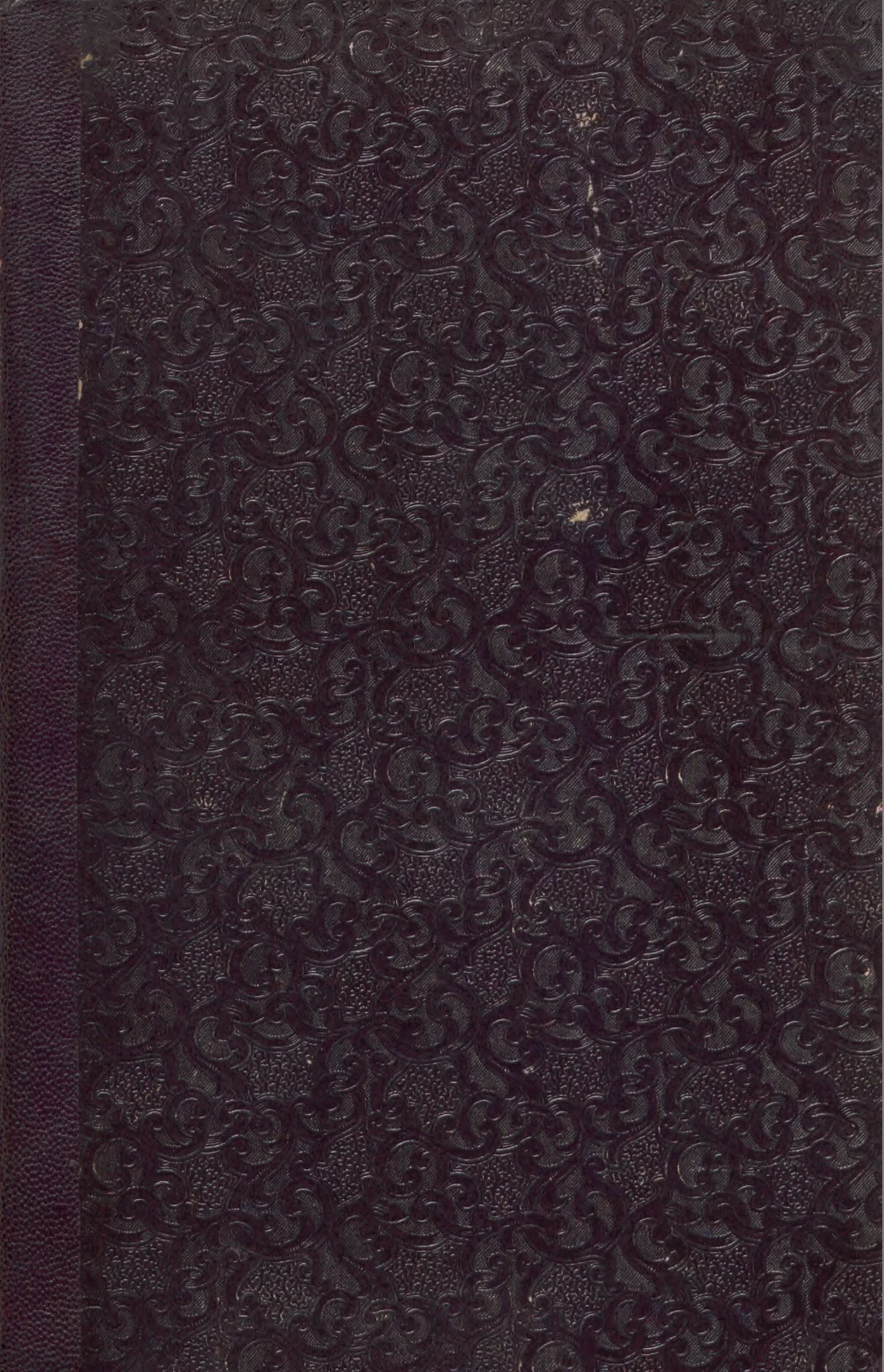
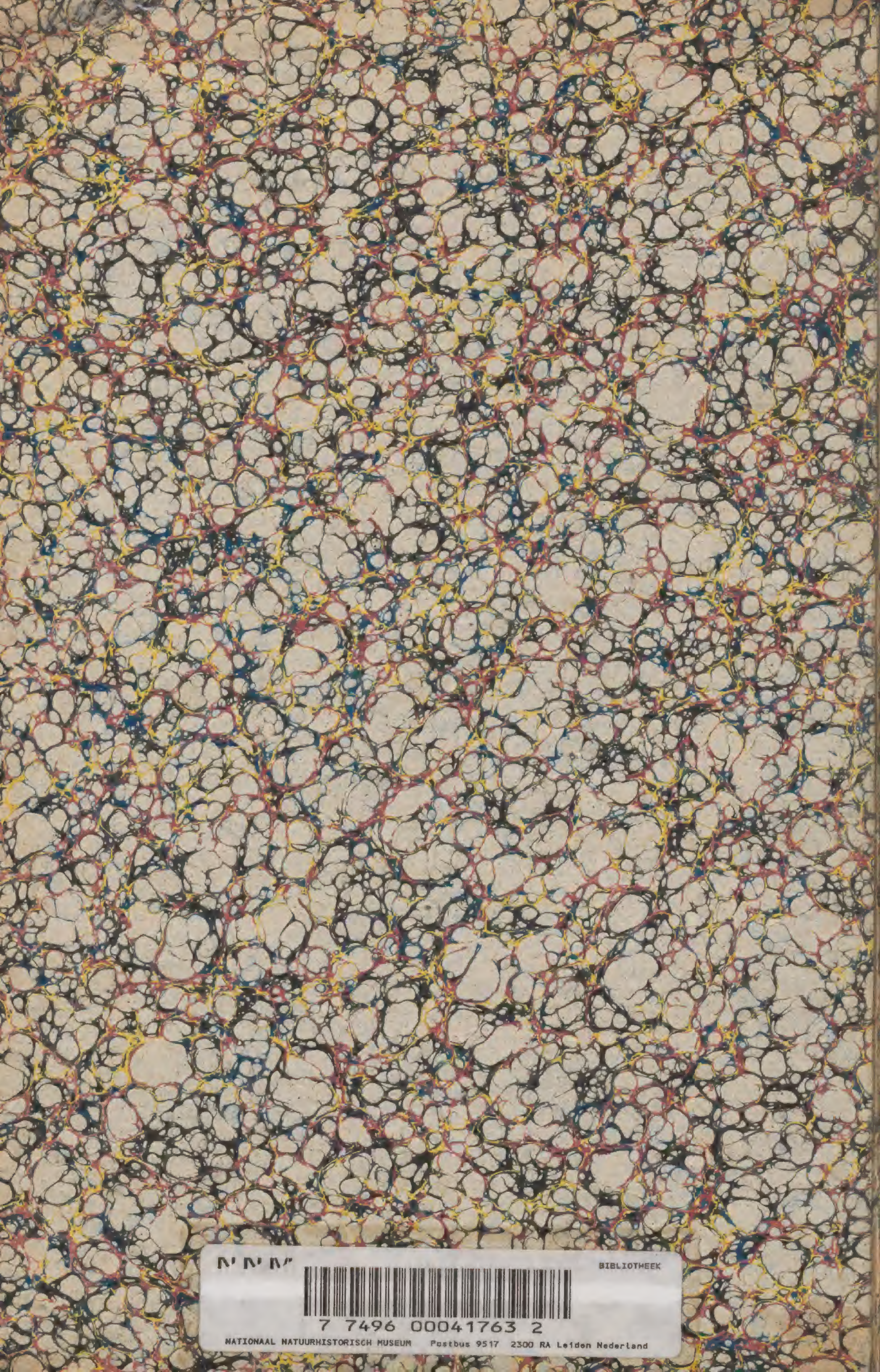






ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON.

TOME HUITIÈME.



OEUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON

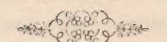
AVEC DES EXTRAITS DE DAUBENTON

ET LA CLASSIFICATION DE CUVIER,

ORNÉES DE CINQ CENTS SUJETS COLORIÉS,

TOME HUITIÈME.

HISTOIRE NATURELLE DES OISEAUX.





Bruxelles,

ADOLPHE DEROS ET Cie, ÉDITEURS,

RUE DE L'EMPEREUR 22.

1852.

HISTOIRE NATURELLE.

OISEAUX.

PLAN DE L'OUVRAGE.

ÉDITION DE 1749, IN-4°.

Nous n'entreprenons pas de donner ici une histoire des oiseaux aussi complète, aussi détaillée que l'est celle des animaux quadrupèdes : cette première tâche, quoique longue et difficile à remplir, n'était pas impossible, parce que le nombre des quadrupèdes n'étant guère que de deux cents espèces, dont plus du tiers se trouve dans nos contrées ou dans les climats voisins, il était possible d'abord de donner l'histoire de ceux-ci d'après nos propres observations ; que dans le nombre des quadrupèdes étrangers, il y en a plusieurs de bien connus des voyageurs d'après lesquels nous pouvions écrire ; qu'enfin nous devions espérer, avec des soins et du temps, de nous les procurer presque tous pour les examiner ; et l'on voit que nos espérances ont été remplies, puisqu'à l'exception d'un très-petit nombre d'animaux qui nous sont arrivés depuis, et que nous donnerons par supplément, nous avons fait l'histoire et la description de tous les quadrupèdes. Cet ouvrage est le fruit de près de vingt ans d'étude et de recherches; et quoique pendant ce même temps nous n'ayons rien négligé pour nous instruire sur les oiseaux, et pour nous en procurer toutes les espèces rares; que nous ayons même réussi à rendre cette partie du Cabinet du Roi plus nombreuse et plus complète qu'aucune autre collection du même genre qui soit en Europe, nous devons cependant convenir qu'il nous en manque encore un assez grand nombre. A la vérité, la plupart des espèces qui nous manquent, manquent également partout ailleurs; mais ce qui nous prouve que nous sommes encore bien loin d'être complets, quoique nous ayons rassemblé plus de sept ou huit cents espèces, c'est que souvent il nous arrive de nouveaux oiseaux qui ne sont décrits nulle part, et que d'un autre côté il y en a plusieurs qui ont été indiqués par nos ornithologistes modernes, qui nous manquent encore, et que nous n'avons pu nous procurer. Il existe peut-être quinze cents, peut-être deux mille espèces d'oiseaux. Pouvons-nous espérer de les rassembler toutes? Et cela n'est encore que l'une des moindres difficultés que l'on pourra lever avec le temps ; il y a plusieurs autres obstacles dont nous avons surmonté quelques-uns, et dont les autres nous paraissent invincibles. Il faut qu'on me permette d'entre ici dans le détail de toutes ces difficultés : cette exposition est d'autant plus nécessaire, que sans elle on ne concevrait pas les raisons du plan et de la forme de mon ouvrage.

Les espèces dans les oiseaux sont non-seulement en beaucoup plus grand nombre que dans les animaux quadrupèdes, mais elles sont aussi sujettes à beaucoup plus de variétés; c'est une suite nécessaire de la loi des combinaisons où le nombre des

résultats augmente en bien plus grande raison que celui des éléments : c'est aussi une règle que la nature semble s'être prescrite à mesure qu'elle se multiplie ; car les grands animaux qui ne produisent que rarement et en petit nombre n'ont que peu d'espèces voisines, et point de variétés, tandis que les petits tiennent à un grand nombre d'autres familles, et sont sujets, dans chaque espèce, à varier beaucoup ; et les oiseaux paraissent varier encore beaucoup plus que les petits animaux quadrupèdes, parce qu'en général les oiseaux sont plus nombreux, plus petits, et qu'ils produisent en plus grand nombre. Indépendamment de cette cause générale, il y en a de particulières pour les variétés dans plusieurs espèces d'oiseaux. Le mâle et la femelle n'ont, dans les quadrupèdes, que des différences assez légères ; elles sont bien plus grandes et bien plus apparentes dans les oiseaux : souvent la femelle est si différente du mâle par la grandeur et les couleurs, qu'on les croirait chacun d'une espèce diverse. Plusieurs de nos naturalistes, même des plus habiles, s'y sont mépris, et ont donné le mâle et la femelle d'une même espèce comme deux espèces distinctes et séparées : aussi le premier trait de la description d'un oiseau doit être l'indication de la ressemblance ou de la différence du mâle et de la femelle.

Ainsi, pour connaître exactement tous les oiseaux, un seul individu de chaque espèce ne suffit pas; il en faut deux, un mâle et une femelle : il en faudrait même trois ou quatre, car les jeunes oiseaux sont encore très-différents des adultes et des vieux. Qu'on se représente donc que s'il existe deux mille espèces d'oiseaux, il faudrait en rassembler huit mille individus pour les bien connaître, et l'on jugera facilement de l'impossibilité de faire une telle collection qui augmenterait encore de plus du double, si l'on voulait la rendre complète en y ajoutant les variétés de chaque espèce, dont quelques-unes, comme celle du coq ou du pigeon, sont si fort multipliées qu'il est même difficile d'en faire l'entière énumération.

Le grand nombre des espèces, le nombre encore plus grand des variétés, les différences de forme, de grandeur, de couleur entre les mâles et les femelles, entre les jeunes, les adultes et les vieux, les diversités qui résultent de l'influence du climat et de la nourriture, celles que produit la domesticité, la captivité, le transport, les migrations naturelles et forcées; toutes les causes, en un mot, de changement, d'altération, de dégénération, en se réunissant ici et se multipliant, multiplient les obstacles et les difficultés de l'ornithologie, à ne la considérer même que du côté de la nomenclature, c'est-à-dire de la simple connaissance des objets : et combien ces difficultés n'augmentent-elles pas encore, dès qu'il s'agit d'en donner la description et l'histoire? Ces deux parties, bien plus essentielles que la nomenclature, et que l'on ne doit jamais séparer en histoire naturelle, se trouvent ici très-difficiles à réunir, et chacune a de plus des difficultés particulières que nous n'avons que trop senties, par le désir que nous avions de les surmonter. L'une des principales est de donner, par le discours, une idée des couleurs; car malheureusement les différences les plus apparentes entre les oiseaux portent sur les couleurs encore plus que sur les formes. Dans les animaux quadrupèdes, un bon dessin rendu par une gravure noire suffit pour la connaissance distincte de chacun, parce que les couleurs des quadrupèdes n'étant qu'en petit nombre et assez uniformes, on peut aisément les dénommer et les indiquer par le discours; mais cela serait impossible, ou du moins supposerait une immensité de paroles, et de paroles très-ennuyeuses pour la description des couleurs dans les oiseaux ; il n'y a pas même de termes en aucune langue pour en exprimer les nuances, les teintes, les reflets et les mélanges ; et néanmoins les couleurs sont ici des caractères essentiels, et souvent les seuls par lesquels on puisse reconnaître un oiseau et le distinguer de tous les autres. J'ai donc pris le parti de faire non-seulement graver, mais peindre les oiseaux à mesure que j'ai pu me les procurer vivants; et ces portraits d'oiseaux, représentés avec leurs couleurs, les font connaître mieux

d'un seul coup d'œil que ne pourrait le faire une longue description aussi fastidieuse que difficile, et toujours très-imparfaite et très-obscure.

Nous aurons donc, au moyen de ces gravures enluminées, non-seulement la représentation exacte d'un très-grand nombre d'oiseaux, mais encore les indications de leur grandeur et de leur grosseur réelle et relative ; nous aurons, au moyen des couleurs, une description, aux yeux, plus parfaite et plus agréable qu'il ne serait possible de le faire par le discours, et nous renverrons souvent dans tout le cours de cet ouvrage à ces figures coloriées, dès qu'il s'agira de description, de variétés et de différences de grandeur, de couleur, etc. Dans le vrai, les planches enluminées sont faites pour cet ouvrage, et l'ouvrage pour ces planches : mais, comme il n'est pas possible d'en multiplier assez les exemplaires, que leur nombre ne suffit pas à beaucoup près à ceux qui se sont procuré les volumes précédents de l'Histoire naturelle, nous avons pensé que ce plus grand nombre qui fait proprement le public nous saurait gré de faire aussi graver d'autres planches noires, qui pourront se multiplier autant qu'il sera nécessaire ; et nous avons choisi pour cela un ou deux oiseaux de chaque genre, afin de donner au moins une idée de leur forme et de leurs principales différences. J'ai fait faire, autant qu'il a été possible, les dessins de ces gravures d'après les oiseaux vivants ; ce ne sont pas les mêmes que ceux des planches enluminées, et je suis persuadé que le public verra avec plaisir qu'on a mis autant de soin à ces dernières qu'aux premières.

Par ces moyens et ces attentions, nous avons surmonté les premières difficultés de la description des oiseaux : nous ne comptons pas donner absolument tous ceux qui nous sont connus, parce que le nombre de nos planches enluminées eût été trop considérable ; nous avons même supprimé à dessein la plupart des variétés ; sans cela ce recueil deviendrait immense. Nous avons pensé qu'il fallait nous borner à six ou sept cents planches, qui contiendront près de huit ou neuf cents espèces d'oiseaux différents : ce n'est pas avoir tout fait, mais c'est déjà beaucoup ; d'autres, dans d'autres temps, pourront nous compléter, ou faire encore plus et peut-être mieux.

Après les difficultés que nous venons d'exposer sur la nomenclature et sur la description des oiseaux, il s'en présente d'autres encore plus grandes sur leur histoire. Nous avons donné celle de chaque espèce d'animal quadrupède dans tout le détail que le sujet exige ; il ne nous est pas possible de faire ici de même : car, quoiqu'on ait avant nous beaucoup plus écrit sur les oiseaux que sur les animaux quadrupèdes, leur histoire n'en est pas plus avancée. La plus grande partie des ouvrages de nos ornithologues ne contiennent que des descriptions, et souvent se réduisent à une simple nomenclature ; et dans le très-petit nombre de ceux qui ont joint quelques faits historiques à leur description, on ne trouve guère que des choses communes, aisées à observer sur les oiseaux de chasse et de basse-cour. Nous ne connaissons que très-imparfaitement les habitudes naturelles des autres oiseaux de notre pays, et point du tout celles des oiseaux étrangers. A force d'études et de comparaisons, nous avons au moins trouvé dans les animaux quadrupèdes des faits généraux et des points fixes, sur lesquels nous nous sommes fondés pour faire leur histoire particulière : la division des animaux naturels et propres à chaque continent a souvent été notre boussole dans cette mer d'obscurité qui semblait environner cette belle et première partie de l'Histoire naturelle ; ensuite les climats dans chaque continent que les animaux quadrupèdes affectent de préférence ou de nécessité, et les lieux où ils paraissent constamment attachés, nous ont fourni des moyens d'être mieux informés et des renseignements pour être plus instruits. Tout cela nous manque dans les oiseaux : ils voyagent avec tant de facilité de province en province, et se transportent en si peu de temps de climat en climat, qu'à l'exception de quelques espèces d'oiseaux pesants ou sédentaires, il est à croire que les autres peuvent passer d'un continent à

l'autre ; de sorte qu'il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de reconnaître les oiseaux propres et naturels à chaque continent, et que la plupart doivent se trouver également dans tous deux; au lieu qu'il n'existe aucun quadrupède des parties méridionales d'un continent dans l'autre. Le quadrupède est forcé de subir les lois du climat sous lequel il est né : l'oiseau s'y soustrait et en devient indépendant par la faculté de pouvoir parcourir en peu de temps des espaces très-grands; il n'obéit qu'à la saison; et cette saison qui lui convient se retrouvant successivement la même dans les différents climats, il les parcourt aussi successivement: en sorte que pour savoir leur histoire entière, il faudrait les suivre partout, et commencer par s'assurer des principales circonstances de leurs voyages; connaître les routes qu'ils pratiquent, les lieux de repos où ils gîtent, leur séjour dans chaque climat, et les observer dans tous ces endroits éloignés. Ce n'est donc qu'avec le temps, et je puis dire dans la suite des siècles, que l'on pourra donner l'histoire des oiseaux aussi complétement que nous avons donné celle des animaux quadrupèdes. Pour le prouver, prenons un seul oiseau, par exemple, l'hirondelle, celle que tout le monde connaît, qui paraît au printemps, disparaît en automne, et fait son nid avec de la terre contre les fenêtres ou dans les cheminées : nous pourrons, en les observant, rendre un compte fidèle et assez exact de leurs mœurs, de leurs habitudes naturelles, et de tout ce qu'elles font pendant les cinq ou six mois de leur séjour dans notre pays; mais on ignore tout ce qui leur arrive pendant leur absence; on ne sait ni où elles vont ni d'où elles viennent : il y a des témoignages pour et contre au sujet de leurs migrations; les uns assurent qu'elles voyagent et se transportent dans les pays chauds pour y passer le temps de notre hiver; les autres prétendent qu'elles y demeurent engourdies jusqu'au retour du printemps; et ces faits, quoique directement opposés, paraissent néanmoins également appuyés par des observations réitérées. Comment tirer la vérité du sein de ces contradictions? comment la trouver au milieu de ces incertitudes ? J'ai fait ce que j'ai pu pour la démêler; et l'on jugera par les soins qu'il faudrait se donner et les recherches qu'il faudrait faire pour éclaircir ce seul fait, combien il serait difficile d'acquérir tous ceux dont on aurait besoin pour faire l'histoire complète d'un seul oiseau de passage, et à plus forte raison l'histoire générale des voyages de tous.

Comme j'ai trouvé que dans les quadrupèdes il y a des espèces dont le sang se refroidit et prend à peu près le degré de la température de l'air, et que c'est ce refroidissement de leur sang qui cause l'état de torpeur et d'engourdissement où ils tombent et demeurent pendant l'hiver, je n'ai pas eu de peine à me persuader qu'il devait aussi se trouver parmi les oiseaux quelques espèces sujettes à ce même état d'engourdissement causé par le froid : il me paraissait seulement que cela devait être plus rare parmi les oiseaux, parce qu'en général le degré de chaleur de leur corps est un peu plus grand que celui du corps de l'homme et des animaux quadrupèdes. J'ai donc fait des recherches pour connaître quelles peuvent être ces espèces sujettes à l'engourdissement; et pour savoir si l'hirondelle était du nombre, j'en ai fait enfermer quelques-unes dans une glacière où je les ai tenues plus ou moins de temps : elles ne s'y sont point engourdies; la plupart y sont mortes, et aucune n'a repris de mouvement aux rayons du soleil; les autres, qui n'avaient souffert le froid de la glacière que pendant peu de temps, ont conservé leur mouvement et en sont sorties bien vivantes. J'ai cru devoir conclure de cette expérience que cette espèce d'hirondelle n'est point sujette à l'état de torpeur et d'engourdissement que suppose néanmoins et très-nécessairement le fait de leur séjour au fond de l'eau pendant l'hiver. D'ailleurs m'étant informé auprès de quelques voyageurs dignes de foi, je les ai trouvés d'accord sur le passage des hirondelles au delà de la Méditerranée; et M. Adanson m'a positivement assuré que, pendant le séjour assez long qu'il a fait au Sénégal, il

avait vu constamment les hirondelles à longue queue, c'est-à-dire nos hirondelles de cheminée, dont il est ici question, arriver au Sénégal dans la saison même où elles partent de France, et quitter les terres du Sénégal au printemps. On ne peut donc guère douter que cette espèce d'hirondelle ne passe en effet d'Europe en Afrique en automne, et d'Afrique en Europe au printemps : par conséquent, elle ne s'engourdit pas ni ne se cache dans des trous, ni ne se jette dans l'eau à l'approche de l'hiver ; d'autant qu'il y a un autre fait, dont je me suis assuré, qui vient à l'appui des précédents, et prouve encore que cette hirondelle n'est point sujette à l'engourdissement par le froid, et qu'elle en peut supporter la rigueur jusqu'à un certain degré au delà duquel elle périt : car si l'on observe ces oiseaux quelque temps avant leur départ, on les voit d'abord vers la fin de la belle saison voler en famille, le père, la mère et les petits ; ensuite plusieurs familles se réunir et former successivement des troupes d'autant plus nombreuses que le temps du départ est plus prochain ; partir enfin presque toutes ensemble en trois ou quatre jours à la fin de septembre ou au commencement d'octobre : mais il en reste quelques-unes, qui ne partent que huit jours, quinze jours, trois semaines après les autres, et quelques-unes encore qui ne partent point et meurent aux premiers grands froids ; ces hirondelles qui retardent leur voyage sont celles dont les petits ne sont pas encore assez forts pour les suivre. Celles dont on a détruit plusieurs fois les nids après la ponte, et qui ont perdu du temps à les reconstruire et à pondre une seconde ou une troisième fois, demeurent par amour pour leurs petits, et aiment mieux souffrir l'intempérie de la saison que de les abandonner : ainsi elles ne partent qu'après les autres, ne pouvant emmener plus tôt leurs petits, ou même elles restent au pays pour y mourir avec eux.

Il paraît donc bien démontré par ces faits que les hirondelles de cheminée passent successivement et alternativement de notre climat dans un climat plus chaud ; dans celui-ci, pour y demeurer pendant l'été, et dans l'autre pour y passer l'hiver : et que par conséquent elles ne s'engourdissent pas. Mais, d'un autre côté, que peut-on opposer aux témoignages assez précis des gens qui ont vu des hirondelles s'attrouper et se jeter dans les eaux à l'approche de l'hiver ; qui non-seulement les ont vues s'y jeter, mais en ont vu tirer de l'eau, et même de dessous la glace avec des filets ? que répondre à ceux qui les ont vues, dans cet état de torpeur, reprendre peu à peu le mouvement et la vie en les mettant dans un lieu chaud, et en les approchant du feu avec précaution ? Je ne trouve qu'un moyen de concilier ces faits : c'est de dire que l'hirondelle qui s'engourdit n'est pas la même que celle qui voyage ; que ce sont deux espèces différentes, que l'on n'a pas distinguées faute de les avoir soigneusement comparées. Si les rats et les loirs étaient des animaux aussi fugitifs et aussi difficiles à observer que les hirondelles, et que, faute de les avoir regardés d'assez près, l'on prît les loirs pour les rats, il se trouverait la même contradiction entre ceux qui assureraient que les rats s'engourdissent et ceux qui soutiendraient qu'ils ne s'engourdissent pas. Cette erreur est assez naturelle, et doit être d'autant plus fréquente que les choses sont moins connues, plus éloignées, plus difficiles à observer. Je présume donc qu'il y a en effet une espèce d'oiseau, voisine de celle de l'hirondelle, et peut-être aussi ressemblante à l'hirondelle que le loir l'est au rat, qui s'engourdit en effet ; et c'est vraisemblablement le petit martinet ou peut-être l'hirondelle de rivage. Il faudrait donc faire sur ces espèces, pour reconnaître si leur sang se refroidit, les mêmes expériences que j'ai faites sur l'hirondelle de cheminée. Ces recherches ne demandent, à la vérité, que des soins et du temps ; mais malheureusement le temps est de toutes les choses celle qui nous appartient le moins et nous manque le plus. Quelqu'un qui s'appliquerait uniquement à observer les oiseaux, et qui se dévouerait même à ne faire que l'histoire d'un seul genre, serait forcé d'employer plusieurs années à cette espèce de travail, dont le résultat ne serait encore qu'une très-petite

partie de l'histoire générale des oiseaux : car, pour ne pas perdre de vue l'exemple que nous venons de donner, supposons qu'il soit bien certain que l'hirondelle voyageuse passe d'Europe en Afrique; et posons en même temps que nous ayons bien observé tout ce qu'elle fait pendant son séjour dans notre climat, que nous en ayons bien rédigé les faits, il nous manquera encore tous ceux qui se passent dans le climat éloigné : nous ignorons si ces oiseaux y nichent et pondent comme en Europe; nous ne savons pas s'ils arrivent en plus ou moins grand nombre qu'ils en sont partis; nous ne connaissons pas quels sont les insectes sur lesquels ils vivent dans cette terre étrangère; les autres circonstances de leur voyage, de leur repos en route, de leur séjour, sont également ignorées; en sorte que l'histoire naturelle des oiseaux, donnée avec autant de détail que nous avons donné l'histoire des animaux quadrupèdes, ne peut être l'ouvrage d'un seul homme, ni même celui de plusieurs hommes dans le même temps, parce que, non-seulement le nombre des choses qu'on ignore est bien plus grand que celui des choses que l'on sait, mais encore parce que ces mêmes choses qu'on ignore sont presque impossibles ou du moins très-difficiles à savoir; et que, d'ailleurs, comme la plupart sont petites, inutiles ou de peu de conséquence, les bons esprits ne peuvent manquer de les dédaigner, et cherchent à s'occuper d'objets plus grands ou plus utiles.

C'est par toutes ces considérations que j'ai cru devoir me former un plan différent pour l'histoire des oiseaux de celui que je me suis proposé, et que j'ai tâché de remplir pour l'histoire des quadrupèdes. Au lieu de traiter les oiseaux un à un, c'est-à-dire par espèces distinctes et séparées, je les réunirai plusieurs ensemble sous un même genre, sans cependant les confondre et renoncer à les distinguer lorsqu'elles pourront l'être; par ce moyen, j'ai beaucoup abrégé, et j'ai réduit à une assez petite étendue cette histoire des oiseaux qui serait devenue trop volumineuse, si d'un côté j'eusse traité de chaque espèce en particulier en me livrant aux discussions de la nomenclature, et que d'autre côté je n'eusse pas supprimé, par le moyen des couleurs, la plus grande partie du long discours qui eût été nécessaire pour chaque description. Il n'y aura donc guère que les oiseaux domestiques et quelques espèces majeures, ou particulièrement remarquables, que je traiterai par articles séparés. Tous les autres oiseaux, surtout les plus petits, seront réunis avec les espèces voisines, et présentés ensemble comme étant à peu près du même naturel et de la même famille; le nombre des affinités, comme celui des variétés, est toujours d'autant plus grand que les espèces sont plus petites. Un moineau, une fauvette ont peut-être chacun vingt fois plus de parents que n'en ont l'autruche ou le dindon : j'entends par le nombre de parents, le nombre des espèces voisines et assez ressemblantes pour pouvoir être regardées comme des branches collatérales d'une même tige, ou d'une tige si voisine d'une autre, qu'on peut leur supposer une souche commune et présumer que toutes sont originairement issues de cette même souche à laquelle elles tiennent encore par ce grand nombre de ressemblances communes entre elles; et ces espèces voisines ne se sont probablement séparées les unes des autres que par les influences du climat, de la nourriture, et par la succession du temps qui amène toutes les combinaisons possibles, et met au jour tous les moyens de variété, de perfection, d'altération et de dégénération.

Ce n'est pas que nous prétendions que chacun de nos articles ne contiendra réellement et exclusivement que les espèces qui ont en effet le degré de parenté dont nous parlons : il faudrait être plus instruit que nous ne le sommes et que nous ne pouvons l'être, sur les effets du mélange des espèces et sur leur produit dans les oiseaux; car, indépendamment des variétés naturelles et accidentelles qui, comme nous l'avons dit, sont plus nombreuses, plus multipliées dans les oiseaux que dans les quadrupèdes, il y a encore une autre cause qui concourt avec ces variétés pour augmenter, en

apparence, la quantité des espèces. Les oiseaux sont, en général, plus chauds et plus prolifiques que les animaux quadrupèdes; ils s'unissent plus fréquemment, et lorsqu'ils manquent de femelles de leur espèce, ils se mêlent plus volontiers que les quadrupèdes avec les espèces voisines, et produisent ordinairement des métis féconds et non pas des mulets stériles : on le voit par les exemples du chardonneret, du tarin et du serin; les métis qu'ils produisent peuvent, en s'unissant, produire d'autres individus semblables à eux, et former par conséquent de nouvelles espèces intermédiaires et plus ou moins ressemblantes à celles dont elles tirent leur origine. Or, tout ce que nous faisons par art peut se faire, et s'est fait mille et mille fois par la nature : il est donc souvent arrivé des mélanges fortuits et volontaires entre les animaux, et surtout parmi les oiseaux qui souvent, faute de leur femelle, se servent du premier mâle qu'ils rencontrent ou du premier oiseau qui se présente : le besoin de s'unir est chez eux d'une nécessité si pressante, que la plupart sont malades et meurent lorsqu'on les empêche d'y satisfaire. On voit souvent dans les basses-cours un coq sevré de poules se servir d'un autre coq, d'un chapon, d'un dindon, d'un canard; on voit le faisan se servir de la poule; on voit dans les volières le serin et le chardonneret, le tarin et le serin, le linot rouge et la linotte commune se chercher pour s'unir : et qui sait tout ce qui se passe en amour au fond des bois? qui peut nombrer les jouissances illégitimes entre gens d'espèces différentes? qui pourra jamais séparer toutes les branches bâtardes des tiges légitimes, assigner le temps de leur première origine, déterminer, en un mot, tous les effets des puissances de la nature pour la multiplication, toutes ses ressources dans le besoin, tous les suppléments qui en résultent, et qu'elle sait employer pour augmenter le nombre des espèces en remplissant les intervalles qui semblent les séparer?

Notre ouvrage contiendra à peu près tout ce qu'on sait des oiseaux, et néanmoins ce ne sera, comme l'on voit, qu'un sommaire ou plutôt une esquisse de leur histoire : seulement cette esquisse sera la première qu'on ait faite en ce genre; car les ouvrages anciens et nouveaux auxquels on a donné le titre d'*Histoire des Oiseaux* ne contiennent presque rien d'historique. Tout imparfaite que sera notre histoire, elle pourra servir à la postérité pour en faire une plus complète et meilleure; je dis à la postérité, car je vois clairement qu'il se passera bien des années avant que nous soyons aussi instruits sur les oiseaux que nous le sommes aujourd'hui sur les quadrupèdes. Le seul moyen d'avancer l'ornithologie historique serait de faire l'histoire particulière des oiseaux de chaque pays; d'abord de ceux d'une seule province, ensuite de ceux d'une province voisine, puis de ceux d'une autre plus éloignée; réunir, après cela, ces histoires particulières pour composer celle de tous les oiseaux d'un même climat; faire la même chose dans tous les pays et dans tous les différents climats; comparer ensuite ces histoires particulières, les combiner, pour en tirer les faits et former un corps entier de toutes ces parties séparées. Or, qui ne voit que cet ouvrage ne peut être que le produit du temps? Quand y aura-t-il des observateurs qui nous rendront compte de ce que font nos hirondelles au Sénégal et nos cailles en Barbarie? qui seront ceux qui nous informeront des mœurs des oiseaux de la Chine ou du Monomotapa? et, comme je l'ai déjà fait sentir, cela est-il assez important, assez utile, pour que bien des gens s'en inquiètent ou s'en occupent? Ce que nous donnons ici servira donc longtemps comme une base ou comme un point de ralliement auquel on pourra rapporter les faits nouveaux que le temps amènera. Si l'on continue d'étudier et de cultiver l'histoire naturelle, les faits se multiplieront, les connaissances augmenteront; notre esquisse historique, dont nous n'avons pu tracer que les premiers traits, se remplira peu à peu et prendra plus de corps; c'est tout ce que nous pouvons attendre du produit de notre travail, et c'est peut-être trop espérer encore, et en même temps trop nous étendre sur son peu de valeur.

DISCOURS SUR LA NATURE DES OISEAUX.

Le mot *nature* a dans notre langue, et dans la plupart des autres idiomes anciens et modernes, deux acceptions très-différentes : l'une suppose un sens actif et général : lorsqu'on nomme la nature purement et simplement, on en fait une espèce d'être idéal, auquel on a coutume de rapporter, comme cause, tous les effets constants, tous les phénomènes de l'univers : l'autre acception ne présente qu'un sens passif et particulier. en sorte que, lorsqu'on parle de la nature de l'homme, de celle des animaux, de celle des oiseaux, ce mot signifie, ou plutôt indique et comprend dans sa signification la quantité totale, la somme des qualités dont la nature, prise dans la première acception, a doué l'homme, les animaux, les oiseaux, etc. Ainsi la nature active, en produisant les êtres, leur imprime un caractère particulier qui fait leur *nature* propre et passive, de laquelle dérivent ce qu'on appelle leur *naturel*, leur *instinct* et toutes leurs autres *habitudes* et *facultés naturelles*. Nous avons déjà traité de la nature de l'homme et de celle des animaux quadrupèdes : la nature des oiseaux demande des considérations particulières; et quoiqu'à certains égards elle nous soit moins connue que celle des quadrupèdes, nous tâcherons néanmoins d'en saisir les principaux attributs, et de la présenter sous son véritable aspect, c'est-à-dire avec les traits caractéristiques et généraux qui la constituent.

Le sentiment ou plutôt la faculté de sentir, l'instinct, qui n'est que le résultat de cette faculté, et le naturel, qui n'est que l'exercice habituel de l'instinct guidé et même produit par le sentiment, ne sont pas, à beaucoup près, les mêmes dans les différents êtres : ces qualités intérieures dépendent de l'organisation en général, et en particulier de celle des sens; et elles sont relatives, non-seulement a leur plus ou moins grand degré de perfection, mais encore à l'ordre de supériorité que met entre les sens ce degré de perfection. Dans l'homme, où tout doit être jugement et raison, le sens du toucher est plus parfait que dans l'animal, où il y a moins de jugement que de sentiment; et au contraire l'odorat est plus parfait dans l'animal que dans l'homme, parce que le toucher est le sens de la connaissance, et que l'odorat ne peut être que celui du sentiment. Mais comme peu de gens distinguent nettement les nuances qui séparent les idées et les sensations, la connaissance et le sentiment, la raison et l'instinct, nous mettrons à part ce que nous appelons chez nous *raisonnement*, *discernement*, *jugement*, et nous nous bornerons à comparer les différents produits du simple sentiment, et à rechercher les causes de la diversité de l'instinct qui, quoique varié à l'infini dans le nombre immense des espèces d'animaux, qui tous en sont pourvus, paraît néanmoins être plus constant, plus uniforme, plus régulier, moins capricieux, moins sujet à l'erreur que ne l'est la raison dans la seule espèce qui croit la posséder.

En comparant les sens, qui sont les premières puissances motrices de l'instinct dans tous les animaux, nous trouverons d'abord que le sens de la vue est plus étendu, plus vif, plus net et plus distinct dans les oiseaux en général que dans les quadrupèdes : je dis en général, parce qu'il paraît y avoir des exceptions, des oiseaux qui, comme les hiboux, voient moins qu'aucun des quadrupèdes; mais c'est un effet particulier que nous examinerons à part ; d'autant que si ces oiseaux voient mal pendant le jour, ils voient très-bien pendant la nuit, et que ce n'est que par un excès de sensibilité dans l'organe qu'ils cessent de voir à une grande lumière. Cela même vient à l'appui de notre assertion ; car la perfection d'un sens dépend principalement du degré de sa sensibilité ; et ce qui prouve qu'en effet l'œil est plus parfait dans l'oiseau, c'est que la nature l'a travaillé davantage. Il y a, comme l'on sait, deux membranes

de plus, l'une extérieure et l'autre intérieure, dans les yeux de tous les oiseaux, qui ne se trouvent pas dans l'homme : la première *, c'est-à-dire la plus extérieure de ces membranes, est placée dans le grand angle de l'œil ; c'est une seconde paupière plus transparente que la première, dont les mouvements obéissent également à la volonté, dont l'usage est de nettoyer et polir la cornée, et qui leur sert aussi à tempérer l'excès de la lumière, et ménager par conséquent la grande sensibilité de leurs yeux ; la seconde est située au fond de l'œil et paraît être un épanouissement du nerf optique, qui, recevant plus immédiatement les impressions de la lumière, doit dès lors être plus aisément ébranlé, plus sensible qu'il ne l'est dans les autres animaux, et c'est cette grande sensibilité qui rend la vue des oiseaux bien plus parfaite et beaucoup plus étendue. Un épervier voit d'en haut, et de vingt fois plus loin une alouette sur une motte de terre qu'un homme ou un chien ne peuvent l'apercevoir. Un milan, qui s'élève à une hauteur si grande que nous le perdons de vue, voit de là les petits lézards, les mulots, les oiseaux, et choisit ceux sur lesquels il veut fondre ; et cette plus grande étendue dans le sens de la vue est accompagnée d'une netteté, d'une précision tout aussi grandes, parce que l'organe étant en même temps très-souple et très-sensible, l'œil se renfle ou s'aplatit, se couvre ou se découvre, se rétrécit ou s'élargit, et prend aisément, promptement et alternativement toutes les formes nécessaires pour agir et voir parfaitement à toutes les lumières et à toutes les distances.

D'ailleurs, le sens de la vue étant le seul qui produise les idées du mouvement, le seul par lequel on puisse comparer immédiatement les espaces parcourus, et les oiseaux étant de tous les animaux les plus habiles, les plus propres au mouvement, il n'est pas étonnant qu'ils aient en même temps le sens qui le guide plus parfait et plus sûr ; ils peuvent parcourir dans un très-petit temps un grand espace, il faut donc qu'ils en voient l'étendue et même les limites. Si la nature, en leur donnant la rapidité du vol, les eût rendus myopes, ces deux qualités eussent été contraires ; l'oiseau n'aurait jamais osé se servir de sa légèreté, ni prendre un essor rapide ; il n'aurait fait que voltiger lentement, dans la crainte des chocs et des résistances imprévus. La seule vitesse avec laquelle on voit voler un oiseau peut indiquer la portée de sa vue ; je ne dis pas la portée absolue, mais relative : un oiseau dont le vol est très-vif, direct et soutenu, voit certainement plus loin qu'un autre de même forme, qui néanmoins se meut plus lentement et plus obliquement ; et si jamais la nature a produit des oiseaux à vue courte et à vol très-rapide, ces espèces auront péri par cette contrariété de qualités, dont l'une non-seulement empêche l'exercice de l'autre, mais expose l'individu à des risques sans nombre : d'où l'on doit présumer que les oiseaux dont le vol est le plus court et le plus lent sont ceux aussi dont la vue est la moins étendue ; comme l'on voit, dans les quadrupèdes, ceux qu'on nomme *paresseux* (l'unau et l'aï, qui ne se meuvent que lentement, avoir les yeux couverts et la vue basse.

L'idée du mouvement et toutes les autres idées qui l'accompagnent ou qui en dérivent, telles que celles des vitesses relatives, de la grandeur des espaces, de la proportion des hauteurs, des profondeurs et des inégalités des surfaces, sont donc plus nettes, et tiennent plus de place dans la tête de l'oiseau que dans celle du quadrupède : et il semble que la nature ait voulu nous indiquer cette vérité par la proportion qu'elle a mise entre la grandeur de l'œil et celle de la tête ; car, dans les oiseaux, les yeux sont proportionnellement beaucoup plus grands que dans l'homme et dans les animaux quadrupèdes : ils sont plus grands, plus organisés, puisqu'il y a deux membranes de plus ; ils sont donc plus sensibles ; et dès lors ce sens de la vue, plus

* *Nota*. Cette paupière interne se trouve dans plusieurs animaux quadrupèdes ; mais, dans la plupart, elle n'est pas mobile comme dans les oiseaux.

étendu, plus distinct et plus vif dans l'oiseau que dans le quadrupède, doit influer en même proportion sur l'organe intérieur du sentiment, en sorte que l'instinct des oiseaux sera par cette première cause modifié différemment de celui des quadrupèdes.

Une seconde cause qui vient à l'appui de la première, et qui doit rendre l'instinct de l'oiseau différent de celui du quadrupède, c'est l'élément qu'il habite et qu'il peut parcourir sans toucher à la terre. L'oiseau connaît peut-être mieux que l'homme tous les degrés de la résistance de l'air, de sa température à différentes hauteurs, de sa pesanteur relative, etc. Il prévoit plus que nous, il indiquerait mieux que nos baromètres et nos thermomètres les variations, les changements qui arrivent à cet élément mobile; mille et mille fois il a éprouvé ses forces contre celles du vent, et plus souvent encore il s'en est aidé pour voler plus vite et plus loin. L'aigle, en s'élevant au-dessus des nuages *, peut passer tout à coup de l'orage dans le calme, jouir d'un ciel serein et d'une lumière pure, tandis que les autres animaux dans l'ombre sont battus de la tempête; il peut en vingt-quatre heures changer de climat, et planant au-dessus de différentes contrées, s'en former un tableau dont l'homme ne peut avoir d'idée. Nos plans à vue d'oiseau, qui sont si longs, si difficiles à faire avec exactitude, ne nous donnent encore que des notions imparfaites de l'inégalité relative des surfaces qu'ils représentent : l'oiseau, qui a la puissance de se placer dans les vrais points de vue, et de les parcourir promptement et successivement en tous sens, en voit plus d'un coup d'œil que nous ne pouvons en estimer, en juger par nos raisonnements, même appuyés de toutes les combinaisons de notre art ; et le quadrupède, borné pour ainsi dire à la motte de terre sur laquelle il est né, ne connaît que sa vallée, sa montagne ou sa plaine ; il n'a nulle idée de l'ensemble des surfaces, nulle notion des grandes distances, nul désir de les parcourir ; et c'est par cette raison que les grands voyages et les migrations sont aussi rares parmi les quadrupèdes, qu'elles sont fréquentes dans les oiseaux ; c'est ce désir, fondé sur la connaissance des lieux éloignés, sur la puissance qu'ils se sentent de s'y rendre en peu de temps, sur la notion anticipée des changements de l'atmosphère, et de l'arrivée des saisons, qui les détermine à partir ensemble et d'un commun accord : dès que les vivres commencent à leur manquer, dès que le froid ou le chaud les incommode, ils méditent leur retraite ; d'abord ils semblent se rassembler de concert pour entraîner leurs petits et leur communiquer ce même dé-ir de changer de climat, que ceux-ci ne peuvent encore avoir acquis par aucune notion, aucune connaissance, aucune expérience précédentes. Les pères et mères rassemblent leur famille pour la guider pendant la traversée, et toutes les familles se réunissent, non-seulement parce que tous les chefs sont animés du même désir, mais parce qu'en augmentant les troupes, ils se trouvent en force pour résister à leurs ennemis.

Et ce désir de changer de climat, qui communément se renouvelle deux fois par an, c'est-à-dire en automne et au printemps, est une espèce de besoin si pressant,

* On peut démontrer que l'aigle, et les autres oiseaux de haut vol, s'élèvent à une hauteur supérieure à celle des nuages, en partant même du milieu d'une plaine, et sans supposer qu'ils gagnent les montagnes qui pourraient leur servir d'échelons, car on les voit s'élever si haut qu'ils disparaissent à notre vue. Or, l'on sait qu'un objet éclairé par la lumière du jour ne disparaît à nos yeux qu'à la distance de trois mille quatre cent trente-six fois son diamètre, et que par conséquent si l'on suppose l'oiseau placé perpendiculairement au-dessus de l'homme qui le regarde, et que le diamètre du vol ou l'envergure de cet oiseau soit de cinq pieds, il ne peut disparaître qu'à la distance de dix-sept mille cent quatre-vingts pieds ou deux mille huit cent soixante-trois toises, ce qui fait une hauteur bien plus grande que celle des nuages, surtout de ceux qui produisent les orages.

qu'il se manifeste dans les oiseaux captifs par les inquiétudes les plus vives. Nous donnerons à l'article de la caille un détail d'observations à ce sujet, par lesquelles on verra que ce désir est l'une des affections les plus fortes de l'instinct de l'oiseau ; qu'il n'y a rien qu'il ne tente dans ces deux temps de l'année pour se mettre en liberté, et que souvent il se donne la mort par les efforts qu'il fait pour sortir de sa captivité ; au lieu que dans tous les autres temps il paraît la supporter tranquillement, et même chérir sa prison, s'il s'y trouve renfermé avec sa femelle dans la saison des amours : lorsque celle de la migration approche, on voit les oiseaux libres, non-seulement se rassembler en famille, se réunir en troupes, mais encore s'exercer à faire de longs vols, de grandes tournées, avant que d'entreprendre leur plus grand voyage. Au reste, les circonstances de ces migrations varient dans les différentes espèces : tous les oiseaux voyageurs ne se réunissent pas en troupes, il y en a qui partent seuls, d'autres avec leurs femelles et leur famille, d'autres qui marchent par petits détachements, etc. Mais avant d'entrer dans le détail que ce sujet exige, continuons nos recherches sur les causes qui constituent l'instinct et modifient la nature des oiseaux.

L'homme, supérieur à tous les êtres organisés, a le sens du toucher, et peut-être celui du goût plus parfaits qu'aucun des animaux, mais il est inférieur à la plupart d'entre eux par les trois autres sens : et, en ne comparant que les animaux entre eux, il paraît que la plupart des quadrupèdes ont l'odorat plus vif, plus étendu que ne l'ont les oiseaux ; car, quoi qu'on dise de l'odorat du corbeau, du vautour, etc., il est fort inférieur à celui du chien, du renard, etc. On peut d'abord en juger par la conformation même de l'organe : il y a un grand nombre d'oiseaux qui n'ont point de narines, c'est-à-dire point de conduits ouverts au-dessus du bec, en sorte qu'ils ne peuvent recevoir les odeurs que par la fente intérieure qui est dans la bouche ; et, dans ceux qui ont des conduits ouverts au-dessus du bec, et qui ont plus d'odorat que les autres, les nerfs olfactifs sont néanmoins bien plus petits proportionnellement et moins nombreux, moins étendus que dans les quadrupèdes : aussi l'odorat ne produit dans l'oiseau que quelques effets assez peu remarquables, au lieu que dans le chien et dans plusieurs autres quadrupèdes ce sens paraît être la source et la cause principale de leurs déterminations et de leurs mouvements. Ainsi le toucher dans l'homme, l'odorat dans le quadrupède et l'œil dans l'oiseau, sont les premiers sens, c'est-à-dire ceux qui sont les plus parfaits, ceux qui donnent à ces différents êtres les sensations dominantes.

Après la vue, l'ouïe me paraît être le second sens de l'oiseau, c'est-à-dire le second pour la perfection. L'ouïe est non-seulement plus parfaite que l'odorat, le goût et le toucher dans l'oiseau, mais même plus parfaite que l'ouïe des quadrupèdes ; on le voit par la facilité avec laquelle la plupart des oiseaux retiennent et répètent des sons et des suites de sons, et même la parole ; on le voit par le plaisir qu'ils trouvent à chanter continuellement, à gazouiller sans cesse, surtout lorsqu'ils sont le plus heureux, c'est-à-dire dans le temps de leurs amours ; ils ont les organes de l'oreille et de la voix plus souples et plus puissants ; ils s'en servent aussi beaucoup plus que les animaux quadrupèdes. La plupart de ceux-ci sont fort silencieux ; et leur voix, qu'ils ne font entendre que rarement, est presque toujours désagréable et rude : dans celle des oiseaux on trouve de la douceur, de l'agrément, de la mélodie. Il y a quelques espèces dont, à la vérité, la voix paraît insupportable, surtout en la comparant à celle des autres : mais ces espèces sont en assez petit nombre, et ce sont les plus gros oiseaux que la nature semble avoir traités comme les quadrupèdes, en ne leur donnant pour voix qu'un seul ou plusieurs cris qui paraissent d'autant plus rauques, plus perçants et plus forts, qu'ils ont moins de proportion avec la grandeur de l'animal ; un paon, qui n'a pas la centième partie du volume d'un bœuf, se fait entendre de plus loin ; un rossignol peut remplir de ses sons tout autant d'espace qu'une grande voix

humaine. Cette prodigieuse étendue, cette force de leur voix dépend en entier de leur conformation, tandis que la continuité de leur chant ou de leur silence ne dépend que de leurs affections intérieures; ce sont deux choses qu'il faut considérer à part.

L'oiseau a d'abord les muscles pectoraux beaucoup plus charnus et plus forts que l'homme ou tout autre animal, et c'est par cette raison qu'il fait agir ses ailes avec beaucoup plus de vitesse et de force que l'homme ne peut remuer ses bras; et en même temps que les puissances qui vont mouvoir les ailes sont plus grandes, le volume des ailes est aussi plus étendu, et la masse plus légère, relativement à la grandeur et au poids du corps de l'oiseau : de petits os vides et minces, peu de chair, des tendons fermes et des plumes avec une étendue souvent double, triple et quadruple de celle du diamètre du corps, forment l'aile de l'oiseau qui n'a besoin que de la réaction de l'air pour soulever le corps, et de légers mouvements pour le soutenir élevé. La plus ou moins grande facilité du vol, ses différents degrés de rapidité, sa direction même de bas en haut et de haut en bas, dépendent de la combinaison de tous les résultats de cette conformation. Les oiseaux dont l'aile et la queue sont plus longues et le corps plus petit, sont ceux qui volent le plus vite et le plus longtemps; ceux au contraire qui, comme l'outarde, le casoar ou l'autruche, ont les ailes et la queue courtes, avec un grand volume de corps, ne s'élèvent qu'avec peine, ou même ne peuvent quitter la terre.

La force des muscles, la conformation des ailes, l'arrangement des plumes et la légèreté des os, sont les causes physiques de l'effet du vol, qui paraît fatiguer si peu la poitrine de l'oiseau, que c'est souvent dans ce temps même du vol qu'il fait le plus retentir sa voix par des cris continus : c'est que dans l'oiseau le thorax, avec toutes les parties qui en dépendent ou qu'il contient, est plus fort ou plus étendu à l'intérieur et à l'extérieur qu'il ne l'est dans les autres animaux; de même que les muscles pectoraux placés à l'extérieur sont plus gros, la trachée-artère est plus grande et plus forte; elle se termine ordinairement au-dessous en une large cavité qui multiplie le volume du son. Les poumons plus grands, plus étendus que ceux des quadrupèdes, ont plusieurs appendices qui forment des poches, des espèces de réservoirs d'air qui rendent encore le corps de l'oiseau plus léger, en même temps qu'ils fournissent aisément et abondamment la substance aérienne qui sert d'aliment à la voix. On a vu dans l'histoire de l'ouarine, qu'une assez légère différence, une extension de plus dans les parties solides de l'organe, donne à ce quadrupède, qui n'est que d'une grandeur médiocre, une voix si facile et si forte, qu'il la fait retentir, presque continuellement, à plus d'une lieue de distance, quoique les poumons soient conformés comme ceux des autres animaux quadrupèdes; à plus grande raison ce même effet se trouve dans l'oiseau, où il y a un grand appareil dans les organes qui doivent produire les sons, et où toutes les parties de la poitrine paraissent être formées pour concourir à la force et à la durée de la voix.

Il me semble qu'on peut démontrer, par des faits combinés, que la voix des oiseaux est non-seulement plus forte que celle des quadrupèdes, relativement au volume de leur corps, mais même absolument, et sans y faire entrer ce rapport de grandeur : communément les cris de nos quadrupèdes domestiques ou sauvages ne se font pas entendre au delà d'un quart ou d'un tiers de lieue, et ce cri se fait dans la partie de l'atmosphère la plus dense, c'est-à-dire la plus propre à propager le son; au lieu que la voix des oiseaux, qui nous parvient du haut des airs, se fait dans un milieu plus rare et où il faut une plus grande force pour produire le même effet. On sait, par des expériences faites avec la machine pneumatique, que le son diminue à mesure que l'air devient plus rare; et j'ai reconnu, par une observation que je crois nouvelle, combien la différence de cette raréfaction influe en plein air. J'ai souvent passé des jours entiers dans les forêts, où l'on est obligé de s'appeler de loin, et d'écouter avec

attention, pour entendre le son du cor et la voix des chiens ou des hommes; j'ai remarqué que. dans le temps de la plus grande chaleur du jour, c'est-à-dire depuis dix heures jusqu'à quatre, on ne peut entendre que d'assez près les mêmes voix, les mêmes sons, que l'on entend de loin le matin, le soir et surtout la nuit dont le silence ne fait rien ici, parce qu'à l'exception des cris de quelques reptiles ou de quelques oiseaux nocturnes, il n'y avait pas le moindre bruit dans ces forêts; j'ai de plus observé qu'à toutes les heures du jour et de la nuit, on entendait plus loin en hiver par la gelée que par le plus beau temps de toute autre saison. Tout le monde peut s'assurer de la vérité de cette observation, qui ne demande, pour être bien faite, que la simple attention de choisir les jours sereins et calmes, pour que le vent ne puisse déranger le rapport que nous venons d'indiquer dans la propagation du son. Il m'a souvent paru que je ne pouvais entendre à midi que de six cents pas de distance la même voix que j'entendais de douze ou quinze cents à six heures du matin ou du soir, sans pouvoir attribuer cette grande différence à d'autre cause qu'à la raréfaction de l'air plus grande à midi, et moindre le soir ou le matin; et puisque ce degré de raréfaction fait une différence de plus de moitié sur la distance à laquelle peut s'étendre le son à la surface de la terre, c'est-à-dire dans la partie la plus basse et la plus dense de l'atmosphère, qu'on juge de combien doit être la perte du son dans les parties supérieures où l'air devient plus rare à mesure qu'on s'élève, et dans une proportion bien plus grande que celle de la raréfaction causée par la chaleur du jour! Les oiseaux dont nous entendons la voix d'en haut, et souvent sans les apercevoir, sont alors élevés à une hauteur égale à trois mille quatre cent trente-six fois leur diamètre, puisque ce n'est qu'à cette distance que l'œil humain cesse de voir les objets. Supposons donc que l'oiseau avec ses ailes étendues fasse un objet de quatre pieds de diamètre, il ne disparaîtra qu'à la hauteur de treize mille sept cent quarante-quatre pieds ou de plus de deux mille toises ; et si nous supposons une troupe de trois ou quatre cents gros oiseaux, tels que des cigognes, des oies, des canards, dont quelquefois nous entendons la voix avant de les apercevoir, l'on ne pourra nier que la hauteur à laquelle ils s'élèvent ne soit encore plus grande, puisque la troupe, pour peu qu'elle soit serrée, forme un objet dont le diamètre est bien plus grand. Ainsi l'oiseau en se faisant entendre d'une lieue du haut des airs, et produisant des sons dans un milieu qui en diminue l'intensité et en raccourcit de plus de moitié la propagation, a par conséquent la voix quatre fois plus forte que l'homme ou le quadrupède, qui ne peut se faire entendre à une demi-lieue sur la surface de la terre : et cette estimation est peut-être plus faible que trop forte ; car, indépendamment de ce que nous venons d'exposer, il y a encore une considération qui vient à l'appui de nos conclusions : c'est que le son rendu dans le milieu des airs doit en se propageant remplir une sphère dont l'oiseau est le centre, tandis que le son produit à la surface de la terre ne remplit qu'une demi-sphère, et que la partie du son qui se réfléchit contre la terre aide et sert à la propagation de celui qui s'étend en haut et à côté : c'est par cette raison qu'on dit que la voix monte, et que de deux personnes qui se parlent du haut d'une tour en bas, celui qui est au-dessus est forcé de crier beaucoup plus haut que l'autre s'il veut s'en faire également entendre.

Et à l'égard de la douceur de la voix et de l'agrément du chant des oiseaux, nous observerons que c'est une qualité en partie naturelle et en partie acquise ; la grande facilité qu'ils ont à retenir et répéter les sons fait que non-seulement ils empruntent les uns des autres, mais que souvent ils copient les inflexions, les tons de la voix humaine et de nos instruments. N'est-il pas singulier que dans tous les pays peuplés et policés, la plupart des oiseaux aient la voix charmante et le chant mélodieux, tandis que dans l'immense étendue des déserts de l'Afrique et de l'Amérique, où l'on n'a trouvé que des hommes sauvages, il n'existe aussi que des oiseaux criards, et qu'à

peine ou puisse citer quelques espèces dont la voix soit douce et le chant agréable ? Doit-on attribuer cette différence à la seule influence du climat ? L'excès du froid et du chaud produit, à la vérité, des qualités excessives dans la nature des animaux, et se marque souvent à l'extérieur par des caractères durs et par des couleurs fortes. Les quadrupèdes dont la robe est variée et empreinte de couleurs opposées, semée de taches rondes, ou rayée de bandes longues, tels que les panthères, les léopards, les zèbres, les civettes : sont tous des animaux des climats les plus chauds ; presque tous les oiseaux de ces mêmes climats brillent à nos yeux des plus vives couleurs, au lieu que, dans les pays tempérés, les teintes sont plus faibles, plus nuancées, plus douces : sur trois cents espèces d'oiseaux que nous pouvons compter dans notre climat, le paon, le coq, le loriot, le martin-pêcheur, le chardonneret, sont presque les seuls que l'on puisse citer pour la variété des couleurs, tandis que la nature semble avoir épuisé ses pinceaux sur le plumage des oiseaux de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Inde. Ces quadrupèdes dont la robe est si belle, ces oiseaux dont le plumage éclate des plus vives couleurs, ont en même temps la voix dure et sans inflexions, les sons rauques et discordants, le cri désagréable et même effrayant. On ne peut douter que l'influence du climat ne soit la cause principale de ces effets ; mais ne doit-on pas y joindre, comme cause secondaire, l'influence de l'homme ? Dans tous les animaux retenus en domesticité ou détenus en captivité, les couleurs naturelles et primitives ne s'exaltent jamais, et paraissent ne varier que pour se dégrader, se nuancer et se radoucir : on en a vu nombre d'exemples dans les quadrupèdes, il en est de même dans les oiseaux domestiques ; les coqs et les pigeons ont encore plus varié pour les couleurs que les chiens ou les chevaux. L'influence de l'homme sur la nature s'étend bien au delà de ce qu'on imagine : il influe directement et presque immédiatement sur le naturel, sur la grandeur et la couleur des animaux qu'il propage et qu'il s'est soumis ; il influe médiatement et de plus loin sur tous les autres qui, quoique libres, habitent le même climat. L'homme a changé, pour sa plus grande utilité, dans chaque pays, la surface de la terre : les animaux qui y sont attachés, et qui sont forcés d'y chercher leur subsistance, qui vivent, en un mot, sous ce même climat et sur cette même terre dont l'homme a changé la nature, ont dû changer aussi et se modifier ; ils ont pris par nécessité plusieurs habitudes qui paraissent faire partie de leur nature ; ils en ont pris d'autres par crainte, qui ont altéré, dégradé leurs mœurs ; ils en ont pris par imitation ; enfin ils en ont reçu par l'éducation, à mesure qu'ils en étaient plus ou moins susceptibles : le chien s'est prodigieusement perfectionné par le commerce de l'homme ; sa férocité naturelle s'est tempérée, et a cédé à la douceur de la reconnaissance et de l'attachement, dès qu'en lui donnant sa subsistance l'homme a satisfait à ses besoins. Dans cet animal, les appétits les plus véhéments dérivent de l'odorat et du goût, deux sens qu'on pourrait réunir en un seul, qui produit les sensations dominantes du chien et des autres animaux carnassiers, desquels il ne diffère que par un point de sensibilité que nous avons augmenté, une nature moins forte, moins fière, moins féroce que celle du tigre, du léopard ou du lion : un naturel dès lors plus flexible, quoique avec des appétits tout aussi véhéments, s'est néanmoins modifié, ramolli par les impressions douces du commerce des hommes dont l'influence n'est pas aussi grande sur les autres animaux, parce que les uns ont une nature revêche, impénétrable aux affections douces ; que les autres sont durs, insensibles, ou trop défiants ou trop timides ; que tous, jaloux de leur liberté, fuient l'homme, et ne le voient que comme leur tyran ou leur destructeur.

L'homme a moins d'influence sur les oiseaux que sur les quadrupèdes, parce que leur nature est plus éloignée, et qu'ils sont moins susceptibles des sentiments d'attachement et d'obéissance. Les oiseaux que nous appelons *domestiques* ne sont que prisonniers ; ils ne nous rendent aucun service pendant leur vie, ils ne nous sont utiles

que par leur propagation; c'est-à-dire par leur mort : ce sont des victimes que nous multiplions sans peine, et que nous immolons sans regret et avec fruit. Comme leur instinct diffère de celui des quadrupèdes, et n'a nul rapport avec le nôtre, nous ne pouvons leur rien inspirer directement, ni même leur communiquer indirectement aucun sentiment relatif; nous ne pouvons influer que sur la machine, et eux aussi ne peuvent nous rendre que machinalement ce qu'ils ont reçu de nous. Un oiseau dont l'oreille est assez délicate, assez précise pour saisir et retenir une suite de sons et même de paroles, et dont la voix est assez flexible pour les répéter distinctement, reçoit ces paroles sans les entendre, et les rend comme il les a reçues ; quoiqu'il articule des mots, il ne parle pas, parce que cette articulation de mots n'émane pas du principe de la parole, et n'en est qu'une imitation qui n'exprime rien de ce qui se passe à l'intérieur de l'animal, et ne représente aucune de ses affections. L'homme a donc modifié dans les oiseaux quelques puissances physiques, quelques qualités extérieures, telles que celles de l'oreille et de la voix, mais il a moins influé sur les qualités intérieures. On en instruit quelques-uns à chasser, et même à rapporter leur gibier; on en apprivoise quelques autres assez pour les rendre familiers; à force d'habitude, on les amène au point de s'attacher à leur prison, de reconnaître aussi la personne qui les soigne : mais tous ces sentiments sont bien légers, bien peu profonds en comparaison de ceux que nous transmettons aux animaux quadrupèdes, et que nous leur communiquons avec plus de succès en moins de temps et en plus grande quantité. Quelle comparaison y a-t-il entre l'attachement d'un chien et la familiarité d'un serin; entre l'intelligence d'un éléphant et celle de l'autruche, qui néanmoins paraît être le plus grave, le plus réfléchi des oiseaux, soit parce que l'autruche est en effet l'éléphant des oiseaux par la taille, et que le privilége de l'air sensé est, dans les animaux, attaché à la grandeur ; soit qu'étant moins oiseau qu'aucun autre, et ne pouvant quitter la terre, elle tienne en effet de la nature des quadrupèdes ?

Maintenant, si l'on considère la voix des oiseaux, indépendamment de l'influence de l'homme ; que l'on sépare dans le perroquet, le serin, le sansonnet, le merle, les sons qu'ils ont acquis de ceux qui leur sont naturels ; que surtout on observe les oiseaux libres et solitaires, on reconnaîtra que non-seulement leur voix se modifie suivant leurs affections, mais même qu'elle s'étend, se fortifie, s'altère, se change, s'éteint ou se renouvelle selon les circonstances et le temps. Comme la voix est de toutes leurs facultés l'une des plus faciles, et dont l'exercice leur coûte le moins, ils s'en servent au point de paraître en abuser, et ce ne sont pas les femelles qui (comme on pourrait le croire) abusent le plus de cet organe ; elles sont, dans les oiseaux, bien plus silencieuses que les mâles : et jettent, comme eux, des cris de douleur ou de crainte ; elles ont des expressions ou des murmures d'inquiétude ou de sollicitude, surtout pour leurs petits ; mais le chant paraît être interdit à la plupart d'entre elles, tandis que dans le mâle, c'est l'une des qualités qui fait le plus de sensation. Le chant est le produit naturel d'une douce émotion ; c'est l'expression agréable d'un désir tendre, qui n'est qu'à demi satisfait. Le serin dans sa volière, le verdier dans les plaines, le loriot dans les bois, chantent également leurs amours à voix éclatante, à laquelle la femelle ne répond que par quelques petits sons de pur consentement. Dans quelques espèces, la femelle applaudit au chant du mâle par un semblable chant, mais toujours moins fort et moins plein. Le rossignol, en arrivant avec les premiers jours du printemps, ne chante point encore ; il garde le silence jusqu'à ce qu'il soit apparié : son chant est d'abord assez court, incertain, peu fréquent, comme s'il n'était pas encore sûr de sa conquête, et sa voix ne devient pleine, éclatante et soutenue jour et nuit, que quand il voit déjà sa femelle, chargée du fruit de ses amours, s'occuper d'avance des soins maternels ; il s'empresse à les partager, il l'aide à construire le nid; jamais il ne chante avec plus de force et de continuité

que quand il la voit travaillée des douleurs de la ponte, et ennuyée d'une longue et continuelle incubation : non-seulement il pourvoit à sa subsistance pendant tout ce temps, mais il cherche à le rendre plus court, en multipliant ses caresses, en redoublant ses accents amoureux; et ce qui prouve que le chant dépend en effet et en entier des amours, c'est qu'il cesse avec elles. Dès que la femelle couve, elle ne chante plus, et vers la fin de juin, le mâle se tait aussi, ou ne se fait entendre que par quelques sons rauques, semblables au coassement d'un reptile, et si différents des premiers, qu'on a de la peine à se persuader que ces sons viennent du rossignol, ni même d'un autre oiseau.

Ce chant qui cesse et se renouvelle tous les ans, et qui ne dure que deux ou trois mois; cette voix, dont les beaux sons n'éclatent que dans la saison de l'amour, qui s'altère ensuite et s'éteint comme la flamme de ce feu satisfait, indique un rapport physique entre les organes de la génération et ceux de la voix ; rapport qui paraît avoir une correspondance plus précise et des effets encore plus étendus dans l'oiseau. On sait que, dans l'homme, la voix ne devient pleine qu'après la puberté; que, dans les quadrupèdes, elle se renforce et devient effrayante dans le temps du rut : la réplétion des vaisseaux spermatiques, la surabondance de la nourriture organique, excitent une grande irritation dans les parties de la génération ; celles de la gorge et de la voix paraissent se ressentir plus ou moins de cette chaleur irritante; la croissance de la barbe, la force de la voix, l'extension de la partie génitale dans le mâle, l'accroissement des mamelles, le développement des corps glanduleux dans la femelle, qui tous arrivent en même temps, indiquent assez la correspondance des parties de la génération avec celles de la gorge et de la voix. Dans les oiseaux, les changements sont encore plus grands : non-seulement ces parties sont irritées, altérées ou changées par ces mêmes causes, mais elles paraissent même se détruire en entier pour se renouveler ; les testicules, qui, dans l'homme et dans la plupart des quadrupèdes, sont à peu près les mêmes en tout temps, se flétrissent dans les oiseaux, et se trouvent, pour ainsi dire, réduits à rien après la saison des amours, au retour de laquelle ils renaissent, prennent une vie végétative, et grossissent au delà de ce que semble permettre la proportion du corps. Le chant, qui cesse et renaît dans les mêmes temps, nous indique des altérations relatives dans le gosier de l'oiseau; et il serait bon d'observer s'il ne se fait pas alors dans les organes de sa voix quelque production nouvelle, quelque extension considérable, qui ne dure qu'autant que le gonflement des parties de la génération.

Au reste, l'homme paraît encore avoir influé sur ce sentiment d'amour, le plus profond de la nature; il semble au moins qu'il en ait étendu la durée et multiplié les effets dans les animaux quadrupèdes et dans les oiseaux qu'il retient en domesticité. Les oiseaux de basse-cour et les quadrupèdes domestiques ne sont pas bornés, comme ceux qui sont libres, à une seule saison, à un seul temps de rut ; le coq, le pigeon, le canard, peuvent, comme le cheval, le belier et le chien, s'unir et produire presque en toute saison, au lieu que les quadrupèdes et les oiseaux sauvages, qui n'ont reçu que la seule influence de la nature, sont bornés à une ou deux saisons, et ne cherchent à s'unir que dans ces seuls temps de l'année.

Nous venons d'exposer quelques-unes des principales qualités dont la nature a doué les oiseaux ; nous avons tâché de reconnaître les influences de l'homme sur leurs facultés; nous avons vu qu'ils l'emportent sur lui et sur tous les animaux quadrupèdes par l'étendue et la vivacité du sens de la vue, par la précision, la sensibilité de celui de l'oreille, par la facilité et la force de la voix, et nous verrons bientôt qu'ils l'emportent encore de beaucoup par les puissances de la génération, et par l'aptitude au mouvement, qui paraît leur être plus naturel que le repos ; il y en a, comme les oiseaux de paradis, les mouettes, les martins-pêcheurs, etc., qui semblent être

toujours en mouvement, et ne se reposer que par instants; plusieurs se joignent, se choquent, semblent s'unir dans l'air; tous saisissent leur proie en volant sans se détourner, sans s'arreter; au lieu que le quadrupède est forcé de prendre des points d'appui, des moments de repos pour se joindre, et que l'instant où il atteint sa proie est la fin de sa course. L'oiseau peut donc faire dans l'état de mouvement plusieurs choses qui, dans le quadrupède, exigent l'état de repos; il peut aussi faire beaucoup plus en moins de temps, parce qu'il se meut avec plus de vitesse, plus de continuité, plus de durée. Toutes ces causes réunies influent sur les habitudes naturelles de l'oiseau, et rendent encore son instinct différent de celui du quadrupède.

Pour donner quelque idée de la durée et de la continuité du mouvement des oiseaux, et aussi de la proportion du temps et des espaces qu'ils ont coutume de parcourir dans leurs voyages, nous comparerons leur vitesse avec celle des quadrupèdes dans leurs plus grandes courses naturelles ou forcées. Le cerf, le renne et l'élan peuvent faire quarante lieues en un jour : le renne, attelé à un traîneau, en fait trente, et peut soutenir ce même mouvement plusieurs jours de suite : le chameau peut faire trois cents lieues en huit jours : le cheval élevé pour la course, et choisi parmi les plus légers et les plus vigoureux, pourra faire une lieue en six ou sept minutes, mais bientôt sa vitesse se ralentit, et il serait incapable de fournir une carrière un peu longue qu'il aurait entamée avec cette rapidité. Nous avons cité l'exemple de la course d'un Anglais, qui fit en onze heures trente-deux minutes soixante et douze lieues en changeant vingt et une fois de cheval. Ainsi les meilleurs chevaux ne peuvent pas faire quatre lieues dans une heure, ni plus de trente lieues dans un jour. Or, la vitesse des oiseaux est bien plus grande; car, en moins de trois minutes, on perd de vue un gros oiseau, un milan qui s'éloigne, un aigle qui s'élève et qui présente une étendue dont le diamètre est de plus de quatre pieds : d'où l'on doit inférer que l'oiseau parcourt plus de sept cent cinquante toises par minute, et qu'il peut se transporter à vingt lieues dans une heure : il pourra donc aisément parcourir deux cents lieues tous les jours en dix heures de vol, ce qui suppose plusieurs intervalles dans le jour, et la nuit entière de repos. Nos hirondelles et nos autres oiseaux voyageurs peuvent donc se rendre de notre climat sous la ligne en moins de sept ou huit jours. M. Adanson a vu et tenu, à la côte du Sénégal, des hirondelles arrivées le 9 octobre, c'est-à-dire huit ou neuf jours après leur départ d'Europe. Pietro della Valle dit qu'en Perse le pigeon messager fait en un jour plus de chemin qu'un homme de pied ne peut en faire en six. On connaît l'histoire du faucon de Henri II, qui, s'étant emporté après une canepetière à Fontainebleau, fut pris le lendemain à Malte, et reconnu à l'anneau qu'il portait; celle du faucon des Canaries, envoyé au duc de Lerme, qui revint d'Andalousie à l'île de Ténériffe en seize heures, ce qui fait un trajet de deux cent cinquante lieues. Hans Sloane assure qu'à la Barbade les mouettes vont se promener en troupes à plus de deux cents milles de distance, et qu'elles reviennent le même jour. Une promenade de plus de cent trente lieues indique assez la possibilité d'un voyage de deux cents; et je crois qu'on peut conclure de la combinaison de tous ces faits, qu'un oiseau de haut vol peut parcourir chaque jour quatre ou cinq fois plus de chemin que le quadrupède le plus agile.

Tout contribue à cette facilité de mouvement dans l'oiseau : d'abord les plumes dont la substance est très-légère, la surface très-grande, et dont les tuyaux sont creux; ensuite l'arrangement de ces mêmes plumes, la forme des ailes convexe en dessus et concave en dessous, leur fermeté, leur grande étendue et la force des muscles qui les font mouvoir; enfin la légèreté même du corps, dont les parties les plus massives, telles que les os, sont beaucoup plus légères que celles des quadrupèdes : car les cavités dans les os des oiseaux sont proportionnellement beaucoup plus grandes que dans les quadrupèdes, et les os plats qui n'ont point de cavités sont plus

minces et ont moins de poids. « Le squelette de l'onocrotale, disent les anatomistes « de l'Académie, est extrêmement léger : il ne pèse que vingt-trois onces, quoiqu'il « soit très-grand. » Cette légèreté des os diminue considérablement le poids du corps de l'oiseau, et l'on reconnaîtra, en pesant à la balance hydrostatique le squelette d'un quadrupède et celui d'un oiseau, que le premier est spécifiquement bien plus pesant que l'autre.

Un second effet très-remarquable, et que l'on doit rapporter à la nature des os, est la durée de la vie des oiseaux, qui en général est plus longue et ne suit pas les mêmes règles, les mêmes proportions que dans les animaux quadrupèdes. Nous avons vu que dans l'homme et dans ces animaux, la durée de la vie est toujours proportionnelle au temps employé à l'accroissement du corps, et en même temps nous avons observé qu'en général ils ne sont en état d'engendrer que lorsqu'ils ont pris la plus grande partie de leur accroissement. Dans les oiseaux, l'accroissement est plus prompt, et la reproduction plus précoce : un jeune oiseau peut se servir de ses pieds en sortant de la coque, et de ses ailes peu de temps après; il peut marcher en naissant, et voler un mois ou cinq semaines après sa naissance : un coq est en état d'engendrer à l'âge de quatre mois, et ne prend son entier accroissement qu'en un an ; les oiseaux plus petits le prennent en quatre ou cinq mois; ils croissent donc plus vite et produisent bien plus tôt que les animaux quadrupèdes, et néanmoins ils vivent bien plus longtemps proportionnellement ; car la durée totale de la vie étant dans l'homme et dans les quadrupèdes, six ou sept fois plus grande que celle de leur entier accroissement, il s'ensuivrait que le coq ou le perroquet, qui ne sont qu'un an à croître, ne devraient vivre que six ou sept ans, au lieu que j'ai vu un grand nombre d'exemples bien différents; des linottes prisonnières et néanmoins âgées de quatorze et quinze ans, des coqs de vingt ans et des perroquets âgés de plus de trente. Je suis même porté à croire que leur vie pourrait s'étendre bien au delà des termes que je viens d'indiquer, et je suis persuadé qu'on ne peut attribuer cette longue durée de la vie dans des êtres aussi délicats, et que les moindres maladies font périr, qu'à la texture de leurs os, dont la substance moins solide, plus légère que celle des os des quadrupèdes, reste plus longtemps poreuse ; en sorte que l'os ne se durcit, ne se remplit, ne s'obstrue pas aussi vite à beaucoup près que dans les quadrupèdes. Cet endurcissement de la substance des os est, comme nous l'avons dit, la cause générale de la mort naturelle ; le terme en est d'autant plus éloigné que les os sont moins solides : c'est par cette raison qu'il y a plus de femmes que d'hommes qui arrivent à une vieillesse extrême ; c'est par cette même raison qui les oiseaux vivent plus longtemps que les quadrupèdes, et les poissons plus longtemps que les oiseaux, parce que les os des poissons sont d'une substance encore plus légère, et qui conserve sa ductilité plus longtemps que celle des os des oiseaux.

Si nous voulons maintenant comparer un peu plus en détail les oiseaux avec les animaux quadrupèdes, nous y trouverons plusieurs rapports particuliers, qui nous rappelleront l'uniformité du plan général de la nature. Il y a dans les oiseaux, comme dans les quadrupèdes, des espèces carnassières, et d'autres auxquelles les fruits, les grains, les plantes suffisent pour se nourrir. La même cause physique qui produit dans l'homme et dans les animaux la nécessité de vivre de chair et d'aliments très-substantiels, se retrouve dans les oiseaux. Ceux qui sont carnassiers n'ont qu'un estomac et des intestins moins étendus que ceux qui se nourrissent de grains ou de fruits : le jabot dans ceux-ci, et qui manque ordinairement aux premiers, correspond à la panse des animaux ruminants; ils peuvent vivre d'aliments légers et maigres, parce qu'ils peuvent en prendre un grand volume en remplissant leur jabot, et compenser ainsi la qualité par la quantité : ils ont deux cœcum et un gésier qui est un estomac très-musculeux, très-ferme, qui leur sert à triturer les parties dures des

grains qu'ils avalent; au lieu que les oiseaux de proie ont les intestins bien moins étendus, et n'ont ordinairement ni gésier, ni jabot, ni double cæcum.

Le naturel et les mœurs dépendent beaucoup des appétits. En comparant donc à cet égard les oiseaux aux quadrupèdes, il me paraît que l'aigle, noble et généreux, est le lion; que le vautour, cruel, insatiable, est le tigre; le milan, la buse, le corbeau, qui ne cherchent que les vidanges et les chairs corrompues, sont les hyènes, les loups et les chacals; les faucons, les éperviers, les autours et les autres oiseaux chasseurs, sont les chiens, les renards, les onces et les lynx; les chouettes, qui ne voient et ne chassent que la nuit, seront les chats; les hérons, les cormorans, qui vivent de poissons, seront les castors et les loutres; les pics seront les fourmiliers, puisqu'ils se nourrissent de même en tirant également la langue pour la charger de fourmis; les paons, les coqs, les dindons, tous les oiseaux à jabot, représentent les bœufs, les brebis, les chèvres et les autres animaux ruminants. De manière qu'en établissant une échelle des appétits, et présentant le tableau des différentes façons de vivre, on retrouvera dans les oiseaux les mêmes rapports et les mêmes différences que nous avons observés dans les quadrupèdes; et même les nuances en seront peut-être plus variées : par exemple, les oiseaux paraissent avoir un fonds particulier de subsistance; la nature leur a livré pour nourriture tous les insectes que les quadrupèdes dédaignent; la chair, le poisson, les amphibies, les reptiles, les insectes, les fruits, les grains, les semences, les racines, les herbes, tout ce qui vit ou végète devient leur pâture; et nous verrons qu'ils sont assez indifférents sur le choix, et que souvent ils suppléent à l'une des nourritures par une autre. Le sens du goût dans la plupart des oiseaux est presque nul, ou du moins fort inférieur à celui des quadrupèdes : ceux-ci, dont le palais et la langue sont à la vérité moins délicats que dans l'homme, ont cependant ces organes plus sensibles et moins durs que les oiseaux dont la langue est presque cartilagineuse; car, de tous les oiseaux, il n'y a guère que ceux qui se nourrissent de chair dont la langue soit molle et assez semblable, pour la substance, à celle des quadrupèdes. Ces oiseaux auront donc le sens du goût meilleur que les autres, d'autant qu'ils paraissent aussi avoir plus d'odorat, et que la finesse de l'odorat supplée à la grossièreté du goût : mais, comme l'odorat est plus faible et le tact du goût plus obtus dans tous les oiseaux que dans les quadrupèdes, ils ne peuvent guère juger des saveurs; aussi voit-on que la plupart ne font qu'avaler, sans jamais savourer; la mastication, qui fait une grande partie de la jouissance de ce sens, leur manque : ils sont, par toutes ces raisons, si peu délicats sur les aliments, que quelquefois ils s'empoisonnent en voulant se nourrir.

C'est donc sans connaissance et sans réflexion que quelques naturalistes ont divisé les genres des oiseaux par leur manière de vivre : cette idée eût été plus applicable aux quadrupèdes, parce que leur goût étant plus vif et plus sensible, leurs appétits sont plus décidés, quoique l'on puisse dire avec raison, des quadrupèdes comme des oiseaux, que la plupart de ceux qui se nourrissent de plantes ou d'autres aliments maigres pourraient aussi manger de la chair. Nous voyons les poules, les dindons et les autres oiseaux qu'on appelle *granivores*, rechercher les vers, les insectes, les parcelles de viande, encore plus soigneusement qu'ils ne cherchent les graines; on nourrit avec de la chair hachée le rossignol qui ne vit que d'insectes; les chouettes qui sont naturellement carnassières, mais qui ne peuvent attraper la nuit que des chauves-souris, se rabattent sur les papillons-phalènes, qui volent aussi dans l'obscurité. Le bec crochu n'est pas, comme le disent les gens amoureux des causes finales, un indice, un signe certain d'un appétit décidé pour la chair, ni un instrument fait exprès pour la déchirer, puisque les perroquets et plusieurs autres oiseaux dont le bec est crochu, semblent préférer les fruits et les graines à la chair. Ceux qui sont les plus voraces, les plus carnassiers, mangent du poisson, des crapauds, des reptiles,

lorsque la chair leur manque. Presque tous les oiseaux qui paraissent ne vivre que de graines ont néanmoins été nourris dans le premier âge par leurs pères et mères avec des insectes. Ainsi rien n'est plus gratuit et moins fondé que cette division des oiseaux, tirée de leur manière de vivre, ou de la différence de leur nourriture : jamais on ne déterminera la nature d'un être par un seul caractère ou par une seule habitude naturelle; il faut au moins en réunir plusieurs, car plus les caractères seront nombreux, et moins la méthode aura d'imperfection : mais, comme nous l'avons tant dit et répété, rien ne peut la rendre complète que l'histoire et la description de chaque espèce en particulier.

Comme la mastication manque aux oiseaux, que le bec ne représente qu'à certains égards la mâchoire des quadrupèdes, que même il ne peut suppléer que très-imparfaitement à l'office des dents, qu'ils sont forcés d'avaler les graines entières ou à demi concassées, et qu'ils ne peuvent les broyer avec le bec, ils n'auraient pu les digérer, ni par conséquent se nourrir, si leur estomac eût été conformé comme celui des animaux qui ont des dents. Les oiseaux granivores ont des gésiers, c'est-à-dire des estomacs d'une substance assez ferme et assez solide pour broyer les aliments, à l'aide de quelques petits cailloux qu'ils avalent : c'est comme s'ils portaient et plaçaient à chaque fois des dents dans leur estomac où l'action du broiement et de la trituration par le frottement est bien plus grande que dans les quadrupèdes et même dans les animaux carnassiers qui n'ont point de gésier, mais un estomac souple et assez semblable à celui des autres animaux. On a observé que ce seul frottement dans le gésier avait rayé profondément et usé presque aux trois quarts plusieurs pièces de monnaie qu'on avait fait avaler à une autruche.

De la même manière que la nature a donné aux quadrupèdes qui fréquentent les eaux, ou qui habitent les pays froids, une double fourrure et des poils plus serrés, plus épais, de même tous les oiseaux aquatiques et ceux des terres du Nord sont pourvus d'une grande quantité de plumes et d'un duvet très-fin; en sorte qu'on peut juger, par cet indice, de leur pays natal et de l'élément auquel ils donnent la préférence. Dans tous les climats, les oiseaux d'eau sont à peu près également garnis de plumes, et ils ont près de la queue de grosses glandes, des espèces de réservoirs d'une matière huileuse, dont ils se servent pour lustrer et vernir leurs plumes; ce qui, joint à leur épaisseur, les rend impénétrables à l'eau, qui ne peut que glisser sur leur surface. Les oiseaux de terre manquent de ces glandes, ou les ont beaucoup plus petites.

Les oiseaux presque nus, tels que l'autruche, le casoar, le dronte, ne se trouvent que dans les pays chauds; tous ceux des pays froids sont bien fourrés et bien couverts. Les oiseaux de haut vol ont besoin de toutes leurs plumes pour résister au froid de la moyenne région de l'air. Lorsqu'on veut empêcher un aigle de s'élever trop haut, et de se perdre à nos yeux, il ne faut que lui dégarnir le ventre; il devient dès lors trop sensible au froid pour s'élever à cette grande hauteur.

Tous les oiseaux en général sont sujets à la mue comme les quadrupèdes; la plus grande partie de leurs plumes tombent et se renouvellent tous les ans, et même les effets de ce changement sont bien plus sensibles que dans les quadrupèdes. La plupart des oiseaux sont souffrants et malades dans la mue; quelques uns en meurent; aucun ne produit dans ce temps; la poule la mieux nourrie cesse alors de pondre : la nourriture organique, qui auparavant était employée à la reproduction, se trouve consommée, absorbée et au delà par la nutrition de ces plumes nouvelles, et cette même nourriture organique ne redevient surabondante que quand elles ont pris leur entière croissance. Communément c'est vers la fin de l'été et en automne que les oiseaux muent; les plumes renaissent en même temps : la nourriture abondante qu'ils trouvent dans cette saison est en grande partie consommée par la croissance de ces

plumes nouvelles, et ce n'est que quand elles ont pris leur entier accroissement, c'est-à-dire à l'arrivée du printemps, que la surabondance de la nourriture, aidée de la douceur de la saison, les porte à l'amour : alors toutes les plantes renaissent, les insectes engourdis se réveillent ou sortent de leur nymphe, la terre semble fourmiller de vie ; cette chère nouvelle, qui ne paraît préparée que pour eux, leur donne une nouvelle vigueur, un surcroît de vie, qui se répand par l'amour, et se réalise par la reproduction.

On croirait qu'il est aussi essentiel à l'oiseau de voler qu'au poisson de nager, et au quadrupède de marcher; cependant il y a, dans tous ces genres, des exceptions à ce fait général : et de même que dans les quadrupèdes il y en a, comme les roussettes, les rougettes et les chauves souris, qui volent et ne marchent pas; d'autres qui, comme les phoques, les morses et les lamantins, ne peuvent que nager, ou qui, comme les castors et les loutres, marchent plus difficilement qu'ils ne nagent; d'autres enfin qui, comme les paresseux, peuvent à peine se traîner : de même dans les oiseaux, on trouve l'autruche, le casoar, le dronte, le thouyou *, etc., qui ne peuvent voler, et sont réduits à marcher; d'autres, comme les pingoins, les perroquets de mer, etc, qui volent et nagent, mais ne peuvent marcher; d'autres qui, comme les oiseaux de paradis, ne marchent ni ne nagent, et ne peuvent prendre de mouvement qu'en volant : seulement, il paraît que l'élément de l'eau appartient plus aux oiseaux qu'aux quadrupèdes; car, à l'exception d'un petit nombre d'espèces, tous les animaux terrestres fuient l'eau, et ne nagent que quand ils y sont forcés par la crainte ou par le besoin de nourriture; au lieu que dans les oiseaux, il y a une grande tribu d'espèces qui ne se plaisent que sur l'eau, et semblent n'aller à terre que par nécessité et pour des besoins particuliers, comme celui de déposer leurs œufs hors de l'atteinte des eaux, etc.; et ce qui démontre que l'élément de l'eau appartient plus aux oiseaux qu'aux animaux terrestres, c'est qu'il n'y a que trois ou quatre quadrupèdes qui aient des membranes entre les doigts des pieds; au lieu qu'on peut compter plus de trois cents oiseaux pourvus de ces membranes qui leur donnent la facilité de nager. D'ailleurs, la légèreté de leurs plumes et de leurs os, la forme même de leur corps, contribuent prodigieusement à cette plus grande facilité. L'homme est peut-être de tous les êtres celui qui fait le plus d'efforts en nageant, parce que la forme de son corps est absolument opposée à cette espèce de mouvement. Dans les quadrupèdes, ceux qui ont plusieurs estomacs ou de gros et longs intestins nagent, comme plus légers, plus aisément que les autres, parce que ces grandes cavités intérieures rendent leur corps spécifiquement moins pesant. Les oiseaux dont les pieds sont des espèces de rames, dont la forme du corps est oblongue, arrondie comme celle d'un navire, et dont le volume est si léger, qu'il n'enfonce qu'autant qu'il faut pour se soutenir, sont, par toutes ces causes, presque aussi propres à nager qu'à voler; et même cette faculté de nager se développe la première, car on voit les petits canards s'exercer sur les eaux, longtemps avant que de prendre leur essor dans les airs.

Dans les quadrupèdes, surtout dans ceux qui ne peuvent rien saisir avec leurs doigts, qui n'ont que des cornes aux pieds ou des ongles durs, le sens du toucher paraît être réuni avec celui du goût dans la gueule. Comme c'est la seule partie qui soit divisée, et par laquelle ils puissent saisir les corps et en connaître la forme, en appliquant à la surface la langue, le palais et les dents, cette partie est le principal siége de leur toucher, ainsi que de leur goût. Dans les oiseaux, le toucher de cette partie est donc au moins aussi imparfait que dans les quadrupèdes, parce que leur langue et leur palais sont moins sensibles : mais il paraît qu'ils l'emportent sur ceux-ci par le toucher des doigts, et que le principal siége de ce sens y réside; car,

* Le thouyou de Buffon est l'autruche d'Amérique de Cuvier.

en général, ils se servent de leurs doigts beaucoup plus que les quadrupèdes, soit pour saisir, soit pour palper les corps. Néanmoins l'intérieur des doigts étant dans les oiseaux toujours revêtu d'une peau dure et calleuse, le tact ne peut en être délicat, et les sensations qu'il produit doivent être assez peu distinctes.

Voici donc l'ordre des sens, tel que la nature paraît l'avoir établi pour les différents êtres que nous considérons. Dans l'homme, le toucher est le premier, c'est-à-dire le plus parfait ; le goût le second, la vue le troisième, l'ouï le quatrième, et l'odorat le dernier des sens. Dans le quadrupède, l'odorat est le premier, le goût le second, ou plutôt ces deux sens n'en font qu'un ; la vue le troisième, l'ouïe le quatrième, et le toucher le dernier. Dans l'oiseau, la vue est le premier, l'ouïe est le second, le toucher le troisième, le goût et l'odorat les derniers. Les sensations dominantes, dans chacun de ces êtres, suivront le même ordre ; l'homme sera plus ému par les impressions du toucher, le quadrupède par celles de l'odorat, et l'oiseau par celles de la vue. La plus grande partie de leurs jugements, de leurs déterminations, dépendront de ces sensations dominantes ; celles des autres sens, étant moins fortes et moins nombreuses, seront subordonnées aux premières, et n'influeront qu'en second sur la nature de l'être. L'homme sera aussi réfléchi que le sens du toucher paraît grave et profond : le quadrupède aura des appétits plus véhéments que ceux de l'homme, et l'oiseau des sensations plus légères et aussi étendues que l'est le sens de la vue.

Mais il y a un sixième sens qui, quoique intermittent, semble, lorsqu'il agit, commander à tous les autres, et produire alors les sensations dominantes, les mouvements les plus violents, et les affections les plus intimes : c'est le sens de l'amour. Rien n'égale la force de ses impressions dans les animaux quadrupèdes, rien n'est plus pressant que leurs besoins, rien de plus fougueux que leurs désirs ; ils se recherchent avec l'empressement le plus vif, et s'unissent avec une espèce de fureur. Dans les oiseaux, il y a plus de tendresse, plus d'attachement, plus de morale en amour, quoique le fonds physique en soit peut-être encore plus grand que dans les quadrupèdes : à peine peut-on citer, dans ceux ci, quelques exemples de chasteté conjugale, et encore moins du soin des pères pour leur progéniture ; au lieu que, dans les oiseaux, ce sont les exemples contraires qui sont rares, puisqu'à l'exception de ceux de nos basses-cours et de quelques autres espèces, tous paraissent s'unir par un pacte constant, et qui dure au moins aussi longtemps que l'éducation de leurs petits.

C'est qu'indépendamment du besoin de s'unir, tout mariage suppose une nécessité d'arrangement pour soi-même et pour ce qui doit en résulter : les oiseaux qui sont forcés, pour déposer leurs œufs, de construire un nid que la femelle commence par nécessité, et auquel le mâle amoureux travaille par complaisance, s'occupant ensemble de cet ouvrage, prennent de l'attachement l'un pour l'autre : les soins multipliés, les secours mutuels, les inquiétudes communes, fortifient ce sentiment, qui augmente encore et qui devient durable par une seconde nécessité : c'est de ne pas laisser refroidir les œufs, ni perdre le fruit de leurs amours, pour lequel ils ont déjà pris tant de soins ; la femelle ne pouvant les quitter, le mâle va chercher et lui apporte sa subsistance ; quelquefois même il la remplace, ou se réunit avec elle, pour augmenter la chaleur du nid et partager les ennuis de sa situation. L'attachement qui vient de succéder à l'amour subsiste dans toute sa force pendant le temps de l'incubation, et il paraît s'accroître encore et s'épanouir davantage à la naissance des petits : c'est une autre jouissance, mais en même temps ce sont de nouveaux liens ; leur éducation est un nouvel ouvrage auquel le père et la mère doivent travailler de concert. Les oiseaux nous représentent donc tout ce qui se passe dans un ménage honnête, de l'amour suivi d'un attachement sans partage, et qui ne se répand ensuite que sur la famille. Tout cela tient, comme l'on voit, à la nécessité de s'occuper ensemble de soins indispensables et de travaux communs : et ne voit-on pas aussi que cette

nécessité de travail ne se trouvant chez nous que dans la seconde classe, les hommes de la première pouvant s'en dispenser, l'indifférence et l'infidélité n'ont pu manquer de gagner les conditions élevées?

Dans les animaux quadrupèdes, il n'y a que de l'amour physique et point d'attachement, c'est-à-dire nul sentiment durable entre le mâle et la femelle, parce que leur union ne suppose aucun arrangement précédent, et n'exige ni travaux communs ni soins subséquents; dès lors point de mariage. Le mâle, dès qu'il a joui, se sépare de la femelle, soit pour passer à d'autres, soit pour se refaire; il n'est ni mari, ni père de famille, car il méconnaît et sa femme et ses enfants : elle-même s'étant livrée à plusieurs, n'attend de soins ni de secours d'aucun; elle reste seule chargée du poids de sa progéniture et des peines de l'éducation; elle n'a d'attachement que pour ses petits, et ce sentiment dure souvent plus longtemps que dans l'oiseau. Comme il paraît dépendre du besoin que les petits ont de leur mère, qu'elle les nourrit de sa propre substance, et que ses secours sont plus longtemps nécessaires dans la plupart des quadrupèdes, qui croissent plus lentement que les oiseaux, l'attachement dure aussi plus longtemps; il y a même plusieurs espèces d'animaux quadrupèdes où ce sentiment n'est pas détruit par de nouvelles amours, et où l'on voit la mère conduire également et soigner ses petits de deux ou trois portées. Il y a aussi quelques espèces de quadrupèdes dans lesquelles la société du mâle et de la femelle dure et subsiste pendant le temps de l'éducation des petits : on le voit dans les loups et les renards; le chevreuil surtout peut être regardé comme le modèle de la fidélité conjugale. Il y a, au contraire, quelques espèces d'oiseaux dont la *pariade* ne dure pas plus longtemps que les besoins de l'amour; mais ces exceptions n'empêchent pas qu'en général la nature n'ait donné plus de constance en amour aux oiseaux qu'aux quadrupèdes.

Et ce qui prouve encore que ce mariage et ce moral d'amour n'est produit dans les oiseaux que par la nécessité d'un travail commun, c'est que ceux qui ne font point de nid ne se marient point, et se mêlent indifféremment : on le voit par l'exemple familier de nos oiseaux de basse-cour; le mâle paraît seulement avoir quelques attentions de plus pour ses femelles que n'en ont les quadrupèdes, parce qu'ici la saison des amours n'est pas limitée, qu'il peut se servir plus longtemps de la même femelle, que le temps des pontes est plus long, qu'elles sont plus fréquentes; qu'enfin, comme on enlève les œufs, les temps d'incubation sont moins pressés, et que les femelles ne demandent à couver que quand leurs puissances pour la génération se trouvent amorties et presque épuisées. Ajoutez à toutes ces causes le peu de besoin que ces oiseaux domestiques ont de construire un nid pour se mettre en sûreté et se soustraire aux yeux, l'abondance dans laquelle ils vivent, la facilité de recevoir leur nourriture ou de la trouver toujours au même lieu, toutes les autres commodités que l'homme leur fournit, qui dispensent ces oiseaux des travaux, des soins et des inquiétudes que les autres ressentent et partagent en commun, et vous retrouverez chez eux les premiers effets du luxe et les maux de l'opulence : *libertinage* et *paresse*.

Au reste, dans ces oiseaux dont nous avons gâté les mœurs en les servant, comme dans ceux qui les ont conservées parce qu'ils sont forcés de travailler ensemble et de se servir eux-mêmes, le fonds de l'amour physique (c'est-à-dire l'étoffe, la substance qui produit cette sensation et en réalise les effets) est bien plus grand que dans les animaux quadrupèdes. Un coq suffit aisément à douze ou quinze poules, et féconde par un seul acte tous les œufs que chacune peut produire en vingt jours; il pourrait donc absolument parlant devenir chaque jour père de trois cents enfants. Une bonne poule peut produire cent œufs dans une seule saison depuis le printemps jusqu'en automne. Quelle différence de cette grande multiplication au petit produit de nos quadrupèdes les plus féconds! Il semble que toute la nourriture qu'on fournit abondamment à ces oiseaux, se convertissant en liqueur séminale, ne serve qu'à leurs

plaisirs, et tourne tout entière au profit de la propagation ; ce sont des espèces de machines que nous montons, que nous arrangeons nous-mêmes pour la multiplication ; nous en augmentons prodigieusement le nombre en les tenant ensemble, en les nourrissant largement et en les dispensant de tout travail, de tous soins, de toute inquiétude pour les besoins de la vie : car le coq et la poule sauvages ne produisent dans l'état naturel qu'autant que nos perdrix et nos cailles ; et quoique de tous les oiseaux les gallinacés soient les plus féconds, leur produit se réduit à dix-huit ou vingt œufs, et leurs amours à une seule saison, lorsqu'ils sont dans l'état de nature. A la vérité, il pourrait y avoir deux saisons et deux pontes dans des climats plus heureux, comme l'on voit dans celui-ci plusieurs espèces d'oiseaux pondre deux et même trois fois dans un été ; mais aussi le nombre des œufs est moins grand dans toutes ces espèces, et le temps de l'incubation est plus court dans quelques-unes. Ainsi, quoique les oiseaux soient en *puissance* bien plus prolifiques que les quadrupèdes, ils ne le sont pas beaucoup plus par *l'effet*. Les pigeons, les tourterelles, etc., ne pondent que deux œufs ; les grands oiseaux de proie n'en pondent que trois ou quatre ; la plupart des autres oiseaux cinq ou six ; et il n'y a que les poules et les autres gallinacés, tels que le paon, le dindon, le faisan, les perdrix et les cailles, qui produisent en grand nombre.

La disette, les soins, les inquiétudes, le travail forcé, diminuent dans tous les êtres les puissances et les effets de la génération. Nous l'avons vu dans les animaux quadrupèdes, et on le voit encore plus évidemment dans les oiseaux ; ils produisent d'autant plus qu'ils sont mieux nourris, plus choyés, mieux servis : et si nous ne considérons que ceux qui sont livrés à eux-mêmes, et exposés à tous les inconvénients qui accompagnent l'entière indépendance, nous trouverons qu'étant continuellement travaillés de besoins, d'inquiétudes et de crainte, ils n'usent pas, à beaucoup près, autant qu'il se pourraît, de toutes leurs puissances pour la génération ; ils semblent même en ménager les effets et les proportionner aux circonstances de leur situation. Un oiseau, après avoir construit son nid et fait sa ponte que je suppose de cinq œufs, cesse de pondre, et ne s'occupe que de leur conservation ; tout le reste de la saison sera employé à l'incubation et à l'éducation des petits, et il n'y aura point d'autre ponte ; mais si par hasard on brise les œufs, on renverse le nid, il en construit bientôt un autre, et pond encore trois ou quatre œufs ; et si on détruit ce second ouvrage comme le premier, l'oiseau travaillera de nouveau, et pondra encore deux ou trois œufs. Cette seconde et cette troisième ponte dépendent donc en quelque sorte de la volonté de l'oiseau. Lorsque la première réussit, et tant qu'elle subsiste, il ne se livre pas aux émotions d'amour et aux autres affections intérieures qui peuvent donner à de nouveaux œufs la vie végétative nécessaire à leur accroissement et à leur exclusion au dehors ; mais si la mort a moissonné sa famille naissante ou prête à naître, il se livre bientôt à ses affections, et démontre par un nouveau produit que ses puissances pour la génération n'étaient que suspendues et point épuisées, et qu'il ne se privait des plaisirs qui la précèdent que pour satisfaire au devoir naturel du soin de sa famille. Le devoir l'emporte donc encore ici sur la passion, et l'attachement sur l'amour. L'oiseau paraît commander à ce dernier sentiment bien plus qu'au premier, auquel du moins il obéit toujours de préférence : ce n'est que par la force qu'il se départ de l'attachement pour ses petits, et c'est volontairement qu'il renonce aux plaisirs de l'amour, quoique très en état d'en jouir.

De la même manière que, dans les oiseaux, les mœurs sont plus pures en amour, de même aussi les moyens d'y satifaire sont plus simples que dans les quadrupèdes : ils n'ont qu'une seule façon de s'accoupler, au lieu que nous avons vu, dans les quadrupèdes, des exemples de toutes les situations : seulement il y a des espèces, comme

celle de la poule, où la femelle s'abaisse en pliant les jambes; et d'autres, comme celle du moineau, où elle ne change rien à sa position ordinaire, et demeure droite sur ses pieds. Dans tous, le temps de l'accouplement est très-court, et plus court encore dans ceux qui se tiennent debout que dans ceux qui s'abaissent. La forme extérieure et la structure des parties de la génération sont fort différentes de celles des quadrupèdes ; et la grandeur, la position, le nombre, l'action et le mouvement de ces parties varient même beaucoup dans les diverses espèces d'oiseaux. Aussi paraît-il qu'il y a intromission réelle dans les uns, et qu'il ne peut y avoir dans les autres qu'une forte compression, ou même un simple attouchement. Mais nous réservons ces détails, ainsi que plusieurs autres, pour l'histoire particulière de chaque genre d'oiseau.

En rassemblant sous un seul point de vue les idées et les faits que nous venons d'exposer, nous trouverons que le sens intérieur, le *sensorium* de l'oiseau, est principalement rempli d'images produites par le sens de la vue; que ces images sont superficielles, mais très-étendues, et la plupart relatives au mouvement, aux distances, aux espaces ; que, voyant une province entière aussi aisément que nous voyons notre horizon, il porte dans son cerveau une carte géographique des lieux qu'il a vus; que la facilité qu'il a de les parcourir de nouveau est l'une des causes déterminantes de ses fréquentes promenades et de ses migrations. Nous reconnaîtrons qu'étant très-susceptible d'être ébranlé par le sens de l'ouïe, les bruits soudains doivent le remuer violemment, lui donner de la crainte et le faire fuir, tandis qu'on peut le faire approcher par des sons doux, et le leurrer par des appeaux ; que les organes de la voix étant très-forts et très-flexibles, l'oiseau ne peut manquer de s'en servir pour exprimer ses sensations, transmettre ses affections et se faire entendre de très-loin ; qu'il peut aussi se mieux exprimer que le quadrupède, puisqu'il a plus de signes, c'est-à-dire plus d'inflexions dans la voix ; que, pouvant recevoir facilement et conserver longtemps les impressions des sons, l'organe de ce sens se monte comme un instrument qu'il se plaît à faire résonner ; mais que ces sons communiqués, et qu'il répète mécaniquement, n'ont aucun rapport avec ses affections intérieures; que le sens du toucher ne lui donnant que des sensations imparfaites, il n'a que des notions peu distinctes de la forme des corps, quoiqu'il en voie très-clairement la surface; que c'est par le sens de la vue et non par celui de l'odorat qu'il est averti de loin de la présence des choses qui peuvent lui servir de nourriture; qu'il a plus de besoin que d'appétit, plus de voracité que de sensualité ou de délicatesse de goût. Nous verrons que pouvant aisément se soustraire à la main de l'homme, et se mettre même hors de la portée de sa vue, les oiseaux ont dû conserver un naturel sauvage, et trop d'indépendance pour être réduits en vraie domesticité ; qu'étant plus libres, plus éloignés que les quadrupèdes, plus indépendants de l'empire de l'homme, ils sont moins troublés dans le cours de leurs habitudes naturelles ; que c'est par cette raison qu'ils se rassemblent plus volontiers, et que la plupart ont un instinct décidé pour la société; qu'étant forcés de s'occuper en commun des soins de leur famille, et même de travailler d'avance à la construction de leur nid, ils prennent un fort attachement l'un pour l'autre, qui devient leur affection dominante, et se répand ensuite sur leurs petits ; que ce sentiment doux tempère les passions violentes, modère même celles de l'amour, et fait la chasteté, la pureté de leurs mœurs et la douceur de leur naturel ; que, quoique plus riches en fonds d'amour qu'aucun des animaux, ils dépensent à proportion beaucoup moins, ne s'excèdent jamais, et savent subordonner leurs plaisirs à leurs devoirs; qu'enfin cette classe d'êtres légers, que la nature paraît avoir produits dans sa gaieté, peut néanmoins être regardée comme un peuple sérieux, honnête, dont on a eu raison de tirer des fables morales et d'emprunter des exemples utiles.

LES OISEAUX DE PROIE.

On pourrait dire, absolument parlant, que presque tous les oiseaux vivent de proie, puisque presque tous recherchent et prennent les insectes, les vers et les autres petits animaux vivants; mais je n'entends ici par oiseaux de proie que ceux qui se nourrissent de chair et font la guerre aux autres oiseaux, et, en les comparant aux quadrupèdes carnassiers, je trouve qu'il y en a proportionnellement beaucoup moins. La tribu des lions, des tigres, des panthères, onces, léopards, guépards, jaguars, couguars, ocelots, servals, margais, chats sauvages ou domestiques; celle des chiens, des chacals, loups, renards, isatis; celle des hyènes, civettes, zibets, genettes et fossanes; les tribus plus nombreuses encore des fouines, martes, putois, mouffettes, furets, vansires, hermines, belettes, zibelines, mangoustes, surikates, gloutons, pékans, visons, sousliques, et des sarigues, marmoses, cayopollins, tarsiers, phalangers; celles des roussettes, rougettes, chauves-souris, auxquelles on peut encore ajouter toute la famille des rats, qui, trop faibles pour attaquer les autres, se dévorent eux-mêmes : tout cela forme un nombre bien plus considérable que celui des aigles, des vautours, éperviers, faucons, gerfauts, milans, buses, crecerelles, émerillons, ducs, hiboux, chouettes, pies-grièches et corbeaux, qui sont les seuls oiseaux dont l'appétit pour la chair soit bien décidé; et encore y en a-t-il plusieurs, tels que les milans, les buses et les corbeaux, qui se nourrissent plus volontiers de cadavres que d'animaux vivants; en sorte qu'il n'y a pas une quinzième partie du nombre total des oiseaux qui soient carnassiers, tandis que dans les quadrupèdes il y en a plus du tiers.

Les oiseaux de proie, étant moins puissants, moins forts et beaucoup moins nombreux que les quadrupèdes carnassiers, font aussi beaucoup moins de dégât sur la terre; mais en revanche, comme si la tyrannie ne perdait jamais ses droits, il existe une grande tribu d'oiseaux qui font une prodigieuse déprédation sur les eaux. Il n'y a guère parmi les quadrupèdes que les castors, les loutres, les phoques et les morses qui vivent de poisson; au lieu qu'on peut compter un très-grand nombre d'oiseaux qui n'ont pas d'autre subsistance. Nous séparerons ici ces tyrans de l'eau des tyrans de l'air, et nous ne parlerons pas dans cet article de ces oiseaux qui ne sont pas pêcheurs et piscivores : ils sont pour la plupart d'une forme très-différente, et d'une nature assez éloignée des oiseaux carnassiers : ceux-ci saisissent leur proie avec les serres; ils ont tous le bec court et crochu, les doigts bien séparés et dénués de membranes, les jambes fortes et ordinairement recouvertes par les plumes des cuisses, les ongles grands et crochus, tandis que les autres prennent le poisson avec le bec qu'ils ont droit et pointu, et qu'ils ont aussi les doigts réunis par des membranes, les ongles faibles et les jambes tournées en arrière.

En ne comptant pour oiseaux de proie que ceux que nous venons d'indiquer, et séparant encore pour un instant les oiseaux de nuit des oiseaux de jour, nous les présenterons dans l'ordre qui nous a paru le plus naturel : nous commencerons par les aigles, les vautours, les milans, les buses; nous continuerons par les éperviers, les gerfauts, les faucons; et nous finirons par les émerillons et les pies-grièches. Plusieurs de ces articles contiennent un assez grand nombre d'espèces et de races constantes, produites par l'influence du climat; et nous joindrons à chacun les oiseaux étrangers qui ont rapport à ceux de notre climat. Par cette méthode, nous donnerons non-seulement tous les oiseaux du pays, mais encore tous les oiseaux étrangers dont parlent les auteurs, et toutes les espèces nouvelles que nos correspondances nous ont procurées, et qui ne laissent pas d'être en assez grand nombre.

Tous les oiseaux de proie sont remarquables par une singularité dont il est difficile de donner la raison : c'est que les mâles sont d'environ un tiers moins grands et moins forts que les femelles, tandis que dans les quadrupèdes et dans les autres oiseaux, ce sont, comme l'on sait, les mâles qui ont le plus de grandeur et de force. A la vérité, dans les insectes et même dans les poissons, les femelles sont un peu plus grosses que les mâles, et l'on en voit clairement la raison : c'est la prodigieuse quantité d'œufs qu'elles contiennent qui renfle leur corps ; ce sont les organes destinés à cette immense production qui en augmentent le volume apparent : mais cela ne peut en aucune façon s'appliquer aux oiseaux, d'autant qu'il paraît par le fait que c'est tout le contraire ; car, dans ceux qui produisent des œufs en grand nombre, les femelles ne sont pas plus grandes que les mâles ; les poules, les canes, les dindes, les poules-faisanes, les perdrix, les cailles femelles, qui produisent dix-huit ou vingt œufs, sont plus petites que leur mâle ; tandis que les femelles des aigles, des vautours, des éperviers, des milans et des buses, qui n'en produisent que trois ou quatre, sont d'un tiers plus grosses que les mâles : c'est par cette raison qu'on appelle *tiercelet* le mâle de toutes les espèces d'oiseaux de proie. Ce mot est un nom générique et non pas spécifique, comme quelques auteurs l'ont écrit ; et ce nom générique indique seulement que le mâle ou tiercelet est d'un tiers environ plus petit que la femelle.

Ces oiseaux ont tous pour habitude naturelle et commune le goût de la chasse et l'appétit de la proie, le vol très-élevé, l'aile et la jambe fortes, la vue très-perçante, la tête grosse, la langue charnue, l'estomac simple et membraneux, les intestins moins amples et plus courts que les autres oiseaux. Ils habitent de préférence les lieux solitaires, les montagnes désertes, et font communément leur nid dans les trous des rochers ou sur les plus hauts arbres : l'on en trouve plusieurs espèces dans les deux continents, quelques-uns même ne paraissent pas avoir de climat fixe et bien déterminé. Enfin ils ont encore pour caractères généraux et communs le bec crochu, les quatre doigts à chaque pied, tous quatre bien séparé. Mais on distinguera toujours un aigle d'un vautour par un caractère évident : l'aigle a la tête couverte de plumes, au lieu que le vautour l'a nue et garnie d'un simple duvet ; et on les distinguera tous deux des éperviers, buses, milans et faucons par un autre caractère qui n'est pas difficile à saisir : c'est que le bec de ces derniers oiseaux commence à se courber dès son insertion, tandis que le bec des aigles et des vautours commence par une partie droite, et ne prend de la courbure qu'à quelque distance de son origine.

Les oiseaux de proie ne sont pas aussi féconds que les autres oiseaux ; la plupart ne pondent qu'un petit nombre d'œufs ; mais je trouve que M. Linnæus a eu tort d'affirmer qu'en général tous ces oiseaux produisent environ quatre œufs. Il y en a qui, comme le grand aigle et l'orfraie, ne donnent que deux œufs, et d'autres, comme la crécerelle et l'émérillon, qui en font jusqu'à sept. Il en est, à cet égard, des oiseaux comme des quadrupèdes : le nombre de la multiplication par la génération est en raison inverse de leur grandeur ; les grands oiseaux produisent moins que les petits, et en raison de ce qu'ils sont plus petits, ils produisent davantage. Cette loi me paraît généralement établie dans tous les ordres de la nature vivante ; cependant on pourrait m'opposer ici les exemples des pigeons qui, quoique petits, c'est-à-dire d'une grandeur médiocre, ne produisent que deux œufs, et des plus petits oiseaux qui n'en produisent ordinairement que cinq ; mais il faut considérer le produit absolu d'une année, et ne pas oublier que le pigeon, qui ne pond que deux et quelquefois trois œufs pour une seule couvée, fait souvent deux, trois et quatre pontes du printemps à l'automne ; et que dans les petits oiseaux, il y en a aussi plusieurs qui pondent plusieurs fois pendant le temps de ces mêmes saisons ; de manière qu'à tout prendre et tout considérer, il est toujours vrai de dire que, toutes choses

égales d'ailleurs, le nombre, dans le produit de la génération, est proportionnel à la petitesse de l'animal dans les oiseaux comme dans les quadrupèdes.

Tous les oiseaux de proie ont plus de dureté dans le naturel et plus de férocité que les autres oiseaux; non-seulement ils sont les plus difficiles de tous à priver, mais ils ont encore presque tous, plus ou moins, l'habitude dénaturée de chasser leurs petits hors du nid bien plus tôt que les autres, et dans le temps qu'ils leur devraient encore des soins et des secours pour leur subsistance. Cette cruauté, comme toutes les autres duretés naturelles, n'est produite que par un sentiment encore plus dur, qui est le besoin pour soi-même et la nécessité. Tous les animaux qui, par la conformation de leur estomac et de leurs intestins, sont forcés de se nourrir de chair et de vivre de proie, quand même ils seraient nés doux, deviennent bientôt offensifs et méchants par le seul usage de leurs armes, et prennent ensuite de la férocité dans l'habitude des combats : comme ce n'est qu'en détruisant les autres qu'ils peuvent satisfaire à leurs besoins, et qu'ils ne peuvent les détruire qu'en leur faisant continuellement la guerre, ils portent une âme de colère qui influe sur toutes leurs actions, détruit tous les sentiments doux, et affaiblit même la tendresse maternelle. Trop pressé de son propre besoin, l'oiseau de proie n'entend qu'impatiemment et sans pitié les cris de ses petits, d'autant plus affamés qu'ils deviennent plus grands; si la chasse se trouve difficile, et que la proie vienne à manquer, il les expulse, les frappe, et quelquefois les tue dans un accès de fureur causée par la misère.

Un autre effet de cette dureté naturelle et acquise est l'insociabilité. Les oiseaux de proie, ainsi que les quadrupèdes carnassiers, ne se réunissent jamais les uns avec les autres; ils mènent, comme les voleurs, une vie errante et solitaire : le besoin de l'amour, apparemment le plus puissant de tous après celui de la nécessité de subsister, réunit le mâle et la femelle; et comme tous deux sont en état de se pourvoir, et qu'ils peuvent même s'aider à la guerre qu'ils font aux autres animaux, ils ne se quittent guère, et ne se séparent pas, même après la saison des amours. On trouve presque toujours une paire de ces oiseaux dans le même lieu; mais presque jamais on ne les voit s'attrouper ni même se réunir en famille; et ceux qui, comme les aigles, sont les plus grands, et ont par cette raison besoin de plus de subsistance, ne souffrent pas même que leurs petits, devenus leurs rivaux, viennent occuper les lieux voisins de ceux qu'ils habitent; tandis que tous les oiseaux et tous les quadrupèdes, qui n'ont besoin pour se nourrir que des fruits de la terre, vivent en famille, cherchent la société de leurs semblables, et se mettent en bandes et en troupes nombreuses, et n'ont d'autre querelle, d'autre cause de guerre, que celle de l'amour ou de l'attachement pour leurs petits; car, dans presque tous les animaux, même les plus doux, les mâles deviennent furieux dans le rut, et les femelles prennent de la férocité pour la défense de leurs petits.

Avant d'entrer dans les détails historiques qui ont rapport à chaque espèce d'oiseaux de proie, nous ne pouvons nous dispenser de faire quelques remarques sur les méthodes qu'on a employées pour reconnaître ces espèces et les distinguer les unes des autres. Les couleurs, leur distribution, leurs nuances, les taches, les bandes, les raies, les lignes, servent de fondement dans ces méthodes à la distinction des espèces; et un méthodiste ne croit avoir fait une bonne description que quand il a, d'après un plan donné et toujours uniforme, fait l'énumération de toutes les couleurs du plumage et de toutes les taches, bandes ou autres variétés qui s'y trouvent : lorsque ces variétés sont grandes ou seulement assez sensibles pour être aisément remarquées, il en conclut sans hésiter que ce sont des indices certains de la différence des espèces; et en conséquence, on constitue autant d'espèces d'oiseaux qu'on remarque de différence dans les couleurs. Cependant rien n'est plus fautif et plus incertain; nous pourrions faire d'avance une longue énumération des doubles et triples emplois

d'espèces faits par nos nomenclateurs, d'après cette méthode de la différence des couleurs; mais il nous suffira de faire sentir ici les raisons sur lesquelles nous fondons cette critique, et de remonter en même temps à la source qui produit ces erreurs.

Tous les oiseaux en général muent dans la première année de leur âge, et les couleurs de leur plumage sont presque toujours, après cette première mue, très-différentes de ce qu'elles étaient auparavant : ce changement de couleur après le premier âge est assez général dans la nature, et s'étend jusqu'aux quadrupèdes qui portent alors ce qu'on appelle la *livrée*, et qui perdent cette livrée, c'est-à-dire les premières couleurs de leur pelage à la première mue. Dans les oiseaux de proie, l'effet de cette première mue change si fort les couleurs, leur distribution, leur position, qu'il n'est pas étonnant que les momenclateurs, qui presque tous ont négligé l'histoire des oiseaux, aient donné comme des espèces diverses le même oiseau dans ces deux états différents dont l'un a précédé et l'autre suivi la mue. Après ce premier changement, il s'en fait un second assez considérable à la seconde, et souvent encore un à la troisième mue : en sorte que, par cette seule première cause, l'oiseau de six mois, celui de dix huit mois et celui de deux ans et demi, quoique le même, paraît être trois oiseaux différents, surtout à ceux qui n'ont pas étudié leur histoire, qui n'ont d'autre guide, d'autre moyen de les connaître, que les méthodes fondées sur les couleurs.

Cependant ces couleurs changent souvent du tout au tout, non-seulement par la cause générale de la mue, mais encore par un grand nombre d'autres causes particulières : la différence des sexes est souvent accompagnée d'une grande différence dans la couleur; il y a d'ailleurs des espèces qui, dans le même climat, varient indépendamment même de l'âge et du sexe; il y en a, et en beaucoup plus grand nombre, dont les couleurs changent absolument par l'influence des différents climats. Rien n'est donc plus incertain que la connaissance des oiseaux, et surtout de ceux de proie dont il est ici question, par les couleurs et leur distribution; rien de plus fautif que la distinction de leurs espèces fondée sur des caractères aussi inconstants qu'accidentels.

LES AIGLES.

Il y a plusieurs oiseaux auxquels on donne le nom d'aigles : nos nomenclateurs en comptent onze espèces en Europe, indépendamment de quatre autres espèces, dont deux sont du Brésil, une d'Afrique et la dernière des Grandes-Indes. Ces onze espèces sont : 1° l'aigle commun, 2° l'aigle à tête blanche, 3° l'aigle blanc, 4° l'aigle tacheté, 5° l'aigle à queue blanche, 6° le petit aigle à queue blanche, 7° l'aigle doré, 8° l'aigle noir, 9° le grand aigle de mer, 10° l'aigle de mer, 11° le jean-le-blanc : mais comme nous l'avons déjà dit, nos nomenclateurs modernes paraissent s'être beaucoup moins souciés de restreindre et réduire au juste le nombre des espèces, ce qui néanmoins est le vrai but du travail d'un naturaliste, que de les multiplier, chose bien moins difficile, et par laquelle on brille à peu de frais aux yeux des ignorants : car la réduction des espèces suppose beaucoup de connaissances, de réflexions et de comparaisons; au lieu qu'il n'y a rien de si aisé que d'en augmenter la quantité : il suffit pour cela de parcourir les livres et les cabinets d'histoire naturelle, et d'admettre, comme caractères spécifiques, toutes les différences, soit dans la grandeur, dans la forme ou

la couleur, et de chacune de ces différences, quelque légère qu'elle soit, faire une espèce nouvelle et séparée de toutes les autres. Mais malheureusement, en augmentant ainsi très-gratuitement le nombre nominal des espèces, on n'a fait qu'augmenter en même temps les difficultés de l'histoire naturelle, dont l'obscurité ne vient que de ces nuages répandus par une nomenclature arbitraire, souvent fausse, toujours particulière, et qui ne saisit jamais l'ensemble des caractères; tandis que c'est de la réunion de tous ces caractères, et surtout de la différence ou de la ressemblance de la forme, de la grandeur, de la couleur, et aussi de celles du naturel et des mœurs, qu'on doit conclure la diversité ou l'unité des espèces.

Mettant donc d'abord à part les quatre espèces d'aigles étrangers dont nous nous réservons de parler dans la suite, et rejetant de la liste l'oiseau qu'on appelle *jean-le blanc*, qui est si différent des aigles, qu'on ne lui en a jamais donné le nom, il me paraît qu'on doit réduire à six les onze espèces d'aigles d'Europe mentionnées ci-dessus, et que dans ces six espèces il n'y en a que trois qui doivent conserver le nom d'aigles, les trois autres étant des oiseaux assez différents des aigles pour exiger un autre nom. Ces trois espèces d'aigles sont : 1° l'aigle doré, que j'appellerai le grand aigle ; 2° l'aigle commun ou moyen ; 3° l'aigle tacheté, que j'appellerai le petit aigle : les trois autres sont l'aigle à queue blanche, que j'appellerai *pygargue*, de son nom ancien, pour le distinguer des aigles des trois premières espèces, dont il commence à s'éloigner par quelques caractères; l'aigle de mer, que j'appellerai *balbuzard*, de son nom anglais, parce que ce n'est point un véritable aigle; et enfin le grand aigle de mer, qui s'éloigne encore plus de l'espèce, et que par cette raison j'appellerai *orfraie*, de son vieux nom français.

Le grand et le petit aigle sont chacun d'une espèce isolée; mais l'aigle commun et le pygargue sont sujets à varier. L'espèce de l'aigle commun est composée de deux variétés, savoir, l'aigle brun et l'aigle noir : et l'espèce du pygargue en contient trois, savoir : le grand aigle à queue blanche, le petit aigle à queue blanche et l'aigle à tête blanche. Je n'ajouterai pas à ces espèces celle de l'aigle blanc, car je ne pense pas que ce soit une espèce particulière, ni même une race constante et qui appartienne à une espèce déterminée : ce n'est, à mon avis, qu'une variété accidentelle produite par le froid du climat, et plus souvent encore par la vieillesse de l'animal. On verra dans l'histoire particulière des oiseaux que plusieurs d'entre eux, et les aigles surtout, blanchissent par la vieillesse et même par les maladies, ou par la trop longue diète.

On verra de même que l'aigle noir n'est qu'une variété dans l'espèce de l'aigle brun ou aigle commun; que l'aigle à tête blanche et le petit aigle à queue blanche ne sont aussi que des variétés dans l'espèce du pygargue ou grand aigle à queue blanche; et que l'aigle blanc n'est qu'une variété accidentelle ou individuelle qui peut appartenir à toutes les espèces. Ainsi des onze prétendues espèces d'aigles, il ne nous en reste plus que trois, qui sont le grand aigle, l'aigle moyen et le petit aigle, les quatre autres, savoir, le pygargue, le balbuzard, l'orfraie et le jean-le-blanc, étant des oiseaux assez différents des aigles pour être considérés chacun séparément, et porter par conséquent un nom particulier. Je me suis déterminé à cette réduction d'espèces avec d'autant plus de fondement et de raison qu'il était connu, dès le temps des anciens, que les aigles de races différentes se mêlent volontiers et produisent ensemble, et que d'ailleurs cette division ne s'éloigne pas beaucoup de celle d'Aristote, qui me paraît avoir mieux connu qu'aucun de nos nomenclateurs les vrais caractères et les différences réelles qui séparent les espèces. Il dit qu'il y en a six dans le genre des aigles; mais dans ces six



LE GRAND AIGLE.



LE PETIT AIGLE.

espèces, il comprend un oiseau qu'il avoue lui-même être du genre des vautours, et qu'il faut par conséquent en séparer, puisque c'est en effet celui que l'on connaît sous le nom de *vautour des Alpes*. Ainsi reste à cinq espèces qui correspondent d'abord aux trois espèces d'aigles que je viens d'établir, et ensuite à la quatrième et à la cinquième, qui sont le pygargue et l'aigle de mer ou balbuzard. J'ai cru, malgré l'autorité de ce grand philosophe, devoir séparer des aigles proprement dits ces deux derniers oiseaux ; et c'est en cela seul que ma réduction diffère de la sienne ; car du reste je me trouve entièrement d'accord avec ses idées, et je pense comme lui que l'orfraie, *ossifraga* ou grand aigle de mer, ne doit pas être compté parmi les aigles, non plus que l'oiseau appelé *jean le-blanc*, duquel il ne fait pas mention, et qui est si différent des aigles qu'on ne lui en a jamais donné le nom. Tout ceci sera développé avec avantage et plus de clarte pour le lecteur dans les articles suivants, où l'on va voir en détail les différences de chacune des espèces que nous venons d'indiquer.

LE GRAND AIGLE.

Ordre des oiseaux de proie, famille des diurnes, genre aigle (Cuvier.)

La première espèce est le grand aigle que Belon, après Athénée, a nommé l'*aigle royal* ou le *roi des oiseaux ;* c'est en effet l'aigle d'espèce franche et de race noble, appelée par cette raison ἀετος γνήσιος par Aristote, et connu de nos nomenclateurs sous le nom d'*aigle doré*. C'est le plus grand de tous les aigles ; la femelle a jusqu'à trois pieds et demi de longueur depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des pieds, et plus de huit pieds et demi de vol ou d'envergure : elle pèse seize et même dix-huit livres *. Le mâle est plus petit et ne pèse guère que douze livres. Tous deux ont le bec très-fort et assez semblable à de la corne bleuâtre ; les ongles noirs et pointus dont le plus grand, qui est celui de derrière, a quelquefois jusqu'à cinq pouces de longueur : les yeux sont grands, mais paraissent enfoncés dans une cavité profonde que la partie supérieure de l'orbite couvre comme un toit avancé ; l'iris de l'œil est d'un beau jaune clair et brille d'un feu très-vif ; l'humeur vitrée est de couleur de topaze ; le cristallin, qui est sec et solide, a le brillant et l'éclat du diamant ; l'œsophage se dilate en une large poche qui peut contenir une pinte de liqueur : l'estomac qui est au-dessous n'est pas, à beaucoup près, aussi grand que cette première poche ; mais il est à peu près également souple et membraneux. Cet oiseau est gras, surtout en hiver ; sa graisse est blanche, et sa chair, quoique dure et fibreuse, ne sent pas le sauvage comme celle des oiseaux de proie.

On trouve cette espèce en Grèce ; en France dans les montagnes du Bugey ; en Allemagne dans les montagnes de Silésie, dans les forêts de Dantzick et

* Voici ce que m'a écrit un de mes amis (M Hébert) : « J'ai vu, dit-il, dans le pays de Bugey, deux espèces d'aigles : le premier fut pris au château de Dorla dans un filet, a l'appât d'un pigeon vivant ; il pesait dix-huit livres ; il était de couleur fauve (c'est le grand aigle, le même qui est représenté dans la Zoologie britannique, *pl. A*) ; il était très-fort et très-méchant, et blessa cruellement au sein une femme qui avait soin de la faisanderie ; l'autre était presque noir. J'ai encore vu l'une et l'autre espèce de ces aigles à Genève, où on les nourrissait dans des cages séparées ; ils ont tous deux les jambes couvertes de plumes jusqu'à la naissance des doigts, et les plumes de leurs cuisses sont si longues et si touffues, qu'on croirait, en voyant ces oiseaux d'un peu loin, qu'ils sont posés sur quelque petite éminence. On croit qu'ils sont de passage en Bugey ; car on ne les y voit guère qu'au printemps et en automne. »

dans les monts Carpathiens, dans les Pyrénées et dans les montagnes d'Irlande. On le trouve aussi dans l'Asie-Mineure et en Perse; car les anciens Perses avaient, avant les Romains, pris l'aigle pour leur enseigne de guerre : et c'était ce grand aigle cet aigle doré, *aquila fulva*, qui était dédié à Jupiter. On voit aussi par les témoignages des voyageurs qu'on le trouve en Arabie, en Mauritanie et dans plusieurs autres provinces de l'Afrique et de l'Asie jusqu'en Tartarie, mais point en Sibérie ni dans le reste du nord de l'Asie. Il en est à peu près de même en Europe; car cette espèce, qui est partout assez rare, l'est moins dans nos contrées méridionales que dans les provinces tempérées et on ne la trouve plus dans celles de notre nord au delà du 55me degré de latitude : aussi ne l'a-t on pas retrouvée dans l'Amérique septentrionale, quoiqu'on y trouve l'aigle commun. Le grand aigle paraît donc être demeuré dans les pays tempérés et chauds de l'ancien continent, comme tous les autres animaux auxquels le grand froid est contraire, et qui par cette raison n'ont pu passer dans le nouveau.

L'aigle a plusieurs convenances physiques et morales avec le lion : la force, et par conséquent l'empire sur les autres oiseaux, comme le lion sur les quadrupèdes; la magnanimité : il dédaigne également les petits animaux et méprise leurs insultes; ce n'est qu'après avoir été longtemps provoqué par les cris importuns de la corneille ou de la pie que l'aigle se détermine à les punir de mort; d'ailleurs, il ne veut d'autre bien que celui qu'il conquiert, d'autre proie que celle qu'il prend lui-même; la tempérance : il ne mange presque jamais son gibier en entier, et il laisse, comme le lion, les débris et les restes aux autres animaux. Quelque affamé qu'il soit, il ne se jette jamais sur les cadavres. Il est encore solitaire comme le lion, habitant d'un désert dont il défend l'entrée et l'usage de la chasse à tous les autres oiseaux; car il est peut-être plus rare de voir deux paires d'aigles dans la même portion de montagne que deux familles de lions dans la même partie de forêt : ils se tiennent assez loin les uns des autres pour que l'espace qu'ils se sont départi leur fournisse une ample subsistance; ils ne comptent la valeur et l'étendue de leur royaume que par le produit de la chasse. L'aigle a de plus les yeux étincelants et à peu près de la même couleur que ceux du lion, les ongles de la même forme, l'haleine tout aussi forte, le cri également effrayant*. Nés tous deux pour le combat et la proie, ils sont également ennemis de toute société, également féroces, également fiers et difficiles à réduire; on ne peut les apprivoiser qu'en les prenant tout petits. Ce n'est qu'avec beaucoup de patience et d'art qu'on peut dresser à la chasse un jeune aigle de cette espèce; il devient même dangereux pour son maître dès qu'il a pris de la force et de l'âge. Nous voyons par le témoignage des auteurs, qu'anciennement on s'en servait en Orient pour la chasse du vol; mais aujourd'hui on l'a banni de nos fauconneries : il est trop lourd pour pouvoir, sans grande fatigue, le porter sur le poing; jamais assez privé, assez doux, assez sûr pour ne pas faire craindre ses caprices ou ses moments de colère à son maître. Il a le bec et les ongles crochus et formidables; sa figure répond à son naturel. Indépendamment de ses armes, il a le corps robuste et compacte, les jambes et les ailes très-fortes, les os fermes, la chair dure, les plumes rudes, l'attitude fière et droite, les mouvements brusques, et le vol très-rapide. C'est de tous les oiseaux celui qui s'élève le

* *Nota*. Nous avons comparé l'aigle au lion, et le vautour au tigre; or, l'on sait que le lion a la tête et le cou couverts d'une belle crinière, et que le tigre les a, pour ainsi dire, nus en comparaison du lion; il en est de même du vautour : il a la tête et le cou dénuée de plumes, tandis que l'aigle les a bien garnis et couverts de plumes.

plus haut, et c'est par cette raison que les anciens ont appelé l'aigle l'*oiseau céleste*, et qu'ils le regardaient dans les augures comme le messager de Jupiter. Il voit par excellence; mais il n'a que peu d'odorat en comparaison du vautour : il ne chasse donc qu'à vue; et lorsqu'il a saisi sa proie, il rabat son vol comme pour en éprouver le poids, et la pose à terre avant de l'emporter. Quoiqu'il ait l'aile très-forte, comme il a peu de souplesse dans les jambes, il a quelque peine à s'élever de terre, surtout lorsqu'il est chargé : il emporte aisément les oies, les grues; il enlève aussi les lièvres et même les petits agneaux, les chevreaux : et lorsqu'il attaque les faons et les veaux, c'est pour se rassasier sur le lieu de leur sang et de leur chair, et en emporter ensuite les lambeaux dans son *aire*; c'est ainsi qu'on appelle son nid, qui est en effet tout plat et non pas creux comme celui de la plupart des autres oiseaux : il le place ordinairement entre deux rochers dans un lieu sec et inaccessible. On assure que le même nid sert à l'aigle pendant toute sa vie : c'est réellement un ouvrage assez considérable pour n'être fait qu'une fois, et assez solide pour durer longtemps ; il est construit à peu près comme un plancher avec de petites perches ou bâtons de cinq ou six pieds de longueur appuyés par les deux bouts et traversés par des branches souples recouvertes de plusieurs lits de joncs et de bruyères. Ce plancher ou ce nid est large de plusieurs pieds et assez ferme, non-seulement pour soutenir l'aigle, sa femelle et ses petits, mais pour supporter encore le poids d'une grande quantité de vivres. Il n'est point couvert par le haut, et n'est abrité que par l'avancement des parties supérieures du rocher. La femelle dépose ses œufs dans le milieu de cette aire; elle n'en pond que deux ou trois, qu'elle couve, dit-on, pendant trente jours : mais, dans ces œufs, il s'en trouve souvent d'inféconds, et il est rare de trouver trois aiglons dans un nid; ordinairement il n'y en a qu'un ou deux. On prétend même que, dès qu'ils deviennent un peu grands, la mère tue le plus faible ou le plus vorace de ses petits. La disette seule peut produire ce sentiment dénaturé : les père et mère n'ayant pas assez pour eux-mêmes cherchent à réduire leur famille; et dès que les petits commencent à être assez forts pour voler et se pourvoir d'eux-mêmes, ils les chassent au loin sans leur permettre de jamais revenir.

Les aiglons n'ont pas les couleurs du plumage aussi fortes que quand ils sont adultes : ils sont d'abord blancs, ensuite d'un jaune pâle, et deviennent enfin d'un fauve assez vif. La vieillesse, ainsi que les trop grandes diètes, les maladies et la trop longue captivité les font blanchir. On assure qu'ils vivent plus d'un siècle, et l'on prétend que c'est moins encore de vieillesse qu'ils meurent, que de l'impossibilité de prendre de la nourriture, leur bec se recourbant si fort avec l'âge, qu'il leur devient inutile. Cependant on a vu sur des aigles gardés dans les ménageries, qu'ils aiguisent leur bec, et que l'accroissement n'en était pas sensible pendant plusieurs années. On a aussi observé qu'on pouvait les nourrir avec toute sorte de chair, même avec celle des autres aigles, et que, faute de chair, ils mangent très-bien du pain, des serpents, des lézards, etc. Lorsqu'ils ne sont point apprivoisés, ils mordent cruellement les chats, les chiens, les hommes qui veulent les approcher. Ils jettent de temps en temps un cri aigu, sonore, perçant et lamentable, et d'un son soutenu. L'aigle boit très-rarement et peut-être point du tout lorsqu'il est en liberté, parce que le sang de ses victimes suffit à sa soif. Ses excréments sont toujours mous et plus humides que ceux des autres oiseaux, même de ceux qui boivent fréquemment.

C'est à cette grande espèce qu'on doit rapporter le passage de Léon-l'Africain que nous avons cité, et tous les autres témoignages des voyageurs en Afrique et en Asie, qui s'accordent à dire que cet oiseau enlève non-

seulement les agneaux, les chevreaux, les jeunes gazelles, mais qu'il attaque aussi, lorsqu'il est dressé, les renards et les loups.

L'AIGLE COMMUN.

Ordre des oiseaux de proie, famille des diurnes, genre aigle. (Cuvier.)

L'espèce de l'aigle commun est moins pure, et la race en paraît moins noble que celle du grand aigle : elle est composée de deux variétés, l'aigle brun et l'aigle noir. Aristote ne les a pas distingués nommément, et il paraît les avoir réunis sous le nom de Μελαινάετος, aigle noir ou noirâtre ; et il a eu raison de séparer cette espèce de la précédente, parce qu'elle en diffère : 1° par la grandeur, l'aigle commun, noir ou brun, étant toujours plus petit que le grand aigle ; 2° par les couleurs, qui sont constantes dans le grand aigle, et varient, comme l'on voit, dans l'aigle commun ; 3° par la voix, le grand aigle poussant fréquemment un cri lamentable, au lieu que l'aigle commun, noir ou brun, ne crie que rarement ; 4° enfin, par les habitudes naturelles : l'aigle commun nourrit tous ses petits dans son nid, les élève et les conduit ensuite dans leur jeunesse : au lieu que le grand aigle les chasse hors du nid, et les abandonne à eux-mêmes dès qu'ils sont en état de voler.

Il me paraît qu'il est aisé de prouver que l'aigle brun et l'aigle noir, que je réunis tous deux sous une même espèce, ne forment pas en effet deux espèces différentes : il suffit pour cela de les comparer ensemble, même par les caractères donnés par nos nomenclateurs dans la vue de les séparer. Ils sont tous deux à peu près de la même grandeur ; ils sont de la même couleur brune, seulement plus ou moins foncée : tous deux ont peu de roux sur les parties supérieures de la tête ou du cou, et du blanc à l'origine des grandes plumes : les jambes et les pieds également couverts et garnis; tous deux ont l'iris des yeux de couleur de noisette, la peau qui couvre la base du bec d'un jaune vif, le bec couleur de corne bleuâtre, les doigts jaunes et les ongles noirs; en sorte qu'il n'y a de diversité que dans les teintes et dans la distribution de la couleur des plumes, ce qui ne suffit pas à beaucoup près pour constituer deux espèces diverses, surtout lorsque le nombre des ressemblances excède aussi évidemment celui des différences. C'est donc sans aucun scrupule que j'ai réduit ces deux espèces à une seule, que j'ai appelée *l'aigle commun*, parce qu'en effet c'est de tous les aigles le moins rare. Aristote, comme je viens de le dire, a fait la même réduction sans l'indiquer : mais il me paraît que son traducteur, Théodore Gaza, l'avait sentie, car il n'a pas traduit le mot Μελαινάετος par *aquila nigra*, mais par *aquila nigricans, pulla fulvia*, ce qui comprend les deux variétés de cette espèce, qui toutes deux sont noirâtres, mais dont l'une est mêlée de plus de jaune que l'autre. Aristote, dont j'admire souvent l'exactitude, donne les noms et les surnoms des choses qu'il indique. Le surnom de cette espèce d'oiseau, dit-il, est Αετος λαγωφονος : l'*aigle aux lièvres*; et en effet, quoique les autres aigles prennent aussi des lièvres, celui-ci en prend plus qu'aucun autre; c'est sa chasse habituelle et la proie qu'il recherche de préférence. Les Latins, avant Pline, ont appelé cet aigle *valeria, quasi valens viribus*, à cause de sa force, qui paraît être plus grande que celle des autres aigles relativement à leur grandeur.

L'espèce de l'aigle commun est plus nombreuse et plus répandue que celle du grand aigle : celui-ci ne se trouve que dans les pays chauds et tempérés de l'ancien continent; l'aigle commun au contraire préfère les pays

froids, et se trouve également dans les deux continents. On le voit en France, en Savoie, en Suisse, en Allemagne, en Pologne et en Écosse; on le trouve en Amérique, à la baie de Hudson.

LE PETIT AIGLE.

(L'AIGLE TACHETÉ.)

Ordre des oiseaux de proie, famille des diurnes, genre aigle (CUVIER.)

La troisième espèce est l'aigle tacheté, que j'appelle *petit aigle*, et dont Aristote donne une notion exacte en disant que c'est un oiseau plaintif dont le plumage est tacheté, et qui est plus petit et moins fort que les autres aigles : et en effet, il n'a pas deux pieds et demi de longueur de corps, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des pieds; et ses ailes sont encore plus courtes à proportion, car elles n'ont guère que quatre pieds d'envergure. On l'a appelé *aquila planga*, *aquila clanga*, aigle plaintif, aigle criard; et ces noms ont été bien appliqués, car il pousse continuellement des plaintes ou des cris lamentables. On l'a surnommé *anataria*, parce qu'il attaque les canards de préférence; et *morphna*, parce que son plumage, qui est d'un brun obscur, est marqueté sur les jambes et sous les ailes de plusieurs taches blanches, et qu'il a aussi sur la gorge une grande zone blanchâtre. C'est de tous les aigles celui qui s'apprivoise le plus aisément : il est plus faible, moins fier et moins courageux que les autres : c'est celui que les Arabes ont appelé *zimiech*, pour le distinguer du grand aigle qu'ils appellent *zumach*. La grue est sa plus forte proie; car il ne prend ordinairement que des canards, d'autres moindres oiseaux et des rats. L'espèce, quoique peu nombreuse en chaque lieu, est répandue partout, tant en Europe qu'en Asie, en Afrique, où on la trouve jusqu'au cap de Bonne-Espérance dans ce continent; mais il ne paraît pas qu'elle soit en Amérique; car, après avoir comparé les indications des voyageurs, j'ai présumé que l'oiseau qu'ils appellent *l'aigle de l'Orénoque*, qui a quelque rapport avec celui-ci par la variété de son plumage, est néanmoins un oiseau d'espèce différente. Si ce petit aigle, qui est beaucoup plus docile, plus aisé à apprivoiser que les deux autres, et qui est aussi moins lourd sur le poing, et moins dangereux pour son maître, se fût trouvé également courageux, on n'aurait pas manqué de s'en servir pour la chasse : mais il est aussi lâche que plaintif et criard. Un épervier bien dressé suffit pour le vaincre et l'abattre. D'ailleurs on voit par les témoignages de nos auteurs de fauconnerie qu'on n'a jamais dressé, du moins en France, que les deux premières espèces d'aigles, savoir, le grand aigle ou aigle fauve et l'aigle brun ou noirâtre, qui est l'aigle commun. Pour les instruire, il faut les prendre jeunes; car un aigle adulte est non-seulement indocile, mais indomptable. Il faut les nourrir avec la chair du gibier qu'on veut leur faire chasser. Leur éducation exige des soins encore plus assidus que celle des autres oiseaux de fauconnerie. Nous donnerons le précis de cet art à l'article du faucon. Je rapporterai seulement ici quelques particularités que l'on a observées sur les aigles, tant dans leur état de liberté que dans celui de captivité.

La femelle, qui dans l'aigle, comme dans toutes les autres espèces d'oiseaux de proie, est plus grande que le mâle, et semble être aussi dans l'état de liberté plus hardie, plus courageuse et plus fine, ne paraît pas conserver ces dernières qualités dans l'état de captivité. On préfère d'élever des mâles

pour la chasse; et l'on remarque qu'au printemps, lorsque commence la saison des amours, ils cherchent à s'enfuir pour trouver une femelle; en sorte que si l'on veut les exercer à la chasse dans cette saison, on risque de les perdre, à moins qu'on ne prenne la précaution d'éteindre leurs désirs en les purgeant assez violemment. On a aussi observé que quand l'aigle en partant du poing vole contre terre, et s'élève ensuite en ligne droite, c'est signe qu'il médite sa fuite; il faut alors le rappeler promptement en lui jetant son past: mais s'il vole en tournoyant au-dessus de son maître, sans se trop éloigner, c'est signe d'attachement et qu'il ne fuira point. On a encore remarqué que l'aigle dressé à la chasse se jette souvent sur les autours et autres moindres oiseaux de proie : ce qui ne lui arrive pas lorsqu'il ne suit que son instinct, car alors il ne les attaque pas comme proie, mais seulement pour leur en disputer ou enlever une autre.

Dans l'état de nature, l'aigle ne chasse seul que dans le temps où la femelle ne peut quitter ses œufs ou ses petits. Comme c'est la saison où le gibier commence à devenir abondant par le retour des oiseaux, il pourvoit aisément à sa propre subsistance et à celle de sa femelle : mais dans tous les autres temps de l'année, le mâle et la femelle paraissent s'entendre pour la chasser; on les voit presque toujours ensemble, ou du moins à peu de distance l'un de l'autre. Les habitants des montagnes, qui sont à portée de les observer, prétendent que l'un des deux bat les buissons, tandis que l'autre se tient sur quelque arbre ou sur quelque rocher pour saisir le gibier au passage. Ils s'élèvent souvent à une hauteur si grande qu'on les perd de vue, et, malgré ce grand éloignement, leur voix se fait encore entendre très-distinctement, et leur cri ressemble alors à l'aboiement d'un petit chien. Malgré sa grande voracité, l'aigle peut se passer longtemps de nourriture, surtout dans l'état de captivité lorsqu'il ne fait point d'exercice. J'ai été informé, par un homme digne de foi, qu'un de ces oiseaux de l'espèce commune, pris dans un piége à renard, avait passé cinq semaines entières sans aucun aliment, et n'avait paru affaibli que dans les huit derniers jours, au bout desquels on le tua pour ne pas le laisser languir plus longtemps.

Quoique les aigles en général aiment les lieux déserts et les montagnes, il est rare d'en trouver dans celles des presqu'îles étroites, ni dans les îles qui ne sont pas d'une grande étendue; ils habitent la terre ferme dans les deux continents, parce que ordinairement les îles sont moins peuplées d'animaux. Les anciens avaient remarqué qu'on n'avait jamais vu d'aigles dans l'île de Rhodes; ils regardèrent comme un prodige, que, dans le temps où l'empereur Tibère se trouva dans cette île, un aigle vint se poser sur le toit de la maison où il était logé. Les aigles ne font en effet que passer dans les îles sans s'y habituer, sans y faire leur ponte; et lorsque les voyageurs ont parlé d'aigles dont on trouve les nids sur le bord des eaux et dans les îles, ce ne sont pas les aigles dont nous venons de parler, mais les balbuzards et les orfraies qu'on appelle communément *aigles de mer*, qui sont des oiseaux d'un naturel différent, et qui vivent plutôt de poisson que de gibier.

C'est ici le lieu de rapporter les observations anatomiques que l'on a faites sur les parties intérieures des aigles, et je ne peux les puiser dans une meilleure source que dans les Mémoires de messieurs de l'Académie des sciences, qui ont disséqué deux aigles, l'un mâle et l'autre femelle, de l'espèce commune. Après avoir remarqué que les yeux étaient fort enfoncés, qu'ils avaient une couleur isabelle avec l'éclat d'une topaze, que la cornée s'élevait avec une grande convexité, que la conjonctive était d'un rouge fort vif, les paupières très-grandes, chacune étant capable de couvrir l'œil entier, ils ont observé sur les parties intérieures que la langue était cartilagi-

neuse par le bout et charnue par le milieu; que le larynx était carré et non pas en pointe, comme il l'est à la plupart des oiseaux qui ont le bec droit; que l'œsophage, qui était fort large, s'élargissait encore davantage au-dessous pour former le ventricule ou estomac; que cet estomac n'était point un gésier dur, qu'il était souple et membraneux comme l'œsophage, et qu'il était seulement plus épais par le fond; que ces deux cavités, tant du bas de l'œsophage que du ventricule, étaient fort amples et proportionnées à la voracité de l'animal; que les intestins étaient petits comme dans les autres animaux qui se nourrissent de chair; qu'il n'y avait point de *cæcum* dans le mâle, mais que la femelle en avait deux assez amples et de plus de deux pouces de longueur; que le foie était grand et d'un rouge fort vif, ayant le lobe gauche plus grand que le droit; que la vésicule du fiel était grande et de la grosseur d'une grosse châtaigne ou marron; que les reins étaient petits à proportion, et en comparaison de ceux des autres oiseaux; que les testicules du mâle n'étaient que de la grosseur d'un pois et de couleur de chair tirant sur le jaune, et que l'ovaire et le conduit de l'ovaire dans la femelle étaient comme dans les autres oiseaux.

LE PYGARGUE.

(LE PYGARGUE ET L'ORFRAIE.)

Ordre des oiseaux de proie, famille des diurnes, genre aigle. (CUVIER.)

L'espèce du pygargue me paraît être composée de trois variétés; savoir : le *grand pygargue*, le *petit pygargue* et le *pygargue à tête blanche*. Les deux premiers ne diffèrent guère que par la grandeur, et le dernier ne diffère presque en rien du premier, la grandeur étant la même, et n'y ayant d'autre différence qu'un peu plus de blanc sur la tête et le cou. Aristote ne fait mention que de l'espèce, et ne dit rien des variétés; ce n'est même que du grand pygargue qu'il a entendu parler, puisqu'il lui donne pour surnom le mot *hinnularia*, qui indique que cet oiseau fait sa proie des faons (*hinnulos*), c'est-à-dire des jeunes cerfs, des daims et chevreuils; attribut qui ne peut convenir au petit pygargue, trop faible pour attaquer d'aussi grands animaux.

Les différences entre les pygargues et les aigles sont : 1° la nudité des jambes; les aigles les ont couvertes jusqu'au talon, les pygargues les ont nues dans toute la partie inférieure; 2° la couleur du bec; les aigles l'ont d'un noir bleuâtre, et les pygargues l'ont jaune ou blanc; 3° la blancheur de la queue, qui a fait donner aux pygargues le nom d'*aigles à queue blanche*, parce qu'il a en effet la queue blanche en-dessus et en-dessous dans toute son étendue. Ils diffèrent encore des aigles par quelques habitudes naturelles; ils n'habitent pas les lieux déserts ni les hautes montagnes; les pygargues se tiennent plutôt à portée des plaines et des bois qui ne sont pas éloignés des lieux habités. Il paraît que le pygargue, comme l'aigle commun, affecte les climats froids de préférence : on le trouve dans toutes les provinces du nord de l'Europe. Le grand pygargue est à peu près de la même grosseur et de la même force, si même il n'est pas plus fort que l'aigle commun : il est au moins plus carnassier, plus féroce et moins attaché à ses petits, car il ne les nourrit pas longtemps; il les chasse hors du nid avant même qu'ils soient en état de se pourvoir, et l'on prétend que, sans le secours de l'orfraie, qui les prend alors sous sa protection, la

plupart périraient. Il produit ordinairement deux ou trois petits, et fait son nid sur de gros arbres. On trouve la description d'un de ces nids dans Willulghby, et dans plusieurs autres auteurs qui l'ont traduit ou copié : c'est une aire ou un plancher tout plat, comme celui du grand aigle, qui n'est abrité dans le dessus que par le feuillage des arbres, et qui est composé de petites perches et de branches qui soutiennent plusieurs lits alternatifs de bruyères et d'autres herbes. Ce sentiment contre nature, qui porte ces oiseaux à chasser leurs petits avant qu'ils puissent se procurer aisément leur subsistance, et qui est commun à l'espèce du pygargue, à celles du grand aigle et du petit aigle tacheté, indique que ces trois espèces sont plus voraces et plus paresseuses à la chasse que celle de l'aigle commun, qui soigne et nourrit largement ses petits, les conduit ensuite, les instruit à chasser, et ne les oblige de s'éloigner que quand ils sont assez forts pour se passer de tout secours. D'ailleurs le naturel des petits tient de celui de leurs parents : les aiglons de l'espèce commune sont doux et assez tranquilles, au lieu que ceux du grand aigle et du pygargue, dès qu'ils sont un peu grands, ne cessent de se battre et de se disputer la nourriture et la place dans le nid ; en sorte que souvent le père et la mère en tuent quelqu'un pour terminer le débat. On peut encore ajouter que, comme le grand aigle et le pygargue ne chassent ordinairement que de gros animaux, ils se rassasient souvent sur le lieu, sans pouvoir les emporter ; que par conséquent les proies qu'ils enlèvent sont moins fréquentes, et que, ne gardant point de chair corrompue dans leur nid, ils sont souvent au dépourvu ; au lieu que l'aigle commun, qui tous les jours prend des lièvres et des oiseaux, fournit plus aisément et plus abondamment la subsistance nécessaire à ses petits. On a aussi remarqué, surtout dans l'espèce des pygargues, qui fréquentent de près les lieux habités, qu'ils ne chassent que pendant quelques heures dans le milieu du jour, et qu'ils se reposent le matin, le soir et la nuit ; au lieu que l'aigle commun (*aquila valeria*) est en effet plus valeureux, plus diligent et plus infatigable.

LE BALBUZARD.

Ordre des oiseaux de proie, famille des diurnes, genre aigle. (Cuvier.)

Le balbuzard est l'oiseau que nos nomenclateurs appellent *aigle de mer*, et que nous appelons en Bourgogne *craupécherot*, mot qui signifie *corbeau pêcheur*. Crau ou craw est le cri du corbeau : c'est aussi son nom dans quelques langues, et particulièrement en anglais ; et ce mot est resté en Bourgogne parmi les paysans, comme quantité d'autres termes anglais que j'ai remarqués dans leur patois, qui ne peuvent venir que du séjour des Anglais dans cette province, sous les règnes de Charles V, Charles VI, etc. Gessner, qui le premier a dit que cet oiseau était appelé *crospescherot* par les Bourguignons, a mal écrit ce nom, faute d'entendre le jargon de Bourgogne : le vrai mot est *crau* et non pas *cros*, et la prononciation n'est ni *cros*, ni *crau*, mais *craw*, ou simplement *crâ* avec un *â* fort ouvert.

A tout considérer, on doit dire que cet oiseau n'est pas un aigle, quoiqu'il ressemble plus aux aigles qu'aux autres oiseaux de proie. D'abord il est bien plus petit *; il n'a ni le port, ni la figure, ni le vol de l'aigle. Ses habitudes

* Il y a une différence plus grande encore que dans les aigles, entre la femelle et le mâle balbuzard : celui que M. Brisson a décrit, et qui sans doute était mâle, n'avait qu'un pied



LE BALBUSARD.



LE JEAN-LE-BLANC.

naturelles sont aussi très-différentes, ainsi que ses appétits, ne vivant guère que de poisson, qu'il prend dans l'eau, même à quelques pieds de profondeur; et ce qui prouve que le poisson est en effet sa nourriture la plus ordinaire, c'est que sa chair en a une très-forte odeur. J'ai vu quelquefois cet oiseau demeurer pendant plus d'une heure perché sur un arbre à portée d'un étang, jusqu'à ce qu'il aperçût un gros poisson, sur lequel il pût fondre et l'emporter ensuite dans ses serres. Il a les jambes nues et ordinairement de couleur bleuâtre; cependant il y en a quelques-uns qui ont les jambes et les pieds jaunâtres, les ongles noirs, très-grands et très-aigus, les pieds et les doigts si raides qu'on ne peut les fléchir, le ventre tout blanc, la queue large et la tête grosse et épaisse. Il diffère donc des aigles en ce qu'il a les pieds et le bas des jambes dégarnis de plumes, et que l'ongle de derrière est le plus court, tandis que dans les aigles cet ongle de derrière est le plus long de tous. Il diffère encore, en ce qu'il a le bec plus noir que les aigles; et que les pieds, les doigts et la peau qui recouvre la base du bec sont ordinairement bleus, au lieu que dans les aigles toutes ces parties sont jaunes. Au reste, il n'a pas de demi-membranes entre les doigts du pied gauche, comme le dit M. Linnæus; car les doigts des deux pieds sont également séparés et dénués de membranes. C'est une erreur populaire que cet oiseau nage avec un pied, tandis qu'il prend le poisson avec l'autre; et c'est cette erreur populaire qui a produit la méprise de M. Linnæus. Auparavant, M. Klein a dit la même chose de l'orfraie ou grand aigle de mer; et il s'est également trompé, car ni l'un ni l'autre de ces oiseaux n'a de membranes entre aucun doigt du pied gauche. La source commune de ces erreurs est dans Albert le Grand, qui a écrit que cet oiseau avait l'un des pieds pareil à celui d'un épervier, et l'autre semblable à celui d'une oie, ce qui est non-seulement faux, mais absurde et contre toute analogie; en sorte qu'on ne peut qu'être étonné de voir que Gessner, Aldrovande, Klein et Linnæus, au lieu de s'élever contre cette fausseté, l'aient accréditée, et qu'Aldrovande nous dise froidement que cela n'est pas contre toute vraisemblance, puisque je sais, ajoute-t-il, très-positivement, qu'il y a des poules d'eau moitié palmipèdes et moitié fissipèdes, ce qui est encore un autre fait tout aussi faux que le premier.

Au reste, je ne suis pas surpris qu'Aristote ait appelé cet oiseau *haliætos*, aigle de mer; mais je suis encore étonné que tous les naturalistes anciens et modernes aient copié cette dénomination sans scrupule, et j'ose dire sans réflexion; car l'*haliætus* ou *balbuzard* ne fréquente pas de préférence les côtes de la mer; on le trouve plus souvent dans les terres méditerranées voisines des rivières, des étangs et des autres eaux douces; il est peut-être plus commun en Bourgogne, qui est au centre de la France, que sur aucune de nos côtes maritimes. Comme la Grèce est un pays où il n'y a pas beaucoup d'eaux douces, et que les terres en sont traversées et environnées par la mer à d'assez petites distances, Aristote a observé dans son pays que ces oiseaux pêcheurs cherchaient leur proie sur les rivages de la mer, et par cette raison il les a nommés *aigles de mer;* mais s'il eût habité le milieu de la

sept pouces jusqu'aux ongles, et cinq pieds trois pouces de vol; et un autre que l'on m'a apporté n'avait qu'un pied neuf pouces de longueur de corps et cinq pieds sept pouces de vol : au lieu que la femelle décrite par MM. de l'Académie des sciences, sous le nom d'*haliætus*, à l'article de l'aigle que nous avons cité, avait deux pieds neuf pouces de longueur de corps, y compris la queue, ce qui fait au moins deux pieds de longueur pour le corps seul et sept pieds et demi de vol. Cette différence est si grande, qu'on pourrait douter que cet oiseau décrit par MM. de l'Académie fût le balbuzard ou craupêcherot, si l'on n'en était assuré par les autres indications.

France ou de l'Allemagne, la Suisse et les autres pays éloignés de la mer, où ils sont très-communs, il les eût plutôt appelés *aigles des eaux douces*. Je fais cette remarque afin de faire sentir que j'ai eu d'autant plus de raison de ne pas adopter cette dénomination *aigle de mer*, et d'y substituer le nom spécifique *balbuzard*, qui empêchera qu'on ne le confonde avec les aigles. Aristote assure que cet oiseau a la vue très-perçante : il force, dit-il, ses petits à regarder le soleil, et il tue ceux dont les yeux ne peuvent en supporter l'éclat. Ce fait, que je n'ai pu vérifier, me paraît difficile à croire, quoiqu'il ait été rapporté, ou plutôt répété par plusieurs autres auteurs, et qu'on l'ait même généralisé en l'attribuant à tous les aigles, qui contraignent, dit-on, leurs petits à regarder fixement le soleil. Cette observation me paraît bien difficile à faire; et d'ailleurs il me semble qu'Aristote, sur le témoignage duquel seul le fait est fondé, n'était pas trop bien informé au sujet des petits de cet oiseau; il dit qu'il n'en élève que deux, et qu'il tue celui qui ne peut regarder le soleil. Or, nous sommes assurés qu'il pond souvent quatre œufs, et rarement moins de trois; que de plus il élève tous ses petits. Au lieu d'habiter les rochers escarpés et les hautes montagnes, comme les aigles, il se tient plus volontiers dans les terres basses et marécageuses, à portée des étangs et des lacs poissonneux; et il me paraît encore que c'est à l'*orfraie* ou *ossifraque*, et non pas au *balbuzard* ou *haliætus*, qu'il faut attribuer ce que dit Aristote de sa chasse aux oiseaux de mer : car le balbuzard pêche bien plus qu'il ne chasse, et je n'ai pas ouï dire qu'il s'éloignât du rivage à la poursuite des mouettes ou des autres oiseaux de mer; il paraît au contraire qu'il ne vit que de poisson. Ceux qui ont ouvert le corps de cet oiseau n'ont trouvé que du poisson dans son estomac; et sa chair, qui, comme je l'ai dit, a une forte odeur de poisson, est un indice certain qu'il en fait au moins sa nourriture habituelle : il est ordinairement très-gras, et il peut, comme les aigles, se passer d'aliments pendant plusieurs jours sans en être incommodé ni paraître affaibli. Il est aussi moins fier et moins féroce que l'aigle ou le pygargue; et l'on prétend qu'on peut assez aisément le dresser pour la pêche, comme l'on dresse les autres oiseaux pour la chasse.

Après avoir comparé les témoignages des auteurs, il m'a paru que l'espèce du balbuzard est l'une des plus nombreuses des grands oiseaux de proie, et qu'elle est répandue assez généralement en Europe, du nord au midi, depuis la Suède jusqu'en Grèce, et que même on la retrouve dans des pays plus chauds, comme en Egypte et jusqu'en Nigritie.

J'ai dit, dans une des notes de cet article, que MM. de l'Académie des sciences avaient décrit un *balbuzard* ou *haliætus* femelle, et qu'ils lui avaient trouvé deux pieds neuf pouces depuis l'extrémité du bec jusqu'à celle de la queue, et sept pieds et demi de vol ou d'envergure, tandis que les autres naturalistes ne donnent au balbuzard que deux pieds de longueur de corps jusqu'au bout de la queue et cinq pieds et demi de vol. Cette grande différence pourrait faire croire que ce n'est pas le balbuzard, mais un oiseau plus grand, que MM. de l'Académie ont décrit : néanmoins, après avoir comparé leur description avec la nôtre, on ne peut guère en douter; car, de tous les oiseaux de ce genre, le balbuzard est le seul qui puisse être mis avec les aigles, le seul qui ait le bas des jambes et les pieds bleus, le bec tout noir, les jambes longues et les pieds petits à proportion du corps. Je pense donc, avec MM. de l'Académie, que leur oiseau est le vrai *haliætus* d'Aristote, c'est-à-dire notre balbuzard, et que c'était une des plus grandes femelles de cette espèce qu'ils ont décrite et disséquée.

Les parties intérieures du balbuzard diffèrent peu de celles des aigles.

MM. de l'Académie n'ont remarqué de différences considérables que dans le foie, qui est bien plus petit dans le balbuzard; dans les deux *cœcum* de la femelle, qui sont aussi moins grands; dans la position de la rate, qui est immédiatement adhérente au côté droit de l'estomac dans l'aigle; au lieu que dans le balbuzard, elle était située sous le lobe droit du foie; dans la grandeur des reins, le balbuzard les ayant à peu près comme les autres oiseaux, qui les ont ordinairement fort grands à proportion des autres animaux, et l'aigle les ayant au contraire plus petits.

L'ORFRAIE *.

Ordre des oiseaux de proie, famille des diurnes, genre aigle. (Cuvier.)

L'orfraie, *ossifraga*, a été appelée par nos nomenclateurs le *grand aigle de mer*. Elle est en effet à peu près aussi grande que le grand aigle, il paraît même qu'elle a le corps plus long à proportion, mais elle a les ailes plus courtes; car l'orfraie a jusqu'à trois pieds et demi de longueur depuis le bout du bec à l'extrémité des ongles, et en même temps il n'a guère que sept pieds de vol ou d'envergure, tandis que le grand aigle, qui n'a communément que trois pieds deux ou trois pouces de longueur de corps, a huit et jusqu'à neuf pieds de vol. Cet oiseau est d'abord très-remarquable par sa grandeur, et il est reconnaissable : 1° par la couleur et la figure de ses ongles, qui sont d'un noir brillant et forment un demi-cercle entier; 2° par les jambes, qui sont nues à la partie inférieure, et dont la peau est couverte de petites écailles d'un jaune vif; 3° par une barbe de plumes qui pend sous le menton, ce qui lui a fait donner le nom d'*aigle barbu*. L'orfraie se tient volontiers près des bords de la mer, et assez souvent dans le milieu des terres à portée des lacs, des étangs et des rivières poissonneuses; elle n'enlève que le plus gros poisson, mais cela n'empêche pas qu'elle ne prenne aussi du gibier; et, comme elle est très-grande et très-forte, elle ravit et emporte aisément les oies et les lièvres, et même les agneaux et les chevreaux. Aristote assure que non-seulement l'orfraie femelle soigne ses petits avec la plus grande affection, mais que même elle en prend pour les petits aiglons qui ont été chassés par leurs père et mère, et qu'elle les nourrit comme s'ils lui appartenaient. Je ne trouve pas que ce fait, qui est assez singulier, et qui a été répété par tous les naturalistes, ait été vérifié par aucun; et ce qui m'en ferait douter, c'est que cet oiseau ne pond que deux œufs, et n'élève ordinairement qu'un petit, et que par conséquent on doit présumer qu'il se trouverait très-embarrassé, s'il avait à soigner et nourrir une nombreuse famille. Cependant il n'y a guère de faits dans l'histoire des animaux d'Aristote qui ne soient vrais, ou du moins qui n'aient un fondement de vérité : j'en ai vérifié moi-même plusieurs qui me paraissaient aussi suspects que celui-ci, et c'est ce qui me porte à recommander à ceux qui se trouveront à portée d'observer cet oiseau, de tâcher de s'assurer du vrai ou du faux de ce fait. La preuve, sans aller chercher plus loin, qu'Aristote voyait bien et disait vrai presque en tout, c'est un autre fait qui d'abord paraît encore plus extraordinaire, et qui demandait également à être constaté. L'orfraie, dit-il, a la vue faible, les yeux lésés et obscurcis par une espèce de nuage : en conséquence, il paraît que c'est la principale raison qui a déterminé Aristote à séparer l'orfraie des aigles et à la mettre avec

* Cette espèce ne diffère pas du pygargue.

la chouette et les autres oiseaux qui ne voient pas pendant le jour. A juger de ce fait par les résultats, on le croirait non-seulement suspect, mais faux : car tous ceux qui ont observé les allures de l'orfraie, ont bien remarqué qu'elle voyait assez pendant la nuit pour prendre du gibier et même du poisson; mais ils ne se sont pas aperçus qu'elle eût la vue faible, ni qu'elle vît mal pendant le jour : au contraire, elle vise d'assez loin le poisson sur lequel elle veut fondre; elle poursuit vivement les oiseaux dont elle veut faire sa proie, et, quoiqu'elle vole moins vite que les aigles, c'est plutôt parce qu'elle a les ailes plus courtes que les yeux plus faibles. Cependant le respect qu'on doit à l'autorité du grand philosophe que je viens de citer a engagé le célèbre Aldrovande à examiner scrupuleusement les yeux de l'orfraie; et il a reconnu que l'ouverture de la pupille, qui d'ordinaire n'est recouverte que par la cornée, l'était encore dans cet oiseau par une membrane extrêmement mince, et qui forme en effet l'apparence d'une petite taie sur le milieu de l'ouverture de la pupille; il a de plus observé que l'inconvénient de cette conformation paraît être compensé par la transparence parfaite de la partie circulaire qui environne la pupille, laquelle partie dans les autres oiseaux est opaque et de couleur obscure. Ainsi l'observation d'Aristote est bonne en ce qu'il a très-bien remarqué que l'orfraie avait les yeux couverts d'un petit nuage; mais il ne s'ensuit pas nécessairement qu'elle voie beaucoup moins que les autres, puisque la lumière peut passer aisément et abondamment par le petit cercle, parfaitement transparent, qui environne la pupille. Il doit seulement résulter de cette conformation que cet oiseau porte sur le milieu de tous les objets qu'il regarde une tache ou un petit nuage obscur, et qu'il voit mieux de côté que de face : cependant, comme je viens de le dire, on ne s'aperçoit pas par le résultat de ses actions qu'il voie plus mal que les autres oiseaux. Il est vrai qu'il ne s'élève pas à beaucoup près à la hauteur de l'aigle, qu'il n'a pas non plus le vol aussi rapide, qu'il ne vise ni ne poursuit sa proie d'aussi loin : ainsi il est probable qu'il n'a pas la vue aussi nette, ni aussi perçante que les aigles; mais il est sûr en même temps qu'il ne l'a pas, comme les chouettes, offusquée pendant le jour, puisqu'il cherche et ravit sa proie aussi bien le jour que la nuit, et principalement le matin et le soir. D'ailleurs, en comparant cette conformation de l'œil de l'orfraie avec celle des yeux de la chouette ou des autres oiseaux de nuit, on verra qu'elle n'est pas la même, et que les résultats doivent en être différents. Ces oiseaux ne voient mal ou point du tout pendant le jour que parce que leurs yeux sont trop sensibles, et qu'il ne leur faut qu'une très-petite quantité de lumière pour bien voir : leur pupille est parfaitement ouverte, et n'a pas la membrane ou petite taie qui se trouve dans l'œil de l'orfraie. La pupille, dans tous les oiseaux de nuit, dans les chats et quelques autres quadrupèdes qui voient dans l'obscurité, est ronde et d'un grand diamètre, lorsqu'elle ne reçoit l'impression que d'une lumière faible comme celle du crépuscule; elle devient, au contraire, perpendiculairement longue dans les chats, et reste ronde en se rétrécissant concentriquement dans les oiseaux de nuit, dès que l'œil est frappé d'une forte lumière. Cette contraction prouve évidemment que ces animaux ne voient mal que parce qu'ils voient trop bien, puisqu'il ne leur faut qu'une très petite quantité de lumière; au lieu que les autres ont besoin de tout l'éclat du jour, et voient d'autant mieux qu'il y a plus de lumière : à plus forte raison, l'orfraie avec sa taie sur la pupille aurait besoin de plus de lumière qu'aucun autre, s'il n'y avait pas de compensation à ce défaut. Mais ce qui excuse entièrement Aristote d'avoir placé cet oiseau avec les oiseaux de nuit, c'est qu'en effet il pêche et chasse la nuit comme le jour : il voit

plus mal que l'aigle à la grande lumière, il voit peut-être aussi plus mal que la chouette dans l'obscurité; mais il tire plus de parti, plus de produit que l'un ou l'autre de cette conformation singulière de ses yeux, qui n'appartient qu'à lui, et qui est aussi différente de celle des yeux des oiseaux de nuit que des oiseaux de jour.

Autant j'ai trouvé de vérité dans la plupart des faits rapportés par Aristote dans son Histoire des animaux, autant il m'a paru d'erreurs de fait dans son *Traité de Mirabilibus;* souvent même on y trouve énoncés des faits absolument contraires à ceux qu'il rapporte dans ses autres ouvrages : en sorte que je suis porté à croire que ce *Traité de Mirabilibus* n'est point de ce philosophe, et qu'on ne le lui aurait pas attribué, si l'on se fût donné la peine d'en comparer les opinions, et surtout les faits, avec ceux de son Histoire des animaux. Pline, dont le fond de l'ouvrage sur l'histoire naturelle est en entier tiré d'Aristote, n'a donné tant de faits équivoques ou faux que parce qu'il les a indifféremment puisés dans les différents traités attribués à Aristote, et qu'il a réuni les opinions des auteurs subséquents, la plupart fondées sur des préjugés populaires. Nous pouvons en donner un exemple sans sortir du sujet que nous traitons. L'on voit qu'Aristote désigne et spécifie parfaitement l'espèce de *l'haliætus* ou *balbuzard* dans son Histoire des animaux, puisqu'il en fait la cinquième espèce de ses aigles, à laquelle il donne des caractères très-distinctifs : et l'on trouve en même temps dans le *Traité de Mirabilibus*, que l'*haliætus* n'est d'aucune espèce, ou plutôt ne fait pas une espèce; et Pline, amplifiant cette opinion, dit non-seulement que les balbuzards (*haliæti*) n'ont point d'espèce, et qu'ils proviennent des mélanges des aigles de différentes espèces, mais encore que ce qui naît des balbuzards ne sont point de petits balbuzards, mais des orfraies, *desquels orfraies naissent*, dit-il, *de petits vautours, lesquels*, ajoute-t-il encore, *produisent de grands vautours qui n'ont plus la faculté d'engendrer*. Que de faits incroyables sont compris dans ce passage! que de choses absurdes et contre toute analogie! car, en étendant autant qu'il est permis ou possible les limites des variations de la nature, et en donnant à ce passage l'explication la moins défavorable, supposons, pour un instant, que les balbuzards ne soient en effet que des métis provenant de l'union de deux différentes espèces d'aigles, ils seront féconds, comme le sont les métis de quelques autres oiseaux, et produiront entre eux de seconds métis, qui pourront remonter à l'espèce de l'orfraie, si le premier mélange a été de l'orfraie avec un autre aigle. Jusque-là les lois de la nature ne se trouvent pas entièrement violées : mais dire ensuite que, de ces balbuzards devenus orfraies, il provient de petits vautours qui en produisent de grands, lesquels ne peuvent plus rien produire, c'est ajouter trois faits absolument incroyables à deux qui sont déjà difficiles à croire; et quoiqu'il y ait dans Pline bien des choses écrites légèrement, je ne puis me persuader qu'il soit l'auteur de ces trois assertions, et j'aime mieux croire que la fin de ce passage a été entièrement altérée. Quoi qu'il en soit, il est très-certain que les orfraies n'ont jamais produit de petits vautours, ni ces petits vautours bâtards d'autres grands vautours mulets qui ne produisent plus rien. Chaque espèce, chaque race de vautour engendre son semblable : il en est de même de chaque espèce d'aigle, et encore de même du balbuzard et de l'orfraie; et les espèces intermédiaires, qui peuvent avoir été produites par le mélange des aigles entre eux, ont formé des races constantes qui se soutiennent et se perpétuent comme les autres par la génération. Nous sommes particulièrement très-assurés que le mâle balbuzard produit avec sa femelle des petits semblables à lui, et que si les balbuzards produisent des orfraies, ce ne peut être par eux-mêmes,

mais par leur mélange avec l'orfraie : il en serait de l'union du balbuzard mâle avec l'orfraie femelle comme de celle du bouc avec la brebis; il en résulte un agneau, parce que la brebis domine dans la génération, et il résulterait de l'autre mélange une orfraie, parce qu'en général ce sont les femelles qui dominent, et que d'ordinaire les métis ou mulets féconds remontent à l'espèce de la mère, et que même les vrais mulets, c'est-à-dire les métis inféconds, représentent plus l'espèce de la femelle que celle du mâle.

Ce qui rend croyable cette possibilité du mélange et du produit du balbuzard et de l'orfraie, c'est la conformité des appétits, du naturel et même de la figure de ces oiseaux; car, quoiqu'ils diffèrent beaucoup par la grandeur, l'orfraie étant de près d'une moitié plus grosse que le balbuzard, ils se ressemblent assez par les proportions, ayant tous deux les ailes et les jambes courtes, en comparaison de la longueur du corps, le bas des jambes et les pieds dénués de plumes. Tous deux ont le vol moins élevé, moins rapide que les aigles; tous deux pêchent beaucoup plus qu'ils ne chassent, et ne se tiennent que dans les lieux voisins des étangs et des eaux abondantes en poisson; tous deux sont assez communs en France et dans les autres pays tempérés; mais à la vérité l'orfraie, comme plus grande, ne pond que deux œufs, et le balbuzard en produit quatre; celui-ci a la peau qui recouvre la base du bec et les pieds ordinairement bleus, au lieu que dans l'orfraie, cette peau de la base du bec et les écailles du bas des jambes et des pieds sont ordinairement d'un jaune vif et foncé. Il y a aussi quelque diversité dans la distribution des couleurs sur le plumage : mais toutes ces petites différences n'empêchent pas que ces oiseaux ne soient d'espèces assez voisines pour pouvoir se mêler; et des raisons d'analogie me persuadent que le mélange est fécond et que le balbuzard mâle produit avec l'orfraie femelle des orfraies, mais que la femelle balbuzard avec l'orfraie mâle produit des balbuzards, et que ces bâtards, soit orfraies, soit balbuzards, tenant presque tout de la nature de leurs mères, ne conservent que quelques caractères de celle de leurs pères, par lesquels caractères ils diffèrent des orfraies ou balbuzards légitimes. Par exemple, on trouve quelquefois des balbuzards à pieds jaunes, et des orfraies à pieds bleus, quoique communément le balbuzard les ait bleus, et l'orfraie les ait jaunes. Cette variation de couleur peut provenir du mélange de ces deux espèces. De même on trouve des balbuzards, tels que celui qu'ont décrit MM. de l'Académie, qui sont beaucoup plus grands et plus gros que les autres; et en même temps on voit des orfraies beaucoup moins grandes que les autres, et dont la petitesse ne peut être attribuée ni au sexe ni à l'âge, et ne peut dès lors provenir que du mélange d'une plus petite espèce, c'est-à-dire du balbuzard avec l'orfraie.

Comme cet oiseau est des plus grands, que par cette raison il produit peu, qu'il ne pond que deux œufs une fois par an, et que souvent il n'élève qu'un petit, l'espèce n'en est nombreuse nulle part; mais elle est assez répandue : on la trouve presque partout en Europe, et il paraît même qu'elle est commune aux deux continents, et que ces oiseaux fréquentent les lacs de l'Amérique septentrionale *.

* Il me paraît que c'est à l'orfraie qu'il faut rapporter le passage suivant : « Il y a encore « quantité d'aigles qu'ils appellent en leur langue *sonduqua*; elles font ordinairement « leurs nids sur le bord des eaux ou de quelque autre précipice, tout au-dessus des plus « hauts arbres ou rochers, de sorte qu'elles sont fort difficiles à avoir : nous en dénichâmes « néanmoins plusieurs nids; mais nous n'y trouvâmes pas plus d'un ou de deux aiglons. « J'en pensais nourrir quelques-uns lorsque nous étions sur le chemin des Hurons à Qué- « bec; mais tant pour être trop lourds à porter, que pour ne pouvoir fournir au poisson

LE JEAN-LE-BLANC *.

Ordre des oiseaux de proie, famille des diurnes, genre aigle. (Cuvier.)

J'ai eu cet oiseau vivant, et je l'ai fait nourrir pendant quelque temps. Il avait été pris jeune au mois d'août 1768, et il paraissait au mois de janvier 1769 avoir acquis toutes ses dimensions : sa longueur depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité de la queue était de deux pieds, et jusqu'au bout des ongles d'un pied huit pouces ; le bec, depuis le crochet jusqu'au coin de l'ouverture, avait dix sept lignes de longueur ; la queue était longue de dix pouces : il avait cinq pieds un pouce de vol ou d'envergure ; ses ailes, lorsqu'elles était pliées, s'étendaient un peu au delà de l'extrémité de la queue. La tête, le dessus du cou, le dos et le croupion, étaient d'un brun cendré. Toutes les plumes qui recouvrent ces parties étaient néanmoins blanches à leur origine, mais brunes dans tout le reste de leur étendue; en sorte que le brun recouvrait le blanc, de manière qu'on ne l'apercevait qu'en relevant les plumes. La gorge, la poitrine, le ventre et les côtés étaient blancs, variés de taches longues, et de couleur d'un brun roux : il y avait des bandes transversales plus brunes sur la queue. La membrane qui couvre la base du bec est d'un bleu sale ; c'est là que sont placées les narines. L'iris des yeux est d'un beau jaune citron ou de couleur de topaze d'orient; les pieds étaient couleur de chair livide et terne dans sa jeunesse, et sont devenus jaunes, ainsi que la membrane du bec, en avançant en âge. L'intervalle entre les écailles qui recouvrent la peau des jambes paraissait rougeâtre, en sorte que l'apparence du tout, vu de loin, semblait être jaune, même dans le premier âge. Cet oiseau pesait trois livres sept onces après avoir mangé, et trois livres quatre onces, lorsqu'il était à jeun.

Le jean-le-blanc s'éloigne encore plus des aigles que tous les précédents, et il n'a de rapport au pygargue que par ses jambes dénuées de plumes, et par la blancheur de celles du croupion et de la queue ; mais il a le corps tout autrement proportionné, et beaucoup plus gros, relativement à la grandeur, que ne l'est celui de l'aigle ou du pygargue : il n'a, comme je l'ai dit, que deux pieds de longueur, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des pieds, et cinq pieds d'envergure, mais avec un diamètre de corps presque aussi grand que celui de l'aigle commun, qui a plus de deux pieds et demi de longueur et plus de sept pieds de vol. Par ces proportions, le jean-le-blanc se rapproche du balbuzard, qui a les ailes courtes à proportion du corps ; mais il n'a pas, comme celui-ci, les pieds bleus : il a aussi les jambes bien plus menues et plus longues à proportion qu'aucun des aigles. Ainsi, quoiqu'il paraisse tenir quelque chose des aigles, du pygargue et du balbuzard, il n'est pas moins d'une espèce particulière, et très-différente des uns et des autres. Il tient aussi de la buse par la disposition des couleurs du plumage, et par un caractère qui m'a souvent frappé : c'est que, dans certaines attitudes, et surtout vu de face, il ressemblait à l'aigle; et que vu de côté et dans d'autres attitudes, il ressemblait à la buse. Cette même remarque a été faite par mon dessinateur, et par quelques autres personnes; et il est singulier que cette ambiguité de figure réponde à l'ambiguité de son naturel, qui tient en effet de celui de l'aigle et de celui de la buse, en sorte qu'on

« qu'il leur fallait, n'ayant autre chose à leur donner, nous en fîmes chaudière et nous les « trouvâmes fort bons; car ils étaient encore jeunes et tendres. » Voyage au pays des Hurons, par Sagar Théodat, page 297.

* Daudin réunit cet oiseau aux buses. Viellot en fait un genre sous le nom de *circaete*

doit à certains égards regarder le jean-le-blanc comme formant la nuance intermédiaire entre ces deux genres d'oiseaux.

Il m'a paru que cet oiseau voyait très-clair pendant le jour, et ne craignait pas la plus forte lumière : car il tournait volontiers les yeux du côté du plus grand jour, et même vis-à-vis le soleil. Il courait assez vite lorsqu'on l'effrayait, et s'aidait de ses ailes en courant. Quand on le gardait dans la chambre, il cherchait à s'approcher du feu ; mais cependant le froid ne lui était pas absolument contraire, parce qu'on l'a fait coucher pendant plusieurs nuits à l'air dans un temps de gelée, sans qu'il en ait paru incommodé. On le nourrissait avec de la viande crue et saignante; mais en le faisant jeûner, il mangeait aussi de la viande cuite; il déchirait avec son bec la chair qu'on lui présentait, et il en avalait d'assez gros morceaux. Il ne buvait jamais quand on était auprès de lui, ni même tant qu'il apercevait quelqu'un : mais en se mettant dans un lieu couvert, on l'a vu boire et prendre pour cela plus de précaution qu'un acte aussi simple ne paraît en exiger. On laissait à sa portée un vase rempli d'eau : il commençait par regarder de tous côtés fixement et longtemps, comme pour s'assurer s'il était seul; ensuite il s'approchait du vase, et regardait encore autour de lui; enfin, après bien des hésitations, il plongeait son bec jusqu'aux yeux, et à plusieurs reprises, dans l'eau. Il y a apparence que les autres oiseaux de proie se cachent de même pour boire. Cela vient vraisemblablement de ce que ces oiseaux ne peuvent prendre de liquide qu'en enfonçant leur tête jusqu'au delà de l'ouverture du bec, et jusqu'aux yeux; ce qu'ils ne font jamais, tant qu'ils ont quelque raison de crainte. Cependant, le jean-le-blanc ne montrait de défiance que sur cela seul; car, pour tout le reste, il paraissait indifférent et même assez stupide. Il n'était point méchant, et se laissait toucher sans s'irriter; il avait même une petite expression de contentement : Co.... Co, lorsqu'on lui donnait à manger; mais il n'a pas paru s'attacher à personne de préférence. Il devient gras en automne, et prend en tout temps plus de chair et d'embonpoint que la plupart des autres oiseaux de proie.

Il est très commun en France, et, comme le dit Belon, il n'y a guère de villageois qui ne le connaissent, et ne le redoutent pour leurs poules. Ce sont eux qui lui ont donné le nom de *jean-le-blanc*, parce qu'il est en effet remarquable par la blancheur du ventre, du dessous des ailes, du croupion et de la queue. Il est cependant vrai qu'il n'y a que le mâle qui porte évidemment ces caractères; car la femelle est presque toute grise, et n'a que du blanc sale sur les plumes du croupion : elle est, comme dans les autres oiseaux de proie, plus grande, plus grosse et plus pesante que le mâle. Elle fait son nid presqu'à terre, dans les terrains couverts de bruyères, de fougère, de genêt et de jones, quelquefois aussi sur des sapins et sur d'autres arbres élevés. Elle pond ordinairement trois œufs, qui sont d'un gris tirant sur l'ardoise. Le mâle pourvoit abondamment à sa subsistance pendant tout le temps de l'incubation, et même pendant le temps qu'elle soigne et élève ses petits. Il fréquente de près les lieux habités, et surtout les hameaux et les fermes : il saisit et enlève les poules, les jeunes dindons, les canards privés; et lorsque la volaille lui manque, prend des lapereaux, des perdrix, des cailles et d'autres moindres oiseaux : il ne dédaigne pas même les mulots et les lézards. Comme ces oiseaux, et surtout la femelle, ont les ailes courtes et le corps gros, leur vol est pesant, et ils ne s'élèvent jamais à une grande hauteur : on les voit toujours voler bas, et saisir leur proie plutôt à terre que dans l'air. Leur cri est une espèce de sifflement aigu qu'ils ne font entendre que rarement ; ils ne chassent guère que le matin et le soir, et ils se reposent dans le milieu du jour.

On pourrait croire qu'il y a variété dans cette espèce ; car Belon donne la description d'un second oiseau qui « est, dit il, encore une autre espèce « d'oiseau saint martin, semblablement nommé *blanche queue*, de même « espèce que le susdit jean-le-blanc, et qui ressemble au milan royal, de si « près, qu'on n'y trouverait aucune différence, si ce n'était qu'il est plus « petit et plus blanc dessous le ventre, ayant les plumes qui touchent le « croupion et la queue, tant dessus que dessous, de couleur blanche. » Ces ressemblances, auxquelles on doit en ajouter encore une plus essentielle, qui est d'avoir les jambes longues, indiquent seulement que cette espèce est voisine de celle du jean-le-blanc ; mais comme elle en diffère considérablement par la grandeur et par d'autres caractères, on ne peut pas dire que ce soit une variété du jean-le-blanc ; et nous avons reconnu que c'est le même oiseau que nos nomenclateurs ont appelé le *lanier cendré*, duquel nous ferons mention dans la suite sous le nom d'oiseau *saint-martin*, parce qu'il ne ressemble en rien au lanier.

Au reste, le jean-le-blanc, qui est très-commun en France, est néanmoins assez rare partout ailleurs, puisque aucun des naturalistes d'Italie, d'Angleterre, d'Allemagne et du Nord, n'en a fait mention que d'après Belon ; et c'est par cette raison que j'ai cru devoir m'étendre sur les faits particuliers de l'histoire de cet oiseau. Je dois aussi observer que M. Salerne a fait une forte méprise en disant que cet oiseau était le même que le *ringtail* ou *queue blanche des Anglais*, dont ils appellent le mâle *henharrow* ou *henharrier*, c'est-à-dire *ravisseur de poules*. C'est ce caractère de la queue blanche et cette habitude naturelle de prendre les poules, communs au ringtail et au jean-le blanc, qui ont trompé M. Salerne, et lui ont fait croire que c'était le même oiseau ; mais il aurait dû comparer les descriptions des auteurs précédents, et il aurait aisément reconnu que ce sont des oiseaux d'espèces différentes. D'autres naturalistes ont pris l'oiseau appelé par M. Edwards *Blue hawk*, épervier ou faucon bleu, pour le *henharrier*, ou déchireur de poules, quoique ce soient encore des oiseaux d'espèces différentes. Nous allons tâcher d'éclaircir ce point, qui est un des plus obscurs de l'histoire naturelle des oiseaux de proie.

On sait qu'on peut les diviser en deux ordres, dont le premier n'est composé que des oiseaux guerriers, nobles et courageux, tels que les aigles, les faucons, gerfauts, autours, laniers, éperviers, etc. ; et le second contient les oiseaux lâches, ignobles et gourmands, tels que les vautours, les milans, les buses, etc. Entre ces deux ordres si différents par le naturel et les mœurs, il se trouve, comme partout ailleurs, quelques nuances intermédiaires, quelques espèces qui tiennent aux deux ordres ensemble, et qui participent au naturel des oiseaux nobles et des oiseaux ignobles. Ces espèces intermédiaires sont : 1° celle du jean-le-blanc, dont nous venons de donner l'histoire, et qui, comme nous l'avons dit, tient de l'aigle et de la buse ; 2° celle de l'oiseau saint-martin, que MM. Brisson et Frisch ont appelé le *lanier cendré*, et que M. Edwards a nommé *faucon bleu*, mais qui tient plus du jean-le-blanc et de la buse que du faucon ou du lanier ; 3° celle de la soubuse, dont les Anglais n'ont pas bien connu l'espèce, ayant pris un autre oiseau pour le mâle de la soubuse, dont ils ont appelé la femelle *ringtail* (queue annelée de blanc) et le prétendu mâle *henharrier* (déchireur de poules) : ce sont les mêmes oiseaux que M. Brisson a nommés *faucons à collier* ; mais ils tiennent plus de la buse que du faucon ou de l'aigle. Ces trois espèces, et surtout la dernière, ont donc été ou méconnues, ou confondues, ou très-mal nommées ; car le jean-le-blanc ne doit point entrer dans la liste des aigles. L'oiseau saint-martin n'est ni un faucon, comme le dit M. Edwards,

ni un lanier, comme le disent MM. Brisson et Frisch, puisqu'il est d'un naturel différent et de mœurs opposées. Il en est de même de la soubuse, qui n'est ni un aigle ni un faucon, puisque ses habitudes sont toutes différentes de celles des oiseaux de ces deux genres : on le reconnaîtra clairement par les faits énoncés dans les articles où il sera question de ces deux oiseaux.

Mais il me paraît qu'on doit joindre à l'espèce du jean-le-blanc, qui nous est bien connue, un oiseau que nous ne connaissons que par les indications d'Aldrovande, sous le nom de *laniarius*, et de Schwenckfeld, sous celui de *milvus albus*. Cet oiseau, que M. Brisson a aussi appelé *lanier*, me paraît encore plus éloigné du vrai lanier que l'oiseau saint-martin. Aldrovande décrit deux de ces oiseaux, dont l'un est bien plus grand, et a deux pieds depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue : c'est la même grandeur que celle du jean-le-blanc; et, si l'on compare la description d'Aldrovande avec celle que nous avons donnée du jean-le-blanc, je suis persuadé qu'on y trouvera assez de caractères pour présumer que ce *laniarius* d'Aldrovande pourrait bien être le jean-le-blanc, d'autant que cet auteur, dont l'ornithologie est bonne et très-complète, surtout pour les oiseaux de nos climats, ne paraît pas avoir connu le jean-le-blanc par lui-même, puisqu'il n'a fait que l'indiquer d'après Belon, duquel il a emprunté jusqu'à la figure de cet oiseau.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX AIGLES ET BALBUZARDS.

1. — (L'AIGLE DE PONDICHÉRY.)

L'oiseau des Grandes-Indes, dont M. Brisson a donné une description exacte sous le nom d'*aigle de Pondichéry*. Nous observerons seulement que, par sa seule petitesse, on aurait dû l'exclure du nombre des aigles, puisqu'il est de moitié moins grand que le plus petit des aigles. Il ressemble au balbuzard par la peau nue qui couvre la base du bec, et qui est d'une couleur bleuâtre ; mais il n'a pas comme lui les pieds bleus : il les a jaunes comme le pygargue. Son bec cendré à son origine, et d'un jaune pâle à son bout, semble participer par les couleurs du bec, des aigles et des pygargues; et ces différences indiquent assez que cet oiseau est d'une espèce particulière. C'est vraisemblablement l'oiseau de proie le plus remarquable de cette contrée des Indes, puisque les Malabares en ont fait une idole, et lui rendent un culte; mais c'est plutôt par la beauté de son plumage que par sa grandeur ou sa force qu'il a mérité cet honneur : on peut dire en effet que c'est l'un des plus beaux oiseaux du genre des oiseaux de proie.

2. — (LA GRANDE HARPIE D'AMÉRIQUE.)

L'oiseau de l'Amérique méridionale que Marcgrave a décrit sous le nom *urutaurana* (ouroutaran), que lui donnent les Indiens du Brésil, et que Fernandès a indiqué par le nom *ysquauthli*, qu'il porte au Mexique : c'est celui que nos voyageurs français ont appelé *aigle d'Orénoque*. Les Anglais ont adopté cette dénomination, et l'appellent *Orenoko-eagle*. Il est un peu plus petit que l'aigle commun, et approche de l'aigle tacheté ou petit aigle par la variété de son plumage : mais il a pour caractères propres et spécifiques les extrémités des ailes et de la queue bordées d'un jaune blanchâtre, deux

plumes noires, longues de plus de deux pouces, et deux autres plumes plus petites, toutes quatre placées sur le sommet de la tête, et qu'il peut baisser ou relever à sa volonté; les jambes couvertes jusqu'aux pieds de plumes blanches et noires, posées comme des écailles; l'iris de l'œil d'un jaune vif, la peau qui couvre la base du bec et les pieds jaunes comme les aigles, mais le bec plus noir et les ongles moins noirs. Ces différences sont suffisantes pour séparer cet oiseau des aigles, et de tous les autres dont nous avons fait mention dans les articles précédents, mais il me paraît qu'on doit rapporter à cette espèce l'oiseau que Garcilasso appelle *aigle du Pérou*, qu'il dit être plus petit que les aigles d'Espagne.

Il en est de même de l'oiseau des côtes occidentales de l'Afrique, dont M. Edwards nous a donné une très-bonne figure enluminée, avec une excellente description sous le nom *d'eagle-crowned, aigle huppé*, qui me paraît être de la même espèce, ou d'une espèce très-voisine de celui-ci. Je crois devoir rapporter en entier la description de M. Edwards pour mettre le lecteur à portée d'en juger *.

La distance entre l'Afrique et le Brésil, qui n'est guère que de quatre cents lieues, n'est pas assez grande pour que des oiseaux de haut vol ne puissent la parcourir; et dès lors il est très-possible que celui-ci se trouve également aux côtes du Brésil et sur les côtes occidentales de l'Afrique; et il suffit de comparer les caractères qui leur sont particuliers, et par lesquels ils se ressemblent, pour être persuadé qu'ils sont de la même espèce; car tous deux ont des plumes en forme d'aigrette, qu'ils redressent à volonté; tous deux sont à peu près de la même grandeur; ils ont aussi tous deux le plumage varié, et marqueté dans les mêmes endroits; l'iris des yeux d'un orangé vif, le bec noirâtre, les jambes, jusqu'aux pieds, également couvertes de plumes, marquetées de noir et de blanc; les doigts jaunes et les ongles bruns ou noirs, et il n'y a de différence que dans la distribution et dans les teintes des couleurs du plumage, ce qui ne peut être mis en comparaison avec toutes les ressemblances que nous venons d'indiquer. Ainsi, je crois être bien fondé à regarder cet oiseau des côtes d'Afrique comme étant de la même espèce que celui du Brésil; en sorte que l'aigle huppé du

* Cet oiseau, dit M. Edwards, est d'environ un tiers plus petit que les plus grands aigles qui se voient en Europe, et il paraît fort et hardi comme les autres aigles; le bec avec la peau qui couvre le haut du bec, et où les ouvertures des narines sont placées, est d'un brun obscur; les coins de l'ouverture du bec sont fendus assez avant jusque sous les yeux, et sont jaunâtres; l'iris des yeux est d'une couleur d'orange rougeâtre; le devant de la tête, le tour des yeux et la gorge sont couverts de plumes blanches, parsemées de petites taches noires; le derrière du cou et de la tête, le dos et les ailes, sont d'un brun foncé, tirant sur le noir, mais les bords extérieurs des plumes sont d'un brun clair. Les pennes sont plus foncées que les autres plumes des ailes; les côtés des ailes vers le haut et les extrémités de quelques-unes des couvertures des ailes sont blancs; la queue est d'un gris foncé, croisée de barres noires et le dessous en paraît être d'un gris de cendre obscur et léger; la poitrine est d'un brun rougeâtre avec de grandes taches noires transversales sur les côtés; le ventre est blanc, aussi bien que la queue qui est marquetée de taches noires; les cuisses et les jambes, jusqu'aux ongles, sont couvertes de plumes blanches joliment marquetées de taches rondes et noires. Les ongles sont noirs et très-forts, les doigts sont couverts d'écailles d'un jaune vif; il élève ses plumes du dessus de la tête en forme de crête ou de huppe, d'où il tire son nom. J'ai dessiné cet oiseau vivant à Londres, en 1752; son maître m'assura qu'il venait des côtes d'Afrique, et je le crois d'autant plus volontiers, que j'en ai vu deux autres de cette même espèce exactement chez une autre personne, et qui venaient de la côte de Guinée; Barbot a indiqué cet oiseau sous le nom d'aigle couronné, dans sa description de la Guinée; il en donne une mauvaise figure, dans laquelle cependant on reconnaît les plumes relevées sur sa tête d'une manière très-peu différente de celle dont elles sont représentées dans ma figure. Edwards, Glanures, part. 1, pages 31 et 32, planche enluminée 24.

Brésil, l'aigle d'Orénoque, l'aigle du Pérou, et l'aigle huppé de Guinée, ne sont qu'une seule et même espèce d'oiseau, qui approche plus de notre aigle taché ou petit aigle d'Europe, que de tout autre.

3. — (L'URUBITINGA.)

L'oiseau du Brésil, indiqué par Marcgrave sous le nom d'*urubitinga*, qui vraisemblablement est d'une espèce différente du précédent, puisqu'il porte un autre nom dans le même pays; et en effet il en diffère : 1° par la grandeur, étant de moitié plus petit ; 2° par la couleur : celui-ci est d'un brun noirâtre, au lieu que l'autre est d'un beau gris ; 3° parce qu'il n'a point de plumes droites sur la tête ; 4° parce qu'il a le bas des jambes et des pieds nus comme le pygargue, au lieu que le précédent a, comme l'aigle, les jambes couvertes jusqu'au talon.

4. — (L'AUTOUR A GORGE NUE.)

L'oiseau que nous avons cru devoir appeler le *petit aigle d'Amérique*, qui n'a été indiqué par aucun naturaliste, et qui se trouve à Cayenne et dans les autres parties de l'Amérique méridionale. Il n'a guère que seize à dix-huit pouces de longueur ; et il est remarquable, même au premier coup d'œil, par une large plaque d'un rouge pourpré, qu'il a sous la gorge et sous le cou. On pourrait croire, à cause de sa petitesse, qu'il serait du genre des éperviers ou des faucons ; mais la forme de son bec, qui est droit à son insertion, et qui ne prend de la courbure, comme celui des aigles, qu'à quelque distance de son origine, nous a déterminé à le rapporter plutôt aux aigles qu'aux éperviers. Nous n'en donnerons pas une plus ample description, parce que la planche enluminée représente assez ses autres caractères.

5. — (LE BALBUZARD DE LA CAROLINE.)

L'oiseau des Antilles, appelé le *pêcheur* par le P. du Tertre, et qui est très-vraisemblablement le même que celui qui nous est indiqué par Catesby sous le nom de *fishing-hawk*, épervier-pêcheur de la Caroline. Il est, dit-il, de la grosseur d'un autour avec le corps plus allongé : ses ailes, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent un peu au delà de l'extrémité de la queue. Il a plus de cinq pieds de vol ou d'envergure ; il a l'iris des yeux jaune, la peau qui couvre la base du bec bleue, le bec noir, les pieds d'un bleu pâle, et les ongles noirs, et presque tous aussi longs les uns que les autres : tout le dessus du corps, des ailes et de la queue, est d'un brun foncé ; tout le dessous du corps, des ailes et de la queue est blanc ; les plumes des jambes sont blanches, courtes et appliquées de très-près sur la peau.

« Le pêcheur, dit le P. du Tertre, est tout semblable au mansfenni, hormis qu'il a les plumes du ventre blanches, et celles du dessus de la tête noires : ses griffes sont un peu plus petites. Ce pêcheur est un vrai voleur de mer, qui n'en veut non plus aux animaux de la terre qu'aux oiseaux de l'air, mais seulement aux poissons, qu'il épie de dessus une branche ou une pointe de roc ; et, les voyant à fleur d'eau, il fond promptement dessus, les enlevant avec ses griffes, et va les manger sur un rocher. Quoiqu'il ne fasse pas la guerre aux oiseaux, il ne laisse pas de le poursuivre et de s'attrouper, et de le becqueter jusqu'à ce qu'il change de quartier. Les enfants des Sauvages les élèvent étant petits, et s'en servent à la pêche par plaisir seulement, car ils ne rapportent jamais leur pêche. »

Cette indication du P. du Tertre n'est ni assez précise, ni assez détaillée pour qu'on puisse être assuré que l'oiseau dont il parle est le même que celui



VAUTOUR FAUVE.



VAUTOUR ROYAL

de Catesby, et nous ne le disons que comme une présomption. Mais ce qu'il y a ici de bien plus certain, c'est que ce même oiseau d'Amérique donné par Catesby, ressemble si fort à notre balbuzard d'Europe, qu'on pourrait croire avec fondement que c'est absolument le même, ou du moins une simple variété dans l'espèce du balbuzard; il est de la même grosseur, de la même forme, à très-peu près de la même couleur; et il a, comme lui, l'habitude de pêcher et de se nourrir de poisson. Tous ces caractères se réunissent pour n'en faire qu'une seule et même espèce avec celle du balbuzard.

6. — (AIGLE MANSFENNI.)

L'oiseau des îles Antilles, appelé par nos voyageurs *mansfenni*, et qu'ils ont regardé comme une espèce de petit aigle (*nisus*). Le *mansfenni*, dit le P. du Tertre, est un puissant oiseau de proie, qui, en sa forme et en son plumage, a tant de ressemblance avec l'aigle, que la seule petitesse peut l'en distinguer, car il n'est guère plus gros qu'un faucon; mais il a les griffes deux fois plus grosses et plus fortes. Quoiqu'il soit si bien armé, il ne s'attaque jamais qu'aux oiseaux qui n'ont point de défense, comme aux grives, alouettes de mer, et tout au plus aux ramiers et tourterelles : il vit aussi de serpents et de petits lézards. Il se perche ordinairement sur les arbres les plus élevés : ses plumes sont si fortes et si serrées, que si en le tirant on ne le prend à rebours, le plomb n'a point de prise pour pénétrer; la chair en est un peu plus noire, mais elle ne laisse pas d'être excellente. *Histoire des Antilles, tome II, page* 252.

LES VAUTOURS.

L'on a donné aux aigles le premier rang parmi les oiseaux de proie, non parce qu'ils sont plus forts et plus grands que les vautours, mais parce qu'ils sont plus généreux, c'est-à-dire moins bassement cruels; leurs mœurs sont plus fières, leurs démarches plus hardies, leur courage plus noble, ayant au moins autant de goût pour la guerre que d'appétit pour la proie; les vautours, au contraire, n'ont que l'instinct de la basse gourmandise et de la voracité; ils ne combattent guère les vivants que quand ils ne peuvent s'assouvir sur les morts. L'aigle attaque ses ennemis ou ses victimes corps à corps; seul il les poursuit, les combat, les saisit : les vautours, au contraire, pour peu qu'ils prévoient de résistance, se réunissent en troupes comme de lâches assassins, et sont plutôt des voleurs que des guerriers, des oiseaux de carnage que des oiseaux de proie; car, dans ce genre, il n'y a qu'eux qui se mettent en nombre, et plusieurs contre un; il n'y a qu'eux qui s'acharnent sur les cadavres au point de les déchiqueter jusqu'aux os : la corruption, l'infection les attire au lieu de les repousser. Les éperviers, les faucons, et jusqu'aux plus petits oiseaux, montrent plus de courage; car ils chassent seuls, et presque tous dédaignent la chair morte, et refusent celle qui est corrompue. Dans les oiseaux comparés aux quadrupèdes, le vautour semble réunir la force et la cruauté du tigre avec la lâcheté et la gourmandise du chacal, qui se met également en troupes pour dévorer les charognes et déterrer les cadavres; tandis que l'aigle a, comme nous l'avons dit, le courage, la noblesse, la magnanimité et la munificence du lion.

On doit donc d'abord distinguer les vautours des aigles par cette différence du naturel, et on les reconnaîtra à la simple inspection en ce qu'ils ont les yeux à fleur de tête, au lieu que les aigles les ont enfoncés dans l'orbite; la tête nue, le cou aussi presque nu, couvert d'un simple duvet, ou

mal garni de quelques crins épars, tandis que l'aigle a toutes ces parties bien couvertes de plumes; à la forme des ongles, ceux des aigles étant presque demi-circulaires, parce qu'ils se tiennent rarement à terre, et ceux des vautours étant plus courts et moins courbés; à l'espèce de duvet fin qui tapisse l'intérieur de leurs ailes, et qui ne se trouve pas dans les autres oiseaux de proie; à la partie du dessous de la gorge qui est plutôt garnie de poils que de plumes; à leur attitude plus penchée que celle de l'aigle, qui se tient fièrement droit, et presque perpendiculairement sur ses pieds; au lieu que le vautour, dont la situation est à demi horizontale, semble marquer la bassesse de son caractère par la position inclinée de son corps. On reconnaîtra même les vautours de loin, en ce qu'ils sont presque les seuls oiseaux de proie qui volent en nombre, c'est-à-dire plus de deux ensemble, et aussi parce qu'ils ont le vol pesant, et qu'ils ont même beaucoup de peine à s'élever de terre, étant obligés de s'essayer et de s'efforcer à trois ou quatre reprises, avant de pouvoir prendre leur plein essor *.

Nous avons composé le genre des aigles de trois espèces, savoir : le grand aigle, l'aigle moyen ou commun, et le petit aigle; nous y avons ajouté les oiseaux qui en approchent le plus, tels que le pygargue, le balbuzard, l'orfraie, le jean-le-blanc et six oiseaux étrangers qui y ont rapport, savoir : 1° le bel oiseau de Malabar ; 2° l'oiseau du Brésil, de l'Orénoque, du Pérou et de Guinée, appelé par les Indiens du Brésil, *urutaurana;* 3° l'oiseau appelé dans ce même pays, *urubitinga;* 4° celui que nous avons appelé le *petit aigle de l'Amérique;* 5° l'oiseau pêcheur des Antilles; 6° le mansfenni, qui paraît être une espèce de petit aigle, ce qui fait en tout treize espèces, dont l'une, que nous avons appelée *petit aigle de l'Amérique,* n'a été indiquée par aucun naturaliste. Nous allons faire de même l'énumération et la réduction des espèces de vautours, et nous parlerons d'abord d'un oiseau qui a été mis au nombre des aigles par Aristote, et après lui par la plupart des auteurs, quoique ce soit réellement un vautour et non pas un aigle.

LE PERCNOPTÈRE.

(LE VAUTOUR FAUVE.)

Ordre des oiseaux de proie, famille des diurnes, genre vautour. (CUVIER.)

J'ai adopté ce nom, tiré du grec, pour distinguer cet oiseau de tous les autres. Ce n'est point du tout un aigle, et ce n'est certainement qu'un vautour; ou, si l'on veut suivre le sentiment des anciens, il fera le dernier degré des nuances entre ces deux genres d'oiseaux, tenant d'infiniment plus près aux vautours qu'aux aigles. Aristote, qui l'a placé parmi les aigles, avoue lui-

* *Nota.* M. Ray et M. Salerne, qui n'a fait presque partout que le copier mot pour mot, donnent encore pour différences caractéristiques entre les vautours et les aigles la forme du bec, qui ne se recourbe pas immédiatement à sa naissance et se maintient droit jusqu'à deux pouces de distance de son origine; mais je dois observer que ce caractère n'est pas bien indiqué, car le bec des aigles ne se recourbe pas non plus dès sa naissance, il se maintient d'abord droit, et la seule différence est que dans le vautour cette partie droite du bec est plus longue que dans l'aigle ; d'autres naturalistes donnent aussi comme différence caractéristique la proéminence du jabot, plus grand dans les vautours que dans les aigles ; mais ce caractère est équivoque et n'appartient pas à toutes les espèces de vautours ; le griffon, qui est l'une des principales, bien loin d'avoir le jabot proéminent, l'a si rentré en dedans, qu'il y a au-dessous de son cou, et à la place du jabot, un creux assez grand pour y mettre le poing.

même qu'il est plutôt du genre des vautours, ayant, dit-il, tous les vices de l'aigle, sans avoir aucune de ses bonnes qualités, se laissant chasser et battre par les corbeaux, étant paresseux à la chasse, pesant au vol, toujours criant, lamentant, toujours affamé et cherchant les cadavres. Il a aussi les ailes plus courtes et la queue plus longue que les aigles, la tête d'un bleu clair, le cou blanc et nu, c'est-à-dire couvert comme la tête d'un simple duvet blanc, avec un collier de petites plumes blanches et raides au-dessous du cou en forme de fraise; l'iris des yeux est d'un jaune rougeâtre; le bec et la peau nue qui en recouvre la base sont noirs; l'extrémité crochue du bec est blanchâtre; le bas des jambes et les pieds sont nus et de couleur plombée; les ongles sont noirs, moins longs et moins courbés que ceux des aigles. Il est de plus fort remarquable par une tache brune en forme de cœur qu'il porte sur la poitrine au-dessous de sa fraise, et cette tache brune parait entourée ou plutôt liserée d'une ligne étroite et blanche. En général, cet oiseau est d'une vilaine figure et mal proportionné; il est même dégoûtant par l'écoulement continuel d'une humeur qui sort de ses narines et de deux autres trous qui se trouvent dans son bec, par lesquels s'écoule la salive. Il a le jabot proéminent; et lorsqu'il est à terre, il tient toujours les ailes étendues. Enfin, il ne ressemble à l'aigle que par la grandeur; car il surpasse l'aigle commun, et il approche du grand aigle pour la grosseur du corps, mais il n'a pas la même étendue de vol. L'espèce du percnoptère parait être plus rare que celle des autres vautours; on la trouve néanmoins dans les Pyrénées, dans les Alpes, et dans les montagnes de la Grèce, mais toujours en assez petit nombre.

LE GRIFFON *.

(LE VAUTOUR FAUVE.)

Ordre des oiseaux de proie, famille des diurnes, genre vautour. (Cuvier.)

C'est le nom que MM. de l'Académie des sciences ont donné à cet oiseau pour le distinguer des autres vautours. D'autres naturalistes l'ont appelé le *vautour rouge*, le *vautour jaune*, le *vautour fauve;* et comme aucune de ces dénominations n'est univoque ni exacte, nous avons préféré le nom simple de griffon. Cet oiseau est encore plus grand que le percnoptère; il a huit pieds de vol ou d'envergure, le corps plus gros et plus long que le grand aigle, surtout en y comprenant les jambes, qu'il a longues de plus d'un pied, et le cou qui a sept pouces de longueur. Il a, comme le percnoptère, au bas du cou un collier de plumes blanches; sa tête est couverte de pareilles plumes qui font une petite aigrette par derrière, au bas de laquelle on voit à découvert les trous des oreilles; le cou est presque entièrement dénué de plumes. Il a les yeux à fleur de tête avec de grandes paupières, toutes deux également mobiles et garnies de cils, et l'iris d'un bel orangé; le bec long et crochu, noirâtre à son extrémité ainsi qu'à son origine, et bleuâtre dans son milieu. Il est encore remarquable par son jabot rentré, c'est-à-dire par un grand creux qui est au haut de l'estomac, et dont toute la cavité est garnie de poils qui tendent de la circonférence au centre; ce creux est la place du jabot, qui n'est ni proéminent ni pendant comme celui du percnoptère. La peau du corps, qui parait à nu sur le cou et autour des yeux, des oreil-

* Cuvier regarde le griffon et le percnoptère de Buffon comme le même animal.

les, etc., est d'un gris brun et bleuâtre; les plus grandes plumes de l'aile ont jusqu'à deux pieds de longueur, et le tuyau plus d'un pouce de circonférence; les ongles sont noirâtres, mais moins grands et moins courbés que ceux des aigles.

Je crois, comme l'ont dit MM. de l'Académie des sciences, que le griffon est en effet le grand vautour d'Aristote : mais comme ils ne donnent aucune raison de leur opinion à cet égard, et que d'abord il paraîtrait qu'Aristote ne faisant que deux espèces ou plutôt deux genres de vautours, le petit plus blanchâtre que le grand qui varie pour la forme; il paraîtrait, dis-je, que ce genre du grand vautour est composé de plus d'une espèce, que l'on peut également y rapporter : car il n'y a que le percnoptère dont il ait indiqué l'espèce en particulier; et comme il ne décrit aucun des autres grands vautours, on pourrait douter avec raison que le griffon fût le même que son grand vautour. Le vautour commun, qui est tout aussi grand et peut-être moins rare que le griffon, pourrait être également pris pour ce grand vautour; en sorte qu'on doit penser que MM. de l'Académie des sciences ont eu tort d'affirmer, comme certaine, une chose aussi équivoque et aussi douteuse, sans avoir indiqué la raison ou le fondement de leur assertion, qui ne peut se trouver vraie que par hasard, et ne peut être prouvée que par des réflexions et des comparaisons qu'ils n'avaient pas faites. J'ai tâché d'y suppléer, et voici les raisons qui m'ont déterminé à croire que notre griffon est en effet le grand vautour des anciens.

Il me paraît que l'espèce du griffon est composée de deux variétés : la première, qui a été appelée *vautour fauve*, et la seconde, *vautour doré* par les naturalistes. Les différences entre ces deux oiseaux, dont le premier est le griffon, ne sont pas assez grandes pour en faire deux espèces distinctes et séparées : car tous deux sont de la même grandeur, et en général à peu près de la même couleur; tous deux ont la queue courte relativement aux ailes, qui sont très longues *, et par ce caractère, qui leur est commun, ils diffèrent des autres vautours. Ces ressemblances ont même frappé d'autres naturalistes avant moi, au point qu'ils l'ont appelé le vautour fauve, *congener* du vautour doré : je suis même très-porté à croire que l'oiseau indiqué par Belon sous le nom de *vautour noir* est encore de la même espèce que le griffon et le vautour doré; car ce vautour noir est de la même grandeur, et a le dos et les ailes de la même couleur que le vautour doré. Or, en réunissant en une seule espèces ces trois variétés, le griffon sera le moins rare des grands vautours, et celui par conséquent qu'Aristote aura principalement indiqué; et ce qui rend cette présomption encore plus vraisemblable, c'est que, selon Belon, ce grand vautour noir se trouve fréquemment en Égypte, en Arabie et dans les îles de l'Archipel, et que dès lors il doit être assez commun en Grèce. Quoi qu'il en soit, il me semble qu'on peut réduire les grands vautours qui se trouvent en Europe à quatre espèces, savoir : le percnoptère, le griffon, le vautour proprement dit, dont nous parlerons dans l'article suivant, et le vautour huppé, qui diffèrent assez les uns des autres pour faire des espèces distinctes et séparées.

MM. de l'Académie des sciences, qui ont disséqué deux griffons femelles, ont très-bien observé que le bec est plus long à proportion qu'aux aigles et moins recourbé; qu'il n'est noir qu'au commencement et à la pointe, le milieu

* M. Brisson donne à son vautour doré une queue de deux pieds trois pouces de longueur, et trois pieds à la plus grande plume de l'aile, ce qui me ferait douter que ce soit le même oiseau que le vautour doré des autres auteurs, qui a la queue courte en comparaison des ailes.

étant d'un gris bleuâtre ; que la mandibule du bec supérieure a en dedans comme une rainure de chaque côté; que ces rainures retiennent les bords tranchants de la mandibule inférieure lorsque le bec est fermé; que vers le bout du bec, il y a une petite éminence ronde aux côtés de laquelle sont deux petits trous par où les canaux salivaires se déchargent; que dans la base du bec sont les trous des narines, longs de six lignes sur deux de large, en allant du haut en bas, ce qui donne une grande amplitude aux parties extérieures de l'organe de l'odorat dans cet oiseau ; que la langue est dure et cartilagineuse, faisant par le bout comme un demi-canal, et ses deux côtés étant relevés en haut ; ces côtés ayant un rebord encore plus dur que le reste de la langue, qui fait comme une scie composée de pointes tournées vers le gosier; que l'œsophage se dilate vers le bas et forme une grosse bosse qui pend un peu au-dessous du rétrécissement de l'œsophage ; que cette bosse n'est différente du jabot des poules qu'en ce qu'elle est parsemée d'une grande quantité de vaisseaux fort visibles, à cause que la membrane de cette poche est fort blanche et fort transparente *; que le gésier n'est ni aussi dur, ni aussi épais qu'il l'est dans les gallinacés, et que sa partie charnue n'est pas rouge comme aux gésiers des autres oiseaux, mais blanche comme sont les autres ventricules : que les intestins et les cœcum sont petits comme dans les autres oiseaux de proie ; qu'enfin l'ovaire est à l'ordinaire, et l'*oviductus* un peu anfractueux comme celui des poules, et qu'il ne forme pas un conduit droit et égal, ainsi qu'il l'est dans plusieurs autres oiseaux.

Si nous comparons ces observations sur les parties intérieures des vautours avec celles que les mêmes anatomistes de l'Académie ont faites sur les aigles, nous remarquerons aisément que, quoique les vautours se nourrissent de chair comme les aigles, ils n'ont pas néanmoins la même conformation dans les parties qui servent à la digestion, et qu'ils sont à cet égard beaucoup plus près des poules et des autres oiseaux qui se nourrissent de grain, puisqu'ils ont un jabot et un estomac qu'on peut regarder comme un demi-gésier, par son épaisseur à la partie du fond ; en sorte que les vautours paraissent être conformés non-seulement pour être carnivores, mais granivores et même omnivores.

LE VAUTOUR, OU GRAND VAUTOUR.

(LE VAUTOUR BRUN.)

Ordre des oiseaux de proie, famille des diurnes, genre vautour. (CUVIER.)

Le vautour simplement dit, ou le grand vautour, est l'oiseau que Belon a improprement appelé le *grand vautour cendré*, et que la plupart des naturalistes après lui ont aussi nommé *vautour cendré*, quoiqu'il soit beaucoup plus noir que cendré. Il est plus gros et plus grand que l'aigle commun, mais un peu moindre que le griffon, duquel il n'est pas difficile de le distinguer : 1° par le cou, qu'il a couvert d'un duvet beaucoup plus long et plus fourni, et qui est de la même couleur que celle des plumes du dos ; 2° par une espèce de cravate blanche qui part des deux côtés de la tête, s'étend en

* Il paraîtrait, par ce que disent ici MM. de l'Académie, que le griffon a le jabot proéminent au dehors ; cependant je me suis assuré par mes yeux du contraire : il n'y a qu'un grand creux à la place du jabot, à l'extérieur ; mais cela n'empêche pas qu'à l'intérieur il n'y ait une bosse et un grand élargissement dans cette partie de l'œsophage qui soulève la peau du creux et le remplit lorsque l'animal est bien repu.

deux branches jusqu'au bas du cou, et borde de chaque côté un assez large espace d'une couleur noire; et au-dessous duquel il se trouve un collier étroit et blanc, 3° par les pieds, qui sont, dans le vautour, couverts de plumes brunes; tandis que, dans le griffon, les pieds sont jaunâtres ou blanchâtres; et enfin par les doigts qui sont jaunes, tandis que ceux du griffon sont bruns ou cendrés.

LE VAUTOUR A AIGRETTE *.

Ordre des oiseaux de proie, famille des diurnes, genre vautour. (Cuvier.)

Ce vautour, qui est moins grand que les trois premiers, l'est cependant encore assez pour être mis au nombre des grands vautours. Nous ne pouvons en rien dire de mieux que ce qu'en a dit Gessner, qui de tous les naturalistes est le seul qui ait vu plusieurs de ces oiseaux. Le vautour, dit-il, que les Allemands appellent *hasengeier* (*vautour aux lièvres*), a le bec noir et crochu par le bout, de vilains yeux, le corps grand et fort, les ailes larges, la queue longue et droite, le plumage d'un roux noirâtre, les pieds jaunes. Lorsqu'il est en repos, à terre ou perché, il redresse les plumes de la tête, qui lui font alors comme deux cornes, que l'on n'aperçoit plus quand il vole. Il a près de six pieds de vol ou d'envergure; il marche bien et fait des pas de quinze pouces d'étendue. Il poursuit les oiseaux de toute espèce, et il en fait sa proie ; il chasse aussi les lièvres, les lapins, les jeunes renards et les petits faons, et n'épargne pas même le poisson : il est d'une telle férocité, qu'on ne peut l'apprivoiser; non-seulement il poursuit sa proie au vol en s'élançant du sommet d'un arbre ou de quelque rocher élevé, mais encore à la course. Il vole avec grand bruit. Il niche dans les forêts épaisses et désertes, sur les arbres les plus élevés. Il mange la chair, les entrailles des animaux vivants, et même les cadavres : quoique très-vorace, il peut supporter l'abstinence pendant quatorze jours. On prit deux de ces oiseaux en Alsace, au mois de janvier 1513, et l'année suivante on en trouva d'autres dans un nid qui était construit sur un gros chêne très-élevé, à quelque distance de la ville de Miesen.

Tous les grands vautours, c'est-à-dire le perenoptère, le griffon, le vautour proprement dit, et le vautour à aigrette, ne produisent qu'en petit nombre et une seule fois l'année. Aristote dit qu'ordinairement ils ne pondent qu'un œuf ou deux. Ils font leurs nids dans des lieux si hauts et d'un accès si difficile, qu'il est très-rare d'en trouver; ce n'est que dans les montagnes élevées et désertes que l'on doit les chercher. Les vautours habitent ces lieux de préférence pendant toute la belle saison, et ce n'est que quand les neiges et les glaces commencent à couvrir ces sommets de montagnes, qu'on les voit descendre dans les plaines, et voyager en hiver du côté des pays chauds; car il paraît que les vautours craignent plus le froid que la plupart des aigles. Ils sont moins communs dans le Nord ; il semblerait même qu'il n'y en a point du tout en Suède, ni dans les pays au delà, puisque M. Linnæus, dans l'énumération qu'il fait de tous les oiseaux de la Suède, ne fait aucune mention des vautours. Cependant nous parlerons, dans l'article suivant, d'un vautour qu'on nous a envoyé de Norwége; mais cela n'empêche pas qu'ils ne soient plus nombreux dans les climats chauds, en Égypte, en Arabie, dans les îles de l'Archipel, et dans plusieurs autres

* Cuvier regarde cette espèce comme douteuse.

provinces de l'Afrique et de l'Asie : on y fait même grand usage de la peau des vautours; le cuir en est presque aussi épais que celui d'un chevreau; il est recouvert d'un duvet très-fin, très-serré et très-chaud, et l'on en fait d'excellentes fourrures.

Au reste, il me paraît que le vautour noir, que Belon dit être commun en Egypte, est de la même espèce que le vautour proprement dit, qu'il appelle *vautour cendré*, et qu'on ne doit pas les séparer, comme l'ont fait quelques naturalistes, puisque Belon lui-même, qui est le seul qui les ait indiqués, ne les sépare pas, et parle des cendrés et des noirs comme faisant tous deux l'espèce du grand vautour, ou vautour proprement dit; en sorte qu'il est probable qu'il en existe en effet de noirs, et d'autres qui sont cendrés, mais que nous n'avons pas vus. Il en est du vautour noir comme de l'aigle noir, qui tous deux sont de l'espèce commune du vautour ou de l'aigle. Aristote a eu raison de dire que le genre du vautour était multiforme, puisque ce genre est en effet composé de trois espèces. du griffon, du grand vautour et du vautour à aigrette, sans y comprendre le percnoptère, qu'Aristote avait cru devoir séparer des vautours et associer aux aigles. Il n'en est pas de même du petit vautour dont nous allons parler, et qui ne me paraît faire qu'une seule espèce en Europe : ainsi, ce philosophe a eu encore raison de dire que le genre du grand vautour était plus multiforme, c'est-à-dire contenait plus d'espèces que celui du petit vautour.

LE PETIT VAUTOUR.

(LE PERCNOPTÈRE D'ÉGYPTE.)

Ordre des oiseaux de proie, famille des diurnes, genre vautour. (CUVIER.)

Il nous reste maintenant à parler des petits vautours, qui me paraissent différer des grands que nous venons d'indiquer sous les noms de *percnoptère*, *griffon*, *grand vautour* et *vautour à aigrette*, non-seulement par la grandeur, mais encore par d'autres caractères particuliers. Aristote, comme je l'ai dit, n'en a fait qu'une espèce, et nos nomenclateurs en comptent trois, savoir : le vautour brun, le vautour d'Egypte et le vautour à tête blanche. Ce dernier, qui est un des plus petits, et dont nous donnons ici la représentation, paraît être en effet d'une espèce différente des deux premiers; car il en diffère en ce qu'il a le bas des jambes et les pieds nus, tandis que les deux autres les ont couverts de plumes. Ce vautour à tête blanche est vraisemblablement le petit vautour blanc des anciens, qui se trouve communément en Arabie, en Egypte, en Grèce, en Allemagne et jusqu'en Norwége, d'où il nous a été envoyé. On peut remarquer qu'il a la tête et le dessous du cou dégarnis de plumes et d'une couleur rougeâtre, et qu'il est blanc presque en entier, à l'exception des grandes plumes des ailes qui sont noires. Ces caractères sont plus que suffisants pour le faire reconnaître.

Des autres espèces de petits vautours indiqués par M. Brisson, sous les noms de *vautour brun* et de *vautour d'Egypte*, il me paraît qu'il faut en retrancher ou plutôt séparer le second, c'est-à-dire le vautour d'Egypte, qui, par la description que Belon seul en a donnée, n'est point un vautour, mais un oiseau d'un autre genre, et auquel il a cru devoir donner le nom de *sacre égyptien*. Il ne nous reste donc plus que le vautour brun, au sujet duquel je remarquerai seulement que je ne vois pas les raisons qui ont déterminé M. Brisson à rapporter cet oiseau à l'*aquila hétéropode* de Gessner. Il me

paraît, au contraire, qu'au lieu de faire de cet aigle hétéropode un vautour, on devait le supprimer de la liste des oiseaux, car son existence n'est nullement prouvée : aucun des naturalistes ne l'a vu. Gessner, qui seul en a parlé, et que tous les autres n'ont fait que copier, n'en avait eu qu'un dessin qu'il a fait graver, et dont il a rapporté la figure au genre des aigles, et non pas à celui des vautours; et la dénomination d'*aigle hétéropode* qu'il lui donne est prise du dessin, dans lequel l'une des jambes de cet oiseau était bleue, et l'autre d'un brun blanchâtre; et il avoue qu'il n'a pu rien apprendre de certain sur cette espèce, et qu'il n'en parle et ne lui donne ce nom d'*aigle hétéropode* qu'en supposant la vérité de ce même dessin. Or, un oiseau dessiné par un homme inconnu, nommé d'après un dessin incorrect, et que la seule différence de la couleur des deux jambes doit faire regarder comme infidèle; un oiseau qui n'a jamais été vu d'aucun de ceux qui en ont voulu parler, est-il un vautour ou un aigle? est-il même un oiseau réellement existant? Il me paraît donc que c'est très-gratuitement que l'on a voulu y rapporter le vautour brun.

Au reste, l'oiseau qui existe réellement, et qui ne doit point être rapporté à l'aigle hétéropode qui n'existe pas, nous a été envoyé d'Afrique aussi bien que de l'île de Malte; nous le renvoyons à l'article suivant où nous traiterons des oiseaux étrangers qui ont rapport aux vautours.

OISEAUX ÉTRANGERS
QUI ONT RAPPORT AUX VAUTOURS.

1. — LE VAUTOUR BRUN. — PERCNOPTÈRE D'ÉGYPTE. (CUVIER.)

L'oiseau envoyé d'Afrique et de l'île de Malte, sous le nom de *vautour brun*, dont nous avons parlé dans l'article précédent, qui est une espèce ou une variété particulière dans le genre des vautours, et qui, ne se trouvant point en Europe, doit être regardé comme appartenant au climat de l'Afrique, et surtout aux terres voisines de la mer Méditerranée.

2. — LE SACRE D'ÉGYPTE. (CUVIER *.)

L'oiseau appelé par Belon le *sacre d'Égypte*, et que le docteur Shaw indique sous le nom d'*achbobba*. Cet oiseau se voit par troupes dans les terres stériles et sablonneuses qui avoisinent les pyramides d'Egypte : il se tient presque toujours à terre, et se repaît comme les vautours de toute viande et de chair corrompue.

« Il est (dit Belon) oiseau sordide et non gentil; et quiconque feindra voir un oiseau ayant la corpulence d'un milan, le bec entre le corbeau et l'oiseau de proie, crochu par le fin bout, et les jambes et pieds, et marcher comme le corbeau, aura l'idée de cet oiseau, qui est fréquent en Égypte, mais rare ailleurs, quoiqu'il y en ait quelques-uns en Syrie, et que j'en aie (ajoute-t-il) vu quelques-uns dans la Caramanie. »

* Le même que le percnoptère d'Égypte de Cuvier.

Au reste, cet oiseau varie pour les couleurs; c'est, à ce que croit Belon, *l'hierax* ou *accipiter Ægyptius* d'Hérodote, qui, comme l'ibis, était en vénération chez les anciens Égyptiens, parce que tous deux tuent et mangent les serpents et autres bêtes immondes qui infectent l'Égypte.

« Auprès du Caire, dit le docteur Shaw, nous rencontrâmes plusieurs troupes d'achbobbas, qui, comme nos corbeaux, vivent de charogne... C'est peut-être l'épervier d'Égypte, dont Strabon dit que, contre le naturel de ces sortes d'oiseaux, il n'est pas fort sauvage; car l'achbobba est un oiseau qui ne fait point de mal, et que les mahométans regardent comme sacré : c'est pourquoi le bacha donne tous les jours deux bœufs pour les nourrir ; ce qui paraît être un reste de l'ancienne superstition des Égyptiens. »

C'est ce même oiseau dont parle Paul Lucas :

« On rencontre encore en Égypte, dit-il, de ces éperviers à qui on rendait, ainsi qu'à l'ibis, un autre culte religieux : c'est un oiseau de proie de la grosseur d'un corbeau, dont la tête ressemble à celle d'un vautour et les plumes à celles d'un faucon. Les prêtres de ce pays représentaient de grands mystères sous le symbole de cet oiseau ; ils le faisaient graver sur leurs obélisques et sur les murailles de leurs temples pour représenter le soleil ; la vivacité de ses yeux qu'il tourne incessamment vers cet astre, la rapidité de son vol, sa longue vie, tout leur parut propre à marquer la nature du soleil, etc. »

Au reste, cet oiseau, qui, comme l'on voit, n'est pas assez décrit, pourrait bien être le même que le *gallinache* ou *marchand* dont nous ferons mention, art. 4.

3. — (LE ROI DES VAUTOURS.)

L'oiseau de l'Amérique méridionale, que les Européens qui habitent les colonies ont appelé *roi des vautours*, est en effet le plus bel oiseau de ce genre. C'est d'après celui qui est au Cabinet du Roi que M. Brisson en a donné une bonne et ample description. M. Edwards, qui a vu plusieurs de ces oiseaux à Londres, l'a aussi très-bien décrit et dessiné. Nous réunirons ici les remarques de ces deux auteurs et de ceux qui les ont précédés avec celles que nous avons faites nous-même sur la forme et la nature de cet oiseau. C'est certainement un vautour; car il a la tête et le cou dénués de plumes, ce qui est le caractère le plus distinctif de ce genre : mais il n'est pas des plus grands, n'ayant que deux pieds deux ou trois pouces de longueur de corps depuis le bout du bec jusqu'à celui des pieds ou de la queue; n'étant pas plus gros qu'un dindon femelle, et n'ayant pas les ailes à proportion si grandes que les autres vautours, quoiqu'elles s'étendent, lorsqu'elles sont pliées, jusqu'à l'extrémité de la queue, qui n'a pas huit pouces de longueur. Le bec, qui est assez fort et épais, est d'abord droit et direct, et ne devient crochu qu'au bout; dans quelques-uns, il est entièrement rouge, et dans d'autres, il ne l'est qu'à son extrémité, et noir dans son milieu : la base du bec est environnée et couverte d'une peau de couleur orangée, large, et s'élevant de chaque côté jusqu'au haut de la tête, et c'est dans cette peau que sont placées les narines, de forme oblongue, et entre lesquelles cette peau s'élève comme une crête dentelée et mobile, et qui tombe indifféremment d'un côté ou de l'autre, selon le mouvement de tête que fait l'oiseau. Les yeux sont entourés d'une peau rouge écarlate, et l'iris a la couleur et l'éclat des perles. La tête et le cou sont dénués de plumes, et

couverts d'une peau de couleur de chair sur le haut de la tête, et d'un rouge plus vif sur le derrière et plus terne sur le devant. Au-dessous du derrière de la tête s'élève une petite touffe de duvet noir, de laquelle sort et s'étend de chaque côté sous la gorge une peau ridée, de couleur brunâtre, mêlée de bleu et de rouge dans sa partie postérieure : cette peau est rayée de petites lignes de duvet noir. Les joues ou côtés de la tête sont couvertes d'un duvet noir, et entre le bec et les yeux, derrière les coins du bec, il y a de chaque côté une tache d'un pourpre brun. A la partie supérieure du haut du cou, il y a de chaque côté une petite ligne longitudinale de duvet noir, et l'espace contenu entre ces deux lignes est d'un jaune terne ; les côtés du haut du cou sont d'une couleur rouge, qui se change en descendant par nuances en jaune ; au dessous de la partie nue du cou est une espèce de collier ou de fraise, formée par des plumes douces, assez longues et d'un cendré foncé ; ce collier qui entoure le cou entier et descend sur la poitrine est assez ample pour que l'oiseau puisse, en se resserrant, y cacher son cou et partie de sa tête, comme dans un capuchon, et c'est ce qui a fait donner à cet oiseau le nom de *moine* par quelques naturalistes. Les plumes de la poitrine, du ventre, des cuisses, des jambes, et celles du dessous de la queue sont blanches et teintes d'un peu d'aurore; celles du croupion et du dessus de la queue varient, étant noires dans quelques individus et blanches dans d'autres : les autres plumes de la queue sont toujours noires, aussi bien que les grandes plumes des ailes, lesquelles sont ordinairement bordées de gris. La couleur des pieds et des ongles n'est pas la même dans tous ces oiseaux : les uns ont les pieds d'un blanc sale ou jaunâtre et les ongles noirâtres; d'autres ont les pieds et les ongles rougeâtres : les ongles sont fort courts et peu crochus.

Cet oiseau est de l'Amérique méridionale et non pas des Indes orientales, comme quelques auteurs l'ont écrit : celui que nous avons au Cabinet du Roi a été envoyé de Cayenne. Navarette, en parlant de cet oiseau, dit :

« J'ai vu à Acapulco le roi des *zopilotes* ou *vautours ;* c'est un des plus beaux oiseaux qu'on puisse voir, etc. »

Le sieur Perry, qui fait à Londres commerce d'animaux étrangers, a assuré à M. Edwards que cet oiseau vient uniquement de l'Amérique. Hernandès, dans son *Histoire de la Nouvelle-Espagne*, le décrit de manière à ne pouvoir s'y méprendre; Fernandès, Nieremberg et de Laët, qui tous ont copié la description de Hernandès, s'accordent à dire que cet oiseau est commun dans les terres du Mexique et de la Nouvelle-Espagne : et, comme dans le dépouillement que j'ai fait des ouvrages des voyageurs, je n'ai pas trouvé la plus légère indication de cet oiseau dans ceux de l'Afrique et de l'Asie, je pense qu'on peut assurer qu'il est propre et particulier aux terres méridionales du nouveau continent, et qu'il ne se trouve pas dans l'ancien. On pourrait m'objecter que, puisque l'ouroutaran ou aigle du Brésil se trouve, de mon aveu, également en Afrique et en Amérique, je ne dois pas assurer que le roi des vautours ne s'y trouve pas aussi. La distance entre les deux continents est égale pour ces deux oiseaux ; mais probablement la puissance du vol est inégale*, et les aigles en général volent beaucoup mieux

* Hernandès dit néanmoins que cet oiseau s'élève fort haut, en tenant les ailes très-étendues, et que son vol est si ferme qu'il résiste aux plus grands vents. On pourrait croire que Nieremberg l'a appelé regina aurarum, parce qu'il surmonte la force du vent par celle de son vol ; mais ce nom aura n'est pas dérivé du latin; il vient par contraction d'ouroua qui est le nom indien d'un autre vautour dont nous parlerons dans l'article suivant.

que les vautours. Quoi qu'il en soit il paraît que celui-ci est confiné dans les terres où il est né, et qui s'étendent du Brésil à la Nouvelle-Espagne : car on ne le trouve plus dans les pays moins chauds ; il craint le froid. Ainsi, ne pouvant traverser la mer au vol entre le Brésil et la Guinée, et ne pouvant passer par les terres du Nord, cette espèce est demeurée en propre au Nouveau Monde, et doit être ajoutée à la liste de celles qui n'appartiennent point à l'ancien continent.

Au reste, ce bel oiseau n'est ni propre, ni noble, ni généreux ; il n'attaque que les animaux les plus faibles, et ne se nourrit que de rats, de lézards, de serpents et même des excréments des animaux et des hommes : aussi a-t-il une très-mauvaise odeur, et les sauvages même ne peuvent manger de sa chair.

4. — (L'AURA OU URUBU.)

L'oiseau appelé *ouroua* ou *aura* par les Indiens de Cayenne, *urubu* (ouroubou) par ceux du Brésil, *zopilotl* par ceux du Mexique, et auquel nos Français de Saint-Domingue et nos voyageurs ont donné le surnom de *marchand*, est encore une espèce qu'on doit rapporter au genre des vautours, parce qu'il est du même naturel, et qu'il a, comme eux, le bec crochu, et la tête et le cou dénués de plumes, quoique par d'autres caractères il ressemble au dindon ; ce qui lui a fait donner par les Espagnols et les Portugais le nom de *gallinaça* ou *gallinaço*. Il n'est guère que de la grandeur d'une oie sauvage ; il paraît avoir la tête petite, parce qu'elle n'est couverte, ainsi que le cou, que de la peau nue, et semée seulement de quelques poils noirs assez rares : cette peau est raboteuse et variée de bleu, de blanc et de rougeâtre. Les ailes, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent au delà de la queue, qui cependant est elle-même assez longue. Le bec est d'un blanc jaunâtre et n'est crochu qu'à l'extrémité ; la peau nue qui en recouvre la base s'étend presqu'au milieu du bec, et elle est d'un jaune rougeâtre. L'iris de l'œil est orangé, et les paupières sont blanches ; les plumes de tout le corps sont brunes ou noirâtres, avec un reflet de couleur changeante de vert et de pourpre obscurs ; les pieds sont d'une couleur livide, et les ongles sont noirs. Cet oiseau a les narines encore plus longues à proportion que les autres vautours ; il est aussi plus lâche, plus sale et plus vorace qu'aucun d'eux, se nourrissant plutôt de chair morte et de vidanges que de chair vivante : il a néanmoins le vol élevé et assez rapide pour poursuivre une proie, s'il en avait le courage ; mais il n'attaque guère que les cadavres ; et s'il chasse quelquefois, c'est, en se réunissant en grandes troupes, pour tomber en grand nombre sur quelque animal endormi ou blessé.

Le marchand est le même oiseau que celui qu'a décrit Kolbe, sous le nom d'*aigle du Cap* *. Il se trouve donc également dans le continent de l'Afrique et dans celui de l'Amérique méridionale ; et comme on ne le voit pas fréquenter les terres du Nord, il paraît qu'il a traversé la mer entre le Brésil et la Guinée. Hans Sloane, qui a vu et observé plusieurs de ces oiseaux en Amérique, dit qu'ils volent comme les milans, qu'ils sont toujours maigres. Il est donc très-possible qu'étant aussi légers de vol et de corps, ils aient franchi l'intervalle de mer qui sépare les deux continents. Hernandès dit qu'ils ne se nourrissent que de cadavres d'animaux et même d'excréments humains ; qu'ils se rassemblent sur de grands arbres, d'où ils descendent en troupes pour dévorer les charognes. Il ajoute que leur chair a une mauvaise

* C'est le vautour fauve de Cuvier, et non l'aura, comme le dit Buffon.

odeur, plus forte que celle de la chair du corbeau. Nieremberg dit aussi qu'ils volent très-haut et en grandes troupes; qu'ils passent la nuit sur des arbres ou des rochers très-élevés, d'où ils partent le matin pour venir autour des lieux habités ; qu'ils ont la vue très perçante, et qu'ils voient de haut et de très-loin les animaux morts, qui peuvent leur servir de pâture; qu'ils sont très-silencieux, ne criant ni ne chantant jamais, et qu'on ne les entend que par un murmure peu fréquent ; qu'ils sont très-communs dans les terres de l'Amérique méridionale, et que leurs petits sont blancs dans le premier âge, et deviennent ensuite bruns ou noirâtres en grandissant. Marcgrave, dans la description qu'il donne de cet oiseau, dit qu'il a les pieds blanchâtres, les yeux beaux et, pour ainsi dire, couleur de rubis, la langue en gouttière et en scie sur les côtés. Ximenès assure que ces oiseaux ne volent jamais qu'en grandes troupes et toujours très-haut, qu'ils tombent tous ensemble sur la même proie, qu'ils dévorent jusqu'aux os et sans aucun débat entre eux, et qu'ils se remplissent au point de ne pouvoir prendre leur vol.

Ce sont ces mêmes oiseaux dont Acosta fait mention sous le nom de *poullazes*,« qui sont, dit-il, d'une admirable légèreté, ont la vue très-perçante, et qui sont fort propres pour nettoyer les cités, d'autant qu'ils n'y laissent aucunes charognes ni choses mortes. Ils passent la nuit sur les arbres ou sur les rochers, et au matin viennent aux cités, se mettent sur le sommet des plus hauts édifices, d'où ils épient et attendent leur prise. Leurs petits ont le plumage blanc, qui change ensuite en noir avec l'âge. » « Je crois, dit Desmarchais, que ces oiseaux appelés *gallinaches* par les Portugais, et *marchands* par les Français de Saint-Domingue, sont une espèce de coqs d'Inde *, qui, au lieu de vivre de grains, de fruits et d'herbes comme les autres, se sont accoutumés à être nourris de corps morts et de charognes. Ils suivent les chasseurs, surtout ceux qui ne vont à la chasse que pour la peau des bêtes : ces gens abandonnent les chairs, qui pourriraient sur les lieux et infecteraient l'air sans le secours de ces oiseaux, qui ne voient pas plutôt un corps écorché, qu'ils s'appellent les uns les autres, et fondent dessus comme des vautours, en moins de rien en dévorent la chair et laissent les os aussi nets que s'ils avaient été raclés avec un couteau. Les Espagnols des grandes îles et de la terre ferme, aussi bien que les Portugais, habitants des lieux où l'on fait des cuirs, ont un soin tout particulier de ces oiseaux, à cause du service qu'ils leur rendent en dévorant les corps morts et empêchant ainsi qu'ils ne corrompent l'air ; ils condamnent à une amende les chasseurs qui tombent dans cette méprise. Cette protection a extrêmement multiplié cette vilaine espèce de coqs d'Inde; on en trouve en bien des endroits de la Guyane, aussi bien que du Brésil, de la Nouvelle-Espagne et des grandes îles. Ils ont une odeur de charogne que rien ne peut ôter : on a beau leur arracher le croupion dès qu'on les a tués, leur ôter les entrailles; tous ces soins sont inutiles : leur chair, dure, coriace, filasseuse, a contracté une mauvaise odeur insupportable. »

« Ces oiseaux ** (dit Kolbe) se nourrissent d'animaux morts; j'ai moi-même vu plusieurs fois des squelettes de vaches, de bœufs et d'animaux sauvages qu'ils avaient dévorés. J'appelle ces restes des squelettes, et ce n'est pas sans fondement, puisque ces oiseaux séparent avec tant d'art les chairs d'avec les os et la peau, que ce qui reste est un squelette parfait, couvert encore de la peau, sans qu'il y ait rien de dérangé : on ne saurait même s'apercevoir que ce cadavre est vide que lorsqu'on en est tout près. Pour cela, voici comme ils s'y prennent. D'abord ils font une ouverture au ventre de l'animal, d'où ils arrachent les entrailles, qu'ils mangent; et entrant dans le vide qu'ils viennent de faire, ils séparent les chairs. Les Hollandais du Cap appellent ces aigles *stront-vokels* ou *stront-jakers*, c'est-à-dire *oiseaux de fiente*, ou qui vont à la chasse de la fiente. Il arrive souvent qu'un bœuf qu'on laisse retourner

* Quoique cet oiseau ressemble aux coqs d'Inde par la tête, le cou et la grandeur du corps, il n'est pas de ce genre, mais de celui du vautour, dont il a non-seulement le naturel et les mœurs, mais encore le bec crochu et les serres.

** Ce sont des vautours chasse-fiente de Sonnini, et non l'urubu de Cuvier dont parle Kolbe.

seul à son étable, après l'avoir ôté de la charrue, se couche sur le chemin pour se reposer : si ces aigles l'aperçoivent, ils tombent immanquablement sur lui et le dévorent. Lorsqu'ils veulent attaquer une vache ou un bœuf, ils se rassemblent et viennent fondre dessus au nombre de cent et quelquefois même davantage. Ils ont l'œil si excellent qu'ils découvrent leur proie à une extrême hauteur, et dans le temps qu'eux-mêmes échappent à la vue la plus perçante ; et aussitôt qu'ils voient le moment favorable, ils tombent perpendiculairement sur l'animal qu'ils guettent. Ces aigles sont un peu plus gros que les oies sauvages : leurs plumes sont en partie noires, et en partie d'un gris clair, mais la partie noire est la plus grande ; ils ont le bec gros, crochu et fort pointu ; leurs serres sont grosses et aiguës *. »

« Cet oiseau (dit Catesby) pèse quatre livres et demie : il a la tête et une partie du cou rouges, chauves et charnues comme celui d'un dindon, clairement semées de poils noirs ; le bec de deux pouces et demi de long, moitié couvert de chair, et dont le bout, qui est blanc, est crochu comme celui d'un faucon : mais il n'a point de crochets aux côtés de la mandibule supérieure. Les narines sont très-grandes et très-ouvertes, placées en avant à une distance extraordinaire des yeux. Les plumes de tout le corps ont un mélange de pourpre foncé et de vert. Ses jambes sont courtes et de couleur de chair, ses doigt longs comme ceux des coqs domestiques, et ses ongles, qui sont noirs, ne sont pas si crochus que ceux des faucons. Ils se nourrissent de charognes et volent sans cesse pour tâcher d'en découvrir : ils se tiennent longtemps sur l'aile, et montent et descendent d'un vol aisé, sans qu'on puisse s'apercevoir du mouvement de leurs ailes. Une charogne attire un grand nombre de ces oiseaux, et il y a du plaisir à être présent aux disputes qu'ils ont entre eux en mangeant. Un aigle préside souvent au festin, les fait tenir à l'écart pendant qu'il se repaît. Ces oiseaux ont un odorat merveilleux ; il n'y a pas plutôt une charogne, qu'on les voit venir de toutes parts en tournant toujours, et descendant peu à peu jusqu'à ce qu'ils tombent sur leur proie. On croit généralement qu'ils ne mangent rien qui ait vie ; mais je sais qu'il y en a qui ont tué des agneaux, et que les serpents sont leur nourriture ordinaire. La coutume de ces oiseaux est de se jucher plusieurs ensemble sur de vieux pins et des cyprès, où ils restent le matin pendant plusieurs heures, les ailes déployées **. Ils ne craignent guère le danger, et se laissent approcher de près, surtout lorsqu'ils mangent. »

Nous avons cru devoir rapporter au long tout ce que l'on sait d'historique au sujet de cet oiseau, parce que c'est souvent des pays étrangers, et surtout des déserts, qu'il faut tirer les mœurs de la nature. Nos animaux, et même nos oiseaux, continuellement fugitifs devant nous, n'ont pu conserver leurs véritables habitudes naturelles, et c'est dans celles de ce vautour des déserts de l'Amérique, que nous devons voir ce que seraient celles de nos vautours, s'ils n'étaient pas sans cesse inquiétés dans nos contrées, trop habitées pour les laisser se rassembler, se multiplier et se nourrir en si grand nombre : ce sont là leurs mœurs primitives ; partout ils sont voraces, lâches, dégoûtants, odieux, et, comme les loups, aussi nuisibles pendant leur vie qu'inutiles après leur mort.

5. — LE CONDOR.

(LE GRAND VAUTOUR DES ANDES.)

Si la faculté de voler est un attribut essentiel à l'oiseau, le condor doit être regardé comme le plus grand de tous. L'autruche, le casoar, le dronte, dont les ailes et les plumes ne sont pas conformées pour le vol, et qui par

* La description de Kolbe appartient au vautour chasse-fiente, et non à l'aura.

** Par cette habitude des ailes déployées, il paraît encore que ces oiseaux sont du genre des vautours, qui tous tiennent leurs ailes étendues lorsqu'ils sont posés.

cette raison ne peuvent quitter la terre, ne doivent pas lui être comparés; ce sont, pour ainsi dire, des oiseaux imparfaits, des espèces d'animaux terrestres, bipèdes, qui font une nuance mitoyenne entre les oiseaux et les quadrupèdes dans un sens, tandis que les roussettes, les rougettes et les chauves-souris font une semblable nuance, mais en sens contraire, entre les quadrupèdes et les oiseaux. Le condor possède même à un plus haut degré que l'aigle toutes les qualités, toutes les puissances que la nature a départies aux espèces les plus parfaites de cette classe d'êtres : il a jusqu'à dix-huit pieds de vol ou d'envergure : le corps, le bec et les serres à proportion aussi grands et aussi fortes, le courage égal à la force, etc. Nous ne pouvons mieux faire, pour donner une idée juste de la forme et des proportions de son corps, que de rapporter ce qu'en dit le P. Feuillé, le seul de tous les naturalistes et voyageurs qui en ait donné une description détaillée.

« Le condor est un oiseau de proie de la vallée d'Ylo au Pérou... J'en découvris un qui était perché sur un grand rocher ; je l'approchai à portée de fusil et le tirai ; mais, comme mon fusil n'était chargé que de gros plomb, le coup ne put entièrement percer la plume de son parement. Je m'aperçus cependant à son vol qu'il était blessé : car s'étant levé fort lourdement, il eut assez de peine à arriver sur un autre grand rocher à cinq cents pas de là, sur le bord de la mer : c'est pourquoi je chargeai de nouveau mon fusil d'une balle et perçai l'oiseau au-dessous de la gorge. Je m'en vis pour lors le maître et courus pour l'enlever. Cependant il disputait encore avec la mort, et, s'étant mis sur son dos, il se défendait contre moi avec ses serres tout ouvertes, en sorte que je ne savais de quel côté le saisir ; je crois même que, s'il n'eût pas été blessé à mort, j'aurais eu beaucoup de peine à en venir à bout. Enfin je le traînai du haut du rocher en bas, et, avec le secours d'un matelot, je le portai dans ma tente pour le dessiner et mettre le dessin en couleur.

« Les ailes du condor, que je mesurai fort exactement, avaient, d'une extrémité à l'autre, onze pieds quatre pouces ; et les grandes plumes, qui étaient d'un beau noir luisant, avaient deux pieds deux pouces de longueur. La grosseur de son bec était proportionnée à celle de son corps; la longueur du bec était de trois pouces et sept lignes; sa partie supérieure était pointue, crochue et blanche à son extrémité, et tout le reste était noir. Un petit duvet court, de couleur minime, couvrait toute la tête de cet oiseau : ses yeux étaient noirs et entourés d'un cercle brun rouge ; tout son parement, et le dessous du ventre, jusqu'à l'extrémité de la queue, étaient d'un brun clair : son manteau, de la même couleur, était un peu plus obscur. Les cuisses étaient couvertes jusqu'au genou de plumes brunes, ainsi que celles du parement ; le fémur avait dix pouces et une ligne de longueur, et le tibia cinq pouces et deux lignes. Le pied était composé de trois serres antérieures et d'une postérieure : celle-ci avait un pouce et demi de longueur et une seule articulation ; cette serre était terminée par un ongle noir et long de neuf lignes : la serre antérieure du milieu du pied, ou la grande serre, avait cinq pouces huit lignes et trois articulations, et l'ongle qui la terminait avait un pouce neuf lignes et était noir comme sont les autres : la serre intérieure avait trois pouces deux lignes et deux articulations, et était terminée par un ongle de la même grandeur que celui de la grande serre ; la serre extérieure avait trois pouces et quatre articulations, et l'ongle était d'un pouce. Le tibia était couvert de petites écailles noires ; les serres étaient de même, mais les écailles en étaient plus grandes.

« Ces animaux gîtent ordinairement sur les montagnes, où ils trouvent de quoi se nourrir ; ils ne descendent sur le rivage que dans la saison des pluies : sensibles au froid, ils y viennent chercher la chaleur. Au reste, quoique ces montagnes soient situées sous la zone torride, le froid ne laisse pas de s'y faire sentir ; elles sont presque toute l'année couvertes de neige, mais beaucoup plus en hiver, où nous étions entrés depuis le 21 de ce mois.

« Le peu de nourriture que ces animaux trouvent sur le bord de la mer, excepté lorsque quelques tempêtes y jettent quelques gros poissons, les oblige à n'y pas faire de longs séjours : ils y viennent ordinairement le soir, y passent toute la nuit, et s'en retournent le matin. »

Frézier, dans son voyage de la mer du Sud, parle de cet oiseau dans les termes suivants :

« Nous tuâmes un jour un oiseau de proie, appelé *condor*, qui avait neuf pieds de vol et une crête brune qui n'est point déchiquetée comme celle du coq : il a le devant du gosier rouge, sans plumes, comme le coq d'Inde ; il est ordinairement gros et fort à pouvoir emporter un agneau. Garcilasso dit qu'il s'en est trouvé au Pérou qui avaient seize pieds d'envergure. »

En effet, il paraît que ces deux condors, indiqués par Feuillé et par Frézier, étaient des plus petits et des jeunes de l'espèce ; car tous les autres voyageurs leur donnent plus de grandeur. Le P. d'Abbeville et de Laët assurent que le condor est deux fois plus grand que l'aigle, et qu'il est d'une telle force qu'il ravit et dévore une brebis entière, qu'il n'épargne pas même les cerfs, et qu'il renverse aisément un homme. Il s'en est vu, disent Acosta et Garcilasso, qui, ayant les ailes étendues, avaient quinze et même seize pieds d'un bout de l'aile à l'autre. Ils ont le bec si fort, qu'ils percent la peau d'une vache : et deux de ces oiseaux en peuvent tuer et manger une, et même ils ne s'abstiennent pas des hommes. Heureusement il y en a peu, car, s'ils étaient en grande quantité, ils détruiraient tout le bétail. Desmarchais dit que ces oiseaux ont plus de dix-huit pieds de vol ou d'envergure, qu'ils ont les serres grosses, fortes et crochues, et que les Indiens de l'Amérique assurent qu'ils empoignent et emportent une biche ou jeune vache comme ils feraient d'un lapin ; qu'ils sont de la grosseur d'un mouton, que leur chair est coriace et sent la charogne ; qu'ils ont la vue perçante, et le regard assuré, même cruel ; qu'ils ne fréquentent guère les forêts ; qu'il leur faut trop d'espace pour remuer leurs grandes ailes, mais qu'on les trouve sur les bords de la mer et des rivières, dans les savanes ou prairies naturelles.

M. Ray, et presque tous les naturalistes après lui, ont pensé que le condor était du genre des vautours, à cause de sa tête et de son cou dénués de plumes. Cependant on pourrait en douter encore, parce qu'il paraît que son naturel tient plus de celui des aigles. Il est, disent les voyageurs, courageux et très-fier ; il attaque seul un homme, et tue aisément un enfant de dix ou douze ans ; il arrête un troupeau de moutons, et choisit à son aise celui qu'il veut enlever ; il emporte les chevreuils, tue les biches et les vaches, et prend aussi de gros poissons. Il vit donc, comme les aigles, du produit de sa chasse ; il se nourrit de proie vivante et non pas de cadavres : toutes ces habitudes sont plus de l'aigle que du vautour. Quoi qu'il en soit, il me paraît que cet oiseau, qui est encore peu connu, parce qu'il est rare partout, n'est cependant pas confiné aux seules terres méridionales de l'Amérique ; je suis persuadé qu'il se trouve également en Afrique, en Asie et peut-être même en Europe. Garcilasso a eu raison de dire que le condor du Pérou et du Chili est le même oiseau que le *ruch* ou *roc* des Orientaux, si fameux dans les contes arabes, et dont Marc Paul a parlé ; et il a eu encore raison de citer Marc Paul avec les contes arabes, parce qu'il y a dans sa relation presque autant d'exagération.

« Il se trouve (dit-il) dans l'île de Madagascar une merveilleuse espèce d'oiseau, qu'ils appellent *roc*, qui a la ressemblance de l'aigle, mais qui est sans comparaison beaucoup plus grand... les plumes des ailes étant de six toises de longueur, et le corps grand à proportion ; il est de telle force et puissance, que seul et sans aucune aide, il prend et arrête un éléphant qu'il enlève en l'air et laisse tomber à terre pour le tuer, et se repaître ensuite de sa chair. »

Il n'est pas nécessaire de faire sur cela des réflexions critiques ; il suffit d'y opposer des faits plus vrais, tels que ceux qui viennent de précéder et ceux qui vont suivre. Il me paraît que l'oiseau, presque grand comme une

autruche, dont il est parlé dans l'Histoire des Navigations aux Terres australes, ouvrage que M. le président de Brosses a rédigé avec autant de discernement que de soin, doit être le même que le condor des Américains et le roc des orientaux : de même il me paraît que l'oiseau de proie des environ de Tarnasar, ville des Indes orientales, qui est bien plus grand que l'aigle, et dont le bec sert à faire une poignée d'épée, est encore le condor, ainsi que le vautour du Sénégal, qui ravit et enlève des enfants; que l'oiseau sauvage de Laponie, gros et grand comme un mouton, dont parlent Regnard et la Martinière, et dont Olaüs Magnus a fait graver le nid, pourrait bien encore être le même. Mais sans aller prendre nos comparaisons si loin, à quelle autre espèce peut-on rapporter le *laemmer geier* des Allemands ? Ce vautour des agneaux ou des moutons, qui a souvent été vu en Allemagne et en Suisse en différents temps, et qui est beaucoup plus grand que l'aigle, ne peut être que le condor. Gessner rapporte, d'après un auteur digne de foi (George Fabricius), les faits suivants : Des paysans d'entre Miesen et Brisa, ville d'Allemagne, perdant tous les jours quelques pièces de bétail, qu'ils cherchaient vainement dans les forêts, aperçurent un très-grand nid posé sur trois chênes, construit de perches et de branches d'arbres, et si étendu qu'un char pouvait être à l'abri dessous; ils trouvèrent dans ce nid trois jeunes oiseaux déjà si grands, que leurs ailes étendues avaient sept aunes d'envergure; leurs jambes étaient plus grosses que celles d'un lion, leurs ongles aussi grands et aussi gros que les doigts d'un homme. Il y avait dans ce nid plusieurs peaux de veaux et de brebis. M. Valmont de Bomare et M. Salerne ont pensé comme moi, que le *laemmer geier* des Alpes devait être le condor du Pérou. Il a, dit M. de Bomare, quatorze pieds de vol, et fait une guerre cruelle aux chèvres, aux brebis, aux chamois, aux lièvres et aux marmottes. M. Salerne rapporte aussi un fait très-positif à ce sujet, et qui est assez important pour le citer ici tout au long :

« En 1719, M. Déradin, beau-père de M. du Lac, tua à son château de Mylourdin, paroisse de Saint-Martin d'Abat, un oiseau qui pesait dix-huit livres, et qui avait dix-huit pieds de vol. Il volait depuis quelques jours autour d'un étang; il fut percé de deux balles sous l'aile. Il avait le dessus du corps bigarré de noir, de gris et de blanc, et le dessus du ventre rouge comme de l'écarlate, et ses plumes étaient frisées. On le mangea tant au château de Mylourdin qu'à Châteauneuf-sur-Loir. Il fut trouvé dur, et sa chair sentait un peu le marécage. J'ai vu et examiné une des moindres plumes de ses ailes; elle est plus grosse que la plus grosse plume de cygne. Cet oiseau singulier semblerait être le contur ou condor. »

En effet, l'attribut de grandeur excessive doit être regardé comme un caractère décisif; et quoique le *laemmer geier* des Alpes diffère du condor du Pérou par les couleurs du plumage, on ne peut s'empêcher de les rapporter à la même espèce, du moins jusqu'à ce que l'on ait une description plus exacte de l'un et de l'autre.

Il paraît, par les indications des voyageurs, que le condor du Pérou a le plumage comme une pie, c'est-à-dire mêlé de blanc et de noir; et ce grand oiseau, tué en France au château de Mylourdin, lui ressemble donc, non-seulement par la grandeur, puisqu'il avait dix-huit pieds d'envergure, et qu'il pesait dix-huit livres, mais encore par les couleurs, étant aussi mêlé de noir et de blanc. On peut donc croire, avec toute apparence de raison, que cette espèce principale et première dans les oiseaux, quoique très-peu nombreuse, est néanmoins répandue dans les deux continents, et que pouvant se nourrir de toute espèce de proie, et n'ayant à craindre que les hommes, ces oiseaux fuient les lieux habités et ne se trouvent que dans les grands déserts ou les hautes montagnes.



LA BUSE.



LE MILAN.

LE MILAN ET LES BUSES.

Les milans et les buses, oiseaux ignobles, immondes et lâches, doivent suivre les vautours auxquels ils ressemblent par le naturel et les mœurs. Ceux-ci, malgré leur peu de générosité, tiennent par leur grandeur et leur force l'un des premiers rangs parmi les oiseaux. Les milans et les buses, qui n'ont pas ce même avantage, et qui leur sont inférieurs en grandeur, y suppléent et les surpassent par le nombre. Partout ils sont beaucoup plus communs, plus incommodes que les vautours; ils fréquentent plus souvent et de plus près les lieux habités; ils font leur nid dans des endroits plus accessibles. Ils restent rarement dans les déserts; ils préfèrent les plaines et les collines fertiles aux montagnes stériles. Comme toute proie leur est bonne, que toute nourriture leur convient, et que plus la terre produit de végétaux, plus elle est en même temps peuplée d'insectes, de reptiles, d'oiseaux et de petits animaux, ils établissent ordinairement leur domicile au pied des montagnes, dans les terres les plus vivantes, les plus abondantes en gibier, en volaille, en poisson. Sans être courageux, ils ne sont pas timides; ils ont une sorte de stupidité féroce qui leur donne l'air de l'audace tranquille, et semble leur ôter la connaissance du danger. On les approche, on les tue bien plus aisément que les aigles ou les vautours. Détenus en captivité, ils sont encore moins susceptibles d'éducation : de tout temps on les a proscrits, rayés de la liste des oiseaux nobles, et rejetés de l'école de la fauconnerie : de tout temps on a comparé l'homme grossièrement impudent au milan, et la femme tristement bête à la buse.

Quoique ces oiseaux se ressemblent par le naturel, par la grandeur du corps, par la forme du bec, et par plusieurs autres attributs, le milan est néanmoins aisé à distinguer, non-seulement des buses, mais de tous les autres oiseaux de proie, par un seul caractère facile à saisir : il a la queue fourchue; les plumes du milieu, étant beaucoup plus courtes que les autres, laissent paraître un intervalle qui s'aperçoit de loin, et lui a fait improprement donner le surnom d'*aigle à queue fourchue*. Il a aussi les ailes proportionnellement plus longues que les buses, et le vol bien plus aisé : aussi passe-t-il sa vie dans l'air. Il ne se repose presque jamais, et parcourt chaque jour des espaces immenses; et ce grand mouvement n'est point un exercice de chasse ni de poursuite de proie, ni même de découverte, car il ne chasse pas : mais il semble que le vol soit son état naturel, sa situation favorite. L'on ne peut s'empêcher d'admirer la manière dont il l'exécute : ses ailes longues et étroites paraissent immobiles; c'est la queue qui semble diriger toutes ses évolutions, et elle agit sans cesse; il s'élève sans effort; il s'abaisse comme s'il glissait sur un plan incliné; il semble plutôt nager que voler; il précipite sa course, il la ralentit, s'arrête et reste comme suspendu ou fixé à la même place pendant des heures entières, sans qu'on puisse s'apercevoir d'aucun mouvement dans ses ailes.

Il n'y a, dans notre climat, qu'une seule espèce de milan, que nos Français ont appelé *milan royal*, parce qu'il servait aux plaisirs des princes, qui lui faisaient donner la chasse et livrer combat par le faucon ou l'épervier. On voit en effet avec plaisir cet oiseau lâche, quoique doué de toutes les facultés qui devraient lui donner du courage, ne manquant ni d'armes, ni de force, ni de légèreté, refuser de combattre, et fuir devant l'épervier, beaucoup plus petit que lui, toujours en tournoyant et s'élevant comme pour se

cacher dans les nues, jusqu'à ce que celui-ci l'atteigne, le rabatte à coups d'ailes, de serres et de bec, et le ramène à terre moins blessé que battu, et plus vaincu par la peur que par la force de son ennemi.

Le milan, dont le corps entier ne pèse guère que deux livres et demie, qui n'a que seize ou dix-sept pouces de longueur depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des pieds, a néanmoins près de cinq pieds de vol ou d'envergure. La peau nue qui couvre la base du bec est jaune, aussi bien que l'iris des yeux et les pieds : le bec est de couleur de corne et noirâtre vers le bout, et les ongles sont noirs. Sa vue est aussi perçante que son vol est rapide : il se tient souvent à une si grande hauteur, qu'il échappe à nos yeux, et c'est de là qu'il vise et découvre sa proie ou sa pâture, et se laisse tomber sur tout ce qu'il peut dévorer ou enlever sans résistance. Il n'attaque que les plus petits animaux et les oiseaux les plus faibles; c'est surtout aux jeunes poussins qu'il en veut : mais la seule colère de la mère-poule suffit pour le repousser et l'éloigner.

« Les milans sont des animaux tout à fait lâches, m'écrit un de mes amis : je les ai vus poursuivre à deux un oiseau de proie pour lui dérober celle qu'il tenait, plutôt que de fondre sur lui, et encore ne purent-ils y réussir. Les corbeaux les insultent et les chassent. Ils sont aussi voraces, aussi gourmands que lâches : je les ai vus prendre, à la superficie de l'eau, de petits poissons morts et à demi corrompus; j'en ai vu emporter une longue couleuvre dans leurs serres, d'autres se poser sur des cadavres de chevaux et de bœufs : j'en ai vu fondre sur des tripailles que des femmes lavaient le long d'un petit ruisseau, et les enlever presque à côté d'elles. Je m'avisai une fois de présenter à un jeune milan, que des enfants nourrissaient dans la maison que j'habitais, un assez gros pigeonneau ; il l'avala tout entier avec les plumes. »

Cette espèce de milan est commune en France, surtout dans les provinces de Franche-Comté, du Dauphiné, du Bugey, de l'Auvergne, et dans toutes les autres qui sont voisines des montagnes. Ce ne sont pas des oiseaux de passage; car ils font leur nid dans le pays, et l'établissent dans des creux de rochers. Les auteurs de la *Zoologie britannique* disent de même qu'ils nichent en Angleterre, et qu'ils y restent pendant toute l'année. La femelle pond deux ou trois œufs qui, comme ceux de tous les oiseaux carnassiers, sont plus ronds que les œufs de poule; ceux du milan sont blanchâtres, avec des taches d'un jaune sale. Quelques auteurs ont dit qu'il faisait son nid dans les forêts sur de vieux chênes ou de vieux sapins. Sans nier absolument le fait, nous pouvons assurer que c'est dans des trous de rochers qu'on les trouve communément.

L'espèce paraît être répandue dons tout l'ancien continent, depuis la Suède jusqu'au Sénégal : mais je ne sais si elle se trouve aussi dans le nouveau, car les relations d'Amérique n'en font aucune mention; il y a seulement un oiseau qu'on dit être naturel au Pérou, et qu'on ne voit dans la Caroline qu'en été, qui ressemble au milan à quelques égards, et qui a, comme lui, la queue fourchue. M. Catesby en a donné la description et la figure sous le nom d'*épervier à queue d'hirondelle;* et M. Brisson l'a appelé *milan de la Caroline*. Je serais assez porté à croire que c'est une espèce voisine de celle de notre milan, et qui la remplace dans le nouveau continent.

Mais il y a une autre espèce encore plus voisine et qui se trouve dans nos climats comme oiseau de passage, que l'on a appelé le *milan noir*. Aristote distingue cet oiseau du précédent, qu'il appelle simplement *milan*, et il donne à celui-ci l'épithète de milan étolien, parce que probablement il était de son temps plus commun en Etolie qu'ailleurs. Belon fait aussi mention de ces deux milans; mais il se trompe lorsqu'il dit que le premier, qui est le milan royal, est plus noir que le second, qu'il appelle néanmoins *milan*

noir; ce n'est peut-être qu'une faute d'impression; car il est certain que le milan royal est moins noir que l'autre. Au reste, aucun des naturalistes, anciens et modernes, n'a fait mention de la différence la plus apparente entre ces deux oiseaux, et qui consiste en ce que le milan royal a la queue fourchue, et que le milan noir l'a égale ou presque égale dans toute sa largeur : ce qui néanmoins n'empêche pas que ces deux oiseaux ne soient d'espèce très-voisine, puisqu'à l'exception de cette forme de la queue ils se ressemblent par tous les autres caractères; car le milan noir, quoiqu'un peu plus petit et plus noir que le milan royal, a néanmoins les couleurs du plumage distribuées de même, les ailes proportionnellement aussi étroites et aussi longues, le bec de la même forme, les plumes aussi étroites et aussi allongées, et les habitudes naturelles entièrement conformes à celles du milan royal.

Aldrovande dit que les Hollandais appellent ce milan *kukenduf;* que, quoiqu'il soit plus petit que le milan royal, il est néanmoins plus fort et plus agile. Schwenckfeld assure, au contraire, qu'il est plus faible et encore plus lâche, et qu'il ne chasse que les mulots, les sauterelles et les petits oiseaux qui sortent de leurs nids. Il ajoute que l'espèce en est très-commune en Allemagne. Cela peut être; mais nous sommes certain qu'en France et en Angleterre elle est beaucoup plus rare que celle du milan royal : celui-ci est un oiseau du pays, et qui demeure toute l'année; l'autre, au contraire, est un oiseau de passage, quitte notre climat en automne pour se rendre dans des pays plus chauds : Belon a été témoin oculaire de leur passage d'Europe en Égypte. Ils s'attroupent et passent en files nombreuses sur le Pont-Euxin en automne, et repassent dans le même ordre au commencement d'avril : ils restent pendant tout l'hiver en Égypte, et sont si familiers qu'ils viennent dans les villes et se tiennent sur les fenêtres des maisons. Ils ont la vue et le vol si sûrs, qu'ils saisissent en l'air les morceaux de viande qu'on leur jette.

LA BUSE.

Ordre des oiseaux de proie, famille des diurnes, genre milan. (Cuvier.)

La buse est un oiseau assez commun, assez connu, pour n'avoir pas besoin d'une ample description. Elle n'a guère que quatre pieds et demi de vol sur vingt ou vingt et un pouces de longueur de corps; sa queue n'a que huit pouces; et ses ailes, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent un peu au delà de son extrémité. L'iris de ses yeux est d'un jaune pâle et presque blanchâtre; les pieds sont jaunes, aussi bien que la membrane qui couvre la base du bec, et les ongles sont noirs.

Cet oiseau demeure pendant toute l'année dans nos forêts. Il paraît assez stupide, soit dans l'état de domesticité, soit dans celui de liberté. Il est assez sédentaire, et même paresseux : il reste souvent plusieurs heures de suite perché sur le même arbre. Son nid est construit avec de petites branches, et garni en dedans de laine ou d'autres petits matériaux légers et mollets. La buse pond deux ou trois œufs, qui sont blanchâtres, tachetés de jaune : elle élève et soigne ses petits plus longtemps que les autres oiseaux de proie, qui, presque tous, les chassent du nid avant qu'ils soient en état de se pourvoir aisément : M. Ray assure même que le mâle de la buse nourrit et soigne ses petits lorsqu'on a tué la mère.

Cet oiseau de rapine ne saisit pas sa proie au vol; il reste sur un arbre,

un buisson, ou une motte de terre, et de là se jette sur le petit gibier qui passe à sa portée : il prend les levrauts et les jeunes lapins, aussi bien que les perdrix et les cailles ; il dévaste les nids de la plupart des oiseaux : il se nourrit aussi de grenouilles, de lézards, de serpents, de sauterelles, etc., lorsque le gibier lui manque.

Cette espèce est sujette à varier, au point que, si l'on compare cinq ou six buses ensemble, on en trouve à peine deux bien semblables : il y en a de presque entièrement blanches, d'autres enfin qui sont mélangées différemment les unes des autres, de brun et de blanc. Ces différences dépendent principalement de l'âge et du sexe ; car on les trouve toutes dans notre climat.

LA BONDRÉE.

Ordre des oiseaux de proie, genre milan. (Cuvier.)

Comme la bondrée diffère peu de la buse, elle n'en est distinguée que par ceux qui les ont soigneusement comparées. Elles ont, à la vérité, beaucoup plus de caractères communs que de caractères différents ; mais ces différences extérieures, jointes à celles de quelques habitudes naturelles, suffisent pour constituer deux espèces qui, quoique voisines, sont néanmoins distinctes et séparées. La bondrée est aussi grosse que la buse, et pèse environ deux livres ; elle a vingt-deux pouces de longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, et dix-huit pouces jusqu'à celui des pieds : ses ailes, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent au delà des trois quarts de la queue ; elle a quatre pieds deux pouces de vol ou d'envergure.

Son bec est un peu plus long que celui de la buse : la peau nue qui en couvre la base est jaune, épaisse et inégale : les narines sont longues et courbées : lorsqu'elle ouvre le bec, elle montre une bouche très-large et de couleur jaune : l'iris des yeux est d'un beau jaune ; les jambes et les pieds sont de la même couleur, et les ongles, qui ne sont pas fort crochus, sont forts et noirâtres. On trouve une ample description de cet oiseau dans l'ouvrage de M. Brisson et dans celui d'Albin. Ce dernier auteur, après avoir décrit les parties extérieures de la bondrée, dit qu'elle a les boyaux plus courts que la buse, et il ajoute qu'on a trouvé dans l'estomac d'une bondrée plusieurs chenilles vertes, comme aussi plusieurs chenilles communes et autres insectes.

Ces oiseaux, ainsi que les buses, composent leur nid avec des bûchettes, et le tapissent de laine à l'intérieur, sur laquelle ils déposent leurs œufs, qui sont d'une couleur cendrée, et marquetés de petites taches brunes. Quelquefois ils occupent des nids étrangers ; on en a trouvé dans un vieux nid de milan. Ils nourrissent leurs petits de chrysalides, et particulièrement de celles des guêpes : on a trouvé des têtes et des morceaux de guêpes dans un nid où il y avait deux petites bondrées. Elles sont, dans ce premier âge, couvertes d'un duvet blanc, tacheté de noir ; elles ont alors les pieds d'un jaune pâle, et la peau qui est sur la base du bec, blanche. On a aussi trouvé dans l'estomac de ces oiseaux, qui est fort large, des grenouilles et des lézards entiers. La femelle est dans cette espèce, comme dans toutes celles des grands oiseaux de proie, plus grosse que le mâle ; et tous deux piètent et courent, sans s'aider de leurs ailes, aussi vite que nos coqs de basse-cour.

Quoique Belon dise qu'il n'y a petit berger dans la Limagne d'Auvergne

qui ne sache connaître la bondrée et la prendre par engin avec des grenouilles, quelquefois aussi aux gluaux, et souvent au lacet, il est cependant très-vrai qu'elle est aujourd'hui beaucoup plus rare en France que la buse commune. Dans plus de vingt buses qu'on m'a apportées en différents temps, en Bourgogne, il ne s'est pas trouvé une seule bondrée; et je ne sais de quelle province est venue celle que nous avons au Cabinet du Roi. M. Salerne dit que, dans le pays d'Orléans, c'est la buse ordinaire qu'on appelle *bondrée;* mais cela n'empêche pas que ce ne soient deux oiseaux différents.

La bondrée se tient ordinairement sur les arbres en plaine, pour épier sa proie. Elle prend les mulots, les grenouilles, les lézards, les chenilles et les autres insectes. Elle ne vole guère que d'arbre en arbre et de buisson en buisson, toujours bas et sans s'élever comme le milan, auquel du reste elle ressemble assez par le naturel, mais dont on pourra toujours la distinguer de loin et de près, tant par son vol que par sa queue, qui n'est pas fourchue comme celle du milan. On tend des piéges à la bondrée, parce qu'en hiver elle est très-grasse et assez bonne à manger.

L'OISEAU SAINT-MARTIN,

OU LE BUSARD SAINT-MARTIN.

Ordre des oiseaux de proie, famille des diurnes, genre faucon. (CUVIER.)

Les naturalistes modernes ont donné à cet oiseau le nom de *faucon-lanier* ou *lanier cendré;* mais il nous paraît être non-seulement d'une espèce, mais d'un genre différent de ceux du faucon et du lanier. Il est un peu plus gros qu'une corneille ordinaire, et il a proportionnellement le corps plus mince et plus dégagé; il a les jambes longues et menues, en quoi il diffère des faucons, qui les ont robustes et courtes, et encore du lanier, que Belon dit être plus court *empiété* qu'aucun faucon; mais par ce caractère des longues jambes, il ressemble au jean-le-blanc * et à la soubuse. Il n'a donc d'autre rapport au lanier que l'habitude de déchirer avec le bec tous les petis animaux qu'il saisit, et qu'il n'avale pas entiers, comme le font les autres gros oiseaux de proie. Il faut, dit M. Edwards, le ranger dans la classe des faucons à longues ailes : ce serait, à mon avis, plutôt avec les buses qu'avec les faucons que cet oiseau devrait être rangé; ou plutôt il faut lui laisser sa place auprès de la soubuse, à laquelle il ressemble par un grand nombre de caractères et par les habitudes naturelles.

Au reste, cet oiseau se trouve assez communément en France, aussi bien qu'en Allemagne et en Angleterre. M. Frisch a donné deux planches de ce même oiseau, nos 79 et 80, qui ne diffèrent pas assez l'une de l'autre pour qu'on doive les regarder avec lui comme étant d'espèce différente; car les variétés qu'il remarque entre ces deux oiseaux sont trop légères pour ne les pas attribuer au sexe ou à l'âge. M. Edwards, qui a aussi donné la figure de cet oiseau, dit que celui de sa planche enluminée a été tué près de Londres; et il ajoute que quand on l'aperçut, il voltigeait autour du pied de quelques vieux arbres, dont il paraissait quelquefois frapper le tronc avec le bec et les serres, en continuant cependant à voltiger, ce dont on ne put découvrir la raison qu'après l'avoir tué et ouvert; car on lui trouva dans

* Belon n'hésite pas à dire qu'il est de la même espèce que le jean-le-blanc, et en même temps il convient qu'il approche beaucoup du milan.

l'estomac une vingtaine de petits lézards, déchirés ou coupés en deux ou trois morceaux.

En comparant cet oiseau avec ce que dit Belon de son second oiseau saint-martin, on ne pourra douter que ce ne soit le même; et indépendamment des rapports de grandeur, de figure et de couleur, ces habitudes naturelles de voler bas et de chercher avec avidité et constance les petits reptiles, appartiennent moins aux faucons et aux autres oiseaux nobles, qu'à la buse, à la harpaye et aux autres oiseaux de ce genre, dont les mœurs sont plus ignobles, et approchent de celles des milans. Cet oiseau bien décrit et très-bien représenté par M. Edwards (*planche* 225) n'est pas, comme le disent les auteurs de la *Zoologie britannique*, le *henharrier*, dont ils ont donné la figure : ce sont des oiseaux différents, dont le premier, que nous appelons, d'après Belon, l'*oiseau saint-martin*, a, comme je l'ai dit, été indiqué par MM. Frisch et Brisson, sous le nom de *faucon-lanier* et *lanier cendré*. Le second de ces oiseaux, qui est le *subbuteo* de Gessner, et que nous appelons *soubuse*, a été nommé *aigle à queue blanche* par Albin, et *faucon à collier* par M. Brisson. Au reste, les fauconniers nomment cet oiseau saint-martin *la harpaye-épervier*. *Harpaye* est parmi eux un nom générique, qu'ils donnent non seulement à l'oiseau saint-martin, mais encore à la soubuse et au busard roux ou rousseau, dont nous parlerons dans la suite.

LA SOUBUSE *.

(LA SOUBUSE COMMUNE.)

Ordre des oiseaux de proie, famille des diurnes, genre faucon. (CUVIER.)

La soubuse ressemble à l'oiseau saint-martin par le naturel et les mœurs; tous deux volent bas pour saisir des mulots et des reptiles; tous deux entrent dans les basses-cours; fréquentent les colombiers pour prendre les jeunes pigeons, les poulets; tous deux sont des oiseaux ignobles, qui n'attaquent que les faibles, et dès lors on ne doit les appeler ni faucons ni laniers, comme l'ont fait nos nomenclateurs. Je voudrais donc retrancher de la liste des faucons ce faucon à collier, et ne lui laisser que le nom de *soubuse*, comme au lanier cendré celui d'*oiseau saint-martin*.

Le mâle dans la soubuse est, comme dans les autres oiseaux de proie, considérablement plus petit que la femelle; mais l'on peut remarquer, en les comparant, qu'il n'a point comme elle de collier, c'est-à-dire de petites plumes hérissées autour du cou. Cette différence, qui paraîtrait être un caractère spécifique, nous portait à croire que l'oiseau représenté (*pl.* 5) n'était pas le mâle de la soubuse femelle; mais de très-habiles fauconniers nous ont assuré la chose comme certaine, et, en y regardant de près, nous avons en effet trouvé les mêmes proportions entre la queue et les ailes, la même distribution dans les couleurs, la même forme de cou, de tête et de bec, etc... ; en sorte que nous n'avons pu résister à leur avis. Ce qui sur cela nous rendait plus difficile c'est que presque tous les naturalistes ont donné à la soubuse un mâle tout différent, et qui est celui que nous avons

* Cuvier réunit à cette espèce les *fal.* cyaneus, albicans, le *fal.* communis E, albus; Frisch. — Le *fal.* montanus B, le *fal.* griseus, et même le *fal.* bohemicus de Gmelin. (Linn., Syst. nat.)

appelé *oiseau saint-martin* ; et ce n'est qu'après mille et mille comparaisons que nous avons cru pouvoir nous déterminer avec fondement contre leur autorité. Nous observerons que la soubuse se trouve en France aussi bien qu'en Angleterre ; qu'elle a les jambes longues et menues comme l'oiseau saint martin ; qu'elle pond trois ou quatre œufs rougeâtres dans des nids qu'elle construit sur des buissons épais ; qu'enfin ces deux oiseaux, avec celui dont nous parlerons dans l'article suivant, sous le nom de *harpaye*, semblent former un petit genre à part, plus voisin de celui des milans et des buses que de celui des faucons.

LA HARPAYE.

(LA HARPAYE. — BUSARD. — HARPAYE.)

Ordre des oiseaux de proie, famille des diurnes, genre faucon. (CUVIER.)

Harpaye est un ancien nom générique que l'on donnait aux oiseaux du genre des busards ou busards de marais, et à quelques autres espèces voisines, telles que la soubuse et l'oiseau saint-martin, qu'on appelait *harpaye-épervier* : nous avons rendu ce nom spécifique en l'appliquant à l'espèce dont il est ici question, à laquelle les fauconniers d'aujourd'hui donnent le nom de *harpaye-rousseau* : nos nomenclateurs l'ont nommé *busard roux*, et M. Frisch l'a appelé improprement *vautour lanier moyen*, comme il a de même et tout aussi improprement appelé le busard de marais *grand vautour lanier* ; nous avons préféré le nom simple de *harpaye*, parce qu'il est certain que cet oiseau n'est ni un vautour ni un busard. Il a les mêmes habitudes naturelles que les deux oiseaux dont nous avons parlé dans les deux articles précédents : il prend le poisson comme le jean-le-blanc, et le tire vivant hors de l'eau ; il paraît, dit M. Frisch, avoir la vue plus perçante que tous les autres oiseaux de rapine, ayant les sourcils plus avancés sur les yeux. Il se trouve en France comme en Allemagne, et fréquente de préférence les lieux bas et les bords des fleuves et des étangs ; et comme pour le reste de ses habitudes naturelles il ressemble aux précédents, nous n'entrerons pas à son sujet dans un plus grand détail.

LE BUSARD.

(LE BUSARD COMMUN.)

Ordre des oiseaux de proie, famille des diurnes, genre faucon. (CUVIER.)

On appelle communément cet oiseau le *busard de marais* ; mais comme il n'existe réellement dans notre climat que cette seule espèce de busard, nous lui avons conservé ce nom simple : on l'appelait autrefois *faux perdrieux*, et quelques fauconniers le nomment aussi *harpaye à tête blanche*. Cet oiseau est plus vorace et moins paresseux que la buse, et c'est peut-être par cette seule raison qu'il paraît moins stupide et plus méchant : il fait une cruelle guerre aux lapins, et il est aussi avide de poisson que de gibier. Au lieu d'habiter, comme la buse, les forêts en montagne, il ne se tient que dans les buissons, les haies, les joncs, et à portée des étangs, des marais et des rivières poissonneuses ; il niche dans les terres basses, et fait son nid à peu de hauteur de terre dans des buissons, ou même sur des mottes couvertes

d'herbes épaisses : il pond trois œufs, quelquefois quatre ; et, quoiqu'il paraisse produire en plus grand nombre que la buse, qu'il soit, comme elle, oiseau sédentaire et naturel en France, et qu'il y demeure toute l'année, il est néanmoins bien plus rare ou bien plus difficile à trouver.

On ne confondra pas le busard avec le milan noir, quoiqu'il lui ressemble à plusieurs égards, parce que le busard a, comme la buse, la bondrée, etc...., le cou gros et court ; au lieu que les milans l'ont beaucoup plus long ; et on distingue aisément le busard de la buse : 1° par les lieux qu'il habite; 2° par le vol, qu'il a plus rapide et plus ferme ; 3° parce qu'il ne se perche pas sur de grands arbres, et que communément il se tient à terre ou dans les buissons ; 4° on le reconnaît à la longueur de ses jambes qui, comme celles de l'oiseau saint-martin et de la soubuse, sont à proportion plus hautes et plus menues que celles des autres oiseaux de rapine.

Le busard chasse de préférence les poules d'eau, les plongeons, les canards et les autres oiseaux d'eau ; il prend les poissons vivants et les enlève dans ses serres : au défaut de gibier ou de poisson, il se nourrit de reptiles, de crapauds, de grenouilles et d'insectes aquatiques. Quoiqu'il soit plus petit que la buse, il lui faut une plus ample pâture, et c'est vraisemblablement parce qu'il est plus vif, et qu'il se donne plus de mouvement, qu'il a plus d'appétit ; il est aussi bien plus vaillant. Belon assure en avoir vu qu'on avait élevés à chasser et prendre des lapins, des perdrix et des cailles. Il vole plus pesamment que le milan ; et lorsqu'on veut le faire chasser par des faucons, il ne s'élève pas comme celui-ci, mais fuit horizontalement. Un seul faucon ne suffit pas pour le prendre, il saurait s'en débarrasser et même l'abattre; il descend au duc comme le milan, mais il se défend mieux, et il a plus de force et de courage; en sorte qu'au lieu d'un seul faucon, il en faut lâcher deux ou trois pour en venir à bout. Les hobereaux et les crécerelles le redoutent, évitent sa rencontre, et même fuient lorsqu'il les approche.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU MILAN, AUX BUSES ET SOUBUSES.

1. — (LE MILAN DE LA CAROLINE.)

L'oiseau appelé par Catesby l'*épervier à queue d'hirondelle*, et par M. Brisson le *milan de la Caroline*.

« Cet oiseau, dit Catesby, pèse quatorze onces ; il a le bec noir et crochu ; mais il n'a point de crochets aux côtés de la mandibule supérieure comme les autres éperviers : il a les yeux fort grands et noirs, et l'iris rouge ; la tête, le cou, la poitrine et le ventre sont blancs ; le haut de l'aile et le dos d'un pourpre foncé, mais plus brunâtre vers le bas, avec une teinture de vert ; les ailes sont longues à proportion du corps, et ont quatre pieds, lorsqu'elles sont déployées : la queue est d'un pourpre foncé, mêlé de vert et très-fourchue, la plus longue plume des côtés ayant huit pouces de long de plus que la plus courte du milieu : ces oiseaux volent longtemps comme les hirondelles, prennent en volant les escarbots, les mouches et autres insectes, sur les arbres et sur les buissons : on dit qu'ils font leur proie de lézards et de serpents, ce qui fait que quelques-uns les ont appelés *éperviers à serpents*. Je crois, ajoute M. Catesby, que ce sont des oiseaux de passage (en Caroline), n'en ayant jamais vu aucun pendant l'hiver. »

Nous remarquerons, au sujet de ce que dit ici cet auteur, que l'oiseau dont il est question n'est point un épervier, n'en ayant ni la forme ni les mœurs ; il approche beaucoup plus, par les deux caractères, de l'espèce du milan; et si on ne veut pas le regarder comme une variété de l'espèce du milan d'Europe, on peut au moins assurer que c'est le genre dont il approche le plus, et que son espèce est infiniment plus voisine de celle du milan que de celle de l'épervier.

2. — (LE CARACARA ORDINAIRE.)

L'oiseau appelé *caracara* par les Indiens du Brésil, et dont Marcgrave a donné la figure et une assez courte indication, puisqu'il se contente de dire que le *caracara* du Brésil, nommé *gavion* par les Portugais, est une espèce d'épervier ou de petit aigle (*nisus*) de la grandeur d'un milan, qu'il a la queue longue de neuf pouces, les ailes de quatorze, qui ne s'étendent pas, lorsqu'elles sont pliées, jusqu'à l'extrémité de la queue ; le plumage roux et taché de points blancs et jaunes ; la queue variée de blanc et de brun ; la tête comme celle d'un épervier ; le bec noir, crochu et médiocrement grand ; les pieds jaunes, les serres semblables à celles des éperviers, avec des ongles semi-lunaires, longs, noirs et très-aigus, et les yeux d'un beau jaune. Il ajoute que cet oiseau est le grand ennemi des poules, et qu'il varie dans son espèce, en ayant vu d'autres dont la poitrine et le ventre étaient blancs.

3. — (LA BUSE CENDRÉE.)

L'oiseau des terres de la baie de Hudson, auquel M. Edwards a donné le nom de *buse cendrée* et qu'il décrit à peu près dans les termes suivants : Cet oiseau est de la grandeur d'un coq ou d'une poule de moyenne grosseur : il ressemble par la figure, et en partie par les couleurs, à la buse commune. Le bec et la peau qui en couvre la base sont d'une couleur plombé bleuâtre; la tête et la partie supérieure du cou sont couvertes de plumes blanches, tachées de brun foncé dans leur milieu : la poitrine est blanche comme la tête, mais marquée de taches brunes plus grandes : le ventre et les côtés sont couverts de plumes brunes, marquées de taches blanches, rondes ou ovales ; les jambes sont couvertes de plumes douces et blanches, irrégulièrement tachées de brun ; les couvertures du dessous de la queue sont rayées transversalement de blanc et de noir : toutes les parties supérieures du cou, du dos, des ailes et de la queue, sont couvertes de plumes d'un brun cendré plus foncé dans leur milieu et plus clair sur les bords ; les couvertures du dessous des ailes sont d'un brun sombre avec des taches blanches ; les plumes de la queue sont croisées par-dessus de lignes étroites et de couleur obscure, et par-dessous croisées de lignes blanches ; les jambes et les pieds sont d'une couleur cendré bleuâtre ; les ongles sont noirs, et les jambes sont couvertes, jusqu'à la moitié de leur longueur de plumes d'une couleur obscure. Cet oiseau, ajoute M. Edwards, qui se trouve dans les terres de la baie de Hudson, fait principalement sa proie des gelinottes blanches. Après avoir comparé cet oiseau décrit par M. Edwards, avec les buses, soubuses, harpayes et busards, il nous a paru différer de tous par la forme de son corps et par ses jambes courtes : il a le port de l'aigle et les jambes courtes comme le faucon, et bleues comme le lanier; il semble donc qu'il faudrait mieux le rapporter au genre du faucon ou à celui du lanier, qu'au genre de la buse. Mais comme M. Edwards est un des hommes du monde qui connaissent le mieux les oiseaux, et qu'il a rapporté celui-ci aux buses, nous avons cru

devoir ne pas tenir à notre opinion, et suivre la sienne : c'est par cette raison que nous plaçons ici cet oiseau à la suite des buses.

L'ÉPERVIER.

(L'ÉPERVIER COMMUN.)

Ordre des oiseaux de proie, famille des diurnes, genre faucon. (CUVIER.)

Quoique les nomenclateurs aient compté plusieurs espèces d'éperviers, nous croyons qu'on doit les réduire à une seule. M. Brisson fait mention de quatre espèces ou variétés, savoir : l'épervier commun, l'épervier tacheté, le petit épervier et l'épervier des alouettes ; mais nous avons reconnu que cet épervier des alouettes n'est que la crécerelle femelle. Nous avons trouvé de même que le petit épervier n'est que le tiercelet ou mâle de l'épervier commun ; en sorte qu'il ne reste plus que l'épervier tacheté, qui n'est qu'une variété accidentelle de l'espèce commune de l'épervier. M. Klein est le premier qui ait indiqué cette variété : il dit que cet oiseau lui fut envoyé du pays de Marienbourg. Il faut donc réduire à l'espèce commune le petit épervier, aussi bien que l'épervier tacheté, et séparer de cette espèce l'épervier des alouettes, qui n'est que la femelle de la crécerelle.

On observera que le tiercelet-sors d'épervier diffère du tiercelet-hagard en ce que le sors a la poitrine et le ventre beaucoup plus blancs, et avec beaucoup moins de mélange de roux que le tiercelet-hagard, qui a ces parties presque entièrement rousses et traversées de bandes brunes ; au lieu que l'autre n'a sur la poitrine que des taches ou des bandes beaucoup plus irrégulières. Le tiercelet d'épervier s'appelle *mouchet* par les fauconniers ; il est d'autant plus brun sur le dos qu'il est plus âgé ; et les bandes transversales de la poitrine ne sont bien régulières que quand il a passé sa première ou sa seconde mue. Il en est de même de la femelle, qui n'a des bandes régulières que lorsqu'elle a passé sa seconde mue ; et, pour donner une idée plus détaillée de ces différences et de ces changements dans la distribution des couleurs, nous remarquerons que sur le tiercelet-sors ces taches de la poitrine et du ventre sont presque toutes séparées les unes des autres, et qu'elles présentent plutôt la figure d'un cœur ou d'un triangle émoussé, qu'une suite continue et uniforme de couleur brune, telle qu'on la voit dans les bandes transversales de la poitrine et du ventre du tiercelet-hagard d'épervier, c'est-à-dire du tiercelet qui a subi ses deux premières mues. Les mêmes changements arrivent dans la femelle : ces bandes transversales brunes, telles qu'on les voit représentées dans la planche, ne sont dans la première année que des taches séparées ; et l'on verra, dans l'article de l'autour, que ce changement est encore plus considérable que dans l'épervier. Rien ne prouve mieux combien sont fautives les indications que nos nomenclateurs ont voulu tirer de la distribution des couleurs, que de voir le même oiseau porter la première année des taches ou des bandes longitudinales brunes, descendant du haut en bas, et présenter au contraire, dans la seconde année, des bandes transversales de la même couleur : ce changement, quoique très-singulier, est plus sensible dans l'autour et dans les éperviers ; mais il se trouve aussi plus ou moins dans plusieurs autres espèces d'oiseaux : de sorte que toutes les méthodes fondées sur l'énonciation des différences de couleur et de la distribution des taches se trouvent ici entièrement démenties.



L'ÉPERVIER.



L'AUTOUR.

L'épervier reste toute l'année dans notre pays. Lespèce en est assez nombreuse : on m'en a apporté plusieurs dans la plus mauvaise saison de l'hiver, qu'on avait tués dans les bois ; ils sont alors très-maigres, et ne pèsent que six onces. Le volume de leur corps est à peu près le même que celui du corps d'une pie. La femelle est beaucoup plus grosse que le mâle ; elle fait son nid sur les arbres les plus élevés des forêts : elle pond ordinairement quatre ou cinq œufs, qui sont tachés d'un jaune rougeâtre vers leurs bouts. Au reste, l'épervier, tant mâle que femelle, est assez docile : on l'apprivoise aisément, et l'on peut le dresser pour la chasse des perdreaux et des cailles ; il prend aussi des pigeons séparés de leur compagnie, et fait une prodigieuse destruction des pinsons et des autres petits oiseaux qui se mettent en troupes pendant l'hiver. Il faut que l'espèce de l'épervier soit encore plus nombreuse qu'elle ne le paraît; car, indépendamment de ceux qui restent toute l'année dans notre climat, il paraît que, dans certaines saisons, il en passe en grande quantité dans d'autres pays, et qu'en général l'espèce se trouve répandue dans l'ancien continent, depuis la Suède jusqu'au cap de Bonne-Espérance.

L'AUTOUR.

(L'AUTOUR ORDINAIRE.)

Ordre des oiseaux de proie, famille des diurnes, genre faucon. (Cuvier.)

L'autour est un bel oiseau, beaucoup plus grand que l'épervier, auquel il ressemble néanmoins par les habitudes naturelles et par un caractère qui leur est commun, et qui, dans les oiseaux de proie, n'appartient qu'à eux et aux pies-grièches : c'est d'avoir les ailes courtes ; en sorte que quand elles sont pliées, elles ne s'étendent pas à beaucoup près à l'extrémité de la queue. Il ressemble encore à l'épervier, parce qu'il a, comme lui, la première plume de l'aile courte, arrondie par son extrémité, et que la quatrième plume de l'aile est la plus longue de toutes. Les fauconniers distinguent les oiseaux de chasse en deux classes, savoir : ceux de la fauconnerie proprement dite, et ceux qu'ils appellent de l'*autourserie* ; et, dans cette seconde classe, ils comprennent non-seulement l'autour, mais encore l'épervier, les harpayes, les buses, etc.

L'autour, avant sa première mue, c'est-à-dire pendant la première année de son âge, porte, sur la poitrine et sur le ventre, des taches brunes perpendiculairement longitudinales : mais lorsqu'il a subi ses deux premières mues, ces taches longitudinales disparaissent, et il s'en forme de transversales, qui durent ensuite pour tout le reste de la vie; en sorte qu'il est très-facile de se tromper sur la connaissance de cet oiseau, qui, dans deux âges différents, est marqué si différemment.

Au reste, l'autour a les jambes plus longues que les autres oiseaux qu'on pourrait lui comparer et prendre pour lui, comme le gerfaut, qui est à très-peu près de sa grandeur. Le mâle autour est, comme la plupart des oiseaux de proie, beaucoup plus petit que la femelle; tous deux sont des oiseaux de poing et non de leurre : ils ne volent pas aussi haut que ceux qui ont les ailes plus longues à proportion du corps. Ils ont, comme je l'ai dit, plusieurs habitudes communes avec l'épervier; jamais ils ne tombent à plomb sur leur proie; ils la prennent de côté. On a vu par le récit de Belon, que nous avons cité, comme on peut prendre les éperviers : on peut prendre les

autours de la même manière; on met un pigeon blanc, pour qu'il soit vu de plus loin, entre quatre filets de neuf ou dix pieds de hauteur, et qui renferment, autour du pigeon qui est au centre, un espace de neuf ou dix pieds de longueur sur autant de largeur; l'autour arrive obliquement, et la manière dont il s'empêtre dans les filets indique qu'ils ne se précipitent point sur leur proie, mais qu'ils l'attaquent de côté pour s'en saisir. Les entraves du filet ne l'empêchent pas de dévorer le pigeon, et il ne fait de grands efforts pour s'en débarrasser que quand il est repu.

L'autour se trouve dans les montagnes de Franche-Comté, du Dauphiné, du Bugey, et même dans les forêts de la province de Bourgogne et aux environs de Paris, mais il est encore plus commun en Allemagne qu'en France, et l'espèce paraît s'être répandue dans les pays du nord jusqu'en Suède, et dans ceux de l'orient et du midi, jusqu'en Perse et en Barbarie. Ceux de Grèce sont les meilleurs de tous pour la fauconnerie, selon Belon :

« Ils ont, dit-il, la tête grande, le cou gros et beaucoup de plumes. Ceux d'Arménie, ajoute-t-il, ont les yeux verts; ceux de Perse les ont clairs, concaves et enfoncés; ceux d'Afrique, qui sont les moins estimés, ont les yeux noirs dans le premier âge, et rouges après la première mue. »

Mais ce caractère n'est pas particulier aux autours d'Afrique ; ceux de notre climat ont les yeux d'autant plus rouges qu'ils sont plus âgés; il y a même dans les autours de France une différence ou variété de plumage et de couleur qui a induit les naturalistes en une espèce d'erreur; on a appelé *busard*, un autour dont le plumage est blond, et dont le naturel, plus lâche que celui de l'autour brun, et moins susceptible d'une bonne éducation, l'a fait regarder comme une espèce de buse ou busard, et lui en a fait donner le nom : c'est néanmoins très-certainement un autour, mais que les fauconniers rejettent de leur école. Il y a encore une variété assez légère dans cet autour blond, qui consiste en ce qu'il s'en trouve dont les ailes sont tachées de blanc; et ce caractère lui a fait donner le nom de *busard varié;* mais cet oiseau varié, aussi bien que celui qui est blond, sont également des autours, et non pas des busards.

J'ai fait nourrir longtemps un mâle et une femelle de l'espèce de l'autour brun; la femelle était au moins d'un tiers plus grosse que le mâle : il s'en fallait plus de six pouces que les ailes, lorsqu'elles étaient pliées, ne s'étendissent jusqu'à l'extrémité de la queue; elle était plus grosse dès l'âge de quatre mois, qui m'a paru être le terme de l'accroissement de ces oiseaux, qu'un gros chapon. Dans le premier âge, jusqu'à cinq ou six semaines, ces oiseaux sont d'un gris blanc; ils prennent ensuite du brun sur tout le dos, le cou et les ailes; le ventre et le dessous de la gorge changent moins, et sont ordinairement blancs ou blancs jaunâtres, avec des taches longitudinales brunes dans la première année, et des bandes transversales brunes dans les années suivantes. Le bec est d'un bleu sale, et la membrane qui en couvre la base est d'un bleu livide : les jambes sont dénuées de plumes, et les doigts des pieds sont d'un jaune foncé; les ongles sont noirâtres, et les plumes de la queue, qui sont brunes, sont marquées par des raies transversales fort larges, de couleur d'un gris sale. Le mâle a sous la gorge, dans cette première année d'âge, les plumes mêlées d'une couleur roussâtre, ce que n'a pas la femelle, à laquelle il ressemble par tout le reste, à l'exception de la grosseur, qui, comme nous l'avons dit, est de plus d'un tiers au-dessous.

On a remarqué que, quoique le mâle fût beaucoup plus petit que la femelle, il était plus féroce et plus méchant. Ils sont tous deux assez diffi-

ciles à priver; ils se battaient souvent, mais plus des griffes que du bec, dont ils ne se servent guère que pour dépecer les oiseaux ou autres petits animaux, ou pour blesser et mordre ceux qui les veulent saisir. Ils commencent par se défendre de la griffe, se renversent sur le dos en ouvrant le bec, et cherchent beaucoup plus à déchirer avec les serres qu'à mordre avec le bec. Jamais on ne s'est aperçu que ces oiseaux, quoique seuls dans la même volière, aient pris de l'affection l'un pour l'autre; ils y ont cependant passé la saison entière de l'été, depuis le commencement de mai jusqu'à la fin de novembre, où la femelle, dans un accès de fureur, tua le mâle dans le silence de la nuit, à neuf ou dix heures du soir, tandis que tous les autres oiseaux étaient endormis. Leur naturel est si sanguinaire que, quand on laisse un autour en liberté avec plusieurs faucons, il les égorge tous les uns après les autres: cependant il semble manger de préférence les souris, les mulots et les petits oiseaux. Il se jette avidement sur la chair saignante, et refuse assez constamment la viande cuite; mais en le faisant jeûner, on peut le forcer de s'en nourrir. Il plume les oiseaux fort proprement, et ensuite il les dépèce avant de les manger, au lieu qu'il avale les souris tout entières. Ses excréments sont blanchâtres et humides : il rejette souvent par le vomissement les peaux roulées des souris qu'il a avalées. Son cri est fort rauque et finit toujours par des sons aigus, d'autant plus désagréables qu'il les répète plus souvent. Il marque aussi une inquiétude continuelle dès qu'on l'approche, et semble s'effaroucher de tout; en sorte qu'on ne peut passer auprès de la volière où il est détenu sans le voir s'agiter violemment et l'entendre jeter plusieurs cris répétés.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A L'ÉPERVIER ET A L'AUTOUR.

1. — (ÉPERVIER A GROS BEC.)

L'oiseau qui nous a été envoyé de Cayenne sans aucun nom, et que nous avons désigné sous la dénomination d'*épervier à gros bec de Cayenne*, parce qu'en effet il a plus de rapport à l'épervier qu'à tout autre oiseau de proie; il est seulement un peu plus gros, et d'une forme de corps un peu plus arrondie que l'épervier; il a aussi le bec plus gros et plus long, les jambes un peu plus courtes, le dessous de la gorge d'une couleur uniforme et vineuse, au lieu que l'épervier a cette même partie blanche ou blanchâtre; mais, du reste, il ressemble assez à l'épervier d'Europe pour qu'on puisse le regarder comme étant d'une espèce voisine, et qui peut-être ne doit son origine qu'à l'influence du climat.

2. — (ÉPERVIER DE CAYENNE.)

L'oiseau qui nous a été envoyé de Cayenne sans nom et auquel nous avons cru devoir donner celui de *petit autour de Cayenne*, parce qu'il a été jugé du genre de l'autour par de très-habiles fauconniers. J'avoue qu'il nous a paru avoir plus de rapport avec le lanier, tel qu'il a été décrit par Belon, qu'avec l'autour; car il a les jambes fort courtes et de couleur bleue, ce qui

fait deux caractères du lanier; mais peut-être n'est-il réellement ni lanier ni autour. Il arrive tous les jours qu'en voulant rapporter des oiseaux ou des animaux étrangers aux espèces de notre climat, on leur donne des noms qui ne leur conviennent pas, et il est très-possible que cet oiseau de Cayenne soit d'une espèce particulière et différente de celle de l'autour et du lanier.

3. — (ÉPERVIER DES PIGEONS.)

L'oiseau de la Caroline, donné par Catesby sous le nom d'*épervier des pigeons*, qui a le corps plus mince que l'épervier ordinaire, l'iris des yeux jaune, ainsi que la peau qui couvre la base du bec, les pieds de la même couleur, le bec blanchâtre à son origine et noir vers son crochet; le dessus de la tête, du cou, du dos, du croupion, des ailes et de la queue, couvert de plumes blanches, mêlées de quelques plumes brunes ; les jambes couvertes de longues plumes blanches, mêlées d'une légère teinte rouge, et variées de taches longitudinales brunes.....; les plumes de la queue brunes comme celles des ailes, mais rayées de quatre bandes transversales blanches.

LE GERFAUT.

Ordre des oiseaux de proie, famille des diurnes, genre faucon. (Cuvier.)

Le gerfaut, tant par sa figure que par le naturel, doit être regardé comme le premier de tous les oiseaux de la fauconnerie; car il les surpasse de beaucoup en grandeur : il est au moins de la taille de l'autour; mais il en diffère par des caractères généraux et constants, qui distinguent tous les oiseaux propres à être élevés pour la fauconnerie de ceux auxquels on ne peut pas donner la même éducation. Ces oiseaux de chasse nobles sont les gerfauts, les faucons, les sacres, les laniers, les hobereaux, les émerillons et les crécerelles : ils ont tous les ailes presque aussi longues que la queue; la première plume de l'aile appelée *le cerceau*, presque aussi longue que celle qui la suit; le bout de cette plume en penne ou en forme de tranchant ou de lame de couteau, sur une longueur d'environ un pouce à son extrémité; au lieu que, dans les autours, les éperviers, les milans et les buses, qui ne sont pas oiseaux aussi nobles, ni propres aux mêmes excercices, la queue est plus longue que les ailes, et cette première plume de l'aile est beaucoup plus courte et arrondie par son extrémité; et ils diffèrent encore en ce que la quatrième plume de l'aile est, dans ces derniers oiseaux, la plus longue, au lieu que c'est la seconde dans les premiers. On peut ajouter que le gerfaut diffère spécifiquement de l'autour par le bec et les pieds qu'il a bleuâtres, et par son plumage, qui est brun sur toutes les parties supérieures du corps, blanc taché de brun sur toutes les parties inférieures, avec la queue grise, traversée de lignes brunes. Cet oiseau se trouve assez communément en Islande, et il paraît qu'il y a variété dans l'espèce; car il nous a été envoyé de Norwége un gerfaut qui se trouve également dans les pays les plus septentrionaux, qui diffère un peu de l'autre par les nuances et par la distribution des couleurs, et qui est plus estimé des fauconniers que celui d'Islande, parce qu'ils lui trouvent plus de courage, plus d'activité et plus de docilité; et indépendamment de cette première variété, qui paraît être variété de l'espèce, il y en a une seconde qu'on pourrait attribuer au climat, si tous n'étaient

pas également des pays froids. Cette seconde variété est le gerfaut blanc, qui diffère beaucoup des deux premiers, et nous présumons que, dans ceux de Norwége aussi bien que dans ceux d'Islande, il s'en trouve de blancs; en sorte qu'il est probable que c'est une seconde variété commune aux deux premières, et qu'il existe en effet dans l'espèce du gerfaut trois races constantes et distinctes, dont la première est le gerfaut d'Islande, la seconde le gerfaut de Norwége, et la troisième le gerfaut blanc : car d'habiles fauconniers nous ont assuré que ces derniers étaient blancs dès la première année, et conservaient leur blancheur dans les années suivantes; en sorte qu'on ne peut attribuer cette couleur à la vieillesse de l'animal ou au climat plus froid, les bruns se trouvant également dans le même climat. Ces oiseaux sont naturels aux pays froids du nord de l'Europe et de l'Asie; ils habitent en Russie, en Norwége, en Islande, en Tartarie, et ne se trouvent point dans les climats chauds, ni même dans nos pays tempérés. C'est, après l'aigle, le plus puissant, le plus vif, le plus courageux de tous les oiseaux de proie; ce sont aussi les plus chers et les plus estimés de tous ceux de la fauconnerie. On les transporte d'Islande et de Russie en France, en Italie et jusqu'en Perse et en Turquie; et il ne paraît pas que la chaleur plus grande de ces climats leur ôte rien de leur force et de leur vivacité. Ils attaquent les plus grands oiseaux, et font aisément leur proie de la cigogne, du héron et de la grue; ils tuent les lièvres en se laissant tomber à plomb dessus. La femelle est, comme dans les autres oiseaux de proie, beaucoup plus grande et plus forte que le mâle : on appelle celui-ci *tiercelet de gerfaut*, qui ne sert dans la fauconnerie que pour voler le milan, le héron et les corneilles.

LE LANIER.

(LE FAUCON LANIER.)

Ordre des oiseaux de proie, famille des diurnes, genre faucon. (CUVIER.)

Cet oiseau, qu'Aldrovande appelle *laniarius gallorum*, et que Belon dit être naturel en France, et plus employé par les fauconniers qu'aucun autre, est devenu si rare, que nous n'avons pu nous le procurer; il n'est dans aucun de nos cabinets, ni dans les suites d'oiseaux coloriés par MM. Edwards, Frisch et les auteurs de la Zoologie britannique; Belon lui-même, qui en fait une description assez détaillée, n'en donne pas la figure : il en est de même de Gessner, d'Aldrovande et des autres naturalistes modernes. MM. Brisson et Salerne avouent ne l'avoir jamais vu : la seule représentation qu'on en ait est dans Albin, dont on sait que les planches sont très-mal coloriées. Il paraît donc que le lanier, qui est aujourd'hui rare en France, l'a également toujours été en Allemagne, en Angleterre, en Suisse, en Italie, puisqu'aucun des auteurs de ces différents pays n'en a parlé que d'après Belon. Cependant il se retrouve en Suède, puisque M. Linnæus le met dans la liste des oiseaux de ce pays; mais il n'en donne qu'une légère description et point du tout l'histoire. Ne le connaissant donc que par les indications de Belon, nous ne pouvons rien faire de plus que de les rapporter ici par extrait.

« Le lanier ou faucon lanier, dit-il, fait ordinairement son aire, en France, sur les plus hauts arbres des forêts ou dans les rochers les plus élevés. Comme il est d'un naturel plus doux et de mœurs plus faciles que les faucons ordinaires, on s'en sert communément *à tous propos*. Il est de plus petite corpulence que le faucon gentil, et de plus beau plumage que le sacre, surtout après la mue; il est aussi plus court

empiété que nul des autres faucons. Les fauconniers choisissent le lanier ayant grosse tête, les pieds bleus et dorés. Le lanier vole tant pour rivière que pour les champs ; il supporte mieux la nourriture de grosses viandes qu'aucun autre faucon. On le reconnaît sans pouvoir s'y méprendre; car il a le bec et les pieds bleus, les plumes de devant mêlées de noir sur le blanc, avec des taches droites le long des plumes, et non pas traversées comme au faucon... Quand il étend ses ailes, et qu'on les regarde par-dessous, les taches paraissent différentes de celles des autres oiseaux de proie ; car elles sont semées et rondes *comme petits deniers.* Son cou est court et assez gros, aussi bien que son bec. On appelle la femelle *lanier;* elle est plus grosse que le mâle, qu'on nomme *laneret* : tous deux sont assez semblables par les couleurs du plumage. Il n'est aucun oiseau de proie qui tienne plus constamment sa perche, et il reste au pays pendant toute l'année. On l'instruit aisément à voler et prendre la grue. La saison où il chasse le mieux est après la mue, depuis la mi-juillet jusqu'à la fin d'octobre ; mais en hiver il n'est pas bon à l'exercice de la chasse. »

LE SACRE.

(LE FAUCON SACRE *.)

Ordre des oiseaux de proie, famille des diurnes, genre faucon. (CUVIER.)

Je crois devoir séparer cet oiseau de la liste des faucons, et le mettre à la suite du lanier, quoique quelques-uns de nos nomenclateurs ne regardent le sacre que comme une variété de l'espèce du faucon, parce qu'en le considérant comme variété, elle appartiendrait bien plutôt à l'espèce du lanier qu'à celle du faucon. En effet, le sacre a, comme le lanier, le bec et les pieds bleus, tandis que les faucons ont les pieds jaunes. Ce caractère, qui paraît spécifique, pourrait même faire croire que le sacre ne serait réellement qu'une variété du lanier; mais il en diffère beaucoup par les couleurs, et constamment par la grandeur. Il paraît que ce sont deux espèces distinctes et voisines, qu'on ne doit pas mêler avec celles des faucons. Ce qu'il y a de singulier ici, c'est que Belon est encore le seul qui nous ait donné des indications de cet oiseau; sans lui, les naturalistes ne connaîtraient que peu ou point du tout le sacre et le lanier. Tous deux sont devenus également rares, et c'est ce qui doit faire présumer encore qu'ils ont les mêmes habitudes naturelles, et que par conséquent ils sont d'espèces très-voisines. Mais Belon les ayant décrits, comme les ayant vus tous deux, et les donnant comme des oiseaux réellement différents l'un de l'autre, il est juste de s'en rapporter à lui, et de citer ce qu'il dit du sacre, comme nous avons cité ce qu'il dit du lanier.

« Le sacre est de plus laid pennage que nul des oiseaux de fauconnerie ; car il est de couleur comme entre roux et enfumé, semblable à un milan : il est court empiété, ayant les jambes et les doigts bleus, ressemblent en ce quelque chose au lanier. Il serait quasi-pareil au faucon en grandeur, n'était qu'il est compassé plus rond. Il est oiseau de moult hardi courage, comparé en force au faucon pèlerin : aussi est oiseau de passage et est rare de trouver homme qui se puisse vanter d'avoir oncq' veu l'endroit où il fait ses petits. Il y a quelques fauconniers qui sont d'opinion qu'il vient de Tartarie et Russie, et de devers la mer Majeure, et que, faisant son chemin pour aller vivre certaine partie de l'an vers la partie du Midi, est prins au passage par les fauconniers qui les aguettent en diverses îles de la mer Égée, Rhodes, Chypre, etc. Et combien qu'on fasse de hauts vols avec le sacre pour le milan, toutes fois on le peut aussi dresser, pour le gibier et pour la campagne, à prendre oyes sauvages, ostardes, olives, faisans, perdrix, lièvres, et à toute autre manière de gibier..... Le sacret est le mâle et le sacre la femelle, entre lesquels il n'y a d'autre différence, sinon du grand au petit. »

* Cuvier le regarde comme le gerfaut dans un état particulier.



LA CRÉCERELLE. L'ÉMERILLON.



LE HOBEREAU. LE FAUCON.

En comparant cette description du sacre avec celle que le même auteur a donnée du lanier, on se persuadera aisément : 1° que ces deux oiseaux sont plus voisins l'un de l'autre que d'aucune autre espèce ; 2° que tous deux sont oiseaux passagers : quoique Belon dise que le lanier était de son temps naturel en France, il est presque sûr qu'on ne l'y trouve plus aujourd'hui ; 3° que ces deux oiseaux paraissent différer essentiellement des faucons, en ce qu'ils ont le corps plus arrondi, les jambes plus courtes, le bec et les pieds bleus, et c'est à cause de toutes ces différences que nous avons cru devoir les en séparer.

Il y a plusieurs années que nous avons fait dessiner à la Ménagerie du Roi un oiseau de proie qu'on nous dit être le *sacre*, mais la description qui en fut faite alors ayant été égarée, nous n'en pouvons rien dire de plus.

LE FAUCON.

(LE FAUCON ORDINAIRE.)

Ordre des oiseaux de proie, famille des diurnes, genre faucon. (CUVIER.)

Lorsqu'on jette les yeux sur les listes de nos nomenclateurs d'histoire naturelle *, on serait porté à croire qu'il y a dans l'espèce du faucon autant de variétés que dans celles du pigeon, de la poule ou des autres oiseaux domestiques ; cependant rien n'est moins vrai : l'homme n'a point influé sur la nature de ces animaux; quelque utiles aux plaisirs, quelque agréables qu'ils soient pour le faste des princes chasseurs, jamais on n'a pu en élever, en multiplier l'espèce. On dompte à la vérité le naturel féroce de ces oiseaux par la force de l'art et de privations ; on leur fait acheter leur vie par des mouvements qu'on leur commande ; chaque morceau de leur subsistance ne leur est accordé que pour un service rendu ; on les attache, on les garrotte, on les affuble, on les prive même de la lumière et de toute nourriture, pour les rendre plus dépendants, plus dociles, et ajouter à leur vivacité naturelle l'impétuosité du besoin ; mais ils servent par nécessité, par habitude et sans attachement ; ils demeurent captifs, sans devenir domestiques : l'individu seul est esclave; l'espèce est toujours libre, toujours également éloignée de l'empire de l'homme : ce n'est même qu'avec des peines infinies qu'on en fait quelques-uns prisonniers, et rien n'est plus difficile que d'étudier leurs mœurs dans l'état de nature. Comme ils habitent les rochers les plus escarpés des plus hautes montagnes, qu'ils s'approchent très-rarement

* M. Brisson compte treize variétés dans cette première espèce, savoir : le faucon sors, le faucon hagard ou bossu, le faucon à tête blanche, le faucon blanc, le faucon noir, le faucon tacheté, le faucon brun, le faucon rouge, le faucon rouge des Indes, le faucon d'Italie, le faucon d'Islande et le sacre ; et en même temps il compte douze autres espèces ou variétés de faucons, différentes de la première, savoir : le faucon gentil, le faucon pèlerin, dont le faucon de Barbarie et le faucon de Tartarie sont des variétés ; le faucon à collier, le faucon de roche ou rochier ; le faucon de montagne ou montagner, dont le faucon de montagne cendré est une variété ; le faucon de la baie de Hudson, le faucon étoilé, le faucon huppé des Indes, le faucon des Antilles et le faucon pêcheur de la Caroline. M. Linnæus comprend sous l'indication générique de faucon vingt-six espèces différentes ; mais il est vrai qu'il confond sous ce même nom, comme il fait en tout, les espèces éloignées, aussi bien que les espèces voisines, car on trouve dans cette liste de faucons, les aigles, les pygargues, les orfraies, les crécerelles, les buses, etc. Au moins, la liste de M. Brisson, quoique d'un tiers trop nombreuse, est faite avec plus de circonspection et de discernement.

de terre, qu'ils volent d'une hauteur et d'une rapididité sans égale, on ne peut avoir que peu de faits sur leurs habitudes naturelles : on a seulement remarqué qu'ils choisissent toujours, pour élever leurs petits, les rochers exposés au midi; qu'ils se placent dans les *trous* et *les enfractures* les plus inaccessibles; qu'ils font ordinairement quatre œufs dans les derniers mois de l'hiver; qu'ils ne couvent pas longtemps, car les petits sont adultes vers le 15 de mai; qu'ils changent de couleur suivant le sexe, l'âge et la mue; que les femelles sont considérablement plus grosses que les mâles; que tous deux jettent des cris perçants, désagréables et presque continuels, dans le temps qu'ils chassent leurs petits pour les dépayser, ce qui se fait, comme chez les aigles, par la dure nécessité, qui rompt les liens des familles et de toute société, dès qu'il n'y a pas assez pour partager, ou qu'il y a impossibilité de trouver assez de vivres pour subsister ensemble dans les mêmes terres.

Le faucon est peut-être l'oiseau dont le courage est le plus franc, le plus grand, relativement à ses forces; il fond sans détour et perpendiculairement sur sa proie, au lieu que l'autour et la plupart des autres arrivent de côté; aussi prend-on l'autour avec des filets dans lesquels le faucon ne s'empêtre jamais; il tombe à plomb sur l'oiseau victime, exposé au milieu de l'enceinte des filets, le tue, le mange sur le lieu s'il est gros, ou l'emporte s'il n'est pas trop lourd, en se relevant à plomb. S'il y a quelque faisanderie dans son voisinage, il choisit cette proie de préférence : on le voit tout à coup fondre sur un troupeau de faisans comme s'il tombait des nues, parce qu'il arrive de si haut, et en si peu de temps, que son apparition est toujours imprévue et souvent inopinée. On le voit fréquemment attaquer le milan, soit pour exercer son courage, soit pour lui enlever une proie : mais il lui fait plutôt la honte que la guerre; il le traite comme un lâche, le chasse, le frappe avec dédain, et ne le met point à mort, parce que le milan se défend mal, et que probablement sa chair répugne au faucon encore plus que sa lâcheté ne lui déplaît.

Les gens qui habitent dans le voisinage de nos grandes montagnes, en Dauphiné, Bugey, Auvergne et au pied des Alpes, peuvent s'assurer de tous ces faits. On a envoyé de Genève, à la fauconnerie du roi, de jeunes faucons pris dans les montagnes voisines au mois d'avril, et qui paraissaient avoir acquis toutes les dimensions de leur taille et toutes leurs forces avant le mois de juin. Lorsqu'ils sont jeunes, on les appelle *faucons sors*, comme l'on dit *harengs sors*, parce qu'ils sont alors plus bruns que dans les années suivantes; et l'on appelle les vieux faucons, *hagards*, qui ont beaucoup plus de blanc que les jeunes. Le faucon qui est représenté dans une de nos planches nous paraît être de la seconde année, ayant encore un assez grand nombre de taches brunes sur la poitrine et sur le ventre; car à la troisième année ces taches diminuent, et la quantité du blanc sur le plumage augmente.

Comme ces oiseaux cherchent partout les rochers les plus hauts, et que la plupart des îles ne sont que des groupes et des pointes de montagnes, il y en a beaucoup à Rhodes, en Chypre, à Malte, et dans les autres îles de la Méditerranée, aussi bien qu'aux Orcades et en Islande; mais on peut croire que, suivant les différents climats, ils paraissent subir des variétés différentes, dont il est nécessaire que nous fassions quelque mention.

Le faucon qui est naturel en France est gros comme une poule : il a dix-huit pouces de longueur depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, et autant jusqu'à celui des pieds : la queue a un peu plus de cinq pouces de longueur, et il a près de trois pieds et demi de vol ou d'envergure; ses ailes,

lorsqu'elles sont pliées, s'étendent presque jusqu'au bout de la queue. Je ne dirai rien des couleurs, parce qu'elles changent aux différentes mues, à mesure que l'oiseau avance en âge, et que d'ailleurs elles sont fidèlement représentés par les trois planches que nous venons de citer ci-dessus. J'observerai seulement que la couleur la plus ordinaire des pieds du faucon est verdâtre, et que quand il s'en trouve qui ont les pieds et la membrane du bec jaunes, les fauconniers les appellent *faucons bec jaune*, et les regardent comme les plus laids et les moins nobles de tous les faucons; en sorte qu'ils les rejettent de l'école de la fauconnerie. J'observerai encore qu'ils se servent du tiercelet de faucon, c'est-à-dire du mâle, lequel est d'un tiers plus petit que la femelle, pour voler les perdrix, pics, geais, merles et autres oiseaux de cette espèce; au lieu qu'on emploie la femelle au vol du lièvre, du milan, de la grue et des autres grands oiseaux.

Il paraît que cette espèce de faucon, qui est assez commune en France, se trouve aussi en Allemagne. M. Frisch a donné la figure coloriée d'un faucon sors à pieds et à membrane du bec jaunes, sous le nom de *entenstosser*, ou *schwartz-braune habigt*, et il s'est trompé en lui donnant le nom d'*autour brun*, car il diffère de l'autour par la grandeur et par le naturel. Il paraît qu'on trouve aussi en Allemagne, et quelquefois en France, une espèce différente de celle-ci, qui est le faucon pattu à tête blanche, que M. Frisch appelle mal à propos *vautour*.

« Ce vautour à pieds velus ou à culotte de plumes est, dit-il, de tous les oiseaux de proie diurnes à bec crochu, le seul qui ait des plumes jusqu'à la partie inférieure des pieds, auxquels elles s'appliquent exactement. L'aigle des rochers a aussi des plumes semblables, mais qui ne vont que jusqu'à la moitié des pieds : les oiseaux de proie nocturnes, comme les chouettes, en ont jusqu'aux ongles; mais ces plumes sont une espèce de duvet. Ce *vautour* poursuit toute sorte de proie, et on ne le trouve jamais auprès des cadavres. »

C'est parce que ce n'est pas un vautour, mais un faucon, qui ne se nourrit pas de cadavres; et ce faucon a paru à quelques-uns de nos naturalistes assez semblable à notre faucon de France, pour n'en faire qu'une variété. S'il ne différait en effet de notre faucon que par la blancheur de la tête, tout le reste est assez semblable pour qu'on ne dût le considérer que comme variété; mais le caractère des pieds couverts de plumes jusqu'aux ongles me paraît être spécifique, ou tout au moins l'indice d'une variété constante, et qui fait race à part dans l'espèce du faucon.

Une seconde variété est le faucon blanc, qui se trouve en Russie, et peut-être dans les autres pays du nord; il y en a de tout à fait blancs et sans taches, à l'exception de l'extrémité des grandes plumes des ailes qui sont noirâtres : il y en a d'autres de cette espèce, qui sont aussi tout blancs, à l'exception de quelque taches brunes sur le dos et sur les ailes, et de quelques raies brunes sur la queue. Comme ce faucon blanc est de la même grandeur que notre faucon, et qu'il n'en diffère que par la blancheur, qui est la couleur que les oiseaux, comme les autres animaux, prennent assez généralement dans les pays du nord, on peut présumer avec fondement que ce n'est qu'une variété de l'espèce commune, produite par l'influence du climat; cependant il paraît qu'en Islande il y a aussi des faucons de la même couleur que les nôtres, mais qui sont un peu plus gros, et qui ont les ailes et la queue plus longues; comme ils ressemblent presque en tout à notre faucon, et qu'ils n'en diffèrent que par ces légers caractères, on ne doit pas les séparer de l'espèce commune. Il en est de même de celui qu'on appelle *faucon gentil*, que presque tous les naturalistes ont donné comme

diffèrent du faucon commun; tandis que c'est le même, et que le nom de *gentil* ne leur est appliqué que lorsqu'ils sont bien élevés, bien faits et d'une jolie figure; aussi nos anciens auteurs de fauconnerie ne comptaient que deux espèces principales de faucon, le faucon gentil ou faucon de notre pays, et le faucon pèlerin ou étranger, et regardaient tous les autres comme de simples variétés de l'une ou de l'autre de ces deux espèces. Il arrive en effet quelques faucons des pays étrangers, qui ne font que se montrer sans s'arrêter, et qu'on prend au passage : il en vient surtout du côté du Midi, que l'on prend a Malte, et qui sont beaucoup plus noirs que nos faucons d'Europe : on en a pris même quelquefois, de cette espèce, en France; et celui dont nous donnons ici la figure a été pris en Brie. C'est par cette raison que nous avons cru pouvoir l'appeler *faucon passager*. Il parait que ce faucon noir passe en Allemagne comme en France, car c'est le même que M. Frisch a donné sous le nom de *falco fuscus*, *faucon brun*, et qu'il voyage beaucoup plus loin; car c'est encore le même faucon que M. Edwards a décrit et représenté sous le nom de *faucon noir de la baie de Hudson*, et qui en effet lui avait été envoyé de ce climat. J'observerai à ce sujet que le faucon passager, ou pèlerin, décrit par M. Brisson, n'est point du tout un faucon étranger ni passager, et que c'est absolument le même que notre faucon hagard; en sorte que l'espèce du faucon commun ou passager ne nous est connue jusqu'à présent que par le faucon d'Islande, qui n'est qu'une variété de l'espèce commune, et par le faucon noir d'Afrique, qui en diffère assez, surtout par la couleur, pour pouvoir être regardé comme formant une espèce différente.

On pourrait peut-être rapporter à cette espèce le faucon tunisien ou punicien dont parle Belon, et qu'il dit être « un peu plus petit que le faucon « pèlerin, qui a la la tête plus grosse et ronde, et qui ressemble par la gran- « deur et le plumage au lanier; » peut-être aussi le faucon de Tartarie, qui, au contraire, est un peu plus grand que le faucon pèlerin, et que Belon dit en différer encore, en ce que le dessus de ses ailes est roux et que ses doigts sont plus allongés.

En rassemblant et resserrant les différents objets que nous venons de présenter en détail, il parait : 1° qu'il n'y a en France qu'une seule espèce de faucon, bien connue pour y faire son aire dans nos provinces montagneuses; que cette même espèce se trouve en Suisse, en Allemagne, en Pologne et jusqu'en Islande vers le nord, en Italie, en Espagne et dans les îles de la Méditerranée, et peut-être jusqu'en Égypte vers le midi; 2° que le faucon blanc n'est, dans cette même espèce, qu'une variété produite par l'influence du climat du Nord; 3° que le faucon gentil n'est pas d'une espèce différente de notre faucon commun *; 4° que le faucon pèlerin ou passager est d'une espèce différente, qu'on doit regarder comme étrangère, et qui peut-être renferme quelques variétés, telles que le faucon de Barbarie, le faucon tunisien, etc... Il n'y a donc, quoi qu'en disent les nomenclateurs, que deux espèces réelles de faucon en Europe, dont la première est naturelle à notre

* Jean de Franchières, qui est l'un des plus anciens et peut-être le meilleur de nos auteurs sur la fauconnerie, ne compte que sept espèces d'oiseaux auxquels il donne le nom de faucon, savoir : le faucon gentil, le faucon pèlerin, le faucon tartarin, le gerfaut, le sacre, le lanier et le faucon tunisien ou punicien : en retranchant de cette liste le gerfaut, le sacre et le lanier, qui ne sont pas proprement des faucons, il ne reste que le faucon gentil et le faucon pèlerin, dont le tartaret et le tunisien sont deux variétés. Cet auteur ne connaissait donc qu'une seule espèce de faucon naturelle en France, qu'il indique sous le nom de faucon gentil; et cela prouve encore ce que j'ai avancé, que le faucon gentil et le faucon commun ne sont tous deux qu'une seule et même espèce.

climat, et se multiplie chez nous, et l'autre qui ne fait qu'y passer, et qu'on doit regarder comme étrangère. En rappelant donc à l'examen la liste la plus nombreuse de nos nomenclateurs, au sujet des faucons, et suivant article par article celle de M. Brisson, nous trouverons : 1° que le faucon sors n'est que le jeune de l'espèce commune ; 2° que le faucon hagard n'en est que le vieux ; 3° que le faucon à tête blanche et à pieds pattus est une variété ou race constante dans cette même espèce ; 4° sous le nom de *faucon blanc*, M. Brisson indique deux différentes espèces d'oiseaux, et peut-être trois ; car le premier et le troisième pourraient être, absolument parlant, des faucons qui auraient subi la variété commune aux oiseaux du Nord, qui est le blanc ; mais pour le second, dont M. Brisson ne paraît parler que d'après M. Frisch, dont il cite la planche 80, ce n'est certainement pas un faucon, mais un oiseau de rapine, commun en France, auquel on donne le nom de *harpaye;* 5° que le faucon noir est le véritable faucon pèlerin ou passager, qu'on doit regarder comme étranger ; 6° que le faucon tacheté n'est que le jeune de ce même faucon étranger ; 7° que le faucon brun est moins un faucon qu'un busard : M. Frisch est le seul qui en ait donné la représentation, et cet auteur nous dit que cet oiseau attrape quelquefois en volant les pigeons sauvages ; que son vol est très-haut, et qu'on le tire rarement, mais que néanmoins il guette les oiseaux aquatiques sur les étangs et dans les autres lieux marécageux : ces indices réunis nous portent à croire que ce faucon brun de M. Brisson n'est vraisemblablement qu'une variété dans l'espèce des busards, quoiqu'il n'ait pas la queue aussi longue que les autres busards ; 8° que le faucon rouge n'est qu'une variété dans notre espèce commune du faucon, que Belon dit, avec quelques anciens fauconniers, se trouver dans les lieux marécageux, qu'il fréquente de préférence ; 9° que le faucon rouge des Indes est un oiseau étranger dont nous parlerons dans la suite ; 10° que le faucon d'Italie, dont M. Brisson ne parle que d'après Johnston, peut encore être, sans scrupule, regardé comme une variété de l'espèce commune de notre faucon des Alpes ; 11° que le faucon d'Islande est, comme nous l'avons dit, une autre variété de l'espèce commune, dont il ne diffère que par un peu plus de grandeur ; 12° que le sacre n'est point, comme dit M. Brisson, une variété du faucon, mais une espèce différente qu'il faut considérer à part ; 13° que le faucon gentil n'est point une espèce différente de celle de notre faucon commun, et que ce n'est que le faucon sors de cette espèce commune que M. Brisson a décrit sous le nom de *faucon gentil*, mais dans un temps de mue, différent de celui qu'il a décrit sous le simple nom de *faucon;* 14° que le faucon appelé *pèlerin* par M. Brisson n'est que notre même faucon commun, devenu par l'âge faucon hagard, et que par conséquent ce n'est qu'une variété de l'âge, et non pas une diversité d'espèce ; 15° que le faucon de Barbarie n'est qu'une variété dans l'espèce du faucon étranger, que nous avons nommé *faucon passager*; 16° qu'il en est de même du faucon de Tartarie ; 17° que le faucon à collier n'est point un faucon, mais un oiseau d'un tout autre genre, auquel nous avons donné le nom de *soubuse*; 18° que le faucon de roche n'est point encore un faucon, puisqu'il approche beaucoup plus du hobereau et de la crécerelle, et que par conséquent c'est un oiseau qu'il faut considérer à part ; 19° que le faucon de campagne n'est qu'une variété du rochier ; 20° que le faucon de montagnes cendré n'est qu'une variété de l'espèce commune du faucon ; 21° que le faucon de la baie de Hudson est un oiseau étranger, d'une espèce différente de celle d'Europe, et dont nous parlerons dans l'article suivant ; 22° que le faucon étoilé est un oiseau d'un autre genre que le faucon ; 23° que le faucon huppé des Indes, le faucon des Antilles, le faucon pè-

cheur des Antilles, et le faucon pêcheur de la Caroline sont encore des oiseaux étrangers dont il sera fait mention dans la suite. On peut voir par cette longue énumération, qu'en séparant même les oiseaux étrangers, et qui ne sont pas précisément des faucons, et en ôtant encore le faucon pattu, qui n'est peut-être qu'une variété ou une espèce très-voisine de celle du faucon commun, il y en a dix-neuf, que nous réduisons à quatre espèces, savoir : le faucon commun, le faucon passager, le sacre et le busard, dont il n'y en a plus que deux qui soient en effet des faucons.

Après cette réduction faite de tous les prétendus faucons aux deux espèces du faucon commun ou gentil et du faucon passager ou pèlerin, voici les différences que nos anciens fauconniers trouvaient dans leur nature et mettaient dans leur éducation. Le faucon gentil mue dès le mois de mars, et même plus tôt; le faucon pèlerin ne mue qu'au mois d'août; il est plus plein sur les épaules, et il a les yeux plus grands, plus enfoncés, le bec plus gros, les pieds plus longs et mieux fendus que le faucon gentil. Ceux qu'on prend au nid s'appellent *faucons niais*; lorsqu'ils sont pris trop jeunes, ils sont souvent criards et difficiles à élever; il ne faut donc pas les dénicher avant qu'ils soient un peu grands, ou si l'on est obligé de les ôter de leur nid, il ne faut point les manier, mais les mettre dans un nid le plus semblable au leur qu'on pourra, et les nourrir de chair d'ours, qui est une viande assez commune dans les montagnes où l'on prend ces oiseaux, et, au défaut de cette nourriture, on leur donnera de la chair de poulet : si l'on ne prend pas ces précautions, les ailes ne leur croissent pas, et leurs jambes se cassent ou se déboîtent aisément. Les faucons sors, qui sont les jeunes, et qui ont été pris en septembre, octobre et novembre, sont les meilleurs et les plus aisés à élever : ceux qui ont été pris plus tard en hiver ou au printemps suivant, et qui par conséquent ont neuf ou dix mois d'âge, sont déja trop accoutumés à leur liberté pour subir aisément la servitude, et demeurer en captivité sans regret, et l'on n'est jamais sûr de leur obéissance et de leur fidélité dans le service : ils trompent souvent leur maître, et le quittent lorsqu'il s'y attend le moins. On prend tous les ans les faucons pèlerins au mois de septembre, à leur passage dans les îles, ou sur les falaises de la mer. Ils sont de leur naturel prompts, propres à tout faire, dociles et fort aisés à instruire : on peut les faire voler pendant tout le mois de mai et celui de juin, parce qu'ils sont tardifs à muer; mais aussi, dès que la mue commence, ils se dépouillent en peu de temps. Les lieux où l'on prend le plus de faucons pèlerins sont non-seulement les côtes de Barbarie, mais toutes les îles de la Méditerranée, et particulièrement celle de Candie, d'où nous venaient autrefois les meilleurs faucons.

Comme les arts n'appartiennent point à l'histoire naturelle, nous n'entrerons point ici dans les détails de l'art de la fauconnerie; on les trouvera dans l'Encyclopédie, dont nous avons déjà emprunté deux notes.

« Un bon faucon, dit M. le Roi, auteur de l'article *fauconnerie*, doit avoir la tête ronde, le bec court et gros, le cou fort long, la poitrine nerveuse, les mahutes larges, les cuisses longues, les jambes courtes, la main large, les doigts déliés, allongés et nerveux aux articles, les ongles fermes et recourbés, les ailes longues; les signes de force et de courage sont les mêmes pour le gerfaut et pour le tiercelet, qui est le mâle dans toutes les espèces d'oiseaux de proie, et qu'on appelle ainsi, parce qu'il est d'un tiers plus petit que la femelle : une marque de bonté moins équivoque dans un oiseau, c'est de chevaucher contre le vent, c'est-à-dire de se roidir contre, et se tenir ferme sur le poing lorsqu'on l'y pose. Le pennage d'un faucon doit être brun et tout d'une pièce, c'est-à-dire de même couleur : la bonne couleur des mains est de vert-d'eau; ceux dont les mains et le bec sont jaunes, ceux dont le plumage est semé de taches, sont moins estimés que les autres. On fait cas des faucons noirs; mais quel que soit

leur plumage, ce sont toujours les plus forts en courage qui sont les meilleurs... Il y a des faucons lâches et paresseux : il y en a d'autres si fiers, qu'ils s'irritent contre tous les moyens de les apprivoiser : il faut abandonner les uns et les autres, etc. »

M. Forget, capitaine du vol à Versailles, a bien voulu me communiquer la notice suivante :

« Il n'y a, dit-il, de différence essentielle entre les faucons de différents pays que par la grosseur. Ceux qui viennent du Nord sont ordinairement plus grands que ceux des montagnes, des Alpes et des Pyrénées; ceux-ci se prennent, mais dans leurs nids : les autres se prennent au passage, dans tous les pays; ils passent en octobre et en novembre, et repassent en février et mars... L'âge des faucons se désigne très-distinctement la seconde année, c'est-à-dire à la première mue, mais dans la suite les connaissances deviennent bien plus difficiles. Indépendamment des changements de couleur, on peut les distinguer jusqu'à la troisième mue, c'est-à-dire par la couleur des pieds et celle de la membrane du bec. »

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU GERFAUT ET AUX FAUCONS.

1.

Le faucon d'Islande, que nous avons dit être une variété dans l'espèce de notre faucon commun, et qui n'en diffère en effet qu'en ce qu'il est un peu plus grand et plus fort.

2. — LE FAUCON NOIR.

Le faucon noir qui se prend au passage à Malte, en France, en Allemagne, dont nous avons parlé, et que MM. Frisch et Edwards ont indiqué et décrit, qui nous paraît être d'une espèce étrangère et différente de celle de notre faucon commun. J'observerai que la description qu'en donne M. Edwards est exacte, mais que M. Frisch n'est pas fondé à prononcer que ce faucon doit être sans doute le plus fort des oiseaux de proie de sa grandeur, parce que, près de l'extrémité du bec supérieur, il y a une espèce de dent triangulaire ou de pointe tranchante, et que les jambes sont garnies de plus grands doigts et ongles qu'aux autres faucons : car en comparant les doigts et les ongles de ce faucon noir, que nous avons en nature, avec ceux de notre faucon, nous n'avons pas trouvé qu'il y eût de différence ni pour la grandeur ni pour la force de ces parties; et, en comparant de même le bec de ce faucon noir avec le bec de nos faucons, nous avons trouvé que dans la plupart de ceux-ci, il y avait une pareille dent triangulaire vers l'extrémité de la mandibule supérieure; en sorte qu'il ne diffère point à ces deux égards du faucon commun, comme M. Frisch semble l'insinuer. Au reste, le faucon tacheté dont M. Edwards donne la description et la figure, et qu'il dit être du même climat que le faucon noir, c'est-à-dire des terres de la baie de Hudson, ne nous paraît être en effet que le faucon sors ou jeune de cette même espèce, et par conséquent ce n'est qu'une variété produite dans les couleurs par la différence de l'âge, et non pas une variété réelle ou variété de race dans cette espèce. On nous a assuré que la plupart de ces

faucons noirs arrivent du côté du Midi : cependant nous en avons vu un qui avait été pris sur les côtes de l'Amérique septentrionale, près du banc de Terre-Neuve; et, comme M. Edwards dit qu'il se trouve aussi dans les terres voisines de la baie de Hudson, on peut croire que l'espèce est fort répandue, et qu'elle fréquente également les climats chauds, tempérés ou froids.

Nous observerons que cet oiseau, que nous avons eu en nature, avait les pieds d'un bleu bien décidé et que ceux que l'on trouve représentés dans les planches de MM. Edwards et Frisch avaient les pieds jaunes; cependant il n'est pas douteux que ce ne soient les mêmes oiseaux : nous avons déjà reconnu, en examinant les balbuzards, qu'il y en avait à pieds bleus, et d'autres à pieds jaunes; ce caractère est donc beaucoup moins fixe qu'on ne l'imaginait. Il en est de la couleur des pieds à peu près comme de celle du plumage; elle varie souvent avec l'âge ou par d'autres circonstances.

3. — LE FAUCON ROUGE DES INDES ORIENTALES.

L'oiseau qu'on peut appeler le *faucon rouge des Indes orientales*, très-bien décrit par Aldrovande, et à peu près dans les termes suivants : La femelle, qui est d'un tiers plus grosse que le mâle, a le dessus de la tête large et presque plat; la couleur de la tête, du cou, de tout le dos et du dessus des ailes, est d'un cendré tirant sur le brun; le bec est très-gros, quoique le crochet en soit assez petit; la base du bec est jaune, et le reste, jusqu'au crochet, est de couleur cendrée ; la pupille des yeux est très-noire, l'iris brun; la poitrine entière, la partie supérieure du dessous des ailes, le ventre, le croupion et les cuisses, sont d'un orangé presque rouge : il y a cependant au-dessus de la poitrine, sous le menton, une tache longue de couleur cendrée, et quelques petites taches de cette même couleur sur la poitrine; la queue est rayée de bandes en demi cercle, alternativement brunes et cendrées; les jambes et les pieds sont jaunes, et les ongles noirs. Dans le mâle, toutes les parties rouges sont plus rouges, et toutes les parties cendrées sont plus brunes ; le bec est plus bleu, et les pieds sont plus jaunes. Ces faucons, ajoute Aldrovande, avaient été envoyés des Indes orientales au grand duc Ferdinand, qui les fit dessiner vivants. Nous devons observer ici que Tardif, Albert et Crescent ont parlé du faucon rouge comme d'une espèce ou d'une variété qu'on connaissait en Europe, et qui se trouve dans les pays de plaines et de marécages; mais ce faucon rouge n'est pas assez bien décrit pour qu'on puisse dire si c'est le même que le faucon rouge des Indes qui pourrait bien voyager et venir en Europe comme le faucon passager.

4. — LE FAUCON HUPPÉ DES INDES.

L'oiseau indiqué par Willughby sous la dénomination de *falco indicus cirrhatus*, qui est plus gros que le faucon, et presque égal à l'autour, qui a sur la tête une huppe dont l'extrémité se divise en deux parties qui pendent sur le cou. Cet oiseau est noir sur toutes les parties supérieures de la tête et du corps; mais sur la poitrine et le ventre, son plumage est traversé de lignes noires et blanches alternativement : les plumes de la queue sont aussi rayées de lignes alternativement noires et cendrées; les pieds sont couverts de plumes jusqu'à l'origine des doigts : l'iris des yeux, la peau qui couvre la base du bec, et les pieds sont jaunes; le bec est d'un bleu noirâtre, et les ongles sont d'un beau noir.

Au reste, il paraît, par le témoignage des voyageurs, que le genre des

faucons est l'un des plus universellement répandus. Nous avons dit qu'on en trouve partout en Europe, du nord au midi; qu'on en prend en quantité dans les îles de la Méditerranée; qu'ils sont communs sur la côte de Barbarie. M. Shaw, dont j'ai trouvé les relations presque toujours fidèles, dit qu'au royaume de Tunis il y a des faucons et des éperviers en assez grande abondance, et que la chasse à l'oiseau est un des plus grands plaisirs des Arabes et des gens un peu au-dessus du commun. On les trouve encore plus fréquemment au Mogol et en Perse, où l'on prétend que l'art de la fauconnerie est plus cultivé que partout ailleurs; on en trouve jusqu'au Japon, où Kœmpfer dit qu'on les tient plutôt par faste que pour l'utilité de la chasse; et ces faucons du Japon viennent des parties septentrionales de cette île. Kolbe fait aussi mention des faucons du cap de Bonne-Espérance, et Bosman de ceux de Guinée; en sorte qu'il n'y a, pour ainsi dire, aucune terre, aucun climat dans l'ancien continent, où l'on ne trouve l'espèce du faucon; et comme ces oiseaux supportent très-bien le froid, et qu'ils volent facilement et très-rapidement, on ne doit pas être surpris de les retrouver dans le nouveau continent; il y en a dans le Groënland, dans les parties montagneuses de l'Amérique septentrionale et méridionale, et jusque dans les îles de la mer du Sud.

5. — LE TANAS OU FAUCON PÊCHEUR DU SÉNÉGAL.

L'oiseau appelé *tanas* par les Nègres du Sénégal, et qui nous a été donné par M. Adanson, sous le nom de *faucon pêcheur*, ressemble presque en tout à notre faucon par les couleurs du plumage; il est néanmoins un peu plus petit, et il a sur la tête de longues plumes éminentes qui se rabattent en arrière et qui forment une espèce de huppe, par laquelle on pourra toujours distinguer cet oiseau des autres du même genre : il a aussi le bec jaune, moins courbé et plus gros que le faucon. Il en diffère encore en ce que les deux mandibules ont des dentelures très-sensibles ; et son naturel est aussi différent, car il pêche plutôt qu'il ne chasse. Je crois que c'est à cette espèce qu'on doit rapporter l'oiseau duquel Dampierre fait mention sous ce même nom de *faucon pêcheur* :

« Il ressemble, dit-il, à nos plus petits faucons pour la couleur et la figure ; il a le bec et les ergots faits tout de même ; il se perche sur les troncs des arbres et sur les branches sèches qui donnent sur l'eau dans les criques, les rivières ou au bord de la mer ; et, dès que ces oiseaux voient quelques petits poissons auprès d'eux, ils volent à fleur d'eau, les enfilent avec leurs griffes, et s'élèvent aussitôt en l'air, sans toucher l'eau de leurs ailes. » Il ajoute « qu'ils n'avalent pas le poisson tout entier, comme font les autres oiseaux qui en vivent, mais qu'ils le déchirent avec leur bec, et le mangent par morceaux. »

LE HOBEREAU*.

(LE HOBEREAU. — LE HOBEREAU GRIS. — LE FAUCON A PIEDS ROUGES.)

Ordre des oiseaux de proie, famille des diurnes, genre faucon. (CUVIER.)

Le hobereau est bien plus petit que le faucon, et en diffère aussi par les habitudes naturelles. Le faucon est plus fier, plus vif et plus courageux; il

* Buffon, selon Cuvier, réunit deux espèces distinctes sous le même nom.

attaque des oiseaux beaucoup plus gros que lui. Le hobereau est plus lâche de son naturel; car, à moins qu'il ne soit dressé, il ne prend que les alouettes et les cailles; mais il sait compenser ce défaut de courage et d'ardeur par son industrie. Dès qu'il aperçoit un chasseur et son chien, il les suit d'assez près, ou plane au-dessus de leur tête, et tâche de saisir les petits oiseaux qui s'élèvent devant eux : si le chien fait lever une alouette, une caille, et que le chasseur la manque, il ne la manque pas. Il a l'air de ne pas craindre le bruit, et de ne pas connaître l'effet des armes à feu, car il s'approche de très-près du chasseur, qui le tue souvent lorsqu'il ravit sa proie. Il fréquente les plaines voisines des bois, et surtout celles où les alouettes abondent; il en détruit un très-grand nombre, et elles connaissent si bien ce mortel ennemi, qu'elles ne l'aperçoivent jamais sans le plus grand effroi, et qu'elles se précipitent du haut des airs, pour se cacher sous l'herbe ou dans des buissons : c'est la seule manière dont elles puissent s'échapper; car, quoique l'alouette s'élève beaucoup, le hobereau vole encore plus haut qu'elle, et on peut le dresser au leurre comme le faucon et les autres oiseaux du plus haut vol. Il demeure et niche dans les forêts, où il se perche sur les arbres les plus élevés. Dans quelques-unes de nos provinces on donne le nom de *hobereau* * aux petits seigneurs qui tyrannisent leurs paysans, et plus particulièrement au gentilhomme à lièvre, qui va chasser chez ses voisins sans en être prié, et qui chasse moins pour son plaisir que pour le profit.

On peut observer que, dans cette espèce, le plumage de l'oiseau est plus noir dans la première année qu'il ne l'est dans les années suivantes. Il y a aussi dans notre climat une variété de cet oiseau, qui nous a paru assez singulière; les différences consistent en ce que la gorge, le dessous du cou, la poitrine, une partie du ventre et les grandes plumes des ailes sont cendrés et sans taches; tandis que, dans le hobereau commun, la gorge et le dessous du cou sont blancs, la poitrine et le dessus du ventre blancs aussi, avec des taches longitudinales brunes, et que les grandes plumes des ailes sont presque noirâtres. Il y a de même d'assez grandes différences dans les couleurs de la queue, qui, dans le hobereau commun, est blanchâtre par-dessous, traversée de brun, et qui, dans l'autre, est absolument brune. Mais ces différences n'empêchent pas que ces deux oiseaux ne puissent être regardés comme de la même espèce; car ils ont la même grandeur, le même port, et se trouvent de même en France; et d'ailleurs ils se ressemblent par un caractère spécifique très-particulier : c'est qu'ils ont tous deux le bas du ventre et les cuisses garnis de plus d'un roux vif, et qui tranche beaucoup sur les autres couleurs de cet oiseau. Il n'est pas même impossible que cette variété, dont toutes les différences se réduisent à des nuances de couleurs, ne proviennent de l'âge ou des différents temps de la mue de cet oiseau; et c'est encore une raison de plus pour ne le pas séparer de l'espèce commune. Au reste, le hobereau se porte sur le poing, découvert et sans chaperon, comme l'émerillon, l'épervier et l'autour; et l'on en faisait autrefois un grand usage pour la chasse des perdrix et des cailles.

* Ce nom de hobereau, appliqué aux gentilshommes de campagne, peut venir aussi de ce qu'autrefois tous ceux qui n'étaient point assez riches pour entretenir une fauconnerie, se contentaient d'élever des hobereaux pour la chasse.

LA CRÉCERELLE.

(LA CRÉCERELLE COMMUNE.)

Ordre des oiseaux de proie, famille des diurnes, genre faucon. (CUVIER.)

La crécerelle est l'oiseau de proie le plus commun dans la plupart de nos provinces de France, et surtout en Bourgogne : il n'y a point d'ancien château ou de tour abandonnée qu'elle ne fréquente et qu'elle n'habite : c'est surtout le matin et le soir qu'on la voit voler autour de ces vieux bâtiments, et on l'entend encore plus souvent qu'on ne la voit; elle a un cri précipité : *pli, pli, pli*, ou *pri, pri, pri*, qu'elle ne cesse de répéter en volant, et qui effraie tous les petits oiseaux sur lesquels elle fond comme une flèche, et qu'elle saisit avec ses serres : si par hasard elle les manque du premier coup, elle les poursuit sans crainte du danger jusque dans les maisons; j'ai vu plus d'une fois mes gens prendre une crécerelle et le petit oiseau qu'elle poursuivait, en fermant la fenêtre d'une chambre ou la porte d'une galerie, qui étaient éloignées de plus de cent toises des vieilles tours d'où elle était partie. Lorsqu'elle a saisi et emporté l'oiseau, elle le tue et le plume très-proprement avant de le manger : elle ne prend pas tant de peine pour les souris et les mulots; elle avale les plus petits tout entiers, et dépèce les autres. Toutes les parties molles du corps de la souris se digèrent dans l'estomac de cet oiseau ; mais la peau se roule et forme une petite pelote, qu'il rend par le bec, et non par le bas; car ses excréments sont presque liquides et blanchâtres. En mettant ces pelotes qu'elle vomit dans l'eau chaude, pour les ramollir et les étendre, on retrouve la peau entière de la souris comme si on l'eût écorchée. Les ducs, les chouettes, les buses, et peut-être beaucoup d'oiseaux de proie, rendent de pareilles pelotes dans lesquelles, outre la peau roulée, il se trouve quelquefois des portions les plus dures des os : il en est de même des oiseaux pêcheurs; les arêtes et les écailles des poissons se roulent dans leur estomac, et ils les rejettent par le bec.

La crécerelle est un assez bel oiseau : elle a l'œil vif et la vue très-perçante, le vol aisé et soutenu : elle est diligente et courageuse; elle approche, par le naturel, des oiseaux nobles et généreux; on peut même la dresser, comme les émerillons, pour la fauconnerie. La femelle est plus grande que le mâle, et elle en diffère en ce qu'elle a la tête rousse, le dessus du dos, des ailes et de la queue rayé de bandes transversales brunes, et qu'en même temps toutes les plumes de la queue sont d'un brun roux plus ou moins foncé; au lieu que, dans le mâle, la tête et la queue sont grises, et que les parties supérieures du dos et des ailes sont d'un roux vineux, semé de quelques petites taches noires. On peut voir les différences du mâle et de la femelle dans les planches que nous avons citées.

Nous ne pouvons nous dispenser d'observer que quelques-uns de nos nomenclateurs modernes ont appelé *épervier des alouettes* la crécerelle femelle, et qu'ils en ont fait une espèce particulière et différente de celle de la crécerelle.

Quoique cet oiseau fréquente habituellement les vieux bâtiments, il y niche plus rarement que dans les bois, et lorsqu'il ne dépose pas ses œufs dans des trous de murailles ou d'arbres creux, il fait une espèce de nid très-négligé, composé de bûchettes et de racines, et assez semblable à celui des geais, sur les arbres les plus élevés des forêts : quelquefois il occupe

aussi les nids que les corneilles ont abandonnés. Il pond plus souvent cinq œufs que quatre, et quelquefois six et même sept, dont les deux bouts sont teints d'une couleur rougeâtre ou jaunâtre, assez semblable à celle de son plumage. Ses petits, dans le premier âge, ne sont couverts que d'un duvet blanc; d'abord il les nourrit avec des insectes, et ensuite il leur apporte des mulots en quantité, qu'il aperçoit sur terre du plus haut des airs où il tourne lentement, et demeure souvent stationnaire pour épier son gibier sur lequel il fond en un instant : il enlève quelquefois une perdrix rouge beaucoup plus pesante que lui; souvent aussi il prend des pigeons qui s'écartent de leur compagnie : mais sa proie la plus ordinaire, après les mulots et les reptiles, ce sont les moineaux, les pinsons et les autres petits oiseaux. Comme il produit en plus grand nombre que la plupart des autres oiseaux de proie, l'espèce est plus nombreuse et plus répandue : on la trouve dans toute l'Europe, depuis la Suède jusqu'en Italie et en Espagne; on la retrouve même dans les pays tempérés de l'Amérique septentrionale. Plusieurs de ces oiseaux restent pendant toute l'année dans nos provinces de France : cependant j'ai remarqué qu'il y en avait beaucoup moins en hiver qu'en été; ce qui me fait croire que plusieurs quittent le pays, pour aller passer ailleurs la mauvaise saison.

J'ai fait élever plusieurs de ces oiseaux dans de grandes volières; ils sont, comme je l'ai dit, d'un très-beau blanc pendant le premier mois de leur vie, après quoi les plumes du dos deviennent roussâtres et brunes en peu de jours. Ils sont robustes et aisés à nourrir; ils mangent la viande crue qu'on leur présente, à quinze jours ou trois semaines d'âge : ils connaissent bientôt la personne qui les soigne, et s'apprivoisent assez pour ne jamais l'offenser. Ils font entendre leur voix de très-bonne heure; et quoique enfermés, ils répètent le même cri qu'ils font en liberté : j'en ai vu s'échapper et revenir d'eux-mêmes à la volière, après un jour ou deux d'absence, et peut-être d'abstinence forcée.

Je ne connais point de variété dans cette espèce que quelques individus qui ont la tête et les deux plumes du milieu de la queue grises, tels qu'ils nous sont représentés par M. Frisch; mais M. Salerne fait mention d'une crécerelle jaune qui se trouve en Sologne, et dont les œufs sont de cette même couleur jaune.

« Cette crécerelle, dit-il, est rare, et quelquefois elle se bat généreusement contre le jean-le-blanc, qui, quoique plus fort, est souvent obligé de lui céder. On les a vus, ajoute-t-il, s'accrocher ensemble en l'air, et tomber de la sorte par terre comme une motte ou une pierre. »

Ce fait me paraît bien suspect; car l'oiseau jean-le-blanc est non seulement très-supérieur à la crécerelle par la force; mais il a toutes les allures et le vol si différents, qu'ils ne doivent guère se rencontrer.

LE ROCHIER *.

(LE FAUCON ROCHIER.)

Ordre des oiseaux de proie, famille des diurnes, genre faucon. (Cuvier.)

L'oiseau qu'on a nommé *faucon de roche* ou *rochier* n'est pas si gros que la crécerelle, et me paraît fort semblable à l'émerillon, dont on se sert dans

* Cuvier regarde ce faucon comme un vieux mâle de l'émerillon.

la fauconnerie. Il fait, disent les auteurs, sa retraite et son nid dans les rochers. M. Frisch est le seul avant nous qui ait donné une bonne indication de cet oiseau, et l'on peut comparer dans son ouvrage la figure du rochier avec la nôtre, et aussi avec les crécerelles mâle et femelle, qui, toutes trois, sont assez bien rendues : leurs rapports de ressemblance et de différence sont encore mieux exprimés dans nos planches. En considérant attentivement la forme et les caractères de cet oiseau, et en les comparant avec la forme et les caractères de l'espèce d'émerillon dont on se sert dans la fauconnerie, nous sommes très-portés à croire que le rochier et cet émérillon sont de la même espèce, ou du moins d'espèces encore plus voisines l'une de l'autre que de celle de la crécerelle. On verra dans l'article suivant qu'il y a deux espèces d'émerillons, dont la première approche beaucoup de celle du rochier, et la seconde de celle de la crécerelle Comme tous ces oiseaux sont à peu près de la même taille, du même naturel, et qu'ils varient autant et plus par le sexe et par l'âge que par la différence des espèces, il est très-difficile de les bien reconnaitre, et ce n'est qu'à force de comparaisons faites d'après nature que nous sommes parvenus à les distinguer les uns des autres.

L'ÉMERILLON.

Ordre des oiseaux de proie, famille des diurnes, genre faucon. (Cuvier.)

L'oiseau dont il est ici question n'est point l'émerillon des naturalistes, mais l'émerillon des fauconniers, qui n'a été ni indiqué ni bien décrit par aucun de nos nomenclateurs : cependant c'est le véritable émerillon dont on se sert tous les jours dans la fauconnerie, et que l'on dresse au vol pour la chasse. Cet oiseau est, à l'exception des pies-grièches, le plus petit de tous les oiseaux de proie, n'étant que de la grandeur d'une grosse grive : néanmoins on doit le regarder comme un oiseau noble, et qui tient de plus près qu'un autre à l'espèce du faucon; il en a le plumage, la forme et l'attitude; il a le même naturel, la même docilité, et tout autant d'ardeur et de courage. On peut en faire un bon oiseau de chasse pour les alouettes, les cailles, et même les perdrix, qu'il prend et transporte, quoique beaucoup plus pesantes que lui; souvent il les tue d'un seul coup, en les frappant de l'estomac sur la tête ou sur le coû.

Cette petite espèce, si voisine d'ailleurs de celle du faucon par le courage et le naturel, ressemble néanmoins plus au hobereau par la figure, et encore plus au rochier : on le distinguera cependant du hobereau, en ce qu'il a les ailes beaucoup plus courtes, et qu'elles ne s'étendent pas à beaucoup près jusqu'à l'extrémité de la queue, au lieu que celles du hobereau s'étendent un peu au delà de cette extrémité : mais, comme nous l'avons déjà fait sentir dans l'article précédent, ses ressemblances avec le rochier sont si grandes, tant pour la grosseur et la longueur du corps, la forme du bec, des pieds et des serres, les couleurs du plumage, la distribution des taches, etc..., qu'on serait très-bien fondé à regarder le rochier comme une variété de l'émerillon, ou du moins comme une espèce si voisine, qu'on doit suspendre son jugement sur la diversité de ces deux espèces. Au reste, l'émerillon s'éloigne de l'espèce du faucon et de tous les autres oiseaux de proie par un attribut qui le rapproche de la classe commune des autres oiseaux : c'est que le mâle et la femelle sont, dans l'émerillon, de la même grandeur, au lieu que dans tous les autres oiseaux de proie le mâle est bien plus petit

que la femelle. Cette singularité ne tient donc point à leur manière de vivre, ni à rien de tout ce qui distingue les oiseaux de proie des autres oiseaux; elle semblerait d'abord appartenir à la grandeur, parce que, dans les pies-grièches, qui sont encore plus petites que les émerillons, le mâle et la femelle sont aussi de la même grosseur; tandis que, dans les aigles, les vautours, les gerfauts, les autours, les faucons et les éperviers, le mâle est d'un tiers ou d'un quart plus petit que la femelle. Après avoir réfléchi sur cette singularité, et reconnu qu'elle ne pouvait pas dépendre des causes générales, j'ai recherché s'il n'y en avait pas de particulières auxquelles on pût attribuer cet effet; et j'ai trouvé en comparant les passages de ceux qui ont disséqué des oiseaux de proie, qu'il y a, dans la plupart des femelles, un double *cœcum* assez gros et assez étendu; tandis que dans les mâles il n'y a qu'un *cœcum*, et quelquefois point du tout : cette différence de la conformation intérieure, qui se trouve toujours en plus dans les femelles que dans les mâles, peut être la vraie cause physique de leur excès en grandeur. Je laisse aux gens qui s'occupent d'anatomie à vérifier plus exactement ce fait, qui seul m'a paru propre à rendre raison de la supériorité de grandeur de la femelle sur le mâle, dans presque toutes les espèces des grands oiseaux de proie.

L'émerillon vole bas, quoique très-vite et très-légèrement; il fréquente les bois et les buissons pour y saisir les petits oiseaux, et chasse seul sans être accompagné de sa femelle : elle niche dans les forêts en montagnes, et produit cinq ou six petits.

Mais, indépendamment de cet émerillon dont nous venons de donner l'histoire et la représentation, il existe une autre espèce d'émerillon mieux connue des naturalistes, dont M. Frisch a donné la figure, et qui a été décrit d'après nature par M. Brisson. Cet émerillon diffère en effet par un assez grand nombre de caractères, de l'émerillon des fauconniers; il paraît même approcher beaucoup plus de l'espèce de la crécerelle, du moins autant qu'il nous est permis d'en juger par la représentation, n'ayant pu nous le procurer en nature : mais ce qui semble appuyer notre conjecture, c'est que les oiseaux d'Amérique qui nous ont été envoyés sous les noms d'*émerillon de Cayenne* et d'*émerillon de Saint-Domingue*, ne nous paraissent être que des variétés d'une seule espèce, et peut-être l'un de ces oiseaux n'est-il que le mâle ou la femelle de l'autre : mais tous deux ressemblent si fort à l'émerillon donné par M. Frisch, qu'on doit les regarder comme étant d'espèces très-voisines; et cet émerillon d'Europe, aussi bien que ces émerillons d'Amérique dont les espèces sont si voisines, paraîtront à tous ceux qui les considéreront attentivement beaucoup plus près de la crécerelle que de l'émerillon des fauconniers. Il se peut donc que cette espèce ait passé d'un continent à l'autre; et en effet M. Linnæus fait mention des crécerelles en Suède, et ne dit pas que les émerillons s'y trouvent. Ceci semble confirmer encore notre opinion que ce prétendu émerillon des naturalistes n'est qu'une variété, ou tout au plus une espèce très-voisine de celle de la crécerelle : on pourrait même lui donner un nom particulier, si on voulait la distinguer, soit de l'émerillon des fauconniers, soit de la crécerelle, et ce nom serait celui qu'on lui donne dans les îles Antilles.

« L'émerillon, dit le P. du Tertre, que nos habitants appellent *gry gry*, à cause qu'en volant il jette un cri qu'ils expriment par ces syllabes *gry gry*, est un autre petit oiseau de proie qui n'est guère plus gros qu'une grive; il a toutes les plumes de dessus le dos et des ailes rousses, tachées de noir, et le dessous du ventre blanc, moucheté d'hermine; il est armé de bec et de griffes à proportion de sa grandeur; il ne fait la chasse qu'aux petits lézards et aux sauterelles, et quelquefois aux petits poulets

quand ils sont nouvellement éclos. Je leur en ai fait lâcher plusieurs fois, ajoute-t-il : la poule se défend contre lui et lui donne la chasse. Les habitants en mangent, mais il n'est pas bien gras. »

La ressemblance du cri de cet émerillon du P. du Tertre * avec le cri de notre crécerelle est encore un autre indice du voisinage de ces espèces ; et il me paraît qu'on peut conclure assez positivement que tous ces oiseaux, donnés par les naturalistes sous les noms d'*émerillon d'Europe*, *émerillon de la Caroline* ou *de Cayenne* et *émerillon de Saint-Domingue* ou *des Antilles*, ne font qu'une variété dans l'espèce de la crécerelle, à laquelle on pourrait donner le nom de *gry gry* pour la distinguer de la crécerelle commune.

LES PIES-GRIÈCHES.

Ces oiseaux, quoique petits, quoique délicats de corps et de membres, doivent néanmoins par leur courage, par leur large bec, fort et crochu, et par leur appétit pour la chair, être mis au rang des oiseaux de proie, même des plus fiers et des plus sanguinaires. On est toujours étonné de voir l'intrépidité avec laquelle une petite pie grièche combat contre les pies, les corneilles, les crécerelles, tous oiseaux beaucoup plus grands et plus forts qu'elle : non-seulement elle combat pour se défendre, mais souvent elle attaque, et toujours avec avantage, surtout lorsque le couple se réunit pour éloigner de leurs petits les oiseaux de rapine. Elles n'attendent pas qu'ils approchent, il suffit qu'ils passent à leur portée pour qu'elles aillent au-devant : elles les attaquent à grands cris, leur font des blessures cruelles et les chassent avec tant de fureur qu'ils fuient souvent sans oser revenir ; et dans ce combat inégal contre d'aussi grands ennemis, il est rare de les voir succomber sous la force, ou se laisser emporter ; il arrive seulement qu'elles tombent quelquefois avec l'oiseau contre lequel elles se sont accrochées avec tant d'acharnement, que le combat ne finit que par la chute et la mort de tous deux : aussi les oiseaux de proie les plus braves les respectent ; les milans, les buses, les corbeaux paraissent les craindre et les fuir plutôt que les rechercher. Rien dans la nature ne peint mieux la puissance et les droits du courage que de voir ce petit oiseau, qui n'est guère plus gros qu'une alouette, voler de pair avec les éperviers, les faucons et tous les autres tyrans de l'air, sans les redouter, et chasser dans leur domaine sans craindre d'en être puni ; car, quoique les pies-grièches se nourrissent communément d'insectes, elles aiment la chair de préférence : elles poursuivent au vol tous les petits oiseaux ; on en a vu prendre des perdreaux et de jeunes levrauts ; les grives, les merles et les autres oiseaux pris au lacet ou au piége deviennent leur proie la plus ordinaire ; elles les saisissent avec les ongles, leur crèvent la tête avec le bec, leur serrent et déchiquètent le cou, et, après les avoir étranglés ou tués, elles les plument, pour les manger, les dépecer à leur aise, et en emporter dans leur nid les débris en lambeaux.

Le genre de ces oiseaux est composé d'un assez grand nombre d'espèces ; mais nous pouvons réduire à trois principales celles de notre climat : la première est celle de la pie-grièche grise, la seconde celle de la pie-grièche

* Le cri de la crécerelle est *pri, pri*, ce qui approche beaucoup de *gry gry*, qui est le nom qu'on donne aux Antilles à cet oiseau, à cause de son cri.

rousse, et la troisième celle de la pie-grièche appelée vulgairement l'*écorcheur*. Chacune de ces trois espèces mérite une description particulière, et contient quelques variétés que nous allons indiquer.

LA PIE-GRIÈCHE GRISE.

(LA PIE-GRIÈCHE COMMUNE.)

Ordre des passereaux, famille des dentirostres, genre pie-grièche. (CUVIER.)

Cette pie-grièche grise est très-commune dans nos provinces de France, et paraît être naturelle à notre climat, car elle y passe l'hiver et ne le quitte en aucun temps : elle habite les bois et les montagnes en été, et vient dans les plaines et près des habitations en hiver ; elle fait son nid sur les arbres les plus élevés des bois ou des terres en montagne. Ce nid est composé au dehors de mousse blanche entrelacée d'herbes longues, et au dedans il est bien doublé et tapissé de laine ; ordinairement il est appuyé sur une branche à double et triple fourche. La femelle, qui ne diffère pas du mâle par la grosseur, mais seulement par la teinte des couleurs plus claires que celles du mâle, pond ordinairement cinq ou six et quelquefois sept, ou même huit œufs, gros comme ceux d'une grive ; elle nourrit ses petits de chenilles et d'autres insectes dans les premiers jours, et bientôt elle leur fait manger de petits morceaux de viande que leur père leur apporte avec un soin et une diligence admirables. Bien différente des autres oiseaux de proie, qui chassent leurs petits avant qu'ils soient en état de se pourvoir d'eux-mêmes, la pie-grièche garde et soigne les siens tout le temps du premier âge, et quand ils sont adultes, elle les soigne encore ; la famille ne se sépare pas ; on les voit voler ensemble pendant l'automne entier, et encore en hiver, sans qu'ils se réunissent en grandes troupes. Chaque famille fait une petite bande à part, ordinairement composée du père, de la mère et de cinq ou six petits, qui tous prennent un intérêt commun à ce qui leur arrive, vivent en paix, et chassent de concert, jusqu'à ce que le sentiment ou le besoin d'amour, plus fort que tout autre sentiment, détruise les liens de cet attachement, et enlève les enfants à leurs parents : la famille ne se sépare que pour en former de nouvelles.

Il est aisé de reconnaître les pies-grièches de loin, non seulement à cause de cette petite troupe qu'elles forment après le temps des nichées, mais encore à leur vol qui n'est ni direct ni oblique à la même hauteur, et qui se fait toujours de bas en haut, et de haut en bas, alternativement et précipitamment ; on peut aussi les reconnaître, sans les voir, à leur cri aigu : *troui, troui*, qu'on entend de fort loin, et qu'elles ne cessent de répéter lorsqu'elles sont perchées au sommet des arbres.

Il y a, dans cette première espèce, variété pour la grandeur et variété pour la couleur. Nous avons au Cabinet une pie-grièche qui nous a été envoyée d'Italie, et qui ne diffère de la pie-grièche commune que par une teinte de roux sur la poitrine et le ventre : on en trouve d'absolument blanches dans les Alpes, et ces pies-grièches blanches, aussi bien que celles qui ont une teinte de roux sur le ventre, sont de la même grandeur que la pie-grièche grise, qui n'est elle-même pas plus grosse que le *mauvis*, autrement la *grive-mauviette* * : mais il s'en trouve d'autres en Allemagne et

* Elle diffère de la première en ce qu'elle est plus grande et plus grosse, et en ce qu'elle



L'ÉCORCHEUR. LA PIE GRIÈCHE GRISE.



LE VANGA. LE GONOLEK.

en Suisse qui sont un peu plus grandes, et dont quelques naturalistes ont voulu faire une espèce particulière, quoiqu'il n'y ait aucune autre différence entre ces oiseaux que celle d'un peu plus de grandeur, ce qui pourrait bien provenir de la nourriture, c'est-à-dire de l'abondance ou de la disette des pays qu'ils habitent : ainsi la pie-grièche grise varie, même dans nos climats d'Europe, par la grandeur et par les couleurs. On ne doit donc pas être surpris si elle varie encore davantage dans des climats plus éloignés, tels que ceux de l'Amérique, de l'Afrique et des Indes. La pie-grièche grise de la Louisiane est le même oiseau que la pie-grièche grise d'Europe, de laquelle elle parait différer aussi peu que la pie-grièche d'Italie; on n'y remarquerait même aucune différence bien sensible si elle n'était pas un peu plus petite et un peu plus foncée de couleur sur les parties supérieures du corps.

La pie-grièche du cap de Bonne-Espérance, la pie-grièche grise du Sénégal et la pie-grièche bleue de Madagascar sont encore trois variétés très-voisines l'une de l'autre, et appartiennent également à l'espèce commune de la pie-grièche grise d'Europe ; celle du Cap ne diffère de celle d'Europe qu'en ce qu'elle a toutes les parties supérieures du corps d'un brun noirâtre; celle du Sénégal les a d'un brun plus clair, et celle de Madagascar a ces mêmes parties d'un beau bleu : mais ces différences dans la couleur du plumage, tout le reste étant égal et semblable d'ailleurs, ne suffisent pas à beaucoup près pour en faire des espèces distinctes et séparées de la pie-grièche commune. Nous donnerons plusieurs exemples de changements de couleur tout aussi grands dans d'autres oiseaux, même dans notre climat ; à plus forte raison ces changements doivent-ils arriver dans des climats différents et aussi éloignés les uns des autres. L'influence de la température se marque par des rapports que des gens attentifs ne doivent pas laisser échapper : par exemple, nous trouvons ici que la pie-grièche étrangère, qui ressemble le plus à notre pie-grièche d'Italie, est celle de la Louisiane : or, la température de ces deux climats n'est pas fort inégale; et nous trouvons au contraire que celle du Cap, du Sénégal et de Madagascar ressemble moins, parce que ces climats sont en effet d'une température très-différente de celle d'Italie.

Il en est de même du climat de Cayenne, où la pie-grièche prend un plumage varié ou rayé de longues taches brunes; mais, comme elle est de la même grandeur que notre pie-grièche grise, et qu'elle lui ressemble à tous autres égards, nous avons cru pouvoir la rapporter avec fondement à cette espèce commune.

LA PIE-GRIÈCHE ROUSSE.

Ordre des passereaux, famille des dentirostres, genre pie-grièche. (Cuvier.)

Cette pie-grièche rousse est un peu plus petite que la grise, et très-aisée à reconnaître par le roux qu'elle a sur la tête, qui est quelquefois rouge et ordinairement d'un roux vif ; on peut aussi remarquer qu'elle a les yeux d'un gris blanchâtre ou jaunâtre, au lieu que la pie-grièche grise les a bruns; elle a aussi le bec et les jambes plus noirs. Le naturel de cette pie-grièche rousse

a les plumes scapulaires et les petites couvertures du dessus des ailes d'une couleur roussâtre ; mais, comme elle ressemble par tout le reste à la pie-grièche commune, ces différences, qui peut-être ne sont plus générales ni bien constantes, ne nous paraissent pas suffisantes pour établir une espèce distincte et séparée de la première.

est à très-peu près le même que celui de la pie-grièche grise : toutes deux sont aussi hardies, aussi méchantes l'une que l'autre; mais ce qui prouve que ce sont néanmoins deux espèces différentes, c'est que la première reste au pays toute l'année, au lieu que celle-ci le quitte en automne, et ne revient qu'au printemps : la famille, qui ne se sépare pas à la sortie du nid et qui demeure toujours rassemblée, part vers le commencement de septembre, sans se réunir avec d'autres familles et sans faire de longs vols : ces oiseaux ne vont que d'arbre en arbre, et ne volent pas de suite, même dans le temps de leur départ : ils restent pendant l'été dans nos campagnes, et font leur nid sur quelque arbre touffu ; au lieu que la pie-grièche grise habite les bois dans cette même saison, et ne vient guère dans nos plaines que quand la pie-grièche rousse est partie. On prétend aussi que de toutes les pies-grièches celle-ci est la meilleure, ou, si l'on veut, la seule qui soit bonne à manger.

Le mâle et la femelle sont à très-peu près de la même grosseur ; mais ils diffèrent par les couleurs assez pour paraître des oiseaux de différente espèce : nous renvoyons sur cela aux planches que nous venons de citer, et qu'il suffira de comparer pour le reconnaître; nous observerons seulement au sujet de cette espèce et de la suivante, appelée l'*écorcheur* que ces oiseaux font leur nid avec beaucoup d'art et de propreté, à peu près avec les mêmes matériaux qu'emploie la pie grièche grise ; la mousse et la laine y sont si bien entrelacées avec les petites racines souples, les herbes fines et longues, les branches pliantes des petits arbustes, que cet ouvrage paraît avoir été tissu. Ils produisent ordinairement cinq ou six œufs, et quelquefois davantage ; et ces œufs, dont le fond est de couleur blanchâtre, sont en tout ou en partie tachés de brun ou de fauve.

L'ÉCORCHEUR.

Ordre des passereaux, famille des dentirostres, genre pie-grièche. (Cuvier.)

L'écorcheur est un peu plus petit que la pie-grièche rousse, et lui ressemble assez par les habitudes naturelles : comme elle il arrive au printemps, fait son nid sur des arbres, ou même dans des buissons, en pleine campagne, et non pas dans les bois, part avec sa famille vers le mois de septembre, se nourrit communément d'insectes, et fait aussi la guerre aux petits oiseaux ; en sorte qu'on ne peut trouver aucune différence essentielle entre eux, sinon la grandeur, la distribution et les nuances de couleurs, qui paraissent être constamment différentes dans chacune de ces espèces, tant celles du mâle que celles de la femelle; néanmoins, comme entre le mâle et la femelle de chacune de ces deux espèces il y a dans ce même caractère de la couleur encore plus de différence que d'une espèce à l'autre, on serait très-bien fondé à ne les regarder que comme des variétés, et à réunir sous la même espèce la pie-grièche rousse, l'écorcheur et l'écorcheur varié, dont quelques naturalistes ont encore fait une espèce distincte, et qui cependant pourrait bien être la femelle de celui dont il est ici question. Nous renvoyons aux planches pour en juger par la comparaison.

Au reste, ces deux espèces de pies-grièches avec leurs variétés, nichent dans nos climats, et se trouvent en Suède comme en France; en sorte qu'elles ont pu passer d'un continent à l'autre. Il est donc à présumer que les espèces étrangères de ce même genre, et qui ont des couleurs rousses, ne sont que des variétés de l'écorcheur; d'autant qu'ayant l'usage de passer

tous les ans d'un climat à l'autre, elles ont pu se naturaliser dans des climats éloignés, encore plus aisément que la pie-grièche, qui reste constamment dans notre pays.

Rien ne prouve mieux le passage de ces oiseaux de notre pays dans des climats plus chauds, pour y passer l'hiver, que de les retrouver au Sénégal. La pie-grièche rousse nous a été envoyée par M. Adanson, et c'est absolument le même oiseau que notre pie-grièche rousse d'Europe : il y en a une autre qui nous a été également envoyée du Sénégal, et qui doit n'être regardée que comme une simple variété dans l'espèce, puisqu'elle ne diffère des autres que par la couleur de la tête, qu'elle a noire, et par un peu plus de longueur de queue ; ce qui ne fait pas à beaucoup près une assez grande différence pour en former une espèce distincte et séparée.

Il en est de même de l'oiseau que nous avons appelé *l'écorcheur des Philippines*, et encore de celui que nous avons appelé *pie-grièche de la Louisiane*, qui nous ont été envoyés de ces deux climats si éloignés l'un de l'autre, et qui néanmoins se ressemblent assez pour ne paraître que le même oiseau, et qui, dans le réel, ne font ensemble qu'une variété de notre écorcheur, à la femelle duquel cette variété ressemble presque en tout.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A LA PIE-GRIÈCHE GRISE ET A L'ÉCORCHEUR.

1. — LE FINGAH.

L'oiseau des Indes orientales, appelé à Bengale *fingah*, dont M. Edwards a donné la description sous le nom de *pie-grièche des Indes*, à queue fourchue, qui est certainement une espèce différente de toutes les autres pies-grièches. Voici la traduction de ce que dit M. Edwards à ce sujet :

« La forme du bec, les moustaches ou poils qui en surmontent la base, la force des jambes, m'ont déterminé à donner à cet oiseau le nom de *pie-grièche*, quoique sa queue soit faite tout autrement que celle des pies-grièches, dont les plumes du milieu sont les plus longues, au lieu que dans celle-ci elles sont beaucoup plus courtes que les plumes extérieures ; en sorte que la queue paraît fourchue, c'est-à-dire vide au milieu vers son extrémité. Il a le bec épais et fort, voûté en arc, à peu près comme celui de l'épervier, plus long à proportion de sa grosseur, et moins crochu, avec des narines assez grandes ; la base de la mandibule supérieure est environnée de poils roides..... La tête entière, le cou, le dos et les couvertures des ailes sont d'un noir brillant, avec un reflet de bleu, de pourpre et de vert, et qui se décide ou varie suivant l'incidence de la lumière.... La poitrine est d'une couleur cendrée, sombre et noirâtre : tout le ventre, les jambes et les couvertures du dessous de la queue sont blancs ; les jambes, les pieds et les ongles sont d'un brun noirâtre. Je doutais, ajoute M. Edwards, si je devais ranger cet oiseau avec les pies-grièches ou avec les pies ; car il me paraissait également voisin de chacun de ces deux genres, et je pense que tous deux pourraient n'en faire qu'un, les pies convenant en beaucoup de choses avec les pies-grièches. Quoique personne en Angleterre ne l'ait remarqué, il paraît qu'en France on y a fait attention, et qu'on a observé cette conformité de nature dans ces deux oiseaux, puisqu'on les a tous deux appelés *pies*. »

2. — LE ROUGE-QUEUE.

L'oiseau des Indes orientales, indiqué et décrit par Albin sous le nom de *rouge-queue de Bengale*. Il est de la même grandeur que la pie-grièche grise

d'Europe : le bec est d'un cendré brun; l'iris des yeux est blanchâtre, le dessus et le derrière de la tête noirs; il y a au-dessous des yeux une tache d'un rouge vif terminée de blanc, et sur le cou quatre taches noires en portion de cercle; le dessus du cou, le dos, le croupion, les couvertures du dessus de la queue, celles du dessus des ailes, et les plumes scapulaires sont bruns; la gorge, le dessus du cou, la poitrine, le haut du ventre, les côtés et les jambes sont blancs ; le bas du ventre et les couvertures du dessous de la queue sont rouges ; la queue est d'un brun clair ; les pieds et les ongles sont noirs.

3. — LE LANGRAIEN ET LE TCHA-CHERT.

Les oiseaux envoyés de Manille et de Madagascar, le premier sous le nom de *langraien*, et le second sous celui de *tcha-chert,* que l'on a rapportés peut-être mal à propos au genre des pies-grièches, parce qu'ils en diffèrent par un caractère essentiel, ayant les ailes, lorsqu'elles sont pliées, aussi longues que la queue; tandis que toutes les autres pies-grièches, ainsi que les oiseaux étrangers que nous y rapporterons, ont les ailes beaucoup plus courtes à proportion, ce qui pourrait faire croire que ce sont des oiseaux d'un autre genre : néanmoins, comme celui de Madagascar approche assez de l'espèce de notre pie-grièche grise, à cette différence près de la longueur des ailes, on pourrait le regarder comme faisant la nuance entre notre pie-grièche et cet oiseau de Manille, auquel il ressemble encore plus qu'à notre pie-grièche; et comme nous ne connaissons aucun genre d'oiseaux, auquel on puisse rapporter directement cet oiseau de Manille, nous avons suivi le sentiment des autres naturalistes, en lui donnant le nom de *pie-grièche*, aussi bien qu'à celui de Madagascar : mais nous avons cru devoir ici marquer nos doutes sur la justesse de cette dénomination.

4. — LES BÉCARDES.

Les oiseaux envoyés de Cayenne, le premier sous le nom de *pie-grièche grise,* et le second sous celui de *pie-grièche tachetée,* qui sont d'une espèce différente de nos pies-grièches d'Europe, et que nous avons cru devoir appeler *bécarde,* à cause de la grosseur et de la longueur de leur bec, qu'ils ont aussi de couleur rouge. Ces bécardes diffèrent encore de nos pies-grièches en ce qu'elles ont la tête toute noire, et l'habitude du corps plus épaisse et plus longue : mais, d'ailleurs, elles leur ressemblent plus qu'à tout autre oiseau. Au reste, l'un nous paraît être le mâle, et l'autre la femelle de la même espèce, sur laquelle nous observerons qu'il se trouve encore d'autres espèces semblables par la grosseur du bec dans ce même climat de Cayenne, et dans d'autres climats très-éloignés, comme on le va voir dans les articles suivants.

5. — LA BÉCARDE A VENTRE JAUNE.

(PIE-GRIÈCHE JAUNE.)

L'oiseau envoyé de Cayenne sous le nom de *prie-grièche jaune,* qui, par son long bec, nous paraît être d'une espèce assez voisine de la précédente, et que, par cette raison, nous avons appelé *bécarde à ventre jaune,* car elles ne diffèrent guère que par les couleurs. Les planches suffiront pour les faire reconnaître et distinguer aisément l'une de l'autre.

6. — LE VANGA,

OU BÉCARDE A VENTRE BLANC. (L'ÉCORCHEUR DE MADAGASCAR).

L'oiseau envoyé de Madagascar par M. Poivre sous le nom de *vanga*, et qui, quoique différent par l'espèce de nos pies-grièches et de nos écorcheurs, peut-être même étant d'un autre genre, a néanmoins plus de rapport avec ces oiseaux qu'avec aucun autre : c'est pour cette raison que nous nous l'avons nommé sur les planches *pie-grièche* ou *écorcheur de Madagascar*. Mais on pourrait, à plus juste titre, le rapporter au genre des bécardes, dont nous venons de parler, et l'appeler *bécarde à ventre blanc*.

7. — LE SCHET-BÉ,

OU LA PIE-GRIÈCHE ROUSSE DE MADAGASCAR.

L'oiseau envoyé de Madagascar par M. Poivre sous le nom de *schet-bé*, et dont l'espèce nous paraît si voisine de la précédente, qu'on pourrait les regarder toutes deux comme n'en faisant qu'une, si le climat de Cayenne n'était pas aussi éloigné qu'il l'est de celui de Madagascar. Nous avons appelé cet oiseau *pie-grièche rousse de Madagascar*, par la même raison que nous avons appelé le précédent *pie-grièche jaune de Cayenne*; et il faut avouer que cette pie-grièche rousse de Madagascar approche un peu plus que celle de Cayenne de nos pies-grièches d'Europe, parce qu'elle a le bec plus court, et par conséquent différent de celui de nos pies-grièches d'Europe : au reste, ces deux espèces étrangères sont plus voisines l'une de l'autre que de nos pies-grièches d'Europe.

8. — LE TCHA-CHERT-BÉ,

OU GRANDE PIE-GRIÈCHE VERTE.

L'oiseau envoyé de Madagascar par M. Poivre sous le nom de *tcha-chert-bé*, que nous avons nommé au bas de nos planches *grande pie-grièche verdâtre*, et qui ne nous paraît être qu'une espèce très-voisine, ou même une variété d'âge ou de sexe dans l'espèce précédente, dont elle ne diffère guère que parce qu'elle a le bec un peu plus court et moins crochu, et les couleurs un peu différemment distribuées. Au reste, ces cinq oiseaux étrangers, et à gros bec, savoir : la pie-grièche grise et la pie-grièche jaune de Cayenne, la pie-grièche rousse, l'écorcheur et la pie-grièche verdâtre de Madagascar, pourraient bien faire un petit genre à part auquel nous avons donné le nom de *bécardes*, à cause de la grandeur et de la grosseur de leur bec, parce que, dans le réel, tous ces oiseaux diffèrent assez des pies-grièches pour devoir en être séparés.

9. — LE GONOLEK,

OU PIE-GRIÈCHE ROUGE DU SÉNÉGAL.

L'oiseau qui nous a été envoyé du Sénégal par M. Adanson sous le nom de *pie-grièche rouge du Sénégal*, et que les Nègres, dit-il, appellent *gonolek*, c'est-à-dire mangeur d'insectes. C'est un oiseau remarquable par les couleurs vives dont il est peint; il est à très-peu près de la même grandeur que la pie-grièche d'Europe, et n'en diffère, pour ainsi dire, que par les couleurs, qui néanmoins suivent dans leur distribution à peu près le même ordre que sur

la pie-grièche d'Europe : mais comme les couleurs en elles-mêmes sont très-différentes, nous avons cru devoir regarder cet oiseau comme étant d'une espèce différente.

10. — LE CALI-CALIC ET LE BRUIA.

(LA PETITE PIE-GRIÈCHE DE MADAGASCAR.)

L'oiseau envoyé de Madagascar par M. Poivre, tant le mâle que la femelle, le premier sous le nom de *cali-calic*, et le second sous celui de *bruia*, que l'on peut rapporter au genre de notre écorcheur d'Europe, à cause de sa petitesse, mais qui, du reste, en diffère assez pour être regardé comme un oiseau d'espèce différente.

11. — PIE-GRIÈCHE HUPPÉE,

OU PIE-GRIÈCHE DU CANADA.

L'oiseau envoyé du Canada sous le nom de *pie-grièche huppée*, et qui porte en effet, sur le sommet de la tête, une huppe molle et de plumes longuettes qui retombent en arrière, mais qui, du reste, est une vraie pie-grièche, et assez semblable à notre pie-grièche rousse par la disposition des couleurs, pour qu'on puisse la regarder comme une espèce voisine, qui n'en diffère guère que par les caractères de cette huppe, et du bec, qui est un peu plus gros.

LES OISEAUX DE PROIE NOCTURNES.

Les yeux de ces oiseaux sont d'une sensibilité si grande, qu'ils paraissent être éblouis par la clarté du jour, et entièrement offusqués par les rayons du soleil; il leur faut une lumière plus douce, telle que celle de l'aurore naissante ou du crépuscule tombant : c'est alors qu'ils sortent de leurs retraites pour chasser, ou plutôt pour chercher leur proie; et ils font cette quête avec grand avantage, car ils trouvent dans ce temps les autres oiseaux et les petits animaux endormis, ou prêts à l'être. Les nuits où la lune brille sont pour eux les beaux jours, les jours de plaisir, les jours d'abondance, pendant lesquels ils chassent plusieurs heures de suite, et se pourvoient d'amples provisions : les nuits où la lune fait défaut sont beaucoup moins heureuses; ils n'ont guère qu'une heure le soir et une heure le matin pour chercher leur subsistance ; car il ne faut pas croire que la vue de ces oiseaux, qui s'exerce si parfaitement à une faible lumière, puisse se passer de toute lumière, et qu'elle perce en effet dans l'obscurité la plus profonde; dès que la nuit est bien close, ils cessent de voir, et ne diffèrent pas à cet égard des autres animaux, tels que les lièvres, les loups, les cerfs, qui sortent le soir des bois pour repaître ou chasser pendant la nuit : seulement, ces animaux voient encore mieux le jour que la nuit ; au lieu que la vue des oiseaux nocturnes est si fort offusquée pendant le jour, qu'ils sont obligés de se tenir dans le même lieu sans bouger, et que, quand on les force à en sortir, ils ne peuvent faire que de très-petites courses, des vols courts et lents, de peur de se heurter; les autres oiseaux, qui s'aperçoivent de leur crainte ou de la gêne de leur situation, viennent à l'envi les insulter; les mésanges, les pinsons, les rouges-gorges, les merles, les geais, les grives, etc., arrivent à la file : l'oiseau de nuit, perché sur une branche, immobile, étonné, entend leurs mouvements, leurs

cris qui redoublent sans cesse, parce qu'il n'y répond que par des gestes bas, en tournant sa tête, ses yeux et son corps d'un air ridicule; il se laisse même assaillir et frapper sans se défendre; les plus petits, les plus faibles de ses ennemis, sont les plus ardents à le tourmenter, les plus opiniâtres à le huer. C'est sur cette espèce de jeu de moquerie ou d'antipathie naturelle qu'est fondé le petit art de la pipée; il suffit de placer un oiseau nocturne, ou même d'en contrefaire la voix, pour faire arriver les oiseaux à l'endroit où l'on a tendu les gluaux; il faut s'y prendre une heure avant la fin du jour pour que cette chasse soit heureuse; car si l'on attend plus tard, ces mêmes petits oiseaux, qui viennent pendant le jour provoquer l'oiseau de nuit, avec autant d'audace que d'opiniâtreté, le fuient et le redoutent dès que l'obscurité lui permet de se mettre en mouvement et de déployer ses facultés.

Tout cela doit néanmoins s'entendre avec certaines restrictions qu'il est bon d'indiquer. 1° Toutes les espèces de hiboux et de chouettes ne sont pas également offusquées par la lumière du jour : le grand duc voit assez clair pour voler et fuir à d'assez grandes distances en plein jour; la chevêche, ou la plus petite espèce de chouette, chasse, poursuit et prend de petits oiseaux longtemps avant le coucher et après le lever du soleil. Les voyageurs nous assurent que le grand duc ou hibou de l'Amérique septentrionale prend les gelinottes blanches en plein jour, et même lorsque la neige en augmente encore la lumière. Belon dit très-bien dans son vieux langage, que *quiconque prendra garde à la vue de ces oiseaux, ne la trouvera pas si imbécile qu'on la crie.* 2° Il paraît que le hibou commun ou moyen duc voit plus mal que le scops ou petit duc, et que c'est de tous les hiboux celui qui est le plus offusqué par la lumière du jour, comme le sont aussi le chat-huant, l'effraie et la hulotte; car on voit les oiseaux s'attrouper également pour les insulter à la pipée. Mais avant de donner les faits qui ont rapport à chaque espèce en particulier, il faut en présenter les distinctions générales.

On peut diviser en deux genres principaux les oiseaux de proie nocturnes, le genre du hibou et celui de la chouette, qui contiennent chacun plusieurs espèces différentes : le caractère distinctif de ces deux genres, c'est que tous les hiboux ont deux aigrettes de plumes en forme d'oreilles, droites de chaque côté de la tête, tandis que les chouettes ont la tête arrondie sans aigrettes et sans aucunes plumes proéminentes. Nous réduirons à trois les espèces contenues dans le genre du hibou. Ces trois espèces sont : 1° le duc ou grand duc; 2° le hibou ou moyen duc; 3° le scops ou petit duc; mais nous ne pouvons réduire à moins de cinq les espèces du genre de la chouette; et ces espèces sont : 1° la hulotte ou huette; 2° le chat-huant; 3° l'effraie ou fresaie; 4° la chouette ou grande chevêche; 5° la chevêche ou petite chouette. Ces huit espèces se trouvent toutes en Europe et même en France : quelques-unes ont des variétés qui paraissent dépendre de la différence des climats; d'autres ont des représentants dans le nouveau continent : la plupart des hiboux et des chouettes de l'Amérique ne diffèrent pas assez de ceux d'Europe pour qu'on ne puisse leur supposer une même origine.

Aristote fait mention de douze espèces d'oiseaux qui voient dans l'obscurité, et volent pendant la nuit; et comme dans ces douze espèces, il comprend l'orfraie et le tette-chèvre ou crapaud volant, sous les noms de *phinis* et d'*ægotilas,* et trois autres sous les noms de *capriceps,* de *chalcis* et de *charadrios* qui sont du nombre des oiseaux pêcheurs et habitants des marais ou des rives des eaux et des torrents, il paraît qu'il a réduit à sept espèces tous les hiboux et toutes les chouettes qui étaient connus en Grèce de son temps. Le hibou ou moyen duc qu'il appelle ὠτὸς, *otus*, précède et conduit, dit-il,

les cailles, lorsqu'elles partent pour changer de climat; et c'est par cette raison qu'on appelle cet oiseau *dux* ou *duc*. L'étymologie me paraît sûre, mais le fait est plus qu'incertain. Il est vrai que les cailles, qui, lorsqu'elles partent en automne, sont surchargées de graisse, ne volent guère que la nuit, et qu'elles se reposent pendant le jour à l'ombre pour éviter la chaleur, et que par conséquent on a pu s'apercevoir que le hibou accompagnait ou précédait quelquefois ces troupes de cailles : mais il ne paraît par aucune observation, par aucun témoignage bien constaté, que le hibou soit comme la caille un oiseau de passage; le seul fait que j'aie trouvé dans les voyageurs, qui aille à l'appui de cette opinion, est dans la préface de l'Histoire naturelle de la Caroline, par Catesby.

Il dit « qu'à vingt-six degrés de latitude nord, à peu près entre les deux continents d'Afrique et d'Amérique, c'est-à-dire à six cents lieues environ de l'un et de l'autre, il vit en allant à la Caroline un hibou au-dessus du vaisseau où il était ; ce qui le surprit d'autant plus, que ces oiseaux, ayant les ailes courtes, ne peuvent voler fort loin, et sont aisément lassés par les enfants, ce qui arrive tout au plus à la troisième volée. Il ajoute que ce hibou disparut après avoir fait des tentatives pour se reposer sur le vaisseau. »

On peut dire en faveur du fait, que tous les hiboux et toutes les chouettes n'ont pas les ailes courtes, puisque dans la plupart de ces oiseaux elles s'étendent au delà de l'extrémité de la queue, et qu'il n'y a que le grand duc et le *scops* ou petit duc dont les ailes, lorsqu'elles sont pliées, n'arrivent pas jusqu'au bout de la queue. D'ailleurs on voit, ou plutôt on entend tous ces oiseaux faire d'assez longs vols en criant : dès lors il semble que la puissance de voler au loin pendant la nuit leur appartient aussi bien qu'aux autres, mais que, n'ayant pas d'aussi bons yeux, et ne voyant pas de loin, ils ne peuvent se former un tableau d'une grande étendue de pays, et que c'est par cette raison qu'ils n'ont pas, comme la plupart des autres oiseaux, l'instinct des migrations, qui suppose ce tableau, pour se déterminer à faire de grands voyages. Quoi qu'il en soit, il paraît qu'en général nos hiboux et nos chouettes sont assez sédentaires : on m'en a apporté de presque toutes les espèces, non-seulement en été, au printemps, en automne, mais même dans les temps les plus rigoureux de l'hiver : il n'y a que le scops ou petit duc qui ne se trouve pas dans cette saison; et j'ai été en effet informé que cette petite espèce de hibou part en automne, et arrive au printemps. Ainsi ce serait plutôt au petit duc qu'au moyen duc qu'on pourrait attribuer la fonction de conduire les cailles; mais encore une fois ce fait n'est pas prouvé; et de même je ne sais pas sur quoi peut être fondé un autre fait avancé par Aristote, qui dit que le chat-huant (*glaux*, *noctua*, selon son interprète Gaza), se cache pendant quelques jours de suite; car on m'en a apporté dans la plus mauvaise saison de l'année, qu'on avait pris dans les bois : et si l'on prétendait que le mot *glaux*, *noctua*, indique ici l'effraie, le fait serait encore moins vrai; car, à l'exception des soirées très-sombres et pluvieuses, on l'entend tous les jours de l'année souffler et crier à l'heure du crépuscule.

Les douze oiseaux de nuit indiqués par Aristote, sont : *byas*, *otos*, *scops*, *phinis*, *ægotilas*, *eleos*, *nycticorax*, *ægolios*, *glaux*, *charadrios*, *chalcis*, *ægocephalos*, traduits en latin par Théodore Gaza.

Bubo, *otus*, *asio*, *ossifraga*, *caprimulgus*, *aluco*, *cicunia-cicuma-ulula*, *ulula*, *noctua*, *charadrius*, *chalcis*, *capriceps*. J'ai cru devoir interpréter en français les neuf premiers comme il suit :

Le *duc* ou grand *duc*, le *hibou* ou moyen *duc*, le petit *duc*, l'*orfraie*, le

tette-chèvre ou *crapaud volant*, l'*effraie* ou *fresaie*, la *hulotte*, la *chouette* ou grande *chevêche* le *chat-huant*.

Tous les naturalistes et les littérateurs conviendront aisément avec moi : 1° que le *byas* des Grecs, *bubo* des Latins, est notre duc ou grand duc; 2° que l'*otos* des Grecs, *otus* des Latins, est notre hibou ou moyen duc; 3° que *le scops* des Grecs, *asio* des Latins, est notre petit duc; que le *phinis* des Grecs, *ossifraga* des Latins, est notre orfraie ou grand aigle de mer; 5° que l'*ægotilas* des Grecs, *caprimulgus* des Latins, est notre tette-chèvre ou crapaud volant; 6° que l'*eleos* des Grecs, *aluco* des Latins, est notre effraie ou fresaie : mais ils me demanderont en même temps par quelle raison je prétends que le *glaux* est notre chat-huant, le *nycticorax* notre hulotte, et l'*ægolios* notre chouette ou grande chevêche; tandis que tous les interprètes et tous les naturalistes qui m'ont précédé ont attribué le nom *ægolios* à la hulotte, et qu'ils sont forcés d'avouer qu'ils ne savent à quel oiseau rapporter celui de *nycticorax*, non plus que ceux du *charadrios*, du *chalcis* et du *capriceps*, et qu'on ignore absolument quels peuvent être les oiseaux désignés par ces noms; et enfin ils me reprocheront que c'est mal à propos que je transporte aujourd'hui le nom de *glaux* au chat-huant, tandis qu'il appartient de tout temps, c'est-à-dire du consentement de tous ceux qui m'ont précédé, à la chouette ou grande chevêche, et même à la petite chouette ou chevêche proprement dite, comme à la grande.

Je vais leur exposer les raisons qui m'ont déterminé, et je les crois assez fondées pour les satisfaire et pour éclaircir l'obscurité qui résulte de leurs doutes et de leurs fausses interprétations. De tous les oiseaux de nuit dont nous avons fait l'énumération, le chat-huant est le seul qui ait les yeux bleuâtres, et la hulotte la seule qui les ait noirâtres; tous les autres ont l'iris des yeux d'un jaune couleur d'or, ou du moins couleur de safran. Or, les Grecs, dont j'ai souvent admiré la justesse de discernement et la précision des idées, par les noms qu'ils ont imposés aux objets de la nature, et qui sont toujours relatifs à leurs caractères distinctifs et frappants, n'auraient eu aucune raison de donner le nom *glaux* (*glaucus*), vert de mer bleuâtre, à ceux de ces oiseaux qui n'ont rien de bleuâtre, et dont les yeux sont noirs ou orangés ou jaunes; et ils auront avec fondement imposé ce nom à l'espèce de ces oiseaux qui, parmi toutes les autres, est la seule en effet qui ait les yeux de cette couleur bleuâtre. De même ils n'auront pas appelé *nycticorax*, c'est-à-dire corbeau de nuit, des oiseaux qui, ayant les yeux jaunes ou bleus, et le plumage blanc ou gris, n'ont aucun rapport au corbeau, et ils auront donné avec juste raison ce nom à la hulotte, qui est la seule de tous ces oiseaux nocturnes qui ait les yeux noirs et le plumage aussi presque noir, et qui de plus approche du corbeau plus qu'aucun autre par sa grosseur.

Il y a encore une raison de convenance qui ajoute à la vraisemblance de mon interprétation : c'est que le nycticorax chez les Grecs, et même chez les Hébreux, était un oiseau commun et connu, puisqu'ils en empruntaient des comparaisons (*sicut nycticorax in domicilio*) : il ne faut pas s'imaginer, comme le croient la plupart de ces littérateurs, que ce fût un oiseau si solitaire et si rare qu'on ne puisse aujourd'hui en retrouver l'espèce. La hulotte est partout assez commune; c'est de toutes les chouettes la plus grosse, la plus noire, et la plus semblable au corbeau : toutes les autres espèces en sont absolument différentes. Je crois donc que cette observation, tirée de la chose même, doit avoir plus de poids que l'autorité de ces commentateurs qui ne connaissent pas assez la nature pour en bien interpréter l'histoire.

Or, le *glaux* étant le chat-huant, ou, si l'on veut, la chouette aux yeux

bleuâtres, et le *nycticorax* étant la hulotte ou chouette aux yeux noirs, l'*ægolios* ne peut être autre que la chouette aux yeux jaunes : ceci mérite encore quelque discussion.

Théodore Gaza traduit le mot *nycticorax*, d'abord par *cicuma*, ensuite par *ulula*, et enfin par *cicunia*. Cette dernière interprétation n'est vraisemblablement qu'une faute des copistes, qui de *cicuma* ont fait *cicunia;* car Festus, avant Gaza, avait également traduit *nycticorax* par *cicuma*, et Isidore par *cecuma*, et quelques autres par *cecua;* c'est même à ces noms qu'on pourrait rapporter l'étymologie des mot *zueta* en italien, *chouette* et français. Si Gaza eût fait attention aux caractères du *nycticorax*, il s'en serait tenu à sa seconde interprétation *ulula*, et il n'eût pas fait double emploi de ce terme, car il eût alors traduit *ægolios* par *cicuma*. Il me paraît donc, par cet examen comparé de ces différents objets et par ces raisons critiques, que le *glaux* est le chat-huant, le *nycticorax* la hulotte, et l'*ægolios* la chouette ou grande chevêche.

Il reste le *charadrios*, le *chalcis* et le *capriceps*. Gaza ne leur donne point de noms latins particuliers, et se contente de copier le mot grec, et de les indiquer par *charadrius, chalcis* et *capriceps*. Comme ces oiseaux sont d'un genre différent de ceux dont nous traitons, et que tous trois paraissent être des oiseaux de marais, et habitant le bord des eaux, nous n'en ferons pas ici plus ample mention; nous nous réservons d'en parler lorsqu'il sera question des oiseaux pêcheurs, parmi lesquels il y a, comme dans les oiseaux de proie, des espèces qui ne voient pas bien pendant le jour, et qui ne pêchent que dans le temps où les chouettes chassent, c'est-à-dire lorsque la lumière du jour ne les offusque plus. En nous renfermant donc dans le sujet que nous traitons, et ne considérant à présent que les oiseaux du genre des hiboux et des chouettes, je crois avoir donné la juste interprétation des mots grecs qui les désignent tous; il n'y a que la seule chevêche ou petite chouette dont je ne trouve pas le nom dans cette langue. Aristote n'en fait aucune mention nulle part, et il y a grande apparence qu'il n'a pas distingué cette petite espèce de chouette de celle du *scops* ou petit duc, parce qu'elles se ressemblent en effet par la grandeur, la forme, la couleur des yeux, et qu'elles ne diffèrent essentiellement que par la petite plume proéminente que le scops porte de chaque côté de la tête, et dont la chevêche ou petite chouette est dénuée : mais toutes ces différences particulières seront exposées plus au long dans les articles suivants.

Aldrovande remarque avec raison que la plupart des erreurs en histoire naturelle sont venues de la confusion des noms, et que, dans celle des oiseaux nocturnes, on trouve l'obscurité et les ténèbres de la nuit. Je crois que ce que nous venons de dire pourra les dissiper en grande partie. Nous ajouterons, pour achever d'éclaircir cette matière, quelques autres remarques : le nom *ule, eule* en allemand; *owl*, *houlet* en anglais; *huette, hulotte* en français, vient du latin *ulula*, et celui-ci vient du cri de ces oiseaux nocturnes de la grande espèce. Il est très-vraisemblable, comme le dit M. Frisch, qu'on n'a d'abord nommé ainsi que les grandes espèces de chouettes, mais que les petites leur ressemblant par la forme et par le naturel, on leur a donné le même nom, qui dès lors est devenu un nom général et commun à tous ces oiseaux : de là la confusion à laquelle on n'a qu'imparfaitement remédié, en ajoutant à ce nom général une épithète prise du lieu de leur demeure ou de leur forme particulière, ou de leurs différents cris; par exemple, *stein-eule* en allemand, chouette des rochers, qui est notre chouette ou grande chevêche; *kirch-eule* en allemand, *churchowl* en anglais, chouette des églises ou des clochers en français, qui est notre



LE GRAND DUC. LE HIBOU OU MOYEN DUC.



L'EFFRAIE. LA CHOUETTE.

effraie, qu'on a aussi appelée *schleyer-eule*, chouette voilée; *perl-eule*, chouette perlée ou marquée de petites taches rondes, *ohr-eule* en allemand, *horn-owl* en anglais, chouette ou hibou à oreilles en français, qui est notre hibou ou moyen duc; *knapp-eule*, chouette qui fait avec son bec le bruit que l'on fait en cassant une noisette, ce qui néanmoins ne peut désigner aucune espèce particulière, puisque toutes les grosses espèces de hiboux et de chouettes font ce même bruit avec leur bec. Le nom *bubo*, que les Latins ont donné à la plus grande espèce de hibou, c'est-à-dire au grand duc, vient du rapport de son cri avec le mugissement du bœuf; et les Allemands ont désigné le nom de l'animal par le cri même, *uhu* (*ouhou*), *puhu* (*pouhou*).

Les trois espèces de hiboux et les cinq espèces de chouettes que nous venons d'indiquer par des dénominations précises, et par des caractères aussi précis, composent le genre entier des oiseaux de proie nocturnes; ils diffèrent des oiseaux de proie diurnes : 1° Par le sens de la vue, qui est excellent dans ceux-ci, et qui paraît fort obtus dans ceux-là, parce qu'il est trop sensible et trop affecté de l'éclat de la lumière : on voit leur pupille, qui est très-large, se rétrécir au grand jour d'une manière différente de celle des chats. La pupille des oiseaux de nuit reste toujours ronde en se rétrécissant concentriquement, au lieu que celle des chats devient perpendiculairement étroite et longue. 2° Par le sens de l'ouïe : il paraît que ces oiseaux de proie nocturnes ont ce sens supérieur à tous les autres oiseaux, et peut-être même à tous les animaux, car ils ont, toute proportion gardée, les conques des oreilles bien plus grandes qu'aucun des animaux; il y a aussi plus d'appareil et de mouvement dans cet organe, qu'ils sont maîtres de fermer et d'ouvrir à volonté, ce qui n'est donné à aucun animal. 3° Par le bec, dont la base n'est pas, comme dans les oiseaux de proie diurnes, couverte d'une peau lisse et nue, mais est, au contraire, garnie de plumes tournées en devant; et de plus ils ont le bec court et mobile dans ses deux parties comme le bec des perroquets; et c'est par la facilité de ces deux mouvements qu'ils font si souvent craquer leur bec, et qu'ils peuvent aussi l'ouvrir assez pour prendre de très-gros morceaux que leur gosier aussi ample, aussi large que l'ouverture de leur bec, leur permet d'avaler tout entiers. 4° Par les serres dont ils ont un doigt antérieur de mobile, et qu'ils peuvent à volonté retourner en arrière; ce qui leur donne plus de fermeté et de facilité qu'aux autres pour se tenir perchés sur un seul pied. 5° Par leur vol, qui se fait en culbutant lorsqu'ils sortent de leur trou, et toujours de travers et sans aucun bruit, comme si le vent les emportait. Ce sont là les différences générales entre ces oiseaux de proie nocturnes et les oiseaux de proie diurnes, qui, comme l'on voit, n'ont, pour ainsi dire, rien de semblable que leurs armes, rien de commun que leur appétit pour la chair et leur goût pour la rapine.

LE DUC OU GRAND DUC.

Ordre des oiseaux de proie, famille des nocturnes, genre strix. (Cuvier.)

Les poëtes ont dédié l'aigle à Jupiter, et le duc à Junon : c'est en effet l'aigle de la nuit et le roi de cette tribu d'oiseaux qui craignent la lumière du jour et ne volent que quand elle s'éteint. Le duc paraît être au premier coup d'œil aussi gros, aussi fort que l'aigle commun; cependant il est réellement plus petit, et les proportions de son corps sont toutes différentes : il

a les jambes, le corps et la queue plus courts que l'aigle, la tête beaucoup plus grande, les ailes bien moins longues, l'étendue du vol ou l'envergure n'étant que d'environ cinq pieds. On distingue aisément le duc à sa grosse figure, à son énorme tête, aux larges et profondes cavernes de ses oreilles, aux deux aigrettes qui surmontent sa tête, et qui sont élevées de plus de deux pouces et demi; à son bec court, noir et crochu; à ses grands yeux fixes et transparents; à ses larges prunelles noires et environnées d'un cercle de couleur orangée; à sa face entourée de poils, ou plutôt de petites plumes blanches et décomposées, qui aboutissent à une circonférence d'autres petites plumes frisées; à ses ongles noirs, très-forts et très-crochus; à son cou très-court; à son plumage d'un roux brun taché de noir et de jaune sur le dos, et de jaune sur le ventre, marqué de taches noires et traversé de quelques bandes brunes mêlées assez confusément; à ses pieds couverts d'un duvet épais et de plumes roussâtres jusqu'aux ongles, enfin à son cri effrayant *huihou*, *houhou*, *bouhou*, *pouhou*, qu'il fait retentir dans le silence de la nuit, lorsque tous les autres animaux se taisent; et c'est alors qu'il les éveille, les inquiète, les poursuit et les enlève, ou les met à mort pour les dépecer et les emporter dans les cavernes qui lui servent de retraite : aussi n'habite-t-il que les rochers ou les vieilles tours abandonnées et situées au-dessus des montagnes. Il descend rarement dans les plaines, et ne se perche pas volontiers sur les arbres, mais sur les églises écartées et sur les vieux châteaux. Sa chasse la plus ordinaire sont les jeunes lièvres, les lapins, les taupes, les mulots, les souris, qu'il avale tout entières, et dont il digère la substance charnue, vomit le poil, les os et la peau en pelotes arrondies; il mange aussi les chauves-souris, les serpents, les lézards, les crapauds, les grenouilles, et en nourrit ses petits : il chasse alors avec tant d'activité, que son nid regorge de provisions; il en rassemble plus qu'aucun autre oiseau de proie.

On garde ces oiseaux dans les ménageries à cause de leur figure singulière. L'espèce n'en est pas aussi nombreuse en France que celle des autres hiboux, et il n'est pas sûr qu'ils restent au pays toute l'année; ils y nichent cependant quelquefois sur des arbres creux, et plus souvent dans les cavernes de rochers, ou dans des trous de hautes et vieilles murailles : leur nid a près de trois pieds de diamètre, et est composé de petites branches de bois sec entrelacées de racines souples, garni de feuilles en dedans. On ne trouve souvent qu'un œuf ou deux dans ce nid, et rarement trois : la couleur de ces œufs tire un peu sur celle du plumage de l'oiseau; leur grosseur excède celle des œufs de poule. Les petits sont très-voraces, et les pères et mères très-habiles à la chasse, qu'ils font dans le silence et avec beaucoup plus de légèreté que leur grosse corpulence ne paraît le permettre; souvent ils se battent avec les buses, et sont ordinairement les plus forts et les maîtres de la proie qu'ils leur enlèvent. Ils supportent plus aisément la lumière du jour que les autres oiseaux de nuit; car ils sortent de meilleure heure le soir, et rentrent plus tard le matin. On voit quelquefois le duc assailli par des troupes de corneilles, qui le suivent au vol et l'environnent par milliers; il soutient leur choc, pousse des cris plus forts qu'elles, et finit par les disperser, et souvent par en prendre quelqu'une lorsque la lumière du jour baisse. Quoiqu'ils aient les ailes plus courtes que la plupart des oiseaux de haut vol, ils ne laissent pas de s'élever assez haut, surtout à l'heure du crépuscule; mais ordinairement ils ne volent que bas et à de petites distances dans les autres heures du jour. On se sert du duc dans la fauconnerie pour attirer le milan : on attache au duc une queue de renard pour rendre sa figure encore plus extraordinaire; il vole à fleur de terre, et se pose dans la campagne, sans

se percher sur aucun arbre : le milan, qui l'aperçoit de loin, arrive et s'approche du duc, non pas pour le combattre ou l'attaquer, mais comme pour l'admirer, et il se tient auprès de lui assez longtemps pour se laisser tirer par le chasseur, ou prendre par les oiseaux de proie qu'on lâche à sa poursuite. La plupart des faisandiers tiennent aussi dans leur faisanderie un duc, qu'ils mettent toujours en cage sur des juchoirs, dans un lieu découvert, afin que les corbeaux et les corneilles s'assemblent autour de lui, et qu'on puisse tirer et tuer un plus grand nombre de ces oiseaux criards, qui inquiètent beaucoup les jeunes faisans ; et, pour ne pas effrayer les faisans, on tire les corneilles avec une sarbacane.

On a observé à l'égard des parties intérieures de cet oiseau, qu'il a la langue courte et assez large, l'estomac très-ample, l'œil enfermé dans une tunique cartilagineuse en forme de capsule, et le cerveau recouvert d'une simple tunique plus épaisse que celle des autres oiseaux, qui, comme les animaux quadrupèdes, ont deux membranes qui recouvrent la cervelle.

Il paraît qu'il y a dans cette espèce une première variété qui semble en renfermer une seconde ; toutes deux se trouvent en Italie, et ont été indiquées par Aldrovande : on peut appeler l'un le *duc aux ailes noires* *, et le second le *duc aux pieds nus.* Le premier ne diffère en effet du grand duc commun que par les couleurs, qu'il a plus brunes ou plus noires sur les ailes, le dos et la queue ; et le second, qui ressemble en entier à celui-ci par ses couleurs plus noires, n'en diffère que par la nudité des jambes et des pieds, qui sont très-peu fournis de plumes : ils ont aussi tous deux les jambes plus menues et moins fortes que le duc commun.

Indépendamment de ces deux variétés, qui se trouvent dans nos climats, il y en a d'autres dans des climats plus éloignés. Le duc blanc de Laponie, marqué de taches noires, qu'indique Linnæus, ne paraît être qu'une variété produite par le froid du Nord. On sait que la plupart des animaux quadrupèdes sont naturellement blancs ou le deviennent dans les pays très-froids : il en est de même d'un grand nombre d'oiseaux ; celui-ci, qu'on trouve dans les montagnes de Laponie, est blanc, taché de noir, et ne diffère que par cette couleur du grand duc commun : ainsi on le peut rapporter à cette espèce comme simple variété.

Comme cet oiseau craint peu le chaud, et ne craint pas le froid, on le trouve également dans les deux continents au nord et au midi ; et non-seulement on y trouve l'espèce même, mais encore les variétés de l'espèce. Le jacurutu du Brésil, décrit par Marcgrave, est absolument le même oiseau que notre grand duc commun. Celui qui nous a été apporté des terres Magellaniques ne diffère pas assez du grand duc d'Europe pour en faire une espèce séparée. Celui qui est indiqué par l'auteur du Voyage à la baie de Hudson, sous le nom de *hibou couronné,* et par M. Edwards, sous le nom de *duc de Virginie,* sont des variétés qui se trouvent en Amérique les mêmes qu'en Europe ; car la différence la plus remarquable qu'il y ait entre le duc commun et le duc de la baie de Hudson et de Virginie, c'est que les aigrettes partent du bec au lieu de partir des oreilles. Or, on peut voir de même dans les figures des trois ducs, données par Aldrovande, qu'il n'y a que le premier, c'est-à-dire le duc commun, dont les aigrettes partent des oreilles, et que dans les autres, qui néanmoins sont des variétés qui se trouvent en Italie, les plumes des aigrettes ne partent pas des oreilles, mais de la base du bec, comme dans le duc de Virginie, décrit par M. Edwards. Il me paraît donc que M. Klein a prononcé trop légèrement, lorsqu'il a dit que ce grand

* Graud duc d'Italie

duc de Virginie était d'une espèce toute différente de l'espèce d'Europe, parce que les aigrettes partent du bec, au lieu que celles de notre duc partent des oreilles : s'il eût comparé les figures d'Aldrovande et celles de M. Edwards, il eût reconnu que cette même différence, qui ne fait qu'une variété, se trouve en Italie comme en Virginie, et qu'en général les aigrettes dans ces oiseaux ne partent pas précisément du bord des oreilles, mais plutôt du dessus des yeux et des parties supérieures à la base du bec.

LE HIBOU OU MOYEN DUC.

(LE HIBOU COMMUN.)

Ordre des oiseaux de proie, famille des nocturnes, genre strix. (Cuvier.)

Le hibou, *otus*, ou moyen duc, a, comme le grand duc, les oreilles fort ouvertes et surmontées d'une aigrette composée de six plumes tournées en avant : mais ces aigrettes sont plus courtes que celles du grand duc, et n'ont guère plus d'un pouce de longueur; elles paraissent proportionnées à sa taille, car il ne pèse qu'environ dix onces, et n'est pas plus gros qu'une corneille : il forme donc une espèce évidemment différente de celle du grand duc, qui est gros comme une oie, et de celle du scops ou petit duc, qui n'est pas plus grand qu'un merle, et qui n'a au-dessus des oreilles que des aigrettes très-courtes. Je fais cette remarque, parce qu'il y a des naturalistes qui n'ont regardé le moyen et le petit duc que comme de simples variétés d'une seule et même espèce. Le moyen duc a environ un pied de longueur de corps, depuis le bout du bec jusqu'aux ongles, trois pieds de vol ou d'envergure, et cinq ou six pouces de longueur de queue : il a le dessus de la tête, du cou, du dos et des ailes rayé de gris, de roux et de brun; la poitrine et le ventre sont roux, avec des bandes brunes, irrégulières et étroites; le bec est court et noirâtre; les yeux sont d'un beau jaune; les pieds sont couverts de plumes rousses jusqu'à l'origine des ongles, qui sont assez grands et d'un brun noirâtre : on peut observer de plus qu'il a la langue charnue et un peu fourchue, les ongles très-aigus et très-tranchants, le doigt extérieur mobile, et pouvant se tourner en arrière, l'estomac assez ample, la vésicule du fiel très-grande, les boyaux longs d'environ vingt pouces, les deux cœcum de deux pouces et demi de profondeur, et plus gros à proportion que dans les autres oiseaux de proie. L'espèce en est commune et beaucoup plus nombreuse dans nos climats que celle du grand duc, qu'on n'y rencontre que rarement en hiver; au lieu que le moyen duc y reste toute l'année, et se trouve même plus aisément en hiver qu'en été : il habite ordinairement dans les anciens bâtiments ruinés, dans les cavernes des rochers, dans le creux des vieux arbres, dans les forêts en montagne, et ne descend guère dans les plaines. Lorsque d'autres oiseaux l'attaquent, il se sert très-bien et des griffes et du bec; il se retourne aussi sur le dos, pour se défendre, quand il est assailli par un ennemi trop fort.

Il paraît que cet oiseau, qui est commun dans nos provinces d'Europe, se trouve aussi en Asie; car Belon dit en avoir rencontré un dans les plaines de Cilicie.

Il y a dans cette espèce plusieurs variétés, dont la première se trouve en Italie, et a été indiquée par Aldrovande. Ce hibou d'Italie est plus gros que le hibou commun, et en diffère aussi par les couleurs : voyez et comparez les descriptions qu'il a faites de l'un et de l'autre.

Ces oiseaux se donnent rarement la peine de faire un nid, ou se l'épargnent en entier; car tous les œufs et les petits qu'on m'a apportés, ont toujours été trouvés dans des nids étrangers, souvent dans des nids de pies, qui, comme l'on sait, abandonnent chaque année leur nid pour en faire un nouveau; quelquefois dans des nids de buses; mais jamais on n'a pu me trouver un nid construit par un hibou. Ils pondent ordinairement quatre ou cinq œufs, et leurs petits, qui sont blancs en naissant, prennent des couleurs au bout de quinze jours.

Comme ce hibou n'est pas fort sensible au froid, qu'il passe l'hiver dans notre pays, et qu'on le trouve en Suède comme en France, il a pu passer d'un continent à l'autre. Il parait qu'on le retrouve en Canada et dans plusieurs autres endroits de l'Amérique septentrionale : il se pourrait même que le hibou de la Caroline, décrit par Catesby, et celui de l'Amérique méridionale, indiqué par le P. Feuillée, ne fussent que des variétés de notre hibou, produites par la différence des climats, d'autant qu'ils sont à très-peu près de la même grandeur, et qu'ils ne diffèrent que par les nuances et la distribution des couleurs.

On se sert du hibou et du chat-huant pour attirer les oiseaux à la pipée; et l'on a remarqué que les gros oiseaux viennent plus volontiers à la voix du hibou, qui est une espèce de cri plaintif ou gémissement grave et allongé, *clow, cloud*, qu'il ne cesse de répéter pendant la nuit, et que les petits oiseaux viennent en plus grand nombre à celle du chat-huant, qui est une voix haute, une espèce d'appel, *hoho, hoho*. Tous deux font pendant le jour des gestes ridicules et bouffons en présence des hommes et des autres oiseaux. Aristote n'attribue cette espèce de talent ou de propriété qu'au hibou ou moyen duc, *otus;* Pline la donne au scops, et appelle ces gestes bizarres, *motus satyricos :* mais ce scops de Pline est le même oiseau que l'*otos* d'Aristote; car les Latins confondaient sous le même nom scops, l'*otos* et le *scops* des Grecs, le moyen duc et le petit duc, qu'ils réunissaient sous une seule espèce, et sous le même nom, en se contentant d'avertir qu'il existait néanmoins de grands scops et de petits.

C'est en effet au hibou, *otus*, ou moyen duc, qu'il faut principalement appliquer ce que disent les anciens de ces gestes bouffons et mouvements satyriques; et comme de très-habiles physiciens et naturalistes ont prétendu que ce n'était point au hibou, mais à un autre oiseau d'un genre tout différent, qu'on appelle la *demoiselle de Numidie*, qu'il faut rapporter ces passages des anciens, nous ne pouvons nous dispenser de discuter ici cette question, et de relever cette erreur.

Ce sont MM. les anatomistes de l'Académie des sciences, qui, dans la description qu'ils nous ont donnée de la demoiselle de Numidie, ont voulu établir cette opinion, et s'expriment dans les termes suivants :

« L'oiseau, disent-ils, que nous décrivons, est appelé *demoiselle de Numidie*, parce qu'il vient de cette province d'Afrique, et qu'il a certaines façons par lesquelles on a trouvé qu'il semblait imiter les gestes d'une femme qui affecte de la grâce dans son port et dans son marcher, qui semble tenir souvent quelque chose de la danse. Il y a plus de deux mille ans que les naturalistes qui ont parlé de cet oiseau, l'ont désigné par cette particularité de l'imitation des gestes et des contenances de la femme. Aristote lui a donné le nom de *bateleur*, de *danseur* et de *bouffon*, contrefaisant ce qu'il voit faire... Il y a apparence que cet oiseau danseur et bouffon était rare parmi les anciens, parce que Pline croit qu'il est fabuleux, en mettant cet animal, qu'il appelle *satyrique*, au rang des pégases, des griffons et des sirènes : il est encore croyable qu'il a été jusqu'à présent inconnu aux modernes, puisqu'ils n'en ont point parlé comme l'ayant vu, mais seulement comme ayant lu dans les écrits des anciens la description d'un oiseau appelé *scops* et *otus* par les Grecs, et *asio* par les Latins, à qui ils avaient

donné le nom de *danseur*, de *bateleur* et de *comédien ;* de sorte qu'il s'agit de voir si notre demoiselle de Numidie peut passer pour le *scops* et pour l'*otus* des anciens. La description qu'ils nous ont laissée de l'*otus* ou *scops* consiste en trois particularités remarquables... La première est d'imiter les gestes... la seconde est d'avoir des éminences de plumes aux deux côtés de la tête, en forme d'oreilles... et la troisième est la couleur du plumage, qu'Alexandre Myndien, dans Athénée, dit être la couleur de plomb : or, la demoiselle de Numidie a ces attributs, et Aristote semble avoir voulu exprimer leur manière de danser, qui est de sauter l'une devant l'autre, lorsqu'il dit qu'on les prend quand elles dansent l'une contre l'autre. Belon croit néanmoins que l'*otus* d'Aristote est le hibou, par la seule raison que cet oiseau, à ce qu'il dit, fait beaucoup de mines avec la tête. La plupart des interprètes d'Aristote, qui sont aussi de notre opinion, se fondent sur le nom d'*otus*, qui signifie ayant des oreilles : mais ces espèces d'oreilles, dans ces oiseaux, ne sont pas tout à fait particulières au hibou, et Aristote fait assez voir que l'*otus* n'est pas le hibou, quand il dit que l'*otus* ressemble au hibou, et il y a apparence que cette ressemblance ne consiste que dans ces oreilles. Toutes les demoiselles de Numidie que nous avons disséquées, avaient aux côtés des oreilles ces plumes qui ont donné le nom à l'*otus* des anciens... Leur plumage était d'un gris cendré, tel qu'il est décrit par Alexandre Myndien dans l'*otus*. »

Comparons maintenant ce qu'Aristote dit de l'*otus*, avec ce qu'en disent ici MM. de l'Académie : « Otus noctuæ similis est, pinnulis circiter aures « eminentibus præditus, undè nomen accepit, quasi auritum dicas, nonnulli « eum ululam appellant, alii asionem. Blatero hic est, et hallucinator et pla- « nipes; saltantes enim imitatur. Capitur intentus in altero aucupe, altero « circumeunte ut noctua. » L'otus, c'est-à-dire le hibou ou moyen duc est semblable au *noctua*, c'est-à-dire au chat-huant. Ils sont en effet semblables, soit par la grandeur, soit par le plumage, soit par toutes les habitudes naturelles : tous deux sont oiseaux de nuit; tous deux du même genre et d'une espèce très-voisine; au lieu que la demoiselle de Numidie est six fois plus grosse et plus grande, d'une forme toute différente, et d'un genre très-éloigné, et qu'elle n'est point du nombre des oiseaux de nuit. L'*otus* ne diffère, pour ainsi dire, du *noctua*, que par les aigrettes de plumes qu'il porte sur la tête auprès des oreilles, et c'est pour distinguer l'une de l'autre qu'Aristote dit, « pinnulis circiter aures eminentibus præditus, unde nomen « accepit, quasi auritum dicas. » Ce sont de petites plumes, *pinnulæ*, qui s'élèvent droites et en aigrette auprès des oreilles, *circiter aures eminentibus*, et non pas de longues plumes qui se rabattent et qui pendent de chaque côté de la tête, comme dans la demoiselle de Numidie. Ce n'est donc pas de cet oiseau, qui n'a point d'aigrette de plumes relevées et en forme d'oreilles, qu'a été tiré le nom de *otus*, *quasi auritus* : c'est au contraire du hibou, qu'on pourrait appeler *noctua aurita*, que vient évidemment ce nom; et ce qui achève de le démontrer, c'est ce qui suit immédiatement dans Aristote : *nonnulli eum* (*otum*) *ululam appellant*, *alii asionem*. C'est donc un oiseau du genre des hiboux et des chouettes, puisque quelques-uns lui donnaient ces noms : ce n'est donc point la demoiselle de Numidie, aussi différente de tous ces oiseaux qu'un dindon peut l'être d'un épervier. Rien, à mon avis, n'est donc plus mal fondé que tous ces prétendus rapports que l'on a voulu établir entre l'*otus* des anciens et l'oiseau appelé *demoiselle de Numidie*, et l'on voit bien que tout cela ne porte que sur les gestes et les mouvements ridicules que se donne la demoiselle de Numidie. Elle a en effet ces gestes bien supérieurement au hibou : mais cela n'empêche pas que celui-ci, aussi bien que la plupart des oiseaux de nuit, ne soit *blatero*, bavard ou criard; *hallucinator*, se contrefaisant; *planipes*, bouffon. Ce n'est encore qu'au hibou qu'on peut attribuer de se laisser prendre aussi aisément que les autres chouettes, comme le dit Aristote, etc. Je

pourrais m'étendre encore plus sur cette critique, en exposant et comparant ce que dit Pline à ce sujet; mais en voilà plus qu'il n'en faut pour mettre la chose hors de doute, et pour s'assurer que l'*otos* des Grecs n'a jamais pu désigner la demoiselle de Numidie, et ne peut s'appliquer qu'à l'oiseau de nuit, auquel nous donnons le nom de *hibou* ou *moyen duc*. J'observerai seulement que tous ces mouvements bouffons ou *satyriques*, attribués au hibou par les anciens, appartiennent aussi à presque tous les oiseaux de nuit *, et que, dans le fait, ils se réduisent à une contenance étonnée, à de fréquents tournements de cou, à des mouvements de tête, en haut, en bas et de tous côtés, à des craquements de bec, à des trépidations de jambes, et des mouvements de pieds dont ils portent un doigt tantôt en arrière et tantôt en avant, et qu'on peut aisément remarquer tout cela en gardant quelques uns de ces oiseaux en captivité : mais j'observerai encore qu'il faut les prendre très-jeunes, lorsqu'on veut les nourrir; les autres refusent toute la nourriture qu'on leur présente dès qu'ils sont renfermés.

LE SCOPS OU PETIT DUC.

(LE HIBOU SCOPS.)

Ordre des oiseaux de proie, famille des nocturnes, genre strix. (Cuvier.)

Voici la troisième et dernière espèce du genre des hiboux, c'est-à-dire des oiseaux de nuit qui portent des plumes élevées au-dessus de la tête; et elle est aisée à distinguer des deux autres, d'abord par la petitesse même du corps de l'oiseau, qui n'est pas plus gros qu'un merle, et ensuite par le raccourcissement très-marqué de ces aigrettes qui surmontent les oreilles, lesquelles, dans cette espèce, ne s'élèvent pas d'un demi-pouce, et ne sont composées que d'une seule petite plume. Ces deux caractères suffisent pour distinguer le petit duc du moyen et du grand duc, et on le reconnaitra encore aisément à la tête, qui est proportionnellement plus petite par rapport au corps que celle des deux autres, et encore à son plumage plus élégamment bigarré et plus distinctement tacheté que celui des autres : car tout son corps est très-joliment varié de gris, de roux, de brun et de noir; et ses jambes sont couvertes, jusqu'à l'origine des ongles, de plumes d'un gris roussâtre, mêlé de taches brunes. Il diffère aussi des deux autres par le naturel; car il se réunit en troupes en automne et au printemps, pour passer dans d'autres climats; il n'en reste que très-peu ou point du tout en hiver dans nos provinces, et on les voit partir après les hirondelles, et arriver à peu près en même temps. Quoiqu'ils habitent de préférence les terrains élevés, ils se rassemblent volontiers dans ceux où les mulots se sont le plus multipliés, et y font un grand bien par la destruction de ces animaux qui se multiplient toujours trop, et qui, dans de certaines années, pullulent à un tel point, qu'ils dévorent toutes les graines et toutes les racines des plantes les plus nécessaires à la nourriture et à l'usage de l'homme. On a souvent vu, dans les temps de cette espèce de fléau, les petits ducs arriver en troupes, et faire si bonne guerre aux mulots, qu'en peu de jours ils en purgent

* Tous les hiboux peuvent tourner leur tête comme l'oiseau appelé *torcol*. Si quelque chose d'extraordinaire arrive, ils ouvrent de grands yeux, dressent leurs plumes et paraissent une fois plus gros; ils étendent aussi les ailes, se baissent ou s'accroupissent ; mais ils se relèvent promptement, comme étonnés; ils font craquer deux ou trois fois leur bec. Voy. Frisch à l'article des *Oiseaux nocturnes*.

la terre. Les hiboux ou moyens ducs se réunissent aussi quelquefois en troupes de plus de cent; nous en avons été informés deux fois par des témoins oculaires : mais ces assemblées sont rares, au lieu que celles des scops ou petits ducs se font tous les ans. D'ailleurs, c'est pour voyager qu'ils semblent se rassembler, et il n'en reste point au pays, au lieu qu'on y trouve des hiboux ou moyens ducs en tout temps : il est même à présumer que les petits ducs font des voyages de long cours, et qu'ils passent d'un continent à l'autre. L'oiseau de la Nouvelle-Espagne, indiqué par Nieremberg sous le nom de *talchicuatli,* est ou de la même espèce, ou d'une espèce très-voisine de celle du scops ou du petit duc. Au reste, quoiqu'il voyage par troupes nombreuses, il est assez rare partout, et difficile à prendre; on n'a jamais pu m'en procurer ni les œufs ni les petits, et on a même de la peine à l'indiquer aux chasseurs, qui le confondent toujours avec la chevêche, parce que ces deux oiseaux sont à peu près de la même grosseur, et que les petites plumes éminentes qui distinguent le petit duc sont très-courtes, et trop peu apparentes pour faire un caractère qu'on puisse reconnaître de loin.

Au reste, la couleur de ces oiseaux varie beaucoup suivant l'âge et le climat, et peut-être le sexe : ils sont tous gris dans le premier âge; il y en a de plus bruns les uns que les autres quand ils sont adultes. La couleur des yeux paraît suivre celle du plumage : les gris n'ont les yeux que d'un jaune très-pâle, les autres les ont plus jaunes ou d'une couleur de noisette plus brune : mais ces légères différences ne suffisent pas pour en faire des espèces distinctes et séparées.

LA HULOTTE.

(LE CHAT-HUANT OU CHOUETTE DES BOIS.)

Ordre des oiseaux de proie, famille des nocturnes, genre strix. (CUVIER.)

La hulotte, qu'on peut appeler aussi la *chouette noire*, et que les Grecs appelaient *nycticorax* ou *corbeau de nuit*, est la plus grande de toutes les chouettes; elle a près de quinze pouces de longueur depuis le bout du bec à l'extrémité des ongles : elle a la tête très-grosse, bien arrondie et sans aigrettes, la face enfoncée et comme encavée dans sa plume, les yeux aussi enfoncés et environnés de plumes grisâtres et décomposées, l'iris des yeux noirâtre ou plutôt d'un brun foncé, ou couleur de noisette obscure, le bec d'un blanc jaunâtre ou verdâtre; le dessus du corps couleur de gris de fer foncé, marqué de taches noires et de taches blanchâtres; le dessous du corps blanc, croisé de bandes noires transversales et longitudinales; la queue d'un peu plus de six pouces, les ailes s'étendant un peu au delà de son extrémité; l'étendue du vol de trois pieds; les jambes couvertes, jusqu'à l'origine des doigts, de plumes blanches tachetées de points noirs *. Ces caractères sont plus que suffisants pour faire distinguer la hulotte de toutes les autres chouettes; elle vole légèrement et sans faire de bruit avec ses ailes, et toujours de côté comme toutes les autres chouettes. C'est son cri *hou ou ou ou*

* On peut encore ajouter à ces caractères un signe distinctif : c'est que la plume la plus extérieure de l'aile est plus courte de deux ou trois pouces que la seconde, qui est elle-même plus courte d'un pouce que la troisième, et que les plus longues de toutes sont la quatrième et la cinquième; au lieu que dans l'effraie, la seconde et la troisième sont les plus longues, et l'extérieure n'est plus courte que d'un demi-pouce.

ou ou ou, qui ressemble assez au hurlement du loup, qui lui a fait donner par les Latins le nom d'*ulula*, qui vient d'*ululare*, hurler ou crier comme le loup, et c'est par cette même analogie que les Allemands l'appellent *hu hu* ou plutôt *hou hou*.

La hulotte se tient pendant l'été dans les bois, toujours dans des arbres creux; quelquefois elle s'approche en hiver de nos habitations. Elle chasse et prend les petits oiseaux, et plus encore les mulots et les campagnols ; elle les avale tout entiers, et en rend aussi par le bec les peaux roulées en pelotons. Lorsque la chasse de la campagne ne lui produit rien, elle vient dans les granges pour y chercher des souris et des rats : elle retourne au bois de grand matin à l'heure de la rentrée des lièvres, et elle se fourre dans les taillis les plus épais, ou sur les arbres les plus feuillés, et y passe tout le jour, sans changer de lieu : dans la mauvaise saison, elle demeure dans des arbres creux pendant le jour, et n'en sort qu'à la nuit. Ces habitudes lui sont communes avec le hibou ou moyen duc, aussi bien que celle de pondre leurs œufs dans des nids étrangers, surtout dans ceux des buses, des crécerelles, des corneilles et des pies : elle fait ordinairement quatre œufs, d'un gris sale, de forme arrondie, et à peu près aussi gros que ceux d'une petite poule.

LE CHAT-HUANT.

(LA CHOUETTE HULOTTE.)

Ordre des oiseaux de proie, famille des nocturnes, genre strix. (CUVIER.)

Après la hulotte, qui est la plus grande de toutes les chouettes, et qui a les yeux noirâtres, se trouvent le chat-huant, qui les a bleuâtres, et l'effraie, qui les a jaunes : tous deux sont à peu près de la même grandeur ; ils ont environ douze à treize pouces de longueur, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des pieds : ainsi, ils n'ont guère que deux pouces de moins que la hulotte, mais paraissent sensiblement moins gros à proportion. On reconnaîtra le chat-huant d'abord à ses yeux bleuâtres, et ensuite à la beauté et à la variété distincte de son plumage ; et enfin à son cri, *hoho, hoho hohoho*, par lequel il semble huer, hôler ou appeler à haute voix.

Gessner, Aldrovande, et plusieurs autres naturalistes après eux, ont employé le mot *strix* pour désigner cette espèce ; mais je crois qu'ils se sont trompés, et que c'est à l'effraie qu'il faut le rapporter : *strix*, pris dans cette acception, c'est-à-dire comme nom d'un oiseau de nuit, est un mot plutôt latin que grec ; Ovide nous en a donné l'étymologie, et indique assez clairement quel est l'oiseau nocturne auquel il appartient par le passage suivant :

. . . . Strigum.
Grande caput, stantes oculi, rostra apta rapinæ ;
Canities pennis, unguibus humus inest.
Est illis strigibus nomen, sed nominis hujus
Causa quod horrendâ stridere nocte solent.

La tête grosse, les yeux fixes, le bec propre à la rapine, les ongles en hameçon, sont des caractères communs à tous ces oiseaux ; mais la blancheur du plumage, *canities pennis*, appartient plus à l'effraie qu'à aucun autre ; et ce qui détermine sur cela mon sentiment, c'est que le mot *stridor*, qui signifie en latin un craquement, un grincement, un bruit désagréablement

entrecoupé et semblable à celui d'une scie, est précisément le cri *gre, grei* de l'effraie; au lieu que le cri du chat-huant est plutôt une voix haute, un hôlement qu'un grincement.

On ne trouve guère les chats-huants ailleurs que dans les bois; en Bourgogne, ils sont bien plus communs que les hulottes; ils se tiennent dans des arbres creux, et l'on m'en a apporté quelques-uns dans le temps le plus rigoureux de l'hiver, ce qui me fait présumer qu'ils restent toujours dans le pays, et qu'ils ne s'approchent que rarement de nos habitations. M. Frisch donne le chat-huant comme une variété de l'espèce de la hulotte, et prend encore pour une seconde variété de cette même espèce le mâle du chat-huant : sa *planche cotée* 94 est la hulotte; la *planche* 95 la femelle du chat-huant, et la *planche* 96 le chat-huant mâle. Ainsi, au lieu de trois variétés qu'il indique, ce sont deux espèces différentes; ou, si l'on voulait que le chat-huant ne fût qu'une variété de l'espèce de la hulotte, il faudrait pouvoir nier les différences constantes et les caractères qui les distinguent l'un de l'autre, et qui me paraissent assez sensibles et assez multipliés pour constituer deux espèces distinctes et séparées.

Comme le chat huant se trouve en Suède et dans les autres terres du Nord, il a pu passer d'un continent à l'autre : aussi le retrouve-t-on en Amérique jusque dans les pays chauds. Il y a au cabinet de M. Mauduyt un chat-huant qui lui a été envoyé de Saint-Domingue, qui ne nous paraît être qu'une variété de l'espèce d'Europe, dont il ne diffère que par l'uniformité des couleurs sur la poitrine et sur le ventre, qui sont rousses et presque sans taches, et encore par les couleurs plus foncées des parties supérieures du corps.

L'EFFRAIE, OU LA FRESAIE.

(LA CHOUETTE EFFRAIE.)

Ordre des oiseaux de proie, famille des nocturnes, genre strix. (CUVIER.)

L'effraie, qu'on appelle communément la chouette des clochers, effraie en effet par ses soufflements, *che, chei, cheu, chiou,* ses cris âcres et lugubres *grei, gre, crei,* et sa voix entrecoupée qu'elle fait souvent retentir dans le silence de la nuit. Elle est, pour ainsi dire, domestique, et habite au milieu des villes les mieux peuplées : les tours, les clochers, les toits des églises et des autres bâtiments élevés lui servent de retraite pendant le jour, et elle en sort à l'heure du crépuscule. Son soufflement, qu'elle réitère sans cesse, ressemble à celui d'un homme qui dort la bouche ouverte; elle pousse aussi en volant et en se reposant différents sons aigres, tous si désagréables que cela, joint à l'idée du voisinage des cimetières et des églises, et encore à l'obscurité de la nuit, inspire de l'horreur et de la crainte aux enfants, aux femmes et même aux hommes soumis aux mêmes préjugés et qui croient aux revenants, aux sorciers, aux augures : ils regardent l'effraie comme l'oiseau funèbre, comme le messager de la mort; ils croient que, quand il se fixe sur une maison, et qu'il y fait retentir une voix différente de ses cris ordinaires. c'est pour appeler quelqu'un au cimetière.

On la distingue aisément des autres chouettes par la beauté de son plumage : elle est à peu près de la même grandeur que le chat-huant, plus petite que la hulotte et plus grande que la chouette proprement dite, dont nous parlerons dans l'article suivant; elle a un pied ou treize pouces de

longueur, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, qui n'a que cinq pouces de longueur. Elle a le dessus du corps jaune, ondé de gris et de brun taché de points blancs; le dessous du corps blanc, marqué de points noirs; les yeux environnés très-régulièrement d'un cercle de plumes blanches et si fines, qu'on les prendrait pour des poils; l'iris d'un beau jaune; le bec blanc, excepté le bout du crochet qui est brun; les pieds couverts de duvet blanc, les doigts blancs et les ongles noirâtres. Il y en a d'autres qui, quoique de la même espèce, paraissent au premier coup d'œil être assez différentes; elles sont d'un beau jaune sur la poitrine et sur le ventre, marquées de même de points noirs : d'autres sont parfaitement blanches sur ces mêmes parties, sans la plus petite tache noire; d'autres enfin sont parfaitement jaunes et sans aucune tache.

J'ai eu plusieurs de ces chouettes vivantes; il est fort aisé de les prendre en opposant un petit filet, une trouble à poisson aux trous qu'elles occupent dans les vieux bâtiments. Elles vivent dix ou douze jours dans les volières où elles sont renfermées; mais elles refusent toute nourriture et meurent d'inanition au bout de ce temps. Le jour elles se tiennent sans bouger au bas de la volière; le soir elles montent au sommet des juchoirs, où elles font entendre leur soufflement, *che, chei*, par lequel elles semblent appeler les autres. J'ai vu plusieurs fois, en effet, d'autres effraies arriver au soufflement de l'effraie prisonnière, se poser au dessus de la volière, y faire le même soufflement, et s'y laisser prendre au filet. Je n'ai jamais entendu leur cri âcre (*stridor*) *crei*, *crei*, dans les volières; elles ne poussent ce cri qu'en volant et lorsqu'elles sont en pleine liberté. La femelle est un peu plus grosse que le mâle, et a les couleurs plus claires et plus distinctes; c'est de tous les oiseaux nocturnes celui dont le plumage est le plus agréablement varié.

L'espèce de l'effraie est nombreuse, et partout très-commune en Europe : comme on la voit en Suède aussi bien qu'en France, elle a pu passer d'un continent à l'autre; aussi la trouve-t-on en Amérique, depuis les terres du nord jusqu'à celles du midi. Marcgrave l'a vue et reconnue au Brésil, où les naturels du pays l'appellent *tuidara*.

L'effraie ne va pas, comme la hulotte et le chat-huant, pondre dans des nids étrangers : elle dépose ses œufs à cru dans des trous de muraille, ou sur des solives sous les toits, et aussi dans des creux d'arbres; elle n'y met ni herbes, ni racines, ni feuilles pour les recevoir. Elle pond de très-bonne heure au printemps, c'est-à-dire dès la fin de mars ou le commencement d'avril; elle fait ordinairement cinq œufs et quelquefois six et même sept, d'une forme allongée et de couleur blanchâtre. Elle nourrit ses petits d'insectes et de morceaux de chair de souris : ils sont tout blancs dans le premier âge, et ne sont pas mauvais à manger au bout de trois semaines, car ils sont gras et bien nourris. Les pères et mères purgent les églises de souris; ils boivent aussi assez souvent ou plutôt mangent l'huile des lampes, surtout si elle vient à se figer. Ils avalent les souris, les mulots et les petits oiseaux tout entiers, et en rendent par le bec les os, les plumes et les peaux roulées. Leurs excréments sont blancs et liquides, comme ceux de tous les autres oiseaux de proie. Dans la belle saison, la plupart de ces oiseaux vont le soir dans les bois voisins; mais ils reviennent tous les matins à leur retraite ordinaire, où ils dorment et ronflent jusqu'aux heures du soir; et quand la nuit arrive, ils se laissent tomber de leur trou, et volent en culbutant presque jusqu'à terre. Lorsque le froid est rigoureux, on les trouve quelquefois cinq ou six dans le même trou, ou cachées dans les fourrages; elles y cherchent l'abri, l'air tempéré et la nourriture : les souris sont en

effet alors en plus grand nombre dans les granges que dans tout autre temps. En automne, elles vont souvent visiter pendant la nuit les lieux où l'on a tendu des *rejettoires* * et des lacets pour prendre des bécasses et des grives : elles tuent les bécasses qu'elles trouvent suspendues, et les mangent sur le lieu ; mais elles emportent quelquefois les grives et les autres petits oiseaux qui sont pris aux lacets : elles les avalent souvent entiers et avec la plume; mais elles déplument ordinairement, avant de les manger, ceux qui sont un peu plus gros. Ces dernières habitudes, aussi bien que celle de voler de travers, c'est-à-dire comme si le vent les emportait, et sans faire aucun bruit des ailes, sont communes à l'effraie, au chat-huant, à la hulotte et à la chouette proprement dite, dont nous allons parler.

LA CHOUETTE, OU LA GRANDE CHEVÈCHE,

OU LE MOYEN DUC A HUPPES COURTES.

Ordre des oiseaux de proie, famille des nocturnes, genre strix. (Cuvier.)

Cette espèce, qui est la chouette proprement dite, et qu'on peut appeler la *chouette des rochers* ou la *grande chevêche*, est assez commune, mais elle n'approche pas aussi souvent de nos habitations que l'effraie; elle se tient plus volontiers dans les carrières, dans les rochers, dans les bâtiments ruinés et éloignés des lieux habités. Il semble qu'elle préfère les pays de montagnes, et qu'elle cherche les précipices escarpés et les endroits solitaires ; cependant on ne la trouve pas dans les bois, et elle ne se loge pas dans des arbres creux. On la distinguera aisément de la hulotte et du chat-huant par la couleur des yeux, qui sont d'un très-beau jaune, au lieu que ceux de la hulotte sont d'un brun presque noir, et ceux du chat-huant d'une couleur bleuâtre; on la distinguera plus difficilement de l'effraie, parce que tous deux ont l'iris des yeux jaune, environnés de même d'un grand cercle de petites plumes blanches; que toutes deux ont du jaune sous le ventre, et qu'elles sont à peu près de la même grandeur. Mais la chouette des rochers est en général plus brune, marquée de taches plus grandes et longues comme de petites flammes; au lieu que les taches de l'effraie, lorsqu'elle en a, ne sont, pour ainsi dire, que des points ou des gouttes, et c'est par cette raison qu'on appela l'effraie *noctua guttata*, et la chouette des rochers, dont il est ici question, *noctua flammeata*. Elle a aussi les pieds bien plus garnis de plumes, et le bec tout brun, tandis que celui de l'effraie est blanchâtre, et n'a de brun qu'à son extrémité. Au reste, la femelle, dans cette espèce, a les couleurs plus claires, et les taches plus petites que le mâle, comme nous l'avons aussi remarqué sur la famille du chat-huant.

Belon dit que cette espèce s'appelle la *grande chevêche*. Ce nom n'est pas impropre; car cet oiseau ressemble assez, par son plumage et par ses pieds bien garnis de duvet, à la petite chevêche que nous appelons simplement *chevêche* : il paraît être aussi du même naturel, ne se tenant tous deux que dans les rochers; les carrières, et très-peu dans les bois. Ces deux espèces ont aussi un nom particulier, *kautz* ou *kautz-lein* en allemand, qui répond au nom particulier, chevêche en français. M. Salerne dit que la chouette du pays d'Orléans est certainement la grande chevêche de Belon ; qu'en Solo-

* *Rejettoire*, baguette de bois vert courbée, au bout de laquelle on attache un lacet, et qui, par son ressort, en serre le nœud coulant et enlève l'oiseau.

gne on l'appelle *chevêche*, et plus communément *chavoche* ou *caboche;* que les laboureurs font grand cas de cet oiseau, en ce qu'il détruit quantité de mulots; que dans le mois d'avril on l'entend crier jour et nuit *gout*, mais d'un ton assez doux, et que, quand il doit pleuvoir, elle change de cri, et semble dire *goyon;* qu'elle ne fait point de nid, ne pond que trois œufs tout blancs, parfaitement ronds, et gros comme ceux d'un pigeon ramier. Il dit aussi qu'elle loge dans les arbres creux, et qu'Olina se trompe lourdement quand il avance qu'elle couve les deux derniers mois de l'hiver. Cependant ce dernier fait n'est pas éloigné du vrai; non-seulement cette chouette, mais même toutes les autres pondent au commencement de mars, et couvent par conséquent dans ce même temps : et à l'égard de la demeure habituelle de la chouette ou grande chevêche dont il est ici question, nous avons observé qu'elle ne la prend pas dans les arbres creux, comme l'assure M. Salerne, mais dans des trous de rochers et dans les carrières; habitude qui lui est commune avec la petite chevêche, dont nous allons parler dans l'article suivant. Elle est aussi considérablement plus petite que la hulotte, et même plus petite que le chat-huant, n'ayant guère que onze pouces de longueur depuis le bout du bec jusqu'aux ongles.

Il paraît que cette grande chevêche, qui est assez commune en Europe, surtout dans les pays de montagnes, se retrouve en Amérique dans celles du Chili, et que l'espèce indiquée par le P. Feuillée sous le nom de *chevêche-lapin*, et à laquelle il a donné ce surnom de *lapin*, parce qu'il l'a trouvée dans un trou fait dans la terre, que cette espèce, dis-je, n'est qu'une variété de notre grande chevêche ou chouette des rochers d'Europe; car elle est de la même grandeur, et n'en diffère que par la distribution des couleurs, ce qui n'est pas suffisant pour en faire une espèce distincte et séparée. Si cet oiseau creusait lui-même son trou, comme le P. Feuillée paraît le croire, ce serait une raison pour le juger d'une autre espèce que notre chevêche, et même que toutes nos autres chouettes : mais il ne s'ensuit pas de ce qu'il a trouvé cet oiseau au fond d'un terrier, que ce soit l'oiseau qui l'ait creusé; et ce qu'on en peut seulement induire, c'est qu'il est du même naturel que nos chevêches d'Europe, qui préfèrent constamment les trous, soit dans les pierres, soit dans les terres, à ceux qu'elles pourraient trouver dans les arbres creux.

LA CHEVÊCHE,

OU PETITE CHOUETTE, OU LA CHEVÊCHE PERLÉE.

Ordre des oiseaux de proie, famille des nocturnes, genre strix. (CUVIER.)

La chevêche et le scops ou petit duc sont à peu près de la même grandeur : ce sont les plus petits oiseaux du genre des hiboux et des chouettes; ils ont sept ou huit pouces de longueur depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des ongles, et ne sont que de la longueur d'un merle; mais on ne les prendra pas l'un pour l'autre, si l'on se souvient que le petit duc a des aigrettes, qui sont à la vérité très-courtes et composées d'une seule plume, et que la chevêche a la tête dénuée de ces deux plumes éminentes. D'ailleurs elle a l'iris des yeux d'un jaune plus pâle, le bec brun à la base, et jaune vers le bout, au lieu que le petit duc a tout le bec noir. Elle en diffère aussi beaucoup par les couleurs, et peut aisément être reconnue par la régularité des taches blanches qu'elle a sur les ailes et sur le corps, et aussi par sa queue

courte comme celle d'une perdrix; elle a encore les ailes beaucoup plus courtes à proportion, plus courtes même que la grande chevêche. Elle a un cri ordinaire *poupou, poupou,* qu'elle pousse et répète en volant, et un autre cri qu'elle ne fait entendre que quand elle est posée, qui ressemble beaucoup à la voix d'un jeune homme qui s'écrierait, *aime, heme, esme,* plusieurs fois de suite*. Elle se tient rarement dans les bois; son domicile ordinaire est dans les masures écartées des lieux peuplés, dans les carrières, dans les ruines des anciens édifices abandonnés; elle ne s'établit pas dans les arbres creux, et ressemble par toutes ces habitudes à la grande chevêche. Elle n'est pas absolument oiseau de nuit : elle voit pendant le jour beaucoup mieux que les autres oiseaux nocturnes, et souvent elle s'exerce à la chasse des hirondelles et des autres petits oiseaux, quoique assez infructueusement, car il est rare qu'elle en prenne : elle réussit mieux avec les souris et les petits mulots, qu'elle ne peut avaler entiers, et qu'elle déchire avec le bec et les ongles ; elle plume aussi très-proprement les oiseaux avant de les manger, au lieu que les hiboux, la hulotte et les autres chouettes les avalent avec la plume, qu'elles vomissent ensuite, sans pouvoir la digérer. Elle pond cinq œufs, qui sont tachetés de blanc et de jaunâtre, et fait son nid presque à cru dans des trous de rochers ou de vieilles murailles. M. Frisch dit que, comme cette petite chouette cherche la solitude, qu'elle habite communément les églises, les voûtes, les cimetières où l'on construit des tombeaux, quelques-uns l'ont nommée *oiseau d'église* ou *de cadavre, kirchen-oder, leichen-huhu*; et que, comme on a remarqué aussi qu'elle voltigeait quelquefois autour des maisons où il y avait des mourants..., le peuple superstitieux l'a appelée *oiseau de mort* ou *de cadavre,* s'imaginant qu'elle présageait la mort des malades. M. Frisch n'a pas fait attention que c'est à l'effraie, et non pas à la chevêche qu'appartiennent toutes ces imputations; car cette petite chouette est très-rare en comparaison de l'effraie : elle ne se tient pas comme celle-ci dans les clochers, dans les toits des églises; elle n'a pas le soufflement lugubre, ni le cri âcre et effrayant de l'autre; et, ce qu'il y a de certain, c'est que si cette petite chouette ou chevêche est regardée en Allemagne comme l'oiseau de la mort, en France c'est à l'effraie qu'on donne ce nom sinistre. Au reste, la chevêche ou petite chouette, dont M. Frisch a donné la figure, et qui se trouve en Allemagne, paraît être une variété dans l'espèce de notre chevêche; elle est beaucoup plus noire par le plumage, et a aussi l'iris des yeux noir, au lieu que notre chevêche est beaucoup moins brune, et a l'iris des yeux jaune. Nous avons aussi au Cabinet une variété de l'espèce de la chevêche, qui nous a été envoyée de Saint-Domingue, et qui ne diffère de notre chevêche de France qu'en ce qu'elle a un peu moins de blanc sous la gorge et que la poitrine et le ventre sont rayés transversalement de bandes brunes assez régulières; au lieu que, dans notre chevêche, il n'y a que des taches brunes semées irrégulièrement sur ces mêmes parties.

Pour présenter en raccourci, et d'une manière plus facile à saisir, les

* Étant couché dans une des vieilles tours du château de Montbard, une chevêche vint se poser un peu avant le jour, à trois heures du matin, sur la tablette de la fenêtre de ma chambre, et m'éveilla par son cri *heme, edme.* Comme je prêtais l'oreille à cette voix, qui me parut d'autant plus singulière qu'elle était tout près de moi, j'entendis un de mes gens, qui était couché dans la chambre au-dessus de la mienne, ouvrir sa fenêtre, et trompé par la ressemblance du son bien articulé *edme*, répondre à l'oiseau : *Qui es-tu là-bas? je ne m'appelle pas Edme, je m'appelle Pierre.* Ce domestique croyait, en effet, que c'était un homme qui en appelait un autre, tant la voix de la chevêche ressemble à la voix humaine et articule distinctement ce mot.

caractères qui distinguent les cinq espèces de chouettes dont nous venons de parler, nous dirons : 1° que la hulotte est la plus grande et la plus grosse ; qu'elle a les yeux noirs, le plumage noirâtre, et le bec d'un blanc jaunâtre ; qu'on peut la nommer la *grosse chouette noire aux yeux noirs;* 2° que le chat huant est moins grand et beaucoup moins gros que la hulotte, qu'il a les yeux bleuâtres, le plumage roux mêlé de gris de fer, le bec d'un blanc verdâtre, et qu'on peut l'appeler la *chouette rousse et gris de fer aux yeux bleus;* 3° que l'effraie est à peu près de la meme grandeur que le chat-huant, qu'elle a les yeux jaunes, le plumage d'un jaune blanchâtre, varié de taches bien distinctes, et le bec blanc avec le bout du crochet brun, et qu'on peut l'appeler la *chouette blanche ou jaune aux yeux orangés;* 4° que la grande chevêche ou chouette des rochers n'est pas si grande que le chat-huant ni l'effraie, quoiqu'elle soit à peu pres aussi grosse ; qu'elle a le plumage brun, les yeux d'un beau jaune et le bec brun, et qu'on peut l'appeler la *chouette brune aux yeux jaunes et au bec brun;* 5° que la petite chouette ou chevêche est beaucoup plus petite qu'aucune des autres, qu'elle a le plumage brun, régulièrement taché de blanc, les yeux d'un jaune pâle, et le bec brun à la base et jaune vers le bout, et qu'on peut l'appeler la petite *chouette brune aux yeux jaunâtres, au bec brun et orangé.* Ces caractères se trouveront vrais en général, les femelles et les mâles de toutes ces espèces se ressemblant assez par les couleurs, pour que les différences ne soient pas fort sensibles : cependant il y a ici, comme dans toute la nature, des variétés assez considérables, surtout dans les couleurs. Il se trouve des hulottes plus noires les unes que les autres, des chats-huants, plutôt couleur de plomb que gris de fer foncé, des effraies plus blanches ou plus jaunes les unes que les autres, des chouettes ou chevêches grandes et petites, plutôt fauves que brunes; mais, en réunissant ensemble et comparant les caractères que nous venons d'indiquer, je crois que tout le monde pourra les reconnaître, c'est-à-dire les distinguer les unes des autres sans s'y méprendre.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX HIBOUX ET AUX CHOUETTES.

---

1. — (LE DUC CABURE.)

L'oiseau appelé *cabure* ou *caboure* par les Indiens du Brésil, qui a des aigrettes de plumes sur la tête, et qui n'est pas plus gros qu'un litorne ou grive de genévriers. Ces deux caractères suffisent pour indiquer qu'il tient de très-près à l'espèce du scops ou petit duc, si même il n'est pas une variété de cette espèce. Marcgrave est le seul qui ait décrit cet oiseau; il n'en donne pas la figure : « C'est, dit-il, une espèce de hibou de la grandeur d'une litorne (*turdela*) : il a la tête ronde, le bec court, jaune et crochu avec deux trous pour narines; les yeux beaux, grands, ronds, jaunes avec la pupille noire : sous les yeux et à côté du bec, il y a des poils longuets et bruns; les jambes sont courtes et entièrement couvertes, aussi bien que les pieds, de plumes jaunes; quatre doigts à l'ordinaire, avec des ongles semi-lunaires, noirs et aigus; la queue large, et à l'origine de laquelle se terminent les ailes; le corps, le dos, les ailes et la queue, sont de couleur d'ombre pâle,

marquée sur la tête et le cou de très-petites taches blanches, et sur les ailes de plus grandes taches de cette même couleur ; la queue est ondée de blanc ; la poitrine et le ventre sont d'un gris blanchâtre marqué d'ombre pâle (c'est-à-dire d'un brun clair). Marcgrave ajoute que cet oiseau s'apprivoise aisément, qu'il peut tourner la tête et allonger le cou, de manière que l'extrémité de son bec touche au milieu de son dos; qu'il joue avec les hommes comme un singe, et fait à leur aspect diverses bouffonneries et craquements de bec; qu'il peut outre cela remuer les plumes qui sont des deux côtés de la tête, de manière qu'elles se dressent et représentent des petites cornes ou des oreilles; enfin qu'il vit de chair crue. On voit par cette description combien ce hibou approche de notre scops ou petit duc d'Europe, et je ne serais pas éloigné de croire que cette même espèce du Brésil se retrouve au cap de Bonne-Espérance. Kolbe dit que les chouettes qu'on trouve en quantité au Cap sont de la même taille que celles d'Europe, que leurs plumes sont partie rouges et partie noires, avec un mélange de taches grises qui les rendent très-belles, et qu'il y a plusieurs Européens au Cap qui gardent des chouettes apprivoisées, qu'on voit courir autour de leurs maisons, et qu'elles servent à nettoyer leurs chambres de souris. Quoique cette description ne soit pas assez détaillée pour en faire une bonne comparaison avec celle de Marcgrave, on peut croire que ces chouettes du Cap, qui s'apprivoisent aisément comme les hiboux du Brésil, sont plutôt de cette même espèce que de celles d'Europe, parce que les influences du climat sont à peu près les mêmes au Brésil et au Cap, et que les différences et les variétés des espèces sont toujours analogues aux influences du climat.

2. — (LE CHAT-HUANT DE LA BAIE DE HUDSON.)

L'oiseau de la baie de Hudson, appelé dans cette partie de l'Amérique, *caparacoch*, très-bien décrit, dessiné, gravé et colorié par M. Edwards, qui l'a nommé *hawk-owl*, chouette-épervier, parce qu'il participe des deux, et qu'il semble faire en effet la nuance entre ces deux genres d'oiseaux. Il n'est guère plus gros qu'un épervier de la petite espèce, épervier des moineaux (*sparrow hawk*) : la longueur de ses ailes et de sa queue lui donne l'air d'un épervier, mais la forme de sa tête et de ses pieds démontre qu'il touche de plus près au genre des chouettes : cependant il vole, chasse et prend sa proie en plein jour, comme les autres oiseaux de proie diurnes. Son bec est semblable à celui de l'épervier, mais sans angles sur les côtés; il est luisant et de couleur orangée, couvert presque en entier de poils, ou plutôt de petites plumes décomposées et grises, comme dans la plupart des espèces de chouettes : l'iris des yeux est de la même couleur que celle du bec, c'est-à-dire orangée; ils sont entourés de blanc, ombragés d'un peu de brun moucheté de petites taches longuettes et de couleur obscure; un cercle noir environne cet espace blanchâtre, et s'étend autour de la face jusqu'auprès des oreilles; au delà de ce cercle noir se trouve encore un peu de blanc : le sommet de la tête est d'un brun foncé, marqueté de petites taches blanches et rondes : le tour du cou et les plumes, jusqu'au milieu du dos, sont d'un brun obscur et bordés de blanc; les ailes sont brunes et élégamment tachetées de blanc, les plumes scapulaires sont rayées transversalement de blanc et de brun; les trois plumes les plus voisines du corps ne sont pas tachées, mais seulement bordées de blanc; la partie inférieure du dos, le croupion et les couvertures du dessus de la queue sont d'un brun foncé, avec des raies transversales d'un brun plus léger; la partie inférieure de la gorge, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes, la couverture du

dessous de la queue et les petites couvertures du dessous des ailes sont blanches, avec des raies transversales brunes; les grandes sont d'un cendré obscur, avec des taches blanches sur les deux bords; la première des grandes plumes de l'aile est toute brune, sans taches ni bordures blanches, et il n'y a rien de semblable aux autres plumes de l'aile, comme on peut aussi le remarquer dans les autres chouettes; les plumes de la queue sont au nombre de douze, d'une couleur cendrée en dessous, d'un brun obscur en dessus, avec des raies transversales, étroites et blanches; les jambes et les pieds sont couverts de plumes fines, douces et blanches, comme celles du ventre, traversées de lignes brunes plus étroites et plus courtes; les ongles sont crochus, aigus et d'un brun foncé.

Un autre individu de la même espèce était un peu plus gros et avait les couleurs plus claires; ce qui fait présumer que celui qu'on vient de décrire est le mâle, et ce second ci la femelle : tous deux ont été apportés de la baie de Hudson en Angleterre, par M. Light, à M. Edwards.

3. — (LE HARFANG, OU LA CHOUETTE-HARFANG.)

L'oiseau qui se trouve dans les terres septentrionales des deux continents, que nous appellerons *harfang*, du nom *harfaong*, qu'il porte en Suède, et qui, par sa grandeur, est à l'égard des chouettes ce que le grand duc est à l'égard des hiboux; car ce harfang n'a point d'aigrettes sur la tête, et il est encore plus grand et plus gros que le grand duc. Comme la plupart des oiseaux du Nord, il est presque partout d'un très-beau blanc; mais nous ne pouvons rien faire de mieux ici que de traduire de l'anglais la bonne description que M. Edwards nous a donnée de cet oiseau rare, et que nous n'avons pu nous procurer.

« La grande chouette blanche, dit cet auteur, est de la première grandeur dans le genre des oiseaux de proie nocturnes; et c'est en même temps l'espèce la plus belle à cause de son plumage, qui est blanc comme neige : sa tête n'est pas si grosse à proportion que celle des autres chouettes; ses ailes, lorsqu'elles sont pliées, ont seize pouces (anglais), depuis l'épaule jusqu'à l'extrémité de la plus longue plume, ce qui peut faire juger de sa grandeur. On dit que c'est un oiseau diurne, et qu'il prend en plein jour les perdrix blanches dans les terres de la baie de Hudson *, où il demeure pendant toute l'année. Son bec est crochu comme celui d'un épervier, n'ayant point d'angles sur les côtés; il est noir et percé de larges ouvertures ou narines; il est de plus presque entièrement couvert de plumes roides, semblables à des poils plantés dans la base du bec, et se retournant en dehors. La pupille des yeux est environnée d'un iris brillant et jaune; la tête aussi bien que le corps, les ailes et la queue sont d'un blanc pur; le dessus de la tête est seulement marbré de petites taches brunes; la partie supérieure du dos est rayée transversalement de quelques lignes brunes; les côtés sous les ailes sont aussi rayés de même, mais par des lignes plus étroites et plus claires; les grandes plumes des ailes sont tachées de brun sur les bords extérieurs. Il y a aussi des taches brunes sur les couvertures des ailes, mais leurs couvertures en dessous sont purement blanches. Le bas du dos et le croupion sont blancs et sans taches; les jambes et les pieds sont couverts de plumes blanches; les ongles sont longs, forts, d'une couleur noire et très-aigus. J'ai eu un autre individu de cette espèce, ajoute M. Edwards, qui ne différait de celui-ci qu'en ce qu'il avait des taches plus fréquentes et d'une couleur plus foncée. »

Cet oiseau qui est commun dans les terres de la baie de Hudson, est apparemment confiné dans les pays du Nord, car il est très-rare en Pensylvanie,

* Ces perdrix blanches des terres du nord de l'Amérique ne sont pas des perdrix, mais des gelinottes.

dans le nouveau continent; et en Europe, on ne le trouve plus en deçà de la Suède et du pays de Dantzick : il est presque blanc et sans taches dans les montagnes de Laponie. M. Klein dit que cet oiseau, qu'on appelle *harfang* en Suède, se nomme *weissebunte schlictete-eule* en Allemagne; qu'il a eu à Dantzick le mâle et la femelle vivants pendant plusieurs mois, en 1747. M. Ellis rapporte que le grand hibou blanc sans oreilles (c'est-à-dire cette grande chouette blanche) abonde aussi bien que le hibou couronné (c'est-à-dire le grand duc) dans les terres qui avoisinent la baie de Hudson. « Il est, dit cet auteur, d'un blanc éblouissant, et l'on a peine à le distinguer de la neige; il y paraît pendant toute l'année; il vole souvent en plein jour, et donne la chasse aux perdrix blanches. » On voit, par tous ces témoignages, que le harfang, qui est sans comparaison la plus grande de toutes les chouettes, se trouve assez communément dans les terres septentrionales des deux continents, mais qu'apparemment cet oiseau craint le chaud, puisqu'on ne le trouve dans aucun pays du Midi.

4. — (LE CHAT-HUANT DE CAYENNE, OU LA CHEVÊCHE FAUVE.)

L'oiseau que nous avons cru devoir appeler le *chat-huant de Cayenne*, qui n'a été indiqué par aucun naturaliste. Il est en effet de la grandeur du chat-huant, dont cependant il diffère par la couleur des yeux, qu'il a jaunes; en sorte qu'on pourrait peut-être le rapporter également à l'espèce de l'effraie; mais, dans le vrai, il ne ressemble ni à l'un ni à l'autre, et nous paraît être un oiseau différent de tous ceux que nous avons indiqués : il est particulièrement remarquable par son plumage roux, rayé transversalement de lignes en ondes brunes et très étroites, non-seulement sur la poitrine et le ventre, mais même sur le dos; il a aussi le bec couleur de chair, et les ongles noirs. Cette courte description suffira pour faire distinguer cette espèce nouvelle de toutes les autres chouettes.

5. — (LA CHOUETTE, OU GRANDE CHEVÊCHE DU CANADA.)

Cet oiseau, qui a été indiqué par M. Brisson sous le nom de *chat-huant du Canada*, nous a paru approcher beaucoup plus de l'espèce de la grande chevêche, et c'est par cette raison que nous lui en avons donné le nom. La planche qui le représente, comparée avec celles de notre chevêche et de notre chat-huant, suffit pour démontrer que cet oiseau a plus de rapport avec la première qu'avec le second; elle diffère néanmoins de notre chevêche, en ce qu'elle a sur la poitrine et sur le ventre des bandes brunes transversales, régulièrement disposées : et c'est chose assez singulière, qui se trouve également dans la petite chevêche d'Amérique, dont nous avons parlé à l'article de la chevêche ou petite chouette, et que nous n'avons considérée que comme une variété de cette petite espèce.

6.—(LA CHOUETTE, OU GRANDE CHEVÊCHE DE SAINT-DOMINGUE.)

Cet oiseau nous a été envoyé de Saint-Domingue, et nous paraît être une espèce nouvelle, différente de toutes celles qui ont été indiquées par tous les naturalistes. Nous avons cru devoir la rapporter par le nom à celle de la chouette ou grande chevêche d'Europe, parce qu'elle s'en éloigne moins que d'aucune autre; mais, dans le réel, elle nous paraît faire une espèce à part, et qui mériterait un nom particulier; elle a le bec plus grand, plus fort et

plus crochu qu'aucune espèce de chouette, et elle diffère encore de notre grande chevêche, en ce qu'elle a le ventre d'une couleur roussâtre, uniforme, et qu'elle n'a sur la poitrine que quelques taches longitudinales; au lieu que la chouette ou grande chevêche d'Europe a sur la poitrine et sur le ventre de grandes taches brunes, oblongues et pointues, qui lui ont fait donner le nom de chouette flambée, *noctua flammeata.*

OISEAUX QUI NE PEUVENT VOLER.

Des oiseaux les plus légers et qui percent les nues, nous passons aux plus pesants, qui ne peuvent quitter la terre. Le pas est brusque, mais la comparaison est la voie de toutes nos connaissances; et le contraste étant ce qu'il y a de plus frappant dans la comparaison, nous ne saisissons jamais mieux que par l'opposition les points principaux de la nature des êtres que nous considérons. De même, ce n'est que par un coup d'œil ferme sur les extrêmes, que nous pouvons juger les milieux. La nature, déployée dans toute son étendue, nous présente un immense tableau, dans lequel tous les ordres des êtres sont chacun représentés par une chaîne qui soutient une suite continue d'objets assez voisins, assez semblables pour que leurs différences soient difficiles à saisir. Cette chaîne n'est pas un simple fil qui ne s'étend qu'en longueur: c'est une large trame ou plutôt un faisceau, qui d'intervalle, à intervalle, jette des branches de côté pour se réunir avec les faisceaux d'un autre ordre ; et c'est surtout aux deux extrémités que ces faisceaux se plient, se ramifient pour en atteindre d'autres. Nous avons vu, dans l'ordre des quadrupèdes, l'une des extrémités de la chaîne s'élever vers l'ordre des oiseaux par les polatouches, les roussettes, les chauves-souris, qui, comme eux, ont la faculté de voler. Nous avons vu cette même chaîne, par son autre extrémité, se rabaisser jusqu'à l'ordre des cétacés par les phoques, les morses, les lamantins. Nous avons vu, dans le milieu de cette chaîne, une branche s'étendre du singe à l'homme par le magot, le gibbon, le pithèque et l'orang-outang. Nous l'avons vue, dans un autre point, jeter un double et triple rameau, d'un côté vers les reptiles, par les fourmiliers, les phatagins, les pangolins, dont la forme approche de celles des crocodiles, des iguanes, des lézards ; et d'autre côté vers les crustacés par les tatous, dont le corps en entier est revêtu d'une cuirasse osseuse. Il en sera de même du faisceau qui soutient l'ordre très-nombreux des oiseaux. Si nous plaçons au premier point en haut les oiseaux aériens les plus légers, les mieux volants, nous descendrons par degrés, et même par nuances presque insensibles, aux oiseaux les plus pesants, les moins agiles, et qui, dénués des instruments nécessaires à l'exercice du vol, ne peuvent ni s'élever ni se soutenir dans l'air ; et nous trouverons que cette extrémité inférieure du faisceau se divise en deux branches, dont l'une contient les oiseaux terrestres, tels que l'autruche, le touyou *, le casoar, le dronte, etc., qui ne peuvent quitter la terre; et l'autre se projette de côté sur les pingoins et autres oiseaux aquatiques, auxquels l'usage ou plutôt le séjour de la terre et de l'air sont également interdits, et qui ne peuvent s'élever au-dessus de la surface de l'eau, qui paraît être leur élément particulier. Ce sont là les deux extrêmes de la chaîne que nous avons raison de considérer d'abord avant de vouloir saisir les milieux, qui tous s'éloignent plus ou moins ou participent inégalement de

* C'est l'autruche de Magellan.

la nature de ces extrêmes, et sur lesquels milieux nous ne pourrions jeter en effet que des regards incertains, si nous ne connaissions pas les limites de la nature par la considération attentive des points où elles sont placées. Pour donner à cette vue métaphysique toute son étendue, et en réaliser les idées par de justes applications, nous aurions dû, après avoir donné l'histoire des animaux quadrupèdes, commencer celle des oiseaux par ceux dont la nature approche le plus de celle de ces animaux. L'autruche, qui tient d'une part au chameau par la forme de ses jambes, et au porc-épic par les tuyaux ou piquants dont ses ailes sont armées, devait donc suivre les quadrupèdes : mais la philosophie est souvent obligée d'avoir l'air de céder aux opinions populaires ; et le peuple des naturalistes, qui est fort nombreux, souffre impatiemment qu'on dérange ses méthodes, et n'aurait regardé cette disposition que comme une nouveauté déplacée, produite par l'envie de contredire ou le désir de faire autrement que les autres. Cependant on verra qu'indépendamment des deux rapports extérieurs dont je viens de parler, indépendamment de l'attribut de la grandeur, qui seul suffirait pour faire placer l'autruche à la tête de tous les oiseaux, elle a encore beaucoup d'autres conformités par l'organisation intérieure avec les animaux quadrupèdes, et que tenant presque autant à cet ordre qu'à celui des oiseaux, elle doit être donnée comme faisant la nuance entre l'un et l'autre.

Dans chacune de ces suites ou chaines, qui soutiennent un ordre entier de la nature vivante, les rameaux qui s'étendent vers d'autres ordres sont toujours assez courts et ne forment que de très-petits genres. Les oiseaux qui ne peuvent voler se réduisent à sept ou huit espèces; les quadrupèdes qui volent, à cinq ou six; et il en est de même de toutes les autres branches qui s'échappent de leur ordre ou du faisceau principal : elles y tiennent toujours par le plus grand nombre des conformités de ressemblances, d'analogies, et n'ont que quelques rapports et quelques convenances avec les autres ordres; ce sont, pour ainsi dire, des traits fugitifs que la nature paraît n'avoir tracés que pour nous indiquer toute l'étendue de sa puissance, et faire sentir au philosophe qu'elle ne peut être contrainte par les entraves de nos méthodes, ni renfermée dans les bornes étroites du cercle de nos idées.

L'AUTRUCHE,

OU L'AUTRUCHE DE L'ANCIEN CONTINENT.

Ordre des échassiers, famille des brévipennes, genre autruche. (Cuvier.)

L'autruche est un oiseau très-anciennement connu, puisqu'il en est fait mention dans le plus ancien des livres : il fallait même qu'il fût très-connu, car il fournit aux écrivains sacrés plusieurs comparaisons tirées de ses mœurs et de ses habitudes; et plus anciennement encore, sa chair était selon toute apparence, une viande commune, au moins parmi le peuple, puisque le législateur des Juifs la leur interdit comme une nourriture immonde : enfin, il en est question dans Hérodote, le plus ancien des historiens profanes, et dans les écrits des premiers philosophes qui ont traité des choses naturelles. En effet, comment un animal si considérable par sa grandeur, si remarquable par sa forme, si étonnant par sa fécondité, attaché d'ailleurs par sa nature à un certain climat, qui est l'Afrique et une partie de l'Asie, aurait-il pu demeurer inconnu dans des pays si anciennement peuplés, où il se trouve à la vérité des déserts, mais où il ne s'en trouve point que l'homme n'ait pénétrés et parcourus ?



L'AUTRUCHE.　　LE CASOAR.

La race de l'autruche est donc une race très-ancienne, puisqu'elle prouve jusqu'aux premiers temps ; mais elle n'est pas moins pure qu'elle est ancienne : elle a su se conserver pendant cette longue suite de siècles, et toujours dans la même terre, sans altération comme sans mésalliance ; en sorte qu'elle est dans les oiseaux, comme l'éléphant dans les quadrupèdes, une espèce entièrement isolée et distinguée de toutes les autres espèces par des caractères aussi frappants qu'invariables.

L'autruche passe pour être le plus grand des oiseaux ; mais elle est privée, par sa grandeur même, de la principale prérogative des oiseaux, je veux dire la puissance de voler. L'une de celles sur qui Vallisnieri a fait ses observations, pesait, quoique très-maigre, cinquante-cinq livres tout écorchée et vidée de ses parties intérieures ; en sorte que, passant vingt à vingt-cinq livres pour ces parties et pour la graisse qui lui manquait, on peut, sans rien outrer, fixer le poids moyen d'une autruche vivante et médiocrement grasse, à soixante et quinze ou quatre-vingts livres : or, quelle force ne faudrait-il pas dans les ailes et dans les muscles moteurs de ces ailes, pour soulever et soutenir au milieu des airs une masse aussi pesante ! Les forces de la nature paraissent infinies lorsqu'on la contemple en gros et d'une vue générale : mais lorsqu'on la considère de près et en détail, on trouve que tout est limité ; et c'est à bien saisir les limites que s'est prescrites la nature par sagesse et non par impuissance, que consiste la bonne méthode d'étudier et ses ouvrages et ses opérations. Ici un poids de soixante et quinze livres est supérieur par sa seule résistance à tous les moyens que la nature sait employer pour élever et faire voguer dans le fluide de l'atmosphère, des corps dont la gravité spécifique est un millier de fois plus grande que celle de ce fluide ; et c'est par cette raison qu'aucun des oiseaux dont la masse approche de celle de l'autruche, tels que le touyou, le casoar, le dronte, n'ont ni ne peuvent avoir la faculté de voler. Il est vrai que la pesanteur n'est pas le seul obstacle qui s'y oppose ; la force des muscles pectoraux, la grandeur des ailes, leur situation avantageuse, la fermeté de leurs pennes, etc., seraient ici des conditions d'autant plus nécessaires, que la résistance à vaincre est plus grande : or, toutes ces conditions leur manquent absolument ; car, pour me renfermer dans ce qui regarde l'autruche, cet oiseau, à vrai dire, n'a point d'ailes, puisque les plumes qui sortent de ses ailerons sont toutes effilées, décomposées, et que leurs barbes sont de longues soies détachées les unes des autres, et ne peuvent faire corps ensemble pour frapper l'air avec avantage, ce qui est la principale fonction des pennes de l'aile. Celles de la queue sont aussi de la même structure, et ne peuvent par conséquent opposer à l'air une résistance convenable ; elles ne sont pas même disposées pour pouvoir gouverner le vol en s'étalant ou se resserant à propos, et en prenant différentes inclinaisons : et ce qu'il y a de remarquable, c'est que toutes les plumes qui recouvrent le corps sont encore faites de même. L'autruche n'a pas, comme la plupart des autres oiseaux, des plumes de plusieurs sortes, les unes lanugineuses et duvetées, qui sont immédiatement sur la peau ; les autres, d'une consistance plus ferme et plus serrée qui recouvrent les premières, et d'autres encore plus fortes et plus longues qui servent au mouvement, et répondent à ce qu'on appelle *les œuvres vives* dans un vaisseau : toutes les plumes de l'autruche sont de la même espèce ; toutes ont pour barbes des filets détachés, sans consistance, sans adhérence réciproque ; en un mot, toutes sont inutiles pour voler ou pour diriger le vol. Aussi l'autruche est attachée à la terre comme par une double chaîne, son excessive pesanteur et la conformation de ses ailes ; et elle est condamnée à en parcourir laborieusement la surface, comme les quadrupèdes, sans pouvoir jamais s'élever dans l'air. Aussi a-t-

elle, soit au dedans, soit au dehors, beaucoup de traits de ressemblance avec ces animaux; comme eux, elle a sur la plus grande partie du corps du poil, plutôt que des plumes; sa tête et ses flancs n'ont même que peu ou point de poil, non plus que ses cuisses, qui sont très-grosses, très-musculeuses, et où réside sa principale force; ses grands pieds nerveux et charnus, qui n'ont que deux doigts, ont beaucoup de rapport avec les pieds du chameau, qui lui-même est un animal singulier entre les quadrupèdes par la forme de ses pieds; ses ailes, armées de deux piquants semblables à ceux du porc-épic, sont moins des ailes que des espèces de bras qui lui ont été donnés pour se défendre; l'orifice des oreilles est à découvert, et seulement garni de poil dans la partie intérieure où est le canal auditif; sa paupière supérieure est mobile comme dans presque tous les quadrupèdes, et bordée de longs cils comme dans l'homme et l'éléphant: la forme totale de ses yeux a plus de rapport avec les yeux humains qu'avec ceux des oiseaux, et ils sont disposés de manière qu'ils peuvent voir tous deux à la fois le même objet; enfin, les espaces calleux et dénués de plumes et de poils qu'elle a, comme le chameau, au bas du *sternum*, et à l'endroit des os *pubis*, en déposant de sa grande pesanteur, la mettent de niveau avec les bêtes de somme les plus terrestres, les plus lourdes par elles-mêmes, et qu'on a coutume de surcharger des plus rudes fardeaux. Thévenot était si frappé de la ressemblance de l'autruche avec le chameau-dromadaire, qu'il a cru lui voir une bosse sur le dos; mais quoiqu'elle ait le dos arqué, on n'y trouve rien de pareil à cette éminence charnue des chameaux et des dromadaires.

Si de l'examen de la forme extérieure nous passons à celui de la conformation interne, nous trouverons à l'autruche de nouvelles dissemblances avec les oiseaux, et de nouveaux rapports avec les quadrupèdes.

Une tête fort petite, aplatie, et composée d'os très-tendres et très-faibles, mais fortifiée à son sommet par une plaque de corne, est soutenue dans une situation horizontale sur une colonne osseuse d'environ trois pieds de haut, et composée de dix-sept vertèbres : la situation ordinaire du corps est aussi parallèle à l'horizon; le dos a deux pieds de long et sept vertèbres, auxquelles s'articulent sept paires de côtes, dont deux de fausses et cinq de vraies : ces dernières sont doubles à leur origine, puis se réunissent en une seule branche. La clavicule est formée d'une troisième paire de fausses côtes; les cinq véritables vont s'attacher par des appendices cartilagineux au *sternum*, qui ne descend pas jusqu'au bas du ventre, comme dans la plupart des oiseaux; il est aussi beaucoup moins saillant au dehors; sa forme a du rapport avec celle d'un bouclier, et il a plus de largeur que dans l'homme même. De l'os sacrum naît une espèce de queue composée de sept vertèbres semblables aux vertèbres humaines : le fémur a un pied de long; le tibia et le tarse, un pied et demi chacun; et chaque doigt est composé de trois phalanges comme dans l'homme, et contre ce qui se voit ordinairement dans les doigts des oiseaux, lesquels ont très-rarement un nombre égal de phalanges.

Si nous pénétrons plus à l'intérieur, et que nous observions les organes de la digestion, nous verrons d'abord un bec assez médiocre, capable d'une très-grande ouverture, une langue fort courte et sans aucun vestige de papilles; plus loin s'ouvre un ample pharynx proportionné à l'ouverture du bec, et qui peut admettre un corps de la grosseur du poing : l'œsophage est aussi très-large et très fort, et aboutit au premier ventricule, qui fait ici trois fonctions : celle de jabot, parce qu'il est le premier; celle de ventricule, parce qu'il est en partie musculeux, et en partie muni de fibres musculeuses longitudinales et circulaires; enfin celle du bulbe glanduleux qui se trouve

ordinairement dans la partie inférieure de l'œsophage la plus voisine du gésier, puisqu'il est en effet garni d'un grand nombre de glandes ; et ces glandes sont conglomérées, et non conglobées comme dans la plupart des oiseaux. Ce premier ventricule est situé plus bas que le second, en sorte que l'entrée de celui-ci, que l'on nomme communément l'*orifice supérieur*, est réellement l'orifice inférieur par sa situation. Ce second ventricule n'est souvent distingué du premier que par un léger étranglement, et quelquefois il est séparé lui-même en deux cavités distinctes par un étranglement semblable, mais qui ne paraît point au dehors ; il est parsemé de glandes et revêtu intérieurement d'une tunique villeuse presque semblable à la flanelle, sans beaucoup d'adhérence, et criblée d'une infinité de petits trous répondant aux orifices des glandes. Il n'est pas aussi fort que le sont communément les gésiers des oiseaux, mais il est fortifié par dehors de muscles très-puissants, dont quelques-uns sont épais de trois pouces : sa forme extérieure approche beaucoup de celle du ventricule de l'homme.

M. du Verney a prétendu que le canal hépatique se terminait dans ce second ventricule, comme cela a lieu dans la tanche et plusieurs autres poisson, et même quelquefois dans l'homme, selon l'observation de Galien ; mais Ramby et Vallisnieri assurent avoir vu constamment dans plusieurs autruches l'insertion de ce canal dans le *duodenum*, deux pouces, un pouce, quelquefois même un demi-pouce seulement au-dessous du pylore ; et Vallisnieri indique ce qui aurait pu occasionner cette méprise, si c'en est une, en ajoutant plus bas qu'il avait vu dans deux autruches une veine allant du second ventricule au foie, laquelle veine il prit d'abord pour un rameau du canal hépatique, mais qu'il reconnut ensuite dans les deux sujets pour un vaisseau sanguin, portant du sang au foie et non de la bile au ventricule.

Le pylore est plus ou moins large dans différents sujets, ordinairement teint en jaune et imbibé d'un suc amer, ainsi que le fond du second ventricule : ce qui est facile à comprendre, vu l'insertion, du canal hépatique tout au commencement du *duodenum* et sa direction de bas en haut.

Le pylore dégorge dans le *duodenum*, qui est le plus étroit des intestins, et où s'insèrent encore les deux canaux pancréatiques, un pied et quelquefois deux et trois pieds au-dessous de l'insertion de l'hépatique, au lieu qu'ils s'insèrent ordinairement dans les oiseaux tout près du cholédoque.

Le *duodenum* est sans valvules, ainsi que le *jejunum* ; l'iléon en a quelques-unes aux approches de sa jonction avec le colon. Ces trois intestins grêles sont à peu près la moitié de la longueur de tout le tube intestinal, et cette longueur est fort sujette à varier, même dans des sujets d'égale grandeur, étant de soixante pieds dans les uns, et de vingt-neuf dans les autres.

Les deux cœcum naissent ou du commencement du colon, selon les anatomistes de l'Académie, ou de la fin de l'iléon, selon le docteur Ramby ; chaque cœcum forme une espèce de cône creux, long de deux ou trois pieds, large d'un pouce à sa base, garni à l'intérieur d'une valvule en forme de lame spirale, faisant environ vingt tours de la base au sommet, comme dans le lièvre, le lapin, et dans le renard marin, la raie, la torpille, l'anguille de mer, etc.

Le colon a aussi ses valvules en feuillets : mais au lieu de tourner en spirale comme dans le cœcum, la lame ou feuillet de chaque valvule forme un croissant qui occupe un peu plus que la demi-circonférence du colon, en sorte que les extrémités des croissants opposés empiètent un peu les unes sur les autres, et se croisent de toute la quantité dont elles surpassent le demi-cercle ; structure qui se retrouve dans le colon du singe et dans le *jejunum* de l'homme, et qui se marque au dehors de l'intestin par des canne-

lures transversales, parallèles, espacées d'un demi-pouce, et répondant aux feuillets intérieurs : mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que ces feuillets ne se trouvent pas dans toute la longueur du colon, ou plutôt c'est que l'autruche a deux colons bien distincts, l'un plus large et garni de ces feuillets intérieurs en forme de croissants, sur une longueur d'environ huit pieds; l'autre plus étroit et plus long, qui n'a ni feuillets ni valvules, et s'étend jusqu'au *rectum* : c'est dans ce second colon que les excréments commencent à se figurer, selon Vallisnieri.

Le *rectum* est fort large, long d'environ un pied, et muni à son extrémité de fibres charnues : il s'ouvre dans une grande poche ou vessie composée des mêmes membranes que les intestins, mais plus épaisses, et dans laquelle on a trouvé quelquefois jusqu'à huit onces d'urine; car les uretères s'y rendent aussi par une insertion très-oblique, telle qu'elle a lieu dans la vessie des animaux terrestres; et non-seulement ils y charrient l'urine, mais encore une certaine pâte blanche qui accompagne les excréments de tous les oiseaux.

Cette première poche, à laquelle il ne manque qu'un col pour être une véritable vessie, communique par un orifice muni d'une espèce de sphincter à une seconde et dernière poche plus petite, qui sert de passage à l'urine et aux excréments solides, et qui est presque remplie par une sorte de noyau cartilagineux, adhérent par sa base à la jonction des os pubis, et refendu par le milieu à la manière des abricots.

Les excréments solides, ressemblent beaucoup à ceux des brebis et des chèvres : ils sont divisés en petites masses, dont le volume n'a aucun rapport avec la capacité des intestins où ils se sont formés : dans les intestins grêles, ils se présentent sous la forme d'une bouillie, tantôt verte et tantôt noire, selon la qualité des aliments, qui prennent de la consistance en approchant des gros intestins, mais qui ne se figurent, comme je l'ai déjà dit, que dans le second colon.

On trouve quelquefois aux environs de l'*anus* de petits sacs à peu près pareils à ceux que les lions et les tigres ont au même endroit.

Le mésentère est transparent dans toute son étendue, et large d'un pied en de certains endroits. Vallisnieri prétend y avoir vu des vestiges non obscurs de vaisseaux lymphatiques; Ramby dit aussi que les vaisseaux du mésentère sont fort apparents, et il ajoute que les glandes en sont à peine visibles : mais il faut avouer qu'elles ont été absolument invisibles pour la plupart des autres observateurs.

Le foie est divisé en deux grands lobes, comme dans l'homme, mais il est situé plus au milieu de la région des hypocondres, et n'a point de vésicule du fiel : la rate est contiguë au premier estomac, et pèse au moins deux onces.

Les reins sont fort grands, rarement découpés en plusieurs lobes, comme dans les oiseaux, mais le plus souvent en forme de guitare, avec un bassin assez ample.

Les uretères ne sont point non plus, comme dans la plupart des autres oiseaux, couchés sur les reins, mais renfermés dans leur substance.

L'épiploon est très-petit, et ne recouvre qu'en partie le ventricule; mais à la place de l'épiploon, on trouve quelquefois sur les intestins et sur tout le ventre une couche de graisse ou de suif, renfermée entre les aponévroses des muscles du bas-ventre, épaisse depuis deux doigts jusqu'à six pouces; et c'est de cette graisse, mêlée avec le sang, que se forme la *mantèque*, comme nous le verrons plus bas : cette graisse était fort estimée et fort chère chez les Romains, qui, selon le témoignage de Pline, la croyaient plus efficace

que celle de l'oie, contre les douleurs de rhumatisme, les tumeurs froides, la paralysie; et encore aujourd'hui les Arabes l'emploient aux mêmes usages. Vallisneri est peut-être le seul qui, ayant apparemment disséqué des autruches fort maigres, doute de l'existence de cette graisse, d'autant plus qu'en Italie la maigreur de l'autruche a passé en proverbe, *magro come uno struzzo*. Il ajoute que les deux qu'il a observées paraissaient, étant disséquées, des squelettes décharnés; ce qui doit être vrai de toutes les autruches qui n'ont point de graisse, ou même à qui on l'a enlevée, attendu qu'elles n'ont point de chair sur la poitrine ni sur le ventre, les muscles du bas-ventre ne commençant à devenir charnus que sur les flancs.

Si des organes de la digestion je passe à ceux de la génération, je trouve de nouveaux rapports avec l'organisation des quadrupèdes : le plus grand nombre des oiseaux n'a point de verge apparente; l'autruche en a une assez considérable, composée de deux ligaments blancs, solides et nerveux, ayant quatre lignes de diamètre, revêtus d'une membrane épaisse, et qui ne s'unissent qu'à deux doigts près de l'extrémité. Dans quelques sujets, on a aperçu de plus dans cette partie une substance rouge, spongieuse, garnie d'une multitude de vaisseaux; en un mot, fort approchante des corps caverneux qu'on observe dans la verge des animaux terrestres : le tout est renfermé dans une membrane commune, de même substance que les ligaments, quoique cependant moins épaisse et moins dure. Cette verge n'a ni gland, ni prépuce, ni même de cavité qui puisse donner issue à la matière séminale, selon MM. les anatomistes de l'Académie; mais G. Warren prétend avoir disséqué une autruche dont la verge, longue de cinq pouces et demi, était creusée longitudinalement, dans sa partie supérieure, d'une espèce de sillon ou gouttière, qui lui parut être le conduit de la semence. Soit que cette gouttière fût formée par la jonction des deux ligaments, soit que G. Warren se soit mépris en prenant pour la verge ce noyau cartilagineux de la seconde poche du *rectum*, qui est en effet fendu, comme je l'ai remarqué plus haut; soit que la structure et la forme de cette partie soient sujettes à varier en différents sujets, il paraît que cette verge est adhérente par sa base à ce noyau cartilagineux, d'où, se repliant en dessous, elle passe par la petite poche, et sort par son orifice externe, qui est l'*anus*, et qui, étant bordé d'un repli membraneux, forme à cette partie un faux prépuce, que le docteur Browne a pris sans doute pour un prépuce véritable, car il est le seul qui en donne un à l'autruche.

Il y a quatre muscles qui appartiennent à l'*anus* et à la verge; et de là résulte entre ces parties une correspondance de mouvement, en vertu de laquelle, lorsque l'animal fiente, la verge sort de plusieurs pouces.

Les testicules sont de différentes grosseurs en différents sujets, et varient à cet égard dans la proportion de quarante-huit à un, sans doute selon l'âge, la saison, le genre de maladie qui a précédé la mort, etc. Ils varient aussi pour la configuration extérieure, mais la structure interne est toujours la même : leur place est sur les reins, un peu plus à gauche qu'à droite; G. Warren croit avoir aperçu des vésicules séminales.

Les femelles ont aussi des testicules; car je pense qu'on doit nommer ainsi ces corps glanduleux, de quatre lignes de diamètre sur dix-huit de longueur, que l'on trouve dans les femelles au-dessus de l'ovaire, adhérents à l'aorte et à la veine-cave, et qu'on ne peut avoir pris pour des glandes surrénales que par la prévention résultant de quelque système adopté précédemment. Les cannepetières femelles ont aussi des testicules semblables à ceux des mâles, et il y a lieu de croire que les outardes femelles en ont pareillement; et que si MM. les anatomistes de l'Académie, dans leurs nombreuses dissections,

ont cru n'avoir jamais rencontré que des mâles, c'est qu'ils ne voulaient point reconnaître comme femelle un animal à qui ils voyaient des testicules. Or, tout le monde sait que l'outarde est parmi les oiseaux d'Europe celui qui a le plus de rapport avec l'autruche, et que la cannepetière n'est qu'une petite outarde, en sorte que tout ce que j'ai dit dans le traité de la génération, sur les testicules des femelles des quadrupèdes, s'applique ici de soi-même à toute cette classe d'oiseaux, et trouvera peut-être dans la suite des applications encore plus étendues.

Au-dessous de ces deux corps glanduleux est placé l'ovaire, adhérent aussi aux gros vaisseaux sanguins; on le trouve ordinairement garni d'œufs de différentes grosseurs, renfermés dans leur calice comme un petit gland l'est dans le sien, et attachés à l'ovaire par leurs pédicules : M. Perrault en a vu qui étaient gros comme des pois, d'autres comme des noix, un seul comme les deux poings.

Cet ovaire est unique, comme dans presque tous les oiseaux; et c'est, pour le dire en passant, un préjugé de plus contre l'idée de ceux qui veulent que les deux corps glanduleux qui se trouvent dans toutes les femelles des quadrupèdes représentent cet ovaire, qui est une partie simple, au lieu d'avouer qu'ils représentent en effet les testicules, qui sont au nombre des parties doubles dans les mâles des oiseaux comme dans les quadrupèdes.

L'entonnoir de l'*oviductus* s'ouvre au-dessous de l'ovaire, et jette à droite et à gauche deux appendices membraneux en forme d'ailerons, lesquels ont du rapport à ceux qui se trouvent à l'extrémité de la trompe dans les animaux terrestres. Les œufs qui se détachent de l'ovaire sont reçus dans cet entonnoir, et conduits le long de l'*oviductus* dans la dernière poche intestinale, où ce canal débouche par un orifice de quatre lignes de diamètre, mais qui paraît capable d'une dilatation proportionnée au volume des œufs, étant plissé ou ridé dans toute sa circonférence; l'intéreur de l'*oviductus* était aussi ridé ou plutôt feuilleté, comme le troisième et le quatrième ventricule des ruminants.

Enfin, la seconde et dernière poche intestinale dont je viens de parler a aussi dans la femelle son noyau cartilagineux comme dans le mâle; et ce noyau, qui sort quelquefois de plus d'un demi-pouce hors de l'*anus*, a un petit appendice de la longueur de trois lignes, mince et recourbé, que MM. les anatomistes de l'Académie regardent comme un clitoris, avec d'autant plus de fondement, que les deux mêmes muscles qui s'insèrent à la base de la verge dans les mâles s'insèrent à la base de cet appendice dans les femelles.

Je ne m'arrêterai point à décrire en détail les organes de la respiration, vu qu'ils ressemblent presque entièrement à ce qu'on voit dans tous les oiseaux, étant composés de deux poumons de substance spongieuse, et de dix cellules à air, cinq de chaque côté, dont la quatrième est plus petite ici comme dans tous les autres oiseaux pesants : ces cellules reçoivent l'air des poumons, avec lesquels elles ont des communications fort sensibles; mais il faut qu'elles en aient aussi de moins apparentes avec d'autres parties, puisque Vallisnieri, en soufflant dans la trachée-artère, a vu un gonflement le long des cuisses et sous les ailes, ce qui suppose une conformation semblable à celle du pélican, dans lequel M. Méry a aperçu, sous l'aisselle, et entre la cuisse et le ventre, des poches membraneuses qui se remplissaient d'air au temps de l'expiration, ou lorsqu'on soufflait avec force dans la trachée-artère, et qui en fournissaient apparemment au tissu cellulaire.

Le docteur Browne dit positivement que l'autruche n'a point d'épiglotte : M. Perrault le suppose, puisqu'il attribue à un certain muscle la fonction de fermer la glotte en rapprochant les cartilages du larynx. G. Warren

prétend avoir vu une épiglotte dans le sujet qu'il a disséqué; et Vallisnieri concilie toutes ces contrariétés en disant qu'en effet il n'y a pas précisément une épiglotte, mais que la partie postérieure de la langue en tient lieu en s'appliquant sur la glotte dans la déglutition.

Il y a aussi diversité d'avis sur le nombre et la forme des anneaux cartilagineux du larynx : Vallisnieri n'en compte que deux cent dix-huit, et soutient avec M. Perrault qu'ils sont tous entiers. Warren en a trouvé deux cent vingt-six entiers, sans compter les premiers qui ne le sont point, non plus que ceux qui sont immédiatement au-dessous de la bifurcation de la trachée. Tout cela peut être vrai, attendu les grandes variétés auxquelles est sujette la structure des parties internes; mais tout cela prouve en même temps combien il est téméraire de vouloir décrire une espèce entière d'après un petit nombre d'individus, et combien il est dangereux, par cette méthode, de prendre ou de donner des variétés individuelles pour des caractères constants. M. Perrault a observé que chacune des deux branches de la trachée-artère se divise, en entrant dans le poumon, en plusieurs rameaux membraneux comme dans l'éléphant.

Le cerveau avec le cervelet forme une masse d'environ deux pouces et demi de long sur vingt lignes de large. Vallisnieri assure que celui qu'il a examiné ne pesait qu'une once; ce qui ne ferait pas la douze-centième partie du poids de l'animal : il ajoute que la structure en était semblable à celle du cerveau des oiseaux, et telle précisément qu'elle est décrite par Willis. Je remarquerai néanmoins, avec MM. les anatomistes de l'Académie, que les dix paires de nerfs prennent leur origine et sortent hors du crâne de la même manière que dans les animaux terrestres; que la partie corticale et la partie moelleuse du cervelet sont disposées comme dans ces mêmes animaux; qu'on y trouve quelquefois les deux apophyses vermiformes qui se voient dans l'homme, et un ventricule de la forme d'une plume à écrire, comme dans la plupart des quadrupèdes.

Je ne dirai qu'un mot sur les organes de la circulation : c'est que le cœur est presque rond, au lieu que les oiseaux l'ont ordinairement plus allongé.

A l'égard des sens externes, j'ai déjà parlé de la langue, de l'oreille, et de la forme extérieure de l'œil; j'ajouterai seulement ici que sa structure interne est celle qu'on observe ordinairement dans les oiseaux. M. Ramby prétend que le globe, tiré de son orbite, prend de lui-même une forme presque triangulaire; il a aussi trouvé l'humeur aqueuse en plus grande quantité, et l'humeur vitrée en moindre quantité qu'à l'ordinaire.

Les narines sont dans le bec supérieur, non loin de sa base; il s'élève du milieu de chacune des deux ouvertures une protubérance cartilagineuse revêtue d'une membrane très-fine, et ces ouvertures communiquent avec le palais par deux conduits qui y aboutissent dans une fente assez considérable. On se tromperait, si l'on voulait conclure de la structure un peu compliquée de cet organe, que l'autruche excelle par le sens de l'odorat : les faits les mieux constatés nous apprendront bientôt tout le contraire, et il paraît en général que les sensations principales et dominantes de cet animal sont celles de la vue et du sixième sens.

Cet exposé succinct de l'organisation intérieure de l'autruche est plus que suffisant pour confirmer l'idée que j'ai donnée d'abord de cet animal singulier, qui doit être regardé comme un être de nature équivoque, et faisant la nuance entre le quadrupède et l'oiseau : sa place, dans une méthode où l'on se proposerait de représenter le vrai système de la nature, ne serait ni dans la classe des oiseaux, ni dans celle des quadrupèdes, mais sur le passage de l'une à l'autre. En effet, quel autre rang assigner à un animal dont

le corps, mi-parti d'oiseau et de quadrupède, est porté sur des pieds de quadrupède, et surmonté par une tête d'oiseau, dont le mâle a une verge, et la femelle un clitoris, comme les quadrupèdes, et qui néanmoins est ovipare, qui a un gésier comme les oiseaux, et en même temps plusieurs estomacs et des intestins qui par leur capacité et leur structure répondent en partie à ceux des ruminants, en partie à ceux d'autres quadrupèdes?

Dans l'ordre de la fécondité, l'autruche semble encore appartenir de plus près à la classe des quadrupèdes qu'à celle des oiseaux ; car elle est très-féconde, et produit beaucoup. Aristote dit, qu'après l'autruche, l'oiseau qu'il nomme *atricapilla* est celui qui pond le plus ; et il ajoute que cet oiseau *atricapilla* pond vingt œufs et davantage ; d'où il suivrait que l'autruche en pond au moins vingt-cinq : d'ailleurs, selon les historiens modernes et les voyageurs les plus instruits, elle fait plusieurs couvées de douze ou quinze œufs chacune. Or, si on la rapportait à la classe des oiseaux, elle serait la plus grande, et par conséquent devrait produire le moins, suivant l'ordre que suit constamment la nature dans la multiplication des animaux, dont elle paraît avoir fixé la proportion en raison inverse de la grandeur des individus; au lieu qu'étant rapportée à la classe des animaux terrestres, elle se trouve très-petite, relativement aux plus grands, et plus petite que ceux de grandeur médiocre, tels que le cochon, et sa grande fécondité rentre dans l'ordre naturel et général.

Oppien, qui croyait mal à propos que les chameaux de la Bactriane s'accouplaient à rebours et en se tournant le derrière, a cru, par une seconde erreur, qu'un *oiseau-chameau* (car c'est le nom qu'on donnait dès lors à l'autruche) ne pourrait manquer de s'accoupler de la même façon, et il l'a avancé comme un fait certain : mais cela n'est pas plus vrai de l'oiseau-chameau que du chameau lui-même, comme je l'ai dit ailleurs : et quoique, selon toute apparence, peu d'observateurs aient été témoins de cet accouplement, et qu'aucun n'en ait rendu compte, on est en droit de supposer qu'il se fait à la manière accoutumée, jusqu'à ce qu'il y ait preuve du contraire.

Les autruches passent pour être fort lascives et s'accoupler souvent ; et si l'on se rappelle ce que j'ai dit ci-dessus des dimensions de la verge du mâle, on concevra que ces accouplements ne se passent point en simples compressions, comme dans presque tous les oiseaux, mais qu'il y a une intromission réelle des parties sexuelles du mâle dans celles de la femelle. Thévenot est le seul qui dise qu'elles s'assortissent par paires, et chaque mâle n'a qu'une femelle, contre l'usage des oiseaux pesants.

Le temps de la ponte dépend du climat qu'elles habitent, et c'est toujours aux environs du solstice d'été, c'est-à-dire au commencement de juillet dans l'Afrique septentrionale, et sur la fin de décembre dans l'Afrique méridionale. La température du climat influe aussi beaucoup sur leur manière de couver : dans la zone torride, elles se contentent de déposer leurs œufs sur un amas de sable qu'elles ont formé grossièrement avec leurs pieds, et où la seule chaleur du soleil les fait éclore ; à peine les couvent-elles pendant la nuit : et cela même n'est pas toujours nécessaire, puisqu'on en a vu éclore qui n'avaient point été couvés par la mère, ni même exposés aux rayons du soleil. Mais, quoique les autruches ne couvent point ou que très peu leurs œufs, il s'en faut beaucoup qu'elles les abandonnent : au contraire, elles veillent assidûment à leur conservation, et ne les perdent guère de vue ; c'est de là qu'on a pris occasion de dire qu'elles les couvaient des yeux, à la lettre : et Diodore rapporte une façon de prendre ces animaux, fondée sur leur grand attachement pour leur couvée : c'est de planter en terre, aux en-

virons du nid et à une juste hauteur, deux pieux armés de pointes bien acérées, dans lesquelles la mère s'enferre d'elle-même lorsqu'elle revient avec empressement se poser sur ses œufs.

Quoique le climat de la France soit beaucoup moins chaud que celui de la Barbarie, on a vu des autruches pondre à la ménagerie de Versailles : mais MM. de l'Académie ont tenté inutilement de faire éclore ces œufs par une incubation artificielle, soit en employant la chaleur du soleil, ou celle d'un feu gradué et ménagé avec art; ils n'ont jamais pu parvenir à découvrir dans les uns ni dans les autres aucune organisation commencée, ni même aucune disposition apparente à la génération d'un nouvel être : le jaune et le blanc de celui qui avait été exposé au feu s'étaient un peu épaissis; celui qui avait été mis au soleil avait contracté une très-mauvaise odeur; et aucun ne présentait la moindre apparence d'un fœtus ébauché, en sorte que cette incubation philosophique n'eut aucun succès. M. de Réaumur n'existait pas encore.

Ces œufs sont très-durs, très-pesants et très-gros ; mais on se les représente quelquefois encore plus gros qu'ils ne sont en effet, en prenant des œufs de crocodile pour des œufs d'autruche : on a dit qu'ils étaient comme la tête d'un enfant, qu'ils pouvaient contenir jusqu'à une pinte de liqueur, qu'ils pesaient quinze livres, et qu'une autruche en pondait cinquante dans une année : Élien a dit jusqu'à quatre-vingts; mais la plupart de ces faits me paraissent évidemment exagérés : car, 1° comment se peut-il faire qu'un œuf dont la coque ne pèse pas plus d'une livre, et qui contient au plus une pinte de liqueur, soit du poids total de quinze livres? il faudrait pour cela que le blanc et le jaune de cet œuf fussent sept fois plus denses que l'eau, trois fois plus que le marbre, et à peu près autant que l'étain, ce qui est dur à supposer.

2° En admettant avec Willughby que l'autruche pond dans une année cinquante œufs, pesant quinze livres chacun, il s'ensuivrait que le poids total de la ponte serait de sept cent cinquante livres, ce qui est beaucoup pour un animal qui n'en pèse que quatre-vingts.

Il me paraît donc qu'il y a une réduction considérable à faire, tant sur le poids des œufs que sur leur nombre; et il est fâcheux qu'on n'ait pas de mémoires assez sûrs pour déterminer avec justesse la quantité de cette réduction : on pourrait, en attendant, fixer le nombre des œufs, d'après Aristote, à vingt-cinq ou trente, et d'après les modernes qui ont parlé le plus sagement, à trente-six. En admettant deux ou trois couvées, et douze œufs par chaque couvée, on pourrait encore déterminer le poids de chaque œuf à trois ou quatre livres, en passant une livre plus ou moins pour la coque, et deux ou trois livres pour la pinte de blanc et de jaune qu'elle contient : mais il y a bien loin de cette fixation conjecturale à une observation précise. Beaucoup de gens écrivent, mais il en est peu qui mesurent, qui pèsent, qui comparent; de quinze ou seize autruches, dont on a fait dissection en différents pays, il n'y en a qu'une seule qui ait été pesée, et c'est celle dont nous devons la description à Vallisnieri. On ne sait pas mieux le temps qui est nécessaire pour l'incubation des œufs : tout ce qu'on sait, ou plutôt tout ce qu'on assure, c'est qu'aussitôt que les jeunes autruches sont écloses, elles sont en état de marcher, et même de courir et de chercher leur nourriture; en sorte que dans la zone torride, où elles trouvent le degré de chaleur qui leur convient et la nourriture qui leur est propre, elles sont émancipées en naissant, et sont abandonnées de leur mère, dont les soins leur sont inutiles : mais dans les pays moins chauds, par exemple, au cap de Bonne-Espérance, la mère veille à ses petits, tant que ses secours leur sont nécessaires, et partout les soins sont proportionnés aux besoins.

Les jeunes autruches sont d'un gris-cendré la première année, et ont des plumes partout; mais ce sont de fausses plumes qui tombent bientôt d'elles-mêmes pour ne plus revenir sur les parties qui doivent être nues, comme la tête, le haut du cou, les cuisses, les flancs et le dessous des ailes. Elles sont remplacées sur le reste du corps par des plumes alternativement blanches et noires, et quelquefois grises par le mélange de ces deux couleurs fondues ensemble : les plus courtes sont sur la partie inférieure du cou, la seule qui en soit revêtue; elles deviennent plus longues sur le ventre et sur le dos ; les plus longues de toutes sont à l'extrémité de la queue et des ailes, et ce sont les plus recherchées. M. Klein dit, d'après Albert, que les plumes du dos sont très-noires dans les mâles, et brunes dans les femelles. Cependant MM. de l'Académie qui ont disséqué huit autruches, dont cinq mâles et trois femelles, ont trouvé le plumage à peu près semblable dans les unes et dans les autres; mais on n'en a jamais vu qui eussent des plumes rouges, vertes, bleues et jaunes, comme Cardan semble l'avoir cru, par une méprise bien déplacée, dans un ouvrage *sur la subtilité*.

Redi a reconnu, par de nombreuses observations, que presque tous les oiseaux étaient sujets à avoir de la vermine dans leurs plumes, et même de plusieurs espèces, et que la plupart avaient leurs insectes particuliers, qui ne se rencontraient point ailleurs : mais il n'en a jamais trouvé en aucune saison dans les autruches, quoiqu'il ait fait ses observations sur douze de ces animaux, dont quelques-uns étaient récemment arrivés de Barbarie.

D'un autre côté, Vallisnieri, qui en a disséqué deux, n'a trouvé dans leur intérieur ni lombrics, ni vers, ni insectes quelconques : il semble qu'aucun de ces animaux n'ait d'appétit pour la chair de l'autruche, qu'ils l'évitent même et la craignent, et que cette chair ait quelque qualité contraire à leur multiplication, à moins qu'on ne veuille attribuer cet effet, du moins pour l'intérieur, à la force de l'estomac et de tous les organes digestifs; car l'autruche a une grande réputation à cet égard : il y a bien des gens encore qui croient qu'elle digère le fer, comme la volaille commune digère les grains d'orge; quelques auteurs ont même avancé qu'elle digérait le fer rouge : mais on me dispensera sans doute de réfuter sérieusement cette dernière assertion ; ce sera bien assez de déterminer, d'après les faits, dans quel sens on peut dire que l'autruche digère le fer à froid.

Il est certain que ces animaux vivent principalement de matières végétales, qu'ils ont le gésier muni de muscles très-forts, comme tous les granivores, et qu'ils avalent fort souvent du fer, du cuivre, des pierres, du verre, du bois et tout ce qui se présente : je ne nierais pas même qu'ils n'avalassent quelquefois du fer rouge, pourvu que ce fût en petite quantité, et je ne pense pas avec cela que ce fût impunément. Il paraît qu'ils avalent tout ce qu'ils trouvent jusqu'à ce que leurs grands estomacs soient entièrement pleins, et que le besoin de les lester par un volume suffisant de matière est l'une des principales causes de leur voracité. Dans les sujets disséqués par Waren et par Ramby, les ventricules étaient tellement remplis et distendus, que la première idée qui vint à ces deux anatomistes fut de douter que ces animaux eussent jamais pu digérer une telle surcharge de nourriture. Ramby ajoute que les matières contenues dans ces ventricules paraissent n'avoir subi qu'une légère altération. Vallisnieri trouva aussi le premier ventricule entièrement plein d'herbes, de fruits, de légumes, de noix, de cordes, de pierres, de verre, de cuivre jaune et rouge, de fer, d'étain, de plomb et de bois; il y en avait entre autres un morceau, et c'était le dernier avalé, puisqu'il était tout au-dessus, lequel ne pesait pas loin d'une livre. MM. de l'Académie assurent que les ventricules des huit autruches

qu'ils ont observées, se sont toujours trouvés remplis de foin, d'herbes, d'orge, de fèves, d'os, de monnaies, de cuivre et de cailloux, dont quelques-uns avaient la grosseur d'un œuf. L'autruche entasse donc les matières dans ses estomacs à raison de leur capacité, et par la nécessité de les remplir; et comme elle digère avec facilité et promptitude, il est aisé de comprendre pourquoi elle est insatiable.

Mais quelque insatiable qu'elle soit, on me demandera toujours, non pas pourquoi elle consomme tant de nourriture, mais pourquoi elle avale des matières qui ne peuvent point la nourrir, et qui peuvent même lui faire beaucoup de mal : je répondrai que c'est parce qu'elle est privée du sens du goût; et cela est d'autant plus vraisemblable, que sa langue étant bien examinée par d'habiles anatomistes, leur a paru dépourvue de toutes ces papilles sensibles et nerveuses, dans lesquelles on croit avec assez de fondement que réside la sensation du goût : je croirais même qu'elle aurait le sens de l'odorat fort obtus, car ce sens est celui qui sert le plus aux animaux pour le discernement de leur nourriture; et l'autruche a si peu de ce discernement, qu'elle avale non-seulement le fer, les cailloux, le verre, mais même le cuivre, qui a une si mauvaise odeur, et que Vallisnieri en a vu une qui était morte pour avoir dévoré une grande quantité de chaux vive. Les gallinacés et autres granivores, qui n'ont pas les organes du goût fort sensibles, avalent bien de petites pierres qu'ils prennent apparemment pour de petites graines, lorsqu'elles sont mêlées ensemble; mais si on leur présente pour toute nourriture un nombre connu de ces petites pierres, ils mourront de faim, sans en avaler une seule; à plus forte raison ne toucheraient-ils point à la chaux vive : et l'on peut conclure de là, ce me semble, que l'autruche est un des oiseaux dont les sens du goût et de l'odorat, et même celui du toucher dans les parties internes de la bouche, sont le plus émoussés et le plus obtus; en quoi il faut convenir qu'elle s'éloigne beaucoup de la nature des quadrupèdes.

Mais enfin que deviennent les substances dures, réfractaires et nuisibles, que l'autruche avale sans choix et dans la seule intention de se remplir? que deviennent surtout le cuivre, le verre, le fer? Sur cela les avis sont partagés, et chacun cite des faits à l'appui de son opinion. M. Perrault ayant trouvé soixante et dix doubles dans l'estomac d'un de ces animaux, remarqua qu'ils étaient la plupart usés et consumés presque aux trois quarts : mais il jugea que c'était plutôt par leur frottement mutuel et celui des cailloux, que par l'action d'aucun acide, vu que quelques-uns de ces doubles, qui étaient bossués, se trouvèrent fort usés du côté convexe, qui était aussi le plus exposé aux frottements, et nullement endommagés du côté concave; d'où il conclut que, dans les oiseaux, la dissolution de nourriture ne se fait pas seulement par des esprits subtils et pénétrants, mais encore par l'action organique du ventricule qui comprime et bat incessamment les aliments avec les corps durs que ces mêmes animaux ont l'instinct d'avaler; et comme toutes les matières contenues dans cet estomac étaient teintes en vert, il conclut encore que la dissolution du cuivre s'y était faite, non par un dissolvant particulier, ni par voie de digestion, mais de la même manière qu'elle se ferait si l'on broyait ce métal avec des herbes, ou avec quelque liqueur acide ou salée. Il ajoute que le cuivre, bien loin de se tourner en nourriture dans l'estomac de l'autruche, y agissait au contraire comme poison, et que toutes celles qui en avalaient beaucoup mouraient bientôt après.

Vallisnieri pense au contraire que l'autruche digère ou dissout les corps durs, principalement par l'action du dissolvant de l'estomac, sans exclure celle des chocs et frottements qui peuvent aider à cette action principale. Voici ses preuves :

1° Les morceaux de bois, de fer ou de verre, qui ont séjourné quelque temps dans les ventricules de l'autruche ne sont point lisses et luisants comme ils devraient l'être s'ils eussent été usés par le frottement; mais ils sont raboteux, sillonnés, criblés, comme ils doivent l'être en supposant qu'ils aient été rongés par un dissolvant actif.

2° Ce dissolvant réduit les corps les plus durs, de même que les herbes, les grains et les os, en molécules impalpables qu'on peut apercevoir au microscope et même à l'œil nu.

3° Il a trouvé dans un estomac d'autruche un clou implanté dans l'une de ses parois, et qui traversait cet estomac de façon que les parois opposées ne pouvaient s'approcher ni par conséquent comprimer les matières contenues autant qu'elles le font d'ordinaire : cependant les aliments étaient aussi bien dissous dans ce ventricule que dans un autre qui n'était traversé d'aucun clou ; ce qui prouve au moins que la digestion ne se fait pas dans l'autruche uniquement par trituration.

4° Il a vu un dé à coudre, de cuivre, trouvé dans l'estomac d'un chapon, lequel n'était rongé que dans le seul endroit par où il touchait au gésier, et qui par conséquent était le moins exposé aux chocs des autres corps durs; preuve que la dissolution des métaux, dans l'estomac des chapons, se fait plutôt par l'action d'un dissolvant quel qu'il soit, que par celle des chocs et des frottements; et cette conséquence s'étend assez naturellement aux autruches.

5° Il a vu une pièce de monnaie rongée si profondément, que son poids était réduit à trois grains.

6° Les glandes du premier estomac donnent, étant pressées, une liqueur visqueuse, jaunâtre, insipide, et qui néanmoins imprime très-promptement sur le fer une tache obscure.

7° Enfin, l'activité de ces sucs, la force des muscles du gésier, et la couleur noire qui teint les excréments des autruches qui ont avalé du fer, comme elle teint ceux des personnes qui font usage des martiaux et les digèrent bien, venant à l'appui des faits précédents, autorisent Vallisnieri à conjecturer, non pas tout à fait, que les autruches digèrent le fer et s'en nourrissent, comme divers insectes ou reptiles se nourrissent de terre et de pierres ; mais que les pierres, les métaux et surtout le fer, dissous par le suc des glandes, servent à tempérer, comme absorbants, les ferments trop actifs de l'estomac; qu'ils peuvent se mêler à la nourriture comme éléments utiles, l'assaisonner, augmenter la force des solides, et d'autant plus que le fer entre, comme on sait, dans la composition des êtres vivants, et que, lorsqu'il est suffisamment atténué par des acides convenables, il se volatilise et acquiert une tendance à végéter, pour ainsi dire, et à prendre des formes analogues à celles des plantes, comme on le voit dans l'arbre de mars; et c'est en effet le seul sens raisonnable dans lequel on puisse dire que l'autruche digère le fer; et quand elle aurait l'estomac assez fort pour le digérer véritablement, ce n'est que par une erreur bien ridicule qu'on aurait pu attribuer à ce gésier, comme on a fait, la qualité d'un remède et la vertu d'aider la digestion, puisqu'on ne peut nier qu'il ne soit par lui-même un morceau tout à fait indigeste : mais telle est la nature de l'esprit humain ; lorsqu'il est une fois frappé de quelque objet rare et singulier, il se plaît à le rendre plus singulier encore, en lui attribuant des propriétés chimériques et souvent absurdes : c'est ainsi qu'on a prétendu que les pierres les plus transparentes qu'on trouve dans les ventricules de l'autruche avaient aussi la vertu, étant portées au cou, de faire faire de bonnes digestions; que la tunique inférieure de son gésier avait celle de ranimer un tempérament

affaibli et d'inspirer de l'amour; son foie, celle de guérir le mal caduc; son sang, celle de rétablir la vue; la coque de ses œufs réduite en poudre, celle de soulager les douleurs de la goutte et de la gravelle, etc. Vallisnieri a eu occasion de constater, par ses expériences, la fausseté de la plupart de ces prétendues vertus; et ses expériences sont d'autant plus décisives, qu'il les a faites sur les personnes les plus crédules et les plus prévenues.

L'autruche est un oiseau propre et particulier à l'Afrique, aux îles voisines de ce continent, et à la partie de l'Asie qui confine à l'Afrique. Ces régions, qui sont le pays natal du chameau, du rhinocéros, de l'éléphant et de plusieurs autres grands animaux, devaient être aussi la patrie de l'autruche, qui est l'éléphant des oiseaux. Elles sont très-fréquentes dans les montagnes situées au sud-ouest d'Alexandrie, suivant le docteur Pococke. Un missionnaire dit qu'on en trouve à Goa, mais beaucoup moins qu'en Arabie. Philostrate prétend même qu'Appollonius en trouva jusqu'au delà du Gange : mais c'était sans doute dans un temps où ce pays était moins peuplé qu'aujourd'hui. Les voyageurs modernes n'en ont point aperçu dans ce même pays, sinon celles qu'on y avait menées d'ailleurs; et tous conviennent qu'elles ne s'écartent guère au delà du trente-cinquième degré de latitude, de part et d'autre de la ligne; et comme l'autruche ne vole point, elle est dans le cas de tous les quadrupèdes des parties méridionales de l'ancien continent, c'est-à-dire qu'elle n'a pu passer dans le nouveau : aussi n'en a-t-on point trouvé en Amérique, quoiqu'on ait donné son nom au touyou, qui lui ressemble en effet, en ce qu'il ne vole point et par quelques autres rapports, mais qui est d'une espèce différente, comme nous le verrons bientôt dans son histoire. Par la même raison, on ne l'a jamais rencontrée en Europe, où elle aurait cependant pu trouver un climat convenable à sa nature dans la Morée, et au midi de l'Espagne et de l'Italie; mais, pour se rendre dans ces contrées, il eût fallu franchir les mers qui l'en séparaient, ce qui lui était impossible, ou faire le tour de ces mers, et remonter jusqu'au cinquantième degré de latitude pour revenir par le Nord en traversant des régions très-peuplées, nouvel obstacle doublement insurmontable à la migration d'un animal qui ne se plaît que dans les pays chauds et les déserts. Les autruches habitent en effet, par préférence, les lieux les plus solitaires et les plus arides, où il ne pleut presque jamais, et cela confirme ce que disent les Arabes, qu'elles ne boivent point. Elles se réunissent dans ces déserts en troupes nombreuses, qui de loin ressemblent à des escadrons de cavalerie, et ont jeté l'alarme dans plus d'une caravane. Leur vie doit être un peu dure dans ces solitudes vastes et stériles; mais elles y trouvent la liberté et l'amour : et quel désert, à ce prix, ne serait un lieu de délices? C'est pour jouir, au sein de la nature, de ces biens inestimables, qu'elles fuient l'homme; mais l'homme, qui sait le profit qu'il en peut tirer, les va chercher dans leurs retraites les plus sauvages; il se nourrit de leurs œufs, de leur sang, de leur graisse, de leur chair; il se pare de leurs plumes; il conserve peut-être l'espérance de les subjuguer tout à fait, et de les mettre au nombre de ses esclaves. L'autruche promet trop d'avantages à l'homme pour qu'elle puisse être en sûreté dans ses déserts.

Des peuples entiers ont mérité le nom de *struthophages*, par l'usage où ils étaient de manger de l'autruche; et ces peuples étaient voisins des éléphantophages, qui ne faisaient pas meilleure chère. Apicius prescrit, et avec grande raison, une sauce un peu vive pour cette viande; ce qui prouve au moins qu'elle était en usage chez les Romains; mais nous en avons d'autres preuves. L'empereur Héliogabale fit un jour servir la cervelle de six cents autruches dans un seul repas. Cet empereur avait, comme on sait, la fan-

taisie de ne manger chaque jour que d'une seule viande, comme faisans, cochons, poulets, et l'autruche était du nombre, mais apprêtée sans doute à la manière d'Apicius. Encore aujourd'hui les habitants de la Libye, de la Numidie, etc., en nourrissent de privées, dont ils mangent la chair et vendent les plumes; cependant les chiens ni les chats ne voulurent pas même sentir la chair d'une autruche que Vallisnieri avait disséquée, quoique cette chair fût encore fraîche et vermeille. A la vérité, l'autruche était d'une très-grande maigreur : de plus, elle pouvait être vieille; et Léon l'Africain, qui en avait goûté sur les lieux, nous apprend qu'on ne mangeait guère que les jeunes, et même après les avoir engraissées : le rabbin David Kimbi ajoute qu'on préférait les femelles, et peut-être en eût-on fait un mets passable en les soumettant à la castration.

Cadamosto et quelques autres voyageurs disent avoir goûté des œufs d'autruche, et ne les avoir point trouvés mauvais : de Brue et Le Maire assurent que, dans un seul de ces œufs, il y a de quoi nourrir huit hommes; d'autres, qu'il pèse autant que trente œufs de poule; mais il y a bien loin de là à quinze livres.

On fait avec la coque de ces œufs des espèces de coupes qui durcissent avec le temps, et ressemblent en quelque sorte à de l'ivoire.

Lorsque les Arabes ont tué une autruche, ils lui ouvrent la gorge, font une ligature au-dessous du trou, et, la prenant ensuite à trois ou quatre, ils la secouent et la ressassent, comme on ressasserait une outre pour la rincer; après quoi, la ligature étant défaite, il sort par le trou fait à la gorge une quantité considérable de mantèque en consistance d'huile figée; on en tire quelquefois jusqu'à vingt livres d'une seule autruche. Cette mantèque n'est autre chose que le sang de l'animal, mêlé, non avec sa chair, comme on l'a dit, puisqu'on ne lui en trouvait point sur le ventre et la poitrine, où en effet il n'y en a jamais, mais avec cette graisse qui, dans les autruches grasses, forme, comme nous avons dit, une couche épaisse de plusieurs pouces sur les intestins. Les habitants du pays prétendent que la mantèque est un très-bon manger, mais qu'elle donne le cours de ventre.

Les Éthiopiens écorchent les autruches et vendent leurs peaux aux marchands d'Alexandrie : le cuir en est très épais, et les Arabes s'en faisaient autrefois des espèces de soubrevestes, qui leur tenaient lieu de cuirasse et de bouclier. Belon a vu une grande quantité de ces peaux tout emplumées dans les boutiques d'Alexandrie. Les longues plumes blanches de la queue et des ailes ont été recherchées dans tous les temps : les anciens les employaient comme ornement et comme distinction militaire, et elles avaient succédé aux plumes de cygne : car les oiseaux ont toujours été en possession de fournir aux peuples policés, comme aux peuples sauvages, une partie de leur parure. Aldrovande nous apprend qu'on voit encore à Rome deux statues anciennes, l'une de Minerve et l'autre de Pyrrhus, dont le casque est orné de plumes d'autruche. C'est apparemment de ces mêmes plumes qu'était composé le panache des soldats romains, dont parle Polybe, et qui consistait en trois plumes noires ou rouges d'environ une coudée de haut; c'est précisément la longueur des grandes plumes d'autruche. En Turquie, aujourd'hui, un janissaire qui s'est signalé par quelques faits d'armes, a le droit d'en décorer son turban; et la sultane, dans le sérail, projetant de plus douces victoires, les admet dans sa parure avec complaisance. Au royaume de Congo, on mêle ces plumes avec celles du paon, pour en faire des enseignes de guerre; et les dames d'Angleterre et d'Italie s'en font des espèces d'éventails. On sait assez quelle prodigieuse consommation il s'en fait en Europe pour les chapeaux, les casques, les habillements de théâtre, les ameublements, les

dais les cérémonies funèbres, et même pour la parure des femmes; et il faut avouer qu'elles font un bon effet, soit par leurs couleurs naturelles ou artificielles, soit par leur mouvement doux et ondoyant : mais il est bon de savoir que les plumes dont on fait le plus de cas sont celles qui s'arrachent à l'animal vivant, et on les reconnaît en ce que leur tuyau, étant pressé dans les doigts, donne un suc sanguinolent : celles au contraire qui ont été arrachées après la mort sont sèches, légères et fort sujettes aux vers.

Les autruches, quoique habitantes du désert, ne sont pas aussi sauvages qu'on l'imaginerait : tous les voyageurs s'accordent à dire qu'elles s'apprivoisent facilement, surtout lorsqu'elles sont jeunes. Les habitants de Dara, ceux de Libye, etc., en nourrissent des troupeaux, dont ils tirent sans doute ces plumes de première qualité, qui ne se prennent que sur les autruches vivantes; elles s'apprivoisent même sans qu'on y mette de soin, et par la seule habitude de voir des hommes et d'en recevoir la nourriture et de bons traitements. Brue en ayant acheté deux à Serinpate sur la côte d'Afrique, les trouva tout apprivoisées lorsqu'il arriva au fort Saint-Louis.

On fait plus que de les apprivoiser; on en a dompté quelques-unes au point de les monter comme on monte un cheval : et ce n'est pas une invention moderne; car le tyran Firmius, qui régnait en Égypte sur la fin du troisième siècle, se faisait porter, dit-on, par de grandes autruches. Moore, Anglais, dit avoir vu, à Joar en Afrique, un homme voyageant sur une autruche. Vallisnieri parle d'un jeune homme qui s'était fait voir à Venise, monté sur une autruche, et lui faisait faire des espèces de voltes devant le menu peuple. Enfin M. Adanson a vu au comptoir de Podor deux autruches encore jeunes, dont la plus forte courait plus vite que le meilleur coureur anglais, quoiqu'elle eût deux nègres sur son dos. Tout cela prouve que ces animaux, sans être absolument farouches, sont néanmoins d'une nature rétive, et que si on peut les apprivoiser jusqu'à se laisser mener en troupeaux, revenir au bercail et même à souffrir qu'on les monte, il est difficile et peut-être impossible de les réduire à obéir à la main du cavalier, à sentir ses demandes, comprendre ses volontés et s'y soumettre. Nous voyons par la relation même de M. Adanson, que l'autruche de Podor ne s'éloigna pas beaucoup, mais qu'elle fit plusieurs fois le tour de la bourgade, et qu'on ne put l'arrêter qu'en lui barrant le passage. Docile à un certain point par stupidité, elle paraît intraitable par son naturel; et il faut bien que cela soit, puisque l'Arabe, qui a dompté le cheval et subjugué le chameau, n'a pu encore maîtriser entièrement l'autruche : cependant jusque-là on ne pourra tirer parti de sa vitesse et de sa force; car la force d'un domestique indocile se tourne presque toujours contre son maître.

Au reste, quoique les autruches courent plus vite que le cheval, c'est cependant avec le cheval qu'on les prend : mais on voit bien qu'il y faut un peu d'industrie; celle des Arabes consiste à les suivre à vue, sans les trop presser, et surtout à les inquiéter assez pour les empêcher de prendre de la nourriture, mais point assez pour les déterminer à s'échapper par une fuite prompte; cela est d'autant plus facile qu'elles ne vont guère sur une ligne droite, et qu'elles décrivent presque toujours dans leur course un cercle plus ou moins étendu. Les Arabes peuvent donc diriger leur marche sur un cercle concentrique, intérieur, par conséquent plus étroit, et les suivre toujours à une juste distance, en faisant beaucoup moins de chemin qu'elles. Lorsqu'ils les ont ainsi fatiguées et affamées pendant un ou deux jours, ils prennent leur moment, fondent sur elles au grand galop, en les menant contre le vent autant qu'il est possible, et les tuent à coups de bâton, pour que le sang ne gâte point le beau blanc de leurs plumes. On dit que lorsqu'elles

se sentent forcées et hors d'état d'échapper aux chasseurs, elles cachent leur tête et croient qu'on ne les voit plus : mais il pourrait se faire que l'absurdité de cette intention retombât sur ceux qui ont voulu s'en rendre les interprètes, et qu'elles n'eussent d'autre but en cachant leur tête que de mettre du moins en sûreté la partie qui est en même temps la plus importante et la plus faible.

Les struthophages avaient une autre façon de prendre ces animaux : ils se couvraient d'une peau d'autruche; passant leur bras dans le cou, ils lui faisaient faire tous les mouvements que fait ordinairement l'autruche elle-même; et, par ce moyen, ils pouvaient aisément les approcher et les surprendre. C'est ainsi que les Sauvages d'Amérique se déguisent en chevreuils pour prendre les chevreuils.

On s'est encore servi de chiens et de filets pour cette chasse, mais il paraît qu'on la fait plus communément à cheval; et cela seul suffit pour expliquer l'antipathie qu'on a cru remarquer entre le cheval et l'autruche.

Lorsque celle-ci court, elle déploie ses ailes et les grandes plumes de sa queue : non pas qu'elle en tire aucun secours pour aller plus vite, comme je l'ai dit, mais par un effet très-ordinaire de la correspondance des muscles, et de la manière qu'un homme qui court agite ses bras, ou qu'un éléphant qui revient sur le chasseur dresse et déploie ses grandes oreilles. La preuve sans réplique que ce n'est point pour accélérer son mouvement que l'autruche relève ainsi ses ailes, c'est qu'elle les relève lors même qu'elle va contre le vent, quoique, dans ce cas, elles ne puissent être qu'un obstacle. La vitesse d'un animal n'est que l'effet de sa force employée contre sa pesanteur; et comme l'autruche est en même temps très-pesante et très-vite à la course, il s'ensuit qu'elle doit avoir beaucoup de force : cependant, malgré sa force, elle conserve les mœurs des granivores; elle n'attaque point les animaux plus faibles, rarement même se met-elle en défense contre ceux qui l'attaquent: bordée sur tout le corps d'un cuir épais et dur, pourvue d'un large *sternum* qui lui tient lieu de cuirasse, munie d'une seconde cuirasse d'insensibilité, elle s'aperçoit à peine des petites atteintes du dehors, et elle sait se soustraire aux grands dangers par la rapidité de sa fuite : si quelquefois elle se défend, c'est avec le bec, avec les piquants de ses ailes, et surtout avec les pieds. Thévenot en a vu une qui d'un coup de pied renversa un chien. Belon dit dans son vieux langage, qu'elle pourrait ainsi *ruer par terre* un homme qui fuirait devant elle, mais qu'elle jette, en fuyant, des pierres à ceux qui la poursuivent : j'en doute beaucoup, et d'autant plus que la vitesse de sa course en avant serait autant de retranché sur celle des pierres qu'elle lancerait en arrière, et que ces deux vitesses opposées étant à peu près égales, puisqu'elles ont toutes deux pour principe le mouvement des pieds, elles se détruiraient nécessairement. D'ailleurs, ce fait, avancé par Pline, et répété par beaucoup d'autres, ne me paraît point avoir été confirmé par aucun moderne digne de foi, et l'on sait que Pline avait beaucoup plus de génie que de critique.

Léon l'Africain a dit que l'autruche était privée du sens de l'ouïe; cependant nous avons vu plus haut qu'elle paraissait avoir tous les organes d'où dépendent les sensations de ce genre; l'ouverture des oreilles est même fort grande, et n'est point ombragée par les plumes : ainsi il est probable ou qu'elle n'est sourde qu'en certaines circonstances, comme le tétras, c'est-à-dire dans la saison de l'amour, ou qu'on a imputé quelquefois à la surdité ce qui n'était que l'effet de la stupidité.

C'est aussi dans la même saison, selon toute apparence, qu'elle fait entendre sa voix; elle la fait rarement entendre, car très-peu de personnes en

ont parlé. Les écrivains sacrés comparent son cri à un gémissement, et on prétend même que son nom hébreu *jacnah* est formé d'*ianah*, qui signifie hurler. Le docteur Browne dit que ce cri ressemble à la voix d'un enfant enroué, et qu'il est plus triste encore : comment donc avec cela ne paraîtrait-il pas lugubre et même terrible, selon l'expression de M. Sandys, à des voyageurs qui ne s'enfoncent qu'avec inquiétude dans l'immensité de ces déserts, et pour qui tout être animé, sans en excepter l'homme, est un objet à craindre et une rencontre dangereuse?

LE TOUYOU.

(L'AUTRUCHE D'AMÉRIQUE.)

Ordre des échassiers, famille des brévipennes, genre autruche. (CUVIER.)

L'autruche de l'Amérique méridionale, appelée aussi *autruche d'Occident*, *autruche de Magellan et de la Guyane*, n'est point une autruche : je crois que Lemaire est le premier voyageur qui, trompé par quelques traits de ressemblance avec l'autruche d'Afrique, lui ait appliqué ce nom. Klein, qui a bien vu que l'espèce était différente, s'est contenté de l'appeler *autruche bâtarde*. M. Barrère la nomme tantôt un *héron*, tantôt une *grue ferrivore*, tantôt un *émeu à long cou;* d'autres ont cru beaucoup mieux faire en lui appliquant, d'après des rapports à la vérité mieux saisis, cette dénomination composée, *casoar gris à bec d'autruche*. Moehring et M. Brisson lui donnent le nom latin de *rhea*, auquel le dernier ajoute le nom américain de *touyou*, formé de celui de *touyouyou* qu'il porte communément dans la Guyane ; d'autres Sauvages lui ont donné d'autres noms, *yardu*, *yandu*, *andu* et *nanduguacu* au Brésil ; *sallian*, dans l'île de Maragnan ; *suri*, au Chili, etc. Voilà bien des noms pour un oiseau si nouvellement connu : pour moi, j'adopterai volontiers celui de touyou que lui a donné, ou plutôt que lui a conservé M. Brisson, et je préférerai, sans hésiter, ce nom barbare, qui vraisemblablement a quelque rapport à la voix ou au cri de l'oiseau ; je le préférerai, dis-je, aux dénominations scientifiques, qui trop souvent ne sont propres qu'à donner de fausses idées, et aux noms nouveaux qui n'indiquent aucun caractère, aucun attribut essentiel de l'être auquel on les applique.

M. Brisson paraît croire qu'Aldrovande a voulu désigner le touyou sous le nom d'*avis eme;* et il est très-vrai qu'au *tome* III de l'Ornithologie de ce dernier, *page* 541, il se trouve une planche qui représente le touyou et le casoar, d'après les deux planches de Nieremberg, *page* 218; et qu'au-dessus de la planche d'Aldrovande est écrit en gros caractères, AVIS EME; de même que la figure du touyou, dans Nieremberg, porte en tête le nom d'*émeu*. Mais il est visible que ces deux titres ont été ajoutés par les graveurs ou les imprimeurs peu instruits de l'intention des auteurs : car Aldrovande ne dit pas un mot du touyou; Nieremberg n'en parle que sous le nom d'*yardou*, de *suri* et *d'autruche d'Occident*; et tous deux, dans leur description, appliquent les noms d'*eme* et d'*émea* au seul casoar de Java; en sorte que, pour prévenir la confusion des noms, l'eme d'Aldrovande et l'émeu de Nieremberg ne doivent plus désormais reparaître dans la liste des dénominations du touyou. Marcgrave dit que les Portugais l'appellent *ema* dans leur langue; mais les Portugais, qui avaient beaucoup de relations dans les Indes orientales, connaissaient l'émeu de Java, et ils ont donné son nom au touyou d'Amérique, qui lui ressemblait plus qu'à aucun autre oiseau, de même que nous avons donné

le nom d'*autruche* à ce même touyou; et il doit demeurer pour constant que le nom d'émeu est propre au casoar des Indes orientales, et ne convient ni au touyou, ni à aucun autre oiseau d'Amérique.

En détaillant les différents noms du touyou, j'ai indiqué en partie les différentes contrées où il se trouve : c'est un oiseau propre à l'Amérique méridionale, mais qui n'est pas également répandu dans toutes les provinces de ce continent. Marcgrave nous apprend qu'il est rare d'en voir aux environs de Fernambouc; il ne l'est pas moins au Pérou et le long des côtes les plus fréquentées : mais il est plus commun dans la Guyane, dans les capitaineries de Sérégippe et de Rio-Grande, dans les provinces intérieures du Brésil, au Chili, dans les vastes forêts qui sont au nord de l'embouchure de la Plata, dans les savanes immenses qui s'étendent au sud de cette rivière et dans toute la terre Magellanique, jusqu'au port Désiré, et même jusqu'à la côte qui borde le détroit de Magellan. Autrefois il y avait des cantons dans le Paraguai qui en étaient remplis, surtout les campagnes arrosées par l'Uraguai; mais à mesure que les hommes s'y sont multipliés, ils en ont tué un grand nombre, et le reste s'est éloigné. Le capitaine Wood assure que, bien qu'ils abondent sur la côte septentrionale du détroit de Magellan, on n'en voit point du tout sur la côte méridionale : et quoique Coréal dise qu'il en a aperçu dans les îles de la mer du Sud, ce détroit paraît être la borne du climat qui convient au touyou, comme le cap de Bonne-Espérance est la borne du climat qui convient aux autruches; et ces îles de la mer du Sud où Coréal dit avoir vu des touyous seront apparemment quelques-unes de celles qui avoisinent les côtes orientales de l'Amérique au delà du détroit. Il paraît de plus que le touyou, qui se plaît, comme l'autruche, sous la zone torride, s'habitue plus facilement à des pays moins chauds, puisque la pointe de l'Amérique méridionale, qui est terminée par le détroit de Magellan, s'approche bien plus du pôle que le cap de Bonne-Espérance ou qu'aucun autre climat habité volontairement par les autruches : mais comme, selon toutes les relations, le touyou n'a pas plus que l'autruche la puissance de voler, qu'il est, comme elle, un oiseau tout à fait terrestre, et que l'Amérique méridionale est séparée de l'ancien continent par des mers immenses, il s'ensuit qu'on ne doit pas plus trouver de touyous dans ce continent qu'on ne trouve d'autruches en Amérique, et cela est en effet conforme au témoignage de tous les voyageurs.

Le touyou, sans être tout à fait aussi gros que l'autruche, est le plus gros oiseau du Nouveau-Monde : les vieux ont jusqu'à six pieds de haut, et Wafer, qui a mesuré la cuisse d'un des plus grands, l'a trouvée presque égale à celle d'un homme. Il a le long cou, la petite tête et le bec aplati de l'autruche; mais pour tout le reste, il a plus de rapport avec le casoar : je trouve même dans l'histoire du Brésil, par M. l'abbé Prévôt, mais point ailleurs, l'indication d'une espèce de corne que cet oiseau a sur le bec, et qui, si elle existait en effet, serait un trait de ressemblance de plus avec le casoar.

Son corps est de forme ovoïde, et paraît presque entièrement rond, lorsqu'il est revêtu de toutes ses plumes; ses ailes sont très-courtes et inutiles pour le vol, quoiqu'on prétende qu'elles ne soient pas inutiles pour la course : il a sur le dos et aux environs du croupion de longues plumes qui lui tombent en arrière et recouvrent l'anus; il n'a point d'autre queue : tout ce plumage est gris sur le dos et blanc sur le ventre. C'est un oiseau très-haut monté, ayant trois doigts à chaque pied, et tous trois en avant; car on ne doit pas regarder comme un doigt ce tubercule calleux et arrondi qu'il a en arrière, et sur lequel le pied se repose comme sur une espèce de talon : on attribue à cette conformation la difficulté qu'il a de se tenir sur un terrain glissant et

d'y marcher sans tomber; en récompense, il court très-légèrement en pleine campagne, élevant tantôt une aile, tantôt une autre, mais avec des intentions qui ne sont pas encore bien éclaircies. Marcgrave prétend que c'est afin de s'en servir comme d'une voile pour prendre le vent; Nieremberg, que c'est pour rendre le vent contraire aux chiens qui le poursuivent; Pison et Klein, pour changer souvent la direction de sa course, afin d'éviter par ces zigzags les flèches des Sauvages; d'autres enfin, qu'il cherche à s'exciter à courir plus vite, en se piquant lui-même avec une espèce d'aiguillon dont ses ailes sont armées. Mais, quoi qu'il en soit des intentions des touyous, il est certain qu'ils courent avec une très-grande vitesse, et qu'il est difficile à aucun chien de chasse de pouvoir les atteindre : on en cite un qui, se voyant coupé, s'élança avec une telle rapidité, qu'il en imposa aux chiens, et s'échappa vers les montagnes. Dans l'impossibilité de les forcer, les Sauvages sont réduits à user d'adresse et à leur tendre des piéges pour les prendre. Marcgrave dit qu'ils vivent de chair et de fruits; mais si on les eût mieux observés, on eût reconnu sans doute pour laquelle de ces deux sortes de nourriture ils ont un appétit de préférence. Au défaut des faits, on peut conjecturer que ces oiseaux, ayant le même instinct que celui des autruches et des frugivores, qui est d'avaler des pierres, du fer et autres corps durs, ils sont aussi frugivores, et que s'ils mangent quelquefois de la chair, c'est ou parce qu'ils sont pressés par la faim, ou qu'ayant les sens du goût et de l'odorat obtus comme l'autruche, ils avalent indistinctement tout ce qui se présente.

Nieremberg conte des choses fort étranges au sujet de leur propagation. Selon lui, c'est le mâle qui se charge de couver les œufs; pour cela, il fait en sorte de rassembler vingt ou trente femelles, afin qu'elles pondent dans un même nid; dès qu'elles ont pondu, il les chasse à grands coups de bec, et vient se poser sur leurs œufs, avec la singulière précaution d'en laisser deux à l'écart qu'il ne couve point; lorsque les autres commencent à éclore, ces deux-là se trouvent gâtés, et le mâle prévoyant ne manque pas d'en casser un, qui attire une multitude de mouches, de scarabées et d'autres insectes dont les petits se nourrissent : lorsque le premier est consommé, le couveur entame le second et s'en sert au même usage. Il est certain que tout cela a pu arriver naturellement; il a pu se faire que des œufs inféconds se soient cassés par accident, qu'ils aient attiré des insectes, lesquels aient servi de pâture aux jeunes touyous : il n'y a que l'intention du père qui soit suspecte ici; car ce sont toujours ces intentions qu'on prête assez légèrement aux bêtes, qui font le roman de l'histoire naturelle.

A l'égard de ce mâle qui se charge, dit-on, de couver à l'exclusion des femelles, je serais fort porté à douter du fait, et comme peu avéré, et comme contraire à l'ordre de la nature. Mais ce n'est pas assez d'indiquer une erreur; il faut autant qu'on peut en découvrir les causes, qui remontent quelquefois jusqu'à la vérité : je croirais donc volontiers que celle-ci est fondée sur ce qu'on aura trouvé à quelques couveuses des testicules, et peut-être une apparence de verge comme on en voit à l'autruche femelle, et qu'on se sera cru en droit d'en conclure que c'étaient autant de mâles.

Wafer dit avoir aperçu dans une terre déserte, au nord de la Plata, vers le trente-quatrième degré de latitude méridionale, une quantité d'œufs de touyou dans le sable, où, selon lui, ces oiseaux les laissent couver. Si ce fait est vrai, les détails que donne Nieremberg sur l'incubation de ces mêmes œufs ne peuvent l'être que dans un climat moins chaud et plus voisin du pôle. En effet, les Hollandais trouvèrent aux environs du port Désiré, qui est au quarante-septième degré de latitude, un touyou qui couvait, et qu'ils firent envoler; ils comptèrent dix-neuf œufs dans le nid. C'est ainsi que les

autruches ne couvent point, ou presque point leurs œufs sous la zone torride, et qu'elles les couvent au cap de Bonne Espérance, où la chaleur du climat ne serait pas suffisante pour les faire éclore.

Lorsque les jeunes touyous viennent de naître, ils sont familiers, et suivent la première personne qu'ils rencontrent; mais en vieillissant ils acquièrent de l'expérience et deviennent sauvages. Il paraît qu'en général leur chair est un assez bon manger, non cependant celle des vieux, qui est dure et de mauvais goût. On pourrait perfectionner cette viande en élevant des troupeaux de jeunes touyous, ce qui serait facile, vu les grandes dispositions qu'ils ont à s'apprivoiser, les engraissant et employant tous les moyens qui nous ont réussi à l'égard des dindons, qui viennent également des climats chauds et tempérés du continent de l'Amérique.

Leurs plumes ne sont pas, à beaucoup près, aussi belles que celles de l'autruche : Coréal dit même qu'elles ne peuvent servir à rien. Il serait à désirer qu'au lieu de nous parler de leur peu de valeur, les voyageurs nous eussent donné une idée juste de leur structure : on a trop écrit de l'autruche, et pas assez du touyou. Pour faire l'histoire de la première, la plus grande difficulté a été de rassembler tous les faits, de comparer tous les exposés, de discuter toutes les opinions, de saisir la vérité égarée dans le labyrinthe des avis divers, ou noyée dans l'abondance des paroles : mais pour parler du touyou, nous avons été souvent obligé de deviner ce qui est, d'après ce qui doit être; de commenter un mot échappé par hasard, d'interpréter jusqu'au silence; au défaut du vrai, de nous contenter du vraisemblable; en un mot, de nous résoudre à douter de la plus grande partie des faits principaux, et à ignorer presque tout le reste, jusqu'à ce que les observations futures nous mettent en état de remplir les lacunes que, faute de mémoires suffisants, nous laissons aujourd'hui dans son histoire *.

LE CASOAR.

(LE CASOAR A CASQUE OU ÉMEU.)

Ordre des échassiers, famille des brévipennes, genre casoar. (CUVIER.)

Les Hollandais sont les premiers qui ont fait voir cet oiseau à l'Europe; ils le rapportèrent de l'île de Java, en 1597, à leur retour du premier voyage qu'ils avaient fait aux Indes orientales : les habitants du pays l'appellent *eme*, dont nous avons fait *emeu*. Ceux qui l'ont apporté lui ont aussi donné le nom de *cassoware*, que nous prononçons casoar, et que j'ai adopté, parce qu'il n'a jamais été appliqué à aucun autre oiseau; au lieu que celui d'émeu a été appliqué, quoique mal à propos, au touyou, comme nous l'avons vu ci-dessus dans l'histoire de cet oiseau.

Le casoar, sans être aussi grand ni même aussi gros que l'autruche, paraît plus massif aux yeux, parce qu'avec un corps d'un volume presque égal, il a le cou et les pieds moins longs et beaucoup plus gros à proportion, et la partie du corps plus renflée, ce qui lui donne un air plus lourd.

Celui qui a été décrit par MM. de l'Académie des sciences avait cinq pieds et demi du bout du bec au bout des ongles : celui que Clusius a

* Buffon a confondu presque partout deux oiseaux très-différents l'un de l'autre : l'autruche d'Amérique habite la zone froide et tempérée de l'Amérique australe, et le jabiru une partie de la zone torride.

observé était d'un quart plus petit. Houtman lui donne une grosseur double de celle du cygne, et d'autres Hollandais celle d'un mouton. Cette variété de mesures, loin de nuire à la vérité, est au contraire la seule chose qui puisse nous donner une connaissance approchée de la véritable grandeur du casoar : car la taille d'un seul individu n'est point la grandeur de l'espèce, et l'on ne peut se former une idée juste de celle-ci qu'en la considérant comme une quantité variable entre certaines limites : d'où il suit qu'un naturaliste qui aurait comparé avec une bonne critique toutes les dimensions et les descriptions des observateurs, aurait des notions plus exactes et plus sûres de l'espèce que chacun des observateurs qui n'aurait connu que l'individu qu'il aurait mesuré et décrit.

Le trait le plus remarquable dans la figure du casoar est cette espèce de casque conique, noir par devant, jaune dans tout le reste, qui s'élève sur le front, depuis la base du bec jusqu'au milieu du sommet de la tête, et quelquefois au delà : ce casque est formé par le renflement des os du crâne en cet endroit, et il est recouvert d'une enveloppe dure, composée de plusieurs couches concentriques et analogues à la substance de la corne de bœuf; sa forme totale est à peu près celle d'un cône tronqué, qui a trois pouces de haut, un pouce de diamètre à sa base et trois lignes à son sommet. Clusius pensait que ce casque tombait tous les ans avec les plumes, lorsque l'oiseau était en mue : mais MM. de l'Académie des sciences ont remarqué, avec raison, que c'était tout au plus l'enveloppe extérieure qui, comme nous l'avons dit, fait partie des os du crâne; et même ils ajoutent qu'on ne s'est point aperçu de la chute de cette enveloppe à la ménagerie de Versailles, pendant les quatre années que le casoar qu'ils décrivaient y avait passées : néanmoins il peut se faire qu'elle tombe en effet, mais en détail, et par une espèce d'exfoliation successive, comme le bec de plusieurs oiseaux, et que cette particularité ait échappé aux gardes de la ménagerie.

L'iris des yeux est d'un jaune de topaze, et la cornée singulièrement petite, relativement au globe de l'œil; ce qui donne à l'animal un regard également farouche et extraordinaire. La paupière inférieure est la plus grande; et celle du dessus est garnie, dans sa partie moyenne, d'un rang de petits poils noirs, lequel s'arrondit au-dessus de l'œil en manière de sourcil, et forme au casoar une sorte de physionomie que la grande ouverture du bec achève de rendre menaçante; les orifices extérieurs des narines sont fort près de la pointe du bec supérieur.

Dans le bec, il faut distinguer la charpente du tégument qui la recouvre : cette charpente consiste en trois pièces très-solides, deux desquelles forment le pourtour, et la troisième l'arête supérieure, qui est beaucoup plus relevée que dans l'autruche : toutes les trois sont recouvertes par une membrane qui remplit les entre-deux.

Les mandibules supérieure et inférieure du bec ont leurs bords un peu plus échancrés vers le bout, et paraissent avoir chacune trois pointes.

La tête et le haut du cou n'ont que quelques petites plumes, ou plutôt quelques petits poils noirs et clair-semés, en sorte que dans ces endroits la peau paraît à découvert : elle est de différentes couleurs, bleue sur les côtés, d'un violet ardoisé sous la gorge, rouge par derrière en plusieurs places, mais principalement vers le milieu : et ces places rouges sont un peu plus relevées que le reste, par des espèces de rides ou de hachures obliques dont le cou est sillonné; mais il faut avouer qu'il y a variété dans la disposition de ces couleurs.

Les trous des oreilles étaient fort grands dans le casoar décrit par MM. de

l'Académie, fort petits dans celui décrit par Clusius, mais découverts dans tous deux, et environnés, comme les paupières, de petits poils noirs.

Vers le milieu de la partie antérieure du cou, à l'endroit où commencent les grandes plumes, naissent deux barbillons rouges et bleus, arrondis par le bout, que Bontius met dans la figure immédiatement au-dessus du bec, comme dans les poules. Frisch en a représenté quatre, deux plus longs sur les côtés du cou, et deux en devant, plus petits et plus courts; le casque paraît aussi plus large dans sa figure, et approche de la forme d'un turban. Il y a au Cabinet du Roi une tête qui paraît être celle d'un casoar, et qui porte un tubercule différent du tubercule du casoar ordinaire: c'est au temps et à l'observation à nous apprendre si ces variétés, et celles que nous remarquerons dans la suite, sont constantes ou non; si quelques-unes ne viendraient pas du peu d'exactitude des dessinateurs, ou si elles ne tiendraient pas à la différence du sexe ou à quelque autre circonstance. Frisch prétend avoir reconnu, dans deux casoars empaillés, des variétés qui distinguaient le mâle de la femelle; mais il ne dit pas quelles sont ces différences.

Le casoar a les ailes encore plus petites que l'autruche, et tout aussi inutiles pour le vol; elles sont armées de piquants, et même en plus grand nombre que celles de l'autruche. Clusius en a trouvé quatre à chaque aile, MM. de l'Académie cinq, et on en compte sept bien distincts dans la *figure* de Frisch, *pl.* 105. Ce sont comme des tuyaux de plumes qui paraissent rouge à leur extrémité, et qui sont creux dans toute leur longueur; ils contiennent, dans leur cavité, une espèce de moelle semblable à celle des plumes naissantes des autres oiseaux : celui du milieu a près d'un pied de longueur et environ trois lignes de diamètre; c'est le plus long de tous : les latéraux vont en décroissant de part et d'autre comme les doigts de la main, et à peu près dans le même ordre. Swammerdam s'en servait en guise de chalumeau pour souffler des parties très-délicates, comme les trachées des insectes, etc. On a dit que ces ailes avaient été données au casoar pour l'aider à aller plus vite; d'autres, qu'il pouvait s'en servir pour frapper, comme avec des houssines : mais personne ne dit avoir vu quel usage il en fait réellement. Le casoar a encore cela de commun avec l'autruche, qu'il n'a qu'une seule espèce de plumes sur tout le corps, aux ailes, autour du croupion, etc.; mais la plupart de ces plumes sont doubles, chaque tuyau donnant ordinairement naissance à deux tiges plus ou moins longues et souvent inégales entre elles : elles ne sont pas d'une structure uniforme dans toute leur longueur; les tiges sont plates, noires et luisantes, divisées par nœuds en dessous, et chaque nœud produit une barbe ou un filet, avec cette différence que, depuis la racine au milieu de la tige, ces filets sont plus courts, plus souples, plus branchus, et pour ainsi dire duvetés, et d'une couleur de gris tanné; au lieu que, depuis le milieu de la même tige à son extrémité, ils sont plus longs, plus durs et de couleur noire; et comme ces derniers recouvrent les autres et sont les seuls qui paraissent, le casoar, vu de quelque distance, semble être un animal velu, et du même poil que l'ours ou le sanglier. Les plumes les plus courtes sont au cou, les plus longues autour du croupion, et les moyennes dans l'espace intermédiaire : celles du croupion ont jusqu'à quatorze pouces, et retombent sur la partie postérieure du corps; elles tiennent lieu de la queue, qui manque absolument.

Il y a, comme à l'autruche, un espace calleux et nu sur le sternum, à l'endroit où porte le poids du corps lorsque l'oiseau est couché, et cette partie est plus saillante et plus relevée dans le casoar que dans l'autruche.

Les cuisses et les jambes sont revêtues de plumes presque jusqu'auprès

du genou; et ces plumes tiraient au gris de cendre dans le sujet observé par Clusius : les pieds, qui sont très-gros et très-nerveux, ont trois doigts et non pas quatre, comme le dit Bontius, tous trois dirigés en avant. Les Hollandais racontent que le casoar se sert de ses pieds pour sa défense, ruant et frappant par derrière comme un cheval, selon les uns; et, selon les autres, s'élançant en avant contre celui qui l'attaque, et le renversant avec les pieds, dont il lui frappe rudement la poitrine. Clusius, qui en a vu un vivant dans les jardins du comte de Solms, à la Haye, dit qu'il ne se sert point de son bec pour se défendre, mais qu'il se porte obliquement sur son adversaire, et qu'il le frappe en ruant : il ajoute que le même comte de Solms lui montra un arbre gros comme la cuisse, que cet oiseau avait fort maltraité et entièrement écorché avec ses pieds et ses ongles. Il est vrai qu'on n'a pas remarqué à la ménagerie de Versailles que les casoars qu'on y a gardés fussent si méchants et si forts; mais peut-être étaient-ils plus apprivoisés que celui de Clusius : d'ailleurs, ils vivaient dans l'abondance et dans une plus étroite captivité; toutes circonstances qui adoucissent à la longue les mœurs des animaux qui ne sont pas absolument féroces, énervent leur courage, abâtardissent leur naturel, et les rendent méconnaissables au travers des habitudes nouvellement acquises.

Les ongles du casoar sont très-durs, noirs au dehors et blancs en dedans. Linnæus dit qu'il frappe avec l'ongle du milieu, qui est le plus grand; cependant les descriptions et les figures de MM. de l'Académie et de M. Brisson représentent l'ongle du doigt intérieur comme le plus grand, et il l'est en effet.

Son allure est bizarre; il semble qu'il rue du derrière, faisant en même temps un demi-saut en avant : mais malgré la mauvaise grâce de sa démarche, on prétend qu'il court plus vite que le meilleur coureur. La vitesse est tellement l'attribut des oiseaux, que les plus pesants de cette famille sont encore plus légers à la course que les plus légers d'entre les animaux terrestres.

Le casoar a la langue dentelée sur les bords, et si courte, qu'on a dit de lui, comme du coq de bruyère, qu'il n'en avait point : celle qu'a observée M. Perrault avait seulement un pouce de long et huit lignes de large. Il avale tout ce qu'on lui jette, c'est-à-dire tout corps dont le volume est proportionné à l'ouverture de son bec. Frisch ne voit avec raison dans cette habitude qu'un trait de conformité avec les gallinacés, qui avalent leurs aliments tout entiers, et sans les briser dans leur bec : mais les Hollandais, qui paraissent avoir voulu rendre plus intéressante l'histoire de cet oiseau, déjà si singulier, en y ajoutant du merveilleux, n'ont pas manqué de dire, comme on l'a dit de l'autruche, qu'il avalait non-seulement les pierres, le fer, les glaçons, etc., mais encore des charbons ardents, et sans même en paraître incommodé.

On dit aussi qu'il rend très-promptement ce qu'il a pris, et quelquefois des pommes de la grosseur du poing, aussi entières qu'il les avait avalées : et en effet, le tube intestinal est si court, que les aliments doivent passer très-vite; et ceux qui, par leur dureté, sont capables de quelque resistance, doivent éprouver peu d'altération dans un si petit trajet, surtout lorsque les fonctions de l'estomac sont dérangées par quelque maladie. On a assuré à Clusius que, dans ce cas, il rendait quelquefois les œufs de poule, dont il était fort friand, tels qu'il les avait pris, c'est-à-dire bien entiers avec la coque, et que, les avalant une seconde fois, il les digérait bien. Le fond de la nourriture de ce même casoar, qui était celui du comte de Solms, était du pain blanc coupé par gros morceaux, ce qui prouve qu'il est frugivore, ou plutôt

qu'il est omnivore, puisqu'il dévore en effet tout ce qu'on lui présente, et que, s'il a le jabot et le double estomac des animaux qui vivent de matières végétales, il a les courts intestins des animaux carnassiers. Le tube intestinal de celui qui a été disséqué par MM. de l'Académie avait quatre pieds huit pouces de long et deux pouces de diamètre dans toute son étendue; le cœcum était double et n'avait pas plus d'une ligne de diamètre sur trois, quatre ou cinq pouces de longueur. A ce compte, le casoar a les intestins treize fois plus courts que l'autruche, ou du moins de celles qui les ont le plus longs; et par cette raison il doit être encore plus vorace et avoir plus de disposition à manger de la chair : c'est ce dont on pourra s'assurer lorsqu'au lieu de se contenter d'examiner les cadavres, les observateurs s'attacheront à étudier la nature vivante.

Le casoar a une vésicule du fiel, et son canal, qui se croise avec le canal hépatique, va s'insérer plus haut que celui-ci dans le *duodenum*, et le pancréatique s'insère encore au-dessus du cystique; conformation absolument différente de ce qu'on voit dans l'autruche. Celle des parties de la génération du mâle s'en éloigne beaucoup moins : la verge a sa racine dans la partie supérieure du *rectum;* sa forme est celle d'une pyramide triangulaire, large de deux pouces à sa base et de deux lignes à son sommet; elle est composée de deux ligaments cartilagineux très-solides, fortement attachés l'un à l'autre en dessus, mais séparés en dessous, et laissant entre eux un demi-canal qui est revêtu de la peau : les vaisseaux déférents et les uretères n'ont aucune communication apparente avec le canal de la verge; en sorte que cette partie, qui paraît avoir quatre fonctions principales dans les animaux quadrupèdes, la première de servir de conduit à l'urine, la seconde de porter la liqueur séminale du mâle dans la matrice de la femelle, la troisième de contribuer, par sa sensibilité, à l'émission de cette liqueur, la quatrième d'exciter la femelle, par son action, à répandre la sienne, semble être réduite, dans le casoar et l'autruche, aux deux dernières fonctions, qui sont de produire dans les réservoirs de la liqueur séminale du mâle et de la femelle les mouvements de correspondance nécessaires pour l'émission de cette liqueur.

On a rapporté à Clusius que, l'animal étant vivant, on avait vu quelquefois sa verge sortir par l'anus; nouveau trait de ressemblance avec l'autruche.

Les œufs de la femelle sont d'un gris de cendre tirant au verdâtre, moins gros et plus allongés que ceux de l'autruche, et semés d'une multitude de petits tubercules d'un vert foncé; la coque n'en est pas fort épaisse, selon Clusius, qui en a vu plusieurs; le plus grand de tous ceux qu'il a observés avait quinze pouces de tour d'un sens et un peu plus de douze de l'autre.

Le casoar a les poumons et les dix cellules à air comme les autres oiseaux, et particulièrement comme les oiseaux pesants; cette bourse ou membrane noire propre aux yeux des oiseaux, et cette paupière interne qui, comme on sait, est retenue dans le grand angle de l'œil des oiseaux par deux muscles ordinaires, et qui est ramenée par instants sur la cornée, par l'action d'une espèce de poulie musculaire, qui mérite toute la curiosité des anatomistes.

Le midi de la partie orientale de l'Asie paraît être le vrai climat du casoar; son domaine commence, pour ainsi dire, où finit celui de l'autruche, qui n'a jamais beaucoup dépassé le Gange, comme nous l'avons vu dans son histoire; au lieu que celui-ci se trouve dans les îles Moluques, dans celles de Banda, de Java, de Sumatra, et dans les parties correspondantes du continent. Mais il s'en faut bien que cette espèce soit aussi multipliée dans son district que l'autruche l'est dans le sien, puisque nous voyons un roi de Joardam, dans l'île de Java, faire présent d'un casoar à Scellinger, capitaine de vaisseau

hollandais, comme d'un oiseau rare : la raison en est, ce me semble, que les Indes orientales sont beaucoup plus peuplées que l'Afrique; et l'on sait qu'à mesure que l'homme se multiplie dans une contrée, il détruit ou fait fuir devant lui les animaux sauvages, qui vont toujours cherchant des asiles plus paisibles, des terres moins habitées ou occupées par des peuples moins policés, et par conséquent moins destructeurs.

Il est remarquable que le casoar, l'autruche et le touyou, les trois plus gros oiseaux que l'on connaisse, sont tous trois attachés au climat de la zone torride, qu'ils semblent s'être partagée entre eux, et où ils se maintiennent chacun dans leur terrain, sans se mêler ni se surmarcher; tous trois véritablement terrestres, incapables de voler, mais courant d'une très-grande vitesse; tous trois avalent à peu près tout ce qu'on leur jette, grains, herbes, chairs, os, pierres, cailloux, fer, glaçons, etc.; tous trois ont le cou plus ou moins long, les pieds hauts et très-forts, moins de doigts que la plupart des oiseaux, et l'autruche encore moins que les deux autres; tous trois n'ont de plumes que d'une seule sorte, différentes des plumes des autres oiseaux, et différentes dans chacune de ces trois espèces; tous trois n'en ont point du tout sur la tête et le haut du cou, manquent de queue proprement dite, et n'ont que des ailes imparfaites, garnies de quelques tuyaux sans aucune barbe, comme nous avons remarqué que les quadrupèdes des pays chauds avaient moins de poils que ceux des régions du nord; tous trois, en un mot, paraissent être la production naturelle et propre de la zone torride. Mais, malgré tant de rapports, ces trois espèces sont différenciées par des caractères trop frappants pour qu'on puisse les confondre. L'autruche se distingue du casoar et du touyou par sa grandeur, par ses pieds de chameau et par la nature de ses plumes; elle diffère du casoar, en particulier, par la nudité de ses cuisses et de ses flancs, par la longueur et la capacité de ses intestins, et parce qu'elle n'a point de vésicule du fiel; et le casoar diffère du touyou et de l'autruche par ses cuisses couvertes de plumes presque jusqu'au tarse, par les barbillons rouges qui lui tombent sur le cou, et par le casque qu'il a sur la tête.

Mais j'aperçois encore dans ce dernier caractère distinctif une analogie avec les deux autres espèces : car ce casque n'est autre chose, comme on sait, qu'un renflement des os du crâne, lequel est recouvert d'une enveloppe de corne; et nous avons vu, dans l'histoire de l'autruche et du touyou, que la partie supérieure du crâne de ces deux animaux était pareillement munie d'une plaque dure et calleuse.

LE DRONTE.

Ordre des échassiers, famille des brévipennes, genre casoar (Cuvier *.)

On regarde communément la légèreté comme un attribut propre aux oiseaux : mais, si l'on voulait en faire le caractère de cette classe, le dronte n'aurait aucun titre pour y être admis; car loin d'annoncer la légèreté par ses proportions ou par ses mouvements, il parait fait exprès pour nous donner l'idée du plus lourd des êtres organisés. Représentez-vous un corps massif et presque cubique, à peine soutenu sur deux piliers très-gros et très-courts,

* M. G. Cuvier et plusieures autres naturalistes regardent l'existence de cet oiseau comme très-douteuse.

surmonté d'une tête si extraordinaire, qu'on la prendrait pour la fantaisie d'un peintre de grotesques; cette tête, portée sur un cou renforcé et goîtreux, consiste presque tout entière dans un bec énorme où sont deux gros yeux noirs entourés d'un cercle blanc, et dont l'ouverture des mandibules se prolonge bien au delà des yeux, et presque jusqu'aux oreilles; ces deux mandibules, concaves dans le milieu de leur longueur, renflées par les deux bouts, et recourbées à la pointe en sens contraire, ressemblent à deux cuillers pointues, qui s'appliquent l'une à l'autre à la convexité en dehors : de tout cela, il résulte une physionomie stupide et vorace, et qui, pour comble de difformité, est accompagnée d'un bord de plumes, lequel, suivant le contour de la base du bec, s'avance en pointe sur le front, puis s'arrondit autour de la face en manière de capuchon, d'où lui est venu le nom de *cygne encapuchonné* (*cycnus cucullatus.*)

La grosseur, qui, dans les animaux, suppose la force, ne produit ici que la pesanteur. L'autruche, le touyou, le casoar, ne sont pas plus en état de voler que le dronte; mais du moins ils sont très-vites à la course, au lieu que le dronte paraît accablé de son propre poids, et avoir à peine la force de se traîner : c'est dans les oiseaux ce que le paresseux est dans les quadrupèdes; on dirait qu'il est composé d'une matière brute, inactive, où les molécules vivantes ont été trop épargnées. Il a des ailes, mais ces ailes sont trop courtes et trop faibles pour l'élever dans les airs; il a une queue, mais cette queue est disproportionnée et hors de sa place : on le prendrait pour une tortue qui se serait affublée de la dépouille d'un oiseau; et la nature, en lui accordant ces ornements inutiles, semble avoir voulu ajouter l'embarras à la pesanteur, la gaucherie des mouvements à l'inertie de la masse, et rendre sa lourde épaisseur encore plus choquante, en faisant souvenir qu'il est un oiseau.

Les premiers Hollandais qui le virent dans l'île Maurice, aujourd'hui l'Ile de France, l'appelèrent *walgh-vogel*, oiseau de dégoût, autant à cause de sa figure rebutante que du mauvais goût de sa chair : cet oiseau bizarre est très-gros, et n'est surpassé, à cet égard, que par les trois précédents; car il surpasse le cygne et le dindon.

M. Brisson donne pour un de ses caractères, d'avoir la partie inférieure des jambes dénuée de plumes; cependant la *planche* CCXCIV d'Edwards le représente avec des plumes, non-seulement jusqu'au bas de la jambe, mais encore jusqu'au-dessous de son articulation avec le tarse. Le bec supérieur est noirâtre dans toute son étendue, excepté sur la courbure de son crochet, où il y a une tache rouge; les ouvertures des narines sont à peu près, dans sa partie moyenne, tout proche de deux replis transversaux qui s'élèvent en cet endroit sur sa surface.

Les plumes du dronte sont, en général, fort douces; le gris est leur couleur dominante, mais plus foncé sur toute la partie supérieure et au bas des jambes, et plus clair sur l'estomac, le ventre et tout le dessous du corps : il y a du jaune et du blanc dans les plumes des ailes et dans celles de la queue, qui paraissent frisées, et sont en fort petit nombre. Clusius n'en compte que quatre ou cinq.

Les pieds et les doigts sont jaunes, et les ongles noirs : chaque pied a quatre doigts, dont trois dirigés en avant, et le quatrième en arrière; c'est celui-ci qui a l'ongle le plus long.

Quelques-uns ont prétendu que le dronte avait ordinairement dans l'estomac une pierre aussi grosse que le poing, et à laquelle on n'a pas manqué d'attribuer la même origine, les mêmes vertus qu'aux bézoards; mais Clusius, qui a vu deux de ces pierres, de forme et de grandeur différentes, pense

que l'oiseau les avait avalées comme font les granivores, et qu'elles ne s'étaient point formées dans son estomac.

Le dronte paraît propre et particulier aux îles de France et de Bourbon, et probablement aux terres de ce continent qui en sont les moins éloignées; mais je ne sache pas qu'aucun voyageur ait dit l'avoir vu ailleurs que dans ces deux îles.

Quelques Hollandais l'ont nommé *dodarse* ou *dodaers;* les Portugais et les Anglais *dodo :* dronte est son nom original, je veux dire celui sous lequel il est connu dans le lieu de son origine; et c'est par cette raison que j'ai cru devoir le lui conserver, et parce qu'ordinairement les noms imposés par les peuples simples ont rapport aux propriétés de la chose nommée. On lui a encore appliqué les dénominations de *cygne à capuchon*, d'*autruche encapuchonnée*, de *coq étranger*, de *walgh-vogel;* et M. Moehring, qui n'a trouvé aucun de ces noms à son goût, a imaginé celui de *raphus*, que M. Brisson a adopté pour son nom latin, comme s'il y avait quelque avantage à donner au même animal un nom différent dans chaque langue, et comme si l'effet de cette multitude de synonymes n'était pas d'embarrasser la science et de jeter de la confusion dans les choses. Ne multiplions pas les êtres, disaient autrefois les philosophes; mais aujourd'hui on doit dire et répéter sans cesse aux naturalistes : Ne multipliez pas les noms sans nécessité.

LE SOLITAIRE ET L'OISEAU DE NAZARETH *.

Le solitaire dont parlent Leguat et Carré, et l'oiseau de Nazareth dont parle Fr. Cauche, paraissent avoir beaucoup de rapports avec le dronte : mais ils en diffèrent aussi en plusieurs points; et j'ai cru devoir rapporter ce qu'en disent ces voyageurs, parce que, si ces trois noms ne désignent qu'une seule et unique espèce, les relations diverses ne pourront qu'en compléter l'histoire; et si, au contraire, ils désignent trois espèces différentes, ce que j'ai à dire pourra être regardé comme un commencement d'histoire de chacune, ou du moins comme une notice de nouvelles espèces à examiner, de même que l'on voit dans les cartes géographiques une indication des terres inconnues. Dans tous les cas, ce sera un avis aux naturalistes qui se trouveront à portée d'observer ces oiseaux de plus près, de les comparer, s'il est possible, et de nous en donner une connaissance plus distincte et plus précise. Les seules questions que l'on a faites sur des choses ignorées ont valu souvent plus d'une découverte.

Le solitaire de l'île Rodrigue est un très-gros oiseau, puisqu'il y a des mâles qui pèsent jusqu'à quarante-cinq livres : le plumage de ceux-ci est ordinairement mêlé de gris et de brun; mais dans les femelles, c'est tantôt le brun et tantôt le jaune blond qui domine. Carré dit que le plumage de ces oiseaux est d'une couleur changeante, tirant sur le jaune, ce qui convient à celui de la femelle, et il ajoute qu'il lui a paru d'une beauté admirable.

Les femelles ont au-dessus du bec comme un bandeau de veuve; leurs plumes se renflent des deux côtés de la poitrine en deux touffes blanches, qui représentent imparfaitement le sein d'une femme; les plumes des cuisses s'arrondissent par le bout en forme de coquilles, ce qui fait un fort bon effet; et, comme si ces femelles sentaient leurs avantages, elles ont grand

* M. Cuvier regarde l'existence de ces oiseaux comme plus douteuse encore que celle du dronte.

soin d'arranger leur plumage, de le polir avec le bec, et de l'ajuster presque continuellement, en sorte qu'une plume ne passe pas l'autre. Elles ont, selon Leguat, l'air noble et gracieux tout ensemble; et ce voyageur assure que souvent leur bonne mine leur a sauvé la vie. Si cela est ainsi, et que le solitaire et le dronte soient de la même espèce, il faut admettre une très-grande différence entre le mâle et la femelle quant à la bonne mine.

Cet oiseau a quelque rapport avec le dindon; il en aurait les pieds et le bec, si ses pieds n'étaient pas plus élevés et son bec plus crochu : il a aussi le cou plus long proportionnellement, l'œil noir et vif, la tête sans crête ni huppe, et presque point de queue; son derrière, qui est arrondi à peu près comme la croupe d'un cheval, est revêtu de ces plumes qu'on appelle *couvertures*.

Le solitaire ne peut se servir de ses ailes pour voler; mais elles ne lui sont pas inutiles à d'autres égards. L'os de l'aileron se renfle à son extrémité en une espèce de bouton sphérique qui se cache dans les plumes et lui sert à deux usages : premièrement pour se défendre, comme il fait aussi avec le bec; en second lieu pour faire une espèce de battement ou de moulinet, en pirouettant vingt ou trente fois du même côté dans l'espace de quatre à cinq minutes : c'est ainsi, dit-on, que le mâle rappelle sa compagne, avec un bruit qui a du rapport à celui d'une crécelle, et s'entend de deux cents pas.

On voit rarement ces oiseaux en troupes, quoique l'espèce soit assez nombreuse; quelques-uns disent même qu'on n'en voit guère deux ensemble.

Ils cherchent les lieux écartés pour faire leur ponte : ils construisent leur nid de feuilles de palmier amoncelées à la hauteur d'un pied et demi : la femelle pond dans ce nid un œuf beaucoup plus gros qu'un œuf d'oie, et le mâle partage avec elle la fonction de couver.

Pendant tout le temps de l'incubation, et même celui de l'éducation, ils ne souffrent aucun oiseau de leur espèce à plus de deux cents pas à la ronde : et l'on prétend avoir remarqué que c'est le mâle qui chasse les mâles, et la femelle qui chasse les femelles; remarque difficile à faire sur un oiseau qui passe sa vie dans les lieux les plus sauvages et les plus écartés.

L'œuf car il paraît que ces oiseaux n'en pondent qu'un, ou plutôt n'en couvent qu'un à la fois; l'œuf, dis je, ne vient à éclore qu'au bout de sept semaines, et le petit n'est en état de pourvoir à ses besoins que plusieurs mois après : pendant tout ce temps, le père et la mère en ont soin; et cette seule circonstance doit lui procurer un instinct plus perfectionné que celui de l'autruche, laquelle peut en naissant subsister par elle-même, et qui, n'ayant jamais besoin du secours de ses père et mère, vit isolée, sans aucune habitude intime avec eux, et se prive ainsi des avantages de leur société, qui, comme je l'ai dit ailleurs, est la première éducation des animaux et celle qui développe le plus leurs qualités naturelles : aussi l'autruche passe-t-elle pour le plus stupide des oiseaux.

Lorsque l'éducation du jeune solitaire est finie, le père et la mère demeurent toujours unis et fidèles l'un à l'autre, quoiqu'ils aillent quelquefois se mêler parmi d'autres oiseaux de leur espèce : les soins qu'ils ont donnés en commun au fruit de leur union semblent en avoir resserré les liens; et lorsque la saison les y invite, ils recommencent une nouvelle ponte.

On assure qu'à tout âge on leur trouve une pierre dans le gésier, comme au dronte : cette pierre est grosse comme un œuf de poule, plate d'un côté, convexe de l'autre; un peu raboteuse et assez dure pour servir de pierre à aiguiser : on ajoute que cette pierre est toujours seule dans leur estomac et

qu'elle est trop grosse pour pouvoir passer par le canal intermédiaire qui fait la seule communication du jabot au gésier; d'où l'on voudrait conclure que cette pierre se forme naturellement et à la manière des bézoards, dans le gésier du solitaire; mais pour moi j'en conclus seulement que cet oiseau est granivore, qu'il avale des pierres et des cailloux comme tous les oiseaux de cette classe, notamment comme l'autruche, le touyou, le casoar et le dronte, et que le canal de communication du jabot au gésier est susceptible d'une dilatation plus grande que ne l'a cru Leguat.

Le seul nom de solitaire indique un naturel sauvage : et comment ne le serait-il pas? Comment un oiseau qui compose lui seul toute la couvée, et qui, par conséquent, passe les premiers temps de sa vie sans aucune société avec d'autres oiseaux de son âge, et n'ayant qu'un commerce de nécessité avec ses père et mère, sauvages eux-mêmes, ne serait-il pas maintenu par l'exemple et par l'habitude? On sait combien les habitudes premières ont d'influence sur les premières inclinations qui forment le naturel : et il est à présumer que toute espèce où la femelle ne couvera qu'un œuf à la fois, sera sauvage comme notre solitaire : cependant il paraît encore plus timide que sauvage, car il se laisse approcher et s'approche même assez familièrement, surtout lorsqu'on ne court pas après lui, et qu'il n'a pas encore beaucoup d'expérience; mais il est impossible de l'apprivoiser. On l'attrappe difficilement dans les bois, où il peut échapper aux chasseurs par la ruse et par son adresse à se cacher; mais, comme il ne court pas fort vite, on le prend aisément dans les plaines et dans les lieux ouverts. Quand on l'a arrêté, il ne jette aucun cri, mais il laisse tomber des larmes, et refuse opiniâtrément toute nourriture. M. Caron, directeur de la compagnie des Indes à Madagascar, en ayant fait embarquer deux venant de l'île de Bourbon, pour les envoyer au roi, ils moururent dans le vaisseau sans avoir voulu boire ni manger.

Le temps de leur donner la chasse est depuis le mois de mars au mois de septembre, qui est l'hiver des contrées qu'ils habitent, et qui est aussi le temps où ils sont le plus gras : la chair des jeunes surtout est d'un goût excellent.

Telle est l'idée que Leguat nous donne du solitaire : il en parle non-seulement comme témoin oculaire, mais comme un observateur qui s'était attaché particulièrement et longtemps à étudier les mœurs et les habitudes de cet oiseau; et en effet, sa relation, quoique gâtée en quelques endroits par des idées fabuleuses, contient néanmoins plus de détails historiques sur le solitaire que je n'en trouve dans une foule d'écrits sur des oiseaux plus généralement et plus anciennement connus. On parle de l'autruche depuis trente siècles, et l'on ignore encore aujourd'hui combien elle pond d'œufs et combien elle est de temps à les couver.

L'oiseau de Nazareth, appelé sans doute ainsi par corruption, pour avoir été trouvé dans l'île de Nazare, a été observé par Fr. Cauche dans l'île Maurice, aujourd'hui l'île Française; c'est un très-gros oiseau, et plus gros qu'un cygne : au lieu de plumes il a tout le corps couvert d'un duvet noir; et cependant il n'est pas absolument sans plumes : car il en a de noires aux ailes et de frisées sur le croupion, qui lui tiennent lieu de queue : il a le bec gros, recourbé un peu par-dessous; les jambes (c'est-à-dire les pieds) hautes et couvertes d'écailles, trois doigts à chaque pied, le cri de l'oison, et sa chair est médiocrement bonne.

La femelle ne pond qu'un œuf, et cet œuf est blanc et gros comme un pain d'un sou : on trouve ordinairement à côté une pierre blanche de la grosseur d'un œuf de poule; et peut-être cette pierre fait-elle ici le même

effet que ces œufs de craie blanche que les fermières ont coutume de mettre dans le nid où elles veulent faire pondre leurs poules : celle de Nazare pond à terre dans les forêts, sur de petits tas d'herbes et de feuilles qu'elle a formés; si on tue le petit, on trouve une pierre grise dans son gésier. La figure de cet oiseau, est-il dit dans une note, se trouve dans le *Journal de la seconde navigation des Hollandais aux Indes orientales*; et ils l'appellent *oiseau de Nausée :* ces dernières paroles semblent décider la question de l'identité de l'espèce entre le dronte et l'oiseau de Nazare, et la prouveraient en effet si leurs descriptions ne présentaient des différences essentielles, notamment dans le nombre des doigts; mais, sans entrer dans cette discussion particulière et sans prétendre résoudre un problème où il n'y a pas encore assez de données, je me contenterai d'indiquer ici les rapports et les différences qui résultent de la comparaison des trois descriptions.

Je vois d'abord, en comparant ces trois oiseaux à la fois, qu'ils appartiennent au même climat et presque aux mêmes contrées : car le dronte habite l'île de Bourbon et l'île Française, à laquelle il semble avoir donné son nom d'*Ile aux Cygnes*, comme je l'ai remarqué plus haut. Le solitaire habitait l'île Rodrigue dans le temps qu'elle était entièrement déserte, et on l'a vu dans l'île Bourbon; l'oiseau de Nazare se trouve dans l'île de Nazare, d'où il a tiré son nom, et dans l'île Française : or, ces quatre îles sont voisines les unes des autres; et il est à remarquer qu'aucun de ces oiseaux n'a été aperçu dans le continent.

Ils se ressemblent aussi tous trois plus ou moins par la grosseur, par l'impuissance de voler, par la forme des ailes, de la queue et du corps entier; et on leur a trouvé à tous une ou plusieurs pierres dans le gésier, ce qui les suppose tous trois granivores : outre cela, ils ont tous trois une allure fort lente; car, quoique Leguat ne dise rien de celle du solitaire, on peut juger, par la figure qu'il donne de la femelle, que c'est un oiseau très pesant.

Comparant ensuite ces mêmes oiseaux pris deux à deux, je vois que le plumage du dronte se rapproche de celui du solitaire pour la couleur, et de celui de l'oiseau de Nazare pour la qualité de la plume qui n'est que du duvet, et que ces deux derniers oiseaux conviennent encore en ce qu'ils ne pondent et ne couvent qu'un œuf.

Je vois de plus qu'on a appliqué au dronte et à l'oiseau de Nazareth le même nom d'*oiseau de dégoût*.

Voilà les rapports, et voici les différences :

Le solitaire a les plumes de la cuisse arrondies par le bout en coquilles; ce qui suppose de véritables plumes comme en ont ordinairement les oiseaux, et non du duvet, comme en ont le dronte et l'oiseau de Nazare.

La femelle du solitaire a deux touffes de plumes blanches sur la poitrine : on ne dit rien de pareil de la femelle des deux autres.

Le dronte a les plumes qui bordent la base du bec disposées en manière de capuchon; et cette disposition est si frappante, qu'on en a fait le trait caractéristique de sa dénomination (*cygnus cucullatus*); de plus, il a les yeux dans le bec, ce qui n'est pas moins frappant; et l'on peut croire que Leguat n'a rien vu de pareil dans le solitaire, puisqu'il se contente de dire de cet oiseau, qu'il avait tant observé, que sa tête était sans crête et sans huppe; et Cauche ne dit rien du tout de celle de l'oiseau de Nazare.

Les deux derniers sont haut montés, au lieu que le dronte a les pieds très-gros et très-courts.

Celui-ci et le solitaire, qu'on dit avoir à peu près les pieds du dindon, ont quatre doigts, et l'oiseau de Nazare n'en a que trois, selon le témoignage de Cauche.

Le solitaire a un battement d'ailes très-remarquable, et qui n'a point été remarqué dans les deux autres.

Enfin, il paraît que la chair des solitaires, et surtout des jeunes, est excellente; que celle de l'oiseau de Nazare est médiocre, et celle du dronte mauvaise.

Si cette comparaison, qui a été faite avec la plus grande exactitude, ne nous met pas en état de prendre un parti sur la question proposée, c'est parce que les observations ne sont ni assez multipliées ni assez sûres. Il serait donc à désirer que les voyageurs, et surtout les naturalistes qui se trouveront à portée, examinassent ces trois oiseaux et qu'ils en fissent une description exacte, qui porterait principalement : sur la forme de la tête et du bec; sur la qualité des plumes; sur la forme et les dimensions des pieds; sur le nombre des doigts; sur les différences qui se trouvent entre le mâle et la femelle, entre les poussins et les adultes; sur leur façon de marcher et de courir, en ajoutant, autant qu'il serait possible, ce que l'on sait dans le pays sur leur génération, c'est-à-dire sur leur manière de se rappeler, de s'accoupler, de faire leur nid et de couver; sur le nombre, la forme, la couleur, le poids et le volume de leurs œufs; sur le temps de l'incubation; sur leur manière d'élever leurs petits; sur la façon dont ils se nourrissent eux-mêmes; enfin, sur la forme et les dimensions de leur estomac, de leurs intestins et de leurs parties sexuelles.

L'OUTARDE.

(LA GRANDE OUTARDE.)

Ordre des échassiers, famille des pressirostres, genre outarde. (Cuvier.)

La première chose que l'on doit se proposer lorsqu'on entreprend d'éclaircir l'histoire d'un animal, c'est de faire une critique sévère de sa nomenclature, de démêler exactement les différents noms qui lui ont été donnés dans toutes les langues et dans tous les temps, et de distinguer, autant qu'il est possible, les espèces différentes auxquelles les mêmes noms ont été appliqués : c'est le seul moyen de tirer parti des connaissances des anciens, et de les lier utilement aux découvertes des modernes, et par conséquent le seul moyen de faire de véritables progrès en histoire naturelle. En effet, comment, je ne dis pas un seul homme, mais une génération entière, mais plusieurs générations de suite, pourraient-elles faire complétement l'histoire d'un seul animal? Presque tous les animaux craignent l'homme et le fuient; le caractère de supériorité que la main du Très-Haut a gravé sur son front leur inspire plus de frayeur que de respect; ils ne soutiennent point ses regards; ils se défient de ses embûches; ils redoutent ses armes; ceux mêmes qui pourraient se défendre par la force, ou résister par leur masse, se retirent dans des déserts que nous ne daignons pas leur disputer, ou se retranchent dans des forêts impénétrables : les petits, sûrs de nous échapper par leur petitesse, et rendus plus hardis par leur faiblesse même, vivent chez nous malgré nous, se nourrissent à nos dépens, quelquefois même de notre propre substance, sans nous être mieux connus; et parmi le grand nombre de classes intermédiaires, renfermées entre ces deux classes extrêmes, les uns se creusent des retraites souterraines, les autres s'enfoncent dans la profondeur des eaux, d'autres se perdent dans le vague des airs, et tous disparaissent devant le tyran de la nature. Comment donc pourrions-nous, dans un

court espace de temps, voir tous les animaux dans toutes les situations où il faut les avoir vus pour connaître à fond leur naturel, leurs mœurs, leur instinct, en un mot, les principaux faits de leur histoire? On a beau rassembler à grands frais des suites nombreuses de ces animaux, conserver avec soin leur dépouille extérieure, y joindre leurs squelettes artistement montés, donner à chaque individu son attitude propre et son air naturel : tout cela ne représente que la nature morte, inanimée, superficielle ; et si quelque souverain concevait l'idée vraiment grande de concourir à l'avancement de cette belle partie de la science, en formant de vastes ménageries, et réunissant sous les yeux des observateurs un grand nombre d'espèces vivantes, on y prendrait encore des idées imparfaites de la nature. La plupart des animaux, intimidés par la présence de l'homme, importunés par ses observations, tourmentés d'ailleurs par l'inquiétude inséparable de la captivité, ne montreraient que des mœurs altérées, contraintes et peu dignes des regards d'un philosophe, pour qui la nature libre, indépendante, et, si l'on veut, sauvage, est la seule belle nature.

Il faut donc, pour connaître les animaux avec quelque exactitude, les observer dans l'état sauvage, les suivre jusque dans les retraites qu'ils se sont choisies eux-mêmes, jusque dans ces antres profonds, et sur ces rochers escarpés où ils vivent en pleine liberté : il faut même, en les étudiant, faire en sorte de n'en être point aperçu, car ici l'œil de l'observateur, s'il n'est en quelque façon invisible, agit sur le sujet observé et l'altère réellement : mais, comme il est fort peu d'animaux, surtout parmi ceux qui sont ailés, qu'il soit facile d'étudier ainsi, et que les occasions de les voir agir d'après leur naturel véritable, et montrer leurs mœurs franches et pures de toute contrainte, ne se présentent que de loin en loin, il s'ensuit qu'il faut des siècles et beaucoup de hasards heureux pour amasser tous les faits nécessaires, une grande attention pour rapporter chaque observation à son véritable objet, et conséquemment pour éviter la confusion des noms, qui, de toute nécessité, entraînerait celle des choses ; sans ces précautions, l'ignorance la plus absolue serait préférable à une prétendue science, qui ne serait au fond qu'un tissu d'incertitudes et d'erreurs. L'outarde nous en offre un exemple frappant. Les Grecs lui avaient donné le nom d'*otis;* Aristote en parle en trois endroits sous ce nom ; et tout ce qu'il en dit convient exactement à notre outarde : mais les Latins, trompés apparemment par la ressemblance des mots, l'ont confondue avec l'*otus*, qui est un oiseau de nuit. Pline ayant dit, avec raison, que l'oiseau appelé *otis* par les Grecs se nommait *avis tarda* en Espagne, ce qui convient à l'outarde, ajoute que la chair en est mauvaise, ce qui convient à l'*otus*, selon Aristote et la vérité, mais nullement à l'outarde; et cette méprise est d'autant plus facile à supposer que Pline, dans le chapitre suivant, confond évidemment l'*otis* avec l'*otus*, c'est-à-dire l'outarde avec le hibou.

Alexandre Myndien, dans Athénée, tombe aussi dans la même erreur, en attribuant à l'*otus* ou à l'*otis*, qu'il prend pour un seul et même oiseau, d'avoir les pieds de lièvre, c'est-à-dire velus ; ce qui est vrai de l'*otus*, hibou qui, comme la plupart des oiseaux de nuit, a les jambes et les pieds velus, ou plutôt couverts jusque sur les ongles de plumes effilées, et non de l'*otis*, qui est notre outarde, et qui a non-seulement le pied, mais encore la partie inférieure de la jambe immédiatement au-dessus du tarse, sans plumes.

Sigismond Galenius ayant trouvé dans Hésychius le nom de Ραφος, dont l'application n'était point déterminée, l'appropria de son bon plaisir à l'outarde; et depuis, MM. Moehring et Brisson l'ont appliqué au dronte, sans rendre compte des raisons qui les y ont engagés.

Les Juifs modernes ont détourné arbitrairement l'ancienne acception du mot hébreu *anapha*, qui signifiait une espèce de milan, et par lequel ils désignent aujourd'hui l'outarde.

M. Brisson, après avoir donné le mot Ὠτις comme le nom grec de l'outarde, selon Belon, donne ensuite le mot Ὠτίδα pour son nom grec, selon Aldrovande, ne prenant pas garde que Ὠτίδα est l'accusatif de Ὠτις et par conséquent un seul et même nom ; c'est comme s'il eût dit que les uns l'appellent *tarda* et les autres *tardam*.

Schwenckfeld prétend que le *tetrix* dont parle Aristote, et qui était l'*ourax* des Athéniens, est aussi notre outarde ; cependant le peu que dit Aristote du *tetrix* ne convient point à l'outarde : le *tetrix* niche parmi les plantes basses, et l'outarde parmi les blés, les orges, etc., que probablement Aristote n'a point voulu désigner par l'expression générique de plantes basses. En second lieu, voici comment s'explique ce grand philosophe : « Les oiseaux qui volent peu, comme les perdrix et les cailles, ne font point de nids, mais pondent à terre sur de petits tas de feuilles qu'elles ont amoncelées ; l'alouette et le *tetrix* font aussi de même. » Pour peu qu'on fasse d'attention à ce passage, on voit qu'il est d'abord question des oiseaux pesants et qui volent peu ; qu'Aristote parle ensuite de l'alouette et du *tetrix*, qui nichent à terre comme ces oiseaux qui volent peu, quoique apparemment ils soient moins pesants, puisque l'alouette est du nombre, et que, si Aristote eût voulu parler de notre outarde sous le nom de *tetrix*, il l'eût rangée sans doute, comme oiseau pesant, avec les perdrix et les cailles, et non avec les alouettes, qui, par leur vol élevé, ont mérité, selon Schwenckfeld lui-même, le nom de *célipètes*.

Longolius et Gessner pensent l'un et l'autre que le *tetrax* du poëte Nemesianus n'est autre chose que l'outarde, et il faut avouer qu'il en a à peu près la grosseur et le plumage. Mais ces rapports ne sont pas suffisants pour emporter l'identité de l'espèce, et d'autant moins suffisants, qu'en comparant ce que dit Nemesianus de son *tetrax* avec ce que nous savons de notre outarde, j'y trouve deux différences marquées : la première, c'est que le *tetrax* paraît familier par stupidité, et qu'il va se précipiter dans les piéges qu'il a vu qu'on dressait contre lui ; au lieu que l'outarde ne soutient pas l'aspect de l'homme, et qu'elle s'enfuit fort vite, du plus loin qu'elle l'aperçoit ; en second lieu, le *tetrax* faisait son nid au pied du mont Apennin ; au lieu qu'Aldrovande, qui était Italien, nous assure positivement qu'on ne voit d'outardes en Italie que celles qui y ont été apportées par quelque coup de vent. Il est vrai que Willughby soupçonne qu'elles ne sont point rares dans ces contrées, et cela, sur ce qu'en passant par Modène, il en vit une au marché ; mais il me semble que cette outarde unique, aperçue au marché d'une ville comme Modène, s'accorde encore mieux avec le dire d'Aldrovande qu'avec la conjecture de Willughby.

M. Perrault impute à Aristote d'avoir avancé que l'*otis* en Scythie ne couve point ses œufs comme les autres oiseaux, mais qu'elle les enveloppe dans une peau de lièvre ou de renard, et les cache au pied d'un arbre au haut duquel elle se perche : cependant Aristote n'attribue rien de tout cela à l'outarde, mais à un certain oiseau de Scythie, probablement un oiseau de proie, puisqu'il savait écorcher les lièvres et les renards, et qui seulement était de la grosseur d'une outarde, ainsi que Pline et Gaza le traduisent ; d'ailleurs, pour peu qu'Aristote connût l'outarde, il ne pouvait ignorer qu'elle ne se perche point.

Le nom composé de *trapp-gansz*, que les Allemands ont appliqué à cet oiseau, a donné lieu à d'autres erreurs : *trappen* signifie marcher, et l'usage

a attaché à ses dérivés une idée accessoire de lenteur, de même qu'au *gradatim* des Latins, et à l'*andante* des Italiens; et en cela, le mot *trapp* peut très-bien être appliqué à l'outarde, qui, lorsqu'elle n'est point poursuivie, marche lentement et pesamment : il lui conviendrait encore, quand cette idée accessoire de lenteur n'y serait point attachée, parce qu'en caractérisant un oiseau par l'habitude de marcher, c'est dire assez qu'il vole peu.

A l'égard du mot *gansz*, il est susceptible d'équivoque : ici il doit peut-être s'écrire, comme je l'ai écrit, avec un *z* final; et de cette manière il signifie beaucoup, et annonce un superlatif; au lieu que lorsqu'on l'écrit par un *s*, *gans*, il signifie une oie. Quelques auteurs, l'ayant pris dans ce dernier sens, l'ont traduit en latin par *anser trappus*; et cette erreur de nom influant sur la chose, on n'a pas manqué de dire que l'outarde était un oiseau aquatique, qui se plaisait dans les marécages; et Aldrovande lui-même, qui avait été averti de cette équivoque de noms par un médecin hollandais, et qui penchait à prendre le mot *gansz* dans le même sens que moi, fait cependant dire à Belon, en le traduisant en latin, que l'outarde aime les marécages, quoique Belon dise précisément le contraire; et cette erreur en produisant une autre, on a donné le nom d'*outarde* à un oiseau véritablement aquatique, à une espèce d'oie noire et blanche que l'on trouve en Canada et dans plusieurs endroits de l'Amérique septentrionale. C'est sans doute par une suite de cette méprise, qu'on envoya d'Écosse à Gessner la figure d'un oiseau palmipède, sous le nom de *gustarde*, qui est le nom que l'on donne dans ce pays à l'outarde véritable, et que Gessner fait dériver de *tarde*, lent, tardif, et de *guss* et *goose* qui, en hollandais et en anglais, signifient une oie. Voilà donc l'outarde, qui est un oiseau tout à fait terrestre, travestie en un oiseau aquatique, avec lequel elle n'a cependant presque rien de commun; et cette bizarre métamorphose a été produite évidemment par une équivoque de mots. Ceux qui ont voulu justifier ou excuser le nom d'*anser trappus* ou *trapp-gans* ont été réduits à dire, les uns que les outardes volaient par troupes comme les oies, les autres qu'elles étaient de la même grosseur; comme si la grosseur ou l'habitude de voler par troupes pouvaient seules caractériser une espèce : à ce compte les vautours et les coqs de bruyère pourraient être rangés avec l'oie. Mais c'est trop insister sur une absurdité : je me hâte de terminer cette liste d'erreurs et cette critique peut-être un peu longue, mais que j'ai crue nécessaire.

Belon a prétendu que le *tetrao alter* de Pline était l'outarde; mais c'est sans fondement, puisque Pline parle au même endroit de l'*avis tarda*. Il est vrai que Belon, défendant son erreur par une autre, avance que l'*avis tarda* des Espagnols et l'*otis* des Grecs désignent le duc; mais il faudrait prouver auparavant : 1° que l'outarde se tient sur les hautes montagnes, comme Pline l'assure du *tetrao alter* (*gignunt eos Alpes*); ce qui est contraire à ce qui a été dit de cet oiseau par tous les naturalistes, excepté M Barrère; 2° que le duc, et non l'outarde, a été en effet connu en Espagne sous le nom d'*avis tarda*, et en Grèce sous celui d'*otis*; assertion insoutenable et combattue par le témoignage de presque tous les écrivains. Ce qui peut avoir trompé Belon, c'est que Pline donne son second *tetrao* comme un des plus gros oiseaux après l'autruche; ce qui, suivant Belon, ne peut convenir qu'à l'outarde : mais nous verrons dans la suite que le grand tetras ou coq de bruyère surpasse quelquefois l'outarde en grosseur; et si Pline ajoute que la chair de cet *avis tarda* est un mauvais manger, ce qui convient beaucoup mieux à l'*otus* hibou ou moyen duc, qu'à l'*otis* outarde, Belon aurait pu soupçonner que ce naturaliste confond ici l'*otis* avec l'*otus*, comme je l'ai remarqué plus haut, et qu'il attribue à une seule espèce les propriétés de

deux espèces très-différentes, désignées dans ses recueils par des noms presque semblables; mais il n'aurait pas dû conclure que l'*avis tarda* est en effet un duc.

Le même Belon penchait à croire que son *œdicnemus* était un *ostardeau* : et en effet, cet oiseau n'a que trois doigts, et tous antérieurs comme l'outarde; mais il a le bec très-différent, le tarse plus gros, le cou plus court, et il paraît avoir plus de rapport avec le pluvier qu'avec l'outarde : c'est ce que nous examinerons de plus près dans la suite.

Enfin il faut être averti que quelques auteurs, trompés apparemment par la ressemblance des mots, ont confondu le nom de *starda*, qui, en italien, signifie une outarde, avec le nom de *starna*, qui, dans la même langue, signifie perdrix.

Il résulte de toutes ces discussions que l'*otis* des Grecs, et non l'*otus*, est notre outarde; que le nom de Ρα΄φος lui a été appliqué au hasard, comme il l'a été ensuite au dronte; que celui d'*anapha*, que lui donnent les Juifs modernes, appartenait autrefois au milan; que c'est l'*avis tarda* de Pline, ou plutôt des Espagnols au temps de Pline, ainsi appelée à cause de sa lenteur, et non, comme le veut Nyphus, parce qu'elle n'aurait été connue à Rome que fort tard; qu'elle n'est ni le *tetrix* d'Aristote, ni le *tetrax* du poëte Nemesianus, ni cet oiseau de Scythie, dont parle Aristote dans son *Histoire des animaux*, ni le *tetrao alter* de Pline, ni un oiseau aquatique, et enfin que c'est la *starda* et non la *starna* des Italiens.

Pour sentir combien cette discussion préliminaire était importante, il ne faut que se représenter la bizarre et ridicule idée que se ferait de l'outarde un commençant qui aurait recueilli, sans choix et avec une confiance aveugle, tout ce qui a été attribué par les auteurs à cet oiseau, ou plutôt aux différents noms par lesquels il l'aurait trouvé désigné dans leurs ouvrages : il serait obligé d'en faire à la fois un oiseau de jour et de nuit, un oiseau de montagne et de vallée, un oiseau d'Europe et d'Amérique, un oiseau aquatique et terrestre, un oiseau granivore et carnassier, un oiseau très-gros et très-petit; en un mot, un monstre, et même un monstre impossible : ou, s'il voulait opter entre ces attributs contradictoires, ce ne pourrait être qu'en rectifiant la nomenclature, comme nous avons fait par la comparaison de ce qu'en ont dit les naturalistes qui nous ont précédés.

Mais c'est assez nous arrêter sur le nom, il est temps de nous occuper de la chose. Gessner s'est félicité d'avoir fait le premier la remarque que l'outarde pouvait se rapporter au genre des gallinacés, et il est vrai qu'elle en a le bec et la pesanteur; mais elle en diffère par sa grosseur, par ses pieds à trois doigts, par la forme de la queue, par la nudité du bas de la jambe, par la grande ouverture des oreilles, par les barbes de plumes qui lui tombent sous le menton, au lieu de ces membranes charnues qu'ont les gallinacés, sans parler des différences intérieures.

Aldrovande n'est pas plus heureux dans ses conjectures, lorsqu'il prend pour une outarde cet aigle frugivore dont parle Élien, à cause de sa grandeur, comme si le seul attribut de la grandeur suffisait pour faire naître l'idée d'un aigle : il me paraît bien plus vraisemblable qu'Élien voulait parler du grand vautour, qui est un oiseau de proie comme l'aigle, et même plus puissant que l'aigle commun, et qui devient frugivore dans les cas de nécessité. J'ai ouvert un de ces oiseaux, qui avait été démonté par un coup de fusil, et qui avait passé plusieurs jours dans des champs semés de blé : je ne lui trouvai dans les intestins qu'une bouillie verte, qui était évidemment de l'herbe à demi digérée.

On retrouverait bien plutôt les caractères de l'outarde dans le *tetrax* d'Athénée, plus grand que les plus gros coqs (et l'on sait qu'il y en a de

très-gros en Asie), n'ayant que trois doigts aux pieds, des barbes qui lui tombent de chaque côté du bec, le plumage émaillé, la voix grave, et dont la chair a le goût de celle de l'autruche, avec qui l'outarde a tant d'autres rapports : mais ce *tetrax* ne peut être l'outarde, puisque c'est un oiseau dont, selon Athénée, il n'est fait aucune mention dans les livres d'Aristote, au lieu que ce philosophe parle de l'outarde en plusieurs endroits.

On pourrait encore soupçonner, avec M. Perrault, que ces perdrix des Indes dont parle Strabon, qui ne sont pas moins grosses que des oies, sont des espèces d'outardes. Le mâle diffère de la femelle par les couleurs du plumage qu'il a autrement distribuées et plus vives; par ces barbes de plumes qui lui tombent des deux côtés sur le cou, dont il est surprenant que M. Perrault n'ait point parlé, et dont mal à propos Albin a orné la figure de la femelle; par sa grosseur presque double de celle de la femelle, ce qui est une des plus grandes disproportions, qui aient été observées en aucune autre espèce, de la taille de la femelle à celle du mâle.

Belon, et quelques autres qui ne connaissaient ni le casoar, ni le touyou, ni le dronte, ni peut-être le griffon ou grand vautour, regardaient l'outarde comme un oiseau de la seconde grandeur, et le plus gros après l'autruche : cependant le pélican, qui ne leur était pas inconnu, est beaucoup plus grand, selon M. Perrault; mais il peut se faire que Belon ait vu une grosse outarde et un petit pélican, et, dans ce cas, tout son tort sera, comme celui de bien d'autres, d'avoir assuré de l'espèce ce qui n'était vrai que de l'individu.

M. Edwards reproche à Willughby de s'être trompé grossièrement, et d'avoir induit en erreur Albin, qui l'a copié, en disant que l'outarde avait soixante pouces anglais de longueur, du bout du bec au bout de la queue. En effet, celles que j'ai mesurées n'avaient guère plus de trois pieds, ainsi que celle de M. Brisson; et la plus grande qui ait été mesurée par M. Edwards avait trois pieds et demi dans ce sens, et trois pieds neuf pouces et demi du bout du bec au bout des ongles. Les auteurs de la *Zoologie britannique* la fixent à près de quatre pieds anglais; ce qui revient à un peu moins de trois pieds neuf pouces de France. L'étendue du vol varie de plus de moitié en différents sujets; elle a été trouvée de sept pieds quatre pouces par M. Edwards, de neuf pieds par les auteurs de la *Zoologie britannique*, et de quatre pieds de France par M. Perrault, qui assure n'avoir jamais observé que des mâles, toujours plus gros que les femelles.

Le poids de cet oiseau varie aussi considérablement : les uns l'ont trouvé de dix livres, et d'autres de vingt-sept, et même de trente. Mais, outre ces variétés dans le poids et la grandeur, on en a aussi remarqué dans les proportions; tous les individus de cette espèce ne paraissent pas avoir été formés sur le même modèle. M. Perrault en a observé dont le cou était plus long, et d'autres dont le cou était plus court proportionnellement aux jambes; d'autres dont le bec était plus pointu, et d'autres dont les oreilles étaient recouvertes par des plumes plus longues : tous avaient le cou et les jambes beaucoup plus longs que ceux que Gessner et Aldrovande ont examinés. Dans les sujets décrits par M. Edwards, il y avait de chaque côté du cou deux places nues, de couleur violette, et qui paraissaient garnies de plumes lorsque le cou était fort étendu; ce qui n'a point été indiqué par les autres observateurs. Enfin, M. Klein a remarqué que les outardes de Pologne ne ressemblaient pas exactement à celles de France et d'Angleterre; et, en effet, on trouve, en comparant les descriptions, quelques différences de couleurs dans le plumage, le bec, etc.

En général, l'outarde se distingue de l'autruche, du touyou, du casoar et du dronte, par ses ailes, qui, quoique peu proportionnées au poids de son

corps, peuvent cependant l'élever et la soutenir quelque temps en l'air, au lieu que celles des quatre autres oiseaux que j'ai nommés sont absolument inutiles pour le vol; elle se distingue de presque tous les autres par sa grosseur, ses pieds à trois doigts isolés et sans membranes, son bec de dindon, son duvet couleur de rose, et la nudité du bas de la jambe; non point par chacun de ces caractères, mais par la réunion de tous.

L'aile est composée de vingt six pennes, selon M. Brisson, et de trente-deux ou trente-trois, suivant M. Edwards qui, peut-être, compte celles de l'aile bâtarde. La seule chose que j'aie à faire remarquer dans ces pennes, et dont on ne peut guère prendre une idée en regardant la figure, c'est qu'aux troisième, quatrième, cinquième et sixième plumes de chaque aile, les barbes extérieures deviennent tout à coup plus courtes, et ces pennes conséquemment plus étroites à l'endroit où elles sortent de dessous leurs couvertures.

Les pennes de la queue sont au nombre de vingt, et les deux du milieu sont différentes de toutes les autres.

M. Perrault impute à Belon comme une erreur d'avoir dit que le dessus des ailes de l'outarde était blanc, contre ce qu'avaient observé MM. de l'Académie, et contre ce qui se voit dans les oiseaux qui ont communément plus de blanc sous le ventre et dans toute la partie inférieure du corps, et plus de brun et d'autres couleurs sur le dos et les ailes : mais il me semble que sur cela Belon peut être aisément justifié : car il a dit exactement, comme MM. de l'Académie, que l'outarde était *blanche par-dessous le ventre et dessous les ailes;* et lorsqu'il a avancé que le dessus des ailes était blanc, il a sans doute entendu parler des pennes de l'aile qui approchent du corps, et qui se trouvent en effet au-dessus de l'aile, celle-ci étant supposée pliée et l'oiseau debout : or, dans ce sens, ce qu'il a dit se trouve vrai et conforme à la description de M. Edwards, où la vingt-sixième penne de l'aile et les suivantes, jusqu'à la trentième, sont parfaitement blanches.

M. Perrault a fait une observation plus juste : c'est que quelques plumes de l'outarde ont du duvet non-seulement à leur base, mais encore à leur extrémité; en sorte que la partie moyenne de la plume, qui est composée de barbes fermes et accrochées les unes aux autres, se trouve entre deux parties où il n'y a que du duvet; mais ce qui est très remarquable, c'est que le duvet de la base de toutes les plumes, à l'exception des pennes du bout de l'aile, est d'un rouge vif, approchant de la couleur rose; ce qui est un caractère commun à la grande et à la petite outarde : le bout du tuyau est aussi de la même couleur.

Le pied, ou plutôt le tarse, et la partie inférieure de la jambe qui s'articule avec le tarse, sont revêtus d'écailles très-petites; celles des doigts sont en tables longues et étroites : elles sont toutes de couleur grise, et recouvertes d'une petite peau qui s'enlève comme la dépouille d'un serpent.

Les ongles sont courts et convexes par-dessous comme par-dessus, ainsi que ceux de l'aigle que Belon appelle *haliætos;* en sorte qu'en les coupant perpendiculairement à leur axe, la coupe en serait a peu près circulaire.

M. Salerne s'est trompé en imprimant que l'outarde avait au contraire les ongles caves en dessous.

Sous les pieds, on voit en arrière un tubercule calleux, qui tient lieu de talon.

La poitrine est grosse et ronde. La grandeur de l'ouverture de l'oreille est apparemment sujette à varier, car Belon a trouvé cette ouverture plus grande dans l'outarde que dans aucun autre oiseau terrestre; et MM. de l'Académie n'y ont rien vu d'extraordinaire. Ces ouvertures sont cachées

sous les plumes : on aperçoit dans leur intérieur deux conduits dont l'un se dirige au bec, et l'autre au cerveau.

Dans le palais et la partie inférieure du bec, il y a, sous la membrane qui revêt ces parties, plusieurs corps glanduleux qui s'ouvrent dans la cavité du bec par plusieurs tuyaux fort visibles.

La langue est charnue en dehors; elle a au dedans un noyau cartilagineux qui s'attache à l'os hyoïde, comme dans la plupart des oiseaux; ses côtés sont hérissés de pointes d'une substance moyenne entre la membrane et le cartilage : cette langue est dure et pointue par le bout; mais elle n'est pas fourchue, comme l'a dit M. Linnæus, trompé sans doute par une faute de ponctuation qui se trouve dans Aldrovande, et qui a été copiée par quelques autres.

Sous la langue se présente l'orifice d'une espèce de poche, tenant environ sept pintes anglaises, et que le docteur Douglas, qui l'a decouverte le premier, regarde comme un réservoir que l'outarde remplit d'eau pour s'en servir au besoin, lorsqu'elle se trouve au milieu des plaines vastes et arides où elle se tient par préférence : ce singulier réservoir est propre au mâle, et je soupçonne qu'il a donné lieu à une méprise d'Aristote. Ce grand naturaliste avance que l'œsophage de l'outarde est large dans toute sa longueur; cependant les modernes, et notamment MM. de l'Académie, ont observé qu'il s'élargissait seulement en s'approchant du gésier. Ces deux assertions, qui paraissent contradictoires, peuvent néanmoins se concilier, en supposant qu'Aristote, ou les observateurs chargés de recueillir les faits dont il composait son Histoire des animaux, ont pris pour l'œsophage cette poche ou réservoir, qui est en effet fort ample et fort large dans toute son étendue.

Le véritable œsophage, à l'endroit où il s'épaissit, est garni de glandes régulièrement arrangées : le gésier, qui vient ensuite (car il n'y a point de jabot), est long d'environ quatre pouces, large de trois; il a la dureté de celui des poules communes ; et cette dureté ne vient point, comme dans les poules, de l'épaisseur de la partie charnue, qui est fort mince ici, mais de la membrane interne, laquelle est très-dure, très épaisse, et de plus godronée, plissée et replissée en différents sens, ce qui grossit beaucoup le volume du gésier.

Cette membrane interne paraît n'être point continue, mais seulement contiguë et jointe bout à bout à la membrane interne de l'œsophage : d'ailleurs, celle-ci est blanche, au lieu que celle du gésier est d'un jaune doré.

La longueur des intestins est d'environ quatre pieds, non compris les *cœcum* : la tunique interne de l'*iléon* est plissée selon sa longueur; elle a quelques rides transversales à son extrémité.

Les deux *cœcum* sortent de l'intestin à environ sept pouces de l'*anus*, se dirigeant d'arrière en avant. Suivant Gessner, ils sont inégaux selon toutes leurs dimensions, et c'est le plus étroit qui est le plus long dans la raison de six à cinq. M. Perrault dit seulement que le droit, qui a un pied plus ou moins, est ordinairement un peu plus long que le gauche.

A un pouce à peu près de l'*anus*, l'intestin se rétrécit, puis, se dilatant, forme une poche capable de contenir un œuf, et dans laquelle s'insèrent les uretères et le canal déférent : cette poche intestinale, appelée bourse de Fabrice, a aussi son *cœcum* long de deux pouces, large de trois lignes; et le trou, qui communique de l'un à l'autre, est surmonté d'un repli de la membrane interne, lequel peut servir de valvule.

Il résulte de ces observations que l'outarde, bien loin d'avoir plusieurs estomacs et de longs intestins, comme les ruminants, a au contraire le tube

intestinal fort court et d'une petite capacité, et qu'il n'a qu'un seul ventricule; en sorte que l'opinion de ceux qui prétendent que cet oiseau rumine serait réfutée par cela seul : mais il ne faut pas non plus se persuader, avec Albert, que l'outarde soit carnassière, qu'elle se nourrisse de cadavres, que même elle fasse la guerre au petit gibier, et qu'elle ne mange de l'herbe et du grain que dans le cas de grande disette; il faut encore moins conclure de ces suppositions qu'elle a le bec et les ongles crochus; toutes erreurs accumulées par Albert, d'après un passage d'Aristote mal entendu, admises par Gessner avec quelques modifications, mais rejetées par tous les autres naturalistes.

L'outarde est un oiseau granivore : elle vit d'herbes, de grains et de toutes sortes de semences, de feuilles de choux, de dent de lion, de navets, de myosotis ou oreille de souris, de vesce, d'ache, de *daucus*, et même de foin, et de ces gros vers de terre que, pendant l'été, l'on voit fourmiller sur les dunes tous les matins, avant le lever du soleil. Dans le fort de l'hiver et par les temps de neige, elle mange l'écorce des arbres : en tout temps elle avale de petites pierres, même des pièces de métal, comme l'autruche, et quelquefois en plus grande quantité. MM. de l'Académie ayant ouvert le ventricule de l'une des six outardes qu'ils avaient observées, le trouvèrent rempli en partie de pierres, dont quelques-unes étaient de la grosseur d'une noix, et en partie de doubles, au nombre de quatre-vingt-dix, toutes usées et polies dans les endroits exposés aux frottements, mais sans aucune apparence d'érosion.

Willughby a trouvé dans l'estomac de ces oiseaux, au temps de la moisson, trois ou quatre grains d'orge, avec une grande quantité de graine de ciguë; ce qui indique un appétit de préférence pour cette graine, et par conséquent le meilleur appât pour l'attirer dans les piéges.

Le foie est très-grand; la vésicule du fiel, le pancréas, le nombre des canaux pancréatiques, leurs insertions, ainsi que celle des conduits hépatiques et cystiques, sont sujets à quelque variation dans les différents sujets.

Les testicules ont la forme d'une petite amande blanche, d'une substance assez ferme; le canal déférent va s'insérer à la partie inférieure de la poche du *rectum*, comme je l'ai dit plus haut, et l'on trouve au bord supérieur de l'*anus* un petit appendice qui tient lieu de verge.

M. Perrault ajoute à ces observations anatomiques la remarque suivante : c'est qu'entre tant de sujets qu'avaient disséqués MM. de l'Académie, il ne s'était pas rencontré une seule femelle. Mais nous avons dit à l'article de l'autruche ce que nous pensions de cette remarque.

Dans la saison des amours, le mâle va piaffant autour de la femelle, et fait une espèce de roue avec sa queue.

Les œufs ne sont que de la grosseur de ceux d'une oie; ils sont d'un brun olivâtre pâle, marqués de petites taches plus foncées; en quoi leur couleur a une analogie évidente avec celle du plumage.

Cet oiseau ne construit point de nid; mais il creuse seulement un trou en grattant la terre, et y dépose ses deux œufs, qu'il couve pendant trente jours, comme font tous les gros oiseaux, selon Aristote. Lorsque cette mère inquiète se défie des chasseurs, et qu'elle craint qu'on n'en veuille à ses œufs, elle les prend sous ses ailes (on ne dit pas comment) et les transporte en lieu sûr. Elle s'établit ordinairement dans les blés qui approchent de la maturité, pour y faire sa ponte, suivant en cela l'instinct commun à tous les animaux, de mettre leurs petits à portée de trouver en naissant une nourriture convenable. M. Klein prétend qu'elle préfère les avoines comme plus basses; en sorte qu'étant posée sur ses œufs, sa tête domine sur la cam-

pagne, et qu'elle puisse avoir l'œil sur ce qui se passe autour d'elle : mais ce fait, avancé par M. Klein, ne s'accorde ni avec le sentiment général des naturalistes, ni avec le naturel de l'outarde, qui, sauvage et défiante comme elle l'est, doit chercher sa sûreté plutôt en se cachant dans les grands blés qu'en se tenant à portée de voir les chasseurs de loin, au risque d'en être elle-même aperçue.

Elle quitte quelquefois ses œufs pour aller chercher sa nourriture; mais si, pendant ses courtes absences, quelqu'un les touche ou les frappe seulement de son haleine, on prétend qu'elle s'en aperçoit à son retour, et qu'elle les abandonne.

L'outarde, quoique fort grosse, est un animal très-craintif, et qui paraît n'avoir ni le sentiment de sa propre force, ni l'instinct de l'employer. Elles s'assemblent quelquefois par troupes de cinquante ou soixante, et ne sont pas plus rassurées par leur nombre que par leur force et leur grandeur; la moindre apparence de danger, ou plutôt la moindre nouveauté les effraie, et elles ne pourvoient guère à leur conservation que par la fuite. Elles craignent surtout les chiens; et cela doit être, puisqu'on se sert communément des chiens pour leur donner la chasse; mais elles doivent craindre aussi le renard, la fouine et tout autre animal, si petit qu'il soit, qui sera assez hardi pour les attaquer; à plus forte raison, les animaux féroces et même les oiseaux de proie, contre lesquels elles oseraient bien moins se défendre : leur pusillanimité est telle, que, pour peu qu'on les blesse, elles meurent plutôt de la peur que de leurs blessures. M. Klein prétend néanmoins qu'elles se mettent quelquefois en colère, et qu'alors on voit s'enfler une peau lâche qu'elles ont sous le cou. Si l'on en croit les anciens, l'outarde n'a pas moins d'amitié pour le cheval qu'elle a d'antipathie pour le chien; dès qu'elle aperçoit celui-là, elle, qui craint tout, vole à sa rencontre, et se met presque sous ses pieds.

En supposant bien constatée cette singulière sympathie entre des animaux si différents, on pourrait, ce me semble, en rendre raison en disant que l'outarde trouve dans la fiente du cheval des grains qui ne sont qu'à demi digérés, et lui sont une ressource dans la disette.

Lorsqu'elle est chassée, elle court fort vite, en battant les ailes, et va quelquefois plusieurs milles de suite et sans s'arrêter; mais, comme elle ne prend son vol que difficilement et lorsqu'elle est aidée ou, si l'on veut, portée par un vent favorable, et que, d'ailleurs, elle ne se perche ni ne peut se percher sur les arbres, soit à cause de sa pesanteur, soit faute de doigt postérieur dont elle puisse saisir la branche et s'y soutenir, on peut croire, sur le témoignagne des anciens et des modernes, que les lévriers et les chiens courants la peuvent forcer. On la chasse aussi avec l'oiseau de proie; ou enfin on lui tend des filets, et on l'attire où l'on veut, en faisant paraître un cheval à propos, ou seulement en s'affublant de la peau d'un de ces animaux. Il n'est point de piége, si grossier qu'il soit, qui ne doive réussir, s'il est vrai, comme le dit Elien, que dans le royaume de Pont les renards viennent à bout de les attirer à eux en se couchant contre terre et relevant leur queue à laquelle ils donnent, autant qu'ils peuvent, l'apparence et les mouvements du cou d'un oiseau; les outardes qui prennent, dit-on, cet objet pour un oiseau de leur espèce, s'approchent sans défiance, et deviennent la proie de l'animal rusé : mais cela suppose bien de la subtilité dans le renard, bien de la stupidité dans l'outarde, et peut-être encore plus de crédulité dans l'écrivain.

J'ai dit que ces oiseaux allaient quelquefois par troupes de cinquante ou soixante; cela arrive surtout en automne dans les plaines de la Grande-Bre-

tagne; ils se répandent alors dans les terres semées de *turneps*, et y font de très-grands dégâts. En France, on les voit passer régulièrement au printemps et en automne, mais par plus petites troupes, et elles ne se posent guère que sur les lieux les plus élevés. On a observé leur passage en Bourgogne, en Champagne et en Lorraine.

L'outarde se trouve dans la Libye, aux environs d'Alexandrie, selon Plutarque; dans la Syrie, dans la Grèce, en Espagne, en France, dans les plaines du Poitou et de la Champagne pouilleuse, dans les contrées ouvertes de l'est et du sud de la Grande-Bretagne, depuis la province de Dorset jusqu'à celle de Mercie et de la Lothiane en Écosse, dans les Pays-Bas, en Allemagne, en Ukraine et en Pologne, où, selon Rzaczynsky, elle passe quelquefois l'hiver au milieu des neiges. Les auteurs de la *Zoologie britannique* assurent que ces oiseaux ne s'éloignent guère du pays qui les a vus naître, et que leurs plus grandes excursions ne vont pas au delà de vingt à trente milles : mais Aldrovande prétend que sur la fin de l'automne ils arrivent par troupes en Hollande, et se tiennent par préférence dans les campagnes éloignées des villes et des lieux habités. M. Linnæus dit qu'ils passent en Hollande et en Angleterre. Aristote parle aussi de leur migration; mais c'est un point qui demande à être éclairci par des observations plus exactes.

Aldrovande reproche à Gessner d'être tombé dans quelque contradiction à cet égard, sur ce qu'il dit que l'outarde s'en va avec les cailles, ayant dit plus haut qu'elle ne quittait point la Suisse, où elle est rare, et qu'on y en prenait quelquefois l'hiver : mais cela peut se concilier, ce me semble, en admettant la migration des outardes, en la resserrant dans des limites, comme les auteurs de la *Zoologie britannique;* d'ailleurs, celles qui se trouvent en Suisse sont des outardes égarées, dépaysées, en petit nombre, et dont les mœurs ne peuvent représenter celles de l'espèce. Ne pourrait-on pas dire aussi que l'on n'a point de preuves que celles qu'on prend quelquefois à Zurich, pendant l'hiver, soient les mêmes qui y ont passé l'été précédent ?

Ce qui paraît de plus certain, c'est que l'outarde ne se trouve que rarement dans les contrées montagneuses ou bien peuplées, comme la Suisse, le Tyrol, l'Italie, plusieurs provinces d'Espagne, de France, d'Angleterre et d'Allemagne, et que, lorsqu'elle s'y rencontre, c'est presque toujours en hiver: mais, quoiqu'elle puisse subsister dans les pays froids, et qu'elle soit, selon quelques auteurs, un oiseau de passage, il ne paraît pas néanmoins qu'elle ait jamais passé en Amérique par le nord; car, bien que les relations des voyageurs soient remplies d'outardes trouvées dans ce continent, il est aisé de reconnaître que ces prétendues outardes sont des oiseaux aquatiques, comme je l'ai déjà remarqué plus haut, et absolument différents de la véritable outarde dont il est ici question. M. Barrère parle bien d'une outarde cendrée d'Amérique, dans son *Essai d'ornithologie* (*p.* 33), qu'il dit avoir observée. Mais, 1° il ne paraît pas l'avoir vue en Amérique, puisqu'il n'en fait aucune mention dans sa *France équinoxiale.* 2° Il est le seul, avec M. Klein, qui parle d'une outarde américaine; or, celle de M. Klein, qui est le *macucagua* de Marcgrave, n'a point les caractères propres à ce genre, puisqu'elle a quatre doigts à chaque pied, et le bas de la jambe garni de plumes jusqu'à son articulation avec le tarse; qu'elle est sans queue, et qu'elle n'a guère d'autre rapport avec l'outarde que d'être un oiseau pesant qui ne se perche ni ne vole presque point. A l'égard de M. Barrère, son autorité n'est pas d'un assez grand poids en histoire naturelle, pour que son témoignage doive prévaloir contre celui de tous les autres. 3° Enfin, son outarde cendrée d'Amérique a bien l'air d'être la femelle de l'outarde

d'Afrique, laquelle est en effet toute couleur de cendre, selon M. Linnæus.

On me demandera peut-être pourquoi un oiseau qui, quoique pesant, a cependant des ailes, et qui s'en sert quelquefois, n'est point passé en Amérique par le nord, comme ont fait plusieurs quadrupèdes. Je répondrai que l'outarde n'y est point passée, parce que, quoiqu'elle vole en effet, ce n'est guère que lorsqu'elle est poursuivie; parce qu'elle ne vole jamais bien loin, et que d'ailleurs elle évite toujours les eaux, selon la remarque de Belon; d'où il suit qu'elle n'a pas dû se hasarder à franchir de grandes étendues de mer : je dis de grandes étendues, car, quoique celles qui séparent les deux continents du côté du nord soient bien moindres que celles qui les séparent entre les tropiques, elles sont néanmoins considérables par rapport à l'espace que l'outarde peut parcourir d'un seul vol.

On peut donc regarder l'outarde comme un oiseau propre et naturel à l'ancien continent, et qui, dans ce continent, ne paraît point attaché à un climat particulier, puisqu'il peut vivre en Lybie, sur les côtes de la mer Baltique, et dans tous les pays intermédiaires.

C'est un très-bon gibier : la chair des jeunes, un peu gardée, est surtout excellente; et si quelques écrivains ont dit le contraire, c'est pour avoir confondu l'*otis* avec l'*otus*, comme je l'ai remarqué plus haut. Je ne sais pourquoi Hippocrate l'interdisait aux personnes qui tombaient du mal caduc. Pline reconnaît dans la graisse d'outarde la vertu de soulager les maux de mamelles qui surviennent aux nouvelles accouchées. On se sert des pennes de cet oiseau comme on fait de celles d'oie et de cygne pour écrire; et les pêcheurs les recherchent pour les attacher à leurs hameçons, parce qu'ils croient que les petites taches noires dont elles sont émaillées, paraissent autant de petites mouches aux poissons qu'elles attirent par cette fausse apparence.

LA PETITE OUTARDE.

L'OUTARDE CANEPETIÈRE.

Ordre des échassiers, famille des pressirostres, genre outarde. (CUVIER.)

Cet oiseau ne diffère de l'outarde que parce qu'il est beaucoup plus petit, et par quelques variétés dans le plumage. Il a aussi cela de commun avec l'outarde, qu'on lui a donné le nom de cane et de canard, quoiqu'il n'ait pas plus d'affinité qu'elle avec les oiseaux aquatiques, et qu'on ne le voie jamais autour des eaux. Belon prétend qu'on l'a ainsi nommé parce qu'il se tapit contre terre comme font les canes dans l'eau, et M. Salerne, parce qu'il ressemble en quelque chose à un canard sauvage, et qu'il vole comme lui. Mais l'incertitude et le peu d'accord de ces conjectures étymologiques font voir qu'un rapport aussi vague, et surtout un rapport unique, n'est point une raison suffisante pour appliquer à un oiseau le nom d'un autre oiseau; car, si un lecteur qui trouve ce nom ne saisit point le rapport qu'on a voulu indiquer, il prendra nécessairement une fausse idée : or, il y a beaucoup à parier que ce rapport, étant unique, ne sera saisi que très-rarement.

La dénomination de petite outarde, que j'ai préférée, n'est point sujette à cet inconvénient; car l'oiseau dont il s'agit ayant tous les principaux caractères de l'outarde, à l'exception de la grandeur, le nom composé de petite outarde lui convient dans presque toute la plénitude de sa signification, et ne peut guère produire d'erreurs.

Belon a soupçonné que cet oiseau était le *tetrax* d'Athénée, se fondant sur un passage de cet auteur, où il le compare, pour la grandeur, au *spermologus*, que Belon prend pour un *freux*, espèce de grosse corneille : mais Aldrovande assure au contraire que le *spermologus* est une espèce de moineau, et que par conséquent le *tetrax*, auquel Athénée le compare pour la grandeur, ne saurait être la petite outarde : aussi Willughby prétend-il que cet oiseau n'a point été nommé par les anciens.

Le même Aldrovande nous dit que les pêcheurs de Rome ont donné, sans qu'on sache pourquoi, le nom de *stella* à un oiseau qu'il avait pris d'abord pour la petite outarde, mais qu'ensuite il a jugé différent en y regardant de plus près. Cependant, malgré un aveu aussi formel, Ray et d'après lui M. Salerne disent que la canepetière et le *stella avis* d'Aldrovande paraissent être de la même espèce : et M. Brisson place sans difficulté le *stella* d'Aldrovande parmi les synonymes de la petite outarde; il semble même imputer à Charleton et à Willughby d'avoir pensé de même, quoique ces deux auteurs aient été fort attentifs à ne point confondre ces deux sortes d'oiseaux, que, selon toute apparence, ils n'avaient point vus.

D'un autre côté, M. Barrère, brouillant la petite outarde avec le râle, lui a imposé le nom d'*ortygometra melina*, et lui donne un quatrième doigt à chaque pied; tant il est vrai que la multiplicité des méthodes ne fait que donner lieu à de nouvelles erreurs, sans rien ajouter aux connaissances réelles!

Cet oiseau est une véritable outarde, comme j'ai dit, mais construite sur une plus petite échelle; d'où M. Klein a pris occasion de l'appeler *outarde naine*. Sa longueur, prise du bout du bec au bout des ongles, est de dix-huit pouces, c'est-à-dire plus d'une fois moindre que la même dimension prise dans la grande outarde : cette seule mesure donne toutes les autres : et il n'en faut pas conclure, avec M. Ray, que la petite outarde soit à la grande comme un est à deux, mais comme un est à huit, puisque les volumes des corps semblables sont entre eux comme les cubes de celles de leurs dimensions simples qui se correspondent. Sa grosseur est à peu près celle d'un faisan; elle a, comme la grande outarde, trois doigts seulement à chaque pied, le bas de la jambe sans plumes, le bec des gallinacés, et un duvet couleur de rose sous toutes les plumes du corps; mais elle a deux pennes de moins à la queue, une penne de plus à chaque aile, dont les dernières pennes vont, l'aile étant pliée, presque aussi loin que les premières, par lesquelles on entend les plus éloignées du corps. Outre cela, le mâle n'a point ces barbes de plume qu'a le mâle de la grande espèce; et M. Klein ajoute que son plumage est moins beau que celui de la femelle, contre ce qui se voit le plus souvent dans les oiseaux. Mais, à ces différences près, qui sont assez légères, on trouve dans la petite espèce tous les attributs extérieurs de la grande, et même presque toutes les qualites intérieures, le même naturel, les mêmes mœurs, les mêmes habitudes; il semble que la petite soit éclose d'un œuf de la grande, dont le germe aurait eu une moindre force de développement.

Le mâle se distingue de la femelle par un double collier blanc, et par quelques autres variétés dans les couleurs; mais celles de la partie supérieure du corps sont presque les mêmes dans les deux sexes, et sont beaucoup moins sujettes à varier dans les différents individus, ainsi que Belon l'avait remarqué.

Selon M. Salerne, ces oiseaux ont un cri particulier d'amour qui commence au mois de mai : ce cri est *brout* ou *prout;* ils le répètent surtout la nuit, et on l'entend de fort loin : alors, les mâles se battent entre eux avec

acharnement, et tâchent de se rendre maîtres chacun d'un certain district; un seul suffit à plusieurs femelles, et la place du rendez-vous d'amour est battue comme l'aire d'une grange.

La femelle pond, au mois de juin, trois, quatre et jusqu'à cinq œufs fort beaux, d'un vert luisant : lorsque ses petits sont éclos, elle les mène comme la poule mène les siens. Ils ne commencent à voler que vers le milieu du mois d'août; et quand ils entendent du bruit, ils se tapissent contre terre, et se laisseraient plutôt écraser que de remuer de la place.

On prend les mâles au piége, en les attirant avec une femelle empaillée dont on imite le cri; on les chasse aussi avec l'oiseau de proie : mais, en général, ces oiseaux sont fort difficiles à approcher, étant toujours aux aguets sur quelque hauteur daas les avoines, mais jamais, dit-on, dans les seigles et les blés. Lorsque sur la fin de la belle saison, ils se disposent à quitter le pays pour passer dans un autre, on les voit se rassembler par troupes; et pour lors, il n'y a plus de différence entre les jeunes et les vieux.

Ils se nourrissent, selon Belon, comme ceux de la grande espèce, c'est-à dire d'herbes et de graines, et, outre cela, de fourmis, de scarabées et de petites mouches : mais, selon M. Salerne, les insectes sont leur nourriture principale; seulement, ils mangent quelquefois au printemps les feuilles les plus tendres du laiteron.

La petite outarde est moins répandue que la grande, et paraît confinée dans une zone beaucoup plus étroite. M. Linnæus dit qu'elle se trouve en Europe, et particulièrement en France : cela est un peu vague; car il y a des pays très-considérables en Europe et même de grandes provinces en France où elle est inconnue. On peut mettre les climats de la Suède et de la Pologne au nombre de ceux où elle ne se plaît point; car M. Linnæus, lui-même, n'en fait aucune mention dans sa *Fauna Suecica*, ni le P. Rzaczynski dans son *Histoire naturelle de Pologne;* et M. Klein n'en a vu qu'une seul à Dantzick, laquelle venait de la ménagerie du Margrave de Bareith.

Il faut qu'elle ne soit pas non plus bien commune en Allemagne, puisque Frisch, qui s'attache à décrire et représenter les oiseaux de cette région, et qui parle assez au long de la grande outarde, ne dit pas un mot de celle-ci, et que Schwenckfeld ne la nomme seulement pas.

Gessner se contente de donner son nom dans la liste des oiseaux qu'il n'avait jamais vus; et il est bien prouvé qu'en effet il n'avait jamais vu celui-ci, puisqu'il lui suppose des pieds velus comme à l'attagas; ce qui donne lieu de croire qu'il est au moins fort rare en Suisse.

Les auteurs de la Zoologie britannique, qui se sont voués à ne décrire aucun animal qui ne fût breton ou du moins d'origine bretonne, auraient cru manquer à leur vœu, s'ils eussent décrit une petite outarde qui avait été cependant tuée dans la province de Cornouailles, mais qu'ils ont regardée comme un oiseau égaré, et tout à fait étranger à la Grande-Bretagne : elle l'est en effet à un tel point, qu'un individu de cette espèce ayant été présenté à la Société royale, aucun des membres qui étaient présents ce jour-là ne le reconnut, et qu'on fut obligé de députer à M. Edwards pour savoir ce que c'était.

D'un autre côté, Belon nous assure que, de son temps, les ambassadeurs de Venise, de Ferrare et du Pape, à qui il en montra une, ne la reconnurent pas mieux, ni personne de leur suite, et que quelques-uns la prirent pour une faisane : d'où il conclut, avec raison, qu'elle doit être fort rare en Italie; et cela est vraisemblable, quoique M. Ray, passant par Modène, en ait vu une au marché. Voilà donc la Pologne, la Suède, la Grande-Bretagne,

l'Allemagne, la Suisse et l'Italie, à excepter du nombre des pays de l'Europe où se trouve la petite outarde; et ce qui pourrait faire croire que ces exceptions sont encore trop limitées, et que la France est le seul climat propre, le seul pays naturel de cet oiseau, c'est que les naturalistes français sont ceux qui paraissent le connaître mieux, et presque les seuls qui en parlent d'après leurs propres observations, et que tous les autres, excepté M. Klein, qui n'en avait vu qu'un, n'en parlent que d'après Belon.

Mais il ne faut pas même croire que la petite outarde soit également commune dans tous les cantons de la France; je connais de très-grandes provinces de ce royaume où elle ne se voit point.

M. Salerne dit qu'on la trouve assez communément dans la Beauce (où cependant elle n'est que passagère), qu'on la voit arriver vers le milieu d'avril, et s'en aller aux approches de l'hiver : il ajoute qu'elle se plaît dans les terres maigres et pierreuses, raison pourquoi on l'appelle *canepetrace*, et ses petits *petraceaux*. On la voit aussi dans le Berri, où elle est connue sous le nom de *canepetrotte*. Enfin, elle doit être commune dans le Maine et la Normandie, puisque Belon, jugeant de toutes les autres provinces de France par celle-ci qu'il connaissait le mieux, avance qu'*il n'y a paysan dans ce royaume qui ne la sache nommer*.

La petite outarde est naturellement rusée et soupçonneuse, au point que cela a passé en proverbe, et que l'on dit des personnes qui montrent ce caractère, *qu'ils font de la canepetière*.

Lorsque ces oiseaux soupçonnent quelque danger, ils partent et font un vol de deux ou trois cents pas très-roide et fort près de terre : puis lorsqu'ils sont posés, ils courent si vite qu'à peine un homme les pourrait atteindre.

La chair de la petite outarde est noire et d'un goût exquis : M. Klein nous assure que les œufs de la femelle qu'il a eue étaient très-bons à manger, et il ajoute que la chair de cette femelle était meilleure que celle de la femelle du petit coq de bruyère; ce dont il pouvait juger par comparaison.

Quant à l'organisation intérieure, elle est à peu près la même, suivant Belon, que dans le commun des granivores.

OISEAUX ÉTRANGERS
QUI ONT RAPPORT AUX OUTARDES.

LE LOHONG, OU L'OUTARDE HUPPÉE D'ARABIE.

(L'OUTARDE D'ARABIE.)

L'oiseau que les Arabes appellent *lohong*, et que M. Edwards a dessiné et décrit le premier, est à peu près de la grosseur de notre grande outarde; il a, comme elle, trois doigts à chaque pied, dirigés de même, seulement un peu plus courts, les pieds, le bec et le cou plus longs, et paraît en général modelé sur des proportions plus légères.

Le plumage de la partie supérieure du corps est plus brun, et semblable à celui de la bécasse, c'est-à-dire fauve, rayé de brun foncé, avec des taches blanches en forme de croissant sur les ailes; le dessous du corps blanc, ainsi que le contour de la partie supérieure de l'aile; le sommet de la tête, la gorge et le devant du cou ont des raies transversales d'un brun obscur sur un fond

cendré; le bas de la jambe, le bec et les pieds sont d'un brun clair et jaunâtre; la queue est tombante, comme celle de la perdrix, et traversée par une bande noire: les grandes pennes de l'aile et la huppe sont de cette même couleur.

Cette huppe est un trait fort remarquable dans l'outarde d'Arabie; elle est pointue, dirigée en arrière, et fort inclinée à l'horizon; de sa base, elle jette en avant deux lignes noires, dont l'une plus longue passe sur l'œil et lui forme une espèce de sourcil; l'autre, beaucoup plus courte, se dirige comme pour embrasser l'œil par dessous, mais n'arrive point jusqu'à l'œil, lequel est noir et placé au milieu d'un espace blanc.

En regardant cette huppe de profil et d'un peu loin, on croirait voir des oreilles un peu couchées et qui se portent en arrière; et comme l'outarde d'Arabie a été sans doute plus connue des Grecs que la nôtre, il est vraisemblable qu'ils l'ont nommée *otis* à cause de ces espèces d'oreilles, de même qu'ils ont nommé le duc *otus* ou *otos* à cause de deux aigrettes semblables qui le distinguent des chouettes.

Un individu de cette espèce, qui venait de Moca, dans l'Arabie heureuse, a vécu plusieurs années à Londres dans les volières de M. Hans Sloane; et M. Edwards, qui nous en a donné la figure coloriée, ne nous a conservé aucun détail sur ses mœurs, ses habitudes, ni même sur sa façon de se nourrir; mais du moins il n'aurait pas dû la confondre avec les gallinacés, dont elle diffère par des traits si frappants, ainsi que je l'ai fait voir à l'article de l'outarde.

2. — L'OUTARDE D'AFRIQUE.

C'est celle dont M. Linnæus fait sa quatrième espèce : elle diffère de l'outarde d'Arabie par les couleurs du plumage; le noir y domine, mais le dos est cendré et les oreilles blanches.

Le mâle a le bec et les pieds jaunes, le sommet de la tête cendré, et le bord extérieur des ailes blanc; mais la femelle est partout de couleur cendrée, à l'exception du ventre et des cuisses qui sont noires comme dans l'outarde des Indes.

Cet oiseau se trouve en Éthiopie, selon M. Linnæus; et il y a grande apparence que celui dont le voyageur Le Maire parle sous le nom d'*autruche volante* du Sénégal n'est pas un oiseau différent : car, quoique ce voyageur en dise peu de chose, ce peu s'accorde en partie et ne disconvient en rien avec la description ci-dessous : selon lui, son plumage est gris et noir, sa chair délicieuse, et sa grosseur à peu près de celle du cygne. Mais cette conjecture tire une nouvelle force du témoignage de M. Adanson : cet habile naturaliste ayant tué au Sénégal, et par conséquent examiné de près, une de ces autruches volantes, nous assure qu'elle ressemble à bien des égards à notre outarde d'Europe, mais qu'elle en diffère par la couleur du plumage qui est généralement d'un gris cendré; par son cou, qui est beaucoup plus long, et par une espèce de huppe qu'elle a derrière la tête.

Cette huppe est sans doute ce que M. Linnæus appelle *les oreilles*, et cette couleur gris cendré est précisément celle de la femelle; et, comme ce sont là les principaux traits par lesquels l'outarde d'Afrique de M. Linnæus et l'autruche volante du Sénégal diffèrent de notre outarde d'Europe, on peut en induire, ce me semble, que ces deux oiseaux se ressemblent beaucoup : et, par la même raison, on peut encore étendre à tous deux ce qui a été

observé sur chacun en particulier, par exemple. qu'ils ont à peu près la grosseur de notre outarde et le cou plus long. Cette longueur du cou, dont parle M. Adanson, est un trait de ressemblance avec l'outarde d'Arabie, qui habite à peu près le même climat, et l'on ne peut tirer aucune conséquence contraire du silence de M. Linnæus, puisqu'il n'indique pas une seule dimension de son outarde d'Afrique. A l'égard de la grosseur, Le Maire fait celle de l'autruche volante égale à celle du cygne, et M. Adanson à celle de l'outarde d'Europe, puisque, ayant dit qu'elle lui ressemblait à bien des égards, et ayant indiqué les principales différences, il n'en établit aucune à cet égard; et comme d'ailleurs l'Ethiopie ou l'Abyssinie, qui est le pays de l'outarde d'Afrique, et le Sénégal, qui est celui de l'autruche volante, quoique fort éloignés en longitude, sont néanmoins du même climat, je vois beaucoup de probabilité à dire que ces deux oiseaux appartiennent à une seule et même espèce.

5. — LE CHURGE, OU L'OUTARDE MOYENNE DES INDES.

(LE GRAND PLUVIER DU BENGALE.)

(Genre pluvier.)

Cette outarde est non-seulement plus petite que celles d'Europe, d'Afrique et d'Arabie, mais elle est encore plus menue à proportion, et plus haut montée qu'aucune autre outarde : elle a vingt pouces de haut, depuis le plan de position jusqu'au sommet de la tête; son cou paraît plus court relativement à la longueur de ses pieds : du reste, elle a tous les caractères de l'outarde; trois doigts seulement à chaque pied, et ces doigts isolés; le bas de la jambe sans plumes; le bec un peu courbé, mais plus allongé; et je ne vois point par quelles raisons M. Brisson l'a renvoyée au genre des pluviers.

Le caractère distinctif par lequel les pluviers diffèrent des outardes consiste, selon lui, dans la forme du bec, que celles ci ont en cône courbé, et ceux-là droit et renflé par le bout. Or, l'outarde des Indes dont il s'agit ici a le bec plutôt courbé que droit, et ne l'a point renflé par le bout comme les pluviers; du moins c'est ainsi que l'a représenté M. Edwards dans une figure que M. Brisson avoue comme exacte : je puis même ajouter qu'elle a le bec plus courbé et moins renflé par le bout que l'outarde d'Arabie de M. Edwards, dont la figure a paru aussi très-exacte à M. Brisson, et qu'il a rangée sans difficulté parmi les outardes.

D'ailleurs, il ne faut que jeter les yeux sur la figure de l'outarde des Indes, et la comparer avec celles des pluviers, pour reconnaître qu'elle en diffère beaucoup par le port total et et par les proportions, ayant le cou plus long, les ailes plus courtes et la forme du corps plus développée : ajoutez à cela qu'elle est quatre fois plus grosse que le plus gros pluvier, lequel n'a que seize pouces de long du bout du bec au bout des ongles, au lieu qu'elle en a vingt-six.

Le noir, le fauve, le blanc et le gris, sont les principales couleurs du plumage, comme dans l'outarde d'Europe : mais elles sont distribuées différemment; le noir sur le sommet de la tête, le cou, les cuisses et tout le dessous du corps; le fauve, plus clair sur les côtés de la tête et autour des yeux, plus brun et mêlé avec du noir sur le dos, la queue, la partie des ailes la plus proche du dos, et au haut de la poitrine, où il forme comme une large ceinture sur un fond noir; le blanc sur les couvertures des ailes les

plus éloignées du dos, le blanc mêlé de noir sur leur partie moyenne ; le gris plus foncé sur les paupières, l'extrémité des plus longues pennes de l'aile, de quelques-unes des moyennes et des plus courtes, et sur quelques-unes de leurs couvertures ; enfin, le gris plus clair et presque blanchâtre sur le bec et les pieds.

Cet oiseau est originaire de Bengale, où on l'appelle *churge*, et où il a été dessiné d'après nature : il est à remarquer que le climat de Bengale est à peu près le même que celui d'Arabie, d'Abyssinie et du Sénégal, où se trouvent les deux outardes précédentes : on peut appeler celle-ci *outarde moyenne*, parce quelle tient le milieu pour la grosseur entre les grandes et les petites espèces.

4. — LE HOUBARA, OU PETITE OUTARDE HUPPÉE D'AFRIQUE.

(L'OUTARDE HOUBARA.)

Nous avons vu que, parmi les grandes outardes, il y en avait de huppées et d'autres qui ne l'étaient point ; et nous allons retrouver la même différence entre les petites outardes ; car la nôtre n'a point de huppe, ni même de ces barbes de plumes qu'on voit à la grande outarde d'Europe, tandis que celles-ci ont non-seulement des huppes, mais encore des fraises ; et il est à remarquer que c'est en Afrique que se trouvent toutes les huppées, soit de la grande, soit de la petite espèce.

Celle que les Barbaresques appellent *houbaara* est en effet huppée et fraisée. M. Shaw, qui en donne la figure, dit positivement qu'elle a la forme et le plumage de l'outarde, mais qu'elle est beaucoup plus petite, n'ayant guère que la grosseur d'un chapon ; et, par cette raison seule, ce voyageur, d'ailleurs habile, mais qui, sans doute, ne connaissait point notre petite outarde de France, blâme Golius d'avoir traduit le mot *houbaary* par outarde.

Elle vit, comme la nôtre, de substances végétales et d'insectes, et elle se tient le plus communément sur les confins du désert.

Quoique M. Shaw ne lui donne point de huppe dans sa description, il lui en donne une dans la figure qui y est relative, et cette huppe paraît renversée en arrière et comme tombante ; sa fraise est formée par de longues plumes qui naissent du cou, et qui se relèvent un peu et se renflent, comme il arrive à notre coq domestique lorsqu'il est en colère.

C'est, dit M. Shaw, une chose curieuse de voir, quand elle se sent menacée par un oiseau de proie, de voir, dis-je, par combien d'allées et de venues, de tours et de détours, de marches et de contre-marches, en un mot par combien de ruses et de souplesses elle cherche à échapper à son ennemi.

Ce savant voyageur ajoute qu'on regarde comme un excellent remède contre le mal des yeux, et que par cette raison l'on paye quelquefois très-cher, son fiel et une certaine matière qui se trouve dans son estomac.

5. — LE RHAAD, AUTRE PETITE OUTARDE HUPPÉE D'AFRIQUE.

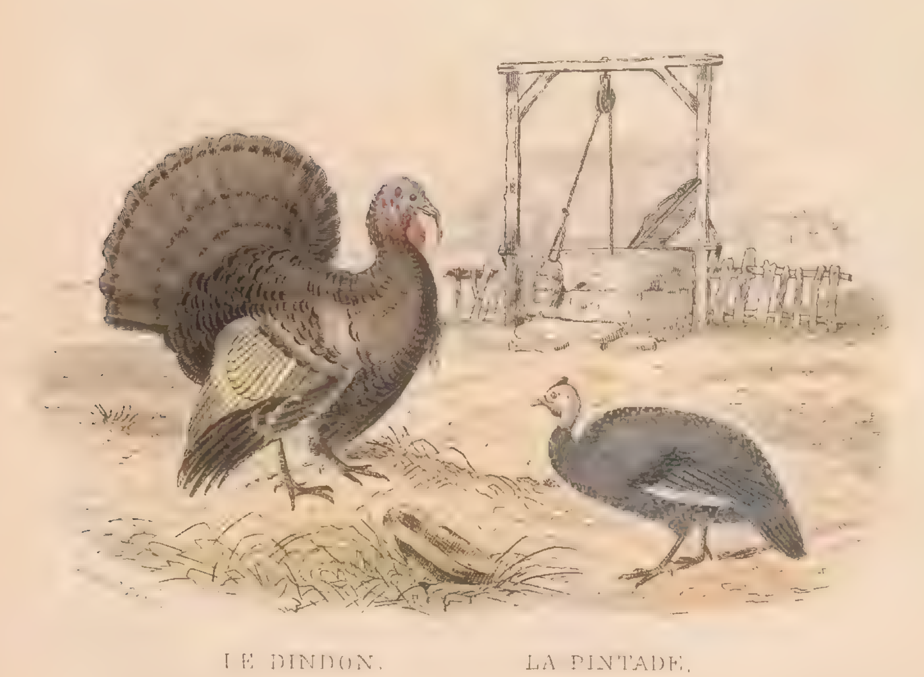
(OUTARDE HOUBARA *.)

Le rhaad est distingué de notre petite outarde de France par sa huppe, et du houbara d'Afrique en ce qu'il n'a pas, comme lui, le cou orné d'une

* Cette espèce ne diffère point de la précédente.



LE COQ. LA POULE.



LE DINDON. LA PINTADE.

fraise ; du reste, il est de la même grosseur que celui-ci : il a la tête noire, la huppe d'un bleu foncé ; le dessus du corps et des ailes jaune, tacheté de brun ; la queue d'une couleur plus claire, rayée transversalement de noir ; le ventre blanc et le bec fort, ainsi que les jambes.

Le petit rhaad ne diffère du grand que par sa petitesse (n'étant pas plus gros qu'une poule ordinaire), par quelques variétés dans le plumage, et parce qu'il est sans huppe ; mais avec tout cela, il serait possible qu'il fût de la même espèce que le grand, et qu'il n'en différât que par le sexe. Je fonde cette conjecture : 1° sur ce qu'habitant le même climat, il n'a point d'autre nom ; 2° sur ce que, dans presque toutes les espèces d'oiseaux, excepté les carnassiers, le mâle paraît avoir une plus grande puissance de développement qui se marque au dehors par la hauteur de la taille, par la force des muscles, par l'excès de certaines parties, telles que les membranes charnues, les éperons, etc., par les huppes, les aigrettes et les fraises, qui sont, pour ainsi dire, une surabondance d'organisation, et même par la vivacité des couleurs du plumage.

Quoi qu'il en soit, on a donné au grand et au petit rhaad le nom de *saf-saf*. *Rhaad* signifie le tonnerre en langage africain, et exprime le bruit que font tous ces oiseaux en s'élevant de terre, et *saf-saf*, celui qu'ils font avec leurs ailes lorsqu'ils sont en plein vol.

LE COQ.

Ordre des gallinacés, genre faisan. (CUVIER.)

Cet oiseau, quoique domestique, quoique le plus commun de tous, n'est peut-être pas encore assez connu : excepté le petit nombre de personnes qui font une étude particulière des productions de la nature, il en est peu qui n'aient quelque chose à apprendre sur les détails de sa forme extérieure, sur la structure de ses parties internes, sur ses habitudes naturelles ou acquises, sur les différences qu'entraînent celles du sexe, du climat, des aliments, enfin, sur les variétés des races diverses qui se sont séparées plus tôt ou plus tard de la souche primitive.

Mais, si le coq est trop peu connu de la plupart des hommes, il n'est pas moins embarrassant pour un naturaliste à méthode, qui ne croit connaître un objet que lorsqu'il a su lui trouver une place dans ses classes et dans ses genres : car, si, prenant les caractères généraux de ses divisions méthodiques dans le nombre des doigts, il le met au rang des oiseaux qui en ont quatre, que fera-t-il de la poule à cinq doigts, qui est certainement une poule, et même fort ancienne, puisqu'elle remonte jusqu'au temps de Columelle, qui en parle comme d'une race de distinction ? que s'il fait du coq une classe à part, caractérisée par la forme singulière de sa queue, où placera-t-il le coq sans croupion, et par conséquent sans queue, et qui n'en est pas moins un coq ? que s'il admet pour caractère de cette espèce d'avoir les jambes garnies de plumes jusqu'au talon, ne sera-t-il pas embarrassé du coq pattu, qui a des plumes jusqu'à l'origine des doigts, et du coq du Japon, qui en a jusqu'aux ongles ? enfin, s'il veut ranger les gallinacés à la classe des granivores, et que, dans le nombre et la structure de leurs estomacs et de leurs intestins, il croie voir clairement qu'ils sont en effet destinés à se nourrir de graines et d'autres matières végétales, comment s'expliquera-t-il à lui-même cet appétit de préférence qu'ils montrent constamment pour les vers de terre, et même pour toute chair hachée, cuite ou crue, à moins

qu'il ne se persuade que la nature ayant fait la poule granivore par ses longs intestins et son double estomac, l'a faite aussi vermivore, et même carnivore par son bec un tant soit peu crochu? ou plutôt ne conviendra-t-il pas, s'il est de bonne foi, que les conjectures que l'on se permet ainsi sur les intentions de la nature, et les efforts que l'on tente pour renfermer l'inépuisable variété de ses ouvrages dans les limites étroites d'une méthode particulière, ne paraissent être faits que pour donner essor aux idées vagues et aux petites spéculations d'un esprit qui ne peut en concevoir de grandes, et qui s'éloigne d'autant plus de la vraie marche de la nature et de la connaissance réelle de ses productions? Ainsi, sans prétendre assujettir la nombreuse famille des oiseaux à une méthode rigoureuse, ni la renfermer tout entière dans cette espèce de filet scientifique, dont, malgré toutes nos précautions, il s'en échapperait toujours quelques-uns, nous nous contenterons de rapprocher ceux qui nous paraîtront avoir plus de rapport entre eux, et nous tâcherons de les faire connaître par les traits les plus caractérisés de leur conformation intérieure, et surtout par les principaux faits de leur histoire.

Le coq est un oiseau pesant, dont la démarche est grave et lente, et qui ayant les ailes fort courtes, ne vole que rarement, et quelquefois avec des cris qui expriment l'effort. Il chante indifféremment la nuit et le jour, mais non pas régulièrement à certaines heures : et son chant est fort different de celui de sa femelle, quoiqu'il y ait aussi quelques femelles qui ont le même cri du coq, c'est-à-dire qui font le même effort du gosier avec un moindre effet; car leur voix n'est pas si forte, et ce cri n'est pas si bien articulé. Il gratte la terre pour chercher sa nourriture, il avale autant de petits cailloux que de grains, et n'en digère que mieux : il boit en prenant de l'eau dans son bec et levant la tête à chaque fois pour l'avaler. Il dort le plus souvent un pied en l'air, et en cachant sa tête sous l'aile du même côté. Son corps, dans sa situation naturelle, se soutient à peu près parallèle au plan de position, le bec de même; le cou s'élève verticalement; le front est orné d'une crête rouge et charnue, et le dessous du bec d'une double membrane; ce n'est cependant ni de la chair ni des membranes, mais une substance particulière et qui ne ressemble à aucune autre.

Dans les deux sexes, les narines sont placées de part et d'autre du bec supérieur, et les oreilles de chaque côté de la tête, avec une peau blanche au-dessous de chaque oreille ; les pieds ont ordinairement quatre doigts, quelquefois cinq, mais toujours trois en avant, et le reste en arrière. Les plumes sortent deux à deux de chaque tuyau; caractère assez singulier, qui n'a été saisi que par très-peu de naturalistes. La queue est à peu près droite, et néanmoins capable de s'incliner du côté du cou et du côté opposé; cette queue, dans les races de gallinacés qui en ont une, est composée de quatorze grandes plumes, qui se partagent en deux plans égaux, inclinés l'un à l'autre, et qui se rencontrent par leur bord supérieur sous un angle plus ou moins aigu : mais, ce qui distingue le mâle, c'est que les deux plumes du milieu de la queue sont beaucoup plus longues que les autres, et se recourbent en arc; que les plumes du cou et du croupion sont longues et étroites, et que leurs pieds sont armés d'éperons. Il est vrai qu'il se trouve aussi des poules qui ont des éperons; mais cela est rare, et les poules ainsi éperonnées ont beaucoup d'autres rapports avec le mâle : leur crête se relève, ainsi que leur queue ; elles imitent le chant du coq, et cherchent à l'imiter en choses plus essentielles : mais on aurait tort de les regarder pour cela comme hermaphrodites, puisque étant incapables des véritables fonctions du mâle, et n'ayant que du dégoût pour celles qui leur conviendraient

mieux, ce sont, à vrai dire, des individus viciés, indécis, privés de l'usage du sexe, et même des attributs essentiels de l'espèce, puisqu'ils ne peuvent en perpétuer aucune.

Un bon coq est celui qui a du feu dans les yeux, de la fierté dans la démarche, de la liberté dans ses mouvements, et toutes les proportions qui annoncent la force. Un coq ainsi fait n'imprimerait pas la terreur à un lion, comme on l'a dit et écrit tant de fois, mais il inspirera de l'amour à un grand nombre de poules. Si on veut le ménager, on ne lui en laissera que douze ou quinze. Columelle voulait qu'on ne lui en donnât pas plus de cinq; mais, quand il en aurait cinquante chaque jour, on prétend qu'il ne manquerait à aucune. A la vérité, personne ne peut assurer que toutes ses approches soient réelles, efficaces, et capables de féconder les œufs de sa femelle. Ses désirs ne sont pas moins impétueux que ses besoins paraissent être fréquents. Le matin, lorsqu'on lui ouvre la porte du poulailler où il a été renfermé pendant la nuit, le premier usage qu'il fait de sa liberté est de se joindre à ses poules : il semble que chez lui le besoin de manger ne soit que le second, et lorsqu'il a été privé de poules pendant du temps, il s'adresse à la première femelle qui se présente, fût-elle d'une espèce fort éloignée, et même il s'en fait une du premier mâle qu'il trouve en son chemin. Le premier fait est cité par Aristote, et le second est attesté par l'observation de M. Edwards, et par une loi dont parle Putarque, laquelle condamnait au feu tout coq convaincu de cet excès de nature.

Les poules doivent être assorties au coq, si l'on veut une race pure; mais si l'on cherche à varier et même à perfectionner l'espèce, il faut croiser les races. Cette observation n'avait point échappé aux anciens : Columelle dit positivement que les meilleurs poulets sont ceux qui proviennent du mélange d'un coq de race étrangère avec les poules communes; et nous voyons dans Athénée que l'on avait encore enchéri sur cette idée, en donnant un coq faisan aux poules ordinaires.

Dans tous les cas, on doit choisir celles qui ont l'œil éveillé, la crête flottante et rouge, et qui n'ont point d'éperons : les proportions de leur corps sont, en général, plus légères que celles du mâle; cependant elles ont les plumes plus larges et les jambes plus basses. Les bonnes fermières donnent la préférence aux poules noires, comme étant plus fécondes que les blanches, et pouvant échapper plus facilement à la vue perçante de l'oiseau de proie qui plane sur les basses-cours.

Le coq a beaucoup de soin et même d'inquiétude et de souci pour ses poules : il ne les perd guère de vue; il les conduit, les défend, les menace, va chercher celles qui s'écartent, les ramène, et ne se livre au plaisir de manger que lorsqu'il les voit toutes manger autour de lui. A juger par les différentes inflexions de sa voix et par les différentes expressions de sa mine, on ne peut guère douter qu'il ne leur parle différents langages. Quand il les perd, il donne des signes de regrets. Quoique aussi jaloux qu'amoureux, il n'en maltraite aucune; sa jalousie ne l'irrite que contre ses concurrents : s'il se présente un autre coq, sans lui donner le temps de rien entreprendre, il accourt l'œil en feu, les plumes hérissées, se jette sur son rival, et lui livre un combat opiniâtre, jusqu'à ce que l'un ou l'autre succombe, ou que le nouveau-venu lui cède le champ de bataille. Le désir de jouir, toujours trop violent, le porte non seulement à écarter tout rival, mais même tout obstacle innocent : il bat et tue quelquefois les poussins pour jouir plus à son aise de la mère. Mais ce seul désir est-il la cause de sa fureur jalouse? Au milieu d'un sérail nombreux et avec toutes les ressources qu'il sait se faire, comment pourrait-il craindre le besoin ou la disette? Quelque véhé-

ments que soient ses appétits, il semble craindre encore plus le partage qu'il ne désire la jouissance ; et, comme il peut beaucoup, sa jalousie est au moins plus excusable et mieux sentie que celle des autres sultans : d'ailleurs, il a comme eux une poule favorite qu'il cherche de préférence, et à laquelle il revient presque aussi souvent qu'il va vers les autres.

Et, ce qui paraît prouver que sa jalousie ne laisse pas d'être une passion réfléchie, quoiqu'elle ne porte pas contre l'objet de ses amours, c'est que plusieurs coqs dans une basse-cour ne cessent de se battre, au lieu qu'ils ne battent jamais les chapons, à moins que ceux-ci ne prennent l'habitude de suivre quelque poule.

Les hommes, qui tirent parti de tout pour leur amusement, ont bien su mettre en œuvre cette antipathie invincible que la nature a établie entre un coq et un coq; ils ont cultivé cette haine innée avec tant d'art, que les combats de deux oiseaux de basse cour sont devenus des spectacles dignes d'intéresser la curiosité des peuples, même des peuples polis, et en même temps des moyens de développer ou entretenir dans les âmes cette précieuse férocité, qui est, dit-on, le germe de l'héroïsme. On a vu, on voit encore tous les jours, dans plus d'une contrée, des hommes de tous états accourir en foule à ces grotesques tournois, se diviser en deux partis, chacun de ces partis s'échauffer pour son combattant, joindre la fureur des gageures les plus outrées à l'intérêt d'un si beau spectacle, et le dernier coup de bec de l'oiseau vainqueur renverser la fortune de plusieurs familles. C'était autrefois la folie des Rhodiens, des Tangriens, de ceux de Pergame ; c'est aujourd'hui celle des Chinois, des habitants des Philippines, de Java, de l'isthme de l'Amérique, et de quelques autres nations des deux continents.

Au reste, les coqs ne sont pas les seuls oiseaux dont on ait ainsi abusé : les Athéniens, qui avaient un jour dans l'année consacré à ces combats de coqs, employaient aussi les cailles au même usage, et les Chinois élèvent encore aujourd'hui pour le combat certains petits oiseaux ressemblant à des cailles ou à des linottes; et partout la manière dont ces oiseaux se battent est différente, selon les diverses écoles où ils ont été formés, et selon la diversité des armes offensives ou défensives dont on les affuble : mais, ce qu'il y a de remarquable, c'est que les coqs de Rhodes, qui étaient plus grands, plus forts que les autres, et beaucoup plus ardents au combat, l'étaient au contraire beaucoup moins pour leurs femelles ; il ne leur fallait que trois poules au lieu de quinze ou vingt, soit que leur feu se fût éteint dans la solitude forcée où ils avaient coutume de vivre, soit que leur colère, trop souvent excitée, eût étouffé en eux des passions plus douces, et qui cependant étaient, dans l'origine, le principe de leur courage et la source de leurs dispositions guerrières. Les mâles de cette race étaient donc moins mâles que les autres, et les femelles, qui souvent ne sont que ce qu'on les fait, étaient moins fécondes et plus paresseuses, soit à couver leurs œufs, soit à mener leurs poussins; tant l'art avait bien réussi à dépraver la nature! tant l'exercice des talents de la guerre est opposé à ceux de la propagation !

Les poules n'ont pas besoin de coq pour produire des œufs; il en naît sans cesse de la grappe commune de l'ovaire, lesquels, indépendamment de toute communication avec le mâle, peuvent y grossir, et, en grossissant, acquièrent leur maturité, se détachent de leur calice et de leur pédicule, parcourent l'*oviductus* dans toute sa longueur, chemin faisant s'assimilent, par une force qui leur est propre, la lymphe dont la cavité de cet *oviductus* est remplie, en composent leur blanc, leurs membranes, leurs coquilles, et ne restent dans ce viscère que jusqu'à ce que les fibres élastiques et sensibles étant gênées, irritées par la présence de ces corps devenus désormais

des corps étrangers, entrent en contraction, et les poussent au dehors, le gros bout le premier, selon Aristote.

Ces œufs sont tout ce que peut faire la nature prolifique de la femelle seule et abandonnée à elle-même : elle produit bien un corps organisé capable d'une sorte de vie, mais non un animal vivant semblable à sa mère, et capable lui-même de produire d'autres animaux semblables à lui; il faut pour cela le concours du coq et le mélange intime des liqueurs séminales des deux sexes : mais, lorsqu'une fois ce mélange a eu lieu, les effets en sont durables. Harvey a observé que l'œuf d'une poule, séparée du coq depuis vingt jours, n'était pas moins fécond que ceux qu'elle avait pondus peu après l'accouplement; mais l'embryon qu'il contenait n'était pas plus avancé pour cela, et il ne fallait pas le tenir sous la poule moins de temps qu'aucun autre pour le faire éclore : preuve certaine que la chaleur seule ne suffit pas pour opérer ou avancer le développement du poulet, mais qu'il faut encore que l'œuf soit formé, ou bien qu'il se trouve en lieu où il puisse transpirer, pour que l'embryon qu'il renferme soit susceptible d'incubation; autrement tous les œufs qui resteraient dans l'*oviductus* vingt et un jours après avoir été fécondés ne manqueraient pas d'y éclore, puisqu'ils auraient le temps et la chaleur nécessaires pour cela, et les poules seraient tantôt ovipares et tantôt vivipares.

Le poids moyen d'un œuf de poule ordinaire est d'environ une once six gros. Si on ouvre un de ces œufs avec précaution, on trouvera d'abord sous la coque une membrane commune qui en tapisse toute la cavité; ensuite le blanc externe, qui a la forme de cette cavité; puis le blanc interne, qui est plus arrondi que le précédent; et enfin au centre de ce blanc le jaune qui est sphérique : ces différentes parties sont contenues chacune dans sa membrane propre; et toutes ces membranes sont attachées ensemble à l'endroit de ces *chalasæ* ou cordons, qui forment comme les deux pôles du jaune. La petite vésicule lenticulaire, appelée *cicatricule*, se trouve à peu près sur son équateur, et fixée solidement à sa surface.

A l'égard de sa forme extérieure, elle est trop connue pour qu'il soit besoin de la décrire; mais elle est assez souvent altérée par des accidents dont il est facile, ce me semble, de rendre raison, et d'après l'histoire de l'œuf même et de sa formation.

Il n'est pas rare de trouver deux jaunes dans une seule coque; cela arrive lorsque deux œufs également mûrs se détachent en même temps de l'ovaire, parcourent ensemble l'*oviductus*, et, formant leur blanc sans se séparer, se trouvent réunis sous la même enveloppe.

Si, par quelque accident facile à supposer, un œuf détaché depuis quelque temps de l'ovaire se trouve arrêté dans son accroissement, et qu'étant formé autant qu'il peut l'être, il se rencontre dans la sphère d'activité d'un autre œuf qui aura toute sa force, celui-ci l'entraînera avec lui, et ce sera un œuf dans un œuf.

On comprendra de même comment on y trouve quelquefois une épingle ou tout autre corps étranger qui aura pu pénétrer jusque dans l'*oviductus*.

Il y a des poules qui donnent des œufs hardés ou sans coque, soit par le défaut de la matière propre dont se forme la coque, soit parce qu'ils sont chassés de l'*oviductus* avant leur entière maturité : aussi n'en voit-on jamais éclore de poulet; et cela arrive, dit-on, aux poules qui sont trop grasses. Des causes directement contraires produisent les œufs à coque trop épaisse, et même des œufs à double coque : on en a vu qui avaient conservé le pédicule par lequel ils étaient attachés à l'ovaire; d'autres qui étaient contournés en manière de croissant; d'autres qui avaient la forme d'une poire;

d'autres enfin qui portaient sur leur coquille l'empreinte d'un soleil, d'une comète, d'une éclipse, ou de tel autre objet dont on avait l'imagination frappée; on en a même vu quelques-uns de lumineux. Ce qu'il y avait de réel dans ces premiers phénomènes, c'est-à-dire les altérations de la forme de l'œuf, ou les empreintes à sa surface, ne doit s'attribuer qu'aux différentes compressions qu'il avait éprouvées dans le temps que sa coque était encore assez souple pour céder à l'effort, et néanmoins assez ferme pour en conserver l'impression. Il ne serait pas tout à fait si facile de rendre raison des œufs lumineux. Un docteur allemand en a observé de tels, qui étaient actuellement sous une poule blanche, fécondée, ajoute-t-il, par un coq très-ardent : on ne peut honnêtement nier la possibilité du fait; mais, comme il est unique, il est prudent de répéter l'observation avant de l'expliquer.

A l'égard de ces prétendus œufs de coq qui sont sans jaune, et contiennent, à ce que croit le peuple, un serpent, ce n'est autre chose, dans la vérité, que le premier produit d'une poule trop jeune, ou le dernier effort d'une poule épuisée par sa fécondité même, ou enfin ce ne sont que des œufs imparfaits dont le jaune aura été crevé dans l'*oviductus* de la poule, soit par quelque accident, soit par un vice de conformation, mais qui auront toujours conservé leurs cordons ou *chalasæ*, que les amis du merveilleux n'auront pas manqué de prendre pour un serpent; c'est ce que M. de la Peyronie a mis hors de doute par la dissection d'une poule qui pondait de ces œufs : mais ni M. de la Peyronie, ni Thomas Bartholin, qui ont disséqué de prétendus coqs ovipares, ne leur ont trouvé d'œufs ni d'ovaires, ni aucune partie équivalente.

Les poules pondent indifféremment pendant toute l'année, excepté pendant la mue, qui dure ordinairement six semaines ou deux mois, sur la fin de l'automne et au commencement de l'hiver : cette mue n'est autre chose que la chute des vieilles plumes, qui se détachent comme les vieilles feuilles des arbres, et comme les vieux bois des cerfs, étant poussées par les nouvelles; les coqs y sont sujets comme les poules. Mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que les nouvelles plumes prennent quelquefois une couleur différente de celle des anciennes. Un de nos observateurs a fait cette remarque sur une poule et sur un coq, et tout le monde la peut faire sur plusieurs autres espèces d'oiseaux, et particulièrement sur les bengalis dont le plumage varie presque à chaque mue; et en général presque tous les oiseaux ont leurs premières plumes, en naissant, d'une couleur différente de celle dont elles doivent devenir dans la suite.

La fécondité ordinaire des poules consiste à pondre presque tous les jours. On dit qu'il y en a en Samogitie, à Malaca et ailleurs, qui pondent deux fois par jour. Aristote parle de certaines poules d'Illyrie qui pondaient jusqu'à trois fois; et il y a apparence que ce sont les mêmes que ces petites poules adriènes ou adriatiques dont il parle dans un autre endroit, et qui étaient renommées pour leur fécondité. Quelques-uns ajoutent qu'il y a telle manière de nourrir les poules communes, qui leur donne cette fécondité extraordinaire : la chaleur y contribue beaucoup. On peut faire pondre les poules en hiver, en les tenant dans une écurie où il y a toujours du fumier chaud, sur lequel elles puissent séjourner.

Dès qu'un œuf est pondu, il commence à transpirer, et perd chaque jour quelques grains de son poids par l'évaporation des parties les plus volatiles de ses sucs : à mesure que cette évaporation se fait, ou bien il s'épaissit, se durcit et se dessèche, ou bien il contracte un mauvais goût, et il se gâte enfin totalement, au point qu'il devient incapable de rien produire. L'art de lui conserver longtemps toutes ses qualités se réduit à mettre obstacle à cette

transpiration par une couche de matière grasse quelconque, dont on enduit exactement sa coque peu de moments après qu'il a été pondu : avec cette seule précaution on gardera pendant plusieurs mois et même pendant des années des œufs bons à manger, susceptibles d'incubation, et qui auront, en un mot, toutes les propriétés des œufs frais. Les habitants de Tonquin les conservent dans une espèce de pâte faite avec de la cendre tamisée et de la saumure; d'autres Indiens, dans l'huile. Le vernis peut aussi servir à conserver les œufs que l'on veut manger, mais la graisse n'est pas moins bonne pour cet usage, et vaut mieux pour conserver les œufs que l'on veut faire couver, parce qu'elle s'enlève plus facilement que le vernis, et qu'il faut nettoyer de tout enduit les œufs dont on veut que l'incubation réussisse; car tout ce qui nuit à la transpiration nuit aussi au succès de l'incubation.

J'ai dit que le concours du coq était nécessaire pour la fécondation des œufs, et c'est un fait acquis par une longue et constante expérience; mais les détails de cet acte si essentiel dans l'histoire des animaux sont trop peu connus. On sait, à la vérité, que la verge du mâle est double, et n'est autre chose que les deux mamelons par lesquels se terminent les vaisseaux spermatiques à l'endroit de leur insertion dans le cloaque : on sait que la vulve de la femelle est placée au-dessus de l'anus, et non au dessous comme dans les quadrupèdes : on sait que le coq s'approche de la poule par une espèce de pas oblique, accéléré, baissant les ailes comme un coq d'Inde qui fait la roue, étalant même sa queue à demi, et accompagnant son action d'un certain murmure expressif, d'un mouvement de trépidation et de tous les signes du désir pressant : on sait qu'il s'élance sur la poule, qui le reçoit en pliant les jambes, se mettant ventre à terre, et écartant les deux plans de longues plumes dont sa queue est composée : on sait que le mâle saisit avec son bec la crête ou les plumes du sommet de la tête de la femelle, soit par manière de caresse, soit pour garder l'équilibre; qu'il ramène la partie postérieure de son corps, où est sa double verge, et l'applique vivement sur la partie postérieure du corps de la poule où est l'orifice correspondant; que cet accouplement dure d'autant moins qu'il est plus souvent répété, et que le coq semble s'applaudir après par un battement d'ailes et par une espèce de chant de joie ou de victoire : on sait que le coq a des testicules; que sa liqueur séminale réside, comme celle des quadrupèdes, dans des vaisseaux spermatiques : on sait, par mes observations, que celle de la poule réside dans la cicatricule de chaque œuf, comme celle des femelles quadrupèdes dans le corps glanduleux des testicules: mais on ignore si la double verge du coq, ou seulement l'une des deux, pénètre dans l'orifice de la femelle, et même s'il y a intromission réelle, ou une compression forte, ou un simple contact; on ne sait pas encore quelle doit être précisément la condition d'un œuf pour qu'il puisse être fécondé, ni jusqu'à quelle distance l'action du mâle peut s'étendre; en un mot, malgré le nombre infini d'expériences et d'observations que l'on a faites sur ce sujet, on ignore encore quelques-unes des principales circonstances de la fécondation.

Son premier effet connu est la dilatation de la cicatricule et la formation du poulet dans sa cavité : car c'est la cicatricule qui contient le véritable germe, et elle se trouve dans les œufs fécondés ou non, même dans ces prétendus œufs de coq dont j'ai parlé plus haut; mais elle est plus petite dans les œufs inféconds. Malpighi, l'ayant examinée dans des œufs féconds nouvellement pondus et avant qu'ils eussent été couvés, vit au centre de la cicatricule une bulle nageant dans une liqueur, et reconnut au milieu de cette bulle l'embryon du poulet bien formé; au lieu que la cicatricule des œufs inféconds et produits par la poule seule, sans communication avec le mâle,

ne lui présenta qu'un petit globule informe, muni d'appendices remplis d'un suc épais, quoique transparent et environné de plusieurs cercles concentriques. On n'y aperçoit aucune ébauche d'animal; l'organisation intime et complète d'une matière informe n'est que l'effet instantané du mélange des deux liqueurs séminales : mais, s'il ne faut qu'un moment à la nature pour donner la forme première à cette glaire transparente, et pour la pénétrer du principe de vie dans tous ses points, il lui faut beaucoup de temps et de secours pour perfectionner cette première ébauche. Ce sont principalement les mères qu'elle semble avoir chargées du soin de ce développement, en leur inspirant le désir ou le besoin de couver : dans la plupart des poules, ce désir se fait sentir aussi vivement, se marque au dehors par des signes aussi énergiques que celui de l'accouplement, auquel il succède dans l'ordre de la nature, sans même qu'il soit excité par la présence d'aucun œuf. Une poule qui vient de pondre éprouve une sorte de transport que partagent les autres poules qui n'en sont que témoins, et qu'elles expriment toutes par des cris de joie répétés, soit que la cessation subite des douleurs de l'accouchement soit toujours accompagnée d'une joie vive, soit que cette mère prévoie dès lors tous les plaisirs que ce premier plaisir lui prépare. Quoi qu'il en soit, lorsqu'elle aura pondu vingt-cinq ou trente œufs, elle se mettra tout de bon à les couver; si on les lui ôte à mesure, elle en pondra peut-être deux ou trois fois davantage, et s'épuisera par sa fécondité même : mais enfin il viendra un temps où, par la force de l'instinct, elle demandera à couver par un gloussement particulier, et par des mouvements et des attitudes non équivoques; si elle n'a pas ses propres œufs, elle couvera ceux d'une autre poule, et, à défaut de ceux-là, ceux d'une femelle d'une autre espèce, et même des œufs de pierre ou de craie : elle couvera encore après que tout lui aura été enlevé, et elle se consumera en regrets et en vains mouvements. Si ses recherches sont heureuses et qu'elle trouve des œufs vrais ou feints dans un lieu retiré et convenable, elle se pose aussitôt dessus, les environne de ses ailes, les échauffe de sa chaleur, les remue doucement les uns après les autres, comme pour en jouir plus en détail, et leur communiquer à tous un égal degré de chaleur; elle se livre tellement à cette occupation, qu'elle en oublie le boire et le manger : on dirait qu'elle comprend toute l'importance de la fonction qu'elle exerce; aucun soin n'est omis, aucune précaution n'est oubliée pour achever l'existence de ces petits êtres commencés, et pour écarter les dangers qui les environnent. Ce qu'il y a de plus digne de remarque, c'est que la situation d'une couveuse, quelque insipide qu'elle nous paraisse, est peut-être moins une situation d'ennui qu'un état de jouissance continuelle, d'autant plus délicieuse qu'elle est plus recueillie : tant la nature semble avoir mis d'attraits à tout ce qui a rapport à la multiplication des êtres!

L'effet de l'incubation se borne au développement de l'embryon du poulet, qui, comme nous l'avons déjà dit, existe tout formé dans la cicatricule de l'œuf fécondé. Voici à peu près l'ordre dans lequel se fait ce développement, ou plutôt comme il se présente à l'observateur; et comme j'ai déjà donné dans un assez grand détail tous les faits qui ont rapport au développement du poulet dans l'œuf, je me contenterai d'en rappeler ici les circonstances essentielles.

Dès que l'œuf a été couvé pendant cinq ou six heures, on voit déjà distinctement la tête du poulet jointe à l'épine du dos, nageant dans la liqueur dont la bulle qui est au centre de la cicatricule est remplie; sur la fin du premier jour, la tête s'est déjà recourbée en grossissant.

Dès le second jour, ont voit les premières ébauches de vertèbres qui sont

comme de petits globules disposés des deux côtés du milieu de l'épine : on voit aussi apparaître le commencement des ailes et les vaisseaux ombilicaux, remarquables par leur couleur obscure; le cou et la poitrine se débrouillent; la tête grossit toujours; on y aperçoit les premiers linéaments des yeux et trois vésicules entourées, ainsi que l'épine, de membranes transparentes : la vie du fœtus devient plus manifeste; déjà l'on voit son cœur battre et son sang circuler.

Le troisième jour tout est plus distinct, parce que tout a grossi. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est le cœur qui pend hors de la poitrine et bat trois fois de suite, une fois en recevant par l'oreillette le sang contenu dans les veines, une seconde fois en le renvoyant aux artères, et la troisième fois en le poussant dans les vaisseaux ombilicaux; et ce mouvement continue encore vingt-quatre heures après que l'embryon a été séparé du blanc de son œuf. On aperçoit aussi des veines et des artères sur les vésicules du cerveau; les rudiments de la moelle de l'épine commencent à s'étendre le long des vertèbres : enfin on voit tout le corps du fœtus comme enveloppé d'une partie de la liqueur environnante, qui a pris plus de consistance que le reste.

Les yeux sont déjà fort avancés le quatrième jour; on y reconnaît bien la prunelle, le cristallin, l'humeur vitrée : on voit, outre cela, dans la tête cinq vésicules remplies d'humeur, lesquelles, se rapprochant et se recouvrant peu à peu les jours suivants, formeront enfin le cerveau enveloppé de toutes ses membranes; les ailes croissent, les cuisses commencent à paraître, et le corps, à prendre de la chair.

Les progrès du cinquième jour consistent, outre ce qui vient d'être dit, en ce que tout le corps se recouvre d'une chair onctueuse; que le cœur est retenu au dedans par une membrane fort mince, qui s'étend sur la capacité de la poitrine, et que l'on voit les vaisseaux ombilicaux sortir de l'abdomen.

Le sixième jour, la moelle de l'épine s'étant divisée en deux parties continue de s'avancer le long du tronc; le foie, qui était blanchâtre auparavant, est devenu de couleur obscure; le cœur bat dans ses deux ventricules; le corps du poulet est recouvert de la peau, et sur cette peau l'on voit déjà poindre les plumes.

Le bec est facile à distinguer le septième jour; le cerveau, les ailes, les cuisses et les pieds ont acquis leur figure parfaite; les deux ventricules du cœur paraissent comme deux bulles contiguës et réunies par leur partie supérieure avec le corps des oreillettes; on remarque deux mouvements successifs dans les ventricules aussi bien que dans les oreillettes; ce sont comme deux cœurs séparés.

Le poumon paraît à la fin du neuvième jour, et sa couleur est blanchâtre. Le dixième jour les muscles des ailes achèvent de se former, les plumes continuent de sortir; et ce n'est que le onzième jour qu'on voit des artères, qui auparavant étaient éloignées du cœur, s'y attacher, et que cet organe se trouve parfaitement conformé et réuni en deux ventricules.

Le reste n'est qu'un développement plus grand des parties, qui se fait jusqu'à ce que le poulet casse sa coquille après avoir pipé, ce qui arrive ordinairement le vingt et unième jour, quelquefois le dix-huitième, d'autres fois le vingt-septième.

Toute cette suite de phénomènes, qui forme un spectacle si intéressant pour un observateur, est l'effet de l'incubation opérée par une poule, et l'industrie humaine n'a pas trouvé qu'il fût au-dessous d'elle d'en imiter les procédés. D'abord de simples villageois d'Egypte, et ensuite des physiciens

de nos jours sont venus à bout de faire éclore des œufs aussi bien que la meilleure couveuse, et d'en faire éclore un très-grand nombre à la fois; tout le secret consiste à tenir ces œufs dans une température qui réponde à peu près au degré de la chaleur de la poule, et à les garantir de toute humidité et de toute exhalaison nuisible, telle que celle du charbon, de la braise, même de celle des œufs gâtés. En remplissant ces deux conditions essentielles, et en y joignant l'attention de retourner souvent les œufs, et de faire circuler dans le four ou l'étuve les corbeilles qui les contiendront, en sorte que non-seulement chaque œuf, mais chaque partie du même œuf participe à peu près également à la chaleur requise, on réussira toujours à faire éclore des milliers de poulets.

Toute chaleur est bonne pour cela; celle de la mère poule n'a pas plus de privilége que celle de tout autre animal, sans en excepter l'homme, ni celle du feu solaire ou terrestre, ni celle d'une couche de tan ou de fumier : le point essentiel est de savoir s'en rendre maître, c'est-à-dire d'être toujours en état de l'augmenter ou de la diminuer à son gré. Or, il sera toujours possible, au moyen de bons thermomètres distribués avec intelligence dans l'intérieur du four ou de l'étuve, de savoir le degré de chaleur de ses différentes régions; de la conserver en étoupant les ouvertures et fermant tous les registres du couvercle; de l'augmenter, soit avec des cendres chaudes, si c'est un four, soit en ajoutant du bois dans le poêle, si c'est une étuve à poêle, soit en faisant des réchauds, si c'est une couche; et enfin de la diminuer en ouvrant les registres pour donner accès à l'air extérieur, ou bien en introduisant dans le four un ou plusieurs corps froids, etc.

Au reste, quelque attention que l'on donne à la conduite d'un four d'incubation, il n'est guère possible d'y entretenir constamment et sans interruption le trente-deuxième degré, qui est celui de la poule; heureusement ce terme n'est point indivisible, et l'on a vu la chaleur varier du trente-huitième au vingt-quatrième degré, sans qu'il en résultât d'inconvénient pour la couvée : mais il faut remarquer qu'ici l'excès est beaucoup plus à craindre que le défaut, et que quelques heures du trente-huitième, et même du trente-sixième degré, feraient plus de mal que quelques jours du vingt-quatrième; et la preuve que cette quantité de moindre chaleur peut encore être diminuée sans inconvénient, c'est qu'ayant trouvé, dans une prairie qu'on fauchait, le nid d'une perdrix, et ayant gardé et tenu à l'ombre les œufs pendant trente-six heures qu'on ne put trouver de poule pour les couver, ils éclôrent néanmoins tous au bout de trois jours, excepté ceux qui avaient été ouverts pour voir où en étaient les perdreaux : à la vérité, ils étaient très-avancés; et sans doute il faut un degré de chaleur plus fort dans les commencements de l'incubation que sur la fin de ce même temps, où la chaleur du petit oiseau suffit presque seule à son développement.

A l'égard de son humidité, comme elle est fort contraire au succès de l'incubation, il faut avoir des moyens sûrs pour reconnaître si elle a pénétré dans le four, pour la dissiper lorsqu'elle y a pénétré, et pour empêcher qu'il n'en vienne de nouvelle.

L'hygromètre le plus simple et le plus approprié pour juger de l'humidité de l'air de ces sortes de fours, c'est un œuf froid qu'on y introduit, et qu'on y tient pendant quelque temps, lorsque le juste degré de chaleur y est établi : si, au bout d'un demi quart d'heure au plus, cet œuf se couvre d'un nuage léger, semblable à celui que l'haleine produit sur une glace polie, ou bien à celui qui se forme l'été sur la surface extérieure d'un verre où l'on verse des liqueurs à la glace, c'est une preuve que l'air du four est trop humide, et il l'est d'autant plus que ce nuage est plus longtemps à se dissiper;

ce qui arrive principalement dans les fours à tan et à fumier que l'on a voulu renfermer en un lieu clos. Le meilleur remède à cet inconvénient est de renouveler l'air de ces endroits fermés, en y établissant plusieurs courants par le moyen de fenêtres opposées, et, à défaut de fenêtres, en y plaçant et agitant un ventilateur proportionné à l'espace. Quelquefois la seule transpiration du grand nombre d'œufs produit dans le four même une humidité trop grande; et, dans ce cas, il faut tous les deux ou trois jours retirer, pour quelques instants, les corbeilles d'œufs hors du four, et l'éventer simplement avec un chapeau qu'on y agitera en différents sens.

Mais ce n'est pas assez de dissiper l'humidité qui s'est accumulée dans les fours, il faut encore, autant qu'il est possible, lui interdire tout accès par dehors, en revêtant leurs parois extérieures de plomb laminé ou de bon ciment, ou de plâtre ou de goudron bien cuit, ou du moins en leur donnant plusieurs couches à l'huile, qu'on laissera bien sécher, et en collant sur leurs parois intérieures des bandes de vessies ou de fort papier gris.

C'est à ce peu de pratiques aisées que se réduit tout l'art de l'incubation artificielle, et il faut y assujettir la structure et les dimensions des fours ou étuves, le nombre, la forme et la distribution des corbeilles, et toutes les petites manœuvres que la circonstance prescrit, que le moment inspire, et qui nous ont été détaillées avec une immensité de paroles, et que nous réduirons ici dans quelques lignes, sans cependant rien omettre.

Le four le plus simple est un tonneau revêtu par dedans de papier collé, bouché par le haut d'un couvercle qui l'emboîte, lequel est percé dans son milieu d'une grande ouverture fermant à coulisse, pour regarder dans le four, et de plusieurs autres petites autour de celle-là, servant de registre pour le ménagement de la chaleur, et fermant aussi à coulisse : on noie ce tonneau plus qu'aux trois quarts de sa hauteur dans du fumier chaud; on place dans son intérieur, les unes au-dessus des autres et à de justes intervalles, deux ou trois corbeilles à claire-voie, dans chacune desquelles on arrange deux couches d'œufs, en observant que la couche supérieure soit moins fournie que l'inférieure, afin que l'on puisse aussi avoir l'œil sur celle-ci : on ménage, si l'on veut, une ouverture dans le centre de chaque corbeille, et dans l'espèce de petit puits formé par la rencontre de ces ouvertures qui répondent toutes à l'axe du tonneau; on y suspend un thermomètre bien gradué; on en place d'autres en différents points de la circonférence; on entretient partout la chaleur au degré requis, et on a des poulets.

On peut aussi, en économisant la chaleur, et tirant parti de celle qu'ordinairement on laisse perdre, employer à l'incubation artificielle celle des fours de pâtissiers et de boulangers, celle des forges et des verreries, celle même d'un poêle ou d'une plaque de cheminée, en se souvenant toujours que le succès de la couvée est attaché principalement à une juste distribution de la chaleur et à l'exclusion de toute humidité.

Lorsque les fournées sont considérables et qu'elles vont bien, elles produisent des milliers de poulets à la fois; et cette abondance même ne serait pas sans inconvénient dans un climat comme le nôtre, si l'on n'eût trouvé moyen de se passer de poule pour élever les poulets, comme on savait s'en passer pour les faire éclore; et ces moyens se réduisent à une imitation plus ou moins parfaite des procédés de la poule, lorsque ses poussins sont éclos.

On juge bien que cette mère, qui a montré tant d'ardeur pour couver, qui a couvé avec tant d'assiduité, qui a soigné avec tant d'intérêt des embryons qui n'existaient point encore ponr elle, ne se refroidit pas lorsque

ses poussins sont éclos; son attachement, fortifié par la vue de ces petits êtres qui lui doivent la naissance, s'accroît encore tous les jours par les nouveaux soins qu'exige leur faiblesse : sans cesse occupée d'eux, elle ne cherche de la nourriture que pour eux; si elle n'en trouve point, elle gratte la terre avec ses ongles pour lui arracher les aliments qu'elle recèle dans son sein, et elle s'en prive en leur faveur : elle les rappelle lorsqu'ils s'égarent, les met sous ses ailes à l'abri des intempéries, et les couve une seconde fois; elle se livre à ces tendres soins avec tant d'ardeur et de souci, que sa constitution en est sensiblement altérée, et qu'il est facile de distinguer de toute autre poule une mère qui mène ses petits, soit à ses plumes hérissées et à ses ailes traînantes; soit au son enroué de sa voix et à ses différentes inflexions toutes expressives, et ayant toutes une forte empreinte de sollicitude et d'affection maternelles.

Mais, si elle s'oublie elle-même pour conserver ses petits, elle s'expose à tout pour les défendre : paraît-il un épervier dans l'air, cette mère si faible, si timide, et qui, en toute autre circonstance, chercherait son salut dans la fuite, devient intrépide par tendresse; elle s'élance au-devant de la serre redoutable, et, par ses cris redoublés, ses battements d'ailes et son audace, elle en impose souvent à l'oiseau carnassier, qui, rebuté d'une résistance imprévue, s'éloigne et va chercher une proie plus facile. Elle paraît avoir toutes les qualités d'un bon cœur; mais ce qui ne fait pas autant d'honneur au surplus de son instinct, c'est que si par hasard on lui a donné à couver des œufs de cane ou de tout autre oiseau de rivière, son affection n'est pas moindre pour ces étrangers qu'elle le serait pour ses propres poussins : elle ne voit pas qu'elle n'est que leur nourrice ou leur bonne, et non pas leur mère; et lorsqu'ils vont, guidés par la nature, s'ébattre ou se plonger dans la rivière voisine, c'est un spectacle singulier de voir la surprise, les inquiétudes, les transes de cette pauvre nourrice, qui se croit encore mère, et qui, pressée du désir de les suivre au milieu des eaux, mais retenue par une répugnance invincible pour cet élément, s'agite, incertaine sur le rivage, tremble et se désole, voyant toute sa couvée dans un péril évident, sans oser lui donner de secours.

Il serait impossible de suppléer à tous les soins de la poule pour élever ses petits, si ces soins supposaient nécessairement un degré d'attention et d'affection égal à celui de la mère elle-même : il suffit, pour réussir, de remarquer les principales circonstances de la conduite de la poule et ses procédés à l'égard de ses petits, et de les imiter autant qu'il est possible. Par exemple, ayant observé que le principal but des soins de la mère est de conduire ses poussins dans des lieux où ils puissent trouver à se nourrir, et de les garantir du froid et de toutes les injures de l'air, on a imaginé le moyen de leur procurer tout cela avec encore plus d'avantage que la mère ne peut le faire. S'ils naissent en hiver, on les tient pendant un mois ou six semaines dans une étuve échauffée au même degré que les fours d'incubation; seulement, on les en tire cinq ou six fois par jour pour leur donner à manger au grand air, et surtout au soleil; la chaleur de l'étuve favorise leur développement, l'air extérieur les fortifie, et ils prospèrent : de la mie de pain, des jaunes d'œufs, de la soupe, du millet, sont leur première nourriture. Si c'est en été, on ne les tient dans l'étuve que trois ou quatre jours, et dans tous les temps on ne les tire de l'étuve que pour les faire passer dans la *poussinière* : c'est une espèce de cage carrée, fermée par-devant d'un grillage en fil de fer ou d'un simple filet, et par-dessus d'un couvercle à charnière : c'est dans cette cage que les poussins trouvent à manger. Mais lorsqu'ils ont mangé et couru suffisamment, il leur faut un abri où ils puissent se

réchauffer et se reposer; et c'est pour cela que les poulets, qui sont menés par une mère, ont coutume de se rassembler alors sous ses ailes. M. de Réaumur a imaginé pour ce même usage une *mère artificielle;* c'est une boîte doublée de peau de mouton, dont la base est carrée et le dessus incliné comme le dessus d'un pupitre : il place cette boîte à l'un des bouts de sa poussinière, de manière que les poulets puissent y entrer de plain-pied et en faire le tour au moins de trois côtés, et il l'échauffe par-dessous au moyen d'une chaufferette qu'on renouvelle selon le besoin; l'inclinaison du couvercle de cette espèce de pupitre offre des hauteurs différentes pour les poulets de différentes tailles; mais, comme ils ont coutume, surtout lorsqu'ils ont froid, de se presser et même de s'entasser en montant les uns sur les autres, et que dans cette foule les petits et les faibles courent risque d'être étouffés, on tient cette boîte ou *mère artificielle* ouverte par les deux bouts, ou plutôt on ne la ferme aux deux bouts que par un rideau que le plus petit poulet puisse soulever facilement, afin qu'il ait toujours la facilité de sortir lorsqu'il se sent trop pressé : après quoi il peut, en faisant le tour, revenir par l'autre bout et choisir une place moins dangereuse. M. de Réaumur tâche encore de prévenir ce même inconvénient par une autre précaution : c'est de tenir le couvercle de la *mère artificielle* incliné assez bas pour que les poulets ne puissent pas monter les uns sur les autres; et, à mesure que les poulets croissent, il élève le couvercle en ajoutant sur le côté de la boîte des hausses proportionnées. Il renchérit encore sur tout cela, en divisant ses plus grandes *poussinières* en deux par une cloison transversale, afin de pouvoir séparer les poulets de différentes grandeurs : il les fait mettre aussi sur des roulettes pour la facilité du transport; car il faut absolument les rentrer dans la chambre toutes les nuits, et même pendant le jour lorsque le temps est rude; et il faut que cette chambre soit échauffée en temps d'hiver : mais, au reste, il est bon, dans les temps qui ne sont ni froids ni pluvieux, d'exposer les poussinières au grand air et au soleil, avec la seule précaution de les garantir du vent; on peut même en tenir les portes ouvertes; les poulets apprendront bientôt à sortir pour aller gratter le fumier ou béqueter l'herbe tendre, et à rentrer pour prendre leur repas ou s'échauffer sous la *mère artificielle.* Si l'on ne veut pas courir le risque de les laisser ainsi vaguer en liberté, on ajoute au bout de la poussinière une cage à poulets ordinaire, qui, communiquant avec la première, leur fournira un plus grand espace pour s'ébattre, et une promenade close où ils seront en sûreté.

Mais, plus on les tient en captivité, plus il faut être exact à leur fournir une nourriture qui leur convienne. Outre le millet, les jaunes d'œufs, la soupe et la mie de pain, les jeunes poulets aiment aussi la navette, le chènevis et autres menus grains de ce genre; les pois, les fèves, les lentilles, le riz, l'orge et l'avoine mondés, le turquis écrasé et le blé noir. Il convient, et c'est même une économie, de faire crever dans l'eau bouillante la plupart de ces graines avant de les leur donner : cette économie va à un cinquième sur le froment, à deux cinquièmes sur l'orge, à une moitié sur le turquis, à rien sur l'avoine et le blé noir : il y aurait de la perte à faire crever le seigle; mais c'est de toutes ces graines celle que les poulets aiment le moins. Enfin, on peut leur donner, à mesure qu'ils deviennent grands, de tout ce que nous mangeons nous-mêmes, excepté les amandes amères et les grains de café; toute viande hachée, cuite ou crue, leur est bonne, surtout les vers de terre : c'est le mets dont ces oiseaux, qu'on croit si peu carnassiers, paraissent être le plus friands; et peut-être ne leur manque-t-il, comme à bien d'autres, qu'un bec crochu et des serres pour être de véritables oiseaux de proie.

Cependant il faut avouer qu'ils ne diffèrent pas moins des oiseaux de proie

par la façon de digérer et par la structure de l'estomac, que par le bec et par les ongles : l'estomac de ceux-ci est membraneux, et leur digestion s'opère par le moyen d'un dissolvant qui varie dans les différentes espèces, mais dont l'action est bien constatée; au lieu que les gallinacés peuvent être regardés comme ayant trois estomacs, savoir : 1° le jabot, qui est une espèce de poche membraneuse, où les grains sont d'abord macérés et commencent à se ramollir; 2° la partie la plus évasée du canal intermédiaire entre le jabot et le gésier, et la plus voisine de celui-ci : elle est tapissée d'une quantité de petites glandes qui fournissent un suc dont les aliments peuvent aussi se pénétrer à leur passage; 3° enfin, le gésier, qui fournit un suc manifestement acide, puisque de l'eau dans laquelle on a broyé sa membrane interne devient une bonne présure pour faire cailler les crèmes : c'est ce troisième estomac qui achève, par l'action puissante de ses muscles, la digestion, qui n'avait été que préparée dans les deux premiers. La force de ces muscles est plus grande qu'on ne le croirait : en moins de quatre heures elle réduit en poudre impalpable une boule d'un verre assez épais pour porter un poids d'environ quatre livres; en quarante-huit heures elle divise longitudinalement, en deux espèces de gouttières, plusieurs tubes de verre de quatre lignes de diamètre et d'une ligne d'épaisseur, dont au bout de ce temps toutes les parties aiguës et tranchantes se trouvent émoussées et le poli détruit, surtout celui de la partie convexe; elle est aussi capable d'aplatir des tubes de fer-blanc, et de broyer jusqu'à dix-sept noisettes dans l'espace de vingt-quatre heures, et cela par des compressions multipliées, par une alternative de frottement dont il est difficile de voir la mécanique. M. de Réaumur, ayant fait nombre de tentatives pour la découvrir, n'a aperçu qu'une seule fois des mouvements un peu sensibles dans cette partie; il vit dans un chapon, dont il avait mis le gésier à découvert, des portions de ce viscère se contracter, s'aplatir et se relever ensuite; il observa des espèces de cordons charnus qui se formaient à sa surface, ou plutôt qui paraissaient s'y former, parce qu'il se faisait entre deux des enfoncements qui les séparaient, et tous ces mouvements semblaient se propager comme par ondes et très-lentement.

Ce qui prouve que dans les gallinacés la digestion se fait principalement par l'action des muscles du gésier, et non par celle d'un dissolvant quelconque, c'est que, si l'on fait avaler à l'un de ces oiseaux un petit tube de plomb ouvert par les deux bouts, mais assez épais pour n'être point aplati par l'effort du gésier, et dans lequel on aura introduit un grain d'orge, le tube de plomb aura perdu sensiblement de son poids dans l'espace de deux jours, et le grain d'orge qu'il renferme, fût-il cuit et même mondé, se retrouvera au bout de deux jours un peu renflé, mais aussi peu altéré que si on l'eût laissé pendant le même temps dans tout autre endroit également humide; au lieu que ce même grain, et d'autres beaucoup plus durs, qui ne seraient pas garantis par un tube, seraient digérés en beaucoup moins de temps.

Une chose qui peut aider encore à l'action du gésier, c'est que les oiseaux en tiennent la cavité remplie, autant qu'il est possible, et par là mettent en jeu les quatre muscles dont il est composé; à défaut de grains, ils le lestent avec de l'herbe et même avec de petits cailloux, lesquels, par leur dureté et leurs inégalités, sont des instruments propres à broyer les grains avec lesquels ils sont continuellement froissés : je dis par leurs inégalités, car, lorsqu'ils sont polis, ils passent fort vite, il n'y a que les raboteux qui restent : ils abondent d'autant plus dans le gésier qu'il s'y trouve moins d'aliments; et ils y séjournent beaucoup plus de temps qu'aucune autre matière digestible ou non digestible.

Et l'on ne sera point surpris que la membrane intérieure de cet estomac soit assez forte pour résister à la réaction de tant de corps durs sur lesquels elle agit sans relâche, si l'on fait attention que cette membrane est en effet fort épaisse et d'une substance analogue à celle de la corne ; d'ailleurs, ne sait-on pas que les morceaux de bois et les cuirs dont on se sert pour frotter avec une poudre extrêmement dure les corps auxquels on veut donner le poli résistent fort longtemps? On peut encore supposer que cette membrane dure se répare de la même manière que la peau calleuse des mains de ceux qui travaillent à des ouvrages de force.

Au reste, quoique les petites pierres puissent contribuer à la digestion, il n'est pas bien avéré que les oiseaux granivores aient une intention bien décidée en les avalant. Redi ayant renfermé deux chapons avec de l'eau et de ces petites pierres pour toute nourriture, ils burent beaucoup d'eau et moururent, l'un au bout de vingt jours, l'autre au bout de vingt-quatre, et tous deux sans avoir avalé une seule pierre. M. Redi en trouva bien quelques-unes dans leur gésier ; mais c'était de celles qu'ils avaient avalées précédemment.

Les organes servant à la respiration consistent en un poumon semblable à celui des animaux terrestres, et en dix cellules aériennes, dont il y en a huit dans la poitrine, qui communiquent immédiatement avec le poumon, et deux plus grandes dans le bas-ventre, qui communiquent avec les huit précédentes. Lorsque dans l'inspiration le thorax est dilaté, l'air entre par le larynx dans le poumon, passe du poumon dans les huit cellules aériennes supérieures, qui attirent aussi, en se dilatant, celui des deux cellules du bas-ventre, et celles-ci s'affaissent à proportion ; lorsqu'au contraire le poumon et les cellules supérieures, s'affaissant dans l'expiration, pressent l'air contenu dans leur cavité, cet air sort en partie par le larynx, et repasse en partie des huit cellules de la poitrine dans les deux cellules du bas-ventre, lesquelles se dilatent alors par une mécanique assez analogue à celle d'un soufflet à deux âmes. Mais ce n'est point ici le lieu de développer tous les ressorts de cette mécanique; il suffira de remarquer que dans les oiseaux qui ne volent point, comme l'autruche, le casoar, et, dans ceux qui volent pesamment, tels que les gallinacés, la quatrième cellule de chaque côté est plus petite.

Toutes ces différences d'organisation en entraînent nécessairement beaucoup d'autres, sans parler des hanches membraneuses observées dans quelques oiseaux. M. Duverney a fait voir, sur un coq vivant, que la voix, dans ces oiseaux, ne se formait pas vers le larynx, comme dans les quadrupèdes, mais au bas de la trachée-artère, vers la bifurcation où M. Perrault a vu un larynx interne. Outre cela, M. Hérissant a observé, dans les principales bronches du poumon, des membranes semi-lunaires posées transversalement les unes au-dessus des autres, de façon qu'elles n'occupent que la moitié de la cavité de ces bronches, laissant à l'air un libre cours par l'autre demi-cavité; et il a jugé avec raison que ces membranes devaient concourir à la formation de la voix des oiseaux, mais moins essentiellement encore que la membrane de l'os de la lunette, laquelle termine une cavité assez considérable qui se trouve au-dessus de la partie supérieure et interne de la poitrine, et qui a aussi quelque communication avec les cellules aériennes supérieures. Cet anatomiste dit s'être assuré, par des expériences réitérées, que, lorsque cette membrane est percée, la voix se perd aussi, et que, pour la faire entendre de nouveau, il faut boucher exactement l'ouverture de la membrane et empêcher que l'air ne puisse sortir.

D'après de si grandes différences observées dans l'appareil des organes de

la voix, ne paraîtra-t-il pas singulier que les oiseaux, avec leur langue cartilagineuse et leurs lèvres de corne, aient plus de facilité à imiter nos chants et même notre parole, que ceux d'entre les quadrupèdes qui ressemblent le plus à l'homme? Tant il est difficile de juger de l'usage des parties par leur simple structure, et tant il est vrai que la modification de la voix et des sons dépend presque en entier de la sensibilité de l'ouïe!

Le tube intestinal est fort long dans les gallinacés et surpasse environ cinq fois la longueur de l'animal, prise de l'extrémité du bec jusqu'à l'anus : on y trouve deux *cœcum* d'environ six pouces, qui prennent naissance à l'endroit où le colon se joint à l'iléon; le *rectum* s'élargit à son extrémité et forme un réceptacle commun, qu'on a appelé *cloaque*, où se rendent séparément les excréments solides et liquides, et d'où ils sortent à la fois sans être néanmoins entièrement mêlés. Les parties caractéristiques des sexes s'y trouvent aussi, savoir, dans les poules, la vulve ou l'orifice de l'*oviductus*, et dans les coqs, les deux verges, c'est-à-dire les mamelons des deux vaisseaux spermatiques : la vulve est placée, comme nous l'avons dit plus haut, au-dessus de l'anus, et par conséquent tout au rebours de ce qu'elle est dans les quadrupèdes.

On savait, dès le temps d'Aristote, que tout oiseau mâle avait des testicules et qu'ils étaient cachés dans l'intérieur du corps; on attribuait même à cette situation la véhémence de l'appétit du mâle pour la femelle, qui a, disait-on, moins d'ardeur, parce que l'ovaire est plus près du diaphragme, et par conséquent plus à portée d'être rafraîchi par l'air de la respiration : au reste, les testicules ne sont pas tellement propres au mâle, que l'on n'en trouve aussi dans la femelle de quelques espèces d'oiseaux, comme dans la canepetière et peut-être l'outarde. Quelquefois les mâles n'en ont qu'un, mais le plus souvent ils en ont deux; et il s'en faut beaucoup que la grosseur de ces espèces de glandes soit proportionnée à celle de l'oiseau : l'aigle les a comme des pois, et un poulet de quatre mois les a déjà comme des olives. En général, leur grosseur varie non-seulement d'une espèce à l'autre, mais encore dans la même espèce, et n'est jamais plus remarquable que dans le temps des amours. Au reste, quelque peu considérable qu'en soit le volume, ils jouent un grand rôle dans l'économie animale, et cela se voit clairement par les changements qui arrivent à la suite de leur extirpation. Cette opération se fait communément aux poulets qui ont trois ou quatre mois : celui qui la subit prend désormais plus de chair; et sa chair, qui devient plus succulente et plus délicate, donne aux chimistes des produits différents que ceux qu'elle eût donnés avant la castration : il n'est presque plus sujet à la mue, de même que le cerf qui est dans le même cas ne quitte plus son bois; il n'a plus le même chant; sa voix devient enrouée, et il ne la fait entendre que rarement; traité durement par les coqs, avec dédain par les poules, privé de tous les appétits qui ont rapport à la reproduction, il est non-seulement exclu de la société de ses semblables, il est encore, pour ainsi dire, séparé de son espèce; c'est un être isolé, hors d'œuvre, dont toutes les facultés se replient sur lui-même et n'ont pour but que sa conservation individuelle; manger, dormir et s'engraisser, voilà désormais ses principales fonctions et tout ce qu'on peut lui demander. Cependant, avec un peu d'industrie, on peut tirer parti de sa faiblesse même et de sa docilité qui en est la suite, en lui donnant des habitudes utiles, celle, par exemple, de conduire et d'élever les jeunes poulets : il ne faut pour cela que le tenir pendant quelques jours dans une prison obscure, ne l'en tirant qu'à des heures réglées pour lui donner à manger, et l'accoutumant peu à peu à la vue et à la compagnie de quelques poulets un peu forts ; il prendra bientôt ces poulets en amitié, et

les conduira avec autant d'affection et d'assiduité que le ferait leur mère; il en conduira même plus que la mère, parce qu'il en peut réchauffer sous ses ailes un plus grand nombre à la fois. La mère poule, débarrassée de ce soin, se remettra plus tôt à pondre; et de cette manière les chapons, quoique voués à la stérilité, contribueront encore indirectement à la conservation et à la multiplication de leur espèce.

Un si grand changement dans les mœurs du chapon, produit par une cause si petite et si peu suffisante en apparence, est un fait d'autant plus remarquable, qu'il est confirmé par un très-grand nombre d'expériences que les hommes ont tentées sur d autres espèces, et qu'ils ont osé étendre jusque sur leurs semblables.

On a fait sur les poulets un essai beaucoup moins cruel, et qui n'est peut-être pas moins intéressant pour la physique : c'est, après leur avoir emporté la crête comme on fait ordinairement, d'y substituer un de leurs éperons naissants, qui ne sont encore que de petits boutons; ces éperons, ainsi entés, prennent peu à peu racine dans les chairs, en tirent de la nourriture, et croissent souvent plus qu'ils n'eussent fait dans le lieu de leur origine : on en a vu qui avaient deux pouces et demi de longueur et plus de trois lignes et demie de diamètre à la base; quelquefois en croissant ils se recourbent comme les cornes des béliers; d'autres fois ils se renversent comme celles des boucs.

C'est une espèce de greffe animale dont le succès a dû paraître fort douteux la première fois qu'on l'a tentée, et dont il est surprenant qu'on n'ait tiré, depuis qu'elle a réussi, aucune connaissance pratique. En général, les expériences destructives sont plus cultivées, suivies plus vivement que celles qui tendent à la conservation, parce que l'homme aime mieux jouir et consommer, que faire du bien et s'instruire.

Les poulets ne naissent point avec cette crête et ces membranes rougeâtres qui les distinguent des autres oiseaux; ce n'est qu'un mois après leur naissance que ces parties commencent à se développer. A deux mois les jeunes mâles chantent déjà comme les coqs, et se battent les uns contre les autres; ils sentent qu'ils doivent se haïr, quoique le fondement de leur haine n'existe pas encore : ce n'est guère qu'à cinq ou six mois qu'ils commencent à rechercher les poules, et que celles-ci commencent à pondre. Dans les deux sexes, le terme de l'accroissement complet est à un an ou quinze mois. Les jeunes poules pondent plus, à ce qu'on dit, mais les vieilles couvent mieux. Ce temps, nécessaire à leur accroissement, indiquerait que la durée de leur vie naturelle ne devrait être que de sept ou huit ans, si dans les oiseaux cette durée suivait la même proportion que dans les animaux quadrupèdes; mais nous avons vu qu'elle est beaucoup plus longue : un coq peut vivre jusqu'à vingt ans dans l'état de domesticité, et peut-être trente dans celui de liberté. Malheureusement pour eux, nous n'avons nul intérêt de les laisser vivre longtemps : les poulets et les chapons, qui sont destinés à paraître sur nos tables, ne passent jamais l'année, et la plupart ne vivent qu'une saison. Les coqs et les poules qu'on emploie à la multiplication de l'espèce sont épuisés assez promptement, et nous ne donnons le temps à aucun de parcourir la période entière de celui qui leur a été assigné par la nature : en sorte que ce n'est que par des hasards singuliers que l'on a vu des coqs mourir de vieillesse.

Les poules peuvent subsister partout avec la protection de l'homme; aussi sont-elles répandues dans tout le monde habité. Les gens aisés en élèvent en Islande, où elles pondent comme ailleurs; et les pays chauds en sont pleins. Mais la Perse est le climat primitif des coqs, selon le docteur

Thomas Hyde : ces oiseaux y sont en abondance et en grande considération, surtout parmi certains dervis qui les regardent comme des horloges vivantes; et l'on sait qu'une horloge est l'âme de toute communauté de dervis.

Dampier dit qu'il a vu et tué, dans les îles de Poulocondor, des coqs sauvages qui ne surpassaient pas nos corneilles en grosseur, et dont le chant, assez semblable à celui des coqs de nos basses-cours, était seulement plus aigu. Il ajoute ailleurs qu'il y en a dans l'île Timor et à San-Iago, l'une des îles du cap Vert. Gemelli Carreri rapporte qu'il en avait aperçu dans les îles Philippines; et Merolla prétend qu'il y a des poules sauvages au royaume de Congo, qui sont plus belles et de meilleur goût que les poules domestiques, mais que les Nègres estiment peu ces sortes d'oiseaux.

De leur climat naturel, quel qu'il soit, ces oiseaux se sont répandus facilement dans le vieux continent, depuis la Chine jusqu'au cap Vert, et depuis l'Océan méridional jusqu'aux mers du Nord. Ces migrations sont fort anciennes, et remontent au delà de toute tradition historique; mais leur établissement dans le Nouveau-Monde paraît être beaucoup plus récent. L'historien des Incas assure qu'il n'y en avait point au Pérou avant la conquête, et même que les poules ont été plus de trente ans sans pouvoir s'accoutumer à couver dans la vallée de Cusco. Coréal dit positivement que les poules ont été apportées au Brésil par les Espagnols, et que les Brésiliens les connaissaient si peu, qu'ils n'en mangeaient d'aucune sorte, et qu'ils regardaient leurs œufs comme une espèce de poison. Les habitants de l'île de Saint-Domingue n'en avaient point non plus, selon le témoignage du P. Charlevoix; et Oviedo donne comme un fait avéré qu'elles ont été transportées d'Europe en Amérique. Il est vrai qu'Acosta avance tout le contraire; il soutient que les poules existaient au Pérou avant l'arrivée des Espagnols : il en donne pour preuve qu'elles s'appellent dans la langue du pays *gualpa*, et leurs œufs *ponto;* et de l'ancienneté du mot, il croit pouvoir conclure celle de la chose, comme s'il n'était pas fort simple de penser que des Sauvages, voyant pour la première fois un oiseau étranger, auront songé d'abord à le nommer, soit d'après sa ressemblance avec quelque oiseau de leur pays, soit d'après quelque autre analogie. Mais ce qui doit, ce me semble, faire préférer absolument la première opinion, c'est qu'elle est conforme à la loi du climat : cette loi, quoiqu'elle ne puisse avoir lieu en général à l'égard des oiseaux, surtout à l'égard de ceux qui ont l'aile forte, et à qui toutes les contrées sont ouvertes, est néanmoins suivie nécessairement par ceux qui, comme la poule, étant pesants et ennemis de l'eau, ne peuvent ni traverser les airs comme les oiseaux qui ont le vol élevé, ni passer les mers ou même les grands fleuves comme les quadrupèdes qui savent nager, et sont par conséquent exclus pour jamais de tout pays séparé du leur par de grands amas d'eau, à moins que l'homme, qui va partout, ne s'avise de les transporter avec lui. Ainsi le coq est encore un animal qui appartient en propre à l'ancien continent, et qu'il faut ajouter à la liste que j'ai donnée de tous les animaux qui n'existaient pas dans le Nouveau-Monde lorsqu'on en a fait la découverte.

A mesure que les poules se sont éloignées de leur pays natal, qu'elles se sont accoutumées à un autre climat, à d'autres aliments, elles ont dû éprouver quelque altération dans leur forme, ou plutôt dans celles de leurs parties qui en étaient le plus susceptibles : et de là sans doute ces variétés qui constituent les différentes races dont je vais parler; variétés qui se perpétuent constamment dans chaque climat, soit par l'action continuée des mêmes causes qui les ont produites d'abord, soit par l'attention que l'on a d'assortir les individus destinés à la propagation.

Il serait bon de dresser pour le coq, comme je l'ai fait pour le chien, une espèce d'arbre généalogique de toutes ses races, dans lequel on verrait la souche primitive et ses différentes branches, qui représenteraient les divers ordres d'altération et de changements relatifs à ses différents états; mais il faudrait avoir pour cela des mémoires plus exacts, plus détaillés que ceux que l'on trouve dans la plupart des relations. Ainsi je me contenterai de donner ici mon opinion sur la poule de notre climat, et de rechercher son origine après avoir fait le dénombrement des races étrangères qui ont été décrites par les naturalistes, ou seulement indiquées par les voyageurs.

1° Le *coq commun*, le coq de notre climat.

2° Le *coq huppé*. Il ne diffère du coq commun que par une touffe de plumes qui s'élève sur sa tête; et il a ordinairement la crête plus petite, vraisemblablement parce que la nourriture, au lieu d'être portée toute à la crête, est en partie employée à l'accroissement des plumes. Quelques voyageurs assurent que toutes les poules du Mexique sont huppées. Ces poules, comme toutes les autres de l'Amérique, y ont été transportées par les hommes, et viennent originairement de l'ancien continent. Au reste, la race des poules huppées est celle que les curieux ont le plus cultivée; et, comme il arrive à toutes les choses qu'on regarde de très-près, ils y ont remarqué un grand nombre de différences, surtout dans les couleurs du plumage, d'après lesquelles ils ont formé une multitude de races diverses, qu'ils estiment d'autant plus que leurs couleurs sont plus belles ou plus rares, telles que les dorées et les argentées; la blanche à huppe noire, et la noire à huppe blanche; les agates et les chamois ; les ardoisées ou périnettes ; celles à écailles de poisson et les herminées ; la poule veuve, qui a de petites larmes blanches semées sur un fond rembruni; la poule couleur de feu; la poule pierrée, dont le plumage fond blanc est marqueté de noir ou de chamois, ou d'ardoise ou de doré, etc., mais je doute fort que ces différences soient assez constantes et assez profondes pour constituer des espèces vraiment différentes, comme le prétendent quelques curieux, qui assurent que plusieurs des races ci-dessus ne propagent point ensemble.

3° Le *coq sauvage de l'Asie*. C'est sans doute celui qui approche le plus de la souche originaire des coqs de ce climat ; car n'ayant jamais été gêné par l'homme, ni dans le choix de sa nourriture, ni dans sa manière de vivre, qu'est-ce qui aurait pu altérer en lui la pureté de la première empreinte? Il n'est ni des plus grands ni des plus petits de l'espèce; mais sa taille est moyenne entre les différentes races. Il se trouve, comme nous l'avons dit ci-devant, en plusieurs contrées de l'Asie, en Afrique, et dans les îles du cap Vert. Nous n'en avons pas de description assez exacte pour pouvoir le comparer à notre coq. Je dois recommander ici aux voyageurs qui se trouveront à portée de voir ces coqs et poules sauvages de tâcher de savoir si elles font des nids, et comment elles les font. M. Lottinger, médecin à Sarrebourg, qui a fait de nombreuses et très-bonnes observations sur les oiseaux, m'a assuré que nos poules, lorsqu'elles sont en pleine liberté, font des nids, et qu'elles y mettent autant de soin que les perdrix.

4° L'*acoho* ou *coq de Madagascar*. Les poules de cette espèce sont très-petites, et cependant leurs œufs sont encore plus petits à proportion, puisqu'elles en peuvent couver jusqu'à trente à la fois.

5° *Poule naine de Java*, de la grosseur d'un pigeon. Il y a quelque apparence que la petite poule anglaise pourrait bien être la même race que cette poule de Java dont parlent les voyageurs ; car cette poule anglaise est encore plus petite que notre poule naine de France, n'étant en effet pas plus grosse qu'un pigeon de moyenne grosseur. On pourrait peut-être encore ajouter à

cette race la petite poule du Pégu, que les voyageurs disent n'être pas plus grosse qu'une tourterelle, et avoir les pieds rogneux mais le plumage très-beau.

6° *Poule de l'isthme de Darien*, plus petite que la poule commune. Elle a un cercle de plumes autour des jambes, une queue fort épaisse qu'elle porte droite, et le bout des ailes noir; elle chante avant le jour.

7° *Poules de Camboge*, transportées de ce royaume aux Philippines par les Espagnols : elles ont les pieds si courts, que leurs ailes traînent à terre. Cette race ressemble beaucoup à celle de la poule naine de France, ou peut-être à cette poule naine qu'on nourrit en Bretagne à cause de sa fécondité, et qui marche toujours en sautant. Au reste, ces poules sont de la grosseur des poules ordinaires, et ne sont naines que par les jambes, qu'elles ont très-courtes.

8° *Le coq de Bantam* a beaucoup de rapport avec le coq pattu de France; il a de même les pieds couverts de plumes, mais seulement en dehors; celles des jambes sont très-longues, et lui forment des espèces de bottes, qui descendent beaucoup plus bas que le talon : il est courageux, et se bat hardiment contre des coqs beaucoup plus forts que lui; il a l'iris des yeux rouge. On m'a assuré que la plupart des races pattues n'ont point de huppe. Il y a une grosse race de poules pattues qui vient d'Angleterre, et une plus petite que l'on appelle le *coq nain d'Angleterre*, qui est bien doré et à crête double.

Il y a encore une race naine, qui ne surpasse pas le pigeon commun en grosseur, et dont le plumage est tantôt blanc, tantôt blanc et doré. On comprend aussi dans les poules pattues la poule de Siam, qui est blanche, et plus petite que nos poules communes.

9° Les Hollandais parlent d'une autre espèce de coq propre à l'île de Java, où on ne les élève guère que pour la joute; ils l'appellent *demi-poule d'Inde*. Selon Willughby, il porte sa queue à peu près comme le dindon. C'est sans doute à cette race que l'on doit rapporter celle de ces poules singulières de Java, dont parle Mandeslo, lesquelles tiennent de la poule ordinaire et de la poule d'Inde, et qui se battent entre elles à outrance, comme les coqs. Le sieur Fournier m'a assuré que cette espèce a été vivante à Paris : elle n'a, selon lui, ni crête ni cravate; la tête est unie comme celle du faisan. Cette poule est très-haute sur ses jambes; sa queue est longue et pointue, les plumes étant d'inégale longueur, et en général la couleur des plumes est rembrunie comme celle des plumes du vautour.

10° Le *coq d'Angleterre* ne surpasse pas le coq nain en grosseur, mais il est beaucoup plus haut monté que notre coq commun, et c'est la principale chose qui l'en distingue. On peut donc rapporter à cette race le *xolo*, espèce de coq des Philippines, qui a de très-longues jambes. Au reste, le coq d'Angleterre est supérieur à celui de France pour le combat : il a plutôt une aigrette qu'une huppe; son cou et son bec sont plus dégagés, et il a au-dessus des narines deux tubercules de chair, rouges comme sa crête.

11° Le *coq de Turquie* n'est remarquable que par son beau plumage.

12° Le *coq de Hambourg*, appelé aussi *culotte de velours*, parce qu'il a les cuisses et le ventre d'un noir velouté. Sa démarche est grave et majestueuse, son bec est très-pointu, l'iris de ses yeux jaune, et ses yeux mêmes sont entourés d'un cercle de plumes brunes, d'où part une touffe de plumes noires qui couvrent les oreilles; il a des plumes à peu près semblables derrière la crête et au-dessous des barbes, et des taches noires, rondes et larges sur la poitrine : les jambes et les pieds sont de couleur de plomb, excepté la plante des pieds qui est jaunâtre.

13° Le *coq frisé*, dont les plumes se renversent en dehors : on en trouve à Java, en Japon, et dans toute l'Asie méridionale. Sans doute que ce coq appartient plus particulièrement aux pays chauds ; car les poussins de cette race sont extrêmement sensibles au froid, et n'y résistent guère dans notre climat. Le sieur Fournier m'a assuré que leur plumage prend toutes sortes de couleurs, et qu'on en voit de blancs, de noirs, d'argentés, de dorés, d'ardoisés, etc.

14° La *poule à duvet du Japon*. Ses plumes sont blanches, et les barbes des plumes sont détachées et ressemblent assez à du poil ; ses pieds ont des plumes en dehors jusqu'à l'ongle du doigt extérieur. Cette race se trouve au Japon, à la Chine, et dans quelques autres contrées de l'Asie. Pour la propager dans toute sa pureté, il faut que le père et la mère soient tous deux à duvet.

15° Le *coq nègre* a la crête, les barbes, l'épiderme et le périoste absolument noirs ; ses plumes le sont aussi le plus souvent, mais quelquefois elles sont blanches. On en trouve aux Philippines, à Java, à Delhi, à San-Iago, l'une des îles du cap Vert. Beeman prétend que la plupart des oiseaux de cette dernière île ont les os aussi noirs que du jais, et la peau de la couleur de celle des Nègres. Si ce fait est vrai, on ne peut guère attribuer cette teinture noire qu'aux aliments que les oiseaux trouvent dans cette île. On connaît les effets de la garance, des caille-lait, des graterons, etc. ; et l'on sait qu'en Angleterre on rend blanche la chair des veaux en les nourrissant de farineux et autres aliments doux, mêlés avec une certaine terre ou craie que l'on trouve dans la province de Bedford. Il serait donc curieux d'observer à San-Iago, parmi les différentes substances dont les oiseaux s'y nourrissent, quelle est celle qui teint leur périoste en noir. Au reste, cette poule nègre est connue en France et pourrait s'y propager ; mais, comme la chair, lorsqu'elle est cuite, est noire et dégoûtante, il est probable qu'on ne cherchera pas à multiplier cette race : lorsqu'elle se mêle avec les autres, il en résulte des métis de différentes couleurs, mais qui conservent ordinairement la crête et les cravates ou barbes noires, et qui ont même la membrane qui forme l'oreillon teinte de bleu noirâtre à l'extérieur.

16° Le *coq sans croupion* ou *coq de Perse* de quelques auteurs. La plupart des poulets et des coqs de Virginie n'ont point de croupion, et cependant ils sont certainement de race anglaise. Les habitants de cette colonie assurent que, lorsqu'on y transporte de ces oiseaux, ils perdent bientôt leur croupion. Si cela est ainsi, il faudrait les appeler *coqs de Virginie*, et non *de Perse ;* d'autant plus que les anciens ne les ont point connus, et que les naturalistes n'ont commencé à en parler qu'après la découverte de l'Amérique. Nous avons dit que les chiens d'Europe à oreilles pendantes perdent leur voix et prennent des oreilles droites lorsqu'on les transporte dans le climat du tropique : cette singulière altération, produite par l'influence du climat, n'est cependant pas aussi grande que la perte du croupion et de la queue dans l'espèce du coq. Mais ce qui nous paraît être une bien plus grande singularité, c'est que dans le chien comme dans le coq, qui, de tous les animaux de deux ordres très-différents, sont le plus domestiques, c'est-à-dire le plus dénaturés par l'homme, il se trouve également une race de chiens sans queue, comme une race de coqs sans croupion. On me montra, il y a plusieurs années, un de ces chiens né sans queue ; je crus alors que ce n'était qu'un individu vicié, un monstre, et c'est pour cela que je n'en fis aucune mention dans l'histoire du chien : ce n'est que depuis ce temps que j'ai revu ces chiens sans queue, et que je me suis assuré qu'ils forment une race constante et particulière, comme celle des coqs sans croupion. Cette race de

coqs a le bec et les pieds bleus, une crête simple ou double, et point de huppe; le plumage est de toutes couleurs; et le sieur Fournier m'a assuré que lorsqu'elle se mêle avec la race ordinaire, il en provient des métis qui n'ont qu'un demi-croupion, et six plumes à la queue au lieu de douze : cela peut être, mais j'ai de la peine à le croire.

17° La *poule à cinq doigts* est, comme nous avons dit, une forte exception à la méthode dont les principaux caractères se prennent du nombre des doigts : celle-ci en a cinq à chaque pied, trois en avant et deux en arrière; et il y a même quelques individus dans cette race qui ont six doigts.

18° Les *poules de Sansevare*. Ce sont celles qui donnent ces œufs qui se vendent, en Perse, trois ou quatre écus la pièce, et que les Persans s'amusent à choquer les uns contre les autres par manière de jeu. Dans le même pays, il y a des coqs beaucoup plus beaux et plus grands, et qui coûtent jusqu'à trois cents livres.

19° Le *coq de Caux* ou *de Padoue*. Son attribut distinctif est la grosseur : il a souvent la crête double en forme de couronne, et une espèce de huppe qui est plus marquée dans les poules; leur voix est beaucoup plus forte, plus grave et plus rauque, et leur poids va jusqu'à huit et dix livres. On peut rapporter à cette belle race les grands coqs de Rhodes, de Perse, du Pégu, ces grosses poules de Bahia, qui ne commencent à se couvrir de plumes que lorsqu'elles ont atteint la moitié de leur grosseur : on sait que les poussins de Caux prennent leurs plumes plus tard que les poussins ordinaires.

Au reste, il faut remarquer qu'un grand nombre d'oiseaux, dont parlent les voyageurs sous le nom de coqs ou de poules, sont de tout autre espèce : telles sont les poules *patourdes* ou *palourdes* qui se trouvent au Grand-Banc, et sont très-friandes de foie de morue; le coq et la poule noire de Moscovie, qui sont coqs et poules de bruyère, la poule rouge du Pérou, qui a beaucoup de rapport avec les faisans; cette grosse poule à huppe de la nouvelle Guinée, dont le plumage est bien céleste, qui a le bec de pigeon, les pieds de la poule commune, qui niche sur les arbres, et qui est probablement le faisan de Banda; la poule de Damiette, qui a le bec et les pieds rouges, une petite marque sur la tête de la même couleur, et le plumage d'un bleu violet, ce qui pourrait se rapporter à la grande poule d'eau ; la poule du Delta, dont Thévenot vante les belles couleurs, mais qui diffère des gallinacés non-seulement par la forme du bec et de la queue, mais encore par les habitudes naturelles, puisqu'elle se plaît dans les marécages; la poule de Pharaon, que le même Thévenot dit ne le point céder à la gelinotte; les poules de Corée, qui ont une queue de trois pieds de longueur, etc.

Dans ce grand nombre de races différentes que nous présente l'espèce du coq, comment pourrons-nous démêler quelle en est la souche primitive? Tant de circonstances ont influé sur ces variétés ! tant de hasards ont concouru pour les produire ! Les soins et même les caprices de l'homme les ont si fort mulipliées, qu'il paraît bien difficile de remonter à leur première origine, et de reconnaître dans nos basses-cours la poule de la nature, et même la poule de notre climat. Les coqs sauvages qui se trouvent dans les pays chauds de l'Asie pourront être regardés comme la tige primordiale de tous les coqs de ces contrées; mais, comme il n'existe dans nos pays tempérés aucun oiseau sauvage qui ressemble parfaitement à nos poules domestiques, on ne sait à laquelle des races ou des variétés l'on doit donner la primauté; car, en supposant que le faisan, le coq de bruyère ou la gelinotte, qui sont les seuls oiseaux sauvages de ce pays qu'on puisse rapprocher de nos poules par la comparaison, en soient les races primitives; et en

supposant encore que ces oiseaux peuvent produire avec nos poules des métis féconds, ce qui n'est pas bien avéré, ils seront alors de la même espèce : mais les races se seront très-anciennement séparées et toujours maintenues par elles-mêmes, sans chercher à se réunir avec les races domestiques dont elles diffèrent par des caractères constants, tels que le défaut de crêtes, de membranes pendantes dans les deux sexes, et d'éperons dans les mâles ; et par conséquent ces races sauvages ne sont représentées par aucune de nos races domestiques, qui, quoique très-variées et très-différentes entre elles à beaucoup d'égards, ont toutes néanmoins ces crêtes, ces membranes et ces éperons qui manquent aux faisans, à la gelinotte et au coq de bruyère : d'où l'on doit conclure qu'il faut regarder le faisan, le coq de bruyère et la gelinotte comme des espèces voisines et néanmoins différentes de celle de la poule, jusqu'à ce qu'on se soit bien assuré, par des expériences réitérées, que ces oiseaux sauvages peuvent produire avec nos poules domestiques non-seulement des mulets stériles, mais des métis féconds ; car c'est à cet effet qu'est attachée l'idée de l'identité d'espèces. Les races singulières, telles que la poule naine, la poule frisée, la poule nègre, la poule sans croupion, viennent toutes originairement des pays étrangers ; et, quoiqu'elles se mêlent et produisent avec nos poules communes, elles ne sont ni de la même race, ni du même climat. En séparant donc notre poule commune de toutes les espèces sauvages qui peuvent se mêler avec elle, telles que la gelinotte, le coq de bruyère, le faisan, etc. ; en la séparant aussi de toutes les poules étrangères avec lesquelles elle se mêle et produit des individus féconds, nous diminuerons de beaucoup le nombre de ses variétés, et nous n'y trouverons plus que des différences assez légères : les unes pour la grandeur du corps ; les poules de Caux sont presque doubles, pour la grosseur, de nos poules ordinaires : les autres, pour la hauteur des jambes ; le coq d'Angleterre, quoique parfaitement ressemblant à celui de France, a les jambes et les pieds bien plus longs : d'autres pour la longueur des plumes, comme le coq huppé, qui ne diffère du coq commun que par la hauteur des plumes du sommet de la tête : d'autres par le nombre des doigts, telles que les poules et coqs à cinq doigts ; d'autres enfin par la beauté et la singularité des couleurs, comme la poule de Turquie et celle de Hambourg. Or, de ces six variétés auxquelles nous pouvons réduire la race de nos poules communes, trois appartiennent, comme l'on voit, à l'influence du climat de Hambourg, de la Turquie et de l'Angleterre, et peut-être encore la quatrième et la cinquième ; car la poule de Caux vient vraisemblablement d'Italie, puisqu'on l'appelle aussi *poule de Padoue* ; et la poule à cinq doigts était connue en Italie dès le temps de Columelle : ainsi il ne nous restera que le coq commun et le coq huppé qu'on doive regarder comme les races naturelles de notre pays ; mais, dans ces deux races, les poules et les coqs sont également de toutes couleurs. Le caractère constant de la huppe paraît indiquer une espèce perfectionnée, c'est-à-dire plus soignée et mieux nourrie, et par conséquent la race commune du coq et de la poule sans huppe doit être la vraie tige de nos poules : et si l'on veut chercher dans cette race commune quelle est la couleur qu'on peut attribuer à la race primitive, il paraît que c'est la poule blanche ; car, en supposant les poules originairement blanches, elles auront varié du blanc au noir, et pris successivement toutes les couleurs intermédiaires. Un rapport très-éloigné, et que personne n'a saisi, vient directement à l'appui de cette supposition, et semble indiquer que la poule blanche est en effet la première de son espèce, et que c'est d'elle que toutes les autres races sont issues : ce rapport consiste dans la ressemblance qui se trouve assez généralement entre

la couleur des œufs et celle du plumage. Les œufs du corbeau sont d'un vert brun taché de noir; ceux de la crécerelle sont rouges; ceux du casoar sont d'un vert noir; ceux de la corneille noire sont d'un brun plus obscur encore que ceux du corbeau; ceux du pie varié sont de même variés et tachetés; la pie-grièche grise a ses œufs tachés de gris, et la pie-grièche rouge les a tachés de rouge; le crapaud-volant les a marbrés de taches bleuâtres et brunes, sur un fond nuageux blanchâtre; l'œuf du moineau est cendré, tout couvert de taches brun marron, sur un fond gris; ceux du merle sont bleu noirâtre; ceux de la poule de bruyère sont blanchâtres, marquetés de jaune; ceux des pintades sont marqués, comme leurs plumes, de taches blanches et rondes, etc.; en sorte qu'il paraît y avoir un rapport assez constant entre la couleur du plumage des oiseaux et la couleur de leurs œufs; seulement, on voit que les teintes en sont beaucoup plus faibles sur les œufs, et que le blanc domine dans plusieurs, parce que dans le plumage de plusieurs oiseaux il y a aussi plus de blanc que de toute autre couleur, surtout dans les femelles, dont les couleurs sont toujours moins fortes que celles du mâle. Or, nos poules blanches, noires, grises, fauves et de couleurs mêlées, produisent toutes des œufs parfaitement blancs : donc, si toutes ces poules étaient demeurées dans leur état de nature, elles seraient blanches ou du moins auraient dans leur plumage beaucoup plus de blanc que de toute autre couleur; les influences de la domesticité, qui ont changé la couleur de leurs plumes, n'ont pas assez pénétré pour altérer celle de leurs œufs : ce changement de la couleur des plumes n'est qu'un effet superficiel et accidentel, qui ne se trouve que dans les pigeons, les poules et les autres oiseaux de nos basses-cours; car tous ceux qui sont libres et dans l'état de nature conservent leurs couleurs sans altération et sans autres variétés que celles de l'âge, du sexe ou du climat, qui sont toujours plus brusques, moins nuancées, plus aisées à reconnaître, et beaucoup moins nombreuses que celles de la domesticité.

LE DINDON.

Ordre des gallinacés, genre dindon. (Cuvier.)

Si le coq ordinaire est l'oiseau le plus utile de la basse-cour, le dindon domestique est le plus remarquable, soit par la grandeur de sa taille, soit par la forme de sa tête, soit par certaines habitudes naturelles qui ne lui sont communes qu'avec un petit nombre d'autres espèces. Sa tête, qui est fort petite à proportion du corps, manque de la parure ordinaire aux oiseaux : car elle est presque entièrement dénuée de plumes, et seulement recouverte, ainsi qu'une partie du cou, d'une peau bleuâtre, chargée de mamelons rouges dans la partie antérieure du cou, et de mamelons blanchâtres sur la partie postérieure de la tête, avec quelques petits poils noirs clair-semés entre les mamelons, et de petites plumes plus rares au haut du cou, et qui deviennent plus fréquentes dans la partie inférieure; chose qui n'avait pas été remarquée par les naturalistes. De la base du bec descend sur le cou, jusqu'à environ le tiers de sa longueur, une espèce de barbillon charnu, rouge et flottant, qui paraît simple aux yeux, quoiqu'il soit en effet composé d'une double membrane, ainsi qu'il est facile de s'en assurer en le touchant. Sur la base du bec supérieur s'élève une caroncule charnue, de forme conique, et sillonnée par des rides transversales assez profondes; cette caroncule n'a guère plus d'un pouce de hauteur dans son état de contraction ou du repos

c'est-à-dire lorsque le dindon, ne voyant autour de lui que les objets auxquels il est accoutumé, et n'éprouvant aucune agitation intérieure, se promène tranquillement en prenant sa pâture : mais, si quelque objet étranger se présente inopinément, surtout dans la saison des amours, cet oiseau, qui n'a rien dans son port ordinaire que d'humble et de simple, se rengorge tout à coup avec fierté ; sa tête et son cou se gonflent ; la caroncule conique se déploie, s'allonge et descend deux ou trois pouces plus bas que le bec, qu'elle recouvre entièrement ; toutes ces parties charnues se colorent d'un rouge plus vif ; en même temps les plumes du cou et du dos se hérissent, et la queue se relève en éventail, tandis que les ailes s'abaissent en se déployant jusqu'à traîner par terre. Dans cette attitude, tantôt il va piaffant autour de sa femelle, accompagnant son action d'un bruit sourd que produit l'air de la poitrine s'échappant par le bec, et qui est suivi d'un long bourdonnement ; tantôt il quitte sa femelle comme pour menacer ceux qui viennent le troubler. Dans ces deux cas, sa démarche est grave, et s'accélère seulement dans le moment où il fait entendre ce bruit sourd dont j'ai parlé : de temps en temps il interrompt cette manœuvre pour jeter un autre cri plus perçant, que tout le monde connaît et qu'on peut lui faire répéter tant que l'on veut, soit en sifflant, soit en lui faisant entendre des sons aigus quelconques. Il recommence ensuite à faire la roue, qui, suivant qu'elle s'adresse à sa femelle ou aux objets qui lui font ombrage, exprime tantôt son amour, et tantôt sa colère ; et ces espèces d'accès seront beaucoup plus violents si on paraît devant lui avec un habit rouge : c'est alors qu'il s'irrite et devient furieux ; il s'élance, il attaque à coups de bec, et fait tous ses efforts pour éloigner un objet dont la présence semble lui être insupportable.

Il est remarquable et très-singulier que cette caroncule conique, qui s'allonge et se relâche lorsque l'animal est agité d'une passion vive se relâche de même après sa mort.

Il y a des dindons blancs, d'autres variés de noir et de blanc, d'autres de blanc et d'un jaune roussâtre, et d'autres d'un gris uniforme, qui sont les plus rares de tous ; mais le plus grand nombre a le plumage tirant sur le noir, avec un peu de blanc à l'extrémité des plumes. Celles qui couvrent le dos et le dessus des ailes sont carrées par le bout ; et parmi celles du croupion et même de la poitrine, il y en a quelques-unes de couleurs changeantes et qui ont différents reflets, selon les différentes incidences de la lumière : et plus ils vieillissent, plus leurs couleurs paraissent être changeantes et avoir des reflets différents. Bien des gens croient que les dindons blancs sont les plus robustes ; et c'est par cette raison que dans quelques provinces on les élève de préférence : on en voit de nombreux troupeaux dans le Pertois en Champagne.

Les naturalistes ont compté vingt-huit pennes ou grandes plumes à chaque aile, et dix-huit à la queue. Mais un caractère bien plus frappant, et qui empêchera à jamais de confondre cette espèce avec aucune autre espèce actuellement connue, c'est un bouquet de crins durs et noirs, long de cinq à six pouces, lequel, dans nos climats tempérés, sort de la partie inférieure du cou, au dindon mâle adulte, dans la seconde année, quelquefois même dès la fin de la première ; et avant que ce bouquet paraisse, l'endroit d'où il doit sortir est marqué par un tubercule charnu. M. Linnæus dit que ces crins ne commencent à paraître qu'à la troisième année, dans les dindons qu'on élève en Suède. Si ce fait est bien avéré, il s'ensuivrait que cette espèce de production se ferait d'autant plus tard que la température du pays est plus rigoureuse ; et, à la vérité, l'un des principaux effets du froid est de ralentir toute sorte de développements. C'est cette touffe de crins qui a valu

au dindon le titre de barbu, *pectore barbato*, expression impropre à tous égards, puisque ce n'est pas de la poitrine, mais de la partie inférieure du cou, que ces crins prennent naissance, et que d'ailleurs ce n'est pas assez d'avoir des crins ou des poils pour avoir une barbe, il faut encore qu'ils soient autour du menton ou de ce qui en tient lieu, comme dans le vautour barbu d'Edwards.

On se ferait une fausse idée de la queue du coq d'Inde, si l'on s'imaginait que toutes les plumes dont elle est formée fussent susceptibles de se relever en éventail. A proprement parler, le dindon a deux queues, l'une supérieure et l'autre inférieure : la première est composée de dix-huit grandes plumes implantées autour du croupion, et que l'animal relève lorsqu'il piaffe; la seconde ou l'inférieure consiste en d'autres plumes moins grandes, et reste toujours dans la situation horizontale. C'est encore un attribut propre au mâle d'avoir un éperon à chaque pied : ces éperons sont plus ou moins longs, mais ils sont toujours beaucoup plus courts et plus mous que dans le coq ordinaire.

La poule d'Inde diffère du coq, non-seulement en ce qu'elle n'a pas d'éperons aux pieds, ni de bouquet de crins dans la partie inférieure du cou; en ce que la caroncule conique du bec supérieur est plus courte et incapable de s'allonger; que cette caroncule, le barbillon de dessous le bec et la chair glanduleuse qui recouvre la tête, sont d'un rouge plus pâle; mais elle en diffère encore par les attributs propres au sexe le plus faible dans la plupart des espèces; elle est plus petite; elle a moins de caractère dans la physionomie, moins de ressort à l'intérieur, moins d'actions au dehors; son cri n'est qu'un accent plaintif; elle n'a de mouvement que pour chercher sa nourriture ou pour fuir le danger; enfin, la faculté de faire la roue lui a été refusée : ce n'est pas qu'elle n'ait la queue double comme le mâle, mais elle manque apparemment des muscles releveurs, propres à redresser les plus grandes plumes dont la queue supérieure est composée.

Dans le mâle, comme dans la femelle, les orifices des narines sont dans le bec supérieur, et ceux des oreilles sont en arrière des yeux, fort couverts et comme ombragés par une multitude de petites plumes décomposées qui ont différentes directions.

On comprend bien que le meilleur mâle sera celui qui aura plus de force, plus de vivacité, plus d'énergie dans toute son action : on pourra lui donner cinq ou si poules d'Inde. S'il y a plusieurs mâles, ils se battront, mais non pas avec l'acharnement des coqs ordinaires : ceux-ci ayant plus d'ardeur pour leurs femelles sont aussi plus animés contre leurs rivaux; et la guerre qu'ils se font entre eux est ordinairement un combat à outrance : on en a vu même attaquer des coqs d Inde deux fois plus gros qu'eux, et les mettre à mort. Les sujets de guerre ne manquent pas entre les coqs des deux espèces, si, comme le dit Sperling, le coq d Inde privé de ses femelles s'adresse aux poules ordinaires, et que les poules d'Inde, dans l'absence de leur mâle, s'offrent au coq ordinaire, et le sollicitent même assez vivement.

La guerre que les coqs d'Inde se font entre eux est beaucoup moins violente; le vaincu ne cède pas toujours le champ de bataille; quelquefois même il est préféré par les femelles. On a remarqué qu'un dindon blanc ayant été battu par un dindon noir, presque tous les dindonneaux de la couvée furent blancs.

L'accouplement des dindons se fait à peu près de la même manière que celui des coqs, mais il dure plus longtemps; et c'est peut-être par cette raison qu'il faut moins de femelles au mâle, et qu'il s'use beaucoup plus vite. J'ai dit plus haut, sur la foi de Sperling, qu'il se mêlait quelquefois avec les

poules ordinaires, le même auteur prétend que, quand il est privé de ses femelles, il s'accouple aussi non-seulement avec la femelle du paon (ce qui peut être), mais encore avec les canes (ce qui me paraît moins vraisemblable).

La poule d'Inde n'est pas aussi féconde que la poule ordinaire; il faut lui donner de temps en temps du chènevis, de l'avoine, du sarrasin, pour l'exciter à pondre; et, avec cela, elle ne fait guère qu'une seule ponte par an, d'environ quinze œufs; lorsqu'elle en fait deux, ce qui est très-rare, elle commence la première sur la fin de l'hiver, et la seconde dans le mois d'août : ces œufs sont blancs avec quelques petites taches d'un jaune rougeâtre; et du reste, ils sont organisés à peu près comme ceux de la poule ordinaire. La poule d'Inde couve aussi les œufs de toutes sortes d'oiseaux : on juge qu'elle demande à couver, lorsqu'après avoir fait sa ponte, elle reste dans le nid. Pour que ce nid lui plaise, il faut qu'il soit en lieu sec, à une bonne exposition, selon la saison, et point trop en vue; car son instinct la porte ordinairement à se cacher avec grand soin lorsqu'elle couve.

Ce sont les poules de l'année précédente qui d'ordinaire sont les meilleures couveuses; elles se dévouent à cette occupation avec tant d'ardeur et d'assiduité, qu'elles mourraient d'inanition sur leurs œufs, si l'on n'avait le soin de les lever une fois tous les jours pour leur donner à boire et à manger. Cette passion de couver est si forte et si durable, qu'elles font quelquefois deux couvées de suite et sans aucune interruption; mais, dans ce cas, il faut les soutenir par une meilleure nourriture. Le mâle a un instinct bien contraire : car s'il aperçoit sa femelle couvant, il casse ses œufs, qu'il voit apparemment comme un obstacle à ses plaisirs; et c'est peut-être la raison pourquoi la femelle se cache alors avec tant de soin.

Le temps venu où ces œufs doivent éclore, les dindonneaux percent avec leur bec la coquille de l'œuf qui les renferme : mais cette coquille est quelquefois si dure, ou les dindonneaux si faibles, qu'ils périraient si on ne les aidait à la briser; ce que néanmoins il ne faut faire qu'avec beaucoup de circonspection, et en suivant, autant qu'il est possible, les procédés de la nature. Ils périraient encore bientôt, pour peu que, dans ces commencements, on les maniât avec rudesse, qu'on leur laissât endurer la faim, ou qu'on les exposât aux intempéries de l'air : le froid, la pluie et même la rosée les morfond; le grand soleil les tue presque subitement; quelquefois même ils sont écrasés sous les pieds de leur mère. Voilà bien des dangers pour un animal si délicat; et c'est pour cette raison, et à cause de la moindre fécondité des poules d'Inde en Europe, que cette espèce est beaucoup moins nombreuse que celle des poules ordinaires.

Dans les premiers temps, il faut tenir les jeunes dindons dans un lieu chaud et sec, où l'on aura étendu une litière de fumier long, bien battue; et lorsque dans la suite on voudra les faire sortir en plein air, ce ne sera que par degrés et en choisissant les plus beaux jours.

L'instinct des jeunes dindonneaux est d'aimer mieux à prendre leur nourriture dans la main que de toute autre manière; on juge qu'ils ont besoin d'en prendre lorsqu'on les entend *piauler*, et cela leur arrive fréquemment; il faut leur donner à manger quatre ou cinq fois par jour. Leur premier aliment sera du vin et de l'eau qu'on leur soufflera dans le bec; on y mêlera ensuite un peu de mie de pain : vers le quatrième jour on leur donnera les œufs gâtés de la couvée, cuits et hachés d'abord avec de la mie de pain, et ensuite avec des orties; ces œufs gâtés, soit de dindes, soit de poules, seront pour eux une nourriture très-salutaire : au bout de dix à douze jours on supprime les œufs, et on mêle les orties hachées avec du millet, ou avec de

la farine de Turquie, d'orge, de froment ou de blé sarrasin; ou bien, pour épargner le grain, sans faire tort aux dindonneaux, avec le lait caillé, la bardane, un peu de camomille puante, de graines d'ortie et du son : dans la suite, on pourra se contenter de leur donner toute sorte de fruits pourris, coupés par morceaux, et surtout des fruits de ronces ou de mûriers blancs, etc. Lorsqu'on leur verra un air languissant, on leur mettra le bec dans du vin pour leur en faire boire un peu, et on leur fera avaler aussi un grain de poivre : quelquefois ils paraissent engourdis et sans mouvement, lorsqu'ils ont été surpris par une pluie froide; et ils mourraient certainement, si on n'avait le soin de les envelopper de linges chauds, et de leur souffler à plusieurs reprises un air chaud par le bec. Il ne faut pas manquer de les visiter de temps en temps, et de leur percer les petites vessies qui leur viennent sous la langue et autour du croupion, et de leur donner de l'eau de rouille; on conseille même de leur laver la tête avec cette eau, pour prévenir certaines maladies auxquelles ils sont sujets : mais, dans ce cas, il faut donc les essuyer et les sécher bien exactement; car on sait combien toute humidité est contraire aux dindons du premier âge.

La mère les mène avec la même sollicitude que la poule mène ses poussins; elle les réchauffe sous ses ailes avec la même affection, elle les défend avec le même courage. Il semble que sa tendresse pour ses petits rende sa vue plus perçante; elle découvre l'oiseau de proie d'une distance prodigieuse, et lorsqu'il est encore invisible à tous les autres yeux : dès qu'elle l'a aperçu, elle jette un cri d'effroi qui répand la consternation dans toute la couvée; chaque dindonneau se réfugie dans les buissons ou se tapit dans l'herbe, et la mère les y retient en répétant le même cri d'effroi autant de temps que l'ennemi est à portée : mais le voit-elle prendre son vol d'un autre côté, elle les en avertit aussitôt par un autre cri bien différent du premier, et qui est pour tous le signal de sortir du lieu où ils se sont cachés, et de se rassembler autour d'elle.

Lorsque les jeunes dindons viennent d'éclore, ils ont la tête garnie d'une espèce de duvet, et n'ont encore ni chair glanduleuse ni barbillons; ce n'est qu'à six semaines ou deux mois que ces parties se développent, et, comme on le dit vulgairement, que les dindons commencent à pousser le rouge. Le temps de ce développement est un temps critique pour eux, comme celui de la dentition pour les enfants; et c'est alors, surtout, qu'il faut mêler du vin à leur nourriture pour les fortifier : quelque temps avant de pousser le rouge, ils commencent déjà à se percher.

Il est rare que l'on soumette les dindonneaux à la castration comme les poulets; ils engraissent fort bien sans cela, et leur chair n'en est pas moins bonne; nouvelle preuve qu'ils sont d'un tempérament moins chaud que les coqs ordinaires.

Lorsqu'ils sont devenus forts, ils quittent leur mère, ou plutôt ils en sont abandonnés, parce qu'elle cherche à faire une seconde ponte ou une seconde couvée. Plus les dindonneaux étaient faibles et délicats dans le premier âge, plus ils deviennent, avec le temps, robustes et capables de soutenir toutes les injures du temps : ils aiment à se percher en plein air, et passent ainsi les nuits les plus froides de l'hiver, tantôt se soutenant sur un seul pied, et retirant l'autre dans les plumes de leur ventre comme pour le réchauffer; tantôt, au contraire, s'accroupissant sur leur bâton et s'y tenant en équilibre; ils se mettent la tête sous l'aile pour dormir, et, pendant leur sommeil, ils ont le mouvement de la respiration sensible et très-marqué.

La meilleure façon de conduire les dindons devenus forts, c'est de les mener paître par la campagne, dans les lieux où abondent les orties et

autres plantes de leur goût, dans les vergers lorsque les fruits commencent à tomber, etc, : mais il faut éviter soigneusement les pâturages où croissent les plantes qui leur sont contraires, telles que la grande digitale à fleurs rouges : cette plante est un véritable poison pour les dindons; ceux qui en ont mangé éprouvent une sorte d'ivresse, des vertiges, des convulsions; et, lorsque la dose a été un peu forte, ils finissent par mourir étiques. On ne peut donc apporter trop de soin à détruire cette plante nuisible dans les lieux où l'on élève des dindons.

On doit aussi avoir attention, surtout dans les commencements, de ne les faire sortir le matin qu'après que le soleil a commencé de sécher la rosée, de les faire rentrer avant la chute du serein, et de les mettre à l'abri pendant la plus grande chaleur des jours d'été. Tous les soirs, lorsqu'ils reviennent, on leur donne de la pâtée, du grain ou quelque autre nourriture, excepté seulement au temps des moissons, où ils trouvent suffisamment à manger par la campagne. Comme ils sont fort craintifs, ils se laissent aisément conduire; il ne faut que l'ombre d'une baguette pour en mener des troupeaux même très-considérables, et souvent ils prendront la fuite devant un animal beaucoup plus petit et plus faible qu'eux : cependant, il est des occasions où ils montrent du courage, surtout lorsqu'il s'agit de se défendre contre les fouines et autres ennemis de la volaille; on en a vu même quelquefois entourer en troupe un lièvre au gîte et chercher à le tuer à coups de bec.

Ils ont différents tons, différentes inflexions de voix, selon l'âge, le sexe, et suivant les passions qu'ils veulent exprimer; leur démarche est lente et leur vol pesant; ils boivent, mangent, avalent de petits cailloux, et digèrent à peu près comme les coqs; et, comme eux, ils ont double estomac, c'est-à-dire un jabot et un gésier : mais, comme ils sont plus gros, les muscles de leur gésier ont aussi plus de force.

La longueur du tube intestinal est à peu près quadruple de la longueur de l'animal, prise depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité du croupion. Ils ont deux *cœcum* , dirigés l'un et l'autre d'arrière en avant, et qui, pris ensemble, font plus du quart de tout le conduit intestinal : ils prennent naissance assez près de l'extrémité de ce conduit; et les excréments contenus dans leur cavité ne diffèrent guère de ceux que renferme la cavité du *colon* et du *rectum :* ces excréments ne séjournent point dans le cloaque commun comme l'urine et ce sédiment blanc qui se trouve plus ou moins abondamment partout où passe l'urine, et ils ont assez de consistance pour se mouler en sortant par l'*anus.*

Les parties de la génération se présentent dans les dindons à peu près comme dans les autres gallinacés : mais, à l'égard de l'usage qu'ils en font, ils paraissent avoir beaucoup moins de puissance réelle, les mâles étant moins ardents pour leurs femelles, moins prompts dans l'acte de la fécondation, et leurs approches étant beaucoup plus rares; et d'autre côté les femelles pondent plus tard et bien plus rarement, du moins dans nos climats.

Comme les yeux des oiseaux sont, dans quelques parties, organisés différemment de ceux de l'homme et des animaux quadrupèdes, je crois devoir indiquer ici ces principales différences. Outre les deux paupières supérieures et inférieures, les dindons, ainsi que la plupart des autres oiseaux, en ont encore une troisième, nommée paupière interne, *membrana nictitans*, qui se retire et se plisse en forme de croissant dans le grand coin de l'œil, et dont les cillements fréquents et rapides s'exécutent par une mécanique musculaire curieuse : la paupière supérieure est presque entièrement immobile; mais l'inférieure est capable de fermer l'œil en s'élevant vers la supérieure, ce

qui n'arrive guère que lorsque l'animal dort ou lorsqu'il ne vit plus : ces deux paupières ont chacune un point lacrymal, et n'ont pas de rebords cartilagineux; la cornée transparente est environnée d'un cercle osseux composé de quinze pièces, plus ou moins, posées l'une sur l'autre en recouvrement, comme les tuiles ou les ardoises d'un couvert; le cristallin est plus dur que celui de l'homme, mais moins dur que celui des quadrupèdes et des poissons, sa plus grande courbure est en arrière; enfin il sort du nerf optique, entre la rétine et la choroïde, une membrane noire de figure romboïde et composée de fibres parallèles, laquelle traverse l'humeur vitrée, et va s'attacher quelquefois immédiatement par son angle antérieur, quelquefois par un filet qui part de cet angle, à la capsule du cristallin. C'est à cette membrane subtile et transparente que MM. les anatomistes de l'Académie des sciences ont donné le nom de *bourse*, quoiqu'elle n'en ait guère la figure dans le dindon, non plus que dans la poule, l'oie, le canard, le pigeon, etc. Son usage est, selon M. Petit, d'absorber les rayons de lumière qui partent des objets qui sont à côté de la tête, et qui entrent directement dans les yeux : mais, quoi qu'il en soit de cette idée, il est certain que l'organe de la vue est plus composé dans les oiseaux que dans les quadrupèdes; et, comme nous avons prouvé ailleurs que les oiseaux l'emportaient par ce sens sur les autres animaux, et que nous avons même eu occasion de remarquer plus haut combien la poule d'Inde avait la vue perçante, on ne peut guère se refuser à cette conjecture si naturelle, que la supériorité de l'organe de la vue dans les oiseaux est due à la différence de la structure de leurs yeux et à l'artifice particulier de leur organisation; conjecture très-vraisemblable, mais de laquelle néanmoins la valeur précise ne pourra être déterminée que par l'étude approfondie de l'anatomie comparée et de la mécanique animale.

Si l'on compare les témoignages des voyageurs, on ne peut s'empêcher de reconnaître que les dindons sont originaires d'Amérique et des îles adjacentes, et qu'avant la découverte de ce nouveau continent ils n'existaient point dans l'ancien.

L. P. du Tertre remarque qu'ils sont dans les Antilles comme dans leur pays naturel, et que pourvu qu'on en ait un peu de soin, ils couvent trois ou quatre fois l'année : or, c'est une règle générale pour tous les animaux, qu'ils multiplient plus dans le climat qui leur est propre que partout ailleurs; ils y deviennent aussi plus grands et plus forts, et c'est précisément ce que l'on observe dans les dindons d'Amérique. On en trouve une multitude prodigieuse chez les Illinois, disent les missionnaires jésuites; ils y vont par troupes de cent, quelquefois même de deux cents; ils sont beaucoup plus gros que ceux que l'on voit en France, et pèsent jusqu'à trente-six livres; Josselin dit jusqu'à soixante livres. Ils ne se trouvent pas en moindre quantité dans le Canada (où, selon le P. Théodat, récollet, les Sauvages les appelaient *ondettoutaques*), dans le Mexique, dans la Nouvelle-Angleterre, dans cette vaste contrée qu'arrose le Mississipi, et chez les Brésiliens, où ils sont connus sous le nom de *arignan-uossou*. Le docteur Hans Sloane en a vu à la Jamaïque. Il est à remarquer que dans presque tous ces pays les dindons sont dans l'état de sauvages, et qu'ils y fourmillent partout, à quelque distance néanmoins des habitations, comme s'ils ne cédaient le terrain que pied à pied aux colons européens.

Mais, si la plupart des voyageurs et témoins oculaires s'accordent à regarder cet oiseau comme naturel, appartenant en propre au continent de l'Amérique, surtout de l'Amérique septentrionale, ils ne s'accordent pas moins à déposer qu'il ne s'en trouve point ou que très-peu dans toute l'Asie.

Gemelli Carreri nous apprend que non-seulement il n'y en a point aux

Philippines, mais que ceux même que les Espagnols y avaient apportés de la Nouvelle-Espagne n'avaient pu y prospérer.

Le P. du Halde assure qu'on ne trouve à la Chine que ceux qui y ont été transportés d'ailleurs : il est vrai que dans le même endroit, ce jésuite suppose qu'ils sont fort communs dans les Indes orientales; mais il paraît que ce n'est en effet qu'une supposition fondée sur des ouï dire, au lieu qu'il était témoin oculaire de ce qu'il dit de la Chine.

Le P. de Bourzes, autre jésuite, raconte qu'il n'y en a point dans le royaume de Maduré, situé en la presqu'île en deçà du Gange; d'où il conclut avec raison que ce sont apparemment les Indes occidentales qui ont donné leur nom à cet oiseau.

Dampier n'en a point vu non plus à Mindanao. Chardin et Tavernier, qui ont parcouru l'Asie, disent positivement qu'il n'y a point de dindons dans tout ce vaste pays : selon le dernier de ces voyageurs, ce sont les Arméniens qui les ont portés en Perse où ils ont mal réussi; comme ce sont les Hollandais qui les ont portés à Batavia, où ils ont beaucoup mieux prospéré.

Enfin, Bosman et quelques autres voyageurs nous disent que, si l'on voit des dindons au pays de Congo, à la Côte-d'Or, au Sénégal et autres lieux de l'Afrique, ce n'est que dans les comptoirs et chez les étrangers, les naturels du pays en faisant peu d'usage; et, selon les mêmes voyageurs, il est visible que ces dindons sont provenus de ceux que les Portugais et autres Européens avaient apportés dans les commencements avec la volaille ordinaire.

Je ne dissimulerai pas qu'Aldrovande, Gessner, Belon et Ray ont prétendu que les dindons étaient originaires d'Afrique ou des Indes orientales; et, quoique leur sentiment soit peu suivi aujourd'hui, je crois devoir à de si grands noms de ne point le rejeter sans quelque discussion.

Aldrovande a voulu prouver fort au long que les dindons étaient les véritables méléagrides des anciens, autrement les poules d'Afrique ou de Numidie, dont le plumage est couvert de taches rondes en forme de gouttes (*gallinæ numidicæ guttatæ*) ; mais il est évident, et tout le monde convient aujourd'hui que ces poules africaines ne sont autre chose que nos pintades, qui en effet nous viennent d'Afrique, et sont très-différentes des dindons. Ainsi, il serait inutile de discuter plus en détail cette opinion d'Aldrovande, qui porte avec elle sa réfutation, et que néanmoins M. Linnæus semble avoir voulu perpétuer ou renouveler en appliquant au dindon le nom de *meleagris*.

Ray, qui fait venir les dindons d'Afrique ou des Indes orientales, semble s'être laissé tromper par les noms : celui d'oiseau de Numidie, qu'il adopte, suppose une origine africaine; et ceux de *turkey* et d'oiseau de Calicut, une origine asiatique : mais un nom n'est pas toujours une preuve, surtout un nom populaire appliqué par des gens peu instruits, et même un nom scientifique appliqué par des savants qui ne sont pas toujours exempts de préjugés. D'ailleurs Ray lui-même avoue, d'après Hans Sloane, que ces oiseaux se plaisent beaucoup dans les pays chauds de l'Amérique, et qu'ils y multiplient prodigieusement.

A l'égard de Gessner, il dit, à la vérité, que la plupart des anciens, et entre autres Aristote et Pline, n'ont pas connu les dindons ; mais il prétend qu'Élien les a eus en vue dans le passage suivant : *In India gallinacei nascuntur maximi; non rubram habent cristam, ut nostri, sed ita variam et floridam veluti coronam floribus contextam ; caudæ pennas non inflexas habent, neque revolutas in orbem, sed latas ; quas cum non erigunt, ut pavones trahunt : eorum pennæ smaragdi colorem ferunt.* « Les Indes produisent de très-gros « coqs dont la crête n'est point rouge, comme celle des nôtres, mais de

« couleurs variées, comme serait une couronne de fleurs; leur queue n'a pas « non plus de plumes recourbées en arc; lorsqu'ils ne la relèvent pas, ils la « portent comme des paons (c'est-à-dire horizontalement); leurs pennes sont « de la couleur de l'émeraude. » Mais je ne vois pas que ce passage soit applicable aux dindons.

1° La grosseur de ces coqs ne prouve point que ce soient des dindons; car on sait qu'il y a en effet dans l'Asie, et notamment en Perse et au Pégu, de véritables coqs qui sont très-gros.

2° Cette crête, de couleurs variées, suffirait seule pour exclure les dindons, qui n'eurent jamais de crête; car il s'agit ici, non d'une aigrette de plumes, mais d'une crête véritable, analogue à celle du coq, quoique de couleur différente.

3° Le port de la queue, semblable à celui du paon, ne prouve rien non plus, parce qu'Élien dit positivement que l'oiseau dont il s'agit porte sa queue comme le paon, *lorsqu'il ne la relève point;* et s'il l'eût relevée comme le paon en faisant la roue, Élien n'aurait pu oublier de faire mention d'un caractère aussi singulier et d'un trait de ressemblance si marqué avec le paon, auquel il le comparait dans ce moment même.

4° Enfin, les pennes couleur d'émeraude ne sont rien moins que suffisantes pour déterminer ici l'espèce des dindons, bien que quelques-unes de leurs plumes aient des reflets smaragdins; car on sait que le plumage de plusieurs autres oiseaux a la même couleur et les mêmes reflets.

Belon ne me paraît pas mieux fondé que Gessner à retrouver les dindons dans les ouvrages des anciens. Columelle avait dit dans son livre De re rustica : *Africana est meleagridi similis, nisi quod rutilam galeam et cristam capite gerit, quæ utraque in meleagride sunt cærulea.* « La poule d'Afrique res« semble à la méléagride, excepté qu'elle a la crête et le casque rouges, *ru« tila*, au lieu que ces mêmes parties sont bleues dans la méléagride. » Belon a pris cette *poule africaine* pour la pintade, et la méléagride pour le dindon : mais il est évident, par le passage même, que Columelle parle ici de deux variétés de la même espèce, puisque les deux oiseaux dont il s'agit se ressemblent de tout point, excepté par la couleur, laquelle est en effet sujette à varier dans la même espèce, et notamment dans celle de la pintade, où les mâles ont les appendices membraneux qui leur pendent aux deux côtés des joues, de couleur bleue, tandis que les femelles ont ces mêmes appendices de couleur rouge. D'ailleurs, comment supposer que Columelle, ayant à désigner deux espèces aussi différentes que celles de la pintade et du dindon, se fût contenté de les distinguer par une variété aussi superficielle que celle de la couleur d'une petite partie, au lieu d'employer des caractères tranchés qui lui sautaient aux yeux?

C'est donc mal à propos que Belon a cru pouvoir s'appuyer de l'autorité de Columelle pour donner aux dindons une origine africaine; et ce n'est pas avec plus de succès qu'il a cherché à se prévaloir du passage suivant de Ptolémée, pour leur donner une origine asiatique. *Triglyphon regio in qua galli gallinacei barbati esse dicuntur.* Cette triglyphe est en effet située dans la presqu'île au delà du Gange; mais on n'a aucune raison de croire que ces coqs barbus soient des dindons : car, 1° il n'y a pas jusqu'à l'existence de ces coqs qui ne soit incertaine, puisqu'elle n'est alléguée que sur la foi d'un on dit (*dicuntur*); 2° on ne peut donner aux dindons le nom de coqs barbus, comme je l'ai dit plus haut, ce mot de barbe appliqué à un oiseau ne pouvant signifier qu'une touffe de plumes ou de poils placés sous le bec, et non ce bouquet de crins durs que les dindons ont au bas du cou; 3° Ptolémée était astronome et géographe, mais point du tout naturaliste; et il est

visible qu'il cherchait à jeter quelque intérêt dans ses tables géographiques, en y mêlant sans beaucoup de critique les singularités de chaque pays; dans la même page où il fait mention de ces coqs barbus, il parle des trois îles des Satyres, dont les habitants avaient des queues, et de certaines îles Manioles, au nombre de dix, situées à peu près dans le même climat, où l'aimant abonde au point que l'on n'ose y employer le fer dans la construction des navires, de peur qu'ils ne soient attirés et retenus par la force magnétique; mais ces queues humaines, quoique attestées par des voyageurs et par les missionnaires jésuites, selon Gemelli Carreri, sont au moins fort douteuses; ces montagnes d'aimant, ou plutôt leurs effets sur la ferrure des vaisseaux, ne le sont pas moins; et l'on ne peut guère compter sur des faits qui se trouvent mêlés avec de pareilles incertitudes; 4° enfin, Ptolémée, à l'endroit cité, parle positivement des coqs ordinaires (*galli gallinacei*), qui ne peuvent être confondus avec les coqs d'Inde, ni pour la forme extérieure, ni pour le plumage, ni pour le chant, ni pour les habitudes naturelles, ni pour la couleur des œufs, ni pour le temps de l'incubation, etc. Il est vrai que Scaliger, tout en avouant que la méléagride d'Athénée, ou plutôt du Clytus, citée par Athénée, était un oiseau d'Etolie, aimant les lieux aquatiques, peu attaché à sa couvée, et dont la chair sentait le marécage; tous caractères qui ne conviennent point au dindon, qui ne se trouve point en Etolie, fuit les lieux aquatiques, a le plus grand attachement pour ses petits, et la chair de bon goût; il n'en prétend pas moins que la méléagride est un dindon : mais les anatomistes de l'Académie des sciences, qui d'abord étaient du même avis lorsqu'ils firent la description du coq indien, ayant examiné les choses de plus près, ont reconnu et prouvé ailleurs que la pintade était la vraie méléagride des anciens; en sorte qu'il doit demeurer pour constant qu'Athénée ou Clytus, Elien, Columelle et Ptolémée, n'ont pas plus parlé des dindons qu'Aristote et Pline, et que ces oiseaux ont été inconnus aux anciens.

Nous ne voyons pas même qu'il en soit fait mention dans aucun ouvrage moderne, écrit avant la découverte de l'Amérique. Une tradition populaire fixe dans le seizième siècle, sous François 1er, l'époque de leur première apparition en France; car c'est dans ce temps que vivait l'amiral Chabot. Les auteurs de la *Zoologie britannique* avancent, comme un fait notoire, qu'ils ont été apportés en Angleterre sous le règne de Henri VIII, contemporain de François 1er; ce qui s'accorde très-bien avec notre sentiment : car l'Amérique ayant été découverte par Christophe Colomb, sur la fin du quinzième siècle, et les rois François 1er et Henri VIII étant montés sur le trône au commencement du seizième siècle, il est tout naturel que ces oiseaux apportés d'Amerique aient été introduits comme nouveautés, soit en France, soit en Angleterre, sous le règne de ces princes; et cela est confirmé par le témoignage précis de J. Sperling, qui écrivait avant 1660, et qui assure expressément qu'ils avaient été transportés des nouvelles Indes en Europe, plus d'un siècle auparavant.

Tout concourt donc à prouver que l'Amérique est le pays natal des dindons; et, comme ces sortes d'oiseaux sont pesants, qu'ils n'ont pas le vol élevé et qu'ils ne nagent point, ils n'ont pu en aucune manière traverser l'espace qui sépare les deux continents, pour aborder en Afrique, en Europe ou en Asie : ils se trouvent donc dans le cas des quadrupèdes, qui, n'ayant pu sans le secours de l'homme passer d'un continent à l'autre, appartiennent exclusivement à l'un des deux; et cette considération donne une nouvelle force au témoignage de tant de voyageurs, qui assurent n'avoir jamais vu de dindons sauvages, soit en Asie, soit en Afrique, et n'y en avoir vu de domestiques que ceux qui y avaient été apportés d'ailleurs.

Cette détermination du pays naturel des dindons influe beaucoup sur la solution d'une autre question, qui, au premier coup d'œil, ne semble pas y avoir de rapport. J. Sperling, dans sa *Zoologia physica, page* 369, prétend que le dindon est un monstre (il aurait dû dire un mulet), provenant du mélange de deux espèces, celle du paon et du coq ordinaire : mais s'il est bien prouvé, comme je le crois, que les dindons soient d'origine américaine, il n'est pas possible qu'ils aient été produits par le mélange de deux espèces asiatiques, telles que le coq et le paon ; et, ce qui achève de démontrer qu'en effet cela n'est pas, c'est que, dans toute l'Asie, on ne trouve point de dindons sauvages, tandis qu'ils fourmillent en Amérique. Mais, dira-t-on, que signifie donc ce nom de *gallo-pavus* (coq-paon), si anciennement appliqué au dindon? Rien de plus simple : le dindon était un oiseau étranger, qui n'avait point de nom dans nos langues européennes; et, comme on lui a trouvé des rapports assez marqués avec le coq et le paon, on a voulu indiquer ces rapports par le nom composé de *gallo-pavus*, d'après lequel Sperling et quelques autres auront cru que le dindon était réellement le produit du mélange de l'espèce du paon avec celle du coq, tandis qu'il n'y avait que les noms de mêlés ; tant il est dangereux de conclure du mot à la chose! tant il est important de ne point appliquer aux animaux de ces noms composés qui sont presque toujours susceptibles d'équivoques!

M. Edwards parle d'un autre mulet qu'il dit être le mélange de l'espèce du dindon avec celle du faisan : l'individu sur lequel il a fait sa description avait été tué d'un coup de fusil, dans les bois voisins de Handford, dans la province de Dorset, où il fut aperçu au mois d'octobre 1759, avec deux ou trois autres oiseaux de la même espèce. Il était en effet d'une grosseur moyenne entre le faisan et le dindon, ayant trente-deux pouces de vol ; une petite aigrette de plumes noires assez longues s'élevait sur la base du bec supérieur ; la tête n'était point nue comme celle du dindon, mais couverte de petites plumes fort courtes; les yeux étaient entourés d'un cercle de peau rouge, mais moins large que dans le faisan. On ne dit point si cet oiseau relevait les grandes plumes de la queue pour faire la roue ; il paraît seulement, par la figure, qu'il la portait ordinairement comme la porte le dindon lorsqu'il est tranquille. Au reste, il est à remarquer qu'il n'avait la queue composée que de seize plumes, comme celle du coq de bruyère, tandis que celle des dindons et des faisans en a dix-huit : d'ailleurs chaque plume du corps était double, sur une même racine; l'une, ferme et plus grande ; l'autre, petite et duvetée ; caractère qui ne convient ni au faisan, ni au dindon, mais bien au coq de bruyère et au coq commun. Si cependant l'oiseau dont il s'agit tirait son origine du mélange du faisan avec le dindon, il semble qu'on aurait dû retrouver en lui, comme dans les autres mulets, premièrement, les caractères communs aux deux espèces primitives; en second lieu, des qualités moyennes entre leurs qualités opposées ; ce qui n'a point lieu ici, puisque le prétendu mulet de M. Edwards avait des caractères qui manquaient absolument aux deux espèces primitives (les plumes doubles), et qu'il manquait d'autres caractères qui se trouvaient dans ces deux espèces (les dix-huit plumes de la queue) ; et si l'on voulait absolument une espèce métisse, il y aurait plus de fondement à croire qu'elle dérive du mélange du coq de bruyère et du dindon, qui, comme je l'ai remarqué, n'a que seize pennes à la queue, et qui a des plumes doubles comme notre prétendu mulet.

Les dindons sauvages ne diffèrent des domestiques qu'en ce qu'ils sont beaucoup plus gros et plus noirs ; du reste, ils ont les mêmes mœurs, les mêmes habitudes naturelles, la même stupidité ; ils se perchent dans les

bois, sur les branches sèches, et lorsqu'on en fait tomber quelqu'un d'un coup d'arme à feu, les autres restent toujours perchés, et pas un seul ne s'envole. Selon Fernandès, leur chair, quoique bonne, est plus dure et moins agréable que celle des dindons domestiques ; mais ils sont deux fois plus gros : *hucxolotl* est le nom mexicain du mâle, et *cihuatotolin* le nom de la femelle. Albin nous apprend qu'un grand nombre de seigneurs anglais se plaisent à élever des dindons sauvages, et que ces oiseaux réussissent assez bien partout où il y a de petits bois, des parcs ou autres enclos.

Le dindon huppé n'est qu'une variété du dindon commun, semblable à celle du coq huppé dans l'espèce du coq ordinaire ; la huppe est quelquefois noire et d'autres fois blanche, telle que celle du dindon décrit par Albin : il était de la grosseur des dindons ordinaires ; il avait les pieds couleur de chair, la partie supérieure du corps d'un brun foncé ; la poitrine, le ventre, les cuisses et la queue blancs, ainsi que les plumes qui formaient son aigrette : du reste, il ressemblait exactement à nos dindons communs et par la chair spongieuse et glanduleuse qui recouvrait la tête et la partie supérieure du cou, et par le bouquet de crins durs naissant (en apparence) de la poitrine, et par les éperons courts qu'il avait à chaque pied, et par son antipathie singulière pour le rouge, etc.

LA PINTADE.

(LA PINTADE COMMUNE.)

Ordre des gallinacés, genre pintade. (Cuvier.)

Il ne faut pas confondre la pintade avec le *pintado*, comme a fait M. Ray, du moins ave le *pintado* dont parle Dampier, lequel est un oiseau de mer, de la grosseur d'un canard, ayant les ailes fort longues, et qui rase la surface de l'eau en volant ; tous caractères fort étrangers à la pintade, qui est un oiseau terrestre, à ailes courtes, et dont le vol est fort pesant.

Celle-ci a été connue et très-bien désignée par les anciens. Aristote n'en parle qu'une seule fois dans tous ses ouvrages sur les animaux ; il la nomme *méleagride*, et dit que ses œufs sont marquetés de petites taches.

Varron en fait mention sous le nom de poule d'Afrique : c'est, selon lui, un oiseau de grande taille, à plumage varié, dont le dos est rond, et qui était fort rare à Rome.

Pline dit les mêmes choses que Varron, et semble n'avoir fait que le copier ; à moins qu'on ne veuille attribuer la ressemblance des descriptions à l'identité de l'objet décrit : il répète aussi ce qu'Aristote avait dit de la couleur des œufs ; et il ajoute que les pintades de Numidie étaient les plus estimées, d'où on a donné à l'espèce le nom de poule numidique par excellence.

Columelle en reconnaissait de deux sortes qui se ressemblaient en tout point, excepté que l'une avait les barbillons bleus, et que l'autre les avait rouges ; et cette différence avait paru assez considérable aux anciens pour constituer deux espèces ou races désignées par deux noms distincts : ils appelaient *méléagride* la poule aux barbillons rouges, et *poule africaine* celle aux barbillons bleus, n'ayant pas observé ces oiseaux d'assez près pour s'apercevoir que la première était la femelle, et la seconde le mâle d'une seule et même espèce, comme l'ont remarqué MM. de l'Académie.

Quoi qu'il en soit, il paraît que la pintade, élevée autrefois à Rome avec

tant de soin, s'était perdue en Europe, puisqu'on n'en retrouve plus aucune trace chez les écrivains du moyen âge, et qu'on n'a recommencé à en parler que depuis que les Européens ont fréquenté les côtes occidentales de l'Afrique, en allant aux Indes par le cap de Bonne-Espérance : non-seulement ils l'ont répandue en Europe, mais ils l'ont encore transportée en Amérique ; et cet oiseau ayant éprouvé diverses altérations dans ses qualités extérieures par les influences des divers climats, il ne faut pas s'étonner si les modernes, soit naturalistes, soit voyageurs, en ont encore plus multiplié les races que les anciens.

Frisch distingue, comme Columelle, la pintade à barbillons rouges de celle à barbillons bleus ; mais il reconnaît entre elles plusieurs autres différences : selon lui, cette dernière, qui ne se trouve guère qu'en Italie, n'est point bonne à manger : elle est plus petite ; elle se tient volontiers dans les endroits marécageux, et prend peu de soin de ses petits. Ces deux derniers traits se retrouvent dans la méléagride de Clytus de Milet. « On les tient, « dit-il, dans un lieu aquatique, et elles montrent si peu d'attachement pour « leurs petits, que les prêtres commis à leur garde sont obligés de prendre « soin de la couvée. » Mais il ajoute que leur grosseur est celle d'une poule de belle race. Il paraît aussi, par un passage de Pline, que ce naturaliste regardait la méléagride comme un oiseau aquatique : celle à barbillons rouges est au contraire, selon M. Frisch, plus grosse qu'un faisan, se plaît dans les lieux secs, élève soigneusement ses petits, etc.

Dampier assure que dans l'île de May, l'une de celles du cap Vert, il y a des pintades dont la chair est extraordinairement blanche, d'autres dont la chair est noire, et que toutes l'ont tendre et délicate : le P. Labat en dit autant. Cette différence, si elle est vrai, me paraîtrait d'autant plus considérable, qu'elle ne pourrait être attribuée au changement de climat, puisque dans cette île, qui avoisine l'Afrique, les pintades sont comme dans leur pays natal ; à moins qu'on ne veuille dire que les mêmes causes particulières, qui teignent en noir la peau et le périoste de la plupart des oiseaux des îles de Sant-Iago, voisine de l'île de May, noircissent aussi dans cette dernière la chair des pintades.

Le P. Charlevoix prétend qu'il y en a une espèce à Saint-Domingue, plus petite que l'espèce ordinaire ; mais ce sont apparemment ces pintades marrones, provenant de celles qui y furent transportées par les Castillans, peu après la conquête de l'île : cette race étant devenue sauvage, et s'étant comme naturalisée dans le pays, aura éprouvé l'influence naturelle de ce climat, laquelle tend à affaiblir, amoindrir, détériorer les espèces, comme je l'ai fait voir ailleurs ; et, ce qui est digne de remarque, c'est que cette race originaire de Guinée, et qui, transportée en Amérique, y avait subi l'état de domesticité, n'a pu dans la suite être ramenée à cet état, et que les colons de Saint-Domingue ont été obligés d'en faire venir de moins farouches d'Afrique pour les élever et les multiplier dans les basses-cours. Est-ce pour avoir vécu dans un pays plus désert, plus agreste, et dont les habitants étaient sauvages, que ces pintades marrones sont devenues plus sauvages elles-mêmes ? Ou ne serait-ce pas aussi pour avoir été effarouchées par les chasseurs européens et surtout par les Français, qui en ont détruit un grand nombre, selon le P. Margat, jésuite ?

Marcgrave en a vu de huppées qui venaient de Sierra-Leone, et qui avaient autour du cou une espèce de collier membraneux, d'un cendré bleuâtre ; et c'est encore ici une de ces variétés que j'appelle primitives, et qui méritent d'autant plus d'attention, qu'elles sont antérieures à tout changement de climat.

Le jésuite Margat, qui n'admet point de différence spécifique entre la poule africaine et la méléagride des anciens, dit qu'il y en a de deux couleurs à Saint-Domingue, les unes ayant des taches noires et blanches disposées par compartiments en forme de rhomboïdes, et les autres étant d'un gris plus cendré : il ajoute qu'elles ont toutes du blanc sous le ventre, au-dessous et aux extrémités des ailes.

Enfin, M. Brisson regarde comme une variété constante la blancheur du plumage de la poitrine, observée sur les pintades de la Jamaïque, et en a fait une race distincte, caractérisée par cet attribut, qui, comme nous venons de le voir, n'appartient pas moins aux pintades de Saint Domingue qu'à celles de la Jamaïque.

Mais, indépendamment des dissemblances qui ont paru suffisantes aux naturalistes pour admettre plusieurs races de pintades, j'en trouve beaucoup d'autres, en comparant les descriptions et les figures publiées par différents auteurs, lesquelles indiquent assez peu de fermeté, soit dans le moule intérieur de cet oiseau, soit dans l'empreinte de sa forme extérieure, et une très-grande disposition à recevoir les influences du dehors.

La pintade de Frisch et de quelques auteurs a le casque et les pieds blanchâtres, le front, le tour des yeux, les côtés de la tête et du cou, dans sa partie supérieure, blancs, marquetés de gris cendré; celle de Frisch a de plus, sous la gorge, une tache rouge en forme de croissant, plus bas un collier noir fort large, les soies ou filets de l'*occiput* en petit nombre, et pas une seule penne blanche aux ailes; ce qui fait autant de variétés par lesquelle les pintades de ces auteurs diffèrent de la nôtre.

Celle de Marcgrave avait de plus le bec jaune; celle de M. Brisson l'avait rouge à la base, et de couleur de corne vers le bout. MM. de l'Académie ont trouvé à quelques-unes une petite huppe à la base du bec, composé de douze ou quinze soies ou filets raides, longs de quatre lignes, laquelle ne se retrouve que dans celle de Sierra-Leone, dont j'ai parlé plus haut.

Le docteur Cai dit que la femelle a la tête toute noire, et que c'est la seule différence qui la distingue du mâle.

Aldrovande prétend au contraire que la tête de la femelle a les mêmes couleurs que celle du mâle, mais que son casque est seulement moins élevé et plus obtus.

Roberts assure qu'elle n'a pas même de casque.

Dampier et Labat disent qu'on ne lui voit point ces barbillons rouges et ces caroncules de même couleur, qui, dans le mâle, bordent l'ouverture des narines.

M. Barrère dit que tout cela est plus pâle que dans le mâle, et que les soies de l'*occiput* sont plus rares et telles apparemment qu'elles paraissent dans la *planche* 126 de Frisch.

Enfin, MM. de l'Académie ont trouvé dans quelques individus ces soies ou filets de l'*occiput* élevés d'un pouce, en sorte qu'ils formaient comme une petite huppe derrière la tête.

Il serait difficile de démêler parmi toutes ces variétés celles qui sont assez profondes et, pour ainsi dire, assez fixes pour constituer des races distinctes; et comme on peut douter qu'elles ne soient toutes fort récentes, il serait peut-être plus raisonnable de les regarder comme des effets qui s'opèrent encore journellement par la domesticité, par le changement de climat, par la nature des aliments, etc., et de ne les employer dans la description que pour assigner les limites des variations auxquelles sont sujettes certaines qualités de la pintade; et, pour remonter autant qu'il est possible aux causes qui les ont produites, jusqu'à ce que ces variétés, ayant subi l'épreuve du temps, et

ayant pris la consistance dont elles sont susceptibles, puissent servir de caractères à des races réellement distinctes.

La pintade a un trait marqué de ressemblance avec le dindon : c'est de n'avoir point de plumes à la tête et à la partie supérieure du cou ; et cela a donné lieu à plusieurs ornithologistes, tels que Belon, Gessner, Aldrovande et Klein, de prendre le dindon pour la méléagride des anciens : mais, outre les différences nombreuses et tranchées qui se trouvent, soit entre ces deux espèces, soit entre ce que l'on voit dans le dindon et ce que les anciens ont dit de la méléagride, il suffit, pour mettre en évidence la fausseté de cette conjecture, de se rappeler les preuves par lesquelles j'ai établi, à l'article du dindon, que cet oiseau est propre et particulier à l'Amérique, qu'il vole pesamment, ne nage point du tout, et que par conséquent il n'a pu franchir la vaste étendue de mer qui sépare l'Amérique de notre continent ; d'où il suit qu'avant la découverte de l'Amérique il était entièrement inconnu dans notre continent, et que les anciens n'ont pu en parler sous le nom de méléagride.

Il paraît que c'est aussi par erreur que le nom de *knor-haan* s'est glissé dans la liste des noms de la pintade, donnée par M. Brisson, citant Kolbe. Je ne nie pas que la figure par laquelle le *knor-haan* a été désigné dans le Voyage de Colbe n'ait été faite d'après celle de la poule africaine de Marcgrave, comme le dit M. Brisson : mais il avouera aussi qu'il est difficile de reconnaître, dans un oiseau propre au cap de Bonne-Espérance, la pintade qui est répandue dans toute l'Afrique, mais moins au Cap que partout ailleurs ; et qu'il est encore plus difficile d'adapter à celle-ci ce bec court et noir, cette couronne de plumes, ce rouge mêlé dans les couleurs des ailes et du corps, et cette ponte de deux œufs seulement que Kolbe attribue à son *knor-haan*.

Le plumage de la pintade, sans avoir des couleurs riches et éclatantes, est cependant très-distingué : c'est un fond gris bleuâtre plus ou moins foncé, sur lequel sont semées assez régulièrement des taches blanches plus ou moins rondes, représentant assez bien des perles ; d'où quelques modernes ont donné à cet oiseau le nom de *poules perlées*, et les anciens ceux de *varia* et de *guttata* : tel était du moins le plumage de la pintade dans son climat natal ; mais depuis qu'elle a été transportée dans d'autres régions, elle a pris plus de blanc, témoin les pintades à poitrine blanche de la Jamaïque et de Saint-Domingue, et ces pintades parfaitement blanches dont parle M. Edwards : en sorte que la blancheur de la poitrine, dont M. Brisson a fait le caractère de variété, n'est qu'une altération commencée de la couleur naturelle, ou plutôt n'est que le passage de cette couleur à la blancheur parfaite.

Les plumes de la partie moyenne du cou sont fort courtes à l'endroit qui joint sa partie supérieure, où il n'y en a point du tout ; puis elles vont toujours croissant de longueur jusqu'à la poitrine où elles ont près de trois pouces.

Ces plumes sont duvetées depuis leur racine jusqu'à environ la moitié de leur longueur ; et cette partie duvetée est recouverte par l'extrémité des plumes du rang précédent, laquelle est composée de barbes fermes et accrochées les unes aux autres.

La pintade a les ailes courtes et la queue pendante, comme la perdrix ; ce qui, joint à la disposition de ses plumes, la fait paraître bossue (*genus gibbosum*, Pline) ; mais cette bosse n'est qu'une fausse apparence, et il n'en reste plus aucun vestige lorsque l'oiseau est plumé.

Sa grosseur est à peu près celle de la poule commune ; mais elle a la forme de la perdrix, d'où lui est venu le nom de perdrix de Terre-Neuve ;

seulement elle a les pieds plus élevés et le cou plus long et plus menu dans le haut.

Les barbillons, qui prennent naissance du bec supérieur, n'ont point de forme constante, étant ovales dans les unes, et carrés ou triangulaire dans les autres : ils sont rouges dans la femelle et bleuâtres dans le mâle; et c'est, selon MM. de l'Académie et M. Brisson, la seule chose qui distingue les deux sexes : mais d'autres auteurs ont assigné, comme nous l'avons vu ci dessus, d'autres différences tirées des couleurs du plumage, des barbillons, du tubercule calleux de la tête, des caroncules des narines, de la grosseur du corps, des soies ou filets de l'*occiput*, etc.; soit que ces variétés dépendent en effet de la différence du sexe, soit que, par un vice de logique trop commun, on les ait regardées comme propres au sexe de l'individu où elles se trouvaient accidentellement, et par des causes toutes différentes.

En arrière des barbillons, on voit, sur les côtés de la tête, la très-petite ouverture des oreilles, qui, dans la plupart des oiseaux, est ombragée par des plumes, et se trouve ici à découvert. Mais, ce qui est propre à la pintade, c'est ce tubercule calleux, cette espèce de casque qui s'élève sur sa tête, et que Belon compare assez mal à propos au tubercule, ou plutôt à la corne de la girafe; il est semblable, par sa forme, à la contre-épreuve du bonnet ducal du doge de Venise, ou, si l'on veut, à ce bonnet mis sens devant derrière : sa couleur varie, dans les différents sujets, du blanc au rougeâtre, en passant par le jaune et le brun; sa substance intérieure est comme celle d'une chair endurcie et calleuse : ce noyau est recouvert d'une peau sèche et ridée qui s'étend sur l'occiput et sur les côtés de la tête, mais qui est échancrée à l'endroit des yeux. Les physiciens à causes finales n'ont pas manqué de dire que cette callosité était un casque véritable, une arme défensive donnée aux pintades pour les munir contre leurs atteintes réciproques, attendu que ce sont des oiseaux querelleurs, qui ont le bec très-fort et le crâne très-faible.

Les yeux sont grands et couverts, la paupière supérieure a de longs poils noirs relevés en haut, et le cristallin est plus convexe en dedans qu'en dehors.

M. Perrault assure que le bec est semblable à celui de la poule : le jésuite Margat le fait trois fois plus gros, très-dur et très-pointu; les ongles sont aussi plus aigus, selon le P. Labat : mais tous s'accordent, anciens et modernes, à dire que les pieds n'ont point d'éperons.

Une différence considérable qui se trouve entre la poule commune et la pintade, c'est que le tube intestinal est beaucoup plus court à proportion dans cette dernière, n'ayant que trois pieds, selon MM. de l'Académie, sans compter les *cæcum* qui ont chacun six pouces, vont en s'élargissant depuis leur origine, et reçoivent les vaisseaux du mésentère comme les autres intestins : le plus gros de tous est le *duodenum* qui a plus de huit lignes de diamètre. Le gésier est comme celui de la poule : on y trouve aussi beaucoup de petits graviers, quelquefois même rien autre chose, apparemment lorsque l'animal étant mort de langueur a passé les derniers temps de sa vie sans manger : la membrane interne du gésier est très-ridée, peu adhérente à la tunique nerveuse, et d'une substance analogue à celle de la corne.

Le jabot, lorsqu'il est soufflé, est de la grosseur d'une balle de paume; le canal intermédiaire entre le jabot et le gésier est d'une substance plus dure et plus blanche que la partie du conduit intestinal qui précède le jabot, et ne présente pas, à beaucoup près, un si grand nombre de vaisseaux apparents.

L'œsophage descend le long du cou, à droite de la trachée-artère; sans

doute parce que le cou qui, comme je l'ai dit, est fort long, se pliant plus souvent en avant que sur les côtés, l'œsophage, pressé par la trachée-artère, dont les anneaux sont entièrement osseux ici comme dans la plupart des oiseaux, a été poussé du côté où il y avait le moins de résistance.

Ces oiseaux sont sujets à avoir dans le foie, et même dans la rate, des concrétions squirreuses : on en a vu qui n'avaient point de vésicule du fiel; mais, dans ce cas, le rameau hépatique était fort gros : on en a vu d'autres qui n'avaient qu'un seul testicule. En général, il paraît que les parties internes ne sont pas moins susceptibles de variétés que les parties extérieures et superficielles.

Le cœur est plus pointu qu'il ne l'est communément dans les oiseaux; les poumons sont à l'ordinaire : mais on a remarqué dans quelques sujets qu'en soufflant dans la trachée-artère pour mettre en mouvement les poumons et les cellules à air, on a remarqué, dis-je, que le péricarde, qui paraissait plus lâche qu'à l'ordinaire, se gonflait comme les poumons.

J'ajouterai encore une observation anatomique qui peut avoir quelque rapport avec l'habitude de crier, et à la force de la voix de la pintade : c'est que la trachée-artère reçoit dans la cavité du thorax deux petits cordons musculeux longs d'un pouce, larges de deux tiers de ligne, lesquels s'y implantent de chaque côté.

La pintade est en effet un oiseau très-criard ; et ce n'est pas sans raison que Browne l'a appelée *gallus clamosus ;* son cri est aigre et perçant, et à la longue devient tellement incommode, que, quoique la chair de la pintade soit un excellent manger et bien supérieur à la volaille ordinaire, la plupart des colons d'Amérique ont renoncé à en élever : les Grecs avaient un mot particulier pour exprimer ce cri. Élien dit que la méléagride prononce à peu près son nom ; le docteur Cai, que son cri approche de celui de la perdrix, sans être néanmoins aussi éclatant; Belon, *qu'il est quasi comme celui des petits poussins nouvellement éclos :* mais il assure positivement qu'il est dissemblable à celui des poules communes, et je ne sais pourquoi Aldrovande et M. Salerne lui ont fait dire le contraire.

C'est un oiseau vif, inquiet et turbulent, qui n'aime point à se tenir en place, et qui sait se rendre maître dans la basse-cour : il se fait craindre des dindons même; et quoique beaucoup plus petit, il leur en impose par sa pétulance. « La pintade, dit le P. Margat, a plutôt fait dix tours et « donné vingt coups de bec, que ces gros oiseaux n'ont pensé à se mettre « en défense. » Ces poules de Numidie semblent avoir la même façon de combattre que l'historien Salluste attribue aux cavaliers numides. « Leur charge, « dit-il, est brusque et irrégulière; trouvent-ils de la résistance, ils tour- « nent le dos, et un instant après ils sont sur l'ennemi. » On pourrait à cet exemple en joindre beaucoup d'autres qui attestent l'influence du climat sur le naturel des animaux, ainsi que sur le génie national des habitants. L'éléphant joint à beaucoup de force et d'industrie une disposition à l'esclavage : le chameau est laborieux, patient et sobre; le dogue ne démord point.

Élien raconte que, dans une certaine île, la méléagride est respectée des oiseaux de proie; mais je crois que, dans tous les pays du monde, les oiseaux de proie attaqueront par préférence toute autre volaille qui aura le bec moins fort, point de casque sur la tête, et qui ne saura pas si bien se défendre.

La pintade est du nombre des oiseaux pulvérateurs qui cherchent dans la poussière où ils se vautrent un remède contre l'incommodité des insectes; elle gratte aussi la terre comme nos poules communes, et va par troupes

très-nombreuses : on en voit à l'île de May des volées de deux ou trois cents; les insulaires les chassent au chien courant, sans autres armes que des bâtons. Comme elles ont les ailes fort courtes, elles volent pesamment; mais elles courent très-vite, et, selon Belon, en tenant la tête élevée comme la girafe : elles se perchent la nuit pour dormir, et quelquefois la journée, sur les murs de clôture, sur les haies, et même sur les toits des maisons et sur les arbres. Elles sont soigneuses, dit encore Belon, en pourchassant leur vivre; et en effet elles doivent consommer beaucoup, et avoir plus de besoins que les poules domestiques, vu le peu de longueur de leurs intestins.

Il paraît, par le témoignage des anciens et des modernes, et par les demi-membranes qui unissent les doigts des pieds, que la pintade est un oiseau demi-aquatique : aussi celles de Guinée, qui ont recouvré leur liberté à Saint-Domingue, ne suivant plus que l'impulsion du naturel, cherchent de préférence les lieux aquatiques et marécageux.

Si on les élève de jeunesse, elles s'apprivoisent très-bien. Brue raconte qu'étant sur la côte du Sénégal, il reçut en présent d'une princesse du pays deux pintades, l'une mâle et l'autre femelle, toutes deux si familières, qu'elles venaient manger sur son assiette; et qu'ayant la liberté de voler au rivage, elles se rendaient régulièrement sur la barque au son de la cloche qui annonçait le dîner et le souper. Moore dit qu'elles sont aussi farouches que le sont les faisans en Angleterre : mais je doute qu'on ait vu des faisans aussi privés que les deux pintades de Brue; et ce qui prouve que les pintades ne sont pas fort farouches, c'est qu'elles reçoivent la nourriture qu'on leur présente au moment même où elles viennent d'être prises. Tout bien considéré, il me semble que leur naturel approche beaucoup plus de celui de la perdrix que de celui du faisan.

La poule pintade pond et couve à peu près comme la poule commune; mais il paraît que sa fécondité n'est pas la même en différents climats, ou du moins qu'elle est beaucoup plus grande dans l'état de domesticité où elle regorge de nourriture, que dans l'état de sauvage, où, étant nourrie moins largement, elle abonde moins en molécules organiques superflues.

On m'a assuré qu'elle est sauvage à l'Ile-de-France, et qu'elle y pond huit, dix et douze œufs à terre dans les bois; au lieu que celles qui sont domestiques à Saint-Domingue, et qui cherchent aussi le plus épais des haies et des broussailles pour y déposer leurs œufs, en pondent jusqu'à cent et cent cinquante, pourvu qu'il en reste toujours quelqu'un dans le nid.

Ces œufs sont plus petits à proportion que ceux de la poule ordinaire, et ils ont aussi la coquille beaucoup plus dure : mais il y a une différence remarquable entre ceux de la pintade domestique et ceux de la pintade sauvage; ceux-ci ont de petites taches rondes comme celles du plumage, et qui n'avaient point échappé à Aristote, au lieu que ceux de la pintade domestique sont d'abord d'un rouge assez vif, qui devient ensuite plus sombre, et enfin couleur de rose sèche, en se refroidissant. Si ce fait est vrai, comme l'a assuré M. Fournier, qui en a beaucoup élevé, il faudrait en conclure que les influences de la domesticité sont ici assez profondes pour altérer non-seulement les couleurs du plumage, comme nous l'avons vu ci-dessus, mais encore celle de la matière dont se forme la coquille des œufs; et, comme cela n'arrive pas dans les autres espèces, c'est encore une raison de plus pour regarder la nature de la pintade comme moins fixe et plus sujette à varier que celle des autres oiseaux.

La pintade a-t-elle soin ou non de sa couvée? c'est un problème qui n'est pas encore résolu : Belon dit oui, sans restriction; Frisch est aussi

pour l'affirmative à l'égard de la grande espèce, qui aime les lieux secs, et il assure que le contraire est vrai de la petite espèce, qui se plaît dans les marécages : mais le plus grand nombre des témoignages lui attribue de l'indifférence sur cet article; et le jésuite Margat nous apprend qu'à Saint-Domingue on ne lui permet pas de couver elle-même ses œufs, par la raison qu'elle ne s'y attache point, et qu'elle abandonne souvent ses petits : on préfère, dit-il, de les faire couver par des poules d'Inde ou par des poules communes.

Je ne trouve rien sur la durée de l'incubation; mais à juger par la grosseur de l'oiseau, et par ce que l'on sait des espèces auxquelles il a le plus de rapport, on peut la supposer de trois semaines, plus ou moins, selon la chaleur de la saison ou du climat, l'assiduité de la couveuse, etc.

Au commencement, les jeunes pintadeaux n'ont encore ni barbillons, ni sans doute de casque; ils ressemblent alors par le plumage, par la couleur des pieds et du bec, à des perdreaux rouges : et il n'est pas aisé de distinguer les jeunes mâles des vieilles femelles, car c'est dans toutes les espèces que la maturité des femelles ressemble à l'enfance des mâles.

Les pintadeaux sont très délicats et fort difficiles à élever dans nos pays septentrionaux, comme étant originaires des climats brûlants de l'Afrique : ils se nourissent, ainsi que les vieux, à Saint-Domingue, avec du millet; selon le P. Margat, dans l'île de May, avec des cigales et des vers qu'ils trouvent eux-mêmes en grattant la terre avec leurs ongles; et, selon Frisch, ils vivent de toutes sortes de graines et d'insectes.

Le coq pintade produit aussi avec la poule domestique; mais c'est une espèce de génération artificielle qui demande des précautions : la principale est de les élever ensemble de jeunesse; et les oiseaux métis, qui résultent de ce mélange, forment une race bâtarde, imparfaite, désavouée, pour ainsi dire, de la nature, et qui, ne pondant guère que des œufs clairs, n'a pu jusqu'ici se perpétuer régulièrement.

Les pintadeaux des basses-cours sont d'un fort bon goût, et nullement inférieurs aux perdreaux; mais les sauvages ou marrons de Saint-Domingue sont un mets exquis et au-dessus du faisan.

Les œufs de pintade sont aussi fort bons à manger.

Nous avons vu que cet oiseau était d'origine africaine, et de là tous les noms qui lui ont été donnés de poule africaine, numidique, étrangère; de poule de Barbarie, de Tunis, de Mauritanie, de Libye, de Guinée (d'où s'est formé le nom de guinette), d'Égypte, de Pharaon, et même de Jérusalem. Quelques mahométans, s'étant avisés de les annoncer sous le nom de poules de Jérusalem, les vendirent aux chrétiens tout ce qu'ils voulurent; mais ceux-ci, s'étant aperçus de la fraude, les revendirent à profit à de bons musulmans, sous le nom de poules de la Mecque.

On en trouve à l'Île-de-France et à l'île de Bourbon, où elles ont été transportées assez récemment, et où elles se sont fort bien multipliées; elles sont connues à Madagascar sous le nom d'*acanques*, et au Congo sous celui de *quetèle* ; elles sont fort communes dans la Guinée, à la Côte-d'Or, où il ne s'en nourrit de privées que dans le canton d'Acra, à Sierra-Leone, au Sénégal, dans l'île de Gorée, dans celle du cap Vert, en Barbarie, en Égypte, en Arabie et en Syrie : on ne dit point s'il y en a dans les îles Canaries, ni dans celle de Madère. Le Gentil rapporte qu'il a vu à Java des poules pintades; mais on ignore si elles étaient domestiques ou sauvages : je croirais plus volontiers qu'elles étaient domestiques, et qu'elles avaient été transportées d'Afrique en Asie, de même qu'on en a transporté en Amérique et en Europe. Mais comme ces oiseaux étaient accoutumés à un climat

très-chaud, ils n'ont pu s'habituer dans les pays glacés qui bordent la mer Baltique; aussi n'en est-il pas question dans la *Fauna suecica* de M. Linnæus. M. Klein paraît n'en parler que sur le rapport d'autrui; et nous voyons même qu'au commencement du siècle ils étaient encore fort rares en Angleterre.

Varron nous apprend que de son temps les poules africaines (c'est ainsi qu'il appelle les pintades) se vendaient fort cher à Rome à cause de leur rareté: elles étaient beaucoup plus communes en Grèce du temps de Pausanias, puisque cet auteur dit positivement que la méléagride était, avec l'oie commune, l'offrande ordinaire des personnes peu aisées dans les mystères solennels d'Isis. Malgré cela, on ne doit point se persuader que les pintades fussent naturelles à la Grèce, puisque, selon Athénée, les Étoliens passaient pour être les premiers des Grecs qui eussent eu de ces oiseaux dans leur pays. D'un autre côté, j'aperçois quelque trace de migration régulière dans les combats que ces oiseaux venaient se livrer tous les ans en Béotie, sur le tombeau de Méléagre, et qui ne sont pas moins cités par les naturalistes que par les mythologistes : c'est de là que leur est venu le nom de méléagrides*, comme celui de pintades leur a été donné moins à cause de la beauté que de l'agréable distribution des couleurs dont leur plumage est peint.

LE TÉTRAS OU LE GRAND COQ DE BRUYÈRE.

(TÉTRAS AUERHAN.)

Ordre des gallinacés, genre tétras (CUVIER.)

Si l'on ne jugeait des choses que par les noms, on pourrait prendre cet oiseau ou pour un coq sauvage, ou pour un faisan; car on lui donne, en plusieurs pays, et surtout en Italie, le nom de coq sauvage, *gallo alpestre, selvatico;* tandis qu'en d'autres pays on lui donne celui de faisan bruyant et de faisan sauvage : cependant il diffère du faisan par sa queue, qui est une fois plus courte à proportion et d'une tout autre forme, par le nombre des grandes plumes qui la composent, par l'étendue de son vol relativement à ses autres dimensions, par ses pieds pattus et dénués d'éperons, etc. D'ailleurs, quoique ces deux espèces d'oiseaux se plaisent également dans les bois, on ne les rencontre presque jamais dans les mêmes lieux, parce que le faisan, qui craint le froid, se tient dans les bois en plaine, au lieu que le coq de bruyère cherche le froid et habite les bois qui couronnent le sommet des hautes montagnes, d'où lui sont venus les noms de *coq de montagnes* et de *coq de bois.*

Ceux qui, à l'exemple de Gessner et de quelques autres, voudraient le regarder comme un coq sauvage, pourraient, à la vérité, se fonder sur quelques analogies; car il y a en effet plusieurs traits de ressemblance avec le coq ordinaire, soit dans la forme totale du corps, soit dans la configuration particulière du bec, soit par cette peau rouge plus ou moins saillante dont les yeux sont surmontés, soit par la singularité de ses plumes, qui sont presque toutes doubles, et sortent deux à deux de chaque tuyau, ce qui, suivant Belon, est propre au coq de nos basses-cours. Enfin, ces oiseaux ont aussi

* La fable dit que les sœurs de Méléagre, désespérées de la mort de leur frère, furent changées en ces oiseaux qui portent encore leurs larmes semées sur leur plumage.

des habitudes communes : dans les deux espèces, il faut plusieurs femelles au mâle ; les femelles ne font point de nids ; elles couvent leurs œufs avec beaucoup d'assiduité, et montrent une grande affection pour leurs petits quand ils sont éclos. Mais, si l'on fait attention que le coq de bruyère n'a point de membranes sous le bec, et point d'éperons aux pieds ; que ses pieds sont couverts de plumes, et ses doigts bordés d'une espèce de dentelure ; qu'il a dans la queue deux pennes de plus que le coq ; que cette queue ne se divise point en deux plans comme celle du coq, mais qu'il la relève en éventail comme le dindon ; que la grandeur totale de cet oiseau est quadruple de celle des coqs ordinaires ; qu'il se plaît dans les pays froids, tandis que les coqs prospèrent beaucoup mieux dans les pays tempérés ; qu'il n'y a point d'exemple avéré du mélange de ces deux espèces ; que leurs œufs ne sont pas de la même couleur ; enfin, si l'on se souvient des preuves par lesquelles je crois avoir établi que l'espèce du coq est originaire des contrées tempérées de l'Asie, où les voyageurs n'ont presque jamais vu de coqs de bruyère, on ne pourra guère se persuader que ceux-ci soient la souche de ceux-là, et l'on reviendra bientôt d'une erreur occasionnée, comme tant d'autres, par une fausse dénomination.

Pour moi, afin d'éviter toute équivoque, je donnerai, dans cet article, au coq de bruyère, le nom de tétras, formé de celui de *tetrao*, qui me paraît être son plus ancien nom latin, et qu'il conserve encore aujourd'hui dans la Sclavonie, où il s'appelle *tetrez*. On pourrait aussi lui donner celui de cedron, tiré de *cedrone*, nom sous lequel il est connu en plusieurs contrées d'Italie. Les Grisons l'appellent *stolzo*, du mot allemand *stolz*, qui signifie quelque chose de superbe ou d'imposant, et qui est applicable au coq de bruyère, à cause de sa grandeur et de sa beauté : par la même raison, les habitants des Pyrénées lui donnent le nom de paon sauvage. Celui d'*urogallus*, sous lequel il est souvent désigné par les modernes qui ont écrit en latin, vient de *ur*, *our*, *urus*, qui veut dire sauvage, et dont s'est formé en allemand le mot *auer-hahn* ou *ourh-hahn*, lequel, selon Frisch, désigne un oiseau qui se tient dans les lieux peu fréquentés et de difficile accès : il signifie aussi un oiseau de marais ; et c'est de là que lui est venu le nom *riet-hahn*, coq de marais, qu'on lui donne dans la Souabe, et même en Écosse.

Aristote ne dit que deux mots d'un oiseau qu'il appelle *tetrix*, et que les Athéniens appelaient *ourax* : cet oiseau, dit-il, ne niche point sur les arbres ni sur la terre, mais parmi les plantes basses et rampantes. *Tetrix quam Athenienses vocant* οὔραγα, *nec arbori, nec terræ nidum suum committit, sed frutici*. Sur quoi il est à propos de remarquer que l'expression grecque n'a pas été fidèlement rendue en latin par Gaza : car, 1° Aristote ne parle point ici d'arbrisseau (*frutici*), mais seulement de plantes basses, ce qui ressemble plus aux *gramen* et à la mousse qu'à des arbrisseaux ; 2° Aristote ne dit point que le *tetrix* fasse de nid sur ces plantes basses, il dit seulement qu'il y niche ; ce qui peut paraître la même chose à un littérateur, mais non à un naturaliste, vu qu'un oiseau peut nicher, c'est-à-dire pondre et couver ses œufs sans faire de nid ; et c'est précisément le cas du *tetrix*, selon Aristote lui-même, qui dit, quelques lignes plus haut, que l'alouette et le *tetrix* ne déposent point leurs œufs dans des nids, mais qu'ils pondent sur la terre, ainsi que tous les oiseaux pesants, et qu'ils cachent leurs œufs dans l'herbe drue.

Or, ce qu'a dit Aristote du *tetrix* dans ces deux passages, ainsi rectifiés l'un par l'autre, présente plusieurs indications qui conviennent à notre *tetras*, dont la femelle ne fait point de nid, mais dépose ses œufs sur la mousse, et

les couvre de feuilles avec grand soin lorsqu'elle est obligée de les quitter. D'ailleurs le nom latin *tetrao*, par lequel Pline désigne le coq de bruyère, a un rapport évident avec le nom grec *tetrix*, sans compter l'analogie qui se trouve entre le nom athénien *ourax* et le nom composé *ourh-hahn*, que les Allemands appliquent au même oiseau, analogie qui probablement n'est qu'un effet du hasard.

Mais ce qui pourrait jeter quelques doutes sur l'identité du *tetrix* d'Aristote avec le *tetrao* de Pline, c'est que ce dernier, parlant de son *tetrao* avec quelque détail, ne cite point ce qu'Aristote avait dit du *tetrix*; ce que vraisemblablement il n'eût pas manqué de faire, selon sa coutume, s'il eût regardé son tetrao comme étant le même oiseau que le *tetrix* d'Aristote ; à moins qu'on ne veuille dire qu'Aristote ayant parlé fort superficiellement du *tetrix*, Pline n'a pas dû faire grande attention au peu qu'il en avait dit.

A l'égard du grand *tetrax* dont parle Athénée (lib. IX), ce n'est certainement pas notre tétras, puisqu'il a des espèces de barbillons charnus et semblables à ceux du coq, lesquels prennent naissance auprès des oreilles et descendent au-dessus du bec ; caractère absolument étranger au tétras, et qui désigne bien plutôt la méléagride ou poule de Numidie, qui est notre pintade.

Le petit *tetrax*, dont parle le même auteur, n'est, selon lui, qu'un très-petit oiseau, et, par sa petitesse même, exclu de toute comparaison avec notre *tetras*, qui est un oiseau de la première grandeur.

A l'égard du *tetrax* du poëte Nemesianus qui insiste sur sa stupidité, Gessner le regarde comme une espèce d'outarde; mais je lui trouve encore un trait caractérisé de ressemblance avec la méléagride : ce sont les couleurs de son plumage, dont le fond est gris cendré, semé de taches en forme de gouttes : c'est bien là le plumage de la pintade, appelée par quelques-uns *gallina guttata*.

Mais, quoi qu'il en soit de toutes ces conjectures, il est hors de doute que les deux espèces de *tetrao* de Pline sont de vrais tétras ou coqs de bruyère. Le beau noir lustré de leur plumage, leurs sourcils couleur de feu, qui représentent des espèces de flammes dont leurs yeux sont surmontés, leur séjour dans les pays froids et sur les hautes montagnes, la délicatesse de leur chair, sont autant de propriétés qui se rencontrent dans le grand et le petit tétras, et qui ne se trouvent réunies dans aucun autre oiseau : nous apercevons même, dans la description de Pline, les traces d'une singularité qui n'a été connue que par très-peu de modernes : *moriuntur contumacia*, dit cet auteur, *spiritu revocato* : ce qui se rapporte à une observation remarquable que Frisch a insérée dans l'histoire de cet oiseau. Ce naturaliste n'ayant point trouvé de langue dans le bec d'un coq de bruyère mort, et lui ayant ouvert le gosier, y retrouva la langue qui s'y était retirée avec toutes ses dépendances; et il faut que cela arrive le plus ordinairement, puisque c'est une opinion commune parmi les chasseurs que les coqs de bruyère n'ont point de langue : peut-être en est-il de même de cet aigle noir dont Pline fait mention, et de cet oiseau du Brésil dont parle Scaliger, lequel passait aussi pour n'avoir pas de langue, sans doute sur le rapport de quelques voyageurs crédules, ou de chasseurs peu attentifs, qui ne voient presque jamais les animaux que morts ou mourants, et surtout parce qu'aucun observateur ne leur avait regardé dans le gésier.

L'autre espèce de tetrao, dont Pline parle au même endroit, est beaucoup plus grande, puisqu'elle surpasse l'outarde et même le vautour dont elle a le plumage, et qu'elle ne le cède qu'à l'autruche ; du reste, c'est un oiseau si pesant, qu'il se laisse quelquefois prendre à la main. Belon prétend que cette

espèce de *tetrao* n'est point connue des modernes, qui, selon lui, n'ont jamais vu de tétras ou coqs de bruyère plus grands ni même aussi grands que l'outarde. D'ailleurs, on pourrait douter que l'oiseau désigné dans ce passage de Pline par les noms d'*otis* et d'*avis-tarda* fût notre outarde, dont la chair est d'un fort bon goût, au lieu que l'*avis-tarda* de Pline était un mauvais manger (*damnatus in cibis*) : mais on ne doit pas conclure pour cela avec Belon que le grand *tetras* n'est autre chose que l'*avis-tarda*, puisque Pline, dans ce même passage, nomme le *tetras* et l'*avis-tarda*, et qu'il les compare comme des oiseaux d'espèces différentes.

Pour moi, après avoir bien tout pesé, j'aimerais mieux dire : 1° que le premier tetrao dont parle Pline est le tétras de la petite espèce, à qui tout ce qu'il dit en cet endroit est encore plus applicable qu'au grand;

2° Que son grand tetrao est notre grand tétras, et qu'il n'en exagère pas la grosseur en disant qu'il surpasse l'outarde : car j'ai pesé moi-même une grande outarde qui avait trois pieds trois pouces de l'extrémité du bec à celle des ongles, six pieds et demi de vol, et qui s'est trouvée du poids de douze livres; or, l'on sait et l'on verra bientôt que parmi les tétras de la grande espèce il y en a qui pèsent davantage.

Le tétras ou grand coq de bruyère a près de quatre pieds de vol ; son poids est communément de douze à quinze livres : Aldrovande dit qu'il en avait vu un qui pesait vingt-trois livres, mais ce sont des livres de Bologne, qui sont seulement de dix onces; en sorte que les vingt-trois ne font pas quinze livres de seize onces. Le coq noir des montagnes de Moscovie, décrit par Albin, et qui n'est autre chose qu'un tétras de la grande espèce, pesait dix livres sans plumes et tout vidé; et le même auteur dit que les *lieures* de Norwége, qui sont de vrais tétras, sont de la grandeur d'une outarde.

Cet oiseau gratte la terre comme tous les frugivores; il a le bec fort et tranchant, la langue pointue, et dans le palais un enfoncement proportionné au volume de la langue; les pieds sont aussi très-forts et garnis de plumes par-devant; le jabot est excessivement grand, mais du reste fait, ainsi que le gésier, à peu près comme dans le coq domestique. La peau du gésier est veloutée à l'endroit de l'adhérence des muscles.

Le tétras vit de feuilles ou de sommités de sapin, de genèvrier, de cèdre, de saule, de bouleau, de peuplier blanc, de coudrier, de mirtylle, de ronces, de chardons, de pommes de pin, des feuilles et des fleurs de blé sarrasin, de la gesse, du mille-feuille, du pissenlit, du trèfle, de la vesce et de l'orobe, principalement lorsque ces plantes sont encore tendres; car, lorsque les graines commencent à se former, il ne touche plus aux fleurs, et il se contente de feuilles : il mange aussi, surtout la première année, des mûres sauvages, de la faîne, des œufs de fourmis, etc. On a remarqué au contraire que plusieurs autres plantes ne convenaient point à cet oiseau, entre autres la livèche, l'éclaire, l'hièble, l'extramoine, le muguet, le froment, l'ortie, etc.

On a observé, dans le gésier des tétras que l'on a ouverts, de petits cailloux semblables à ceux que l'on voit dans le gésier de la volaille ordinaire; preuve certaine qu'ils ne se contentent point des feuilles et des fleurs qu'ils prennent sur les arbres, mais qu'ils vivent encore des grains qu'ils trouvent en grattant la terre. Lorsqu'ils mangent trop de baies de genièvre, leur chair, qui est excellente, contracte un mauvais goût; et, suivant la remarque de Pline, elle ne conserve pas longtemps sa bonne qualité dans les cages et les volières où l'on veut quelquefois les nourrir par curiosité.

La femelle ne diffère du mâle que par la taille et par le plumage, étant plus petite et moins noire : au reste, elle l'emporte sur le mâle par l'agréable

variété des couleurs, ce qui n'est point l'ordinaire dans les oiseaux, ni même dans les autres animaux, comme nous l'avons remarqué en faisant l'histoire des quadrupèdes; et, selon Willughby, c'est faute d'avoir connu cette exception que Gessner a fait de la femelle une autre espèce de tétras sous le nom de *grygallus major*, formé de l'allemand *grugel-hahn;* de même qu'il a fait aussi une espèce de la femelle du petit tétras, à laquelle il a donné le nom de *grygallus minor ;* cependant Gessner prétend n'avoir établi ses espèces qu'après avoir observé avec grand soin tous les individus, excepté le *grygallus minor,* et s'être assuré qu'ils avaient des différences bien caractérisées. D'un autre côté, Schwenckfeld, qui était à portée des montagnes, et qui avait examiné souvent et avec beaucoup d'attention le *grygallus*, assure que c'est la femelle du tétras. Mais il faut avouer que dans cette espèce, et peut-être dans beaucoup d'autres, les couleurs du plumage sont sujettes à de grandes variétés, selon le sexe, l'âge, le climat et diverses autres circonstances. Celui que nous avons fait dessiner est un peu huppé. M. Brisson ne parle point de huppe dans sa description ; et des deux figures données par Aldrovande, l'une est huppée et l'autre ne l'est point. Quelques-uns prétendent que le tétras, lorsqu'il est jeune, a beaucoup de blanc dans son plumage, et que ce blanc se perd à mesure qu'il vieillit, au point que c'est un moyen de connaître l'âge de l'oiseau ; il semble même que le nombre des pennes de la queue ne soit pas toujours égal, car Linnæus le fixe à dix-huit dans sa *Fauna suecica*, et M. Brisson à seize dans son *ornithologie;* et, ce qu'il y a de plus singulier, Schwenckfeld, qui avait vu et examiné beaucoup de ces oiseaux, prétend que, soit dans la grande, soit dans la petite espèce, les femelles ont dix huit pennes à la queue, et les mâles douze seulement : d'où il suit que toute méthode qui prendra pour caractères spécifiques des différences aussi variables que le sont les couleurs des plumes et même leur nombre, sera sujette au grand inconvénient de multiplier les espèces, je veux dire les espèces nominales, ou plutôt les nouvelles phrases; de surcharger la mémoire des commençants, de leur donner de fausses idées des choses, et par conséquent de rendre l'étude de la nature plus difficile.

Il n'est pas vrai, comme l'a dit Encelius , que le tétras mâle étant perché sur un arbre jette sa semence par le bec ; que ses femelles qu'il appelle à grands cris viennent la recueillir, l'avaler, la rejeter ensuite, et que leurs œufs soient ainsi fécondés : il n'est pas plus vrai que de la partie de cette semence qui n'est point recueillie par les poules, il se forme des serpents, des pierres précieuses, des espèces de perles : il est humiliant pour l'esprit humain qu'il se présente de pareilles erreurs à réfuter. Le tétras s'accouple comme les autres oiseaux ; et, ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'Encelius lui-même, qui raconte cette étrange fécondation par le bec, n'ignorait pas que le coq couvrait ensuite ses poules, et que celles qu'il n'avait point couvertes pondaient des œufs inféconds : il savait cela et n'en persista pas moins dans son opinion ; il disait, pour la défendre, que cet accouplement n'était qu'un jeu, un badinage, qui mettait bien le sceau à la fécondation, mais qui ne l'opérait point, vu qu'elle était l'effet immédiat de la déglutition de la semence..... En vérité, c'est s'arrêter trop longtemps sur de telles absurdités.

Les tétras mâles commencent à entrer en chaleur dans les premiers jours de février ; cette chaleur est dans toute sa force vers les derniers jours de mars, et continue jusqu'à la pousse des feuilles. Chaque coq, pendant sa chaleur, se tient dans un certain canton d'où il ne s'éloigne pas : on le voit alors soir et matin se promenant sur le tronc d'un gros pin ou d'un autre arbre, ayant la queue étalée en rond, les ailes traînantes, le cou porté en

avant, la tête enflée, sans doute par le redressement de ses plumes, et prenant toutes sortes de postures extraordinaires, tant il est tourmenté par le besoin de répandre ses molécules organiques superflues. Il a un cri particulier pour appeler ses femelles qui lui répondent et accourent sous l'arbre où il se tient, et d'où il descend bientôt pour les cocher et les féconder; c'est probablement à cause de ce cri singulier, qui est très-fort et se fait entendre de loin, qu'on lui a donné le nom de *faisan bruyant*. Ce cri commence par une espèce d'explosion suivie d'une voix aigre et perçante, semblable au bruit d'une faux qu'on aiguise : cette voix cesse et recommence alternativement; et après avoir ainsi continué à plusieurs reprises pendant une heure environ, elle finit par une explosion semblable à la première.

Le tétras qui, dans tout autre temps, est fort difficile à approcher, se laisse surprendre très-aisément lorsqu'il est en amour, et surtout tandis qu'il fait entendre son cri de rappel; il est alors si étourdi du bruit qu'il fait lui-même, ou, si l'on veut, tellement enivré, que ni la vue d'un homme, ni même les coups de fusil ne le déterminent à prendre sa volée; il semble qu'il ne voie ni n'entende, et qu'il soit dans une espèce d'extase; c'est pour cela que l'on dit communément, et que l'on a même écrit que le tétras est alors sourd et aveugle : cependant il ne l'est guère que comme le sont en pareille circonstance presque tous les animaux, sans en excepter l'homme; tous éprouvent plus ou moins cette extase d'amour, mais apparemment qu'elle est plus marquée dans le tétras; car en Allemagne on donne le nom d'*auer-hahn* aux amoureux qui paraissent avoir oublié tout autre soin pour s'occuper uniquement de l'objet de leur passion, et même à toute personne qui montre une insensibilité stupide pour ses plus grands intérêts.

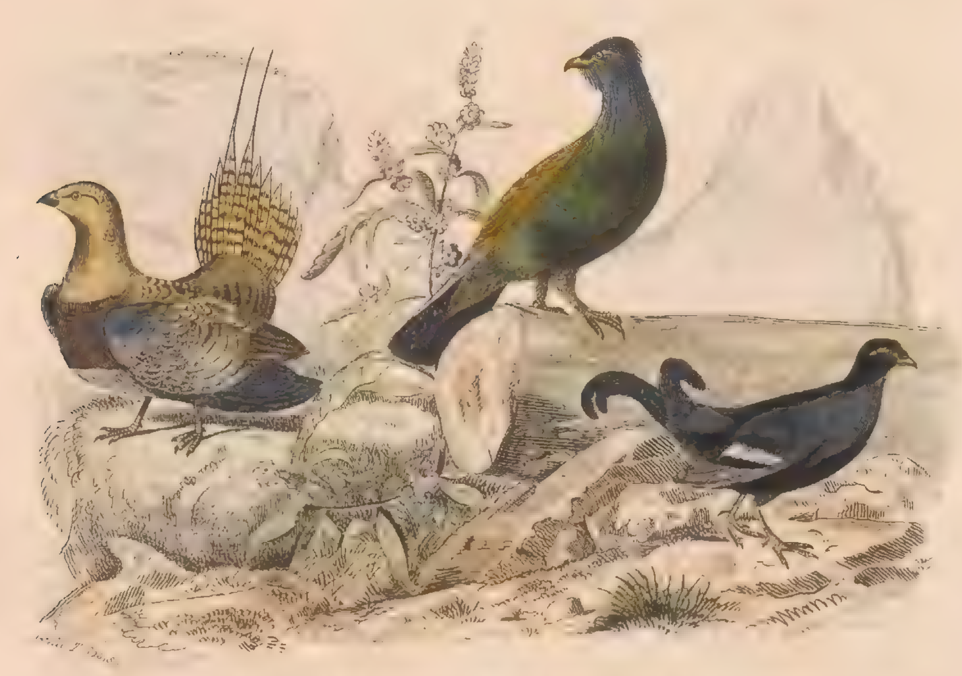
On juge bien que c'est cette saison où les tétras sont en amour que l'on choisit pour leur donner la chasse ou pour leur tendre des piéges. Je donnerai, en parlant de la petite espèce à queue fourchue, quelques détails sur cette chasse, surtout ceux qui seront les plus propres à faire connaître les mœurs et le naturel de ces oiseaux : je me bornerai à dire ici que l'on fait très-bien, même pour favoriser la multiplication de l'espèce, de détruire les vieux coqs, parce qu'ils ne souffrent point d'autres coqs sur leurs plaisirs, et cela dans une étendue de terrain assez considérable; en sorte que ne pouvant suffire à toutes les poules de leur district, plusieurs d'entre elles sont privées du mâle et ne produisent que des œufs inféconds.

Quelques oiseleurs prétendent qu'avant de s'accoupler ces oiseaux se préparent une place bien nette et bien unie, et je ne doute pas qu'en effet on n'ait vu de ces places, mais je doute fort que les tétras aient eu la prévoyance de les préparer : il est bien plus simple de penser que ces places sont les endroits du rendez-vous habituel du coq avec ses poules, lesquels endroits doivent être, au bout d'un mois ou deux de fréquentation journalière, certainement plus battus que le reste du terrain.

La femelle du tétras pond ordinairement cinq ou six œufs au moins, et huit ou neuf au plus : Schwenckfeld prétend que la première ponte est de huit, et les suivantes de douze, quatorze et jusqu'à seize. Ces œufs sont blancs, marquetés de jaune; et, selon le même Schwenckfeld, plus gros que ceux des poules ordinaires : elle les dépose sur la mousse en un lieu sec, où elle les couve seule et sans être aidée par le mâle; lorsqu'elle est obligée de les quitter pour aller chercher sa nourriture, elle les cache sous les feuilles avec grand soin ; et quoiqu'elle soit d'un naturel très-sauvage, si on l'approche tandis qu'elle est sur ses œufs, elle reste, et ne les abandonne que très-difficilement, l'amour de la couvée l'emportant en cette occasion sur la crainte du danger.



LE SIFILET. LE PIQUE-BŒUF.



LE GANGA. LE COQ DE BRUYÈRE. LE TETRAS A QUEUE FOURCHUE.

Dès que les petits sont éclos, ils se mettent à courir avec beaucoup de légèreté; ils courent même avant qu'ils soient tout à fait éclos, puisqu'on en voit qui vont et viennent ayant encore une partie de leur coquille adhérente à leur corps. La mère les conduit avec beaucoup de sollicitude et d'affection; elle les promène dans les bois, où ils se nourrissent d'œufs de fourmis, de mûres sauvages, etc. La famille demeure unie tout le reste de l'année, et jusqu'à ce que la saison de l'amour, leur donnant de nouveaux besoins et de nouveaux intérêts, les disperse, et surtout les mâles, qui aiment à vivre séparément; car, comme nous l'avons vu, ils ne se souffrent pas les uns les autres, et ils ne vivent guère avec leurs femelles que lorsque le besoin les leur rend nécessaires.

Les tétras, comme je l'ai dit, se plaisent sur les hautes montagnes : mais cela n'est vrai que pour les climats tempérés; car dans les pays très-froids, comme à la baie d'Hudson, ils préfèrent la plaine et les lieux bas, où ils trouvent apparemment la même température que sur nos plus hautes montagnes. Il y en a dans les Alpes, dans les Pyrénees, sur les montagnes d'Auvergne, de Savoie, de Suisse, de Westphalie, de Souabe, de Moscovie, d'Ecosse, sur celles de Grèce et d'Italie, en Norwége et même au nord de l'Amérique; on croit que la race s'en est perdue en Irlande, où elle existait autrefois.

On dit que les oiseaux de proie en détruisent beaucoup, soit qu'ils choisissent pour les attaquer le temps où l'ivresse de l'amour les rend si faciles à surprendre, soit que, trouvant leur chair de meilleur goût, ils leur donnent la chasse par préférence.

LE PETIT TÉTRAS, OU COQ DE BRUYÈRE A QUEUE FOURCHUE.

(TÉTRAS BIRKHAN.)

Ordre des gallinacés, genre tétras. (CUVIER.)

Voici encore un coq et un faisan qui n'est ni coq ni faisan; on l'a appelé *petit coq sauvage, coq de bruyère, coq de bouleau*, etc., *faisan noir, faisan de montagne;* on lui a même donné le nom de *perdrix*, de *gelinotte;* mais, dans le vrai, c'est le petit tétras, c'est le premier *tétras* de Pline, c'est le *tetrao* ou *l'urogallus minor* de la plupart des modernes. Quelques naturalistes, tels que Rzaczynski, l'ont pris pour le *tetrax* du poëte Nemesianus : mais c'est sans doute faute d'avoir remarqué que la grosseur de ce *tetrax* est, selon Nemesianus même, égale à celle de l'oie et de la grue; au lieu que, selon Gessner, Schwenckfeld, Aldrovande et quelques autres observateurs, qui ont vu par eux-mêmes, le petit tétras n'est guère plus gros qu'un coq ordinaire, mais seulement d'une forme un peu plus allongée, et que sa femelle, selon M. Ray, n'est pas tout à fait aussi grosse que notre poule commune.

Turner, en parlant de sa poule moresque, ainsi appelée, dit-il, non pas à cause de son plumage qui ressemble à celui de la perdrix, mais à cause de la couleur du mâle, qui est noir, lui donne une crête rouge et charnue, et deux espèce de barbillons de même substance et de même couleur; en quoi Willughby prétend qu'il se trompe : mais cela est d'autant plus difficile à croire, que Turner parle d'un oiseau de son pays (*apud nos est*), et qu'il s'agit d'un caractère trop frappant pour que l'on puisse s'y méprendre. Or, en supposant que Turner ne s'est point trompé en effet sur cette crête et ces barbillons, et, d'autre part, considérant qu'il ne dit point que sa poule

moresque ait la queue fourchue, je serais porté à la regarder comme une autre espèce, ou, si l'on veut, comme une autre race de petit tétras, semblable à la première par la grosseur, par le différent plumage du mâle et de la femelle, par les mœurs, le naturel, le goût des mêmes nourritures, etc., mais qui s'en distingue par ses barbillons charnus et par sa queue non fourchue : et ce qui me confirme dans cette idée, c'est que je trouve dans Gessner un oiseau sous le nom de *gallus sylvestris*, lequel a aussi des barbillons et la queue non fourchue, du reste fort ressemblant au petit tétras ; en sorte qu'on peut et qu'on doit, ce me semble, le regarder comme un individu de la même espèce que la poule moresque de Turner ; d'autant plus que dans cette espèce le mâle porte en Écosse (d'où l'on avait envoyé à Gessner la figure de l'oiseau) le nom de *coq noir*, et la femelle celui de *poule grise;* ce qui indique précisément la différence de plumage, qui, dans les espèces de tétras, se trouve entre les deux sexes.

Le petit tétras dont il s'agit ici n'est petit que parce qu'on le compare avec le grand tétras : il pèse trois à quatre livres, et il est encore, après celui-là, le plus grand de tous les oiseaux qu'on appelle *coqs de bois*.

Il a beaucoup de choses communes avec le grand tétras : sourcils rouges, pieds pattus et sans éperons, doigts dentelés, tache blanche à l'aile, etc., mais il en diffère par deux caractères très-apparents; il est beaucoup moins gros et il a la queue fourchue, non-seulement parce que les pennes ou grandes plumes du milieu sont plus courtes que les extérieures, mais encore parce que celles-ci se recourbent en dehors ; de plus, le mâle de cette petite espèce a plus de noir et un noir plus décidé que le mâle de la grande espèce, et il a de plus grands sourcils : j'appelle ainsi cette peau rouge et glanduleuse qu'il a au-dessus des yeux; mais la grandeur de ses sourcils est sujette à quelque variation dans les mêmes individus en différents temps, comme nous le verrons plus bas.

La femelle est une fois plus petite que le mâle ; elle a la queue moins fourchue, et les couleurs de son plumage sont si différentes, que Gessner s'est cru en droit d'en former une espèce séparée qu'il a désignée par le nom de *grygallus minor*, comme je l'ai remarqué ci-dessus dans l'histoire du grand tétras. Au reste, cette différence de plumage entre les deux sexes ne se décide qu'au bout d'un certain temps : les jeunes mâles sont d'abord de la couleur de leur mère, et conservent cette couleur jusqu'au premier automne ; sur la fin de cette saison et pendant l'hiver, ils prennent des nuances de plus en plus foncées, jusqu'à ce qu'ils soient d'un noir bleuâtre, et ils retiennent cette dernière couleur toute leur vie, sans autres changements que ceux que je vais indiquer : 1° ils prennent plus de bleu à mesure qu'ils avancent en âge ; 2° à trois ans, et non plus tôt, ils prennent une tache blanche sous le bec ; 3° lorsqu'ils sont très-vieux, il paraît une autre tache d'un noir varié sous la queue, où auparavant les plumes étaient toutes blanches. Charleton et quelques autres ajoutent qu'il y a d'autant moins de taches blanches à la queue que l'oiseau est plus vieux ; en sorte que le nombre plus ou moins grand de ces taches est un indice pour reconnaître son âge.

Les naturalistes, qui ont compté assez unanimement vingt-six pennes dans l'aile du petit tétras, ne s'accordent point entre eux sur le nombre des pennes de la queue, et l'on retrouve ici à peu près les mêmes variations dont j'ai parlé au sujet du grand tétras. Schwenckfeld, qui donne dix-huit pennes à la femelle, n'en accorde que douze au mâle. Willughby, Albin, M. Brisson en assignent seize aux mâles comme aux femelles. Les deux mâles que nous conservons au Cabinet du Roi en ont tous deux dix huit ; savoir : sept

grandes de chaque côté, et quatre dans le milieu, beaucoup plus courtes. Ces différences viendraient-elles de ce que le nombre de ces grandes plumes est sujet à varier réellement, ou de ce que ceux qui les ont comptées ont négligé de s'assurer auparavant s'il n'en manquait aucune dans les sujets soumis à leurs observations? Au reste, le tétras a les ailes courtes, et par conséquent le vol pesant, et l'on ne le voit jamais s'élever bien haut ni aller bien loin

Les mâles et les femelles ont l'ouverture des oreilles fort grande, les doigts unis par une membrane jusqu'à la première articulation et bordés de dentelures, la chair blanche et de facile digestion, la langue molle, un peu hérissée de petites pointes et non divisée; sous la langue une substance glanduleuse; dans le palais une cavité qui répond exactement aux dimensions de la langue, le jabot très-grand, le tube intestinal long de cinquante et un pouces, et les appendices ou *cœcum* de vingt-quatre. Ces appendices sont sillonnés de six stries ou cannelures.

La différence qui se trouve entre les femelles et les mâles ne se borne pas à la superficie; elle pénètre jusqu'à l'organisation intérieure. Le docteur Waygand a observé que l'os du *sternum* dans les mâles, étant regardé à la lumière, paraissait semé d'un nombre prodigieux de petites ramifications de couleur rouge, lesquelles se croisant et recroisant en mille manières et dans toutes sortes de directions, formaient un réseau très-curieux et très-singulier; au lieu que dans les femelles le même os n'a que peu ou point de ces ramifications : il est aussi plus petit et d'une couleur blanchâtre.

Cet oiseau vole le plus souvent en troupe, et se perche sur les arbres à peu près comme le faisan. Il mue en été, et il se cache alors dans des lieux fourrés ou dans des endroits marécageux; et il se nourrit principalement de feuilles et de boutons de bouleau et de baies de bruyère, d'où lui est venu son nom français *coq de bruyère*, et son nom allemand *birck-han*, qui signifie coq de bouleau. Il vit aussi de chatons de coudrier, de blé et d'autres graines; l'automne il se rabat sur les glands, les mûres de ronces, les boutons d'aune, les pommes de pin, les baies de myrtille (*vitis Idæa*), de fusain ou bonnet de prêtre : enfin l'hiver il se réfugie dans les grands bois, où il est réduit aux baies de genièvre, ou à chercher sous la neige celles de l'*oxycoccum* ou *canneberge*, appelé vulgairement *coussinet de marais;* quelquefois même il ne mange rien du tout pendant les deux ou trois mois du plus grand hiver; car on prétend qu'en Norwége il passe cette saison rigoureuse sous la neige, engourdi, sans mouvement et sans prendre aucune nourriture, comme font dans nos pays tempérés les chauves-souris, les loirs, les lérots, les muscardins, les hérissons et les marmottes, et (si le fait est vrai) sans doute à peu près pour les mêmes causes.

On trouve de ces oiseaux au nord de l'Angleterre et de l'Écosse, dans les parties montueuses, en Norwége et dans les provinces septentrionales de la Suède, aux environs de Cologne, dans les Alpes suisses, dans le Dugey où ils s'appellent *grianots*, selon M. Hébert; en Podolie, en Lithuanie, en Samogitie, et surtout en Volhynie et dans l'Ukraine, qui comprend les palatinats de Kiovie et de Braslaw, où un noble polonais en prit un jour trente paires d'un seul coup de filet, dit Rzaczynsky, près du village de Kusminec. Nous verrons plus bas la manière dont la chasse du tétras se fait en Courlande. Ces oiseaux ne s'accoutument pas facilement à un autre climat, ni à l'état de domesticité; presque tous ceux que M. le maréchal de Saxe avait fait venir de Suède dans sa ménagerie de Chambord, y sont morts de langueur et sans se perpétuer.

Le tétras entre en amour dans le temps où les saules commencent à

pousser, c'est-à-dire sur la fin de l'hiver, ce que les chasseurs savent bien reconnaître à la liquidité de ses excréments : c'est alors qu'on voit chaque jour les mâles se rassembler dès le matin au nombre de cent ou plus, dans quelque lieu élevé, tranquille, environné de marais, couvert de bruyère, etc., qu'ils ont choisi pour le lieu de leur rendez-vous habituel. Là, ils s'attaquent, ils s'entre-battent avec fureur, jusqu'à ce que les plus faibles aient été mis en fuite ; après quoi les vainqueurs se promènent sur un tronc d'arbre, ou sur l'endroit le plus élevé du terrain, l'œil en feu, les sourcils gonflés, les plumes hérissées, la queue étalée en éventail, faisant la roue, battant des ailes, bondissant assez fréquemment, et rappelant les femelles par un cri qui s'entend d'un demi-mille. Son cri naturel par lequel il semble articuler le mot allemand *frau*, monte de tierce dans cette circonstance, et il y joint un autre cri particulier, une espèce de roulement de gosier très-éclatant. Les femelles qui sont à portée répondent à la voix des mâles par un cri qui leur est propre ; elles se rassemblent autour d'eux, et reviennent très-exactement les jours suivants au même rendez vous. Selon le docteur Waygand, chaque coq a deux ou trois poules auxquelles il est plus spécialement affectionné.

Lorsque les femelles sont fécondées, elles vont chacune de leur côté faire leur ponte dans des taillis épais et un peu élevés. Elles pondent par terre et sans se donner beaucoup de peine pour la construction d'un nid, comme font tous les oiseaux pesants. Elles pondent six ou sept œufs, selon les uns, de douze à seize, selon les autres, et douze à vingt, selon quelques autres ; les œufs sont moins gros que ceux des poules domestiques et un peu plus longuets. M. Linnæus assure que ces poules de bruyère perdent leur fumet dans le temps de l'incubation. Schwenckfeld semble insinuer que le temps de leur ponte est dérangé depuis que ces oiseaux ont été tourmentés par les chasseurs, et effrayés par les coups de fusil ; et il attribue aux mêmes causes la perte qu'a faite l'Allemagne de plusieurs autres belles espèces d'oiseaux.

Dès que les petits ont douze ou quinze jours, ils commencent déjà à battre des ailes et à s'essayer à voltiger ; mais ce n'est qu'au bout de cinq ou six semaines qu'ils sont en état de prendre leur essor, et d'aller se percher sur les arbres avec leurs mères : c'est alors qu'on les attire avec un appeau, soit pour les prendre au filet, soit pour les tuer à coups de fusil ; la mère prenant le son contrefait de cet appeau pour le piaulement de quelqu'un de ses petits qui s'est égaré, accourt et le rappelle par un cri particulier qu'elle répète souvent, comme font en pareil cas nos poules domestiques, et elle amène à sa suite le reste de la couvée, qu'elle livre ainsi à la merci des chasseurs.

Quand les jeunes tétras sont un peu plus grands, et qu'ils commencent à prendre du noir dans le plumage, ils ne se laissent pas amorcer si aisément de cette manière : mais alors, jusqu'à ce qu'ils aient pris la moitié de leur accroissement, on les chasse avec l'oiseau de proie. Le vrai temps de cette chasse est l'arrière-saison, lorsque les arbres ont quitté leurs feuilles ; dans ce temps les vieux mâles choisissent un certain endroit où ils se rendent tous les matins, au lever du soleil, en rappelant par un certain cri (surtout quand il doit geler ou faire beau temps) tous les autres oiseaux de leur espèce, jeunes et vieux, mâles et femelles. Lorsqu'ils sont rassemblés, ils volent en troupes sur les bouleaux, ou bien, s'il n'y a point de neige sur la terre, ils se répandent dans les champs qui ont porté l'été précédent du seigle, de l'avoine ou d'autres grains de ce genre ; et c'est alors que les oiseaux de proie dressés pour cela ont beau jeu.

On a en Courlande, en Livonie et en Lithuanie, une autre manière de faire cette chasse : on se sert d'un tétras empaillé, ou bien on fait un tétras artificiel avec de l'étoffe de couleur convenable, bourrée de foin ou d'étoupe, ce qui s'appelle dans le pays une *balvane;* on attache cette balvane au bout d'un bâton, et l'on fixe ce bâton sur un bouleau, à portée du lieu que ces oiseaux ont choisi pour leur rendez-vous d'amour; car c'est le mois d'avril, c'est-à-dire le temps où ils sont en amour, que l'on prend pour faire cette chasse. Dès qu'ils aperçoivent la *balvane*, ils se rassemblent autour d'elle, s'attaquent et se défendent d'abord comme par jeu; mais bientôt ils s'animent et s'entre-battent réellement, et avec tant de fureur qu'ils ne voient ni n'entendent plus rien, et que le chasseur, qui est caché près de là dans sa hutte, peut aisément les prendre, même sans coup férir. Ceux qu'il a pris ainsi, il les apprivoise dans l'espace de cinq ou six jours, au point de venir manger dans la main *. L'année suivante, au printemps, on se sert de ces oiseaux apprivoisés, au lieu de *balvanes*, pour attirer les tétras sauvages qui viennent les attaquer, et se battent avec eux avec tant d'acharnement, qu'ils ne s'éloignent point pour un coup de fusil. Ils reviennent tous les jours de très-grand matin au lieu du rendez-vous; ils y restent jusqu'au lever du soleil, après quoi ils s'envolent et se dispersent dans les bois et les bruyères pour chercher leur nourriture. Sur les trois heures après midi ils reviennent au même lieu, et y restent jusqu'au soir assez tard. Ils se rassemblent ainsi tous les jours, surtout lorsqu'il fait beau, tant que dure la saison de l'amour, c'est-à-dire environ trois ou quatre semaines; mais, lorsqu'il fait mauvais temps, ils sont un peu plus retirés.

Les jeunes tétras ont aussi leur assemblée particulière et leur rendez-vous séparé, où ils se rassemblent par troupes de quarante ou cinquante, et où ils s'exercent à peu près comme les vieux; seulement ils ont la voix plus grêle, plus enrouée, et le son en est plus coupé : ils paraissent aussi sauter avec moins de liberté. Le temps de leur assemblée ne dure guère que huit jours, après quoi ils vont rejoindre les vieux.

Lorsque la saison de l'amour est passée, comme ils s'assemblent moins régulièrement, il faut une nouvelle industrie pour les diriger du côté de la hutte du tireur de ces balvanes. Plusieurs chasseurs à cheval forment une enceinte plus ou moins étendue, dont cette hutte est le centre; et en se rapprochant insensiblement, et faisant claquer leur fouet à propos, ils font lever les tétras, et les poussent d'arbre en arbre du côté du tireur qu'ils avertissent par des coups de voix s'ils sont loin, ou par un coup de sifflet s'ils sont plus près; mais on conçoit bien que cette chasse ne peut réussir qu'autant que le tireur a disposé toutes choses d'après la connaissance des mœurs et des habitudes de ces oiseaux. Les tétras, en volant d'un arbre sur un autre, choisissent, d'un coup d'œil prompt et sûr, les branches assez fortes pour les porter, sans même en excepter les branches verticales, qu'ils font plier par le poids de leur corps, et ramènent en se posant dessus à une situation à peu près horizontale, en sorte qu'ils peuvent très-bien s'y soutenir, quelque mobiles qu'elles soient : lorsqu'ils sont posés, leur sûreté est leur premier soin; ils regardent de tous côtés, prêtant l'oreille, allongeant le cou pour reconnaître s'il n'y a point d'ennemis; et, lorsqu'ils se croient bien à l'abri des oiseaux de proie et des chasseurs, ils se mettent à

* Le naturel des petits tétras diffère beaucoup en ce point de celui des grands tétras, qui, loin de s'apprivoiser lorsqu'ils sont pris, refusent même de prendre de la nourriture, et s'étouffent quelquefois en avalant leur langue, comme on l'a vu dans leur histoire.

manger les boutons des arbres : d'après cela, un tireur intelligent a soin de placer ses balvanes sur des rameaux flexibles, auxquels il attache un cordon qu'il tire de temps en temps, pour faire imiter aux balvanes les mouvements et les oscillations du tétras sur sa branche.

De plus, il a appris par l'expérience que, lorsqu'il fait un vent violent, on peut diriger la tête de ces balvanes contre le vent, mais que, par un temps calme, on doit les mettre les unes vis-à-vis des autres. Lorsque les tétras poussés par les chasseurs de la manière que j'ai dit, viennent droit à la hutte du tireur, celui-ci peut juger, par une observation facile, s'ils s'y poseront ou non à portée de lui : si leur vol est inégal, s'ils s'approchent et s'éloignent alternativement en battant des ailes, il peut compter que, sinon toute la troupe, au moins quelques-uns s'abattront près de lui. Si au contraire, en prenant leur essor non loin de sa hutte, ils partent d'un vol rapide et soutenu, il peut conclure qu'ils iront en avant sans s'arrêter.

Lorsque les tétras se sont posés à portée du tireur, il en est averti par leurs cris réitérés jusqu'à trois fois ou même davantage : alors il se gardera bien de les tirer trop brusquement ; au contraire, il se tiendra immobile, et sans faire le moindre bruit dans sa hutte, pour leur donner le temps de faire toutes leurs observations et la reconnaissance du terrain ; après quoi, lorsqu'ils se seront bien établis sur leurs branches, et qu'ils commenceront à manger, il les tirera et les choisira à son aise. Mais, quelque nombreuse que soit la troupe, fût-elle de cinquante et même de cent, on ne peut guère espérer d'en tuer plus d'un ou deux d'un seul coup, car ces oiseaux se séparent en se perchant, et chacun choisit ordinairement son arbre pour se poser. Les arbres isolés sont plus avantageux qu'une forêt pleine ; et cette chasse est beaucoup plus facile lorsqu'ils se perchent que lorsqu'ils se tiennent à terre : cependant, quand il n'y a point de neige, on établit quelquefois les balvanes et la hutte dans les champs qui ont porté la même année de l'avoine, du seigle, du blé sarrasin ; on couvre la hutte de paille, et on fait d'assez bonnes chasses, pourvu toutefois que le temps soit au beau ; car le mauvais temps disperse ces oiseaux, les oblige à se cacher et en rend la chasse impossible : mais le premier beau jour qui succède la rend d'autant plus facile, et un tireur bien posté les rassemble aisément avec ses seuls appeaux, et sans qu'il soit besoin de chasseurs pour les pousser du côté de la hutte.

On prétend que lorsque ces oiseaux volent en troupe, ils ont à leur tête un vieux coq qui les mène en chef expérimenté, et qui leur fait éviter tous les piéges des chasseurs ; en sorte qu'il est fort difficile, dans ce cas, de les pousser vers la balvane, et que l'on n'a d'autres ressources que de détourner quelques traîneurs.

L'heure de cette chasse est, chaque jour, depuis le soleil levant jusqu'à dix heures ; et l'après-midi, depuis une heure jusqu'à quatre : mais en automne, lorsque le temps est calme et couvert, la chasse dure toute la journée sans interruption, parce que, dans ce cas, les tétras ne changent guère de lieu. On peut les chasser de cette manière, c'est-à-dire en les poussant d'arbre en arbre, jusqu'aux environs du solstice d'hiver : mais, après ce temps, ils deviennent plus sauvages, plus défiants, plus rusés ; ils changent même leur demeure accoutumée, à moins qu'ils n'y soient retenus par la rigueur du froid ou par l'abondance des neiges.

On prétend avoir remarqué que, lorsque les tétras se posent sur la cime des arbres et sur leurs nouvelles pousses, c'est signe de beau temps ; mais que lorsqu'on les voit se rabattre sur les branches inférieures et s'y tapir, c'est un signe de mauvais temps : je ne ferais pas mention de ces remarques des chasseurs, si elles ne s'accordaient avec le naturel de ces oiseaux, qui,

selon ce que nous avons vu ci-dessus, paraissent fort susceptibles des influences du beau et du mauvais temps, et dont la grande sensibilité à cet égard pourrait être supposée, sans blesser la vraisemblance, au degré nécessaire pour leur faire pressentir la température du lendemain.

Dans les temps de grande pluie, ils se retirent dans les forêts les plus touffues pour y chercher un abri; et, comme ils sont alors fort pesants et qu'ils volent difficilement, on peut les chasser avec des chiens courants, qui les forcent souvent et les prennent même à la course.

Dans d'autres pays on prend les tétras au lacet, selon Aldrovande; on les prend aussi au filet, comme nous l'avons vu ci-dessus : mais il serait curieux de savoir quelle était la forme, l'étendue et la disposition de ce filet, sous lequel le noble polonais, dont parle Rzaczynski, en prit un jour soixante à la fois.

LE PETIT TÉTRAS A QUEUE PLEINE *.

Ordre des gallinacés, genre tétras. (Cuvier.)

J'ai exposé à l'article précédent les raisons que j'avais de faire de ce petit tétras une espèce, ou plutôt une race séparée. Gessner en parle sous le nom de *coq de bois* (*gallus sylvestris*), comme d'un oiseau qui a des barbillons rouges, et une queue pleine et non fourchue; il ajoute que le mâle s'appelle *coq noir* en Écosse, et la femelle *poule grise* (*grey hen*). Il est vrai que cet auteur, prévenu de l'idée que le mâle et la femelle ne devaient pas différer, à un certain point, par la couleur des plumes, traduit ici le grey hen par *gallena fusca*, poule rembrunie, afin de rapprocher de son mieux la couleur des plumages; et qu'ensuite il se prévaut de sa version infidèle pour établir que cette espèce est tout autre que celle de la poule moresque de Turner, par la raison que le plumage de cette poule moresque diffère tellement de celui du mâle, qu'une personne peu au fait pourrait s'y méprendre, et regarder ce mâle et cette femelle comme appartenant à deux espèces différentes. En effet, le mâle est presque tout noir, et la femelle de la même couleur à peu près que la perdrix grise : mais au fond c'est un nouveau trait de conformité qui rend plus complète la ressemblance de cette espèce avec celle du coq noir d'Écosse; car Gessner prétend en effet que ces deux espèces se ressemblent dans tout le reste. Pour moi, la seule différence que j'y trouve, c'est que le coq noir d'Écosse a de petites taches rouges sur la poitrine, les ailes, et les cuisses : mais, nous avons vu dans l'histoire du petit tétras à queue fourchue, que dans les six premiers mois les jeunes mâles, qui doivent devenir tout noirs dans la suite, ont le plumage de leur mère, c'est-à-dire de la femelle; et il pourrait se faire que les petites taches rouges, dont parle Gessner, ne fussent qu'un reste de cette première livrée avant qu'elle se fût changée entièrement en un noir pur et sans mélange.

Je ne sais pourquoi M. Brisson confond cette race ou variété, comme il l'appelle, avec le *tetrao* pointillé de blanc de M. Linnæus, puisqu'un des caractères de ce *tetrao*, nommé en suédois *racklehane*, est d'avoir la queue fourchue, et que d'ailleurs M. Linnæus ne lui attribue point de barbillons, tandis que le tétras dont il s'agit ici a la queue pleine, selon la figure donnée

* Cuvier réunit cette espèce au tétras à plumage variable de Buffon.

par Gessner, et que, selon sa description, il a des barbillons rouges à côté du bec.

Je ne vois pas non plus pourquoi M. Brisson, confondant ces deux races en une seule, n'en fait qu'une variété du petit tétras à queue fourchue, puisque, indépendamment des deux différences que je viens d'indiquer, M. Linnæus dit positivement que son tétras pointillé de blanc est plus rare, plus sauvage, et qu'il a un cri tout autre; ce qui suppose, ce me semble, des différences plus caractérisées, plus profondes que celles qui d'ordinaire constituent une simple variété.

Il me paraîtrait plus raisonnable de séparer ces deux races ou espèces de petits tétras, dont l'une, caractérisée par la queue pleine et les barbillons rouges, comprend le coq noir d'Écosse et la poule moresque de Turner, et l'autre, ayant pour attributs ses petites taches blanches sur la poitrine, et son cri différent, serait formée du *racklehane* des Suédois.

Ainsi l'on doit compter, ce me semble, quatre espèces différentes dans le genre des tétras ou coqs de bruyère : 1° le grand tétras ou grand coq de bruyère; 2° le petit tétras ou coq de bruyère à queue fourchue; 3° le *racklan* ou *racklehane* de Suède, indiqué par M. Linnæus; 4° la poule moresque de Turner, ou coq noir d'Écosse, avec des barbillons charnus des deux côtés du bec, et la queue pleine.

Et ces quatre espèces sont toutes originaires et naturelles aux climats du nord, et habitent également dans les forêts de pins et de bouleaux; il n'y a que la troisième, c'est-à-dire le *racklehane* de Suède, qu'on pourrait regarder comme une variété du petit tétras, si M. Linnæus n'assurait pas qu'il jette un cri tout différent.

LE PETIT TÉTRAS A PLUMAGE VARIABLE.

Ordre des gallinacés, genre tétras. (Cuvier.)

Les grands tétras sont communs en Laponie, surtout lorsque la disette des fruits dont ils se nourrissent, ou bien l'excessive multiplication de l'espèce, les oblige de quitter les forêts de la Suède et de la Scandinavie, pour se réfugier vers le nord. Cependant on n'a jamais dit qu'on eût vu dans ces climats glacés de grands tétras blancs : les couleurs de leur plumage sont, par leur fixité et leur consistance, à l'épreuve de la rigueur du froid. Il en est de même des petits tétras noirs, qui sont aussi communs en Courlande et dans le nord de la Pologne que les grands le sont en Laponie; mais le docteur Waygand, le jésuite Rzaczynski et M. Klein, assurent qu'il y a en Courlande une autre espèce de petit tétras, qu'ils appellent *tétras blanc*, quoiqu'il ne soit blanc qu'en hiver, et dont le plumage devient tous les ans en été d'un brun rougeâtre, selon le docteur Waygand, et d'un gris bleuâtre, selon Rzaczynski. Ces variations ont lieu pour les mâles comme pour les femelles; en sorte que, dans tous les temps, les individus des deux sexes ont exactement les mêmes couleurs. Ils ne se perchent point sur les arbres comme les autres tétras, et ils se plaisent surtout dans les taillis épais et les bruyères, où ils ont coutume de choisir chaque année un certain espace de terrain, où ils s'assemblent ordinairement, s'ils ont été dispersés par les chasseurs, ou par l'oiseau de proie, ou par un orage; c'est là qu'ils se réunissent bientôt après, en se rappelant les uns les autres. Si on leur donne la chasse, il faut, la première fois qu'on les fait partir, remarquer soigneusement la remise : car ce sera à coup sûr le lieu de leur rendez-vous de

l'année, et ils ne partiront pas si facilement une seconde fois, surtout s'ils aperçoivent les chasseurs; au contraire, ils se tapiront contre terre, et se cacheront de leur mieux : mais c'est alors qu'il est facile de les tirer.

On voit qu'ils diffèrent des tétras noirs non-seulement par la couleur et par l'uniformité de plumage du mâle et de la femelle, mais encore par leurs habitudes, puisqu'ils ne se perchent point ; ils diffèrent aussi des lagopèdes, vulgairement perdrix blanches, en ce qu'ils se tiennent non sur les hautes montagnes, mais dans les bois et les bruyères : d'ailleurs on ne dit point qu'ils aient les pieds velus jusque sous les doigts, comme les lagopèdes; et j'avoue que je les aurais rangés plus volontiers parmi les francolins ou attagas que parmi les tétras, si je n'avais cru devoir soumettre mes conjectures à l'autorité de trois écrivains instruits, en parlant d'un oiseau de leur pays.

LA GELINOTTE *.

(LA GELINOTTE OU POULE DES COUDRIERS.)

Ordre des gallinacés, genre tétras. (CUVIER.)

Nous avons vu ci-dessus que, dans toutes les espèces de tétras, la femelle différait du mâle par les couleurs du plumage, au point que plusieurs naturalistes n'ont pu croire qu'ils fussent oiseaux de même espèce. Schwenckfeld, et d'après lui Rzaczynski, est tombé dans un défaut tout opposé, en confondant dans une seule et même espèce la gelinotte ou poule des coudriers et le francolin; ce qu'il n'a pu faire que par une induction forcée et mal entendue, vu les nombreuses différences qui se trouvent entre ces deux espèces. Frisch est tombé dons une méprise de même genre, en ne faisant qu'un seul oiseau de l'*attagen* et du *hasel-huhn*, qui est la poule des coudriers ou gelinotte, et en ne donnant, sous cette double dénomination, que l'histoire de la gelinotte, tirée presque mot à mot de Gessner; erreur dont il aurait dû, ce me semble, être préservé par une autre qui lui avait fait confondre, d'après Charleton, le petit tétras avec la gelinotte, laquelle n'est autre que cette même poule des coudriers. A l'égard du francolin, nous verrons à son article à quelle autre espèce il pourrait se rapporter beaucoup plus naturellement.

Tout ce que dit Varron de sa poule rustique ou sauvage convient très-bien à la gelinotte; et Belon ne doute pas que ce ne soit la même espèce. C'était, selon Varron, un oiseau d'une très grande rareté à Rome, qu'on ne pouvait élever que dans des cages, tant il était difficile à apprivoiser, et qui ne pondait presque jamais dans l'état de captivité, et c'est ce que Belon et Schwenckfeld disent de la gelinotte : le premier donne en deux mots une idée fort juste de cet oiseau, et plus complète qu'on ne pourrait faire par la description la plus détaillée. « Qui se feindra, dit-il, voir quelque « espèce de perdrix métive entre la rouge et la grise, et tenir je ne sais quoi « des plumes du faisan, aura la perspective de la gelinotte de bois.

Le mâle se distingue de la femelle par une tache noire très-marquée qu'il a sous la gorge, et par ses flammes ou sourcils, qui sont d'un rouge beaucoup plus vif. La grosseur de ces oiseaux est celle d'une bartavelle : ils ont environ vingt et un pouces d'envergure, les ailes courtes, et par conséquent

* Cuvier considère l'attagas de Buffon et la gelinotte huppée de Brisson comme des individus jeunes ou femelles du tetrao bonasia. Il ajoute que le tetrao albus de Gmelin (Syst. nat.) n'est qu'une variété albine de la gelinotte.

le vol pesant et ce n'est qu'avec beaucoup d'effort et de bruit qu'ils prennent leur volée; en récompense ils courent très-vite. Il y a dans chaque aile vingt-quatre pennes presque toutes égales, et seize à la queue : Schwenckfeld dit quinze; mais c'est une erreur d'autant plus grossière, qu'il n'est peut-être pas un seul oiseau qui ait le nombre des pennes de la queue impair. Celle de la gelinotte est traversée vers son extrémité par une large bande noirâtre, interrompue seulement par les deux pennes du milieu. Je n'insiste sur cette circonstance que parce que, selon la remarque de Willughby, dans la plupart des oiseaux, ces deux mêmes pennes du milieu n'observent point l'éloignement des pennes latérales, en sortent un peu plus haut ou un peu plus bas; en sorte qu'ici la différente couleur de ces pennes semblerait dépendre de la différence de leur position. Les gelinottes ont, comme les tétras, les sourcils rouges, les doigts bordés de petites dentelures, mais plus courtes; l'ongle du doigt du milieu tranchant, et les pieds garnis de plumes par-devant, mais seulement jusqu'au milieu du tarse; le ventricule ou gésier musculeux; le tube intestinal long de trente et quelques pouces; les appendices ou *cæcum* de treize à quatorze, et sillonnés par des cannelures. Leur chair est blanche lorsqu'elle est cuite, mais cependant plus au dedans qu'au dehors; et ceux qui l'ont examinée de plus près prétendent y avoir reconnu quatre couleurs différentes, comme on a trouvé trois goûts différents dans celle des outardes et des tétras. Quoi qu'il en soit, celle des gelinottes est exquise; et c'est de là que lui vient, dit-on, son nom latin *bonasa*, et son nom hongrois *tschasarmadar*, qui veut dire *oiseau de César;* comme si un si bon morceau devait être réservé exclusivement pour l'empereur. C'est en effet un morceau fort estimé; et Gessner remarque que c'est le seul qu'on se permettait de faire reparaître deux fois sur la table des princes.

Dans le royaume de Bohême, on en mange beaucoup au temps de Pâques, comme on mange de l'agneau en France, et l'on s'en envoie en présent les uns aux autres.

Leur nourriture, soit en été, soit en hiver, est à peu près la même que celle des tétras. On trouve en été dans leur ventricule des baies de sorbier, de myrtille et de bruyère, des mûres de ronces, des graines de sureau des Alpes, des siliques de *saltarella*, des chatons de bouleau et de coudrier, etc.; et en hiver des baies de genièvre, des boutons de bouleau, des sommités de bruyère, de sapin, de genévrier et de quelques autres plantes toujours vertes. On nourrit aussi les gelinottes qu'on tient captives dans les volières avec du blé, de l'orge, d'autres grains. Mais elles ont encore cela de commun avec les tétras, qu'elles ne survivent pas longtemps à la perte de leur liberté, soit qu'on les renferme dans des prisons trop étroites et peu convenables, soit que leur naturel sauvage, ou plutôt généreux, ne puisse s'accoutumer à aucune sorte de prison.

La chasse s'en fait en deux temps de l'année, au printemps et en automne; mais elle réussit surtout dans cette dernière saison. Les oiseleurs et même les chasseurs les attirent avec des appeaux qui imitent leur cri, et ils ne manquent pas d'amener des chevaux avec eux, parce que c'est une opinion commune que les gelinottes aiment beaucoup ces sortes d'animaux. Autre remarque de chasseurs : si l'on prend d'abord un mâle, la femelle, qui le cherche constamment, revient plusieurs fois, amenant d'autres mâles à sa suite, au lieu que, si c'est la femelle qui est prise la première, le mâle s'attache tout de suite à une autre femelle et ne reparaît plus. Ce qu'il y a de plus certain, c'est que si on surprend un de ces oiseaux, mâle ou femelle, et qu'on le fasse lever, c'est toujours avec grand bruit qu'il part; et son

instinct le porte à se jeter dans un sapin touffu, où il reste immobile, avec une patience singulière, pendant tout le temps que le chasseur le guette. Ordinairement ces oiseaux ne se posent qu'au centre de l'arbre, c'est-à-dire dans l'endroit où les branches sortent du tronc.

Comme on a beaucoup parlé de la gelinotte, on a aussi débité beaucoup de fables à son sujet ; et les plus absurdes sont celles qui ont rapport à la façon dont elle se perpétue. Encelius et quelques autres ont avancé que ces oiseaux s'accouplaient par le bec; que les coqs eux-mêmes pondaient, lorsqu'ils étaient vieux, des œufs qui, étant couvés par des crapauds, produisaient des basilics sauvages ; de même que les œufs de nos coqs de basse-cour, couvés aussi par des crapauds, produisent, selon les mêmes auteurs, des basilics domestiques : et de peur qu'on ne doutât de ces basilics, Encelius en décrit un qu'il avait vu ; mais heureusement il ne dit pas qu'il l'eût vu sortir d'un œuf de gelinotte, ni qu'il eût vu un mâle de cette espèce pondre cet œuf; et l'on sait à quoi s'en tenir sur ces prétendus œufs de coq. Mais, comme les contes les plus ridicules sont souvent fondés sur une vérité mal vue ou mal rendue, il pourrait se faire que des ignorants, toujours amis du merveilleux, ayant vu les gelinottes en amour faire de leur bec le même usage qu'en font d'autres oiseaux en pareil cas, et préluder au véritable accouplement par des baisers de tourterelles, aient cru de bonne foi les avoir vues s'accoupler par le bec. Il y a dans l'histoire naturelle beaucoup de faits de ce genre qui paraissent ridiculement absurdes, et qui cependant renferment une vérité cachée : il ne faut, pour la dégager, que savoir distinguer ce que l'homme a vu de ce qu'il a cru.

Selon l'opinion des chasseurs, les gelinottes entrent en amour et s'accouplent dès le mois d'octobre et de novembre; et il est vrai que dans ce temps l'on ne tue que les mâles qu'on appelle avec une espèce de sifflet qui imite le cri très-aigu de la femelle : les mâles arrivent à l'appeau en agitant les ailes d'une façon fort bruyante, et on les tire dès qu'ils se sont posés.

Les gelinottes femelles, en leur qualité d'oiseaux pesants, font leur nid à terre, et le cachent d'ordinaire sous des coudriers ou sous la grande fougère de montagne : elles pondent ordinairement douze ou quinze œufs, et même jusqu'à vingt, un peu plus gros que les œufs de pigeons; elles les couvent pendant trois semaines, et n'amènent guère à bien que sept ou huit petits, qui courent dès qu'ils sont éclos, comme font la plupart des oiseaux *brachyptères* ou à *ailes courtes*.

Dès que ces petits sont élevés, et qu'ils se trouvent en état de voler, les père et mère les éloignent du canton qu'ils se sont approprié; et ces petits, s'assortissant par paires, vont chercher, chacun de leur côté, un asile où ils puissent former leur établissement, pondre, couver, et élever aussi des petits qu'ils traiteront ensuite de la même manière.

Les gelinottes se plaisent dans les forêts, où elles trouvent une nourriture convenable et leur sûreté contre les oiseaux de proie qu'elles redoutent extrêmement, et dont elles se garantissent en se perchant sur les basses branches. Quelques-uns ont dit qu'elles préféraient les forêts en montagnes; mais elles habitent aussi les forêts en plaines, puisqu'on en voit beaucoup aux environs de Nuremberg : elles abondent aussi dans les bois qui sont aux pieds des Alpes, de l'Apennin et de la montagne des Géants en Silésie, en Pologne, etc. Autrefois elles étaient en si grande quantité, selon Varron, dans une petite île de la mer Ligustique, aujourd'hui le golfe de Gênes, qu'on l'appelait, pour cette raison, l'*île aux gelinottes*.

LA GELINOTTE D'ÉCOSSE.

Ordre des gallinacés, genre tétras. (Cuvier.)

Si cet oiseau est le même que le *gallus palustris* de Gessner, comme le croit M. Brisson, on peut assurer que la figure qu'en donne Gessner n'est rien moins qu'exacte, puisqu'on n'y voit point de plumes sur les pieds, et qu'on y voit au contraire des barbillons rouges sous le bec : mais aussi ne serait-il pas plus naturel de soupçonner que cette figure est celle d'un autre oiseau? Quoi qu'il en soit, ce *gallus palustris*, ou *coq de marais*, est un excellent manger; et tout ce qu'on sait de son histoire, c'est qu'il se plaît dans les lieux marécageux, comme son nom de coq de marais le fait assez entendre. Les auteurs de la *Zoologie britannique* prétendent que la gelinotte d'Ecosse de M. Brisson n'est autre que le *ptarmigan* dans son habit d'été, et que son plumage devient presque tout blanc en hiver : mais il faut donc qu'elle perde aussi en été les plumes qui lui couvrent les doigts; car M. Brisson dit positivement qu'elle n'a de plumes que jusqu'à l'origine des doigts, et le ptarmigan de la *Zoologie britannique* en a jusqu'aux ongles : d'ailleurs ces deux animaux, tels qu'ils sont représentés dans la *Zoologie* et dans M. Brisson, ne se ressemblent ni par le port, ni par la physionomie, ni par la conformation totale. Quoi qu'il en soit, la gelinotte d'Ecosse de M. Brisson est un peu plus grosse que la nôtre, et a la queue plus courte : elle tient de la gelinotte des Pyrénées par la longueur de ses ailes, par ses pieds garnis antérieurement de plumes jusqu'à l'origine des doigts, par la longueur du doigt du milieu, relativement aux deux latéraux, et par la brièveté du doigt de derrière; elle en diffère en ce que ses doigts sont sans dentelures, et sa queue sans ces deux plumes longues et étroites qui sont le caractère le plus frappant de la gelinotte des Pyrénées. Je ne dis rien des couleurs du plumage; les figures les représenteront plus exactement aux yeux que ma description ne pourrait les peindre à l'esprit : d'ailleurs, rien de plus incertain ici pour caractériser les espèces que les couleurs du plumage, puisque ces couleurs varient considérablement d'une saison à l'autre dans le même individu.

LE GANGA, VULGAIREMENT LA GELINOTTE DES PYRÉNÉES.

(le ganga cata.)

Ordre des gallinacés, genre tétras. (Cuvier.)

Quoique les noms ne soient pas les choses, cependant il arrive si souvent, et surtout en histoire naturelle, qu'une erreur nominale entraîne une erreur réelle, qu'on ne peut, ce me semble, apporter trop d'exactitude à appliquer toujours à chaque objet les noms qui lui ont été imposés; et c'est par cette raison que nous nous sommes fait une loi de rectifier, autant qu'il serait en nous, la discordance ou le mauvais emploi des noms.

M. Brisson, qui regarde la perdrix de Damas ou de Syrie de Belon, comme étant de la même espèce que sa gelinotte des Pyrénées, range parmi les noms donnés en différentes langues à cette espèce, le nom grec Συροπέδιξ et cite Belon, en quoi il se trompe doublement : car, 1° Belon nous apprend

lui-même que l'oiseau qu'il a nommé *perdrix de Damas* est une espèce différente de celle que les auteurs ont appelée *syroperdix*, laquelle a le plumage noir et le bec rouge; 2° en écrivant ce nom *syroperdix* en caractères grecs, M. Brisson paraît vouloir lui donner une origine grecque, et cependant Belon dit expressément que c'est un nom latin : enfin, il est difficile de comprendre les raisons qui ont porté M. Brisson à regarder l'*œnas* d'Aristote comme étant de la même espèce que la gelinotte des Pyrénées; car Aristote met son *œnas*, qui est le *vinago* de Gaza, au nombre des pigeons, des tourterelles, des ramiers (en quoi il a été suivi par tous les Arabes); et il assure positivement qu'elle ne pond, comme ces oiseaux, que deux œufs à la fois. Or, nous avons vu ci-dessus que les gelinottes pondaient un beaucoup plus grand nombre d'œufs : par conséquent l'*œnas* d'Aristote ne peut être regardé comme une gelinotte des Pyrénées, ou, si l'on veut absolument qu'il en soit une, il faudra convenir que la gelinotte des Pyrénées n'est point une gelinotte.

Rondelet avait prétendu qu'il y avait erreur dans le mot grec οἴνας et qu'il fallait lire *inas*, dont la racine signifie *fibre, filet*, et cela parce que cet oiseau a, dit-il, la chair, ou plutôt la peau si fibreuse et si dure, que pour la pouvoir manger il faut l'écorcher. Mais s'il était véritablement de la même espèce que la gelinotte des Pyrénées, en adoptant la correction de Rondelet, on pourrait donner au mot *inas* une explication plus heureuse et plus analogue au génie de la langue grecque, qui peint tout ce qu'elle exprime, en lui faisant désigner les deux filets ou plumes étroites que les gelinottes des Pyrénées ont à la queue, et qui font son attribut caractéristique; mais malheureusement Aristote ne dit pas un mot de ces filets, qui ne lui auraient pas échappé, et Belon n'en parle pas non plus dans la description qu'il fait de sa perdrix de Damas : d'ailleurs, le nom d'*oinas* ou *vinago* convient d'autant mieux à cet oiseau, que, selon la remarque d'Aristote, il arrivait tous les ans en Grèce au commencement de l'automne, qui est le temps de la maturité des raisins, comme font en Bourgogne certaines grives, que par cette raison on appelle dans le pays des *vinettes*.

Il suit de ce que je viens de dire, que le *syroperdix* de Belon et l'*œnas* d'Aristote ne sont point des gangas ou gelinottes des Pyrénées, non plus que l'*alchata*, l'*alfuachat*, la *filacotona*, qui paraissent être autant de noms arabes de l'œnas, et qui certainement désignent un oiseau du genre des pigeons.

Au contraire, l'oiseau de Syrie que M. Edwards appelle *petit coq de bruyère, ayant deux filets à la queue*, et que les Turcs nomment *cata*, est exactement le même que la gelinotte des Pyrénées. Cet auteur dit que M. Shaw l'appelle *kittaviah*, et qu'il ne lui donne que trois doigts à chaque pied; mais il excuse cette erreur, en ajoutant que le doigt postérieur avait pu échapper à M. Shaw, à cause des plumes qui couvrent les jambes : cependant il venait de dire plus haut dans sa description, et on voit par sa figure, que c'est le devant des jambes seulement qui est couvert de plumes blanches, semblables à du poil; or, il est difficile de comprendre comment le doigt de derrière aurait pu se perdre dans ces plumes de devant : il était plus naturel de dire qu'il s'était dérobé à M. Shaw par sa petitesse; car il n'a pas en effet plus de deux lignes de longueur. Les deux doigts latéraux sont aussi fort courts, relativement au doigt du milieu, et tous sont bordés de petites dentelures comme dans le tétras. Le ganga ou la gelinotte des Pyrénées paraît avoir un naturel tout différent de celui de la vraie gelinotte : car, 1° il a les ailes beaucoup plus longues, relativement à ses autres dimensions; il doit donc avoir le vol ou rapide ou léger, et conséquemment avoir d'autres habitudes, d'autres

mœurs qu'un oiseau pesant; car l'on sait combien les mœurs et le naturel d'un animal dépendent de ses facultés; 2° nous voyons par les observations du docteur Roussel, citées dans la description de M. Edwards, que cet oiseau qui vole par troupes, se tient la plus grande partie de l'année dans les déserts de la Syrie, et ne se rapproche de la ville d'Alep que dans les mois de mai et de juin, et lorsqu'il est contraint par la soif de chercher les lieux où il y a de l'eau : or, nous avons vu dans l'histoire de la gelinotte que c'est un oiseau fort peureux, et qui ne se croit en sûreté contre la serre de l'autour que lorsqu'il est dans les bois les plus épais; autre différence qui n'est peut-être qu'une suite de la première, et qui, jointe à plusieurs autres différences de détail faciles à saisir par la comparaison des figures et des descriptions, pourrait faire douter avec fondement si l'on a eu raison de rapporter à un même genre des natures aussi diverses. Le *ganga*, que les Catalans appellent aussi *perdrix de Garrira*, est à peu près de la grosseur d'une perdrix grise : elle a le tour des yeux noir et point de flammes ou de sourcils rouges au-dessus des yeux; le bec presque droit; l'ouverture des narines à la base du bec supérieur et joignant les plumes du front; le devant des pieds couvert de plumes jusqu'à l'origine des doigts; les ailes assez longues ; la tige des grandes plumes des ailes noire; les deux pennes du milieu de la queue une fois plus longues que les autres, et fort étroites dans la partie excédante; les pennes latérales vont toujours en s'accourcissant de part et d'autre jusqu'à la dernière. Il est à remarquer que de tous ces traits qui caractérisent cette prétendue gelinotte des Pyrénées, il n'y en a peut-être pas un seul qui convienne exactement à la gelinotte proprement dite.

La femelle est de la même grosseur que le mâle; mais elle en diffère par son plumage, dont les couleurs sont moins belles, et par les filets de sa queue, qui sont moins longs. Il paraît que le mâle a une tache noire sous la gorge, et que la femelle, au lieu de cette tache, a trois bandes de la même couleur qui lui embrassent le cou en forme de collier.

Je n'entre pas dans le détail des couleurs du plumage, la figure enluminée les présente avec exactitude; elles se rapportent assez avec celles de l'oiseau connu à Montpellier sous le nom d'*angel*, et dont Jean Culmann avait communiqué la description à Gessner : mais les deux longues plumes de la queue ne paraissent point dans cette description, non plus que dans la figure que Rondelet avait envoyée à Gessner, de ce même *angel* de Montpellier qu'il prenait pour l'*œnas* d'Aristote; en sorte qu'on est fondé à douter de l'identité de ces deux espèces (l'angel et le ganga), malgré la convenance du lieu et celle du plumage, à moins qu'on ne suppose que les sujets décrits par Culmann, et dessinés par Rondelet, étaient des femelles, qui ont les filets de la queue beaucoup plus courts, et par conséquent moins remarquables.

Cette espèce se trouve dans la plupart des pays chauds de l'ancien continent, en Espagne, dans les parties méridionales de la France, en Italie, en Syrie, en Turquie et en Arabie, en Barbarie et même au Sénégal; car l'oiseau représenté sous le nom de *gelinotte de Sénégal* n'est qu'une variété du ganga ou gelinotte des Pyrénées; il est seulement un peu plus petit : mais il a de même les deux longues plumes ou filets à la queue, les plumes latérales toujours plus courtes par degrés à mesure qu'elles s'éloignent de celles du milieu, les ailes fort longues, les pieds couverts par-devant d'un duvet blanc, le doigt du milieu beaucoup plus long que les latéraux, et celui de derrière extrêmement court, enfin, point de peau rouge au-dessus des yeux; et il ne diffère du ganga d'Europe que par un peu moins de grosseur et un peu plus de rougeâtre dans le plumage. Ce n'est donc qu'une variété dans la même

espèce, produite par l'influence du climat ; et, ce qui prouve que cet oiseau est très-différent de la gelinotte, et doit par conséquent porter un autre nom, c'est qu'indépendamment des caractères distinctifs de sa figure, il habite partout les pays chauds, et ne se trouve ni dans les climats froids, ni même dans les tempérés ; au lieu que la gelinotte ne se trouve en nombre que dans les climats froids.

C'est ici le lieu de rapporter ce que M. Shaw nous apprend du kittaviah, ou gelinotte de Barbarie, et qui est tout ce qu'on en sait, afin que le lecteur puisse comparer ses qualités avec celles du ganga ou gelinotte des Pyrénées, et juger si ce sont en effet deux individus de la même espèce.

« Le kittaviah, dit-il, est un oiseau granivore et qui vole par troupes : il a la forme et la taille d'un pigeon ordinaire, les pieds couverts de petites plumes et point de doigt postérieur ; il se plaît dans les terrains incultes et stériles. La couleur de son corps est un brun bleuâtre, tacheté de noir ; il a le ventre noirâtre et un croissant jaune sous la gorge ; chaque plume de la queue a une tache blanche à son extrémité, et celles du milieu sont longues et pointues comme dans le *merops* ou *guespier*. Du reste sa chair est rouge sur la poitrine ; mais celle des cuisses est blanche : elle est bonne à manger et de facile digestion. »

L'ATTAGAS *.

Ordre des gallinacés, genre tétras. (Cuvier.)

Cet oiseau est le francolin de Belon, qu'il ne faut pas confondre, comme ont fait quelques ornithologistes, avec le francolin qu'a décrit Olina : ce sont deux oiseaux très-différents, soit par la forme du corps, soit par les habitudes naturelles. Le dernier se tient dans les plaines et les lieux bas ; il n'a point ces beaux sourcils couleur de feu, qui donnent à l'autre une physionomie si distinguée : il a le cou plus court, le corps plus ramassé, les pieds rougeâtres garnis d'éperons et sans plumes, comme les doigts sans dentelures ; c'est-à-dire qu'il n'a presque rien de commun avec le francolin dont il s'agit ici, et auquel, pour prévenir toute équivoque, je conserverai le nom d'*attagas*, qui lui a été donné, dit-on, par onomatopée, et d'après son propre cri.

Les anciens ont beaucoup parlé de l'*attagas* ou *attagen* (car ils emploient indifféremment ces deux noms). Alexandre Myndien nous apprend, dans Athénée, qu'il était un peu plus gros qu'une perdrix, et que son plumage, dont le fond tirait au rougeâtre, était émaillé de plusieurs couleurs. Aristophane avait dit à peu près la même chose ; mais Aristote, selon son excellente coutume de faire connaître un objet ignoré par sa comparaison avec des objets communs, compare le plumage de l'attagen avec celui de la bécasse (σκόλοπαξ). Alexandre Myndien ajoute qu'il a les ailes courtes et le vol pesant ; et Théophraste observe qu'il a la propriété qu'ont tous les oiseaux pesants, tels que la perdrix, le coq, le faisan, etc., de naître avec des plumes, et d'être en état de courir au moment qu'il vient d'éclore : de plus, en sa même qualité d'oiseau pesant, il est encore pulvérateur et frugivore, vivant de baies et de grains, qu'il trouve, tantôt sur les plantes mêmes, tantôt en grattant la terre avec ses ongles ; et, comme il court plus qu'il ne vole, on s'est avisé de le chasser au chien courant, et on y a réussi.

* Cuvier considère l'attagas comme un jeune individu ou comme une femelle du tetrao bonasia. Linn.

Pline, Élien et quelques autres disent que ces oiseaux perdent la voix en perdant la liberté, et que la même roideur de naturel qui les rend muets dans l'état de captivité les rend aussi très-difficiles à apprivoiser. Varron donne cependant la manière de les élever, et qui est à peu près la même que celle dont on élevait les paons, les faisans, les poules de Numidie, les perdrix, etc.

Pline assure que cet oiseau, qui avait été fort rare, était devenu plus commun de son temps; qu'on en trouvait en Espagne, dans la Gaule et sur les Alpes; mais que ceux d'Ionie étaient les plus estimés. Il dit ailleurs qu'il n'y en avait point dans l'île de Crète. Aristophane parle de ceux qui se trouvaient aux environs de Mégare, dans l'Achaïe. Clément d'Alexandrie nous apprend que ceux d'Égypte étaient ceux dont les gourmands faisaient plus de cas. Il y en avait aussi en Phrygie, selon Aulugelle, qui dit que c'est un oiseau asiatique. Apicius donne la manière d'apprêter le francolin, qu'il joint à la perdrix, et saint Jérôme en parle dans ses lettres comme d'un morceau fort recherché.

Maintenant, pour juger si l'*attagen* des anciens est notre attagas ou francolin, il ne s'agit que de faire l'histoire de cet oiseau d'après les mémoires des modernes, et de comparer.

Je remarque d'abord que le nom d'*attagen*, tantôt bien conservé, tantôt corrompu, est le nom le plus généralement en usage parmi les auteurs modernes qui ont écrit en latin pour désigner cet oiseau. Il est vrai que quelques ornithologistes, tels que Sibbald, Ray, Willughby, Klein, ont voulu le retrouver dans le *lagopus altera* de Pline; mais, outre que Pline n'en a parlé qu'en passant, et n'en a dit que deux mots, d'après lesquels il serait fort difficile de déterminer précisément l'espèce qu'il avait en vue, comment peut-on supposer que ce grand naturaliste, qui venait de traiter assez au long de l'*attagen* dans ce même chapitre, en parle quelques lignes plus bas sous un autre nom, sans en avertir? Cette seule réflexion démontre, ce me semble, que l'*attagen* de Pline et son *lagopus altera* sont deux oiseaux différents; et nous verrons plus bas quels ils sont.

Gessner avait ouï dire qu'à Bologne il s'appelait vulgairement *franguello;* mais Aldrovande, qui était de Bologne, nous assure que ce nom de *franguello* (*hinguello*, selon Olina) était celui qu'on y donnait au pinson, et qui dérive assez clairement de son nom latin *fringilla*. Olina ajoute qu'en Italie son francolin, que nous avons dit être différent du nôtre, se nommait communément *franguellina*, mot corrompu de *frangolino*, et auquel on avait donné une terminaison féminine pour le distinguer du *franguello*.

Je ne sais pourquoi Albin, qui a copié la description que Willughby a donnée du *lagopus altera Plinii*, a changé le nom de l'oiseau décrit par Willughby en celui de coq de marais, si ce n'est parce que Tournefort a dit du francolin de Samos qu'il fréquentait les marais; mais il est facile de voir, en comparant les figures et les descriptions, que ce francolin de Samos est tout à fait différent de l'oiseau qu'il a plu à Albin, ou à son traducteur, d'appeler *coq de marais*, comme il avait déjà donné le nom de francolin au petit tétras à queue fourchue. L'attagas se nomme chez les Arabes *duraz* ou *alduragi*, et chez les Anglais *red game*, à cause du rouge qu'il a, soit à ses sourcils, soit dans son plumage : on lui a encore donné le nom de *perdrix asclepica*.

Cet oiseau est plus gros que la bartavelle, et pèse environ dix-neuf onces; ses yeux sont surmontés par deux sourcils rouges fort grands, lesquels sont formés d'une membrane charnue, arrondie et découpée par le dessus, et qui s'élève plus haut que le sommet de la tête ; les ouvertures des narine

sont revêtues de petites plumes qui font un effet assez agréable; le plumage est mêlé de roux, de noir et de blanc ; mais la femelle a moins de roux et plus de blanc que le mâle; la membrane de ses sourcils est moins saillante et beaucoup moins découpée, d'un rouge moins vif; et, en général, les couleurs de son plumage sont plus faibles ; de plus, elle est dénuée de ces plumes noires pointillées de blanc, qui forment au mâle une huppe sur la tête, et sous le bec une espèce de barbe.

Le mâle et la femelle ont la queue à peu près comme la perdrix, mais un peu plus longue ; elle est composée de seize pennes, et les deux du milieu sont variées des mêmes couleurs que celles du dos, tandis que toutes les latérales sont noires : les ailes sont fort courtes; elles ont chacune vingt-quatre pennes : et c'est la troisième, à compter du bout de l'aile, qui est la plus longue de toutes. Les pieds sont revêtus de plumes jusqu'aux doigts, selon M. Brisson, et jusqu'aux ongles selon M. Willughby : ces ongles sont noirâtres, ainsi que le bec; les doigts gris brun, et bordés d'une bande membraneuse étroite et dentelée. Belon assure avoir vu dans le même temps, à Venise, des francolins (c'est ainsi qu'il nomme nos *attagas*) dont le plumage était tel qu'il vient d'être dit, et d'autres qui étaient tout blancs, et que les Italiens appelaient du même nom de *francolins :* ceux-ci ressemblaient exactement aux premiers à l'exception de la couleur ; et, d'un autre côté, ils avaient tant de rapport avec la perdrix blanche de Savoie, que Belon les regarde comme appartenant à l'espèce que Pline a désignée sous le nom de *lagopus altera*. Selon cette opinion qui me parait fondée, l'*attagen* de Pline serait notre *attagas à plumage varié;* et la seconde espèce de *lagopus* serait notre *attagas blanc*, qui diffère de l'autre attagas par la blancheur de son plumage, et de la première espèce de *lagopus*, appelée vulgairement *perdrix blanche*, soit par sa grandeur, soit par ses pieds, qui ne sont pas velus en dessous.

Tous ces oiseaux, selon Belon, vivent de grains et d'insectes. La *Zoologie britannique* ajoute les sommités de bruyère et les baies de plantes qui croissent sur les montagnes.

L'attagas est en effet un oiseau de montagne. Willughby assure qu'il descend rarement dans les plaines et même sur le penchant des coteaux, et qu'il ne se plaît que sur les sommets les plus élevés : on le trouve sur les Pyrénées, les Alpes, les montagnes d'Auvergne, de Dauphiné, de Suisse, du pays de Foix, d'Espagne, d'Angleterre, de Sicile, du pays de Vicence, dans la Laponie enfin, sur l'Olympe en Phrygie, où les Grecs modernes l'appellent en langue vulgaire *taginari*, mot évidemment formé de ταγηνάριος que l'on trouve dans Suidas, et qui vient lui-même d'*attagen* ou *attagas*, lequel est le nom primitif.

Quoique cet oiseau soit d'un naturel très-sauvage, on a trouvé dans l'île de Chypre, comme autrefois à Rome, le secret de le nourrir dans des volières, si toutefois l'oiseau dont parle Alexandre Benedictus est notre attagas : ce qui m'en ferait douter, c'est que le francolin d'Edwards, et qui venait certainement de l'île de Chypre, a beaucoup moins de rapport au nôtre qu'à celui d'Olina, et que nous savons d'ailleurs que celui-ci pouvait s'élever et se nourrir dans les volières.

Ces attagas domestiques peuvent être plus gros que les sauvages : mais ceux-ci sont toujours préférés pour le bon goût de leur chair ; on les met au-dessus de la perdrix. A Rome, un *francolino* s'appelle par excellence un morceau de cardinal. Au reste, c'est une viande qui se corrompt très-promptement, et qu'il est difficile d'envoyer au loin : aussi les chasseurs ne manquent-ils pas, dès qu'ils les ont tués, de les vider, et de leur remplir le

ventre de bruyère verte. Pline dit la même chose du *lagopus;* et il faut avouer que tous ces oiseaux ont beaucoup de rapports les uns avec les autres.

Les attagas se recherchent et s'accouplent au printemps : la femelle pond sur la terre comme tous les oiseaux pesants ; sa ponte est de huit ou dix œufs, aigus par l'un des bouts, longs de dix-huit ou vingt lignes, pointillés de rouge brun, excepté en une ou deux places aux environs du petit bout. Le temps de l'incubation est d'une vingtaine de jours : la couvée reste attachée à la mère et la suit tout l'été ; l'hiver, les petits ayant pris la plus grande partie de leur accroissement, se forment en troupes de quarante ou cinquante, et deviennent singulièrement sauvages : tant qu'ils sont jeunes, ils sont fort sujets à avoir les intestins farcis de vers ou lombrics ; quelquefois on les voit voltiger ayant de ces sortes de vers qui leur pendent de l'anus de la longueur d'un pied.

Présentement, si l'on compare ce que les modernes ont dit de notre *attagas* avec ce que les anciens en avaient remarqué, on s'apercevra que les premiers ont été plus exacts à tout dire : mais en même temps on reconnaîtra que les principaux caractères avaient été très-bien indiqués par les anciens, et l'on conclura de la conformité de ces caractères que l'*attagen* des anciens et notre *attagas* sont un seul et même oiseau.

Au reste, quelque peine que j'aie prise pour démêler les propriétés qui ont été attribuées pêle-mêle aux différentes espèces d'oiseaux auxquelles on a donné le nom de *francolin*, et pour ne donner à notre attagas que celles qui lui convenaient réellement, je dois avouer que je ne suis pas sûr d'avoir toujours également réussi à débrouiller ce chaos : et mon incertitude à cet égard ne vient que de la licence que se sont donnée plusieurs naturalistes, d'appliquer un même nom à des espèces différentes, et plusieurs noms à la même espèce; licence tout à fait déraisonnable et contre laquelle on ne peut trop s'élever, puisqu'elle ne tend qu'à obscurcir les matières et à préparer des tortures infinies à quiconque voudra lier ses propres connaissances et celles de son siècle avec les découvertes des siècles précédents.

L'ATTAGAS BLANC.

(LE TÉTRAS PTARMIGAN.)

Ordre des gallinacés, genre tétras. (CUVIER.)

Cet oiseau se trouve sur les montagnes de Suisse et sur celles qui sont autour de Vicence : je n'ai rien à ajouter à ce que j'en ai dit dans l'histoire de l'attagas ordinaire, sinon que l'oiseau dont Gessner a fait la seconde espèce de *lagopus* me semble être un de ces attagas blancs, quoique, dans son plumage, le blanc ne soit pur que sur le ventre et sur les ailes, et qu'il soit mêlé plus ou moins de brun et de noir sur le reste du corps : mais nous avons vu ci-dessus que, parmi les attagas, les mâles avaient moins de blanc que les femelles; de plus, on sait que la couleur des jeunes oiseaux, et surtout des oiseaux de ce genre, ne prend guère sa consistance qu'après la première année; et comme d'ailleurs tout le reste de la description de Gessner semble fait pour caractériser un attagas : sourcils rouges, nus, arrondis et saillants ; pieds velus jusqu'aux ongles, mais non par-dessous ; bec court et noir ; queue courte aussi ; habitation sur les montagnes de Suisse, etc., je pense que l'oiseau décrit par Gessner était un attagas blanc, et que c'était



L'HIRONDELLE DE CHEMINÉE.



L'ENGOULEVENT. LE MARTINET A VENTRE BLANC.

un mâle encore jeune qui n'avait pas pris tout son accroissement, d'autant qu'il ne pesait que quatorze onzes au lieu de dix-neuf, qui est le poids des attagas ordinaires.

J'en dis autant, et pour les mêmes raisons, de la troisième espèce de *lagopus* de Gessner, et qui paraît être le même oiseau que celui dont le jésuite Rzaczynski parle sous le nom polonais de *parowa*. Ils ont tous deux une partie des ailes et le ventre blancs, le dos et le reste du corps de couleur variée; tous deux ont les pieds velus, le vol pesant, la chair excellente, et sont de la grosseur d'une jeune poule. Rzaczynski en reconnaît deux espèces: l'une plus petite, que j'ai ici en vue; l'autre plus grosse, et qui pourrait bien être une espèce de gelinotte. Cet auteur ajoute qu'on trouve de ces oiseaux parfaitement blancs dans le palatinat de Novogorod. Je ne range pas ces oiseaux parmi les lagopèdes, comme a fait M. Brisson, de la seconde et de la troisième espèce de *lagopus* de Gessner, parce qu'ils ne sont pas en effet lagopèdes, c'est-à-dire qu'ils n'ont point les pieds velus par-dessous, et que ce caractère est d'autant plus décisif qu'il est plus anciennement reconnu, et que par conséquent il paraît avoir plus de consistance.

LE LAGOPÈDE.

(LE LAGOPÈDE ORDINAIRE OU PERDRIX DES PYRÉNÉES.)

Ordre des gallinacés, genre tétras. (CUVIER.)

Cet oiseau est celui auquel on a donné le nom de *perdrix blanche*, mais très-improprement, puisque ce n'est point une perdrix, et qu'il n'est blanc que pendant l'hiver, et à cause du grand froid auquel il est exposé pendant cette saison sur les hautes montagnes des pays du nord, où il se tient ordinairement. Aristote, qui ne connaissait point le lagopède, savait que les perdrix, les cailles, les hirondelles, les moineaux, les corbeaux, et même les lièvres, les cerfs et les ours, éprouvent dans les mêmes circonstances le même changement de couleur. Scaliger y ajoute les aigles, les vautours, les éperviers, les milans, les tourterelles, les renards; et il serait facile d'allonger cette liste du nom de plusieurs oiseaux et quadrupèdes sur lesquels le froid produit ou pourrait produire de semblables effets : d'où il suit que la couleur blanche est ici un attribut variable, et qui ne doit pas être employé comme un caractère distinctif de l'espèce dont il s'agit; et d'autant moins que plusieurs espèces du même genre, telles que celles du petit tétras blanc, selon le docteur Waygand et Rzaczynski, et de l'attagas blanc, selon Belon, sont sujettes aux mêmes variations dans la couleur de leur plumage : et il est étonnant que Frisch ait ignoré que son francolin blanc de montagne, qui est notre lagopède, y fût aussi sujet, ou que l'ayant su, il n'en ait point parlé; il dit seulement qu'on lui avait rapporté qu'on ne voyait point en été de francolins blancs; et, plus bas, il ajoute qu'on en avait quelquefois tiré (sans doute en été) qui avaient les ailes et le dos bruns, mais qu'il n'en avait jamais vu : c'était bien le lieu de dire que ces oiseaux n'étaient blancs que l'hiver, etc.

J'ai dit qu'Aristote ne connaissait pas notre lagopède, et quoique ce soit un fait négatif, j'en ai la preuve positive dans ce passage de son Histoire des animaux, où il assure que le lièvre est le seul animal qui ait du poil sous les pieds. Certainement, s'il eût connu un oiseau qui eût eu aussi du poil sous les pieds, il n'aurait pas manqué d'en faire mention dans cet

endroit, où il s'occupait en général, selon sa manière, de la comparaison des parties correspondantes dans les animaux, et par conséquent des plumes des oiseaux, ainsi que des poils des quadrupèdes.

Le nom de lagopède, que je donne à cet oiseau, n'est rien moins qu'un nouveau nom; c'est au contraire celui que Pline et les anciens lui ont donné, qu'on a mal à propos appliqué à quelques oiseaux de nuit, lesquels ont le dessus, et non le dessous des pieds garni de plumes, mais qui doit être conservé exclusivement à l'espèce dont il s'agit ici, avec d'autant plus de raison qu'il exprime un attribut unique parmi les oiseaux, qui est d'avoir, comme le lièvre, le dessous des pieds velus.

Pline ajoute à ce caractère distintif du *lagopus*, ou *lagopède*, sa grosseur, qui est celle d'un pigeon; sa couleur, qui est blanche; la qualité de sa chair, qui est excellente; son séjour de préférence, qui est le sommet des Alpes; enfin, sa nature, qui est d'être très-sauvage et peu susceptible d'être apprivoisée : il finit par dire que sa chair se corrompt fort promptement.

L'exactitude laborieuse des modernes a complété cette description à l'antique, qui ne présente que les masses principales. Le premier trait qu'ils ont ajouté au tableau, et qui n'eût point échappé à Pline, s'il eût vu l'oiseau par lui-même, c'est cette peau glanduleuse qui lui forme au-dessus des yeux des espèces de sourcils rouges, mais d'un rouge plus vif dans le mâle que dans la femelle; celle-ci est aussi plus petite, et n'a point sur la tête les deux traits noirs qui, dans le mâle, vont de la base du bec aux yeux, et même au delà des yeux en se dirigeant vers les oreilles : à cela près, le mâle et la femelle se ressemblent dans tout le reste, quant à la forme extérieure ; et tout ce que j'en dirai dans la suite sera commun à l'un et à l'autre.

La blancheur des lagopèdes n'est pas universelle et sans aucun mélange dans le temps même où ils sont le plus blancs, c'est-à-dire au milieu de l'hiver : la principale exception est dans les pennes de la queue, dont la plupart sont noires avec un peu de blanc à la pointe; mais il paraît, par les descriptions, que ce ne sont pas constamment les mêmes pennes qui sont de cette couleur. Linnæus, dans sa *Fauna suecica*, dit que ce sont les pennes du milieu qui sont noires; et, dans son *Systema Naturæ*, il dit, avec M. Brisson et Willughby, que les mêmes pennes sont blanches, et les latérales noires : tous ces naturalistes n'y ont pas regardé d'assez près. Dans le sujet que nous avons fait dessiner, et dans d'autres que nous avons examinés, nous avons trouvé la queue composée de deux rangs de plumes l'un sur l'autre; celui de dessus blanc en entier, et celui de dessous noir, ayant chacun quatorze plumes. Klein parle d'un oiseau de cette espèce qu'il avait reçu de Prusse, le 20 janvier 1747, et qui était entièrement blanc, excepté le bec, la partie inférieure de la queue et la tige de six pennes de l'aile. Le pasteur lapon Samuel Rheen, qu'il cite, assure que sa poule de neige, qui est notre lagopède, n'avait pas une seule plume noire, excepté la femelle, qui en avait une de cette couleur à chaque aile; et la perdrix blanche, dont parle Gessner, était en effet toute blanche, excepté autour des oreilles, où elle avait quelques marques noires : les couvertures de la queue, qui sont blanches et s'étendent par toute sa longueur, et recouvrent les plumes noires, ont donné lieu à la plupart de ces méprises. M. Brisson compte dix-huit pennes dans la queue, tandis que Willughby et la plupart des autres ornithologistes n'en comptent que seize, et qu'il n'y en a réellement que quatorze. Il semble que le plumage de cet oiseau, tout variable qu'il est, est sujet à moins de variétés que l'on n'en trouve dans les descriptions des naturalistes. Les ailes ont vingt-quatre pennes, dont la troisième, à compter de la plus extérieure, est la plus longue; et ces trois pennes, ainsi que les trois suivantes de chaque côté, ont

la tige noire lors même qu'elles sont blanches. Le duvet qui environne les pieds et les doigts jusqu'aux ongles est fort doux et fort épais; et l'on n'a pas manqué de dire que c'étaient des espèces de gants fourrés que la nature avait accordés à ces oiseaux, pour les garantir des grands froids auxquels ils sont exposés. Leurs ongles sont fort longs, même celui du petit doigt de derrière : celui du doigt du milieu est creusé par-dessous, selon sa longueur, et les bords en sont tranchants; ce qui lui donne de la facilité pour se creuser des trous dans la neige.

Le lagopède est au moins de la grosseur d'un pigeon privé, selon Willughby; il a quatorze à quinze pouces de long, vingt et un à vingt-deux pouces de vol, et pèse quatorze onces; le nôtre est un peu moins gros : mais M. Linnæus a remarqué qu'il y en avait de différentes grandeurs, et que le plus petit de tous était celui des Alpes. Il est vrai qu'il ajoute, au même endroit, que cet oiseau se trouve dans les forêts des provinces du nord, et surtout de la Laponie; ce qui me ferait douter que ce fût la même espèce que notre lagopède des Alpes, qui a des habitudes toutes différentes, puisqu'il ne se plaît que sur les plus hautes montagnes; à moins qu'on ne veuille dire que la température qui règne sur la cime de nos Alpes est à peu près la même que celle des vallées et des forêts de Laponie. Mais ce qui achève de me persuader qu'il y a ici confusion d'espèces, c'est le peu d'accord des écrivains sur le cri du lagopède. Belon dit qu'il chante comme la perdrix; Gessner, que sa voix a quelque chose de celle du cerf : Linnæus compare son ramage à un caquet babillard et à un rire moqueur. Enfin, Willughby parle des plumes des pieds comme d'un duvet doux (*plumulis mollibus*); et Frisch les compare à des soies de cochon. Or, comment rapporter à la même espèce des oiseaux qui diffèrent par la grandeur, par les habitudes naturelles, par la voix, par la qualité de leurs plumes, je pourrais encore ajouter par leurs couleurs; car nous avons vu que celles des pennes de la queue n'est rien moins que constante? Mais ici les couleurs du plumage sont si variables dans le même individu, qu'il ne serait pas raisonnable d'en faire le caractère de l'espèce : je me crois donc fondé à séparer le lagopède des Alpes, des Pyrénées et autres montagnes semblables, d'avec les oiseaux de même genre qui se trouvent dans les forêts et même dans les plaines des pays septentrionaux, et qui paraissent être plutôt des tétras, des gelinottes ou des attagas; et en cela je ne fais que me rapprocher de l'opinion de Pline, qui parle de son *lagopus* comme d'un oiseau propre aux Alpes.

Nous avons vu ci-dessus que le blanc était sa livrée d'hiver; celle d'été consiste en des taches brunes, semées sans ordre sur un fond blanc : on peut dire néanmoins qu'il n'y a point d'été pour lui, et qu'il est déterminé, par sa singulière organisation, à ne se plaire que dans une température glaciale; car, à mesure que la neige fond sur le penchant des montagnes, il monte et va chercher sur les sommets les plus élevés celle qui ne fond jamais; non-seulement il s'en approche, mais il s'y creuse des trous, des espèces de clapiers, où il se met à l'abri des rayons du soleil, qui paraissent l'offusquer ou l'incommoder. Il serait curieux d'observer de près cet oiseau, d'étudier sa conformation intérieure, la structure de ses organes, de démêler pourquoi le froid lui est si nécessaire, pourquoi il évite le soleil avec tant de soin, tandis que presque tous les êtres animés le désirent, le cherchent, le saluent comme le père de la nature, et reçoivent avec délices les douces influences de sa chaleur féconde et bienfaisante : serait-ce par les mêmes causes qui obligent les oiseaux de nuit à fuir la lumière? ou les lagopèdes seraient-ils les chacrelas de la famille des oiseaux?.

Quoi qu'il en soit, on comprend bien qu'un oiseau de cette nature est difficile à apprivoiser; et Pline le dit expressément, comme nous l'avons vu : cependant Redi parle de deux lagopèdes qu'il nomme *perdrix blanches des Pyrénées*, et qu'on avait nourris dans la volière du jardin de *Baboli*, appartenant au grand-duc.

Les lagopèdes volent par troupes, et ne volent jamais bien haut, car ce sont des oiseaux pesants : lorsqu'ils voient un homme, ils restent immobiles sur la neige pour n'être point aperçus; mais ils sont souvent trahis par leur blancheur, qui a plus d'éclat que la neige même. Au reste, soit stupidité, soit inexpérience, ils se familiarisent assez aisément avec l'homme : souvent pour les prendre il ne faut que leur présenter du pain, ou même faire tourner un chapeau devant eux, et saisir le moment où ils s'occupent de ce nouvel objet pour leur passer un lacet dans le cou, ou pour les tuer par derrière à coups de perche; on dit même qu'ils n'oseront jamais franchir une rangée de pierres alignées grossièrement, comme pour faire la première assise d'une muraille, et qu'ils iront constamment tout le long de cette humble barrière, jusqu'aux pièges que les chasseurs leur ont préparés.

Ils vivent des chatons, des feuilles et des jeunes pousses de pin, de bouleau, de bruyère, de myrtille et d'autres plantes qui croissent ordinairement sur les montagnes; et c'est sans doute à la qualité de leur nourriture qu'on doit imputer cette légère amertume qu'on reproche à leur chair, laquelle est d'ailleurs un bon manger : on la regarde comme viande noire, c'est un gibier très-commun, tant sur le mont Cenis que dans toutes les villes et villages à portée des montagnes de Savoie. J'en ai mangé, et je lui trouve beaucoup de ressemblance pour le goût avec la chair du lièvre.

Les femelles pondent et couvent leurs œufs à terre, ou plutôt sur les rochers; c'est tout ce qu'on sait de leur façon de se multiplier : il faudrait avoir des ailes pour étudier à fond les mœurs et les habitudes des oiseaux, et surtout de ceux qui ne veulent point se plier au joug de la domesticité, et qui ne se plaisent que dans des lieux inhabitables.

Le lagopède a un très-gros jabot, un gésier musculeux, où l'on trouve de petites pierres mêlées avec les aliments; les intestins longs de trente-six à trent-sept pouces; de gros *cæcum* cannelés et fort longs, mais de longueur inégale, selon Redi, et qui sont souvent pleins de très-petits vers : les tuniques de l'intestin grêle présentent un réseau très-curieux, formé par une multitude de petits vaisseaux, ou plutôt de petites rides disposées avec ordre et symétrie. On a remarqué qu'il avait le cœur un peu plus petit, et la rate beaucoup plus petite que l'attagas, et que le canal cystique et le conduit hépatique allaient se rendre dans les intestins séparément, et même à une assez grande distance l'un de l'autre.

Je ne puis finir cet article sans remarquer, avec Aldrovande, que parmi les noms divers qui ont été donnés au lagopède, Gessner place celui d'*urblan* comme un mot italien en usage dans la Lombardie, mais que ce mot est tout à fait étranger et à la Lombardie et à toute oreille italienne. Il pourrait bien en être de même de *rhoncas* et de *herbey*, autres noms que, selon le même Gessner, les Grisons, qui parlent italien, donnent aux lagopèdes. Dans la partie de la Savoie qui avoisine le Valais, on les nomme *arbenne;* et ce mot, différemment altéré par différents patois, moitié suisse, moitié grison, aura pu produire quelques-uns de ceux dont je viens de parler.

LE LAGOPÈDE DE LA BAIE D'HUDSON.

(LE TÉTRAS DES SAULES.)

Ordre des gallinacés, genre tétras. (CUVIER.)

Les auteurs de la *Zoologie britannique* font à M. Brisson un juste reproche de ce qu'il joint dans une même liste le ptarmigan avec la perdrix blanche de M. Edwards, comme ne faisant qu'un seul et même oiseau, tandis que ce sont en effet deux espèces différentes; car la perdrix blanche de M. Edwards est plus de deux fois plus grosse que le ptarmigan, et les couleurs de leur plumage d'été sont aussi fort différentes; celle-là ayant de larges taches de blanc et d'orangé foncé, et le ptarmigan ayant des mouchetures d'un brun obscur sur un brun clair. Du reste, ces mêmes auteurs avouent que la livrée d'hiver de ces oiseaux est la même, c'est-à-dire presque entièrement blanche. M. Edwards dit que les pennes latérales de la queue sont noires, même en hiver, avec du blanc au bout; et cependant il ajoute plus bas qu'un de ces oiseaux, qui avait été tué en hiver et apporté de la baie d'Hudson par M. Light, était parfaitement blanc; ce qui prouve de plus en plus combien, dans cette espèce, les couleurs du plumage sont variables.

La perdrix blanche dont il s'agit ici est de grosseur moyenne entre la perdrix et le faisan, et elle aurait assez la forme de la perdrix si elle n'avait pas la queue un peu longue. Le sujet représenté dans la *planche* 72 d'Edwards est un coq, tel qu'il est au printemps lorsqu'il commence à prendre sa livrée d'été, et lorsque, éprouvant les influences de cette saison d'amour, il a ses sourcils membraneux plus rouges et plus saillants, plus élevés, tels en un mot que ceux de l'attagas; il a en outre de petites plumes blanches autour des yeux, et d'autres à la base du bec, lesquelles recouvrent les orifices des narines : les deux pennes du milieu sont variées comme celles du cou; les deux suivantes sont blanches, et toutes les autres noirâtres avec du blanc à la pointe, en été comme en hiver.

La livrée d'été ne s'étend que sur la partie supérieure du corps; le ventre reste toujours blanc : les pieds et les doigts sont entièrement couverts de plumes, où plutôt de poils blancs; les ongles sont moins courbés qu'ils ne le sont ordinairement dans les oiseaux.

Cette perdrix blanche se tient toute l'année à la baie d'Hudson : elle y passe les nuits dans des trous qu'elle sait se creuser sous la neige, dont la consistance, en ces contrées, est comme celle d'un sable très-fin. Le matin elle prend son essor et s'élève droit en haut, en secouant la neige de dessus ses ailes. Elle mange le matin et le soir, et ne paraît pas craindre le soleil comme notre lagopède des Alpes, puisqu'elle se tient tous les jours exposée à l'action de ses rayons, dans le temps de la journée où ils ont le plus de force. M. Edwards a reçu ce même oiseau de Norwége, qui me paraît faire la nuance entre le lagopède, dont il a les pieds, et l'attagas, dont il a les grands sourcils rouges.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX COQS DE BRUYÈRE, AUX GELINOTTES, AUX ATTAGAS, ETC.

---

1. — LA GELINOTTE DU CANADA.

Il me paraît que M. Brisson a fait un double emploi en donnant la gelinotte du Canada qu'il a vue pour une espèce différente de la gelinotte de la baie d'Hudson, qu'à la vérité il n'avait pas vue : mais il suffisait de comparer la gelinotte du Canada, en nature, avec les planches enluminées d'Edwards, de la gelinotte de la baie d'Hudson, pour reconnaître que c'était le même oiseau; et nos lecteurs le verront aisément en comparant les planches enluminées, nos 131 et 132, avec celles de M. Edwards, nos 71 et 118. Voilà donc une espèce nominale de moins, et l'on doit attribuer à la gelinotte du Canada tout ce que MM. Ellis et Edwards disent de la gelinotte de la baie d'Hudson.

Elle abonde toute l'année dans les terres voisines de la baie d'Hudson : elle y habite par préférence les plaines et les lieux bas; au lieu que sous un autre ciel, la même espèce, dit M. Ellis, ne se trouve que dans les terres fort élevées, et même au sommet des montagnes. En Canada elle porte le nom de perdrix.

Le mâle est plus petit que la gelinotte ordinaire; il a les sourcils rouges, les narines couvertes de petites plumes noires, les ailes courtes, les pieds velus jusqu'au bas du tarse, les doigts et les ongles gris, le bec noir. En général, il est d'une couleur fort rembrunie, et qui n'est égayée que par quelques taches blanches autour des yeux, sur les flancs et en quelques autres endroits.

La femelle est plus petite que le mâle; elle a les couleurs de son plumage moins sombres et plus variées; elle lui ressemble dans tout le reste.

L'un et l'autre mangent des pignons de pin, des baies de genévrier, etc. On les trouve dans le nord de l'Amérique en très-grande quantité, et on en fait des provisions aux approches de l'hiver : la gelée les saisit et les conserve; et, à mesure qu'on en veut manger, on les fait dégeler dans l'eau froide.

2 — LE COQ DE BRUYÈRE A FRAISE,

OU LA GROSSE GELINOTTE DU CANADA.

Je soupçonne encore ici un double emploi, et je suis bien tenté de croire que cette grosse gelinotte du Canada, que M. Brisson donne comme une espèce nouvelle, et différente de sa gelinotte huppée de Pensylvanie, est néanmoins la même, c'est-à-dire la même aussi que celle du coq de bruyère à fraise de M. Edwards. Il est vrai qu'en comparant cet oiseau en nature, ou même notre planche enluminée, n° 104, avec celle de M. Edwards, n° 248, il paraîtra au premier coup d'œil des différences très considérables entre ces deux oiseaux : mais, si l'on fait attention aux ressemblances, et en même temps aux différentes vues des dessinateurs, dont l'un, M. Edwards, a voulu représenter les plumes au-dessus des ailes et de la tête relevées

comme si l'oiseau était non-seulement vivant, mais en action d'amour, et dont l'autre, M. Martinet, n'a dessiné cet oiseau que mort et sans plumes érigées ou redressées, la disconvenance des dessins se réduira à peu de chose, ou plutôt s'évanouira tout à fait par une présomption bien fondée : c'est que notre oiseau est la femelle de celui d'Edwards : d'ailleurs, cet habile naturaliste dit positivement qu'il ne fait que supposer la huppe à son oiseau, parce qu'ayant les plumes du sommet de la tête plus longues que les autres, il présume qu'il peut les redresser à sa volonté, comme celles qui sont au-dessus de ses ailes; et du reste, la grandeur, la figure, les mœurs et le climat étant ici les mêmes, je pense être fondé à présumer que la grosse gelinotte du Canada, la gelinotte huppée de Pensylvanie de M. Brisson, et le coq de bruyère à fraise de M. Edwards, ne font qu'une seule et même espèce, à laquelle on doit encore rapporter le coq de bois d'Amérique, décrit et représenté par Catesby.

Elle est un peu plus grosse que la gelinotte ordinaire, et lui ressemble par ses ailes courtes, et en ce que les plumes qui couvrent ses pieds ne descendent pas jusqu'aux doigts : mais elle n'a ni sourcils rouges, ni cercles de cette couleur autour des yeux. Ce qui la caractérise, ce sont deux touffes de plumes plus longues que les autres et recourbées en bas, qu'elle a au haut de la poitrine, une de chaque côté : les plumes de ces touffes sont d'un beau noir, ayant sur leurs bords des reflets brillants qui jouent entre la couleur d'or et de vert; l'oiseau peut relever, quand il veut, ces espèces de fausses ailes, qui, lorsqu'elles sont pliées, tombent de part et d'autre sur la partie supérieure des ailes véritables. Le bec, les doigts et les ongles sont d'un brun rougeâtre.

Cet oiseau, selon M. Edwards, est fort commun dans le Maryland et la Pensylvanie, où on lui donne le nom de *faisan* : cependant il a, par son naturel et ses habitudes, beaucoup plus d'affinité avec le tétras ou coq de bruyère; il tient le milieu pour la grosseur entre le faisan et la perdrix. Ses pieds sont garnis de plumes, et ses doigts dentelés sur les bords comme ceux des tétras; son bec est semblable à celui du coq ordinaire; l'ouverture des narines est recouverte par de petites plumes qui naissent de la base du bec, et se dirigent en avant; tout le dessus du corps, compris la tête, la queue et les ailes, est émaillé de différentes couleurs brunes, plus ou moins claires, d'orangé et de noir; la gorge est d'un orangé brillant, quoique un peu foncé; l'estomac, le ventre et les cuisses ont des taches noires en forme de croissant, distribuées avec régularité sur un fond blanc; il a sur la tête et autour du cou de longues plumes, dont il peut, en les redressant à son gré, se former une huppe et une sorte de fraise : ce qu'il fait principalement lorsqu'il est en amour : il relève en même temps les plumes de sa queue en faisant la roue, gonflant son jabot, traînant les ailes, et accompagnant son action d'un bruit sourd et d'un bourdonnement semblable à celui du coq d'Inde; il a de plus, pour rappeler ses femelles, un battement d'ailes très-singulier, et assez fort pour se faire entendre à un demi-mille de distance par un temps calme. Il se plaît à cet exercice au printemps et en automne, qui sont le temps de sa chaleur, et il le répète tous les jours à des heures réglées, savoir : à neuf heures du matin et sur les quatre heures du soir, mais toujours étant posé sur un tronc sec. Lorsqu'il commence, il met d'abord un intervalle d'environ deux secondes entre chaque battement, puis accélérant la vitesse par degrés, les coups se succèdent à la fin avec tant de rapidité, qu'ils ne font plus qu'un bruit continu, semblable à celui d'un tambour, d'autres disent d'un tonnerre éloigné. Ce bruit dure environ une minute, et recommence par les mêmes gradations après sept ou huit minutes

de repos : tout ce bruit n'est qu'une invitation d'amour que le mâle adresse à ses femelles, que celles-ci entendent de loin, et qui devient l'annonce d'une génération nouvelle, mais qui ne devient aussi que trop souvent un signal de destruction; car les chasseurs, avertis par ce bruit, qui n'est point pour eux, s'approchent de l'oiseau sans être aperçus et saisissent le moment de cette espèce de convulsion pour le tirer à coup sûr : je dis sans en être aperçus, car dès que cet oiseau voit un homme, il s'arrête aussitôt, fût-il dans la plus grande violence de son mouvement, et il s'envole à trois ou quatre cents pas : ce sont bien là les habitudes de nos tétras d'Europe et leurs mœurs, quoique un peu outrées.

La nourriture ordinaire de ceux de Pensylvanie sont les grains, les fruits, les raisins et surtout les baies de lierre; ce qui est remarquable, parce que ces baies sont un poison pour plusieurs animaux.

Ils ne couvent que deux fois l'année, apparemment au printemps et en automne, qui sont les deux saisons où le mâle bat des ailes : ils font leurs nids à terre avec des feuilles, ou à côté d'un tronc sec couché par terre, ou au pied d'un arbre debout, ce qui dénote un oiseau pesant : ils pondent de douze à seize œufs, et les couvent environ trois semaines. La mère a fort à cœur la conservation de ses petits; elle s'expose à tout pour les défendre, et cherche à attirer sur elle-même les dangers qui les menacent; ses petits, de leur côté, savent se cacher très-finement dans les feuilles : mais tout cela n'empêche pas que les oiseaux de proie n'en détruisent beaucoup. La couvée forme une compagnie qui ne se divise qu'au printemps de l'année suivante.

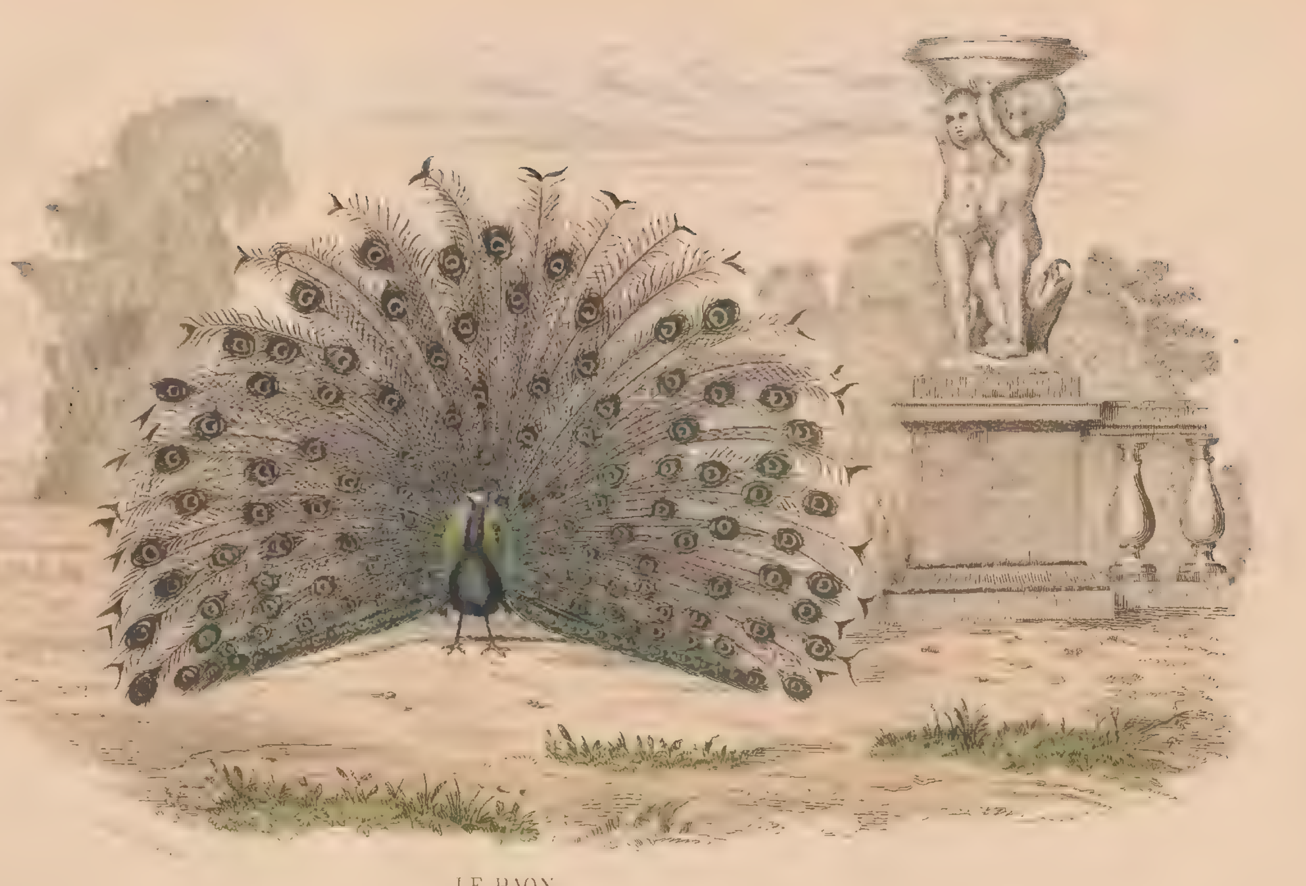
Ces oiseaux sont fort sauvages, et rien ne peut les apprivoiser : si on en fait couver par des poules ordinaires, ils s'échapperont et s'enfuiront dans les bois presque aussitôt qu'ils seront éclos.

Leur chair est blanche et très-bonne à manger : serait-ce par cette raison que les oiseaux de proie leur donnent la chasse avec tant d'acharnement? Nous avons eu déjà ce soupçon à l'occasion des tétras d'Europe : s'il était confirmé par un nombre suffisant d'observations, il s'ensuivrait non-seulement que la voracité n'exclut pas toujours un appétit de préférence, mais que l'oiseau de proie est à peu près de même goût que l'homme, et ce serait une analogie de plus entre les deux espèces.

3. — LE TÉTRAS PHASIANELLE.

L'oiseau d'Amérique qu'on peut appeler gelinotte à longue queue, dessiné et décrit par M. Edwards, sous le nom de *heath cock* ou *grous*, coq de bruyère de la baie d'Hudson, et qui me paraît être plus voisin des gelinottes que des coqs de bruyère, ou des faisans dont on lui a aussi donné le nom : cette gelinotte à longue queue, représentée dans la *pl.* 117 de M. Edwards, est une femelle; elle a la grosseur, la couleur et la longue queue du faisan : le plumage du mâle est plus rembruni, plus lustré, et il a des reflets à l'endroit du cou; ce mâle se tient aussi très-droit, et il a la démarche fière, différences qui se retrouvent constamment entre le mâle et la femelle dans toutes les espèces qui appartiennent à ce genre d'oiseaux. M. Edwards n'a pas osé donner des sourcils rouges à cette femelle, parce qu'il n'a vu que l'oiseau empaillé, sur lequel ce caractère n'était point assez apparent; les pieds étaient pattus, les doigts dentelés sur les bords, le doigt postérieur fort court.

A la baie d'Hudson, on donne à ces gelinottes le nom de *faisan*. En effet, ils font, par leur longue queue, la nuance entre les gelinottes et les faisans; les deux pennes du milieu de cette queue excèdent d'environ deux pouces les



LE PAON

deux suivantes de part et d'autre, et ainsi de suite. Ces oiseaux se trouvent aussi en Virginie, dans les bois et les lieux inhabités.

LE PAON.

(LE PAON DOMESTIQUE.)

Ordre des gallinacés, genre tétras. (CUVIER.)

Si l'empire appartenait à la beauté et non à la force, le paon serait, sans contredit, le roi des oiseaux; il n'en est point sur qui la nature ait versé ses trésors avec plus de profusion : la taille grande, le port imposant, la démarche fière, la figure noble, les proportions du corps élégantes et sveltes, tout ce qui annonce un être de distinction lui a été donné. Une aigrette mobile et légère, peinte des plus riches couleurs, orne sa tête et l'élève sans la charger : son incomparable plumage semble réunir tout ce qui flatte nos yeux dans le coloris tendre et frais des plus belles fleurs, tout ce qui les éblouit dans les reflets petillants des pierreries, tout ce qui les étonne dans l'éclat majestueux de l'arc en ciel; non-seulement la nature |a réuni sur le plumage du paon toutes les couleurs du ciel et de la terre pour en faire le chef-d'œuvre de sa magnificence, elle les a encore mêlées, assorties, nuancées, fondues de son inimitable pinceau, et en a fait un tableau unique, où elles tirent de leur mélange avec des nuances plus sombres, et de leurs oppositions entre elles, un nouveau lustre et des effets de lumière si sublimes, que notre art ne peut ni les imiter ni les décrire.

Tel paraît à nos yeux le plumage du paon, lorsqu'il se promène paisible et seul dans un beau jour de printemps : mais, si sa femelle vient tout à coup à paraître, si les feux de l'amour, se joignant aux secrètes influences de la saison, le tirent de son repos, lui inspirent une nouvelle ardeur et de nouveaux désirs, alors toutes ses beautés se multiplient, ses yeux s'animent et prennent de l'expression, son aigrette s'agite sur sa tête et annonce l'émotion intérieure; les longues plumes de sa queue déploient, en se relevant, leurs richesses éblouissantes; sa tête et son cou, se renversant noblement en arrière, se dessinent avec grâce sur ce fond radieux, où la lumière du soleil se joue en mille manières, se perd et se reproduit sans cesse, et semble prendre un nouvel éclat plus doux et plus moelleux, de nouvelles couleurs plus variées et plus harmonieuses : chaque mouvement de l'oiseau produit des milliers de nuances nouvelles, des gerbes de reflets ondoyants et fugitifs, sans cesse remplacés par d'autres reflets et d'autres nuances toujours diverses et toujours admirables.

Le paon ne semble alors connaître ses avantages que pour en faire hommage à sa compagne, qui en est privée, sans en être moins chérie; et la vivacité que l'ardeur de l'amour mêle à son action ne fait qu'ajouter de nouvelles grâces à ses mouvements, qui sont naturellement nobles, fiers et majestueux, et qui, dans ces moments, sont accompagnés d'un murmure énergique et sourd qui exprime le désir.

Mais ces plumes brillantes, qui surpassent en éclat les plus belles fleurs, se flétrissent aussi comme elles, et tombent chaque année. Le paon, comme s'il sentait la honte de sa perte, craint de se faire voir dans cet état humiliant, et cherche les retraites les plus sombres pour s'y cacher à tous les yeux, jusqu'à ce qu'un nouveau printemps, lui rendant sa parure accoutumée, le ramène sur la scène pour y jouir des hommages dus à sa beauté :

car on prétend qu'il en jouit en effet; qu'il est sensible à l'admiration; que le vrai moyen de l'engager à étaler ses belles plumes, c'est de lui donner des regards d'attention et des louanges. et qu'au contraire, lorsqu'on paraît le regarder froidement et sans beaucoup d'intérêt, il replie tous ses trésors et les cache à qui ne sait point les admirer.

Quoique le paon soit depuis longtemps comme naturalisé en Europe, cependant il n'en est pas plus originaire : ce sont les Indes orientales, c'est le climat qui produit le saphir, le rubis, la topaze, qui doit être regardé comme son pays natal; c'est de là qu'il a passé dans la partie occidentale de l'Asie, où, selon le témoignage positif de Théophraste cité par Pline, il avait été apporté d'ailleurs; au lieu qu'il ne paraît pas avoir passé de la partie la plus orientale de l'Asie, qui est la Chine, dans les Indes : car les voyageurs s'accordent à dire que, quoique les paons soient fort communs aux Indes orientales, on ne voit à la Chine que ceux qu'on y transporte des autres pays; ce qui prouve au moins qu'ils sont très-rares à la Chine.

Élien assure que ce sont les barbares qui ont fait présent à la Grèce de ce bel oiseau; et ces barbares ne peuvent guère être que les Indiens, puisque c'est aux Indes qu'Alexandre, qui avait parcouru l'Asie, et qui connaissait bien la Grèce, en a vu pour la première fois : d'ailleurs, il n'est point de pays où ils soient plus généralement répandus, et en aussi grande abondance que dans les Indes. Mandeslo et Thévenot en ont trouvé en grand nombre dans la province de Guzarate; Tavernier, dans toutes les Indes, mais particulièrement dans les territoires de Baroche, de Cambaya et de Broudra; François Pyrard, aux environs de Calicut; les Hollandais, sur toute la côte de Malabar; Lintscot, dans l'île de Ceylan; l'auteur du Second voyage de Siam, dans les forêts sur les frontières de ce royaume du côté de Camboge et aux environs de la rivière de Meinam; Le Gentil, à Java; Gemelli Carreri dans les îles Calamianes, situées entre les Philippines et Bornéo. Si on ajoute à cela que, dans presque toutes ces contrées, les paons vivent dans l'état de sauvages, qu'ils ne sont nulle part ni si grands, ni si féconds, on ne pourra s'empêcher de regarder les Indes comme leur climat naturel; et en effet, un si bel oiseau ne pouvait guère manquer d'appartenir à ce pays si riche, si abondant en choses précieuses, où se trouvent la beauté, la richesse en tout genre, l'or, les perles, les pierreries, et qui doit être regardé comme le climat du luxe de la nature. Cette opinion est confirmée en quelque sorte par le texte sacré; car nous voyons que les paons sont comptés parmi les choses précieuses que la flotte de Salomon rapportait tous les trois ans : et il est clair que c'est ou des Indes, ou de la côte d'Afrique la plus voisine des Indes, que cette flotte, formée et équipée sur la mer Rouge, et qui ne pouvait s'éloigner des côtes, tirait ses richesses : or, il y a de fortes raisons de croire que ce n'était point des côtes d'Afrique, car jamais voyageur n'a dit avoir aperçu dans toute l'Afrique, ni même dans les îles adjacentes, des paons sauvages qui pussent être regardés comme propres et naturels à ces pays, si ce n'est dans l'île de Sainte-Hélène, où l'amiral Verhowen trouva des paons qu'on ne pouvait prendre qu'en les tuant à coups de fusil : mais on ne se persuadera pas apparemment que la flotte de Salomon, qui n'avait point de boussole, se rendit tous les trois ans à l'île de Sainte-Hélène, où, d'ailleurs, elle n'aurait trouvé ni or, ni argent, ni ivoire, ni presque rien de tout ce qu'elle cherchait. De plus, il me paraît vraisemblable que cette île, éloignée de plus de trois cents lieues du continent, n'avait pas même de paons du temps de Salomon, mais que ceux qu'y trouvèrent les Hollandais y avaient été lâchés par les Portugais, à qui elle avait appartenu, ou par d'autres, et qu'ils s'y étaient multipliés d'autant

plus facilement, que l'île de Sainte-Hélène n'a, dit-on, ni bête venimeuse, ni animal vorace.

On ne peut guère douter que les paons que Kolbe a vus au cap de Bonne-Espérance, et qu'il dit être parfaitement semblables à ceux d'Europe, quoique la figure qu'il en donne s'en éloigne beaucoup, n'eussent la même origine que ceux de Sainte-Hélène, et qu'ils n'y eussent été apportés par quelques-uns des vaisseaux européens qui arrivent en foule sur cette côte.

On peut dire la même chose de ceux que les voyageurs ont aperçus au royaume de Congo, avec des dindons qui certainement n'étaient point des oiseaux d'Afrique, et encore de ceux que l'on trouve sur les confins d'Angola, dans un bois environné de murs, où on les entretient pour le roi du pays. Cette conjecture est fortifiée par le témoignage de Bosman, qui dit, en termes formels, qu'il n'y a point de paons sur la Côte-d'Or, et que l'oiseau pris par M. de Foquembrog et par d'autres pour un paon est un oiseau tout différent appelé *kroon-vogel.*

De plus, la dénomination de paon d'Afrique, donnée par la plupart des voyageurs aux demoiselles de Numidie, est encore une preuve directe que l'Afrique ne produit point de paons; et, si l'on en a vu anciennement en Libye, comme le rapporte Eustathe, c'en était sans doute qui avaient passé ou qu'on avait portés dans cette contrée de l'Afrique, l'une des plus voisines de la Judée, où Salomon en avait mis longtemps auparavant; mais il ne paraît pas qu'ils l'eussent adoptée pour leur patrie, et qu'ils s'y fussent beaucoup multipliés, puisqu'il y avait des lois très-sévères contre ceux qui en avaient tué, ou seulement blessé quelques-uns.

Il est donc à présumer que ce n'était point des côtes d'Afrique que la flotte de Salomon rapportait les paons, des côtes d'Afrique, dis-je, où ils sont fort rares, et où l'on n'en trouve point dans l'état de sauvages; mais bien des côtes d'Asie, où ils abondent, où ils vivent presque partout en liberté, où ils subsistent et se multiplient sans le secours de l'homme, où ils ont plus de grosseur, plus de fécondité que partout ailleurs, où ils sont, en un mot, comme sont tous les animaux dans leur climat naturel.

Des Indes ils auront facilement passé dans la partie occidentale de l'Asie; aussi voyons-nous, dans Diodore de Sicile, qu'il y en avait beaucoup dans la Babylonie; la Médie en nourrissait aussi de très-beaux et en si grande quantité, que cet oiseau en a eu le surnom d'*avis Medica.* Philostrate parle de ceux du Phase, qui avaient une huppe bleue, et les voyageurs en ont vu en Perse.

De l'Asie ils ont passé dans la Grèce, où ils furent d'abord si rares, qu'à Athènes on les montra pendant trente ans à chaque néoménie comme un objet de curiosité, et qu'on accourait en foule des villes voisines pour les voir.

On ne trouve pas l'époque certaine de cette migration du paon de l'Asie dans la Grèce; mais il y a preuve qu'il n'a commencé à paraître dans ce dernier pays que depuis le temps d'Alexandre, et que sa première station, au sortir de l'Asie, a été l'île de Samos.

Les paons n'ont donc paru dans la Grèce que depuis Alexandre; car ce conquérant n'en vit pour la première fois que dans les Indes, comme je l'ai déjà remarqué, et il fut tellement frappé de leur beauté, qu'il défendit de les tuer sous des peines très-sévères : mais il y a toute apparence que peu de temps après Alexandre, et même avant la fin de son règne, ils devinrent fort communs; car nous voyons dans le poëte Antiphanes, contemporain de ce prince, et qui lui a survécu, qu'une seule paire de paons apportée en Grèce s'y était multipliée à un tel point, qu'il y en avait autant que de cailles; et

d'ailleurs, Aristote, qui ne survécut que deux ans à son élève, parle en plusieurs endroits des paons comme d'oiseaux fort connus.

En second lieu, que l'île de Samos ait été leur première station à leur passage d'Asie en Europe, c'est ce qui est probable par la position même de cette île, qui est très-voisine du continent de l'Asie; et de plus, cela est prouvé par un passage formel de Menodotus; quelques-uns même, forçant le sens de ce passage, et se prévalant de certaines médailles samiennes fort antiques, où était représentée Junon avec un paon à ses pieds, ont prétendu que Samos était la patrie première du paon, le vrai lieu de son origine, d'où il s'était répandu dans l'Orient comme dans l'Occident : mais il est aisé de voir, en pesant les paroles de Menodotus, qu'il n'a voulu dire autre chose, sinon qu'on avait vu des paons à Samos avant d'en avoir vu dans aucune autre contrée située hors du continent de l'Asie, de même qu'on avait vu dans l'Eolie (ou l'Étolie) des méléagrides, qui sont bien connues pour être des oiseaux d'Afrique, avant d'en voir en aucun autre lieu de la Grèce (*Veluti.... quas meleagridas vocant ex Ætolià.*) D'ailleurs, l'île de Samos offrait aux paons un climat qui leur convenait, puisqu'ils y subsistaient dans l'état de sauvages, et qu'Aulu-Gelle regarde ceux de cette île comme les plus beaux de tous.

Ces raisons étaient plus que suffisantes pour servir de fondement à la dénomination d'oiseau de Samos que quelques auteurs ont donnée au paon : mais on ne pourrait pas la lui appliquer aujourd'hui, puisque M. de Tournefort ne fait aucune mention du paon dans la description de cette île, qu'il dit être pleine de perdrix, de bécasses, de bécassines, de grives, de pigeons sauvages, de tourterelles, de bec-figues, et d'une volaille excellente; et il n'y a pas d'apparence que M. de Tournefort ait voulu comprendre, sous la dénomination générique de volaille, un oiseau aussi considérable et aussi distingué.

Les paons, ayant passé de l'Asie dans la Grèce, se sont ensuite avancés dans les parties méridionales de l'Europe, et, de proche en proche, en France, en Allemagne, en Suisse et jusque dans la Suède, où, à la vérité, ils ne subsistent qu'en petit nombre, à force de soins, et non sans une altération considérable de leur plumage, comme nous le verrons dans la suite.

Enfin les Européens, qui, par l'étendue de leur commerce et de leur navigation, embrassent le globe entier, les ont répandus d'abord sur les côtes d'Afrique, et dans quelques îles adjacentes, ensuite dans le Mexique, et de là dans le Perou et dans quelques-unes des Antilles, comme Saint-Domingue et la Jamaïque, où l'on en voit beaucoup aujourd'hui, et où, avant cela, il n'y en avait pas un seul, par une suite de la loi générale du climat, qui exclut du nouveau monde tout animal terrestre attaché par sa nature aux pays chauds de l'ancien continent; loi à laquelle les oiseaux pesants ne sont pas moins assujettis que les quadrupèdes : or, l'on ne peut nier que les paons ne soient des oiseaux pesants, et les anciens l'avaient fort bien remarqué; il ne faut que jeter un coup d'œil sur leur conformation extérieure, pour juger qu'ils ne peuvent pas voler bien haut ni bien longtemps; la grosseur du corps, la brièveté des ailes et la longueur embarrassante de la queue, sont autant d'obstacles qui les empêchent de fendre l'air avec légèreté : d'ailleurs, les climats septentrionaux ne conviennent point à leur nature, et ils n'y restent jamais de leur plein gré.

Le coq-paon n'a guère moins d'ardeur pour ses femelles, ni guère moins d'acharnement à se battre avec les autres mâles que le coq ordinaire; il en aurait même davantage, s'il était vrai ce qu'on en dit, que, lorsqu'il n'a qu'une ou deux poules, il les tourmente, les fatigue, les rend stériles à force de les

féconder, et trouble l'œuvre de la génération à force d'en répéter les actes : dans ce cas, les œufs sortent de l'*oviductus* avant qu'ils aient eu le temps d'acquérir leur maturité. Pour mettre à profit cette violence de tempérament, il faut donner au mâle cinq ou six femelles ; au lieu que le coq ordinaire, qui peut suffire à quinze ou vingt poules, s'il est réduit à une seule, la féconde encore utilement, et la rend mère d'une multitude de petits poussins.

Les paonnes ont aussi le tempérament fort lascif ; et lorsqu'elles sont privées de mâles, elles s'excitent entre elles, et en se frottant dans la poussière (car ce sont des oiseaux pulvérateurs), et se procurant une fécondité imparfaite, elles pondent des œufs clairs et sans germe, dont il ne résulte rien de vivant ; mais cela n'arrive guère qu'au printemps, lorsque le retour d'une chaleur douce et vivifiante réveille la nature et ajoute un nouvel aiguillon au penchant qu'ont tous les êtres animés à se reproduire ; et c'est peut-être par cette raison qu'on a donné à ces œufs le nom de zéphyriens (*ova zephyria*) ; non qu'on se soit persuadé qu'un doux zéphyr suffise pour imprégner les paonnes et tous les oiseaux femelles qui pondent sans la coopération du mâle, mais parce qu'elles ne pondent guère de ces œufs que dans la nouvelle saison, annoncée ordinairement et même désignée par les zéphyrs.

Je croirais aussi fort volontiers que la vue de leur mâle piaffant autour d'elles, étalant sa belle queue, faisant la roue, et leur montrant toute l'expression du désir, peut les animer encore davantage et leur faire produire un plus grand nombre de ces œufs stériles : mais, ce que je ne croirai jamais, c'est que ce manége agréable, ces caresses superficielles, et si j'ose ainsi parler, toutes ces courbettes de petit maître, puissent opérer une fécondation véritable, tant qu'il ne s'y joindra pas une union plus intime et des approches plus efficaces ; et, si quelques personnes ont cru que des paonnes avaient été fécondées ainsi par les yeux, c'est qu'apparemment ces paonnes avaient été couvertes réellement, sans qu'on s'en fût aperçu.

L'âge de la pleine fécondité pour ces oiseaux est à trois ans, selon Aristote et Columelle, et même selon Pline, qui, en répétant ce qu'a dit Aristote, y fait quelques changements. Varron fixe cet âge à deux ans ; et des personnes qui ont observé ces oiseaux m'assurent que les femelles commencent déjà à pondre dans notre climat à un an, sans doute des œufs stériles : mais presque tous s'accordent à dire que l'âge de trois ans est celui où les mâles ont pris leur entier accroissement, où ils sont en état de cocher leur poule, et où la puissance d'engendrer s'annonce en eux par une production nouvelle très-considérable, celle des longues et belles plumes de leur queue, et par l'habitude qu'ils prennent aussitôt de les déployer en se pavanant et faisant la roue ; le superflu de la nourriture, n'ayant plus rien à produire dans l'individu, va s'employer désormais à la reproduction de l'espèce.

C'est au printemps que ces oiseaux se recherchent et se joignent : si on veut les avancer, on leur donnera le matin à jeun, tous les cinq jours, des fèves légèrement grillées, selon le précepte de Columelle.

La femelle pond ses œufs peu de temps après qu'elle a été fécondée ; elle ne pond pas tous les jours, mais seulement de trois ou quatre jours l'un. Elle ne fait qu'une ponte par an, selon Aristote, et cette ponte est de huit œufs la première année, et de douze les années suivantes : mais cela doit s'entendre des paonnes à qui on laisse le soin de couver elles-mêmes leurs œufs et de mener leurs petits ; au lieu que, si on leur enlève leurs œufs à mesure qu'elles pondent, pour les faire couver par des poules vulgaires, elles feront trois pontes, selon Columelle : la première de cinq œufs, la seconde de quatre, et la troisième de deux ou trois. Il paraît qu'elles sont moins fécondes dans ce pays-ci, où elles ne pondent guère que quatre ou cinq œufs

par an; et qu'au contraire elles sont beaucoup plus fécondes aux Indes, où, selon Pierre Martyr, elles en pondent de vingt à trente, comme je l'ai remarqué plus haut. C'est qu'en général la température du climat a beaucoup d'influence sur tout ce qui a rapport à la génération, et c'est la clef de plusieurs contradictions apparentes qui se trouvent entre ce que disent les anciens et ce qui se passe sous nos yeux. Dans un pays plus chaud, les mâles seront plus ardents, ils se battront entre eux, il leur faudra un plus grand nombre de femelles, et celles-ci pondront un plus grand nombre d'œufs; au lieu que, dans un pays plus froid, elles seront moins fécondes, et les mâles moins chauds et plus paisibles.

Si on laisse à la paonne la liberté d'agir selon son instinct, elle déposera ses œufs dans un lieu secret et retiré. Ses œufs sont blancs et tachetés comme ceux de la dinde et à peu près de la même grosseur. Lorsque sa ponte est finie, elle se met à couver.

On prétend qu'elle est sujette à pondre pendant la nuit, ou plutôt à laisser échapper ses œufs de dessus le juchoir où elle est perchée; c'est pourquoi on recommande d'étendre de la paille au-dessous pour empêcher qu'ils ne se brisent.

Pendant tout le temps de l'incubation, la paonne évite soigneusement le mâle, et tâche surtout de lui dérober sa marche lorsqu'elle retourne à ses œufs : car dans cette espèce, comme dans celle du coq et de bien d'autres, le mâle, plus ardent et moins fidèle au vœu de la nature, est plus occupé de son plaisir particulier que de la multiplication de son espèce; et s'il peut surprendre la couveuse sur ses œufs, il les casse en s'approchant d'elle, et peut être y met-il de l'intention, et cherche-t-il à se délivrer d'un obstacle qui l'empêche de jouir : quelques-uns ont cru qu'il ne les cassait que par son empressement à les couver lui-même; ce serait un motif bien différent. L'histoire naturelle aura toujours beaucoup d'incertitudes; il faudrait, pour les lui ôter, observer tout par soi-même : mais qui peut tout observer?

La paonne couve de vingt-sept à trente jours, plus ou moins, selon la température du climat et de la saison : pendant ce temps on a soin de lui mettre à portée une quantité suffisante de nourriture, de peur qu'étant obligée d'aller se repaître au loin, elle ne quittât ses œufs trop longtemps et ne les laissât refroidir. Il faut aussi prendre garde de la troubler dans son nid, et de lui donner de l'ombrage; car, par une suite de son naturel inquiet et défiant, si elle se voit découverte, elle abandonnera ses œufs et recommencera une nouvelle ponte qui ne vaudra pas la première, à cause de la proximité de l'hiver.

On prétend que la paonne ne fait jamais éclore tous ses œufs à la fois, mais que, dès qu'elle voit quelques poussins éclos, elle quitte tout pour les conduire : dans ce cas, il faudra prendre les œufs qui ne seront point encore ouverts, et les mettre éclore sous une autre couveuse, ou dans un four d'incubation.

Élien nous dit que la paonne ne reste pas constamment sur ses œufs et qu'elle passe quelquefois deux jours sans y revenir : ce qui nuit à la réussite de la couvée. Mais je soupçonne quelque méprise dans ce passage d'Élien, qui aura appliqué à l'incubation ce qu'Aristote et Pline ont dit de la ponte, laquelle en effet est interrompue par deux ou trois jours de repos; au lieu que de pareilles interruptions dans l'action de couver paraissent contraires à l'ordre de la nature et à ce qui s'observe dans toutes les espèces connues des oiseaux, si ce n'est dans les pays où la chaleur de l'air et du sol approche du degré nécessaire pour l'incubation.

Quand les petits sont éclos, il faut les laisser sous la mère pendant vingt-

quatre heures, après quoi on pourra les transporter sous une mue. Frisch veut qu'on ne les rende à la mère que quelques jours après.

Leur première nourriture sera la farine d'orge détrempée dans du vin, du froment ramolli dans l'eau, ou même de la bouillie cuite et refroidie : dans la suite, on pourra leur donner du fromage blanc bien pressé et sans aucun petit-lait, mêlé avec des poireaux hachés, et même des sauterelles, dont on dit qu'ils sont très-friands : mais il faut auparavant ôter les pieds à ces insectes. Quand ils auront six mois, ils mangeront du froment, de l'orge, du marc de cidre et de poiré, et même ils pinceront l'herbe tendre ; mais cette nourriture seule ne suffirait point, quoique Athénée les appelle *graminivores*.

On a observé que les premiers jours la mère ne revenait jamais coucher, avec sa couvée, dans le nid ordinaire, ni même deux fois dans un même endroit ; et comme cette couvée si tendre, et qui ne peut encore monter sur les arbres, est exposée à beaucoup de risques, on doit y veiller de près pendant ces premiers jours, épier l'endroit que la mère aura choisi pour son gîte, et mettre ses petits en sûreté sous une mue, ou dans une enceinte formée en plein champ avec des claies préparées, etc.

Les paonneaux, jusqu'à ce qu'ils soient un peu forts, portent mal leurs ailes, les ont traînantes, et ne savent pas encore s'en servir : dans ces commencements, la mère les prend tous les soirs sur son dos, et les porte l'un après l'autre sur la branche où ils doivent passer la nuit ; le lendemain matin elle saute devant eux du haut de l'arbre en bas, et les accoutume à en faire autant pour la suivre, et à faire usage de leurs ailes.

Une mère paonne, et même une poule ordinaire, peut mener jusqu'à vingt-cinq petits paonneaux, selon Columelle, mais seulement quinze, selon Palladius : et ce dernier nombre est plus que suffisant dans les pays froids, où les petits ont besoin de se réchauffer de temps en temps, et de se mettre à l'abri sous les ailes de la mère, qui ne pourrait pas en garantir vingt-cinq à la fois.

On dit que si une poule ordinaire, qui mène ses poussins, voit une couvée de petits paonneaux, elle est tellement frappée de leur beauté, qu'elle se dégoûte de ses petits, et les abandonne pour s'attacher à ces étrangers ; ce que je rapporte ici, non comme un fait vrai, mais comme un fait à vérifier, d'autant plus, qu'il me paraît s'écarter du cours ordinaire de la nature, et que, dans les premiers temps, les petits paonneaux ne sont pas beaucoup plus beaux que les poussins.

A mesure que les jeunes paonneaux se fortifient, ils commencent à se battre (surtout dans les pays chauds) ; et c'est pour cela que les anciens, qui paraissent s'être beaucoup plus occupés que nous de l'éducation de ces oiseaux, les tenaient dans de petites cases séparées : mais les meilleurs endroits pour les élever, c'était, selon eux, ces petites îles qui se trouvent en quantité sur les côtes d'Italie, telles, par exemple, que celle de Planasie, appartenant aux Pisans : ce sont en effet les seuls endroits où l'on puisse les laisser en liberté, et presque dans l'état de sauvages, sans craindre qu'ils s'échappent, attendu qu'ils volent peu et ne nagent point du tout, et sans craindre qu'ils deviennent la proie de leurs ennemis, dont la petite île doit être purgée ; ils peuvent y vivre, selon leur naturel et leurs appétits, sans contrainte, sans inquiétude ; ils y prospéraient mieux, et ce qui n'était pas négligé par les Romains, leur chair était d'un meilleur goût ; seulement, pour avoir l'œil dessus, et reconnaître si leur nombre augmentait ou diminuait, on les accoutumait à se rendre tous les jours à une heure marquée et à un certain signal autour de la maison où on leur jetait quelques poignées de grain pour les attirer.

Lorsque les petits ont un mois d'âge ou un peu plus, l'aigrette commence à leur pousser, et alors ils sont malades comme les dindonneaux lorsqu'ils poussent *le rouge* : ce n'est que de ce moment que le coq-paon les reconnaît pour les siens; car, tant qu'ils n'ont point d'aigrette, il les poursuit comme étrangers : on ne doit néanmoins les mettre avec les grands que lorsqu'ils ont sept mois : et s'ils ne se perchaient pas d'eux-mêmes sur le juchoir, il faut les y accoutumer, et ne point souffrir qu'ils dorment à terre, à cause du froid et de l'humidité.

L'aigrette est composée de petites plumes, dont la tige est garnie, depuis la base jusqu'auprès du sommet, non de barbes, mais de petits filets rares et détachés; le sommet est formé de barbes ordinaires, unies ensemble, et peintes des plus belles couleurs.

Le nombre de ces petites plumes est variable; j'en ai compté vingt-cinq dans un mâle, et trente dans une femelle : mais je n'ai pas observé un assez grand nombre d'individus pour assurer qu'il ne puisse pas y en avoir plus ou moins.

L'aigrette n'est pas un cône renversé, comme on le pourrait croire: sa base, qui est en haut, forme une ellipse fort allongée, dont le grand axe est posé selon la longueur de la tête : toutes les plumes qui la composent ont un mouvement particulier assez sensible, par lequel elles s'approchent ou s'écartent les unes des autres, au gré de l'oiseau, et un mouvement général par lequel l'aigrette entière tantôt se renverse en arrière, et tantôt se relève sur la tête.

Les sommets de cette aigrette ont, ainsi que tout le reste du plumage, des couleurs bien plus éclatantes dans le mâle que dans la femelle : outre cela, le coq-paon se distingue de sa poule, dès l'âge de trois mois, par un peu de jaune qui paraît au bout de l'aile : dans la suite il s'en distingue par la grosseur, par un éperon à chaque pied, par la longueur de sa queue et par la faculté de la relever et d'en étaler les belles plumes, ce qui s'appelle *faire la roue*. Willughby croit que le paon ne partage qu'avec le dindon cette faculté remarquable : cependant on verra, dans le cours de cette histoire, qu'elle leur est commune avec quelques tétras ou coqs de bruyère, quelques pigeons, etc.

Les plumes de la queue, ou plutôt ces longues couvertures qui naissent de dessus le dos auprès du croupion, sont en grand ce que celles de l'aigrette sont en petit; leur tige est pareillement garnie, depuis sa base jusque près de l'extrémité, de filets détachés de couleur changeante, et elle se termine par une plaque de barbes réunies, ornée de ce qu'on appelle *l'œil* ou le *miroir* : c'est une tache brillante, émaillée des plus belles couleurs, jaune doré de plusieurs nuances, vert changeant en bleu et en violet éclatant, selon les différents aspects, et tout cela empruntant encore un nouveau lustre de la couleur du centre, qui est un beau noir velouté.

Les deux plumes du milieu ont environ quatre pieds et demi, et sont les plus longues de toutes, les latérales allant toujours en diminuant de longueur jusqu'à la plus extérieure. L'aigrette ne tombe point; mais la queue tombe chaque année, en tout ou en partie, vers la fin de juillet, et repousse au printemps; et pendant cet intervalle l'oiseau est triste et se cache.

La couleur la plus permanente de la tête, de la gorge, du cou et de la poitrine, c'est le bleu avec différents reflets de violet, d'or et de vert éclatant : tous ces reflets, qui renaissent et se multiplient sans cesse sur son plumage, sont une ressource que la nature semble s'être ménagée pour y faire paraître successivement et sans confusion un nombre de couleurs beaucoup plus grand que son étendue ne semblait le comporter; ce n'est qu'à la faveur de

cette heureuse industrie que le paon pouvait suffire à recevoir tous les dons qu'elle lui destinait.

De chaque côté de la tête on voit un renflement formé par les petites plumes qui recouvrent le trou de l'oreille.

Les paons paraissent se caresser réciproquement avec le bec : mais en y regardant de plus près, j'ai reconnu qu'ils se grattaient les uns les autres autour de la tête, où ils ont des poux très-vifs et très-agiles; on les voit courir sur la peau blanche qui entoure leurs yeux, et cela ne peut manquer de leur causer une sensation incommode : aussi se prêtent-ils avec beaucoup de complaisance lorsqu'un autre les gratte.

Ces oiseaux se rendent les maîtres dans la basse-cour et se font respecter de l'autre volaille, qui n'ose prendre sa pâture qu'après qu'ils ont fini leur repas. Leur façon de manger est à peu près celle des gallinacés; ils saisissent le grain de la pointe du bec et l'avalent sans le broyer.

Pour boire ils plongent le bec dans l'eau, où ils font cinq ou six mouvements assez prompts de la mâchoire inférieure; puis en se relevant et tenant leur tête dans une situation horizontale, ils avalent l'eau dont leur bouche s'était remplie, sans faire aucun mouvement du bec.

Les aliments sont reçus dans l'œsophage, où l'on a observé, un peu au-dessus de l'orifice antérieur de l'estomac, un bulbe glanduleux rempli de petits tuyaux qui donnent en abondance une liqueur limpide.

L'estomac est revêtu à l'extérieur d'un grand nombre de fibres motrices.

Dans un de ces oiseaux qui a été disséqué par Gaspard Bartholin, il y avait bien deux conduits biliaires : mais il ne se trouva qu'un seul canal pancréatique, quoique d'ordinaire il y en ait deux dans les oiseaux.

Le *cæcum* était double et dirigé d'arrière en avant; il égalait en longueur tous les autres intestins ensemble, et les surpassait en capacité.

Le croupion est très-gros, parce qu'il est chargé de muscles qui servent à redresser la queue et à l'épanouir.

Les excréments sont ordinairement moulés et chargés d'un peu de cette matière blanche qui se trouve sur les excréments de tous les gallinacés et de beaucoup d'autres oiseaux.

On m'assure qu'ils dorment tantôt en cachant la tête sous l'aile, tantôt en faisant rentrer leur cou en eux-mêmes et ayant le bec au vent.

Les paons aiment la propreté, et c'est par cette raison qu'ils tâchent de recouvrir et d'enfouir leurs ordures, et non parce qu'ils envient à l'homme les avantages qu'il pourrait retirer de leurs excréments qu'on dit être bons pour le mal des yeux, pour améliorer la terre, etc., mais dont apparemment ils ne connaissent pas toutes les propriétés.

Quoiqu'ils ne puissent pas voler beaucoup, ils aiment à grimper : ils passent ordinairement la nuit sur les combles des maisons, où ils causent beaucoup de dommage, et sur les arbres les plus élevés : c'est de là qu'ils font souvent entendre leur voix qu'on s'accorde à trouver désagréable, peut-être parce qu'elle trouble le sommeil, et d'après laquelle on prétend que s'est formé leur nom dans presque toutes les langues.

On prétend que la femelle n'a qu'un seul cri qu'elle ne fait guère entendre qu'au printemps, mais que le mâle en a trois; pour moi, j'ai reconnu qu'il avait deux tons : l'un plus grave, qui tient plus du hautbois; l'autre plus aigu, précisément à l'octave du premier, et qui tient plus des sons perçants de la trompette; et j'avoue qu'à mon oreille ces deux tons n'ont rien de choquant, de même que je n'ai rien pu voir de difforme dans ses pieds; et ce n'est qu'en prêtant aux paons nos mauvais raisonnements et même nos vices, qu'on a pu supposer que leur cri n'était autre chose qu'un gémissement

arraché à leur vanité, toutes les fois qu'ils aperçoivent la laideur de leurs pieds.

Théophraste avance que leurs cris souvent répétés sont un présage de pluie; d'autres qu'ils l'annoncent aussi lorsqu'ils grimpent plus haut que de coutume; d'autres, que ces mêmes cris pronostiquaient la mort de quelque voisin; d'autres, enfin, que ces oiseaux portaient toujours sous l'aile un morceau de racine de lin comme un amulette naturel, pour se préserver des fascinations...; tant il est vrai que toute chose, dont on a beaucoup parlé, a fait dire beaucoup d'inepties!

Outre les différents cris dont j'ai fait mention, le mâle et la femelle produisent encore un certain bruit sourd, un craquement étouffé, une voix intérieure et renfermée, qu'ils répètent souvent et quand ils sont inquiets, et quand ils paraissent tranquilles ou même contents.

Pline dit qu'on a remarqué de la sympathie entre les pigeons et les paons; et Cléarque parle d'un de ces derniers qui avait pris un tel attachement pour une jeune personne, que, l'ayant vue mourir, il ne put lui survivre. Mais une sympathie plus naturelle et mieux fondée, c'est celle qui a été observée entre les paons et les dindons : ces deux oiseaux sont du petit nombre des oiseaux qui redressent leur queue et font la roue; ce qui suppose bien des qualités communes : aussi s'accordent-ils mieux ensemble qu'avec tout le reste de la volaille; et l'on prétend même qu'on a vu un coq-paon couvrir une poule d'Inde, ce qui indiquerait une grande analogie entre les deux espèces.

La durée de la vie du paon est de vingt-cinq ans, selon les anciens; et cette détermination me paraît bien fondée, puisqu'on sait que le paon est entièrement formé avant trois ans, et que les oiseaux en général vivent plus longtemps que les quadrupèdes, parce que leurs os sont plus ductiles : mais je suis surpris que M. Willughby ait cru, sur l'autorité d'Élien, que cet oiseau vivait jusqu'à cent ans, d'autant plus que le récit d'Élien est mêlé de plusieurs circonstances visiblement fabuleuses.

J'ai déjà dit que le paon se nourrissait de toutes sortes de grains, comme les gallinacés : les anciens lui donnaient ordinairement par mois un boisseau de froment pesant environ vingt livres. Il est bon de savoir que la fleur de sureau leur est contraire, et que la feuillle d'ortie est mortelle aux jeunes paonneaux, selon Franzius.

Comme les paons vivent aux Indes dans l'état de sauvages, c'est aussi dans ce pays qu'on a inventé l'art de leur donner la chasse : on ne peut guère les approcher de jour, quoiqu'ils se répandent dans les champs par troupes assez nombreuses, parce que, dès qu'ils découvrent le chasseur, ils fuient devant lui plus vite que la perdrix, et s'enfoncent dans des broussailles où il n'est guère possible de les suivre; ce n'est donc que la nuit qu'on parvient à les prendre, et voici de quelle manière se fait cette chasse aux environs de Cambaie :

On s'approche de l'arbre sur lequel ils sont perchés; on leur présente une espèce de bannière qui porte deux chandelles allumées, et où l'on a peint des paons au naturel : le paon, ébloui par cette lumière, ou bien occupé à considérer les paons en peinture qui sont sur la bannière, avance le cou, le retire, l'allonge encore, et lorsqu'il se trouve dans un nœud coulant qui y a été placé exprès, on tire la corde et on se rend maître de l'oiseau.

Nous avons vu que les Grecs faisaient grand cas du paon, mais ce n'était que pour rassasier leurs yeux de la beauté de son plumage; au lieu que les Romains, qui ont poussé plus loin tous les excès du luxe, parce qu'ils étaient plus puissants, se sont rassasiés réellement de sa chair : ce fut l'orateur Hortensius qui imagina le premier d'en faire servir sur sa table, et son

exemple ayant été suivi, cet oiseau devint très-cher à Rome; et les empereurs renchérissant sur le luxe des particuliers, on vit un Vitellius, un Héliogabale mettre leur gloire à remplir des plats immenses de têtes ou de cervelles de paons, de langues de phénicoptères, de foies de scares, et à en composer des mets insipides, qui n'avaient d'autre mérite que de supposer une dépense prodigieuse et un luxe excessivement destructeur.

Dans ces temps-là, un troupeau de cent de ces oiseaux pouvait rendre soixante mille sesterces, en n'exigeant de celui à qui on en confiait le soin que trois paons par couvée; ces soixante mille sesterces reviennent, selon l'évaluation de Gassendi, à dix ou douze mille francs : chez les Grecs, le mâle et la femelle se vendaient mille drachmes, ce qui revient à huit cent quatre-vingt-sept livres dix sous, selon la plus forte évaluation, et à vingt-quatre livres, selon la plus faible : mais il paraît que cette dernière est beaucoup trop faible, sans quoi le passage suivant d'Athénée ne signifierait rien : « N'y « a-t-il pas de la fureur à nourrir des paons dont le prix n'est pas moindre « que celui des statues? » Ce prix était bien tombé au commencement du XVIe siècle, puisque dans la nouvelle coutume du Bourbonnais, qui est de 1521, un paon n'était estimé que deux sous six deniers de ce temps-là, que M. Dupré de Saint-Maur évalue à trois livres quinze sous d'aujourd'hui; mais il paraît que peu après cette époque le prix de ces oiseaux se releva; car Bruyer nous apprend qu'aux environs de Lisieux, où on avait la facilité de les nourrir avec du marc de cidre, on en élevait des troupeaux dont on tirait beaucoup de profit, parce que, comme ils étaient fort rares dans le reste du royaume, on en envoyait de là dans toutes les grandes villes pour les repas d'apparat. Au reste, il n'y a guère que les jeunes que l'on puisse manger; les vieux sont trop durs, et d'autant plus durs que leur chair est naturellement fort sèche; et c'est sans doute à cette qualité qu'elle doit la propriété singulière, et qui paraît assez avérée, de se conserver sans corruption pendant plusieurs années. On en sert cependant quelquefois de vieux, mais c'est plus pour l'apparat que pour l'usage, car on les sert revêtus de leurs belles plumes; et c'est une recherche de luxe assez bien entendue que l'élégance industrieuse des modernes a ajoutée à la magnificence effrénée des anciens : c'était sur un paon ainsi préparé que nos anciens chevaliers faisaient dans les grandes occasions leur vœu appelé le *vœu du paon*.

On employait autrefois les plumes de paon à faire des espèces d'éventails; on en formait des couronnes en guise de laurier pour les poëtes appelés *troubadours*. Gessner a vu une étoffe dont la chaîne était de soie et de fil d'or, et la trame de ces mêmes plumes : tel était sans doute le manteau tissu de plumes de paon qu'envoya le pape Paul III au roi Pepin.

Selon Aldrovande, les œufs de paon sont regardés par tous les modernes comme une mauvaise nourriture; tandis que les anciens les mettaient au premier rang, et avant ceux d'oie et de poule commune : il explique cette contradiction en disant qu'ils sont bons au goût et mauvais à la santé; reste à examiner si la température du climat n'aurait pas encore ici quelque influence.

LE PAON BLANC *.

Ordre des gallinacés, genre paon. (Cuvier.)

Le climat n'influe pas moins sur le plumage des oiseaux que sur le pelage des quadrupèdes : nous avons vu, dans les volumes précédents, que le

* Le paon blanc n'est qu'une variété du paon domestique.

lièvre, l'hermine et la plupart des autres animaux, étaient sujets à devenir blancs dans les pays froids, surtout pendant l'hiver; et voici une espèce de paon, ou, si l'on veut, une variété, qui paraît avoir éprouvé les mêmes effets par la même cause, et plus grands encore, puisqu'elle a produit une race constante dans cette espèce, et qu'elle semble avoir agi plus fortement sur les plumes de cet oiseau : car la blancheur des lièvres et des hermines n'est que passagère, et n'a lieu que pendant l'hiver, ainsi que celle de la gelinotte blanche ou du lagopède, au lieu que le paon blanc est toujours blanc, et dans tous les pays, l'été comme l'hiver, à Rome comme à Tornéo; et cette couleur nouvelle est même si fixe, que des œufs de cet oiseau pondus et éclos en Italie donnent encore des paons blancs. Celui qu'Aldrovande a fait dessiner était né à Bologne; d'où il avait pris occasion de douter que cette variété fût propre aux pays froids : cependant la plupart des naturalistes s'accordent à regarder la Norwége et les autres contrées du Nord comme son pays natal; et il paraît qu'il y vit dans l'état de sauvage : car il se répand pendant l'hiver dans l'Allemagne, où on en prend assez communément dans cette saison; on en trouve même dans des contrées beaucoup plus méridionales, telles que la France et l'Italie, mais dans l'état de domesticité seulement.

M. Linnæus assure en général, comme je l'ai dit plus haut, que les paons ne restent pas même en Suède de leur plein gré, et il n'en excepte point les paons blancs.

Ce n'est pas sans un laps de temps considérable et sans des circonstances singulières, qu'un oiseau né dans les climats si doux de l'Inde et de l'Asie a pu s'accoutumer à l'âpreté des pays septentrionaux : s'il n'y a pas été transporté par les hommes, il a pu y passer soit par le nord de l'Asie, soit par le nord de l'Europe. Quoiqu'on ne sache pas précisément l'époque de cette migration, je soupçonne qu'elle n'est pas fort ancienne; car je vois d'un côté dans Aldrovande, Longolius, Scaliger et Schwenckfeld, que les paons blancs n'ont cessé d'être rares que depuis fort peu de temps; et, d'un autre côté, je suis fondé à croire que les Grecs ne les ont point connus, puisque Aristote ayant parlé, dans son *Traité de la génération des animaux*, des couleurs variées du paon, et ensuite des perdrix blanches, des corbeaux blancs, des moineaux blancs, ne dit pas un mot des paons blancs.

Les modernes ne disent rien non plus de l'histoire de ces oiseaux, si ce n'est que leurs petits sont fort délicats à élever : cependant il est vraisemblable que l'influence du climat ne s'est point bornée à leur plumage, et qu'elle se sera étendue plus ou moins jusque sur leur tempérament, leurs habitudes, leurs mœurs, et je m'étonne qu'aucun naturaliste ne se soit encore avisé d'observer les progrès ou du moins le résultat de ces observations plus intérieures et plus profondes : il me semble qu'une seule observation de ce genre serait plus intéressante, ferait plus pour l'histoire naturelle, que d'aller compter scrupuleusement toutes les plumes des oiseaux, et décrire laborieusement toutes les teintes et demi-teintes de chacune de leurs barbes dans les quatre parties du monde.

Au reste, quoique leur plumage soit entièrement blanc, et particulièrement les longues plumes de leur queue, cependant on y distingue encore à l'extrémité des vestiges marqués de ces miroirs qui en faisaient le plus bel ornement, tant l'empreinte des couleurs primitives était profonde. Il serait curieux de chercher à ressusciter ces couleurs, et de déterminer par l'expérience combien de temps et quel nombre de générations il faudrait dans un climat convenable, tel que les Indes, pour leur rendre leur premier éclat.



LE FAISAN

LE PAON PANACHÉ *.

Ordre des gallinacés, genre paon. (Cuvier.)

Frisch croit que le paon panaché n'est autre chose que le produit du mélange des deux précédents, je veux dire du paon ordinaire et du paon blanc : et il porte en effet sur son plumage l'empreinte de cette double origine ; car il a du blanc sur le ventre, sur les ailes et sur les joues ; et dans tout le reste, il est comme le paon ordinaire, si ce n'est que les miroirs de la queue ne sont ni si larges, ni si ronds, ni si bien terminés. Tout ce que je trouve dans les auteurs sur l'histoire particulière de cet oiseau se réduit à ceci, que leurs petits ne sont pas aussi délicats à élever que ceux du paon blanc.

LE FAISAN.

(le faisan vulgaire.)

Ordre des gallinacés, genre faisan. (Cuvier.)

Il suffit de nommer cet oiseau pour se rappeler le lieu de son origine : le faisan, c'est-à-dire l'oiseau du Phase, était, dit-on, confiné dans la Colchide avant l'expédition des Argonautes ; ce sont ces Grecs qui, en remontant le Phase pour arriver à Colchos, virent ces beaux oiseaux répandus sur les bords du fleuve, et qui, en les rapportant dans leur patrie, lui firent un présent plus riche que celui de la toison d'or.

Encore aujourd'hui les faisans de la Colchide ou Mingrélie, et de quelques autres contrées voisines, sont les plus beaux et les plus gros que l'on connaisse : c'est de là qu'ils se sont répandus d'un côté par la Grèce à l'Occident, depuis la mer Baltique jusqu'au cap de Bonne-Espérance et à Madagascar ; et de l'autre par la Médie dans l'Orient jusqu'à l'extrémité de la Chine et au Japon, et même dans la Tartarie. Je dis par la Médie ; car il paraît que cette contrée, si favorable aux oiseaux, et où l'on trouve les plus beaux paons, les plus belles poules, etc., a été aussi une nouvelle patrie pour les faisans, qui s'y sont multipliés au point que ce pays seul en a fourni à beaucoup d'autres pays. Ils sont en fort grande abondance en Afrique, surtout sur la côte des Esclaves, la Côte-d'Or, la Côte-d'Ivoire, au pays d'Issini, et dans les royaumes de Congo et d'Angola, où les Nègres les appellent *galignoles*. On en trouve assez communément dans les différentes parties de l'Europe, en Espagne, en Italie, surtout dans la campagne de Rome, le Milanais et quelques îles du golfe de Naples ; en Allemagne, en France, en Angleterre : dans ces dernières contrées ils ne sont pas généralement répandus. Les auteurs de la Zoologie britannique assurent positivement que dans toute la Grande-Bretagne on ne trouve aucun faisan dans l'état de sauvage. Sibald s'accorde avec les zoologistes, en disant qu'en Écosse quelques gentilshommes élèvent de ces oiseaux dans leurs maisons. Boter dit encore plus formellement que l'Irlande n'a point de faisans. M. Linnæus n'en fait aucune mention dans le dénombrement des oiseaux de Suède. Ils étaient

* Le paon panaché est une variété du paon domestique.

encore très-rares en Silésie du temps de Schwenckfeld : on ne faisait que commencer à en avoir en Prusse, il y a vingt ans, quoique la Bohême en ait une très-grande quantité : et s'ils se sont multipliés en Saxe, ce n'a été que par les soins du duc Frédéric, qui en lâcha deux cents dans le pays, avec défense de les prendre ou de les tuer. Gessner, qui avait parcouru les montagnes de Suisse, assure n'y en avoir jamais vu. Il est vrai que Stumpsius assure au contraire qu'on en trouve dans ces mêmes montagnes : mais cela peut se concilier; car il est fort possible qu'il s'en trouve en effet dans un certain canton que Gessner n'aurait point parcouru, tel, par exemple, que la partie qui confine au Milanais, où Olina dit qu'ils sont fort communs. Ils s'en faut bien qu'ils soient généralement répandus en France; on n'en voit que très-rarement dans nos provinces septentrionales, et probablement on n'y en verrait point du tout, si un oiseau de cette distinction ne devait être le principal ornement des plaisirs de nos rois : mais ce n'est que par des soins continuels, dirigés avec la plus grande intelligence, qu'on peut les y fixer, en leur faisant, pour ainsi dire, un climat artificiel convenable à leur nature; et cela est si vrai, qu'on ne voit pas qu'ils se soient multipliés dans la Brie, où il s'en échappe toujours quelques-uns des capitaineries voisines, et où même ils s'apparient quelquefois, parce qu'il est arrivé à M. Leroi, lieutenant des chasses de Versailles, d'en trouver le nid et les œufs dans les grands bois de cette province : cependant ils y vivent dans l'état de liberté, état si favorable à la multiplication des animaux, et néanmoins insuffisant pour ceux mêmes qui, comme les faisans, paraissent en mieux sentir le prix lorsque le climat est contraire : nous avons vu en Bourgogne un homme riche faire tous ses efforts et ne rien épargner pour en peupler sa terre, située dans l'Auxois, sans en pouvoir venir à bout. Tout cela me donne des doutes sur les deux faisans que Regnard prétend avoir tués en Bothnie, ainsi que sur ceux que Olaüs Magnus dit se trouver dans la Scandinavie, et y passer l'hiver sous la neige sans prendre de nourriture : cette façon de passer l'hiver sous la neige a plus de rapport avec les habitudes des coqs de bruyère et des gelinottes qu'avec celles des faisans; de même que le nom de *gallæ sylvestres*, qu'Olaüs donne à ces prétendus faisans, convient beaucoup mieux aux tétras ou coqs de bruyère; et ma conjecture a d'autant plus de force, que ni M. Linnæus, ni aucun bon observateur, n'a dit avoir vu de véritables faisans dans les pays septentrionaux; en sorte qu'on peut croire que ce nom de faisan aura été d'abord appliqué par les habitants de ces pays à des tétras ou des gelinottes, qui sont en effet très-répandus dans le Nord, et qu'ensuite ce nom aura été adopté sans beaucoup d'examen par les voyageurs, et même par les compilateurs, tous gens peu attentifs à distinguer les espèces.

Cela supposé, il suffit de remarquer que le faisan a l'aile courte, et conséquemment le vol pesant et peu élevé, pour conclure qu'il n'aura pu franchir de lui-même les mers interposées entre les pays chauds ou même tempérés de l'ancien continent et l'Amérique : et cette conclusion est confirmée par l'expérience; car dans tout le Nouveau-Monde il ne s'est point trouvé de vrais faisans, mais seulement des oiseaux qui peuvent, à toute force, être regardés comme leurs représentants : car je ne parle point de ces faisans véritables qui abondent aujourd'hui dans les habitations de Saint-Domingue, et qui y ont été transportés par les Européens, ainsi que les paons et les pintades.

Le faisan est de la grosseur du coq ordinaire, et peut en quelque sorte le disputer au paon pour la beauté; il a le port aussi noble, la démarche aussi fière, et le plumage presque aussi distingué : celui de la Chine a même les

couleurs plus éclatantes; mais il n'a pas comme le paon la faculté d'étaler son beau plumage, ni de relever les longues plumes de sa queue; faculté qui suppose un appareil particulier de muscles moteurs dont le paon est pourvu, qui manquent au faisan, et qui établissent une différence assez considérable entre les deux espèces : d'ailleurs, ce dernier n'a ni l'aigrette du paon, ni sa double queue, dont l'une plus courte est composée des véritables pennes directrices, et l'autre plus longue n'est formée que des couvertures de celle-là : en général, le faisan paraît modelé sur des proportions moins légères et moins élégantes, ayant le corps plus ramassé, le cou plus raccourci, la tête plus grosse, etc.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans sa physionomie, ce sont deux pièces de couleur écarlate au milieu desquelles sont placés les yeux, et deux bouquets de plumes d'un vert doré, qui, dans le temps des amours, s'élèvent de chaque côté au-dessus des oreilles; car dans les animaux il y a presque toujours, ainsi que je l'ai remarqué, une production nouvelle, plus ou moins sensible, qui est comme le signal d'une nouvelle génération : ces bouquets de plumes sont apparemment ce que Pline appelait tantôt des oreilles, tantôt de petites cornes; on sent à leur base une élévation formée par leur muscle releveur. Le faisan a, outre cela, à chaque oreille, des plumes dont il se sert pour en fermer à son gré l'ouverture, qui est fort grande.

Les plumes du cou et du croupion ont le bout échancré en cœur, comme certaines plumes de la queue du paon.

Je n'entrerai point ici dans le détail des couleurs du plumage : je dirai seulement qu'elles ont beaucoup moins d'éclat dans la femelle que dans le mâle, et que, dans celui-ci même, les reflets en sont encore plus fugitifs que dans le paon, et qu'ils dépendent non-seulement de l'incidence de la lumière, mais encore de la réunion et de la position respective de ces plumes; car, si l'on en prend une seule à part, les reflets verts s'évanouissent, et l'on ne voit à leur place que du brun ou du noir. Les tiges des plumes du cou et du dos sont d'un beau jaune doré, et font l'effet d'autant de lames d'or. Les couvertures du dessus de la queue vont en diminuant, et finissent en espèces de filets : la queue est composée de dix-huit pennes, quoique Schwenckfeld n'en compte que seize; les deux du milieu sont les plus longues de toutes, et ensuite les plus voisines de celles-là. Chaque pied est muni d'un éperon court et pointu, qui a échappé à quelques descripteurs et même au dessinateur de nos planches enluminées, n° 121 : les doigts sont joints par une membrane plus large qu'elle n'est ordinairement dans les oiseaux pulvérateurs; cette membrane interdigitale, plus grande, semble être une première nuance par laquelle les oiseaux de ce genre se rapprochent des oiseaux de rivière : et en effet, Aldrovande remarque que le faisan se plaît dans les lieux marécageux; et il ajoute qu'on en prend quelquefois dans les marais qui sont aux environs de Bologne. Olina, autre Italien, et M. Leroy, lieutenant des chasses de Versailles, ont fait la même observation : ce dernier assure que c'est toujours dans les lieux les plus humides et le long des mares qui se trouvent dans les grands bois de la Brie, que se tiennent les faisans échappés des capitaineries voisines; quoique accoutumés à la société de l'homme, quoique comblés de ses bienfaits, ces faisans s'éloignent le plus qu'il est possible de toute habitation humaine; car ce sont des oiseaux très-sauvages et qu'il est extrêmement difficile d'apprivoiser. On prétend néanmoins qu'on les accoutume à revenir au coup de sifflet, c'est-à-dire qu'ils s'accoutument à venir prendre la nourriture que ce coup de sifflet leur annonce toujours : mais, dès que leur besoin est satisfait, ils reviennent à leur naturel et ne connaissent plus la main qui les a nourris; ce sont des esclaves indomptables

qui ne peuvent se plier à la servitude, qui ne connaissent aucun bien qui puisse entrer en comparaison avec la liberté, qui cherchent continuellement à la recouvrer, et qui n'en manquent jamais l'occasion. Les sauvages qui viennent de la perdre sont furieux; ils fondent à grands coups de bec sur les compagnons de leur captivité, et n'épargnent pas même le paon.

Ces oiseaux se plaisent dans les bois en plaine, différant en cela des tétras ou coqs de bruyère, qui se plaisent dans les bois en montagne; pendant la nuit, ils se perchent au haut des arbres, où ils dorment la tête sous l'aile : leur cri, c'est-à-dire le cri du mâle, car la femelle n'en a presque point, est entre celui du paon et celui de la pintade, mais plus près de celui-ci, et par conséquent très-peu agréable.

Leur naturel est si farouche, que non-seulement ils évitent l'homme, mais qu'ils s'évitent les uns les autres, si ce n'est au mois de mars ou d'avril, qui est le temps où le mâle recherche sa femelle; et il est facile alors de les trouver dans les bois, parce qu'ils se trahissent eux-mêmes par un battement d'ailes qui se fait entendre de fort loin. Les coqs faisans sont moins ardents que les coqs ordinaires : Frisch prétend que dans l'état de sauvages ils n'ont chacun qu'une seule femelle ; mais l'homme, qui fait gloire de soumettre l'ordre de la nature à son intérêt ou à ses fantaisies, a changé, pour ainsi dire, le naturel de cet oiseau, en accoutumant chaque coq à avoir jusqu'à sept poules, et ces sept poules à se contenter d'un seul mâle pour elles toutes ; car on a eu la patience de faire toutes les observations nécessaires pour déterminer cette combinaison, comme la plus avantageuse pour tirer parti de la fécondité de cet oiseau. Cependant quelques économistes ne donnent que deux femelles à chaque mâle ; et j'avoue que c'est la méthode qui a le mieux réussi dans la conduite d'une petite faisanderie que j'ai eue quelque temps sous les yeux. Mais ces différentes combinaisons peuvent être toutes bonnes selon les circonstances, la température du climat, la nature du sol, la qualité et la quantité de la nourriture, l'étendue et l'exposition de la faisanderie, les soins du faisandier; comme serait celui de retirer chaque poule aussitôt après qu'elle est fécondée par le coq, de ne les lui présenter qu'une à une, en observant les intervalles convenables; de lui donner pendant ce temps du blé sarrasin et autres nourritures échauffantes, comme on lui en donne sur la fin de l'hiver, lorsqu'on veut avancer la saison de l'amour.

La faisane fait son nid à elle seule; elle choisit pour cela le recoin le plus obscur de son habitation, elle y emploie la paille, les feuilles et autres choses semblables; et, quoiqu'elle le fasse grossièrement en apparence, elle le préfère, ainsi fait, à tout autre mieux construit, mais qui ne le serait point par elle-même : cela est au point que, si on lui en prépare un tout fait et bien fait, elle commence par le détruire et en éparpiller tous les matériaux, qu'elle arrange ensuite à sa manière. Elle ne fait qu'une ponte chaque année, du moins dans nos climats : cette ponte est de vingt œufs selon les uns, et de quarante à cinquante selon les autres, surtout quand on exempte la faisane du soin de couver; mais celles que j'ai eu occasion de voir n'ont jamais pondu plus de douze œufs, et quelquefois moins, quoiqu'on eût l'attention de faire couver leurs œufs par des poules communes. Elle pond ordinairement de deux ou trois jours l'un ; ses œufs sont beaucoup moins gros que ceux de poules, et la coquille en est plus mince que ceux même de pigeons : leur couleur est un gris verdâtre, marqueté de petites taches brunes, comme le dit très-bien Aristote, arrangées en zones circulaires autour de l'œuf; chaque faisane en peut couver jusqu'à dix-huit.

Si l'on veut entreprendre en grand une éducation de faisans, il faut y

destiner un parc d'une étendue proportionnée, qui soit en partie gazonné et en partie semé de buissons, où ces oiseaux puissent trouver un abri contre la pluie et la trop grande chaleur, et même contre l'oiseau de proie : une partie de ce parc sera divisée en plusieurs petits parquets de cinq ou six toises en carré, faits pour recevoir chacun un coq avec ses femelles; on les retient dans ces parquets, soit en les éjointant, c'est-à-dire en leur coupant le fouet de l'aile à l'endroit de la jointure, ou bien en couvrant les parquets avec un filet. On se gardera bien de renfermer plusieurs mâles dans la même enceinte, car ils se battraient certainement, et finiraient peut-être par se tuer. Il faut même faire en sorte qu'ils ne puissent ni se voir ni s'entendre; autrement les mouvements d'inquiétude ou de jalousie que s'inspireraient les uns aux autres ces mâles si peu ardents pour leurs femelles, et cependant si ombrageux pour leurs rivaux, ne manqueraient pas d'étouffer ou d'affaiblir des mouvements plus doux, et sans lesquels il n'est point de génération. Ainsi, dans quelques animaux, comme dans l'homme, le degré de la jalousie n'est pas toujours proportionné au besoin de jouir.

Palladius veut que les coqs soient de l'année précédente; et tous les naturalistes s'accordent à dire qu'il ne faut pas que les poules aient plus de trois ans. Quelquefois, dans les endroits qui sont bien peuplés de faisans, on ne met que des femelles dans chaque parquet, et on laisse aux coqs sauvages le soin de les féconder.

Ces oiseaux vivent de toutes sortes de grains et d'herbages, et l'on conseille même de mettre une partie du parc en jardin potager, et de cultiver dans ce jardin des fèves, des carottes, des pommes de terre, des oignons, des laitues et des panais, surtout des deux dernières, dont ils sont très-friands; on dit qu'ils aiment aussi beaucoup le gland, les baies d'aubépine et la graine d'absinthe : mais le froment est la meilleure nourriture qu'on puisse leur donner, en y joignant les œufs de fourmis. Quelques-uns recommandent de bien prendre garde qu'il n'y ait des fourmis mêlées, de peur que les faisans ne se dégoûtent des œufs; mais Edmond King veut qu'on leur donne des fourmis même, et prétend que c'est pour eux une nourriture très-salutaire, et seule capable de les rétablir lorsqu'ils sont faibles et abattus : dans la disette on y substitue avec succès des sauterelles, des perce-oreilles, des mille-pieds. L'auteur anglais que je viens de citer assure qu'il avait perdu beaucoup de faisans avant qu'il connût la propriété de ces insectes, et que depuis qu'il avait appris à en faire usage, il ne lui en était pas mort un seul de ceux qu'il avait élevés. Mais quelque nourriture qu'on leur donne, il la faut leur mesurer avec prudence, et ne point trop les engraisser; car les coqs trop gras sont moins chauds, et les poules trop grasses sont moins fécondes, et pondent des œufs à coquille molle et facile à écraser.

La durée de l'incubation est de vingt à vingt-cinq jours, suivant la plupart des auteurs et ma propre observation. Palladius la fixe à trente; mais c'est une erreur qui n'aurait pas dû reparaître dans la *Maison rustique*, car le pays où Palladius écrivait étant plus chaud que le nôtre, les œufs de faisans n'y devaient pas être plus de temps à éclore que dans le nôtre, où ils éclosent au bout d'environ trois semaines; d'où il suit que le mot *trigesimus* a été substitué par les copistes au mot *vigesimus*.

Il faut tenir la couveuse dans un endroit éloigné du bruit et un peu enterré, afin qu'elle y soit plus à l'abri des inégalités de la température et des impressions du tonnerre.

Dès que les petits faisans sont éclos, ils commencent à courir comme font tous les gallinacés : on les laisse ordinairement vingt-quatre heures sans leur rien donner; au bout de ce temps, on met la mère et les petits dans

une boîte que l'on porte tous les jours aux champs, dans un lieu semé de blé, d'orge, de gazon, et surtout abondant en œufs de fourmis : cette boîte doit avoir pour couvercle une espèce de petit toit formé de planches légères qu'on puisse ôter et remettre à volonté, selon les circonstances : elle doit aussi avoir à l'une de ses extrémités un retranchement où l'on tient la mère renfermée pas des cloisons à claire-voie, qui donnent passage aux faisandeaux : du reste, on leur laisse toute liberté de sortir de la boîte et d'y rentrer à leur gré; les gloussements de la mère prisonnière et le besoin de se réchauffer de temps en temps sous ses ailes les rappelleront sans cesse et les empêcheront de s'écarter beaucoup. On a coutume de réunir trois ou quatre couvées à peu près de même âge, pour n'en former qu'une seule bande capable d'occuper la mère, et à laquelle elle puisse suffire.

On les nourrit d'abord, comme on nourrit tous les jeunes poussins, avec un mélange d'œufs durs, de mie de pain et de feuilles de laitue, hachés ensemble, et avec des œufs de fourmis de prés. Mais il y a deux attentions essentielles dans ces premiers temps : la première est de ne les point laisser boire du tout, et de ne les lâcher chaque jour que lorsque la rosée est évaporée, vu qu'à cet âge toute humidité leur est contraire; et c'est, pour le dire en passant, une des raisons pourquoi les couvées des faisans sauvages ne réussissent guère dans notre pays; car ces faisans, comme je l'ai remarqué plus haut, se tenant par préférence dans les lieux les plus frais et les plus humides, il est difficile que les jeunes faisandeaux n'y périssent; la seconde attention qu'il faut avoir, c'est de leur donner peu et souvent, et dès le matin, en entremêlant toujours les œufs de fourmis avec les autres aliments.

Le second mois on peut déjà leur donner une nourriture plus substantielle, des œufs de fourmis de bois, du turquis, du blé, de l'orge, du millet, des fèves moulues, en augmentant insensiblement la distance des repas.

Ce temps est celui où ils commencent à être sujets à la vermine : la plupart des modernes recommandent, pour les en délivrer, de nettoyer la boîte, et même de la supprimer entièrement, à l'exception de son petit toit, que l'on conserve pour leur servir d'abri; mais Olina donne un conseil qui avait été indiqué par Aristote, et qui me paraît mieux réfléchi et plus conforme à la nature de ces oiseaux. Ils sont du nombre des pulvérateurs, et ils périssent lorsqu'ils ne se poudrent point : Olina veut donc qu'on mette à leur portée des petits tas de terre sèche ou de sablon très-fin, dans lesquels ils puissent se vautrer et se délivrer ainsi des piqûres incommodes des insectes.

Il faut aussi être très-exact à leur donner de l'eau nette et à la leur renouveler souvent; autrement ils courraient risque de la pépie, à laquelle il y aurait peu de remède selon les modernes, quoique Palladius ordonne tout uniment de la leur ôter comme on l'ôte aux poulets, et de leur frotter le bec avec de l'ail broyé dans de la poix liquide.

Le troisième mois amène de nouveaux dangers : les plumes de leur queue tombent alors, et il leur en pousse de nouvelles; c'est une espèce de crise pour eux comme pour les paons : mais les œufs de fourmis sont encore ici une ressource; car ils hâtent le moment critique, et en diminuent le danger, pourvu qu'on ne leur en donne pas trop, car l'excès en serait pernicieux.

A mesure que les jeunes faisandeaux deviennent grands, leur régime approche davantage de celui des vieux, et dès la fin du troisième mois on peut les lâcher dans l'endroit que l'on veut peupler : mais tel est l'effet de la domesticité sur les animaux qui y ont vécu quelque temps, que ceux même qui, comme les faisans, ont le penchant le plus invincible pour la liberté ne peuvent y être rendus tout d'un coup et sans observer des gradations ; de même qu'un bon estomac affaibli par des aliments trop légers ne peut s'ac-

coutumer que peu à peu à une nourriture plus forte. Il faut d'abord transporter la boîte qui contient la couvée dans l'endroit où l'on veut les lâcher; on aura soin de leur donner la nourriture qu'ils aiment le mieux, mais jamais dans le même endroit, et en diminuant la quantité chaque jour, afin de les obliger à chercher eux-mêmes ce qui leur convient, et à faire connaissance avec la campagne : lorsqu'ils seront en état de trouver leur subsistance, ce sera le moment de leur donner la liberté et de les rendre à la nature; ils deviendront bientôt aussi sauvages que ceux qui sont nés dans les bois, à cela près qu'ils conserveront une sorte d'affection pour les lieux où ils auront été bien traités dans leur premier âge.

L'homme ayant réussi à forcer le naturel du faisan, en l'accoutumant à se joindre à plusieurs femelles, a tenté de lui faire encore une nouvelle violence, en l'obligeant de se mêler avec une espèce étrangère, et ses tentatives ont eu quelques succès; mais ce n'a pas été sans beaucoup de soins et de précautions. On a pris un jeune coq-faisan qui ne s'était encore accouplé avec aucune faisane; on l'a renfermé dans un lieu étroit et faiblement éclairé par en haut; on lui a choisi de jeunes poules dont le plumage approchait de celui de la faisane; on a mis ces jeunes poules dans une case attenant à celle du coq-faisan, et qui n'en était séparée que par une espèce de grille dont les mailles étaient assez grandes pour laisser passer la tête et le cou, mais non le corps de ces oiseaux; on a ainsi accoutumé le coq-faisan à voir ces poules et même à vivre avec elles, parce qu'on ne lui a donné de nourriture que dans leur case, joignant la grille de séparation; lorsque la connaissance a été faite et qu'on a vu la saison de l'amour approcher, on a nourri ce jeune coq et ses poules de la manière la plus propre à les échauffer et à leur faire éprouver le besoin de se joindre; et, quand ce besoin a été bien marqué, on a ouvert la communication. Il est arrivé quelquefois que le faisan, fidèle à la nature, comme indigné de la mésalliance à laquelle on voulait le contraindre, a maltraité et même mis à mort les premières poules qu'on lui avait données; s'il ne s'adoucissait point, on le domptait en lui touchant le bec avec un fer rouge d'une part, et de l'autre en excitant son tempérament par des fomentations appropriées : enfin, le besoin de s'unir augmentant tous les jours, et la nature travaillant sans cesse contre elle-même, le faisan s'est accouplé avec les poules ordinaires, et il en est résulté des œufs pointillés de noir comme ceux de la faisane, mais beaucoup plus gros, lesquels ont produit des bâtards qui participaient des deux espèces, et qui étaient même, selon quelques-uns, plus délicats et meilleurs au goût que les légitimes, mais incapables, à ce qu'on dit, de perpétuer leur race, quoique selon Longolius les femelles de ces mulets, jointes avec leur père, donnent de véritables faisans. On a encore observé de ne donner au coq-faisan que des poules qui n'avaient jamais été cochées, et même de les renouveler à chaque couvée, soit pour exciter davantage le faisan (car l'homme juge toujours des autres êtres par lui-même), soit parce qu'on a prétendu remarquer que, lorsque les mêmes poules étaient fécondées une seconde fois par le même faisan, il en résultait une race dégénérée.

On dit que le faisan est un oiseau stupide, qui se croit bien en sûreté lorsque sa tête est cachée, comme on l'a dit de tant d'autres, et qui se laisse prendre à tous les piéges. Lorsqu'on le chasse au chien courant, et qu'il a été rencontré, il regarde fixement le chien tant qu'il est en arrêt, et donne tout le temps au chasseur de le tirer à son aise. Il suffit de lui présenter sa propre image, ou seulement un morceau d'étoffe rouge sur une toile blanche, pour l'attirer dans le piége; on le prend encore en tendant des lacets ou des filets sur les chemins où il passe le soir et le matin pour aller boire; enfin,

on le chasse à l'oiseau de proie, et l'on prétend que ceux qui sont pris de cette manière sont plus tendres et de meilleur goût. L'automne est le temps de l'année où ils sont le plus gras. On peut engraisser les jeunes dans l'épinette ou avec la pompe, comme toute autre volaille ; mais il faut bien prendre garde, en leur introduisant la petite boulette dans le gosier, de ne leur pas renverser la langue, car ils mourraient sur-le-champ.

Un faisandeau bien gras est un morceau exquis, et en même temps une nourriture très-saine : aussi ce mets a-t-il été de tout temps réservé pour la table des riches ; et l'on a regardé comme une prodigalité insensée la fantaisie qu'eut Héliogabale d'en nourrir les lions de sa ménagerie.

Suivant Olina et M. Leroy, cet oiseau vit, comme les poules communes, environ six à sept ans ; et c'est sans aucun fondement qu'on a prétendu connaître son âge par le nombre des bandes transversales de sa queue.

LE FAISAN BLANC.

Ordre des gallinacés, genre faisan. (Cuvier.)

On ne connaît point assez l'histoire de cette variété de l'espèce du faisan, pour savoir à quelle cause on doit rapporter la blancheur de son plumage : l'analogie nous conduirait à croire qu'elle est un effet du froid, comme dans le paon blanc. Il est vrai que le faisan ne s'est point enfoncé dans les pays septentrionaux autant que le paon, mais aussi sa blancheur n'est point parfaite, puisqu'il a, selon M. Brisson, des taches d'un violet foncé sur le cou, et d'autres taches roussâtres sur le dos, et que, selon Olina, les mâles montrent quelquefois les couleurs franches des faisans ordinaires sur la tête et sur le cou. Ce dernier auteur dit que les faisans blancs viennent de Flandre ; mais sans doute qu'en Flandre on dit qu'ils viennent encore de plus loin du côté du nord : il ajoute que les femelles sont d'une blancheur plus parfaite que les mâles, et je remarque que la femelle du faisan ordinaire a aussi plus de blanc dans son plumage que n'en a le mâle.

LE FAISAN VARIÉ.

Ordre des gallinacés, genre faisan. (Cuvier.)

Comme le paon blanc, mêlé avec le paon ordinaire, a produit le paon varié ou panaché, ainsi l'on peut croire que le faisan blanc, se mêlant avec le faisan ordinaire, a produit le faisan varié dont il s'agit ici ; d'autant plus que ce dernier a exactement la même forme et la même grosseur que l'espèce ordinaire, et que son plumage, dont le fond est blanc, se trouve semé de taches qui réunissent toutes les couleurs de notre faisan.

Frisch remarque que le faisan varié n'est point bon pour la propagation.

LE COCQUAR, OU LE FAISAN BATARD.

Ordre des gallinacés, genre faisan. (Cuvier.)

Le nom de *faisan-huneru,* que Frisch donne à cette variété du faisan, indique qu'il le regarde comme le produit du mélange du faisan avec la



LE FAISAN DORÉ DE LA CHINE.

poule ordinaire : et en effet, le faisan bâtard représente l'espèce du faisan par son cercle rouge autour des yeux et par sa longue queue; et il se rapproche du coq ordinaire par les couleurs communes et obscures de son plumage, qui a beaucoup de gris plus ou moins foncé. Le faisan bâtard est aussi plus petit que le faisan ordinaire, et il ne vaut rien pour perpétuer l'espèce; ce qui convient assez à un métis, ou si l'on veut à un mulet.

Frisch nous apprend qu'on en élève beaucoup en Allemagne, à cause du profit qu'on en retire, et c'est en effet un très-bon manger.

OISEAUX ÉTRANGERS
QUI ONT RAPPORT AU FAISAN.

Je ne placerai point sous ce titre plusieurs oiseaux auxquels la plupart des voyageurs et des naturalistes ont donné le nom de *faisans*, et qui se trouvent même sous ce nom dans nos planches, mais que nous avons reconnus, après un plus mûr examen, pour des oiseaux d'espèces fort différentes.

De ce nombre sont : 1° le faisan des Antilles de M. Brisson, qui est le faisan de l'île Kayriouacou du P. du Tertre, lequel a les jambes plus longues et la queue plus courte que le faisan;

2° Le faisan couronné des Indes de M. Brisson, qui est représenté sous le même nom, et qui diffère du faisan par sa conformation totale, par la forme particulière du bec, par ses mœurs, par ses habitudes, par ses ailes qui sont plus longues, par sa queue plus courte, et qui, à sa grosseur près, paraît avoir beaucoup plus de rapport avec le genre du pigeon;

3° L'oiseau d'Amérique, que nous avons fait représenter sous le nom de *faisan huppé de Cayenne*, parce qu'il nous avait été envoyé sous ce nom, mais qui nous paraît différer du faisan par sa grosseur, par le port de son corps, par son cou long et menu, sa tête petite, ses longues ailes, etc.;

4° Le hocco-faisan de la Guyane, qui n'est rien moins qu'un faisan, comme il est aisé de s'en convaincre par la comparaison des figures;

5° Tous les autres hoccos d'Amérique, que MM. Brisson et Barrère, et plusieurs autres, entraînés par leurs méthodes, ont rapportés au genre du faisan, quoiqu'ils en diffèrent par un grand nombre d'attributs, et par quelques-uns même de ceux qui avaient été choisis pour en faire les caractères de ce genre.

1. — LE FAISAN DORÉ, OU LE TRICOLOR HUPPÉ DE LA CHINE.

Quelques auteurs ont donné à cet oiseau le nom de *faisan rouge;* on eût été presque aussi bien fondé à lui donner celui de *faisan bleu*, et ces deux dénominations auraient été aussi imparfaites que celle de faisan doré, puisque toutes les trois, n'indiquant que l'une des trois couleurs éclatantes qui brillent sur son plumage, semblent exclure les deux autres : c'est ce qui m'a donné l'idée de lui imposer un nouveau nom, et j'ai cru que celui de tricolor huppé de la Chine le caractériserait mieux, puisqu'il présente à l'esprit ses attributs les plus apparents.

On peut regarder ce faisan comme une variété du faisan ordinaire, qui s'est embelli sous un ciel plus beau; ce sont deux branches d'une même amille, qui se sont séparées depuis longtemps, qui même ont formé deux

races distinctes, et qui cependant se reconnaissent encore, car elles s'allient, se mêlent et produisent ensemble : mais il faut avouer que leur produit tient un peu de la stérilité des mulets, comme nous le verrons plus bas, ce qui prouve de plus en plus l'ancienneté de la séparation des deux races.

Le tricolor huppé de la Chine est plus petit que notre faisan; et je dois avertir, à cette occasion, que dans notre planche n° 217 on a omis le module, qui doit être de deux pouces neuf lignes.

La beauté frappante de cet oiseau lui a valu d'être cultivé et multiplié dans nos faisanderies, où il est assez commun aujourd'hui. Son nom de tricolor huppé indique le rouge, le jaune doré et le bleu qui dominent dans son plumage, et les longues et belles plumes qu'il a sur la tête, et qu'il relève quand il veut en manière de huppe : il a l'iris, le bec, les pieds et les ongles jaunes; la queue plus longue à proportion que notre faisan, plus émaillée, et en général le plumage plus brillant : au-dessus des plumes de la queue sortent d'autres plumes longues et étroites, de couleur écarlate, dont la tige est jaune; il n'a point les yeux entourés d'une peau rouge, comme le faisan d'Europe; en un mot, il paraît avoir subi fortement l'influence du climat.

La femelle du faisan doré est un peu plus petite que le mâle; elle a la queue moins longue : les couleurs de son plumage sont fort ordinaires, et encore moins agréables que celles de notre faisane; mais quelquefois elle devient avec le temps aussi belle que le mâle. On en a vu une en Angleterre, chez milady Essex, qui, dans l'espace de six ans, avait graduellement changé sa couleur ignoble de bécasse en la belle couleur du mâle, duquel elle ne se distinguait plus que par les yeux et par la longueur de la queue. Des personnes intelligentes, qui ont été à portée d'observer ces oiseaux, m'ont aussi assuré que ce changement de couleur avait lieu dans la plupart des femelles; qu'il commençait lorsqu'elles avaient quatre ans, temps où le mâle commençait aussi à prendre du dégoût pour elles et à les maltraiter; qu'il leur venait alors de ces plumes longues et étroites, qui dans le mâle accompagnent les plumes de la queue; en un mot, que plus elles avançaient en âge, plus elles devenaient semblables aux mâles, comme cela a lieu plus ou moins dans presque tous les animaux.

M. Edwards assure qu'on a vu pareillement chez le duc de Leeds une faisane commune dont le plumage était devenu semblable à celui du faisan mâle; et il ajoute que de tels changements de couleur n'ont guère lieu que parmi les oiseaux qui vivent dans la domesticité.

Les œufs de la faisane dorée ressemblent beaucoup à ceux de la pintade, et sont plus petits à proportion que ceux de la poule domestique, et plus rougeâtres que ceux de nos faisans.

Le docteur Hans Sloane a conservé un mâle environ quinze ans : il paraît que c'est un oiseau robuste, puisqu'il vit si longtemps hors de son pays; il s'accoutume fort bien au nôtre, et y multiplie assez facilement; il multiplie même avec notre faisane d'Europe. M. Leroy, lieutenant des chasses de Versailles, ayant mis une de ces faisanes de la Chine avec un coq-faisan de ce pays-ci, il en est résulté deux faisans mâles fort ressemblants aux nôtres, cependant avec le plumage mal teint, et n'ayant que quelques plumes jaunes sur la tête comme le faisan de la Chine. Ces deux jeunes mâles métis ayant été mis avec des faisanes d'Europe, l'un d'eux féconda la sienne la seconde année, et il en est résulté une poule faisane qui n'a jamais pu devenir féconde; et les deux coqs métis n'ont rien produit de plus jusqu'à la quatrième année, temps où ils trouvèrent le moyen de s'échapper à travers leurs filets.

Il y a grande apparence que le tricolor huppé, dont il s'agit dans cet



L'ARGUS

article, est ce beau faisan dont on dit que les plumes se vendent à la Chine plus cher que l'oiseau même, et que c'est aussi celui que *Marco-Paolo* admira dans un de ses voyages de la Chine, et dont la queue avait deux à trois pieds de long.

2 — LE FAISAN NOIR ET BLANC DE LA CHINE.

(LE FAISAN D'ARGENT.)

La figure de nos planches n'a été dessinée que d'après l'oiseau empaillé, et je ne doute pas que celle de M. Edwards, qui a été faite et retouchée à loisir d'après le vivant, et recherchée pour les plus petits détails d'après l'oiseau mort, ne représente plus exactement ce faisan et ne donne une idée plus juste de son port, de son air, etc.

Il est aisé de juger par la seule inspection de la figure que c'est une variété du faisan, modelée, pour la forme totale, sur les proportions du tricolor huppé de la Chine, mais beaucoup plus gros, puisqu'il surpasse même le faisan d'Europe : il a avec ce dernier un trait de ressemblance bien remarquable, c'est la bordure rouge des yeux, qu'il a même plus large et plus étendue ; car elle lui tombe de chaque côté au-dessous du bec inférieur en forme de barbillons, et d'autre part elle s'élève comme une double crête au-dessus du bec supérieur.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, dont elle diffère beaucoup par la couleur ; elle n'a ni le dessus du corps blanc comme lui, ni le dessous d'un beau noir avec des reflets de pourpre : on n'aperçoit dans tout son plumage qu'une échappée de blanc au-dessous des yeux ; le reste est d'un rouge brun plus ou moins foncé, excepté sous le ventre et dans les plumes latérales de la queue, où l'on voit des bandes noires transversales sur un fond gris. A tous autres égards, la femelle diffère moins du mâle dans cette race que dans toutes les autres races de faisans ; elle a comme lui une huppe sur la tête, les yeux entourés d'une bordure rouge, et les pieds de même couleur.

Comme aucun naturaliste, ni même aucun voyageur ne nous a donné le plus léger indice sur l'origine du faisan noir et blanc, nous sommes réduits sur cela aux seules conjectures : la mienne serait que, de même que le faisan de Géorgie, s'étant avancé vers l'Orient, et ayant fixé son séjour dans les provinces méridionales ou tempérées de la Chine, est devenu le tricolor huppé ; ainsi le faisan blanc de nos pays froids ou de la Tartarie, ayant passé dans les provinces septentrionales de la Chine, est devenu le faisan noir et blanc de cet article, lequel aura pris plus de grosseur que le faisan primitif ou de Géorgie, parce qu'il aura trouvé dans ces provinces une nourriture plus abondante ou plus analogue à son tempérament, mais qui porte l'empreinte du nouveau climat dans son port, son air, sa forme extérieure, semblable au port, à l'air, à la forme extérieure du tricolor huppé de la Chine, et qui a conservé du faisan primitif la bordure rouge des yeux, laquelle même a pris en lui plus d'étendue et de volume, sans doute par les mêmes causes qui l'ont rendu lui-même plus gros et plus grand que le faisan ordinaire.

3. — L'ARGUS OU LE LUEN.

On trouve au nord de la Chine une espèce de faisan dont les ailes et la queue sont semées d'un très-grand nombre de taches rondes semblables à

des yeux, d'où on lui a donné le nom d'*argus* : les deux plumes du milieu de la queue sont très-longues, et excèdent de beaucoup toutes les autres. Cet oiseau est de la grosseur du dindon; il a sur la tête une double huppe qui se couche en arrière.

4. — LE NAPAUL OU FAISAN CORNU.

(LE FAISAN CORNU DU BENGALE.)

M. Edwards, à qui nous devons la connaissance de cet oiseau rare, le range parmi les dindons, comme ayant autour de la tête des excroissances charnues, et cependant il lui donne le nom de *faisan cornu*. Je crois en effet qu'il approche plus du faisan que du dindon; car les excroissances charnues ne sont rien moins que propres à ce dernier : le coq, la pintade, l'oiseau royal, le casoar, et bien d'autres oiseaux des deux continents, en ont aussi; elles ne sont pas même étrangères au faisan, puisqu'on peut regarder ce large cercle de peau rouge dont ses yeux sont entourés, comme étant à peu près de même nature, et que dans le faisan noir et blanc de la Chine cette peau forme réellement une double crête sur le bec et des barbillons au-dessous. Ajoutez à cela que le napaul est du climat des faisans, puisqu'il a été envoyé de Bengale à M. Mead; qu'il a le bec, les pieds, les éperons, les ailes et la forme totale du faisan; et l'on conviendra qu'il est plus naturel de le rapporter au faisan qu'à un oiseau d'Amérique, tel que le dindon.

Le napaul ou faisan cornu est ainsi appelé parce qu'il a en effet deux cornes sur la tête; ces cornes sont de couleur bleue, de forme cylindrique, obtuses à leur extrémité, couchées en arrière et d'une substance analogue à de la chair calleuse. Il n'a point autour des yeux ce cercle de peau rouge, quelquefois pointillée de noir, qu'ont les faisans, mais il a tout cet espace garni de poils noirs en guise de plumes. Au-dessous de cet espace et de la base du bec inférieur, prend naissance une sorte de gorgerette formée d'une peau lâche, laquelle tombe et flotte librement sur la gorge et la partie supérieure du cou; cette gorgerette est noire dans son milieu, semée de quelques poils de même couleur, et sillonnée par des rides plus ou moins profondes, en sorte qu'elle paraît capable d'extension dans l'oiseau vivant, et l'on peut croire qu'il sait la gonfler ou la resserrer à sa volonté : les parties latérales en sont bleues, avec quelques taches orangées, et sans aucun poil en dehors; mais la face intérieure qui s'applique sur le cou est garnie de petites plumes noires, ainsi que la partie du cou qu'elle recouvre. Le sommet de la tête est rouge, la partie antérieure du corps rougeâtre, la partie postérieure plus rembrunie; sur le tout, y compris la queue et les ailes, on voit des taches blanches, entourées de noir, semées près à près assez régulièrement; ces taches sont rondes sur l'avant, oblongues ou en forme de larmes sur l'arrière, et celles-ci tournées de manière que la pointe regarde la tête. Les ailes ne passent guère l'origine de la queue; d'où l'on peut conclure que c'est un oiseau pesant. La longueur de la queue n'a pu être déterminée par M. Edwards, vu qu'elle est représentée dans le dessin original comme ayant été usée par quelque frottement.

5 — LE KATRACA.

Quoique à vrai dire, il ne se soit point trouvé de véritables faisans dans l'Amérique, comme nous l'avons établi ci-dessus, néanmoins, parmi la multitude d'oiseaux différents qui peuplent ces vastes contrées, on en voit qui

ont plus ou moins de rapports avec le faisan; et celui dont il s'agit dans cet article en approche plus qu'aucun autre, et doit être regardé comme son représentant dans le Nouveau-Monde. Il le représente en effet par sa forme totale, par son bec un peu crochu, par ses yeux bordés de rouge et par sa longue queue : néanmoins, comme il appartient à un climat et même à un monde différent, et qu'il est incertain s'il se mêle avec nos faisans d'Europe, je le place ici après ceux de la Chine, qui s'accouplent certainement et produisent avec les nôtres.

L'histoire du katraca nous est totalement inconnue; tout ce que je puis dire d'après l'inspection de sa forme extérieure, c'est que le sujet représenté nous paraît être le mâle à cause de sa longue queue et de la forme de son corps, moins arrondie qu'allongée.

Nous lui conserverons le nom de *katraca* qu'il porte au Mexique, suivant le P. Feuillée.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI PARAISSENT AVOIR RAPPORT AVEC LE PAON ET AVEC LE FAISAN.

Je range sous ce titre indécis quelques oiseaux étrangers trop peu connus pour qu'on puisse leur assigner une place plus fixe.

1 — LE CHINQUIS.

(LE PAON DU THIBET.)

Dans l'incertitude où je suis si cet oiseau est un véritable paon ou non, je lui donne, ou plutôt je lui conserve le nom de *chinquis*, formé de son nom chinois *chin-tchien-khi* : c'est la dixième espèce du genre des faisans de M. Brisson; il se trouve au Thibet, d'où cet auteur a pris occasion de le nommer *paon du Thibet*. Sa grosseur est celle de la pintade; il a l'iris des yeux jaune, le bec cendré, les pieds gris, le fond du plumage cendré, varié de lignes noires et de points blancs; mais ce qui en fait l'ornement principal et distinctif, ce sont de belles et grandes taches rondes d'un bleu éclatant, changeant en violet et en or, répandues une à une sur les plumes du dos et les couvertures des ailes, deux à deux sur les pennes des ailes, et quatre à quatre sur les longues couvertures de la queue, dont les deux du milieu sont les plus longues de toutes, les latérales allant toujours en se raccourcissant de chaque côté.

On ne sait, ou plutôt on ne dit rien de son histoire, pas même s'il fait la roue en relevant en éventail ses belles plumes chargées de miroirs.

Il ne faut pas confondre le chinquis avec le kinki, ou poule dorée de la Chine, dont il est parlé dans les relations de Navarette, Trigault, du Halde, et qui, autant qu'on en peut juger par des descriptions imparfaites, n'est autre chose que notre tricolor huppé.

2. — LE SPICIFÈRE.

(LE PAON DU JAPON.)

J'appelle ainsi le huitième faisan de M. Brisson, qu'Aldrovande a nommé *paon du Japon*, tout en avouant qu'il ne ressemblait à notre paon que par les pieds et la queue.

Je lui ai donné le nom de *spicifère*, à cause de l'aigrette en forme d'épi qui s'élève sur sa tête : cette aigrette est haute de quatre pouces, et paraît émaillée de vert et de bleu; le bec est de couleur cendrée, plus long et plus menu que celui du paon; l'iris est jaune, et le tour des yeux rouge comme dans le faisan; les plumes de la queue sont en plus petit nombre, le fond en est plus rembruni et les miroirs plus grands, mais brillant des mêmes couleurs que dans notre paon d'Europe : la distribution des couleurs forme sur la poitrine, le dos et la partie des ailes la plus proche du dos, des espèces d'écailles qui ont différents reflets en différents endroits, bleus sur la partie des ailes la plus proche du dos, bleus et verts sur le dos, bleus, verts et dorés sur la poitrine; les autres pennes de l'aile sont vertes dans le milieu de leur longueur, ensuite jaunâtres, et finissent par être noires à leur extrémité : le sommet de la tête et le haut du cou ont des taches bleues mêlées de blanc sur un fond verdâtre.

Telle est à peu près la description qu'Aldrovande a faite du mâle, d'après une figure peinte que l'empereur du Japon avait envoyée au Pape : il ne dit point s'il étale sa queue comme notre paon; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne l'étale point dans la figure d'Aldrovande, et qu'il y est même représenté sans éperons aux pieds, quoique Aldrovande n'ait pas oublié d'en faire paraître dans la figure du paon ordinaire, qu'il a placée vis-à-vis pour servir d'objet de comparaison.

Selon cet auteur, la femelle est plus petite que le mâle : elle a les mêmes couleurs que lui sur la tête, le cou, la poitrine, le dos et les ailes; mais elle en diffère en ce qu'elle a le dessous du corps noir, et en ce que les couvertures du croupion, qui sont beaucoup plus courtes que les pennes de la queue, sont ornées de quatre ou cinq miroirs assez larges, relativement à la grandeur des plumes : le vert est la couleur dominante de la queue, les pennes en sont bordées de bleu, et les tiges de ces pennes sont blanches.

Cet oiseau paraît avoir beaucoup de rapport avec celui dont parle Kœmpfer, dans son Histoire du Japon, sous le nom de faisan; ce que j'en ai dit suffit pour faire voir qu'il a plusieurs traits de conformité et plusieurs traits de dissemblance, soit avec le paon, soit avec le faisan, et que par conséquent il ne devait point avoir d'autre place que celle que je lui donne ici.

3. — L'ÉPERONNIER.

(LE PAON DE LA CHINE OU PETIT PAON DE MALACA.)

Cet oiseau n'est guère connu que par la figure et la description que M. Edwards a publiées du mâle et de la femelle, et qu'il avait faites sur le vivant.

Au premier coup d'œil, le mâle paraît avoir quelque rapport avec le faisan et le paon; comme eux il a la queue longue, il l'a semée de miroirs comme le paon; et quelques naturalistes, s'en tenant à ce premier coup d'œil, l'ont admis dans le genre du faisan : mais quoique d'après ces rapports superficiels M. Edwards ait cru pouvoir lui donner ou lui conserver le nom de faisan-paon, néanmoins, en y regardant de plus près, il a bien jugé qu'il ne pouvait appartenir au genre du faisan, 1° parce que les longues plumes de sa queue sont arrondies et non pointues par le bout; 2° parce qu'elles sont droites dans toute leur longueur, et non recourbées en bas; 3° parce qu'elles ne font pas la gouttière renversée par le renversement de leurs barbes, comme dans le faisan; 4° enfin, parce qu'en marchant il ne recourbe point sa queue en haut comme cet oiseau.

Mais il appartient encore bien moins à l'espèce du paon, dont il diffère

non seulement par le port de la queue, par la configuration et le nombre des pennes dont elle est composée, mais encore par les proportions de sa forme extérieure, par la grosseur de la tête et du cou, et en ce qu'il ne redresse et n'épanouit point sa queue comme le paon ; qu'il n'a, au lieu d'aigrette, qu'une espèce de huppe plate, formée par les plumes du sommet de la tête qui se relèvent, et dont la pointe revient un peu en avant : enfin, le mâle diffère du coq-paon et du coq-faisan par un double éperon qu'il a à chaque pied ; caractère presque unique, d'après lequel je lui ai donné le nom d'*éperonnier*.

Ces différences extérieures, qui certainement en supposent beaucoup d'autres plus cachées, paraîtront assez considérables à tout homme de sens, et qui ne sera préoccupé d'aucune méthode, pour exclure l'éperonnier du nombre des paons et des faisans, encore qu'il ait comme eux les doigts séparés, les pieds nus, les jambes revêtues de plumes jusqu'au talon, le bec en cône courbé, la queue longue et la tête sans crête ni membrane. A la vérité, je sais tel méthodiste qui ne pourrait sans inconséquence ne pas le reconnaître pour un paon ou pour un faisan, puisqu'il a tous les attributs par lesquels ce genre est caractérisé dans sa méthode ; mais aussi, un naturaliste sans méthode et sans préjugé ne pourra le reconnaître pour le paon de la nature : et que s'ensuivra-t-il de là, sinon que l'ordre de la nature est bien loin de la méthode du naturaliste ?

En vain me dira-t-on que, puisque l'oiseau dont il s'agit ici a les principaux caractères du genre du faisan, les petites variétés par lesquelles il en diffère ne doivent point empêcher qu'on ne le rapporte à ce genre ; car je demanderai toujours : Qui donc ose se croire en droit de déterminer ces caractères principaux ; de décider, par exemple, que l'attribut négatif de n'avoir ni crête ni membrane soit plus essentiel que celui d'avoir la tête de telle ou telle forme, de telle ou telle grosseur, et de prononcer que tous les oiseaux qui se ressemblent par des caractères choisis arbitrairement doivent aussi se ressembler dans leurs véritables propriétés ?

Au reste, en refusant à l'éperonnier le nom de paon de la Chine, je ne fais que me conformer aux témoignages des voyageurs qui assurent que dans ce vaste pays on ne voit de paons que ceux qu'on y apporte des autres contrées.

L'éperonnier a l'iris des yeux jaune, ainsi que l'espace entre la base du bec, l'œil et le bec supérieur rouge, l'inférieur brun foncé, et les pieds d'un brun sale : son plumage est d'une beauté admirable. La queue est, comme je l'ai dit, semée de miroirs ou de taches brillantes, de forme ovale, et d'une belle couleur de pourpre avec des reflets bleus, verts et or ; ces miroirs font d'autant plus d'effet qu'ils sont terminés et détachés du fond par un double cercle, l'un noir et l'autre orangé obscur : chaque penne de la queue a deux de ces miroirs accolés l'un à l'autre, la tige entre deux ; et malgré cela, comme cette queue a infiniment moins de plumes que celle du paon, elle est beaucoup moins chargée de miroirs ; mais en récompense, l'éperonnier en a une très-grande quantité sur le dos et sur les ailes, où le paon n'en a point du tout : ces miroirs des ailes sont ronds ; et comme le fond du plumage est brun, on croirait voir une belle peau de martre zibeline enrichie de saphirs, d'opales, d'émeraudes et de topazes.

Les plus grandes pennes de l'aile n'ont point de miroirs, toutes les autres en ont chacune un ; et quel qu'en soit l'éclat, leurs couleurs, soit dans les ailes, soit dans la queue, ne pénètrent point jusqu'à l'autre surface de la penne, dont le dessous est d'un sombre uniforme.

Le mâle surpasse en grosseur le faisan ordinaire : la femelle est d'un tiers

plus petite que le mâle, et paraît plus leste et plus éveillée ; elle a, comme lui, l'iris jaune, mais point de rouge dans le bec, et la queue beaucoup plus petite. Quoique ces couleurs approchent plus de celles du mâle que dans l'espèce des paons et des faisans, cependant elles sont plus mates, plus éteintes, et n'ont point ce lustre, ce jeu, ces ondulations de lumière, qui font un si bel effet dans les miroirs du mâle.

Cet oiseau était vivant à Londres, l'année dernière, d'où M. le chevalier Codrington en a envoyé des dessins coloriés à M. Daubenton le jeune.

LES HOCCOS.

Tous les oiseaux que l'on désigne ordinairement sous cette dénomination, prise dans une acception générique, sont étrangers à l'Europe, et appartiennent aux pays chauds de l'Amérique : les divers noms que les différentes tribus de sauvages leur ont donnés, chacune en son jargon, n'ont pas moins contribué à en enfler la liste que les phrases multipliées de nos nomenclateurs; et je vais tâcher, autant que la disette d'observations me le permettra, de réduire ces espèces nominales aux espèces réelles.

1. — LE HOCCO PROPREMENT DIT.

(LE HOCCO DE LA GUYANE.)

Ordre des gallinacés, genre alector. (CUVIER.)

Je comprends sous cette espèce non-seulement le mitou et le mitou-poranga de Marcgrave, que cet auteur regarde en effet comme étant de la même espèce, le coq-indien de MM. de l'Académie et de plusieurs autres, le mutou ou moytou de Laët et de Léry, le temocholli des Mexicains, et leur tepetototl ou oiseau de montagne, le quirizao ou curasso de la Jamaïque, le poes de Frisch, le hocco de Cayenne de M. Barrère, le hocco de la Guyane ou douzième faisan de M. Brisson ; mais j'y rapporte encore comme variétés le hocco du Brésil ou douzième faisan de M. Brisson, son hocco de Curaçao, qui est son treizième faisan, le hocco du Pérou et même la poule rouge du Pérou d'Albin, le coxolissi de Fernandez, et le seizième faisan de M. Brisson. Je me fonde sur ce que cette multitude de noms désigne des oiseaux qui ont beaucoup de qualités communes, et qui ne diffèrent entre eux que par la distribution des couleurs, par quelque diversité dans la forme et les accessoires du bec, et par d'autres accidents qui peuvent varier dans la même espèce à raison de l'âge, du sexe, du climat, et surtout dans une espèce aussi facile à apprivoiser que celle-ci, qui même l'a été en plusieurs cantons, et qui par conséquent doit participer aux variétés auxquelles les oiseaux domestiques sont si sujets.

MM. de l'Académie avaient ouï dire que leur coq indien avait été apporté d'Afrique, où il s'appelait *ano;* mais comme Marcgrave et plusieurs autres observateurs nous apprennent que c'est un oiseau du Brésil, et que d'ailleurs on voit clairement, en comparant les descriptions et les figures les plus exactes, qu'il a les ailes courtes et le vol pesant, il est difficile de se persuader qu'il ait pu traverser d'un seul vol la vaste étendue des mers qui séparent les côtes d'Afrique de celle du Brésil, et il paraît beaucoup plus naturel de supposer que les sujets observés par MM. de l'Académie, s'ils

étaient réellement venus d'Afrique, y avaient été portés précédemment du Brésil ou de quelque autre contrée du Nouveau-Monde. On peut juger d'après les mêmes raisons si la dénomination de coq de Perse, employée par Johnston, est applicable à l'oiseau dont il s'agit ici.

Le hocco approche de la grosseur du dindon. L'un de ses plus remarquables attributs, c'est une huppe noire, et quelquefois noire et blanche, haute de deux à trois pouces, qui s'étend depuis l'origine du bec jusqu'à derrière la tête, et que l'oiseau peut coucher en arrière et relever à son gré, selon qu'il est affecté différemment : cette huppe est composée de plumes étroites et comme étagées, un peu inclinées en arrière, mais dont la pointe revient et se courbe en avant. Parmi ces plumes, MM. de l'Académie en ont remarqué plusieurs dont les barbes étaient renfermées jusqu'à la moitié de la longueur de la côte, dans une espèce d'étui membraneux.

La couleur dominante du plumage est le noir, qui, le plus souvent, est pur et comme velouté sur la tête et sur le cou, et quelquefois semé de mouchetures blanches; sur le reste du corps il a des reflets verdâtres, et dans quelques sujets il se change en marron foncé. L'oiseau représenté ici n'a point du tout de blanc sous le ventre ni dans la queue, au lieu que l'autre en a sous le ventre et au bout de la queue; enfin, d'autres en ont sous le ventre et point à la queue, et d'autres en ont à la queue et point sous le ventre; et il faut se souvenir que ces couleurs sont sujettes à varier, soit dans leurs teintes, soit dans leur distribution, selon la différence du sexe.

Le bec a la forme de celui des gallinacés, mais il est un peu plus fort : dans les uns, il est couleur de chair et blanchâtre vers la pointe, comme dans le hocco du Brésil de M. Brisson; dans les autres, le bout du bec supérieur est échancré des deux côtés, ce qui le fait paraître comme armé de trois pointes, la principale au milieu, et les deux latérales formées par les deux échancrures un peu reculées en arrière, comme dans l'un des coqs indiens de MM. de l'Académie; dans d'autres, il est recouvert à sa base d'une peau jaune, où sont placées les ouvertures des narines, comme dans le hocco de la Guyane de M. Brisson; dans d'autres, cette peau jaune, se prolongeant des deux côtés de la tête, va former autour des yeux un cercle de même couleur, comme dans le mitouporanga de Marcgrave; dans d'autres, cette peau se renfle sur la base du bec supérieur en une espèce de tubercule ou de bouton arrondi, assez dur, et gros comme une petite noix. On croit communément que les femelles n'ont point ce bouton, et M. Edwards ajoute qu'il ne vient aux mâles qu'après la première année; ce qui me paraît d'autant plus vraisemblable que Fernandez a observé dans son tepetototl une espèce de tumeur sur le bec, laquelle n'était sans doute autre chose que ce même tubercule qui commençait à se former. Quelques individus, comme le mitou de Marcgrave, ont une peau blanche derrière l'oreille comme les poules communes ; les pieds ressembleraient pour la forme à ceux des gallinacés s'ils avaient l'éperon, et s'ils n'étaient pas un peu plus gros à proportion : du reste, ils varient pour la couleur depuis le brun noirâtre jusqu'au couleur de chair.

Quelques naturalistes ont voulu rapporter le hocco au genre du dindon; mais il est facile, d'après la description ci-dessus, et d'après nos planches enluminées, de recueillir les différences nombreuses et tranchées qui séparent ces deux espèces : le dindon a la tête petite et sans plumes, ainsi que le haut du cou, le bec surmonté d'une caroncule conique et musculeuse, capable d'extension et de contraction, les pieds armés d'éperons, et il relève les plumes de sa queue en faisant la roue, etc.; au lieu que le hocco a la tête grosse, le cou renfoncé, l'un et l'autre garnis de plumes, sur le bec un

tubercule rond, dur et presque osseux, et sur le sommet de la tête une huppe mobile qui paraît propre à cet oiseau, qu'il baisse et redresse à son gré; mais personne n'a jamais dit qu'il relevât les pennes de la queue en faisant la roue.

Ajoutez à ces différences qui sont toutes extérieures, les différences plus profondes et tout aussi nombreuses que nous découvre la dissection.

Le canal intestinal du hocco est beaucoup plus long, et les deux *cæcum* beaucoup plus courts que dans le dindon : son jabot est aussi beaucoup moins ample, n'ayant que quatre pouces de tour; au lieu que j'ai vu tirer du jabot du dindon, qui ne paraissait avoir rien de singulier dans sa conformation, ce qu'il fallait d'avoine pour remplir une demi-pinte de Paris. Outre cela, dans le hocco, la substance charnue du gésier est le plus souvent fort mince, et sa membrane interne, au contraire, fort épaisse et dure au point d'être cassante; enfin, la trachée-artère se dilate et se replie sur elle-même, plus ou moins, vers le milieu de la fourchette, comme dans quelques oiseaux aquatiques; toutes choses fort différentes de ce qui se voit dans le dindon.

Mais, si le hocco n'est point un dindon, les nomenclateurs modernes étaient encore moins fondés à en faire un faisan; car, outre les différences qu'il est facile de remarquer tant au dehors qu'au dedans, d'après ce que je viens de dire, j'en vois une décisive dans le naturel de ces animaux : le faisan est toujours sauvage, et quoique élevé de jeunesse, quoique toujours bien traité, bien nourri, il ne peut jamais se faire à la domesticité; ce n'est point un domestique, c'est un prisonnier toujours inquiet, toujours cherchant les moyens d'échapper, et qui maltraite même ses compagnons d'esclavage, sans jamais faire aucune société avec eux. Que s'il recouvre sa liberté, et qu'il soit rendu à l'état de sauvage pour lequel il semble être fait, rien n'est encore plus défiant et plus ombrageux; tout objet nouveau lui est suspect : le moindre bruit l'effraie; le moindre mouvement l'inquiète; l'ombre d'une branche agitée suffit pour lui faire prendre sa volée, tant il est attentif à sa conservation! Au contraire, le hocco est un oiseau paisible, sans défiance, et même stupide, qui ne voit point le danger ou du moins qui ne fait rien pour l'éviter; il semble s'oublier lui-même, et s'intéresser à peine à sa propre existence. M. Aublet en a tué jusqu'à neuf de la même bande, avec le même fusil, qu'il rechargea autant de fois qu'il fut nécessaire; ils eurent cette patience. On conçoit bien qu'un pareil oiseau est sociable, qu'il s'accommode sans peine avec les autres oiseaux domestiques, et qu'il s'apprivoise aisément. Quoique apprivoisé, il s'écarte pendant le jour, et va même fort loin : mais il revient toujours pour coucher, à ce que m'assure le même M. Aublet; il devient même familier au point de heurter à la porte avec son bec pour se faire ouvrir, de tirer les domestiques par l'habit lorsqu'ils l'oublient, de suivre son maître partout, et, s'il en est empêché, de l'attendre avec inquiétude et de lui donner à son retour des marques de la joie la plus vive.

Il est difficile d'imaginer des mœurs plus opposées : et je doute qu'aucun naturaliste, et même qu'aucun nomenclateur, s'il les eût connus, eût entrepris de ranger ces deux oiseaux sous un même genre.

Le hocco se tient volontiers sur les montagnes, si l'on s'en rapporte à la signification de son nom mexicain *tepetotoll*, qui veut dire oiseau de montagne. On le nourrit, dans la volière, de pain, de pâtée et autres choses semblables; dans l'état de sauvage, les fruits sont le fond de sa subsistance. Il aime à se percher sur les arbres, surtout pour y passer la nuit. Il vole pesamment, comme je l'ai remarqué plus haut; mais il a la démarche fière.

Sa chair est blanche, un peu sèche; cependant, lorsqu'elle est gardée suffisamment, c'est un fort bon manger.

Le chevalier Hans Sloane dit, en parlant de cet oiseau, que sa queue n'a que deux pouces de long; sur quoi M. Edwards le relève, et prétend qu'en disant dix pouces au lieu de deux, M. Hans Sloane aurait pu approcher du vrai. Mais je crois cette censure trop générale et trop absolue; car je vois Aldrovande qui, d'après le portrait d'un oiseau de cette espèce, assure qu'il n'a point de queue; et de l'autre, M. Barrère qui rapporte, d'après ses propres observations faites sur les lieux, que la femelle de son hocco des Amazones, qui est le hocco de Curaçao de M. Bresson, a la queue très-peu longue; d'où il s'ensuivrait que ce que le chevalier Hans Sloane dit trop généralement du hocco, doit être restreint à la seule femelle, du moins dans certaines races.

2. — LE PAUXI OU LE PIERRE.

(LE HOCCO DU MEXIQUE.)

Ordre des gallinacés, genre alector. (Cuvier.)

L'oiseau qui est représenté dans l'édition in-4°, sous le nom de *Pierre de Cayenne*, portait en effet ce nom à la Ménagerie du Roi, où nous l'avons fait dessiner d'après le vivant : mais, comme il porte dans son pays, qui est le Mexique, le nom de *pauxi*, selon Fernandez, nous avons cru devoir l'indiquer sous ces deux noms. C'est le quatorzième faisan de M. Brisson, qu'il appelle *hocco du Mexique*.

Cet oiseau ressemble, à plusieurs égards, au hocco précédent; mais il en diffère aussi en plusieurs points : il n'a point, comme lui, la tête surmontée d'une huppe; le tubercule qu'il a sur le bec est plus gros, fait en forme de poire et de couleur bleue. Fernandez dit que ce tubercule a la dureté de la pierre, et je soupçonne que c'est de là qu'est venu au pauxi le nom d'oiseau à pierre, ensuite celui de pierre; comme il a pris le nom de *cusco* ou de *cushew bird*, et celui de *poule numidique*, de ce même tubercule, à qui les uns ont trouvé de la ressemblance avec la noix d'Amérique appelée *cusco* ou *cushew*, et d'autres avec le casque de la pintade.

Quoi qu'il en soit, ce ne sont pas là les seules différences qui distinguent le pauxi des hoccos précédents : il est plus petit de taille; son bec est plus fort, plus courbé et presque autant que celui d'un perroquet; d'ailleurs, il nous est beaucoup plus rarement apporté que le hocco. M. Edwards, qui a vu ce dernier dans presque toutes les ménageries, n'a jamais rencontré qu'un seul cusco ou pauxi dans le cours de ses recherches.

Le beau noir de son plumage a des reflets bleus et de couleur pourpre, qui ne paraissent ni ne pourraient guère paraître dans la figure.

Cet oiseau se perche sur les arbres; mais il pond à terre comme les faisans, mène ses petits et les rappelle de même : les petits vivent d'abord d'insectes, et ensuite, quand ils sont grands, de fruits, de graines et de tout ce qui convient à la volaille.

Le pauxi est aussi doux, et si l'on veut aussi stupide que les autres hoccos ; car il se laissera tirer jusqu'à six coups de fusil sans se sauver : avec cela il ne se laisse ni prendre ni toucher, selon Fernandez, et M. Aublet m'assure qu'il ne se trouve que dans les lieux inhabités : c'est probablement l'une des causes de sa rareté en Europe.

M. Brisson dit que la femelle ne diffère du mâle que par les couleurs,

ayant du brun partout où celui-ci a du noir, et qu'elle lui est semblable dans tout le reste. Mais Aldrovande, en reconnaissant que le fond de son plumage est brun, remarque qu'elle a du cendré aux ailes et au cou, le bec moins crochu et point de queue, ce qui serait un trait de conformité avec le hocco des Amazones de Barrère, dont la femelle, comme nous l'avons vu, a la queue beaucoup moins longue que le mâle : et ce ne sont pas les seuls oiseaux d'Amérique qui n'aient point de queue; il y a même tel canton de ce continent où les poules transportées d'Europe ne peuvent vivre longtemps sans perdre leur queue, et même leur croupion, comme nous l'avons vu dans l'histoire du coq.

3. — L'HOAZIN.

(LE HOCCO BRUN DU MEXIQUE.)

Ordre des gallinacés, genre alector. (CUVIER.)

Cet oiseau est représenté dans la planche enluminée, nº 337 de l'édition in-4º, sous le nom de *faisan huppé de Cayenne;* du moins il n'en diffère que très-peu, comme on peut en juger en comparant cette planche à la description de Hernandez.

Selon cet auteur, l'hoazin n'est pas tout à fait aussi gros qu'une poule d'Inde : il a le bec courbé, la poitrine d'un blanc jaunâtre, les ailes et la queue marquées de taches ou raies blanches à un pouce de distance les unes des autres; le dos, le dessus du cou, les côtés de la tête, d'un fauve brun ; les pieds de couleur obscure. Il porte une huppe composée de plumes blanchâtres d'un côté, et noires de l'autre; cette huppe est plus haute et d'une autre forme que celle des hoccos, et il ne paraît pas qu'il puisse la baisser et la relever à son gré : il a aussi la tête plus petite et le cou plus grêle.

Sa voix est très-forte, et c'est moins un cri qu'un hurlement. On dit qu'il prononce son nom, apparemment d'un ton lugubre et effrayant : il n'en fallait pas davantage pour le faire passer, chez des peuples grossiers, pour un oiseau de mauvais augure; et comme partout on suppose beaucoup de puissance à ce que l'on craint, ces mêmes peuples ont cru trouver en lui des remèdes aux maladies les plus graves : mais on ne dit pas qu'ils s'en nourrissent; ils s'en abstiennent en effet, peut-être par une suite de cette même crainte, ou par répugnance, fondée sur ce qu'il fait sa pâture ordinaire de serpents : il se tient communément dans les grandes forêts, perché sur les arbres le long des eaux, pour guetter et surprendre ces reptiles. Il se trouve dans les contrées les plus chaudes du Mexique : Hernandez ajoute qu'il paraît en automne, ce qui ferait soupçonner que c'est un oiseau de passage.

M. Aublet m'assure que cet oiseau, qu'il a reconnu facilement sur notre planche, s'apprivoise; qu'on en voit parfois de domestiques chez les Indiens, et que les Français les appellent des paons. Ils nourrissent leurs petits de fourmis, de vers et d'autres insectes.

4. — L'YACOU.

(LE DINDON DU BRÉSIL.)

Cet oiseau s'est nommé lui-même; car son cri, selon Marcgrave, est *yacou*, d'où lui est venu le nom d'*iacupema* : pour moi, j'ai préféré celui d'yacou, comme plus propre à le faire reconnaître toutes les fois qu'on pourra le voir et l'entendre.

Marcgrave est le premier qui ait parlé de cet oiseau. Quelques naturalistes, d'après lui, l'ont mis au nombre des faisans ; et d'autres, tels que MM. Brisson et Edwards, l'ont rangé parmi les dindons; mais il n'est ni l'un ni l'autre. Il n'est point un dindon, quoiqu'il ait une peau rouge sous le cou ; car il en diffère à beaucoup d'autres égards, et par sa taille, qui est à peine égale à celle d'une poule ordinaire, et par sa tête, qui est en partie revêtue de plumes, et par sa huppe, qui approche beaucoup plus de celle des hoccos que de celle du dindon huppé, et par ses pieds, qui n'ont point d'éperons : d'ailleurs, on ne lui voit pas au bas du cou ce bouquet de crins durs, ni sur le bec cette caroncule musculeuse qu'a le coq d'Inde, et il ne fait point la roue en relevant les plumes de sa queue. D'autre part, il n'est point un faisan ; car il a le bec grêle et allongé, la huppe des hoccos, le cou menu, une membrane charnue sous la gorge, les pennes de la queue toutes égales, et le naturel doux et tranquille, tous attributs par lesquels il diffère des faisans ; et il diffère par son cri du faisan et du dindon. Mais que sera-t-il donc? il sera un yacou, qui aura quelques rapports avec le dindon (la membrane charnue sous la gorge, et la queue composée de pennes toutes égales); avec les faisans (l'œil entouré d'une peau noire, les ailes courtes et la queue longue) ; avec les hoccos (cette longue queue, la huppe et le naturel doux), mais qui s'éloignera de tous par des différences assez caractérisées et en assez grand nombre pour constituer une espèce à part, et empêcher qu'on ne puisse le confondre avec aucun autre oiseau.

On ne peut douter que le *guan* ou le *quan* de M. Edwards (planche 13), ainsi appelé, selon lui, dans les Indes occidentales, apparemment par quelque autre tribu de Sauvages, ne soit au moins une variété dans l'espèce de notre yacou, dont il ne diffère que parce qu'il est moins haut monté, et que ses yeux sont d'une autre couleur; mais on sait que ces petites différences peuvent avoir lieu dans la même espèce, et surtout parmi les races diverses d'une espèce apprivoisée.

Le noir mêlé de brun est la couleur principale du plumage, avec différents reflets et quelques mouchetures blanches sur le cou, la poitrine, le ventre, etc., les pieds sont d'un rouge assez vif.

La chair de l'yacou est bonne à manger; tout ce que l'on sait de ses autres propriétés se trouve indiqué dans l'exposé que j'ai fait au commencement de cet article, des différences qui le distinguent des oiseaux auxquels on a voulu le comparer.

M. Ray le regarde comme étant de la même espèce que le coxolitli de Fernandez ; cependant celui-ci est beaucoup plus gros, et il n'a point sous la gorge cette membrane charnue qui caractérise l'yacou, c'est pourquoi je l'ai laissé avec les hoccos proprement dits.

5. — LE MARAIL.

Ordre des gallinacés, genre alector. (Cuvier.)

Les auteurs ne nous disent rien de la femelle de l'yacou, excepté M. Edwards, qui conjecture qu'elle n'a point de huppe. D'après cette indication unique, et d'après la comparaison des figures les plus exactes, et des oiseaux eux mêmes conservés, je soupçonne que celui que nous avons fait représenter sous le nom de *faisan verdâtre de Cayenne*, et qu'on appelle communément *marail* dans cette île, pourrait être la femelle, ou du moins une variété de l'espèce de l'yacou : car j'y retrouve plusieurs rapports marqués avec le guan de M. Edwards, dans la grosseur, la couleur du plumage, la

forme totale, à la huppe près. que la femelle ne doit point avoir; dans le port du corps, la longueur de la queue, le cercle de peau rousse autour des yeux, l'espace rouge et nu sous la gorge, la conformation des pieds et du bec, etc. J'avoue que j'y ai aussi aperçu quelques différences ; les pennes de la queue sont en tuyaux d'orgue, comme dans le faisan, et non point toutes égales, comme dans le guan d'Edwards, et les ouvertures des narines ne sont pas si près de l'origine du bec. Mais on ne serait pas embarrassé de citer nombre d'espèces où la femelle diffère encore plus du mâle, et où il y a des variétés encore plus éloignées les unes des autres.

M. Aublet, qui a vu cet oiseau dans son pays natal, m'assure qu'il s'apprivoise très-aisément, et que sa chair est délicate et meilleure que celle du faisan, en ce qu'elle est plus succulente. Il ajoute que c'est un véritable dindon, mais seulement plus petit que celui qui s'est naturalisé en Europe; et c'est un trait de conformité de plus qu'il a avec l'yacou, d'avoir été pris pour un dindon.

Cet oiseau se trouve non-seulement à Cayenne, mais encore dans les pays qu'arrose la rivière des Amazones, du moins à en juger par l'identité de nom; car M. Barrère parle d'un marail des Amazones, comme d'un oiseau dont le plumage est noir, le bec vert, et qui n'a point de queue. Nous avons déjà vu dans l'histoire du hocco proprement dit, et du pierre de Cayenne, qu'il y avait dans ces espèces des individus sans queue, qu'on avait pris pour des femelles : cela serait-il vrai aussi des marails? Sur la plupart de ces oiseaux étrangers si peu connus, on ne peut, si l'on est de bonne foi, parler qu'en hésitant et par conjecture.

6. — LE CARACARA *.

J'appelle ainsi, d'après son propre cri, ce bel oiseau des Antilles, dont le P. du Tertre a donné la description. Si tous les oiseaux d'Amérique qui ont été pris pour des faisans doivent se rapporter aux hoccos, le caracara doit avoir place parmi ces derniers, car les Français des Antilles, et d'après eux le P. du Tertre, lui ont donné le nom de *faisan*.

« Ce faisan, dit-il, est un fort bel oiseau, gros comme un chapon, plus haut monté, sur des pieds de paon; il a le cou beaucoup plus long que celui d'un coq, et le bec et la tête approchant de ceux du corbeau ; il a toutes les plumes du cou et du poitrail d'un beau bleu luisant, et aussi agréable que les plumes des paons; tout le dos est d'un gris-brun, et les ailes et la queue, qu'il a assez courtes, sont noires.

» Quand cet oiseau est apprivoisé, il fait le maître dans la maison, et en chasse à coups de bec les poules d'Inde et les poules communes, et les tue quelquefois; il en veut même aux chiens, qu'il becquete en traître... J'en ai vu un... qui était ennemi mortel des nègres, et n'en pouvait souffrir un seul dans la case qu'il ne becquetât par les jambes ou par les pieds jusqu'à en faire sortir le sang. »

Ceux qui en ont mangé m'ont assuré que sa chair est aussi bonne que celle des faisans de France.

Comment M. Ray a-t-il pu soupçonner qu'un tel oiseau fût l'oiseau de proie dont parle Marcgrave sous le même nom de caracara? Il est vrai qu'il fait la guerre aux poules, mais c'est seulement lorsqu'il est apprivoisé, et pour les chasser, en un mot, comme il fait aux chiens et aux nègres : on reconnait plutôt à cela le naturel jaloux d'un animal domestique qui ne souffre

* Cuvier pense que ce caracara, très-distinct d'un oiseau de proie qui porte le même nom, ne diffère point de l'agami.

point ceux qui peuvent partager avec lui la faveur du maître, que les mœurs féroces d'un oiseau de proie qui se jette sur les autres oiseaux pour les déchirer et s'en nourrir; d'ailleurs, il n'est point ordinaire que la chair d'un oiseau de proie soit bonne à manger, comme l'est celle de notre caracara. Enfin, il parait que le caracara de Marcgrave a la queue et les ailes beaucoup plus longues à proportion que celui du P. du Tertre.

7. — LE CHACAMEL.

Ordre des gallinacés, genre alector. (Cuvier.)

Fernandez parle d'un oiseau qui est du même pays, et à peu près de la même grosseur que les précédents, et qui se nomme en langue mexicaine *chachalacamelt*, d'où j'ai formé le nom de chacamel, afin que du moins on puisse le prononcer. Sa principale propriété est d'avoir le cri comme la poule ordinaire, ou plutôt comme plusieurs poules : car il est, dit-on, si fort et si continuel, qu'un seul de ces oiseaux fait autant de bruit qu'une basse-cour entière; et c'est de là que lui vient son nom mexicain, qui signifie *oiseau criard*. Il est brun sur le dos, blanc tirant au brun sous le ventre, et le bec et les pieds sont bleuâtres.

Le chacamel se tient ordinairement sur les montagnes, comme la plupart des hoccos, et y élève ses petits.

8. — LE PARRAKA ET L'HOITLALLOTL.

Ordre des gallinacés, genre alector. (Cuvier.)

Autant qu'on peut en juger par les indications incomplètes de Fernandez et de Barrère, on peut, ce me semble, rapporter ici : 1° le parraka du dernier, qu'il appelle *faisan*, et dont il dit que les plumes de la tête sont de couleur fauve, et lui forment une espèce de huppe; 2° l'hoitlallotl, ou oiseau long du premier, lequel habite les plus chaudes contrées du Mexique. Cet oiseau a la queue longue, les ailes courtes, et le vol pesant comme la plupart des précédents; mais il devance à la course les chevaux les plus vites. Il est moins grand que les hoccos, n'ayant que dix-huit pouces de longueur du bout du bec au bout de la queue : sa couleur générale est le blanc tirant au fauve; les environs de la queue ont du noir mêlé de quelques taches blanches; mais la queue elle-même est d'un vert changeant, et qui a des reflets à peu près comme les plumes du paon.

Au fond, ces oiseaux sont trop peu connus pour qu'on puisse les rapporter sûrement à leur véritable espèce : je ne les place ici que parce que le peu que l'on sait de leurs qualités les rapproche plus des oiseaux dont nous venons de parler que de tous les autres; c'est à l'observation à fixer leur véritable place : en attendant, je croirai avoir assez fait, si ce que j'en dis ici peut inspirer aux personnes qui se trouveront à portée, l'envie de les connaître mieux et d'en donner une histoire plus complète.

LES PERDRIX.

Les espèces les plus généralement connues sont souvent celles dont l'histoire est le plus difficile à débrouiller, parce que ce sont celles auxquelles chacun rapporte naturellement les espèces inconnues, qui se présentent la

première fois, pour peu qu'on y aperçoive quelques traits de conformité, et sans faire beaucoup d'attention aux traits de dissemblance souvent plus nombreux; en sorte que, de ce bizarre assemblage d'êtres qui se rapprochent par quelques rapports superficiels, mais qui se repoussent par des différences plus considérables, il ne peut résulter qu'un chaos de contradictions d'autant plus révoltantes, que l'on citera plus de faits particuliers de l'histoire de chacun; la plupart de ces faits étant contraires entre eux et d'une absurde incompatibilité lorsqu'on veut les appliquer à une seule espèce, ou même à un seul genre. Nous avons vu plus d'un exemple de cet inconvénient dans les articles que nous avons traités ci-dessus, et il y a grande apparence que celui que va nous fournir l'article de la perdrix ne sera pas le dernier.

Je prends pour base de ce que j'ai à dire des perdrix, et pour première espèce de ce genre, celle de notre perdrix grise, comme étant la plus connue, et par conséquent la plus propre à servir d'objet de comparaison pour bien juger de tous les autres oiseaux dont on a voulu faire des perdrix; j'y reconnais une variété et trois races constantes.

Je regarde comme races constantes : 1° la perdrix grise ordinaire, et comme variété de cette race celle que M. Brisson appelle *perdrix grise-blanche;* 2° la perdrix de Damas, non celle de Belon, qui est une gelinotte, mais celle d'Aldrovande, qui est plus petite que notre perdrix grise, et qui me paraît être la même que la petite perdrix de passage, qui est bien connue de nos chasseurs; 3° la perdrix de montagne, qui semble faire la nuance entre les perdrix grises et les rouges.

J'admets pour seconde espèce celle de la perdrix rouge, dans laquelle je reconnais deux races constantes répandues en France, une variété et deux races étrangères.

Les deux races constantes de perdrix rouges du pays sont : 1° le *tetrao rufus*, var. b. Linn.

2° La bartavelle, ou le *tetrao rufus*, var. a. Linn.

Et les deux races ou espèces étrangères sont : 1° la perdrix rouge de Barbarie d'Edwards.

2° La perdrix de roche qu'on trouve sur les bords de la Gambia.

Et comme le plumage de la perdrix rouge est sujet à prendre du blanc de même que celui de la perdrix grise, il en résulte, dans cette espèce, une variété parfaitement analogue à celle que j'ai reconnue dans l'espèce grise ordinaire.

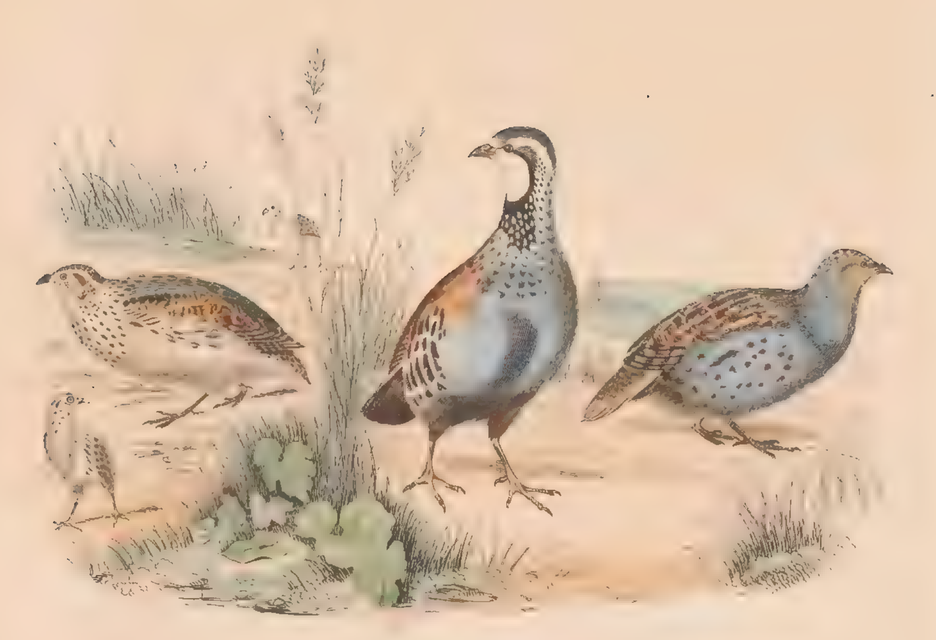
J'exclus de ce genre plusieurs espèces qui y ont été rapportées mal à propos :

1° Le francolin, que nous avons cru devoir séparer de la perdrix, parce qu'il en diffère non-seulement par la forme totale, mais encore par quelques caractères particuliers, tels que les éperons, etc.

2° L'oiseau appelé par M. Brisson *perdrix du Sénégal*, et dont il a fait sa huitième perdrix. Cet oiseau, qui est représenté sous le même nom de perdrix du Sénégal, nous paraît avoir plus de rapport avec les francolins qu'avec les perdrix; et comme c'est une espèce particulière qui a deux ergots à chaque jambe, nous lui donnerons le nom de *bis-ergot.*

3° La perdrix rouge d'Afrique.

4° La troisième espèce étrangère donnée par M. Brisson sous le nom de *grosse perdrix du Brésil*, qu'il croit être le *macucagua* de Marcgrave, puisqu'il en copie la description et qu'il confond mal à propos avec l'agami (*psophia crepitans*) de Cayenne, lequel est un oiseau tout différent et du macucagua et de la perdrix.



LA CAILLE. LA PERDRIX ROUGE. LA PERDRIX GRISE.



LA GRIVE. LE LORIOT.

5° L'yambou de Marcgrave, qui est la perdrix du Brésil de M. Brisson, et qui n'a ni la forme, ni les habitudes, ni les propriétés des perdrix, puisque, selon. M. Brisson lui-même, il a le bec allongé, qu'il se perche sur les arbres et que ses œufs sont bleus.

6° La perdrix d'Amérique de Catesby et de M. Brisson, laquelle se perche aussi et fréquente les bois plus que les pays découverts, ce qui ne convient guère aux perdrix que nous connaissons.

7° Une multitude d'oiseaux d'Amérique que le peuple ou les voyageurs ont jugé à propos d'appeler *perdrix*, d'après des ressemblances très-légères et encore plus légèrement observées : tels sont les oiseaux qu'on appelle à la Guadeloupe *perdrix rousses*, *perdrix noires* et *perdrix grises*, quoique, selon le témoignage des personnes plus instruites, ce soient des pigeons ou des tourterelles, puisqu'ils n'ont ni le bec, ni la chair des perdrix, qu'ils se perchent sur les arbres, qu'ils y font leur nid, qu'ils ne pondent que deux œufs, que leurs petits ne courent point dès qu'ils sont éclos, mais que les père et mère les nourrissent dans le nid comme font les tourterelles : telles sont encore, selon toute apparence, ces perdrix à tète bleue que Carreri a vues dans les montagnes de la Havane; tels sont les *manbouris*, les *pégassous*, les *pégacans* de Léry, et peut être quelques-unes des perdrix d'Amérique que j'ai rapportées au genre des perdrix sur la foi des auteurs, lorsque leur témoignage n'était point contredit par les faits, quoiqu'il le soit, à mon avis, par la loi du climat, à laquelle un oiseau aussi pesant que la perdrix ne peut guère manquer d'être assujetti.

LA PERDRIX GRISE.

Ordre des gallinacés, famille des tétras, genre perdrix. (Cuvier.)

Quoique Aldrovande, jugeant des autres pays par celui qu'il habitait, dise que les perdrix grises sont communes partout, il est certain néanmoins qu'il n'y en a point dans l'île de Crète; et il est probable qu'il n'y en a jamais eu dans la Grèce, puisque Athénée marque de la surprise de ce que toutes les perdrix d'Italie n'avaient pas le bec rouge, comme elles l'avaient en Grèce; elles ne sont pas même également communes dans toutes les parties de l'Europe; et il paraît en général qu'elles fuient la grande chaleur comme le grand froid, car on n'en voit point en Afrique ni en Laponie: et les provinces les plus tempérées de la France et de l'Allemagne sont celles où elles abondent le plus. Il est vrai que Boterius a dit qu'il n'y avait point de perdrix en Irlande; mais cela doit s'entendre des perdrix rouges qui ne se trouvent pas même en Angleterre (selon les meilleurs auteurs de cette nation), et qui ne se sont pas encore avancées de ce côté-là au delà des îles de Jersey et de Guernesey. La perdrix grise est assez répandue en Suède, où M. Linnæus dit qu'elle passe l'hiver sous la neige dans des espèces de clapiers qui ont deux ouvertures. Cette manière d'hiverner sous la neige ressemble fort à la perdrix blanche dont nous avons donné l'histoire sous le nom de *lagopède;* et si ce fait n'était point attesté par un homme de la réputation de M. Linnæus, j'y soupçonnerais quelque méprise, d'autant plus qu'en France les longs hivers, et surtout ceux où il tombe beaucoup de neige, détruisent une grande quantité de perdrix. Enfin, comme c'est un oiseau fort pesant, je doute qu'il ait passé en Amérique; et je soupçonne que les oiseaux du Nouveau-Monde, qu'on a voulu rapporter au genre des perdrix, en seront séparés dès qu'ils seront mieux connus.

La perdrix grise diffère à bien des égards de la rouge; mais, ce qui m'au-

torise principalement à en faire deux espèces distinctes, c'est que, selon la remarque du petit nombre des chasseurs qui savent observer, quoiqu'elles se tiennent quelquefois dans les mêmes endroits, elles ne se mêlent point l'une avec l'autre, et que si l'on a vu quelquefois un mâle vacant de l'une des deux espèces s'attacher à une paire de l'autre espèce, la suivre et donner des marques d'empressement et même de jalousie, jamais on ne l'a vu s'accoupler avec la femelle, quoiqu'il éprouvât tout ce qu'une privation forcée et le spectacle perpétuel d'un couple heureux pouvaient ajouter au penchant de la nature et aux influences du printemps.

La perdrix grise est aussi d'un naturel plus doux que la rouge, et n'est point difficile à apprivoiser ; lorsqu'elle n'est point tourmentée, elle se familiarise aisément avec l'homme : cependant on n'en a jamais formé de troupeaux qui sussent se laisser conduire comme font les perdrix rouges; car Olina nous avertit que c'est de cette dernière espèce qu'on doit entendre ce que les voyageurs nous disent en général de ces nombreux troupeaux de perdrix qu'on élève dans quelques îles de la Méditerranée. Les perdrix grises ont aussi l'instinct plus social entre elles; car chaque famille vit toujours réunie en une seule bande, qu'on appelle *volée* ou *compagnie*, jusqu'au temps où l'amour qui l'avait formée la divise pour en unir les membres plus étroitement deux à deux; celles même dont, par quelque accident, les pontes n'ont point réussi, se rejoignant ensemble et aux débris des compagnies qui ont le plus souffert, forment sur la fin de l'été de nouvelles compagnies souvent plus nombreuses que les premières, et qui subsistent jusqu'à la pariade de l'année suivante.

Ces oiseaux se plaisent dans les pays à blé et surtout dans ceux où les terres sont bien cultivées et marnées, sans doute parce qu'ils y trouvent une nourriture plus abondante, soit en grains, soit en insectes, ou peut-être aussi parce que les sels de la marne, qui contribuent si fort à la fécondité du sol, sont analogues à leur tempérament ou à leur goût. Les perdrix grises aiment la pleine campagne, et ne se réfugient dans les taillis et les vignes que lorsqu'elles sont poursuivies par le chasseur ou par l'oiseau de proie ; mais jamais elles ne s'enfoncent dans les forêts, et l'on dit même assez communément qu'elles ne passent jamais la nuit dans les buissons ni dans les vignes : cependant on a trouvé un nid de perdrix dans un buisson au pied d'une vigne. Elles commencent à s'apparier dès la fin de l'hiver, après les grandes gelées, c'est-à-dire que chaque mâle cherche alors à s'assortir avec une femelle : mais ce nouvel arrangement ne se fait pas sans qu'il y ait entre les mâles, et quelquefois entre les femelles, des combats fort vifs. Faire la guerre et l'amour ne sont presque qu'une même chose pour la plupart des animaux, et surtout pour ceux en qui l'amour est un besoin aussi pressant qu'il l'est pour la perdrix : aussi les femelles de cette espèce pondent-elles sans avoir eu de commerce avec le mâle, comme les poules ordinaires. Lorsque les perdrix sont une fois appariées, elles ne se quittent plus et vivent dans une union et une fidélité à toute épreuve. Quelquefois, lorsqu'après la pariade il survient des froids un peu vifs, toutes ces paires se réunissent et se reforment en compagnie.

Les perdrix grises ne s'accouplent guère, du moins en France, que sur la fin de mars, plus d'un mois après qu'elles ont commencé de s'apparier, et elles ne se mettent à pondre que dans le mois de mai et même de juin, lorsque l'hiver a été long. En général, elles font leur nid sans beaucoup de soins et d'apprêts; un peu d'herbe et de paille grossièrement arrangées dans le pas d'un bœuf ou d'un cheval, quelquefois même celle qui s'y trouve naturellement, il ne leur en faut pas davantage : cependant on a remarqué

que les femelles un peu âgées et déjà instruites par l'expérience des pontes précédentes, apportaient plus de précautions que toutes les jeunes, soit pour garantir le nid des eaux qui pourraient le submerger, soit pour le mettre en sûreté contre leurs ennemis, en choisissant un endroit un peu élevé et défendu naturellement par des broussailles. Elles pondent ordinairement de quinze à vingt œufs, et quelquefois jusqu'à vingt-cinq ; mais les couvées des toutes jeunes et celles des vieilles sont beaucoup moins nombreuses, ainsi que les secondes couvées que des perdrix de bon âge recommencent lorsque la première n'a pas réussi, et qu'on appelle en certains pays des *recoquées*. Ces œufs sont à peu près de la couleur de ceux de pigeon ; Pline dit qu'ils sont blancs. La durée de l'incubation est d'environ trois semaines, un peu plus, un peu moins, suivant les degrés de chaleur.

La femelle se charge seule de couver, et pendant ce temps elle éprouve une mue considérable, car presque toutes les plumes du ventre lui tombent : elle couve avec beaucoup d'assiduité, et on prétend qu'elle ne quitte jamais ses œufs sans les couvrir de feuilles. Le mâle se tient ordinairement à portée du nid, attentif à sa femelle, et toujours prêt à l'accompagner lorsqu'elle se lève pour aller chercher de la nourriture; et son attachement est si fidèle et si pur, qu'il préfère ces devoirs pénibles à des plaisirs faciles que lui annoncent les cris répétés des autres perdrix, auxquels il répond quelquefois, mais qui ne lui font jamais abandonner sa femelle pour suivre l'étrangère. Au bout du temps marqué, lorsque la saison est favorable et que la couvée va bien, les petits percent leur coque assez facilement, courent au moment même qu'ils éclosent, et souvent emportent avec eux une partie de leur coquille; mais il arrive aussi quelquefois qu'ils ne peuvent forcer leur prison et qu'ils meurent à la peine : dans ce cas, on trouve les plumes du jeune oiseau collées contre les parois intérieures de l'œuf; et cela doit arriver nécessairement toutes les fois que l'œuf a éprouvé une chaleur trop forte. Pour remédier à cet inconvénient, on met les œufs dans l'eau pendant cinq ou six minutes; l'œuf pompe à travers sa coquille les parties les plus ténues de l'eau; et l'effet de cette humidité est de disposer les plumes qui sont collées à la coquille à s'en détacher plus facilement : peut-être aussi que cette espèce de bain rafraîchit le jeune oiseau et lui donne assez de force pour briser sa coquille avec le bec. Il en est de même des pigeons, et probablement de plusieurs oiseaux utiles dont on pourra sauver un grand nombre par le procédé que je viens d'indiquer, ou par quelque autre procédé analogue.

Le mâle, qui n'a point pris de part au soin de couver les œufs, partage avec la mère celui d'élever les petits; ils les mènent en commun, les appellent sans cesse, leur montrent la nourriture qui leur convient, et leur apprennent à se la procurer en grattant la terre avec leurs ongles. Il n'est pas rare de les trouver accroupis l'un à côté de l'autre, et couvrant de leurs ailes leurs petits poussins, dont les têtes sortent de tous côtés avec des yeux fort vifs ; dans ce cas, le père et la mère se déterminent difficilement à partir, et un chasseur qui aime la conservation du gibier se détermine encore plus difficilement à les troubler dans une fonction si intéressante : mais enfin, si un chien s'emporte, et qu'il les approche de trop près, c'est toujours le mâle qui part le premier en poussant des cris particuliers, réservés pour cette seule circonstance : il ne manque guère de se poser à trente ou quarante pas : et on en a vu plusieurs fois revenir sur le chien en battant des ailes, tant l'amour paternel inspire de courage aux animaux les plus timides ! Mais quelquefois il inspire encore à ceux-ci une sorte de prudence et des moyens combinés pour sauver leur couvée : on a vu le mâle, après s'être présenté, prendre la fuite, mais fuir pesamment et en traînant l'aile comme pour

attirer l'ennemi par l'espérance d'une proie facile, et fuyant toujours assez pour n'être pas pris, mais pas assez pour décourager le chasseur; il l'écarte de plus en plus de la couvée : d'autre côté, la femelle, qui part un instant après le mâle, s'éloigne beaucoup plus et toujours dans une autre direction : à peine s'est-elle abattue, qu'elle revient sur-le-champ en courant le long des sillons, et s'approche de ses petits, qui se sont blottis, chacun de son côté, dans les herbes et dans les feuilles; elle les rassemble promptement; et avant que le chien, qui s'est emporté après le mâle, ait eu le temps de revenir, elles les a déjà emmenés fort loin, sans que le chasseur ait entendu le moindre bruit. C'est une remarque assez généralement vraie parmi les animaux, que l'ardeur qu'ils éprouvent pour l'acte de la génération est la mesure des soins qu'ils prennent pour le produit de cet acte : tout est conséquent dans la nature, et la perdrix en est un exemple; car il y a peu d'oiseaux aussi lascifs, comme il en est peu qui soignent leurs petits avec une vigilance plus assidue et plus courageuse. Cet amour de la couvée dégénère quelquefois en fureur contre les couvées étrangères, que la mère poursuit souvent et maltraite à grands coups de bec.

Les perdreaux ont les pieds jaunes en naissant; cette couleur s'éclaircit ensuite et devient blanchâtre, puis elle brunit, et enfin devient tout à fait noire dans les perdrix de trois ou quatre ans. C'est un moyen de connaître toujours leur âge : on le connaît encore à la forme de la dernière plume de l'aile, laquelle est pointue après la première mue, et qui, l'année suivante, est entièrement arrondie.

La première nourriture des perdreaux, ce sont les œufs de fourmis, les petits insectes qu'ils trouvent sur la terre et les herbes : ceux qu'on nourrit dans les maisons refusent la graine assez longtemps, et il y a apparence que c'est leur dernière nourriture : à tout âge ils préfèrent la laitue, la chicorée, le mouron, le laiteron, le seneçon et même la pointe des blés verts; dès le mois de novembre on leur en trouve le jabot rempli, et pendant l'hiver ils savent bien l'aller chercher sous la neige; lorsqu'elle est endurcie par la gelée, ils sont réduits à aller auprès des fontaines chaudes qui ne sont point glacées, et à vivre des herbes qui croissent sur leurs bords, et qui leur sont très-contraires : en été, on ne les voit pas boire.

Ce n'est qu'après trois mois passés que les jeunes perdreaux poussent le rouge; car les perdrix grises ont aussi du rouge à côté des tempes entre l'œil et l'oreille, et le moment où ce rouge commence à paraître est un temps de crise pour ces oiseaux, comme pour tous les autres qui sont dans ce cas : cette crise annonce l'âge adulte. Avant ce temps ils sont délicats, ont peu d'aile et craignent beaucoup l'humidité : mais après qu'il est passé ils deviennent robustes, commencent à avoir de l'aile, à partir tous ensemble, à ne plus se quitter; et si on est parvenu à disperser la compagnie, ils savent se réunir malgré toutes les précautions du chasseur.

C'est en se rappelant qu'ils se réunissent. Tout le monde connaît le chant des perdrix, qui est fort peu agréable : c'est moins un chant ou un ramage qu'un cri aigre, imitant assez bien le bruit d'une scie, et ce n'est pas sans intention que les mythologistes ont métamorphosé en perdrix l'inventeur de cet instrument. Le chant du mâle ne diffère de celui de la femelle qu'en ce qu'il est plus fort et plus traînant ; le mâle se distingue encore de la femelle par un éperon obtus qu'il a à chaque pied, et par une marque noire en forme de fer à cheval qu'il a sous le ventre, et que la femelle n'a pas.

Dans cette espèce, comme dans beaucoup d'autres, il naît plus de mâles que de femelles, et il importe, pour la réussite des couvées, de détruire les mâles surnuméraires, qui ne font que troubler les paires assorties et

nuire à la propagation. La manière la plus usitée de les prendre, c'est de les faire rappeler au temps de la pariade par une femelle à qui, dans cette circonstance, on donne le nom de *chanterelle* : la meilleure pour cet usage est celle qui a été prise vieille; les mâles accourent à sa voix et se livrent aux chasseurs, ou donnent dans les piéges qu'on leur a tendus ; cet appeau naturel les attire si puissamment, qu'on en a vu venir sur le toit des maisons et jusque sur l'épaule de l'oiseleur. Parmi les piéges qu'on peut leur tendre pour s'en rendre maître, le plus sûr et le moins sujet à inconvénient, c'est la tonnelle, espèce de grande nasse où sont poussées les perdrix par un homme déguisé à peu près en vache, et, pour que l'illusion soit plus complète, tenant en sa main une de ces petites clochettes qu'on met au cou du bétail; lorsqu'elles sont engagées dans les filets, on choisit à la main les mâles superflus, quelquefois même tous les mâles, et on donne la liberté aux femelles.

Les perdrix grises sont des oiseaux sédentaires, qui non-seulement restent dans le même pays, mais qui s'écartent le moins qu'ils peuvent du canton où ils ont passé leur jeunesse, et qui y reviennent toujours. Elles craignent beaucoup l'oiseau de proie; lorsqu'elles l'ont aperçu, elles se mettent en tas les unes contre les autres et tiennent ferme, quoique l'oiseau, qui les voit aussi fort bien, les approche de très-près en rasant la terre, pour tâcher d'en faire partir quelqu'une et la prendre au vol. Au milieu de tant d'ennemis et de dangers, on sent bien qu'il en est peu qui vivent âge de perdrix. Quelques-uns fixent la durée de leur vie à sept années, et prétendent que la force de l'âge et le temps de la pleine ponte est de deux à trois ans, et qu'à six elles ne pondent plus. Olina dit qu'elles vivent douze à quinze ans.

On a tenté avec succès de les multiplier dans les parcs, pour en peupler ensuite les terres qui en étaient dénuées, et l'on a reconnu qu'on pouvait les élever, à très-peu près, comme nous avons dit qu'on élevait les faisans : seulement il ne faut pas compter sur les œufs des perdrix domestiques. Il est rare qu'elles pondent dans cet état, encore plus rare qu'elles s'apparient et s'accouplent; mais on ne les a jamais vues couver en prison, je veux dire renfermées dans ces parquets où les faisans multiplient si aisément. On est donc réduit à faire chercher par la campagne des œufs de perdrix sauvages, et à les faire couver par des poules ordinaires. Chaque poule peut en faire éclore environ deux douzaines, et mener pareil nombre de petits après qu'ils sont éclos : ils suivront cette étrangère comme ils auraient suivi leur propre mère, mais ils ne reconnaissent pas si bien sa voix; ils la reconnaissent cependant jusqu'à un certain point, et une perdrix ainsi élevée conserve toute sa vie l'habitude de chanter aussitôt qu'elle entend les poules.

Les perdreaux gris sont beaucoup moins délicats à élever que les rouges, et moins sujets aux maladies, au moins dans notre pays : ce qui ferait croire que c'est leur climat naturel. Il n'est pas même nécessaire de leur donner des œufs de fourmis, et l'on peut les nourrir comme les poulets ordinaires, avec la mie de pain, les œufs durs, etc. Lorsqu'ils sont assez forts, et qu'ils commencent à trouver par eux-mêmes leur subsistance, on les lâche dans l'endroit même où on les a élevés, et dont comme je l'ai dit, ils ne s'éloignent jamais beaucoup.

La chair de la perdrix grise est connue depuis très-longtemps pour être une nourriture exquise et salutaire : elle a deux bonnes qualités qui sont rarement réunies, c'est d'être succulente sans être grasse. Ces oiseaux ont vingt-deux pennes à chaque aile, et dix-huit à la queue, dont les quatre du milieu sont de la couleur du dos.

Les ouvertures des narines, qui se trouvent à la base du bec, sont plus qu'à demi recouvertes par un opercule de même couleur que le bec, mais d'une substance plus molle, comme dans les poules. L'espace sans plumes qui est entre l'œil et l'oreille est d'un rouge plus vif dans le mâle que dans la femelle.

Le tube intestinal a environ deux pieds et demi de long, les deux *cœcum* cinq à six pouces chacun. Le jabot est fort petit, et le gésier se trouve plein de graviers mêlés avec la nourriture, comme c'est l'ordinaire dans les granivores.

DE LA PERDRIX GRISE BLANCHE.

Ordre des gallinacés, genre perdrix. (Cuvier.)

Cette perdrix a été connue d'Aristote, et observée par Scaliger, puisque tous deux parlent de perdrix blanche, et on ne peut point soupçonner que ni l'un ni l'autre ait voulu parler du lagopède, appelé mal à propos *perdrix blanche* par quelques-uns : car, pour ce qui regarde Aristote, il ne pouvait avoir en vue le lagopède, qui est étranger à la Grèce, à l'Asie et à tous les pays où il avait des correspondances; et, ce qui le prouve, c'est qu'il n'a jamais parlé de la propriété caractéristique de cet oiseau, qui est d'avoir les pieds velus jusque sous les doigts; et à l'égard de Scaliger, il n'a pu confondre ces deux espèces, puisque, dans le même chapitre où il parle de la perdrix blanche qu'il a mangée, il parle, un peu plus bas et fort au long, du *lagopus* de Pline, qui a les pieds couverts de plumes et qui est notre vrai lagopède.

Au reste, il s'en faut bien que la perdrix grise blanche soit aussi blanche que le lagopède, il n'y a que le fond de son plumage qui soit de cette couleur; et l'on voit sur ce fond blanc les mêmes mouchetures que dans la perdrix grise, et distribuées dans le même ordre : mais ce qui achève de démontrer que cette différence dans la couleur du plumage n'est qu'une altération accidentelle, un effet particulier, en un mot, une variété proprement dite, et qui n'empêche point qu'on ne doive regarder la perdrix blanche comme appartenant à l'espèce de la perdrix grise, c'est que, selon les naturalistes, et même selon les chasseurs, elle se mêle et va de compagnie avec elle. Un de mes amis en a vu une compagnie de dix ou douze qui étaient toutes blanches, et les a aussi vues se mêler avec les grises au temps de la pariade. Ces perdrix blanches avaient les yeux ou plutôt les prunelles rouges, comme les ont les lapins blancs, les souris blanches, etc.; leur bec et leurs pieds étaient de couleur de plomb.

LA PETITE PERDRIX GRISE.

Ordre des gallinacés, genre perdrix. (Cuvier.)

J'appelle ainsi la perdrix de Damas d'Aldrovande, qui est probablement la même que la petite perdrix de passage qui se montre de temps en temps en différentes provinces de la France.

Elle ne diffère pas seulement de la perdrix grise par sa taille, qui est constamment plus petite, mais encore par son bec, qui est plus allongé, par la couleur jaune de ses pieds, et surtout par l'habitude qu'elle a de changer de lieu et de voyager. On en voit quelquefois dans la Brie et ailleurs passer par bandes très-nombreuses, et poursuivre leur chemin sans s'arrêter. Un

chasseur des environs de Montbard, qui chassait à la chanterelle au mois de mars dernier (1770), en vit une volée de cent cinquante ou deux cents, qui parut se détourner, attirée par le cri de la chanterelle, mais qui, dès le lendemain, avait entièrement disparu. Ce seul fait, qui est très-certain, annonce et les rapports et les différences qu'il y a entre ces deux perdrix : les rapports, puisque ces perdrix étrangères furent attirées par le chant d'une perdrix grise; les différences, puisque ces étrangères traversèrent si rapidement un pays qui convient aux perdrix grises et même aux rouges, les unes et les autres y demeurant toute l'année. Ces différences supposent un autre instinct, par conséquent une autre organisation, et au moins une autre race.

Il ne faut pas confondre cette perdrix de Damas ou de Syrie avec la *syroperdix* d'Elien, que l'on trouvait aux environs d'Antioche, qui avait le plumage noir, le bec de couleur fauve, la chair plus compacte et de meilleur goût, et le naturel plus sauvage que les autres perdrix : car les couleurs, comme l'on voit, ne se rapportent point; et Élien ne dit pas que sa *syroperdix* soit un oiseau de passage : il ajoute, comme une singularité, qu'elle mangeait des pierres; ce qui, cependant, est assez ordinaire dans les granivores. Scaliger rapporte, comme témoin oculaire, un fait beaucoup plus singulier, qui a rapport à celui-ci : c'est que, dans un canton de la Gascogne où le terrain est fort sablonneux, la chair des perdrix était remplie d'une quantité de petits grains de sable fort incommodes.

LA PERDRIX DE MONTAGNE.

Ordre des gallinacés, genre perdrix. (Cuvier.)

Je fais une race distincte de cette perdrix, parce qu'elle ne ressemble ni à l'espèce grise ni à la rouge : mais il serait difficile d'assigner celle de ces deux espèces à laquelle elle doit se rapporter; car, si d'un côté l'on assure qu'elle se mêle quelquefois avec les perdrix grises, d'un autre côté sa demeure ordinaire sur les montagnes, et la couleur rouge de son bec et de ses pieds, la rapprochent aussi beaucoup des perdrix rouges, avec qui je soupçonne fort qu'elle se mêle comme avec les grises; et par ces raisons, je suis porté à la regarder comme une race intermédiaire entre ces deux espèces principales. Elle est à peu près de la grosseur de la perdrix grise, et elle a vingt pennes à la queue.

LES PERDRIX ROUGES.

LA BARTAVELLE, OU PERDRIX GRECQUE.

Ordre des gallinacés, genre perdrix. (Cuvier.)

C'est aux perdrix rouges, et principalement à la bartavelle, que doit se rapporter tout ce que les anciens ont dit de la perdrix. Aristote devait mieux connaître la perdrix grecque qu'aucune autre, et ne pouvait guère connaître que des perdrix rouges, puisque ce sont les seules qui se trouvent dans la Grèce, dans les iles de la Méditerranée, et, selon toute apparence, dans la partie de l'Asie conquise par Alexandre, laquelle est à peu près située sous le même climat que la Grèce et la Méditerranée, et qui était probablement celle où Aristote avait ses principales correspondances. A

l'égard des naturalistes qui sont venus depuis, tels que Pline, Athénée, etc., on voit assez clairement que, quoiqu'ils connussent en Italie des perdrix autres que des rouges, ils se sont contentés de copier ce qu'Aristote avait dit des perdrix rouges. Il est vrai que ce dernier reconnaît une différence dans le chant des perdrix; mais on ne peut en conclure légitimement une différence dans l'espèce : car la diversité du chant dépend souvent de celle de l'âge et du sexe; elle a lieu quelquefois dans le même individu, et elle peut être l'effet de quelque cause particulière, et même de l'influence du climat, selon les anciens eux-mêmes, puisque Athénée prétend que les perdrix qui passaient de l'Attique dans la Béotie se reconnaissaient à ce qu'elles avaient changé de cri. D'ailleurs, Théophraste, qui remarque aussi quelques variétés dans la voix des perdrix, relativement aux pays qu'elles habitent, suppose expressément que toutes ces perdrix ne sont point d'espèces différentes, puisqu'il parle de leurs différentes voix dans son livre *de varia voce avium ejusdem generis*.

En examinant ce que les anciens ont dit ou répété de cet oiseau, j'y ai trouvé un assez grand nombre de faits vrais et d'observations exactes, mêlés d'exagérations et de fables, dont quelques modernes se sont moqués, ce qui n'était pas difficile, mais dont je me propose ici de rechercher le fondement dans les mœurs et le naturel même de la perdrix.

Aristote, après avoir dit que c'est un oiseau pulvérateur, qui a un jabot, un gésier et de très-petits *cæcum;* qui vit quinze ans et davantage; qui, de même que tous les autres oiseaux qui ont le vol pesant, ne construit point de nid, mais pond ses œufs à plate-terre, sur un peu d'herbe ou de feuilles arrangées négligemment, et cependant en un lieu bien exposé et défendu contre les oiseaux de proie; que dans cette espèce, qui est très-lascive, les mâles se battent entre eux avec acharnement dans la saison de l'amour, et ont alors les testicules très-apparents, tandis qu'ils sont à peine visibles en hiver; que les femelles pondent des œufs sans avoir eu commerce avec le mâle; que le mâle et la femelle s'accouplent en ouvrant le bec et tirant la langue; que leur ponte ordinaire est de douze ou quinze œufs; qu'elles sont quelquefois si pressées de pondre, que leurs œufs leur échappent partout où elles se trouvent : Aristote, dis-je, après avoir dit toutes ces choses, qui sont incontestables et confirmées par le témoignage de nos observateurs, ajoute plusieurs circonstances où le vrai paraît être mêlé avec le faux, et qu'il suffit d'analyser pour en tirer la vérité pure de tout mélange.

Il dit donc : 1° que les perdrix femelles déposent la plus grande partie de leurs œufs dans un lieu caché pour les garantir de la pétulance du mâle, qui cherche à les détruire, comme faisant obstacle à ses plaisirs; ce qui a été traité de fable par Willughby, mais, à mon avis, un peu trop absolument, puisque en distinguant le physique du moral, et séparant le fait observé de l'intention supposée, ce qu'Aristote a dit se trouve vrai à la lettre, et se réduit à ceci, que la perdrix a, comme presque toutes les autres femelles parmi les oiseaux, l'instinct de cacher son nid, et que les mâles, surtout les surnuméraires, cherchant à s'accoupler au temps de l'incubation, ont porté plus d'une fois un préjudice notable à la couvée, sans autre intention que celle de jouir de la couveuse : c'est par cette raison que de tout temps on a recommandé la destruction de ces mâles surnuméraires comme un des moyens les plus efficaces de favoriser la multiplication de l'espèce non-seulement des perdrix, mais de plusieurs autres oiseaux sauvages.

Aristote ajoute en second lieu que la perdrix femelle partage les œufs d'une seule ponte en deux couvées; qu'elle se charge de l'une et le mâle de l'autre, jusqu'à la fin de l'éducation des petits qui en proviennent; et cela

contredit positivement l'instinct qu'il suppose au mâle, comme nous venons de le voir, de chercher à casser les œufs de sa femelle. Mais en conciliant Aristote avec lui-même et avec la vérité, on peut dire que, comme la perdrix femelle ne pond pas tous ses œufs dans le même endroit, puisqu'ils lui échappent souvent malgré elle partout où elle se trouve, comme le mâle partage apparemment dans cette espèce, ou du moins dans quelques races de cette espèce, ainsi que dans la grise, le soin de l'éducation des petits, on aura pu croire qu'il partageait aussi ceux de l'incubation, et qu'il couvait à part tous les œufs qui n'étaient point sous la femelle.

Aristote dit en troisième lieu que les mâles se cochent les uns les autres, et même qu'ils cochent leurs petits aussitôt qu'ils sont en état de marcher, et l'on a mis cette assertion au rang des absurdités : cependant j'ai eu occasion de citer plus d'un exemple avéré de cet excès de nature, par lequel un mâle se sert d'un autre mâle, et même de tout autre meuble, comme d'une femelle; et ce désordre doit avoir lieu (à plus forte raison) parmi des oiseaux aussi lascifs que les perdrix, dont les mâles, lorsqu'ils sont bien animés, ne peuvent entendre le cri de leurs femelles sans répandre leur liqueur séminale, et qui sont tellement transportés, et comme enivrés dans cette saison d'amour, que, malgré leur naturel sauvage, ils viennent quelquefois se poser jusque sur l'oiseleur : et combien leur ardeur n'est-elle pas plus vive dans un climat aussi chaud que celui de la Grèce, et lorsqu'ils ont été privés longtemps de femelles, comme cela arrive au temps de l'incubation!

Aristote dit en quatrième lieu que les perdrix femelles conçoivent et produisent des œufs lorsqu'elles se trouvent sous le vent de leurs mâles, ou lorsque ceux-ci passent au-dessus d'elles en volant, et même lorsqu'elles entendent leur voix; et on a répandu du ridicule sur les paroles du philosophe grec, comme si elles eussent signifié qu'un courant d'air imprégné par les corpuscules fécondants du mâle, ou seulement mis en vibration par le son de sa voix, suffisait pour féconder réellement une femelle, tandis qu'elles ne veulent dire autre chose, sinon que les perdrix femelles ayant le tempérament assez chaud pour produire des œufs d'elles-mêmes, et sans commerce avec le mâle, comme je l'ai remarqué ci-dessus, tout ce qui peut exciter leur tempérament doit augmenter encore en elles cette puissance; et l'on ne niera point que ce qui leur annonce la présence du mâle ne puisse et ne doive avoir cet effet, lequel d'ailleurs peut être produit par un simple moyen mécanique qu'Aristote nous enseigne, ou par le seul frottement qu'elles éprouvent en se vautrant dans la poussière.

D'après ces faits, il est aisé de concevoir que, quelque passion qu'ait la perdrix pour couver, elle en a quelquefois encore plus pour jouir, et que, dans certaines circonstances, elle préférera le plaisir de se joindre à son mâle, au devoir de faire éclore ses petits; il peut même arriver qu'elle quitte la couvée par amour pour la couvée même; ce sera lorsque, voyant son mâle attentif à la voix d'une autre perdrix qui le rappelle et prêt à l'aller trouver, elle vient s'offrir à ses désirs pour prévenir une inconstance qui serait nuisible à la famille; elle tâche de le rendre fidèle en le rendant heureux.

Élien a dit encore que, lorsqu'on voulait faire combattre les mâles avec plus d'ardeur, c'était toujours en présence de leurs femelles, parce qu'un mâle, ajoute-t-il, aimerait mieux mourir que de montrer de la lâcheté en présence de sa femelle, ou que de paraître devant elle après avoir été vaincu : mais c'est encore ici le cas de séparer le fait de l'intention. Il est certain que la présence de la femelle anime les mâles au combat, non pas en leur inspirant un certain point d'honneur, mais parce qu'elle exalte en eux la

jalousie, toujours proportionnée dans les animaux au besoin de jouir; et nous venons de voir combien ce besoin est pressant dans les perdrix.

C'est ainsi qu'en distinguant le physique du moral, et les faits réels des suppositions précaires, on retrouve la vérité trop souvent défigurée dans l'histoire des animaux par les fictions de l'homme et par la manie qu'il a de prêter à tous les autres êtres sa nature propre et sa manière de voir et de sentir.

Comme les bartavelles ont beaucoup de choses communes avec les perdrix grises, il suffira, pour achever leur histoire, d'ajouter ici les principales différences par lesquelles elles se distinguent des dernières. Belon, qui avait voyagé dans leur pays natal, nous apprend qu'elles ont le double de grosseur de nos perdrix; qu'elles sont fort communes, et plus communes qu'aucun autre oiseau dans la Grèce, les îles Cyclades, et principalement sur les côtes de l'île de Crète (aujourd'hui Candie); qu'elles chantent au temps de l'amour; qu'elles prononcent à peu près le mot *chacabis*, d'où les Latins ont fait sans doute le mot *cacabare* pour exprimer ce cri, et qui peut-être a eu quelque influence sur la formation des noms *cubeth*, *cubata*, *cubeji*, etc., par lesquels on a désigné la perdrix rouge dans les langues orientales.

Belon nous apprend encore que les bartavelles se tiennent ordinairement parmi les rochers, mais qu'elles ont l'instinct de descendre dans la plaine pour y faire leur nid, afin que leurs petits trouvent en naissant une subsistance facile; qu'elles pondent de huit jusqu'à seize œufs, de la grosseur d'un petit œuf de poule, blancs, marqués de petits points rougeâtres, et dont le jaune, qu'il appelle moyeu, ne se peut durcir. Enfin, ce qui persuade à un observateur que sa perdrix de Grèce est d'autre espèce que notre perdrix rouge, c'est qu'il y a en Italie des lieux où elles sont connues l'une et l'autre, et ont chacune un nom différent; la perdrix de Grèce celui de *cothurno*, et l'autre celui de *perdice* : comme si le peuple, qui impose les noms, n'avait pu se méprendre, ou même distinguer par deux dénominations différentes deux races distinctes, appartenant à une seule et même espèce! Enfin, il conjecture, et non sans fondement, que c'est cette grosse perdrix qui, suivant Aristote, s'est mêlée avec la poule ordinaire, et a produit avec elle des individus féconds; ce qui n'arrive que rarement, selon le philosophe grec, et n'a lieu que dans les espèces les plus lascives, telles que celles du coq et de la perdrix, ou de la bartavelle, qui est la perdrix d'Aristote : celle-ci a encore une nouvelle analogie avec la poule ordinaire : c'est de couver des œufs étrangers à défaut des siens; et il y a longtemps que cette remarque a été faite, puisqu'il en est question dans les livres sacrés.

Aristote a remarqué que les perdrix mâles chantaient ou criaient principalement dans la saison de l'amour, lorsqu'ils se battent entre eux, et même avant de se battre : l'ardeur qu'ils ont pour leur femelle se tourne a ors en rage contre leurs rivaux; et de là tous ces cris, ces combats, cette espèce d'ivresse, cet oubli d'eux-mêmes, cet abandon de leur propre conservation qui les a précipités plus d'une fois, je ne dis pas dans les piéges, mais jusque dans les mains de l'oiseleur.

On a profité de la connaissance de leur naturel pour les attirer dans le piége, soit en leur présentant une femelle vers laquelle ils accourent pour en jouir, soit en leur présentant un mâle sur lequel ils fondent pour le combattre; et l'on a encore tiré parti de cette haine violente des mâles contre les mâles pour en faire une sorte de spectacle, où ces animaux, ordinairement si timides et si pacifiques, se battent entre eux avec acharnement; et on n'a pas manqué de les exciter, comme je l'ai dit, par la présence de leurs femelles. Cet usage est encore très-commun aujourd'hui dans l'île de Chypre;

et nous voyons dans Lampridius, que l'empereur Alexandre Sévère s'amusait beaucoup de ce genre de combats.

LA PERDRIX ROUGE D'EUROPE.

Ordre des gallinacés, genre tétras, sous-genre perdrix. (Cuvier.)

Cette perdrix tient le milieu pour la grosseur entre la bartavelle et la perdrix grise : elle n'est pas aussi répandue que cette dernière, et tout climat ne lui est pas bon. On la trouve dans la plupart des pays montagneux et tempérés de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique ; mais elle est rare dans les Pays-Bas, dans plusieurs parties de l'Allemagne et de la Bohême, où l'on a tenté inutilement de la multiplier, quoique les faisans y eussent bien réussi. On n'en voit point du tout en Angleterre, ni dans certaines îles des environs de Lemnos ; tandis qu'une seule paire portée dans la petite île d'*Anaphe* (aujourd'hui Nanfio) y pullula tellement, que les habitants furent sur le point de leur céder la place. Ce séjour leur est si favorable, qu'encore aujourd'hui l'on est obligé d'y détruire les œufs par milliers vers les fêtes de Pâques, de peur que les perdrix qui en viendraient ne détruisissent entièrement les moissons ; et ces œufs, accommodés à toutes sauces, nourrissent les insulaires pendant plusieurs jours.

Les perdrix rouges se tiennent sur les montagnes qui produisent beaucoup de bruyères et de broussailles, et quelquefois sur les mêmes montagnes où se trouvent certaines gelinottes, mal à propos appelées *perdrix blanches*, mais dans des parties moins élevées, et par conséquent moins froides et moins sauvages. Pendant l'hiver, elles se recèlent sous des abris de rochers bien exposés, et se répandent peu : le reste de l'année, elles se tiennent dans les broussailles, s'y font chercher longtemps par les chasseurs, et partent difficilement. On m'assure qu'elles résistent souvent mieux que les grises aux rigueurs de l'hiver, et bien qu'elles soient plus aisées à prendre dans les différents piéges que les grises, il s'en trouve toujours à peu près le même nombre au printemps dans les endroits qui leur conviennent. Elles vivent de grains, d'herbes, de limaces, de chenilles, d'œufs de fourmis et d'autres insectes ; mais leur chair se sent quelquefois des aliments dont elles vivent. Élien rapporte que les perdrix de Cyrrha, ville maritime de la Phocide, sur le golfe de Corinthe, sont de mauvais goût, parce qu'elles se nourrissent d'ail.

Elles volent pesamment et avec effort, comme font les grises ; et on peut les reconnaître de même sans les voir, au seul bruit qu'elles font avec leurs ailes en prenant leur volée. Leur instinct est de plonger dans les précipices lorsqu'on les surprend sur les montagnes, et de regagner le sommet lorsqu'on va à la remise. Dans les plaines, elles filent droit et avec roideur : lorsqu'elles sont suivies de près et poussées vivement, elles se réfugient dans les bois, se perchent même sur les arbres, et se terrent quelquefois ; ce que ne font point les perdrix grises.

Les perdrix rouges diffèrent encore des grises par le naturel et les mœurs ; elles sont moins sociables : à la vérité, elles vont par compagnies ; mais il ne règne pas dans ces compagnies une union aussi parfaite. Quoique nées, quoique élevées ensemble, les perdrix rouges se tiennent plus éloignées les unes des autres ; elles ne partent point ensemble, ne vont pas toutes du même côté, et ne se rappellent pas ensuite avec le même empressement, si ce n'est au temps de l'amour, et alors même chaque paire se réunit séparément. Enfin, lorsque cette saison est passée, et que la femelle est occupée à couver,

le mâle la quitte, et la laisse seule chargée du soin de sa famille ; en quoi nos perdrix rouges paraissent aussi différer des perdrix rouges de l'Egypte, puisque les prêtres égyptiens avaient choisi pour l'emblème d'un bon ménage deux perdrix, l'une mâle et l'autre femelle, couvant chacune de son côté.

Par une suite de leur naturel sauvage, les perdrix rouges, que l'on tâche de multiplier dans les parcs, et que l'on élève à peu près comme les faisans, sont encore plus difficiles à élever, exigent plus de soins et de précautions pour les accoutumer à la captivité ; ou, pour mieux dire, elles ne s'y accoutument jamais, puisque les petits perdreaux rouges qui sont éclos dans la faisanderie, et qui n'ont jamais connu la liberté, languissent dans cette prison, qu'on cherche à leur rendre agréable de toutes manières, et meurent bientôt d'ennui ou d'une maladie qui en est la suite, si on ne les lâche dans le temps où ils commencent à avoir la tête garnie de plumes.

Ces faits, qui m'ont été fournis par M. Leroy, paraissent contredire ce qu'on rapporte des perdrix d'Asie et de quelques îles de l'Archipel, et même de Provence, où on en a vu des troupes nombreuses, qui obéissaient à la voix de leur conducteur avec une docilité singulière. Porphyre parle d'une perdrix privée venant de Carthage, qui accourait à la voix de son maître, le caressait et exprimait son attachement par des inflexions de voix que le sentiment semblait produire et qui étaient toutes différentes de son cri ordinaire. Mundella et Gessner en ont élevé eux-mêmes qui étaient devenues très-familières : il paraît même, par plusieurs passages des anciens, qu'on en était venu jusqu'à leur apprendre à chanter ou à perfectionner leur chant naturel, qui, du moins dans certaines races, passait pour un ramage agréable.

Mais tout cela peut se concilier en disant que cet oiseau est moins ennemi de l'homme que de l'esclavage ; qu'il est des moyens d'apprivoiser et de subjuguer l'animal le plus sauvage, c'est-à-dire le plus amoureux de sa liberté, et que ce moyen est de le traiter selon sa nature, en lui laissant autant de liberté qu'il est possible. Sous ce point de vue, la société de la perdrix apprivoisée avec l'homme qui sait s'en faire obéir est du genre le plus intéressant et le plus noble : elle n'est fondée ni sur l'intérêt, ni sur une douceur stupide, mais sur la sympathie, le goût réciproque, le choix volontaire ; il faut même, pour bien réussir, qu'elle soit obsolument volontaire et libre. La perdrix ne s'attache à l'homme, ne se soumet à ses volontés, qu'autant que l'homme lui laisse perpétuellement le pouvoir de le quitter, et, lorsqu'on veut lui inposer une loi trop dure, une contrainte au delà de ce qu'exige toute société, en un mot, lorsqu'on veut la réduire à l'esclavage domestique, son naturel si doux se révolte, et le regret profond de sa liberté perdue étouffe en elle les plus forts penchants de la nature : celui de se conserver ; on l'a vue souvent se tourmenter dans sa prison jusqu'à se casser la tête et mourir ; celui de se reproduire, elle y montre une répugnance invincible ; et si quelquefois on la vit, cédant à l'ardeur du tempérament et à l'influence de la saison, s'accoupler et pondre en cage, jamais on ne l'a vue s'occuper efficacement, dans la volière la plus commode et la plus spacieuse, à perpétuer une race esclave.

LA PERDRIX ROUGE BLANCHE.

Ordre des gallinacés, genre tétras, sous-genre perdrix. (Cuvier.)

Dans la race de la perdrix rouge, la blancheur du plumage est, comme dans la race de la perdrix grise, un effet accidentel de quelque cause parti-

culière, et qui prouve l'analogie des deux races. Cette blancheur n'est cependant point universelle, car la tête conserve ordinairement sa couleur, le bec et les pieds restent rouges; et, comme d'ailleurs on la trouve ordinairement avec les perdrix rouges, on est fondé à la regarder comme une variété individuelle de cette race de perdrix.

LE FRANCOLIN.

(LE FRANCOLIN A COLLIER ROUX.)

Ordre des gallinacés, genre tétras, sous-genre perdrix. (CUVIER.)

Ce nom de francolin est encore un de ceux qui ont été appliqués à des oiseaux fort différents : nous avons déjà vu ci-dessus qu'il avait été donné à l'attagas; et il paraît, par un passage de Gessner, que l'oiseau connu à Venise sous le nom de *francolin* est une espèce de gelinotte (*hazel-huhn*).

Le francolin de Naples est plus gros qu'une poule ordinaire, et, à vrai dire, la longueur de ses pieds, de son bec et de son cou, ne permet point d'en faire ni une gelinotte ni un francolin.

Tout ce qu'on dit du francolin de Ferrare, c'est qu'il a les pieds rouges et vit de poissons. L'oiseau du Spitzberg auquel on a donné le nom de *francolin*, s'appelle aussi *coureur de rivage*, parce qu'il ne s'éloigne jamais beaucoup de la côte, où il trouve la nourriture qui lui convient; savoir : des vers gris et des chevrettes; mais il n'est pas plus gros qu'une alouette. Le francolin dont Olina donne la description et la figure est celui dont il s'agit ici : celui de M. Edwards en diffère en quelques points, et paraît être exactement le même oiseau que le francolin de M. de Tournefort, qui se rapproche aussi de celui de Ferrare, en ce qu'il se plaît sur les côtes de la mer et dans les lieux marécageux.

Enfin, le nôtre paraît différer de ces trois derniers, et même de celui de M. Brisson, soit par la couleur du plumage et même du bec, soit par les dimensions et le port de la queue, qui est plus longue dans la figure de M. Brisson, plus épanouie dans la nôtre, et tombante dans celles de M. Edwards et d'Olina; mais, malgré cela, je crois que le francolin d'Olina, celui de M. de Tournefort, celui d'Edwards, celui de M. Brisson et le mien sont tous de la même espèce, attendu qu'ils ont beaucoup de choses communes, et que les petites différences qu'on a observées entre eux ne sont pas assez caractérisées pour constituer des espèces diverses, et peuvent d'ailleurs être relatives à l'âge, au sexe, au climat, ou à d'autres causes particulières.

Il est certain que le francolin a beaucoup de rapports avec la perdrix; et c'est ce qui a porté Olina, Linnæus et Brisson à les ranger parmi les perdrix. Pour moi, après avoir examiné de près et comparé ces deux sortes d'oiseaux, j'ai cru avoir observé entre eux assez de différences pour les séparer. En effet, le francolin diffère des perdrix, non-seulement par les couleurs du plumage, par la forme totale, par le port de la queue et par son cri, mais encore parce qu'il a un éperon à chaque jambe, tandis que la perdrix mâle n'a qu'un tubercule calleux au lieu d'éperon.

Le francolin est aussi beaucoup moins répandu que la perdrix. Il paraît qu'il ne peut guère subsister que dans les pays chauds : l'Espagne, l'Italie et la Sicile sont presque les seuls pays de l'Europe où il se trouve; on en voit aussi à Rhodes, dans l'île de Chypre, à Samos, dans la Barbarie, et surtout aux environs de Tunis, en Egypte, sur les côtes d'Asie et au Ben-

gale. Dans tous ces pays, on trouve, des francolins et des perdrix, qui ont chacun leurs noms distincts et leur espèce séparée.

La rareté de ces oiseaux en Europe, jointe au bon goût de leur chair, a donné lieu aux défenses rigoureuses qui ont été faites en plusieurs pays de les tuer ; et de là on prétend qu'ils ont eu le nom de *francolin*, comme jouissant d'une sorte de franchise sous la sauve-garde de ces défenses.

On sait peu de chose de cet oiseau au delà de ce que montre la figure. Son plumage est fort beau : il a un collier très-remarquable de couleur orangée : sa grosseur surpasse un peu celle de la perdrix grise. La femelle est un peu plus petite que le mâle, et les couleurs de son plumage sont plus faibles et moins variées.

Ces oiseaux vivent de grains : on peut les élever dans les volières ; mais il faut avoir l'attention de leur donner à chacun une petite loge où ils puissent se tapir et se cacher, et de répandre dans la volière du sable et quelques pierres de tuf.

Leur cri est moins un chant qu'un sifflement très-fort qui se fait entendre de fort loin.

Les francolins vivent à peu près autant que les perdrix : leur chair est exquise, et elle est quelquefois préférée à celle des perdrix et des faisans.

M. Linnæus prend la perdrix de Damas de Willughby pour le francolin ; sur quoi il y a deux remarques à faire : la première, que cette perdrix de Damas est plutôt celle de Belon qui en a parlé le premier, que celle de Willughby, qui n'en a parlé que d'après Belon ; la seconde, que cette perdrix de Damas diffère du francolin, et par sa petitesse, puisqu'elle est moins grosse que la perdrix grise, selon Belon, et par son plumage, comme on peut le voir en comparant les figures dans nos planches enluminées, et par ses pieds velus, qui ont empêché Belon de la ranger parmi les râles de genêt ou les pluviers.

M. Linnæus aurait dû reconnaître le francolin de Tournefort dans celui d'Olina, dont Willughby fait mention ; enfin le naturaliste suédois se trompe encore en fixant exclusivement l'Orient pour le climat du francolin, puisque cet oiseau se trouve, comme je l'ai remarqué, en Sicile, en Italie, en Espagne, en Barbarie, et dans quelques autres contrées qui n'appartiennent point à l'Orient.

Aristote met l'attagen, que Belon regarde comme le francolin, au rang des oiseaux pulvérateurs et frugivores : Belon lui fait dire de plus que cet oiseau pond un grand nombre d'œufs, quoique cela ne se trouve point à l'endroit cité ; mais c'est une conséquence que l'on peut tirer, dans les principes d'Aristote, de ce que cet oiseau est frugivore et pulvérateur. Belon dit encore, d'après les anciens, que le francolin est fréquent dans la campagne de Marathon, parce qu'il se plaît dans les lieux marécageux ; et cela s'accorde très-bien avec ce que M. de Tournefort rapporte des francolins de Samos.

LE BIS-ERGOT.

Ordre des gallinacés, genre tétras, sous-genre perdrix. (Cuvier.)

La première espèce qui nous paraît voisine du francolin, c'est l'oiseau qui nous a été donné sous le nom de *perdrix du Sénégal*. Cet oiseau a à chaque pied deux ergots, ou plutôt deux tubercules de chair dure et calleuse ; et comme c'est une espèce ou race particulière, nous lui avons donné le nom de *bis-ergot*, à cause de ce caractère de deux ergots qu'il a à chaque pied.

Je le place à la suite des francolins, parce qu'il me paraît avoir plus de rapports avec eux qu'avec les perdrix, soit par sa grosseur, soit par la longueur du bec et des ailes, soit par ses éperons.

LE GORGE-NUE ET LA PERDRIX ROUGE D'AFRIQUE.

Ordre des gallinacés, genre tétras, sous-genre perdrix. (Cuvier.)

Cet oiseau, que nous avons vu vivant à Paris chez feu M. le marquis de Montmirail, a le dessous du cou et de la gorge dénué de plumes, et simplement couvert d'une peau rouge : le reste du plumage est beaucoup moins varié et moins agréable que celui du francolin. Le gorge-nue se rapproche de cette espèce par ses pieds rouges et sa queue épanouie, et de l'espèce précédente, qui est celle du bis-ergot, par le double éperon qu'il a pareillement à chaque pied.

Le défaut d'observations nous met hors d'état de juger à laquelle de ces deux espèces il ressemble le plus par ses mœurs ou par ses habitudes. M. Aublet m'assure que c'est un oiseau qui se perche.

La perdrix rouge d'Afrique est plus rouge que nos perdrix rouges, à cause d'une large tache de cette couleur qu'elle a sous la gorge; mais le reste de son plumage est beaucoup moins agréable. Elle diffère des trois espèces précédentes par deux caractères fort apparents : ses éperons plus longs et plus pointus, et sa queue plus épanouie que ne l'ont ordinairement les perdrix Le défaut d'observations nous met hors d'état de juger si elle en diffère aussi par ses mœurs ou par ses habitudes.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX PERDRIX.

LA PERDRIX ROUGE DE BARBARIE.

La perdrix rouge de Barbarie, donnée par M. Edwards, nous paraît être une espèce différente de notre perdrix rouge d'Europe; elle est plus petite que notre perdrix grise. Elle a le bec, le tour des yeux et les pieds rouges comme la bartavelle : mais elle a sur le haut des ailes des plumes d'un beau bleu bordé de rouge brun, et autour du cou une espèce de collier formé par des taches blanches, répandues sur un fond brun; ce qui joint à sa petitesse, distingue cette espèce des deux races de perdrix rouges qui sont connues en Europe.

LA PERDRIX DE ROCHE OU DE LA GAMBRA *.

Cette perdrix prend son nom des lieux où elle a coutume de se tenir par préférence; elle se plaît, comme les perdrix rouges, parmi les rochers et les précipices : sa couleur générale est un brun obscur, et elle a sur la poitrine une tache couleur de tabac d'Espagne. Au reste, ces perdrix se rapprochent encore de la perdrix rouge par la couleur des pieds, du bec et du tour des

yeux. Elles sont moins grosses que les nôtres, et retroussent la queue en courant; mais, comme elles, elles courent très-vite, et ont en gros la même forme. Leur chair est excellente.

LA PERDRIX PERLÉE DE LA CHINE.

Cette perdrix, qui n'est connue que par la description de M. Brisson, paraît propre à l'extrémité orientale de l'ancien continent. Elle est un peu plus grosse que notre perdrix rouge; elle a la forme, le port de la queue, la brièveté des ailes et toute la tournure de la perdrix : elle a de notre rouge ordinaire, la gorge blanche; et de celle de l'Afrique, les éperons plus longs et plus pointus; mais elle n'a pas, comme elle, le bec et les pieds rouges; ceux-ci sont roux, et le bec est noirâtre ainsi que les ongles : le fond de son plumage est de couleur obscure, égayée sur la poitrine et les côtés par une quantité de petites taches rondes de couleur plus claire : d'où j'ai pris occasion de la nommer *perdrix perlée*. Elle a, outre cela, quatre bandes remarquables qui partent de la base du bec et se prolongent sur les côtés de la tête : ces bandes sont alternativement de couleur claire et rembrunie.

LA PERDRIX DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE.

Je mets cet oiseau d'Amérique et les suivants à la suite des perdrix, non que je les regarde comme de véritables perdrix, mais tout au plus comme leurs représentants, parce que ce sont ceux des oiseaux du Nouveau-Monde qui ont le plus de rapport avec les perdrix, lesquelles certainement n'ont pas l'aile assez forte ni le vol assez élevé pour avoir pu traverser les mers qui séparent le vieux continent du nouveau.

L'oiseau dont il s'agit ici est plus petit que la perdrix grise; il a l'iris jaune, le bec noir, la gorge blanche, et deux bandes de la même couleur qui vont de la base du bec jusque derrière la tête en passant sur les yeux : il a aussi quelques taches blanches au haut du cou. Le dessous du corps est jaunâtre rayé de noir, et le dessus d'un brun tirant au roux, à peu près comme dans la perdrix rouge, mais bigarré de noir. Cet oiseau a la queue courte comme toutes les perdrix. Il se trouve non-seulement dans la Nouvelle-Angleterre, mais encore à la Jamaïque, quoique ces deux climats soient différents.

M. Albin en a nourri assez longtemps avec du blé et du chènevis.

LA CAILLE.

Ordre des gallinacés, genre tétras, sous-genre perdrix. (Cuvier.)

Théophraste trouvait une si grande ressemblance entre les perdrix et les cailles, qu'il donnait à ces dernières le nom de *perdrix naines;* et c'est sans doute par une suite de cette méprise, ou par une erreur semblable, que les Portugais ont appelé la perdrix *codornix*, et que les Italiens ont appliqué le nom de *cothurnice* à la bartavelle ou perdrix grecque. Il est vrai que les perdrix et les cailles ont beaucoup de rapports entre elles : les unes et les autres sont des oiseaux pulvérateurs, à ailes et queue courtes, et courant fort vite, à bec de gallinacés, à plumage gris moucheté de brun et quelquefois tout blanc; du reste, se nourrissant, s'accouplant, construisant leur nid, cou-

vant leurs œufs, menant leurs petits à peu près de la même manière, et toutes deux ayant le tempérament fort lascif, et les mâles une grande disposition à se battre; mais, quelque nombreux que soient ces rapports, ils se trouvent balancés par un nombre presque égal de dissemblances, qui font de l'espèce des cailles une espèce tout à fait séparée de celle des perdrix. En effet, 1° les cailles sont constamment plus petites que les perdrix, en comparant les plus grandes races des unes aux plus grandes races des autres, et les plus petites aux plus petites. 2° Elles n'ont point derrière les yeux cet espace nu et sans plumes qu'ont les perdrix, ni ce fer à cheval que les mâles de celles-ci ont sur la poitrine, et jamais on n'a vu de véritables cailles à bec et pieds rouges. 3° Leurs œufs sont plus petits et d'une tout autre couleur. 4° Leur voix est aussi différente: et quoique les unes et les autres fassent entendre leur cri d'amour à peu près dans le même temps, il n'en est pas de même du cri de colère, car la perdrix le fait entendre avant de se battre, et la caille en se battant. 5° La chair de celle-ci est d'une saveur et d'une texture toute différentes, et elle est beaucoup plus chargée de graisse. 6° Sa vie est plus courte. 7° Elle est moins rusée que la perdrix, et plus facile à attirer dans le piége, surtout lorsqu'elle est encore jeune et sans expérience. Elle a les mœurs moins douces et le naturel plus rétif; car il est extrêmement rare d'en voir de privées : à peine peut-on les accoutumer à venir à la voix, étant renfermées de jeunesse dans une cage. Elle a les inclinations moins sociables; car elle ne se réunit guère par compagnies, si ce n'est lorsque la couvée, encore jeune, demeure attachée à la mère, dont les secours lui sont nécessaires; ou lorsqu'une même cause agissant sur toute l'espèce à la fois et dans le même temps, on en voit des troupes nombreuses traverser les mers et aborder dans le même pays : mais cette association forcée ne dure qu'autant que la cause qui l'a produite; car, dès que les cailles sont arrivées dans le pays qui leur convient, et qu'elles peuvent vivre à leur gré, elles vivent solitairement. Le besoin de l'amour est le seul lien qui les réunit : encore ces sortes d'unions sont-elles sans consistance pendant leur courte durée; car les mâles, qui recherchent les femelles avec tant d'ardeur, n'ont d'attachement ni de préférence pour aucune en particulier. Dans cette espèce, les accouplements sont fréquents, mais l'on ne voit pas un seul couple : lorsque le désir de jouir a cessé, toute société est rompue entre les deux sexes; le mâle alors non-seulement quitte et semble fuir ses femelles, mais il les repousse à coups de bec, et ne s'occupe en aucune façon du soin de la famille. De leur côté, les petits sont à peine adultes qu'ils se séparent; et si on les réunit par force dans un lieu fermé, ils se battent à outrance les uns contre les autres, sans distinction de sexe, et ils finissent par se détruire.

L'inclination de voyager et de changer de climat dans certaines saisons de l'année, est, comme je l'ai dit ailleurs, l'une des affections les plus fortes de l'instinct des cailles.

La cause de ce désir ne peut être qu'une cause très-générale, puisqu'elle agit non-seulement sur toute l'espèce, mais sur les individus même séparés, pour ainsi dire, de leur espèce, et à qui une étroite captivité ne laisse aucune communication avec leurs semblables. On a vu de jeunes cailles élevées dans des cages presque depuis leur naissance, et qui ne pouvaient ni connaître ni regretter la liberté, éprouver régulièrement deux fois par an, pendant quatre années, une inquiétude et des agitations singulières dans les temps ordinaires de la passe, savoir : au mois d'avril et au mois de septembre. Cette inquiétude durait environ trente jours à chaque fois, et recommençait tous les jours une heure avant le coucher du soleil : on voyait

alors ces cailles prisonnières aller et venir d'un bout de la cage à l'autre, puis s'élancer contre le filet qui lui servait de couvercle, et souvent avec une telle violence, qu'elles retombaient tout étourdies : la nuit se passait presque entièrement dans ces agitations, et le jour suivant elles paraissaient tristes, abattues, fatiguées et endormies. On a remarqué que les cailles, qui vivent dans l'état de liberté, dorment aussi une grande partie de la journée; et, si l'on ajoute à tous ces faits, qu'il est très-rare de les voir arriver de jour, on sera, ce me semble, fondé à conclure que c'est pendant la nuit qu'elles voyagent, et que ce désir de voyager est inné chez elles, soit qu'elles craignent les températures excessives, puisqu'elles se rapprochent constamment des contrées septentrionales pendant l'été et des méridionales pendant l'hiver, ou, ce qui semble plus vraisemblable, qu'elles n'abandonnent successivement les différents pays que pour passer de ceux où les récoltes sont déjà faites dans ceux où elles sont encore à faire, et qu'elles ne changent ainsi de demeure que pour trouver toujours une nourriture convenable pour elles et pour leur couvée.

Je dis que cette dernière cause est la plus vraisemblable; car, d'un côté, il est acquis par l'observation que les cailles peuvent très-bien résister au froid, puisqu'il s'en trouve en Islande, selon M. Horrebow, et qu'on en a conservé plusieurs années de suite dans une chambre sans feu, et qui même était tournée au nord, sans que les hivers les plus rigoureux aient paru les incommoder, ni même apporter le moindre changement à leur manière de vivre : et d'un autre côté, il semble qu'une des choses qui les fixent dans un pays, c'est l'abondance de l'herbe, puisque, selon la remarque des chasseurs, lorsque le printemps est sec, et que par conséquent l'herbe est moins abondante, il y a aussi beaucoup moins de cailles le reste de l'année : d'ailleurs, le besoin actuel de nourriture est une cause plus déterminante, plus analogue à l'instinct borné de ces petits animaux, et suppose en eux moins de cette prévoyance que les philosophes accordent trop libéralement aux bêtes. Lorsqu'ils ne trouvent point de nourriture dans un pays, il est tout simple qu'ils en aillent chercher dans un autre : ce besoin essentiel les avertit, les presse, met en action toutes leurs facultés; ils quittent une terre qui ne produit plus rien pour eux : ils s'élèvent dans l'air, vont à la découverte d'une contrée moins dénuée, s'arrêtent où ils trouvent à vivre; et l'habitude se joignant à l'instinct qu'ont tous les animaux, et surtout les animaux ailés, d'éventer de loin leur nourriture, il n'est pas surprenant qu'il en résulte une affection pour ainsi dire innée, et que les mêmes cailles reviennent tous les ans dans les mêmes endroits; au lieu qu'il serait dur de supposer, avec Aristote, que c'est d'après une connaissance réfléchie des saisons qu'elles changent deux fois par an de climat, pour trouver toujours la température qui leur convient, comme faisaient autrefois les rois de Perse; encore plus dur de supposer avec Catesby, Belon et quelques autres, que lorsqu'elles changent de climat, elles passent sans s'arrêter dans les lieux qui pourraient leur convenir en deçà de la ligne, pour aller chercher aux antipodes précisément le même degré de latitude auquel elles étaient accoutumées de l'autre côté de l'équateur; ce qui supposerait des connaissances, ou plutôt des erreurs scientifiques auxquelles l'instinct brut est beaucoup moins sujet que la raison cultivée.

Quoi qu'il en soit, lorsque les cailles sont libres, elles ont un temps pour arriver, et un temps pour repartir : elles quittaient la Grèce, suivant Aristote, au mois *boedromion*, lequel comprenait la fin d'août et le commencement de septembre. En Silésie, elles arrivent au mois de mai et s'en vont sur la fin d'août ; nos chasseurs disent qu'elles arrivent dans notre pays vers

le 10 ou le 12 de mai; Aloysius Mundella dit qu'on les voit paraître dans les environs de Venise vers le milieu d'avril; Olina fixe leur arrivée dans la campagne de Rome aux premiers jours d'avril : mais presque tous conviennent qu'elles s'en vont à la première gelée d'automne, dont l'effet est d'altérer la qualité des herbes et de faire disparaître les insectes; et, si les gelées du mois de mai ne les déterminent point à retourner vers le sud, c'est une nouvelle preuve que ce n'est point le froid qu'elles évitent, mais qu'elles cherchent de la nourriture dont elles ne sont point privées par les gelées du mois de mai. Au reste, il ne faut pas regarder ces temps marqués par les observateurs comme des époques fixes auxquelles la nature daigne s'assujettir; ce sont au contraire des termes mobiles qui varient entre certaines limites d'un pays à l'autre, suivant la température du climat, et même d'une année à l'autre, dans le même pays, suivant que le chaud et le froid commencent plus tôt ou plus tard, et que par conséquent la maturité des récoltes et la génération des insectes qui servent de nourriture aux cailles sont plus ou moins avancées.

Les anciens et les modernes se sont beaucoup occupés de ce passage des cailles et des autres oiseaux voyageurs : les uns l'ont chargé de circonstances plus ou moins merveilleuses ; les autres, considérant combien ce petit oiseau vole difficilement et pesamment, l'ont révoqué en doute, et ont eu recours, pour expliquer la disparition régulière des cailles en certaines saisons de l'année, à des suppositions plus révoltantes. Mais il faut avouer qu'aucun des anciens n'avait élevé ce doute : cependant, ils savaient bien que les cailles sont des oiseaux lourds, qui volent très-peu et presque malgré eux; que, quoique très-ardents pour leurs femelles, les mâles ne se servent pas toujours de leurs ailes pour accourir à leur voix, mais qu'ils font souvent plus d'un quart de lieue à travers l'herbe la plus serrée pour les venir trouver; enfin, qu'ils ne prennent l'essor que lorsqu'ils sont tout à fait pressés par les chiens ou par les chasseurs. Les anciens savaient tout cela, et néanmoins il ne leur est pas venu dans l'esprit que les cailles se retirassent aux approches des froids dans des trous pour y passer l'hiver, dans un état de torpeur et d'engourdissement, comme font les loires, les hérissons, les marmottes, les chauves souris, etc. C'était une absurdité réservée à quelques modernes, qui ignoraient sans doute que la chaleur intérieure des animaux sujets à l'engourdissement étant beaucoup moindre qu'elle ne l'est communément dans les autres quadrupèdes, et à plus forte raison dans les oiseaux, elle avait besoin d'être aidée par la chaleur extérieure de l'air, comme je l'ai dit ailleurs, et que, lorsque ce secours vient à leur manquer, ils tombent dans l'engourdissement et meurent même bientôt, s'ils sont exposés à un froid trop rigoureux. Or, certainement cela n'est point applicable aux cailles, en qui l'on a même reconnu généralement plus de chaleur que dans les autres oiseaux, au point qu'en France elle a passé en proverbe, et qu'à la Chine on se sert de ces oiseaux pour se tenir chaud en les portant tout vivants dans les mains. D'ailleurs, on s'est assuré, par observation continuée pendant plusieurs années, qu'elles ne s'engourdissent point, quoique tenues pendant tout l'hiver dans une chambre exposée au nord et sans feu, ainsi que je l'ai dit ci-dessus, d'après plusieurs témoins oculaires et très-dignes de foi qui me l'ont assuré. Or, si les cailles ne se cachent ni ne s'engourdissent pendant l'hiver, comme il est sûr qu'elles disparaissent dans cette saison, on ne peut douter qu'elles ne passent d'un pays dans un autre; et c'est ce qui est prouvé par un grand nombre d'autres observations.

Belon, se trouvant en automne sur un navire qui passait de Rhodes à Alexandrie, vit des cailles qui allaient du septentrion au midi; et plusieurs

de ces cailles ayant été prises par les gens de l'équipage, on trouva dans leur jabot des grains de froment bien entiers. Le printemps précédent, le même observateur, passant de l'île de Zante dans la Morée, en avait vu un grand nombre qui allaient du midi au septentrion ; et il dit qu'en Europe, comme en Asie, les cailles sont généralement oiseaux de passage.

M. le commandeur Godeheu les a vues constamment passer à Malte au mois de mai, par certains vents, et repasser au mois de septembre. Plusieurs chasseurs m'ont assuré que, pendant les belles nuits du printemps, on les entend arriver, et que l'on distingue très-bien leur cri, quoiqu'elles soient à une très-grande hauteur : ajoutez à cela qu'on ne fait nulle part une chasse aussi abondante de ce gibier que sur celles de nos côtes qui sont opposées à celles d'Afrique ou d'Asie, et dans les îles qui se trouvent entre deux : presque toutes celles de l'Archipel et jusqu'aux écueils en sont couverts, selon M. de Tournefort, dans certaines saisons de l'année ; et plus d'une de ces îles en a pris le nom d'*Ortygia*. Dès le siècle de Varron, l'on avait remarqué qu'au temps de l'arrivée et du départ des cailles, on en voyait une multitude prodigieuse dans les îles de Pontia, Pandataria et autres, qui avoisinent la partie méridionale de l'Italie, et où elles faisaient apparemment une station pour se reposer. Vers le commencement de l'automne, on en prend une si grande quantité dans l'île de Caprée, à l'entrée du golfe de Naples, que le produit de cette chasse fait le principal revenu de l'évêque de l'île, appelé par cette raison l'*évêque des cailles* : on en prend aussi beaucoup dans les environs de Pesaro, sur le golfe Adriatique, vers la fin du printemps, qui est la saison de leur arrivée ; enfin, il en tombe une quantité si prodigieuse sur les côtes occidentales du royaume de Naples, aux environs de *Nettuno*, que, sur une étendue de côtes de quatre ou cinq milles, on en prend quelquefois jusqu'à cent milliers dans un jour, et qu'on les donne pour quinze jules le cent (un peu moins de huit livres de notre monnaie), à des espèces de courtiers qui les font passer à Rome, où elles sont beaucoup moins communes. Il en arrive aussi des nuées au printemps sur les côtes de Provence, particulièrement dans les terres de M. l'évêque de Fréjus, qui avoisinent la mer ; elles sont si fatiguées, dit-on, de la traversée, que les premiers jours on les prend à la main.

Mais, dira-t-on toujours, comment un oiseau si petit, si faible, et qui a le vol si pesant et si bas, peut-il, quoique pressé par la faim, traverser de grandes étendues de mer ? J'avoue que, quoique ces grandes étendues de mer soient interrompues de distance en distance par plusieurs îles où les cailles peuvent se reposer, telles que Minorque, la Corse, la Sardaigne, la Sicile, les îles de Malte, de Rhodes, toutes les îles de l'Archipel ; j'avoue, dis-je, que, malgré cela, il leur faut encore du secours : et Aristote l'avait fort bien senti ; il savait même quel était celui dont elles usaient le plus communément ; mais il s'était trompé, ce me semble, sur la manière dont elles s'en aidaient.

« Lorsque le vent du nord souffle, dit-il, les cailles voyagent heureusement ; mais si c'est le vent du midi, comme son effet est d'appesantir et d'humecter, elles volent alors plus difficilement, et elles expriment la peine et l'effort par les cris qu'elles font entendre en volant. »

Je crois en effet que c'est le vent qui aide les cailles à faire le voyage, non pas le vent du nord, mais le vent favorable ; de même que ce n'est point le vent du sud qui retarde leur course, mais le vent contraire ; et cela est vrai dans tous les pays où ces oiseaux ont un trajet considérable à faire par-dessus les mers.

M. le commandeur Godeheu a très-bien remarqué qu'au printemps les cailles n'abordent à Malte qu'avec le nord-ouest, qui leur est contraire pour gagner la Provence, et qu'à leur retour c'est le sud est qui les amène dans cette île, parce qu'avec ce vent elles ne peuvent aborder en Barbarie. Nous voyons même que l'auteur de la nature s'est servi de ce moyen comme le plus conforme aux lois générales qu'il avait établies, pour envoyer de nombreuses volées de cailles aux Israélites dans le désert; et ce vent, qui était le sud-ouest, passait en effet en Égypte, en Éthiopie, sur les côtes de la mer Rouge, et en un mot dans les pays où les cailles sont en abondance.

Des marins que j'ai eu occasion de consulter m'ont assuré que, quand les cailles étaient surprises dans leur passage par le vent contraire, elles s'abattaient sur les vaisseaux qui se trouvaient à leur portée, comme Pline l'a remarqué, et tombaient souvent dans la mer, et qu'alors on les voyait flotter et se débattre sur les vagues, une aile en l'air, comme pour prendre le vent; d'où quelques naturalistes ont pris occasion de dire qu'en partant elles se munissaient d'un petit morceau de bois qui pût leur servir d'une espèce de point d'appui ou de radeau, sur lequel elles se délassaient de temps en temps, en voguant sur les flots, de la fatigue de voguer dans l'air : on leur fait aussi porter à chacune trois petites pierres dans le bec, selon Pline, pour se soutenir contre le vent, et, selon Oppien, pour reconnaître, en les laissant tomber une à une, si elles avaient dépassé la mer; et tout cela se réduit à quelques petites pierres que les cailles avalent avec leur nourriture, comme tous les granivores. En général, on leur a prêté des vues, une sagacité, un discernement, qui feraient presque douter que ceux qui leur ont fait honneur de ces qualités en aient fait beaucoup d'usage eux-mêmes. On a observé que d'autres oiseaux voyageurs, tels que le râle terrestre, accompagnaient les cailles, et que l'oiseau de proie ne manquait pas d'en attraper quelqu'une à leur arrivée : de là on a prétendu qu'elles avaient de bonnes raisons pour se choisir un guide ou chef d'une autre espèce, que l'on a appelé *roi des cailles* (*ortygometra*); et cela, parce que, la première arrivante devant être la proie de l'oiseau carnassier, elles tâchaient de détourner ce malheur sur une tête étrangère.

Au reste, quoiqu'il soit vrai en général que les cailles changent de climat, il en reste toujours quelques-unes qui n'ont pas la force de suivre les autres, soit qu'elles aient été blessées à l'aile, soit qu'elles soient surchargées de graisse, soit que, provenant d'une seconde ponte, elles soient trop jeunes et trop faibles au temps du départ; et ces cailles traîneuses tâchent de s'établir dans les meilleures expositions du pays où elles sont contraintes de rester. Le nombre en est fort petit dans nos provinces; mais les auteurs de la *Zoologie britannique* assurent qu'une partie seulement de celles qu'on voit en Angleterre quitte entièrement l'île; et que l'autre partie se contente de changer de quartier, passant vers le mois d'octobre de l'intérieur des terres dans les provinces maritimes, et principalement dans celle d'Essex où elles restent tout l'hiver; lorsque la gelée ou la neige les obligent de quitter les jachères et les terres cultivées, elles gagnent les côtes de la mer, où elles se tiennent parmi les plantes maritimes, cherchant les meilleurs abris, et vivant de ce qu'elles peuvent attraper sur les algues, entre les limites de la haute et basse mer. Ces mêmes auteurs ajoutent que leur première apparition dans le comté d'Essex se rencontre exactement chaque année avec leur disparition du milieu des terres. On dit aussi qu'il en reste un assez bon nombre en Espagne et dans le sud de l'Italie, où l'hiver n'est presque jamais assez rude pour faire périr ou disparaître entièrement les insectes ou les graines qui leur servent de nourriture.

A l'égard de celles qui passent les mers, il n'y a que celles qui sont secondées par un vent favorable qui arrivent heureusement; et si ce vent favorable souffle rarement au temps de la passe, il en arrive beaucoup moins dans les contrées où elles vont passer l'été : dans tous les cas, on peut juger assez sûrement du lieu d'où elles viennent par la direction du vent qui les apporte.

Aussitôt que les cailles sont arrivées dans nos contrées, elles se mettent à pondre : elles ne s'apparient point, comme je l'ai déjà remarqué ; et cela serait difficile, si le nombre des mâles est, comme on l'assure, beaucoup plus grand que celui des femelles : la fidélité, la confiance, l'attachement personnel, qui seraient des qualités estimables dans les individus, seraient nuisibles à l'espèce; la foule des mâles célibataires troublerait tous les mariages, et finirait par les rendre stériles; au lieu que, n'y ayant point de mariage, ou plutôt n'y en ayant qu'un seul de tous les mâles avec toutes les femelles, il y a moins de jalousie, moins de rivalité, et, si l'on veut, moins de moral dans leurs amours, mais aussi il y a beaucoup de physique ; on a vu un mâle réitérer dans un jour jusqu'à douze fois ses approches avec plusieurs femelles indistinctement. Ce n'est que dans ce sens qu'on a pu dire que chaque mâle suffisait à plusieurs femelles, et la nature, qui leur inspire cette espèce de libertinage, en tire parti pour la multiplication de l'espèce : chaque femelle dépose de quinze à vingt œufs dans un nid qu'elle sait creuser dans la terre avec ses ongles, qu'elle garnit d'herbes et de feuilles, et qu'elle dérobe autant qu'elle peut à l'œil perçant de l'oiseau de proie; ces œufs sont mouchetés de brun sur un fond grisâtre; elle les couve pendant environ trois semaines; l'ardeur des mâles est un bon garant qu'ils sont tous fécondés, et il est rare qu'il s'en trouve de stériles.

Les auteurs de la *Zoologie britannique* disent que les cailles en Angleterre pondent rarement plus de six ou sept œufs. Si ce fait est général et constant, il faut en conclure qu'elles y sont moins fécondes qu'en France, en Italie, etc. ; reste à observer si cette moindre fécondité tient à la température plus froide ou à quelque autre qualité du climat.

Les cailleteaux sont en état de courir presque en sortant de la coque, ainsi que les perdreaux; mais ils sont plus robustes à quelques égards, puisque, dans l'état de liberté, ils quittent la mère beaucoup plus tôt, et que même dès le huitième jour on peut entreprendre de les élever sans son secours. Cela a donné lieu à quelques personnes de croire que les cailles faisaient deux couvées par été : mais j'en doute fort, si ce n'est peut-être celles qui ont été troublées et dérangées dans leur première ponte; il n'est pas même avéré qu'elles en recommencent une autre lorsqu'elles sont arrivées en Afrique au mois de septembre, quoique cela soit beaucoup plus vraisemblable, puisqu'au moyen de leurs migrations régulières elles ignorent l'automne et l'hiver, et que l'année n'est composée pour elles que de deux printemps et de deux étés, comme si elles ne changeaient de climat que pour se trouver perpétuellement dans la saison de l'amour et de la fécondité.

Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elles quittent leurs plumes deux fois par an, à la fin de l'hiver et à la fin de l'été : chaque mue dure un mois; et lorsque leurs plumes sont revenues, elles s'en servent aussitôt pour changer de climat, si elles sont libres, et, si elles sont en cage, c'est le temps où se marquent ces inquiétudes périodiques qui répondent au temps du passage.

Il ne faut aux cailleteaux que quatre mois pour prendre leur accroissement et se trouver en état de suivre leurs pères et mères dans leurs voyages.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle est un peu plus grosse selon Aldrovande (d'autres la font égale, et d'autres, plus petite); qu'elle a la poitrine

blanchâtre, parsemée de taches noires et presque rondes, tandis que le mâle l'a roussâtre sans mélange d'autres couleurs. Il a aussi le bec noir, ainsi que la gorge et quelques poils autour de la base du bec supérieur. Enfin, on a remarqué qu'il avait les testicules très-gros relativement au volume de son corps : mais cette observation a sans doute été faite dans la saison de l'amour, temps où en général les testicules des oiseaux grossissent considérablement.

Le mâle et la femelle ont chacun deux cris : l'un plus éclatant et plus fort, l'autre plus faible. Le mâle fait *ouan, ouan, ouan, ouan;* il ne donne sa voix sonore que lorsqu'il est éloigné des femelles, et il ne la fait jamais entendre en cage pour peu qu'il ait une compagne avec lui. La femelle a un cri que tout le monde connait, qui ne lui sert que pour rappeler son mâle ; et quoique ce cri soit faible, et que nous ne puissions l'entendre qu'à une petite distance, les mâles y accourent de près d'une demi-lieu : elle a aussi un petit son tremblotant *cri, cri.* Le mâle est plus ardent que la femelle ; car celle-ci ne court point à la voix du mâle, comme le mâle accourt à la voix de la femelle dans le temps de l'amour, et souvent avec une telle précipitation, un tel abandon de lui-même, qu'il vient la chercher jusque dans la main de l'oiseleur.

La caille, ainsi que la perdrix et beaucoup d'autres animaux, ne produit que lorsqu'elle est en liberté : on a beau fournir à celles qui sont prisonnières dans des cages tous les matériaux qu'elles emploient ordinairement dans la construction de leurs nids, elles ne nichent jamais, et ne prennent aucun soin des œufs qui leur échappent et qu'elles semblent pondre malgré elles.

On a débité plusieurs absurdités sur la génération des cailles. On a dit d'elles, comme des perdrix, qu'elles étaient fécondées par le vent : cela veut dire qu'elles pondent quelquefois sans le secours du mâle. On a dit qu'elles s'engendraient des thons que la mer agitée rejette quelquefois sur les côtes de Libye; qu'elles paraissaient d'abord sous la forme de vers, ensuite sous celle de mouches, et que, grossissant par degrés, elles devenaient bientôt des sauterelles, et enfin des cailles, c'est-à-dire que des gens grossiers ont vu des couvées de cailles chercher, dans les cadavres de ces thons laissés par la mer, quelques insectes qui y étaient éclos, et qu'ayant quelque notion vague des métamorphoses des insectes, ils ont cru qu'une sauterelle pouvait se changer en caille, comme un ver se change en un insecte ailé. Enfin, on a dit que le mâle s'accouplait avec le crapaud femelle; ce qui n'a pas même d'apparence de fondement.

Les cailles se nourrissent de blé, de millet, de chènevis, d'herbe verte, d'insectes, de toutes sortes de graines, même de celle d'ellébore; ce qui avait donné aux anciens de la répugnance pour leur chair, joint à ce qu'ils croyaient que c'était le seul animal avec l'homme qui fût sujet au mal caduc : mais l'expérience a détruit ce préjugé.

En Hollande, où il y a beaucoup de ces oiseaux, principalement sur les côtes, on appelle les baies de brione ou couleuvrée *baies aux cailles*; ce qui suppose en elles un appétit de préférence pour cette nourriture.

Il semble que le boire ne leur soit pas absolument nécessaire : car des chasseurs m'ont assuré qu'on ne les voyait jamais aller à l'eau; et d'autres, qu'ils en avaient nourri pendant une année entière avec des graines sèches et sans aucune sorte de boisson, quoiqu'elles boivent assez fréquemment lorsqu'elles en ont la commodité; ce retranchement de toute boisson est même le seul moyen de les guérir lorsqu'elles *rendent leur eau*, c'est-à-dire lorsqu'elles sont attaquées d'une espèce de maladie dans laquelle elles ont presque toujours une goutte d'eau au bout du bec.

Quelques-uns ont cru remarquer qu'elles troublaient l'eau avant que de boire, et l'on n'a pas manqué de dire que c'était par un motif d'envie; car on ne finit pas sur les motifs des bêtes. Elles se tiennent dans les champs, les prés, les vignes, mais très-rarement dans les bois, et elles ne se perchent jamais sur les arbres. Quoi qu'il en soit, elles prennent beaucoup plus de graisse que les perdrix : on croit que ce qui y contribue, c'est l'habitude où elles sont de passer la plus grande partie de la chaleur du jour sans mouvement; elles se cachent alors dans l'herbe la plus serrée, et on les voit quelquefois demeurer quatre heures de suite dans la même place, couchés sur le côté et les jambes étendues : il faut que le chien tombe absolument dessus pour les faire partir.

On dit qu'elles ne vivent guère au delà de quatre ou cinq ans; et Olina regarde la brièveté de leur vie comme une suite de leur disposition à s'engraisser : Artémidore l'attribue à leur caractère triste et querelleur; et tel est en effet leur caractère : aussi n'a-t-on pas manqué de les faire battre en public pour amuser la multitude. Solon voulait même que les enfants et les jeunes gens vissent ces sortes de combats, pour y prendre des leçons de courage; et il fallait bien que cette sorte de gymnastique, qui nous semble puérile, fût en honneur parmi les Romains, et qu'elle tînt à leur politique, puisque nous voyons qu'Auguste punit de mort un préfet d'Egypte pour avoir acheté et fait servir sur sa table un de ces oiseaux qui avait acquis de la célébrité par ses victoires. Encore aujourd'hui on voit de ces espèces de tournois dans quelques villes d'Italie : on prend deux cailles à qui on donne à manger largement; on les met ensuite vis-à-vis l'une de l'autre, chacune au bout opposé d'une longue table, et l'on jette entre deux quelques grains de millet (car parmi les animaux il faut un sujet réel pour se battre) : d'abord elles se lancent des regards menaçants; puis, partant comme un éclair, elles se joignent, s'attaquent à coups de bec, et ne cessent de se battre, en dressant la tête et s'élevant sur leurs ergots, jusqu'à ce que l'une cède à l'autre le champ de bataille. Autrefois, on a vu ces espèces de duels se passer entre une caille et un homme. La caille étant mise dans une grande caisse, au milieu d'un cercle qui était tracé sur le fond, l'homme lui frappait la tête ou le bec avec un seul doigt, ou bien lui arrachait quelques plumes : si la caille en se défendant ne sortait point du cercle tracé, c'était son maître qui gagnait la gageure; mais si elle mettait un pied hors de la circonférence, c'était son digne antagoniste qui était déclaré vainqueur, et les cailles qui avaient été souvent victorieuses se vendaient fort cher. Il est à remarquer que ces oiseaux, de même que les perdrix et plusieurs autres, ne se battent ainsi que contre ceux de leur espèce; ce qui suppose en eux plus de jalousie que de courage ou même de colère.

On juge bien qu'avec l'habitude de changer de climat, et de s'aider du vent pour faire ses grandes traversées, la caille doit être un oiseau fort répandu : et en effet, on la trouve au cap de Bonne-Espérance et dans toute l'Afrique habitable, en Espagne, en Italie, en France, en Suisse, dans les Pays-Bas et en Allemagne, en Angleterre, en Écosse, en Suède, et jusqu'en Islande; et du côté de l'est, en Pologne, en Russie, en Tartarie, et jusqu'à la Chine. Il est même très-probable qu'elle a pu passer en Amérique, puisqu'elle se répand chaque année assez près des cercles polaires, qui sont les points où les deux continents se rapprochent le plus; et en effet, on en trouve dans les îles Malouines, comme nous le dirons plus bas. En général, on en voit toujours plus sur les côtes de la mer et aux environs, que dans l'intérieur des terres.

La caille se trouve donc partout, et partout on la regarde comme un fort

bon gibier, dont la chair est de bon goût et aussi saine que peut l'être une chair aussi grasse. Aldrovande nous apprend même qu'on en fait fondre la graisse à part, et qu'on la garde pour servir d'assaisonnement; et nous avons vu plus haut que les Chinois se servaient de l'oiseau vivant pour s'échauffer les mains.

On se sert aussi de la femelle, ou d'un appeau qui imite son cri, pour attirer les mâles dans le piége; on dit même qu'il ne faut que leur présenter un miroir avec un filet au-devant, où ils se prennent en accourant à leur image, qu'ils prennent pour un autre oiseau de leur espèce; à la Chine, on les prend au vol avec des troubles légères que les Chinois manient fort adroitement : en général, tous les piéges qui réussissent pour les autres oiseaux sont bons pour les cailles, surtout pour les mâles, qui sont moins défiants et plus ardents que leurs femelles, et que l'on mène partout où l'on veut en imitant la voix de celle-ci.

Cette ardeur des cailles a donné lieu d'attribuer à leurs œufs, à leur graisse, etc., la propriété de relever les forces abattues et d'exciter les tempéraments fatigués; on a même été jusqu'à dire que la seule présence d'un de ces oiseaux dans une chambre procurait aux personnes qui y couchaient des songes vénériens. Il faut citer les erreurs, afin qu'elles se détruisent elles-mêmes.

LE CHROKIEL OU GRANDE CAILLE DE POLOGNE.

Ordre des gallinacés, genre tétras, sous-genre perdrix. (CUVIER.)

Nous ne connaissons cette caille que par le jésuite Rzaczynski, auteur polonais, et qui mérite d'autant plus de confiance sur cet article, qu'il parle d'un oiseau de son pays ; elle paraît avoir la même forme, le même instinct que la caille ordinaire, dont elle ne diffère que par sa grandeur : c'est pourquoi je la considère simplement comme une variété de cette espèce.

Jobson dit que les cailles de la Gambra sont aussi grosses que nos bécasses. Si le climat n'était pas aussi différent, je croirais que ce serait le même oiseau que celui de cet article.

LA CAILLE BLANCHE.

Ordre des gallinacés, genre tétras, sous-genre perdrix. (CUVIER.)

Aristote est le seul qui ait parlé de cette caille, qui doit faire variété dans l'espèce des cailles, comme la perdrix grise blanche et la perdrix rouge blanche font variétés dans ces deux espèces de perdrix, l'alouette blanche dans celle des alouettes, etc.

Martin Cramer parle de cailles aux pieds verdâtres (*virentibus pedibus*). Est-ce une variété de l'espèce, ou simplement un accident individuel ?

LA CAILLE DES ILES MALOUINES.

Ordre des gallinacés, genre tétras, sous-genre perdrix. (CUVIER.)

On pourrait encore regarder cette espèce comme une variété de l'espèce commune qui est répandue en Afrique et en Europe, ou du moins comme une espèce très-voisine; car elle n'en paraît différer que par la couleur plus brune de son plumage, et par son bec, qui est un peu plus fort.

Mais ce qui s'oppose à cette idée, c'est le grand intervalle de mer qui

sépare les continents vers le midi; et il faudrait que nos cailles eussent fait un très-grand voyage, si l'on supposait qu'ayant passé par le nord, de l'Europe en Amérique, elles se trouvent jusqu'au détroit de Magellan : je ne décide donc pas si cette caille des îles Malouines est de la même espèce que notre caille, ni si elle en provient originairement, ou si ce n'est pas plutôt une espèce propre et particulière au climat des îles Malouines.

LA FRAISE, OU CAILLE DE LA CHINE.

Ordre des gallinacés, genre tétras, sous-genre perdrix. (Cuvier.)

Cet oiseau est représenté dans nos planches sous le nom de *caille des Philippines*, parce qu'elle a été envoyée de ces îles au Cabinet; mais elle se trouve aussi à la Chine, et je l'ai appelée la *fraise* à cause de l'espèce de fraise blanche qu'elle a sous la gorge, et qui tranche d'autant plus que son plumage est d'un brun noirâtre. Elle est une fois plus petite que la nôtre. M. Edwards a donné la figure du mâle, *planche* 247 : il diffère de la femelle représentée dans nos planches enluminées, en ce qu'il est un peu plus gros, quoiqu'il ne le soit pas plus qu'une alouette; en ce qu'il a plus de caractère dans la physionomie, les couleurs du plumage plus vives et plus variées, et les pieds plus forts. Le sujet dessiné et décrit par M. Edwards avait été apporté vivant de Nanquin en Angleterre.

Ces petites cailles ont cela de commun avec celles de nos climats, qu'elles se battent à outrance les unes contre les autres, surtout les mâles; et que les Chinois font, à cette occasion, des gageures considérables, chacun pariant pour son oiseau, comme on fait en Angleterre pour les coqs : on ne peut donc guère douter qu'elles ne soient du même genre que nos cailles, mais c'est probablement une espèce différente de l'espèce commune; et c'est par cette raison que j'ai cru devoir lui donner un nom propre et particulier.

LE TURNIX, OU CAILLE DE MADAGASCAR.

Ordre des gallinacés, genre tétras, sous-genre perdrix. (Cuvier.)

Nous avons donné à cette caille le nom de *turnix*, par contraction de celui de *coturnix*, pour la distinguer de la caille ordinaire, dont elle diffère à bien des égards : car, premièrement, elle est plus petite; en second lieu, elle a le plumage différent, tant pour le fond des couleurs que pour l'ordre de leur distribution ; enfin, elle n'a que trois doigts antérieurs à chaque pied, comme les outardes, et n'en a point de postérieur.

LE RÉVEILLE-MATIN, OU LA CAILLE DE JAVA.

Cet oiseau, qui n'est pas beaucoup plus gros que notre caille, lui ressemble parfaitement par les couleurs du plumage, et chante aussi par intervalles : mais il s'en distingue par des différences nombreuses et considérables : 1° par le son de sa voix, qui est très-grave, très-fort, et assez semblable à cette espèce de mugissement que poussent les butors en enfonçant leur bec dans la vase des marais;

2° Par la douceur de son naturel, qui la rend susceptible d'être apprivoisée au même degré que nos poulets domestiques;

3° Par les impressions singulières que le froid fait sur son tempérament : elle ne chante, elle ne vit, que lorsqu'elle voit le soleil; dès qu'il est couché,

elle se retire à l'écart, dans quelque trou où elle s'enveloppe, pour ainsi dire, de ses ailes pour y passer la nuit : et dès qu'il se lève, elle sort de sa léthargie pour célébrer son retour par des cris d'allégresse qui réveillent toute la maison. Enfin, lorsqu'on la tient en gage, si elle n'a pas continuellement le soleil, et qu'on n'ait pas l'attention de couvrir sa cage avec une couche de sable sur du linge, pour conserver la chaleur, elle languit, dépérit et meurt bientôt ;

4° Par son instinct ; car il paraît, par la relation de Bontius, qu'elle l'a fort social, et qu'elle va par compagnie. Bontius ajoute qu'elle se trouve dans les forêts de l'île de Java : or, nos cailles vivent isolées, et ne se trouvent jamais dans les bois ;

5° Enfin, par la forme de son bec, qui est un peu plus allongé.

Au reste, cette espèce a néanmoins un trait de conformité avec notre caille et avec beaucoup d'autres espèces : c'est que les mâles se battent entre eux avec acharnement, et jusqu'à ce que mort s'ensuive : mais on ne peut pas douter qu'elle ne soit très-différente de l'espèce commune, et c'est par cette raison que je lui ai donné un nom particulier.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI PARAISSENT AVOIR DU RAPPORT AVEC LES PERDRIX ET AVEC LES CAILLES.

LES COLINS.

Les colins sont des oiseaux du Mexique, qui ont été indiqués plutôt que décrits par Fernandez, et au sujet desquels il a échappé à ceux qui ont copié cet écrivain plus d'une méprise, qu'il est à propos de rectifier avant tout.

Premièrement, Nieremberg, qui fait profession de ne parler que d'après les autres, et qui ne parle ici des colins que d'après Fernandez, ne fait aucune mention du cacacolin du *chapitre* 134, quoique ce soit un oiseau de même espèce que les colins.

En second lieu, Fernandez parle de deux acolins ou cailles d'eau, aux *chapitres* 10 et 131. Nieremberg fait mention du premier, et fort mal à propos, à la suite des colins, puisque c'est un oiseau aquatique, ainsi que celui du *chapitre* 131 dont il ne dit rien.

Troisièmement, il ne parle point de l'ococolin du *chapitre* 85 de Fernandez, lequel est une perdrix du Mexique, et par conséquent fort approchant des colins, qui sont aussi des perdrix, suivant Fernandez, comme nous l'allons voir.

En quatrième lieu, M. Ray, copiant Nieremberg, copiste de Fernandez, au sujet du *coyolcozque*, change son expression, et altère, à mon avis, le sens de la phrase : car Nieremberg dit que ce coyolcozque est semblable aux cailles ainsi appelées par nos Espagnols (lesquels sont certainement les colins), et finit par dire qu'il est une espèce de perdrix d'Espagne ; et M. Ray lui fait dire qu'il est semblable aux cailles d'Europe, et supprime ces mots, *est enim species perdicis Hispanicæ* : cependant ces derniers mots sont essentiels, et renferment la véritable opinion de Fernandez sur l'espèce à laquelle ces oiseaux doivent se rapporter, puisqu'au *chapitre* 39, qui roule tout entier sur les colins, il dit que les Espagnols les appellent des *cailles*, parce

qu'ils ont de la ressemblance avec les cailles de l'Europe, quoique cependant ils appartiennent très-certainement au genre des perdrix. Il est vrai qu'il répète encore, dans ce même chapitre, que tous les colins sont rapportés aux cailles; mais il est aisé de voir, au milieu de toutes ces incertitudes, que, lorsque cet auteur donne aux colins le nom de *cailles*, c'est d'après le vulgaire, qui, dans l'imposition des noms, se détermine souvent par des rapports superficiels, et que son opinion réfléchie est que ce sont des espèces de perdrix. J'aurais donc pu, m'en rapportant à Fernandez, le seul observateur qui ait vu ces oiseaux, placer les colins à la suite des perdrix; mais j'ai mieux aimé me prêter, autant qu'il était possible, à l'opinion vulgaire, qui n'est pas dénuée de tout fondement, et mettre ces oiseaux à la suite des cailles, comme ayant rapport aux cailles et aux perdrix.

Suivant Fernandez, les colins sont fort communs dans la Nouvelle-Espagne; leur chant, plus ou moins agréable, approche beaucoup de celui de nos cailles; leur chair est un manger très-bon et très-sain, même pour les malades, lorsqu'elle est gardée quelques jours : ils se nourrissent de grains, et on les tient communément en cage; ce qui me ferait croire qu'ils sont d'un naturel différent de nos cailles et même de nos perdrix. Nous allons donner les indications particulières de ces oiseaux dans les articles suivants.

LE ZONÉCOLIN.

Ce nom, abrégé du mot mexicain *quanhtzonecolin*, désigne un oiseau de grandeur médiocre, et dont le plumage est de couleur obscure; mais ce qui le distingue, c'est son cri, qui est assez flatteur, quoiqu'un peu plaintif, et la huppe dont la tête est ornée.

Fernandez reconnait dans le même chapitre un autre colin de même plumage, mais moins gros et sans huppe. Ce pourrait bien être la femelle du précédent, dont il ne se distingue que par des caractères accidentels qui sont sujets à varier d'un sexe à l'autre.

LE GRAND COLIN.

C'est ici la plus grande espèce de tous ces colins. Fernandez ne nous apprend pas son nom : il dit seulement que le fauve est sa couleur dominante, que la tête est variée de blanc et de noir, et qu'il y a aussi du blanc sur le dos et au bout des ailes; ce qui doit contraster agréablement avec la couleur noire des pieds et du bec.

LE CACOLIN.

Cet oiseau, appelé *cacacolin* par Fernandez, est, selon lui, une espèce de caille, c'est-à-dire de colin, de même grandeur, de même forme, ayant le même chant, se nourissant de même, et ayant le plumage peint presque des mêmes couleurs que ces cailles mexicaines. Nieremberg, Ray, ni M. Brisson, n'en parlent point.

LE COYOLCOS.

(LA CAILLE DU MEXIQUE.)

C'est ainsi que j'adoucis le nom mexicain *coyolcozque*. Cet oiseau ressemble par son chant, sa grosseur, ses mœurs, sa manière de vivre et de voler,

aux autres colins ; mais il en diffère par son plumage : le fauve mêlé de blanc est la couleur dominante du dessus du corps, et le fauve seul celle du dessous et des pieds ; le sommet de la tête est noir et blanc, et deux bandes de la même couleur descendent des yeux sur le cou : il se tient dans les terres cultivées. Voilà ce que dit Fernandez ; et c'est faute de l'avoir lu avec assez d'attention, ou plutôt c'est pour avoir suivi M. Ray que M. Brisson dit que le coyolcos ressemble à notre caille par son chant, son vol, etc. ; tandis que Fernandez assure positivement qu'il ressemble aux cailles, ainsi appelées par le vulgaire, c'est-à-dire aux colins, et que c'est en effet une espèce de perdrix.

LE COLENICUI.

Frisch donne la figure d'un oiseau qu'il appelle *petite poule de bois d'Amérique*, et qui ressemble, selon lui, aux gelinottes par le bec et les pieds, et par sa forme totale, quoique cependant elle n'ait ni les pieds garnis de plumes, ni les doigts bordés de dentelures, ni les yeux ornés de sourcils rouges, ainsi qu'il paraît par sa figure. M. Brisson, qui regarde cet oiseau comme le même que le *colenicuiltic* de Fernandez, l'a rangé parmi les cailles, sous le nom de *caille de la Louisiane*, et en a donné la figure : mais, en comparant les figures ou les descriptions de M. Brisson, de Frisch et de Fernandez, j'y trouve de trop grandes différences pour convenir qu'elles puissent se rapporter toutes au même oiseau ; car, sans m'arrêter aux couleurs du plumage, si difficiles à bien peindre dans une description, et encore moins à l'attitude, qui n'est que trop arbitraire, je remarque que le bec et les pieds sont gros et jaunâtres selon M. Frisch, rouges et de médiocre grosseur selon M. Brisson, et que les pieds sont bleus selon Fernandez.

Que si je m'arrête à l'idée que l'aspect de cet oiseau a fait naître chez ces trois naturalistes, l'embarras ne fait qu'augmenter : car M. Frisch n'y a vu qu'une poule de bois, M. Brisson qu'une caille, et Fernandez qu'une perdrix : car, quoique celui-ci dise, au commencement du chapitre 25, que c'est une espèce de caille, il est visible qu'il se conforme en cet endroit au langage vulgaire ; car il finit ce même chapitre en assurant que le *colenicuiltic* ressemble par sa grosseur, son chant, ses mœurs, et par tout le reste (*cœteris cunctis*), à l'oiseau du chapitre 24 : or, cet oiseau du chapite 24 est le coyolcozque, espèce de *colin;* et Fernandez, comme nous l'avons vu, met les colins au nombre des perdrix.

Je n'insiste sur tout ceci que pour faire sentir et éviter, s'il est possible, un grand inconvénient de nomenclature. Un méthodiste ne veut pas qu'une seule espèce, quelque anomale qu'elle soit, échappe à sa méthode ; il lui assigne donc parmi ses classes et ses genres la place qu'il croit lui convenir le mieux : un autre, qui a imaginé un autre système, en fait autant avec le même droit ; et pour peu que l'on connaisse le procédé des méthodes et la marche de la nature, on comprendra facilement qu'un même oiseau pourra très-bien être placé par trois méthodistes dans trois classes différentes, et n'être nulle part à sa place.

Lorsque nous aurons vu l'oiseau ou les oiseaux dont il s'agit ici, et surtout lorsque nous aurons l'occasion de les voir vivants, nous les rapprocherons des espèces avec lesquelles ils nous paraîtront avoir le plus de rapport, soit par la forme extérieure, soit par les mœurs et les habitudes naturelles.

Au reste, le colenicui est de la grosseur de notre caille, selon M. Brisson ; mais il paraît avoir les ailes un peu plus longues : il est brun sur le corps, gris sale et noir par-dessous. Il a la gorge blanche et des espèces de sourcils blancs.

L'OCOCOLIN, OU PERDRIX DE MONTAGNE DU MEXIQUE.

Cette espèce, que M. Seba a prise pour le rollier huppé du Mexique, s'éloigne encore plus de la caille et même de la perdrix que les précédents : elle est beaucoup plus grosse, et sa chair n'est pas moins bonne que celle de la caille, quoique fort au-dessous de celle de la perdrix. L'ococolin se rapproche un peu de la perdrix rouge par la couleur de son plumage, de son bec et de ses pieds : celle du corps est un mélange de brun, de gris clair et de fauve; celle de la partie inférieure des ailes est cendrée; leur partie supérieure est semée de taches obscures, blanches et fauves, de même que la tête et le cou. Il se plaît dans les climats tempérés et même un peu froids, et ne saurait vivre ni se perpétuer dans les climats brûlants. Fernandez parle encore d'un autre ococolin, mais qui est un oiseau tout différent.

LE PIGEON.

Ordre des gallinacés, genre pigeon. (Cuvier.)

Il était aisé de rendre domestiques des oiseaux pesants, tels que les coqs, les dindons et les paons; mais ceux qui sont légers, et dont le vol est rapide, demandaient plus d'art pour être subjugués. Une chaumière basse, dans un terrain clos, suffit pour contenir, élever et faire multiplier nos volailles : il faut des tours, des bâtiments élevés, faits exprès, bien enduits en dehors et garnis en dedans de nombreuses cellules, pour attirer, retenir et loger les pigeons. Ils ne sont réellement ni domestiques comme les chiens et les chevaux, ni prisonniers comme les poules; ce sont plutôt des captifs volontaires, des hôtes fugitifs, qui ne se tiennent dans le logement qu'on leur offre qu'autant qu'ils s'y plaisent, autant qu'ils y trouvent la nourriture abondante, le gîte agréable, et toutes les commodités, toutes les aisances nécessaires à la vie. Pour peu que quelque chose leur manque ou leur déplaise, ils quittent et se dispersent pour aller ailleurs : il y en a même qui préfèrent constamment les trous poudreux des vieilles murailles aux boulins les plus propres de nos colombiers; d'autres qui se gîtent dans des fentes et des creux d'arbres; d'autres qui semblent fuir nos habitations et que rien ne peut y attirer, tandis qu'on en voit au contraire qui n'osent les quitter, et qu'il faut nourrir autour de leur volière qu'ils n'abandonnent jamais. Ces habitudes opposées, ces différences de mœurs, sembleraient indiquer qu'on comprend sous le nom de *pigeons* un grand nombre d'espèces diverses, dont chacune aurait son naturel propre et différent de celui des autres; et ce qui semblerait confirmer cette idée, c'est l'opinion de nos nomenclateurs modernes, qui comptent, indépendamment d'un grand nombre de variétés, cinq espèces de pigeons, sans y comprendre ni les ramiers ni les tourterelles. Nous séparerons d'abord ces deux dernières espèces de celles des pigeons; et, comme ce sont en effet des oiseaux qui diffèrent spécifiquement les uns des autres, nous traiterons de chacun dans un article séparé.

Les cinq espèces de pigeons indiquées par nos nomenclateurs sont : 1° le pigeon domestique; 2° le pigeon romain, sous l'espèce duquel ils comprennent seize variétés; 3° le pigeon biset; 4° le pigeon de roche avec une variété; 5° le pigeon sauvage. Or, ces cinq espèces, à mon avis, n'en font qu'une, et voici la preuve : le pigeon domestique et le pigeon romain avec toutes ses variétés, quoique différents par la grandeur et par les couleurs, sont certainement de la même espèce, puisqu'ils produisent ensemble des



(Le Mondain.) PIGEONS. (Le Cravaté.)



LA TOURTERELLE.

individus féconds et qui se reproduisent. On ne doit donc pas regarder les pigeons de volière et les pigeons de colombier, c'est-à-dire les grands et les petits pigeons domestiques, comme deux espèces différentes; et il faut se borner à dire que ce sont deux races dans une seule espèce, dont l'une est plus domestique et plus perfectionnée que l'autre; de même, le pigeon biset, le pigeon de roche et le pigeon sauvage, sont trois espèces nominales qu'on doit réduire à une seule, qui est celle du biset, dans laquelle le pigeon de roche et le pigeon sauvage ne font que des variétés très-légères, puisque, de l'aveu même de nos nomenclateurs, ces trois oiseaux sont à peu près de la même grandeur; que tous trois sont de passage, se perchent, ont en tout les mêmes habitudes naturelles, et ne diffèrent entre eux que par quelques teintes de couleurs.

Voilà donc nos cinq espèces nominales déjà réduites à deux, savoir : le biset et le pigeon, entre lesquelles deux il n'y a de différence réelle, sinon que le premier est sauvage et le second est domestique. Je regarde le biset comme la souche première de laquelle tous les autres pigeons tirent leur origine, et duquel ils diffèrent plus ou moins, selon qu'ils ont été plus ou moins maniés par les hommes. Quoique je n'aie pas été à portée d'en faire l'épreuve, je suis persuadé que le biset et le pigeon de nos colombiers produiraient ensemble s'ils étaient unis; car il y a moins loin de notre petit pigeon domestique au biset qu'aux gros pigeons pattus ou romains, avec lesquels néanmoins il s'unit et produit. D'ailleurs, nous voyons dans cette espèce toutes les nuances du sauvage au domestique se présenter successivement, et comme par ordre de généalogie, ou plutôt de dégénération. Le biset nous est représenté, d'une manière à ne pouvoir s'y méprendre, par ceux de nos pigeons fuyards qui désertent nos colombiers et prennent l'habitude de se percher sur les arbres : c'est la première et la plus forte nuance de leur retour à l'état de nature. Ces pigeons, quoique élevés dans l'état de domesticité, quoique en apparence accoutumés comme les autres à un domicile fixe, à des habitudes communes, quittent ce domicile, rompent toute société, et vont s'établir dans les bois; ils retournent donc à leur état de nature, poussés par leur seul instinct. D'autres, apparemment moins courageux, moins hardis, quoique également amoureux de leur liberté, fuient de nos colombiers pour aller habiter solitairement quelques trous de muraille, ou bien en petit nombre se réfugient dans une tour peu fréquentée; et, malgré les dangers, la disette et la solitude de ces lieux, où ils manquent de tout, où ils sont exposés à la belette, aux rats, à la fouine, à la chouette, et où ils sont forcés de subvenir en tout temps à leurs besoins par leur seule industrie, ils restent néanmoins constamment dans ces habitations incommodes, et les préfèrent pour toujours à leur premier domicile, où cependant ils sont nés, où ils ont été élevés, où tous les exemples de la société auraient dû les retenir; voilà la seconde nuance. Ces pigeons de muraille ne retournent pas en entier à l'état de nature, ils ne se perchent pas comme les premiers, et sont néanmoins beaucoup plus près de l'état libre que de la condition domestique. La troisième nuance est celle de nos pigeons de colombier, dont tout le monde connaît les mœurs, et qui, lorsque leur demeure convient, ne l'abandonnent pas, ou ne la quittent que pour en prendre une qui convient encore mieux, et ils n'en sortent que pour aller s'égayer ou se pourvoir dans les champs voisins. Or, comme c'est parmi ces pigeons mêmes que se trouvent les fuyards et les déserteurs dont nous venons de parler, cela prouve que tous n'ont pas encore perdu leur instinct d'origine, et que l'habitude de la libre domesticité dans laquelle ils vivent n'a pas entièrement effacé les traits de leur première nature à laquelle ils pourraient encore remonter. Mais il n'en

est pas de même de la quatrième et dernière nuance dans l'ordre de dégénération : ce sont les gros et petits pigeons de volière, dont les races, les variétés, les mélanges sont presque innumérables, parce que depuis un temps immémorial ils sont absolument domestiques; et l'homme, en perfectionnant les formes extérieures, a en même temps altéré leurs qualités intérieures, et détruit jusqu'au germe du sentiment de la liberté. Ces oiseaux, la plupart plus grands, plus beaux que les pigeons communs, ont encore l'avantage pour nous d'être plus féconds, plus gras, de meilleur goût, et c'est par toutes ces raisons qu'on les a soignés de plus près, et qu'on a cherché à les multiplier, malgré toutes les peines qu'il faut se donner pour leur éducation et pour le succès de leur nombreux produit et de leur pleine fécondité. Dans ceux-ci aucun ne remonte à l'état de nature, aucun même ne s'élève à celui de liberté; ils ne quittent jamais les alentours de leur volière; il faut les y nourrir en tout temps : la faim la plus pressante ne les détermine pas à aller chercher ailleurs; ils se laissent mourir d'inanition plutôt que de quêter leur subsistance; accoutumés à la recevoir de la main de l'homme ou à la trouver toute préparée, toujours dans le même lieu, ils ne savent vivre que pour manger, ils n'ont aucune des ressources, aucun des petits talents que le besoin inspire à tous les animaux. On peut donc regarder cette dernière classe, dans l'ordre des pigeons, comme absolument domestique, captive sans retour, entièrement dépendante de l'homme; et, comme il a créé tout ce qui dépend de lui, on ne peut douter qu'il ne soit l'auteur de toutes ces races esclaves, d'autant plus perfectionnées pour nous, qu'elles sont plus dégénérées, plus viciées pour la nature.

Supposant une fois nos colombiers établis et peuplés, ce qui était le premier point et le plus difficile à remplir pour obtenir quelque empire sur une espèce aussi fugitive, aussi volage, on se sera bientôt aperçu que dans le grand nombre de jeunes pigeons que ces établissements nous produisent à chaque saison, il s'en trouve quelques-uns qui varient pour la grandeur, la forme et les couleurs. On aura donc choisi les plus gros, les plus singuliers, les plus beaux; on les aura séparés de la troupe commune pour les élever à part avec des soins plus assidus et dans une captivité plus étroite : les descendants de ces esclaves choisis auront encore présenté de nouvelles variétés qu'on aura distinguées, séparées des autres, unissant constamment et mettant ensemble ceux qui ont paru les plus beaux ou les plus utiles. Le produit en grand nombre est la première source des variétés dans les espèces : mais le maintien de ces variétés, et même leur multiplication, dépend de la main de l'homme; il faut recueillir de celle de la nature les individus qui se ressemblent le plus, les séparer des autres, les unir ensemble, prendre les mêmes soins pour les variétés qui se trouvent dans les nombreux produits de leurs descendants; et, par ces attentions suivies, on peut, avec le temps, créer à nos yeux, c'est-à-dire amener à la lumière une infinité d'êtres nouveaux, que la nature seule n'aurait jamais produits. Les semences de toute matière vivante lui appartiennent; elle en compose tous les germes des êtres organisés : mais la combinaison, la succession, l'assortiment, la réunion ou la séparation de chacun de ces êtres, dépendent souvent de la volonté de l'homme : dès lors il est le maître de forcer la nature par ses combinaisons, et de la fixer par son industrie; de deux individus singuliers qu'elle aura produits comme par hasard, il en fera une race constante et perpétuelle, et de laquelle il tirera plusieurs autres races, qui, sans ses soins, n'auraient jamais vu le jour.

Si quelqu'un voulait donc faire l'histoire complète et la description détaillée des pigeons de volière, ce serait moins l'histoire de la nature que celle de

l'art de l'homme; et c'est par cette raison que nous croyons devoir nous borner ici à une simple énumération, qui contiendra l'exposition des principales variétés de cette espèce, dont le type est moins fixe et la forme plus variable que dans aucun autre animal.

Le biset, ou pigeon sauvage, est la tige primitive de tous les autres pigeons; communément il est de la même grandeur et de la même forme, mais d'une couleur plus bise que le pigeon domestique; et c'est de cette couleur que lui vient son nom. Cependant il varie quelquefois pour les couleurs et la grosseur; car le pigeon dont Frisch a donné la figure sous le nom de *columba agrestis* n'est qu'un biset blanc, à la tête et queue rousses; et celui que le même auteur a donné sous la dénomination de *vinago*, *sive columba montana*, n'est encore qu'un biset noir bleu : c'est le même qu'Albin a décrit sous le nom de *pigeon ramier*, qui ne lui convient pas; et le même encore dont Belon parle sous le nom de *pigeon fuyard*, qui lui convient mieux; car on peut présumer que l'origine de cette variété dans les bisets vient de ces pigeons, dont j'ai parlé, qui fuient et désertent nos colombiers pour se rendre sauvages, d'autant que ces bisets noirs bleus nichent non-seulement dans les arbres creux, mais aussi dans les trous des bâtiments ruinés et des rochers qui sont dans les forêts, ce qui leur a fait donner, par quelques naturalistes, le nom de *pigeons de roche* ou *rocheraies;* et, comme ils aiment aussi les terres élevées et les montagnes, d'autres les ont appelés *pigeons de montagne*. Nous remarquons même que les anciens ne connaissaient que cette espèce de pigeon sauvage, qu'ils appelaient οἰνὰς ou *vinago*, et qu'ils ne font nulle mention de notre biset, qui néanmoins est le seul pigeon vraiment sauvage, et qui n'a pas passé par l'état de domesticité. Un fait, qui vient à l'appui de mon opinion sur ce point, c'est que dans tous les pays où il y a des pigeons domestiques, on trouve aussi des *œnas*, depuis la Suède jusque dans les climats chauds : au lieu que les bisets ne se trouvent pas dans les pays froids et ne restent que pendant l'été dans nos pays tempérés : ils arrivent par troupes en Bourgogne, en Champagne et dans les autres provinces septentrionales de la France, vers la fin de février et au commencement de mars; ils s'établissent dans les bois, y nichent dans des creux d'arbres, pondent deux ou trois œufs au printemps, et vraisemblablement font une seconde ponte en été : et à chaque ponte ils n'élèvent que deux petits, et s'en retournent dans le mois de novembre; ils prennent leur route du côté du midi, et se rendent probablement en Afrique, par l'Espagne, pour y passer l'hiver.

Le biset, ou pigeon sauvage, et l'œnas, ou le pigeon déserteur, qui retourne à l'état de sauvage, se perchent, et, par cette habitude, se distinguent du pigeon de muraille, qui déserte aussi nos colombiers, mais qui semble craindre de retourner dans les bois, et ne se perche jamais sur les arbres. Après ces trois pigeons, dont les deux derniers sont plus ou moins près de l'état de nature, vient le pigeon de nos colombiers, qui, comme nous l'avons dit, n'est qu'à demi domestique, et retient encore de son premier instinct l'habitude de voler en troupes : s'il a perdu le courage intérieur d'où dépend le sentiment de l'indépendance, il a acquis d'autres qualités qui, quoique moins nobles, paraissent plus agréables par leurs effets. Ils produisent souvent trois fois l'année, et les pigeons de volière produisent jusqu'à dix et douze fois, au lieu que le biset ne produit qu'une ou deux fois tout au plus : combien de plaisirs de plus suppose cette différence, surtout dans une espèce qui semble les goûter dans toutes leurs nuances et en jouir plus pleinement qu'aucune autre! Ils pondent, à deux jours de distance, presque toujours deux œufs, rarement trois, et n'élèvent presque jamais que deux petits, dont ordinairement l'un se trouve mâle et l'autre femelle; il y en a même plusieurs,

et ce sont les plus jeunes, qui ne pondent qu'une fois; car le produit du printemps est toujours plus nombreux, c'est-à-dire la quantité de pigeonneaux, dans le même colombier, plus abondante qu'en automne, du moins dans ces climats. Les meilleurs colombiers, où les pigeons se plaisent et multiplient le plus, ne sont pas ceux qui sont trop voisins de nos habitations : placez-les à quatre ou cinq cents pas de distance de la ferme, sur la partie la plus élevée de votre terrain, et ne craignez pas que cet éloignement nuise à leur multiplication; ils aiment les lieux paisibles, la belle vue, l'exposition au levant, la situation élevée, où ils puissent jouir des premiers rayons du soleil. J'ai souvent vu les pigeons de plusieurs colombiers, situés dans le bas d'un vallon, en sortir avant le lever du soleil pour gagner un colombier situé au-dessus de la colline, et s'y rendre en si grand nombre, que le toit était entièrement couvert de ces pigeons étrangers, auxquels les domiciliés étaient obligés de faire place, et quelquefois même forcés de la céder. C'est surtout au printemps et en automne qu'ils semblent rechercher les premières influences du soleil, la pureté de l'air et les lieux élevés. Je puis ajouter à cette remarque une autre observation : c'est que le peuplement de ces colombiers isolés, élevés et situés haut, est plus facile, et le produit bien plus nombreux que dans les autres colombiers. J'ai vu tirer quatre cents paires de pigeonneaux d'un de mes colombiers, qui, par sa situation et la hauteur de sa bâtisse, était élevé d'environ deux cents pieds au-dessus des autres colombiers; tandis que ceux-ci ne produisaient que le quart ou le tiers tout au plus, c'est-à-dire cent ou cent trente paires : il faut seulement avoir soin de veiller à l'oiseau de proie, qui fréquente de préférence ces colombiers élevés et isolés, et qui ne laisse pas d'inquiéter les pigeons, sans néanmoins en détruire beaucoup; car il ne peut saisir que ceux qui se séparent de la troupe.

Après le pigeon de nos colombiers, qui n'est qu'à demi domestique, se présentent les pigeons de volière, qui le sont entièrement, et dont nous avons si fort favorisé la propagation des variétés, les mélanges et la multiplication des races, qu'elles demanderaient un volume d'écriture et un autre de planches, si nous voulions les décrire et les représenter toutes; mais, comme je l'ai déjà fait sentir, ceci est plutôt un objet de curiosité et d'art, qu'un sujet d'histoire naturelle; et nous nous bornerons à indiquer les principales branches de cette famille immense, auxquelles on pourra rapporter les rameaux et les rejetons des variétés secondaires.

Les curieux en ce genre donnent le nom de *bisets* à tous les pigeons qui vont prendre leur vie à la campagne, et qu'on met dans de grands colombiers : ceux qu'ils appellent *pigeons domestiques* ne se tiennent que dans de petits colombiers ou volières, et ne se répandent pas à la campagne. Il y en a de plus grands et de plus petits : par exemple, les pigeons culbutants et les pigeons tournants, qui sont les plus petits de tous les pigeons de volière, le sont plus que le pigeon de colombier; ils sont aussi plus légers de vol, et plus dégagés de corps; et quand ils se mêlent avec les pigeons de colombier, ils perdent l'habitude de tourner et de culbuter. Il semble que ce soit l'état de captivité forcée qui leur fait tourner la tête, et qu'elle reprend son assiette dès qu'ils recouvrent leur liberté.

Les races pures, c'est-à-dire les variétés principales de pigeons domestiques, avec lesquelles on peut faire toutes les variétés secondaires de chacune de ces races, sont : 1° les pigeons appelés *grosses-gorges*, parce qu'ils ont la faculté d'enfler prodigieusement leur jabot en aspirant et retenant l'air; 2° les pigeons mondains, qui sont les plus recommandables par leur fécondité, ainsi que les pigeons romains, les pigeons pattus et les nonnains;

3° les pigeons paons, qui élèvent et étalent leur large queue comme le dindon ou le paon; 4° le pigeon-cravate ou à gorge frisée; 5° le pigeon-coquille hollandais; 6° le pigeon-hirondelle; 7° le pigeon-carme: 8° le pigeon-heurté; 9° les pigeons suisses; 10° le pigeon culbutant; 11° le pigeon tournant.

La race du pigeon grosse-gorge est composée des variétés suivantes :

1° Le pigeon grosse-gorge soupe-en-vin, dont les mâles sont très-beaux, parce qu'ils sont panachés, et dont les femelles ne panachent point.

2° Le pigeon grosse-gorge chamois panaché, la femelle ne panache point. C'est à cette variété qu'on doit rapporter le pigeon de la *pl.* 146 de Frisch, que les Allemands appellent *kropftaube* ou *kroüper*, et que cet auteur a indiqué sous la dénomination de *columba strumosa seu columba œsophago inflato*.

3° Le pigeon grosse-gorge blanc comme un cygne.

4° Le pigeon grosse-gorge blanc, pattu et à longues ailes qui se croisent sur la queue, dans lequel la boule de la gorge paraît fort détachée.

5° Le pigeon grosse-gorge gris panaché, et le gris doux, dont la couleur est douce et uniforme par tout le corps.

6° Le pigeon grosse-gorge gris de fer, gris barré et à rubans.

7° Le pigeon grosse-gorge gris piqué, comme argenté.

8° Le pigeon grosse-gorge jacinthe d'une couleur bleue ouvragée en blanc.

9° Le pigeon grosse-gorge couleur de feu : il y a sur toutes ses plumes une barre bleue et une barre rouge, et la plume est terminée par une barre noire.

10° Le pigeon grosse-gorge couleur de bois de noyer.

11° Le pigeon grosse-gorge couleur de marron, avec les pennes de l'aile toutes blanches.

12° Le pigeon grosse-gorge maurin, d'un beau noir velouté, avec les dix plumes de l'aile blanches comme dans le grosse-gorge marron : ils ont tous deux la bavette ou le mouchoir blanc sous le cou, et dans ces dernières races à vol blanc et à grosse-gorge, la femelle est semblable au mâle. Au reste, dans toutes les races de grosse-gorge, d'origine pure, c'est-à-dire de couleur uniforme, les dix pennes sont toutes blanches jusqu'à la moitié de l'aile, et on peut regarder ce caractère comme général.

13° Le pigeon grosse-gorge ardoisé, avec le vol blanc et la cravate blanche; la femelle est semblable au mâle. Voilà les races principales des pigeons à grosse-gorge; mais il y en a encore plusieurs autres moins belles, comme les rouges, les olives, les couleurs de nuit, etc.

Tous les pigeons, en général, ont plus ou moins la faculté d'enfler leur jabot en aspirant l'air; on peut de même le faire enfler en soufflant de l'air dans leur gosier : mais cette race de pigeons grosse-gorge ont cette même faculté d'enfler leur jabot si supérieurement, qu'elle doit dépendre d'une conformation particulière dans les organes; ce jabot, presque aussi gros que tout le reste de leur corps, et qu'ils tiennent continuellement enflé, les oblige à retirer leur tête, et les empêche de voir devant eux : aussi, pendant qu'ils se rengorgent, l'oiseau de proie les saisit sans qu'ils l'aperçoivent. On les élève donc plutôt par curiosité que pour l'utilité.

Une autre race est celle des pigeons mondains; c'est la plus commune, et, en même temps, la plus estimée à cause de sa grande fécondité.

Le mondain est à peu près d'une moitié plus fort que le biset; la femelle ressemble assez au mâle. Ils produisent presque tous les mois de l'année, pourvu qu'ils soient en petit nombre dans la même volière; et il leur faut

au moins à chacun trois ou quatre paniers, ou plutôt des trous un peu profonds, formés comme des cases, avec des planches, afin qu'ils ne se voient pas lorsqu'ils couvent; car chacun de ces pigeons défend, non-seulement son panier, et se bat contre les autres qui veulent en approcher, mais même il se bat aussi pour tous les paniers qui sont de son côté.

Par exemple, il ne faut que huit paires de ces pigeons mondains dans un espace carré de huit pieds de côté; et les personnes qui en ont élevé assurent qu'avec six paires on pourrait avoir tout autant de produit. Plus on augmente leur nombre dans un espace donné, plus il y a de combats, de tapage et d'œufs cassés. Il y a dans cette race assez souvent des mâles stériles, et aussi des femelles inféconde et qui ne pondent pas.

Ils sont en état de produire à huit ou neuf mois d'âge; mais ils ne sont en pleine ponte qu'à la troisième année : cette pleine ponte dure jusqu'à six ou sept ans, après quoi le nombre des pontes diminue, quoiqu'il y en ait qui pondent encore à l'âge de douze ans. La ponte des deux œufs se fait quelquefois en vingt-quatre heures, et dans l'hiver en deux jours; en sorte qu'il y a un intervalle de temps différent, suivant la saison, entre la ponte de chaque œuf. La femelle tient chaud son premier œuf, sans néanmoins le couver assidûment; elle ne commence à couver constamment qu'après la ponte du second œuf : l'incubation dure ordinairement dix-huit jours, quelquefois dix-sept, surtout en été, et jusqu'à dix-neuf ou vingt jours en hiver. L'attachement de la femelle à ses œufs est si grand, si constant, qu'on en a vu souffrir les incommodités les plus grandes et les douleurs les plus cruelles plutôt que de les quitter : une femelle, entre autres, dont les pattes gelèrent et tombèrent, et qui, malgré cette souffrance et cette perte de membres, continua sa couvée jusqu'à ce que ses petits fussent éclos; ses pattes avaient gelé parce que son panier était tout près de la fenêtre de sa volière.

Le mâle, pendant que sa femelle couve, se tient sur le panier le plus voisin; et au moment que, pressée par le besoin de manger, elle quitte ses œufs pour aller à la tremie, le mâle, qu'elle a appelé auparavant par un petit roucoulement, prend sa place, couve ses œufs; et cette incubation du mâle dure deux ou trois heures chaque fois, et se renouvelle ordinairement deux fois en vingt-quatre heures.

On peut réduire les variétés de la race des pigeons mondains à trois pour la grandeur, qui toutes ont pour caractère commun un filet rouge autour des yeux.

1° Les premiers mondains sont des oiseaux lourds, et à peu près gros comme de petites poules : on ne les recherche qu'à cause de leur grandeur, car ils ne sont pas bons pour la multiplication.

2° Les bagadais sont de gros mondains avec un tubercule au-dessus du bec en forme d'une petite morille, et un ruban rouge beaucoup plus large autour des yeux, c'est-à-dire une seconde paupière charnue rougeâtre, qui leur tombe même sur les yeux lorsqu'ils sont vieux, et les empêche alors de voir. Ces pigeons ne produisent que difficilement et en petit nombre.

Les bagadais ont le bec courbé et crochu, et ils présentent plusieurs variétés : il y en a de blancs, de noirs, de rouges, de minimes, etc.

3° Le pigeon espagnol, qui est encore un pigeon mondain, aussi gros qu'une poule, et qui est très-beau; il diffère du bagadais en ce qu'il n'a point de morille au-dessus du bec, que la seconde paupière charnue est moins saillante, et que le bec est droit au lieu d'être courbé : on le mêle avec le bagadais et le produit est un très-gros et très-grand pigeon.

4° Le pigeon turc qui a, comme le bagadais, une grosse excroissance au-

dessus du bec, avec un ruban rouge qui s'étend depuis le bec autour des yeux. Ce pigeon turc est très-gros, huppé, bas de cuisses, large de corps et de vol : il y en a de minimes ou bruns presque noirs, tel que celui qui est représenté dans la *pl.* 149 de Frisch ; d'autres, dont la couleur est gris de fer, gris de lin, chamois et soupe-en-vin. Ces pigeons sont très-lourds et ne s'écartent pas de leur volière.

5° Les pigeons romains, qui ne sont pas tout à fait si grands que les turcs, mais qui ont le vol aussi étendu, n'ont point de huppe : il y en a de noirs, de minimes et de tachetés.

Ce sont là les plus gros pigeons domestiques ; il y en a d'autres de moyenne grandeur, et d'autres plus petits. Dans les pigeons pattus, qui ont les pieds couverts de plumes jusque sur les ongles, on distingue le pattu sans huppe, dont Frisch a donné la figure, *pl.* 145, sous la dénomination de *trummel taube* en allemand, et de *columba tympanisans* en latin, *pigeon-tambour* en français, et le pattu huppé, dont le même auteur a donné la figure, *pl.* 144, sous le nom de *montaube* en allemand, et sous la dénomination latine de *columba menstrua seu cristata pedibus plumosis*. Ce pigeon pattu, que l'on appelle *pigeon-tambour*, se nomme aussi *pigeon glou glou*, parce qu'il répète continuellement ce son, et que sa voix imite le bruit du tambour entendu de loin. Le pigeon pattu huppé est aussi appelé *pigeon de mois*, parce qu'il produit tous les mois et qu'il n'attend pas que ses petits soient en état de manger seuls pour couver de nouveau. C'est une race recommandable par son utilité, c'est-à-dire par sa grande fécondité, qui cependant ne doit pas se compter de douze fois par an, mais communément de huit ou neuf pontes ; ce qui est encore un très-grand produit.

Pour les races moyennes et petites de pigeons domestiques, on distingue le pigeon nonnain, dont il y a plusieurs variétés, savoir : le soupe-en-vin, le rouge panaché, le chamois panaché, mais dont les femelles de tous trois ne sont jamais panachées. Il y a aussi, dans la race des nonnains, une variété qu'on appelle *pigeon maurin*, qui est tout noir avec la tête blanche et le bout des ailes aussi blanc ; et c'est à cette variété qu'on doit rapporter le pigeon de la *pl.* 150 de Frisch, auquel il donne en allemand le nom de *schleyer* ou *parruquem taube*, et en latin, *columba galerita*, et qu'il traduit en français par pigeon coiffé : mais en général, tous les nonnains, soit maurins ou autres, sont coiffés, ou plutôt ils ont comme un demi-capuchon sur la tête, qui descend le long du cou et s'étend sur la poitrine, en forme de cravate composée de plumes redressées. Cette variété est voisine de la race du pigeon grosse-gorge ; car ce pigeon coiffé est de la même grandeur, et sait aussi enfler un peu son jabot. Il ne produit pas autant que les autres nonnains, dont les plus parfaits sont tout blancs, et sont ceux qu'on regarde comme les meilleurs de la race : tous ont le bec très-court ; ceux-ci produisent beaucoup, mais les pigeonneaux sont très-petits.

Le pigeon-paon est un peu plus gros que le pigeon nonnain ; on l'appelle pigeon-paon, parce qu'il peut redresser sa queue et l'étaler comme le paon. Les plus beaux de cette race ont jusqu'à trente-deux plumes à la queue, tandis que les pigeons d'autres races n'en n'ont que douze : lorsqu'ils redressent leur queue, ils la poussent en avant ; et comme ils retirent en même temps la tête en arrière, elle touche à la queue. Ils tremblent aussi pendant tout le temps de cette opération, soit par la forte contraction des muscles, soit par quelque autre cause ; car il y a plus d'une race de pigeons trembleurs. C'est ordinairement quand ils sont en amour qu'ils étalent ainsi leur queue ; mais ils le font aussi dans d'autres temps. La femelle relève et étale sa queue comme le mâle, et l'a tout aussi belle. Il y en a de tout blancs,

d'autres blancs avec la tête et la queue noires : et c'est à cette seconde variété qu'il faut rapporter le pigeon de la *pl.* 151 de Frisch, qu'il appelle en allemand *pfau-taube* ou *hunerschwantz*, et en latin *columba caudata*. Cet auteur remarque que dans le même temps que le pigeon-paon étale sa queue, il agite fièrement et constamment sa tête et son cou, à peu près comme l'oiseau appelé *torcol*. Ces pigeons ne volent pas aussi bien que les autres; leur large queue est cause qu'ils sont souvent emportés par le vent et qu'ils tombent à terre : ainsi, on les élève plutôt par curiosité que pour l'utilité. Au reste, ces pigeons, qui par eux-mêmes ne peuvent faire de longs voyages, ont été transportés fort loin par les hommes. Il y a aux Philippines, dit Gemelli Carreri, des pigeons qui relèvent et étalent leur queue comme le paon.

Les pigeons polonais sont plus gros que les pigeons-paons; ils ont pour caractère d'avoir le bec très-gros et très-court, les yeux bordés d'un large cercle rouge, les jambes très-basses : il y en a de différentes couleurs, beaucoup de noirs, des roux, des chamois, des gris piqués et de tout blancs.

Le pigeon-cravate est l'un des plus petits pigeons; il n'est guère plus gros qu'une tourterelle; et en les appariant ensemble, ils produisent des mulets ou métis. On distingue le pigeon-cravate du pigeon-nonnain, en ce que le pigeon-cravate n'a point de demi-capuchon sur la tête et sur le cou, et qu'il n'a précisément qu'un bouquet de plumes qui semblent se rebrousser sur la poitrine et sous la gorge. Ce sont de très-jolis pigeons, bien faits, qui ont l'air très-propres, et dont il y en a de soupe-en-vin, de chamois, de panachés, de roux et de gris, de tout blancs et de tout noirs, et d'autres blancs avec des manteaux noirs : c'est à cette dernière variété qu'on peut rapporter le pigeon représenté dans la *pl.* 147 de Frisch, sous le nom allemand *mowchen*, et la dénomination latine de *columba collo hirsuto*. Ce pigeon ne s'apparie pas volontiers avec les autres pigeons, et n'est pas d'un grand produit : d'ailleurs, il est petit, et se laisse aisément prendre par l'oiseau de proie; c'est par toutes ces raisons qu'on n'en élève guère.

Les pigeons qu'on appelle coquille-hollandais, parce qu'ils ont derrière la tête des plumes à rebours qui forment comme une espèce de coquille, sont aussi de petite taille. Ils ont la tête noire, le bout de la queue et le bout des ailes aussi noirs, tout le reste du corps blanc. Il y en a aussi à tête rouge, à tête bleue et à tête et queue jaunes; et ordinairement la queue est de la même couleur que la tête, mais le vol est toujours tout blanc. La première variété, qui a la tête noire, ressemble si fort à l'hirondelle de mer, que quelques-uns lui ont donné ce nom avec d'autant plus d'analogie, que ce pigeon n'a pas le corps rond comme la plupart des autres, mais allongé et fort dégagé.

Il y a, indépendamment des tête et queue bleues qui ont la coquille, dont nous venons de parler, d'autres pigeons qui ont simplement le nom de tête et queue bleues, d'autres de tête et queue noires, d'autres de tête et queue rouges, et d'autres encore, tête et queue jaunes, et qui tous quatre ont l'extrémité des ailes de la même couleur que la tête; ils sont à peu près gros comme les pigeons-paons : leur plumage est très-propre et bien arrangé.

Il y en a qu'on appelle aussi pigeons-hirondelles, qui ne sont pas plus gros que des tourterelles, ayant le corps allongé de même, et le vol très-léger : tout le dessus de leur corps est blanc, et ils ont toutes les parties supérieures du corps, ainsi que le cou, la tête et la queue, noires, ou rouges, ou bleues, ou jaunes, avec un petit casque de ces mêmes couleurs sur la tête; mais le dessous de la tête est toujours blanc comme le dessous du cou. C'est à cette variété qu'il faut rapporter le pigeon cuirassé de Jonston et de

Willughby, qui a pour caractère particulier d'avoir les plumes de la tête, celles de la queue et les pennes des ailes toujours de la même couleur, et le corps d'une couleur différente; par exemple, le corps blanc, et la tête, la queue et les ailes noires, ou de quelque autre couleur que ce soit.

Le pigeon-carme, qui fait une autre race, est peut-être le plus bas et le plus petit de tous nos pigeons; il paraît accroupi comme l'oiseau que l'on appelle le *crapaud-volant;* il est aussi très-pattu, ayant les pieds fort courts et les plumes des jambes très-longues. Les femelles et les mâles se ressemblent, ainsi que dans la plupart des autres races : on y compte aussi quatre variétés qui sont les mêmes que dans les races précédentes, savoir : les gris-de-fer, les chamois, les soupe-en-vin et les gris-doux; mais ils ont tout le dessous du corps et des ailes blanc, tout le dessus de leur corps étant des couleurs que nous venons d'indiquer. Ils sont encore remarquables par leur bec, qui est plus petit que celui d'une tourterelle; et ils ont aussi une petite aigrette derrière la tête, qui pousse en pointe comme celle de l'alouette huppée.

Le pigeon-tambour ou *glou glou*, dont nous avons parlé, que l'on appelle ainsi parce qu'il forme ce son *glou glou*, qu'il répète fort souvent lorsqu'il est auprès de sa femelle, est aussi un pigeon fort bas et fort pattu; mais il est plus gros que le pigeon-carme, et à peu près de la taille du pigeon polonais.

Le pigeon-heurté, c'est-à-dire masqué comme d'un coup de pinceau noir, bleu, jaune ou rouge, au-dessus du bec seulement et jusqu'au milieu de la tête, avec la queue de la même couleur, et tout le reste du corps blanc, est un pigeon fort recherché des curieux; il n'est point pattu et est de la grosseur des pigeons mondains ordinaires.

Les pigeons suisses sont plus petits que les pigeons ordinaires, et pas plus gros que les pigeons bisets, ils sont de même tout aussi légers du vol. Il y en a de plusieurs sortes, savoir : des panachés de rouge, de bleu, de jaune sur un fond blanc satiné, avec un collier qui vient former un plastron sur la poitrine, et qui est d'un rouge rembruni. Ils ont souvent deux rubans sur les ailes de la même couleur que celle du plastron.

Il y a d'autres pigeons suisses qui ne sont point panachés, et qui sont ardoisés de couleur uniforme sur tout le corps, sans collier ni plastron; d'autres, qu'on appelle *colliers jaunes jaspés, colliers jaunes maillés*; d'autres, *colliers jaunes fort maillés*, etc., parce qu'ils portent des colliers de cette couleur.

Il y a encore dans cette race de pigeons suisses une autre variété qu'on appelle *pigeon azuré,* parce qu'il est d'une couleur plus bleue que les ardoises.

Le pigeon culbutant est encore un des plus petits pigeons. Celui que M. Frisch a fait représenter, planche 148, sous les noms de *tummel taube, tumler, columba gestuosa seu gesticularia*, est d'un roux brun; mais il y en a de gris et de variés de roux et de gris. Il tourne sur lui-même en volant, comme un corps qu'on jetterait en l'air, et c'est par cette raison qu'on l'a nommé *pigeon culbutant.* Il semble que tous ses mouvements supposent des vertiges, qui, comme je l'ai dit, peuvent être attribués à la captivité. Il vole très-vite, s'élève le plus haut de tous, et ses mouvements sont très-précipités et fort irréguliers. Frisch dit que, comme par ses mouvements il imite, en quelque façon, les gestes et les sauts des danseurs de corde et des voltigeurs, on lui a donné le nom de pigeon pantomime, *columba gestuosa.* Au reste, sa forme est assez semblable à celle du biset, et l'on s'en sert ordinairement pour attirer les pigeons des autres colombiers, parce qu'il vole plus

haut. plus loin et plus longtemps que les autres, et qu'il échappe plus aisément à l'oiseau de proie.

Il en est de même du pigeon-tournant que M. Brisson, d'après Willughby, a appelé le *pigeon batteur*. Il tourne en rond lorsqu'il vole, et bat si fortement des ailes, qu'il fait autant de bruit qu'une claquette, et souvent il se rompt quelques plumes de l'aile par la violence de ce mouvement, qui semble tenir de la convulsion. Ces pigeons tournants ou batteurs sont communément gris avec des taches noires sur les ailes.

Je ne dirai qu'un mot de quelques autres variétés équivoques ou secondaires dont les nomenclateurs ont fait mention, et qui ressortissent sans doute aux races que nous venons d'indiquer, mais qu'on aurait quelque peine à y rapporter directement et sûrement, d'après les descriptions de ces auteurs. Tels sont, par exemple : 1° le pigeon de Norwége, indiqué par Schwenckfeld, qui est blanc comme neige, et qui pourrait bien être un pigeon pattu huppé plus gros que les autres.

2° Le pigeon de Crète, suivant Aldrovande, ou de Barbarie, selon Willughby, qui a le bec très-court et les yeux entourés d'une large bande de peau nue, le plumage bleuâtre et marqué de deux taches noirâtres sur chaque aile.

3° Le pigeon frisé de Schwenckfeld et d'Aldrovande, qui est tout blanc et frisé sur tout le corps.

4° Le pigeon messager de Willughby, qui ressemble beaucoup au pigeon turc, tant par son plumage brun que par ses yeux entourés d'une peau nue, et ses narines couvertes d'une membrane épaisse : on s'est, dit-on, servi de ces pigeons pour porter promptement des lettres au loin, ce qui leur a fait donner le nom de *messagers*.

5° Le pigeon-cavalier de Willughby et d'Albin, qui provient, dit-on, du pigeon grosse-gorge et du pigeon messager, participant de l'un et de l'autre; car il a la faculté d'enfler beaucoup son jabot comme le pigeon grosse-gorge, et il porte sur ses narines des membranes épaisses comme le pigeon messager. Mais il y a apparence qu'on pourrait également se servir de tout autre pigeon pour porter de petites choses, ou plutôt les rapporter de loin ; il suffit, pour cela, de les séparer de leur femelle et de les transporter dans le lieu d'où l'on veut recevoir des nouvelles; ils ne manqueront pas de revenir auprès de leur femelle, dès qu'ils seront mis en liberté.

On voit que ces cinq races de pigeons ne sont que des variétés secondaires des premières que nous avons indiquées, d'après les observations de quelques curieux qui ont passé leur vie à élever des pigeons, et particulièrement du sieur Fournier, qui en fait commerce, et qui a été chargé, pendant quelques années, du soin des volières et des basses-cours de S. A S. monseigneur le comte de Clermont. Ce prince, qui de très-bonne heure s'est déclaré protecteur des arts, toujours animé du goût des belles connaissances, a voulu savoir jusqu'où s'étendaient en ce genre les forces de la nature ; on a rassemblé, par ses ordres, toutes les espèces, toutes les races connues des oiseaux domestiques; on les a multipliées et variées à l'infini. L'intelligence, les soins et la culture ont ici, comme en tout, perfectionné ce qui était connu, et développé ce qui ne l'était pas; on a fait éclore jusqu'aux arrière-germes de la nature; on a tiré de son sein toutes les productions ultérieures qu'elle seule et sans aide n'aurait pu amener à la lumière. En cherchant à épuiser les trésors de sa fécondité, on a reconnu qu'ils étaient inépuisables, et qu'avec un seul de ses modèles, c'est-à-dire avec une seule espèce, telle que celle du pigeon ou de la poule, on pouvait faire un peuple composé de mille

familles différentes, toutes reconnaissables, toutes nouvelles, toutes plus belles que l'espèce dont elles tirent leur première origine.

Dès le temps des Grecs on connaissait les pigeons de volière, puisque Aristote dit qu'ils produisent dix et onze fois l'année, et que ceux d'Égypte produisent jusqu'à douze fois. L'on pourrait croire néanmoins que les grands colombiers, où les pigeons ne produisent que deux ou trois fois par an, n'étaient pas fort en usage du temps de ce philosophe : il compose le genre *columbacé* de quatre espèces, savoir : le ramier (*palumbus*), la tourterelle (*turtur*), le biset (*vinago*), et le pigeon (*columbus*); et c'est ce dernier dont il dit que le produit est de dix pontes par an. Or, ce produit si fréquent ne se trouve que dans quelques races de nos pigeons de volière. Aristote n'en distingue pas les différences, et ne fait aucune mention des variétés de ces pigeons domestiques : peut-être ces variétés n'existaient qu'en petit nombre; mais il paraît qu'elles s'étaient bien multipliées du temps de Pline, qui parle des grands pigeons de Campanie et des curieux en ce genre, qui achetaient à un prix excessif une paire de beaux pigeons, dont ils racontaient l'origine et la noblesse, et qu'ils élevaient dans des tours placées au-dessus du toit de leurs maisons. Tout ce que nous ont dit les anciens au sujet des mœurs et des habitudes des pigeons doit donc se rapporter aux pigeons de volière plutôt qu'à ceux de nos colombiers, qu'on doit regarder comme une espèce moyenne entre les pigeons domestiques et les pigeons sauvages, et qui participent en effet des mœurs des uns et des autres.

Tous ont de certaines qualités qui leur sont communes : l'amour de la société, l'attachement à leurs semblables, la douceur des mœurs; la chasteté, c'est-à-dire la fidélité réciproque, et l'amour sans partage du mâle et de la femelle; la propreté, le soin de soi-même, qui supposent l'envie de plaire; l'art de se donner des grâces, qui le suppose encore plus; les caresses tendres, les mouvements doux, les baisers timides, qui ne deviennent intimes et pressants qu'au moment de jouir; moment même ramené quelques instants après par de nouveaux désirs, de nouvelles approches également nuancées, également senties; un feu toujours durable, un goût toujours constant, et, pour plus grand bien encore, la puissance d'y satisfaire sans cesse; nulle humeur, nul dégoût, nulle querelle; tout le temps de la vie employé au service de l'amour et au soin de ses fruits; toutes les fonctions pénibles également réparties; le mâle aimant assez pour les partager et même se charger des soins maternels, couvant régulièrement à son tour et les œufs et les petits, pour en épargner la peine à sa compagne, pour mettre entre elle et lui cette égalité d'où dépend le bonheur de toute union durable : quels modèles pour l'homme, s'il pouvait ou savait les imiter!

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX PIGEONS.

Il y a peu d'espèces qui soient aussi généralement répandues que celle du pigeon ; comme il a l'aile très-forte et le vol soutenu, il peut faire aisément de longs voyages : aussi la plupart des races sauvages ou domestiques se trouvent dans tous les climats. De l'Egypte jusqu'en Norwége, on élève des pigeons de volière ; et quoiqu'ils prospèrent mieux dans les climats chauds, ils ne laissent pas de réussir dans les pays froids, tout dépendant des soins qu'on leur donne; et ce qui prouve que l'espèce en général ne craint ni le

chaud, ni le froid, c'est que le pigeon sauvage ou biset se trouve également dans presque toutes les contrées des deux continents.

Le pigeon brun de la Nouvelle-Espagne, indiqué par Fernandez sous le nom mexicain *cehoilotl*, qui est brun partout, excepté la poitrine et les extrémités des ailes, qui sont blanches, ne nous paraît être qu'une variété du biset. Cet oiseau du Mexique a le tour des yeux d'un rouge vif, l'iris noir, et les pieds rouges. Celui que le même auteur indique sous le nom de *hoilotl*, qui est brun, marqué de taches noires, n'est vraisemblablement qu'une variété d'âge ou de sexe du précédent; et un autre du pays appelé *kacahoilotl*, qui est bleu sur toutes les parties supérieures, et rouge sur la poitrine et le ventre, n'est peut-être encore qu'une variété de notre pigeon sauvage, et tous trois me paraissent appartenir à l'espèce de notre pigeon d'Europe.

Le pigeon indiqué par M. Brisson sous le nom de *pigeon violet de la Martinique*, et qui est représenté sous ce même nom de pigeon de la Martinique, ne nous paraît être qu'une très-légère variété de notre pigeon commun. Celui que ce même auteur appelle simplement pigeon de la Martinique, et celui représenté sous la dénomination de *pigeon roux de Cayenne*, ne forment ni l'un ni l'autre des espèces différentes de celle de notre pigeon; il y a même toute apparence que le dernier n'est que la femelle du premier, et qu'ils tirent leur origine de nos pigeons fuyards. On les appelle improprement *perdrix* à la Martinique, où il n'y a point de vraies perdrix : mais ce sont des pigeons qui ne ressemblent à la perdrix que par la couleur du plumage, et qui ne diffèrent pas assez de nos pigeons pour qu'on doive leur donner un autre nom; et comme l'un nous est venu de Cayenne, et l'autre de la Martinique, on peut en inférer que l'espèce est répandue dans tous les climats chauds du nouveau continent.

Le pigeon décrit et dessiné par M Edwards, sous la dénomination de *pigeon brun des Indes orientales*, est de la même grosseur que notre pigeon biset; et, comme il n'en diffère que par les couleurs, on peut le regarder comme une variété produite par l'influence du climat. Il est remarquable, en ce que ses yeux sont entourés d'une peau d'un beau bleu, dénuée de plumes et qu'il relève souvent et subitement sa queue, sans cependant l'étaler comme le pigeon-paon.

Il en est de même du pigeon d'Amérique, donné par Catesby sous le nom de *pigeon de passage*, et par Frisch sous celui de *columba americana*, qui ne diffère de nos pigeons fuyards et devenus sauvages que par les couleurs et par les plumes de la queue qu'il a plus longues, ce qui semble le rapprocher de la tourterelle : mais ces différences ne nous paraissent pas suffisantes pour en faire une espèce distincte et séparée de celle de nos pigeons.

Il en est encore de même du pigeon indiqué par Ray, appelé par les Anglais *pigeon-perroquet*, décrit ensuite par M. Brisson, et que nous avons fait représenter sous la dénomination de *pigeon vert des Philippines*. Comme il est de la même grandeur que notre pigeon sauvage ou fuyard, et qu'il n'en diffère que par la force des couleurs, ce qu'on peut attribuer au climat chaud, nous ne le regarderons que comme une variété dans l'espèce de notre pigeon.

Il s'est trouvé, dans le Cabinet du Roi, un oiseau sous le nom de *pigeon vert d'Amboine*, qui n'est pas celui que M. Brisson a donné sous ce nom, et que nous avons fait représenter. Cet oiseau est d'une race très-voisine de la précédente, et pourrait bien même n'en être qu'une variété de sexe ou d'âge.

Le pigeon vert d'Amboine, décrit par M. Brisson, est de la grosseur d'une tourterelle; et, quoique différent par la distribution des couleurs de celu

auquel nous avons donné le même nom, il ne peut cependant être regardé que comme une autre variété de l'espèce de notre pigeon d'Europe; et il y a toute apparence que le pigeon vert de l'île Saint-Thomas, indiqué par Marcgrave, qui est de la même grandeur et figure de notre pigeon d'Europe, mais qui en diffère, ainsi que de tous les autres pigeons, par ses pieds couleur de safran, est cependant encore une variété du pigeon sauvage. En général, les pigeons ont tous les pieds rouges; il n'y a de différence que dans l'intensité ou la vivacité de cette couleur; et c'est peut-être par maladie, ou par quelque autre cause accidentelle, que ce pigeon de Marcgrave les avait jaunes; du reste, il ressemble beaucoup aux pigeons verts des Philippines et d'Amboine, de nos planches enluminées. Thévenot fait mention de ces pigeons verts dans les termes suivants : « Il se trouve aux Indes, à Agre, « des pigeons tout verts, et qui ne diffèrent des nôtres que par cette cou- « leur. Les chasseurs les prennent aisément avec de la glu. »

Le pigeon de la Jamaïque, indiqué par Hans Sloane, qui est d'un brun pourpré sur le corps, et blanc sous le ventre, et dont la grandeur est à peu près la même que celle de notre pigeon sauvage, doit être regardé comme une simple variété de cette espèce, d'autant plus qu'on ne le trouve pas à la Jamaïque en toutes saisons, et qu'il n'y est que comme oiseau de passage.

Un autre qui se trouve dans le même pays de la Jamaïque, et qui n'est encore qu'une variété de notre pigeon sauvage, c'est celui qui a été indiqué par Hans Sloane, et ensuite par Catesby, sous la dénomination de pigeon à la couronne blanche. Comme il est de la même grosseur que notre pigeon sauvage, et qu'il niche et multiplie de même dans les trous des rochers, on ne peut guère douter qu'il ne soit de la même espèce.

On voit par cette énumération que notre pigeon sauvage d'Europe se trouve au Mexique, à la Nouvelle-Espagne, à la Martinique, à Cayenne, à la Caroline, à la Jamaïque, c'est-à-dire dans toutes les contrées chaudes et tempérées des Indes occidentales, et qu'on le retrouve aux Indes orientales, à Amboine, et jusqu'aux Philippines.

LE RAMIER.

(LA COLOMBE RAMIER.)

Ordre des gallinacés, genre pigeon. (CUVIER.)

Comme cet oiseau est beaucoup plus gros que le biset, et que tous deux tiennent de très-près au pigeon domestique, on pourrait croire que les petites races de nos pigeons de volière sont issues des bisets, et que les plus grandes viennent des ramiers, d'autant plus que les anciens étaient dans l'usage d'élever des ramiers, de les engraisser et de les faire multiplier : il se peut donc que nos grands pigeons de volière, et particulièrement les gros pattus, viennent originairement des ramiers; la seule chose qui paraîtrait s'opposer à cette idée, c'est que nos petits pigeons domestiques produisent avec les grands, au lieu qu'il ne paraît pas que le ramier produise avec le biset, puisque tous deux fréquentent les mêmes lieux sans se mêler ensemble. La tourterelle, qui s'apprivoise encore plus aisément que le ramier, et que l'on peut facilement élever et nourrir dans les maisons, pourrait, à égal titre, être regardée comme la tige de quelques-unes de nos races de pigeons domestiques, si elle n'était pas, ainsi que le ramier, d'une espèce particulière et qui ne se mêle pas avec les pigeons sauvages : mais on peut concevoir

que des animaux qui ne se mêlent pas dans l'état de nature, parce que chaque mâle trouve une femelle de son espèce, doivent se mêler dans l'état de captivité s'ils sont privés de leur femelle propre et quand on ne leur offre qu'une femelle étrangère. Le biset, le ramier et la tourterelle ne se mêlent pas dans les bois, parce que chacun y trouve la femelle qui lui convient le mieux, c'est-à-dire celle de son espèce propre : mais il est possible qu'étant privés de leur liberté et de leur femelle, ils s'unissent avec celles qu'on leur présente; et comme ces trois espèces sont fort voisines, les individus qui résultent de leur mélange doivent se trouver féconds, et produire par conséquent des races ou variétés constantes : ce ne seront pas des mulets stériles, comme ceux qui proviennent de l'ânesse et du cheval, mais des métis féconds, comme ceux que produit le bouc avec la brebis. A juger du genre *columbacé* par toutes les analogies, il paraît que dans l'état de nature il y a, comme nous l'avons dit, trois espèces principales, et deux autres qu'on peut regarder comme intermédiaires. Les Grecs avaient donné à chacune de ces cinq espèces des noms différents; ce qu'ils ne faisaient jamais que dans l'idée qu'il y avait en effet diversité d'espèce : la première et la plus grande est le *phassa* ou *phatta*, qui est notre ramier; la seconde est le *péléias*, qui est notre biset; la troisième, le *trugon* ou la *tourterelle;* la quatrième, qui fait la première des intermédiaires, est l'*œnas*, qui, étant un peu plus grand que le biset, doit être regardé comme une variété dont l'origine peut se rapporter aux pigeons fuyards ou déserteurs de nos colombiers; enfin la cinquième est le *phaps*, qui est un ramier plus petit que le *phassa*, et qu'on a par cette raison appelé *palumbus minor*, mais qui ne nous paraît faire qu'une variété dans l'espèce du ramier; car on a observé que, suivant les climats, les ramiers sont plus ou moins grands. Ainsi toutes les espèces nominales, anciennes et modernes, se réduisent toujours à trois, c'est-à-dire à celles du biset, du ramier et de la tourterelle, qui peut-être ont contribué toutes trois à la variété presque infinie qui se trouve dans nos pigeons domestiques.

Les ramiers arrivent dans nos provinces au printemps, un peu plus tôt que les bisets, et partent en automne un peu plus tard. C'est au mois d'août qu'on trouve en France les ramereaux en plus grande quantité; et il paraît qu'ils viennent d'une seconde ponte, qui se fait sur la fin de l'été; car la première ponte, qui se fait de très-bonne heure au printemps, est souvent détruite, parce que le nid, n'étant pas encore couvert par les feuilles, est trop exposé. Il reste des ramiers pendant l'hiver dans la plupart de nos provinces. Ils perchent comme les bisets; mais ils n'établissent pas, comme eux, leurs nids dans des trous d'arbre; ils les placent à leur sommet et les construisent assez légèrement avec des bûchettes : ce nid est plat et assez large pour recevoir le mâle et la femelle. Je suis assuré qu'elle pond, de très-bonne heure au printemps, deux et souvent trois œufs ; car on m'a apporté plusieurs nids où il y avait deux et quelquefois trois ramereaux déjà fort au commencement d'avril. Quelques gens ont prétendu que, dans notre climat, ils ne produisent qu'une fois l'année, à moins qu'on ne prenne leurs petits ou leurs œufs; ce qui, comme l'on sait, force tous les oiseaux à une seconde ponte. Cependant Frisch assure qu'ils couvent deux fois par an, ce qui nous paraît très-vrai. Comme il y a constance et fidélité dans l'union du mâle et de la femelle, cela suppose que le sentiment d'amour et le soin des petits durent toute l'année. Or, la femelle pond quatorze jours après les approches du mâle; elle ne couve que pendant quatorze autres jours, et il ne faut qu'autant de temps pour que les petits puissent voler et se pourvoir d'eux-mêmes. Ainsi il y a toute apparence qu'ils produisent plutôt deux fois qu'une par an : la première, comme je l'ai dit, au commencement du prin-

temps; et la seconde au solstice d'été, comme l'ont remarqué les anciens. Il est très-certain que cela est ainsi dans tous les climats chauds et tempérés, et très-probable qu'il en est à peu près de même dans les pays froids. Ils ont un roucoulement plus fort que celui des pigeons, mais qui ne se fait entendre que dans la saison des amours et dans les jours sereins; car, dès qu'il pleut, ces oiseaux se taisent, et on ne les entend que très-rarement en hiver. Ils se nourrissent de fruits sauvages, de glands, de faînes, de fraises dont ils sont très-avides, et aussi de fèves et de grains de toute espèce : ils font un grand dégât dans les blés lorsqu'ils sont versés; et quand ces aliments leur manquent, ils mangent de l'herbe. Ils boivent à la manière des pigeons, c'est-à-dire de suite et sans relever la tête qu'après avoir avalé toute l'eau dont ils ont besoin. Comme leur chair, et surtout celle des jeunes, est excellente à manger, on recherche soigneusement leurs nids, et on en détruit ainsi une grande quantité. Cette dévastation, jointe au petit produit, qui n'est que deux ou trois œufs à chaque ponte, fait que l'espèce n'est nombreuse nulle part. On en prend à la vérité beaucoup avec des filets dans les lieux de leur passage, surtout dans nos provinces voisines des Pyrénées ; mais ce n'est que dans une saison, et pendant peu de jours.

Il paraît que, quoique le ramier préfère les climats chauds et tempérés, il habite quelquefois dans les pays septentrionaux, puisque M. Linnæus le met dans la liste des oiseaux qui se trouvent en Suède ; et il paraît aussi qu'ils ont passé d'un continent à l'autre, car il nous est arrivé des provinces méridionales de l'Amérique, ainsi que des contrées les plus chaudes de notre continent, plusieurs oiseaux qu'on doit regarder comme des variétés ou des espèces très-voisines de celle du ramier, et dont nous allons faire mention dans l'article suivant.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU RAMIER.

LE PIGEON RAMIER DES MOLUQUES.

Le pigeon ramier des Moluques, indiqué sous ce nom par M. Brisson, et que nous avons fait représenter avec une noix muscade dans le bec, parce qu'il se nourrit de ce fruit. Quoique éloigné que soit le climat des Moluques de celui de l'Europe, cet oiseau ressemble si fort à notre ramier par la grandeur et la figure, que nous ne pouvons le regarder que comme une variété produite par l'influence du climat.

Il en est de même de l'oiseau indiqué et décrit par M. Edwards, et qu'il dit se trouver dans les provinces méridionales de la Guinée. Comme il est à demi pattu et à peu près de la grandeur du ramier d'Europe, nous le rapporterons à cette espèce comme simple variété, quoiqu'il en diffère par les couleurs, étant marqué de taches triangulaires sur les ailes, et qu'il ait tout le dessous du corps gris, les yeux entourés d'une peau rouge et nue, l'iris d'un beau jaune, le bec noirâtre : mais toutes ces différences de couleur dans le plumage, le bec et les yeux, peuvent être regardées comme des variétés produites par le climat.

Une troisième variété du ramier, qui se trouve dans l'autre continent, c'est

le pigeon à queue annelée de la Jamaïque, indiqué par Hans Sloane et Brown, qui, étant de la grandeur à peu près du ramier d'Europe, peut y être rapporté plutôt qu'à aucune autre espèce : il est remarquable par la bande noire qui traverse sa queue bleue, par l'iris des yeux, qui est d'un rouge plus vif que celui de l'œil du ramier, et par deux tubercules qu'il a près de la base du bec.

LE FOUNINGO.

L'oiseau appelé à Madagascar *founingo-menarabou*, et auquel nous conserverons partie de ce nom, parce qu'il nous paraît être d'une espèce particulière, et qui, quoique voisine de celle du ramier, en diffère trop par la grandeur pour qu'on puisse le regarder comme une simple variété. M. Brisson a indiqué le premier cet oiseau, et nous l'avons fait représenter sous la dénomination de *pigeon ramier bleu de Madagascar*. Il est beaucoup plus petit que notre ramier d'Europe, et de la même grandeur à peu près qu'un autre pigeon du même climat, qui paraît avoir été indiqué par Bontius, et qui a ensuite été décrit par Brisson sur un individu venant de Madagascar, où il s'appelle *founingo maïtsou;* ce qui paraît prouver que malgré la différence de couleur du vert au bleu, ces deux oiseaux sont de la même espèce, et qu'il n'y a peut-être entre eux d'autre différence que celle du sexe ou de l'âge. On trouvera cet oiseau vert représenté sous la dénomination de *pigeon ramier vert de Madagascar* dans nos planches enluminées.

LE RAMIRET.

L'oiseau représenté sous la dénomination de *pigeon ramier de Cayenne*, dont l'espèce est nouvelle, et n'a été indiquée par aucun des naturalistes qui nous ont précédés. Comme elle nous a paru différente de celle du ramier d'Europe et de celle du *founingo* d'Afrique, nous avons cru devoir lui donner un nom propre, et nous l'avons appelé *ramiret*, parce qu'il est plus petit que notre ramier. C'est un des plus jolis oiseaux de ce genre, et qui tient un peu à celui de la tourterelle par la forme de son cou et l'ordonnance des couleurs, mais qui en diffère par la grandeur et par plusieurs caractères qui le rapprochent plus des ramiers que d'aucune autre espèce d'oiseau.

Le pigeon des îles Nincombar, ou plutôt Nicobar, décrit et dessiné par Albin, qui, selon lui, est de la grandeur de notre ramier d'Europe, dont la tête et la gorge sont d'un noir bleuâtre, le ventre d'un brun noirâtre, et les parties supérieures du corps et des ailes variées de bleu, de rouge, de pourpre, de jaune et de vert. Selon M. Edwards, qui a donné, depuis Albin, une très-bonne description et une excellente figure de cet oiseau, il ne paraissait que de la grosseur d'un pigeon ordinaire... Les plumes sur le cou sont longues et pointues comme celle d'un coq de basse-cour : elles ont de très-beaux reflets de couleurs variées de bleu, de rouge, d'or, et de couleur de cuivre; le dos et le dessus des ailes sont verts avec des reflets d'or et cuivre. J'ai, ajoute M. Edwards, trouvé dans Albin des figures qu'il appelle le *coq* et la *poule de cette espèce*; je les ai examinées ensuite chez le chevalier Sloane, et je n'ai pu y trouver aucune différence de laquelle on pourrait conclure que ces oiseaux étaient le mâle et la femelle... Albin l'appelle *pigeon Ninkcombar :* le vrai nom de l'île d'où cet oiseau a été apporté est Nicobar... Il y a plusieurs petites îles qui portent ce nom, et qui sont situées au nord de Sumatra.

LE CROWN-VOGEL.

L'oiseau nommé par les Hollandais *crown-vogel*, donné par M. Edwards sous le nom de *gros pigeon couronné des Indes*, et par M. Brisson sous celui de *faisan couronné des Indes*.

Quoique cet oiseau soit aussi gros qu'un dindon, il paraît certain qu'il appartient au genre du pigeon : il en a le bec, la tête, le cou, toute la forme du corps, les jambes, les pieds, les ongles, la voix, le roucoulement, les mœurs, etc. C'est parce qu'on a été trompé par sa grosseur qu'on n'a pas songé à le comparer au pigeon, et que M. Brisson, et ensuite notre dessinateur, l'ont appelé *faisan*. Le dernier volume des oiseaux de M. Edwards n'avait pas encore paru : mais voici ce qu'en dit cet habile ornithologiste :

« Il est de la famille des pigeons, quoique aussi gros qu'un dindon de médiocre grandeur...... M. Loten a rapporté des Indes plusieurs de ces oiseaux vivants.. ... Il est natif de l'île de Banda... .. M. Loten m'a assuré que c'est proprement un pigeon, et qu'il en a tous les gestes et tous les tons ou roucoulements en caressant sa femelle. J'avoue que je n'aurais jamais songé à trouver un pigeon dans un oiseau de cette grosseur, sans une telle information. »

Il est arrivé à Paris tout nouvellement, à M. le prince de Soubise, cinq de ces oiseaux vivants; ils sont tous cinq si ressemblants les uns aux autres par la grosseur et la couleur, qu'on ne peut distinguer les mâles et les femelles : d'ailleurs, ils ne pondent pas ; et M. Mauduit, très-habile naturaliste, nous a assuré en avoir vu plusieurs en Hollande, où ils ne pondent pas plus qu'en France. Je me souviens d'avoir lu dans quelques voyages, qu'aux Grandes-Indes on élève et nourrit ces oiseaux dans des basses-cours, à peu près comme les poules.

LA TOURTERELLE.

(LA COLOMBE TOURTERELLE.)

Ordre des gallinacés, genre pigeon. (CUVIER.)

La tourterelle aime, peut-être plus qu'aucun autre oiseau, la fraîcheur en été et la chaleur en hiver : elle arrive dans notre climat fort tard au printemps, et le quitte dès la fin du mois d'août; au lieu que les bisets et les ramiers arrivent un mois plus tôt, et ne partent qu'un mois plus tard; plusieurs même restent pendant l'hiver. Toutes les tourterelles, sans en excepter une, se réunissent en troupes, partent, arrivent, et voyagent ensemble; elles ne séjournent ici que quatre ou cinq mois : pendant ce court espace de temps, elles s'apparient, nichent, pondent et élèvent leurs petits au point de pouvoir les emmener avec elles. Ce sont les bois les plus sombres et les plus frais qu'elles préfèrent pour s'y établir; elles placent leur nid, qui est presque tout plat, sur les plus hauts arbres, dans les lieux les plus éloignés de nos habitations. En Suède, en Allemagne, en France, en Italie, en Grèce, et peut-être encore dans des pays plus froids et plus chauds, elles ne séjournent que pendant l'été et quittent également avant l'automne. Seulement Aristote nous apprend qu'il en reste quelques-unes en Grèce, dans les endroits les plus abrités; cela semble prouver qu'elles cherchent les climats très-chauds pour y passer l'hiver. On les trouve presque partout dans l'an-

cien continent; on les retrouve dans le nouveau et jusque dans les îles de la mer du Sud. Elles sont, comme les pigeons, sujettes à varier; et, quoique naturellement plus sauvages, on peut néanmoins les élever de même, et les faire multiplier dans des volières. On unit aisément ensemble les différentes variétés : on peut même les unir au pigeon, et leur faire produire des métis ou des mulets, et former ainsi de nouvelles variétés individuelles.

« J'ai vu, m'écrit un témoin digne de foi, dans le Bugey, chez un chartreux, un oiseau né du mélange d'un pigeon avec une tourterelle : il était de la couleur d'une tourterelle de France; il tenait plus de la tourterelle que du pigeon : il était inquiet, et troublait la paix dans la volière. Le pigeon père était d'une très-petite espèce, d'un blanc parfait, avec les ailes noires. »

Cette observation, qui n'a pas été suivie jusqu'au point de savoir si le métis provenant du pigeon et de la tourterelle était fécond, ou si ce n'était qu'un mulet stérile; cette observation, dis-je, prouve au moins la très-grande proximité de ces deux espèces. Il est donc fort possible, comme nous l'avons déjà insinué, que les bisets, les ramiers et les tourterelles, dont les espèces paraissent se soutenir séparément et sans mélange dans l'état de nature, se soient néanmoins souvent unies dans celui de domesticité, et que de leur mélange soient issues la plupart des races de nos pigeons domestiques, dont quelques-uns sont de la grandeur du ramier, et d'autres ressemblent à la tourterelle par la petitesse, par la figure, etc., et dont plusieurs enfin tiennent du biset ou participent de tous trois.

Et ce qui semble confirmer la vérité de notre opinion sur ces unions qu'on peut regarder comme illégitimes, puisqu'elles ne sont pas dans le cours ordinaire de la nature, c'est l'ardeur excessive que ces oiseaux ressentent dans la saison de l'amour. La tourterelle est encore plus tendre, disons plus lascive, que le pigeon, et met aussi dans ses amours des préludes plus singuliers. Le pigeon mâle se contente de tourner en rond autour de sa femelle, en piaffant et se donnant des grâces. Le mâle tourterelle, soit dans les bois, soit dans une volière, commence par saluer la sienne en se prosternant devant elle dix-huit ou vingt fois de suite; il s'incline avec vivacité, et si bas que son bec touche à chaque fois la terre ou la branche sur laquelle il est posé; il se relève de même; les gémissements les plus tendres accompagnent ces salutations : d'abord la femelle y paraît insensible; mais bientôt l'émotion intérieure se déclare par quelques sons doux, quelques accents plaintifs qu'elle laisse échapper; et, lorsqu'une fois elle a senti le feu des premières approches, elle ne cesse de brûler, elle ne quitte plus son mâle; elle lui multiplie les baisers, les caresses, l'excite à la jouissance et l'entraîne aux plaisirs jusqu'au temps de la ponte, où elle se trouve forcée de partager son temps, et de donner des soins à sa famille. Je ne citerai qu'un fait qui prouve assez combien ces oiseaux sont ardents : c'est qu'en mettant ensemble dans une cage des tourterelles mâles, et dans une autre des tourterelles femelles, on les verra se joindre et s'accoupler comme s'ils étaient de sexe différent; seulement cet excès arrive plus promptement et plus souvent aux mâles qu'aux femelles. La contrainte et la privation ne servent donc souvent qu'à mettre la nature en désordre, et non pas à l'éteindre!

Nous connaissons, dans l'espèce de la tourterelle, deux races ou variétés constantes : la première est la tourterelle commune; la seconde s'appelle la *tourterelle à collier*, parce qu'elle porte sur le cou une sorte de collier noir : toutes deux se trouvent dans notre climat; et, lorsqu'on les unit ensemble, elles produisent un métis. Celui que Schwenckfeld décrit, et qu'il appelle *turtur mixtus*, provenait d'un mâle de tourterelle commune et d'une femelle

de tourterelle à collier, et tenait plus de la mère que du père : je ne doute pas que ces métis ne soient féconds, et qu'ils ne remontent à la race de la mère dans la suite des générations. Au reste, la tourterelle à collier est un peu plus grosse que la tourterelle commune, et ne diffère en rien pour le naturel et les mœurs : on peut même dire qu'en général les pigeons, les ramiers et les tourterelles se ressemblent encore plus par l'instinct et les habitudes naturelles que par la figure ; ils mangent et boivent de même sans relever la tête qu'après avoir avalé toute l'eau qui leur est nécessaire ; ils volent de même en troupes : dans tous, la voix est plutôt un gros murmure, ou un gémissement plaintif, qu'un chant articulé ; tous ne produisent que deux œufs, quelquefois trois, et tous peuvent produire plusieurs fois l'année, dans des pays chauds ou dans des volières.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A LA TOURTERELLE.

LA TOURTERELLE DU CANADA.

La tourterelle, comme le pigeon et le ramier, a subi des variétés dans les différents climats, et se trouve de même dans les deux continents. Celle qui a été indiquée par M. Brisson, sous le nom de tourterelle du Canada, est un peu plus grande, et a la queue plus longue que notre tourterelle d'Europe ; mais ces différences ne sont pas assez considérables pour qu'on en doive faire une espèce distincte et séparée. Il me paraît qu'on peut y rapporter l'oiseau donné par M. Edwards sous le nom de *pigeon à longue queue*, et que M. Brisson a appelé *tourterelle d'Amérique*. Ces oiseaux se ressemblent beaucoup ; et comme ils ne diffèrent que par leur longue queue de notre tourterelle, nous ne les regarderons que comme des variétés produites par l'influence du climat.

LA TOURTERELLE DU SÉNÉGAL.

La tourterelle du Sénégal et la tourterelle à collier du Sénégal, toutes deux indiquées par M. Brisson, et dont la seconde n'est qu'une variété de la première, comme la tourterelle à collier d'Europe n'est qu'une variété de l'espèce commune, ne nous paraissent pas être d'une espèce réellement différente de celle de nos tourterelles, étant à peu près de la même grandeur, et n'en différant guère que par les couleurs ; ce qui doit être attribué à l'influence du climat.

Nous présumons même que la tourterelle à gorge tachetée du Sénégal, étant de la même grandeur et du même climat que les précédentes, n'en est encore qu'une variété.

LE TOUROCCO.

Mais il y a dans cette même contrée du Sénégal un oiseau qui n'a été indiqué par aucun des naturalistes qui nous ont précédés, que nous avons décrit sous la dénomination de *tourterelle à large queue du Sénégal*, nous

ayant été donné sous ce nom par M. Adanson. Néanmoins, comme cette espèce nouvelle nous paraît réellement différente de celle de la tourterelle d'Europe, nous avons cru devoir lui donner le nom propre de *tourocco*, parce que cet oiseau, ayant le bec et plusieurs autres caractères de la tourterelle, porte sa queue comme le hocco.

LA TOURTELETTE.

Un autre oiseau, qui a rapport à la tourterelle, est celui qui a été indiqué par M. Brisson, sous la dénomination de *tourterelle à cravate noire du cap de Bonne-Espérance.* Nous croyons devoir lui donner un nom propre, parce qu'il nous paraît être d'une espèce particulière et différente de celle de la tourterelle; nous l'appelons donc *tourtelette,* parce qu'il est beaucoup plus petit que notre tourterelle : il en diffère aussi en ce qu'il a la queue bien plus longue, quoique moins large que celle du tourocco; il n'y a que les deux plumes du milieu de la queue qui soient très-longues. C'est le mâle de cette espèce qui est représenté dans nos planches enluminées; il diffère de la femelle en ce qu'il porte une espèce de cravate d'un noir brillant sous le cou et sur la gorge, au lieu que la femelle n'a que du gris mêlé de brun sur ces mêmes parties. Cet oiseau se trouve au Sénégal comme au cap de Bonne-Espérance, et probablement dans toutes les contrées méridionales de l'Afrique.

LE TURVERT.

Nous donnons le nom de *turvert* à un oiseau vert qui a du rapport avec la tourterelle, mais qui nous paraît être d'une espèce distincte et séparée de toutes les autres. Nous comprenons sous cette espèce de turvert les trois oiseaux représentés : le premier de ces oiseaux a été indiqué par M. Brisson sous la dénomination de *tourterelle verte d'Amboine*, et dans nos planches enluminées sous celle de *tourterelle à gorge pourprée d'Amboine*, parce que cette couleur de la gorge est le caractère le plus frappant de cet oiseau : le second, sous le nom de *tourterelle de Batavia*, n'a été indiqué par aucun naturaliste; nous ne le regardons pas comme formant une espèce différente du turvert; on peut présumer qu'étant du même climat, et peu différent par la grandeur, la forme et les couleurs, ce n'est qu'une variété peut-être de sexe ou d'âge : le troisième, sous la dénomination de *tourterelle de Java*, parce qu'on nous a dit qu'il venait de cette île, ainsi que le précédent, ne nous paraît encore être qu'une simple variété du turvert, mais plus caractérisée que la première par la différence de la couleur sous les parties inférieures du corps.

Ce ne sont pas là les seules espèces ou variétés du genre des tourterelles : car sans sortir de l'ancien continent, on trouve la *tourterelle de Portugal*, qui est brune avec des taches noires et blanches de chaque côté et vers le milieu du cou; la *tourterelle rayée de la Chine*, qui est un bel oiseau, dont la tête et le cou sont rayés de jaune, de rouge et de blanc; la *tourterelle rayée des Indes,* qui n'est pas rayée longitudinalement sur le cou comme la précédente, mais transversalement sur le corps et les ailes, la *tourterelle d'Amboine*, aussi rayée transversalement de lignes noires sur le cou et la poitrine, avec la queue très-longue : mais, comme nous n'avons vu aucun de ces quatre oiseaux en nature et que les auteurs qui les ont décrits les nomment *colombes* ou *pigeons*, nous ne devons pas décider si tous appartiennent plus à la tourterelle qu'au pigeon.

LA TOURTE.

Dans le nouveau continent on trouve d'abord la tourterelle de Canada, qui, comme je l'ai dit, est de la même espèce que notre tourterelle d'Europe.

Un autre oiseau, qu'avec les voyageurs nous appellerons *tourte*, a été celui qui est donné par Catesby sous le nom de *tourterelle de la Caroline*. Il nous paraît être le même; la seule différence qu'il y ait entre ces deux oiseaux est une tache couleur d'or, mêlée de vert et de cramoisi, qui, dans l'oiseau de Catesby, se trouve au-dessous des yeux, sur les côtés du cou, et qui ne se voit pas dans le nôtre; c'est ce qui nous faire croire que le premier est le mâle, et le second la femelle. On peut avec quelque fondement rapporter à cette espèce le *picacuroba* du Brésil, indiqué par Marcgrave.

Je présume aussi que la tourterelle de la Jamaïque, indiquée par Albin, et ensuite par M. Brisson, étant du même climat que la précédente, et n'en différant pas assez pour faire une espèce à part, doit être regardée comme une variété dans l'espèce de la tourte; et c'est par cette raison que nous ne lui avons pas donné de nom propre et particulier.

Au reste, nous observerons que cet oiseau a beaucoup de rapport avec celui donné par M. Edwards, et que le sien pourrait bien être la femelle du nôtre. La seule chose qui s'oppose à cette présomption, fondée sur les ressemblances, c'est la différence des climats. On a dit à M. Edwards que son oiseau venait des Indes orientales, et le nôtre se trouve en Amérique : ne se pourrait-il pas qu'il y eût erreur sur le climat dans M. Edwards? Ces oiseaux se ressemblent trop entre eux, et ne sont pas assez différents de la tourte, pour qu'on puisse se persuader qu'ils sont de climats si éloignés; car nous sommes assurés que celui dont nous donnons la représentation a été envoyé de la Jamaïque au Cabinet du Roi.

LE COCOTZIN.

L'oiseau d'Amérique indiqué par Fernandez sous le nom de *cocotzin*, que nous lui conserverons, parce qu'il est d'une espèce différente de tous les autres; et comme il est aussi plus petit qu'aucune des tourterelles, plusieurs naturalistes l'ont désigné par ce caractère en l'appelant *petite tourterelle;* d'autres l'ont appelé *ortolan*, parce que, n'étant guère plus gros que cet oiseau, il est de même très bon à manger. On l'a représenté sous les dénominations de *petite tourterelle de Saint-Domingue* et de *petite tourterelle de la Martinique*. Mais, après les avoir examinés et comparés en nature, nous présumons que tous deux ne font que la même espèce d'oiseau, dont l'un est le mâle, et l'autre la femelle. Il paraît aussi qu'on doit y rapporter le *picuipinima* de Pison et de Marcgrave, et la petite tourterelle d'Acapulco, dont parle Gemelli Carreri. Ainsi cet oiseau se trouve dans toutes les parties méridionales du nouveau continent.

LE CRAVE OU LE CORACIAS.

(LE PYRRHOCORAX CORACIAS.)

Famille des ténuirostres, genre huppé. (CUVIER.)

Quelques auteurs ont confondu cet oiseau avec le choquard appelé communément *choucas des Alpes* : cependant il en diffère d'une manière assez

marquée par ses proportions totales et par les dimensions; la forme et la couleur de son bec, qu'il a plus long, plus menu, plus arqué et de couleur rouge; il a aussi la queue plus courte, les ailes plus longues, et, par une conséquence naturelle, le vol plus élevé; enfin, ses yeux sont entourés d'un petit cercle rouge.

Il est vrai que le crave ou coracias se rapproche du choquard par la couleur et par quelques-unes de ses habitudes naturelles. Ils ont tous deux le plumage noir, avec des reflets verts, bleus, pourpres, qui jouent admirablement sur ce fond obscur. Tous deux se plaisent sur le sommet des plus hautes montagnes, et descendent rarement dans la plaine, avec cette différence néanmoins que le premier paraît beaucoup plus répandu que le second.

Le coracias est un oiseau d'une taille élégante, d'un naturel vif, inquiet, turbulent, et qui cependant se prive à un certain point. Dans les commencements on le nourrit d'une espèce de pâtée faite avec du lait, du pain, des grains, etc.; et dans la suite il s'accommode de tous les mets qui se servent sur nos tables.

Aldrovande en a vu un à Bologne en Italie, qui avait la singulière habitude de casser les carreaux de vitres de dehors en dedans, comme pour entrer dans les maisons par la fenêtre : habitude qui tenait sans doute au même instinct qui porte les corneilles, les pies et les choucas, à s'attacher aux pièces de métal et à tout ce qui est luisant; car le coracias est attiré, comme ces oiseaux, par ce qui brille, et comme eux, cherche à se l'approprier. On l'a vu même enlever du foyer de la cheminée des morceaux de bois tout allumés, et mettre ainsi le feu dans la maison; en sorte que ce dangereux oiseau joint la qualité d'incendiaire à celle de voleur domestique. Mais on pourrait, ce me semble, tourner contre lui-même cette mauvaise habitude et la faire servir à sa propre destruction, en employant les miroirs pour l'attirer dans les piéges, comme on les emploie pour attirer les alouettes.

M. Salerne dit avoir vu à Paris deux coracias qui vivaient en fort bonne intelligence avec des pigeons de volière : mais apparemment il n'avait pas vu le corbeau sauvage de Gessner, ni la description qu'en donne cet auteur, lorsqu'il a dit, d'après M. Ray, qu'il *s'accordait en tout*, excepté pour la grandeur, avec le coracias; soit qu'il voulût parler, sous ce nom de coracias, de l'oiseau dont il s'agit dans cet article, soit qu'il entendit notre choquard ou le *pyrrhocorax* de Pline, car le choquard est absolument différent : et Gessner, qui avait vu le coracias de cet article et son corbeau sauvage, n'a eu garde de confondre ces deux espèces; il savait que le corbeau sauvage diffère du coracias par sa huppe, par le port de son corps, par la forme et la longueur de son bec, par la brièveté de sa queue, par le bon goût de sa chair, du moins de celle de ses petits; enfin, parce qu'il est moins criard, moins sédentaire, et qu'il change plus régulièrement de demeure en certains temps de l'année, sans parler de quelques autres différences qui le distinguent de chacun de ces deux oiseaux en particulier.

Le coracias a le cri aigre, quoique assez sonore, et fort semblable à celui de la pie de mer; il le fait entendre presque continuellement : aussi Olina remarque-t-il que, si on l'élève, ce n'est point pour sa voix, mais pour son beau plumage. Cependant Belon et les auteurs de la Zoologie britannique disent qu'il apprend à parler.

La femelle pond quatre ou cinq œufs blancs, tachetés de jaune sale : elle établit son nid au haut des vieilles tours abandonnées et des rochers escarpés, mais non pas indistinctement; car, selon M. Edwards, ces oiseaux

préfèrent les rochers de la côte occidentale d'Angleterre à ceux des côtes orientales et méridionales, quoique celles-ci présentent à peu près les mêmes sites et les mêmes expositions.

Un autre fait de même genre, que je dois à un observateur digne de toute confiance, c'est que ces oiseaux, quoique habitants des Alpes, des montagnes de Suisse, de celles d'Auvergne, etc., ne paraissent pas néanmoins sur les montagnes du Bugey, ni dans toute la chaîne qui borde le pays de Gex jusqu'à Genève. Belon, qui les avait vus sur le mont Jura en Suisse, les a retrouvés dans l'île de Crète, et toujours sur la cime des rochers. Mais M. Hasselquist assure qu'ils arrivent et se répandent en Égypte vers le temps où le Nil débordé est prêt à rentrer dans son lit. En admettant ce fait, quoique contraire à tout ce que l'on sait d'ailleurs de la nature de ces oiseaux, il faut donc supposer qu'ils sont attirés en Égypte par une nourriture abondante, telle qu'en peut produire un terrain gras et fertile, au moment où, sortant de dessous les eaux, il reçoit la puissante influence du soleil. Et en effet, les craves se nourrissent d'insectes et de grains nouvellement semés et ramollis par le premier travail de la végétation.

Il résulte de tout cela que ces oiseaux ne sont point attachés absolument et exclusivement aux sommets des montagnes et des rochers, puisqu'il y en a qui paraissent régulièrement en certain temps de l'année dans la Basse-Egypte, mais qu'ils ne se plaisent pas également sur les sommets de tout rocher et de toute montagne, et qu'ils préfèrent constamment les uns aux autres, non point à raison de leur hauteur ou de leur exposition, mais à raison de certaines circonstances qui ont échappé jusqu'à présent aux observateurs.

Il est probable que le coracias d'Aristote est le même que celui de cet article, et non le *pyrrhocorax* de Pline, dont il diffère en grosseur, comme aussi par la couleur du bec, que le pyrrhocorax a jaune. D'ailleurs, le crave ou coracias à bec et pieds rouges ayant été vu par Belon sur les montagnes de Crète, il était plus à portée d'être connu d'Aristote que le *pyrrhocorax*, lequel passait chez les anciens pour être propre et particulier aux montagnes des Alpes, et qu'en effet Belon n'a point vu dans la Grèce.

Je dois avouer cependant qu'Aristote fait de son coracias une espèce de choucas κολοιός, comme nous en faisons une du *pyrrhocorax* de Pline; ce qui semble former un préjugé en faveur de l'identité, ou du moins de la proximité de ces deux espèces : mais, comme dans le même chapitre je trouve un palmipède joint aux choucas comme étant de même genre, il est visible que ce philosophe confond des oiseaux de nature différente, ou plutôt que cette confusion résulte de quelques fautes de copistes, et qu'on ne doit pas se prévaloir d'un texte probablement altéré, pour fixer l'analogie des espèces, mais qu'il est plus sûr d'établir cette analogie d'après les vrais caractères de chaque espèce. Ajoutez à cela que le nom de *pyrrhocorax*, qui est tout grec, ne se trouve nulle part dans les livres d'Aristote ; que Pline, qui connaissait bien ces livres, n'y avait point aperçu l'oiseau qu'il désigne par ce nom, et qu'il ne parle point du *pyrrhocorax* d'après ce que le philosophe grec a dit du coracias, comme il est aisé de s'en convaincre en comparant les passages.

Celui qui a été observé par les auteurs de la Zoologie britannique, et qui était un véritable coracias, pesait treize onces, avait environ deux pieds et demi de vol, la langue presque aussi longue que le bec, un peu fourchue, et les ongles noirs, forts et crochus.

M. Gerini fait mention d'un coracias à bec et pieds noirs, qu'il regarde comme une variété de l'espèce dont il s'agit dans cet article, ou comme la

même espèce différente d'elle-même par quelques accidents de couleur, suivant l'âge, le sexe, etc.

LE CORACIAS HUPPÉ, OU LE SONNEUR *.

Famille des ténuirostres, genre huppé. (Cuvier.)

J'adopte ce nom, que quelques-uns ont donné à l'oiseau dont il s'agit dans cet article, à cause du rapport qu'ils ont trouvé entre son cri et le son de ces clochettes qu'on attache au cou du bétail.

Le sonneur est de la grosseur d'une poule; son plumage est noir, avec des reflets d'un beau vert, et variés à peu près comme dans le crave ou coracias, dont nous venons de parler ; il a aussi, comme lui, le bec et les pieds rouges; mais son bec est encore plus long, plus menu, et fort propre à s'insinuer dans les fentes de rochers, dans les crevasses de la terre, et dans les trous d'arbres et de murailles, pour y chercher les vers et les insectes dont il fait sa principale nourriture. On a trouvé dans son estomac des débris de grillons-taupes, vulgairement appelés *courtilières*. Il mange aussi des larves de hannetons, et se rend utile par la guerre qu'il fait à ces insectes destructeurs.

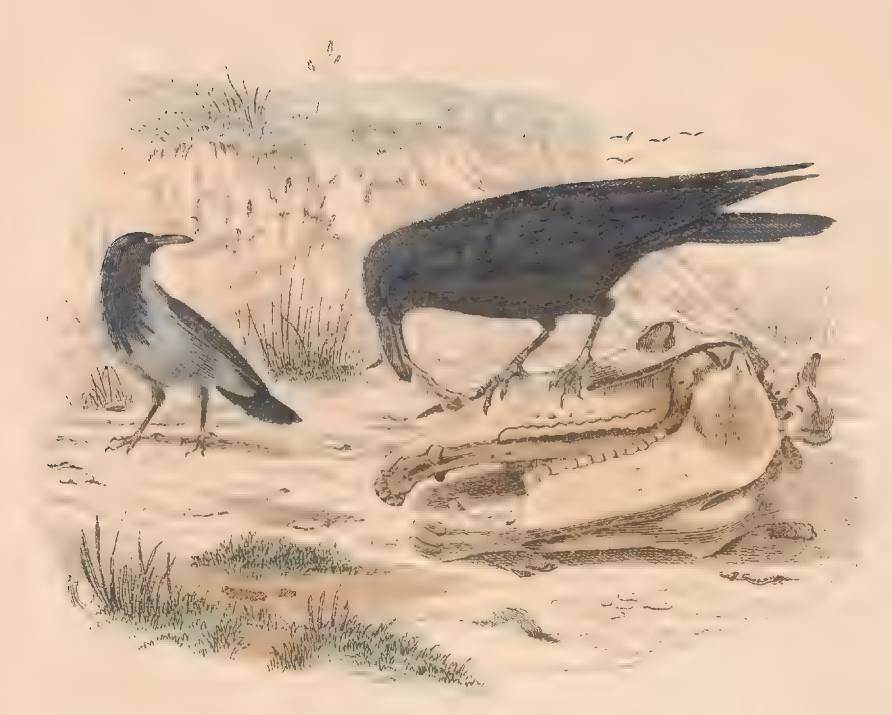
Les plumes qu'il a sur le sommet de la tête sont plus longues que les autres, et lui forment une espèce de huppe pendante en arrière : mais cette huppe, qui ne commence à paraître que dans les oiseaux adultes, disparait dans les vieux, et c'est de là sans doute qu'ils ont été appelés, en certains endroits, du nom de *corbeaux chauves*, et que, dans quelques descriptions ils sont représentés comme ayant la tête jaune marquée de taches rouges. Ces couleurs sont apparemment celles de la peau, lorsqu'au temps de la vieillesse elle est dépouillée de ses plumes.

Cette huppe, qui a valu au sonneur le nom de *huppe de montagne*, n'est pas la seule différence qui le distingue du crave ou coracias; il a encore le cou plus grêle et plus allongé, la tête plus petite, la queue plus courte, etc. De plus, il n'est connu que comme oiseau de passage, au lieu que le crave ou coracias n'est oiseau de passage qu'en certains pays et certaines circonstances, comme nous l'avons vu plus haut. C'est d'après ces traits de dissemblance que Gessner en a fait deux espèces diverses, et que je me suis cru fondé à les distinguer par des noms différents.

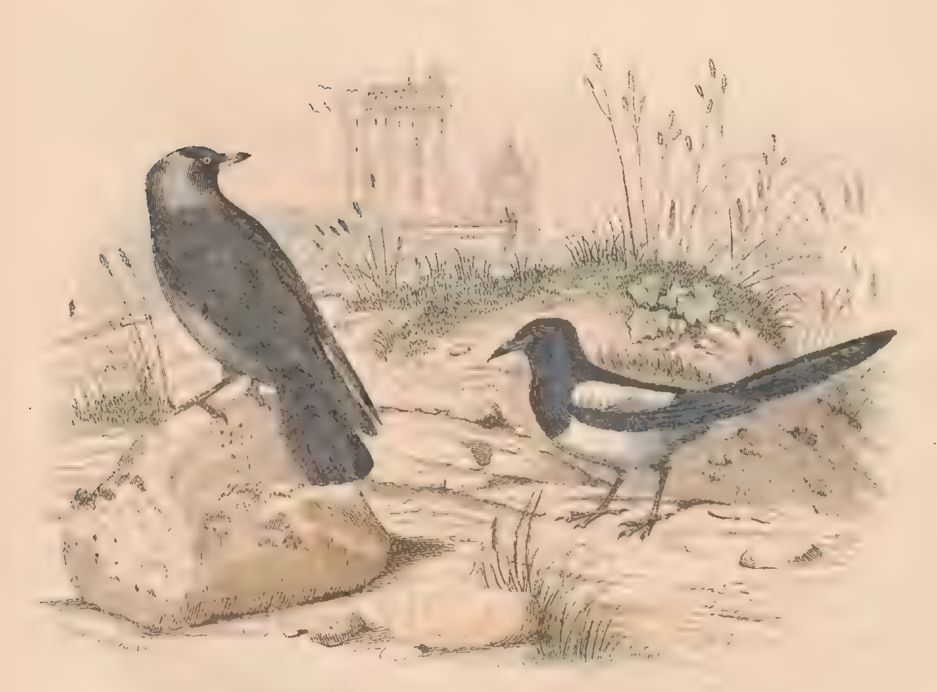
Les sonneurs ont le vol très-élevé, et vont presque toujours par troupes; ils cherchent souvent leur nourriture dans les prés et dans les lieux marécageux, et ils nichent toujours au haut des vieilles tours abandonnées, ou dans les fentes des rochers escarpés et inaccessibles, comme s'ils sentaient que leurs petits sont un mets délicat et recherché, et qu'ils voulussent les mettre hors de la portée des hommes : mais il se trouve toujours des hommes qui ont assez de courage ou de mépris d'eux-mêmes pour exposer leur vie pour l'appât du plus vil intérêt ; et l'on en voit beaucoup dans la saison, qui, pour dénicher ces petits oiseaux, se hasardent à se laisser couler le long d'une corde, fixée au haut des rochers où sont les nids, et qui, suspendus ainsi au-dessus des précipices, font la plus vaine et la plus périlleuse de toutes les récoltes.

Les femelles pondent deux ou trois œufs par couvée; et ceux qui cherchent leurs petits, laissent ordinairement un jeune oiseau dans chaque nid, afin de s'assurer de leur retour pour l'année suivante. Lorsqu'on enlève la couvée,

* Cet oiseau n'existe point, d'après M. Temminck.



LE CORBEAU



LE CHOUCAS. LA PIE.

les père et mère jettent un cri, *ka-ka kœ-kœ ;* le reste du temps ils se font rarement entendre. Les jeunes se privent assez facilement, et d'autant plus facilement, qu'on les a pris plus jeunes et avant qu'ils fussent en état de voler.

Ils arrivent dans le pays de Zurich vers le commencement d'avril, en même temps que les cigognes; on recherche leurs nids aux environs de la Pentecôte, et ils s'en vont au mois de juin avant tous les autres oiseaux. Je ne sais pourquoi M. Barrère en a fait une espèce de courlis.

Le sonneur se trouve sur les Alpes et sur les hautes montagnes d'Italie, de Stirie, de Suisse, de Bavière, et sur les hauts rochers qui bordent le Danube, aux environs de Passau et de Keiheym. Ces oiseaux choisissent pour leur retraite certaines gorges bien exposées entre ces rochers, d'où leur est venu le nom de *klaussrappen*, corbeaux des gorges.

LE CORBEAU.

(LE CORBEAU NOIR.)

Famille des ténuirostres, genre huppé. (CUVIER.)

Quoique le nom de corbeau ait été donné par les nomenclateurs à plusieurs oiseaux, tels que les corneilles, les choucas, les craves ou coracias, etc., nous en restreindrons ici l'acception, et nous l'attribuerons exclusivement à la seule espèce du grand corbeau, du *corvus* des anciens, qui est assez différent de ces autres oiseaux par sa grosseur, ses mœurs, ses habitudes naturelles, pour qu'on doive lui appliquer une dénomination distinctive, et surtout lui conserver son ancien nom.

Cet oiseau a été fameux dans tous les temps; mais sa réputation est encore plus mauvaise qu'elle n'est étendue, peut-être par cela même qu'il a été confondu avec d'autres oiseaux, et qu'on lui a imputé tout ce qu'il y avait de mauvais dans plusieurs espèces. On l'a toujours regardé comme le dernier des oiseaux de proie, et comme l'un des plus lâches et des plus dégoûtants. Les voiries infectes, les charognes pourries, sont, dit on, le fond de sa nourriture, s'il s'assouvit d'une chair vivante, c'est de celle des animaux faibles ou utiles, comme agneaux, levrauts, etc. On prétend même qu'il attaque quelquefois les grands animaux avec avantage, et que, suppléant à la force qui lui manque, par la ruse et l'agilité, il se cramponne sur le dos des buffles, les ronge tout vifs et en détail, après leur avoir crevé les yeux; et ce qui rendrait cette férocité plus odieuse, c'est qu'elle serait en lui l'effet, non de la nécessité, mais d'un appétit de préférence pour la chair et le sang, d'autant qu'il peut vivre de tous les fruits, de toutes les graines, de tous les insectes et même des poissons morts, et qu'aucun autre animal ne mérite mieux la dénomination d'omnivore.

Cette violence et cette universalité d'appétit ou plutôt de voracité, tantôt l'a fait proscrire comme un animal nuisible et destructeur, et tantôt lui a valu la protection des lois, comme à un animal utile et bienfaisant : en effet, un hôte de si grosse dépense ne peut qu'être à charge à un peuple pauvre ou trop peu nombreux; au lieu qu'il doit être précieux dans un pays riche et bien peuplé, comme consommant les immondices de toute espèce dont regorge ordinairement un tel pays. C'est par cette raison qu'il était autrefois défendu en Angleterre, suivant Belon, de lui faire aucune violence, et que dans l'île Feroé, dans celle de Malte, etc., on a mis sa tête à prix.

Si, aux traits sous lesquels nous venons de représenter le corbeau, on ajoute son plumage lugubre, son cri plus lugubre encore, quoique très-faible, à proportion de sa grosseur, son port ignoble, son regard farouche, tout son corps exhalant l'infection, on ne sera pas surpris que, dans presque tous les temps, il ait été regardé comme un objet de dégoût et d'horreur : sa chair était interdite aux Juifs; les Sauvages n'en mangent jamais, et parmi nous, les plus misérables n'en mangent qu'avec répugnance et après avoir enlevé la peau, qui est très-coriace. Partout on le met au nombre des oiseaux sinistres, qui n'ont le pressentiment de l'avenir que pour annoncer des malheurs. De graves historiens ont été jusqu'à publier la relation de batailles rangées entre des armées de corbeaux et d'autres oiseaux de proie, et à donner ces combats comme un présage des guerres cruelles qui se sont allumées dans la suite entre les nations. Combien de gens encore aujourd'hui frémissent et s'inquiètent au bruit de son croassement! Toute sa science de l'avenir se borne cependant, ainsi que celle des autres habitants de l'air, à connaître mieux que nous l'élément qu'il habite, à être plus susceptible de ses moindres impressions, à pressentir ses moindres changements, et à nous les annoncer par certains cris et certaines actions qui sont en lui l'effet naturel de ces changements. Dans les provinces méridionales de la Suède, dit M. Linnæus, lorsque le ciel est serein, les corbeaux volent très-haut en faisant un certain cri qui s'entend de fort loin. Les auteurs de la *Zoologie britannique* ajoutent que dans cette circonstance ils volent le plus souvent par paires. D'autres écrivains, moins éclairés, ont fait d'autres remarques mêlées plus ou moins d'incertitudes et de superstitions.

Dans le temps que les aruspices faisaient partie de la religion, les corbeaux, quoique mauvais prophètes, ne pouvaient qu'être des oiseaux fort intéressants; car, la passion de prévoir les événements futurs, même les plus tristes, est une ancienne maladie du genre humain : aussi s'attachait-on beaucoup à étudier toutes leurs actions, toutes les circonstances de leur vol, toutes les différences de leur voix, dont on avait compté jusqu'à soixante-quatre inflexions distinctes, sans parler d'autres différences plus fines et trop difficiles à apprécier; chacune avait sa signification déterminée; il ne manqua pas de charlatans pour en procurer l'intelligence, ni de gens simples pour y croire. Pline lui-même, qui n'était ni charlatan ni superstitieux, mais qui travailla quelquefois sur de mauvais mémoires, a eu soin d'indiquer celle de toutes ces voix qui était la plus sinistre. Quelques-uns ont poussé la folie jusqu'à manger le cœur et les entrailles de ces oiseaux, dans l'espérance de s'approprier leur don de prophétie.

Non-seulement le corbeau a un grand nombre d'inflexions de voix répondant à ses différentes affections intérieures, il a encore le talent d'imiter le cri des autres animaux, et même la parole de l'homme; et l'on a imaginé de lui couper le filet, afin de perfectionner cette disposition naturelle. *Colas* est le mot qu'il prononce le plus aisément; et Scaliger en a entendu un qui, lorsqu'il avait faim, appelait distinctement le cuisinier de la maison, nommé *Conrad.* Ces mots ont, en effet, quelques rapports avec le cri ordinaire du corbeau.

On faisait grand cas à Rome de ces oiseaux parleurs; et un philosophe n'a pas dédaigné de nous raconter assez au long l'histoire de l'un deux. Ils n'apprennent pas seulement à parler, ou plutôt à répéter la parole humaine, mais ils deviennent familiers dans la maison : ils se privent quoique vieux, et paraissent même capables d'un attachement personnel et durable.

Par une suite de cette souplesse de naturel, ils apprennent aussi, non pas à dépouiller leur voracité, mais à la régler et l'employer au service de

l'homme. Pline parle d'un certain Cratéros d'Asie, qui s'était rendu fameux par son habileté à les dresser pour la chasse, et qui savait se faire suivre, même par les corbeaux sauvages. Scaliger rapporte que le roi Louis (apparemment Louis XII) en avait un ainsi dressé, dont il se servait pour la chasse des perdrix. Albert en avait vu un autre à Naples, qui prenait et des perdrix et des faisans, et même d'autres corbeaux : mais, pour chasser ainsi les oiseaux de son espèce, il fallait qu'il y fût excité et comme forcé par la présence du fauconnier. Enfin, il semble qu'on lui ait appris quelquefois à défendre son maître, et à l'aider contre ses ennemis avec une sorte d'intelligence et par une manœuvre combinée, du moins si l'on peut croire ce que rapporte Aulu-Gelle, du corbeau de Valérius.

Ajoutons à tout cela que le corbeau paraît avoir une grande sagacité d'odorat pour éventer de loin les cadavres. Thucydide lui accorde même un instinct assez sûr pour s'abstenir de ceux des animaux qui sont morts de la peste : mais il faut avouer que ce prétendu discernement se dément quelquefois, et ne l'empêche pas toujours de manger des choses qui lui sont contraires, comme nous le verrons plus bas. Enfin, c'est encore à l'un de ces oiseaux qu'on a attribué la singulière industrie, pour amener à sa portée l'eau qu'il avait aperçue au fond d'un vase trop étroit, d'y laisser tomber, une à une, de petites pierres, lesquelles, en s'amoncelant, firent monter l'eau insensiblement, et le mirent à même d'étancher sa soif. Cette soif, si le fait est vrai, est un trait de dissemblance qui distingue le corbeau de la plupart des oiseaux de proie, surtout de ceux qui se nourrissent de proie vivante, lesquels n'aiment à se désaltérer que dans le sang, et dont l'industrie est beaucoup plus excitée par le besoin de manger que par celui de boire. Une autre différence, c'est que les corbeaux ont les mœurs plus sociables; mais il est facile d'en rendre raison : comme ils mangent de toutes sortes de nourritures, ils ont plus de ressources que les autres oiseaux carnassiers; ils peuvent donc subsister en plus grand nombre dans un même espace de terrain, et ils ont moins de raison de se fuir les uns les autres. C'est ici le lieu de remarquer que quoique les corbeaux privés mangent de la viande crue et cuite, et qu'ils passent communément pour faire, dans l'état de liberté, une grande destruction de mulots, de campagnols, etc., M. Hébert, qui les a observés longtemps et de fort près, ne les a jamais vus s'acharner sur les cadavres, en déchiqueter la chair, ni même se poser dessus; et il est fort porté a croire qu'ils préfèrent les insectes, et surtout les vers de terre, à toute autre nourriture : il ajoute qu'on trouve de la terre dans leurs excréments.

Les corbeaux, les vrais corbeaux de montagne, ne sont point oiseaux de passage, et diffèrent en cela plus ou moins des corneilles auxquelles on a voulu les associer. Ils semblent particulièrement attachés au rocher qui les a vus naître, ou plutôt sur lequel ils se sont appariés ; on les y voit toute l'année en nombre à peu près égal, et ils ne l'abandonnent jamais entièrement. S'ils descendent dans la plaine, c'est pour chercher leur subsistance : mais ils y descendent plus rarement l'été que l'hiver, parce qu'ils évitent les grandes chaleurs; et c'est la seule influence que la différente température des saisons paraisse avoir sur leurs habitudes. Ils ne passent point la nuit dans les bois, comme font les corneilles; ils savent se choisir, dans leurs montagnes, une retraite à l'abri du nord, sous des voûtes naturelles, formées par des avances ou des enfoncements de rocher; c'est là qu'ils se retirent pendant la nuit, au nombre de quinze ou vingt. Ils dorment perchés sur les arbrisseaux qui croissent entre les rochers : ils font leurs nids dans les crevasses de ces mêmes rochers, ou dans des trous de murailles, au haut des vieilles tours abandonnées, et quelquefois sur les hautes branches des grands arbres isolés.

Chaque mâle a sa femelle, à qui il demeure attaché plusieurs années de suite : car ces oiseaux si odieux, si dégoûtants pour nous, savent néanmoins s'inspirer un amour réciproque et constant; ils savent aussi l'exprimer comme la tourterelle par des caresses graduées, et semblent connaître les nuances des préludes et la volupté des détails. Le mâle, si l'on en croit quelques anciens, commence toujours par une espèce de chant d'amour; ensuite on les voit approcher leurs becs, se caresser, se baiser; et on n'a pas manqué de dire, comme de tant d'autres oiseaux, qu'ils s'accouplaient par le bec. Si cette absurde méprise pouvait être justifiée, c'est parce qu'il est aussi rare de voir ces oiseaux s'accoupler réellement, qu'il est commun de les voir se caresser : en effet, ils ne se joignent presque jamais de jour, ni dans aucun lieu découvert, mais au contraire dans les endroits les plus retirés et les plus sauvages, comme s'ils avaient l'instinct de se mettre en sûreté dans le secret de la nature, pendant la durée d'une action qui, se rapportant tout entière à la conservation de l'espèce, semble suspendre dans l'individu le soin actuel de sa propre existence. Nous avons déjà vu le *Jean-le-blanc* se cacher pour boire, parce qu'en buvant il enfonce son bec dans l'eau jusqu'aux yeux, et par conséquent ne peut être alors sur ses gardes. Dans tous ces cas, les animaux sauvages se cachent par une sorte de prévoyance qui, ayant pour but immédiat le soin de leur propre conservation, paraît plus près de l'instinct des bêtes, que tous les motifs de décence dont on a voulu leur faire honneur; et ici le corbeau a d'autant plus besoin de cette prévoyance, qu'ayant moins d'ardeur et de force pour l'acte de la génération, son accouplement doit probablement avoir une certaine durée.

La femelle se distingue du mâle, selon Barrère, en ce qu'elle est d'un noir moins décidé et qu'elle a le bec plus faible; et, en effet, j'ai bien observé dans certains individus des becs plus forts et plus convexes que dans d'autres, et différentes teintes de noir et même de brun dans le plumage : mais ceux qui avaient le bec le plus fort étaient d'un noir moins décidé, soit que cette couleur fût naturelle, soit qu'elle fût altérée par le temps et par les précautions qu'on a coutume de prendre pour la conservation des oiseaux desséchés. Cette femelle pond, aux environs du mois de mars, jusqu'à cinq ou six œufs d'un vert pâle et bleuâtre, marquetés d'un grand nombre de taches et de traits de couleur obscure. Elle les couve pendant environ vingt jours, et, pendant ce temps, le mâle a soin de pourvoir à sa nourriture : il y pourvoit même largement, car les gens de la campagne trouvent quelquefois dans les nids des corbeaux, ou aux environs, des amas assez considérables de grains, de noix et d'autres fruits. Il est vrai qu'on a soupçonné que ce n'était pas seulement pour la subsistance de la couveuse au temps de l'incubation, mais pour celle de tous deux pendant l'hiver. Quoi qu'il en soit de leur intention, il est certain que cette habitude de faire ainsi des provisions, et de cacher ce qu'ils peuvent attraper, ne se borne pas aux comestibles, ni même aux choses qui peuvent leur être utiles, elle s'étend encore à tout ce qui se trouve à leur bienséance; et il paraît qu'ils préfèrent les pièces de métal et tout ce qui brille aux yeux. On en a vu un à Erfort qui eut bien la patience de porter une à une, et de cacher sous une pierre, dans un jardin, une quantité de petites monnaies, jusqu'à concurrence de de cinq ou six florins ; et il n'y a guère de pays qui n'ait son histoire de pareils vols domestiques.

Quand les petits viennent d'éclore, il s'en faut bien qu'ils soient de la couleur des père et mère; ils sont plutôt blancs que noirs, au contraire des jeunes cygnes qui doivent être un jour d'un si beau blanc, et qui commencent par être bruns. Dans les premiers jours, la mère semble un peu

négliger ses petits; elle ne leur donne à manger que lorsqu'ils commencent à avoir des plumes ; et l'on n'a pas manqué de dire qu'elle ne commençait que de ce moment à les reconnaître à leur plumage naissant, et à les traiter véritablement comme siens. Pour moi, je ne vois dans cette diète des premiers jours que ce qué l'on voit plus ou moins dans presque tous les autres animaux, et dans l'homme lui-même; tous ont besoin d'un peu de temps pour s'accoutumer à un nouvel élément, à une nouvelle existence. Pendant ce temps de diète, le petit oiseau n'est pas dépourvu de toute nourriture : il en trouve une au dedans de lui-même, et qui lui est très-analogue; c'est le restant du jaune que renferme l'*abdomen*, et qui passe insensiblement dans les intestins par un conduit particulier. La mère, après ces premiers temps, nourrit ses petits avec des aliments convenables, qui ont déjà subi une préparation dans son jabot, et qu'elle leur dégorge dans le bec, à peu près comme font les pigeons.

Le mâle ne se contente pas de pourvoir à la subsistance de la famille, il veille aussi pour sa défense; et s'il s'aperçoit qu'un milan, ou tel autre oiseau de proie, s'approche du nid, le péril de ce qu'il aime le rend courageux; il prend son essor, gagne le dessus, et se rabattant sur l'ennemi, il le frappe violemment de son bec. Si l'oiseau de proie fait des efforts pour reprendre le dessus, le corbeau en a fait de nouveaux pour conserver son avantage; et ils s'élèvent quelquefois si haut qu'on les perd absolument de vue, jusqu'à ce que, excédé de fatigue, l'un ou l'autre, ou tous les deux, se laissent tomber du haut des airs.

Aristote, et beaucoup d'autres d'après lui, prétendent que, lorsque les petits commencent à être en état de voler, le père et la mère les obligent à sortir du nid et à faire usage de leurs ailes, que bientôt même ils les chassent totalement du district qu'ils se sont approprié, si ce district, trop stérile et trop resserré, ne suffit pas à la subsistance de plusieurs couples; et en cela ils se montreraient véritablement oiseaux de proie : mais ce fait ne s'accorde point avec les observations que M. Hébert a faites sur les corbeaux des montagnes dé Bugey, lesquels prolongent l'éducation de leurs petits, et continuent de pourvoir à leur subsistance bien au delà du terme où ceux-ci sont en état d'y pourvoir par eux-mêmes. Comme l'occasion de faire de telles observations, et le talent de les faire aussi bien, ne se rencontrent pas souvent, j'ai cru devoir en rapporter ici le détail dans les propres termes de l'observateur :

« Les petits corbeaux éclosent de fort bonne heure, et dès le mois de mai ils sont en état de quitter le nid. Il en naissait chaque année une famille en face de mes fenêtres, sur des rochers qui bordaient la vue. Les petits, au nombre de quatre ou cinq, se tenaient sur de gros blocs éboulés à une hauteur moyenne, où il était facile de les voir; et ils se faisaient d'ailleurs assez remarquer par un piaulement presque continuel. Chaque fois que le père ou la mère leur apportait à manger, ce qui arrivait plusieurs fois le jour, ils les appelaient par un cri *crau*, *crau*, *crau*, très-différent de leur piaulement. Quelquefois il n'y en avait qu'un seul qui prît l'essor, et après un léger essai de ses forces, il revenait se poser sur son rocher; presque toujours il en restait quelqu'un, et c'est alors que son piaulement devenait continuel. Lorsque les petits avaient l'aile assez forte pour voler, c'est-à-dire quinze jours au moins après leur sortie du nid, les père et mère les emmenaient tous les matins avec eux et les ramenaient tous les soirs. C'était toujours sur les cinq ou six heures après-midi que toute la bande revenait au gîte, et le reste de la soirée se passait en criailleries très-incommodes. Ce manége durait tout l'été; ce qui donne lieu de croire que les corbeaux ne font pas deux couvées par an. »

Gessner a nourri de jeunes corbeaux avec de la chair crue, de petits poissons et du pain trempé dans l'eau. Ils sont fort friands de cerises, et ils

les avalent avidement avec les queues et les noyaux; mais ils ne digèrent que la pulpe, et deux heures après ils rendent par le bec les noyaux et les queues. On dit qu'ils rejettent aussi les os des animaux qu'ils ont avalés avec la chair, de même que la crécerelle, les oiseaux de proie nocturnes, les oiseaux pêcheurs, etc., rendent les parties dures et indigestes des animaux ou des poissons qu'ils ont dévorés. Pline dit que les corbeaux sont sujets, tous les étés, à une maladie périodique de soixante jours, dont, selon lui, le principal symptôme est une grande soif; mais je soupçonne que cette maladie n'est autre chose que la mue, laquelle se fait plus lentement dans le corbeau que dans plusieurs autres oiseaux de proie.

Aucun observateur, que je sache, n'a déterminé l'âge auquel les jeunes corbeaux, ayant pris la plus grande partie de leur accroissement, sont vraiment adultes et en état de se reproduire; et si chaque période de la vie était proportionnée dans les oiseaux, comme dans les animaux quadrupèdes, à la durée de la vie totale, on pourrait soupçonner que les corbeaux ne deviendraient adultes qu'au bout de plusieurs années; car, quoiqu'il y ait beaucoup à rabattre sur la longue vie qu'Hésiode accorde aux corbeaux, cependant il paraît assez avéré que cet oiseau vit quelquefois un siècle et davantage : on en a vu, dans plusieurs villes de France, qui avaient atteint cet âge; et, dans tous les pays et tous les temps, il a passé pour un oiseau très-vivace : mais il s'en faut bien que le terme de l'âge adulte, dans cette espèce, soit retardé en proportion de la durée totale de la vie; car, sur la fin du premier été, lorsque toute la famille vole de compagnie, il est déjà difficile de distinguer à la taille les vieux d'avec les jeunes; et dès lors il est très-probable que ceux-ci sont en état de se reproduire dès la seconde année.

Nous avons remarqué plus haut que le corbeau n'était pas noir en naissant : il ne l'est pas non plus en mourant, du moins quand il meurt de vieillesse; car, dans ce cas, son plumage change sur la fin, et devient jaune par défaut de nourriture; mais il ne faut pas croire qu'en aucun temps cet oiseau soit d'un noir pur et sans mélange d'aucune autre teinte; la nature ne connaît guère cette uniformité absolue. En effet, le noir qui domine dans cet oiseau paraît mêlé de violet sur la partie supérieure du corps, de cendré sur la gorge, et de vert sous le corps, sur les pennes de la queue, et sur les plus grandes pennes des ailes et les plus éloignées du dos. Il n'y a que les pieds, les ongles et le bec qui soient absolument noirs, et ce noir du bec semble pénétrer jusqu'à la langue, comme celui des plumes semble pénétrer jusqu'à la chair, qui en a une forte teinte. La langue est cylindrique à sa base, aplatie et fourchue à son extrémité, et hérissée de petites pointes sur ses bords. L'organe de l'ouïe est fort compliqué, et peut-être plus que dans les autres oiseaux. Il faut qu'il soit aussi plus sensible, si l'on peut ajouter foi à ce que dit Plutarque, qu'on a vu des corbeaux tomber comme étourdis par les cris d'une multitude nombreuse et agitée de quelque grand mouvement.

L'œsophage se dilate à l'endroit de sa jonction avec le ventricule, et forme, par sa dilatation, une espèce de jabot qui n'avait point échappé à Aristote. La face intérieure du ventricule est sillonnée de rugosités; la vésicule du fiel est fort grosse et adhérente aux intestins. Redi a trouvé des vers dans la cavité de l'*abdomen*. La longueur de l'intestin est à peu près double de celle de l'oiseau, même prise du bout du bec au bout des ongles, c'est-à-dire qu'elle est moyenne entre la longueur des intestins des véritables carnivores et celle des intestins des véritables granivores, en un mot, telle qu'il convient pour un oiseau qui vit de chair et de fruits.

Cet appétit du corbeau, qui s'étend à tous les genres de nourriture, se

tourne souvent contre lui-même, par la facilité qu'il offre aux oiseleurs de trouver des appâts qui lui conviennent. La poudre de noix vomique, qui est un poison pour un grand nombre d'animaux quadrupèdes, en est aussi un pour le corbeau : elle l'enivre au point qu'il tombe bientôt après qu'il en a mangé ; et il faut saisir le moment où il tombe, car cette ivresse est quelquefois de courte durée, et il reprend souvent assez de forces pour aller mourir ou languir sur un rocher. On le prend aussi avec plusieurs sortes de filets, de lacets et de piéges, et même à la pipée, comme les petits oiseaux ; car il partage avec eux leur antipathie pour le hibou, et il n'aperçoit jamais cet oiseau, ni la chouette, sans jeter un cri. On dit qu'il est aussi en guerre avec le milan, le vautour, la pie de mer : mais ce n'est autre chose que l'effet de cette antipathie nécessaire qui est entre tous les animaux carnassiers, ennemis nés de tous les faibles qui peuvent devenir leur proie, et de tous les forts qui peuvent la leur disputer.

Les corbeaux, lorsqu'ils se posent à terre, marchent et ne sautent point. Ils ont, comme les oiseaux de proie, les ailes longues et fortes (à peu près trois pieds et demi d'envergure) ; elles sont composées de vingt pennes, dont les deux ou trois premières sont plus courtes que la quatrième, qui est la plus longue de toutes, et dont les moyennes ont une singularité : c'est que l'extrémité de leur côte se prolonge au delà des barbes et finit en pointe. La queue a douze pennes d'environ huit pouces, cependant un peu inégales, les deux du milieu étant les plus longues, et ensuite les plus voisines de celles-là ; en sorte que le bout de la queue paraît un peu arrondi sur son plan horizontal : c'est ce que j'appellerai dans la suite *queue étagée*.

De la longueur des ailes on peut presque toujours conclure la hauteur du vol : aussi les corbeaux ont-ils le vol très-élevé, comme nous l'avons dit, et il n'est pas surprenant qu'on les ait vus dans les temps de nuées et d'orages traverser les airs ayant le bec chargé de feu. Ce feu n'était autre chose sans doute que celui des éclairs mêmes, je veux dire, qu'une aigrette lumineuse formée à la pointe de leur bec par la matière électrique, qui, comme on sait, remplit la région supérieure de l'atmosphère dans ces temps d'orage ; et, pour le dire en passant, c'est peut-être quelque observation de ce genre qui a valu à l'aigle le titre de ministre de la foudre ; car il est peu de fables qui ne soient fondées sur la vérité.

De ce que le corbeau a le vol élevé, comme nous venons de le voir, et de ce qu'il s'accommode à toutes les températures, comme chacun sait, il s'ensuit que le monde entier lui est ouvert, et qu'il ne doit être exclu d'aucune région. En effet, il est répandu depuis le cercle polaire jusqu'au cap de Bonne-Espérance, et à l'île de Madagascar, plus ou moins abondamment, selon que chaque pays fournit plus ou moins de nourriture, et des rochers qui soient plus ou moins à son gré. Il passe quelquefois des côtes de Barbarie dans l'île de Ténériffe ; on le retrouve encore au Mexique, à Saint-Domingue, au Canada, et sans doute dans les autres parties du nouveau continent et dans les îles adjacentes. Lorsqu'une fois il est établi dans un pays et qu'il y a pris ses habitudes, il ne le quitte guère pour passer dans un autre. Il reste même attaché au nid qu'il a construit, et il s'en sert plusieurs années de suite, comme nous l'avons vu ci-dessus.

Son plumage n'est pas le même dans tous les pays. Indépendamment des causes particulières qui peuvent en altérer la couleur ou la faire varier du noir au brun et même au jaune, comme je l'ai remarqué plus haut, il subit encore plus ou moins les influences du climat : il est quelquefois blanc en Norwége et en Islande, où il y a aussi des corbeaux tout à fait noirs, et en assez grand nombre. D'un autre côté, on en trouve de blancs, au centre

de la France et de l'Allemagne, dans des nids où il y en a aussi de noirs. Le corbeau du Mexique, appelé *cacalotl* par Fernandez, est varié de ces deux couleurs; celui de la baie de Saldagne a un collier blanc; celui de Madagascar, appelé *coach*, selon Flaccourt, a du blanc sous le ventre, et l'on retrouve le même mélange de blanc et de noir dans quelques individus de la race qui réside en Europe, même dans celui à qui M. Brisson a donné le nom de *corbeau blanc du nord*, et qu'il eût été plus naturel, ce me semble, d'appeler *corbeau noir et blanc*, puisqu'il a le dessus du corps noir, le dessous blanc, et la tête blanche et noire, ainsi que le bec, les pieds, la queue et les ailes. Celles-ci ont vingt et une pennes, et la queue en a douze, dans lesquelles il y a une singularité à remarquer : c'est que les correspondantes de chaque côté, je veux dire les pennes qui, de chaque côté, sont à égale distance des deux du milieu, et qui sont ordinairement semblables entre elles pour la forme et pour la distribution des couleurs, ont, dans l'individu décrit par M. Brisson, plus ou moins de blanc, et distribué d'une manière différente : ce qui me ferait soupçonner que le blanc est ici une altération de la couleur naturelle, qui est le noir; un effet accidentel de la température excessive du climat, laquelle, comme cause extérieure, n'agit pas toujours uniformément en toutes saisons ni en toutes circonstances, et dont les effets ne sont jamais aussi réguliers que ceux qui sont produits par la constante activité du moule intérieur; et, si ma conjecture est vraie, il n'y a aucune raison de faire une espèce particulière, ni même une race ou variété permanente de cet oiseau, lequel ne diffère d'ailleurs de notre corbeau ordinaire que par ses ailes un peu plus longues; de même que tous les autres animaux des pays du nord ont le poil plus long que ceux de même espèce qui habitent des climats tempérés.

Au reste, les variations dans le plumage d'un oiseau aussi généralement, aussi profondément noir que le corbeau, variations produites par la seule différence de l'âge, du climat, ou par d'autres causes purement accidentelles, sont une nouvelle preuve ajoutée à tant d'autres, que la couleur ne fit jamais un caractère constant, et que dans aucun cas elle ne doit être regardée comme un attribut essentiel.

Outre cette variété de couleur, il y a aussi dans l'espèce des corbeaux variété de grandeur : ceux du mont Jura, par exemple, ont paru à M. Hébert, qui a été à portée de les observer, plus grands et plus forts que ceux des montagnes du Bugey; et Aristote nous apprend que les corbeaux et les éperviers sont plus petits dans l'Egypte que dans la Grèce.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU CORBEAU.

LE CORBEAU DES INDES DE BONTIUS.

Cet oiseau se trouve aux îles Moluques, et principalement dans celle de Banda. Nous ne le connaissons que par une description incomplète et par une figure très-mauvaise; en sorte qu'on ne peut déterminer que par conjecture celui de nos oiseaux d'Europe auquel il doit être rapporté. Bontius, le premier, et, je crois, le seul qui l'ait vu, l'a regardé comme un corbeau;

en quoi il a été suivi par Ray, Willughby et quelques autres : mais M. Brisson en a fait un calao. J'avoue que je suis de l'avis des premiers, et voici mes raisons en peu de mots :

Cet oiseau a, suivant Bontius, le bec et la démarche de notre corbeau; et, en conséquence, il lui en a donné le nom, malgré son cou un peu long, et la petite protubérance que la figure fait paraître sur le bec; preuve certaine qu'il ne connaissait aucun autre oiseau avec lequel celui-ci eût plus de rapports, et, néanmoins, il connaissait le calao des Indes. Bontius ajoute, à la vérité, qu'il se nourrit de noix muscades, et M. Willughby a regardé cela comme un trait marqué de dissemblance avec nos corbeaux : cependant nous avons vu que ceux ci mangent les noix du pays, et qu'ils ne sont pas aussi carnassiers qu'on le croit communément. Or, cette différence, étant ainsi réduite à sa juste valeur, laisse au sentiment de l'unique observateur qui a vu et nommé l'oiseau toute son autorité.

D'un autre côté, ni la description de Bontius, ni la figure ne présentent le moindre vestige de cette dentelure du bec dont M. Brisson a fait un des caractères de la famille des calaos ; et la petite protubérance, qui paraît sur le bec dans la figure, ne semble point avoir de rapport avec celle du bec du calao. Enfin, le calao n'a ni ces tempes mouchetées, ni ces plumes du cou noirâtres dont il est parlé dans la description de Bontius; et il a lui-même un bec si singulier, qu'on ne peut, ce me semble, supposer qu'un observateur l'ait vu et n'en ait rien dit, et surtout qu'il l'ait pris pour un bec de corbeau ordinaire.

La chair du corbeau des Indes de Bontius a un fumet aromatique très-agréable, qu'elle doit aux muscades dont l'oiseau fait sa principale nourriture; et il y a toute apparence que, si notre corbeau se nourrissait de même, il perdrait sa mauvaise odeur.

Il faudrait avoir vu le corbeau du désert (*graab el zahara*) dont parle le docteur Shaw, pour le rapporter sûrement à l'espèce de notre pays dont il se rapproche le plus. Tout ce qu'en dit ce docteur, c'est qu'il est un peu plus gros que notre corbeau, et qu'il a le bec et les pieds rouges. Cette rougeur des pieds et du bec est ce qui a déterminé M. Shaw à le regarder comme un grand coracias. A la vérité, l'espèce du coracias n'est point étrangère à l'Afrique, comme nous l'avons vu plus haut; mais un coracias plus grand qu'un corbeau! Quatre lignes de description bien faite dissiperaient toute cette incertitude : et c'est pour obtenir ces quatre lignes de quelque voyageur instruit que je fais ici mention d'un oiseau dont j'ai si peu à dire.

Je trouve encore dans Kempfer deux oiseaux auxquels il donne le nom de corbeaux, sans indiquer aucun caractère qui puisse justifier cette dénomination. L'un est, selon lui, d'une grosseur médiocre, mais extrêmement fier; on l'avait apporté de la Chine au Japon pour en faire présent à l'empereur : l'autre, qui fut aussi offert à l'empereur du Japon, était un oiseau de Corée, fort rare, appelé *careigaras*, c'est-à-dire corbeau de Corée. Kempfer ajoute qu'on ne trouve point au Japon les corbeaux qui sont communs en Europe, non plus que les perroquets et quelques autres oiseaux des Indes.

Nota. Ce serait ici le lieu de placer l'oiseau d'Arménie, que M. de Tournefort a appelé *roi des corbeaux*, si cet oiseau était en effet un corbeau, ou seulement s'il approchait de cette famille. Mais il ne faut que jeter les yeux sur le dessin en miniature qui le représente, pour juger qu'il a beaucoup plus de rapport avec les paons et les faisans par sa belle aigrette, par la richesse de son plumage, par la brièveté de ses ailes, par la forme de son bec, quoiqu'il soit un peu plus allongé, et quoiqu'on remarque d'autres différences dans la forme de la queue et des pieds. Il est nommé avec raison,

sur ce dessin, *avis Persica pavoni congener;* et c'est aussi parmi les oiseaux étrangers, analogues aux faisans et aux paons, que j'en aurais parlé, si ce même dessin fût venu plus tôt à ma connaissance.

LA CORBINE OU CORNEILLE NOIRE.

Famille des conirostres, genre corbeau. (Cuvier.)

Quoique cette corneille diffère, à beaucoup d'égards, du grand corbeau, surtout par la grosseur et par quelques-unes de ses habitudes naturelles, cependant il faut avouer que d'un autre côté elle a assez de rapport avec lui, tant de conformation et de couleur que d'instinct, pour justifier la dénomination de *corbine*, qui est en usage dans plusieurs endroits, et que j'adopte par la raison qu'elle est en usage.

Ces corbines passent l'été dans les grandes forêts, d'où elles ne sortent de temps en temps que pour chercher leur subsistance et celle de leur couvée. Le fond principal de cette subsistance, au printemps, ce sont les œufs de perdrix, dont elles sont très-friandes, et qu'elles savent même percer fort adroitement pour les porter à leurs petits sur la pointe de leur bec. Comme elles en font une grande consommation, et qu'il ne leur faut qu'un moment pour détruire l'espérance d'une famille entière, on peut dire qu'elles ne sont pas les moins nuisibles des oiseaux de proie, quoiqu'elles soient les moins sanguinaires. Heureusement il n'en reste pas un grand nombre pendant l'été, on en trouverait difficilement plus de deux ou trois douzaines de paires dans une forêt de cinq ou six lieues de tour aux environs de Paris.

En hiver elles vivent avec les mantelées, les frayonnes ou les freux, et à peu près de la même manière : c'est alors que l'on voit, autour des lieux habités, des volées nombreuses, composées de toutes les espèces de corneilles, se tenant presque toujours à terre pendant le jour, errant pêle-mêle avec nos troupeaux et nos bergers, voltigeant sur les pas de nos laboureurs, et sautant quelquefois sur le dos des cochons et des brebis, avec une familiarité qui les ferait prendre pour des oiseaux domestiques et apprivoisés. La nuit, elles se retirent dans les forêts sur de grands arbres qu'elles paraissent avoir adoptés, et qui sont des espèces de rendez-vous, des points de ralliement où elles se rassemblent le soir de tous côtés, quelquefois de plus de trois lieues à la ronde, et d'où elles se dispersent tous les matins : mais ce genre de vie, qui est commun aux trois espèces de corneilles, ne réussit pas également à toutes; car les corbines et les mantelées deviennent prodigieusement grasses, au contraire des frayonnes, qui sont presque toujours maigres, et ce n'est pas la seule différence qui se remarque entre ces espèces. Sur la fin de l'hiver, qui est le temps de leurs amours, tandis que les frayonnes vont nicher dans d'autres climats, les corbines, qui disparaissent en même temps de la plaine, s'éloignent beaucoup moins : la plupart se réfugient dans les grandes forêts qui sont à portée; et c'est alors qu'elles rompent la société générale pour former des unions plus intimes et plus douces : elles se séparent deux à deux, et semblent se partager le terrain, qui est toujours une forêt, de manière que chaque paire occupe son district d'environ un quart de lieue de diamètre, dont elle exclut toute autre paire, et d'où elle ne s'absente que pour aller à la provision. On assure que ces oiseaux restent constamment appariés toute leur vie ; on prétend même que, lorsque l'un des deux vient à mourir, le survivant lui demeure fidèle et passe le reste de ses jours dans une irréprochable viduité.

On reconnait la femelle à son plumage, qui a moins de lustre et de reflets,

Elle pond cinq ou six œufs ; elle les couve environ trois semaines, et, pendant qu'elle couve, le mâle lui apporte à manger.

J'ai eu occasion d'examiner un nid de corbine, qui m'avait été apporté dans les premiers jours du mois de juillet. On l'avait trouvé sur un chêne à la hauteur de huit pieds, dans un bois en coteau où il y avait d'autres chênes plus grands. Ce nid pesait deux ou trois livres : il était fait en dehors de petites branches et d'épines entrelacées grossièrement, et mastiquées avec de la terre et du crottin de cheval ; le dedans était plus mollet, et construit plus soigneusement avec du chevelu de racines. J'y trouvai six petits éclos ; ils étaient encore vivants, quoiqu'ils eussent été vingt-quatre heures sans manger : ils n'avaient pas les yeux ouverts ; on ne leur apercevait aucune plume, si ce n'est les pennes de l'aile, qui commençaient à poindre : tous avaient la chair mêlée de jaune et de noir, le bout du bec et des ongles jaune, les coins de la bouche blanc sale, le reste du bec et des pieds rougeâtre.

Lorsqu'une buse ou une crécerelle vient à passer près du nid, le père et la mère se réunissent pour les attaquer, et ils se jettent sur elles avec tant de fureur qu'ils les tuent quelquefois en leur crevant la tête à coups de bec. Ils se battent aussi avec les pies-grièches ; mais celles-ci, quoique plus petites, sont si courageuses, qu'elles viennent souvent à bout de les vaincre, de les chasser et d'enlever toute la couvée.

Les anciens assurent que les corbines, ainsi que les corbeaux, continuent leurs soins à leurs petits bien au delà du temps où ils sont en état de voler. Cela me paraît vraisemblable : je suis même porté à croire qu'ils ne se séparent point du tout la première année ; car ces oiseaux étant accoutumés à vivre en société, et cette habitude, qui n'est interrompue que par la ponte et ses suites, devant bientôt les réunir avec des étrangers, n'est-il pas naturel qu'ils continuent la société commencée avec leur famille, et qu'ils la préfèrent même à toute autre ?

La corbine apprend à parler comme le corbeau, et comme lui elle est omnivore : insectes, vers, œufs d'oiseaux, voiries, poissons, grains, fruits, toute nourriture lui convient ; elle sait aussi casser les noix en les laissant tomber d'une certaine hauteur. Elle visite les lacets et les piéges, et fait son profit des oiseaux qu'elle y trouve engagés ; elle attaque même le petit gibier affaibli ou blessé, ce qui a donné l'idée dans quelques pays de l'élever pour la fauconnerie : mais, par une juste alternative, elle devient à son tour la proie d'un ennemi plus fort, tel que le milan, le grand duc, etc.

Son poids est d'environ dix ou douze onces. Elle a douze pennes à la queue, toutes égales, vingt à chaque aile, dont la première est la plus courte et la quatrième la plus longue ; environ trois pieds de vol ; l'ouverture des narines ronde et recouverte par des espèces de soies dirigées en avant ; quelques grains noirs autour des paupières ; le doigt extérieur de chaque pied uni à celui du milieu jusqu'à la première articulation ; la langue fourchue et même effilée ; le ventricule peu musculeux ; les intestins roulés en un grand nombre de circonvolutions ; les *cæcum* longs d'un demi-pouce ; la vésicule du fiel grande et communiquant au tube intestinal par un double conduit ; enfin le fond des plumes, c'est-à-dire la partie qui ne paraît point au dehors, d'un cendré foncé.

Comme cet oiseau est fort rusé, qu'il a l'odorat très-subtil, et qu'il vole ordinairement en grandes troupes, il se laisse difficilement approcher et ne donne guère dans les piéges des oiseleurs. On en attrape cependant quelques-uns à la pipée, en imitant le cri de la chouette et tendant les gluaux sur les plus hautes branches, ou bien en les attirant à la portée du fusil ou même de la sarbacane, par le moyen d'un grand duc ou de tel autre oiseau

de nuit qu'on élève sur des juchoirs dans un lieu découvert. On les détruit en leur jetant des fèves de marais, dont elles sont très-friandes, et que l'on a eu la précaution de garnir en dedans d'aiguilles rouillées. Mais la façon la plus singulière de les prendre est celle-ci, que je rapporte parce qu'elle fait connaître le naturel de l'oiseau. Il faut avoir une corbine vivante : on l'attache solidement contre terre, les pieds en haut, par le moyen de deux crochets qui saisissent de chaque côté l'origine des ailes; dans cette situation pénible, elle ne cesse de s'agiter et de crier : les autres corneilles ne manquent pas d'accourir de toutes parts à sa voix, comme pour lui donner du secours; mais la prisonnière, cherchant à s'accrocher à tout pour se tirer d'embarras, saisit avec le bec et les griffes, qu'on lui a laissés libres, toutes celles qui s'approchent, et les livre ainsi à l'oiseleur. On les prend encore avec des cornets de papier appâtés de viande crue. Lorsque la corneille introduit sa tête pour saisir l'appât qui est au fond, les bords du cornet, qu'on a eu la précaution d'engluer, s'attachent aux plumes de son cou; elle en demeure coiffée, et, ne pouvant se débarrasser de cet incommode bandeau qui lui couvre entièrement les yeux, elle prend l'essor et s'élève en l'air, presque perpendiculairement (direction la plus avantageuse pour éviter les chocs), jusqu'à ce qu'ayant épuisé ses forces, elle retombe de lassitude, et toujours fort près de l'endroit d'où elle était partie. En général, quoique ces corneilles n'aient le vol ni léger ni rapide, elles montent cependant à une très-grande hauteur; et lorsqu'une fois elles y sont parvenues, elles s'y soutiennent longtemps, et tournent beaucoup.

Comme il y a des corbeaux blancs et des corbeaux variés, il y a aussi des corbines blanches et des corbines variées de noir et de blanc, lesquelles ont les mêmes mœurs, les mêmes inclinations que les noires.

Frisch dit avoir vu une seule fois une troupe d'hirondelles voyageant avec une bande de corneilles variées, et suivant la même route : il ajoute que ces corneilles variées passent l'été sur les côtes de l'Océan, vivant de tout ce que rejette la mer; que l'automne elles se retirent du côté du midi; qu'elles ne vont jamais par grandes troupes; et que, bien qu'en petit nombre, elles se tiennent à une certaine distance les unes des autres; en quoi elles ressemblent tout à fait à la corneille noire, dont elles ne sont apparemment qu'une variété constante, ou, si l'on veut, une race particulière.

Il est fort probable que les corneilles des Maldives, dont parle François Pyrard, ne sont pas d'une autre espèce, puisque ce voyageur, qui les a vues de fort près, n'indique aucune différence; seulement elles sont plus familières et plus hardies que les nôtres : elles entrent dans les maisons pour prendre ce qui les accommode, et souvent la présence d'un homme ne leur en impose point. Un autre voyageur ajoute que ces corneilles des Indes se plaisent à faire dans une chambre, lorsqu'elles peuvent y pénétrer, toutes les malices qu'on attribue aux singes : elles dérangent les meubles, les déchirent à coups de bec, renversent les lampes, les encriers, etc.

Enfin, selon Dampier, il y a à la Nouvelle-Hollande et à la Nouvelle-Guinée beaucoup de corneilles qui ressemblent aux nôtres; il y en a aussi à la Nouvelle-Bretagne : mais il paraît que, quoiqu'il y en ait beaucoup en France, en Angleterre et dans une partie de l'Allemagne, elles sont beaucoup moins repandues dans le nord de l'Europe; car M. Klein dit que la corbine est rare dans la Prusse, et il faut qu'elle ne soit point commune en Suède, puisqu'on ne trouve pas même son nom dans le dénombrement qu'a donné M. Linnæus des oiseaux de ce pays. Le père du Tertre assure aussi qu'il n'y en a point aux Antilles, quoique, suivant un autre voyageur, elles soient fort communes à la Louisiane.

LE FREUX OU LA FRAYONNE.

Famille des conirostres, genre corbeau. (Cuvier.)

Le freux est d'une grosseur moyenne, entre le corbeau et la corbine, et il a la voix plus grave que les autres corneilles. Son caractère le plus frappant et le plus distinctif, c'est une peau nue, blanche, farineuse, et quelquefois galeuse, qui environne la base de son bec, à la place des plumes noires et dirigées en avant, qui, dans les autres espèces de corneilles, s'étendent jusque sur l'ouverture des narines : il a aussi le bec moins gros, moins fort et comme râpé. Ces disparités, si superficielles en apparence, en supposent de plus réelles et de plus considérables.

Le freux n'a le bec ainsi râpé, et sa base dégarnie de plumes, que parce que, vivant principalement de grains, de petites racines et de vers, il a coutume d'enfoncer son bec fort avant dans la terre pour chercher la nourriture qui lui convient; ce qui ne peut manquer, à la longue, de rendre le bec raboteux et de détruire les germes des plumes de sa base, lesquelles sont exposées à un frottement continuel. Cependant il ne faut pas croire que cette peau soit absolument nue : on y aperçoit souvent de petites plumes isolées; preuve très-forte qu'elle n'était point chauve dans le principe, mais qu'elle l'est devenue par une cause étrangère; en un mot, que c'est une espèce de difformité accidentelle, qui s'est changée en un vice héréditaire par les lois connues de la génération.

L'appétit du freux pour les grains, les vers et les insectes, est un appétit exclusif; car il ne touche point aux voiries ni à aucune chair : il a de plus le ventricule musculeux et les amples intestins des granivores.

Ces oiseaux vont par troupes très-nombreuses, et si nombreuses, que l'air en est quelquefois obscurci. On imagine tout le dommage que ces hordes de moissonneurs peuvent causer dans les terres nouvellement ensemencées, ou dans les moissons qui approchent de la maturité : aussi, dans plusieurs pays, le gouvernement a-t-il pris des mesures pour les détruire. La Zoologie britannique réclame contre cette proscription, et prétend qu'ils font plus de bien que de mal, en ce qu'ils consomment une grande quantité de ces larves de hannetons et d'autres scarabées, qui rongent les racines des plantes utiles, et qui sont si redoutés des laboureurs et des jardiniers. C'est un calcul à faire.

Non-seulement le freux vole par troupes, mais il niche aussi, pour ainsi dire, en société avec ceux de son espèce, non sans faire grand bruit; car ce sont des oiseaux très-criards, et principalement quand ils ont des petits. On voit quelquefois dix ou douze de leurs nids sur le même chêne, et un grand nombre d'arbres ainsi garnis dans la même forêt, ou plutôt dans le même canton. Ils ne cherchent pas les lieux solitaires pour couver : ils semblent au contraire s'approcher dans cette circonstance des endroits habités; et Schwenckfeld remarque qu'ils préfèrent communément les grands arbres qui bordent les cimetières, peut-être parce que ce sont des lieux fréquentés, ou parce qu'ils y trouvent plus de vers qu'ailleurs; car on ne peut soupçonner qu'ils y soient attirés par l'odeur des cadavres, puisque, comme nous l'avons dit, ils ne touchent point à la chair. Frisch assure que, si, dans le temps de la ponte, on s'avance sous les arbres où ils sont ainsi établis, on est bientôt inondé de leur fiente.

Une chose qui pourra paraître singulière, quoique assez conforme à ce

qui se passe tous les jours entre des animaux d'autre espèce, c'est que, lorsqu'un couple apparié travaille à faire son nid, il faut que l'un des deux reste pour le garder, tandis que l'autre va chercher des matériaux convenables. Sans cette précaution, et s'ils s'absentaient tous deux à la fois, on prétend que leur nid serait pillé et détruit dans un instant par les autres freux habitants du même arbre, chacun d'eux emportant dans son bec son brin d'herbe ou de mousse pour l'employer à la construction de son propre nid.

Ces oiseaux commencent à nicher au mois de mars, du moins en Angleterre; ils pondent quatre ou cinq œufs plus petits que ceux du corbeau, mais ayant des taches plus grandes, surtout au gros bout. On dit que le mâle et la femelle couvent tour à tour : lorsque les petits sont éclos et en état de manger, ils leur dégorgent la nourriture qu'ils savent tenir en réserve dans leur jabot, ou plutôt dans une espèce de poche formée par la dilatation de l'œsophage.

Je trouve dans la Zoologie britannique que la ponte étant finie, ils quittent les arbres où ils avaient niché; qu'ils n'y reviennent qu'au mois d'août, et ne commencent à réparer leurs nids ou à les refaire qu'au mois d'octobre. Cela suppose qu'ils passent à peu près toute l'année en Angleterre; mais en France, en Silésie, et en beaucoup d'autres contrées, ils sont certainement oiseaux de passage, à quelques exceptions près, et avec cette différence, qu'en France ils annoncent l'hiver, au lieu qu'en Silésie ils sont les avant-coureurs de la belle saison.

Le freux habite en Europe, selon M. Linnæus; cependant il paraît qu'il y a quelques restrictions à faire à cela, puisque Aldrovande ne croyait pas qu'il s'en trouvât en Italie.

On dit que les jeunes sont bons à manger, et que les vieux même ne sont pas mauvais, lorsqu'ils sont bien gras; mais il est fort rare que les vieux prennent de la graisse. Les gens de la campagne ont moins de répugnance pour leur chair, sachant fort bien qu'ils ne vivent pas de charognes, comme la corneille et le corbeau.

LA CORNEILLE MANTELÉE.

Famille des conirostres, genre corbeau. (Cuvier.)

Cet oiseau se distingue aisément de la corbine, et de la frayonne ou du freux, par les couleurs de son plumage. Il a la tête, la queue et les ailes d'un beau noir avec des reflets bleuâtres; et ce noir tranche avec une espèce de scapulaire gris blanc, qui s'étend par devant et par derrière, depuis les épaules jusqu'à l'extrémité du corps. C'est à cause de cette espèce de scapulaire ou de manteau que les Italiens lui ont donné le nom de *monacchia* (moinesse), et les Français celui de *corneille mantelée*.

Elle va par troupes nombreuses, comme le freux, et elle est peut-être encore plus familière avec l'homme, s'approchant par préférence, surtout pendant l'hiver, des lieux habités, et vivant alors de ce qu'elle trouve dans les égouts, les fumiers, etc.

Elle a encore cela de commun avec le freux, qu'elle change de demeure deux fois par an, et qu'elle peut être regardee comme un oiseau de passage : car nous la voyons chaque année arriver par très-grandes troupes sur la fin de l'automne, et repartir au commencement du printemps, dirigeant sa route au nord; mais nous ne savons pas précisément en quel lieux elle s'arrête. La plupart des auteurs disent qu'elle passe l'été sur les hautes mon-

tagnes, et qu'elle y fait son nid sur les pins et les sapins : il faut donc que ce soit sur des montagnes inhabitées et peu connues, comme celles des îles de Shetland, où l'on assure effectivement qu'elle fait sa ponte; elle niche aussi en Suède, dans les bois, et par préférence sur les aunes, et sa ponte est ordinairement de quatre œufs; mais elle ne niche point dans les montagnes de Suisse, d'Italie, etc.

Enfin, quoique, selon le plus grand nombre des naturalistes, elle vive de toutes sortes de nourritures, entre autres de vers, d'insectes, de poissons, même de chair corrompue, et, par préférence à tout, de laitage; et quoique, d'après cela, elle dût être mise au rang des omnivores, cependant, comme ceux qui ont ouvert son estomac y ont trouvé de toutes sortes de grains mêlés avec de petites pierres, on peut croire qu'elle est plus granivore qu'autre chose; et c'est un troisième trait de conformité avec le freux. Dans tout le reste, elle ressemble beaucoup à la corbine ou corneille noire; c'est à peu près la même taille, le même port, le même cri, le même son de voix, le même vol; elle a la queue et les ailes, le bec et les pieds, et presque tout ce que l'on connaît de ses parties intérieures, conformés de même dans les plus petits détails; ou, si elle s'en éloigne en quelque chose, c'est pour se rapprocher de la nature du freux : elle va souvent avec lui; comme lui, elle niche sur les arbres. Elle pond quatre ou cinq œufs, mange ceux des petits oiseaux, et quelquefois les petits oiseaux eux-mêmes.

Tant de rapports et de traits de ressemblance avec la corbine et avec le freux me feraient soupçonner que la corneille mantelée serait une race métisse, produite par le mélange de ces deux espèces; et, en effet, si elle était une simple variété de la corbine, d'où lui viendrait l'habitude de voler par troupes nombreuses, et de changer de demeure deux fois l'année? ce que ne fait jamais la corbine, comme nous l'avons vu; et si elle était une simple variété du freux, d'où lui viendraient tant d'autres rapports qu'elle a avec la corbine? Au lieu que cette double ressemblance s'explique naturellement en supposant que la corneille mantelée est le produit du mélange de ces deux espèces qu'elle représente par sa nature mixte, et qui tient de l'une et de l'autre. Cette opinion pourrait paraître vraisemblable aux philosophes qui savent combien les analogies physiques sont d'un grand usage pour remonter à l'origine des êtres et renouer le fil des générations; mais on lui trouvera un nouveau degré de probabilité, si l'on considère que la corneille mantelée est une race nouvelle, qui ne fut ni connue ni nommée par les anciens, et par conséquent n'existait pas encore de leur temps, puisque, lorsqu'il s'agit d'une race aussi multipliée et aussi familière que celle-ci, il n'y a point de milieu entre n'être pas connue dans un pays et n'y être point du tout. Or, si elle est nouvelle, il faut qu'elle ait été produite par le mélange de deux autres races; et quelles peuvent être ces deux races, sinon celles qui paraissent avoir plus de rapports, d'analogie, de ressemblance avec elle?

Frisch dit que la corneille mantelée a deux cris : l'un plus grave, et que tout le monde connaît; l'autre plus aigu, et qui a quelque rapport avec celui du coq. Il ajoute qu'elle est fort attachée à sa couvée, et que, lorsqu'on coupe par le pied l'arbre où elle a fait son nid, elle se laisse tomber avec l'arbre, et s'expose à tout plutôt que d'abandonner sa géniture.

M. Linnæus semble lui appliquer ce que la Zoologie britannique dit du freux, qu'elle est utile par la consommation qu'elle fait des insectes destructeurs dont elle purge ainsi les pâturages. Mais, encore une fois, ne doit-on pas craindre qu'elle consomme elle-même plus de grains que n'auraient fait les insectes dont elle se nourrit? Et n'est-ce pas pour cette raison qu'en plusieurs pays d'Allemagne on a mis sa tête à prix?

On la prend dans les mêmes piéges que les autres corneilles. Elle se trouve dans presque toutes les contrées de l'Europe, mais en différents temps. Sa chair a une odeur forte, et on en fait peu d'usage, si ce n'est parmi le petit peuple.

Je ne sais sur quel fondement M. Klein a pu ranger parmi les corneilles l'*hoexototl* ou oiseau des saules de Fernandez, si ce n'est sur le dire de Seba, qui, décrivant cet oiseau comme le même que celui dont parle Fernandez, le fait aussi gros qu'un pigeon ordinaire, tandis que Fernandez, à l'endroit même cité par Seba, dit que l'*hoexototl* est un petit oiseau de la grosseur d'un moineau, ayant à peu près le chant du chardonneret, et la chair bonne à manger. Cela ne ressemble pas trop à une corneille; et de telles méprises, qui sont assez fréquentes dans l'ouvrage de Seba, ne peuvent que jeter beaucoup de confusion dans la nomenclature de l'histoire naturelle.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX CORNEILLES.

LA CORNEILLE DU SÉNÉGAL.

A juger de cet oiseau par sa forme et par ses couleurs, qui est tout ce que nous en connaissons, on peut dire que l'espèce de la corneille mantelée est celle avec qui il a plus de rapports extérieurs, ou plutôt que ce serait une véritable corneille mantelée, si son scapulaire blanc n'était pas raccourci par devant et beaucoup plus par derrière. On aperçoit aussi quelques différences dans la longueur des ailes, la forme du bec et la couleur des pieds. C'est une espèce nouvelle et peu connue.

LA CORNEILLE DE LA JAMAIQUE.

Cette corneille étrangère paraît modelée à peu près sur les mêmes proportions que les nôtres, à l'exception de la queue et du bec qu'elle a plus petits; son plumage est noir comme celui de la corbine. On a trouvé dans son estomac des baies rouges, des graines, des scarabées; ce qui fait connaître sa nourriture la plus ordinaire, et qui est aussi celle de notre freux et de notre mantelée. Elle a le ventricule musculeux et revêtu intérieurement d'une tunique très-forte. Cet oiseau abonde dans la partie septentrionale de l'île, et ne quitte pas les montagnes; en quoi il se rapproche de notre corbeau.

M. Klein caractérise cette espèce par la grandeur des narines; cependant M. Sloane, qu'il cite, se contente de dire qu'elles sont passablement grandes.

D'après ce que l'on sait de cet oiseau, on peut bien juger qu'il approche fort de notre corneille, mais il serait difficile de la rapporter à l'une de ces espèces plutôt qu'à l'autre, vu qu'il réunit des qualités qui sont propres à chacune d'elles. Il diffère aussi de toutes par son cri, qu'il fait entendre continuellement.

LES CHOUCAS.

Famille des conirostres, genre corbeau. (Cuvier.)

Ces oiseaux ont, avec les corneilles, plus de traits de conformité que de traits de dissemblance; et, comme ce sont des espèces fort voisines, il est bon d'en faire une comparaison suivie et détaillée, pour répandre plus de jour sur l'histoire des uns et des autres.

Je remarque d'abord un parallélisme assez singulier entre ces deux genres d'oiseaux ; car de même qu'il y a trois espèces principales de corneilles, une noire (la corbine), une cendrée (la mantelée), et une chauve (le freux ou la frayonne), je trouve aussi trois espèces ou races correspondantes de choucas, un noir (le choucas proprement dit), un cendré (le choue), et enfin un choucas chauve. La seule différence est que ce dernier est d'Amérique, et qu'il a peu de noir dans son plumage, au lieu que les trois espèces de corneilles appartiennent toutes à l'Europe, et sont toutes ou noires ou noirâtres.

En général, les choucas sont plus petits que les corneilles. Leur cri, du moins celui de nos deux choucas d'Europe, les seuls dont l'histoire nous soit connue, est plus aigre, plus perçant, et il a visiblement influé sur la plupart des noms qu'on leur a donnés en différentes langues, tels que ceux-ci : *choucas*, *graccus*, *kaw*, *hlas*, etc. ; mais ils n'ont pas une seule inflexion de voix ; car on m'assure qu'on les entend quelquefois crier *tian*, *tian*, *tian*.

Ils vivent tous deux d'insectes, de grains, de fruits, et même de chair, quoique très-rarement : mais ils ne touchent point aux voiries, et ils n'ont pas l'habitude de se tenir sur les côtes pour se rassasier de poissons morts et autres cadavres rejetés par la mer : en quoi ils ressemblent plus au freux, et même à la mantelée, qu'à la corbine; mais ils se rapprochent de celle-ci par l'habitude qu'ils ont d'aller à la chasse aux œufs de perdrix, et d'en détruire une grande quantité.

Ils volent en grandes troupes, comme le freux; comme lui, ils forment des espèces de peuplades, et même des plus nombreuses, composées d'une multitude de nids, placés les uns près des autres, et comme entassés, ou sur un grand arbre, ou dans un clocher, ou dans le comble d'un vieux château abandonné. Le mâle et la femelle une fois appariés, ils restent longtemps fidèles, attachés l'un à l'autre ; et par une suite de cet attachement personnel, chaque fois que le retour de la belle saison donne aux êtres vivants le signal d'une génération nouvelle, on les voit se rechercher avec empressement et se parler sans cesse : car alors le cri des animaux est un véritable langage, toujours bien parlé, toujours bien compris : on les voit se caresser de mille manières, joindre leurs becs comme pour se baiser, essayer toutes les façons de s'unir avant de se livrer à la dernière union, et se préparer à remplir le but de la nature par tous les degrés du désir, par toutes les nuances de la tendresse. Ils ne manquent jamais à ces préliminaires, non pas même dans l'état de captivité. La femelle étant fécondée par le mâle, pond cinq ou six œufs marqués de quelques taches brunes sur un fond verdâtre ; et lorsque ses petits sont éclos, elle les soigne, les nourrit, les élève avec une affection que le mâle s'empresse de partager. Tout cela ressemble assez aux corneilles, et même, à bien des égards, au grand corbeau : mais Charleton et Schwenkfeld assurent que les choucas font deux couvées par an ; ce qui n'a jamais été dit du corbeau ni des corneilles, mais qui d'ailleurs s'accorde très-bien avec l'ordre de la nature, selon lequel les espèces les plus petites sont aussi les plus fécondes.

Les choucas sont oiseaux de passage, non pas autant que le freux et la corneille mantelée, car il en reste toujours un assez bon nombre dans le pays pendant l'été ; les tours de Vincennes en sont peuplées en tout temps, ainsi que tous les vieux édifices qui leur offrent la même sureté et les mêmes commodités : mais on en voit toujours moins en France l'été que l'hiver. Ceux qui voyagent se réunissent en grandes bandes, comme la frayonne et la mantelée ; quelquefois même ils ne font qu'une seule bande avec elles, et ils ne cessent de crier en volant : mais ils n'observent pas les mêmes temps en France et en Allemagne ; car ils quittent l'Allemagne en automne avec leurs petits, et n'y reparaissent qu'au printemps, après avoir passé l'hiver chez nous ; et Frisch a raison d'assurer qu'ils ne couvent point pendant leur absence, et qu'à leur retour ils ne ramènent point de petits avec eux ; car les choucas ont cela de commun avec tous les autres oiseaux, qu'ils ne font point leur ponte en hiver.

A l'égard des parties internes, je remarquerai seulement qu'ils ont le ventricule musculeux et près de son orifice supérieur une dilatation de l'œsophage qui leur tient lieu de jabot, comme dans les corneilles, mais que la vésicule du fiel est plus allongée.

Du reste, on les prive facilement, on leur apprend à parler sans peine ; ils semblent se plaire dans l'état de domesticité : mais ce sont des domestiques infidèles, qui, cachant la nourriture superflue qu'ils ne peuvent consommer, et emportant des pièces de monnaie et des bijoux qui ne leur sont d'aucun usage, appauvrissent le maître sans s'enrichir eux-mêmes.

Pour achever l'histoire des choucas, il ne s'agit plus que de comparer ensemble les deux races du pays, et d'ajouter à la suite, selon notre usage, les variétés et les espèces étrangères.

Le choucas. Nous n'avons en France que deux choucas. L'un, à qui je conserve le nom de choucas proprement dit, est de la grosseur d'un pigeon ; il a l'iris blanchâtre, quelques traits blancs sous la gorge, quelques points de même couleur autour des narines, du cendré sur la partie postérieure de la tête et du cou : tout le reste est noir ; mais cette couleur est plus foncée sur les parties supérieures, avec des reflets tantôt violets et tantôt verts.

Le chouc. L'autre espèce du pays, à laquelle je donne le nom de chouc d'après son nom anglais, ne diffère du précédent qu'en ce qu'il est un peu plus petit, et peut-être moins commun, qu'il a l'iris bleuâtre comme le freux, que la couleur dominante de son plumage est le noir, sans aucun mélange de cendré, et qu'on lui remarque des points blancs autour des yeux. Du reste, ce sont les mêmes mœurs, les mêmes habitudes, même port, même conformation, même cri, mêmes pieds, même bec ; et l'on ne peut guère douter que ces deux races n'appartiennent à la même espèce, et qu'elles ne fussent en état de se mêler avec succès et de produire ensemble des individus féconds.

On sera peu surpris qu'une espèce qui a tant de rapports avec celles des corbeaux et des corneilles, présente à peu près les mêmes variétés. Aldrovande a vu en Italie un choucas qui avait un collier blanc ; c'est apparemment celui qui se trouve dans quelques endroits de la Suisse, et que, par cette raison, les Anglais nomment choucas de Suisse.

Schwenckfeld a eu occasion de voir un choucas blanc, qui avait le bec jaunâtre. Ces choucas blancs sont plus communs en Norwége et dans les pays froids ; quelquefois même dans des climats tempérés, tels que la Pologne, on a trouvé un petit choucas blanc dans un nid de choucas noirs : et dans ce cas la blancheur du plumage ne dépend pas, comme l'on voit, de l'influence du climat ; mais c'est une monstruosité causée par quelque vice de

nature, analogue à celui qui produit les corbeaux blancs en France et les nègres blancs en Afrique.

Schwenckfeld parle, 1° d'un choucas varié qui ressemble au vrai choucas, à l'exception des ailes, qui sont blanches, et du bec, qui est crochu.

2° D'un autre choucas très-rare, qui ne diffère du choucas ordinaire * que par son bec croisé : mais ce peuvent être des variétés individuelles, ou même des monstres faits à plaisir.

LE CHOQUARD, OU CHOUCAS DES ALPES.

(LE PYRRHOCORAX CHOQUARD.)

Famille des conirostres, genre corbeau. (CUVIER.)

Cet oiseau, que nous avons fait représenter sous le nom de choucas des Alpes, Pline l'appelle de celui de *pyrrhocorax*, et ce seul nom renferme une description en raccourci : *horax*, qui signifie corbeau, indique la noirceur du plumage, ainsi que l'analogie de l'espèce, et *pyrrhos*, qui signifie roux, orangé, exprime la couleur du bec, qui varie en effet du jaune à l'orangé, et aussi celle des pieds, qui est encore plus variable que celle du bec, puisque dans l'individu observé par Gessner les pieds étaient rouges, qu'ils étaient noirs dans le sujet décrit par M. Brisson ; que, selon cet auteur, ils sont quelquefois jaunes, et que, selon d'autres, ils sont jaunes l'hiver et rouges l'été. Ces pieds jaunes, ce bec de même couleur et plus petit que celui des choucas, ont donné lieu à quelques-uns de prendre le choquard pour un merle, et de le nommer le grand merle des Alpes. Cependant, en l'observant et le comparant, on trouvera qu'il approche beaucoup plus des choucas par la grosseur de son corps, par la longueur de ses ailes, et même par la forme de son bec, quoique plus menu, et par ses narines recouvertes de plumes, quoique ces plumes soient moins fermes que dans les choucas.

J'ai indiqué, à l'article du crave ou coracias, les différences qui sont entre ces deux oiseaux, dont Belon et quelques autres qui ne les avaient pas vus n'ont fait qu'une seule espèce.

Pline croyait son *pyrrhocorax* propre et particulier aux montagnes des Alpes : cependant Gessner, qui le distingue très-bien d'avec le crave ou coracias, dit qu'il y a certaines contrées au pays des Grisons où cet oiseau ne se montre que l'hiver, d'autres où il paraît à peu près toute l'année, mais que son vrai domicile, son domicile de préférence, celui où il se trouve toujours par grandes bandes, c'est le sommet des hautes montagnes. Ces faits modifient, comme l'on voit, l'opinion de Pline, un peu trop absolue ; mais ils la confirment en la modifiant.

La grosseur du choquard est moyenne entre celle du choucas et celle de la corneille ; il a le bec plus petit et plus arqué que l'un et l'autre, la voix plus aiguë, plus plaintive que celle des choucas, et fort peu agréable.

Il vit principalement de grains et fait grand tort aux récoltes ; sa chair est un manger très-médiocre. Les montagnards tirent de sa façon de voler des présages météorologiques : si son vol est élevé, on dit qu'il annonce le froid, et que lorsqu'il est bas, il promet un temps plus doux.

* Choucas à bec fourchu en pince. Daudin—Corvus monedula, var. Linn.—*Nota*. Il existe plusieurs autres variétés de choucas dont Buffon ne fait pas mention.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX CHOUCAS.

LE CHOUCAS MOUSTACHE.

Cet oiseau, qui se trouve au cap de Bonne-Espérance, est à peu près de la grosseur du merle; il a le plumage noir et changeant des choucas, et la queue plus longue à proportion qu'aucun d'entre eux ; toutes les pennes qui la composent sont égales, et les ailes étant pliées n'atteignent qu'à la moitié de sa longueur. Ce sont les quatrième et cinquième pennes de l'aile qui sont les plus longues de toutes; elles ont deux pouces et demi de plus que la première.

Il y a deux choses à remarquer dans l'extérieur de cet oiseau : 1° ces poils noirs, longs et flexibles, qui naissent de la base du bec supérieur, et qui sont une fois plus longs que le bec, outre plusieurs autres poils plus courts, plus raides, et dirigés en avant, qui environnent cette même base jusqu'aux coins de la bouche; 2° ces plumes longues et étroites de la partie supérieure du cou, lesquelles glissent et jouent sur le dos, suivant que le cou prend différentes situations, et qui forment à l'oiseau une espèce de crinière.

LE CHOUCAS CHAUVE.

Ce singulier choucas, qui se trouve dans l'île de Cayenne, est celui qui peut, comme je l'ai dit, faire pendant avec notre corneille chauve, qui est le freux : il a en effet la partie antérieure de la tête nue comme le freux, et la gorge peu garnie de plumes. Il se rapproche des choucas en général par ses longues ailes, par la forme des pieds, par son port, par sa grosseur, par ses larges narines à peu près rondes : mais il en diffère en ce que ses narines ne sont pas recouvertes de plumes, et qu'elles se trouvent placées dans un enfoncement assez profond creusé de chaque côté du bec; en ce que son bec est plus large à la base et qu'il est échancré sur ses bords. A l'égard de ses mœurs, je n'en peux rien dire, cet oiseau étant du nombre de ceux qui attendent le coup d'œil de l'observateur. On ne le trouve pas même nommé dans aucune ornithologie.

LE CHOUCAS DE LA NOUVELLE GUINÉE.

La place naturelle de cet oiseau est entre nos choucas de France et celui que j'ai nommé *colnud*. Il a le port de nos choucas, et le plumage gris de l'un d'eux (même un peu plus gris), au moins quant à la partie supérieure du corps : mais il est moins gros et a le bec plus large à sa base, en quoi il se rapproche du colnud. Il s'en éloigne par la longueur de ses ailes qui atteignent presque l'extrémité de sa queue, et il s'éloigne du colnud et des choucas par les couleurs du dessous du corps, lesquelles consistent en une rayure noire et blanche qui s'étend jusque sous les ailes, et qui a quelque rapport avec celle des pies variées.

LE CHOUCARI DE LA NOUVELLE-GUINÉE.

La couleur dominante de cet oiseau (car nous n'en connaissons que la superficie) est un gris cendré, plus foncé sur la partie supérieure, plus clair sur la partie inférieure, et se dégradant presque jusqu'au blanc sous le ventre et ses entours. Les deux seules exceptions qu'il y ait à faire à cette espèce d'uniformité de plumage, c'est, 1° une bande noire qui environne la base du bec, et se prolonge jusqu'aux yeux; 2° les grandes pennes des ailes qui sont d'un brun noirâtre.

Le choucari a les narines recouvertes en entier comme les choucas; il a aussi le bec conformé à peu près de même, si ce n'est que l'arête de la pièce supérieure est, non pas arrondie comme dans le choucas, mais anguleuse comme dans le colnud. Il a encore d'autres rapports avec cette dernière espèce, et lui ressemble par les proportions relatives de ses ailes, qui ne s'étendent pas au delà de la moitié de la queue, par ses petits pieds, par ses ongles courts; en sorte qu'on ne peut se dispenser de le placer, ainsi que le précédent, entre le colnud et les choucas. Sa longueur, prise de la pointe du bec au bout de la queue, est d'environ onze pouces.

Nous sommes redevables de cette espèce nouvelle, ainsi que de la précédente, à M. Sonnerat.

LE COLNUD DE CAYENNE.

Je mets le colnud de Cayenne à la suite des choucas, quoiqu'il en diffère à plusieurs égards, mais, à tout prendre, il m'a paru en différer moins que de tout autre oiseau de notre continent.

Il a, comme le n° 2 ci-dessus, le bec fort large à sa base; et il a encore avec lui un autre trait de conformité, en ce qu'il est chauve : mais il l'est d'une autre manière ; c'est le cou qu'il a presque nu et sans plumes. La tête est couverte, depuis et compris les narines, d'une espèce de calotte de velours noir, composée de petites plumes droites, courtes, serrées et très-douces au toucher; ces plumes deviennent plus rares sous le cou, et bien plus encore sur ses côtés et à sa partie postérieure.

Le colnud est à peu près de la grosseur de nos choucas, et on peut ajouter qu'il porte leur livrée; car tout son plumage est noir, à l'exception de quelques-unes des couvertures et des pennes de l'aile, qui sont d'un gris blanchâtre.

A voir les pieds de celui que j'ai observé, on jugerait que le doigt postérieur a été tourné par force en arrière, mais que naturellement et de lui-même il se tourne en avant, comme dans les martinets. J'ai même remarqué qu'il était lié par une membrane avec le doigt intérieur de chaque pied. C'est une espèce nouvelle.

LE BALICASE DES PHILIPPINES.

Je répugne à donner à cet oiseau étranger le nom de choucas, parce qu'il est aisé de voir, par la description même de M. Brisson, qu'il diffère des choucas à plusieurs égards.

Il n'a que quinze à seize pouces de vol, et n'est guère plus gros qu'un merle; il a le bec plus gros et plus long à proportion que tous les choucas de notre Europe, les pieds plus grêles et la queue fourchue; enfin, au lieu de cette voix aigre et sinistre des choucas, il a le chant doux et agréable.

Ces différences sont telles, qu'on doit s'attendre à en découvrir plusieurs autres lorsque cet oiseau sera mieux connu.

Au reste, il a le bec et les pieds noirs, et le plumage de la même couleur avec des reflets verts; en sorte que du moins il est choucas par la couleur.

LA PIE.

(LA PIE COMMUNE.)

Famille des conirostres, genre corbeau. (CUVIER.)

La pie a tant de ressemblance à l'extérieur avec la corneille, que M. Linnæus les a réunies toutes deux dans le même genre, et que, suivant Belon, pour faire une corneille d'une pie, il ne faut que raccourcir la queue à celle-ci, et faire disparaître le blanc de son plumage. En effet, la pie a le bec, les pieds, les yeux et la forme totale des corneilles et des choucas : elle a encore avec eux beaucoup d'autres rapports plus intimes dans l'instinct, les mœurs et les habitudes naturelles; car elle est omnivore comme eux, vivant de toutes sortes de fruits, allant sur les charognes, faisant sa proie des œufs et des petits oiseaux faibles, quelquefois même des père et mère, soit qu'elle les trouve engagés dans les piéges, soit qu'elle les attaque à force ouverte : on en a vu une se jeter sur un merle pour le dévorer, une autre enlever une écrevisse qui la prévint en l'étranglant avec ses pinces, etc.

On a tiré parti de son appétit pour la chair vivante en la dressant à la chasse comme on y dresse les corbeaux. Elle passe ordinairement la belle saison appariée avec son mâle, et occupée de la ponte et de ses suites. L'hiver, elle vole par troupes, et s'approche d'autant plus des lieux habités qu'elle y trouve plus de ressources pour vivre, et que la rigueur de la saison lui rend ces ressources plus nécessaires. Elle s'accoutume aisément à la vue de l'homme; elle devient bientôt familière dans la maison, et finit par se rendre la maîtresse. J'en connais une qui passe tous les jours et les nuits au milieu d'une troupe de chats, et qui sait leur imposer.

Elle jase à peu près comme la corneille, et apprend aussi à contrefaire la voix des autres animaux et la parole de l'homme. On en cite une qui imitait parfaitement les cris du veau, du chevreau, de la brebis, et même le flageolet du berger; une autre qui répétait en entier une fanfare de trompette. M. Willughby en a vu plusieurs qui prononçaient des phrases entières. Margot est le nom qu'on a coutume de lui donner, parce que c'est celui qu'elle prononce le plus volontiers ou le plus facilement; et Pline assure que cet oiseau se plaît beaucoup à ce genre d'imitation, qu'il s'attache à bien articuler les mots qu'il a appris, qu'il cherche longtemps ceux qui lui ont échappé, qu'il fait éclater sa joie lorsqu'ils les a retrouvés, et qu'il se laisse quelquefois mourir de dépit lorsque sa recherche est vaine, ou que sa langue se refuse à la prononciation de quelque mot nouveau.

La pie a le plus souvent la langue noire comme le corbeau; elle monte sur le dos des cochons et des brebis, comme font les choucas, et court après la vermine de ces animaux, avec cette différence que le cochon reçoit ce service avec complaisance, au lieu que la brebis, sans doute plus sensible, paraît le redouter. Elle happe aussi fort adroitement les mouches et autres insectes ailés qui volent à sa portée.

Enfin, on prend la pie dans les mêmes piéges et de la même manière que la corneille, et l'on a reconnu en elle les mêmes mauvaises habitudes, celles

de voler et de faire des provisions; habitudes presque toujours inséparables dans les différentes espèces d'animaux. On croit aussi qu'elle annonce la pluie lorsqu'elle jase plus qu'à l'ordinaire. D'un autre côté, elle s'éloigne du genre des corbeaux et des corneilles par un assez grand nombre de différences.

Elle est beaucoup plus petite et même plus que le choucas, et ne pèse que huit à neuf onces. Elle a les ailes plus courtes et la queue plus longue à proportion; par conséquent son vol est beaucoup moins élevé et moins soutenu : aussi n'entreprend-elle point de grands voyages; elle ne fait guère que voltiger d'arbre en arbre, ou de clocher en clocher; car, pour l'action de voler, il s'en faut bien que la longueur de la queue compense la brièveté des ailes. Lorsqu'elle est posée à terre, elle est toujours en action, et fait autant de sauts que de pas : elle a aussi dans la queue un mouvement brusque et presque continuel comme la lavandière. En général, elle montre plus d'inquiétude et d'activité que les corneilles, plus de malice et de penchant à une sorte de moquerie. Elle met aussi plus de combinaisons et plus d'art dans la construction de son nid, soit qu'étant très-ardente pour son mâle, elle soit aussi très-tendre pour ses petits, ce qui va ordinairement de pair dans les animaux; soit qu'elle sache que plusieurs oiseaux de rapine sont fort avides de ses œufs et de ses petits, et de plus, que quelques-uns d'entre eux sont avec elles dans le cas de représaille. Elle multiplie les précautions en raison de sa tendresse et des dangers de ce qu'elle aime : elle place son nid au haut des plus grands arbres, ou du moins sur de hauts buissons, et n'oublie rien pour le rendre solide et sûr : aidée de son mâle, elle le fortifie extérieurement avec des bûchettes flexibles et du mortier de terre gâchée, et elle le recouvre en entier d'une enveloppe à claire-voie, d'une espèce d'abattis de petites branches épineuses et bien entrelacées; elle n'y laisse d'ouverture que dans le côté le mieux défendu, le moins accessible, et seulement ce qu'il en faut pour qu'elle puisse entrer et sortir. Sa prévoyance industrieuse ne se borne pas à la sûreté, elle s'étend encore à la commodité; car elle garnit le fond du nid d'une espèce de matelas orbiculaire, pour que ses petits soient plus mollement et plus chaudement; et, quoique ce matelas, qui est le nid véritable, n'ait qu'environ six pouces de diamètre, la masse entière, en y comprenant les ouvrages extérieurs et l'enveloppe épineuse, a au moins deux pieds en tous sens.

Tant de précautions ne suffisent point encore à sa tendresse, ou, si l'on veut, à sa défiance; elle a continuellement l'œil au guet sur ce qui se passe au dehors. Voit-elle approcher une corneille, elle vole aussitôt à sa rencontre, la harcèle et la poursuit sans relâche et avec de grands cris, jusqu'à ce qu'elle soit venue à bout de l'écarter. Si c'est un ennemi plus respectable, un faucon, un aigle, la crainte ne la retient point, et elle ose encore l'attaquer avec une témérité qui n'est pas toujours heureuse : cependant il faut avouer que sa conduite est quelquefois plus réfléchie, s'il est vrai, ce qu'on dit, que, lorsqu'elle a vu un homme observer trop curieusement son nid, elle transporte ses œufs ailleurs, soit entre ses doigts, soit d'une autre manière encore plus incroyable. Ce que les chasseurs racontent à ce sujet de ses connaissances arithmétiques n'est guère moins étrange, quoique ces prétendues connaissances ne s'étendent pas au delà du nombre cinq.

Elle pond sept ou huit œufs à chaque couvée, et ne fait qu'une seule couvée par an, à moins qu'on ne détruise ou qu'on ne dérange son nid, auquel cas elle en entreprend tout de suite un autre, et le couple y travaille avec tant d'ardeur, qu'il est achevé en moins d'un jour; après quoi, elle fait une seconde ponte de quatre ou cinq œufs; et, si elle est encore troublée, elle fera un

troisième nid semblable aux deux premiers, et une troisième ponte, mais toujours moins abondante. Ses œufs sont plus petits et d'une couleur moins foncée que ceux du corbeau; ce sont des taches brunes semées sur un fond vert bleu, et plus fréquentes vers le gros bout. Jean Liébault, cité par M. Salerne, est le seul qui dise que le mâle et la femelle couvent alternativement.

Les piats, ou les petits de la pie, sont aveugles et à peine ébauchés en naissant; ce n'est qu'avec le temps et par degrés que le développement s'achève et que leur forme se décide : la mère non-seulement les élève avec sollicitude, mais leur continue ses soins longtemps après qu'ils sont élevés. Leur chair est un manger médiocre; cependant on y a généralement moins de répugnance que pour celle des petits corneillons.

A l'égard de la différence qu'on remarque dans le plumage, je ne la regarde point absolument comme spécifique, puisque parmi les corbeaux, les corneilles et les choucas, on trouve des individus qui sont variés de noir et de blanc, comme la pie : cependant, on ne peut nier que dans l'espèce du corbeau, de la corneille et du choucas proprement dit, le noir ne soit la couleur ordinaire, comme le noir et le blanc est celle des pies; et que si l'on a vu des pies blanches, ainsi que des corbeaux et des choucas blancs, il ne soit très-rare de rencontrer des pies entièrement noires. Au reste, il ne faut pas croire que le noir et le blanc, qui sont les couleurs principales de la pie, excluent tout mélange d'autres couleurs : en y regardant de près et à certains jours, on y aperçoit des nuances de vert, de pourpre, de violet, et l'on est surpris de voir un si beau plumage à un oiseau si peu renommé à cet égard. Mais ne sait-on pas que dans ce genre et dans bien d'autres, la beauté est une qualité superficielle, fugitive, et qui dépend absolument du point de vue? Le mâle se distingue de sa femelle par des reflets bleus, plus marqués sur la partie supérieure du corps, et non par la noirceur de la langue, comme quelques-uns l'ont dit.

La pie est sujette à la mue, comme les autres oiseaux ; mais on a remarqué que ses plumes ne tombaient que successivement et peu à peu, excepté celles de la tête qui tombent toutes à la fois, en sorte que chaque année elle paraît chauve au temps de la mue. Les jeunes n'acquièrent leur longue queue que la seconde année, et sans doute ne deviennent adultes qu'à cette même époque.

Tout ce que je trouve sur la durée de la vie de la pie, c'est que le docteur Derham en a nourri une qui a vécu plus de vingt ans, mais qui à cet âge était tout à fait aveugle de vieillesse.

Cet oiseau est très-commun en France, en Angleterre, en Allemagne, en Suède, et dans toute l'Europe, excepté en Laponie, et dans les pays de montagnes où elle est rare : d'où l'on peut conclure qu'elle craint le grand froid. Je finis son histoire par une description abrégée, qui portera sur les seuls objets que la figure ne peut exprimer aux yeux, ou qu'elle n'exprime pas assez distinctement.

Elle a vingt pennes à chaque aile, dont la première est fort courte, et les quatrième et cinquième sont les plus longues; douze pennes inégales à la queue, et diminuant toujours de longueur, plus elles s'éloignent des deux du milieu, qui sont les plus longues de toutes; les narines rondes, la paupière interne des yeux marquée d'une tache jaune, la fente du palais hérissée de poils sur ses bords, la langue noirâtre et fourchue, les intestins longs de vingt-deux pouces, le cœcum d'un demi-pouce, l'œsophage dilaté et garni de glandes à l'endroit de sa jonction avec le ventricule, celui-ci peu musculeux, la rate oblongue, et une vésicule du fiel à l'ordinaire.

J'ai dit qu'il y avait des pies blanches, comme il y avait des corbeaux

blancs; et quoique la principale cause de ce changement de plumage soit l'influence des climats septentrionaux, comme on peut le supposer à l'égard de la pie blanche de Wormius, qui venait de Norwége, et même à l'égard de quelques-unes de celles dont parle Rzaczynski, cependant il faut avouer qu'on en trouve quelquefois dans les climats tempérés; témoin celle qui fut prise il y a quelques années en Sologne, et qui était toute blanche, à l'exception d'une seule plume noire qu'elle avait au milieu des deux ailes; soit qu'elle eût passé des pays du nord en France, après avoir subi l'influence du climat; soit qu'étant née en France, cette altération de couleur eût été produite par quelque cause particulière. Il faut dire la même chose des pies blanches que l'on voit quelquefois en Italie."

Wormius remarque que sa pie blanche avait la tête lisse et dénuée de plumes; apparemment qu'il la vit au temps de la mue, et cela confirme ce que j'ai dit de celle des pies ordinaires.

Willughby a vu dans la ménagerie du roi d'Angleterre des pies brunes ou roussâtres, qui peuvent passer pour une seconde variété de l'espèce ordinaire.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A LA PIE.

LA PIE DU SÉNÉGAL.

Elle est un peu moins grosse que la nôtre, et cependant, elle a presque autant d'envergure, parce que ses ailes sont plus longues à proportion; sa queue est au contraire plus courte, du reste conformée de même. Le bec, les pieds et les ongles sont noirs, comme dans la pie ordinaire : mais le plumage est très-différent; il n'y entre pas un seul atome de blanc, et toutes les couleurs en sont obscures. La tête, le cou, le dos et la poitrine sont noirs avec des reflets violets; les pennes de la queue et les grandes pennes des ailes sont brunes; tout le reste est noirâtre plus ou moins foncé.

LA PIE DE LA JAMAIQUE.

Cet oiseau ne pèse que six onces, et il est d'environ un tiers plus petit que la pie commune, dont il a le bec, les pieds et la queue.

Le plumage du mâle est noir avec des reflets pourprés; celui de la femelle est brun, plus foncé sur le dos et sur toute la partie supérieure du corps, moins foncé sous le ventre.

Ils font leur nid sur les branches des arbres. On en trouve dans tous les districts de l'île, mais plus abondamment dans les lieux les plus éloignés du bruit : c'est de là qu'après avoir fait leur ponte et donné naissance à une génération nouvelle pendant l'été, ils se répandent l'automne dans les habitations, et arrivent en si grand nombre, que l'air en est quelquefois obscurci. Ils volent en troupes l'espace de plusieurs milles; et, partout où ils se posent, ils font un dommage considérable aux cultivateurs. Leur ressource pendant l'hiver est de venir en foule aux portes des granges. Tout cela donne lieu de croire qu'ils sont frugivores; cependant on remarque qu'ils ont l'odeur forte, que leur chair est noire et grossière, et qu'on en mange fort rarement.

Il suit de ce que je viens de dire, que cet oiseau diffère de notre pie, non-seulement par la façon de se nourrir, par sa taille et par son plumage, mais en ce qu'il a le vol plus soutenu, et, par conséquent, l'aile plus forte; qu'il va par troupes plus nombreuses; que sa chair est encore moins bonne à manger; enfin que, dans cette espèce, la différence du sexe en entraîne une plus grande dans les couleurs; en sorte qu'ajoutant à ces traits de dissemblance la difficulté qu'a dû rencontrer la pie d'Europe à passer en Amérique, vu qu'elle a l'aile trop courte et trop faible pour franchir les grandes mers qui séparent les deux continents sous les zones tempérées, et qu'elle fuit les pays septentrionaux où ce passage serait plus facile, on est fondé à croire que ces prétendues pies américaines peuvent bien avoir quelque rapport avec les nôtres, et les représenter dans le nouveau continent, mais qu'elles ne descendent pas d'une souche commune.

Le tesquizana du Mexique paraît avoir beaucoup de ressemblance avec cette pie de la Jamaïque, puisque, suivant Fernandez, il a la queue fort longue; qu'il surpasse l'étourneau en grosseur; que le noir de son plumage a des reflets; qu'il vole en grandes troupes, lesquelles dévastent les terres cultivées où elles s'arrêtent; qu'il niche au printemps; que sa chair est dure et de mauvais goût; en un mot, qu'on peut le regarder comme une espèce d'étourneau ou de choucas : or, l'on sait qu'au plumage près, un choucas qui a une longue queue ressemble beaucoup à une pie.

Il n'en est pas ainsi de l'isana du même Fernandez, quoique M. Brisson le confonde avec la pie de la Jamaïque. Cet oiseau a, à la vérité, le bec, les pieds et le plumage des mêmes couleurs : mais il paraît avoir le corps plus gros, et le bec du double plus long; outre cela, il se plaît dans les contrées les plus froides du Mexique, et il a le naturel, les mœurs et le cri de l'étourneau. Il est difficile, ce me semble, de reconnaître à ces traits la pie de la Jamaïque, de Catesby; et, si on veut le rapporter au même genre, on ne peut au moins se dispenser d'en faire une espèce séparée, d'autant plus que Fernandez, le seul naturaliste qui l'ait vu, lui trouve plus d'analogie avec l'étourneau qu'avec la pie; et ce témoignage doit être de quelque poids auprès de ceux qui ont éprouvé combien le premier coup d'œil d'un observateur exercé, qui saisit rapidement le caractère naturel de la physionomie d'un animal, est plus décisif et plus sûr pour le rapporter à sa véritable espèce, que l'examen détaillé des caractères de pure convention, que chaque méthodiste établit à son gré.

Au reste, il est très-facile et très-excusable de se tromper en parlant de ces espèces étrangères, qui ne sont connues que par des descriptions incomplètes et par de mauvaises figures.

Je dois ajouter que l'isana a cette sorte de ris moqueur, ordinaire à la plupart des oiseaux qu'on appelle des *pies* en Amérique.

LA PIE DES ANTILLES.

M. Brisson a mis cet oiseau parmi les rolliers : je ne vois pas qu'il ait eu d'autres raisons, sinon que dans la figure donnée par Aldrovande, les narines sont découvertes; ce que M. Brisson établit en effet pour un des caractères du rollier. Mais, 1° ce n'est qu'avec beaucoup d'incertitude qu'on peut attribuer ce caractère à l'oiseau dont il s'agit ici, d'après une figure qui n'a point paru exacte à M. Brisson lui-même, et qu'on doit supposer encore moins exacte sur cet article que sur aucun autre, tout ce détail de petites plumes étant bien plus indifférent au peintre qui veut rendre la nature dans ses principaux effets, qu'au naturaliste qui voudrait l'assujettir à sa méthode.

2° On peut opposer à cet attribut incertain, saisi dans une figure fautive, un attribut beaucoup plus marqué, plus évident, et qui n'a échappé ni au peintre ni aux observateurs qui ont vu l'oiseau même; ce sont les longues pennes du milieu de la queue, attribut dont M. Brisson a fait le caractère distinctif de la pie.

3° Ajoutez à cela que la pie des Antilles ressemble à la nôtre par son cri, par son naturel très-défiant, par son habitude de nicher sur les arbres et d'aller le long des rivières, par la qualité médiocre de sa chair; en sorte que, si l'on veut rapprocher cet oiseau étranger de l'espèce d'Europe avec laquelle il a le plus de rapports connus, il faut, ce me semble, le rapprocher de celle de la pie.

Il en diffère néanmoins par l'excès de longueur des deux pennes du milieu de la queue, lesquelles dépassent les latérales de huit ou dix pouces, et aussi par ses couleurs, car il a le bec et les pieds rouges, le cou bleu avec un collier blanc, la tête de même couleur bleue, avec une tache blanche mouchetée de noir qui s'étend depuis l'origine du bec supérieur jusqu'à la naissance du cou; le dos tanné, le croupion jaune, les deux longues pennes de la queue de couleur bleue avec du blanc au bout et la tige blanche, les autres pennes de la queue rayées de bleu et de blanc, celles de l'aile mêlées de vert et de bleu, et le dessous du corps blanc.

En comparant la description de la pie des Antilles du P. du Tertre, avec celle de la pie des Indes à longue queue d'Aldrovande, on ne peut douter qu'elles n'aient été faites l'une et l'autre d'après un oiseau de la même espèce, et par conséquent que ce ne soit un oiseau d'Amérique, comme l'assure le P. du Tertre, qui l'a observé à la Guadeloupe, et non pas un oiseau du Japon, comme le dit Aldrovande, d'après une tradition fort incertaine, à moins qu'on ne veuille supposer qu'il s'est répandu du côté du nord, d'où il aura pu passer d'un continent à l'autre.

L'HOCISANA.

Quoique Fernandez donne à cet oiseau le nom de grand étourneau, cependant on peut le rapporter, d'après ce qu'il dit lui-même, au genre des pies : car il assure qu'il serait exactement semblable au chaucas ordinaire, s'il était moins gros, qu'il eût la queue et les ongles moins longs, et le plumage d'un noir plus franc et sans mélange de bleu. Or, la longue queue est un attribut non de l'étourneau, mais de la pie, et celui par lequel elle diffère le plus à l'extérieur du choucas; et quant aux autres caractères par lesquels l'hocisana s'éloigne du choucas, ils sont autant ou plus étrangers à l'étourneau qu'à la pie.

D'ailleurs, cet oiseau cherche les lieux habités, est familier comme la pie, jase de même, et a la voix perçante : sa chair est noire et de fort bon goût.

LA VARDIOLE.

Seba lui a donné le nom d'*oiseau de paradis*, comme il le donne à presque tous les oiseaux étrangers à longue queue; et à ce titre, la vardiole le méritait bien, puisque sa queue est plus de deux fois aussi longue que tout le reste de son corps, mesuré depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité opposée : mais il faut avouer que cette queue n'est point faite comme dans l'oiseau de paradis, ses plus grandes pennes étant garnies de barbes dans toute leur longueur, sans parler de plusieurs autres différences.

Le blanc est la couleur dominante de cet oiseau : il ne faut excepter que

la tête et le cou, qui sont noirs avec des reflets de pourpre très-vifs; les pieds, qui sont d'un rouge clair, les ailes dont les grandes pennes ont des barbes noires, et les deux pennes du milieu de la queue, qui excèdent de beaucoup toutes les autres, et qui ont du noir le long de la côte, depuis leur base jusqu'à la moitié de leur longueur.

Les yeux de la vardiole sont vifs et entourés de blanc; la base du bec supérieur est garnie de petites plumes noires piliformes, qui reviennent en avant et couvrent les narines; les ailes sont courtes, et ne dépassent point l'origine de la queue : dans tout cela elle se rapproche de la pie; mais elle en diffère par la brièveté de ses pieds, qu'elle a une fois plus courts à proportion, ce qui entraîne d'autres différences dans le port et dans la démarche.

On la trouve dans l'île de Papoe, selon Seba, dont la description, la seule qui soit originale, renferme tout ce que l'on sait de cet oiseau.

LE ZANOÉ.

Fernandez compare cet oiseau du Mexique à la pie commune, pour la grosseur, pour la longueur de la queue, pour la perfection des sens, pour le talent de parler, pour l'instinct de dérober tout ce qu'elle trouve à sa bienséance : il ajoute qu'il a le cri comme plaintif et semblable à celui des petits étourneaux, et que son plumage est noir partout, excepté sur le cou et sur la tête, où l'on aperçoit une teinte de fauve.

LE GEAI.

Famille des conirostres, genre corbeau. (Cuvier.)

Presque tout ce qui a été dit de l'instinct de la pie peut s'appliquer au geai; et ce sera assez faire connaître celui-ci que d'indiquer les différences qui le caractérisent.

L'une des principales, c'est cette marque bleue, ou plutôt émaillée de différentes nuances de bleu, dont chacune de ses ailes est ornée, et qui suffirait seule pour le distinguer de presque tous les oiseaux de l'Europe. Il a de plus sur le front un toupet de petites plumes noires, bleues et blanches : en général, toutes ses plumes sont singulièrement douces et soyeuses au toucher, et il sait en relevant celles de sa tête se faire une huppe qu'il rabaisse à son gré. Il est d'un quart moins gros que la pie; il a la queue plus courte et les ailes plus longues à proportion, et, malgré cela, il ne vole guère mieux qu'elle.

Le mâle se distingue de la femelle par la grosseur de la tête et par la vivacité des couleurs : les vieux diffèrent aussi des jeunes par le plumage ; et de là, en grande partie, les variétés et le peu d'accord des descriptions : car il n'y a que les bonnes descriptions qui puissent s'accorder; et, pour bien décrire une espèce, il faut avoir vu et comparé un grand nombre d'individus.

Les geais sont fort pétulants de leur nature; ils ont les sensations vives, les mouvements brusques, et, dans leurs fréquents accès de colère, ils s'emportent et oublient le soin de leur propre conservation, au point de se prendre quelquefois la tête entre deux branches, et ils meurent ainsi suspendus en l'air. Leur agitation perpétuelle prend encore un nouveau degré de violence



LE GEAI. LE CASSE NOIX.



LE ROLLIER D'EUROPE

lorsqu'ils se sentent gênés ; et c'est la raison pourquoi ils deviennent tout à fait méconnaissables en cage, ne pouvant y conserver la beauté de leurs plumes, qui sont bientôt cassées, usées, déchirées, flétries par un frottement continuel.

Leur cri ordinaire est très-désagréable, et ils le font entendre souvent; ils ont aussi de la disposition à contrefaire celui de plusieurs oiseaux qui ne chantent pas mieux, tels que la crécerelle, le chat-huant, etc. S'ils aperçoivent dans le bois un renard, ou quelque autre animal de rapine, ils jettent un certain cri très-perçant, comme pour s'appeler les uns les autres, et on les voit en peu de temps rassemblés en force, et se croyant en état d'en imposer par le nombre ou du moins par le bruit. Cet instinct qu'ont les geais de se rappeler, de se réunir à la voix de l'un d'eux, et leur violente antipathie contre la chouette, offrent plus d'un moyen pour les attirer dans les piéges, et il ne se passe guère de pipée sans qu'on n'en prenne plusieurs; car, étant plus pétulants que la pie, il s'en faut bien qu'ils soient aussi défiants et aussi rusés. Ils n'ont pas non plus le cri naturel si varié, quoiqu'ils paraissent n'avoir pas moins de flexibilité dans le gosier, ni moins de disposition à imiter tous les sons, tous les bruits, tous les cris d'animaux qu'ils entendent habituellement, et même la parole humaine. Le mot *richard* est celui, dit-on, qu'ils articulent le plus facilement. Ils ont aussi, comme la pie et toute la famille des choucas, des corneilles et des corbeaux, l'habitude d'enfouir leurs provisions superflues, et celle de dérober tout ce qu'ils peuvent emporter : mais ils ne se souviennent pas toujours de l'endroit où ils ont enterré leur trésor ; ou bien, selon l'instinct commun à tous les avares, ils sentent plus la crainte de le diminuer que le désir d'en faire usage, en sorte qu'au printemps suivant, les glands et les noisettes qu'ils avaient cachés et peut-être oubliés, venant à germer *en terre*, et à pousser des feuilles au dehors, décèlent ces amas inutiles, et les indiquent, quoiqu'un peu tard, à qui en saura mieux jouir.

Les geais nichent dans les bois, et loin des lieux habités, préférant les chênes les plus touffus, et ceux dont le tronc est entouré de lierre; mais ils ne construisent pas leurs nids avec autant de précaution que la pie. On m'en a apporté plusieurs dans le mois de mai ; ce sont des demi-sphères creuses, formées de petites racines entrelacées, ouvertes par-dessus, sans matelas au dedans, sans défense au dehors : j'y ai toujours trouvé quatre ou cinq œufs; d'autres disent y en avoir trouvé cinq ou six. Ces œufs sont un peu moins gros que ceux des pigeons, d'un gris plus ou moins verdâtre, avec de petites taches faiblement marquées.

Les petits subissent leur première mue dès le mois de juillet ; ils suivent leurs père et mère jusqu'au printemps de l'année suivante, temps où ils les quittent pour se réunir deux à deux, et former de nouvelles familles : c'est alors que la plaque bleue des ailes, qui s'était marquée de très bonne heure, paraît dans toute sa beauté.

Dans l'état de domesticité, auquel ils se façonnent aisément, ils s'accoutument à toutes sortes de nourritures, et vivent ainsi huit à dix ans ; dans l'état sauvage, ils se nourrissent non-seulement de glands et de noisettes, mais de châtaignes, de pois, de fèves, de sorbes, de groseilles, de cerises, de framboises, etc. Ils dévorent aussi les petits des autres oiseaux, quand ils peuvent les surprendre dans le nid en l'absence des vieux, et quelquefois les vieux, lorsqu'ils les trouvent pris au lacet ; et, dans cette circonstance, ils vont, suivant leur coutume, avec si peu de précaution, qu'ils se prennent quelquefois eux-mêmes, et dédommagent ainsi l'oiseleur du tort qu'ils ont fait à sa chasse ; car leur chair, quoique peu délicate, est mangeable, surtout

si on la fait bouillir d'abord, et ensuite rôtir : on dit que de cette manière elle approche de celle de l'oie rôtie.

Les geais ont la première phalange du doigt extérieur de chaque pied unie à celle du doigt du milieu; le dedans de la bouche noir; la langue de la même couleur, fourchue, mince, comme membraneuse, et presque transparente; la vésicule du fiel oblongue; l'estomac moins épais, et revêtu de muscles moins forts que le gésier des granivores. Il faut qu'ils aient le gosier fort large, s'ils avalent, comme on dit, des glands, des noisettes et même des châtaignes tout entières, à la manière des ramiers : cependant je suis sûr qu'ils n'avalent jamais les calices d'œillets tout entiers, quoiqu'ils soient très-friands de la graine qu'ils renferment. Je me suis amusé quelquefois à considérer leur manége : si on leur donne un œillet, ils le prennent brusquement; si on leur en donne un second, ils le prennent de même, et ils en prennent ainsi tout autant que leur bec en peut contenir et même davantage; car il arrive souvent qu'en happant les nouveaux ils laissent tomber les premiers, qu'ils sauront bien retrouver. Lorsqu'ils veulent commencer à manger, ils posent tous les autres œillets, et n'en gardent qu'un seul dans leur bec; s'ils ne le tiennent pas d'une manière avantageuse, ils savent fort bien le poser pour le reprendre mieux; ensuite ils le saisissent sous le pied droit, et à coups de bec, ils emportent en détail d'abord les pétales de la fleur, puis l'enveloppe du calice, ayant toujours l'œil au guet, et regardant de tous côtés : enfin, lorsque la graine est à découvert, ils la mangent avidement, et se mettent tout de suite à éplucher un second œillet.

On trouve cet oiseau en Suède, en Écosse, en Angleterre, en Allemagne, en Italie; et je ne crois pas qu'il soit étranger à aucune contrée de l'Europe, ni même à aucune des contrées correspondantes de l'Asie.

Pline parle d'une race de geai ou de pie à cinq doigts, laquelle apprenait mieux à parler que les autres. Cette race n'a rien de plus extraordinaire que celle des poules à cinq doigts, qui est connue de tout le monde, d'autant plus que les geais deviennent encore plus familiers, plus domestiques que les poules; et l'on sait que les animaux qui vivent le plus avec l'homme, sont aussi les mieux nourris, conséquemment qu'ils abondent le plus en molécules organiques superflues, et qu'ils sont plus sujets à ces sortes de monstruosités par excès. C'en serait une que les phalanges des doigts multipliées dans quelques individus au delà du nombre ordinaire; ce qu'on a attribué trop généralement à toute l'espèce.

Mais une autre variété plus généralement connue dans l'espèce du geai, c'est le geai blanc; il a la marque bleue aux ailes, et ne diffère du geai ordinaire que par la blancheur presque universelle de son plumage, laquelle s'étend jusqu'au bec et aux ongles, et par ses yeux rouges, tels qu'en ont tant d'autres animaux blancs. Au reste, il ne faut pas croire que la blancheur de son plumage soit bien pure; elle est souvent altérée par une teinte jaunâtre plus ou moins foncée. Dans un individu que j'ai observé, les couvertures, qui bordent les ailes pliées, étaient ce qu'il y avait de plus blanc : ce même individu me parut aussi avoir les pieds plus menus que le geai ordinaire.

OISEAUX ÉTRANGERS
QUI ONT RAPPORT AU GEAI.

LE GEAI DE LA CHINE A BEC ROUGE.

Cette espèce nouvelle vient de paraitre en France pour la première fois. Son bec rouge fait d'autant plus d'effet, que toute la partie antérieure de la tète, du cou, et même de la poitrine, est d'un beau noir velouté; le derrière de la tète et du cou est d'un gris tendre, qui se mêle par petites taches sur le sommet de la tète avec le noir de la partie antérieure: le dessus du corps est brun, et le dessous blanchâtre; mais, pour se former une idée juste de ces couleurs, il faut supposer une teinte de violet répandue sur toutes, excepté sur le noir, mais plus foncée sur les ailes, un peu moins sur le dos et encore moins sous le ventre. La queue est étagée, les ailes ne passent pas le tiers de sa longueur, et chacune de ses pennes est marquée de trois couleurs, savoir : de violet clair à l'origine, de noir à la partie moyenne, et de blanc à l'extrémité; mais le violet tient plus d'espace que le noir, et celui-ci plus que le blanc.

Les pieds sont rouges comme le bec, les ongles blanchâtres à leur naissance, et bruns vers la pointe, du reste fort longs et fort crochus.

Ce geai est un peu plus gros que le nôtre, et pourrait bien n'être qu'une variété du climat.

LE GEAI DU PÉROU.

Le plumage de cet oiseau est d'une grande beauté; c'est un mélange des couleurs les plus distinguées, tantôt fondues avec un art inimitable, tantôt contrastées avec une dureté qui augmente l'effet. Le vert tendre, qui domine sur la partie supérieure du corps, s'étend d'une part sur les six pennes intermédiaires de la queue, et de l'autre va s'unir, en se dégradant par nuances insensibles, et prenant en même temps une teinte bleuâtre, à une espèce de couronne blanche qui orne le sommet de la tète. La base du bec est entourée d'un beau bleu, qui reparait derrière l'œil et dans l'espace au-dessous. Une sorte de pièce de corps de velours noir, qui couvre la gorge et embrasse tout le devant du cou, tranche par son bord supérieur avec cette belle couleur bleue, et par son bord inférieur avec le jaune jonquille qui règne sur la poitrine, le ventre, et jusque sur les trois pennes latérales de chaque côté de la queue. Cette queue est étagée, et plus étagée que celle du geai de Sibérie.

On ne sait rien des mœurs de cet oiseau, qui n'avait point encore paru en Europe.

LE GEAI BRUN DE CANADA.

S'il était possible de supposer que le geai eût pu passer en Amérique, je serais tenté de regarder celui-ci comme une variété de notre espèce d'Europe; car il en a le port, la physionomie, ces plumes douces et soyeuses, qui sont comme un attribut caractéristique du geai : il n'en diffère que par sa grosseur, qui est un peu moindre, par les couleurs de son plumage, par

la longueur et la forme de sa queue, qui est étagée. Ces différences pourraient à toute force s'imputer à l'influence du climat; mais notre geai a l'aile trop faible et vole trop mal pour avoir pu traverser des mers; et, en attendant qu'une connaissance plus détaillée des mœurs du geai brun de Canada nous mette en état de porter un jugement solide sur sa nature, nous nous déterminons à le produire ici comme une espèce étrangère, analogue à notre geai, et l'une de celles qui en approchent de plus près.

La dénomination de geai brun donne une idée assez juste de la couleur qui domine sur le dessus du corps; car le dessous, ainsi que le sommet de la tête, la gorge et le devant du cou sont d'un brun sale; et cette dernière couleur se retrouve encore à l'extrémité de la queue et des ailes. Dans l'individu que j'ai observé, le bec et les pieds étaient d'un brun foncé, le dessous du corps plus rembruni, et le bec inférieur plus renflé que dans la figure; enfin, les plumes de la gorge, se portant en avant, formaient une espèce de barbe à l'oiseau.

LE GEAI DE SIBÉRIE.

(LE GEAI IMITATEUR.)

Les traits d'analogie par lesquels cette nouvelle espèce se rapproche de celle de notre geai, consistent en un certain air de famille, en ce que la forme du bec et des pieds, et la disposition des narines, sont à peu près les mêmes, et en ce que le geai de Sibérie a sur la tête, comme le nôtre, des plumes étroites, qu'il peut à son gré relever en manière de huppe.

Ses traits de dissemblance sont qu'il est plus petit, qu'il a la queue étagée, et que les couleurs de son plumage sont fort différentes, comme on pourra s'en assurer en comparant les figures enluminées qui représentent ces deux oiseaux. Les mœurs de celui de Sibérie nous sont absolument inconnues.

LE BLANCHE-COIFFE, OU LE GEAI DE CAYENNE.

Il est à peu près de la grosseur de notre geai commun, mais il a le bec plus court, les pieds plus hauts, la queue et les ailes plus longues à proportion; ce qui lui donne un air moins lourd et une forme plus développée.

On peut lui trouver encore d'autres différences, principalement dans le plumage; le gris, le blanc, le noir, et différentes nuances de violet, font toute la variété de ses couleurs; le gris sur le bec, les pieds et les ongles; le noir sur le front, les côtés de la tête et la gorge; le blanc autour des yeux, sur le sommet de la tête et le chignon jusqu'à la naissance du cou, et encore sur toute la partie inférieure du corps; le violet, plus clair sur le dos et les ailes, plus foncé sur la queue : celle-ci est terminée de blanc et composée de douze pennes, dont les deux du milieu sont un peu plus longues que les latérales.

Les petites plumes noires qu'il a sur le front sont courtes et peu flexibles : une partie, se dirigeant en avant, recouvre les narines; l'autre partie, se relevant en arrière, forme une sorte de toupet hérissé.

LE GARLU, OU LE GEAI A VENTRE JAUNE DE CAYENNE.

C'est celui de tous les geais qui a les ailes les plus courtes, et qu'on peut le moins soupçonner d'avoir fait le trajet des mers qui séparent les deux continents, d'autant moins qu'il se tient dans les pays chauds. Il a les pieds

courts et menus, et la physionomie caractérisée. Je n'ai rien à ajouter, quant aux couleurs, à ce que la figure présente, et l'on ne sait encore rien de ses mœurs; on ne sait pas même s'il relève les plumes de sa tête en manière de huppe, comme font les autres geais. C'est une espèce nouvelle.

LE GEAI BLEU DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

Cet oiseau est remarquable par la belle couleur bleue de son plumage, laquelle domine avec quelque mélange de blanc, de noir et de pourpre, sur toute la partie supérieure de son corps, depuis le dessus de la tête jusqu'au bout de la queue.

Il a la gorge blanche avec une teinte de rouge; au-dessous de la gorge une espèce de hausse-col noir, et plus bas une zone rougeâtre, dont la couleur, se dégradant insensiblement, va se perdre dans le gris et le blanc qui règnent sur la partie inférieure du corps.

Les plumes du sommet de la tête sont longues, et l'oiseau les relève, quand il veut, en manière de huppe : cette huppe mobile est plus grande et plus belle que dans notre geai ; elle est terminée sur le front par une sorte de bandeau noir, qui, se prolongeant de part et d'autre sur un fond blanc jusqu'au chignon, va se rejoindre aux branches du hausse-col de la poitrine : ce bandeau est séparé de la base du bec supérieur par une ligne blanche formée des petites plumes qui couvrent les narines. Tout cela donne beaucoup de variété, de jeu et de caractère à la physionomie de cet oiseau.

La queue est presque aussi longue que l'oiseau même, et composée de douze pennes étagées.

M. Catesby remarque que ce geai d'Amérique a la même pétulance dans les mouvements que notre geai commun, que son cri est moins désagréable, et que la femelle ne se distingue du mâle que par ses couleurs moins vives. Cela étant, la figure qu'il a donnée doit représenter une femelle, et celle de M. Edwards un mâle : mais l'âge de l'oiseau peut faire aussi beaucoup à la vivacité et à la perfection des couleurs.

Ce geai nous vient de la Caroline et du Canada; et il doit y être fort commun, car on en envoie souvent de ces pays-là.

LE CASSE-NOIX.

Famille des conirostres, genre corbeau. (Cuvier.)

Cet oiseau diffère des geais et des pies par la forme du bec, qu'il a plus droit, plus obtus, et composé de deux pièces inégales : il en diffère encore par l'instinct qui l'attache de préférence au séjour des hautes montagnes, et par son naturel moins défiant et moins rusé. Du reste, il a beaucoup de rapports avec ces deux espèces d'oiseaux; et la plupart des naturalistes, qui n'ont pas été gênés par leur méthode, n'ont pas fait difficulté de le placer entre les geais et les pies et même avec les choucas, qui, comme on sait, ressemblent beaucoup aux pies : mais on prétend qu'il est encore plus babillard que les uns et les autres.

M. Klein distingue deux variétés dans l'espèce du casse-noix : l'une, qui est mouchetée comme l'étourneau, qui a le bec anguleux et fort, la langue longue et fourchue, comme toutes les espèces de pies; l'autre, qui est moins grosse et dont le bec (car il ne dit rien du plumage) est plus menu, plus arrondi, composé de deux pièces inégales, dont la supérieure est la plus

longue, et qui a la langue divisée profondément, très-courte et comme perdue dans le gosier.

Selon le même auteur, ces oiseaux mangent des noisettes; mais le premier les casse, et l'autre les perce : tous deux se nourrissent encore de glands, de baies sauvages, de pigeons, qu'ils épluchent fort adroitement, et même d'insectes : enfin, tous deux cachent, comme les geais, les pies et les choucas, ce qu'ils n'ont pu consommer.

Les casse-noix, sans avoir le plumage brillant, l'ont remarquable par les mouchetures blanches et triangulaires qui sont répandues partout, excepté sur la tête. Ces mouchetures sont plus petites sur la partie supérieure, plus larges sur la poitrine : elles font d'autant plus d'effet et sortent d'autant mieux qu'elles tranchent sur un fond brun.

Ces oiseaux se plaisent surtout, comme je l'ai dit ci-dessus, dans les pays montagneux. On en voit communément en Auvergne, en Savoie, en Lorraine, en Franche-Comté, en Suisse, dans le Bergamasque, en Autriche, sur les montagnes couvertes de forêts de sapins : on les retrouve jusqu'en Suède, mais seulement dans la partie méridionale de ce pays, et rarement au delà. Le peuple d'Allemagne leur a donné les noms d'oiseaux de Turquie, d'Italie, d'Afrique; et l'on sait que dans le langage du peuple ces noms signifient, non pas un oiseau venant réellement de ces contrées, mais un oiseau étranger dont on ignore le pays.

Quoique les casse-noix ne soient point oiseaux de passage, ils quittent quelquefois leurs montagnes pour se répandre dans les plaines. Frisch dit qu'on les voit de temps en temps arriver en troupes avec d'autres oiseaux en différents cantons de l'Allemagne, et toujours par préférence dans ceux où ils trouvent des sapins. Cependant, en 1754, il en passa de grandes volées en France, et notamment en Bourgogne, où il y a peu de sapins. Ils étaient si fatigués en arrivant, qu'ils se laissaient prendre à la main. On en tua un la même année, au mois d'octobre, près de Maostyn en Flintshire, qu'on supposa venir d'Allemagne. Il faut remarquer que cette année avait été fort sèche et fort chaude ; ce qui avait dû tarir la plupart des fontaines et faire tort aux fruits dont les casse-noix font leur nourriture ordinaire: et d'ailleurs, comme en arrivant ils paraissaient affamés, donnant en foule dans tous les piéges, se laissant prendre à tous les appâts, il est vraisemblable qu'ils avaient été contraints d'abandonner leurs retraites par le manque de subsistance.

Une des raisons qui les empêchent de rester et de se perpétuer dans les bons pays, c'est, dit-on, que, comme ils causent un grand préjudice aux forêts en perçant les gros arbres à la manière des pies, les propriétaires leur font une guerre continuelle, de manière qu'une partie est bientôt détruite et que l'autre est obligée de se réfugier dans des forêts escarpées, où il n'y a point de garde-bois.

Cette habitude de percer les arbres n'est pas le seul trait de ressemblance qu'ils ont avec les pies; ils nichent aussi comme eux dans des trous d'arbres et peut-être dans des trous qu'ils ont faits eux-mêmes : car ils ont, comme les pies, les pennes du milieu de la queue usées par le bout, ce qui suppose qu'ils grimpent aussi comme eux sur les arbres ; en sorte que, si on voulait conserver au casse-noix la place qui paraît lui avoir été marquée par la nature, ce serait entre les pies et les geais; et il est singulier que Willughby lui ait donné précisément cette place dans son Ornithologie, quoique la description qu'il en a faite n'indique aucun rapport entre cet oiseau et les pies.

Il a l'iris couleur de noisette; le bec, les pieds et les ongles noirs ; les narines rondes, ombragées par de petites plumes blanchâtres, étroites, peu

flexibles et dirigées en avant; les pennes des ailes et de la queue noirâtres, sans mouchetures, mais seulement la plupart terminées de blanc, et non sans quelques variétés dans les différents individus et dans les différentes descriptions; ce qui semble confirmer l'opinion de M. Klein sur les deux races ou variétés qu'il admet dans l'espèce du casse-noix.

On ne trouve, dans les écrivains d'histoire naturelle, aucun détail sur leur ponte, leur incubation, l'éducation de leurs petits, la durée de leur vie. .. : c'est qu'ils habitent, comme nous avons vu, des lieux inaccessibles, où ils sont, où ils seront longtemps inconnus, et d'autant plus en sûreté, d'autant plus heureux.

LES ROLLIERS.

Si l'on prend le rollier d'Europe pour type du genre, et que l'on choisisse pour son caractère distinctif, non pas une ou deux qualités superficielles, isolées, mais l'ensemble de ses qualités connues, dont peut-être aucune en particulier ne lui est absolument propre, mais dont la somme et la combinaison le caractérisent, on trouvera qu'il y a un changement considérable à faire au dénombrement des espèces dont M. Brisson a composé ce genre, soit en écartant celles qui n'ont point assez de rapports avec notre rollier, soit en rappelant à la même espèce les individus qui ont bien quelques différences, mais moindres cependant que celles que l'on observe souvent entre le mâle et la femelle d'une même espèce, ou entre l'oiseau jeune et le même oiseau plus âgé, et encore entre l'individu habitant un pays chaud et le même individu transporté dans un pays froid, et enfin entre un individu sortant de la mue et le même individu ayant réparé ses pertes et refait des plumes nouvelles plus brillantes qu'auparavant.

D'après ces vues, qui me paraissent fondées, je me crois en droit de réduire d'abord à une seule et même espèce le rollier d'Europe et le shagarag de Barbarie, dont parle le docteur Shaw.

2° Je réduis de même à une seule espèce le rollier d'Abyssinie et celui du Sénégal que M. Brisson ne paraît pas avoir connus.

3° Je réduis encore à une seule espèce le rollier de Mindanao, celui d'Angola, dont M. Brisson a fait ses deuxième et troisième rolliers, et celui de Goa, dont M. Brisson n'a point parlé : ces trois espèces n'en feront ici qu'une seule, par les raisons que je dirai à l'article des rolliers d'Angola et de Mindanao.

4° Je me crois en droit d'exclure du genre des rolliers la cinquième espèce de M. Brisson, ou le rollier de la Chine, parce que c'est un oiseau tout différent et qui ressemble beaucoup plus au grivert de Cayenne, avec lequel je l'associerai sous la dénomination commune de *rolle;* et je les placerai tous deux avant les rolliers, parce que ces deux espèces me paraissent faire la nuance entre les geais et les rolliers.

5° J'ai renvoyé aux pies le rollier des Antilles, qui est la sixième espèce de M. Brisson, et cela par les raisons que j'ai dites ci-dessus à l'article des pies.

6° Je laisse parmi les oiseaux de proie l'ytzquauhtli, dont M. Brisson a fait sa septième espèce de rollier, sous le nom de rollier de la Nouvelle-Espagne, et dont M. de Buffon a donné l'histoire à la suite des aigles et des balbuzards. En effet, selon Fernandez, qui est l'auteur original, et selon Seba lui-même qui l'a copié, c'est un véritable oiseau de proie qui donne la chasse aux lièvres et aux lapins, et qui par conséquent est très-différent des

rolliers. Fernandez ajoute qu'il est propre à la fauconnerie, et que sa grosseur égale celle d'un bélier.

7° Je retranche encore le hoxetot ou rollier jaune du Mexique, qui est le neuvième rollier de M. Brisson et que j'ai mis à la suite des pies, comme ayant plus de rapports avec cette espèce qu'avec aucune autre.

Enfin, j'ai renvoyé ailleurs l'ococolin de Fernandez, par les raisons exposées ci-dessus à l'article des cailles, et je ne puis admettre dans le genre du rollier l'ococolin de Seba, très-différent de celui de Fernandez, quoiqu'il porte le même nom; car il a la taille du corbeau, le bec gros et court, les doigts et les ongles très-longs, les yeux entourés de mamelons rouges, etc. En sorte qu'après cette réduction, qui me paraît aussi modérée que nécessaire, et en ajoutant le espèces ou variétés nouvelles, inconnues à ceux qui nous ont précédés, et même le trente et unième troupiale de M. Brisson, que je regarde comme faisant la nuance entre les rolliers et les oiseaux de paradis, il reste deux espèces de rolles et sept espèces de rolliers avec leurs variétés.

LE ROLLE DE LA CHINE.

Famille des conirostres, genre rollier. (Cuvier.)

Il est vrai que cet oiseau a les narines découvertes comme les rolliers, et le bec fait à peu près comme eux : mais ces traits de ressemblance sont-ils assez décisifs pour qu'on ait dû le ranger parmi les rolliers, et ne sont-ils pas contre-balancés par des différences plus considérables et plus multipliées, soit dans les dimensions des pieds, que le rolle de la Chine a plus longs, soit dans les dimensions des ailes, qu'il a courtes, et composées d'ailleurs d'un moindre nombre de pennes, et de pennes autrement proportionnées, soit dans la forme de la queue, qu'il a étagée, soit enfin dans la forme de sa huppe, qui est une véritable huppe de geai, et tout à fait semblable à celle du geai bleu du Canada ? C'est d'après ces différences et surtout celle de la longueur des ailes, dont l'influence ne doit pas être médiocre sur les habitudes d'un oiseau, que je me suis cru en droit de séparer des rolliers le rolle de la Chine, et de le placer entre cette espèce et celle du geai, d'autant que presque toutes les disparités qui l'éloignent des rolliers semblent le rapprocher des geais ; car, indépendamment de la huppe dont j'ai parlé, on sait que les geais ont aussi les pieds plus longs que les rolliers, les ailes plus courtes, les pennes de l'aile proportionnées comme dans le rolle de la Chine, et que plusieurs enfin ont la queue étagée, tels que le geai bleu du Canada, le geai brun du même pays, et le geai de la Chine.

LE GRIVERT, OU ROLLE DE CAYENNE.

Famille des conirostres, genre rollier. (Cuvier.)

On ne doit pas séparer cet oiseau du rolle de la Chine, puisqu'il a comme lui le bec fort, les ailes courtes, les pieds longs et la queue étagée : il n'en diffère que par la petitesse de la taille et par les couleurs du plumage, qu'on a tâché d'indiquer dans le nom de *grivert*. A l'égard des mœurs de ces deux rolles, nous ne sommes point en état d'en faire la comparaison : mais il est probable que des oiseaux qui ont à peu près la même conformation des

parties extérieures, surtout de celles qui servent aux fonctions principales, comme de marcher, de voler, de manger, ont à peu près les mêmes habitudes; et il me semble que l'analogie des espèces se décèle mieux par cette similitude de conformation dans les principaux organes, que par de petits poils qui naissent autour des narines.

LE ROLLIER D'EUROPE.

Famille des conirostres, genre rollier. (CUVIER.)

Les noms de *geai de Strasbourg*, de *pie de mer* ou *des bouleaux*, de *perroquet d'Allemagne*, sous lesquels cet oiseau est connu en différents pays, lui ont été appliqués sans beaucoup d'examen, et par une analogie purement populaire, c'est-à-dire très-superficielle : il ne faut qu'un coup d'œil sur l'oiseau, ou même sur une bonne figure coloriée, pour s'assurer que ce n'est point un perroquet, quoiqu'il ait du vert et du bleu dans son plumage; et, en y regardant d'un peu plus près, on jugera tout aussi sûrement qu'il n'est ni une pie ni un geai, quoiqu'il jase sans cesse comme ces oiseaux.

En effet, il a la physionomie et le port très-différents, le bec moins gros, les pieds beaucoup plus courts à proportion, plus courts même que le doigt du milieu, les ailes plus longues, et la queue faite tout autrement, les deux pennes extérieures dépassant de plus d'un demi-pouce (au moins dans quelques individus) les dix pennes intermédiaires qui sont toutes égales entre elles. Il a de plus une espèce de verrue derrière l'œil, et l'œil lui-même entouré d'un cercle de peau jaune et sans plumes.

Enfin, pour que la dénomination de *geai de Strasbourg* fût vicieuse à tous égards, il fallait que cet oiseau ne fût rien moins que commun dans les environs de Strasbourg; et c'est ce qui m'est assuré positivement par M. Hermann, professeur de médecine et d'histoire naturelle en cette ville : « Les « rolliers y sont si rares, m'écrivait ce savant, qu'à peine il s'y en égare trois « ou quatre en vingt ans. » Celui qui fut autrefois envoyé de Strasbourg à Gessner était sans doute un de ces égarés; et Gessner, qui n'en savait rien, et qui crut apparemment qu'il y était commun, le nomma *geai de Strasbourg*, quoique, encore une fois, il ne fût point un geai, et qu'il ne fût point de Strasbourg.

D'ailleurs c'est un oiseau de passage, dont les migrations se font régulièrement chaque année dans les mois de mai et de septembre, et malgré cela il est moins commun que la pie et le geai. Je vois qu'il se trouve en Suède et en Afrique; mais il s'en faut bien qu'il se répande, même en passant, dans toutes les régions intermédiaires. Il est inconnu dans plusieurs districts considérables de l'Allemagne, de la France, de la Suisse, etc., d'où l'on peut conclure qu'il parcourt dans sa route une zone assez étroite, depuis la Smalande et la Scanie jusqu'en Afrique; il y a même assez de points donnés dans cette zone pour qu'on puisse en déterminer la direction, sans beaucoup d'erreur par la Saxe, la Franconie, la Souabe, la Bavière, le Tyrol, l'Italie, la Sicile, et enfin par l'île de Malte, laquelle est comme un entrepôt général pour la plupart des oiseaux voyageurs qui traversent la Méditerranée. Celui qu'a décrit M. Edwards avait été tué sur les rochers de Gibraltar, où il avait pu passer des côtes d'Afrique; car ces oiseaux ont le vol fort élevé. On en voit aussi, quoique rarement, aux environs de Strasbourg, comme nous avons dit plus haut, de même qu'en Lorraine, et dans le cœur de la France :

mais ce sont apparemment des jeunes qui quittent le gros de la troupe et s'égarent en chemin.

Le rollier est aussi plus sauvage que le geai et la pie; il se tient dans les bois les moins fréquentés et les plus épais, et je ne sache pas qu'on ait jamais réussi à le priver et à lui apprendre à parler. Cependant la beauté de son plumage est un sûr garant des tentatives qu'on aura faites pour cela; c'est un assemblage des plus belles nuances de bleu et de vert mêlées avec du blanc, et relevées par l'opposition de couleurs plus obscures. Mais une figure bien enluminée donnera une idée plus juste de la distribution de ces couleurs que toutes les descriptions; seulement, il faut savoir que les jeunes ne prennent leur bel azur que dans la seconde année, au contraire des geais, qui ont leurs belles plumes bleues avant de sortir du nid.

Les rolliers nichent, autant qu'ils peuvent, sur les bouleaux, et ce n'est qu'à leur défaut qu'ils s'établissent sur d'autres arbres; mais dans les pays où les arbres sont rares, comme dans l'île de Malte et en Afrique, on dit qu'ils font leur nid dans la terre. Si cela est vrai, il faut avouer que l'instinct des animaux, qui dépend principalement de leurs facultés tant internes qu'externes, est quelquefois modifié notablement par les circonstances, et produit des actions bien différentes, selon la diversité des lieux, des temps et des matériaux que l'animal est forcé d'employer.

Klein dit que, contre l'ordinaire des oiseaux, les petits du rollier font leurs excréments dans le nid; et c'est peut-être ce qui aura donné lieu de croire que cet oiseau enduisait son nid d'excréments humains, comme on l'a dit de la huppe : mais cela ne se concilierait point avec son habitation dans les forêts les plus sauvages et les moins fréquentées.

On voit souvent ces oiseaux avec les pies et les corneilles dans les champs labourés qui se trouvent à portée de leurs forêts; ils y ramassent les petites graines, les racines et les vers que le soc a ramenés à la surface de la terre, et même les grains nouvellement semés. Lorsque cette ressource leur manque, ils se rabattent sur les baies sauvages, les scarabées, les sauterelles et même les grenouilles. Schwenckfeld ajoute qu'ils vont quelquefois sur les charognes : mais il faut que ce soit pendant l'hiver, et seulement dans les cas de disette absolue; car ils passent, en général, pour n'être point carnassiers, et Schwenckfeld remarque lui-même qu'ils deviennent fort gras l'automne, et qu'ils sont alors un bon manger, ce qu'on ne peut guère dire des oiseaux qui se nourrissent de voiries.

On a observé que le rollier avait les narines longues, étroites, placées obliquement sur le bec près de sa base, et découvertes; la langue noire, non fourchue, mais comme déchirée par le bout, et terminée en arrière par deux appendices fourchus, un de chaque côté; le palais vert, le gosier jaune, le ventricule couleur de safran, les intestins longs à peu près d'un pied, et les *cœcum* de vingt-sept lignes. On lui a trouvé environ vingt-deux pouces de vol, vingt pennes à chaque aile, et, selon d'autres, vingt-trois, dont la seconde est la plus longue de toutes; enfin on a remarqué que partout où ces pennes et celles de la queue ont du noir au dehors, elles ont du bleu par-dessous.

Aldrovande, qui paraît avoir bien connu ces oiseaux, et qui vivait dans un pays où il y en a, prétend que la femelle diffère beaucoup du mâle, et par le bec qu'elle a plus épais, et par le plumage, ayant la tête, le cou, la poitrine et le ventre couleur de marron tirant au gris cendré, tandis que dans le mâle ces mêmes parties sont d'une couleur d'aigue-marine plus ou moins foncée, avec des reflets d'un vert plus obscur en certains endroits. Pour moi, je soupçonne que les deux longues pennes extérieures de la queue, et ces

verrues derrière les yeux, lesquelles ne paraissent que dans quelques individus, sont les attributs du mâle, comme l'éperon l'est dans les gallinacés, la longue queue dans les paons, etc.

Variété du rollier.

Le docteur Shaw fait mention, dans ses Voyages, d'un oiseau de Barbarie appelé par les Arabes *shaga-rag*, lequel a la grosseur et la forme du geai, mais avec un bec plus petit et des pieds plus courts.

Cet oiseau a le dessus du corps brun, la tête, le cou et le ventre d'un vert clair; et sur les ailes, ainsi que sur la queue, des taches d'un bleu foncé. M. Shaw ajoute qu'il fait son nid sur le bord des rivières, et que son cri est aigre et perçant.

Cette courte description convient tellement à notre rollier, qu'on ne peut douter que le shaga-rag n'appartienne à la même espèce; et l'analogie de son nom avec la plupart des noms allemands donnés au rollier d'après son cri, est une probabilité de plus.

OISEAUX ÉTRANGERS
QUI ONT RAPPORT AU ROLLIER.

LE ROLLIER D'ABYSSINIE.

Cette espèce ressemble beaucoup, par le plumage, à notre rollier d'Europe; seulement les couleurs en sont plus vives et plus brillantes, ce qui peut s'attribuer à l'influence d'un climat plus sec et plus chaud. D'un autre côté, il se rapproche du rollier d'Angola par la longueur des deux pennes latérales de la queue, lesquelles dépassent toutes les autres de cinq pouces; en sorte que la place de cet oiseau semble marquée entre le rollier d'Europe et celui d'Angola. La pointe du bec supérieur est très-crochue. C'est une espèce tout à fait nouvelle.

Variété du rollier d'Abyssinie.

On doit regarder le rollier du Sénégal comme une variété de celui d'Abyssinie. La principale différence que l'on remarque entre ces deux oiseaux d'Afrique consiste en ce que dans celui d'Abyssinie la couleur orangée du dos ne s'étend pas, comme dans celui du Sénégal, jusque sur le cou et la partie postérieure de la tête; différence qui ne suffit pas, à beaucoup près, pour constituer deux espèces distinctes, et d'autant moins que les deux rolliers dont il s'agit ici appartiennent à peu près au même climat; qu'ils ont l'un et l'autre à la queue ces deux pennes latérales excédantes, dont la longueur est double de celle des pennes intermédiaires; qu'ils ont tous deux les ailes plus courtes que celles de notre rollier d'Europe; enfin, qu'ils se ressemblent encore par les nuances, l'éclat et la distribution de leurs couleurs.

LE ROLLIER D'ANGOLA ET LE CUIT, OU LE ROLLIER DE MINDANAO.

Ces deux rolliers ont entre eux des rapports si frappants, qu'il n'est pas possible de les séparer. Celui d'Angola ne se distingue du cuit ou rollier de

Mindanao que par la longueur des pennes extérieures de sa queue, double de la longueur des pennes intermédiaires, et par de légers accidents de couleurs : mais on sait que de telles différences, et de plus grandes encore, sont souvent l'effet de celles du sexe, de l'âge, et même de la mue; et que cela soit ainsi à l'égard des deux rolliers dont il est question, c'est ce qui paraîtra fort probable d'après la comparaison des figures enluminées, n°s 88 et 285, et même d'après l'examen des descriptions faites par M. Brisson, qui ne peut être soupçonné d'avoir voulu favoriser mon opinion sur l'identité spécifique de ces deux oiseaux, puisqu'il en fait deux espèces distinctes et séparées. Tous deux ont à peu près la grosseur de notre rollier d'Europe, sa forme totale, son bec un peu crochu, ses narines découvertes, ses pieds courts, ses longs doigts, ses longues ailes et même les couleurs de son plumage, quoique distribuées un peu différemment : c'est toujours du bleu, du vert et du brun, tantôt séparés et tranchant l'un sur l'autre, tantôt mêlés, fondus ensemble, et formant plusieurs teintes intermédiaires différemment nuancées et donnant des reflets différents, mais de manière que le vert bleuâtre ou vert de mer est répandu sur le sommet de la tête; le brun plus ou moins foncé, plus ou moins verdâtre, sur tout le dessus du corps et toute la partie antérieure de l'oiseau, avec quelques teintes de violet sur la gorge; le bleu, le vert et toutes les nuances qui résultent de leur mélange, sur le croupion, la queue, les ailes et le ventre. Seulement, le rollier de Mindanao a au dessous de la poitrine une espèce de ceinture orangée que n'a point le rollier d'Angola.

On objectera peut-être contre cette identité d'espèce, que le royaume d'Angola est loin du Bengale, et bien plus encore des Philippines... Mais est-il impossible, n'est-il pas au contraire assez naturel, que ces oiseaux soient répandus en différentes parties du même continent, et dans des îles qui en sont peu éloignées, ou qui y tiennent par une chaîne d'autres îles, surtout les climats étant à peu près semblables ? D'ailleurs, on sait qu'il ne faut pas toujours se fier sur tous les points au témoignage de ceux qui nous apportent les productions des pays éloignés, et que, même en supposant ces personnes exactes et de bonne foi, elles peuvent très-bien, vu la communication perpétuelle que les vaisseaux européens établissent entre toutes les parties du monde, trouver en Afrique, et apporter de Guinée ou d'Angola des oiseaux originaires des Indes orientales; et c'est à quoi ne prennent point assez garde la plupart des naturalistes lorsqu'ils veulent fixer le climat natal des espèces étrangères. Quoi qu'il en soit, si l'on veut attribuer les petites dissemblances qui sont entre le rollier de Mindanao et le rollier d'Angola à la différence de l'âge, c'est le dernier qui sera le plus vieux : que si on les attribue à la différence du sexe, ce sera encore lui qui sera le mâle; car l'on sait que, dans les rolliers, les belles couleurs des plumes, et sans doute les longues pennes de la queue, ne paraissent que la seconde année, et que, dans toutes les espèces, si le mâle diffère de la femelle, c'est toujours en plus et par la surabondance des parties, ou par l'intensité plus grande des qualités semblables.

Variété des rolliers d'Angola et de Mindanao.

Il vient d'arriver de Goa au Cabinet du Roi un nouveau rollier qui a beaucoup de rapports avec celui de Mindanao : il en diffère seulement par sa grosseur et par une sorte de collier, couleur de lie de vin, qui n'embrasse que la partie postérieure du cou, un peu au-dessous de la tête. Il n'a pas, non plus que le rollier d'Angola, la ceinture orangée du rollier de Mindanao;

mais s'il s'éloigne en cela du dernier, il se rapproche d'autant du premier, qui est certainement de la même espèce.

LE ROLLIER DES INDES.

Ce rollier, qui est le quatrième de M. Brisson, diffère moins de ceux dont nous avons parlé, par ses couleurs, qui sont toujours le bleu, le vert, le brun, etc., que par l'ordre de leur distribution : mais en général son plumage est plus rembruni ; son bec est aussi plus large à sa base, plus crochu, et de couleur jaune ; enfin c'est de tous les rolliers celui qui a les ailes les plus longues.

M. Sonnerat a remis depuis peu au Cabinet du Roi un oiseau ressemblant presque en tout au rollier des Indes : il a seulement le bec encore plus large; aussi l'avait on étiqueté du nom de *grand'gueule de crapaud*. Mais ce nom conviendrait mieux au tette-chèvre.

LE ROLLIER DE MADAGASCAR.

Cette espèce diffère de toutes les précédentes par le bec, qui est plus épais à sa base ; par les yeux, qui sont plus grands ; par la longueur des ailes et de la queue, quoique cependant celle-ci n'ait point de pennes extérieures plus longues que les intermédiaires ; enfin, par l'uniformité du plumage, dont la couleur dominante est un brun pourpre : seulement le bec est jaune, les plus grandes pennes de l'aile sont noires, le bas-ventre est d'un bleu clair ; la queue est de même couleur, bordée à son extrémité d'une bande de trois nuances, pourpre, bleu clair, et la dernière bleu foncé presque noir. Du reste cet oiseau a tous les autres caractères apparents des rolliers, les pieds courts, les bords du bec supérieur échancrés vers la pointe, les petites plumes qui naissent autour de sa base, relevées en arrière, les narines découvertes, etc.

LE ROLLIER DU MEXIQUE, OU LE GEAI DU CANADA DE CUVIER.

C'est le merle du Mexique, de Seba, dont M. Brisson a fait son huitième rollier. Il faudrait l'avoir vu pour le rapporter à sa véritable espèce ; car cela serait assez difficile d'après le peu qu'en a dit Seba, lequel est ici l'auteur original. Si je l'admets en ce moment parmi les rolliers, c'est que, n'ayant aucune raison décisive de lui donner l'exclusion, j'ai cru devoir m'en rapporter sur cela à l'avis de M. Brisson, jusqu'à ce qu'une connaissance plus exacte confirme ou détruise cet arrangement provisionnel. Au reste, les couleurs de cet oiseau ne sont point du tout celles qui dominent ordinairement dans le plumage des rolliers : la partie supérieure du corps est d'un gris obscur mêlé d'une teinte de roux, et la partie inférieure d'un gris plus clair relevé par des marques couleur de feu.

LE ROLLIER DE PARADIS.

Je place cet oiseau entre les rolliers et les oiseaux de paradis, comme faisant la nuance entre ces deux genres, parce qu'il me paraît avoir la forme des premiers, et se rapprocher des oiseaux de paradis par la petitesse et la situation des yeux au-dessus et fort près de la commissure des deux pièces du bec, et par l'espèce de velours naturel qui recouvre la gorge et une partie de la

tête. D'ailleurs, les deux longues plumes de la queue, qui se trouvent quelquefois dans notre rollier d'Europe, et qui sont bien plus longues dans celui d'Angola, sont encore un trait d'analogie qui rapproche le genre du rollier de celui de l'oiseau de paradis.

L'oiseau dont il s'agit dans cet article a le dessus du corps d'un orangé vif et brillant, le dessous d'un beau jaune; il n'a de noir que sous la gorge, sur une partie du maniement de l'aile et sur les pennes de la queue. Les plumes qui revêtent le cou par derrière sont longues, étroites, flexibles, et retombent un peu de chaque côté sur les parties latérales du cou et de la poitrine.

On avait fait l'honneur au sujet décrit et dessiné par M. Edwards, de lui arracher les pieds et les jambes, comme à un véritable oiseau de paradis; et c'est sans doute ce qui avait engagé M. Edwards à le rapporter à cette espèce, quoiqu'il n'en eût pas les principaux caractères. Les grandes pennes de l'aile manquaient aussi, mais celles de la queue étaient complètes; il y en avait douze de couleur noire, comme j'ai dit, et terminées de jaune. M. Edwards soupçonne que les grandes pennes de l'aile devaient aussi être noires, soit parce qu'elles sont le plus souvent de la même couleur que celles de la queue, soit par cela même qu'elles manquaient dans l'individu qu'il a observé, les marchands qui trafiquent de ces oiseaux ayant coutume, en les faisant sécher, d'arracher comme inutiles les plumes de mauvaise couleur, afin de laisser paraître les belles plumes pour lesquelles seules ces oiseaux sont recherchés.

L'OISEAU DE PARADIS.

(L'OISEAU DE PARADIS ÉMERAUDE.)

Famille des conirostres, genre oiseau de paradis. (Cuvier.)

Cette espèce est plus célèbre par les qualités fausses et imaginaires qui lui ont été attribuées, que par ses propriétés réelles et vraiment remarquables. Le nom d'oiseau de paradis fait naître encore, dans la plupart des têtes, l'idée d'un oiseau qui n'a point de pieds, qui vole toujours, même en dormant, ou se suspend tout au plus pour quelques instants aux branches des arbres, par le moyen des longs filets de sa queue; qui vole en s'accouplant, comme font certains insectes, et de plus, en pondant et en couvant ses œufs, ce qui n'a point d'exemple dans la nature; qui ne vit que de vapeurs et de rosée; qui a la cavité de l'abdomen uniquement remplie de graisse, au lieu d'estomac et d'intestins, lesquels lui seraient en effet inutiles par la supposition, puisque, ne mangeant rien, il n'aurait rien à digérer ni à évacuer; en un mot, qui n'a d'autre existence que le mouvement, d'autre élément que l'air, qui s'y soutient toujours tant qu'il respire, comme les poissons se soutiennent dans l'eau, et qui ne touche la terre qu'après sa mort.

Ce tissu d'erreurs grossières n'est qu'une chaîne de conséquences assez bien tirées de la première erreur, qui suppose que l'oiseau de paradis n'a point de pieds, quoiqu'il en ait d'assez gros; et cette erreur primitive vient elle-même de ce que les marchands indiens qui font le commerce des plumes de cet oiseau, ou les chasseurs qui les leur vendent, sont dans l'usage, soit pour les conserver et les transporter plus commodément, ou peut-être afin d'accréditer une erreur qui leur est utile, de faire sécher l'oiseau même en plumes, après lui avoir arraché les cuisses et les entrailles; et, comme on a été longtemps sans en avoir qui ne fussent ainsi préparés, le préjugé s'est



L'OISEAU DE PARADIS.

LE MANUCODE NOIR. LE MANUCODE.

fortifié au point qu'on a traité de menteurs les premiers qui ont dit la vérité, comme c'est l'ordinaire.

Au reste, si quelque chose pouvait donner une apparence de probabilité à la fable du vol perpétuel de l'oiseau de paradis, c'est sa grande légèreté produite par la quantité et l'étendue considérable de ses plumes; car, outre celles qu'ont ordinairement les oiseaux, il en a beaucoup d'autres et de très-longues, qui prennent naissance de chaque côté dans les flancs entre l'aile et la cuisse, et qui, se prolongeant bien au delà de la queue véritable, et se confondant pour ainsi dire avec elle, lui font une espèce de fausse queue à laquelle plusieurs observateurs se sont mépris. Ces plumes *subalaires* sont de celles que les naturalistes nomment décomposées : elles sont très-légères en elles-mêmes et forment, par leur réunion, un tout encore plus léger, un volume presque sans masse et comme aérien, très-capable d'augmenter la grosseur apparente de l'oiseau, de diminuer sa pesanteur spécifique, et d'aider à le soutenir dans l'air, mais qui doit aussi quelquefois mettre obstacle à la vitesse du vol et nuire à sa direction, pour peu que le vent soit contraire : aussi a-t-on remarqué que les oiseaux de paradis cherchent à se mettre à l'abri des grands vents, et choisissent pour leur séjour ordinaire les contrées qui y sont le moins exposées.

Ces plumes sont au nombre de quarante ou cinquante de chaque côté, et de longueurs inégales; la plus grande partie passe sous la véritable queue, et d'autres passent par-dessus sans la cacher, parce que leurs barbes effilées et séparées composent, par leurs entrelacements divers, un tissu à larges mailles, et, pour ainsi dire, transparent; effet très-difficile à bien rendre dans une enluminure.

On fait grand cas de ces plumes dans les Indes, et elles y sont fort recherchées. Il n'y a guère qu'un siècle qu'on les employait aussi en Europe aux mêmes usages que celles d'autruche; et il faut convenir qu'elles sont très-propres, soit par leur légèreté, soit par leur éclat, à l'ornement et à la parure; mais les prêtres du pays leur attribuent je ne sais quelles vertus miraculeuses qui leur donnent un nouveau prix aux yeux du vulgaire, et qui ont valu à l'oiseau auquel elles appartiennent le nom d'*oiseau de Dieu*.

Ce qu'il y a de plus remarquable après cela dans l'oiseau de paradis, ce sont les deux longs filets qui naissent au-dessus de la queue véritable, et qui s'étendent plus d'un pied au delà de la fausse queue formée par les plumes *subalaires*. Ces filets ne sont effectivement des filets que dans leur partie intermédiaire; encore cette partie elle-même est-elle garnie de petites barbes très-courtes, ou plutôt de naissances de barbes; au lieu que ces mêmes filets sont revêtus, vers leur origine et vers leur extrémité, de barbes d'une longueur ordinaire. Celles de l'extrémité sont plus courtes dans la femelle, et c'est, suivant M. Brisson, la seule différence qui la distingue du mâle.

La tête et la gorge sont couvertes d'une espèce de velours formé par de petites plumes droites, courtes, fermes et serrées; celles de la poitrine et du dos sont plus longues, mais toujours soyeuses et douces au toucher. Toutes ces plumes sont de diverses couleurs, comme on le voit dans la figure; et ces couleurs sont changeantes et donnent différents reflets selon les différentes incidences de la lumière; ce que la figure ne peut exprimer.

La tête est fort petite à proportion du corps; les yeux sont encore plus petits et placés très-près de l'ouverture du bec, lequel devrait être plus long et plus arqué dans la planche enluminée. Enfin, Clusius assure qu'il n'y a que dix pennes à la queue; mais sans doute il ne les avait pas comptées sur un sujet vivant, et il est douteux que ceux qui nous viennent de si loin aient le nombre de leurs plumes bien complet, d'autant plus que cette espèce est

sujette à une mue considérable et qui dure plusieurs mois chaque année. Ils se cachent pendant ce temps-là, qui est la saison des pluies pour le pays qu'ils habitent : mais au commencement du mois d'août, c'est-à-dire après la ponte, leurs plumes reviennent, et pendant les mois de septembre et d'octobre, qui sont un temps de calme, ils vont par troupes comme font les étourneaux en Europe.

Ce bel oiseau n'est pas fort répandu : on ne le trouve guère que dans la partie de l'Asie où croissent les épiceries, et particulièrement dans les îles d'Arou : il n'est point inconnu dans la partie de la Nouvelle-Guinée qui est voisine de ces îles, puisqu'il y a un nom; mais ce nom même, qui est *burung-arou*, semble porter l'empreinte du pays originaire.

L'attachement exclusif de l'oiseau de paradis pour les contrées où croissent les épiceries donne lieu de croire qu'il rencontre sur ces arbres aromatiques la nourriture qui lui convient le mieux; du moins est-il certain qu'il ne vit pas uniquement de la rosée. J. Otton Helbigius, qui a voyagé aux Indes, nous apprend qu'il se nourrit de baies rouges que produit un arbre fort élevé. Linnæus dit qu'il fait sa proie des grands papillons ; et Bontius, qu'il donne quelquefois la chasse aux petits oiseaux et les mange. Les bois sont sa demeure ordinaire; il se perche sur les arbres, où les Indiens l'attendent cachés dans des huttes légères qu'ils savent attacher aux branches et d'où ils le tirent avec leurs flèches de roseau. Son vol ressemble à celui de l'hirondelle, ce qui lui a fait donner le nom d'*hirondelle de Ternate*; d'autres disent qu'il a en effet la forme de l'hirondelle, mais qu'il a le vol plus élevé et qu'on le voit toujours au haut de l'air.

Quoique Marcgrave place la description de cet oiseau parmi les descriptions des oiseaux du Brésil, on ne doit point croire qu'il existe en Amérique, à moins que les vaisseaux européens ne l'y aient transporté; et je fonde mon assertion non-seulement sur ce que Marcgrave n'indique point son nom brésilien, comme il a coutume de faire à l'égard de tous les oiseaux du Brésil, et sur le silence de tous les voyageurs qui ont parcouru le nouveau continents et les îles adjacentes, mais encore sur la loi du climat : cette loi, ayant été établie d'abord pour les quadrupèdes, s'est ensuite appliquée d'elle-même à plusieurs espèces d'oiseaux, et s'applique particulièrement à celle-ci comme habitant les contrées voisines de l'équateur, d'où la traversée est beaucoup plus difficile, et comme n'ayant pas l'aile assez forte relativement au volume de ses plumes : car la légèreté seule ne suffit point pour faire une telle traversée; elle est même un obstacle dans le cas des vents contraires, ainsi que je l'ai dit. D'ailleurs, comment ces oiseaux se seraient-ils exposés à franchir des mers immenses pour gagner le nouveau continent, tandis que même dans l'ancien ils se sont resserrés volontairement dans un espace assez étroit, et qu'ils n'ont point cherché à se répandre dans des contrées contiguës qui semblaient leur offrir la même température, les mêmes commodités et les mêmes ressources?

Il ne paraît pas que les anciens aient connu l'oiseau de paradis. Les caractères si frappants et si singuliers qui le distinguent de tous les autres oiseaux, ces longues plumes subalaires, ces longs filets de la queue, ce velours naturel dont la tête est revêtue, etc., ne sont nulle part indiqués dans leurs ouvrages; et c'est sans fondement que Belon a prétendu y retrouver le phénix des anciens, d'après une faible analogie qu'il a cru apercevoir, moins entre les propriétés de ces deux oiseaux qu'entre les fables qu'on a débitées de l'un et de l'autre. D'ailleurs on ne peut nier que leur climat propre ne soit absolument différent, puisque le phénix se trouvait en Arabie et quelquefois en Egypte, au lieu que l'oiseau de paradis ne s'y montre jamais, et

qu'il paraît attaché, comme nous venons de le voir, à la partie orientale de l'Asie, laquelle était fort peu connue des anciens.

Clusius rapporte, sur le témoignage de quelques marins, lesquels n'étaient instruits eux-mêmes que par des ouï-dire, qu'il y a deux espèces d'oiseaux de paradis : l'une, constamment plus belle et plus grande, attachée à l'île d'Arou; l'autre, plus petite et moins belle, attachée à la partie de la terre des Papoux qui est voisine de Gilolo. Helbigius, qui a ouï dire la même chose dans les îles d'Arou, ajoute que les oiseaux de paradis de la Nouvelle-Guinée ou de la terre des Papoux diffèrent de ceux de l'île d'Arou, non-seulement par la taille, mais encore par les couleurs du plumage, qui est blanc et jaunâtre. Malgré ces deux autorités, dont l'une est trop suspecte, l'autre trop vague pour qu'on puisse en rien tirer de précis, il me paraît que tout ce qu'on peut dire de raisonnable d'après les faits les plus avérés, c'est que les oiseaux de paradis qui nous viennent des Indes ne sont pas tous également conservés, ni tous parfaitement semblables; qu'on trouve en effet de ces oiseaux plus petits ou plus grands; d'autres, qui ont les plumes subalaires et les filets de la queue plus ou moins longs, plus ou moins nombreux; d'autres, qui ont ces filets différemment posés, différemment conformés, ou qui n'en ont point du tout; d'autres, enfin, qui diffèrent entre eux par les couleurs du plumage, par des huppes ou touffes de plumes, etc.; mais que, dans le vrai, il est difficile, parmi ces différences aperçues dans des individus presque tous mutilés, défigurés, ou du moins mal desséchés, de déterminer précisément celles qui peuvent constituer des espèces diverses et celles qui ne sont que des variétés d'âge, de sexe, de saison, de climat, d'accident, etc.

D'ailleurs, il faut remarquer que les oiseaux de paradis étant fort chers, comme marchandise, à raison de leur célébrité, on tâche de faire passer sous ce nom plusieurs oiseaux à longue queue et à beau plumage, auxquels on retranche les pieds et les cuisses pour en augmenter la valeur. Nous en avons vu ci-dessus un exemple dans le rollier de paradis cité par M. Edwards, *planche* 112, et auquel on avait accordé les honneurs de la mutilation. J'ai vu moi-même des perruches, des promérops, d'autres oiseaux, qu'on avait ainsi traités; et l'on en peut voir plusieurs autres exemples dans Aldrovande et dans Seba. On trouve même assez communément de véritables oiseaux de paradis qu'on a tâché de rendre plus singuliers et plus chers en les défigurant de différentes façons. Je me contenterai donc d'indiquer, à la suite des deux espèces principales, les oiseaux qui m'ont paru avoir assez de traits de conformité avec elles pour y être rapportés, et assez de traits de dissemblance pour en être distingués, sans oser décider, faute d'observations suffisantes, s'ils appartiennent à l'une ou à l'autre, ou s'ils forment des espèces séparées de toutes les deux.

LE MANUCODE.

Famille des conirostres, genre oiseau de paradis. (Cuvier.)

Le manucode, que je nomme ainsi d'après son nom indien, ou plutôt superstitieux, *manucodiata*, qui signifie *oiseau de Dieu*, est appelé communément *le roi des oiseaux de paradis*; mais c'est par un préjugé qui tient aux fables dont on a chargé l'histoire de cet oiseau. Les marins dont Clusius tira ses principales informations avaient ouï dire dans le pays que chacune des deux espèces d'oiseaux de paradis avait son roi, à qui tous les autres parais-

saient obéir avec beaucoup de soumission et de fidélité ; que ce roi volait toujours au-dessus de la troupe, et planait sur ses sujets ; que de là il leur donnait ses ordres pour aller reconnaître les fontaines où on pouvait aller boire sans danger, pour en faire l'épreuve sur eux-mêmes, etc. ; et cette fable, conservée par Clusius, quoique non moins absurde qu'aucune autre, était la seule chose qui consolât Nieremberg de toutes celles dont Clusius avait purgé l'histoire des oiseaux de paradis : ce qui, pour le dire en passant, doit fixer le degré de confiance que nous pouvons avoir en la critique de ce compilateur. Quoi qu'il en soit, ce prétendu roi a plusieurs traits de ressemblance avec l'oiseau de paradis, et il s'en distingue aussi par plusieurs différences.

Il a, comme lui, la tête petite et couverte d'une espèce de velours, les yeux encore plus petits, situés au-dessus de l'angle de l'ouverture du bec, les pieds assez longs et assez forts, les couleurs du plumage changeantes, deux filets à queue à peu près semblables, excepté qu'ils sont plus courts, que leur extrémité, qui est garnie de barbes, fait la bouche en se roulant sur elle-même, et qu'elle est ornée de miroirs semblables en petit à ceux du paon. Il a aussi sous l'aile, de chaque côté, un paquet de sept ou huit plumes plus longues que dans la plupart des oiseaux, mais moins longues et d'une autre forme que dans l'oiseau de paradis, puisqu'elles sont garnies, dans toute leur longueur, de barbes adhérentes entre elles. On a disposé la figure de manière que ces plumes subalaires peuvent être aperçues. Les autres différences sont que le manucode est plus petit, qu'il a le bec blanc et plus long à proportion, les ailes aussi plus longues, la queue plus courte, et les narines couvertes de plumes.

Clusius n'a compté que treize pennes à chaque aile, et sept ou huit à la queue ; mais il n'a vu que des individus desséchés, et qui pouvaient n'avoir pas toutes leurs plumes. Ce même auteur remarque, comme une singularité, que dans quelques sujets les deux filets de la queue se croisent : mais cela doit arriver souvent et très-naturellement dans le même individu à deux filets longs, flexibles et posés à côté l'un de l'autre.

LE MAGNIFIQUE DE LA NOUVELLE-GUINÉE,

OU LE MAGNIFIQUE A BOUQUET.

Famille des conirostres, genre oiseau de paradis. (Cuvier.)

Les deux bouquets dont j'ai fait le caractère distinctif de cet oiseau se trouvent derrière le cou et à sa naissance. Le premier est composé de plusieurs plumes étroites, de couleur jaunâtre, marquées près de la poitrine d'une petite tache noire, et qui au lieu d'être couchées comme à l'ordinaire, se relèvent sur leur base, les plus proches de la tête jusqu'à l'angle droit, et les suivantes de moins en moins.

Au-dessous de ce premier bouquet on en voit un second plus considérable, mais moins relevé et plus incliné en arrière. Il est formé de longues barbes détachées qui naissent de tuyaux fort courts, et dont quinze ou vingt se réunissent ensemble pour former des espèces de plumes couleur de paille. Ces plumes semblent avoir été coupées carrément par le bout, et font des angles plus ou moins aigus avec le plan des épaules.

Ce second bouquet est accompagné, de droite et de gauche, de plumes ordinaires, variées de brun et d'orangé ; et il est terminé en arrière, je veux

dire du côté du dos, par une tache d'un brun rougeâtre et luisant, de forme triangulaire, dont la pointe ou le sommet est tourné vers la queue, et dont les plumes sont décomposées comme celles du second bouquet.

Un autre trait caractéristique de cet oiseau, ce sont les deux filets de la queue : ils sont longs d'environ un pied, larges d'une ligne, d'un bleu changeant en vert éclatant, et prenant naissance au-dessus du croupion. Dans tout cela ils ressemblent fort aux filets de l'espèce précédente; mais ils en diffèrent par leur forme ; car ils se terminent en pointe, et n'ont de barbes que sur la partie moyenne du côté intérieur seulement.

Le milieu du cou et de la poitrine est marqué, depuis la gorge, par une rangée de plumes très-courtes, présentant une suite de petites lignes transversales qui sont alternativement d'un beau vert clair changeant en bleu, et d'un vert canard foncé.

Le brun est la couleur dominante du bas-ventre, du croupion et de la queue; le jaune roussâtre est celle des pennes des ailes et de leurs couvertures : mais les pennes ont de plus une tache brune à leur extrémité; du moins telles sont celles qui restent à l'individu que l'on voit au Cabinet du Roi; car il est bon d'avertir qu'on lui avait arraché les plus longues pennes des ailes, ainsi que les pieds.

Au reste, ce manucode est un peu plus gros que celui dont nous venons de parler à l'article précédent : il a le bec de même, et les plumes du front s'étendent sur les narines, qu'elles recouvrent en partie; ce qui est une contravention assez marquée au caractère établi pour ces sortes d'oiseaux par l'un de nos ornithologistes les plus habiles : mais les ornithologistes à méthode doivent être accoutumés à voir la nature, toujours libre dans sa marche, toujours variée dans ses procédés, échapper à leurs entraves et se jouer de leurs lois.

Les plumes de la tête sont courtes, droites, serrées, et fort douces au toucher; c'est une espèce de velours de couleur changeante, comme dans presque tous les oiseaux de paradis; et le fond de cette couleur est un mordoré brun : la gorge est aussi revêtue de plumes veloutées; mais celles-ci sont noires, avec des reflets vert doré.

LE MANUCODE NOIR DE LA NOUVELLE-GUINÉE,

DIT LE SUPERBE.

Famille des conirostres, genre oiseau de paradis. (Cuvier.)

Le noir est, en effet, la principale couleur qui règne sur le plumage de cet oiseau; mais c'est un noir riche et velouté, relevé sous le cou et en plusieurs autres endroits par des reflets d'un violet foncé. On voit briller sur la tête, la poitrine et la face postérieure du cou, les nuances variables qui composent ce qu'on appelle un beau vert changeant; tout le reste est noir, sans en excepter le bec.

Je mets cet oiseau à la suite des oiseaux de paradis, quoiqu'il n'ait point de filets à la queue; mais on peut supposer que la mue ou d'autres accidents ont fait tomber ces filets : d'ailleurs, il se rapproche de ces sortes d'oiseaux, non-seulement par sa forme totale et celle de son bec, mais encore par l'identité de climat, par la richesse de ses couleurs, et par une certaine surabondance, ou, si l'on veut, par un certain luxe de plumes, qui est, comme on sait, propre aux oiseaux de paradis Ce luxe de plumes se marque dans

celui-ci, en premier lieu, par deux petits bouquets de plumes noires qui recouvrent les deux narines; en second lieu, par deux autres paquets de plumes de même couleur, mais beaucoup plus longues et dirigées en sens contraire. Ces plumes prennent naissance des épaules, et, se relevant plus ou moins sur le dos, mais toujours inclinées en arrière, forment à l'oiseau des espèces de fausses ailes qui s'étendent presque jusqu'au bout des véritables, lorsque celles-ci sont dans leur situation de repos.

Il faut ajouter que ces plumes sont de longueurs inégales, et que celles de la face antérieure du cou et des côtés de la poitrine sont longues et étroites.

LE SIFILET, OU MANUCODE A SIX FILETS.

Famille des conirostres, genre oiseau de paradis. (Cuvier.)

Si l'on prend les filets pour le caractère spécifique des manucodes, celui-ci est le manucode par excellence; car, au lieu de deux filets, il en a six, et, de ces six, il n'en sort pas un seul du dos, mais tous prennent naissance de la tête, trois de chaque côté : ils sont longs d'un demi-pied, et se dirigent en arrière; ils n'ont de barbes qu'à leur extrémité, sur une étendue d'environ six lignes : ces barbes sont noires et assez longues.

Indépendamment de ces filets, l'oiseau dont il s'agit dans cet article a encore deux autres attributs, qui, comme nous l'avons dit, semblent propres aux oiseaux de paradis, le luxe des plumes et la richesse des couleurs.

Le luxe des plumes consiste, dans le sifilet : 1° en une sorte de huppe composée de plumes raides et étroites, laquelle s'élève sur la base du bec supérieur; 2° dans la longueur des plumes du ventre et du bas-ventre, lesquelles ont jusqu'à quatre pouces et plus : une partie de ces plumes, s'étendant directement, cache le dessous de la queue; tandis qu'une autre partie, se relevant obliquement de chaque côté, recouvre la face supérieure de cette même queue jusqu'au tiers de sa longueur, et toutes répondent aux plumes subalaires de l'oiseau de paradis et du manucode.

A l'égard du plumage, les couleurs les plus éclatantes brillent sur son cou : par derrière, le vert doré et le violet bronzé; par devant, l'or de la topaze avec des reflets qui se jouent dans toutes les nuances du vert; et ces couleurs tirent un nouvel éclat de leur opposition avec les teintes rembrunies des parties voisines, car la tête est d'un noir changeant en violet foncé, et tout le reste du corps est d'un brun presque noirâtre, avec des reflets du même violet foncé.

Le bec de cet oiseau est le même à peu près que celui des oiseaux de paradis; la seule différence, c'est que son arête supérieure est anguleuse et tranchante, au lieu qu'elle est arrondie dans la plupart des autres espèces.

On ne peut rien dire des pieds ni des ailes, parce qu'on les avait arrachés à l'individu qui a servi de sujet à cette description, suivant la coutume des chasseurs ou marchands indiens, tout ce monde ayant intérêt, comme nous avons dit, de supprimer ce qui augmente inutilement le poids ou le volume, et bien plus encore ce qui peut offusquer les belles couleurs de ces oiseaux.

LE CALYBÉ DE LA NOUVELLE-GUINÉE.

Famille des conirostres, genre oiseau de paradis. (Cuvier.)

Nous retrouvons ici, sinon le luxe et l'abondance des plumes, au moins les belles couleurs et le plumage velouté des oiseaux de paradis.

Le velours de la tête est d'un beau bleu changeant en vert, dont les reflets imitent ceux de l'aigue-marine. Le velours du cou a le poil un peu plus long; mais il brille des mêmes couleurs, excepté que chaque plume étant d'un noir lustré dans son milieu, et d'un vert changeant en bleu seulement sur les bords, il en résulte des nuances ondoyantes qui ont beaucoup plus de jeu que celles de la tête. Le dos, le croupion, la queue et le ventre, sont d'un bleu d'acier poli, égayé par des reflets très-brillants.

Les petites plumes veloutées du front se prolongent en avant jusque sur une partie des narines, lesquelles sont plus profondes que dans les espèces précédentes. Le bec est aussi plus grand et plus gros; mais il est de même forme, et ses bords sont pareillement échancrés vers la pointe. Pour la queue, on n'y a compté que six pennes; mais probablement elle n'était pas entière.

L'individu qui a servi de sujet à cette description, ainsi que ceux qui ont servi de sujets aux trois descriptions précédentes, est enfilé, dans toute la longueur, d'une baguette qui sort par le bec, et le déborde de deux ou trois pouces. C'est de cette manière très-simple, et en retranchant les plumes de mauvais effet, que les Indiens savent se faire sur-le-champ une aigrette ou une espèce de panache tout à fait agréable avec le premier petit oiseau à beau plumage qu'ils trouvent sous la main : mais aussi c'est une manière sûre de déformer ces oiseaux et de les rendre méconnaissables, soit en leur allongeant le cou outre mesure, soit en altérant toutes les autres proportions; et c'est par cette raison qu'on a eu beaucoup de peine à retrouver dans le calybé l'insertion des ailes qui lui avaient été arrachées aux Indes, en sorte qu'avec un peu de crédulité on n'eût pas manqué de dire que cet oiseau joignait à la singularité d'être né sans pieds la singularité bien plus grande d'être né sans ailes.

Le calybé s'éloigne plus des manucodes des trois espèces précédentes; c'est pourquoi je l'ai renvoyé à la dernière place, et lui ai donné un nom particulier.

LE PIQUE-BOEUF.

Famille des conirostres, genre pique-bœuf. (Cuvier.)

M. Brisson est le premier qui ait décrit et fait connaître ce petit oiseau, envoyé du Sénégal par M. Adanson. Il a environ quatorze pouces de vol, et n'est guère plus gros qu'une alouette huppée. Son plumage n'a rien de distingué : en général, le gris brun domine sur la partie supérieure du corps, et le gris jaunâtre sur la partie inférieure. Le bec n'est pas d'une couleur constante : dans quelques individus il est tout brun; dans d'autres, rouge à la pointe et jaune à la base; dans tous, il est de forme presque quadrangulaire, et ses deux pièces sont renflées par le bout en sens contraire. La queue est étagée, et on y remarque une petite singularité : c'est que les douze pennes dont elle est composée sont toutes fort pointues. Enfin, pour ne rien oublier de ce que la figure ne peut dire aux yeux, la première phalange du doigt extérieure est étroitement unie avec celle du doigt du milieu.

Cet oiseau est très-friand de certains vers ou larves d'insecte qui éclosent sous l'épiderme des bœufs et y vivent jusqu'à leur métamorphose : il a l'habitude de se poser sur le dos de ces animaux, et de leur entamer le cuir à coups de bec pour en tirer ces vers; c'est de là que lui vient son nom de pique-bœuf.

L'ÉTOURNEAU.

(L'ÉTOURNEAU VULGAIRE.)

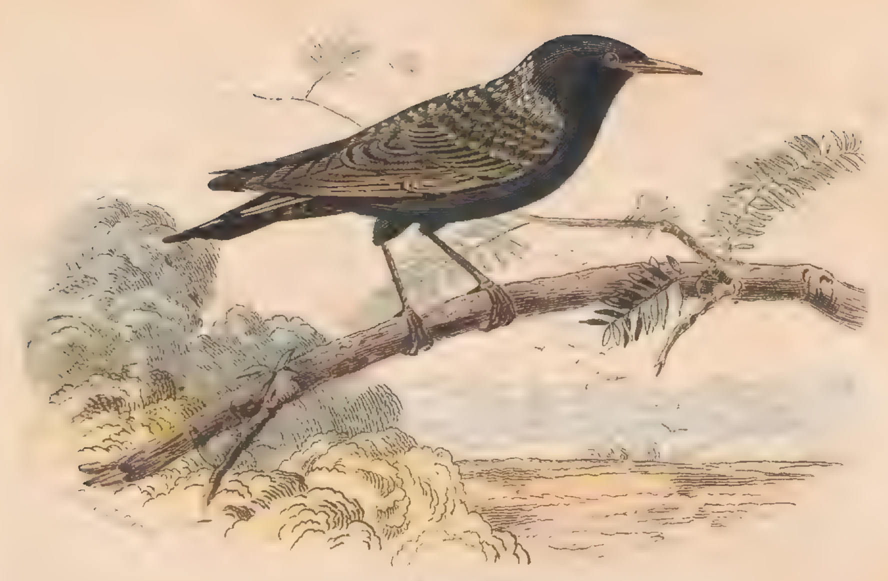
Famille des conirostres, genre étourneau. (Cuvier.)

Il est peu d'oiseaux aussi généralement connus que celui-ci, surtout dans nos climats tempérés; car, outre qu'il passe toute l'année dans le canton qui l'a vu naître sans jamais voyager au loin, la facilité qu'on trouve à le priver et à lui donner une sorte d'éducation fait qu'on en nourrit beaucoup en cage, et qu'on est dans le cas de les voir souvent et de fort près; en sorte qu'on a des occasions sans nombre d'observer leurs habitudes et d'étudier leurs mœurs, dans l'état de domesticité comme dans l'état de nature.

Les merles sont de tous les oiseaux ceux avec qui l'étourneau a le plus de rapports; les jeunes de l'une et l'autre espèce se ressemblent même si parfaitement, qu'on a peine à les distinguer. Mais lorsque avec le temps ils ont pris chacun leur forme décidée, leurs traits caractéristiques, on reconnaît que l'étourneau diffère du merle par les mouchetures et les reflets de son plumage, par la conformation de son bec plus obtus, plus plat, et sans échancrure vers la pointe, par celle de sa tête aussi plus aplatie, etc. Mais une autre différence fort remarquable, et qui tient à une cause plus profonde, c'est que l'espèce de l'étourneau est une espèce isolée dans notre Europe, au lieu que les espèces des merles y paraissent fort multipliées.

Les uns et les autres se ressemblent encore en ce qu'ils ne changent point de domicile pendant l'hiver : seulement ils choisissent, dans le canton où ils sont établis, les endroits les mieux exposés, et qui sont le plus à portée des fontaines chaudes; mais avec cette différence, que les merles vivent alors solitairement, ou plutôt qu'ils continuent de vivre seuls ou presque seuls, comme ils font le reste de l'année; au lieu que les étourneaux n'ont pas plutôt fini leur couvée qu'ils se rassemblent en troupes très-nombreuses : ces troupes ont une manière de voler qui leur est propre, et semble soumise à une tactique uniforme et régulière, telle que serait celle d'une troupe disciplinée, obéissant avec précision à la voix d'un seul chef. C'est à la voix de l'instinct que les étourneaux obéissent, et leur instinct les porte à se rapprocher toujours du centre du peloton, tandis que la rapidité de leur vol les emporte sans cesse au delà; en sorte que cette multitude d'oiseaux, ainsi réunis par une tendance commune vers le même point, allant et venant sans cesse, circulant et se croisant en tous sens, forme une espèce de tourbillon fort agité, dont la masse entière, sans suivre de direction bien certaine, paraît avoir un mouvement général de révolution sur elle-même, résultant des mouvements particuliers de circulation propres à chacune de ses parties, et dans lequel le centre tendant perpétuellement à se développer, mais sans cesse pressé, repoussé par l'effort contraire des lignes environnantes qui pèsent sur lui, est constamment plus serré qu'aucune de ces lignes, lesquelles le sont elles-mêmes d'autant plus qu'elles sont plus voisines du centre.

Cette manière de voler a ses avantages et ses inconvénients. Elles a ses avantages contre les entreprises de l'oiseau de proie, qui, se trouvant embarrassé par le nombre de ces faibles adversaires, inquiété par leurs battements d'ailes, étourdi par leurs cris, déconcerté par leur ordre de bataille, enfin, ne se jugeant pas assez fort pour enfoncer des lignes si serrées, que la peur concentre encore de plus en plus, se voit contraint fort souvent



L'ÉTOURNEAU.



L'ÉTOURNEAU DE LA LOUISIANE   LE BALTIMOR.

d'abandonner une si riche proie sans avoir pu s'en approprier la moindre partie.

Mais, d'autre côté, un inconvénient de cette façon de voler des étourneaux, c'est la facilité qu'elle offre aux oiseleurs d'en prendre un grand nombre à la fois, en lâchant à la rencontre d'une de ces volées un ou deux oiseaux de la même espèce, ayant à chaque patte une ficelle engluée : ceux-ci ne manquent pas de se mêler dans la troupe, et au moyen de leurs allées et venues perpétuelles, d'en embarrasser un grand nombre dans la ficelle perfide, et de tomber bientôt avec eux aux pieds de l'oiseleur.

C'est surtout le soir que les étourneaux se réunissent en grand nombre, comme pour se mettre en force et se garantir des dangers de la nuit : ils la passent ordinairement tout entière, ainsi rassemblés, dans les roseaux, où ils se jettent vers la fin du jour avec grand fracas. Ils jasent beaucoup le soir et le matin, avant de se séparer, mais beaucoup moins le reste de la journée, et point du tout pendant la nuit.

Les étourneaux sont tellement nés pour la société, qu'ils ne vont pas seulement de compagnie avec ceux de leur espèce, mais avec des espèces différentes. Quelquefois, au printemps et en automne, c'est-à-dire avant et après la saison des couvées, on les voit se mêler et vivre avec les corneilles et les choucas, comme aussi avec les litornes et les mauvis, et même avec les pigeons.

Le temps des amours commence pour eux sur la fin de mars ; c'est alors que chaque paire s'assortit : mais ici, comme ailleurs, ces unions si douces sont préparées par la guerre, et décidées par la force. Les femelles n'ont pas le droit de faire un choix ; les mâles, peut-être plus nombreux et toujours plus pressés, surtout au commencement, se les disputent à coups de bec, et elles appartiennent au vainqueur. Les amours sont presque aussi bruyants que leurs combats ; on les entend alors gazouiller continuellement : chanter et jouir, c'est toute leur occupation ; et leur ramage est même si vif qu'ils semblent ne pas connaître la longueur des intervalles.

Après qu'ils ont satisfait au plus pressant des besoins, ils songent à pourvoir à ceux de la future couvée, sans cependant y prendre beaucoup de peine; car souvent ils s'emparent d'un nid de pivert, comme le pivert s'empare quelquefois du leur : lorsqu'ils veulent le construire eux-mêmes, toute la façon consiste à amasser quelques feuilles sèches, quelques brins d'herbe et de mousse, au fond d'un trou d'arbre ou de muraille. C'est sur ce matelas fait sans art que la femelle dépose cinq ou six œufs d'un cendré verdâtre, et qu'elle les couve l'espace de dix-huit à vingt jours : quelquefois elle fait sa ponte dans les colombiers, au-dessus des entablements des maisons, et même dans des trous de rochers sur les côtes de la mer, comme on le voit dans l'île de Wight et ailleurs. On m'a quelquefois apporté, dans le mois de mai, de prétendus nids d'étourneaux qu'on avait trouvés, disait-on, sur des arbres ; mais, comme deux de ces nids entre autres ressemblaient tout à fait à des nids de grives, j'ai soupçonné quelque supercherie de la part de ceux qui me les avaient apportés, à moins qu'on ne veuille imputer la supercherie aux étourneaux eux-mêmes, et supposer qu'ils s'emparent quelquefois des nids de grives et d'autres oiseaux, comme nous avons vu qu'ils s'emparaient souvent des trous des piverts. Je ne nie pas cependant que, dans certaines circonstances, ces oiseaux ne fassent leurs nids eux-mêmes, un habile observateur m'ayant assuré avoir vu plusieurs de ces nids sur le même arbre. Quoi qu'il en soit, les jeunes étourneaux restent fort longtemps sous la mère; et, par cette raison, je douterais que cette espèce fît jusqu'à trois couvées par an, comme l'assurent quelques auteurs, si ce n'est dans les pays chauds

où l'incubation, l'éducation, et toutes les périodes du développement animal, sont abrégées en raison du degré de chaleur.

En général, les plumes des étourneaux sont longues et étroites, comme dit Belon; leur couleur est dans le premier âge un brun noirâtre, uniforme, sans mouchetures comme sans reflets. Les mouchetures ne commencent à paraître qu'après la première mue, d'abord sur la partie inférieure du corps, vers la fin de juillet; puis sur la tête, et enfin sur la partie supérieure du corps aux environs du 20 d'août. Je parle toujours des jeunes étourneaux qui étaient éclos au commencement de mai.

J'ai observé que, dans cette première mue, les plumes qui environnent la base du bec tombèrent presque toutes à la fois, en sorte que cette partie fut chauve pendant le mois de juillet, comme elle l'est habituellement dans la frayonne pendant toute l'année. Je remarquai aussi que le bec était presque tout jaune le 15 de mai : cette couleur se changea bientôt en couleur de corne, et Belon assure qu'avec le temps elle devient orangée.

Dans les mâles, les yeux sont plus bruns ou d'un brun plus uniforme, les mouchetures du plumage plus tranchées, plus jaunâtres, et la couleur rembrunie des plumes qui n'ont point de mouchetures est égayée par des reflets plus vifs qui varient entre le pourpre et le vert foncé. Outre cela, le mâle est plus gros; il pèse environ trois onces et demie. M. Salerne ajoute une autre différence entre les deux sexes : c'est que la langue est pointue dans le mâle, et fourchue dans la femelle. Il semble en effet que M. Linnæus ait vu cette partie pointue en certains individus, et fourchue en d'autres ; pour moi, je l'ai vue fourchue dans les sujets que j'ai eu occasion d'observer.

Les étourneaux vivent de limaces, de vermisseaux, de scarabées, surtout de ces jolis scarabées d'un beau vert bronzé, luisant, avec des reflets rougeâtres, qu'on trouve au mois de juin sur les fleurs et principalement sur les roses; ils se nourrissent aussi de blé, de sarrasin, de mil, de panis, de chènevis, de graine de sureau, d'olives, de cerises, de raisins, etc. On prétend que cette dernière nourriture est celle qui corrige le mieux l'amertume naturelle de leur chair, et que les cerises sont celle pour laquelle ils montrent un appétit de préférence : aussi s'en sert-on comme d'un appât infaillible pour les attirer dans des nasses d'osier que l'on tend parmi les roseaux où ils ont coutume de se retirer tous les soirs, et l'on en prend de cette manière jusqu'à cent dans une seule nuit; mais cette chasse n'a plus lieu lorsque la saison des cerises est passée.

Ils suivent volontiers les bœufs et autre gros bétail, paissant dans les prairies, attirés, dit-on, par les insectes qui voltigent autour d'eux, ou peut-être par ceux qui fourmillent dans leur fiente, et en général dans toutes les prairies. C'est de cette habitude que leur est venu le nom allemand, *rinderstaren*. On les accuse encore de se nourrir de la chair des cadavres exposés sur les fourches patibulaires; mais ils n'y vont apparemment que parce qu'ils y trouvent des insectes. Pour moi, j'ai fait élever de ces oiseaux, et j'ai remarqué que, lorsqu'on leur présentait de petits morceaux de viande crue, ils se jetaient dessus avec avidité et les mangeaient de même : si c'était un calice d'œillet, contenant de la graine formée, ils ne le saisissaient pas sous leurs pieds, comme font les geais, pour l'éplucher avec le bec; mais, le tenant dans le bec, ils le secouaient souvent et le frappaient à plusieurs reprises contre les bâtons ou le fond de la cage, jusqu'à ce que le calice s'ouvrît et laissât paraître et sortir la graine. J'ai aussi remarqué qu'ils buvaient à peu près comme les gallinacés, et qu'ils prenaient grand plaisir à se baigner. Selon toute apparence, l'un de ceux que je faisais élever est mort de refroidissement, pour s'être trop baigné pendant l'hiver.

Ces oiseaux vivent sept ou huit ans, et même plus, dans l'état de domesticité. Les sauvages ne se prennent point à la pipée, parce qu'ils n'accourent point à l'appeau, c'est-à-dire au cri de la chouette. Mais outre la ressource des ficelles engluées et des nasses dont j'ai parlé plus haut, on a trouvé le moyen d'en prendre des couvées entières à la fois, en attachant aux murailles, et sur les arbres où ils ont coutume de nicher, des pots de terre cuite, d'une forme commode, et que ces oiseaux préfèrent souvent aux trous d'arbres et de murailles pour y faire leur ponte. On en prend aussi beaucoup au lacet et à la pantière. En quelques endroits de l'Italie, on se sert de belettes apprivoisées pour les tirer de leurs nids, ou plutôt de leurs trous; car le grand art de l'homme est de se servir d'une espèce esclave pour étendre son empire sur les autres.

Les étourneaux ont une paupière interne, les narines à demi recouvertes par une membrane, les pieds d'un brun rougeâtre, le doigt extérieur uni à celui du milieu jusqu'à la première phalange, l'ongle postérieur plus fort qu'aucun autre, le gésier peu charnu, précédé d'une dilatation de l'œsophage, et contenant quelquefois de petites pierres dans sa cavité; le tube intestinal long de vingt pouces d'un orifice à l'autre; la vésicule de fiel à l'ordinaire, les *cæcum* fort petits et plus près de l'anus qu'ils ne sont ordinairement dans les oiseaux.

En disséquant un jeune étourneau de ceux qui avaient été élevés chez moi, j'ai remarqué que les matières contenues dans le gésier et les intestins étaient absolument noires, quoique cet oiseau eût été nourri uniquement avec de la mie de pain et du lait. Cela suppose une grande abondance de bile noire, et rend en même temps raison de l'amertume de la chair de ces oiseaux, et de l'usage qu'on a fait de leurs excréments dans les cosmétiques.

Un étourneau peut apprendre à parler indifféremment français, allemand, latin, grec, etc., et à prononcer de suite des phrases un peu longues : son gosier souple se prête à toutes les inflexions, à tous les accents. Il articule franchement la lettre R, et soutient très-bien son nom de sansonnet, ou plutôt de *chansonnet*, par la douceur de son ramage acquis, beaucoup plus agréable que son ramage naturel.

Cet oiseau est fort répandu dans l'ancien continent : on le trouve en Suède, en Allemagne, en France, en Italie, dans l'île de Malte, au cap de Bonne-Espérance, et partout à peu près le même; au lieu que les oiseaux d'Amérique auxquels on a donné le nom d'étourneaux forment des espèces assez multipliées, comme nous le verrons bientôt.

Variétés de l'étourneau.

Quoique l'empreinte du moule primitif ait été assez ferme dans l'espèce de notre étourneau pour empêcher que ses races diverses, s'éloignant à un certain point, formassent enfin des espèces distinctes et séparées, elle n'a pu cependant rendre absolument nulle la tendance perpétuelle qui porte la nature à la variété, tendance qui se manifeste ici d'une manière fort marquée, puisqu'on trouve des étourneaux noirs (ce sont les jeunes), d'autres tout blancs, d'autres blancs et noirs, enfin d'autres gris, c'est-à-dire dont le noir s'est fondu dans le blanc.

Il faut remarquer que souvent on a trouvé ces variétés dans les nids des étourneaux ordinaires; en sorte qu'on ne peut les considérer que comme des variétés individuelles, ou purement éphémères, que la nature semble produire en se jouant sur la superficie, qu'elle anéantit à chaque génération pour les renouveler et les détruire encore, mais qui, ne pouvant ni se

perpétuer, ni pénétrer jusqu'au type spécifique, ne peuvent conséquemment donner aucune atteinte à sa pureté, à son unité. Telles sont les variétés suivantes dont parlent les auteurs.

I. L'étourneau blanc d'Aldrovande, aux pieds couleur de chair, et au bec jaune rougeâtre, tel qu'il est dans nos étourneaux devenus vieux. Aldrovande remarque que celui-ci avait été pris avec des étourneaux ordinaires; et Rzaczynski assure que, dans un certain canton de la Pologne, on voyait souvent sortir du même nid un étourneau noir et un blanc. Willughby parle aussi de deux étourneaux de cette dernière couleur, qu'il avait vus dans le Cumberland.

II. L'étourneau noir et blanc. Je rapporte à cette variété, 1° l'étourneau à tête blanche d'Aldrovande. Cet oiseau avait, en effet, la tête blanche ainsi que le bec, le cou, tout le dessous du corps, les couvertures des ailes et les deux pennes extérieures de la queue; les autres pennes de la queue et toutes celles des ailes étaient comme dans l'étourneau ordinaire : le blanc de la tête était relevé par deux petites taches noires situées au-dessus des yeux, et le blanc du dessous du corps était varié par de petites taches bleuâtres; 2° l'étourneau-pie de Schwenckfeld, qui avait le sommet de la tête, la moitié du bec du côté de la base, le cou, les pennes des ailes et de la queue, noirs, et tout le reste blanc; 3° l'étourneau à tête noire, vu par Willughby, ayant tout le reste du corps blanc.

III. L'étourneau gris cendré d'Aldrovande. Cet auteur est le seul qui en ait vu de cette couleur, laquelle n'est autre chose, comme nous l'avons dit, que le blanc fondu avec le noir. On conçoit aisément combien ces variétés peuvent être multipliées, soit par les différentes distributions du noir et du blanc, soit par les différentes nuances de gris, résultant des différentes proportions de ces couleurs fondues ensemble.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A L'ÉTOURNEAU.

L'ÉTOURNEAU DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE, OU L'ÉTOURNEAU-PIE.

J'ai donné à cet oiseau d'Afrique le nom d'étourneau-pie, parce qu'il m'a paru avoir plus de rapports, quant à sa forme totale, avec notre étourneau qu'avec aucune autre espèce, et parce que le noir et le blanc, qui sont les seules couleurs de son plumage, y sont distribués à peu près comme dans le plumage de la pie.

S'il n'avait pas le bec plus gros et plus long que notre étourneau d'Europe, on pourrait le regarder comme une de ses variétés, d'autant plus que notre étourneau se trouve au cap de Bonne-Espérance : cette variété se rapporterait naturellement à celle dont j'ai fait mention ci-dessus, et où le noir et le blanc sont distribués par grandes taches. La plus remarquable et celle qui caractérise le plus la physionomie de cet oiseau, c'est une tache blanche fort grande, de forme ronde, située de chaque côté de la tête, sur laquelle l'œil paraît placé presque en entier, et qui, se prolongeant en pointe par devant jusqu'à la base du bec, a par derrière une espèce d'appendice varié de noir qui descend le long du cou.

Cet oiseau est le même que l'étourneau noir et blanc des Indes d'Edwards, que le *contra* de Bengale d'Albin, que l'étourneau du cap de Bonne Espérance de M. Brisson, et même que son neuvième troupiale. Il a avoué et rectifié ce double emploi, *page* 54 de son supplément, et il est en vérité bien excusable au milieu de ce chaos de descriptions incomplètes, de figures tronquées et d'indications équivoques qui embarrassent et surchargent l'histoire naturelle. Cela fait voir combien il est essentiel, lorsqu'on fait l'histoire d'un oiseau, de le reconnaître dans les diverses descriptions que les auteurs en ont faites, et d'indiquer les différents noms qu'on lui a donnés en différents temps et en différents lieux; seul moyen d'éviter ou de rectifier la stérile multiplication des espèces purement nominales.

L'ÉTOURNEAU DE LA LOUISIANE, OU LE STOURNE.

Ce mot de stourne est formé du latin *sturnus*; je l'ai appliqué à un oiseau d'Amérique, assez différent de notre étourneau pour mériter un nom distinct, mais qui a assez de rapports avec lui pour mériter un nom analogue. Il a le dessus du corps d'un gris varié de brun et le dessous du corps jaune. Les marques les plus distinctives de cet oiseau en fait de couleur sont: 1° une plaque noirâtre variée de gris, située au bas du cou, et se détachant très-bien du fond, qui, comme nous venons de le dire, est de couleur jaune; 2° trois bandes blanches qu'il a sur la tête, toutes les trois partant de la base du bec supérieur et s'étendant jusqu'à l'*occiput*: l'une tient le sommet ou le milieu de la tête; les deux autres, qui sont parallèles à cette première, passent de chaque côté au-dessus des yeux. En général, cet oiseau se rapproche de notre étourneau d'Europe par les proportions relatives des ailes et de la queue, et en ce que ses couleurs sont disposées par petites taches. Il a aussi la tête plate, mais son bec est plus allongé.

Un correspondant du Cabinet nous assure que la Louisiane est fort incommodée par des nuées d'étourneaux; ce qui indiquerait quelque conformité dans la manière de voler des étourneaux de la Louisiane avec celle de nos étourneaux d'Europe: mais il n'est pas bien sûr que le correspondant veuille parler de l'espèce dont il s'agit ici.

LE TOLCANA.

La courte notice que Fernandez nous donne de cet oiseau est non-seulement incomplète, mais elle est faite très-négligemment; car, après avoir dit que le tolcana est semblable à l'étourneau, pour la forme et pour la grosseur, il ajoute tout de suite qu'il est un peu plus petit: cependant c'est le seul auteur original qu'on puisse citer sur cet oiseau, et c'est d'après son témoignage que M. Brisson l'a rangé parmi les étourneaux. Il me semble néanmoins que ces deux auteurs caractérisent le genre de l'étourneau par des attributs très-différents: M. Brisson, par exemple, établit pour l'un de ses attributs caractéristiques le bec droit, obtus et convexe; et Fernandez, parlant d'un oiseau du genre du *tzanatl* ou étourneau, dit qu'il est court, épais et un peu courbé; et, dans un autre endroit, il rapporte un même oiseau, nommé *cacalototl* au genre du corbeau (qui se nomme en effet *cacalotl* en mexicain) et à celui de l'étourneau; en sorte que l'identité des noms employés par ces deux écrivains ne garantit nullement l'identité de l'espèce dénommée, et c'est ce qui m'a déterminé à conserver à l'oiseau de cet article son nom mexicain, sans assurer ni nier qu'il soit un étourneau.

Le tolcana se plaît, comme nos étourneaux d'Europe, dans les joncs et

les plantes aquatiques. Sa tête est brune, et tout le reste de son plumage est noir. Cet oiseau n'a point de chant, mais seulement un cri; et il a cela de commun avec beaucoup d'autres oiseaux d'Amérique, qui sont en général plus recommandables par l'éclat de leurs couleurs que par l'agrément de leur ramage.

LE CACASTOL.

Je ne mets cet oiseau étranger à la suite de l'étourneau, que sur la foi très-suspecte de Fernandez, et aussi d'après l'un de ses noms mexicains qui indique quelque analogie avec l'étourneau. D'ailleurs, je ne vois pas trop à quel autre oiseau d'Europe on pourrait le rapporter. M. Brisson, qui a voulu en faire un cottinga, a été obligé, pour l'y amener, de retrancher de la description de Fernandez, déjà trop courte, les mots qui indiquaient la forme allongée et pointue du bec, cette forme du bec étant en effet plus de l'étourneau que du cottinga. Outre cela, le cacastol est à peu près de la grosseur de l'étourneau; il a la tête petite comme lui, et n'est pas un meilleur manger; enfin, il se tient dans les pays tempérés et les pays chauds. Il est vrai qu'il chante mal; mais nous avons vu que le ramage naturel de l'étourneau d'Europe n'était pas fort agréable, et il est à présumer que s'il passait en Amérique, où presque tous les oiseaux chantent mal, il chanterait bientôt tout aussi mal, par la facilité qu'il a d'apprendre, c'est-à-dire d'imiter le chant d'autrui.

LE PIMALOT.

Le bec large de cet oiseau pourrait faire douter qu'il appartînt au genre de l'étourneau : mais, s'il était vrai, comme le dit Fernandez, qu'il eût la nature et les mœurs des autres étourneaux, on ne pourrait s'empêcher de le regarder comme une espèce analogue, d'autant plus qu'il se tient ordinairement sur les côtes de la mer du Sud, apparemment parmi les plantes aquatiques, de même que notre étourneau d'Europe se plaît dans les roseaux, comme nous l'avons vu. Le pimalot est un peu plus gros.

L'ÉTOURNEAU DES TERRES MAGELLANIQUES,

OU LE BLANCHE-RAIE.

Je donne à cette espèce nouvelle, apportée par M. de Bougainville, le nom de blanche-raie, à cause d'une longue raie blanche qui, de chaque côté, prenant naissance près de la commissure des deux pièces du bec, semble passer par-dessous l'œil, puis reparaît au delà pour descendre le long du cou. Cette raie blanche fait d'autant plus d'effet qu'elle est environnée au-dessus et au-dessous de couleurs très-rembrunies : ces couleurs sombres dominent sur la partie supérieure du corps; seulement, les pennes des ailes et leurs couvertures sont bordées de fauve. La queue est d'un noir décidé, fourchue de plus, et ne s'étend pas beaucoup au delà des ailes, qui sont fort longues. Le dessous du corps, y compris la gorge, est d'un beau rouge cramoisi, moucheté de noir sur les côtés; la partie antérieure de l'aile est du même cramoisi sans mouchetures; et cette couleur se retrouve encore autour des yeux et dans l'espace qui est entre l'œil et le bec. Ce bec, quoique obtus, comme celui des étourneaux, et moins pointu que celui des troupiales, m'a paru cependant, à tout prendre, avoir plus de rapport avec celui des trou-

piales; et, si l'on ajoute à cela que le blanche-raie a beaucoup de la physionomie de ces derniers, on ne fera pas difficulté de le regarder comme faisant la nuance entre ces deux espèces, qui d'ailleurs ont beaucoup de rapports entre elles.

LES TROUPIALES.

Ces oiseaux ont, comme je viens de le dire, beaucoup de rapports avec nos étourneaux d'Europe; et ce qui le prouve, c'est que souvent le peuple et les naturalistes ont confondu ces deux genres, et ont donné le nom d'étourneau à plus d'un troupiale : ceux-ci pourraient donc être regardés, à bien des égards, comme les représentants de nos étourneaux en Amérique, concurremment avec les étourneaux américains dont je viens de parler, quoique cependant ils aient des habitudes très-différentes, ne fût-ce que dans la manière de construire leurs nids.

Le nouveau continent est la vraie patrie, la patrie originaire des troupiales et de tous les autres oiseaux qu'on a rapportés à ce genre, tels que les cassiques, les baltimores et les carouges; et si l'on en cite quelques-uns, soi-disant de l'ancien continent, c'est parce qu'ils y avaient été transportés originairement d'Amérique : tels sont probablement le troupiale du Sénégal, appelé *cap-more*, le carouge du cap de Bonne-Espérance, et tous les prétendus troupiales de Madras auxquels on a donné ce nom sans les avoir bien connus.

Je retrancherai donc du genre des troupiales, 1° les quatre espèces venant de Madras, et que M. Brisson a empruntées de M. Ray, parce que la raison du climat ne permet pas de les regarder comme de vrais troupiales; que d'ailleurs je ne vois rien de caractéristique dans les descriptions originales, et que les figures des oiseaux décrits sont trop négligées pour qu'on puisse en tirer des marques distinctives qui les constituent troupiales plutôt que pies, geais, merles, loriots, gobe-mouches, etc. Un habile ornithologiste (M. Edwards) croit que le geai jaune et le geai bouffe de Petiver, dont M. Brisson a fait son sixième et son quatrième troupiale, ne sont que le loriot mâle et sa femelle; que le geai bigarré de Madras, du même Petiver, dont M. Brisson a fait son cinquième troupiale, est son étourneau jaune des Indes; et enfin, que le troupiale huppé de Madras, dont M. Brisson a fait sa septième espèce, est le même oiseau que le gobe-mouche huppé du cap de Bonne-Espérance du même M. Brisson.

2° Je retrancherai le troupiale de Bengale, qui est le neuvième de M. Brisson, puisque cet auteur s'est aperçu lui même que c'était sa seconde espèce d'étourneau.

3° Je retrancherai encore le troupiale à queue fourchue, qui est le seizième de M. Brisson, et la grive noire de Séba : tout ce qu'en dit ce dernier, c'est qu'il surpasse de beaucoup la grive en grosseur; que son plumage est noir; qu'il a le bec jaune, le dessous de la queue blanc, le dessus, ainsi que le dos, comme voilé par une légère teinte de bleu, et une queue longue, large et fourchue; enfin, qu'à la différence près dans la forme de la queue et dans la grosseur du corps, il avait beaucoup de rapports à notre grive d'Europe : or, je ne vois rien dans tout cela qui ressemble à un troupiale; et la figure donnée par Seba, et que M. Brisson trouve très-mauvaise, ne ressemble pas plus à un troupiale qu'à une grive.

4° Je retrancherai le carouge bleu de Madras, parce que, d'une part, il m'est fort suspect à raison du climat; que, de l'autre, la figure ni la description

de M. Ray n'ont absolument rien qui caractérise un carouge, et que même il n'en a pas le plumage : il a, selon cet auteur, la tête, la queue et les ailes de couleur bleue, mais la queue d'une teinte plus claire : le reste du plumage est noir ou cendré, excepté cependant le bec et les pieds qui sont roussâtres.

5° Enfin, je retrancherai le troupiale des Indes, non-seulement à cause de la différence de climat, mais encore pour d'autres raisons tout aussi fortes qui me l'ont fait placer ci-dessus entre les rolliers et les oiseaux de paradis.

Au reste, quoiqu'on ait réuni dans un même genre avec les troupiales, comme je l'ai dit plus haut, les cassiques, les baltimores et les carouges, il ne faut pas croire que ces divers oiseaux n'aient pas de différences, et même assez caractérisées pour constituer de petits genres subordonnés, puisqu'ils en ont assez pour qu'on leur donnât des noms différents. En général, je suis en état d'assurer, d'après la comparaison faite d'un assez grand nombre de ces oiseaux, que les cassiques ont le bec plus fort, ensuite les troupiales, puis les carouges. A l'égard des baltimores, ils ont le bec non-seulement plus petit que tous les autres, mais encore plus droit et d'une forme particulière, comme nous le verrons plus bas. Ils paraissent d'ailleurs avoir d'autres mœurs et d'autres allures; ce qui suffit, ce me semble, pour m'autoriser à leur conserver leurs noms particuliers, et à traiter à part chacune de ces femelles étrangères.

Les caractères communs que leur assigne M. Brisson, ce sont les narines découvertes et le bec en cône allongé, droit et très-pointu. J'ai aussi remarqué que la base du bec supérieur se prolonge sur le crâne, en sorte que le toupet, au lieu de faire la pointe, fait au contraire un angle rentrant assez considérable; disposition qui se retrouve à la vérité dans quelques autres espèces, mais qui est plus marquée dans celle-ci.

LE TROUPIALE.

Famille des conirostres, genre cassique. (Cuvier.)

Ce qu'il y a de plus remarquable dans l'extérieur de cet oiseau, c'est son long bec pointu, les plumes étroites de sa gorge, et la grande variété de son plumage : on n'y compte cependant que trois couleurs, le jaune orangé, le noir et le blanc; mais ces couleurs semblent se multiplier par leurs interruptions réciproques et par l'art de leur distribution. Le noir est répandu sur la tête, la partie antérieure du cou, le milieu du dos, la queue et les ailes ; le jaune orangé occupe les intervalles et tout le dessous du corps ; il reparait encore dans l'iris et sur la partie antérieure des ailes : le noir qui règne sur le reste est interrompu par deux taches blanches oblongues, dont l'une est située à l'endroit des couvertures de ces mêmes ailes, et l'autre à l'endroit de leurs pennes moyennes.

Les pieds et les ongles sont tantôt noirs et tantôt plombés : le bec ne parait pas non plus avoir de couleur constante; car il a été observé gris blanc dans les uns, brun cendré dessus et bleu dessous dans les autres; et enfin, dans d'autres, noir dessus et brun dessous.

Cet oiseau, qui a neuf à dix pouces de longueur de la pointe du bec au bout de la queue, en a quatorze d'envergure, et la tête fort petite, selon Marcgrave. Il se trouve répandu depuis la Caroline jusqu'au Brésil, et dans les îles Caraïbes. Il a la grosseur du merle : il sautille comme la pie et a

beaucoup de ses allures, suivant M. Sloane; il en a même le cri, selon Marcgrave : mais Albin assure qu'il ressemble, dans toutes ses actions, à l'étourneau, et il ajoute qu'on en voit quelquefois quatre ou cinq s'associer pour donner la chasse à un autre oiseau plus gros, et que, lorsqu'ils l'ont tué, ils dévorent leur proie avec ordre, chacun mangeant à son rang; cependant M. Sloane, qui est un auteur digne de foi, dit que les troupiales vivent d'insectes. Au reste, cela n'est pas absolument contradictoire : car, tout animal qui se nourrit d'autres animaux vivants, quoique très-petits, est un animal de proie, et en dévorera à coup sûr de plus grands, s'il trouve l'occasion de le faire avec sûreté; par exemple, en s'associant comme les troupiales d'Albin.

Ces oiseaux doivent avoir les mœurs très-sociales, puisque l'amour, qui divise tant d'autres sociétés, semble au contraire resserrer les liens de la leur. Bien loin de se séparer deux à deux pour s'apparier et remplir, sans témoin, les vues de la nature sur la multiplication de l'espèce, on en voit quelquefois un très-grand nombre de paires sur un seul arbre, et presque toujours sur un arbre fort élevé et voisin des habitations, construisant leurs nids, pondant leurs œufs, les couvant et soignant leur famille naissante.

Ces nids sont de forme cylindrique, suspendus à l'extrémité des hautes branches, et flottant librement dans l'air; en sorte que les petits nouvellement éclos y sont bercés continuellement. Mais des gens qui se croient bien au fait des intentions des oiseaux assurent que c'est par une sage défiance que les père et mère suspendent ainsi leur nid, et pour mettre la couvée en sûreté contre certains animaux terrestres, et surtout contre les serpents.

On met encore sur la liste des vertus du troupiale la docilité, c'est-à-dire la disposition naturelle à subir l'esclavage domestique; disposition qui se rencontre presque toujours avec les mœurs sociales.

L'ACOLCHI DE SEBA.

Famille des conirostres, genre cassique. (CUVIER.)

Seba a pris ce nom dans Fernandez, et l'ayant appliqué arbitrairement, selon son usage, à un oiseau tout différent de celui dont parle cet auteur, au moins quant au plumage, il a encore appliqué à ce même oiseau ce qu'a dit Fernandez du véritable acolchi, savoir : que les Espagnols l'appellent *tordo*, c'est-à-dire étourneau.

Ce faux acolchi de Seba a un long bec jaune, sortant d'une tête toute noire, la gorge de cette dernière couleur; la queue noirâtre, ainsi que les ailes : celles-ci ont pour ornement de petites plumes couleur d'or, qui font un bon effet sur ce fond rembruni.

Seba donne son alcochi pour un oiseau d'Amérique; et j'ignore pourquoi M. Brisson, qui ne cite d'autre autorité que celle de Seba, ajoute qu'on le trouve surtout au Mexique. Il est vrai que le mot acolchi est mexicain; mais on ne peut assurer la même chose de l'oiseau auquel Seba a trouvé bon de l'appliquer.

L'ARC-EN-QUEUE.

Famille des conirostres, genre cassique. (CUVIER.)

Fernandez donne le nom d'*oziniscan* à deux oiseaux qui ne se ressemblent point du tout; et Seba a pris la licence d'appliquer ce même nom à un

troisième oiseau qui diffère entièrement des deux autres, excepté pour la grosseur; car ils sont dits tous trois avoir la grosseur d'un pigeon.

Ce troisième *oziniscan*, c'est l'arc-en-queue dont il s'agit dans cet article. Je le nomme ainsi à cause d'un arc ou croissant noir qui paraît et se dessine très-bien sur la queue lorsqu'elle est épanouie, d'autant qu'elle est d'une belle couleur jaune, ainsi que le bec et le corps entier, tant dessus que dessous; la tête et le cou sont noirs, et les ailes de la même couleur, avec une légère teinte de jaune.

J'oubliais de dire que le croissant de la queue a sa concavité tournée du côté du corps de l'oiseau.

Seba ajoute qu'il a reçu d'Amérique plusieurs de ces oiseaux, et qu'ils passent dans le pays pour des espèces d'oiseaux de proie; peut-être ont-ils les mêmes habitudes que notre premier troupiale : d'ailleurs, la figure que donne Seba présente un bec un peu crochu vers la pointe.

LE JAPACANI.

Famille des conirostres, genre cassique. (Cuvier.)

Je sais que M. Sloane a cru que son *petit gobe-mouche jaune et brun* était le même que le japacani de Marcgrave. Cependant, indépendamment des différences de plumage, le japacani est huit fois plus gros, masse pour masse, toutes ses dimensions étant doubles de celles de l'oiseau de M. Sloane; car celui-ci n'a que quatre pouces de longueur et sept pouces de vol, tandis que, selon Marcgrave, le japacani est de la grosseur du bemtère, et le bemtère de celle de l'étourneau : or, l'étourneau a plus de huit pouces de longueur et plus de quatorze pouces de vol. Il est difficile de rapporter à la même espèce deux oiseaux, et surtout deux oiseaux sauvages de tailles si différentes.

Le japacani a le bec noir, long, pointu, un peu courbé; la tête noirâtre; l'iris couleur d'or; la partie postérieure du cou, le dos, les ailes et le croupion variés de noir et de brun clair; la queue noirâtre par-dessus, marquée de blanc par-dessous; la poitrine, le ventre, les jambes variés de jaune et de blanc, avec des lignes transversales de couleur noirâtre; les pieds bruns, les ongles noirs et pointus.

Le petit oiseau de M. Sloane a le bec rond, presque droit, long d'un demi-pouce; la tête et le dos d'un brun clair avec quelques taches noires; la queue longue de dix-huit lignes et de couleur brune, ainsi que les ailes, qui ont un peu de blanc à leur extrémité; le tour des yeux, la gorge, les côtés du cou et les couvertures de la queue jaunes; la poitrine de même couleur, mais avec des marques brunes; le ventre blanc; les pieds bruns, longs de quinze lignes, et du jaune dans les doigts.

Cet oiseau est commun aux environs de San-Iago, capitale de la Jamaïque. Il se tient ordinairement dans les buissons. Son estomac est très-musculeux et doublé, comme sont tous les gésiers, d'une membrane mince, insensible et sans adhérence. M. Sloane n'a rien trouvé dans le gésier de l'individu qu'il a disséqué; mais il a observé que ses intestins faisaient un grand nombre de circonvolutions.

Le même auteur fait mention d'une variété d'espèce qui ne diffère de son petit oiseau qu'en ce qu'elle a moins de jaune dans son plumage.

Cet oiseau sera, si l'on veut, un troupiale, à cause de la forme de son bec; mais ce sera certainement un troupiale autre que le japacani.

LE XOCHITOL ET LE COSTOTOL.

Famille des conirostres, genre cassique. (Cuvier.)

M. Brisson fait sa dixième espèce, ou son *troupiale de la Nouvelle-Espagne*, du *xochitol* de Fernandez, que celui-ci dit n'être autre chose que le *costotol* adulte. Or, il fait mention de deux costotols, l'un au *chapitre* 28, l'autre au *chapitre* 143, et tous deux se ressemblent assez; mais, s'ils différaient à un certain point, il faudrait nécessairement appliquer ce que dit ici Fernandez au costotol du *chapitre* 28, puisque c'est au *chapitre* 122 qu'il en parle comme d'un oiseau dont il a déjà été question, et que l'autre costotol est, comme nous l'avons dit, du *chapitre* 143.

Maintenant, si l'on compare la description du xochitol du *chapitre* 122 à celle du costotol du *chapitre* 28, on y trouvera des contradictions qui ne seront pas faciles à concilier. En effet, comment le costotol, qui, étant déjà assez formé pour avoir son chant, n'est alors que de la grosseur d'un serin de Canarie, peut-il parvenir dans la suite à celle de l'étourneau? Comment cet oiseau, qui, étant encore jeune, ou, si l'on veut, n'étant encore que costotol, a le ramage agréable du chardonneret, peut-il, étant devenu xochitol, n'avoir plus que le cri rebutant de la pie? Sans parler de la grande et trop grande différence qui se trouve entre les plumages; car le costotol a la tête et le dessous du corps jaunes, et le xochitol du *chapitre* 122 a ces mêmes parties noires; celui-là a les ailes jaunes, terminées de noir; celui-ci les a variées de noir et de blanc par-dessus et cendrées par-dessous, sans une seule plume jaune.

Or, toutes ces contradictions s'évanouissent, si au xochitol du *chapitre* 122 on substitue le xochitol ou l'oiseau fleuri du *chapitre* 125. Les grosseurs se rapprochent, puisqu'il n'est que de celle d'un moineau; il a le ramage agréable comme le costotol; le jaune de celui-ci se trouve mêlé avec les autres couleurs qui varient le plumage de celui-là; ils sont tous deux un bon manger, et de plus, le xochitol présente deux traits de conformité avec les troupiales, car il vit comme eux d'insectes et de graines, et il suspend son nid à l'extrémité des petites branches. La seule différence qu'on peut remarquer entre le xochitol du *chapitre* 125 et le costotol, c'est que celui-ci se trouve dans les pays chauds, au lieu que l'autre habite indifféremment tous les climats : mais n'est-il pas naturel de penser que les xochitols viennent nicher dans les pays chauds, où par conséquent leurs petits, c'est-à-dire les jeunes xochitols, restent jusqu'à ce qu'étant devenus plus grands, c'est-à-dire xochitols, ils soient en état de suivre leurs père et mère dans des pays plus froids? Le costotol a le plumage jaune avec le bout des ailes noir, comme j'ai dit; et le xochitol du *chapitre* 125 a le plumage varié de jaune pâle, de brun, de blanc et de noirâtre.

Il est vrai que M. Brisson a fait de ce dernier son premier carouge : mais comme il suspend son nid précisément à la manière des troupiales, c'est une raison décisive de le ranger avec ceux-ci, sauf à faire un autre troupiale du xochitol du *chapitre* 122 de Fernandez, lequel a la grosseur de l'étourneau, la poitrine, le ventre et la queue couleur de safran, variée d'un peu de noir; les ailes variées de noir et de blanc par-dessus et cendrées par-dessous; la tête et le reste du corps noirs, le chant de la pie, et la chair bonne à manger.

C'est, ce me semble, tout ce qu'on peut dire d'oiseaux si peu connus et si imparfaitement décrits.

LE TOCOLIN.

Famille des conirostres, genre cassique. (Cuvier.)

Fernandez regardait cet oiseau comme un pic, à cause de son bec long et pointu : mais ce caractère convient aussi aux troupiales, et je ne vois d'ailleurs, dans la description de Fernandez, aucun des autres caractères des pics ; je le laisserai donc avec les troupiales, où l'a mis M. Brisson.

Il est de la grosseur de l'étourneau ; il se tient dans les bois, et niche sur les arbres : son plumage est agréablement varié de jaune et de noir, excepté le dos, le ventre et les pieds, qui sont cendrés.

Le tocolin n'a point de ramage ; mais sa chair est un bon manger : on le trouve au Mexique.

LE COMMANDEUR.

Famille des conirostres, genre cassique. (Cuvier.)

C'est ici le véritable acolchi de Fernandez ; il doit son nom de commandeur à la belle marque rouge qu'il a sur la partie antérieure de l'aile, et qui semble avoir quelque rapport avec la marque d'un ordre de chevalerie : elle fait ici d'autant plus d'effet qu'elle se trouve comme jetée sur un fond d'un noir brillant et lustré ; car le noir est la couleur générale, non-seulement du plumage, mais du bec, des pieds et des ongles : il y a cependant de légères exceptions à faire : l'iris des yeux est blanc, et la base du bec est bordée d'un cercle rouge fort étroit ; le bec est aussi quelquefois plutôt brun que noir, suivant Albin. Au reste, la vraie couleur de la marque des ailes n'est pas un rouge décidé, selon Fernandez, mais un rouge affaibli par une teinte de roux, qui prévaut avec le temps, et devient à la fin la couleur dominante de cette tache : quelquefois même ces deux couleurs se séparent de manière que le rouge occupe la partie antérieure et la plus élevée de la tache, et le jaune la partie postérieure et la plus basse. Mais cela est-il vrai de tous les individus, et n'aura-t-on pas attribué à l'espèce entière ce qui ne convient qu'aux femelles ? On sait qu'en effet dans celles-ci la marque des ailes est d'un rouge moins vif : outre cela, le noir de leur plumage est mêlé de gris, et elles sont aussi plus petites.

Le commandeur est à peu près de la grosseur et de la forme de l'étourneau : il a environ huit à neuf pouces de longueur de la pointe du bec au bout de la queue, et treize à quatorze pouces de vol ; il pèse trois onces et demie.

Ces oiseaux sont répandus dans les pays froids comme dans les pays chauds ; on les trouve dans la Virginie, la Caroline, la Louisiane, le Mexique, etc. Ils sont propres et particuliers au Nouveau-Monde, quoiqu'on en ait tué un dans les environs de Londres : mais c'était sans doute un oiseau privé qui s'était échappé de sa prison. Ils se privent en effet très-facilement, apprennent à parler et se plaisent à chanter et à jouer, soit qu'on les tienne en cage, soit qu'on les laisse courir dans la maison ; car ce sont des oiseaux très-familiers et fort actifs.

L'estomac de celui qui fut tué près de Londres ayant été ouvert, on y trouva des débris de scarabées, de cerfs-volants, et de ces petits vers qui s'engendrent dans les chairs ; cependant leur nourriture de préférence en Amérique, c'est le froment, le maïs, etc., et ils en consomment beaucoup. Ces redoutables consommateurs vont ordinairement par troupes nombreuses; et se joignant, comme font nos étourneaux d'Europe, à d'autres oiseaux non moins nombreux et non moins destructeurs, tels que les pics de la Jamaïque, malheur aux moissons, aux terres nouvellement ensemencées sur lesquelles tombent ces essaims affamés ! mais ils ne font nulle part tant de dommages que dans les pays chauds et sur les côtes de la mer.

Quand on tire sur ces volées combinées, il tombe ordinairement des oiseaux de plusieurs espèces ; et, avant qu'on ait rechargé, il en revient autant qu'auparavant.

Catesby assure qu'ils font leur ponte, dans la Caroline et la Virginie, toujours parmi les joncs. Ils savent en entrelacer les pointes pour faire une espèce de comble ou d'abri sous lequel ils établissent leur nid à une hauteur si juste et si bien mesurée, qu'il se trouve toujours au-dessus des marées les plus hautes. Cette construction de nid est bien différente de celle de notre premier troupiale, et annonce un instinct, une organisation et par conséquent une espèce différente.

Fernandez prétend qu'ils nichent sur les arbres, à portée des lieux habités. Cette espèce aurait-elle des usages différents, selon les différents pays où elle se trouve ?

Les commandeurs ne paraissent à la Louisiane que l'hiver, mais en si grand nombre, qu'on en prend quelquefois trois cents d'un coup de filet. On se sert pour cette chasse d'un filet de soie très-long et très-étroit, en deux parties comme le filet d'alouette.

« Lorsqu'on veut le tendre, dit M. Lepage Duprats, on va nettoyer un endroit près du bois ; on fait une espèce de sentier dont la terre soit bien battue, bien unie ; on tend les deux parties du filet des deux côtés du sentier, sur lequel on fait une traînée de riz ou d'autre graine, et l'on va de là se mettre en embuscade derrière une broussaille où répond la corde du tirage : quand les volées de commandeurs passent au-dessus, leur vue perçante découvre l'appât : fondre dessus et se trouver pris n'est l'affaire que d'un instant ; on est contraint de les assommer, sans quoi il serait impossible d'en ramasser un si grand nombre. »

Au reste, on ne leur fait la guerre que comme à des oiseaux nuisibles : car, quoiqu'ils prennent quelquefois beaucoup de graisse, dans aucun cas leur chair n'est un bon manger ; nouveau trait de conformité avec nos étourneaux d'Europe.

J'ai vu chez M. l'abbé Aubri une variété de cette espèce, qui avait la tête et le haut du cou d'un fauve clair ; tout le reste du plumage était à l'ordinaire. Cette première variété semble indiquer que l'oiseau représenté dans nos planches enluminées, sous le nom de *carouge de Cayenne*, en est une seconde, laquelle ne diffère de la première que par la privation des marques rouges des ailes ; car elle a tout le reste du plumage de même : à peu près même grosseur, mêmes proportions ; et la différence des climats n'est pas si grande qu'on ne puisse aisément supposer que le même oiseau peut s'habituer également dans tous les deux.

L'oiseau connu sous le nom de *troupiale de Cayenne*, n'est qu'une seconde variété de l'espèce connue sous le nom de *troupiale à ailes rouges de la Louisiane*, qui est notre commandeur : c'est à peu près la même grosseur, la même forme, les mêmes proportions, les mêmes couleurs distribuées de

même, excepté que dans le troupiale de Cayenne le rouge colore non-seulement la partie antérieure des ailes, mais la gorge, le devant du cou, une partie du ventre et même l'iris.

Si l'on compare ensuite le troupiale de Cayenne avec le *troupiale de la Guyane*, on jugera tout aussi sûrement que le dernier est une variété d'âge ou de sexe du premier, dont il ne diffère que comme la femelle troupiale diffère du mâle, c'est-à-dire par des couleurs plus faibles; toutes ses plumes rouges sont bordées de blanc, et les noires, ou plutôt les noirâtres, sont bordées de gris clair, en sorte que le contour de chaque plume se dessine très-nettement, et que l'oiseau paraît comme s'il était couvert d'écailles : c'est d'ailleurs la même distribution de couleurs, même grosseur, même climat, etc. Il est impossible de trouver des rapports aussi détaillés entre deux oiseaux d'espèces différentes.

J'ai appris que ceux-ci fréquentaient ordinairement les savanes dans l'île de Cayenne, qu'ils se tenaient volontiers sur les arbustes, et que quelques-uns leur donnaient le nom de *cardinal*.

LE TROUPIALE NOIR.

Famille des conirostres, genre cassique. (Cuvier.)

Le plumage noir de cet oiseau lui a valu les noms de corneille, de merle et de choucas : cependant il n'est pas aussi profondément noir, d'un noir aussi uniforme qu'on l'a dit; car, à certains jours, ce noir paraît changeant, et jette des reflets verdâtres, principalement sur la tête et sur la partie supérieure du corps, de la queue et des ailes.

Ce troupiale est environ de la grosseur du merle, ayant dix pouces de longueur et quinze à seize pouces de vol : les ailes, dans leur état de repos, vont à la moitié de la queue, qui a quatre pouces et demi de long, est étagée et composée de douze pennes. Le bec a plus d'un pouce, le doigt du milieu est plus long que le pied ou plutôt que le tarse.

Cet oiseau se plaît à Saint-Domingue, et il est fort commun en certains endroits de la Jamaïque, particulièrement entre Spanish-town et Passage-fort. Il a l'estomac musculeux, et on le trouve ordinairement rempli de débris de scarabées et d'autres insectes.

LE PETIT TROUPIALE NOIR.

Famille des conirostres, genre cassique. (Cuvier.)

J'ai vu un autre troupiale noir venant d'Amérique, mais beaucoup plus petit, plus petit même que le mauvis; il n'avait que six à sept pouces de longueur; et sa queue, qui était carrée, n'avait que deux pouces six lignes; elle débordait les ailes d'un pouce.

Le plumage était tout noir sans exception; mais ce noir était plus lustré, et rendait des reflets bleuâtres sur la tête et les parties environnantes. On dit que cet oiseau s'apprivoise aisément, et qu'il s'accoutume à vivre familièrement dans la maison.

L'oiseau que nous avons représenté est vraisemblablement la femelle de ce petit troupiale; car il est partout de couleur noire ou noirâtre, excepté sur la tête et le cou, qui sont d'une teinte plus claire, ou, si l'on veut, plus

faible, comme cela a lieu dans toutes les femelles d'oiseaux. On retrouve encore dans le plumage de celle-ci les reflets bleus qu'on a remarqués dans le plumage du mâle : mais, au lieu d'être sur les plumes de la tête, comme dans le mâle, ils se trouvent sur celles de la queue et des ailes.

Aucun naturaliste, que je sache, n'a fait mention de cette espèce.

LE TROUPIALE A CALOTTE NOIRE.

Famille des conirostres, genre cassique. (Cuvier.)

Cet oiseau me paraît être absolument de la même espèce que le troupiale brun de la Nouvelle-Espagne de M. Brisson. Pour se former une idée juste de son plumage, qu'on se représente un oiseau d'un beau jaune avec une calotte et un manteau noirs. La queue est de la même couleur sans aucune tache : mais le noir des ailes est un peu égayé par du blanc qui borde les couvertures, et qui reparaît à l'extrémité des pennes.

Cet oiseau a le bec gris clair avec une teinte orangée, et les pieds marrons. Il se trouve au Mexique et dans l'île de Cayenne.

LE TROUPIALE TACHETÉ DE CAYENNE.

Famille des conirostres, genre cassique. (Cuvier.)

Les taches de ce petit troupiale résultent de ce que presque toutes ses plumes, qui ont du brun ou du noirâtre dans leur milieu, sont bordées tout autour d'un jaune plus ou moins orangé sur les ailes, la queue et la partie inférieure du corps, et d'un jaune plus ou moins rembruni sur le dos et toute la partie supérieure du corps. La gorge est sans tache et de couleur blanche : un trait de même couleur, qui passe immédiatement sur l'œil, se prolonge en arrière entre deux traits noirs parallèles, dont l'un accompagne le trait blanc par-dessus, et l'autre embrasse l'œil par-dessous ; l'iris est d'un orangé vif et presque rouge. Tout cela donne du jeu et de l'expression à la physionomie du mâle : je dis du mâle, car la femelle n'a aucune physionomie, quoiqu'elle ait aussi l'iris orangé ; à l'égard de son plumage, c'est du jaune lavé qui, se brouillant avec du blanc sale, produit la plus fade uniformité.

Ces oiseaux ont le bec épais et pointu des troupiales, et d'un cendré bleuâtre ; leurs pieds sont d'une couleur de chair. On jugera des proportions de leur forme par la figure indiquée ci-dessus.

Le carouge tacheté de M. Brisson, qui a plusieurs traits de ressemblance avec le troupiale de cet article, en diffère cependant à beaucoup d'égards, non-seulement parce qu'il est plus de moitié plus petit, mais parce qu'il a l'ongle postérieur plus long, l'iris noisette, le bec couleur de chair, la gorge noire, ainsi que les côtés du cou ; enfin, le ventre, les jambes, les couvertures du dessus et du dessous de la queue, sans aucune tache.

M. Edwards hésitait à laquelle des deux espèces il fallait le rapporter, celle de la grive ou de l'ortolan : M. Klein décide assez lestement que ce n'est ni à l'une ni à l'autre, mais à celle du pinson. Malgré sa décision, la forme du bec et l'identité de climat me détermineront pour l'opinion de M. Brisson, qui en fait un carouge.

LE TROUPIALE OLIVE DE CAYENNE.

Famille des conirostres, genre cassique. (CUVIER.)

Cet oiseau n'a que six à sept pouces de longueur : il doit son nom à la couleur olivâtre qui règne sur la partie postérieure du cou, sur le dos, la queue, le ventre et les couvertures des ailes. Mais cette couleur n'est point partout la même : plus sombre sur le cou, le dos et les couvertures des ailes les plus voisines, un peu moins sur la queue, elle devient beaucoup plus claire sous le ventre, comme aussi sur la plus grande partie des couvertures des ailes les plus éloignées du dos, avec cette différence entre les grandes et les petites, que celles-ci sont sans mélange d'autre couleur; au lieu que les grandes sont variées de brun. La tête, la gorge, le devant du cou et la poitrine sont d'un brun mordoré, plus foncé sous la gorge, et tirant à l'orangé sur la poitrine; où le mordoré se fond avec la couleur olivâtre du dessous du corps. Le bec et les pieds sont noirs; les pennes de l'aile et quelques-unes de ses grandes couvertures, les plus proches du bord extérieur, sont de la même couleur, mais bordées de blanc.

Au reste, la forme du bec est celle des troupiales; la queue est assez longue, et les ailes, dans leur situation de repos, ne s'étendent pas au tiers de sa longueur.

LE CAP-MORE.

Famille des conirostres, genre cassique. (CUVIER.)

Un capitaine de vaisseau, qui avait ramassé une quarantaine d'oiseaux de différents pays, entre autres du Sénégal, de Madagascar, etc., avait nommé ceux-ci pinsons du Sénégal. Je leur ai donné le nom de cap-more, à cause de leur capuchon mordoré, et j'ai substitué ce nom, qui exprime l'accident le plus remarquable de leur plumage, à la dénomination impropre de troupiales du Sénégal. Elle m'a paru impropre, cette dénomination, soit à raison du climat indiqué, qui n'est point celui des troupiales, soit à raison même de l'espèce désignée : car le cap-more s'éloigne assez de l'espèce des troupiales, et par les proportions du bec, de la queue et des ailes, et par la manière dont il travaille son nid, pour qu'on doive l'en distinguer par un nom particulier; et il pourrait se faire que, sans être un véritable troupiale, il fût en Afrique le représentant de cette espèce américaine. Les deux dont il s'agit ici ont appartenu à une personne d'un haut rang, qui nous a permis de les faire dessiner chez elle; et cette personne ayant jeté un coup d'œil sur leurs façons de faire, et ayant bien voulu nous communiquer ce qu'elle avait vu, elle nous a appris, sur l'histoire de cette espèce étrangère et nouvelle, tout ce que nous en savons.

Le plus vieux avait une sorte de capuchon brun, qui paraissait mordoré au soleil : ce capuchon s'effaça à la mue de l'arrière-saison, laissant à la tête une couleur jaune; mais il reparut au printemps, ce qui se renouvela constamment les années suivantes. La couleur principale du reste du corps était le jaune plus ou moins orangé; cette couleur régnait sur le dos comme sur la partie inférieure du corps, et elle bordait les couvertures des ailes, leurs pennes et celles de la queue, lesquelles avaient toutes le fond noirâtre.

Le jeune fut deux ans sans avoir le capuchon, et même sans changer de couleurs ; ce qui fut cause qu'on le prit d'abord pour une femelle, et qu'on le dessina sous cette dénomination. La méprise était excusable, puisque, dans la plupart des animaux, le premier âge fait presque disparaître les différences qui distinguent les mâles des femelles, et qu'un des principaux caractères de ces dernières consiste à conserver très-longtemps les attributs de la jeunesse : mais enfin, lorsqu'au bout de deux ans le jeune troupiale eut pris le capuchon mordoré et toutes les couleurs du vieux, on ne put s'empêcher de le reconnaître pour un mâle.

Avant ce changement de couleurs, le jaune de son plumage était d'une teinte plus faible que dans le vieux ; il régnait sur la gorge, le cou, la poitrine, et bordait, comme dans le vieux, toutes les plumes de la queue et des ailes. Le dos était d'un brun olivâtre, qui s'étendait derrière le cou et jusque sur la tête. Dans l'un et l'autre, l'iris des yeux était orangé, le bec couleur de corne, plus épais et moins long que celui du troupiale, et les pieds rougeâtres.

Ces deux oiseaux vécurent d'abord en assez bonne intelligence dans la même cage : le plus jeune était ordinairement sur le bâton le plus bas, ayant le bec fort près l'un de l'autre ; il lui répondait toujours en battant des ailes et avec l'air de la subordination.

Comme on s'aperçut, dans l'été, qu'ils entrelaçaient des tiges de mouron dans la grille de leur cage, on prit cela pour l'indice d'une disposition prochaine à nicher, et on leur donna de petits brins de joncs, dont ils eurent bientôt construit un nid, lequel avait assez de capacité pour que l'un des deux y fût caché tout entier. L'année suivante ils recommencèrent ; mais alors le vieux chassa le jeune, qui prenait déjà la livrée de son sexe, et celui-ci fut obligé de travailler à part à l'autre bout de la cage. Nonobstant une conduite si soumise, il était souvent battu, et quelquefois si rudement, qu'il restait sur la place : on fut obligé de les séparer tout à fait ; et, depuis ce temps ils ont travaillé chacun de leur côté, mais sans suite ; l'ouvrage du jour était ordinairement défait le lendemain : un nid n'est pas l'ouvrage d'un seul.

Ils avaient tous deux un chant singulier, un peu aigre, mais fort gai. Le plus vieux est mort subitement, et le plus jeune à la suite de quelques attaques d'épilepsie. Leur grosseur était un peu au-dessous de celle de notre premier troupiale ; ils avaient aussi les ailes et la queue plus courtes à proportion.

LE SIFFLEUR.

Famille des conirostres, genre cassique. (Cuvier.)

Je ne sais pourquoi M. Brisson a fait un baltimore de cet oiseau ; car il me semble que, soit par la forme du bec, soit par les proportions du tarse, il est plutôt troupiale que baltimore. Au reste, je laisse la question indécise en plaçant le siffleur entre les baltimores et les troupiales, sous le nom vulgaire qu'on lui donne à Saint-Domingue, nom qu'il doit sans doute aux sons aigus de sa voix.

En général cet oiseau est brun par-dessus, excepté les environs du croupion, et les petites couvertures des ailes, qui sont d'un jaune verdâtre comme tout le dessus du corps ; mais cette dernière couleur est plus rembrunie sous la gorge, et elle est variée de roux sur le cou et la poitrine ;

les grandes couvertures et les pennes des ailes, ainsi que les douze pennes de la queue sont bordées de jaune. Mais pour avoir une idée juste du plumage du siffleur, il faut supposer une teinte olive plus ou moins forte, répandue sur toutes ces différentes couleurs sans exception; d'où il résulte que, pour caractériser cet oiseau par la couleur dominante de son plumage, il eût fallu choisir l'olive et non pas le vert, comme a fait M. Brisson.

Le siffleur est de la grosseur du pinson; il a environ sept pouces de longueur, et dix à onze pouces de vol; la queue, qui est étagée, a trois pouces, et le bec, neuf à dix lignes.

LE BALTIMORE.

Famille des conirostres, genre cassique. (Cuvier.)

Cet oiseau d'Amérique a pris son nom de quelque rapport aperçu entre les couleurs de son plumage ou leur distribution, et les armoiries de milord Baltimore. C'est un petit oiseau de la grosseur d'un moineau-franc, pesant un peu plus d'une once, qui a sept pouces de longueur, onze à douze pouces de vol, la queue composée de douze pennes, longue de deux à trois pouces, et dépassant les ailes en repos presque de la moitié de sa longueur. Une sorte de capuchon d'un beau noir lui couvre la tête, et descend par devant sur la gorge et par derrière jusque sur les épaules. Les grandes couvertures et les pennes des ailes sont pareillement noires, ainsi que les pennes de la queue; mais les premières sont bordées de blanc, et les dernières ont de l'orangé à leur extrémité, et d'autant plus qu'elles s'éloignent davantage des deux pennes du milieu, qui n'en ont point du tout : le reste du plumage est d'un très-bel orangé; enfin, le bec et les pieds sont de couleur de plomb.

La femelle, que j'ai observée dans le Cabinet du Roi, avait toute la partie antérieure d'un beau noir, comme le mâle, la queue de la même couleur, les grandes couvertures et les pennes des ailes noirâtres, le tout sans aucun mélange d'autre couleur; et tout ce qui est d'un si bel orangé dans le mâle, elle l'avait d'un rouge terne.

J'ai dit plus haut que le bec des baltimores était non-seulement plus court à proportion et plus droit que celui des carouges, des troupiales et des cassiques, mais d'une forme particulière : c'est celle d'une pyramide à cinq pans, dont deux pour le bec supérieur et trois pour le bec inférieur. J'ajoute qu'ils ont le pied ou plutôt le tarse plus grêle que les carouges et les troupiales.

Les baltimores disparaissent l'hiver, du moins en Virginie et dans le Maryland, où Catesby les a observés. Ils se trouvent aussi dans le Canada; mais Catesby n'en a point vu dans la Caroline.

Ils font leurs nids sur les plus grands arbres, tels que peupliers, tulipiers, etc. : ils l'attachent à l'extrémité d'une grosse branche, et il est ordinairement soutenu par deux petits rejetons qui entrent dans ses bords; en quoi les nids des baltimores me paraissent avoir du rapport avec celui de nos loriots.

LE BALTIMORE BATARD.

Famille des conirostres, genre cassique. (Cuvier.)

On a sans doute appelé cet oiseau ainsi, parce que les couleurs de son plumage sont moins vives que celles du baltimore, et qu'à cet égard on l'a

considéré comme une espèce abâtardie. Et, en effet, lorsqu'on s'est assuré par une comparaison exacte que ces deux oiseaux sont ressemblants presque en tout, excepté pour les couleurs; qu'ils ne diffèrent, à vrai dire, que par les teintes de mêmes couleurs distribuées presque absolument de même, on ne peut guère se dispenser d'en conclure que le baltimore bâtard n'est qu'une variété de l'espèce franche; variété dégénérée, soit par l'influence du climat, soit par quelque autre cause. Le noir de la tête est un peu marbré, celui de la gorge est pur; la partie du coqueluchon, qui tombe par derrière, est d'un gris olivâtre, qui se fonce de plus en plus en approchant du dos. Presque tout ce qui est d'un orangé si brillant dans l'autre, est dans celui-ci d'un jaune tirant sur l'orangé, plus vif sur la poitrine et sur les couvertures de la queue que partout ailleurs. Les ailes sont brunes; mais leurs grandes couvertures et leurs pennes sont bordées de blanc sale. Des douze pennes de la queue, les deux du milieu sont noirâtres dans leur partie moyenne, olivâtres à leur naissance, et marquées de jaune à leur extrémité : la suivante de chaque côté présente les deux premières couleurs mêlées confusément, et dans les quatre pennes suivantes les deux dernières couleurs sont fondues ensemble.

En un mot, le baltimore franc est au baltimore bâtard, par rapport aux couleurs du plumage, à peu près ce que celui-ci est à sa femelle : or, cette femelle a les couleurs du dessus du corps et de la queue plus ternes, et le dessous du corps d'un blanc jaunâtre.

LE CASSIQUE JAUNE DU BRÉSIL, OU L'YAPOU.

Famille des conirostres, genre cassique. (Cuvier.)

En comparant les cassiques aux troupiales, aux carouges et aux baltimores, avec lesquels ils ont beaucoup de choses communes, en s'apercevra qu'ils ont le bec plus fort, et les pieds plus courts à proportion, sans parler du caractère de leur physionomie, aussi facile à saisir par le coup d'œil, ou même à exprimer dans une figure, que difficile à rendre avec le seul pinceau de la parole.

Plusieurs auteurs ont donné la description et la figure du cassique jaune sous différents noms, et il y a à peine deux de ces figures ou de ces descriptions qui s'accordent parfaitement. Mais, avant d'entrer dans le détail de ces variétés, il est bon d'écarter tout à fait un oiseau qui me paraît avoir des différences trop caractérisées pour appartenir même de loin à l'espèce de l'yapou, c'est la pie de Perse d'Aldrovande. Ce naturaliste ne l'a décrite que d'après un dessin qui lui avait été envoyé de Venise : il la juge de la grosseur de notre pie; sa couleur dominante n'est pas le noir, elle est seulement rembrunie (*subfuscum*); elle a le bec fort épais, un peu court (*breviusculum*) et blanchâtre; les yeux blancs et les ongles petits; tandis que notre yapou n'est guère plus gros que le merle; que tout ce qui est noir dans son plumage est d'un noir décidé; que son bec est assez long et de couleur de soufre, l'iris de ses yeux couleur de saphir, et ses ongles assez forts, selon M. Edwards, et même bien forts et crochus, selon Belon. On ne peut guère douter que des oiseaux si différents n'appartiennent à des espèces différentes, surtout si celui d'Aldrovande était réellement originaire de Perse, comme on le lui avait dit; car l'yapou est certainement d'Amérique.

Les couleurs principales de ce dernier sont constamment le noir et le jaune; mais la distribution de ces couleurs n'est pas la même dans tous les

individus observés : par exemple, dans celui que nous avons fait dessiner, tout est noir, excepté le bec et l'iris des yeux, comme nous venons de le dire, et encore les grandes couvertures des ailes les plus voisines du corps, qui sont jaunes, ainsi que toute la partie postérieure du corps, tant dessus que dessous, depuis et compris les cuisses jusques et par delà la moitié de la queue.

Dans un autre individu venant de Cayenne, qui est au Cabinet du Roi, et qui est plus gros que le précédent, il y a moins de jaune sur les ailes et point du tout au bas de la jambe; enfin, les pieds paraissent plus forts à proportion : ce peut être le mâle.

Dans la pie noire et jaune de M. Edwards, qui est évidemment le même oiseau que le nôtre, il y a, sur quatre ou cinq des couvertures jaunes des ailes, une tache noire près de leur extrémité : outre cela, le noir du plumage a des reflets couleur de pourpre, et l'oiseau paraît être un peu plus gros.

Dans l'yapou ou le jupuba de Marcgrave, la queue n'est mi-partie de noir et de jaune que par-dessous; car sa face supérieure est toute noire, excepté la penne la plus extérieure de chaque côté, qui est jaune jusqu'à la moitié de sa longueur.

Il suit de toutes ces diversités, que les couleurs du plumage ne sont rien moins que fixes et constantes dans cette espèce; et c'est ce qui me ferait pencher à croire avec Marcgrave que l'oiseau appelé par M. Brisson *cassique rouge* est encore une variété dans cette espèce : j'en dirai les raisons plus bas.

Variété de l'yapou.

Famille des conirostres, genre cassique. (Cuvier.)

Le cassique rouge du Brésil ou le jupuba. Ce nom est l'un de ceux que Marcgrave donne à l'yapou, et je l'applique au cassique rouge de M. Brisson, parce qu'il lui ressemble exactement dans les points essentiels : mêmes proportions, même grosseur, même physionomie, même bec, mêmes pieds, même noir foncé sur la plus grande partie du plumage. Il est vrai que la moitié inférieure du dos est rouge au lieu d'être jaune, et que le dessous du corps et de la queue est noir en entier : mais cette différence ne peut guère être un caractère spécifique, dans une espèce surtout où les couleurs sont très-variables, comme nous avons eu occasion de le remarquer plus haut; d'ailleurs, le jaune et le rouge sont des couleurs voisines, analogues, sujettes à se mêler, à se fondre ensemble dans l'orangé, qui est la couleur intermédiaire, ou à se remplacer réciproquement, et cela, par la seule différence du sexe, de l'âge, du climat ou de la saison.

Ces oiseaux ont environ douze pouces de longueur, dix-sept pouces de vol, la langue fourchue et bleuâtre, les deux pièces du bec recourbées également en bas, la première phalange du doigt extérieur de chaque pied unie et comme soudée à celle du doigt du milieu, la queue composée de douze pennes, et le fond des plumes blanc, tant sous le noir que sous le jaune du plumage.

Ils construisent leurs nids de feuilles de gramen entrelacées avec des crins de cheval et des soies de cochon, ou avec des productions végétales qu'on a prises pour des crins d'animaux : ils leur donnent la forme d'une cucurbite étroite surmontée de son alambic. Ces nids sont bruns en dehors : leur longueur totale est d'environ dix-huit pouces, mais la cavité intérieure n'est que d'un pied : la partie supérieure est pleine et massive sur la longueur d'un demi-pied; et c'est par là que ces oiseaux les suspendent à l'extrémité des petites branches. On a vu quelquefois quatre cents de ces nids

sur un seul arbre, de ceux que les Brésiliens appellent *uti*; et, comme les yapous pondent trois fois l'année, on peut juger de leur prodigieuse multiplication. Cette habitude de nicher ainsi en société sur un même arbre est un trait de conformité qu'ils ont avec nos choucas.

LE CASSIQUE VERT DE CAYENNE.

Famille des conirostres, genre cassique. (Cuvier.)

Je n'aurai point à comparer ou à concilier les témoignages des auteurs au sujet de ce cassique, car aucun n'en a parlé : aussi ne pourrai je rien dire moi-même de ses mœurs et de ses habitudes. Il est plus gros que les précédents; il a le bec plus épais à sa base et plus long : il paraît avoir aussi les pieds plus forts, mais également courts. On l'a très-bien nommé cassique vert; car toute la partie antérieure, tant dessus que dessous, et compris les couvertures des ailes, est de cette couleur : la partie postérieure est marron; les pennes des ailes sont noires, celles de la queue en partie noires et en partie jaunes; les pieds tout à fait noirs, et le bec rouge dans toute son étendue.

Ce cassique à environ quatorze pouces de longueur et dix-huit à dix-neuf de vol.

LE CASSIQUE HUPPÉ DE CAYENNE.

Famille des conirostres, genre cassique. (Cuvier.)

C'est encore ici une espèce nouvelle, et la plus grande de celles qui sont parvenues à notre connaissance ; elle a le bec plus long et plus fort à proportion que toutes les autres, mais ses ailes sont plus courtes : la longueur totale de l'oiseau est d'environ dix-huit pouces, celle de la queue de cinq pouces, et celle du bec de deux pouces ; il est, outre cela, distingué des espèces précédentes par de petites plumes qu'il hérisse à volonté sur le sommet de sa tête, et qui lui font une espèce de huppe mobile. Toute la partie antérieure de ce cassique, tant dessus que dessous, compris les ailes et les pieds, est noire; toute la partie postérieure est marron foncé. La queue, qui est étagée, a les deux pennes du milieu noires comme celles des ailes, mais toutes les latérales sont jaunes : le bec est de cette dernière couleur.

J'ai vu au Cabinet du Roi un individu dont les dimensions étaient un peu plus faibles, et qui avait la queue entièrement jaune : mais je n'oserais assurer que les deux pennes intermédiaires n'eussent point été arrachées ; car il n'y avait que huit pennes en tout.

LE CASSIQUE DE LA LOUISIANE.

Famille des conirostres, genre cassique. (Cuvier.)

Le blanc et le violet changeant, tantôt mêlés ensemble et tantôt séparés, composent toutes les couleurs de cet oiseau. Il a la tête blanche, ainsi que le cou, le ventre et le croupion ; les pennes des ailes et de la queue sont d'un violet changeant et bordées de blanc; tout le reste du plumage est mêlé de ces deux couleurs.

C'est une espèce nouvelle, tout récemment arrivée de la Louisiane; on peut ajouter que c'est le plus petit des cassiques connus : il n'a que dix pouces de longueur totale, et ses ailes, dans leur état de repos, ne s'étendent que jusqu'au milieu de la queue, qui est un peu étagée.

LE CAROUGE.

Famille des conirostres, genre cassique. (Cuvier.)

En général, les carouges sont moins gros et ont le bec moins fort à proportion que les troupiales. Celui de cet article a le plumage peint de trois couleurs distribuées par grandes masses. Ces couleurs sont : 1° le brun rougeâtre, qui règne sur toute la partie antérieure de l'oiseau, c'est-à-dire la tête, le cou et la poitrine; 2° le noir plus ou moins velouté sur le dos, les pennes de la queue, celles des ailes et sur leurs grandes couvertures, et même sur le bec et les pieds ; 3° enfin, l'orangé foncé sur les petites couvertures des ailes, le croupion et les couvertures de la queue. Toutes ces couleurs sont plus ternes dans la femelle.

La longueur du carouge est de sept pouces, celle du bec de dix lignes, celle de la queue de trois pouces et plus, le vol de onze pouces, et les ailes, dans leur état de repos, s'étendent jusqu'à la moitié de la queue et par delà. Cet oiseau a été envoyé de la Martinique. Celui de Cayenne en diffère parce qu'il est plus petit; que l'espèce de coqueluchon qui couvre la tête, le cou, etc., est noir, égayé par quelques taches blanches sur les côtés du cou, et par de petites mouchetures rougeâtres sur le dos; enfin, parce que les grandes couvertures et les pennes moyennes des ailes sont bordées de blanc; mais ces différences ne sont pas, à mon avis, si considérables qu'on ne puisse regarder le carouge de Cayenne comme une variété dans l'espèce de la Martinique. On sait que celle-ci construit des nids tout à fait singuliers. Si l'on coupe un globe creux en quatre tranches égales, la forme de l'une de ces tranches sera celle du nid des carouges : ils savent le coudre sous une feuille de bananier, qui lui sert d'abri, et qui fait elle-même partie du nid; le reste est composé de petites fibres de feuilles.

Il est difficile de reconnaitre, dans ce qui vient d'être dit, le rossignol d'Espagne de M. Sloane; car cet oiseau est plus petit que le carouge, selon toutes ses dimensions, n'ayant que six pouces anglais de longueur et neuf de vol : il a le plumage différent, et construit son nid sur un tout autre modèle; ce sont des espèces de sacs suspendus à l'extrémité des petites branches par un fil que ces oiseaux savent filer eux-mêmes avec une matière qu'ils tirent d'une plante parasite, nommée *barbe de vieillard;* fil que bien des gens ont pris mal à propos pour du crin de cheval. L'oiseau de M. Sloane avait la base du bec blanchâtre et entourée d'un filet noir, le sommet de la tête, le cou, le dos et la queue d'un brun clair ou plutôt d'un gris rougeâtre ; les ailes d'un brun plus foncé, varié de quelques plumes blanches; la partie inférieure du cou marquée dans son milieu d'une ligne noire; les côtés du cou, la poitrine et le ventre de couleur feuille morte.

M. Sloane fait mention d'une variété d'âge ou de sexe, qui ne différait de l'oiseau précédent que parce que le dos était plus jaune, la poitrine et le ventre d'un jaune plus vif, et qu'il y avait plus de noir sous le bec.

Ces oiseaux habitent les bois et chantent assez agréablement. Ils se nourrissent d'insectes et de vermisseaux; car on en a trouvé des débris dans leur estomac ou gésier qui n'est point fort musculeux. Leur foie est partagé en un grand nombre de lobes, et de couleur noirâtre.

J'ai vu une variété des carouges de Saint-Domingue, autrement culs-jaunes de Cayenne, dont je vais parler, laquelle approchait fort de la femelle du carouge de la Martinique, excepté qu'elle avait la tête et le cou plus noirs. Cela me confirme dans l'idée que la plupart de ces espèces sont fort voisines, et que, malgré notre attention continuelle à en réduire le nombre, nous pourrions encore mériter le reproche de les avoir trop multipliées, surtout à l'égard des oiseaux étrangers, qui sont si peu observés et si peu connus.

LE PETIT CUL-JAUNE DE CAYENNE.

LE CAROUGE DU MEXIQUE. — LE CAROUGE DE SAINT-DOMINGUE.

Famille des conirostres, genre cassique. (Cuvier.)

C'est le nom que l'on donne dans cette île à l'oiseau représenté sous le nom de carouge du Mexique, et sous le nom de carouge de Saint-Domingue; c'est le mâle et la femelle. Ils ont un jargon à peu près semblable à celui de notre loriot, et pénétrant comme celui de la pie.

Ils suspendent leurs nids en forme de bourses à l'extrémité des petites branches, comme les troupiales; mais on m'assure que c'est aux branches longues et dépourvues de rameaux des arbres qui ont la tête mal faite, et qui sont penchés sur une rivière : on ajoute que, dans chacun de ces nids, il y a de petites séparations où sont autant de nichées; ce qui n'a point été observé dans les nids des troupiales.

Ces oiseaux sont extrêmement rusés et difficiles à surprendre. Ils sont à peu près de la grosseur de l'alouette; ils ont huit pouces de longueur, douze à treize pouces de vol, la queue étagée, longue de trois à quatre pouces, dépassant de plus de la moitié de sa longueur l'extrémité des ailes en repos. Les couleurs principales des deux individus sont le jaune et le noir. Chez l'un, le noir règne sur la gorge, le bec, l'espace compris entre le bec et l'œil, les grandes couvertures et les pennes des ailes, les pennes de la queue et les pieds; le jaune sur tout le reste : mais il faut remarquer que les pennes moyennes et les grandes couvertures de l'aile sont bordées de blanc, et que les dernières sont quelquefois toutes blanches. Chez l'autre, une partie des petites couvertures des ailes, les jambes et le ventre, jusqu'à la queue, sont jaunes; tout le reste est noir.

On peut rapporter à cette espèce, comme variétés, 1° le carouge à la tête jaune d'Amérique de M. Brisson, qui a en effet le sommet de la tête, les petites couvertures de la queue, celles des ailes et le bas de la jambe, jaunes, et tout le reste noir ou noirâtre : il a environ huit pouces de longueur, douze pouces de vol; la queue étagée, composée de douze pennes, et longue de près de quatre pouces; 2° le carouge de l'île Saint-Thomas, qui a aussi le plumage noir, à la réserve d'une tache jaune jetée sur les petites couvertures des ailes. Il a la queue composée de douze pennes, étagée comme dans les culs-jaunes, mais un peu plus longue. M. Edwards a dessiné un individu de la même espèce, qui avait un enfoncement remarquable à la base du bec supérieur; 3° le jamac de Marcgrave, qui n'en diffère que très-peu quant à la grosseur, et dont les couleurs sont les mêmes et à peu près distribuées de la même manière que dans le carouge du Mexique, excepté que la tête est noire, que le blanc des ailes est rassemblé dans une seule tache, et que le dos est traversé, d'une aile à l'autre, par une ligne noire.

LES COIFFES-JAUNES.

Famille des conirostres, genre cassique. (Cuvier.)

Ce sont des carouges de Cayenne qui ont le plumage noir, et une espèce de coiffe jaune qui recouvre la tête et une partie du cou, mais qui descend plus bas par devant que par derrière. On aurait dû faire sentir dans la figure un trait noir qui va des narines aux yeux, et tourne autour du bec. L'individu paraît notablement plus grand qu'un autre individu que j'ai vu au Cabinet du Roi; est-ce une variété d'âge, ou de sexe, ou de climat, ou bien un vice de la préparation? Je l'ignore; mais c'est d'après cette variété que M. Brisson a fait sa description. Sa grosseur est celle d'un pinson d'Ardenne : il a environ sept pouces de longueur et onze pouces de vol.

LE CAROUGE OLIVE DE LA LOUISIANE.

Famille des conirostres, genre cassique. (Cuvier.)

J'avais soupçonné depuis longtemps que ce carouge, quoique apporté peut-être du cap de Bonne-Espérance en Europe, n'était point originaire d'Afrique, et mes soupçons viennent d'être justifiés par l'arrivée récente (*en octobre* 1775) d'un carouge de la Louisiane, qui est visiblement de la même espèce, et qui n'en diffère absolument que par la couleur de la gorge, laquelle est noire dans celui-ci, et orangée dans celui là. Je suis persuadé qu'il en sera de même de tous les prétendus carouges et troupiales de l'ancien continent, et que l'on reconnaitra tôt ou tard ou que ce sont des oiseaux d'une autre espèce, ou que leur patrie véritable, leur climat originaire, est l'Amérique.

Le carouge olive de la Louisiane a en effet beaucoup d'olivâtre dans son plumage, principalement sur la partie supérieure du corps; mais cette couleur n'a pas la même teinte partout : sur le sommet de la tête elle est fondue avec du gris; derrière le cou, sur le dos, les épaules, les ailes et la queue, avec du brun; sur le croupion et l'origine de la queue, avec un brun plus clair; sur les flancs et les jambes, avec du jaune : enfin, elle borde les grandes couvertures et les pennes des ailes, dont le fond est brun. Tout le dessous du corps est jaune, excepté la gorge, qui est orangée; le bec et les pieds sont d'un brun cendré.

Cet oiseau a à peu près la grosseur du moineau-franc, six à sept pouces de longueur, et dix à onze pouces de vol. Le bec a près d'un pouce, et la queue deux pouces et plus : celle-ci est carrée et composée de douze pennes. Dans l'aile, c'est la première penne qui est la plus courte, et ce sont les troisième et quatrième qui sont les plus longues.

LE KINK.

Famille des conirostres, genre cassique. (Cuvier.)

Cette nouvelle espèce, arrivée dernièrement de la Chine, nous a paru avoir assez de rapport avec le carouge, d'une part, et de l'autre avec le merle, pour faire la nuance entre les deux. Il a le bec comprimé par les côtés,

comme le merle; mais les bords en sont sans échancrures comme dans celui du carouge; et c'est avec raison que M. Daubenton le jeune lui a donné un nom particulier, comme une espèce distincte et séparée des deux autres espèces qu'elle semble réunir par un chaînon commun.

Le kink est plus petit que notre merle, il a la tête, le cou, le commencement du dos et de la poitrine, d'un gris cendré; et cette couleur se fonce davantage aux approches du dos : tout le reste du corps, tant dessus que dessous, est blanc, ainsi que les couvertures des ailes, dont les pennes sont d'une couleur d'acier poli, luisante, avec des reflets qui jouent entre le verdâtre et le violet. La queue est courte, étagée et mi-partie de cette même couleur d'acier poli et de blanc, de manière que, sur les pennes du milieu, le blanc ne consiste qu'en une petite tache à leur extrémité : cette tache blanche s'étend d'autant plus haut sur les pennes suivantes, qu'elles s'éloignent davantage des deux pennes du milieu; et la couleur d'acier poli, se retirant toujours devant le blanc qui gagne du terrain, se réduit enfin, sur les deux pennes les plus extérieures, à une petite tache près de leur origine.

LE LORIOT.

Ordre des passereaux, genre tangara, sous-genre loriot. (Cuvier.)

On a dit des petits de cet oiseau qu'ils naissaient en détail et par parties séparées, mais que le premier soin des père et mère était de rejoindre ces parties, et d'en former un tout vivant par la vertu d'une certaine herbe. La difficulté de cette merveilleuse réunion n'est peut-être pas plus grande que celle de séparer avec ordre les noms anciens que les modernes ont appliqués confusément à cette espèce, de lui conserver tous ceux qui lui conviennent en effet, et de rapporter les autres aux espèces que les anciens ont eues réellement en vue, tant ceux-ci ont décrit superficiellement des objets trop connus, et tant les modernes se sont déterminés légèrement dans l'application des noms imposés par les anciens. Je me contenterai donc de dire ici que, selon toute apparence, Aristote n'a connu le loriot que par ouï-dire. Quelque répandu que soit cet oiseau, il y a des pays qu'il semble éviter : on ne le trouve ni en Suède, ni en Angleterre, ni dans les montagnes du Bugey, ni même à la hauteur de Nantua, quoiqu'il se montre régulièrement en Suisse deux fois l'année. Belon ne paraît pas l'avoir aperçu dans ses voyages de Grèce; et d'ailleurs comment supposer qu'Aristote ait connu par lui-même cet oiseau, sans connaître la singulière construction de son nid, ou que, la connaissant, il n'en ait point parlé?

Pline, qui a fait mention du *chlorion* d'après Aristote, mais qui ne s'est pas toujours mis en peine de comparer ce qu'il empruntait des Grecs avec ce qu'il trouvait dans ses mémoires, a parlé du loriot sous quatre dénominations différentes, sans avertir que c'était le même oiseau que le *chlorion*. Quoi qu'il en soit, le loriot est un oiseau très-peu sédentaire, qui change continuellement de contrées, et semble ne s'arrêter dans les nôtres que pour faire l'amour, ou plutôt pour accomplir la loi imposée par la nature à tous les êtres vivants, de transmettre à une génération nouvelle l'existence qu'ils ont reçue d'une génération précédente; car l'amour n'est que cela dans la langue des naturalistes. Les loriots suivent cette loi avec beaucoup de zèle et de fidélité. Dans nos climats, c'est vers le milieu du printemps que le mâle et la femelle se recherchent, c'est-à-dire presque à leur arrivée. Ils font leur nid sur des arbres élevés, quoique souvent à une hauteur fort médiocre;

ils le façonnent avec une singulière industrie et bien différemment de ce que font les merles, quoiqu'on ait placé ces deux espèces dans le même genre. Ils l'attachent ordinairement à la bifurcation d'une petite branche, et ils enlacent autour des deux rameaux qui forment cette bifurcation de longs brins de paille, ou de chanvre, dont les uns, allant droit d'un rameau à l'autre, forment le bord du nid par devant, et les autres, pénétrant dans le tissu du nid, ou passant par dessous et revenant se rouler sur le rameau opposé, donnent la solidité à l'ouvrage. Ces longs brins de chanvre ou de paille, qui prennent le nid par dessous, en sont l'enveloppe extérieure : le matelas intérieur, destiné à recevoir les œufs, est tissu de petites tiges de *gramen*, dont les épis sont ramenés sur la partie convexe, et paraissent si peu dans la partie concave, qu'on a pris plus d'une fois ces tiges pour des fibres de racines; enfin, entre le matelas intérieur et l'enveloppe extérieure, il y a une quantité assez considérable de mousse, de lichen, et d'autres matières semblables, qui servent, pour ainsi dire, d'ouate intermédiaire, et rendent le nid plus impénétrable au dehors, et tout à la fois plus mollet au dedans. Ce nid étant ainsi préparé, la femelle y dépose quatre ou cinq œufs, dont le fond blanc sale est semé de quelques petites taches bien tranchées, d'un brun presque noir, et plus fréquentes sur le gros bout que partout ailleurs : elle les couve avec assiduité l'espace d'environ trois semaines; et, lorsque les petits sont éclos, non-seulement elle leur continue ses soins affectionnés pendant très-longtemps, mais elle les défend contre leurs ennemis, et même contre l'homme, avec plus d'intrépidité qu'on n'en attendrait d'un si petit oiseau. On a vu le père et la mère s'élancer courageusement sur ceux qui leur enlevaient leur couvée; et, ce qui est encore plus rare, on a vu la mère, prise avec le nid, continuer de couver en cage, et mourir sur ses œufs.

Dès que les petits sont élevés, la famille se met en marche pour voyager; c'est ordinairement vers la fin d'août ou le commencement de septembre : ils ne se réunissent jamais en troupes nombreuses, ils ne restent pas même assemblés en famille; car on n'en trouve guère plus de deux ou trois ensemble. Quoiqu'ils volent peu légèrement et en battant des ailes, comme le merle, il est probable qu'ils vont passer leur quartier d'hiver en Afrique : car, d'une part, M. le chevalier Desmazy, commandeur de l'ordre de Malte, m'assure qu'ils passent à Malte dans le mois de septembre, et qu'ils repassent au printemps; et, d'autre part, Thévenot dit qu'ils passent en Égypte au mois de mai, et qu'ils repassent en septembre. Il ajoute qu'au mois de mai ils sont très-gras; et alors leur chair est un bon manger. Aldrovande s'étonne de ce qu'en France on n'en sert pas sur nos tables.

Le loriot est à peu près de la grosseur du merle; il a neuf à dix pouces de longueur, seize pouces de vol, la queue d'environ trois pouces et demi, et le bec de quatorze lignes. Le mâle est d'un beau jaune sur tout le corps, le cou et la tête, à l'exception d'un trait noir qui va de l'œil à l'angle de l'ouverture du bec. Les ailes sont noires, à quelques taches jaunes près, qui terminent la plupart des grandes pennes, et quelques-unes de leurs couvertures; la queue est aussi mi-partie de jaune et de noir, de façon que le noir règne sur ce qui paraît des deux pennes du milieu, et que le jaune gagne toujours de plus en plus sur les pennes latérales, à commencer de l'extrémité de celles qui suivent immédiatement les deux du milieu : mais il s'en faut bien que le plumage soit le même dans les deux sexes; presque tout ce qui est d'un noir décidé dans le mâle n'est que brun dans la femelle, avec une teinte verdâtre; et presque tout ce qui est d'un aussi beau jaune dans celui-là est dans celle-ci olivâtre, ou jaune pâle, ou blanc; olivâtre sur

la tête et le dessus du corps; blanc sale, varié de traits bruns, sous le corps; blanc à l'extrémité de la plupart des pennes des ailes, et jaune pâle à l'extrémité de leurs couvertures; il n'y a de vrai jaune qu'au bout de la queue et sur ses couvertures inférieures. J'ai observé de plus dans une femelle un petit espace derrière l'œil qui était sans plumes et de couleur ardoisé clair.

Les jeunes mâles ressemblent d'autant plus à la femelle pour le plumage, qu'ils sont plus jeunes : dans les premiers temps, ils sont mouchetés encore plus que la femelle; ils le sont même sur la partie supérieure du corps; mais, dès le mois d'août, le jaune commence déjà à paraître sous le corps. Ils ont aussi un cri différent de celui des vieux; ceux-ci disent *yo, yo, yo*, qu'ils font suivre quelquefois d'une sorte de miaulement comme celui du chat : mais indépendamment de ce cri, que chacun entend à sa manière, ils ont encore une espèce de sifflement, surtout lorsqu'il doit pleuvoir, si toutefois ce sifflement est autre chose que le miaulement dont je viens de parler.

Ces oiseaux ont l'iris des yeux rouge, le bec rouge brun, le dedans du bec rougeâtre, les bords du bec inférieur un peu arqués sur leur longueur, la langue fourchue et comme frangée par le bout, le gésier musculeux, précédé d'une poche formée par la dilatation de l'œsophage, la vésicule du fiel verte, des *cœcum* très-petits et très-courts, enfin la première phalange du doigt extérieur soudée à celle du doigt du milieu.

Lorsqu'ils arrivent au printemps, ils font la guerre aux insectes, et vivent de scarabées, de chenilles, de vermisseaux, en un mot, de ce qu'ils peuvent attraper : mais leur nourriture de choix, celle dont ils sont le plus avides, ce sont les cerises, les figues, les baies de sorbier, les pois, etc. Il ne faut que deux de ces oiseaux pour dévaster en un jour un cerisier bien garni, parce qu'ils ne font que becqueter les cerises les unes après les autres, et n'entament que la partie la plus mûre.

Les loriots ne sont point faciles à élever ni à apprivoiser. On les prend à la pipée, à l'abreuvoir, et avec différentes sortes de filets.

Ces oiseaux se sont répandus quelquefois jusqu'à l'extrémité du continent sans subir aucune altération dans leur forme extérieure ni dans leur plumage; car on a vu des loriots de Bengale, et même de la Chine, parfaitement semblables aux nôtres; mais aussi on en a vu d'autres, venant à peu près des mêmes pays, qui ont quelques différences dans les couleurs, et que l'on peut regarder, pour la plupart, comme des variétés du climat, jusqu'à ce que des observations faites avec soin sur les allures et les mœurs de ces espèces étrangères, sur la forme de leurs nids, etc., éclairent ou rectifient nos conjectures.

Variétés du loriot.

I. Le coulavan. Cet oiseau de la Cochinchine est peut-être un tant soit peu plus gros que notre loriot; il a aussi le bec plus fort à proportion ; les couleurs du plumage sont absolument les mêmes et distribuées de la même manière partout, excepté sur les couvertures des ailes, qui sont entièrement jaunes, et sur la tête, où l'on voit une espèce de fer à cheval noir ; la partie convexe de ce fer à cheval borde l'occiput, et ses branches vont, en passant sur l'œil, aboutir aux coins de l'ouverture du bec : c'est le trait de dissemblance le plus caractérisé du coulavan ; encore retrouve-t-on dans le loriot une tache noire entre l'œil et le bec, qui semble être la naissance de ce fer à cheval.

J'ai vu quelques individus coulavans qui avaient le dessus du corps d'un jaune rembruni. Tous ont le bec jaunâtre et les pieds noirs.

II. Le loriot de la Chine. Il est un peu moins gros que le nôtre; mais c'est la même forme, les mêmes proportions et les mêmes couleurs, quoique disposées différemment. La tête, la gorge, et la partie antérieure du cou sont entièrement noires, et, dans toute la queue, il n'y a de noir qu'une large bande qui traverse les deux pennes intermédiaires près de leur extrémité, et deux taches situées ainsi près de l'extrémité des deux pennes suivantes. La plupart des couvertures des ailes sont jaunes, les autres sont miparties de noir et de jaune : les plus grandes pennes sont noires dans ce qui paraît au dehors, l'aile étant dans son repos, et les autres sont bordées ou terminées de jaune. Tout le reste du plumage est de cette dernière couleur et de la plus belle teinte.

La femelle est différente; car elle a le front, ou l'espace entre l'œil et le bec, d'un jaune vif; la gorge et le devant du cou d'une couleur claire plus ou moins jaunâtre, avec des mouchetures brunes; le reste du dessous du corps d'un jaune plus foncé; le dessus d'un jaune brillant; toutes les ailes variées de brun et de jaune; la queue jaune aussi, excepté les deux pennes du milieu qui sont brunes; encore ont-elles un œil jaunâtre et sont-elles terminées de jaune.

III. Le loriot des Indes. C'est le plus jaune des loriots, car il est en entier de cette couleur, excepté : 1° un fer à cheval qui embrasse le sommet de la tête, et aboutit des deux côtés à l'angle de l'ouverture du bec ; 2° quelques taches longitudinales sur les couvertures des ailes ; 3° une bande qui traverse la queue vers le milieu de sa longueur, le tout de couleur azurée : mais le bec et les pieds sont d'un rouge éclatant.

IV. Le loriot rayé. Cet oiseau ayant été regardé par les uns comme un merle, et par les autres comme un loriot, sa vraie place semble marquée entre les loriots et les merles; et comme d'ailleurs il paraît autrement proportionné que l'une ou l'autre de ces deux espèces, je suis porté à le regarder plutôt comme une espèce voisine et mitoyenne que comme une simple variété.

La loriot rayé est moins gros qu'un merle, et modelé sur des proportions plus légères; il a le bec, la queue et les pieds plus courts, mais les doigts plus longs : sa tête est brune, finement rayée de blanc; les pennes des ailes sont brunes aussi, et bordées de blanc ; tout le corps est d'un bel orangé, plus foncé sur la partie supérieure que sur l'inférieure; le bec et les ongles sont à peu près de la même couleur, et les pieds sont jaunes.

LES GRIVES.

La famille des grives a sans doute beaucoup de rapports avec celle des merles, mais pas assez néanmoins pour qu'on doive les confondre toutes deux sous une même dénomination, comme ont fait plusieurs naturalistes ; et en cela, le commun des hommes me paraît avoir agi plus sagement en donnant des noms distincts à des choses vraiment distinctes. On a appelé grives ceux de ces oiseaux dont le plumage était grivelé, ou marqué sur la poitrine de petites mouchetures disposées avec une sorte de régularité. Au contraire, on a appelé merles ceux dont le plumage était uniforme, ou varié seulement par de grandes parties. Nous adopterons cette distinction de noms d'autant plus volontiers, que la différence du plumage n'est pas la seule qui se trouve entre ces oiseaux; et, réservant les merles pour un autre article, nous nous bornons dans celui-ci à parler uniquement des grives. Nous en

distinguons quatre espèces principales, vivant dans notre climat, à chacune desquelles nous rapporterons, selon notre usage, ses variétés, et, autant qu'il sera possible, les espèces étrangères analogues.

La première espèce sera la grive proprement dite, qui a été représentée sous le nom de litorne. Je rapporte à cette espèce, comme variétés, la *grive à tête blanche* d'Aldrovande, et la *grive huppée* de Schwenckfeld ; et, comme espèce étrangères analogues, la *grive de la Guyane*, et la *grivette* d'Amérique, dont parle Catesby.

La seconde espèce sera la *draine*, qui est le *turdus viscivorus* des anciens, et à laquelle je rapporte, comme variété, la *draine blanche*.

La troisième espèce sera la *litorne*, représentée sous le nom de *calandrote*. C'est le *turdus pilaris* des anciens. J'y rapporte, comme variétés, la *litorne tachetée* de Klein, la *litorne à tête blanche* de M. Brisson ; et, comme espèces étrangères analogues, la *litorne de la Caroline* de Catesby, dont M. Brisson a fait sa huitième grive, et la *litorne de Canada* du même Catesby, dont M. Brisson a fait sa neuvième grive.

La quatrième espèce sera le *mauvis*, qui est le *turdus iliacus* des anciens, et notre véritable *calandrote* de Bourgogne.

Enfin je placerai, à la suite de ces quatre espèces principales, quelques grives étrangères qui ne sont point assez connues pour pouvoir les rapporter à l'une plutôt qu'à l'autre, telles que la *grive verte de Barbarie* du docteur Shaw, et le *hoami* de la Chine de M. Brisson, que j'admets parmi les grives sur la parole de ce naturaliste, quoiqu'il me paraisse différer des grives, non-seulement par son plumage qui n'est point grivelé, mais encore par les proportions du corps.

Des quatre espèces principales appartenantes à notre climat, les deux premières, qui sont la grive et la draine, ont de l'analogie entre elles : toutes deux paraissent moins assujetties à la nécessité de changer de lieu, puisqu'elles font souvent leur ponte en France, en Allemagne, en Italie, en un mot, dans les pays où elles ont passé l'hiver; toutes deux chantent très-bien et sont du petit nombre des oiseaux dont le ramage est composé de différentes phrases ; toutes deux paraissent d'un naturel sauvage et moins social, car elles voyagent seules, selon quelques observateurs. M. Frisch reconnaît encore entre ces deux espèces d'autres traits de conformité dans les couleurs du plumage et l'ordre de leur distribution, etc.

Les deux autres espèces, je veux dire la litorne et le mauvis, se ressemblent aussi, de leur côté, en ce qu'elles vont par bandes nombreuses, qu'elles sont plus passagères, qu'elles ne nichent presque jamais dans notre pays, et que, par cette raison, elles n'y chantent l'une et l'autre que très-rarement, en sorte que leur chant est inconnu, non-seulement au plus grand nombre des naturalistes, mais encore à la plupart des chasseurs. Elles ont plutôt un gazouillement qu'un chant, et quelquefois, lorsqu'elles se trouvent une vingtaine sur un peuplier, elles babillent toutes à la fois, et font un très-grand bruit et très-peu mélodieux.

En général, parmi les grives, les mâles et les femelles sont à peu près de même grosseur, et également sujets à changer de couleur d'une saison à l'autre : toutes ont la première phalange du doigt extérieur unie à celle du doigt du milieu, les bords du bec échancrés vers la pointe, et aucune ne vit de grains, soit qu'ils ne conviennent point à leur appétit, soit qu'elles aient le bec ou l'estomac trop faible pour les broyer ou les digérer. Les baies sont le fond de leur nourriture, d'où leur est venue la dénomination de *baccivores*. Elles mangent aussi des insectes, des vers ; et c'est pour attraper ceux qui sortent de terre après les pluies, qu'on les voit courir alors dans les

champs et gratter la terre, et surtout les draines et les litornes : elles font la même chose l'hiver dans les endroits bien exposés où la terre est dégelée.

Leur chair est un très-bon manger, surtout celle de nos première et quatrième espèces, qui sont la grive proprement dite et le mauvis; mais les anciens Romains en faisaient encore plus de cas que nous, et ils conservaient ces oiseaux toute l'année dans des espèces de volières qui méritent d'être connues.

Chaque volière contenait plusieurs milliers de grives et de merles, sans compter d'autres oiseaux bons à manger, comme ortolans, cailles, etc. ; et il y avait une si grande quantité de ces volières aux environs de Rome, surtout au pays des Sabins, que la fiente des grives était employée comme engrais pour fertiliser les terres; et ce qui est à remarquer, on s'en servait encore pour engraisser les bœufs et les cochons.

Les grives avaient moins de liberté dans ces volières que nos pigeons fuyards n'en ont dans nos colombiers, car on ne les en laissait jamais sortir; aussi n'y pondaient-elles point : mais, comme elles y trouvaient une nourriture abondante et choisie, elles y engraissaient, au grand avantage du propriétaire. Les individus semblaient prendre leur servitude en gré; mais l'espèce restait libre. Ces sortes de *grivières* étaient des pavillons voûtés, garnis en dedans d'une quantité de juchoirs, vu que la grive est du nombre des oiseaux qui se perchent : la porte en était très-basse; ils avaient peu de fenêtres, et tournées de manière qu'elles ne laissaient voir aux grives prisonnières ni la campagne, ni les bois, ni les oiseaux sauvages voltigeant en liberté, ni rien de tout ce qui aurait pu renouveler leurs regrets et les empêcher d'engraisser. Il ne faut pas que des esclaves voient trop clair : on ne leur laissait de jour que pour distinguer les choses destinées à satisfaire leurs principaux besoins. On les nourrissait de millet et d'une espèce de pâtée faite avec des figues broyées et de la farine, et outre cela de baies de lentisque, de myrte, de lierre, en un mot, de tout ce qui pouvait rendre leur chair succulente et de bon goût. On les abreuvait avec un filet d'eau courante qui traversait la volière. Vingt jours avant de les prendre pour les manger, on augmentait leur ordinaire et on le rendait meilleur; on poussait l'attention jusqu'à faire passer doucement, dans un petit réduit qui communiquait à la volière, les grives grasses et bonnes à prendre, et on ne les prenait en effet qu'après avoir bien refermé la communication, afin d'éviter tout ce qui aurait pu inquiéter et faire maigrir celles qui restaient; on tâchait même de leur faire illusion en tapissant la volière de ramée et de verdure souvent renouvelées, afin qu'elles pussent se croire encore au milieu des bois : en un mot, c'étaient des esclaves bien traités, parce que le propriétaire entendait ses intérêts. Celles qui étaient nouvellement prises se gardaient quelque temps dans de petites volières séparées, avec plusieurs de celles qui avaient déjà l'habitude de la prison : et, moyennant tous ces soins, on venait à bout de les accoutumer un peu à l'esclavage; mais presque jamais on n'a pu en faire des oiseaux vraiment privés.

On remarque encore aujourd'hui quelques traces de cet usage des anciens, perfectionné par les modernes, dans celui où l'on est en certaines provinces de France d'attacher au haut des arbres fréquentés par les grives des pots où elles puissent trouver un abri commode et sûr sans perdre la liberté, et où elles ne manquent guère de pondre leurs œufs, de les couver et d'élever leurs petits. Tout cela se fait plus sûrement dans ces espèces de nids artificiels que dans ceux qu'elles auraient faits elles-mêmes : ce qui contribue doublement à la multiplication de l'espèce, soit par la conservation de la

couvée, soit parce que, perdant moins de temps à arranger leurs nids, elles peuvent faire aisément deux pontes chaque année. Lorsqu'elles ne trouvent point de pots préparés, elles font leurs nids sur les arbres et même dans les buissons, et les font avec beaucoup d'art : elles les revêtent par dehors de mousse, de paille, de feuilles sèches, etc.; mais le dedans est fait d'une sorte de carton assez ferme composé avec de la boue mouillée, gâchée et battue, fortifiée avec des brins de paille et de petites racines : c'est sur ce carton que la plupart des grives déposent leurs œufs à cru et sans aucun matelas, au contraire de ce que font les pies et les merles.

Ces nids sont des hémisphères creux, d'environ quatre pouces de diamètre. La couleur des œufs varie, selon les diverses espèces, du bleu au vert, avec quelques petites taches obscures, plus fréquentes au gros bout qne partout ailleurs. Chaque espèce a aussi son cri différent : quelquefois même on est venu à bout de leur apprendre à parler; ce qui doit s'entendre de la grive proprement dite ou de la draine, qui paraissent avoir les organes de la voix plus perfectionnés.

On prétend que les grives avalent les graines entières du genièvre, du gui, du lierre, etc., les rendent souvent assez bien conservées pour pouvoir germer et produire lorsqu'elles tombent en terrain convenable : cependant Aldrovande assure avoir fait avaler à ces oiseaux des raisins de vigne sauvage et des baies de gui, sans avoir jamais retrouvé dans leurs excréments aucune de ces graines qui eût conservé sa forme.

Les grives ont le ventricule plus ou moins musculeux, point de jabot, ni même de dilatation de l'œsophage qui puisse en tenir lieu, et presque point de *cæcum*; mais toutes ont une vésicule du fiel, le bout de la langue divisé en deux ou plusieurs filets, dix-huit pennes à chaque aile, et douze à la queue.

Ce sont des oiseaux tristes, mélancoliques, et, comme c'est l'ordinaire, d'autant plus amoureux de leur liberté : on ne les voit guère se jouer, ni même se battre ensemble, encore moins se plier à la domesticité. Mais, s'ils ont un grand amour pour leur liberté, il s'en faut bien qu'ils aient autant de ressources pour la conserver ni pour se conserver eux-mêmes : l'inégalité d'un vol oblique et tortueux est presque le seul moyen qu'ils aient pour échapper au plomb du chasseur et à la serre de l'oiseau carnassier; s'ils peuvent gagner un arbre touffu, ils s'y tiennent immobiles de peur, et on ne les fait partir que difficilement. On en prend par milliers dans des piéges; mais la grive proprement dite et le mauvis sont les deux espèces qui se prennent le plus aisément au lacet, et presque les seules qui se prennent à la pipée.

Les lacets ne sont autre chose que deux ou trois crins de cheval tortillés ensemble et qui font un nœud coulant; on les place autour des genièvres, sous les aliziers, dans le voisinage d'une fontaine ou d'une marre; et, quand l'endroit est bien choisi et les lacets bien tendus, dans un espace de cents arpents on prend plusieurs centaines de grives par jour.

Il résulte des observations faites en différents pays, que, lorsque les grives paraissent en Europe vers le commencement de l'automne, elles viennent des climats septentrionaux avec ces volées innombrables d'oiseaux de toute espèce qu'on voit aux approches de l'hiver traverser la mer Baltique et passer de la Laponie, de la Sibérie, de la Livonie, en Pologne, en Prusse, et de là dans les pays plus méridionaux. L'abondance des grives est telle alors sur la côte méridionale de la Baltique, que, selon le calcul de M. Klein, la seule ville de Dantzick en consomme chaque année quatre-vingt-dix mille paires. Il n'est pas moins certain que, lorsque celles qui ont échappé aux dangers

de la route repassent après l'hiver, c'est pour retourner dans le nord. Au reste, elles n'arrivent pas toutes à la fois : en Bourgogne, c'est la grive qui paraît la première, vers la fin de septembre, ensuite le mauvis, puis la litorne avec la draine; mais cette dernière espèce est beaucoup moins nombreuse que les trois autres; et elle doit le paraître moins en effet, ne fût-ce que parce qu'elle est plus dispersée.

Il ne faut pas croire non plus que toutes les espèces de grives passent toujours en même quantité : quelquefois elles sont en très-petit nombre, soit que le temps ait été contraire à leur multiplication, ou qu'il soit contraire à leur passage ; d'autres fois elles arrivent en grand nombre; et un observateur très-instruit m'a dit avoir vu des *nuées* prodigieuses de grives de toute espèce, mais principalement de mauvis et de litornes, tomber au mois de mars dans la Brie, et couvrir, pour ainsi dire, un espace d'environ sept ou huit lieues : cette passée, qui n'avait point d'exemples, dura près d'un mois, et on remarqua que le froid avait été fort long cet hiver.

Les anciens disaient que les grives venaient tous les ans en Italie de delà les mers, vers l'équinoxe d'automne, qu'elles s'en retournaient vers l'équinoxe du printemps (ce qui n'est pas généralement vrai de toutes les espèces, du moins pour notre Bourgogne), et que, soit en allant, soit en venant, elles se rassemblaient et se reposaient dans les iles de Pontia, Palmaria et Pandataria, voisines des côtes d'Italie. Elles se reposent aussi dans l'île de Malte, où elles arrivent en octobre et novembre. Le vent de nord-ouest y en amène quelques volées; celui de sud ou de sud-ouest les fait quelquefois disparaître : mais elles n'y vont pas toujours avec des vents déterminés, et leur apparition dépend souvent plus de la température de l'air que de son mouvement; car, si dans un temps serein le ciel se charge tout à coup avec apparence d'orage, la terre se trouve alors couverte de grives.

Au reste, il paraît que l'île de Malte n'est point le terme de la migration des grives du côté du midi, vu la proximité des côtes d'Afrique, et qu'il s'en trouve dans l'intérieur de ce continent, d'où elles passent, dit-on, tous les ans en Espagne.

Celles qui restent en Europe se tiennent l'été dans les bois en montagnes; aux approches de l'hiver, elles quittent l'intérieur des bois où elles ne trouvent plus de fruits ni d'insectes, et elles s'établissent sur les lisières des forêts ou dans les plaines qui leur sont contiguës. C'est sans doute dans le mouvement de cette migration que l'on en prend une si grande quantité au commencement de novembre dans la forêt de Compiègne. Il est rare, suivant Belon, que les différentes espèces se trouvent en grand nombre, en même temps, dans les mêmes endroits.

Toutes, ou presque toutes, ont les bords du bec supérieur échancrés vers la pointe, l'intérieur du bec jaune, sa base accompagnée de quelques poils ou soies noires dirigées en avant, la première phalange du doigt extérieur unie à celle du doigt du milieu, la partie supérieure du corps d'une couleur plus rembrunie, et la partie inférieure d'une couleur plus claire et grivelée; enfin, dans toutes, ou presque toutes, la queue est à peu près le tiers de la longueur totale de l'oiseau, laquelle varie dans ces différentes espèces entre huit et onze pouces, et n'est elle-même que les deux tiers du vol : les ailes dans leur situation de repos s'étendent au moins jusqu'à la moitié de la queue, et le poids de l'individu varie, d'une espèce à l'autre, de deux onces et demie à quatre onces et demie.

M. Klein prétend être bien informé que la partie septentrionale de l'Inde a aussi ses grives, mais qui diffèrent des nôtres en ce qu'elles ne changent point de climat.

LA GRIVE.

(LE MERLE GRIVE.)

Ordre des passereaux, famille des dentirostres, genre merle, sous genre grive. (CUVIER.)

Cette espèce, que je place ici la première, parce qu'elle a donné son nom au genre, n'est que la troisième dans l'ordre de la grandeur. Elle est fort commune en certains cantons de Bourgogne, où les gens de la campagne la connaissent sous les noms de *grivette* et de *mauviette*. Elle arrive ordinairement chaque année à peu près au temps des vendanges; elle semble être attirée par la maturité des raisins, et c'est pour cela sans doute qu'on lui a donné le nom de *grive de vigne* : elle disparait aux gelées et se remontre au mois de mars ou d'avril, pour disparaître encore au mois de mai. Chemin faisant, la troupe perd toujours quelques traîneurs qui ne peuvent suivre, ou qui, plus pressés que les autres par les douces influences du printemps, s'arrêtent dans les forêts qui se trouvent sur leur passage pour y faire leur ponte. C'est par cette raison qu'il reste toujours quelques grives dans nos bois où elles font leur nid sur les pommiers et les poiriers sauvages, et même sur les genévriers et dans les buissons, comme on l'a observé en Suède et en Angleterre. Quelquefois elles l'attachent contre le tronc d'un gros arbre à dix ou douze pieds de hauteur, et dans sa construction elles emploient par préférence le bois pourri et vermoulu.

Elles s'apparient ordinairement sur la fin de l'hiver, et forment des unions durables : elles ont coutume de faire deux pontes par an, et quelquefois une troisième, lorsque les premières ne sont pas venues à bien. La première ponte est de cinq ou six œufs d'un bleu foncé, avec des taches noires plus fréquentes sur le gros bout que partout ailleurs; et dans les pontes suivantes le nombre des œufs va toujours en diminuant. Il est difficile, dans cette espèce, de distinguer les mâles des femelles, soit par la grosseur, qui est égale dans les deux sexes, soit par le plumage, dont les couleurs sont variables, comme je l'ai dit. Aldrovande avait vu et fait dessiner trois de ces grives, prises en des saisons différentes, et qui différaient toutes trois par la couleur du bec, des pieds et des plumes : dans l'une, les mouchetures de la poitrine étaient fort peu apparentes. M. Frisch prétend néanmoins que les vieux mâles ont une raie blanche au-dessus des yeux, et M. Linnæus fait de ces sourcils blancs un des caractères de l'espèce : presque tous les autres naturalistes s'accordent à dire que les jeunes mâles ne se font guère reconnaître qu'en s'essayant de bonne heure à chanter ; car cette espèce de grive chante très-bien, surtout dans le printemps, dont elle annonce le retour; et l'année a plus d'un printemps pour elle, puisqu'elle fait plusieurs pontes; aussi dit-on qu'elle chante les trois quarts de l'année. Elle a coutume, pour chanter, de se mettre tout au haut des grands arbres, et elle s'y tient des heures entières. Son ramage est composé de plusieurs couplets différents, comme celui de la draine; mais il est encore plus varié et plus agréable; ce qui lui a fait donner, en plusieurs pays, la dénomination de *grive chanteuse*. Au reste, ce chant n'est pas sans intention ; et l'on ne peut en douter, puisqu'il ne faut que savoir le contrefaire, même imparfaitement, pour attirer ces oiseaux.

Chaque couvée va séparément sous la conduite des père et mère. Quelquefois plusieurs couvées se rencontrant dans les bois, on pourrait penser à

les voir ainsi rassemblées, qu'elles vont par troupes nombreuses : mais leurs réunions sont fortuites, momentanées; bientôt on les voit se diviser en autant de petits pelotons qu'il y avait de familles réunies, et même se disperser absolument lorsque les petits sont assez forts pour aller seuls.

Ces oiseaux se trouvent ou plutôt voyagent en Italie, en France, en Lorraine, en Allemagne, en Angleterre, en Écosse, en Suède, où ils se tiennent dans les bois qui abondent en érables : ils passent de Suède en Pologne quinze jours avant la Saint-Michel, et quinze jours après lorsqu'il fait chaud et que le ciel est serein.

Quoique la grive ait l'œil perçant, et qu'elle sache fort bien se sauver de ses ennemis déclarés et se garantir des dangers manifestes, elle est peu rusée au fond et n'est point en garde contre les dangers moins apparents : elle se prend facilement soit à la pipée, soit au lacet, mais moins cependant que le mauvis. Il y a des cantons en Pologne où on en prend une si grande quantité qu'on en exporte de petits bateaux chargés. C'est un oiseau des bois, et c'est dans les bois qu'on peut lui tendre des piéges avec succès : on le trouve très-rarement dans les plaines; et, lors même que ces grives se jettent aux vignes, elles se retirent habituellement dans les taillis voisins le soir et dans le chaud du jour, en sorte que, pour faire de bonnes chasses, il faut choisir son temps, c'est-à-dire le matin à la sortie, le soir à la rentrée, et encore l'heure de la journée où la chaleur est la plus forte. Quelquefois elles s'enivrent à manger des raisins mûrs, et c'est alors que tous les piéges sont bons.

Willughby, qui nous apprend que cette espèce niche en Angleterre et qu'elle y passe toute l'année, ajoute que sa chair est d'un goût excellent; mais en général la qualité du gibier dépend beaucoup de sa nourriture : celle de notre grive, en automne, consiste dans les baies, la faîne, les raisins, les figues, la graine de lierre, le genièvre, l'alize et plusieurs autres fruits. On ne sait pas si bien de quoi elle subsiste au printemps, on la trouve alors le plus communément à terre dans les bois, aux endroits humides et le long des buissons qui bordent les prairies où l'eau s'est répandue. On pourrait croire qu'elle cherche les vers de terre, les limaces, etc. S'il survient au printemps de fortes gelées, les grives au lieu de quitter le pays et de passer dans des climats plus doux dont elles savent le chemin, se retirent vers les fontaines où elles maigrissent et deviennent étiques; il en périt même un grand nombre si ces secondes gelées durent trop : d'où l'on pourrait conclure que le froid n'est point la cause, du moins la seule cause déterminante de leurs migrations; mais que leur route est tracée indépendamment des températures de l'atmosphère, et qu'elles ont chaque année un certain cercle à parcourir dans un certain espace de temps. On dit que les pommes de Grenade sont un poison pour elles. Dans le Bugey, on recherche les nids de ces grives ou plutôt leurs petits, dont on fait de fort bons mets.

Je croirais que cette espèce n'était point connue des anciens; car Aristote n'en compte que trois toutes différentes de celle-ci, et dont il sera question dans les articles suivants : et l'on ne peut pas dire non plus, ce me semble, que Pline l'ait eue en vue en parlant de l'espèce nouvelle qui parut en Italie dans le temps de la guerre entre Othon et Vitellius; car cet oiseau était presque de la grosseur du pigeon, et par conséquent quatre fois plus gros que la grive proprement dite, qui ne pèse que trois onces.

J'ai observé, dans une de ces grives que j'ai eue quelque temps vivante, que, lorsqu'elle était en colère, elle faisait craquer son bec, et mordait à vide. J'ai aussi remarqué que son bec supérieur était mobile, quoique beau-

coup moins que l'inférieur. Ajoutez à cela que cette espèce a la queue un peu fourchue, ce que la figure n'indique pas assez clairement.

Variétés de la grive proprement dite.

I. La grive blanche; elle n'en diffère que par la blancheur de son plumage: on attribue communément cette blancheur à l'influence des climats du nord, quoiqu'elle puisse être produite par des causes particulières sous les climats les plus tempérés, comme nous l'avons vu dans l'histoire du corbeau. Au reste, cette couleur n'est ni pure ni universelle; elle est presque toujours semée, à l'endroit du cou et de la poitrine, de ces mouchetures qui sont propres aux grives, mais qui sont ici plus faibles et moins tranchées. Quelquefois elle est obscurcie sur le dos par un mélange de brun plus ou moins foncé, altéré sur la poitrine par une teinte de roux, comme dans celles que Frisch a présentées, sans les décrire. Quelquefois il n'y a, dans toute la partie supérieure, que le sommet de la tête qui soit blanc, comme dans l'individu que décrit Aldrovande; d'autres fois, c'est la partie postérieure du cou qui a une bande transversale blanche en manière de demi-collier: et l'on ne doit pas douter que cette couleur ne se combine de beaucoup d'autres manières en différents individus avec les couleurs propres à l'espèce; mais on doit aussi se souvenir que ces différentes combinaisons, loin de constituer des races diverses, ne constituent pas même des variétés constantes.

II. La grive huppée, dont parle Schwenckfeld, doit être aussi regardée comme variété de cette espèce, non-seulement parce qu'elle en a la grosseur et le plumage, à l'exception de son aigrette blanchâtre, faite comme celle de l'alouette huppée, et de son collier blanc, mais encore parce qu'elle est très-rare; on peut même dire qu'elle est unique jusqu'ici, puisque Schwenckfeld est le seul qui l'ait vue, et qu'il ne l'a vue qu'une seule fois: elle avait été prise en 1599 dans les forêts du duché de Lignitz. Il est bon de remarquer que les oiseaux acquièrent quelquefois, en se desséchant, une huppe par une certaine contraction des muscles de la peau qui recouvre la tête.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A LA GRIVE PROPREMENT DITE.

LA GRIVE DE LA GUYANE.

Ce petit oiseau a la queue plus longue et les ailes plus courtes à proportion que la grive; mais ce sont presque les mêmes couleurs: seulement les mouchetures sont répandues jusque sur les dernières couvertures inférieures de la queue.

Comme la grive proprement dite fréquente les pays du nord, et que d'ailleurs elle aime à changer de lieu, elle a pu très-bien passer dans l'Amérique septentrionale, et de là se répandre dans les parties du midi, où elle aura éprouvé les altérations que doit produire le changement de climat et de nourriture.

LA GRIVETTE DE L'AMÉRIQUE.

Cette grive se trouve non-seulement au Canada, mais encore dans la Pensylvanie, la Caroline et jusqu'à la Jamaïque, avec cette différence qu'elle ne passe que l'été seulement en Pensylvanie, en Canada, et autres pays septentrionaux où les hivers sont trop rudes; au lieu qu'elle passe l'année entière dans les contrées plus méridionales, comme la Jamaïque, et même la Caroline, et que, dans cette dernière province, elle choisit pour le lieu de sa retraite les bois les plus épais aux environs des marécages, tandis qu'à la Jamaïque, qui est un pays plus chaud, c'est toujours dans les bois qu'elle habite, mais dans les bois qui se trouvent sur les montagnes.

Les individus décrits ou représentés par les divers naturalistes diffèrent entre eux par la couleur des plumes, du bec et des pieds; ce qui donne lieu de croire (si tous ces individus appartiennent à la même espèce) que le plumage des grives d'Amérique n'est pas moins variable que celui de nos grives d'Europe, et qu'elles sortent toutes d'une souche commune. Cette conjecture est fortifiée par le grand nombre de rapports qu'a l'oiseau dont il s'agit ici, avec nos grives, et dans sa forme, et dans son port, et dans son habitude de voyager, et dans celle de se nourrir de baies, et dans la couleur jaune de ses parties intérieures, observées par M. Sloane, et dans les mouchetures de la poitrine : mais il paraît avoir des rapports encore plus particuliers avec la grive proprement dite et le mauvis qu'avec les autres; et ce n'est qu'en comparant les traits de conformité que l'on peut déterminer à laquelle de ces deux espèces elle doit être spécialement rapportée.

Cet oiseau est plus petit qu'aucune de nos grives, comme sont en général tous les oiseaux d'Amérique, relativement à ceux de l'ancien continent : il ne chante point, non plus que le mauvis; il a moins de mouchetures que le mauvis, qui en a moins qu'aucune de nos quatre espèces; enfin, sa chair est, comme celle du mauvis, un très-bon manger. Tels sont les rapports de la grive du Canada avec notre mauvis : mais elle en a davantage, et, à mon avis, de beaucoup plus décisifs, avec notre grive proprement dite, à laquelle elle ressemble par les barbes qu'elle a autour du bec, par une espèce de plaque jaunâtre qu'on lui voit sur la poitrine, par sa facilité à devenir sédentaire dans tout pays où elle trouve sa subsistance, par son cri, assez semblable au cri d'hiver de la grive, et par conséquent fort peu agréable, comme sont ordinairement les cris de tous les oiseaux de ces contrées sauvages habitées par des Sauvages; et si l'on ajoute à tous ces rapports l'induction résultante de ce que la grive, et non le mauvis, se trouve en Suède, d'où elle aura pu facilement passer en Amérique, il semble qu'on sera en droit de conclure que la grive du Canada doit être rapportée à notre grive proprement dite.

Cette grive, qui, comme j'ai dit, est passagère dans le nord de l'Amérique, arrive en Pensylvanie au mois d'avril; elle y reste tout l'été, pendant lequel temps elle fait sa ponte et élève ses petits. Catesby nous apprend qu'on voit peu de ces grives à la Caroline, soit parce qu'il n'y en reste qu'une partie de celles qui y arrivent, ou parce que, comme on l'a vu plus haut, elles se tiennent cachées dans les bois : elles se nourrissent de baies de houx, d'aubépine, etc.

Les sujets décrits par M. Sloane avaient les ouvertures des narines plus amples et les pieds plus longs que ceux décrits par Catesby et M. Brisson ; ils n'avaient pas non plus le même plumage; et si ces différences étaient permanentes, on serait fondé à les regarder comme les caractères d'une

autre race, ou, si l'on veut, d'une variété constante dans l'espèce dont il s'agit ici.

LA ROUSSEROLLE.

(LE BEC-FIN ROUSSEROLLE.)

Ordre des passereaux, genre bec-fin. (CUVIER.)

On a donné à cet oiseau le nom de rossignol de rivière, parce que le mâle chante la nuit comme le jour, tandis que la femelle couve, et parce qu'il se plaît dans les endroits humides : mais il s'en faut bien que son chant soit aussi agréable que celui du rossignol, quoiqu'il ait plus d'étendue; il l'accompagne ordinairement d'une action très-vive, et d'un trémoussement de tout son corps : il grimpe le long des roseaux et des saules peu élevés, comme font les grimpereaux, et il vit des insectes qu'il y trouve.

L'habitude qu'a la rousserolle de fréquenter les marécages, semble l'éloigner de la classe des grives : mais elle s'en rapproche tellement par sa forme extérieure, que M. Klein qui l'a vue presque vivante, puisqu'on en tua une en sa présence, doute qu'on puisse la rapporter à un autre genre. Il nous apprend que ces oiseaux se tiennent dans les îles de l'embouchure de la Vistule, qu'ils font leur nid à terre sur le penchant des petits tertres couverts de mousse. Enfin il soupçonne qu'ils passent l'hiver dans les bois épais et marécageux : il ajoute qu'ils ont toute la partie supérieure du corps d'un brun roux, la partie inférieure d'un blanc sale, avec quelques taches cendrées ; le bec noir, le dedans de la bouche orangé comme les grives, et les pieds plombés.

Un habile observateur m'a assuré qu'il connaissait en Brie une petite rousserolle, nommée vulgairement *effarvatte,* laquelle babille aussi continuellement et se tient dans les roseaux comme la grande. Cela explique la contrariété des opinions sur la taille de la rousserolle que M. Klein a vue grosse comme une grive, et M. Brisson, seulement comme une alouette. C'est un oiseau qui vole pesamment et en battant des ailes : les plumes qu'il a sur la tête sont plus longues que les autres, et lui font une espèce de huppe assez peu marquée.

M. Sonnerat a rapporté des Philippines une véritable rousserolle, parfaitement semblable à celle-ci.

LA DRAINE.

(LE MERLE DRAINE.)

Ordre des passereaux, genre merle. (CUVIER.)

Cette grive se distingue de toutes les autres par sa grandeur, et cependant il s'en faut bien qu'elle soit aussi grosse que la pie, comme on le fait dire à Aristote, peut-être par une erreur de copiste, car la pie a presque le double de masse; à moins que les grives ne soient plus grosses en Grèce qu'ici, où la draine, qui est certainement la plus grosse de toutes, ne pèse guère que cinq onces.

Les Grecs et les Romains regardaient les grives comme oiseaux de passage,

et ils n'avaient point excepté la draine qu'ils connaissaient parfaitement sous le nom de grive *viscivore*, ou *mangeuse de gui*.

En Bourgogne les draines arrivent en troupes au mois d'octobre et de novembre, venant selon toute apparence des montagnes de Lorraine : une partie continue sa route et s'en va, toujours par bandes, dès le commencement de l'hiver, tandis qu'une autre partie demeure jusqu'au mois de mars et même plus longtemps; car il en reste toujours beaucoup pendant l'été tant en Bourgogne qu'en plusieurs autres provinces de France et d'Allemagne, de Pologne, etc. Il en reste même une si grande quantité en Italie et en Angleterre, qu'Aldrovande a vu les jeunes de l'année se vendre dans les marchés; et qu'Albin ne regarde point du tout les draines comme oiseaux de passage. Celles qui restent pondent, comme on voit, et couvent avec succès : elles établissent leur nid tantôt sur des arbres de hauteur médiocre, tantôt sur la cime des plus grands arbres, préférant ceux qui sont les plus garnis de mousse; elles le construisent tant en dehors qu'en dedans avec des herbes, des feuilles et de la mousse, mais surtout de la mousse blanche, et ce nid ressemble moins à ceux des autres grives qu'à celui du merle, ne fût-ce qu'en ce qu'il est matelassé en dedans. Elles produisent à chaque ponte quatre ou cinq œufs gris tachetés, et nourrissent leurs petits avec des chenilles, des vermisseaux, des limaces et même des limaçons dont elles cassent la coquille. Pour elles, elles mangent toutes sortes de baies pendant la bonne saison, des cerises, des cornouilles, des raisins, des alizes, des olives, etc.; pendant l'hiver, des graines de genièvre, de houx, de lierre et de nerprun, des prunelles, des senelles, de la faîne et surtout du gui. Leur cri d'inquiétude est *tré, tré, tré, tré*, d'où paraît formé leur nom bourguignon *draine*, et même quelques-uns de leurs noms anglais. Au printemps les femelles n'ont pas un cri différent, mais les mâles chantent alors fort agréablement, se plaçant à la cime des arbres, et leur ramage est coupé par phrases différentes qui ne se succèdent jamais deux fois dans le même ordre : l'hiver on ne les entend plus. Le male ne diffère extérieurement de la femelle que parce qu'il a plus de noir dans son plumage.

Ces oiseaux sont tout à fait pacifiques : on ne les voit jamais se battre entre eux, et avec cette douceur de mœurs ils n'en sont pas moins attentifs à leur conservation; ils sont même plus méfiants que les merles, qui passent pour l'être beaucoup; car on prend nombre de ceux-ci à la pipée, et l'on n'y prend jamais de draines; mais comme il est difficile d'éviter tous les piéges, elle se prend quelquefois au lacet; moins cependant que la grive proprement dite et le mauvis.

Belon assure que la chair de la draine, qu'il appelle grande grive, est de meilleur goût que celle des trois autres espèces; mais cela est contredit par tous les autres naturalistes, et par notre propre expérience. Il est vrai que nos draines ne vivent pas d'olives, ni nos petites grives, de gui, comme celles dont il parle, et l'on sait jusqu'à quel point la différence de nourriture peut influer sur la qualité et le fumet du gibier.

Variété de la draine.

La seule variété que je trouve dans cette espèce, c'est la draine blanchâtre observée par Aldrovande. Elle avait les pennes de la queue et des ailes d'une couleur faible et presque blanchâtre, et la tête cendrée, ainsi que tout le dessus du corps.

Il faut remarquer dans cette variété l'altération de la couleur des pennes des ailes et de la queue, lesquelles on regarde ordinairement comme moins

sujettes au changement, et comme étant, pour ainsi dire, de meilleur teint que toutes les autres plumes.

Je dois ajouter ici qu'il y a toujours des draines qui nichent au Jardin du Roi sur les arbres effeuillés. Elles paraissent très-friandes de la graine de l'if, et en mangent tant que leur fiente en est rouge. Elles sont aussi fort avides de la graine de micocoulier.

En Provence on a une sorte d'appeau avec lequel on imite en automne le chant que les draines et les grives font entendre au printemps : on se cache dans une loge de verdure, d'où l'on peut découvrir par une petite fenêtre une perche que l'on a attachée sur un arbre à portée; l'appeau attire les grives sur cette perche où elles accourent croyant trouver leurs semblables; elles n'y trouvent que les embûches de l'homme et la mort; on les tue de la loge à coups de fusil.

LA LITORNE.

(LE MERLE LITORNE.)

Ordre des passereaux, genre merle. (CUVIER.)

Cette grive est la plus grosse après la draine, et ne se prend guère plus qu'elle à la pipée, mais elle se prend comme elle au lacet. Elle diffère des autres grives par son bec jaunâtre, par ses pieds d'un brun foncé, et par la couleur cendrée, quelquefois variée de noir, qui règne sur sa tête, derrière son cou et sur son croupion.

Le mâle et la femelle ont le même cri, et peuvent également servir pour attirer les litornes sauvages dans le temps du passage; mais la femelle se distingue par la couleur de son bec, laquelle est beaucoup plus obscure. Ces oiseaux, qui nichent en Pologne et dans la basse Autriche, ne nichent point dans notre pays : ils y arrivent en troupes après les mauvis, vers le commencement de décembre, et crient beaucoup en volant; ils se tiennent alors dans les friches où croît le genièvre, et lorsqu'ils reparaissent au printemps, ils préfèrent le séjour des prairies humides, et en général ils fréquentent beaucoup moins les bois que les deux espèces précédentes. Quelquefois ils font dès le commencement de l'automne une première et courte apparition dans le moment de la maturité des alizes dont ils sont très-avides, et ils n'en reviennent pas moins au temps accoutumé. Il n'est pas rare de voir les litornes se rassembler au nombre de deux ou trois mille dans un endroit où il y a des alizes mûres, et elles les mangent si avidement qu'elles en jettent la moitié par terre. On les voit aussi fort souvent après les pluies courir dans les sillons pour attraper les vers et les limaces. Dans les fortes gelées, elles vivent de gui, du fruit de l'épine blanche et d'autres baies.

On peut conclure de ce qui vient d'être dit, que les litornes ont les mœurs différentes de celles de la grive ou de la draine, et beaucoup plus sociales. Elles vont quelquefois seules, mais le plus souvent elles forment, comme je l'ai remarqué, des bandes très-nombreuses, et lorsqu'elles se sont ainsi réunies, elles voyagent et se répandent dans les prairies sans se séparer; elles se jettent aussi toutes ensemble sur un même arbre à certaines heures du jour, ou lorsqu'on les approche de trop près.

M. Linnæus parle d'une litorne qui, ayant été élevée chez un marchand de vin, se rendit si familière qu'elle courait sur la table et allait boire du vin dans les verres : elle en but tant qu'elle devint chauve; mais ayant été

renfermée pendant un an dans une cage, sans boire de vin, elle reprit ses plumes. Cette petite anecdote nous offre deux choses à remarquer, l'effet du vin sur les plumes des oiseaux, et l'exemple d'une litorne apprivoisée, ce qui est assez rare, les grives, comme je l'ai dit plus haut, ne se privant pas aisément.

Plus le temps est froid, plus les litornes abondent : il semble même qu'elles en pressentent la cessation, car les chasseurs et les habitants de la campagne sont dans l'opinion que tant qu'elles se font entendre l'hiver n'est pas encore passé. Elles se retirent l'été dans les pays du Nord, où elles font leur ponte et où elles trouvent du genièvre en abondance. Frisch attribue à cette nourriture le bon goût qu'il reconnaît dans leur chair. J'avoue qu'il ne faut point disputer des goûts, mais au moins puis-je dire qu'en Bourgogne cette grive passe pour un manger assez médiocre, et qu'en général le fumet que communique le genièvre est mêlé de quelque amertume. D'autres prétendent que la chair de la litorne n'est jamais meilleure ni plus succulente que dans le temps où elle se nourrit de vers et d'insectes.

La litorne a été connue des anciens sous le nom de *turdus pilaris*, non point parce que de tout temps elle s'est prise au lacet, comme le dit M. Salerne, car cette propriété ne l'aurait point distinguée des autres espèces qui toutes se prennent de même, mais parce qu'elle a autour du bec des espèces de poils ou de barbes noires qui reviennent en avant et qui sont plus longues que dans la grive et la draine. Il faut ajouter qu'elle a la serre très-forte, comme l'ont remarqué les auteurs de la Zoologie britannique. Frische rapporte que lorsqu'on met les petits de la draine dans le nid de la litorne, celle-ci les adopte, les nourrit et les élève comme siens : mais je ne conclurais point de cela, comme fait M. Frisch, qu'on peut espérer de tirer des mulets du mélange de ces deux espèces; car on ne s'attend pas sans doute à voir éclore une race nouvelle du mélange de la poule et du canard, quoiqu'on ait vu souvent des couvées entières de canetons menées et élevées par une poule.

[*Variété de la litorne.*

La litorne-pie ou tachetée. Elle est en effet variée de blanc, de noir et de plusieurs autres couleurs distribuées de manière qu'excepté la tête et le cou, qui sont blancs tachetés de noir, et la queue qui est toute noire, les couleurs sombres règnent sur la partie supérieure du corps avec des taches blanches, et au contraire, les couleurs claires et surtout le blanc sur la partie inférieure avec des mouchetures noires, dont la plupart ont la forme de petits croissants. Cette litorne est de la grosseur de l'espèce ordinaire.

On doit rapporter à cette variété la litorne à tête blanche de M. Brisson; elle a comme elle la tête blanche, ainsi qu'une partie du cou, mais sans mouchetures noires, et elle ne diffère de la litorne commune que par cette tête blanche, en sorte qu'on peut la regarder comme la nuance entre la litorne commune et la litorne pie. Il est même assez naturel de croire que la variation du plumage commence par la tête, le plumage de cette partie étant en effet sujet à varier dans cette espèce d'un individu à l'autre, comme je l'ai indiqué dans l'article précédent.

OISEAUX ÉTRANGERS
QUI ONT RAPPORT A LA LITORNE.

LA LITORNE DE CAYENNE.

Je rapporte cette grive à la litorne, parce qu'elle me paraît avoir plus de rapport à cette espèce qu'à toute autre par la couleur du dessus du corps et par celle des pieds. Au reste, elle diffère de toutes ces grives, en ce qu'elle n'a pas à beaucoup près les grivelures de la poitrine et du dessous du corps aussi marquées; en ce que son plumage est varié plus universellement, quoique d'une autre manière, presque toutes les plumes du dessus et du dessous du corps ayant un bord de couleur plus claire, qui dessine nettement leur contour; en ce que la gorge est de couleur cendrée, sans mouchetures; enfin en ce qu'elle a les bords du bec inférieur échancrés vers le bout, ce qui m'autorise à en faire une espèce différente, jusqu'à ce que l'on connaisse mieux sa nature, ses mœurs et ses habitudes.

LA LITORNE DU CANADA.

C'est ainsi que Catesby appelle la grive qu'il a décrite et fait représenter dans son histoire de la Caroline, et j'adopte cette dénomination d'autant plus volontiers que la litorne se trouvant en Suède, du moins une partie de l'année, elle a bien pu passer de notre continent dans l'autre et y produire des races nouvelles.

La litorne de Canada a le tour de l'œil blanc, une marque de cette même couleur entre l'œil et le bec, le dessus du corps rembruni, le dessous orangé dans sa partie antérieure, et varié dans sa partie postérieure de blanc sale, et d'un brun roux, voilé d'une teinte verdâtre; elle a aussi quelques mouchetures sous la gorge dont le fond est blanc. Pendant l'hiver elle passe par troupes nombreuses du nord de l'Amérique à la Virginie et à la Caroline, et s'en retourne au printemps comme fait notre litorne; mais elle chante mieux. M. Catesby dit qu'elle a la voix perçante comme la grive de gui, qui est notre draine. Ce même auteur nous apprend qu'une de ces litornes du Canada ayant fait la découverte du premier alaterne qui eût été planté dans la Virginie, prit tant de goût à son fruit qu'elle resta tout l'été pour en manger. On a assuré à Catesby que ces oiseaux nichaient dans le Maryland, et y demeuraient toute l'année.

LE MAUVIS.

(LE MERLE MAUVIS.)

Ordre des passereaux, genre merle. (CUVIER.)

Il ne faut pas confondre les mauvis avec les mauviettes qu'on sert sur les tables à Paris pendant l'hiver, et qui ne sont autre chose que des alouettes ou d'autres petits oiseaux tout différents du mauvis. Cette petite grive est la plus intéressante de toutes, parce qu'elle est la meilleure à manger, du moins dans notre Bourgogne, et que sa chair est d'un goût très-fin. D'ail-

leurs elle se prend plus fréquemment au lacet qu'aucune autre : ainsi c'est une espèce précieuse et par la qualité et par la quantité. Elle paraît ordinairement la seconde, c'est-à-dire après la grive et avant la litorne; elle arrive en grandes bandes au mois de novembre, et repart avant Noël. Elle fait sa ponte dans les bois qui sont aux environs de Dantzick. Elle ne niche presque jamais dans nos cantons, non plus qu'en Lorraine où elle arrive en avril et qu'elle abandonne sur la fin de ce même mois pour ne reparaître qu'en automne, quoiqu'elle pût trouver dans les vastes forêts de cette province une nourriture abondante et convenable ; mais du moins elle y séjourne quelque temps, au lieu qu'elle ne fait que passer en certains endroits de l'Allemagne, selon M. Frisch. Sa nourriture ordinaire ce sont les baies et les vermisseaux, qu'elle sait fort bien trouver en grattant la terre. On la reconnaît à ce qu'elle a les plumes plus lustrées, plus polies que les autres grives, et à ce qu'elle a le bec et les yeux plus noirs que la grive proprement dite, dont elle approche par la grosseur, et qu'elle a moins de mouchetures sur la poitrine : elle se distingue encore par la couleur orangée du dessous de l'aile : raison pourquoi on la nomme en plusieurs langues, *grive à ailes rouges*.

Son cri ordinaire est *tan, tan, kan, kan*, et lorsqu'elle a aperçu un renard, son ennemi naturel, elle le conduit fort loin, comme font aussi les merles, en répétant toujours le même cri. La plupart des naturalistes remarquent qu'elle ne chante point : cela me semble trop absolu ; il faut dire qu'on ne l'entend guère chanter dans le pays où elle ne se trouve pas dans la saison de l'amour, comme en France, en Angleterre, etc. Cette restriction est d'autant plus nécessaire qu'un très-bon observateur (M. Hébert) m'a assuré en avoir entendu chanter dans la Brie au printemps ; elles étaient au nombre de douze ou quinze sur un arbre, et gazouillaient à peu près comme les linottes. Un autre observateur, habitant la Provence méridionale, m'assure que le mauvis ne fait que siffler, et qu'il siffle toujours; d'où l'on peut conclure qu'il ne niche pas dans ce pays.

Aristote en a parlé sous le nom de *turdus-iliacus*, comme de la plus petite grive et la moins tachetée. Ce nom de *turdus iliacus* semble indiquer qu'elle passait en Grèce des côtes d'Asie où se trouve la ville d'*Ilium*.

L'analogie que j'ai établie entre cette espèce et la litorne se fonde sur ce qu'elles sont l'une et l'autre étrangères à notre climat, où on ne les voit que deux fois l'année; sur ce qu'elles se réunissent en troupes nombreuses à certaines heures, pour gazouiller toutes ensemble; et encore sur une certaine conformité dans la grivelure de la poitrine : mais cette analogie n'est point exclusive, et on doit avouer que le mauvis a aussi quelque chose de commun avec la grive proprement dite ; sa chair n'est pas moins délicate, et il a le dessous de l'aile jaune, mais à la vérité d'une teinte orangée et beaucoup plus vive. On le trouve quelquefois seul dans les bois et il se jette aux vignes comme la grive, avec laquelle M. Lottinger a observé qu'il voyage souvent de compagnie, surtout au printemps. Il résulte de tout cela que cette espèce a les moyens de subsister des deux autres, et qu'à bien des égards on peut la regarder comme faisant la nuance entre la grive et la litorne.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX GRIVES ET AUX MERLES.

LA GRIVE BASSETTE DE BARBARIE.

J'appelle ainsi cet oiseau à cause de ses pieds courts : il ressemble aux grives par sa forme totale, par son bec, par les mouchetures de la poitrine semées régulièrement sur un fond blanc ; en un mot, par tous les caractères extérieurs, excepté les pieds et le plumage. Ses pieds sont non-seulement plus courts, mais plus forts ; en quoi il est directement opposé à l'hoami, et semble se rapprocher un peu de la draine, qui a les pieds plus courts à proportion que nos trois autres grives. A l'égard du plumage, il est d'une grande beauté : la couleur dominante du dessus du corps, compris la tête et le cou, est un vert clair et brillant ; le croupion est teint d'un beau jaune, ainsi que l'extrémité des couvertures de la queue et des ailes, dont les pennes sont d'une couleur moins vive. Mais il s'en faut bien qu cette énumération de couleurs, fût-elle plus détaillée, pût donner une idée juste de l'effet qu'elles produisent dans l'oiseau même : pour rendre ces sortes d'effets, il faut un pinceau et non pas des paroles. M. Shaw, qui a observé cette grive dans son pays natal, en compare le plumage à celui des plus beaux oiseaux d'Amérique : il ajoute qu'elle n'est pas fort commune, et qu'elle ne paraît qu'en été au temps de la maturité des figues ; ce qui suppose que ces fruits ont quelque influence sur l'ordre de sa marche ; et dans ce seul fait j'aperçois deux nouvelles analogies entre cet oiseau et les grives, qui sont pareillement des oiseaux de passage, et qui aiment beaucoup les figues.

LE TILLY, OU LA GRIVE CENDRÉE D'AMÉRIQUE.

Tout le dessus du corps, de la tête et du cou est d'un cendré foncé dans l'oiseau dont il s'agit ici : cette couleur s'étend sur les petites couvertures des ailes, et, passant sous le corps, remonte d'une part jusqu'à la gorge exclusivement, et descend d'autre part, mais en se dégradant, jusqu'au bas-ventre qui est de couleur blanche ainsi que les couvertures du dessous de la queue : la gorge est blanche aussi, mais grivelée de noir ; les pennes et les grandes couvertures des ailes sont noirâtres et bordées extérieurement de cendré. Les douze pennes de la queue sont étagées et noirâtres comme celles de l'aile, mais les trois latérales de chaque côté sont terminées par une marque blanche d'autant plus grande dans chaque penne que cette penne est plus extérieure. L'iris, le tour des yeux, le bec et les pieds sont rouges, l'espace entre l'œil et le bec est noir, et le palais est teint d'un orangé fort vif.

La longueur totale du tilly est d'environ dix pouces, son vol de près de quatorze, sa queue de quatre, son pied de dix-huit lignes, son bec de douze, et son poids de deux onces et demie : enfin ses ailes dans leur repos ne vont pas jusqu'à la moitié de la queue.

Cette espèce est sujette à des variétés : car l'individu observé par Catesby avait le bec et la gorge noirs ; cette différence de couleurs ne tiendrait-elle pas à celle du sexe ? Catesby se contente de dire que la femelle est d'un tiers

plus petite que le mâle; il ajoute que ces oiseaux mangent les baies de l'arbre qui donne la gomme élemi.

Ils se trouvent à la Caroline et sont très-communs dans les îles d'Andros et d'Hathéra, suivant M. Brisson.

LA PETITE GRIVE DES PHILIPPINES.

On peut rapporter au genre des grives cette nouvelle espèce, dont nous sommes redevables à M. Sonnerat : elle a le devant du cou et la gorge grivelés de blanc sur un fond roux; le reste du dessous du corps d'un blanc sale tirant au jaune ; et le dessus du corps d'un brun fondu avec une teinte olivâtre.

La grosseur de cette grive étrangère est au-dessous de celle du mauvis : on ne peut rien dire de l'étendue de son vol, parce que le nombre des pennes des ailes n'était point complet dans le sujet qui a été observé.

L'HOAMI DE LA CHINE.

M. Brisson est le premier qui ait décrit cet oiseau, ou plutôt la femelle de cet oiseau. Cette femelle est un peu moins grosse que le mauvis. Elle lui ressemble, ainsi qu'à la grive proprement dite, et bien plus encore à la grivette du Canada, en ce qu'elle a les pieds plus longs proportionnellement que les autres grives; ils sont jaunâtres de même que le bec ; le dessus du corps est d'un brun tirant sur le roux, le dessous d'un roux clair, uniforme ; la tête et le cou sont rayés longitudinalement de brun; la queue l'est aussi de la même couleur, mais transversalement.

Voilà à peu près ce qu'on dit de l'extérieur de cet oiseau étranger ; mais on ne nous apprend rien de ses mœurs et de ses habitudes.

Si c'est en effet une grive, comme on le dit, il faut avouer cependant qu'elle n'a point de grivelures sur la poitrine, non plus que la rousserolle.

LA GRIVELETTE DE SAINT-DOMINGUE.

Cette grive est voisine pour la petitesse de la grivette d'Amérique, et elle est encore plus petite; elle a la tête ornée d'une espèce de couronne ou de calotte d'un orangé vif et presque rouge.

L'individu qu'a dessiné M. Edwards diffère du nôtre en ce qu'il n'est point du tout grivelé sous le ventre. Il avait été pris au mois de novembre 1751, sur mer, à huit ou dix lieues de l'île de Saint-Domingue, ce qui donna l'idée à M. Edwards que c'était un de ces oiseaux de passage qui quittent chaque année le continent de l'Amérique septentrionale aux approches de l'hiver, et partent du cap de la Floride pour aller passer cette saison dans des climats plus doux. Cette conjecture a été justifiée par l'observation; car M. Bartram a mandé ensuite à M. Edwards que ces animaux arrivaient en Pensylvanie au mois d'avril, et qu'ils y demeuraient tout l'été : il ajoute que la femelle bâtit son nid à terre, ou plutôt dans des tas de feuilles sèches, où elle fait une espèce d'excavation en manière de four; qu'elle le matelasse avec de l'herbe; qu'elle l'établit toujours sur le penchant d'une montagne, à l'exposition du midi, et qu'elle y pond cinq œufs blancs mouchetés de brun. Cette différence dans la couleur des œufs, dans celle du plumage, dans la manière de nicher à terre et non sur les arbres, quoique les arbres ne manquent point, semble indiquer une nature fort différente de celle de nos grives d'Europe.

LE PETIT MERLE HUPPÉ DE LA CHINE.

Je place encore cet oiseau entre les grives et les merles, parce qu'il a le port et le fond des couleurs des grives, sans en avoir les grivelures, que l'on regarde généralement comme le caractère distinctif de ce genre. Les plumes du sommet de la tête sont plus longues que les autres, et l'oiseau peut en les relevant s'en former une huppe. Il a une marque couleur de rose derrière l'œil; il en a une plus considérable de même couleur, mais moins vive, sous la queue. et ses pieds sont d'un brun rougeâtre; en sorte que ce sera, si l'on veut, dans l'espèce des grives, le pendant du merle couleur de rose. Sa grosseur est à peu près celle de l'alouette, et les ailes qui, déployées, lui font une envergure d'environ dix pouces, ne s'étendent guère, dans leur repos, qu'à la moitié de la queue. Cette queue est composée de douze pennes étagées. Le brun plus ou moins foncé est la couleur dominante du dessus du corps, compris les ailes, la huppe et la tête, mais les quatre pennes latérales de chaque côté de la queue sont terminées de blanc; le dessous du corps est de cette dernière couleur, avec quelques teintes de brun au-dessus de la poitrine. Je ne dois point omettre deux traits noirâtres qui, partant des coins du bec, et se prolongeant en arrière sur un fond blanc, font à cet oiseau une espèce de moustache, dont l'effet est marqué.

LES MOQUEURS.

Un oiseau remarquable par quelque endroit a toujours beaucoup de noms; et lorsque cet oiseau est étranger, cette multitude embarrassante de noms, qui est un abus en soi, donne lieu à un autre abus plus fâcheux encore, celui de la multiplication des espèces purement nominales, et par conséquent imaginaires, dont l'extinction n'importe pas moins à l'histoire naturelle que la découverte de nouvelles espèces véritables : c'est ce qui est arrivé à l'égard des moqueurs d'Amérique. En effet, il est aisé de reconnaître, en comparant le moqueur de M. Brisson et le merle cendré de Saint-Domingue, que ces deux oiseaux appartiennent à la même espèce, et qu'ils ne diffèrent entre eux que par la couleur du dessous du corps qui est un peu moins grise dans le merle cendré de Saint-Domingue que dans le moqueur : on reconnaîtra pareillement et par la même voie de comparaison, que le merle de Saint-Domingue de M. Brisson est encore le même oiseau, ne différant du moqueur que par quelques teintes plus ou moins foncées dans les couleurs du plumage, et parce que les pennes de sa queue ne sont point ou presque point étagées. On se convaincra de la même manière que le tzonpan de Fernandez est ou la femelle du *cencontlatolli*, c'est-à-dire du moqueur, comme le soupçonne Fernandez lui-même, ou tout au plus une variété constante dans cette même espèce. Il est vrai que son plumage est moins uniforme, étant mêlé par-dessus de blanc, de noir et de brun, et par-dessous de blanc, de noir et de cendré : mais le fond en est absolument le même, ainsi que la taille, la forme totale, le ramage et le climat. On en doit dire autant du *tetzonpan* et du *centzonpantli* de Fernandez; car la courte notice qu'en donne cet auteur ne présente que quelques traits de ressemblance pour la grosseur, les couleurs, le chant, et pas un seul trait de disparité. Si l'on joint à cela la conformité des noms, *tzonpan*, *tetzonpan*, *centzonpantli*, on sera fondé à croire que tous ces noms ne désignent qu'une seule espèce réelle qui aura

produit plusieurs espèces nominales, soit par l'erreur des copistes, soit par la diversité des dialectes mexicains. Enfin, l'on ne pourra s'empêcher d'admettre aussi dans l'espèce du moqueur l'oiseau appelé *grand moqueur* par M. Brisson, et qu'il dit être le même que le moqueur de M. Sloane, quoique, selon les dimensions qu'en a données M. Sloane, il soit le plus petit des moqueurs connus : d'ailleurs M. Sloane le regarde comme étant de la même espèce que le *cencontlatolli* de Fernandez, dont M. Brisson a fait son moqueur simplement dit. Mais il y a plus, et M. Brisson lui même a reconnu, sans s'en apercevoir, cette identité d'espèce que je prétends établir ; car M. Ray ayant parlé du moqueur, *pages* 64 *et* 65, et en ayant renvoyé la description à l'*appendix* (*page* 159), M. Brisson a rapporté la première citation au grand moqueur, et la dernière au petit, quoique dans l'intention de M. Ray elles se rapportassent évidemment toutes deux au même oiseau. Les seules différences qui distinguent le prétendu grand moqueur de l'autre, c'est que son plumage est un peu plus rembruni, qu'il semble avoir les pieds plus longs, et que les descripteurs n'ont pas dit qu'il eût la queue étagée.

Cette réduction ainsi faite, il ne nous restera que deux espèces de moqueurs, savoir : le moqueur français et le moqueur proprement dit. Je vais parler de ces deux espèces dans l'ordre où je les ai nommées, parce que c'est à peu près l'ordre de leur ressemblance avec les grives.

LE MOQUEUR FRANÇAIS.

Ordre des passereaux, famille des dentirostres, genre merle. (Cuvier.)

Parmi les oiseaux d'Amérique appelés *moqueurs*, c'est celui-ci qui ressemble le plus à nos grives par les grivelures ou mouchetures de la poitrine, mais il en diffère d'une manière assez marquée par les proportions relatives de la queue et des ailes, celles-ci dans leur état de repos finissant presque où la queue commence. La queue a plus de quatre pouces de longueur, c'est-à-dire plus du tiers de la longueur totale de l'oiseau, qui n'est que de onze pouces. Sa grosseur est moyenne entre celle de la draine et de la litorne. Il a les yeux jaunes, le bec noirâtre, les pieds bruns et tout le dessus du corps du même roux que le poil du renard, cependant avec quelque mélange de brun : ces deux couleurs règnent aussi sur les pennes des ailes, mais séparément ; savoir : le roux sur les barbes extérieures, et le brun sur les intérieures. Les grandes et moyennes couvertures des ailes sont terminées de blanc, ce qui forme deux traits de cette couleur qui traversent obliquement les ailes.

Le dessous du corps est blanc sale, tacheté de brun obscur ; mais les taches sont plus clair-semées que dans le plumage de nos grives : la queue est étagée, un peu tombante et entièrement rousse. Le ramage du moqueur français a quelque variété, mais il n'est pas comparable à celui du moqueur proprement dit.

Il se nourrit ordinairement du fruit d'une sorte de cerisier noir fort différent de nos cerisiers d'Europe, puisque ses fruits sont disposés en grappes. Il reste toute l'année à la Caroline et à la Virginie ; et par conséquent il n'est pas, au moins pour ces contrées, un oiseau de passage : nouveau trait de dissemblance avec nos grives.

LE MOQUEUR.

Ordre des passereaux, genre merle. (Cuvier.)

Nous trouvons dans cet oiseau singulier une exception frappante à une observation générale faite sur les oiseaux du Nouveau Monde. Presque tous les voyageurs s'accordent à dire qu'autant les couleurs de leur plumage sont vives, riches, éclatantes, autant le son de leur voix est aigre, rauque, monotone, en un mot, désagréable. Celui ci est, au contraire, si l'on en croit Fernandez, Nieremberg et les Américains, le chantre le plus excellent parmi tous les volatiles de l'univers, sans même en excepter le rossignol : car il charme, comme lui, par les accents flatteurs de son ramage, et de plus il amuse par le talent inné qu'il a de contrefaire le chant ou plutôt le cri des autres oiseaux ; et c'est de là sans doute que lui est venu le nom de *moqueur;* cependant bien loin loin de rendre ridicules ces chants étrangers qu'il répète, il paraît ne les imiter que pour les embellir; on croirait qu'en s'appropriant tous les sons qui frappent ses oreilles, il ne cherche qu'à enrichir et perfectionner son propre chant, et qu'à exercer de toutes les manières possibles son infatigable gosier. Aussi les Sauvages lui ont-ils donné le nom de *cencontlatolli*, qui veut dire quatre cents langues, et les savants celui de *polyglotte*, qui signifie à peu près la même chose. Non-seulement le moqueur chante bien et avec goût, mais il chante avec action, avec âme, ou plutôt son chant n'est que l'expression de ses affections intérieures; il s'anime à sa propre voix, et l'accompagne par des mouvements cadencés, toujours assortis à l'inépuisable variété de ses phrases naturelles et acquises. Son prélude ordinaire est de s'élever d'abord peu à peu les ailes étendues, de retomber ensuite la tête en bas, au même point d'où il était parti; et ce n'est qu'après avoir continué quelque temps ce bizarre exercice que commence l'accord de ses mouvements divers, ou si l'on veut de sa danse, avec les différents caractères de son chant. Exécute-t-il avec sa voix des roulements vifs et légers, son vol décrit en même temps dans l'air une multitude de cercles qui se croisent; on le voit suivre en serpentant les tours et retours d'une ligne tortueuse sur laquelle il monte, descend et remonte sans cesse. Son gosier forme-t-il une cadence brillante et bien battue, il l'accompagne d'un battement d'ailes également vif et précipité. Se livre-t-il à la volubilité des arpéges et des batteries, il les exécute une seconde fois par les bonds multipliés d'un vol inégal et sautillant. Donne-t-il essor à sa voix dans ces tenues si expressives où les sons, d'abord pleins et éclatants, se dégradent ensuite par nuances, et semblent enfin s'éteindre tout à fait et se perdre dans un silence qui a son charme comme la plus belle mélodie, on le voit en même temps planer moelleusement au-dessus de son arbre, ralentir encore par degrés les ondulations imperceptibles de ses ailes, et rester enfin immobile, et comme suspendu au milieu des airs.

Il s'en faut bien que le plumage de ce rossignol d'Amérique réponde à la beauté de son chant; les couleurs en sont très-communes et n'ont ni éclat ni variété. Le dessus du corps est gris brun plus ou moins foncé; le dessus des ailes et de la queue est encore plus brun : seulement ce brun est égayé, 1° sur les ailes, par une marque blanche, qui les traverse obliquement vers le milieu de leur longueur, et quelquefois par de petites mouchetures blanches qui se trouvent à la partie antérieure; 2° sur la queue par une bordure de même couleur blanche; enfin sur la tête par un cercle encore de même couleur qui lui forme une espèce de couronne, et qui, se prolon-

geant sur les yeux, lui dessine comme deux sourcils assez marqués. Le dessous du corps est blanc depuis la gorge jusqu'au bout de la queue. On aperçoit dans le sujet représenté par M. Edwards quelques grivelures, les unes sur les côtés du cou, et les autres sur le blanc des grandes couvertures des ailes.

Le moqueur approche du mauvis pour la grosseur ; il a la queue un peu étagée, les pieds noirâtres, le bec de la même couleur, accompagné de longues barbes, qui naissent au-dessus des angles de son ouverture ; enfin, il a les ailes plus courtes que nos grives, mais cependant moins courtes que le moqueur français

Il se trouve à la Caroline, à la Jamaïque, à la Nouvelle-Espagne, etc. En général il se plaît dans les pays chauds et subsiste dans les tempérés : à la Jamaïque il est fort commun dans les savanes des contrées où il y a beaucoup de bois. Il se perche sur les plus hautes branches, et c'est de là qu'il fait entendre sa voix. Il niche souvent sur les ébéniers. Ses œufs sont tachetés de brun. Il vit de cerises, de baies d'aubépine et de cornouiller et même d'insectes; sa chair passe pour un fort bon manger. Il n'est pas facile de l'élever en cage; cependant on en vient à bout lorsqu'on sait s'y prendre, et l'on jouit une partie de l'année de l'agrément de son ramage; mais il faut pour cela se conformer à ses goûts, à son instinct, à ses besoins : il faut à force de bons traitements lui faire oublier son esclavage ou plutôt la liberté. Au demeurant, c'est un oiseau assez familier qui semble aimer l'homme, s'approche des habitations et vient se percher jusque sur les cheminées.

Celui qu'a ouvert M. Sloane avait le ventricule peu musculeux, le foie blanchâtre et les intestins roulés et repliés en un grand nombre de circonvolutions.

LE MERLE.

(LE MERLE NOIR.)

Ordre des passereaux, famille des dentirostres, genre merle. (Cuvier.)

Le mâle adulte dans cette espèce est encore plus noir que le corbeau ; il est d'un noir plus décidé, plus pur, moins altéré par des reflets : excepté le bec, le tour des yeux, le talon et la plante du pied qu'il a plus ou moins jaunes, il est noir partout et dans tous les aspects; aussi les Anglais l'appellent-ils l'oiseau noir par excellence. La femelle au contraire n'a point de noir décidé dans tout son plumage, mais différentes nuances de brun mêlées de roux et de gris; son bec ne jaunit que rarement; elle ne chante pas non plus comme le mâle, et tout cela a donné lieu de la prendre pour un oiseau d'une autre espèce.

Les merles ne s'éloignent pas seulement du genre des grives par la couleur du plumage et par la différente livrée du mâle et de la femelle, mais encore par leur cri que tout le monde connaît, et par quelques-unes de leurs habitudes. Ils ne voyagent ni ne vont en troupes comme les grives, et néanmoins, quoique plus sauvages entre eux, ils le sont moins à l'égard de l'homme; car nous les apprivoisons plus aisément que les grives, et ils ne se tiennent pas si loin des lieux habités. Au reste, ils passent communément pour être très-fins, parce qu'ayant la vue perçante ils découvrent les chasseurs de fort loin, et se laissent approcher difficilement ; mais en les étudiant de plus près, on reconnaît qu'ils sont plus inquiets que rusés, plus peureux que défiants, puisqu'ils se laissent prendre aux gluaux, aux lacets, et à toutes sortes de



LE MERLE



LE MERLE ROSE

LE MERLE DE ROCHE.

piéges, pourvu que la main qui les a tendus sache se rendre invisible.

Lorsqu'ils sont renfermés avec d'autres oiseaux plus faibles, leur inquiétude naturelle se change en pétulance; ils poursuivent, ils tourmentent continuellement leurs compagnons d'esclavage, et par cette raison on ne doit pas les admettre dans les volières où l'on veut rassembler et conserver plusieurs espèces de petits oiseaux.

On peut, si l'on veut, en élever à cause de leur chant, non pas de leur chant naturel qui n'est guère supportable qu'en pleine campagne, mais à cause de la facilité qu'ils ont de le perfectionner, de retenir les airs qu'on leur apprend, d'imiter différents bruits, différents sons d'instruments, et même de contrefaire la voix humaine.

Comme les merles entrent de bonne heure en amour, et presque aussitôt que les grives, ils commencent aussi à chanter de bonne heure; et comme ils ne le font pas pour une seule ponte, ils continuent de chanter bien avant dans la belle saison : ils chantent donc lorsque la plupart des autres chantres des bois se taisent et éprouvent la maladie périodique de la mue, ce qui a pu faire croire à plusieurs que le merle n'était point sujet à cette maladie; mais cela n'est ni vrai, ni même vraisemblable : pour peu qu'on fréquente les bois on voit ces oiseaux en mue sur la fin de l'été, on en trouve même quelquefois qui ont la tête entièrement chauve : aussi Olina et les auteurs de la *Zoologie britannique* disent-ils que le merle se tait comme les autres oiseaux dans le temps de la mue; et les zoologues ajoutent qu'il recommence quelquefois à chanter au commencement de l'hiver; mais le plus souvent dans cette saison il n'a qu'un cri enroué et désagréable.

Les anciens prétendaient que pendant cette même saison son plumage changeait de couleur et prenait du roux; et Olina, l'un des modernes qui a le mieux connu les oiseaux dont il a parlé, dit que cela arrive en automne, soit que ce changement de couleur soit un effet de la mue, soit que les femelles et les jeunes merles, qui sont en effet plus roux que noirs, soient en plus grand nombre, et se montrent alors plus fréquemment que les mâles adultes.

Ces oiseaux font leur première ponte sur la fin de l'hiver; elle est de cinq ou six œufs d'un vert bleuâtre avec des taches couleur de rouille, fréquentes et peu distinctes. Il est rare que cette première ponte réussisse, à cause de l'intempérie de la saison; mais la seconde va mieux, et n'est que de quatre ou cinq œufs. Le nid des merles est construit à peu près comme celui des grives, excepté qu'il est matelassé en dedans : ils le font ordinairement dans les buissons, ou sur des arbres de hauteur médiocre; il semble même qu'ils soient portés naturellement à le placer près de terre, et que ce n'est que par l'expérience des inconvénients qu'ils apprennent à le mettre plus haut. On m'en a apporté un, une seule fois, qui avait été pris dans le tronc d'un pommier creux.

De la mousse, qui ne manque jamais sur le tronc des arbres, du limon, qu'ils trouvent au pied ou dans les environs, sont les matériaux dont ils font le corps du nid; des brins d'herbe et de petites racines sont la matière d'un tissu plus mollet dont ils le revêtent intérieurement; et ils travaillent avec une telle assiduité qu'il ne leur faut que huit jours pour finir l'ouvrage. Le nid achevé, la femelle se met à pondre, et ensuite à couver ses œufs; elle les couve seule, et le mâle ne prend part à cette opération qu'en pourvoyant à la subsistance de la couveuse. L'auteur du *Traité du Rossignol* assure avoir vu un jeune merle de l'année, déjà fort, se charger volontiers de nourrir des petits de son espèce nouvellement dénichés; mais cet auteur ne dit point de quel sexe était ce jeune merle.

J'ai observé que les petits éprouvaient plus d'une mue dans la première année, et qu'à chaque mue le plumage des mâles devient plus noir, et le bec plus jaune, à commencer par la base. A l'égard des femelles, elles conservent, comme j'ai dit, les couleurs du premier âge, comme elles en conservent aussi la plupart des attributs; elles ont cependant le dedans de la bouche et du gosier du même jaune que les mâles, et l'on peut aussi remarquer dans les uns et les autres un mouvement assez fréquent de la queue de haut en bas, qu'ils accompagnent d'un léger trémoussement d'ailes et d'un petit cri bref et coupé.

Ces oiseaux ne changent point de contrée pendant l'hiver mais, ils choisissent dans la contrée qu'ils habitent l'asile qui leur convient le mieux pendant cette saison rigoureuse : ce sont ordinairement les bois les plus épais, surtout ceux où il y a des fontaines chaudes et qui sont peuplés d'arbres toujours verts, tels que piceas, sapins, lauriers, myrtes, cyprès, genévriers, sur lesquels ils trouvent plus de ressources, soit pour se mettre à l'abri des frimas, soit pour vivre; aussi viennent-ils quelquefois les chercher jusque dans nos jardins, et l'on pourrait soupçonner que les pays où on ne voit point de merles en hiver sont ceux où il ne se trouve point de ces sortes d'arbres, ni de fontaines chaudes.

Les merles sauvages se nourrissent outre cela de toute sorte de baies, de fruits et d'insectes, et comme il n'est point de pays si dépourvu qui ne présente quelqu'une de ces nourritures, et que d'ailleurs le merle est un oiseau qui s'accommode à tous les climats, il n'est non plus guère de pays où cet oiseau ne se trouve, au nord et au midi, dans le vieux et dans le nouveau continent, mais plus ou moins différent de lui-même, selon qu'il a reçu plus ou moins fortement l'empreinte du climat où il s'est fixé.

Ceux que l'on tient en cage mangent aussi de la viande cuite ou hachée, du pain, etc.; mais on prétend que les pepins de pommes de grenade sont un poison pour eux comme pour les grives. Quoi qu'il en soit, ils aiment beaucoup à se baigner, et il ne faut pas leur épargner l'eau dans les volières. Leur chair est un fort bon manger, et ne le cède point à celle de la draine ou de la litorne; il paraît même qu'elle est préférée à celle de la grive et du mauvis dans les pays où ils se nourrissent d'olives, qui la rendent succulente, et de baies de myrte, qui la parfument. Les oiseaux de proie en sont aussi avides que les hommes, et leur font une guerre presque aussi destructive; sans cela ils se multiplieraient à l'excès. Olina fixe la durée de leur vie à sept ou huit ans.

J'ai disséqué une femelle qui avait été prise sur ses œufs vers le 15 de mai, et qui pesait deux onces deux gros. Elle avait la grappe de l'ovaire garnie d'un grand nombre d'œufs de grosseurs inégales : les plus gros avaient près de deux lignes de diamètre et étaient de couleur orangée; les plus petits étaient d'une couleur plus claire, d'une substance moins opaque, et n'avaient guère qu'un tiers de ligne de diamètre. Elle avait le bec absolument jaune, ainsi que la langue et tout le dedans de la bouche, le tube intestinal long de dix-sept à dix-huit pouces, le gésier très-musculeux, précédé d'une poche formée par la dilatation de l'œsophage, la vésicule du fiel oblongue, et point de *cœcum*.

Variétés du merle.

Les merles blancs et tachetés de blanc. Quoique le merle ordinaire soit l'oiseau noir par excellence, et plus noir que le corbeau, cependant on ne peut nier que son plumage ne prenne quelquefois du blanc, et que même

il ne change en entier du noir au blanc, comme il arrive dans l'espèce du corbeau, et dans celles des corneilles, des choucas et de presque tous les autres oiseaux, tantôt par l'influence du climat, tantôt par d'autres causes plus particulières et moins connues. En effet, la couleur blanche semble être dans la plupart des animaux, comme dans les fleurs d'un grand nombre de plantes, la couleur dans laquelle dégénèrent toutes les autres, y compris le noir, et cela brusquement et sans passer par les nuances intermédiaires. Rien cependant de si opposé en apparence que le noir et le blanc; celui-là résulte de la privation ou de l'absorption totale des rayons colorés, et le blanc, au contraire, de leur réunion la plus complète : mais en physique on trouve à chaque pas que les extrêmes se rapprochent, et que les choses qui dans l'ordre de nos idées, et même de nos sensations, paraissent les plus contraires, ont dans l'ordre de la nature des analogies secrètes qui se déclarent souvent par des effets inattendus.

Entre tous les merles blancs ou tachetés de blanc qui ont été décrits, les seuls qui me paraissent devoir se rapporter à l'espèce du merle ordinaire sont : 1° le merle blanc, qui avait été envoyé de Rome à Aldrovande, et 2° celui à tête blanche du même auteur, lesquels ayant tous deux le bec et les pieds jaunes, comme le merle ordinaire, sont censés appartenir à cette espèce. Il n'en est pas de même de quelques autres en plus grand nombre et plus généralement connus, dont je ferai mention dans l'article suivant.

LE MERLE A PLASTRON BLANC.

(LE MERLE A PLASTRON.)

J'ai changé la dénomination de merle à collier que plusieurs avaient jugé à propos d'appliquer à cet oiseau, et je lui ai substitué celle de merle à plastron blanc, comme ayant plus de justesse, et même comme étant nécessaire pour distinguer cette race de celle du véritable merle à collier dont je parlerai plus bas.

Dans l'espèce dont il s'agit ici, le mâle a en effet au-dessus de la poitrine une sorte de plastron blanc très-remarquable : je dis le mâle, car le plastron de la femelle est d'un blanc plus terne, plus mêlé de roux; et comme d'ailleurs le plumage de cette femelle et d'un brun roux, son plastron tranche beaucoup moins sur ce fond presque de même couleur, et cesse quelquefois tout à fait d'être apparent : c'est sans doute ce qui a donné lieu à quelques nomenclateurs de faire de cette femelle une espèce particulière sous le nom de *merle de montagne*, espèce purement nominale, qui a les mêmes mœurs que le merle à plastron blanc, et qui en diffère moins, soit en grosseur, soit en couleur, que les femelles ne diffèrent de leurs mâles dans la plupart des espèces.

Ce merle a beaucoup de rapports avec le merle ordinaire; il a comme lui le fond du plumage noir, les coins et l'intérieur du bec jaune, et à peu près la même taille, le même port : mais il s'en distingue par son plastron, par le blanc dont son plumage est émaillé, principalement sur la poitrine, le ventre et les ailes; par son bec plus court et moins jaune; par la forme des pennes moyennes des ailes qui sont carrées par le bout avec une petite pointe saillante au milieu, formée par l'extrémité de la côte : enfin, il en diffère par son cri ainsi que par ses habitudes et par ses mœurs. C'est un véritable oiseau de passage, mais qui parcourt chaque année la circonférence d'un

cercle dont tous les points ne sont pas encore bien connus. On sait seulement qu'en général il suit les chaînes des montagnes, sans néanmoins tenir de route bien certaine. On n'en voit guère paraître aux environs de Montbard que dans les premiers jours d'octobre; ils arrivent alors par petits pelotons de douze ou quinze, et jamais en grand nombre : il semble que ce soient quelques familles égarées qui ont quitté le gros de la troupe. Ils restent rarement plus de deux ou trois semaines, et la moindre gelée suffit alors pour les faire disparaître : cependant je ne dois point dissimuler que M. Klein nous apprend qu'on lui a apporté de ces oiseaux vivants pendant l'hiver. Ils repassent vers le mois d'avril ou de mai, du moins en Bourgogne, en Brie, et même dans la Silésie et la Frise, selon Gessner.

Il est très rare que ces merles habitent les plaines dans la partie tempérée de l'Europe : néanmoins M. Salerne assure qu'on a trouvé de leurs nids en Sologne et dans la forêt d'Orléans; que ces nids étaient faits comme ceux du merle ordinaire; qu'ils contenaient cinq œufs de même grosseur, de même couleur, et (ce qui s'éloigne des habitudes du merle) que ces oiseaux nichent contre terre, au pied des buissons, d'où leur vient apparemment le nom de *merles terriers* ou *buissonniers*. Ce qui paraît sûr, c'est qu'ils sont très-communs en certains temps de l'année sur les hautes montagnes de la Suède, de l'Écosse, de l'Auvergne, de la Savoie, de la Suisse, de la Grèce, etc. Il y a même apparence qu'ils sont répandus en Asie, en Afrique et jusqu'aux Açores; car c'est à cette espèce voyageuse, sociale, ayant du blanc dans son plumage, et se tenant sur les montagnes, que s'applique naturellement ce que dit Tavernier des volées de merles qui passent de temps en temps sur les frontières de la Médie et de l'Arménie, et délivrent le pays des sauterelles; comme aussi ce que dit M. Adanson de ces merles noirs tachetés de blanc qu'il a vus sur les sommets des montagnes de l'île Fayal, se tenant par compagnies sur les arbousiers dont ils mangeaient le fruit en jasant continuellement.

Ceux qui voyagent en Europe se nourrissent aussi de baies. M. Willughby a trouvé dans leur estomac des débris d'insectes et des baies semblables à celles du groseillier, mais ils aiment de préférence celles de lierre, et les raisins. C'est dans le temps de la vendange qu'ils sont ordinairement le plus gras et que leur chair devient à la fois savoureuse et succulente.

Quelques chasseurs prétendent que ces merles attirent les grives, et que lorsqu'on peut en avoir de vivants, on fait de très-bonnes chasses de grives au lacet; on a aussi remarqué qu'ils se laissent plus aisément approcher que nos merles communs, quoiqu'ils soient plus difficiles à prendre dans les piéges.

J'ai trouvé, en les disséquant, la vésicule du fiel oblongue, fort petite, et par conséquent fort différente de ce que dit Willughby; mais l'on sait combien la forme et la situation des parties molles sont sujettes à varier dans l'intérieur des animaux : le ventricule était musculeux; sa membrane interne ridée à l'ordinaire et sans adhérence; dans cette membrane je vis des débris de grains de genièvre et rien autre chose : le canal intestinal, mesuré entre ses deux orifices extrêmes, avait environ vingt pouces; le ventricule ou gésier se trouvait placé entre le quart et le cinquième de sa longueur; enfin j'aperçus quelques vestiges de *cæcum*, dont l'un paraissait double.

Variétés du merle à plastron blanc.

I. Les merles blancs ou tachetés de blanc. J'ai dit que la plupart de ces variétés devaient se rapporter à l'espèce du plastron blanc : et en effet, Aris-

tote, qui connaissait les merles blancs, en fait une espèce distincte du merle ordinaire, quoique ayant la même grosseur et le même cri; mais il savait bien qu'ils n'avaient pas les mêmes habitudes, et qu'ils se plaisaient dans les pays montueux. Belon ne reconnait non plus d'autres différences entre les deux espèces que celle du plumage, et celle de l'instinct qui attache le merle blanc aux montagnes. On le trouve en effet, non-seulement sur celles d'Arcadie, de Savoie et d'Auvergne, mais encore sur celles de Silésie, sur les Alpes, l'Apennin, etc. Or, cette disparité d'instinct par laquelle le merle blanc s'éloigne de la nature du merle ordinaire, est un trait de conformité par lequel il se rapproche de celle du merle à plastron blanc. D'ailleurs il est oiseau de passage comme lui, et passe dans le même temps. Enfin n'est-il pas évident que la nature du merle à plastron blanc a plus de tendance au blanc, et n'est-il pas naturel de croire que la couleur blanche qui existe dans son plumage peut s'étendre avec plus de facilité sur les plumes voisines, que le plumage du merle ordinaire ne peut changer en entier du noir au blanc? Ces raisons m'ont paru suffisantes pour m'autoriser à regarder la plupart des merles blancs, ou tachetés de blanc, comme des variétés dans l'espèce du merle à plastron blanc. Le merle blanc que j'ai observé avait les pennes des ailes et de la queue plus blanches que tout le reste, et le dessus du corps, excepté le sommet de la tête, d'un gris plus clair que le dessous du corps. Le bec était brun avec un peu de jaune sur les bords : il y avait aussi du jaune sous la gorge et sur la poitrine, et les pieds étaient d'un gris brun foncé. On l'avait pris aux environs de Montbard dans les premiers jours de novembre, avant qu'il eût encore gelé, c'est-à-dire au temps juste du passage des merles à plastron blanc, puisque peu de jours auparavant on m'en avait apporté deux de cette dernière espèce.

Parmi les merles tachetés de blanc, cette dernière couleur se combine diversement avec le noir : quelquefois elle se répand exclusivement sur les pennes de la queue et des ailes, que cependant l'on dit être moins sujettes aux variations de couleur, tandis que toutes les autres plumes que l'on regarde comme étant d'une couleur moins fixe, conservent leur noir dans toute sa pureté; d'autres fois elle forme un véritable collier qui tourne tout autour du cou de l'oiseau, et qui est moins large que le plastron blanc du merle précédent. Cette variété n'a point échappé à Belon, qui dit avoir vu en Grèce, en Savoie et dans la vallée de Maurienne une grande quantité de merles au collier, ainsi nommés parce qu'ils ont une ligne blanche qui leur tourne tout le cou. M. Lottinger qui a eu occasion d'étudier ces oiseaux dans les montagnes de la Lorraine où ils font quelquefois leur ponte, m'assure qu'ils y nichent de très-bonne heure, qu'ils construisent et posent leur nid à peu près comme la grive, que l'éducation de leurs petits se trouve achevée dès la fin de juin, qu'ils font un voyage tous les ans, mais que leur départ n'est rien moins qu'à jour nommé : il commence sur la fin de juillet et dure tout le mois d'août, pendant lequel temps on ne voit pas un seul de ces oiseaux dans la plaine, quel qu'en soit le nombre, ce qui prouve bien qu'ils suivent la montagne. On ignore le lieu où ils se retirent. M. Lottinger ajoute que cet oiseau, qui était autrefois fort commun dans les Vosges, y est devenu assez rare.

II. Le grand merle de montagne. Il est tacheté de blanc, n'a point de plastron, et il est plus gros que la draine. Il passe en Lorraine tout à la fin de l'automne, et il est alors singulièrement chargé de graisse. Les oiseleurs n'en prennent que très-rarement. Il fait la guerre aux limaçons, et sait casser adroitement leur coquille sur un rocher, pour se nourrir de leur chair. A défaut de limaçons, il se rabat sur la graine de lierre. Cet oiseau

est un fort bon gibier, mais il dégénère des merles quant à la voix, qu'il a fort aigre et fort triste.

LE MERLE COULEUR DE ROSE.

(LE MARTIN ROSELIN.)

Tous les ornithologistes qui ont fait mention de ce merle n'en ont parlé que comme d'un oiseau rare, étranger, peu connu, que l'on ne voyait qu'à son passage, et dont on ignorait la véritable patrie. M. Linnæus est le seul qui nous apprenne qu'il habite la Laponie et la Suisse, mais il ne nous dit rien de ce qu'il y fait, de ses amours, de son nid, de sa ponte, de sa nourriture, de ses voyages, etc. Aldrovande, qui a parlé le premier des merles couleur de rose, dit seulement qu'ils paraissent quelquefois dans les campagnes des environs de Bologne où ils sont connus des oiseleurs sous le nom d'*étourneau de mer;* qu'ils se posent sur les tas de fumier, qu'ils prennent beaucoup de graisse, et que leur chair est un bon manger. On en a vu deux en Angleterre que M. Edwards suppose y avoir été portés par quelque coup de vent. Nous en avons observé plusieurs en Bourgogne, lesquels avaient été pris dans le temps du passage ; et il est probable qu'ils poussent leurs excursions jusqu'en Espagne, s'il est vrai, comme le dit M. Klein, qu'ils aient un nom dans la langue espagnole.

Le plumage du mâle est distingué ; il a la tête, le cou, les pennes des ailes et de la queue noirs avec des reflets brillants qui jouent entre le vert et le pourpre : la poitrine, le ventre, le dos, le croupion et les petites couvertures des ailes sont d'une couleur de rose de deux teintes, l'une plus claire et l'autre plus foncée, avec quelques taches noires répandues çà et là sur cette espèce de scapulaire qui descend par-dessus jusqu'à la queue, et par-dessous jusqu'au bas-ventre exclusivement : outre cela, la tête a pour ornement une espèce de huppe qui se jette en arrière comme celle du jaseur, et qui doit faire un bel effet lorsque l'oiseau la relève.

Le bas-ventre, les couvertures inférieures de la queue et les jambes sont d'une couleur rembrunie; le tarse et les doigts d'un orangé terne; le bec mi-parti de noir et de couleur de chair; mais la distribution de ces couleurs semble n'être point fixe en cette partie, car dans les individus que nous avons observés et dans ceux d'Aldrovande, la base du bec était noirâtre et tout le reste couleur de chair; au lieu que dans des individus observés par M. Edwards, c'était la pointe du bec qui était noire, et ce noir se changeait par nuances en un orangé terne qui était la couleur de la base du bec et celle des pieds. Le dessous de la queue paraît comme marbré, effet produit par la couleur de ses couvertures inférieures qui sont noirâtres et terminées de blanc.

La femelle a la tête noire comme le mâle, mais non pas le cou, ni les pennes de la queue et des ailes, qui sont d'une teinte moins foncée; les couleurs du scapulaire sont aussi moins vives.

Cet oiseau est plus petit que notre merle ordinaire; il a le bec, les ailes, les pieds et les doigts plus longs à proportion : il a beaucoup plus de rapports de grandeur, de conformation et même d'instinct avec le merle à plastron blanc ; car il est voyageur comme lui. Cependant il faut avouer que l'un des merles couleur de rose qui a été tué en Angleterre, allait de compagnie avec des merles à bec jaune. Sa longueur prise de la pointe du bec jusqu'au bout de la queue est de sept pouces trois quarts, et jusqu'au bout des ongles

de sept pouces et demi; il en a treize à quatorze de vol, et ses ailes, dans leur repos, atteignent presque l'extrémité de la queue.

LE MERLE DE ROCHE.

Le nom qu'on a donné à cet oiseau indique assez les lieux où il faut le chercher : il habite les rochers et les montagnes : on le trouve sur celles du Bugey et dans les endroits les plus sauvages. Il se pose ordinairement sur les grosses pierres et toujours à découvert : il est très-rare qu'il se laisse approcher à la portée du fusil. Dès qu'on s'avance un peu trop, il part et va se poser à une juste distance, sur une autre pierre située de manière qu'il puisse dominer ce qui l'environne. Il semble qu'il n'est sauvage que par défiance, et qu'il connaît tous les dangers du voisinage de l'homme. Ce voisinage a cependant moins de dangers pour lui que pour bien d'autres oiseaux : il ne risque guère que sa liberté; car comme il chante bien naturellement, et qu'il est susceptible d'apprendre à chanter encore mieux, on le recherche bien moins pour le manger , quoiqu'il soit un fort bon morceau, que pour jouir de son chant, qui est doux, varié et fort approchant de celui de la fauvette : d'ailleurs il a bientôt fait de s'approprier le ramage des autres oiseaux et même celui de notre musique. Il commence tous les jours à se faire entendre un peu avant l'aurore qu'il annonce par quelques sons éclatants, et il fait de même au coucher du soleil. Lorsqu'on s'approche de sa cage au milieu de la nuit avec une lumière, il se met aussitôt à chanter, et pendant la journée, lorsqu'il ne chante point il semble s'exercer à demi-voix et préparer de nouveaux airs.

Par une suite de leur caractère défiant, ces oiseaux cachent leur nid avec grand soin, et l'établissent dans des trous de rocher, près du plafond des cavernes les plus inaccessibles; ce n'est qu'avec beaucoup de risque et de peine qu'on peut grimper jusqu'à leur couvée, et ils la défendent avec courage contre les ravisseurs en tâchant de leur crever les yeux.

Chaque ponte est de trois ou quatre œufs. Lorsque leurs petits sont éclos, ils les nourrissent de vers et d'insectes, c'est-à-dire des aliments dont ils vivent eux-mêmes : cependant ils peuvent s'accommoder d'une autre nourriture, et lorsqu'on les élève en cage, on leur donne avec succès la même pâtée qu'aux rossignols. Mais pour pouvoir les élever il faut les prendre dans le nid; car dès qu'ils ont fait usage de leurs ailes et qu'ils ont pris possession de l'air, ils ne se laissent attraper à aucune sorte de piéges; et quand on viendrait à bout de les surprendre, ce serait toujours à pure perte; ils ne survivraient pas à la perte de leur liberté.

Les merles de roche se trouvent en quelques endroits de l'Allemagne, dans les Alpes, les montagnes du Tyrol, du Bugey, etc. On m'a apporté une femelle de cette espèce, prise le 12 mai sur ses œufs; elle avait établi son nid sur un rocher dans les environs de Montbard, où ces oiseaux sont fort rares et tout à fait inconnus : ses couleurs avaient moins d'éclat que celles du mâle. Celui-ci est un peu moins gros que le mâle ordinaire, et proportionné tout différemment : ses ailes sont très-longues, et telles qu'il convient à un oiseau qui niche au plafond des cavernes; elles forment, étant déployées, une envergure de treize ou quatorze pouces, et elles s'étendent, étant repliées, presque jusqu'au bout de la queue, qui n'a pas trois pouces de long : le bec a environ un pouce.

A l'égard du plumage, la tête et le cou sont comme recouverts d'un coqueluchon cendré, varié de petites taches rousses : le dos est rembruni près

du cou, et d'une couleur plus claire près de la queue. Les dix pennes latérales de celle-ci sont rousses, et les deux intermédiaires brunes. Les pennes des ailes et leurs couvertures sont d'une couleur obscure et bordées d'une couleur plus claire : enfin la poitrine et tout le dessous du corps sont orangés, variés par de petites mouchetures, les unes blanches et les autres brunes : le bec et les pieds sont noirâtres.

LE MERLE BLEU.

On retrouve dans ce merle le même fond de couleur que dans le merle de roche, c'est-à-dire le cendré bleu (mais sans aucun mélange d'orangé), la même taille, à peu près les mêmes proportions, le goût des mêmes nourritures, le même ramage, la même habitude de se tenir sur les sommets des montagnes et de poser son nid sur les rochers les plus escarpés, en sorte qu'on serait tenté de le regarder comme une race appartenant à la même espèce que le merle de roche; aussi plusieurs ornithologistes les ont pris l'un pour l'autre. Les couleurs de son plumage varient un peu dans les descriptions et sont probablement sujettes à des variations réelles d'un individu à l'autre, selon l'âge, le sexe, le climat, etc. Le mâle que M. Edwards a représenté n'était pas d'un bleu uniforme partout; la teinte de la partie supérieure du corps était plus foncée que la teinte de la partie inférieure : il avait les pennes de la queue noirâtres, celles des ailes brunes, ainsi que leurs grandes couvertures, et celles-ci terminées de blanc, les yeux entourés d'un cercle jaune, le dedans de la bouche orangé, le bec et les pieds d'un brun presque noir. Il paraît qu'il y a plus d'uniformité dans le plumage de la femelle.

Belon, qui a vu de ces oiseaux à Raguse, en Dalmatie, nous dit qu'il y en a aussi dans les îles de Négrepont, de Candie, de Zante, de Corfou, etc., et qu'on les recherche beaucoup à cause de leur chant : mais il ajoute qu'il ne s'en trouve point naturellement en France, ni en Italie. Cependant le bras de mer qui sépare la Dalmatie de l'Italie n'est point une barrière insurmontable, surtout pour ces oiseaux qui, suivant Belon lui-même, volent beaucoup mieux que le merle ordinaire, et qui, au pis aller, pourraient faire le tour et pénétrer en Italie en passant par l'état de Venise. D'ailleurs c'est un fait que ces merles se trouvent en Italie; celui que M. Brisson a décrit, et celui que nous avons fait représenter, ont été tous deux envoyés de ce pays. M. Edwards avait appris par la voix publique qu'ils y nichaient sur les rochers inaccessibles ou dans les vieilles tours abandonnées ; et de plus il en a vu quelques-uns qui avaient été tués aux environs de Gibraltar : d'où il conclut, avec assez de fondement, qu'ils sont répandus dans tout le midi de l'Europe. Mais cela doit s'entendre seulement des montagnes; car il est rare qu'on rencontre de ces oiseaux dans la plaine. Leur ponte est ordinairement de quatre ou cinq œufs, et leur chair, surtout celle des jeunes, passe pour un fort bon manger.

LE MERLE SOLITAIRE.

(LE MERLE BLEU.)

Voici encore un merle habitant des montagnes, et renommé pour sa belle voix. On sait que le roi François Ier prenait un singulier plaisir à l'en-

tendre, et qu'aujourd'hui même un mâle apprivoisé de cette espèce se vend fort cher à Genève et à Milan, et beaucoup plus cher encore à Smyrne et à Constantinople. Le ramage naturel du merle solitaire est en effet très-doux, très-flûté, mais un peu triste, comme doit être le chant de tout oiseau vivant en solitude. Celui-ci se tient toujours seul, excepté dans la saison de l'amour. A cette époque, non-seulement le mâle et la femelle se recherchent, mais souvent ils quittent de compagnie les sommets agrestes et déserts où jusque-là ils avaient fort bien vécu séparément, pour venir dans les lieux habités et se rapprocher de l'homme. Ils sentent le besoin de la société dans le moment où la plupart des animaux qui ont coutume d'y vivre se passeraient de tout l'univers : on dirait qu'ils veulent avoir des témoins de leur bonheur, afin d'en jouir de toutes les manières possibles. A la vérité, ils savent se garantir des inconvénients de la foule, et se faire une solitude au milieu de la société, en s'élevant à une hauteur où les importunités ne peuvent atteindre que difficilement. Ils ont coutume de poser leur nid, fait de brins d'herbe et de plumes, tout au haut d'une cheminée isolée, ou sur le comble d'un vieux château, ou sur la cime d'un grand arbre, et presque toujours à portée d'un clocher ou d'une tour élevée : c'est sur le coq de ce clocher, ou sur la girouette de cette tour que le mâle se tient des heures et des journées entières, sans cesse occupé de sa compagne tandis qu'elle couve, et s'efforçant de charmer les ennuis de sa situation par un chant continuel. Ce chant, tout pathétique qu'il est, ne suffit pas à l'expression du sentiment dont il est plein ; un oiseau solitaire sent plus, et plus profondément qu'un autre; on voit quelquefois celui-ci s'élever en chantant, battre des ailes, étaler les plumes de sa queue, relever celles de sa tête et décrire en piaffant plusieurs cercles dont sa femelle chérie est le centre unique.

Si quelque bruit extraordinaire, ou la présence de quelque objet nouveau, donne de l'inquiétude à la couveuse, elle se réfugie dans son fort, c'est-à-dire sur le clocher ou sur la tour habitée par son mâle, et bientôt elle revient à sa couvée qu'elle ne renonce jamais.

Dès que les petits sont éclos, le mâle cesse de chanter, mais il ne cesse pas d'aimer : au contraire, il ne se tait que pour donner à celle qu'il aime une nouvelle preuve de son amour et partager avec elle le soin de porter la becquée à leurs petits; car dans les animaux l'ardeur de l'amour n'annonce pas seulement une plus grande fidélité au vœu de la nature pour la génération des êtres, mais encore un zèle plus vif et plus soutenu pour leur conservation.

Ces oiseaux pondent ordinairement cinq ou six œufs. Ils nourrissent leurs petits d'insectes, et ils s'en nourrissent eux-mêmes, ainsi que de raisins et d'autres fruits. On les voit arriver au mois d'avril dans les pays où ils ont coutume de passer l'été; ils s'en vont à la fin d'août, et reviennent constamment chaque année au même endroit où ils ont en premier lieu fixé leur domicile. Il est rare qu'on en voie deux paires établies dans le même canton.

Les jeunes, pris dans le nid, sont capables d'instruction : la souplesse de leur gosier se prête à tout, soit aux airs, soit aux paroles; car ils apprennent aussi à parler, et ils se mettent à chanter au milieu de la nuit, sitôt qu'ils voient la lumière d'une chandelle. Ils peuvent vivre en cage jusqu'à huit ou dix ans lorsqu'ils sont bien gouvernés. On en trouve sur les montagnes de France et d'Italie, dans presque toutes les îles de l'Archipel, surtout dans celles de Zira et de Nia, et l'on dit qu'ils nichent parmi des tas de pierres, et dans l'île de Corse, où ils ne sont point regardés comme oiseaux de passage. Cependant en Bourgogne il est inouï que ceux que nous voyons arriver

au printemps et nicher sur les cheminées ou sur le comble des églises, y passent l'hiver. Mais il est possible de concilier tout cela : le merle solitaire peut très-bien ne point quitter l'île de Corse, et néanmoins passer d'un canton à l'autre et changer de domicile suivant les saisons, à peu près comme il fait en France.

Les habitudes singulières de cet oiseau et la beauté de sa voix ont inspiré au peuple une sorte de vénération pour lui. Je connais des pays où il passe pour un oiseau de bon augure, où l'on souffrirait impatiemment qu'il fût troublé dans sa ponte, et où sa mort serait presque regardée comme un malheur public.

Le merle solitaire est un peu moins gros que le merle ordinaire: mais il a le bec plus fort et plus crochu par le bout, et les pieds plus courts à proportion. Son plumage est d'un brun plus ou moins foncé et moucheté de blanc partout, excepté sur le croupion et sur les pennes des ailes et de la queue; outre cela, le cou, la gorge, la poitrine et les couvertures des ailes ont dans le mâle une teinte de bleu et des reflets pourpres qui manquent absolument dans le plumage de la femelle : celle-ci est d'un brun plus uniforme, et ses mouchetures sont jaunâtres. L'un et l'autre ont l'iris d'un jaune orangé, l'ouverture des narines assez grande, les bords du bec échancrés près de la pointe comme dans presque tous les merles et toutes les grives; l'intérieur de la bouche jaune; la langue divisée par le bout en trois filets, dont celui du milieu est le plus long; douze pennes à la queue, dix-neuf à chaque aile, dont la première est très-courte; enfin la première phalange du doigt extérieur unie à celle du doigt du milieu. La longueur totale de ces oiseaux est de huit à neuf pouces, le vol de douze, leur queue de trois, leur pied de treize lignes et leur bec de quinze ; les ailes repliées s'étendent au delà du milieu de la queue.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU MERLE SOLITAIRE.

LE MERLE SOLITAIRE DE MANILLE.

Cette espèce paraît faire la nuance entre notre merle solitaire et notre merle de roche ; elle a les couleurs de celui-ci et distribuées en partie dans le même ordre; mais elle n'a pas les ailes si longues, quoiqu'elles s'étendent dans leur repos jusqu'aux deux tiers de la queue; son plumage est d'un bleu d'ardoise, uniforme sur la tête, la face postérieure du cou et le dos, presque entièrement bleu sur le croupion; moucheté de jaune sur la gorge, la face antérieure du cou et le haut de la poitrine; plus foncé sur les couvertures des ailes avec des mouchetures semblables, mais beaucoup plus clair-semées, et quelques taches blanches encore moins nombreuses : le reste du corps est orangé, moucheté de bleu et blanc; les grandes pennes des ailes et de la queue sont noirâtres, et les dernières bordées de roux; enfin le bec est brun et les pieds presque noirs.

Ce solitaire approche de la grosseur de notre merle de roche. Sa longueur totale est d'environ huit pouces, son vol de douze ou treize, sa queue de trois, et son bec d'un seul pouce.

La femelle n'a point de bleu ni d'orangé dans son plumage, mais deux

ou trois nuances de brun qui forment entre elles des mouchetures assez régulières sur la tête, le dos et tout le dessous du corps. Ces deux oiseaux faisaient partie de l'envoi de M. Sonnerat.

LE MERLE SOLITAIRE DES PHILIPPINES.

On retrouve dans cet oiseau la figure, le port et le bec des solitaires, et quelque chose du plumage de celui de Manille; mais il est un peu plus petit. Chaque plume du dessous du corps est d'un roux plus ou moins clair bordé de brun; celles du dessus du corps sont brunes et ont un double bord, le plus intérieur noirâtre et le plus extérieur blanc sâle; les petites couvertures des ailes ont une teinte de cendré, et celles du croupion et de la queue sont absolument cendrées; la tête est d'un olive tirant au jaune, le tour des yeux blanchâtre, les pennes de la queue et des ailes brunes bordées de gris, le bec et les pieds bruns.

La longueur totale de ce solitaire est d'environ sept pouces et demi : il a plus de douze pouces de vol, et ses ailes repliées vont jusqu'aux trois quarts de la queue, qui est composée de douze pennes, et n'a que deux pouces 2/3 de long.

Cet oiseau, qui a été envoyé par M. Poivre, a tant de rapports avec le solitaire de Manille, que je serais peu surpris qu'il fût reconnu dans la suite pour n'être qu'une simple variété d'âge dans cette espèce, d'autant qu'il est plus petit et que ses couleurs sont, pour ainsi dire, moyennes entre celles du mâle et celles de la femelle.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX MERLES D'EUROPE.

LE JAUNOIR DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Ce merle d'Afrique a l'uniforme de nos merles d'Europe, du noir et du jaune, et de là son nom de jaunoir; mais le noir de son plumage est plus brillant, et il a des reflets qui lui donnent à certains jours un œil verdâtre : on ne voit du jaune ou plutôt du roux que sur les grandes pennes des ailes, dont les trois premières sont terminées de brun et les suivantes de ce noir brillant dont j'ai parlé. Ce même noir brillant et à reflets se retrouve sur les deux pennes intermédiaires de la queue et sur ce qui paraît au dehors des pennes moyennes des ailes; tout ce qui est caché de ces pennes moyennes et toutes les pennes latérales de la queue en entier sont d'un noir pur; le bec est de ce même noir, mais les pieds sont bruns.

Le jaunoir est un peu plus gros que notre merle ordinaire. Sa longueur est de onze pouces, son vol de quinze et demi, sa queue de quatre, son bec. qui est gros et fort, de quinze lignes, et son pied de quatorze; ses ailes, dans leur repos, ne vont qu'à la moitié de la queue.

LE MERLE HUPPÉ DE LA CHINE.

Quoique cet oiseau soit un peu plus gros que le merle, il a le bec et les pieds plus courts et la queue beaucoup plus courte; presque tout son plumage est noirâtre avec une teinte obscure de bleu, mais sans aucun reflet; on voit au milieu des ailes une tache blanche appartenant aux grandes pennes

de ces mêmes ailes, et un peu de blanc à l'extrémité des pennes latérales de la queue; le bec et les pieds sont jaunes et l'iris d'un bel orangé. Ce merle a sur le front une petite touffe de plumes longuettes qu'il hérisse quand il veut : mais malgré cette marque distinctive, et la différence remarquée dans ses proportions, je ne sais si l'on ne pourrait pas le regarder comme une variété de climat dans l'espèce de notre merle à bec jaune; il a comme lui une grande facilité pour apprendre à siffler des airs et articuler des paroles. On le transporte difficilement en vie de la Chine en Europe. Sa longueur est de huit pouces et demi; ses ailes, dans leur repos, s'étendent à la moitié de la queue, qui n'a que deux pouces et demi de long, et qui est composée de douze pennes à peu près égales.

LE PODOBÉ DU SÉNÉGAL.

Nous sommes redevable à M. Adanson de cette espèce étrangère et nouvelle, qui a le bec brun, les ailes et les pieds de couleur rousse, les ailes courtes, la queue longue, étagée, marquée de blanc à l'extrémité de ses pennes latérales et de ses couvertures inférieures. Dans tout le reste le podobé est noir comme nos merles, et leur ressemble pour la grosseur, comme pour la forme du bec, qui cependant n'est point jaune.

LE MERLE DE LA CHINE.

Ce merle est plus grand que le nôtre; il a les pieds beaucoup plus forts, la queue plus longue et d'une autre forme, puisqu'elle est étagée. L'accident le plus remarquable de son plumage, c'est comme une paire de lunettes qui paraît posée sur la base de son bec, et qui s'étend de part et d'autre sur ses yeux; les côtés de ces lunettes sont de figure à peu près ovale et de couleur noire, en sorte qu'ils tranchent sur le plumage gris de la tête et du cou. Cette même couleur grise, mêlée d'une teinte verdâtre, règne sur tout le dessus du corps, compris les ailes et les pennes intermédiaires de la queue; les pennes latérales sont beaucoup plus rembrunies; une partie de la poitrine et le ventre sont d'un blanc sale un peu jaune, jusqu'aux couvertures inférieures de la queue, qui sont rousses. Les ailes, dans leur repos, ne s'étendent pas fort au delà de l'origine de la queue.

LE VERT-DORÉ OU MERLE A LONGUE QUEUE DU SÉNÉGAL.

La queue de ce merle est en effet très-longue, puisque la longueur de l'oiseau entier, qui est d'environ sept pouces, mesurée de la pointe du bec à l'extrémité du corps, ne fait pas les deux tiers de la longueur de cette queue. L'étendue de son vol ne répond pas à beaucoup près à cette dimension excessive; elle est même bien moindre à proportion, puisqu'elle surpasse à peine celle du merle qui est un oiseau plus petit. Le vert-doré a aussi le bec plus court proportionnellement, mais il a les pieds plus longs. La couleur générale de cet oiseau est ce beau vert éclatant que l'on voit briller sur le plumage des canards, et elle ne varie que par différentes teintes, par différents reflets qu'elle prend en différents endroits : sur la tête, c'est une teinte noirâtre à travers laquelle perce la couleur d'or; sur le croupion et les deux longues pennes intermédiaires de la queue, ce sont des reflets pourpres; sur le ventre et les jambes, c'est un vert changeant en une couleur de cuivre de rosette; dans presque tout le reste, c'est un beau vert doré, comme l'indique le nom que j'ai donné à cet oiseau, en attendant que l'on sache celui sous lequel il est connu dans son pays.

Il y a au Cabinet du Roi un oiseau tout à fait ressemblant à celui-ci, excepté qu'il n'a pas la queue si longue à beaucoup près. Il est probable que c'est un vert-doré qui aura été pris au temps de la mue, temps où cet oiseau peut perdre sa longue queue, comme la veuve perd la sienne.

LE FER-A-CHEVAL OU MERLE A COLLIER D'AMÉRIQUE.

Une marque noire en forme de fer à cheval qui descend sur la poitrine de cet oiseau, et une bande de même couleur sortant de chaque côté de dessous son œil pour se jeter en arrière, sont tout ce qu'il y a de noir dans son plumage; et la première de ces taches, par sa forme déterminée, m'a paru ce qu'il y avait de plus propre à caractériser cette espèce, c'est-à-dire à la distinguer des autres merles à collier. Ce fer à cheval se dessine sur un fond jaune, qui est la couleur de la gorge et de tout le dessous du corps, et qui reparaît encore entre le bec et les yeux; le brun règne sur la tête et derrière le cou, et le gris clair sur les côtés; outre cela, le sommet de la tête est marqué d'une raie blanchâtre; tout le dessus du corps est gris de perdrix ; les pennes des ailes et de la queue sont brunes avec quelques taches roussâtres; les pieds sont bruns et fort longs, et le bec, qui est presque noir, a la forme de celui de nos merles. Cet oiseau a encore cela de commun avec eux, qu'il chante très-bien au printemps, quoique son chant ait peu d'étendue. Il ne se nourrit presque que de menues graines qu'il trouve sur la terre, en quoi il ressemble aux alouettes; mais il est beaucoup plus gros, plus gros même que notre merle, et il n'a point l'ongle postérieur allongé comme les alouettes. Il se perche sur la cime des arbrisseaux, et l'on a remarqué qu'il avait dans la queue un mouvement fort brusque de bas en haut. A vrai dire, ce n'est ni une aloutte, ni un merle; mais de tous les oiseaux d'Europe, celui avec qui il semble avoir le plus de rapports, c'est notre merle ordinaire. Il se trouve non-seulement dans la Virginie et dans la Caroline, mais dans presque tout le continent de l'Amérique.

Le sujet qu'a observé Catesby pesait trois onces et un quart; il avait dix pouces de la pointe du bec au bout des ongles, le bec long de quinze lignes et les pieds de dix-huit; ses ailes dans leur repos s'étendaient à la moitié de la queue.

LE MERLE VERT D'ANGOLA.

Le dessus du corps, de la tête, du cou, de la queue et des ailes est dans cet oiseau d'un vert olivâtre; mais on aperçoit sur les ailes des taches rembrunies, et le croupion est bleu : on voit aussi sur le dos, comme devant le cou, quelque mélange de bleu avec le vert; le bleu se retrouve pur sur la partie supérieure de la gorge; le violet règne sur la poitrine, le ventre, les jambes et les plumes qui recouvrent l'oreille; enfin les couvertures inférieures de la queue sont d'un jaune olivâtre, le bec et les pieds d'un noir décidé.

Cet oiseau est de la même grosseur que celui auquel M. Brisson a donné le même nom, et lui ressemble aussi par les proportions du corps, mais le plumage de ce dernier est différent; c'est partout un beau vert canard, avec une tache de violet d'acier poli, sur la partie antérieure de l'aile.

La grosseur de ces oiseaux est à peu près celle de notre merle; leur longueur d'environ neuf pouces, leur vol de douze pouces et un quart, et leur bec de onze à douze lignes; leurs ailes dans leur repos vont à la moitié de la queue, qui est composée de douze pennes égales.

Il est probable que ces deux oiseaux appartiennent à la même espèce : mais j'ignore quel est celui des deux qui représente la tige primitive, et quel

est celui qui doit n'être regardé que comme une branche collatérale, ou si l'on veut comme une simple variété.

LE MERLE VIOLET DU ROYAUME DE JUDA.

Le plumage de cet oiseau est peint des mêmes couleurs que celui du précédent; c'est toujours du violet, du vert et du bleu, mais distribués différemment : le violet pur règne sur la tête, le cou et tout le dessous du corps; le bleu sur la queue et ses couvertures supérieures; le vert enfin sur les ailes; mais celles-ci ont une bande bleue près de leur bord intérieur.

Ce merle est encore de la même taille que notre merle vert d'Angola; il paraît avoir le même port, et comme il vient aussi des mêmes climats, je serais fort tenté de le rapporter à la même espèce, s'il n'avait les ailes plus longues, ce qui suppose d'autres allures et d'autres habitudes : mais comme le plus ou moins de longueur des ailes dans les oiseaux desséchés dépend en grande partie de la manière dont ils ont été préparés, on ne peut guère établir là-dessus une différence spécifique, et il est sage de rester dans le doute en attendant des observations plus décisives.

LE PLASTRON NOIR DE CEYLAN.

Je donne un nom particulier à cet oiseau, parce que ceux qui l'ont vu ne sont pas d'accord sur l'espèce à laquelle il appartient. M. Brisson en a fait un merle et M. Edwards une pie, ou une pie-grièche; pour moi j'en fais un plastron noir en attendant que ses mœurs et ses habitudes mieux connues me mettent en état de le rapporter à ses véritables analogues européens. Il est plus petit que le merle et il a le bec plus fort à proportion; sa longueur totale est d'environ sept pouces et demi, son vol de onze, sa queue de trois et demi, son bec de douze à treize lignes, et son pied de quatorze; ses ailes dans leur repos vont au delà du milieu de la queue, qui est un peu étagée.

Le plastron noir, par lequel cet oiseau est caractérisé, fait d'autant plus d'effet qu'il est contigu par en haut et par en bas à une couleur plus claire : car la gorge et tout le dessous du corps sont d'un jaune assez vif. Des deux extrémités du bord supérieur de ce plastron partent comme deux cordons de même couleur qui d'abord s'élevant de chaque côté vers la tête, servent de cadre à la belle plaque jaune orangé de la gorge, et qui se courbant ensuite pour passer au-dessous des yeux, vont se terminer et en quelque manière s'implanter à la base du bec. Deux sourcils jaunes qui prennent naissance tout proche des narines, embrassent l'œil par-dessus, et se trouvant en opposition avec les espèces de cordons noirs qui l'embrassent par-dessous, donnent encore du caractère à la physionomie. Toute la partie supérieure de cet oiseau est olivâtre, mais cette couleur semble ternie par un mélange de cendré sur le sommet de la tête, et elle est au contraire plus éclatante sur le croupion et sur le bord extérieur des pennes de l'aile : les plus grandes de ces pennes sont terminées de brun; les deux intermédiaires de la queue sont d'un vert olive, comme tout le dessus du corps, et les dix latérales sont noires, terminées de jaune.

La femelle n'a ni la plaque noire de la poitrine, ni les cordons de même couleur qui semblent lui servir d'attaches; elle a la gorge grise, la poitrine et le ventre d'un jaune verdâtre, et tout le dessus du corps de la même couleur, mais plus foncée. En général cette femelle ne diffère pas beaucoup de l'oiseau représenté dans les *planches enluminées* n° 358, de l'édition in-4°, sous le nom de *merle à ventre orangé du Sénégal*.

M. Brisson a donné le plastron noir dont il s'agit dans cet article, comme

venant du cap de Bonne-Espérance, et il en venait certainement, puisqu'il en avait été rapporté par M. l'abbé de la Caille; mais, s'il en faut croire M. Edwards, il venait encore de plus loin, et son véritable climat est l'île de Ceylan. M. Edwards a été à portée de prendre des informations exactes à ce sujet de M. Jean Gédéon Loten, qui avait été gouverneur de Ceylan et qui à son retour des Indes fit présent à la Société royale de plusieurs oiseaux de ce pays, parmi lesquels était un plastron noir. M. Edwards ajoute une réflexion très-juste, que j'ai déjà prévenue dans les volumes précédents et qu'il ne sera pas inutile de répéter ici : c'est que le cap de Bonne-Espérance étant un point de partage où les vaisseaux abordent de toutes parts, on doit y trouver des marchandises, par conséquent des oiseaux de tous les pays, et que très-souvent on se trompe en supposant que tous ceux qui viennent de cette côte en sont originaires. Cela explique assez bien pourquoi il y a dans les cabinets un si grand nombre d'oiseaux et d'autres animaux soi-disant du cap de Bonne-Espérance.

L'ORANVERT OU MERLE A VENTRE ORANGÉ DU SÉNÉGAL.

J'ai appliqué à cette nouvelle espèce le nom d'*oranvert*, parce qu'il rappelle l'idée des deux principales couleurs de l'oiseau : un beau vert foncé enrichi par des reflets qui se jouent entre différentes nuances de jaune, règne sur tout le dessus du corps, compris la queue, les ailes, la tête et même la gorge; mais il est moins foncé sur la queue que partout ailleurs; le reste du dessous du corps, depuis la gorge, est d'un orangé brillant : outre cela on aperçoit sur les ailes repliées un trait blanc qui appartient au bord extérieur de quelques-unes des grandes pennes. Le bec est brun ainsi que les pieds. Cet oiseau est plus petit que le merle; sa longueur est d'environ huit pouces, son vol de onze un tiers, sa queue de deux et demi, et son bec de onze à douze lignes.

Variété de l'oranvert.

L'ORANBLEU. J'ai dit que l'oranvert avait beaucoup de rapports avec la femelle du plastron noir; mais il n'en a pas moins avec le *merle du cap de Bonne-Espérance*, que j'appelle *oranbleu*, parce qu'il a tout le dessous du corps orangé depuis la gorge jusqu'au bas-ventre inclusivement, et que le bleu domine sur la partie supérieure depuis la base du bec jusqu'au bout de la queue. Ce bleu est de deux teintes, et la plus foncée borde chaque plume, d'où résulte une variété douce, régulière et de bon effet. Le bec et les pieds sont noirs ainsi que les pennes des ailes; mais plusieurs des moyennes sont bordées de gris blanc. Enfin les pennes de la queue sont de toutes les plumes du corps celles dont la couleur paraît le plus uniforme.

LE MERLE BRUN DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

C'est une espèce nouvelle dont nous sommes redevable à M. Sonnerat; elle est à peu près de la grosseur du merle; sa longueur totale est de dix pouces; et ses ailes s'étendent un peu au delà du milieu de la queue. Presque tout son plumage est d'un brun changeant, et jette des reflets d'un vert sombre; le ventre et le croupion sont blancs.

LE BANIAHBOU DU BENGALE.

Le plumage brun partout, mais plus foncé sur la partie supérieure du corps, plus clair sur la partie inférieure, comme aussi sur le bord des cou-

vertures et des pennes des ailes, le bec et les pieds jaunes, la queue étagée, longue d'environ trois pouces, et dépassant les ailes repliées d'environ la moitié de sa longueur : voilà les principaux traits qui caractérisent cet oiseau étranger, dont la grosseur surpasse un peu celle de la grive.

M. Linnæus nous apprend, d'après les naturalistes suédois qui ont voyagé en Asie, que ce même oiseau se retrouve à la Chine : mais il paraît y avoir subi l'influence du climat; car les baniahbous de ce pays sont gris par-dessus, de couleur de rouille par-dessous, et ils ont un trait blanc de chaque côté de la tête. La dénomination d'oiseaux chanteurs que leur applique M. Linnæus, sans doute sur de bons mémoires, suppose que ces merles étrangers ont le ramage agréable.

L'OUROVANG OU MERLE CENDRÉ DE MADAGASCAR.

La dénomination de merle cendré donne en général une idée fort juste de la couleur qui règne dans le plumage de cet oiseau; mais il ne faut pas croire que cette couleur soit partout du même ton : elle est très-foncée et presque noirâtre, avec une légère teinte de vert sur les plumes longues et étroites qui couvrent la tête; elle est moins foncée, mais sans mélange d'aucune autre teinte, sur les pennes de la queue et des ailes et sur les grandes couvertures de celles-ci; elle a un œil olive sur la partie supérieure du corps, les petites couvertures des ailes, le cou, la gorge et la poitrine; enfin elle est plus claire sous le corps, et prend à l'endroit du bas-ventre une légère teinte de jaune.

Ce merle est à peu près de la grosseur de notre mauvis; mais il a la queue un peu plus longue, les ailes un peu plus courtes et les pieds beaucoup plus courts. Il a le bec jaune comme nos merles, marqué vers le bout d'une raie brune, et accompagné de quelques barbes autour de sa base; la queue composée de douze pennes égales et les pieds d'un brun clair.

LE MERLE DES COLOMBIERS.

On l'appelle aux Philippines l'*étourneau des colombiers*, parce qu'il est familier par instinct, qu'il semble rechercher l'homme, ou plutôt ses propres commodités dans les habitations de l'homme, et qu'il vient nicher jusque dans les colombiers; mais il a plus de rapports avec notre merle ordinaire qu'avec notre étourneau, soit par la forme du bec et des pieds, soit par les proportions des ailes, qui ne vont qu'à la moitié de la queue, etc. Sa grosseur est à peu près celle du mauvis, et la couleur de son plumage est unie; mais il s'en faut bien qu'elle soit uniforme et monotone : c'est un vert changeant qui présente sans cesse des nuances différentes et qui se multiplie par les reflets. Cette espèce est nouvelle, et nous en sommes redevable à M. Sonnerat. On trouve aussi dans sa collection des individus venant du cap de Bonne-Espérance, lesquels appartiennent visiblement à la même espèce, mais qui en diffèrent en ce qu'ils ont le croupion blanc tant dessus que dessous, et qu'ils sont plus petits. Est ce une variété de climat, ou seulement une variété d'âge?

LE MERLE OLIVE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Le dessus du corps de cet oiseau, compris tout ce qui paraît des pennes de la queue et des ailes lorsqu'elles sont en repos, est d'un brun olivâtre; la gorge est d'un brun fauve, moucheté de brun décidé; le cou et la poitrine

sont de la même couleur que la gorge, mais sans mouchetures; tout le reste du dessous du corps est d'un beau fauve; enfin le bec est brun ainsi que les pieds, et le côté intérieur des pennes des ailes et des pennes latérales de la queue.

Ce merle est de la grosseur du mauvis; il a près de treize pouces de vol, et huit un quart de longueur totale; le bec a dix lignes, le pied quatorze; la queue, qui est composée de douze pennes égales, a trois pouces, et les ailes repliées ne vont qu'à la moitié de sa longueur.

LE MERLE A GORGE NOIRE DE SAINT-DOMINGUE.

L'espèce de pièce noire qui recouvre la gorge de cet oiseau, s'étend d'une part jusque sous l'œil et même sur le petit espace qui est entre l'œil et le bec, et de l'autre elle descend sur le cou et jusque sur la poitrine: de plus elle est bordée d'une large bande d'un roux plus ou moins rembruni, qui se prolonge sur les yeux et sur la partie antérieure du sommet de la tête : le reste de la tête, la face postérieure du cou, le dos et les petites couvertures des ailes sont d'un gris brun varié légèrement de quelques teintes plus brunes : les grandes couvertures des ailes sont, ainsi que les pennes, d'un brun noirâtre, bordé de gris clair, et séparées des petites couvertures par une ligne jaune olivâtre, appartenant à ces petites couvertures. Ce même jaune olivâtre règne sur le croupion et tout le dessous du corps; mais sous le corps il est varié par quelques taches noires assez grandes et clair-semées dans tout l'espace compris entre la pièce noire de la gorge et les jambes. La queue est du même gris que le dessus du corps, mais dans son milieu seulement, les pennes latérales étant bordées extérieurement de noirâtre : le bec et les pieds sont noirs.

Cet oiseau, qui n'avait pas encore été décrit, est à peu près de la grosseur du mauvis: sa longueur totale est d'environ sept pouces et demi, le bec d'un pouce, la queue de trois, et les ailes, qui sont fort courtes, ne vont guère qu'au quart de la longueur de la queue.

LE MERLE DU CANADA.

Celui de tous nos merles dont semble approcher le plus l'oiseau dont il s'agit ici, c'est le merle de montagne, qui n'est qu'une variété du plastron blanc. Le merle du Canada est moins gros, mais ses ailes sont proportionnées de même, relativement à la queue, ne s'étendant pas dans leur repos au-delà du milieu de sa longueur; et les couleurs du plumage, qui ne sont pas fort différentes, sont à peu près distribuées de la même manière: c'est toujours un fond rembruni, varié d'une couleur plus claire partout, excepté sur les pennes de la queue et des ailes, qui sont d'un brun noirâtre et uniforme. Les couvertures des ailes ont des reflets d'un vert foncé, mais brillant : toutes les autres plumes sont noirâtres et terminées de roux, ce qui les détachant les unes des autres produit une variété régulière, et fait que l'on peut compter le nombre des plumes par le nombre des marques rousses.

LE MERLE OLIVE DES INDES.

Toute la partie supérieure de cet oiseau, compris les pennes de la queue, et ce qui paraît des pennes de l'aile, est d'un vert d'olive foncé; toute la partie inférieure est du même fond de couleur, mais d'une teinte plus claire, et tirant sur le jaune : les barbes intérieures des pennes de l'aile sont brunes, bordées en partie de jaunâtre; le bec et les pieds sont presque noirs. Cet

oiseau est moins gros que le mauvis; sa longueur totale est de huit pouces, son vol de douze et demi, sa queue de trois et demi, son bec de treize lignes, son pied de neuf, et ses ailes, dans leur repos, vont à la moitié de la queue.

LE MERLE CENDRÉ DES INDES.

La couleur cendrée du dessus du corps est plus foncée que celle du dessous : les grandes couvertures et les pennes des ailes sont bordées de gris blanc en dehors, mais les pennes moyennes ont ce bord plus large, et de plus elles ont un autre bord de même couleur en dedans depuis leur origine jusqu'aux deux tiers de leur longueur. Des douze pennes de la queue, les deux du milieu sont du même cendré que le dessus du corps ; les deux suivantes sont en partie de la même couleur, mais leur côté intérieur est noir : les huit autres sont entièrement noires comme le bec, les pieds et les ongles; le bec est accompagné de quelques barbes noirâtres près des angles de son ouverture.

Cet oiseau est plus petit que le mauvis; il a sept pouces trois quarts de longueur totale, douze pouces deux tiers de vol, la queue de trois pouces, le bec de onze lignes et le pied de dix.

LE MERLE BRUN DU SÉNÉGAL.

Rien de plus uniforme et de plus commun que le plumage de cet oiseau, mais aussi rien de plus facile à décrire : du gris brun sur la partie supérieure et sur l'antérieure, du blanc sale sur la partie inférieure, du brun sur les pennes des ailes et de la queue, comme sur le bec et les pieds; voilà son signalement fait en trois coups de crayon. Il n'égale pas le mauvis en grosseur, mais il a la queue plus longue et le bec plus court. Sa longueur totale, suivant M. Brisson, est de huit pouces, son vol de onze et demi, sa queue de trois et demi, son bec de neuf lignes et son pied de onze; ajoutez à cela que les ailes, dans leur repos, ne vont qu'à la moitié de la queue qui est composée de douze pennes égales.

LE TANAOMBÉ OU MERLE DE MADAGASCAR.

Je conserve à cet oiseau le nom qu'il a dans sa patrie, et il serait à souhaiter que les voyageurs nous apportassent ainsi les vrais noms des oiseaux étrangers; ce serait le seul moyen de nous mettre en état d'employer avec succès toutes les observations faites sur chaque espèce, et de les appliquer sans erreur à leur véritable objet.

Le tanaombé est un peu moins gros que le mauvis. Son plumage en général est très-rembruni sur la tête, le cou et tout le dessus du corps; mais les couvertures de la queue et des ailes ont une teinte de vert : la queue est vert doré, bordée de blanc ainsi que les ailes, qui ont outre cela du violet changeant en vert à l'extrémité des grandes pennes; une couleur d'acier poli sur les pennes moyennes et les grandes couvertures, et une marque oblongue d'un beau jaune doré sur ces mêmes pennes moyennes; la poitrine est d'un brun roux, le reste du dessous du corps blanc; le bec et les pieds sont noirs, et le tarse est fort court. La queue est un peu fourchue; les ailes, dans leur repos, ne vont qu'à la moitié de sa longueur; néanmoins ce merle a le vol plus étendu à proportion que le mauvis. Il est à remarquer que dans un individu que j'ai eu occasion de voir, le bec était plus crochu vers la poitrine qu'il ne paraît dans la figure enluminée, et qu'à cet égard le tanaombé semble se rapprocher du merle solitaire.

LE MERLE DE MINDANAO.

La couleur d'acier poli qui se trouve sur une partie des ailes du tanaombé est répandue, dans le merle de cet article, sur la tête, la gorge, le cou, la poitrine et tout le dessous du corps jusqu'au bout de la queue; les ailes ont une bande blanche près du bord extérieur, et le reste du dessous du corps est blanc.

La longueur totale de l'oiseau n'est que de sept pouces, et ses ailes ne vont pas jusqu'à la moitié de la queue, qui est un peu étagée. C'est une espèce nouvelle apportée par M. Sonnerat.

M. Daubenton le jeune a observé un autre individu de la même espèce qui avait les extrémités des longues pennes des ailes et de la queue d'un vert foncé et changeant, et plusieurs taches de violet changeant sur le corps, mais principalement derrière la tête. C'est peut-être une femelle ou même un jeune mâle.

LE MERLE VERT DE L'ILE DE FRANCE.

Le plumage de cet oiseau est de la plus grande uniformité : c'est partout à l'extérieur un vert bleuâtre rembruni; mais son bec et ses pieds sont cendrés. Il est au-dessous du mauvis pour la grosseur : sa longueur totale est d'environ sept pouces, son vol de dix et demi, son bec de dix lignes, et ses ailes, dans leur repos, vont au tiers de sa queue, qui n'a que deux pouces et demi. Les plumes qui recouvrent la tête et le cou sont longues et étroites. C'est une espèce nouvelle.

LE CASQUE NOIR, OU MERLE A TÊTE NOIRE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Quoique au premier coup d'œil le casque noir ressemble par le plumage à l'espèce suivante, qui est le *brunet*, et surtout au *merle à cul jaune du Sénégal*, que je regarde comme une variété de cette même espèce, cependant, si l'on veut prendre la peine de comparer ces oiseaux en détail, on trouvera des différences assez marquées dans les couleurs, et de plus considérables encore dans les proportions des membres. Le casque noir est moins gros que le mauvis : sa longueur totale est de neuf pouces, son vol de neuf et demi, sa queue de trois et demi, son bec de treize lignes, et son pied de quatorze; d'où il suit qu'il a le vol moins étendu, et au contraire le bec, la queue et les pieds proportionnellement plus longs que le brunet. Il a aussi la queue autrement faite, et composée de douze pennes étagées : chaque aile en a dix-neuf, dont les plus longues sont la cinquième et la sixième.

A l'égard du plumage, il lui ressemble par la couleur brune de la partie supérieure du corps, mais il en diffère par la couleur du casque, qui est un noir brillant, par la couleur rousse du croupion et des couvertures supérieures de la queue, par la couleur roussâtre de la gorge et de tout le dessous du corps jusques et compris les couvertures inférieures de la queue, par la petite rayure brune des flancs, par la petite tache blanche qui paraît sur les ailes et qui appartient aux grandes pennes, par la couleur noirâtre des pennes de la queue, et enfin par la marque blanche qui termine les latérales, et qui est d'autant plus grande que la penne est plus extérieure.

LE BRUNET DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

La couleur dominante du plumage de cet oiseau est le brun foncé : elle règne sur la tête, le cou et tout le dessus du corps, la queue et les ailes; elle s'éclaircit un peu sur la poitrine et les côtés; elle prend un œil jaunâtre sur le ventre et les jambes, et elle disparaît enfin sur les couvertures inférieures de la queue pour faire place à un beau jaune. Cette tache jaune fait d'autant plus d'effet qu'elle tranche avec la couleur des pennes de la queue, lesquelles sont d'un brun encore plus foncé par-dessous que par-dessus. Le bec et les pieds sont tout à fait noirs.

Ce merle n'est pas plus gros qu'une alouette : il a dix pouces et demi de vol; ses ailes ne vont guère qu'au tiers de la queue, qui a près de trois pouces de long et qui est composée de douze pennes égales.

Variété du brunet du Cap.

L'oiseau connu sous le nom de *merle à cul jaune du Sénégal* a beaucoup de rapport avec le brunet; seulement il est un peu plus gros et il a la tête et la gorge noires : dans tout le reste ce sont les mêmes couleurs, et à peu près les mêmes proportions; ce qui m'avait fait croire d'abord que c'était une simple variété d'âge ou de sexe : mais ayant eu dans la suite occasion de remarquer que parmi un grand nombre d'oiseaux envoyés par M. Sonnerat, il s'en était trouvé plusieurs étiquetés *merles du Cap*, lesquels étaient parfaitement semblables au sujet décrit par M. Brisson, et pas un seul individu à tête et gorge noires, il me paraît plus vraisemblable que l'oiseau du n° 317 représente une variété de climat. Le bec de cet oiseau est plus large à sa base et plus courbe que celui du merle ordinaire.

LE MERLE BRUN DE LA JAMAIQUE.

Le brun foncé règne en effet sur la tête, le dessus du corps, les ailes et la queue de cet oiseau; un brun plus clair sur le devant de la poitrine et du cou, un blanc sale sur le ventre et le reste du dessous du corps. Ce qu'il y a de plus remarquable dans ce merle, c'est sa gorge blanche, son bec et ses pieds orangés. Il a les ouvertures des narines fort grandes. Sa longueur totale est d'environ six pouces quatre lignes, son vol de neuf pouces quelques lignes, sa queue de deux pouces huit ou neuf lignes, son pied de deux pouces et demi, son bec de onze lignes, le tout réduction faite de la mesure anglaise à la nôtre. On peut juger par ces dimensions qu'il est moins gros que notre mauvis. Il se tient ordinairement dans les bois en montagne et passe pour un bon gibier. Tout ce que M. Sloane nous apprend de l'intérieur de cet oiseau, c'est que sa graisse est d'un jaune orangé.

LE MERLE A CRAVATE DE CAYENNE.

La cravate de ce merle est fort ample et d'un beau noir bordé de blanc; elle s'étend depuis la base du bec inférieur, et même depuis l'espace compris entre le bec supérieur et l'œil, jusque sur la partie moyenne de la poitrine, où la bordure blanche, qui s'élargit en cet endroit, est rayée transversalement de noir; elle couvre les côtés de la tête jusqu'aux yeux,

et elle embrasse les trois quarts de la circonférence du cou. Les petites et les grandes couvertures des ailes sont du même noir que la cravate : mais les petites sont terminées de blanc, ce qui produit des mouchetures de cette couleur, et les deux rangs des grandes couvertures sont terminés par une bordure fauve. Le reste du plumage est cannelle; mais le bec et les pieds sont noirs.

Ce merle est plus petit que notre mauvis, et il a la pointe du bec crochue comme les solitaires. Sa longueur totale est d'environ sept pouces, sa queue de deux et demi, son bec de onze lignes, et ses ailes, qui sont courtes, dépassent fort peu l'origine de la queue.

LE MERLE HUPPÉ DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

La huppe de cet oiseau n'est point une huppe permanente; mais ce sont des plumes longues et étroites qui, dans les moments de parfaite tranquillité, se couchent naturellement sur le sommet de la tête, et que l'oiseau hérisse quand il veut. La couleur de cette huppe, du reste de la tête et de la gorge, est un beau noir avec des reflets violets; le devant du cou et de la poitrine a les mêmes reflets sur un fond brun. Cette dernière couleur brune domine sur tout le dessus du corps et s'étend sur le cou, sur les couvertures des ailes, sur une partie des pennes de la queue, et même sous le corps, où elle forme une espèce de large ceinture qui passe au-dessus du ventre; mais dans tous ces endroits elle est égayée par une couleur blanchâtre qui borde et dessine le contour de chaque plume à peu près comme dans le merle à plastron blanc. Celui de cet article a les couvertures inférieures de la queue rouges, les supérieures blanches, le bas-ventre de cette dernière couleur, enfin le bec et les pieds noirs. Les angles de l'ouverture du bec sont accompagnés de longues barbes noires dirigées en avant. Ce merle n'est guère plus gros que l'alouette huppée. Il a onze à douze pouces de vol; ses ailes, dans leur situation de repos, ne s'étendent pas jusqu'à la moitié de la queue; leurs pennes les plus longues sont la quatrième et la cinquième, et la première est la plus courte de toutes.

LE MERLE D'AMBOINE.

Je laisse cet oiseau parmi les merles, où M. Brisson l'a placé, sans être bien sûr qu'il appartienne à ce genre plutôt qu'à un autre. Seba, qui le premier nous l'a fait connaître, nous dit qu'on le met au rang des rossignols, à cause de la beauté de son chant : non-seulement il chante ses amours au printemps, mais il relève alors sa longue et belle queue, et la ramène sur son dos d'une manière remarquable. Il a tout le dessus du corps d'un brun rougeâtre, compris la queue et les ailes, excepté que celles-ci sont marquées d'une tache jaune; tout le dessous du corps est de cette dernière couleur, mais le dessous des pennes de la queue est doré. Ces pennes sont au nombre de douze, et régulièrement étagées.

LE MERLE DE L'ILE BOURBON.

La grosseur de ce petit oiseau est à peu près celle de l'alouette huppée : il a sept pouces trois quarts de longueur totale, onze pouces un tiers de vol; son bec a dix à onze lignes, son pied autant, et ses ailes dans leur

repos ne vont pas jusqu'à la moitié de la queue, qui a trois pouces et demi, et fait par conséquent elle seule presque la moitié de la longueur totale de l'oiseau.

Le sommet de la tête est recouvert d'une espèce de calotte noire; tout le reste du dessus du corps, les petites couvertures des ailes, le cou en entier et la poitrine sont d'un cendré olivâtre; le reste du dessous du corps est d'un olivâtre tirant au jaune, à l'exception du milieu du ventre, qui est blanchâtre. Les grandes couvertures des ailes sont brunes avec quelque mélange de roux, les pennes des ailes mi-parties de ces deux mêmes couleurs, de manière que le brun est en dedans et par-dessous, et le roux en dehors. Il faut cependant excepter les trois pennes du milieu, qui sont entièrement brunes : celles de la queue sont brunes aussi, et traversées vers leur extrémité par deux bandes de deux bruns différents et fort peu apparentes, étant sur un fond brun. Le bec et les pieds sont jaunâtres.

LE MERLE DOMINICAIN DES PHILIPPINES.

La longueur des ailes est un des attributs les plus remarquables de cette nouvelle espèce : elles s'étendent dans leur repos presque jusqu'au bout de la queue. Leur couleur, ainsi que celle du dessus du corps, est un fond brun sur lequel on voit quelques taches irrégulières d'acier poli ou plutôt de violet changeant. Ce fond brun prend un œil violet à l'origine de la queue, et un œil verdâtre à son extrémité; il s'éclaircit du côté du cou, et devient blanchâtre sur la tête et sur toute la partie inférieure du corps. Le bec et les pieds sont d'un brun clair.

Cet oiseau n'a guère que six pouces de longueur. C'est une nouvelle espèce dont on est redevable à M. Sonnerat.

LE MERLE VERT DE LA CAROLINE.

Catesby, qui a observé cet oiseau dans son pays natal, nous apprend qu'il n'est guère plus gros qu'une alouette, qu'il en a à peu près la figure, qu'il est fort sauvage, qu'il se cache très-bien, qu'il fréquente les bords des grandes rivières, à deux ou trois cents milles de la mer, qu'il vole les pieds étendus en arrière (comme font ceux de nos oiseaux qui ont la queue très-courte), et qu'il a un ramage éclatant. Il y a apparence qu'il se nourrit de la graine de *solanum* à fleur couleur de pourpre.

Ce merle a tout le dessus du corps d'un vert obscur, l'œil presque entouré de blanc, la mâchoire inférieure bordée finement de la même couleur, la queue brune, le dessous du corps jaune, excepté le bas-ventre, qui est blanchâtre, le bec et les pieds noirs. Les pennes des ailes ne dépassent pas de beaucoup l'origine de la queue.

La longueur totale de l'oiseau est d'environ sept pouces un quart, sa queue de trois, son pied de douze lignes, son bec de dix.

LE TERAT-BOULAN, OU LE MERLE DES INDES.

Ce qui caractérise cette espèce, c'est un bec, un pied et des doigts plus courts à proportion que dans les autres merles, et une queue étagée, mais autrement que de coutume : les six pennes du milieu sont d'égale longueur, et ce sont proprement les trois pennes latérales de chaque côté qui sont étagées. Ce merle a le dessus du corps, du cou, de la tête et de

la queue noir, le croupion cendré, et les trois pennes latérales de chaque côté terminées de blanc. Cette même couleur blanche règne sur tout le dessus du corps et de la queue, sur le devant du cou, sur la gorge, et s'étend de part et d'autre jusqu'au-dessus des yeux : mais il y a de chaque côté un petit trait noir qui part de la base du bec, semble passer par-dessous l'œil, et reparaît au delà. Les grandes pennes de l'aile sont noirâtres, bordées de blanc du côté intérieur jusqu'à la moitié de leur longueur; les pennes moyennes, ainsi que leurs grandes couvertures, sont aussi bordées de blanc, mais sur le côté extérieur dans toute sa longueur.

Cet oiseau est un peu plus gros que l'alouette; il a dix pouces et demi de vol, et ses ailes étant dans leur repos s'étendent un peu au delà du milieu de la queue : sa longueur, mesurée de la pointe du bec jusqu'au bout de la queue, est de six pouces et demi, et jusqu'au bout des ongles, de cinq et demi; la queue en a deux et demi, le bec huit lignes et demie, le pied neuf, et le doigt du milieu sept.

LE SAUI-JALA, OU LE MERLE DORÉ DE MADAGASCAR.

Cette espèce, qui appartient à l'ancien continent, ne s'écarte pas absolument de l'uniforme de nos merles; elle a le bec, les pieds et les ongles noirâtres, une sorte de collier d'un beau velours noir qui passe sous la gorge, et ne s'étend qu'un peu au delà des yeux; les pennes de la queue et des ailes, et les plumes du reste du corps toujours noires, mais bordées de citron, comme elles sont bordées de gris dans le merle à plastron blanc, en sorte que le contour de chaque plume se dessine agréablement sur les plumes voisines, qu'elle recouvre.

Cet oiseau est à peu près de la grosseur de l'alouette; il a neuf pouces et demi de vol et la queue plus courte que nos merles, relativement à la longueur totale de l'oiseau, qui est de cinq pouces trois quarts, et relativement à la longueur de ses ailes, qui s'étendent presque aux deux tiers de la queue lorsqu'elles sont dans leur repos. Le bec a dix lignes, la queue seize, le pied onze et le doigt du milieu dix.

LE MERLE DE SURINAM.

Nous retrouvons dans ce merle d'Amérique le même fond de couleur qui règne dans le plumage de notre merle ordinaire : il est presque partout d'un noir brillant, mais ce noir est égayé par d'autres couleurs : sur le sommet de la tête, par une plaque d'un fauve jaunâtre; sur la poitrine, par deux marques de cette même couleur, mais d'une teinte plus claire; sur le croupion, par une tache de cette même teinte; sur les ailes, par une ligne blanche qui les borde depuis leur origine jusqu'au pli du poignet ou de la troisième articulation; et enfin sous les ailes, par le blanc qui règne sur toutes leurs couvertures inférieures; en sorte qu'en volant, cet oiseau montre autant de blanc que de noir : ajoutez à cela que les pieds sont bruns, que le bec n'est que noirâtre, ainsi que les pennes de l'aile, et que toutes ces pennes, excepté les deux premières et la dernière, sont d'un fauve jaunâtre à leur origine, mais du côté intérieur seulement.

Le merle de Surinam n'est pas plus gros qu'une alouette; sa longueur totale est de six pouces et demi, son vol de neuf et demi, sa queue de

trois à peu près, son bec de huit lignes, et son pied de sept à huit; enfin ses ailes, dans leur repos, vont au delà du milieu de la queue.

LE PALMISTE.

L'habitude qu'a cet oiseau de se tenir et de nicher sur les palmiers, où sans doute il trouve la nourriture qui lui convient, lui a fait donner le nom de palmiste. Sa grosseur égale celle de l'alouette; sa longueur est de six pouces et demi, son vol de dix et un tiers, sa queue de deux et demi, et son bec de dix lignes.

Ce qui se fait remarquer d'abord dans son plumage, c'est une espèce de large calotte noire qui lui descend de part et d'autre plus bas que les oreilles, et qui de chaque côté a trois marques blanches, l'une près du front, une autre au-dessus de l'œil, et la troisième au-dessous : le cou est cendré par-derrière dans tout ce qui n'est pas recouvert par cette calotte noire; il est blanc par-devant, ainsi que la gorge : la poitrine est cendrée, et le reste du dessous du corps gris blanc. Le dessus du corps, compris les petites couvertures des ailes et les douze pennes de la queue, est d'un beau vert olive; ce qui paraît des pennes est à peu près de la même couleur, et le reste est brun; ces pennes, dans leur repos, s'étendent un peu au delà de la queue : le bec et les pieds sont cendrés.

L'oiseau dont M. Brisson a fait une autre espèce de palmiste ne diffère absolument du précédent que parce que sa calotte, au lieu d'être noire en entier, a une bande de cendré sur le sommet de la tête, et qu'il a un peu moins de blanc sous le corps; mais comme à cela près il a exactement les mêmes couleurs, que dans tout le reste il lui ressemble si parfaitement que la description de l'un peut convenir à l'autre sans y changer un mot, et qu'il vit dans le même pays, je ne puis m'empêcher de regarder ces deux individus comme appartenant à la même espèce, et je suis tenté de regarder le premier comme le mâle, et le second comme la femelle.

LE MERLE VIOLET A VENTRE BLANC DE JUDA.

La dénomination de ce merle est une description presque complète de son plumage; il faut ajouter seulement qu'il a les grandes pennes des ailes noirâtres, le bec de même couleur et les pieds cendrés. A l'égard de ses dimensions, il est un peu moins gros qu'une alouette; sa longueur est d'environ six pouces et demi, son vol de dix et demi, sa queue de seize lignes, son bec de huit, son pied de neuf; les ailes, dans leur repos, vont aux trois quarts de la queue.

LE MERLE ROUX DE CAYENNE.

Il a la partie antérieure et les côtés de la tête, la gorge, tout le devant du cou et le ventre, roux ; le sommet de la tête et tout le dessus du corps, compris les couvertures supérieures de la queue et les pennes des ailes, bruns; les couvertures supérieures des ailes, noires, bordées d'un jaune vif, qui tranche avec la couleur du fond, et termine chaque rang de ces couvertures par une ligne ondoyante : les couvertures inférieures de la queue sont blanches; la queue, le bec et les pieds, cendrés.

Cet oiseau est plus petit que l'alouette; il n'a que six pouces et demi de

longueur totale. Je n'ai pu mesurer son vol; mais il ne doit pas être fort étendu, car les ailes, dans leur repos, ne vont pas au delà des couvertures de la queue. Le bec et le pied ont chacun onze ou douze lignes.

LE PETIT MERLE BRUN A GORGE ROUSSE DE CAYENNE.

Avoir nommé ce petit oiseau, c'est presque l'avoir décrit. J'ajoute, pour tout commentaire, que la couleur rousse de la gorge s'étend sur le cou et sur la poitrine, que le bec est d'un cendré noir, et les pieds d'un jaune verdâtre. Ce merle est à peu près de la grosseur du chardonneret; sa longueur totale n'est guère que de cinq pouces, le bec de sept à huit lignes, le pied de huit ou neuf, et les ailes repliées vont au moins à la moitié de la longueur de la queue, laquelle n'est en tout que de dix-huit lignes.

LE MERLE OLIVE DE SAINT-DOMINGUE.

Ce petit oiseau a le dessus du corps olivâtre, et le dessous d'un gris mêlé confusément de cette même couleur d'olive; les barbes intérieures des pennes de la queue, des pennes des ailes et des grandes couvertures de celles-ci, sont brunes, bordées de blanc ou de blanchâtre; le bec et les pieds sont gris brun.

Cet oiseau n'est guère plus gros qu'une fauvette; sa longueur totale est de six pouces, son vol de huit trois quarts, sa queue de deux, son bec de neuf lignes, son pied de même longueur; ses ailes, dans leur repos, vont plus loin que la moitié de la queue, et celle-ci est composée de douze pennes égales.

On doit regarder le *merle olive de Cayenne* comme une variété de celui-ci dont il ne diffère qu'en ce que le dessus du corps est d'un vert plus brun, et le dessous d'un gris plus clair; les pieds sont aussi plus noirâtres.

Nota. Au moment ou l'on finit d'imprimer cet article des merles, un illustre Anglais (M. le chevalier Bruce) a la bonté de me communiquer les figures peintes d'après nature de plusieurs oiseaux d'Afrique, parmi lesquels sont quatre nouvelles espèces de merles. Je ne perds pas un instant pour donner au public la description de ces espèces nouvelles, et j'y joins ce que M. le chevalier Bruce a bien voulu m'apprendre de leurs habitudes, en attendant que des affaires plus importantes permettent à ce célèbre voyageur de publier le corps immense de ses belles observations sur toutes les parties des sciences et des arts.

LE MERLE OLIVATRE DE BARBARIE.

M. le chevalier Bruce a vu en Barbarie un merle plus gros que la draine, qui avait tout le dessus du corps d'un jaune olivâtre, les petites couvertures des ailes de la même couleur, avec une teinte de brun, les grandes couvertures et les pennes noires, les pennes de la queue noirâtres, terminées de jaune, et toutes de longueur égale; le dessous du corps d'un blanc sale, le bec brun rougeâtre, les pieds courts et plombés. Les ailes dans leur état de repos n'allaient qu'à la moitié de la queue. Ce merle a beaucoup de rapport avec la grive bassette de Barbarie dont il a été question ci-dessus, mais il n'a point, comme elle, de grivelures sur la poitrine : et d'ailleurs on peut s'assurer, en comparant les descrip-

tions, qu'il en diffère assez pour que l'on doive regarder ces deux oiseaux comme appartenant à deux espèces distinctes.

LE MOLOXITA, OU LA RELIGIEUSE D'ABYSSINIE.

Non-seulement cet oiseau a la *figure* et la grosseur du merle, mais il est, comme lui, un habitant des bois, et vit de baies et de fruits. Son instinct, ou peut-être son expérience, le porte à se tenir sur les arbres qui sont au bord des précipices ; en sorte qu'il est difficile à tirer, et souvent plus difficile encore à trouver lorsqu'on l'a tué. Il est remarquable par un grand coqueluchon noir qui embrasse la tête et la gorge, et qui descend sur la poitrine en forme de pièce pointue. C'est sans doute à cause de ce coqueluchon qu'on lui a donné le nom de *religieuse*. Il a tout le dessus du corps d'un jaune plus ou moins brun, les couvertures des ailes et les pennes de la queue brunes bordées de jaune, les pennes des ailes d'un noirâtre plus ou moins foncé, bordé de gris clair ou de blanc, tout le dessous du corps et les jambes d'un jaune clair, les pieds cendrés et le bec rougeâtre.

LE MERLE NOIR ET BLANC D'ABYSSINIE.

Le noir règne sur toute la partie supérieure, depuis et compris le bec, jusqu'au bout de la queue, à l'exception néanmoins des ailes, sur lesquelles on aperçoit une bande transversale blanche qui tranche sur ce fond noir : le blanc règne sur la partie inférieure, et les pieds sont noirâtres. Cet oiseau est à peu près de la grosseur du mauvis, mais d'une forme un peu plus arrondie ; il a la queue ronde et carrée par le bout, et les ailes si courtes, qu'elles ne s'étendent guère au delà de l'origine de la queue : il chante à peu près comme le coucou, ou plutôt comme ces horloges de bois qui imitent le chant du coucou.

Il se tient dans les bois les plus épais, où il serait souvent difficile de le découvrir s'il n'était décelé par son chant : ce qui peut faire douter qu'en se cachant si soigneusement dans les feuillages il ait intention de se dérober au chasseur ; car avec une pareille intention il se garderait bien d'élever la voix : l'instinct, qui est toujours conséquent, lui eût appris que souvent ce n'est point assez de se cacher dans l'obscurité pour vivre heureux, mais qu'il faut encore savoir garder le silence.

Cet oiseau vit de fruits et de baies, comme nos merles et nos grives *.

LE MERLE BRUN D'ABYSSINIE.

Les anciens ont parlé d'un olivier d'Éthiopie qui ne porte jamais de fruit : le merle de cet article se nourrit en partie de la fleur de cette espèce d'olivier ; et s'il s'en tenait là, on pourrait dire qu'il est du très-petit nombre qui ne vit pas aux dépens d'autrui : mais il aime aussi les raisins, et dans la saison il en mange beaucoup. Ce merle est à peu près de la grosseur du mauvis : il a tout le dessus de la tête et du corps brun ; les couvertures des ailes, de même couleur ; les pennes des ailes et de la queue, d'un brun foncé, bordé d'un brun plus clair, la gorge d'un brun clair, tout le dessous du corps d'un jaune fauve, et les pieds noirs.

* Du genre Batara. Vieillot. Cet oiseau a été considéré à tort par Montbeillard comme une variété du fourmilier huppé.

LE GRISIN DE CAYENNE.

Ordre des passereaux, genre merle. (Cuvier.)

Le sommet de la tête est noirâtre, la gorge noire, et ce noir s'étend depuis les yeux jusqu'au bas de la poitrine : les yeux sont surmontés par des espèces de sourcils blancs, qui tranchent avec ces couleurs rembrunies et qui semblent tenir l'un à l'autre par une ligne blanche, laquelle borde la base du bec supérieur : tout le dessus du corps est d'un gris cendré ; la queue est plus foncée et terminée de blanc ; ses couvertures inférieures sont de cette dernière couleur, ainsi que le bas-ventre : les couvertures des ailes sont noirâtres, et leur contour est exactement dessiné par une bordure blanche ; les pennes des ailes sont bordées extérieurement de gris clair et terminées de blanchâtre ; le bec est noir et les pieds cendrés.

Cet oiseau n'est pas plus gros qu'une fauvette ; sa longueur est d'environ quatre pouces et demi, son bec de sept lignes, ses pieds de même, et ses ailes, dans leur repos, vont à la moitié de la queue, qui est un peu étagée.

La femelle du grisin a le dessus du corps plus cendré que le mâle ; ce qui est noir dans celui-ci n'est en elle que noirâtre, et par cette raison le bord des couvertures des ailes tranche moins avec le fond.

LE VERDIN DE LA COCHINCHINE.

Ordre des passereaux, genre merle. (Cuvier.)

Le nom de cet oiseau indique assez la couleur principale et dominante de son plumage, qui est le vert ; ce vert est mêlé d'une teinte de bleu plus ou moins forte sur la queue, sur le bord extérieur des grandes pennes des ailes et sur les petites couvertures qui avoisinent le dos ; la gorge est d'un noir de velours, à l'exception de deux petites taches bleues qui se trouvent de part et d'autre à la base du bec inférieur : le noir de la gorge s'étend derrière les coins de la bouche et remonte sur le bec supérieur, où il occupe l'espace qui est entre sa base et l'œil, et par en bas il est environné d'une espèce de hausse-col jaune qui tombe sur la poitrine ; le ventre est vert, le bec noir et les pieds noirâtres. Cet oiseau est à peu près de la grosseur du chardonneret. Je n'ai pu mesurer sa longueur totale, parce que les pennes de la queue n'avaient pas pris tout leur accroissement lorsque l'oiseau a été tué, et qu'on les voit encore engagées dans le tuyau : aussi ne dépassent-elles point l'extrémité des ailes repliées.

Le bec a environ dix lignes, et paraît formé sur le modèle de celui des merles ; ses bords sont échancrés près de la pointe. Ce petit merle vient certainement de la Cochinchine, car il s'est trouvé dans la même caisse que l'animal porte-musc envoyé en droiture de ce pays.

L'AZURIN.

Ordre des passereaux, genre fourmilier (Cuvier.)

Cet oiseau n'est certainement pas un merle ; il n'en a ni le port, ni la physionomie, ni les proportions ; cependant, comme il en a quelque chose

dans la forme du bec, des pieds, etc., on lui a donné le nom de *merle de la Guyane*, en attendant que des voyageurs zélés pour le progrès de l'histoire naturelle nous instruisent de son vrai nom, et surtout de ses mœurs. A en juger par le peu qu'on en sait, c'est-à-dire par l'extérieur, je le placerais entre les geais et les merles.

Trois larges bandes d'un beau noir velouté, séparées par deux bandes plus étroites d'un jaune orangé, occupent en entier le dessus et les côtés de la tête et du cou ; la gorge est d'un jaune pur, la poitrine est décorée d'une grande plaque bleue : tout le reste du dessous du corps, compris les couvertures inférieures de la queue, est rayé transversalement de ces deux dernières couleurs, et le bleu règne seul sur les pennes de la queue, qui sont étagées. Le dessus du corps, depuis la naissance du cou, et les couvertures des ailes les plus voisines, sont d'un brun rougeâtre ; les couvertures les plus éloignées sont noires, ainsi que les pennes des ailes ; mais quelques-unes des premières ont de plus une tache blanche, d'où résulte une bande de cette couleur dentelée profondément, et qui court presque parallèlement au bord de l'aile repliée. Le bec et les pieds sont bruns.

Cet oiseau est un peu plus gros qu'un merle ; sa longueur totale est de huit pouces et demi, sa queue de deux et demi, son bec de douze lignes, et ses pieds de dix-huit. Les ailes, dans leur repos, vont presque à la moitié de la queue.

LES BRÈVES.

Ordre des passereaux, genre fourmilier. (Cuvier.)

Je n'ai pu m'empêcher de séparer ces oiseaux d'avec les merles, voyant les différences de conformation extérieure par lesquelles la nature elle-même les a distingués : en effet, les brèves ont la queue beaucoup plus courte que nos merles, le bec plus fort et les pieds plus longs, sans parler des autres différences que celles-là supposent dans le port, dans les habitudes, peut-être même dans les mœurs.

Nous ne connaissons que quatre oiseaux de cette espèce : je dis de cette espèce, à la lettre et dans la rigueur du terme ; car ils se ressemblent tellement entre eux et pour la forme totale, et pour les principales couleurs, et pour leur distribution, qu'on ne peut guère les regarder que comme représentant les variétés d'une seule et même espèce. Tous quatre ont le cou, la tête et la queue noirs, en tout ou en partie ; tous quatre ont le dessus du corps d'un vert plus ou moins foncé ; tous quatre ont les couvertures supérieures des ailes et de la queue peintes d'une belle couleur d'aigue-marine, et une tache blanche ou blanchâtre sur les grandes pennes de l'aile ; enfin, presque tous, excepté notre brève des Philippines, ont du jaune sur la partie inférieure du corps.

I. Cette brève des Philippines (*Myiothera brachyura*. Illiger.) a la tête et le cou recouverts d'une sorte de coqueluchon totalement noir, la queue de même couleur ; le dessus du corps, compris les couvertures et les petites pennes des ailes les plus proches du dos, d'un vert foncé ; la poitrine et le haut du ventre d'un vert plus clair ; le bas-ventre et les couvertures de la queue, couleur de rose ; les grandes pennes des ailes, noires à leur origine et à leur extrémité, et marquées d'une tache blanche entre deux ; le bec brun jaunâtre et les pieds orangés.

La longueur totale de l'oiseau n'est que de six pouces un quart, à cause

de sa courte queue; mais il a plus de huit pouces étant mesuré de la pointe du bec au bout des pieds, et il est à très-peu près de la grosseur de notre merle. Ses ailes, qui forment, étant déployées, une envergure de douze pouces, s'étendent, dans leur repos, au delà de la queue, qui n'a que douze lignes; les pieds en ont dix-huit.

II. La brève que M. Edwards a représentée sous le nom de *pie à courte queue des Indes orientales* (*Myiothera brachiura.* Illig.) n'a pas la tête entièrement noire; elle a seulement trois bandes de cette couleur partant de la base du bec, l'une passant sur le sommet de la tête et derrière le cou, et chacune des deux autres passant sous l'œil et descendant sur les côtés du cou. Ces deux dernières bandes sont séparées de celle du milieu par une autre bande mi-partie, suivant sa longueur, de jaune et de blanc, le jaune avoisinant cette même bande du milieu, et le blanc avoisinant la bande noire latérale. De plus, cet oiseau a le dessous de la queue et le bas-ventre couleur de rose, comme le précédent, mais tout le reste du dessous du corps jaune, la gorge blanche et la queue bordée de vert par le bout. Il venait de l'île de Ceylan.

III. Notre brève de Bengale (*Corvus brachyurus.* Linn. *Myiothera brachyura*, Illig.) a, comme la première, la tête et le cou enveloppés d'un coqueluchon noir, mais sur lequel se dessinent deux grands sourcils orangés; tout le dessous du corps est jaune, et ce qui est noir dans les grandes pennes de l'aile des deux oiseaux précédents est dans celui-ci d'un vert foncé, comme le dos. Cette brève est un peu plus grande que la première, et de la grosseur du merle ordinaire.

IV. Notre brève de Madagascar (*Myiothera velata.* Temm. *Myiothera brachyura.* Var. Illig.) a encore le plumage de la tête différent de tout ce qu'on vient de voir : le sommet est d'un brun noirâtre qui prend un peu de jaune par derrière et sur les côtés; le tout est encadré par un demi-collier noir qui embrasse le cou par derrière, à sa naissance, et par deux bandes de même couleur qui, s'élevant des extrémités de ce demi-collier, passent au-dessous des yeux et vont se terminer à la base du bec tant supérieur qu'inférieur; la queue est bordée par le bout d'un vert d'aigue-marine. Les ailes sont comme dans notre première brève; la gorge est mêlée de blanc et de jaune, et le dessous du corps est d'un jaune brun.

LE MAINATE DES INDES ORIENTALES.

Ordre des passereaux, genre mainate. (Cuvier.)

Il suffit de jeter un coup d'œil de comparaison sur cet oiseau étranger pour sentir qu'on doit le séparer du genre des merles, des grives, des étourneaux et des choucas, avec lesquels il a été trop légèrement associé, pour le rapprocher du goulin des Philippines et surtout du martin, lesquels sont du même pays, ont le bec de même et des parties nues à la tête comme lui. Cet oiseau n'est guère plus gros qu'un merle ordinaire; son plumage est noir partout, mais d'un noir plus lustré sur la partie supérieure du corps, sur la gorge, les ailes, la queue, et dont les reflets jouent entre le vert et le violet. Ce que cet oiseau a de plus remarquable, c'est une double crête jaune, irrégulièrement découpée, qui prend naissance de chaque côté de la tête, derrière l'œil : ces deux crêtes tombent en arrière en se rapprochant l'une de l'autre, et ne sont séparées sur l'occiput que par une bande de plumes longues et étroites qui part de la base du bec; les autres plumes du sommet de la tête sont comme une

espèce de velours noir. Le bec, qui a dix-huit lignes de long, est jaune, mais il prend une teinte rougeâtre près de la base; enfin les pieds sont d'un jaune orangé. Cet oiseau a la queue plus courte et les ailes plus longues que notre merle; celles-ci qui, étant repliées, s'étendent à un demi-pouce près de l'extrémité de la queue, forment, étant déployées, une envergure de dix-huit à vingt pouces. La queue est composée de douze pennes; et parmi celles de l'aile, c'est la première qui est la plus courte, et la troisième qui est la plus longue.

Tel était le mainate que nous avons fait représenter dans nos planches enluminées; mais il ne faut pas dissimuler que cette espèce est fort variable, non-seulement dans ses couleurs, mais dans sa taille, et dans la forme même de cette double crête qui la caractérise, et qu'on peut compter presque autant de variétés qu'il y a eu de descriptions. Avant d'entrer dans le détail de ces variétés, je dois ajouter que le mainate a beaucoup de talent pour siffler, pour chanter et pour parler, et qu'il a même la prononciation plus franche que le perroquet, nommé l'oiseau parleur par excellence, et qu'il se plaît à exercer son talent jusqu'à l'importunité.

Variétés du mainate.

I. Le mainate de M. Brisson diffère du nôtre, en ce qu'il a, sur le milieu des premières pennes de l'aile, une tache blanche qui ne paraît pas dans notre figure enluminée, soit qu'elle n'existât point en effet dans le sujet qui a servi de modèle, soit qu'étant cachée sous les autres pennes, elle ait échappé au dessinateur. On peut remarquer que la côte de ces premières pennes est noire, même à l'endroit de la tache blanche qui les traverse.

II. Le mainate de Bontius avait le plumage bleu de plusieurs teintes, et par conséquent un peu différent du plumage du nôtre, qui est noir avec des reflets bleus, verts, violets, etc. Une autre différence très-remarquable, c'est que ce fond bleu était semé de mouchetures semblables à celles de l'étourneau, quant à leur forme et à leur distribution, mais non quant à la couleur; car Bontius ajoute qu'elles sont d'un gris cendré.

III. Le petit mainate de M. Edwards avait sur les ailes la tache blanche de celui de M. Brisson; mais ce qui le différencie d'une manière assez marquée, c'est que ses deux crêtes, s'unissant derrière l'occiput, lui formaient une demi-couronne, qui embrassait le derrière de la tête d'un œil à l'autre. M. Edwards en a disséqué un qui se trouva femelle : il laisse à décider si, malgré la disproportion de la taille, on doit le regarder comme la femelle du suivant.

IV. Le grand mainate de M. Edwards a la même conformation de crête que son petit mainate, dont il ne diffère que par la taille, et par de très-légères variétés de couleurs. Il est à peu près de la grosseur du geai, par conséquent double du précédent, et le jaune du bec et des pieds est franc, sans aucune teinte de rougeâtre. On ne dit pas que la crête de tous ces mainates soit sujette à changer de couleur, selon les différentes saisons de l'année et selon les différents mouvements dont ils sont agités.

LE GOULIN.

Ordre des passereaux, genre philédon. (CUVIER.)

Il y a au Cabinet du Roi deux individus de cette espèce : tous deux ont le dessus du corps d'un gris clair argenté, la queue et les ailes plus

rembrunies, les yeux environnés d'une peau absolument nue, formant un ovale irrégulier couché sur son côté, et dont l'œil occupe le foyer intérieur; enfin sur le sommet de la tête une ligne de plumes noirâtres, qui court entre ces deux pièces de peau nue : mais l'un de ces oiseaux est beaucoup plus grand que l'autre. Le plus grand est à peu près de la grosseur de notre merle : il a le dessus du corps brun, varié de quelques taches blanches, la peau nue qui environne les yeux couleur de chair; le bec, les pieds et les ongles noirs. Le plus petit a le dessous du corps d'un brun jaunâtre, les parties chauves de la tête jaunes ainsi que les pieds, les ongles et la moitié antérieure du bec. M. Poivre nous apprend que cette peau nue, tantôt jaune, tantôt couleur de chair, qui environne les yeux, se peint d'un rouge décidé lorsque l'oiseau est en colère; ce qui doit encore avoir lieu, selon toute apparence, lorsqu'au printemps il est animé d'un sentiment aussi vif et plus doux. Je conserve à cet oiseau le nom de *goulin* sous lequel il est connu aux Philippines, parce qu'il s'éloigne beaucoup de l'espèce du merle, non-seulement par la nudité d'une partie de la tête, mais encore par la forme et la grosseur du bec.

M. Sonnerat a rapporté des Philippines un oiseau chauve qui a beaucoup de rapport avec celui représenté dans nos planches enluminées, mais qui en diffère par sa grandeur et par son plumage. Il a près d'un pied de longueur totale. Les deux pièces de peau nue qui environnent ses yeux sont couleur de chair, et séparées sur le sommet de la tête par une ligne de plumes noires, qui court entre deux. Toutes les autres plumes qui entourent cette peau nue sont pareillement d'un beau noir, ainsi que le dessous du corps, les ailes et la queue : le dessus du corps est gris, mais cette couleur est plus claire sur le croupion et le cou, plus foncée sur le dos et les flancs. Le bec est noirâtre : les ailes sont très-courtes et excèdent à peine l'origine de la queue. Si les deux merles chauves qui sont au Cabinet du Roi appartiennent à la même espèce, il faut regarder le plus grand comme un jeune individu qui n'avait pas encore pris son entier accroissement ni ses véritables couleurs, et le plus petit comme un individu encore plus jeune.

Ces oiseaux nichent ordinairement dans des trous d'arbres, surtout de l'arbre qui porte des cocos, ils vivent de fruits et sont très-voraces, ce qui a donné lieu à l'opinion vulgaire qu'ils n'ont qu'un seul intestin, lequel s'étend en droite ligne de l'orifice de l'estomac jusqu'à l'anus, et par où la nourriture ne fait que passer.

LE MARTIN.

Ordre des passereaux, genre martin. (Cuvier.)

Cet oiseau est un destructeur d'insectes, et d'autant plus grand destructeur qu'il est d'un appétit très-glouton : il donne la chasse aux mouches, aux papillons, aux scarabées : il va, comme nos corneilles et nos pies, chercher dans le poil des chevaux, des bœufs et des cochons, la vermine qui les tourmente quelquefois jusqu'à leur causer la maigreur et la mort. Ces animaux, qui se trouvent soulagés, souffrent volontiers leurs libérateurs sur leur dos, et souvent au nombre de dix ou douze à la fois; mais il ne faut pas qu'ils aient le cuir entamé par quelque plaie; car les martins, qui s'accommodent de tout, becqueteraient la chair vive et leur feraient beaucoup plus de mal que toute la vermine dont ils les débarras-

sent. Ce sont, à vrai dire, des oiseaux carnassiers, mais qui, sachant mesurer leurs forces, ne veulent qu'une proie facile, et n'attaquent de front que des animaux petits et faibles. On a vu un de ces oiseaux, qui était encore jeune, saisir un rat long de plus de deux pouces, non compris la queue, le battre sans relâche contre le plancher de sa cage, lui briser les os, et réduire tous ses membres à l'état de souplesse et de flexibilité qui convenait à ses vues, puis le prendre par la tête et l'avaler presque en un instant; il en fut quitte pour une espèce d'indigestion qui ne dura qu'un quart d'heure, pendant lequel il eut les ailes traînantes et l'air souffrant : mais ce mauvais quart d'heure passé, il courait par la maison avec sa gaieté ordinaire; et environ une heure après, ayant trouvé un autre rat, il l'avala comme le premier et avec aussi peu d'inconvénient.

Les sauterelles sont encore une des proies favorites du martin; il en détruit beaucoup, et par là il est devenu un oiseau précieux pour les pays affligés de ce fléau, et il a mérité que son histoire se liât à celle de l'homme. Il se trouve dans l'Inde et les Philippines, et probablement dans les contrées intermédiaires; mais il a été longtemps étranger à l'île de Bourbon. Il n'y a guère plus de vingt ans que M. Desforges-Bouchers gouverneur général, et M. Poivre, intendant, voyant cette île désolée par les sauterelles *, songèrent à faire sérieusement la guerre à ces insectes; et pour cela ils tirèrent des Indes quelques paires de martins, dans l'intention de les multiplier, et de les opposer comme auxiliaires à leurs redoutables ennemis. Ce plan eut d'abord un commencement de succès; et l'on s'en promettait les plus grands avantages, lorsque les colons, ayant vu ces oiseaux fouiller avec avidité dans des terres nouvellement ensemencées, s'imaginèrent qu'ils en voulaient au grain; ils prirent aussitôt l'alarme, la répandirent dans toute l'île et dénoncèrent le martin comme un animal nuisible : on lui fit son procès dans les formes; ses défenseurs soutinrent que, s'il fouillait la terre fraîchement remuée, c'était pour y chercher, non le grain, mais les insectes ennemis du grain, en quoi il se rendait le bienfaiteur des colons; malgré tout cela il fut proscrit par le conseil, et deux heures après l'arrêt qui les condamnait il n'en restait pas une seule paire dans l'île. Cette prompte exécution fut suivie d'un prompt repentir; les sauterelles, s'étant multipliées sans obstacle, causèrent de nouveaux dégâts, et le peuple, qui ne voit jamais que le présent, se mit à regretter les martins comme la seule digue qu'on pût opposer au fléau des sauterelles. M. de Morave, se prêtant aux idées du peuple, fit venir ou apporta quatre de ces oiseaux, huit ans après leur proscription : ceux-ci furent reçus avec des transports de joie; on fit une affaire d'Etat de leur conservation et de leur multiplication; on les mit sous la protection des lois et même sous une sauve-garde encore plus sacrée; les médecins de leur côté décidèrent que leur chair était une nourriture malsaine. Tant de moyens si puissants, si bien combinés, ne furent pas sans effet; les martins, depuis cette époque, se sont prodigieusement multipliés et ont entièrement détruit les sauterelles : mais de cette destruction même il est résulté un nouvel inconvénient; car ce fonds de subsistance leur ayant manqué tout d'un coup, et le nombre des oiseaux augmentant toujours, ils ont été contraints de se jeter sur les fruits, principalement sur les mûres, les raisins et les dattes; ils en sont venus même à déplanter les blés, le riz,

* Ces sauterelles avaient été apportées de Madagascar, et voici comment : on avait fait venir de cette île des plants dans de la terre, et il s'était trouvé malheureusement dans cette terre des œufs de sauterelles.

le maïs, les fèves, et à pénétrer jusque dans les colombiers pour y tuer les jeunes pigeons et en faire leur proie; de sorte qu'après avoir délivré ces colonies des ravages des sauterelles, ils sont devenus eux-mêmes un fléau plus redoutable et plus difficile à extirper, si ce n'est peut-être par la multiplication d'oiseaux de proie plus forts : mais ce remède aurait à coup sûr d'autres inconvénients. Le grand secret serait d'entretenir en tout temps un nombre suffisant de martins pour servir au besoin contre les insectes nuisibles, et de se rendre maître, jusqu'à un certain point, de leur multiplication. Peut-être aussi qu'en étudiant l'histoire des sauterelles, leurs mœurs, leurs habitudes, etc., on trouverait le moyen de s'en défaire sans avoir recours à ces auxiliaires de trop grande dépense.

Ces oiseaux ne sont pas fort peureux, et les coups de fusil les écartent à peine. Ils adoptent ordinairement certains arbres, ou même certaines allées d'arbres, souvent fort voisines des habitations, pour y passer la nuit, et ils tombent le soir par nuées si prodigieuses, que les branches en sont entièrement couvertes, et qu'on n'en voit plus les feuilles. Lorsqu'ils sont ainsi rassemblés, ils commencent par babiller tous à la fois, et d'une manière très-incommode pour les voisins. Ils ont cependant un ramage naturel fort agréable, très-varié et très-étendu. Le matin ils se dispersent dans les campagnes, tantôt par petits pelotons, tantôt par paires, suivant la saison.

Ils font deux pontes consécutives chaque année : la première, vers le milieu du printemps; et ces pontes réussissent ordinairement fort bien, pourvu que la saison ne soit pas pluvieuse. Leurs nids sont de construction grossière, et ils ne prennent aucune précaution pour empêcher la pluie d'y pénétrer; ils les attachent dans les aisselles des feuilles du palmier latanier ou d'autres arbres : ils les font quelquefois dans les greniers, c'est-à-dire toutes les fois qu'ils le peuvent. Les femelles pondent ordinairement quatre œufs à chaque couvée, et les couvent pendant le temps ordinaire. Ces oiseaux sont fort attachés à leurs petits; si l'on entreprend de les leur enlever, ils voltigent çà et là en faisant entendre une espèce de croassement qui est chez eux le cri de la colère, puis fondent sur le ravisseur à coups de bec; et si leurs efforts sont inutiles, ils ne se rebutent point pour cela, mais ils suivent de l'œil leur géniture, et si on la place sur une fenêtre ou dans quelque lieu ouvert, qui donne un libre accès aux père et mère, ils se chargent l'un et l'autre de lui apporter à manger, sans que la vue de l'homme ni aucune inquiétude pour eux-mêmes, ou, si l'on veut, aucun intérêt personnel, puisse les détourner de cette intéressante fonction.

Les jeunes martins s'apprivoisent fort vite; ils apprennent facilement à parler : tenus dans une basse-cour, ils contrefont d'eux-mêmes les cris de tous les animaux domestiques, poules, coqs, oies, petits chiens, moutons, etc., et ils accompagnent leur babil de certains accents et de certains gestes qui sont remplis de gentillesses.

Ces oiseaux sont un peu plus gros que les merles : ils ont le bec et les pieds jaunes comme eux, mais plus longs et la queue plus courte, la tête et le cou noirâtres; derrière l'œil une peau nue et rougeâtre, de forme triangulaire, le bas de la poitrine et tout le dessus du corps, compris les couvertures des ailes et de la queue, d'un brun marron, le ventre blanc, les douze pennes de la queue et les pennes moyennes des ailes, brunes, les grandes noirâtres depuis leur extrémité jusqu'au milieu de leur longueur; et de là, blanches jusqu'à leur origine, ce qui produit une tache oblongue de cette couleur près du bord de chaque aile lorsqu'elle est

pliée; les ailes ainsi pliées s'étendent aux deux tiers de la queue.
On a peine à distinguer la femelle du mâle par aucun attribut extérieur.

LE JASEUR.

(LE GRAND JASEUR.)

Ordre des passereaux, genre cotinga. (Cuvier.)

L'attribut caractéristique qui distingue cet oiseau de tout autre, ce sont de petits appendices rouges qui terminent plusieurs des pennes moyennes de ses ailes. Ces appendices ne sont autre chose qu'un prolongement de la côte au delà des barbes, lequel prolongement s'aplatit en s'élargissant en forme de petite palette, et prend une couleur rouge. On compte quelquefois jusqu'à huit pennes de chaque côté, lesquelles ont de ces appendices. Quelques-uns ont dit que les mâles en avaient sept et les femelles cinq; d'autres que les femelles n'en avaient point du tout. Pour moi, j'ai observé des individus qui en avaient sept à l'une des ailes et cinq à l'autre, quelques-uns qui n'en avaient que trois, et d'autres qui n'en avaient pas une seule et qui avaient encore d'autres différences de plumage; enfin j'ai remarqué que ces appendices se partagent quelquefois longitudinalement en deux branches à peu près égales, au lieu de former de petites palettes d'une seule pièce comme à l'ordinaire.

C'est avec grande raison que M. Linnæus a séparé cet oiseau des grives et des merles, ayant très-bien remarqué qu'indépendamment des petits appendices rouges qui le distinguent, il était modelé sur des proportions différentes, qu'il avait le bec plus court, plus crochu, armé d'une double dent ou échancrure qui se trouve près de sa pointe dans la pièce inférieure comme dans la supérieure, etc. Mais il est difficile de comprendre comment il a pu l'associer avec les pies-grièches, en avouant qu'il se nourrit de baies, et qu'il n'est point oiseau carnassier. A la vérité il a plusieurs traits de conformité avec les pies-grièches et les écorcheurs, soit dans la distribution des couleurs, principalement de celles de la tête, soit dans la forme du bec, etc.; mais la différence de l'instinct, qui est la plus réelle, n'en est que mieux prouvée, puisque avec tant de rapports extérieurs et de moyens semblables, le jaseur se nourrit et se conduit si différemment.

Ce n'est pas chose aisée de déterminer le climat propre de cet oiseau : on se tromperait fort si, d'après les noms de geai de Bohême, de jaseur de Bohême, d'oiseau de Bohême que Gessner, M. Brisson et plusieurs autres lui ont donnés, on se persuadait que la Bohême fût son pays natal, ou même son principal domicile : il ne fait qu'y passer, comme dans beaucoup d'autres contrées. En Autriche on croit que c'est un oiseau de Bohême et de Styrie, parce qu'on le voit en effet venir de ces côtés-là; mais en Bohême on serait tout aussi fondé à le regarder comme un oiseau de la Saxe, et en Saxe comme un oiseau de Danemarck ou des autres pays que baigne la mer Baltique. Les commerçants anglais assurèrent au docteur Lister, il y a près de cent ans, que les jaseurs étaient fort communs dans la Prusse. Rzaczynski nous apprend qu'ils passent dans la grande et petite Pologne et dans la Lithuanie. On a mandé de Dresde à M. de Réaumur qu'ils nichaient dans les environs de Pétersbourg.

M. Linnæus a avancé, apparemment sur de bons mémoires, qu'ils passent l'été et par conséquent font leur ponte dans les pays qui sont au delà de la Suède; mais ses correspondants ne lui ont appris aucun détail sur cette ponte et ses circonstances. Enfin M. de Strahlemberg a dit à Frisch qu'il en avait trouvé en Tartarie dans des trous de rochers; c'est sans doute dans ces trous qu'ils font leurs nids. Au reste, quel que soit le domicile de choix des jaseurs, je veux dire celui où, rencontrant une température convenable, une nourriture abondante et facile, et toutes les commodités relatives à leur façon de vivre, ils jouissent de l'existence et se sentent pressés de la transmettre à une nouvelle génération, toujours est-il vrai qu'ils ne sont rien moins que sédentaires, et qu'ils font des excursions dans toute l'Europe. Ils se montrent quelquefois au nord de l'Angleterre, en France, en Italie, et sans doute en Espagne : mais sur ce dernier article nous en sommes réduits aux simples conjectures, car il faut avouer que l'histoire naturelle de ce beau royaume, si riche, si voisin de nous, habité par une nation si renommée à tant d'autres égards, ne nous est guère plus connue que celle de la Californie et du Japon.

Les migrations des jaseurs sont assez régulières dans chaque pays quant à la saison; mais s'ils voyagent tous les ans, comme Aldrovande l'avait ouï dire, il s'en faut bien qu'ils tiennent constamment la même route. Le jeune prince Adam d'Aversperg, chambellan de Leurs Majestés Impériales, l'un des seigneurs de Bohême qui a les plus belles chasses et qui en fait le plus noble usage, puisqu'il les fait contribuer aux progrès de l'histoire naturelle, nous apprend dans un mémoire adressé à M. de Buffon, que cet oiseau passe tous les trois ou quatre ans des montagnes de Bohême et de Styrie dans l'Autriche au commencement de l'automne, qu'il s'en retourne sur la fin de cette saison, et que même en Bohême on n'en voit pas un seul pendant l'hiver : cependant on dit qu'en Silésie c'est en hiver qu'il se trouve de ces oiseaux sur les montagnes. Ceux qui se sont égarés en France et en Angleterre, y ont paru dans le fort de l'hiver, et toujours en petit nombre, ce qui donnerait lieu de croire que ce n'était en effet que des égarés qui avaient été séparés du gros de la troupe par quelque accident, et qui étaient ou trop fatigués pour rejoindre leurs camarades, ou trop jeunes pour retrouver leur chemin. On pourrait encore inférer de ces faits que la France et l'Angleterre, de même que la Suisse, ne sont jamais sur la route que suivent les colonnes principales : mais on n'en peut pas dire autant de l'Italie; car on a vu plusieurs fois ces oiseaux y arriver en très-grand nombre, notamment en l'année 1571 au mois de décembre : il n'était pas rare d'y en voir des volées de cent et plus, et on en prenait souvent jusqu'à quarante à la fois. La même chose avait eu lieu au mois de février 1530, dans le temps que Charles-Quint se faisait couronner à Bologne; car dans les pays où ces oiseaux ne se montrent que de loin en loin, leurs apparitions font époque dans l'histoire politique, et d'autant plus que, lorsqu'elles sont très-nombreuses, elles passent, on ne sait trop pourquoi, dans l'esprit des peuples pour annoncer la peste, la guerre ou d'autres malheurs : cependant il faut excepter de ces malheurs au moins les tremblements de terre; car dans l'apparition de 1551, on remarqua que les jaseurs qui se répandirent dans le Modénois, le Plaisantin et dans presque toutes les parties de l'Italie, évitèrent constamment d'entrer dans le Ferrarois, comme s'ils eussent pressenti le tremblement de terre qui s'y fit peu de temps après, et qui mit en fuite les oiseaux même du pays.

On ne sait pas précisément quelle est la cause qui les détermine à

quitter ainsi leur résidence ordinaire pour voyager au loin; ce ne sont pas les grands froids, puisqu'ils se mettent en marche dès le commencement de l'automne, comme nous l'avons vu, et que d'ailleurs ils ne voyagent que tous les trois ou quatre ans, ou même que tous les six ou sept ans, et quelquefois en si grand nombre que le soleil en est obscurci : serait-ce une excessive multiplication qui produirait ces émigrations prodigieuses, ces sortes de débordements, comme il arrive dans l'espèce des sauterelles, dans celle de ces rats du Nord appelés *lemings*, et comme il est arrivé même à l'espèce humaine, dans les temps où elle était moins civilisée, par conséquent plus forte, plus indépendante de l'équilibre qui s'établit à la longue entre toutes les puissances de la nature ? ou bien les jaseurs seraient-ils chassés de temps en temps de leurs demeures par des disettes locales qui les forcent d'aller chercher ailleurs une nourriture qu'ils ne trouvent point chez eux ? On prétend que lorsqu'ils s'en retournent ils vont fort loin dans les pays septentrionaux, et cela est confirmé par le témoignage de M. le comte de Strahlemberg, qui, comme nous l'avons dit plus haut, en a vu dans la Tartarie.

La nourriture qui plaît le plus à cet oiseau, lorsqu'il se trouve dans un pays de vignes, ce sont les raisins; d'où Aldrovande a pris occasion de lui donner le nom d'*ampelis*, qu'on peut rendre en français par celui de *vinette*. Après les raisins il préfère, dit-on, les baies de troëne, ensuite celles du rosier sauvage, de genièvre, de laurier, les pignons, les amandes, les pommes, les sorbes, les groseilles sauvages, les figues, et en général tous les fruits fondants et qui abondent en suc. Celui qu'Aldrovande a nourri pendant près de trois mois, ne mangeait des bais de lierre et de la chair crue qu'à toute extrémité, et il n'a jamais touché aux grains; il buvait souvent et à huit ou dix reprises à chaque fois. On donnait à celui qu'on a tâché d'élever dans la ménagerie de Vienne de la mie de pain blanc, des carottes hachées, du chènevis concassé, et des grains de genièvre pour lesquels il montrait un appétit de préférence; mais malgré tous les soins qu'on a pris pour le conserver, il n'a vécu que cinq ou six jours. Ce n'est pas que le jaseur soit difficile à apprivoiser et qu'il ne se façonne en peu de temps à l'esclavage; mais un oiseau accoutumé à la liberté, et par conséquent à pourvoir lui-même à tous ses besoins, trouvera toujours mieux ce qui lui convient en pleine campagne que dans la volière la mieux administrée. M. de Réaumur a observé que les jaseurs aiment la propreté, et que ceux qu'on tient dans les volières font constamment leurs ordures dans le même endroit.

Ces oiseaux sont d'un caractère tout à fait social; ils vont ordinairement par grandes troupes, et quelquefois ils forment des volées innombrables : mais outre ce goût général qu'ils ont pour la société, ils paraissent capables entre eux d'un attachement de choix, et d'un sentiment particulier de bienveillance, indépendant même de l'attrait réciproque des sexes; car non-seulement le mâle et la femelle se caressent mutuellement et se donnent tour à tour à manger, mais on a observé les mêmes marques de bonne intelligence et d'amitié de mâle à mâle, comme de femelle à femelle. Cette disposition à aimer, qui est une qualité si agréable pour les autres, est souvent sujette à de grands inconvénients pour celui qui en est doué; elle suppose toujours en lui plus de douceur que d'activité, plus de confiance que de discernement, plus de simplicité que de prudence, plus de sensibilité que d'énergie, et le précipite dans les piéges que des êtres moins aimants, et plus dominés par l'intérêt personnel multiplient sous ses pas : aussi ces oiseaux passent-ils pour être des plus

stupides, et ils sont de ceux que l'on prend en plus grand nombre. On les prend ordinairement avec les grives qui passent en même temps, et leur chair est à peu près de même goût; ce qui est assez naturel, vu qu'ils vivent à peu près des mêmes choses. J'ajoute qu'on en tue beaucoup à la fois parce qu'ils se posent fort près les uns des autres.

Ils ont coutume de faire entendre leur cri lorsqu'ils partent; ce cri est *zi, zi, ri* : selon Frisch et tous ceux qui les ont vus vivants, c'est plutôt un gazouillement qu'un chant, et le nom de *jaseur* qui leur a été donné indique assez que dans les lieux où on les a nommés ainsi, on ne leur connaissait ni le talent de chanter ni celui de parler qu'ont les merles; car jaser n'est ni chanter ni parler. M. de Réaumur va même jusqu'à leur disputer le titre de jaseurs. Néanmoins le prince d'Aversperg dit que leur chant est très-agréable. Cela se peut concilier : il est très-possible que le jaseur ait un chant agréable dans les pays où il perpétue son espèce; que partout ailleurs il ne fasse que gazouiller et que jaser lors même qu'il est en liberté; enfin, que dans des cages étroites il ne dise rien du tout.

Son plumage est agréable dans l'état de repos : mais pour en avoir une idée complète, il faut le voir lorsque l'oiseau déploie ses ailes, épanouit sa queue et relève sa huppe, en un mot, lorsqu'il étale toutes ses beautés; c'est-à-dire qu'il faut le voir voler, mais le voir d'un peu près. Ses yeux, qui sont d'un beau rouge, brillent d'un éclat singulier au milieu de la bande noire sur laquelle ils sont placés; ce noir s'étend sous la gorge et tout autour du bec : la couleur vineuse plus ou moins foncée de la tête, du cou, du dos et de la poitrine, et la couleur cendrée du croupion, sont entourées d'un cadre émaillé de blanc, de jaune et de rouge, formé par les différentes taches des ailes et de la queue; celle-ci est cendrée à son origine, noirâtre dans sa partie moyenne et jaune à son extrémité : les pennes des ailes sont noirâtres, les troisième et quatrième marquées de blanc vers la pointe, les cinq suivantes marquées de jaune, toutes les moyennes de blanc, et la plupart de celles-ci terminées par ces larmes plates de couleur rouge dont j'ai parlé au commencement de cet article. Le bec et les pieds sont noirs et plus courts à proportion que dans le merle. La longueur totale de l'oiseau est, selon M. Brisson, de sept pouces et quart, sa queue de deux et quart, son bec de neuf lignes, ainsi que son pied, et son vol de treize pouces. Pour moi, j'en ai observé un qui avait toutes les dimensions plus fortes; peut-être que cette différence de grandeur n'indique qu'une variété d'âge ou de sexe, ou peut-être une simple variété individuelle.

J'ignore quelle est la livrée des jeunes, mais Aldrovande nous apprend que le bord de la queue est d'un jaune moins vif dans les femelles, et qu'elles ont sur les pennes moyennes des ailes des marques blanchâtres et non pas jaunes comme elles sont dans les mâles. Il ajoute une chose difficile à croire, quoiqu'il l'atteste d'après sa propre observation : c'est que dans les femelles la queue est composée de douze pennes, au lieu que, selon lui, elle n'en a que dix dans les mâles. Il est plus aisé, plus naturel de croire que le mâle ou les mâles observés par Aldrovande avaient perdu deux de ces pennes.

Variété du jaseur.

On a dû remarquer, en comparant les dimensions relatives du jaseur, qu'il avait beaucoup plus de vol à proportion que notre merle et nos

grives. De plus, Aldrovande a observé qu'il avait le *sternum* conformé de la manière la plus avantageuse pour fendre l'air et seconder l'action des ailes : on ne doit donc pas être surpris s'il entreprend quelquefois de si longs voyages dans notre Europe; et comme d'ailleurs il passe l'été dans les pays septentrionaux, on doit naturellement s'attendre à le retrouver en Amérique : aussi l'y a-t-on trouvé en effet. Il en était venu plusieurs du Canada à M. de Réaumur, ou on lui a donné le nom de *récollet*, à cause de quelque similitude observée entre sa huppe et le froc d'un moine. Du Canada il a pu facilement se répandre et il s'est répandu du côté du sud. Catesby l'a décrit parmi les oiseaux de la Caroline; Fernandez l'a vu dans le Mexique aux environs de Tezcuco, et j'en ai observé un qui avait été envoyé de Cayenne. Cet oiseau ne pèse qu'une once, selon Catesby : il a une huppe pyramidale, lorsqu'elle est relevée, le bec noir et à large ouverture, les yeux placés sur une bande de même couleur séparée du fond par deux traits blancs, l'extrémité de la queue bordée d'un jaune éclatant, le dessus de la tête, la gorge, le cou et le dos d'une couleur de noisette vineuse plus ou moins foncée, les couvertures et les pennes des ailes, le bas du dos, le croupion et une grande partie de la queue de différentes teintes de cendré, la poitrine blanchâtre ainsi que les couvertures inférieures de la queue; le ventre et les flancs d'un jaune pâle. Il paraît, d'après cette description et d'après les mesures prises, que ce jaseur américain est un peu plus petit que celui d'Europe, qu'il a les ailes moins émaillées et d'une couleur un peu plus rembrunie; enfin, que ces mêmes ailes ne s'étendent pas aussi loin par rapport à la queue : mais c'est évidemment le même oiseau que notre jaseur, et il a comme lui sept ou huit des pennes moyennes de l'aile terminées par ces petits appendices rouges qui caractérisent cette espèce. M. Brooke, chirurgien dans le Maryland, a assuré à M. Edwards que les femelles étaient privées de ces appendices, et qu'elles n'avaient pas les couleurs du plumage aussi brillantes que les mâles. Le jaseur de Cayenne que j'ai observé n'avait pas en effet ces mêmes appendices, et j'ai aussi remarqué quelques légères différences dans son plumage, dont les couleurs étaient un peu moins vives, comme c'est l'ordinaire dans les femelles.

LE GROS-BEC.

Famille des conirostres, genre moineau. (CUVIER.)

Le gros-bec est un oiseau qui appartient à notre climat tempéré, depuis l'Espagne et l'Italie jusqu'en Suède. L'espèce, quoique assez sédentaire, n'est pas nombreuse. On voit toute l'année cet oiseau dans quelques-unes de nos provinces de France où il ne disparaît que pour très-peu de temps pendant les hivers les plus rudes. L'été il habite ordinairement les bois, quelquefois les vergers, et vient autour des hameaux et des fermes en hiver. C'est un animal silencieux dont on entend très-rarement la voix, et qui n'a ni chant ni même aucun ramage décidé. Il semble qu'il n'ait pas l'organe de l'ouïe aussi parfait que les autres oiseaux, et qu'il n'ait guère plus d'oreille que de voix; car il ne vient point à l'appeau, et quoique habitant des bois, on n'en prend pas à la pipée. Gessner et la plupart des naturalistes après lui ont dit que la chair de cet oiseau est bonne à manger : j'en ai voulu goûter, et je ne l'ai trouvée ni savoureuse ni succulente.



LE GROS BEC. LE BEC CROISÉ.



MOINEAUX.

J'ai remarqué qu'en Bourgogne il y a moins de ces oiseaux en hiver qu'en été, et qu'il en arrive un assez grand nombre vers le 10 d'avril : ils volent par petites troupes et vont en arrivant se percher dans les taillis. Ils nichent sur les arbres et établissent ordinairement leur nid à dix ou douze pieds de hauteur, à l'insertion des grosses branches contre le tronc; ils le composent comme les tourterelles avec des bûchettes de bois sec et quelques petites racines pour les entrelacer. Ils pondent communément cinq œufs bleuâtres tachetés de brun. On peut croire qu'ils ne produisent qu'une fois l'année, puisque l'espèce en est si peu nombreuse. Ils nourrissent leurs petits d'insectes, de chrysalides, etc., et lorsqu'on veut les dénicher, ils les défendent courageusement et mordent bien serré. Leur bec épais et fort leur sert à briser les noyaux et autres corps durs, et quoiqu'ils soient granivores, ils mangent aussi beaucoup d'insectes. J'en ai nourri longtemps dans des volières : ils refusent la viande, mais mangent de tout le reste assez volontiers. Il faut les tenir dans une cage particulière; car, sans paraître hargneux et sans mot dire, ils tuent les oiseaux (plus faibles qu'eux) avec lesquels ils se trouvent enfermés; ils les attaquent, non en les frappant de la pointe du bec, mais en pinçant la peau et emportant la pièce. En liberté ils vivent de toutes sortes de grains, de noyaux, ou plutôt d'amandes de fruits; les loriots mangent la chair des cerises, et les gros-becs cassent les noyaux et en mangent l'amande. Ils vivent aussi de graines de sapin, de pin, de hêtre, etc.

Cet oiseau solitaire et sauvage, silencieux, dur d'oreille, et moins fécond que la plupart des autres oiseaux, a toutes ses qualités plus concentrées en lui-même et n'est sujet à aucune des variétés qui, presque toutes, proviennent de la surabondance de la nature. Le mâle et la femelle sont de la même grosseur et se ressemblent assez. Il n'y a dans notre climat aucune race différente, aucune variété de l'espèce; mais il y a beaucoup d'espèces étrangères qui paraissent en approcher plus ou moins, et dont nous allons faire l'énumération dans l'article suivant.

LE BEC-CROISÉ.

(LE BEC CROISÉ COMMUN OU DES PINS.)

Ordre des passereaux, famille des conirostres, genre bec-croisé. (CUVIER.)

L'espèce du bec-croisé est très-voisine de celle du gros-bec; ce sont des oiseaux de même grandeur, de même figure, ayant tous deux le même naturel, les mêmes appétits, et ne différant l'un de l'autre que par une espèce de difformité qui se trouve dans le bec; et cette difformité du bec-croisé, qui seule distingue cet oiseau du gros-bec, le sépare aussi de tous les autres oiseaux, car il est l'unique qui ait ce caractère ou plutôt ce défaut : et la preuve que c'est plutôt un défaut, une erreur de nature, qu'un de ses traits constants, c'est que le type en est variable, tandis qu'en tout il est fixe, et que toutes ses productions suivent une loi déterminée dans leur développement et une règle invariable dans leur position, au lieu que le bec de cet oiseau se trouve croisé tantôt à gauche et tantôt à droite dans différents individus. Et comme nous ne devons supposer à la nature que des vues fixes et des projets certains, invariables dans leur exécution, j'aime mieux attribuer cette différence de position à l'usage que cet oiseau fait de son bec, qui serait toujours croisé du

même côté si de certains individus ne se donnaient pas l'habitude de prendre leur nourriture à gauche au lieu de la prendre à droite; comme dans l'espèce humaine on voit des personnes se servir de la main gauche de préférence à la droite. L'ambiguité de position dans le bec de cet oiseau est encore accompagnée d'un autre défaut qui ne peut que lui être très-incommode; c'est un excès d'accroissement dans chaque mandibule du bec : les deux pointes ne pouvant se rencontrer, l'oiseau ne peut ni becqueter, ni prendre de petits grains, ni saisir sa nourriture autrement que de côté : et c'est par cette raison que s'il a commencé à la prendre à droite, le bec se trouve croisé à gauche, *et vice versâ.*

Mais comme il n'existe rien qui n'ait des rapports et ne puisse par conséquent avoir quelque usage, et que tout être sentant tire parti même de ses défauts, ce bec difforme, crochu en haut et en bas, courbé pas ses extrémités en deux sens opposés, paraît fait exprès pour détacher et enlever les écailles des pommes de pin et tirer la graine qui se trouve placée sous chaque écaille; c'est de ces graines que cet oiseau fait sa principale nourriture : il place le crochet inférieur de son bec au-dessous de l'écaille pour la soulever, et il la sépare avec le crochet supérieur; on lui verra exécuter cette manœuvre en suspendant dans sa cage une pomme de pin mûre. Ce bec crochu est encore utile à l'oiseau pour grimper; on le voit s'en servir avec adresse lorsqu'il est en cage, pour monter jusqu'au haut des juchoirs : il monte aussi tout autour de la cage à peu près comme le perroquet; ce qui, joint à la beauté de ses couleurs, l'a fait appeler, par quelques-uns, le *perroquet d'Allemagne.*

Le bec-croisé n'habite que les climats froids ou les montagnes dans les pays tempérés. On le trouve en Suède, en Pologne, en Allemagne, en Suisse, dans nos Alpes et dans nos Pyrénées. Il est absolument sédentaire dans les contrées qu'il habite et y demeure toute l'année; néanmoins ils arrivent quelquefois comme par hasard et en grandes troupes dans d'autres pays; ils ont paru en 1756 et 1757 dans le voisinage de Londres en grande quantité. Ils ne viennent point régulièrement et constamment à des saisons marquées, mais plutôt accidentellement par des causes inconnues; on est souvent plusieurs années sans en voir. Le casse-noix et quelques autres oiseaux sont sujets à ces mêmes migrations irrégulières et qui n'arrivent qu'une fois en vingt ou trente ans. La seule cause qu'on puisse s'imaginer, c'est quelque intempérie dans le climat qu'habitent ces oiseaux, qui, dans de certaines années, aurait détruit ou fait avorter les fruits et les graines dont ils se nourrissent; ou bien quelque orage, quelque ouragan subit qui les aura tous chassés du même côté; car ils arrivent en si grand nombre, et en même temps si fatigués, si battus, qu'ils n'ont plus de souci de leur conservation, et qu'on les prend, pour ainsi dire, à la main sans qu'ils fuient.

Il est à présumer que l'espèce du bec-croisé qui habite les climats froids de préférence, se trouve dans le nord du nouveau continent, comme dans celui de l'ancien; cependant aucun voyageur en Amérique n'en fait mention : mais ce qui me porte à croire qu'on doit l'y trouver, c'est qu'indépendamment de la présomption générale toujours avérée, confirmée par le fait, que tous les animaux qui ne craignent pas le froid ont passé d'un continent à l'autre et sont communs à tous deux, le bec-croisé se trouve en Groënland, d'où il a été apporté à M. Edwards par des pêcheurs de baleines, et ce naturaliste, plus versé que personne dans la connaissance des oiseaux, remarque avec raison que les oiseaux, tant aquatiques que terrestres, qui fréquentent les hautes latitudes du Nord, se répandent

indifféremment dans les parties moins septentrionales de l'Amérique et de l'Europe.

Le bec-croisé est l'un des oiseaux dont les couleurs sont les plus sujettes à varier : à peine trouve-t-on dans un grand nombre deux individus semblables; car non-seulement les couleurs varient par les teintes, mais encore par leur position et dans le même individu, pour ainsi dire, dans toutes les saisons et dans tous les âges. M. Edwards, qui a vu un très-grand nombre de ces oiseaux, et qui a cherché les extrêmes de ces variations, peint le mâle d'un rouge couleur de rose, et la femelle d'un vert jaunâtre; mais dans l'un et dans l'autre, le bec, les yeux, les jambes et les pieds sont absolument de la même forme et des mêmes couleurs. Gessner dit avoir nourri un de ces oiseaux qui était noirâtre au mois de septembre, et qui prit du rouge dès le mois d'octobre : il ajoute que les parties où le rouge commence à paraître sont le dessous du cou, la poitrine et le ventre, qu'ensuite le rouge devient jaune, que c'est surtout pendant l'hiver que les couleurs changent, et qu'on prétend qu'en différents temps, elles tirent sur le rouge, sur le jaune, sur le vert et sur le gris cendré. Il ne faut donc pas faire une espèce ou une variété particulière, comme l'ont fait nos nomenclateurs modernes, d'un *bec-croisé verdâtre* trouvé dans les Pyrénées, puisqu'il se trouve également ailleurs, ou que dans certaines saisons il y en a partout de cette couleur. Selon Frisch, qui connaissait parfaitement ces oiseaux qui sont communs en Allemagne, la couleur du mâle adulte est rougeâtre et d'un vert mêlé de rouge : mais ils perdent ce rouge comme les linottes lorsqu'on les tient en cage et ne conservent que le vert qui est la couleur la plus fixe, tant dans les jeunes que dans les vieux; c'est par cette raison qu'on l'appelle en quelques endroits de l'Allemagne *krinis* ou *grunitz*, comme qui dirait oiseau verdâtre. Ainsi les deux extrêmes de couleur n'ont pas été bien saisis par M. Edwards; il n'est pas à présumer, comme ses figures coloriées l'indiquent, que le mâle soit rouge et la femelle verte, et tout porte à croire que dans la même saison et au même âge la femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle a les couleurs plus faibles.

Cet oiseau, qui a tant de rappports au gros-bec, lui ressemble encore par son peu de génie : il est plus bête que les autres oiseaux; on l'approche aisément, on le tire sans qu'il fuie, on le prend quelquefois à la main; et comme il est aussi peu agile que peu défiant, il est la victime de tous les oiseaux de proie. Il est muet pendant l'été, et sa voix, qui est fort peu de chose, ne se fait entendre qu'en hiver. Il n'a nulle impatience dans la captivité; il vit longtemps en cage; on le nourrit avec du chènevis écrasé, mais cette nourriture contribue à lui faire perdre plus promptement son rouge. Au reste, on prétend qu'en été sa chair est assez bonne à manger.

Ces oiseaux ne se plaisent que dans les forêts noires de pins et de sapins; ils semblent craindre le beau jour, et ils n'obéissent point à la douce influence des saisons : ce n'est pas au printemps, mais au fort de l'hiver que commencent leurs amours; ils font leurs nids dès le mois de janvier, et leurs petits sont déjà grands lorsque les autres oiseaux ne commencent qu'à pondre. Ils établissent le nid sous les grosses branches des pins, et l'y attachent avec la résine de ces arbres; ils l'enduisent de cette matière, en sorte que l'humidité de la neige ou des pluies ne peut guère y pénétrer. Les jeunes ont, comme les autres oiseaux, le bec, ou plutôt les coins de l'ouverture du bec jaunes, et ils le tiennent toujours ouvert tant qu'ils sont dans l'âge de recevoir la becquée. On ne dit pas

combien ils font d'œufs; mais on peut présumer par leur grandeur, leur taille et leurs autres rapports avec les gros-becs, qu'ils en pondent quatre ou cinq, et qu'ils ne produisent qu'une seule fois dans l'année.

OISEAUX ÉTRANGERS
QUI ONT RAPPORT AU GROS-BEC.

LE GROS-BEC DE COROMANDEL.

Genre gros-bec. (Cuvier.)

L'oiseau des Indes orientales, connu sous le nom de *gros-bec de Coromandel,* et auquel nous conservons cette dénomination, parce qu'il nous paraît être de la même espèce que le gros-bec d'Europe, ayant la même forme, la même grosseur, le même bec, la même longueur de queue, et n'en différant que par les couleurs, qui même sont en général distribuées dans le même ordre, en sorte que cette différence de couleur peut être attribuée à l'influence du climat; et comme elle est la seule qu'il y ait entre cet oiseau de Coromandel et le gros-bec d'Europe, on peut avec grande vraisemblance ne les regarder que comme une seule et même espèce, dans laquelle se trouve cette belle variété dont aucun naturaliste n'a fait mention.

LE GROS-BEC BLEU D'AMÉRIQUE.

Genre moineau, sous-genre pistilus. (Cuvier.)

L'oiseau d'Amérique représenté dans les planches enluminées, nº 154 de l'édition in-4º, sous la dénomination de *gros-bec bleu d'Amérique*, et auquel nous ne donnerons pas un nom particulier, parce que nous ne sommes pas sûrs que ce soit une espèce particulière et différente de celle d'Europe; car cet oiseau d'Amérique est de la même grosseur et de la même taille que notre gros-bec : il n'en diffère que par la couleur du bec, qu'il a plus rouge, et du plumage qu'il a plus bleu; et s'il n'avait pas la queue plus longue, on ne pourrait pas douter qu'il ne fût une simple variété produite par la différence du climat. Aucun naturaliste n'a fait mention de cette variété ou espèce nouvelle, qu'il ne faut pas confondre avec l'oiseau de la Caroline, auquel Catesby a donné le même nom de *gros-bec bleu.*

LE DUR-BEC.

(LE BOUVREUIL DUR-BEC.)

Genre dur-bec. (Cuvier.)

L'oiseau du Canada représenté dans les planches enluminées, nº 136, *fig.* 1, de l'édition in-4º, sous la dénomination de *gros-bec de Canada*, et auquel nous avons donné le nom de *dur-bec,* parce qu'il paraît avoir le bec plus dur, plus court et plus fort à proportion que les autres gros-becs. Il lui fallait nécessairement un nom particulier, parce que l'espèce est certainement différente, non-seulement de celle du gros-bec d'Europe, mais

encore de toutes celles des gros-becs d'Amérique ou des autres climats. C'est un bel oiseau rouge de la grosseur de notre gros-bec, avec une plus longue queue, et qu'il sera toujours aisé de distinguer de tous les autres oiseaux par la seule inspection de sa figure coloriée. La femelle a seulement un peu de rougeâtre sur la tête et le croupion, et une légère teinte couleur de rose sur la partie inférieure du corps. Salerne dit qu'au Canada on appelle cet oiseau *bouvreuil*. Ce nom n'a pas été mal appliqué ; car il a peut-être plus d'affinité avec les bouvreuils qu'avec les gros-becs. Les habitants de cette partie de l'Amérique pourraient nous en instruire par une observation bien simple : c'est de remarquer si cet oiseau siffle comme le bouvreuil presque continuellement, ou s'il est presque muet comme le gros-bec.

LE CARDINAL HUPPÉ.

Genre moineau. (Cuvier.)

L'oiseau des climats tempérés de l'Amérique représenté dans les planches enluminées, n° 37 de l'édition in-4°, sous la dénomination *gros-bec de Virginie*, appelé aussi *cardinal huppé*, et auquel nous conserverons ce dernier nom, parce qu'il exprime en même temps deux caractères, savoir, la couleur et la huppe. Cette espèce approche assez de la précédente, c'est-à-dire de celle du dur-bec ; il est de la même grosseur et en grande partie de la même couleur : il a le bec aussi fort, la queue de la même longueur, et il est à peu près du même climat. On pourrait donc, s'il n'avait pas une huppe, le regarder comme une variété dans cette belle espèce. Le mâle a les couleurs beaucoup plus vives que la femelle, dont le plumage n'est pas rouge, mais seulement d'un brun rougeâtre ; son bec est aussi d'un rouge bien plus pâle, mais tous deux ont la huppe. Ils peuvent la remuer à volonté et la remuent très-souvent. Je placerais volontiers cet oiseau avec les bouvreuils ou avec les pinsons, plutôt qu'avec les gros-becs, parce qu'il chante très-bien, au lieu que les gros-becs ne chantent pas. M. Salerne dit que le ramage du cardinal huppé est délicieux, que son chant ressemble à celui du rossignol, qu'on lui apprend aussi à siffler, comme aux serins de Canarie, et il ajoute que cet oiseau, qu'il a observé vivant, est hardi, fort et vigoureux, qu'on le nourrissait de graines et surtout de millet, et qu'il s'apprivoise aisément.

Les quatre oiseaux étrangers que nous venons d'indiquer sont tous de la même grosseur à peu près que le gros-bec d'Europe : mais il y a plusieurs autres espèces moyennes et plus petites, que nous allons donner par ordre de grandeur et de climat, et qui, quoique toutes différentes entre elles, ne peuvent être mieux comparées qu'avec les gros-becs, et sont plutôt du genre de ces oiseaux que d'aucun autre genre auquel on voudrait les rapporter. On leur a même donné les noms de *moyens gros-becs, petits gros-becs*, parce qu'en effet leur bec est proportionnellement de la même forme et de la même grandeur que celui des groes-becs d'Europe.

LE ROSE-GORGE.

Genre moineau. (Cuvier.)

La première de ces espèces, de moyenne grandeur, est celle qui est représentée dans les planches enluminées, n° 153, *fig.* 2, de l'édition in-4°, sous la dénomination de *gros-bec de la Louisiane*, auquel nous

donnons le nom de *rose-gorge*, parce qu'il est très-remarquable par ce caractère, ayant la gorge d'un beau rouge rose, et parce qu'il diffère assez de toutes les autres espèces du même genre pour qu'il doive être distingué par un nom particulier. M. Brisson a indiqué le premier cet oiseau, et en a donné une assez bonne figure; mais il ne dit rien de ses habitudes naturelles. Nos habitants de la Louisiane pourraient nous en instruire.

LE GRIVELIN.

Genre moineau. (Cuvier.)

La seconde espèce de ces moyens gros-becs est l'oiseau connu sous la dénomination de *gros-bec du Brésil*, auquel nous avons donné le nom de *grivelin*, parce qu'il a tout le dessous du corps tacheté comme le sont les grives. C'est un oiseau très-joli et qui, ne ressemblant à aucun autre, mérite un nom particulier. Il paraît avoir beaucoup de rapport avec l'oiseau indiqué par Marcgrave, et qui s'appelle au Brésil *guira-tirica*. Cependant, comme la courte description qu'en donne cet auteur ne convient pas parfaitement à notre grivelin, nous ne pouvons pas prononcer sur l'identité de ces deux espèces.

Au reste, ces espèces de moyenne grandeur et les plus petites encore desquelles nous allons faire mention approchent beaucoup plus du moineau que du gros-bec, tant par la grandeur que par la forme du corps; mais nous avons cru devoir les laisser avec les gros-becs, parce que leur bec est, comme celui de ces oiseaux, beaucoup plus large à la base que n'est celui des moineaux.

LE ROUGE-NOIR.

La troisième espèce de ces gros-becs de moyenne grandeur est l'oiseau représenté dans les planches enluminées de l'édition in-4°, sous le nom de *gros-bec de Cayenne*, et auquel nous donnons le nom de *rouge-noir*, parce qu'il a tout le corps rouge et la poitrine et le ventre noirs. Cet oiseau, qui nous est venu de Cayenne, n'a été indiqué par aucun naturaliste; mais comme nous ne l'avons pas eu vivant, nous ne pouvons rien dire de ses habitudes naturelles : nos habitants de la Guyane pourront nous en instruire.

LE FLAVERT.

Genre moineau. (Cuvier.)

La quatrième espèce de ces moyens gros-becs étrangers est l'oiseau représenté dans les planches enluminées, sous la dénomination de *gros-bec de Cayenne*, auquel nous avons donné le nom de *flavert*, parce qu'il est jaune et vert : il diffère donc du précédent presque autant qu'il est possible par les couleurs; cependant, comme il est de la même grosseur, de la même forme tant de corps que de bec, et qu'il est aussi du même climat, on doit le regarder comme étant d'une espèce très-voisine du rouge-noir, si même ce n'est pas une simple variété d'âge ou de sexe dans cette même espèce. M. Brisson a le premier indiqué cet oiseau.

LA QUEUE EN ÉVENTAIL.

Genre gros-bec. (Cuvier.)

La cinquième espèce de ces gros-becs étrangers, de moyenne grosseur, est l'oiseau représenté dans les planches enluminées, sous cette dénomi-

nation de *queue en éventail de Virginie :* il nous est venu de cette partie de l'Amérique et n'a été indiqué par aucun auteur avant nous. La figure supérieure dans notre planche représente probablement le mâle, et la figure inférieure représente la femelle, parce qu'elle a les couleurs moins fortes. Nous avons vu ces deux oiseaux vivants, mais n'ayant pu les conserver, nous ne sommes pas sûrs que ce soient en effet le mâle et la femelle, et ce pourrait être une variété de l'âge. Au reste, ces oiseaux sont si remarquables par la forme de leur queue épanouie horizontalement, que ce caractère seul suffit pour ne les pas confondre avec les autres du même genre.

LE PADDA, OU L'OISEAU DE RIZ.

Genre moineau. (Cuvier.)

La sixième espèce de ces moyens gros-becs étrangers est l'oiseau de la Chine, décrit et dessiné par M. Edwards, et qu'il nous indique sous ce nom de *padda* ou *oiseau de riz*, parce que l'on appelle en chinois *padda* le riz qui est encore en gousse, et que c'est de ces gousses de riz qu'il se nourrit. Cet auteur a donné la figure de deux de ces oiseaux, et il suppose avec toute apparence de raison, que celle de sa *planche* 41 représente le mâle, et celle de la *planche* 42 la femelle. Nous avons eu un mâle de cette espèce. C'est un très-bel oiseau : car, indépendamment de l'agrément des couleurs, son plumage est si parfaitement arrangé, qu'une plume ne passe pas l'autre et qu'elles paraissent duvetées, ou plutôt couvertes partout d'une espèce de fleur comme on voit sur les prunes; ce qui leur donne un reflet très-agréable. M. Edwards ajoute peu de chose à la description de cet oiseau, quoiqu'il l'ait vu vivant : il dit seulement qu'il détruit beaucoup les plantations de riz; que les voyageurs qui font le commerce des Indes orientales l'appellent *moineau de Java* ou *moineau indien;* que cela paraîtrait indiquer qu'il se trouve aussi bien dans les Indes qu'à la Chine, mais qu'il croit plutôt que, dans le commerce qui se fait par les Européens entre la Chine et Java, on a apporté souvent ces beaux oiseaux, et que c'est de là qu'on les a nommés *moineaux de Java*, *moineaux indiens;* et enfin que ce qui prouve qu'ils sont naturels aux pays de la Chine, c'est qu'on en trouve la figure sur les papiers peints et sur les étoffes chinoises.

Les espèces dont nous allons parler sont encore plus petites que les précédentes et par conséquent diffèrent si fort de notre gros-bec, par la grosseur, qu'on aurait tort de les rapporter à ce genre, si la forme du bec, la figure du corps, et même l'ordre et la position des couleurs, n'indiquaient pas que ces oiseaux, sans être précisément des gros-becs, appartiennent néanmoins plus à ce genre qu'à aucun autre.

LE TOUCNAM-COURVI.

Genre moineau. (Cuvier.)

La première de ces petites espèces de gros-becs étrangers est le toucnam-courvi des Philippines, dont M. Brisson a donné la description avec la figure du mâle, sous le nom de *gros-bec des Philippines,* et dont nous avons fait représenter le mâle dans nos planches enluminées, sous cette même dénomination, mais auquel nous conservons ici le nom qu'il porte dans son pays, parce qu'il est d'une espèce différente de toutes les autres. La femelle est de la même grosseur que le mâle, mais les couleurs ne sont pas les mêmes; elle a la tête brune ainsi que le dessus du cou, tandis

que le mâle l'a jaune, etc. M. Brisson donne aussi la description et la figure du nid de ces oiseaux.

L'ORCHEF.

Le second de ces petits gros-becs étrangers est l'oiseau des Indes orientales, représenté dans les planches enluminées sous la dénomination de *gros-bec des Indes*, et auquel nous donnons ici le nom d'*orchef*, parce qu'il a le dessus de la tête d'un beau jaune, et qu'étant d'une espèce différente de toutes les autres, il lui faut un nom particulier. Cette espèce est nouvelle et n'a été présentée par aucun auteur avant nous.

LE GROS-BEC NONNETTE.

La troisième de ces petites espèces est l'oiseau représenté dans les planches enluminées, sous la dénomination de *gros-bec* appelé la *nonnette*, et auquel nous avons donné ce nom parce qu'il a une sorte de béguin noir sur la tête. C'est encore une espèce nouvelle, mais sur laquelle nous ne pouvons rien dire de plus, n'ayant pas même connaissance des pays où on la trouve. Cet oiseau nous a été vendu par un marchand oiseleur qui n'a pu nous en informer.

LE GRISALBIN.

La quatrième espèce de ces petits gros-becs étrangers, aussi nouvelle et aussi peu connue que les deux précédentes, est l'oiseau représenté dans les planches enluminées sous la dénomination de *gros-bec de Virginie*, auquel nous donnons ici le nom de *grisalbin*, parce qu'il a le cou blanc, aussi bien qu'une partie de la tête, et tout le reste du corps gris; et comme l'espèce diffère de toutes les autres, elle doit avoir un nom particulier.

LE QUADRICOLOR.

Genre moineau. (CUVIER.)

Le cinquième de ces petits gros-becs étrangers est l'oiseau donné par Albin, sous le nom de *moineau de la Chine*, et ensuite par M. Brisson, sous celui de *gros-bec de Java*, représenté dans nos planches enluminées sous cette même dénomination, *gros-bec de Java*, et auquel nous donnons ici le nom de *quadricolor*, qui suffira pour le distinguer de tous les autres, et qui lui convient très-bien, parce que c'est un bel oiseau, peint de quatre couleurs vives également éclatantes: ayant la tête et le cou bleus, le dos, les ailes et le bout de la queue verts, une large bande rouge en forme de sangle sous le ventre et sur le milieu de la queue, et enfin, le reste de la poitrine et du ventre d'un brun clair ou couleur de noisette. Nous ne savons rien de ses habitudes naturelles.

LE JACOBIN ET LE DOMINO.

Genre moineau. (CUVIER.)

La sixième espèce de ces petits gros-becs étrangers est l'oiseau connu des curieux sous le nom de *jacobin*, et auquel nous conserverons ce nom

distinctif et assez bien appliqué; nous croyons que celui qu'on nous a donné sous le nom de *gros-bec des Moluques* est de la même espèce, et probablement la femelle du premier. Nous avons vu ces oiseaux vivants, et on les nourrit comme les serins. M. Edwards en a donné la description et la figure sous le nom de *gowri*, planche XL; et par la signification de ce mot, il présume que l'oiseau est des Indes et non pas de la Chine. Nous eussions adopté ce nom *gowri*, qu'il porte dans son pays natal, si celui de *jacobin* n'eût pas déjà prévalu par l'usage. Il existe encore deux autres oiseaux que les curieux appellent *dominos*, et que l'on distingue des jacobins : ils en diffèrent en effet en ce qu'ils sont plus petits, mais on doit les considérer comme variétés dans la même espèce. Les mâles sont probablement ceux qui ont le ventre tacheté, et les femelles l'ont d'un gris blanc uniforme. On peut voir la description de ces oiseaux dans l'ouvrage de M. Brisson, depuis la page 239 jusqu'à la page 244; mais il n'y a pas un mot de leurs habitudes naturelles.

LE BAGLAFECHT *.

Genre moineau. (CUVIER.)

C'est un oiseau d'Abyssinie, qui a beaucoup de rapport avec le toucnam-courvi; seulement il en diffère par quelques nuances, ou par quelque distribution de couleurs. La tache noire qui est des deux côtés de la tête s'élève dans le baglafecht jusqu'au-dessus des yeux : la marbrure jaune et brune de la partie supérieure du corps est moins marquée, et les grandes couvertures des ailes, ainsi que les pennes de ces mêmes ailes et celles de la queue, sont d'un brun verdâtre bordé de jaune. Cet oiseau a l'iris jaunâtre, et ses ailes, dans leur état de repos, vont à peu près au milieu de la queue.

Le baglafecht se rapproche encore du toucnam-courvi par les précautions industrieuses qu'il prend pour garantir ses œufs de la pluie et de tout autre danger; mais il donne à son nid une forme différente : il le suspend comme le toucnam-courvi à l'extrémité d'une petite branche, presque toujours au-dessus d'une eau dormante, et son ouverture est constamment tournée du côté de l'est, c'est-à-dire du côté opposé à la pluie. De cette manière le nid est non-seulement fortifié avec intelligence contre l'humidité, mais il est encore défendu contre les différentes espèces d'animaux qui cherchent les œufs du baglafecht pour s'en nourrir.

LE GROS-BEC D'ABYSSINIE.

Genre moineau. (CUVIER.)

Je rapporte encore aux gros-becs cet oiseau d'Abyssinie qui leur ressemble par le trait caractéristique, je veux dire par la grosseur de son bec, comme aussi par la grosseur totale de son corps. Il a l'iris rouge, le bec noir, ainsi que le dessus et les côtés de la tête, la gorge et la poitrine; le reste du dessous du corps, les jambes et la partie supérieure du corps d'un jaune clair, mais qui prend une teinte de brun à l'endroit où il s'approche du noir de la partie antérieure, comme si dans ces endroits ces deux couleurs se fondaient en une seule : les plumes scapulaires sont noirâtres, les couvertures des ailes brunes bordées de gris, les

* Cet oiseau ne diffère pas du toucnam-courvi.

pennes des ailes et de la queue brunes bordées de jaune et les pieds d'un gris rougeâtre.

Ce que l'histoire du gros-bec d'Abyssinie offre de plus singulier, c'est la construction de son nid et l'espèce de prévoyance qu'elle suppose dans cet oiseau et qui lui est commune avec le toucnam-courvi et le baglafecht. La forme de ce nid est à peu près pyramidale, et l'oiseau a l'attention de le suspendre toujours au-dessus de l'eau à l'extrémité d'une petite branche : l'ouverture est sur l'une des faces de la pyramide, ordinairement tournée à l'est. La cavité de cette pyramide est séparée en deux par une cloison, ce qui forme, pour ainsi dire, deux chambres : la première, où est l'entrée du nid, est une espèce de vestibule où l'oiseau s'introduit d'abord ; ensuite il grimpe le long de la cloison intermédiaire, puis il redescend jusqu'au fond de la seconde chambre où sont les œufs. Par l'artifice assez compliqué de cette construction, les œufs sont à couvert de la pluie, de quelque côté que souffle le vent, et il faut remarquer qu'en Abyssinie la saison des pluies dure six mois ; car c'est une observation générale que les inconvénients exaltent l'industrie, à moins qu'étant excessifs ils ne la rendent inutile et ne l'étouffent entièrement. Ici il y avait à se garantir non-seulement de la pluie, mais des singes, des écureuils, des serpents, etc. L'oiseau semble avoir prévu tous ces dangers, et par des précautions raisonnées les avoir écartés de sa géniture. Cette espèce est nouvelle, et nous devons tout ce que nous en avons dit à M. le chevalier Bruce.

LE GUIFSO BALITO.

Il n'est point d'espèce européenne avec laquelle cet oiseau étranger ait plus de rapport que celle de nos gros-becs : comme eux, il fuit les lieux habités et vit retiré dans les bois solitaires ; comme eux, il est assez peu sensible aux plaisirs de l'amour, puisqu'il ne connaît pas le plaisir de chanter ; comme eux enfin il ne se fait guère entendre que par les coups de bec réitérés dont il perce les noyaux pour en tirer l'amande : mais il diffère des gros-becs par deux traits assez marqués : premièrement, son bec est dentelé sur les bords ; en second lieu, ses pieds n'ont que trois doigts, deux en avant et un en arrière, disposition remarquable et qui n'a lieu que dans un petit nombre d'espèces. Ces deux traits de dissemblance m'ont paru assez décisifs pour que je dusse distinguer cet oiseau par un nom particulier, et je lui ai conservé celui sous lequel il est connu dans son pays natal.

La tête, la gorge, et le devant du cou, sont d'un beau rouge qui se prolonge en une bande assez étroite sous le corps jusqu'aux couvertures inférieures de la queue : il a tout le reste du dessous du corps, la partie supérieure du cou, le dos et la queue noirs, les couvertures supérieures des ailes brunes bordées de blanc, les pennes des ailes brunes bordées de verdâtre et les pieds d'un rouge très-obscur. Les ailes dans leur situation de repos ne vont qu'au milieu de la longueur de la queue.

LE GROS-BEC TACHETÉ DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

L'oiseau que nous avons fait représenter sous ce nom, quoique différent de nos gros-becs d'Europe par les couleurs et la distribution des taches, nous paraît néanmoins assez voisin de cette espèce pour qu'on

puisse le regarder comme une variété produite par le climat, et par cette raison nous ne lui donnons pas un nom particulier. D'ailleurs M. Sonnerat nous a assuré très-positivement que cet oiseau est le même que celui de l'article I[er], et il observe que ce qui fait paraître ces oiseaux différents les uns des autres, c'est qu'ils changent de couleur tous les ans.

LE GRIVELIN A CRAVATE.

Le gros-bec d'Angola, qui nous est venu de cette province de l'Afrique, nous paraît approcher de l'espèce du grivelin; et comme il a tout le cou et le dessous de la gorge revêtus et environnés d'une espèce de cravate blonde qui même s'étend jusqu'au-dessous du bec, nous avons cru pouvoir lui donner le nom de grivelin à cravate. Nous ne connaissons rien de ses habitudes naturelles.

LE MOINEAU.

(LE GROS-BEC MOINEAU.)

Ordre des passereaux, famille des conirostres, genre moineau. (CUVIER.)

Autant l'espèce du moineau est abondante en individus, autant le genre de ces oiseaux paraît d'abord nombreux en espèces. Un de nos nomenclateurs en compte jusqu'à soixante-sept espèces différentes et neuf variétés, ce qui fait en tout soixante et seize oiseaux, dont il compose ou plutôt charge bien gratuitement ce genre, dans lequel on est étonné de trouver les linottes, les pinsons, les serins, les verdiers, les bengalis, les sénégalis, les mayas, les cardinaux, les veuves, et quantité d'autres oiseaux étrangers qu'on ne doit point appeler moineaux, et qui demandent chacun un nom particulier. Pour nous reconnaître au milieu de cette troupe confuse, nous écarterons d'abord de notre moineau, qui nous est bien connu, tous les oiseaux que nous venons de nommer et qui nous sont de même assez connus pour assurer qu'ils ne sont pas des moineaux. Suivant donc ici notre plan général, nous ferons une espèce principale de chacun de ces oiseaux de notre climat, à laquelle nous rapporterons les espèces étrangères qui nous paraîtront en différer moins que toutes les autres espèces : ainsi nous ferons un article pour le moineau, un autre pour la linotte, un troisième pour le pinson, un quatrième pour le serin, un cinquième pour le verdier, etc.

Nous séparerons encore du moineau, proprement dit, deux autres oiseaux qui en sont encore plus voisins qu'aucun des précédents, qui sont également de notre climat, et dont l'un porte le nom de *moineau de campagne*, et l'autre, de *moineau de bois*. Nous leur donnerons, ou plutôt nous leur conserverons les noms de *friquet* et de *soulcie*, qui sont leurs anciens et vrais noms, parce qu'en effet ce ne sont pas de francs moineaux et qu'ils en diffèrent par la forme et par les mœurs. Nous ferons donc encore un article particulier pour chacun de ces deux oiseaux. C'est là le seul moyen d'éviter la confusion des idées; car toutes les fois que dans une méthode l'on nous présente, comme ici, soixante ou quatre-vingts espèces sous le même genre et sous une dénomination commune, il n'en faut pas davantage pour juger non-seulement de la très-grande imperfection de cette méthode, mais encore de son mauvais effet, puisqu'elle confond les choses

au lieu de les démêler et que bien loin de porter la lumière sur les objets, elle rassemble à l'entour des nuages et des ténèbres.

Notre moineau est assez connu de tout le monde pour n'avoir pas besoin de description. Le changement de couleur, selon l'âge, dans le plumage et dans les coins de l'ouverture du bec, est général et constant : mais il y a dans cette même espèce des variétés particulières et accidentelles; car on trouve quelquefois des moineaux blancs, d'autres variés de brun et de blanc, d'autres presque tout noirs, et d'autres jaunes. Les femelles ne diffèrent des mâles qu'en ce qu'elles sont un peu plus petites et que leurs couleurs sont plus faibles.

Indépendamment de ces premières variétés, dont les unes sont générales et les autres particulières, et qui se trouvent toutes dans nos climats, il y en a d'autres dans des climats plus éloignés, qui semblent prouver que l'espèce est répandue du nord au midi dans notre continent, depuis la Suède jusqu'en Égypte, au Sénégal, etc. Nous ferons mention de ces variétés à l'article des oiseaux étrangers qui ont rapport à notre moineau.

Mais dans quelque contrée qu'il habite, on ne le trouve jamais dans les lieux déserts ni même dans ceux qui sont éloignés du séjour de l'homme : les moineaux sont, comme les rats, attachés à nos habitations; ils ne se plaisent ni dans les bois ni dans les vastes campagnes : on a même remarqué qu'il y en a plus dans les villes que dans les villages, et qu'on n'en voit point dans les hameaux et dans les fermes qui sont au milieu des forêts : ils suivent la société pour vivre à ses dépens : comme ils sont paresseux et gourmands, c'est sur des provisions toutes faites, c'est-à-dire sur le bien d'autrui qu'ils prennent leur subsistance; nos granges et nos greniers, nos basses-cours, nos colombiers, tous les lieux, en un mot, où nous rassemblons ou distribuons des grains, sont les lieux qu'ils fréquentent de préférence; et comme ils sont aussi voraces que nombreux, ils ne laissent pas de faire plus de tort que leur espèce ne vaut ; car leur plume ne sert à rien, leur chair n'est pas bonne à manger, leur voix blesse l'oreille, leur familiarité est incommode, leur pétulance grossière est à charge; ce sont de ces gens que l'on trouve partout et dont on n'a que faire, si propres à donner de l'humeur, que dans certains endroits on les a frappés de proscription en mettant à prix leur vie.

Et ce qui les rendra éternellement incommodes, c'est non-seulement leur très-nombreuse multiplication, mais encore leur défiance, leur finesse, leurs ruses et leur opiniâtreté à ne pas désemparer les lieux qui leur conviennent; ils reconnaissent aisément les piéges qu'on leur tend; ils impatientent ceux qui veulent se donner la peine de les prendre; il faut pour cela tendre un filet d'avance et attendre plusieurs heures, souvent en vain; et il n'y a guère que dans les saisons de disette et dans les temps de neige où cette chasse puisse avoir du succès; ce qui néanmoins ne peut faire une diminution sensible sur une espèce qui se muliplie trois fois par an. Leur nid est composé de foin au dehors et de plumes au dedans. Si vous le détruisez, en vingt-quatre heures ils en font un autre; si vous jetez leurs œufs, qui sont communément au nombre de cinq ou six et souvent davantage, huit ou dix jours après ils en pondent de nouveaux; si vous les tirez sur les arbres ou sur les toits, ils ne s'en recèlent que mieux dans vos greniers. Il faut à peu près vingt livres de blé par an pour nourrir une couple de moineaux; des personnes qui en avaient gardé dans des cages m'en ont assuré. Que l'on juge par leur nombre de la déprédation que ces oiseaux font de nos grains; car quoiqu'ils nourrissent leurs petits d'insectes dans le premier âge, et qu'ils en mangent eux-

mêmes en assez grande quantité, leur principale nourriture est notre meilleur grain. Ils suivent le laboureur dans le temps des semailles, les moissonneurs pendant celui de la récolte, les batteurs dans les granges, la fermière lorsqu'elle jette le grain à ses volailles; ils le cherchent dans les colombiers et jusque dans le jabot des jeunes pigeons qu'ils percent pour l'en tirer : ils mangent aussi les mouches à miel et détruisent ainsi de préférence les seuls insectes qui nous soient utiles; enfin, ils sont si malfaisants, si incommodes, qu'il serait à désirer qu'on trouvât quelque moyen de les détruire. On m'avait assuré qu'en faisant fumer du soufre sous les arbres où ils se rassemblent en certaines saisons et s'endorment le soir, cette fumée les suffoquerait et les ferait tomber; j'en ai fait l'épreuve sans succès, et cependant je l'avais faite avec précaution et même avec intérêt, parce que l'on ne pouvait leur faire quitter le voisinage de mes volières, et que je m'étais aperçu que non-seulement ils troublaient le chant de mes oiseaux par leur vilaine voix, mais que même à force de répéter leur désagréable *tui tui*, ils altéraient le chant des serins, des tarins, des linottes, etc. Je fis donc mettre sur un mur couvert par de grands marronniers d'Indes dans lesquels les moineaux s'assemblaient le soir en très-grand nombre; je fis mettre, dis-je, plusieurs terrines remplies de soufre mêlé d'un peu de charbon et de résine : ces matières, en s'enflammant, produisirent une épaisse fumée qui ne fit d'autre effet que d'éveiller les moineaux; à mesure que la fumée les gagnait, ils s'élevaient au haut des arbres, et enfin ils en désemparèrent pour gagner les toits voisins, mais aucun ne tomba : je remarquai seulement qu'il se passa trois jours sans qu'ils se rassemblassent en nombre sur ces arbres enfumés; mais ensuite ils reprirent leur première habitude.

Comme ces oiseaux sont robustes, on les élève facilement dans des cages : ils vivent plusieurs années, surtout s'ils y sont sans femelles; car on prétend que l'usage immodéré qu'ils en font abrége beaucoup leur vie. Lorsqu'ils sont pris jeunes, ils ont assez de docilité pour obéir à la voix, s'instruire et retenir quelque chose du chant des oiseaux auprès desquels on les met. Naturellement familiers, ils le deviennent encore davantage dans la captivité : cependant ce naturel familier ne les porte pas à vivre ensemble dans l'état de liberté. Ils sont assez solitaires et c'est peut-être là l'origine de leur nom. Comme ils ne quittent jamais notre climat et qu'ils sont toujours autour de nos maisons, il est aisé de les observer et de reconnaître qu'ils vont ordinairement seuls ou par couple. Il y a cependant deux temps dans l'année où ils se rassemblent, non pas pour voler en troupes, mais pour se réunir et piailler tous ensemble, l'automne sur les saules le long des rivières, et le printemps sur les épicéas et autres arbres verts : c'est le soir qu'ils s'assemblent, et dans la bonne saison ils passent la nuit sur les arbres; mais en hiver ils sont souvent seuls ou avec leurs femelles dans un trou de muraille ou sous les tuiles de nos toits, et ce n'est que quand le froid est très-violent qu'on en trouve quelquefois cinq ou six dans le même gîte où probablement ils ne se mettent ensemble que pour se tenir chauds.

Les mâles se battent à outrance pour avoir des femelles, et le combat est si violent, qu'ils tombent souvent à terre. Il y a peu d'oiseaux si ardents, si puissants en amour. On en a vu se joindre jusqu'à vingt fois de suite, toujours avec le même empressement, les mêmes trépidations, les mêmes expressions de plaisir, et ce qu'il y a de singulier, c'est que la femelle paraît s'impatienter la première d'un jeu qui doit moins la fatiguer que le mâle, mais qui peut lui plaire aussi beaucoup moins parce

qu'il n'y a nul préliminaire, nulles caresses, nul assortiment à la chose : beaucoup de pétulance sans tendresse, toujours des mouvements précipités qui n'indiquent que le besoin pour soi-même. Comparez les amours du pigeon à celles du moineau, vous y verrez presque toujours les nuances du physique au moral.

Ces oiseaux nichent ordinairement sous les tuiles, dans les cheneaux, dans les trous de muraille, ou dans les pots qu'on leur offre, et souvent aussi dans les puits et sur les tablettes des fenêtres, dont les vitrages sont défendus par des persiennes à claire-voie ; néanmoins il y en a quelques-uns qui font leur nid sur les arbres : l'on m'a rapporté de ces nids de moineaux, pris sur de grands noyers et sur des saules très-elevés ; ils les placent au sommet de ces arbres et les construisent avec les mêmes matériaux, c'est-à-dire avec du foin en dehors et de la plume en dedans : mais ce qu'il y a de singulier, c'est qu'ils y ajoutent une espèce de calotte par-dessus, qui couvre le nid, en sorte que l'eau de la pluie ne peut y pénétrer, et ils laissent une ouverture pour entrer au-dessous de cette calotte ; tandis que, quand ils établissent leur nid dans des trous ou dans des lieux couverts, ils se dispensent avec raison de faire cette calotte, qui devient inutile puisqu'il est à couvert. L'instinct se manifeste donc ici par un sentiment presque raisonné et qui suppose au moins la comparaison de deux petites idées. Il se trouve aussi des moineaux plus paresseux, mais en même temps plus hardis que les autres, qui ne se donnent pas la peine de construire un nid et qui chassent du leur les hirondelles à cul blanc ; quelquefois ils battent les pigeons, les font sortir de leur boulin et s'y établissent à leur place. Il y a, comme l'on voit, dans ce petit peuple, diversité de mœurs et par conséquent un instinct plus varié, plus perfectionné que dans la plupart des autres oiseaux, et cela vient sans doute de ce qu'ils fréquentent la société ; ils sont à demi domestiques, sans être assujettis ni moins indépendants ; ils en tirent tout ce qui leur convient sans y rien mettre du leur, et ils y acquièrent cette finesse, cette circonspection, cette perfection d'instinct qui se marque par la variété de leurs habitudes relatives aux situations, aux temps et aux autres circonstances.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU MOINEAU.

LE MOINEAU DU SÉNÉGAL.

Le *moineau du Sénégal*, et auquel nous ne donnerons pas d'autre nom, parce qu'il nous paraît être de la même espèce que notre moineau d'Europe, dont il ne diffère que par la couleur du bec, le sommet de la tête et les parties inférieures du corps, qu'il a rougeâtres ; tandis que, dans le moineau d'Europe, le bec est brun, le sommet de la tête et les parties inférieures du corps sont grises. Mais comme la grandeur, la forme, la position du corps, du bec, de la queue, des pieds, tout le reste en un mot nous a paru semblable, nous ne pouvons guère douter de l'identité de l'espèce de cet oiseau du Sénégal avec notre moineau d'Europe, et nous regardons la différence de couleur comme une variété produite par l'influence du climat.

LE MOINEAU A BEC ROUGE DU SÉNÉGAL.

Le *moineau à bec rouge du Sénégal*, et auquel nous ne donnerons pas d'autre nom, parce qu'il ne nous paraît être qu'une variété peut-être d'âge ou de sexe du précédent, d'autant qu'il est du même climat. Ainsi ces deux oiseaux d'Afrique doivent être regardés comme de simples variétés dans l'espèce du moineau d'Europe.

LE PÈRE NOIR.

Voici maintenant des oiseaux étrangers dont l'espèce, quoique voisine de celle de notre moineau, nous paraît néanmoins en différer assez pour leur donner des noms particuliers. Par exemple, l'oiseau d'Amérique auquel les habitants de nos îles ont donné le nom de *père noir*, que nous lui conservons, n'est pas précisément un moineau. Il paraît qu'on trouve cet oiseau non-seulement dans nos îles, mais aussi dans la terre ferme du continent méridional de l'Amérique, comme au Mexique; car il a été indiqué par Fernandez, sous le nom mexicain *yohual tototl*, et donné par Hans Sloane comme oiseau de la Jamaïque. Nous présumons aussi que les trois oiseaux représentés dans nos planches enluminées, n° 224, édition in-4°, pourraient bien n'être que des variétés de celui-ci; la seule chose qui s'oppose à cette présomption, c'est qu'ils se trouvent dans des climats très-éloignés les uns des autres. Ils ont été nommés au bas de nos planches, I. Moineau de *Macao* (*Fringilla melanyctera*, Linn., Gmel.); II. Moineau de *Java* (*Fringilla melanoleuca*. Linn., Gmel.); III. Moineau de *Cayenne* (*Tanagra Jacarina*, Linn., *Emberiza*, *Jacarina*, Vieill.); néanmoins ils ne nous paraissent faire que le même oiseau et n'être que des variétés de l'espèce du père noir; car quoique ces noms de climats aient été donnés par les voyageurs qui ont apporté ces oiseaux en France, je ne sais s'ils méritent toute confiance. D'ailleurs, il se pourrait aussi que cette espèce d'oiseau noir se trouvât également dans les climats chauds des deux continents.

Indépendamment de ces trois oiseaux, qu'on peut rapporter à l'espèce du père noir, il y en a encore d'autres qui ne nous paraissent être aussi que des variétés de cette même espèce. L'oiseau que nous avons fait représenter dans nos planches n° 291, édit. in-4°, *fig.* 1, le mâle, et *fig.* 2, la femelle, sous le nom de *moineau du Brésil*, ressemble si fort au père noir, qu'on ne peut guère douter qu'il ne soit de son espèce. A la vérité cette ressemblance presque parfaite ne se trouve que dans le mâle, les couleurs de la femelle sont fort différentes; mais cela même nous apprend combien peu l'on doit compter sur la différence des couleurs pour constituer celle des espèces.

Enfin il y a encore une espèce voisine de notre moineau, et qu'on ne pourrait se dispenser de rapporter immédiatement à celle du père noir, s'il n'y avait pas une grande différence dans la longueur de la queue; c'est l'oiseau représenté dans nos planches enluminées, n° 183, *fig.* 1, de l'édition in-4°, sous la dénomination de *moineau du royaume de Juda*. Nous l'appellerons *père à longue queue*, parce qu'il nous paraît être de la même espèce que le père noir, et n'en différer que par sa queue, qui est plus longue et composée de plumes de grandeur inégale. Si les noms des climats nous ont été fidèlement transmis, on voit que l'espèce du père noir se trouve aux îles Antilles, à la Jamaïque, au Mexique, à Cayenne,

au Brésil, au royaume de Juda, ensuite en Abyssinie, à Java et jusqu'à Macao, c'est-à-dire dans toutes les contrées méridionales de l'ancien et du nouveau continent.

LE DATTIER OU MOINEAU DE DATTE.

M. Shaw a parlé de cet oiseau dans ses Voyages, sous le nom de *moineau de Capsa*, et M. le chevalier Bruce m'en a fait voir le portrait en miniature d'après lequel j'ai fait la description suivante.

Le moineau de datte a le bec court, épais à sa base et accompagné de quelques moustaches près des angles de son ouverture; la pièce supérieure noire, l'inférieure jaunâtre ainsi que les pieds, les ongles noirs, la partie antérieure de la tête et la gorge blanches; le reste de la tête, le cou, le dessus du corps et même le dessous, d'un gris plus ou moins rougeâtre; mais la teinte est plus forte sur la poitrine et les petites couvertures supérieures des ailes : les pennes des ailes et de la queue sont noires; la queue est un tant soit peu fourchue, assez longue, et dépasse l'extrémité des ailes repliées des deux tiers de sa longueur.

Cet oiseau vole en troupes; il est familier et vient chercher les grains jusqu'aux portes des granges. Il est aussi commun dans la partie de la Barbarie, située au sud du royaume de Tunis, que les moineaux le sont en France; mais il chante beaucoup mieux, s'il est vrai, comme l'avance M. Shaw, que son ramage soit préférable à celui des serins et des rossignols. C'est dommage qu'il soit trop délicat pour être transporté loin de son pays natal; du moins toutes les tentatives qu'on a faites jusqu'ici pour nous l'amener vivant ont été infructueuses.

LE FRIQUET.

LE GROS-BEC FRIQUET.

Ordre des passereaux, famille des conirostres, genre moineau. (Cuvier.)

Cet oiseau est certainement d'une espèce différente de celle du moineau, et par conséquent ne doit pas en porter le nom. Quoique habitants du même climat et des mêmes terres, ils ne se mêlent point ensemble et la plupart de leurs habitudes naturelles sont toutes différentes. Le moineau ne quitte pas nos maisons, se pose sur nos murailles et sur nos toits, y niche et s'y nourrit. Le friquet ne s'en approche guère, se tient à la campagne, fréquente les bords des chemins, se pose sur les arbustes et les plantes basses, et établit son nid dans des crevasses, dans des trous à peu de distance de terre. On prétend qu'il niche aussi dans les bois et dans les creux d'arbres; cependant je n'en ai jamais vu dans les bois qu'en passant : ce sont les campagnes ouvertes et les plaines qu'ils habitent de préférence. Le moineau a le vol pesant et toujours assez court; il ne peut aussi marcher qu'en sautillant assez lentement et de mauvaise grâce, au lieu que le friquet se tourne plus lestement et marche mieux. L'espèce en est beaucoup moins nombreuse que celle du moineau, et il y a toute apparence que leur ponte, qui n'est que de quatre ou cinq œufs, ne se répète pas et se borne à une seule couvée; car les friquets se rassemblent en grande troupe dès la fin de l'été et demeurent ensemble pendant tout l'hiver. Il est aisé, dans cette saison, d'en prendre un grand nombre sur les buissons où ils gîtent.

Cet oiseau, lorsqu'il est posé, ne cesse de se remuer, de se tourner, de *frétiller*, de hausser et baisser sa queue; et c'est de tous ces mouvements, qu'il fait d'assez bonne grâce, que lui est venu le nom de *friquet*. Quoique moins hardi que le moineau, il ne fuit point l'homme; souvent même il accompagne les voyageurs et les suit sans crainte. Il vole en tournant et toujours assez bas; car on ne le voit point se percher sur de grands arbres, et ceux qui lui ont donné le nom de moineau de noyer ont confondu le friquet avec la soulcie, qui se tient en effet sur les arbres élevés et particulièrement sur les noyers.

Cette espèce est sujette à varier; plusieurs naturalistes ont donné le moineau de *montagne*, le moineau *à collier* et le moineau *fou* des Italiens, comme des espèces différentes de celle du friquet : cependant le moineau fou et le friquet sont absolument le même oiseau, et les deux autres espèces n'en sont que de très-légères variétés. Après avoir comparé les descriptions, les figures et les oiseaux en nature, il nous a paru que tous quatre n'étaient dans le fond que le même oiseau, et que ces quatre espèces nominales doivent se réduire à une seule espèce réelle, qui est celle du friquet.

La preuve que le *passera mattugia* ou moineau fou des Italiens est le friquet même, ou tout au plus une simple variété de cette espèce, dont il ne diffère que par la distribution des couleurs, c'est que Olina, qui en donne la description et la figure, dit positivement qu'on l'a nommé *passera mattugia*, moineau fou, parce qu'il ne peut rester un seul moment sans remuer, et c'est à ce même mouvement continuel qu'on doit, comme je l'ai dit, attribuer l'origine de son nom français. Ne serait-il pas plus que singulier que cet oiseau, si peu rare en France, ne se trouvât point en Italie, comme l'ont écrit nos nomenclateurs modernes qui n'ont pas reconnu que le moineau fou d'Italie était notre friquet? Il paraît au contraire qu'il y a plus de variétés de cette espèce en Italie qu'en France; elle s'est donc répandue des pays tempérés dans les pays plus chauds et non pas dans les climats froids, car on ne la trouve point en Suède. Mais je suis surpris que M. Salerne dise que cet oiseau ne se voit ni en Allemagne, ni en Angleterre, puisque les naturalistes allemands et anglais en ont donné des descriptions et la figure. M. Frisch prétend même que le friquet et le serin de Canarie peuvent s'unir et produire ensemble une race bâtarde et qu'on en a fait l'épreuve en Allemagne.

Au reste, le friquet, quoique plus remuant, est cependant moins pétulant, moins familier, moins gourmand que le moineau; c'est un oiseau plus innocent et qui ne fait pas grand tort aux grains : il préfère les fruits, les graines sauvages, telles que celles des chardons, sur lesquels il se pose volontiers, et mange aussi des insectes. Il fuit le séjour et la rencontre du moineau qui est plus fort et plus méchant que lui. On peut l'élever en cage et l'y nourrir comme le chardonneret; il y vit cinq ou six ans : son chant est assez peu de chose, mais tout différent de la voix désagréable du moineau. On a observé que quoiqu'il soit plus doux que le moineau, il n'est cependant pas aussi docile, et cela vient de son naturel qui l'éloigne de l'homme, et qui pour être un peu plus sauvage n'en est peut-être que meilleur.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU FRIQUET.

L'oiseau qu'on appelle le *passereau sauvage* en Provence nous paraît être une simple variété du friquet. Son chant (dit M. Guys) ne finit point comme il commence et n'est pas le même que celui du moineau. Il ajoute que cet oiseau, très-farouche, cache sa tête entre des pierres, laissant le reste du corps à découvert, et croit se mettre à l'abri des attaques par cette précaution. Il se nourrit de graines à la campagne, et il y a des années où il est très-rare en Provence.

Mais outre cet oiseau et les autres variétés de cette espèce, qui se trouvent dans nos climats et que nous avons indiquées d'après les nomenclateurs, sous les noms de *moineau de montagne*, *moineau à collier* et *moineau fou*, il s'en trouve d'autres dans des climats éloignés.

LE PASSE-VERT.

Genre tangara. (Cuvier.)

Le premier de ces oiseaux étrangers qu'on peut rapporter au friquet comme variété, ou du moins comme espèce très-voisine de la sienne, est celui qui est connu sous le nom de *moineau à tête rouge de Cayenne*, et auquel nous donnons ici le nom de *passe-vert*, comme qui dirait *passereau vert*, parce qu'il a tout le dessus du corps verdâtre; mais, quoiqu'il diffère presque autant qu'il est possible du friquet par les couleurs, c'est néanmoins, de tous les oiseaux de notre climat, celui dont il approche le plus.

LE PASSE-BLEU.

Il en est de même du *moineau bleu de Cayenne*, auquel nous donnons ici le nom de *passe-bleu* ou *passereau bleu*, parce qu'il est presque entièrement bleu, et que du reste il approche plus de l'espèce du friquet que d'aucune espèce de notre climat. Au reste, le passe-vert et le passe-bleu étant tous deux du même climat de Cayenne, on ne peut guère décider si ce sont deux espèces distinctes et séparées, ou s'ils sont d'une seule et même espèce.

LES FOUDIS.

Une autre espèce qu'on peut rapporter à celle du friquet, c'est celle de l'oiseau appelé à Madagascar *foudi lehémené*, auquel je conserve ici partie de ce nom. M. Brisson l'a indiqué le premier sous la dénomination de *cardinal de Madagascar*. Il est aussi connu sous le nom de *moineau de Madagascar*.

Il y a deux autres oiseaux, l'un le *cardinal du cap de Bonne-Espérance*, et l'autre le *moineau du cap de Bonne-Espérance*, qui me paraissent être, le premier le mâle, et le second la femelle, d'une variété dans l'espèce du foudi, car ils n'en diffèrent qu'en ce qu'ils ont le dessous du corps noir; et par ce caractère, nous les appellerons *foudis à ventre noir*, pour les distinguer du foudi qui a le ventre rouge. Mais comme ils se ressem-

blent par tout le reste, nous croyons qu'étant du même climat, ils sont de la même espèce.

LE FRIQUET HUPPÉ.

Une autre espèce étrangère qui nous paraît encore voisine de celle du friquet par la grandeur et par la forme, quoiqu'elle en diffère beaucoup par les couleurs, c'est l'oiseau représenté dans les planches enluminées, n° 181, *fig.* 1 et *fig.* 2 de l'édition in-4°, sous les dénominations de *moineau de Cayenne* et de *moineau de la Caroline,* qui se ressemblent assez pour nous porter à croire qu'étant de pays tempérés et chauds du même continent, l'un, *fig.* 1, est le mâle, et l'autre, *fig.* 2, la femelle. Nous lui donnons le nom de *friquet huppé,* pour le distinguer de tous les autres oiseaux du même genre.

LE BEAU MARQUET.

Enfin nous croyons que l'on peut rapporter à l'espèce du friquet, plutôt qu'à aucune autre, le bel oiseau connu sous le nom de *moineau de la côte d'Afrique,* parce qu'il a été envoyé de ces contrées, et nous l'appellerons *beau marquet,* parce qu'étant d'une espèce différente de celle du friquet et de toutes les autres que nous venons d'indiquer, il mérite un nom particulier, et celui de beau marquet désigne qu'il est beau et bien marqué sous le ventre. Ce nom, et un coup d'œil sur la figure coloriée, suffiront pour le faire reconnaître et distinguer de tous les autres oiseaux.

LA SOULCIE.

(LE GROS-BEC SOULCIE.)

Ordre des passereaux, famille des conirostres, genre moineau. (Cuvier.)

On a souvent confondu cet oiseau, ainsi que le friquet, avec notre moineau ; cependant il est d'une autre espèce, et il diffère de l'un et de l'autre en ce qu'il est plus grand, qu'il a le bec plus fort, plutôt rouge que noir, et qu'il n'a, pour ainsi dire, aucune habitude naturelle qui lui soit commune avec le moineau. Celui-ci demeure dans les villes; la soulcie ne se plaît que dans les bois, et c'est ce qui lui a fait donner, par la plupart des naturalistes, le nom de *moineau de bois;* il y niche dans des creux d'arbres, ne produit qu'une fois l'année quatre ou cinq œufs; ils se rassemblent en troupes dès que les petits sont assez forts pour accompagner les vieux, c'est-à-dire vers la fin de juillet. Les soulcies se réunissent donc six semaines plus tôt que les friquets; leurs troupes sont aussi plus nombreuses, et ils vivent constamment ensemble jusqu'au retour de la saison des amours, où chacun se sépare pour suivre sa femelle. Quoique ces oiseaux restent également et constamment dans notre climat pendant toute l'année, il paraît néanmoins qu'ils craignent le froid des pays plus septentrionaux; car Linnæus n'en parle pas dans son Enumération des Oiseaux de Suède. Ils ne sont que de passage en Allemagne; ils ne s'y réunissent pas en troupes et y arrivent un à un. Enfin, ce qui paraît confirmer ce que nous venons de présumer, c'est qu'on trouve assez souvent de ces oiseaux morts de froid dans des creux d'arbres lorsque l'hiver est

rigoureux. Ils vivent non-seulement de grains et graines de toute espèce, mais encore de mouches et d'autres insectes; ils aiment la société de leurs semblables et les appellent dès qu'ils trouvent abondance de nourriture, et comme ils sont presque toujours en grandes bandes, ils ne laissent pas de faire beaucoup de tort dans les terres nouvellement ensemencées. On a de la peine à les chasser ou à les détruire; car ils participent de l'instinct et de la défiance du moineau domestique : ils reconnaissent les piéges, les gluaux, les trébuchets, mais on les prend en grand nombre avec des filets.

OISEAUX ÉTRANGERS
QUI ONT RAPPORT A LA SOULCIE.

LE SOULCIET.

La première espèce étrangère qui nous paraît voisine de celle de la soulcie, au point de n'en être qu'une variété, s'il est possible que cet oiseau ait passé d'un continent à l'autre, c'est celui qui est connu sous le nom de *moineau du Canada*, et que nous avons appelé le *soulciet*, parce qu'il est un peu plus petit que la soulcie, comme tous les autres animaux du nouveau continent qui sont, dans la même espèce, moins grands que ceux de l'ancien.

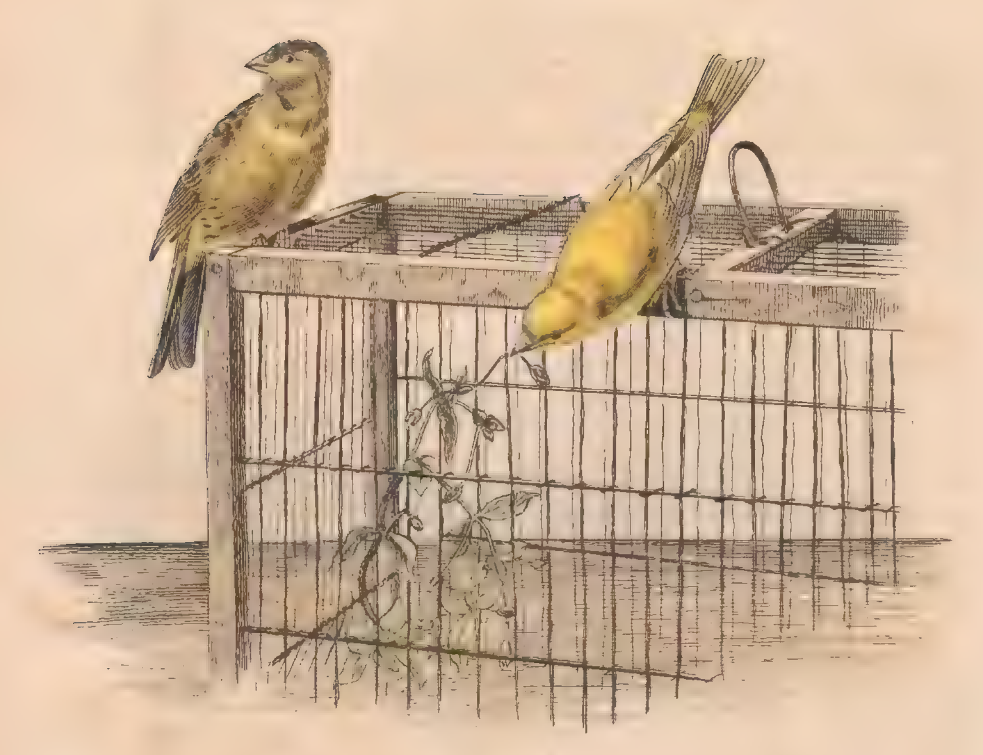
LE PAROARE.

Un autre bel oiseau des contrées méridionales de l'Amérique, qui nous paraît voisin de la soulcie, c'est celui que Marcgrave a indiqué sous le nom brésilien *tije guacu paroara*, et comme *guacu* n'est qu'un adjectif, qui veut dire *grand*, et *tije* un nom générique, nous avons adopté celui de *paroare*, comme dénomination spécifique, d'autant qu'il faut conserver, le plus qu'il est possible, à chaque espèce d'animal le nom de son pays, et c'est par cette raison que nous préférons ici le nom de *paroare*, que cet oiseau porte au Brésil, dans son pays natal, à celui de *cardinal dominiquain* que M. Brisson a adopté, parce qu'il a la tête rouge et le corps noir et blanc. La femelle diffère du mâle en ce que le devant de sa tête n'est pas rouge, mais d'un jaune orangé semé de points rougeâtres.

Nous appellerons aussi paroare huppé un oiseau des mêmes continents qui ne nous paraît être qu'une variété du paroare et qui en diffère par une huppe ou aigrette qu'il porte sur la tête. Ce bel oiseau est représenté dans nos planches enluminées, n° 103 de l'édition in-4°, sous la dénomination de *cardinal dominiquain huppé de la Louisiane*, parce qu'il nous a été envoyé de cette contrée de l'Amérique sous ce nom.

LE CROISSANT.

La troisième espèce étrangère qu'on doit rapporter à celle de la soulcie est le *moineau du cap de Bonne-Espérance*, nom qui lui a été donné par M. Brisson, et que nous appellerons ici le *croissant*, parce qu'étant d'une



LE SERIN.



L'ORTOLAN DES ROSEAUX. LA LINOTTE. L'ORTOLAN.

espèce et d'un climat différents des autres, il lui faut un nom particulier tiré de quelques-uns de ses attributs. Or, cet oiseau qui, par la distribution des couleurs, ne s'éloigne pas de notre soulcie, porte un croissant blanc qui s'étend depuis l'œil jusque dessous le cou. Ce caractère unique nous a paru suffisant pour le dénommer et le faire reconnaître.

LE SERIN DES CANARIES.

Ordre des passereaux, famille des conirostres, genre moineau. (Cuvier.)

Si le rossignol est le chantre des bois, le serin est le musicien de la chambre : le premier tient tout de la nature, le second participe à nos arts. Avec moins de force d'organe, moins d'étendue dans la voix, moins de variété dans les sons, le serin a plus d'oreille, plus de facilité d'imitation, plus de mémoire; et comme la différence du caractère (surtout dans les animaux) tient de très-près à celle qui se trouve entre leurs sens, le serin, dont l'ouïe est plus attentive, plus susceptible de recevoir et de conserver les impressions étrangères, devient aussi plus social, plus doux, plus familier : il est capable de connaissance et même d'attachement; ses caresses sont aimables, ses petits dépits innocents et sa colère ne blesse ni n'offense. Ses habitudes naturelles le rapprochent encore de nous : il se nourrit de graines comme nos autres oiseaux domestiques; on l'élève plus aisément que le rossignol, qui ne vit que de chair ou d'insectes, et qu'on ne peut nourrir que de mets préparés. Son éducation, plus facile, est aussi plus heureuse : on l'élève avec plaisir, parce qu'on l'instruit avec succès; il quitte la mélodie de son chant naturel pour se prêter à l'harmonie de nos voix et de nos instruments; il applaudit, il accompagne et nous rend au delà de ce qu'on peut lui donner. Le rossignol, plus fier de son talent, semble vouloir le conserver dans toute sa pureté; au moins paraît-il faire assez peu de cas des nôtres : ce n'est qu'avec peine qu'on lui apprend à répéter quelques-unes de nos chansons. Le serin peut parler et siffler; le rossignol méprise la parole autant que le sifflet et revient sans cesse à son brillant ramage. Son gosier, toujours nouveau, est un chef-d'œuvre de la nature auquel l'art humain ne peut rien changer, rien ajouter; celui du serin est un modèle de grâces d'une trempe moins ferme que nous pouvons modifier. L'un a donc bien plus de part que l'autre aux agréments de la société : le serin chante en tout temps, il nous récrée dans les jours les plus sombres. Il contribue même à notre bonheur; car il fait l'amusement de toutes les jeunes personnes, les délices des recluses; il charme au moins les ennuis du cloître, porte de la gaieté dans les âmes innocentes et captives; et ses petites amours, qu'on peut considérer de près en le faisant nicher, ont rappelé mille et mille fois à la tendresse des cœurs sacrifiés : c'est faire autant de bien que nos vautours savent faire de mal.

C'est dans le climat heureux des Hespérides que cet oiseau charmant semble avoir pris naissance ou du moins avoir acquis toutes ses perfections : car nous connaissons en Italie une espèce de serin plus petite que celle des Canaries, et en Provence une autre espèce presque aussi grande : toutes deux plus agrestes et qu'on peut regarder comme les tiges sauvages d'une race civilisée. Ces trois oiseaux peuvent se mêler ensemble dans l'état de captivité, mais dans l'état de nature ils paraissent se propager sans mélange chacun dans son climat : ils forment donc trois variétés

constantes qu'il serait bon de désigner chacune par un nom différent afin de ne les pas confondre. Le plus grand s'appelait *cinit* ou *cini* dès le temps de Belon (il y a plus de deux cents ans); en Provence on le nomme encore aujourd'hui *cini* ou *cigni*, et l'on appelle *venturon* celui d'Italie. Le canari, le venturon et le cini sont les noms propres que nous adopterons pour désigner ces trois variétés, et le serin sera le nom de l'espèce générique.

Le venturon ou serin d'Italie se trouve non-seulement dans toute l'Italie, mais en Grèce, en Turquie, en Autriche, en Provence, en Languedoc, en Catalogne, et probablement dans tous les climats de cette température. Néanmoins il y a des années où il est fort rare dans nos provinces méridionales et particulièrement à Marseille. Son chant est agréable et varié : la femelle est inférieure au mâle et par le chant et par le plumage. La forme, la couleur, la voix et la nourriture du venturon et du canari sont à peu près les mêmes, à la différence seulement que le venturon a le corps sensiblement plus petit, et que son chant n'est ni si beau ni si clair.

Le cini ou serin vert de Provence, plus grand que le venturon, a aussi la voix bien plus grande; il est remarquable par ses belles couleurs, par la force de son chant et par la variété des sons qu'il fait entendre. La femelle, un peu plus grosse que le mâle et moins chargée de plumes jaunes, ne chante pas comme lui et ne répond, pour ainsi dire, que par monosyllabes. Il se nourrit des plus petites graines qu'il trouve à la campagne; il vit longtemps en cage, et semble se plaire à côté du chardonneret; il paraît l'écouter et en emprunter des accents qu'il emploie agréablement pour varier son ramage. Il se trouve non-seulement en Provence, mais encore en Dauphiné, dans le Lyonnais, en Bugey, à Génève, en Suisse, en Allemagne, en Italie, en Espagne. C'est le même oiseau qu'on connaît en Bourgogne sous le nom de *serin*. Il fait son nid sur les osiers plantés le long des rivières, et ce nid est composé de crin et de poil à l'intérieur, et de mousse au dehors. Cet oiseau qui est assez commun aux environs de Marseille et dans nos provinces méridionales jusqu'en Bourgogne, est rare dans nos provinces septentrionales. M. Lottinger dit qu'il n'est que de passage en Lorraine.

La couleur dominante du venturon, comme du cini, est d'un vert jaune sur le dessus du corps et d'un jaune vert sur le ventre : mais le cini, plus grand que le venturon, en diffère encore par une couleur brune qui se trouve par taches longitudinales sur les côtés du corps et par ondes au-dessus; au lieu que dans notre climat la couleur ordinaire du canari est uniforme, d'un jaune citron sur tout le corps et même sur le ventre. Ce n'est cependant qu'à leur extrémité que les plumes sont teintes de cette belle couleur; elles sont blanches dans tout le reste de leur étendue. La femelle est d'un jaune plus pâle que le mâle. Mais cette couleur citron tirant plus ou moins sur le blanc, que le canari prend dans notre climat, n'est pas la couleur qu'il porte dans son pays natal, et elle varie suivant les différentes températures.

« J'ai remarqué, dit un de nos plus habiles naturalistes, que le serin des Canaries qui devient tout blanc en France est à Ténériffe d'un gris presque aussi foncé que la linotte; ce changement de couleur provient vraisemblablement de la froideur de notre climat. »

La couleur peut varier aussi par la diversité des aliments, par la captivité et surtout par les assortiments des différentes races. Dès le commencement de ce siècle les oiseleurs comptaient déjà, dans la seule espèce

des canaris, vingt-neuf variétés toutes assez reconnaissables pour être bien indiquées *. La tige primitive de ces vingt-neuf variétés, c'est-à-dire celle du pays natal ou du climat des Canaries est le serin gris commun. Tous ceux qui sont d'autres couleurs uniformes les tiennent de la différence des climats; ceux qui ont les yeux rouges tendent plus ou moins à la couleur absolument blanche, et les panachés sont des variétés plutôt factices que naturelles.

Indépendamment de ces différences qui paraissent être les premières variétés de l'espèce pure du serin des Canaries transporté dans différents climats; indépendamment de quelques races nouvelles qui ont paru depuis, il y a d'autres variétés encore plus apparentes qui proviennent du mélange du canari avec le venturon et avec le cini; car non-seulement ces trois oiseaux peuvent s'unir et produire ensemble, mais les petits qui en résultent, et qu'on met au rang des mulets stériles, sont des métis féconds dont les races se propagent. Il en est de même du mélange des canaris avec les tarins, les chardonnerets, les linottes, les bruants, les pinsons : on prétend même qu'ils peuvent produire avec le moineau. Ces espèces d'oiseaux, quoique très-différentes et en apparence assez éloignées de celle des canaris, ne laissent pas de s'unir et de produire ensemble lorsqu'on prend les précautions et les soins nécessaires pour les apparier. La première attention est de séparer les canaris de tous ceux de leur espèce; et la seconde, d'employer à ces essais la femelle plutôt que le mâle. On s'est assuré que la serine de Canarie produit avec tous les oiseaux que nous venons de nommer; mais il n'est pas également certain que le mâle canari puisse produire avec les femelles de tous ces mêmes oiseaux. Le tarin et le chardonneret sont les seuls sur lesquels il me paraît que la production de la femelle avec le mâle canari soit bien constatée. Voici ce que m'a écrit à ce sujet un de mes amis, homme aussi expérimenté que véridique :

* Nous les allons toutes désigner, en commençant par les plus communes et finissant par les plus rares.

1 Le serin gris commun.
2 Le serin gris, aux duvets et aux pattes blanches, qu'on appelle *race de panachés*
3 Le serin gris à queue blanche, *race de panachés*.
4 Le serin blond commun.
5 Le serin blond aux yeux rouges.
6 Le serin blond doré
7 Le serin blond aux duvets, *race de panachés*.
8 Le serin blond à queue blanche, *race de panachés*.
9 Le serin jaune commun.
10 Le serin jaune aux duvets, *race de panachés*.
11 Le serin jaune à queue blanche, *race de panachés*.
12 Le serin agate commun.
13 Le serin agate aux yeux rouges.
14 Le serin agate à queue blanche, *race de panachés*.
15 Le serin agate aux duvets, *race de panachés*.
16 Le serin isabelle commun.
17 Le serin isabelle aux yeux rouges.
18 Le serin isabelle doré.
19 Le serin isabelle aux duvets, *race de panachés*.
20 Le serin blanc aux yeux rouges.
21 Le serin panaché commun.
22 Le serin panaché aux yeux rouges.
23 Le serin panaché de blond.
24 Le serin panaché de blond aux yeux rouges.
25 Le serin panaché de noir.
26 Le serin panaché de noir jonquille aux yeux rouges.
27 Le serin panaché de noir jonquille et régulier.
28 Le serin plein (c'est-à-dire pleinement et entièrement jaune jonquille) qui est plus rare.
29 Le serin à huppe (ou plutôt à couronne); c'est un des plus beaux.

« Il y a trente ans que j'élève un grand nombre de ces petits oiseaux, et je me suis particulièrement attaché à leur éducation : ainsi c'est d'après plusieurs expériences et observations que je puis assurer les faits suivants Lorsqu'on veut apparier des canaris avec des chardonnerets, il faut prendre dans le nid de jeunes chardonnerets de dix à douze jours, et les mettre dans des nids de canaris du même âge, les nourrir ensemble et les laisser dans la même volière, en accoutumant le chardonneret à la même nourriture du canari. On met pour l'ordinaire des chardonnerets mâles avec des canaris femelles : ils s'accouplent beaucoup plus facilement et réussissent aussi beaucoup mieux que quand on donne aux serins mâles des chardonnerets femelles. Il faut cependant remarquer que la première progéniture est plus tardive, parce que le chardonneret n'entre pas sitôt en *pariage* que le canari. Au contraire lorsqu'on unit la femelle chardonneret avec le mâle canari, le *pariage* se fait plus tôt. Pour qu'il réussisse, il ne faut jamais lâcher le canari mâle dans des volières où il y a des canaris femelles, parce qu'il préférerait alors ces dernières à celles du chardonneret.

« A l'égard de l'union du canari mâle avec la femelle tarin, je puis assurer qu'elle réussit très-bien : j'ai depuis neuf ans dans ma volière une femelle tarin qui n'a pas manqué de faire trois pontes tous les ans, qui ont assez bien réussi les cinq premières années ; mais elle n'a fait que deux pontes par an dans les quatre dernières. J'ai d'autres oiseaux de cette même espèce du tarin, qui ont produit avec les canaris, sans avoir été élevés ni placés séparément. On lâche pour cela simplement le tarin mâle ou femelle dans une chambre avec un bon nombre de canaris : on les verra s'apparier dans cette chambre dans le même temps que les canaris entre eux ; au lieu que les chardonnerets ne s'apparient qu'en cage avec le canari, et qu'il faut encore qu'il n'y ait aucun oiseau de leur espèce. Le tarin vit autant de temps que le canari ; il s'accoutume et mange la même nourriture avec bien moins de répugnance que le chardonneret.

« J'ai encore mis ensemble des linottes avec des canaris : mais il faut que ce soit une linotte mâle avec un canari femelle ; autrement il arrive très-rarement qu'ils réussissent, la linotte même ne faisant pas son nid et pondant seulement quelques œufs dans le panier, lesquels pour l'ordinaire sont clairs. J'en ai vu l'expérience parce que j'ai fait couver ces œufs par des femelles canaris et à plusieurs fois sans aucun produit.

« Les pinsons et les bruants sont très-difficiles à unir avec les canaris : j'ai laissé trois ans une femelle bruant avec un mâle de canari ; elle n'a pondu que des œufs clairs. Il en est de même de la femelle pinson ; mais le pinson et le bruant mâles avec la femelle canari ont produit quelques œufs féconds. »

Il résulte de ces faits et de quelques autres que j'ai recueillis, qu'il n'y a dans tous ces oiseaux que le tarin dont le mâle et la femelle produisent également avec le mâle ou la femelle du serin des Canaries : cette femelle produit aussi assez facilement avec le chardonneret, un peu moins aisément avec le mâle linotte ; enfin elle peut produire, quoique plus difficilement, avec les mâles pinsons, bruants et moineaux, tandis que le serin mâle ne peut féconder aucune de ces dernières femelles. La nature est donc plus ambiguë et moins constante, et le type de l'espèce moins ferme dans la femelle que dans le mâle : celui-ci en est le vrai modèle ; la trempe en est beaucoup plus forte que celle de la femelle, qui se prête à des modifications diverses et même subit des altérations par le mélange des espèces étrangères. Dans le petit nombre d'expériences que j'ai pu faire sur le mélange de quelques espèces voisines d'animaux quadrupèdes, j'ai vu que la brebis produit aisément avec le bouc, et que le bélier ne produit point avec la chèvre. On m'a assuré qu'il y avait exemple de la production du cerf avec la vache, tandis que le taureau ne s'est jamais joint à la biche ; la jument produit plus aisément avec l'âne que le cheval avec l'ânesse. Et en général les races tiennent toujours plus du mâle que de la femelle. Ces faits s'accordent avec ceux que nous venons de rapporter au sujet du mélange des oiseaux. On voit que la femelle canari

peut produire avec le venturon, le cini, le tarin, le chardonneret, la linotte, le pinson, le bruant et le moineau, tandis que le mâle canari ne produit aisément qu'avec la femelle du tarin, difficilement avec celle du chardonneret et point avec les autres. On peut donc en conclure que la femelle appartient moins rigoureusement à son espèce que le mâle, et qu'en général c'est par les femelles que se tiennent de plus près les espèces voisines. Il est bien évident que la serine approche beaucoup plus que le serin de l'espèce du bruant, de la linotte, du pinson et du moineau, puisqu'elle s'unit et produit avec tous, tandis que son mâle ne veut s'unir ni produire avec aucune femelle de ces mêmes espèces. Je dis ne veut, car ici la volonté peut faire beaucoup plus qu'on ne pense, et peut-être n'est-ce que faute d'une volonté ferme que les femelles se laissent subjuguer et souffrent des recherches étrangères et des unions disparates. Quoi qu'il en soit, on peut, en examinant les résultats du mélange de ces différents oiseaux, tirer des inductions qui s'accordent avec tout ce que j'ai dit au sujet de la génération des animaux et de leur développement. Comme cet objet est important, j'ai cru devoir donner ici les principaux résultats du mélange des canaris, soit entre eux, soit avec les espèces que nous venons de citer.

La première variété qui paraît constituer deux races distinctes dans l'espèce du canari est composée des canaris panachés et de ceux qui ne le sont pas. Les blancs ne sont jamais panachés non plus que les jaunes citron; seulement lorsque ces derniers ont quatre ou cinq ans, l'extrémité des ailes et la queue deviennent blanches. Les gris ne sont pas d'une seule couleur grise; il y a sur le même oiseau des plumes plus ou moins grises, et dans un nombre de ces oiseaux gris il s'en trouve d'un gris plus clair, plus foncé, plus brun et plus noir. Les agates sont de couleur uniforme; seulement il y en a dont la couleur agate est plus claire ou plus foncée. Les isabelles sont plus semblables; leur couleur ventre-de-biche est constante et toujours uniforme, soit sur le même oiseau, soit dans plusieurs individus. Dans les panachés, les jaunes jonquille sont panachés de noirâtre; ils ont ordinairement du noir sur la tête. Il y a des canaris panachés dans toutes les couleurs simples que nous avons indiquées; mais ce sont les jaunes jonquille qui sont le plus panachés de noir.

Lorsqu'on apparie des canaris de couleur uniforme, les petits qui en proviennent sont de la même couleur. Un mâle gris et une femelle grise ne produiront ordinairement que des oiseaux gris : il en est de même des isabelles, des blonds, des blancs, des jaunes, des agates; tous produisent leurs semblables en couleur. Mais si l'on mêle ces différentes couleurs en donnant, par exemple, une femelle blonde à un mâle gris ou une femelle grise à un mâle blond, et ainsi dans toutes les autres combinaisons, on aura des oiseaux qui seront plus beaux que ceux des races de même couleur; et comme ce nombre de combinaisons de races que l'on peut croiser est presque inépuisable, on peut encore tous les jours amener à la lumière des nuances et des variétés qui n'ont pas encore paru. Les mélanges que l'on peut faire des canaris panachés avec ceux de couleur uniforme augmentent encore de plusieurs milliers de combinaisons les résultats que l'on doit en attendre; et les variétés de l'espèce peuvent être multipliées, pour ainsi dire, à l'infini. Il arrive même assez souvent que sans employer des oiseaux panachés, on a de très-beaux petits oiseaux bien panachés qui ne doivent leur beauté qu'au mélange des couleurs différentes de leurs pères et mères, ou à leurs ascendants, dont quelques-uns du côté paternel ou maternel étaient panachés.

A l'égard du mélange des autres espèces avec celle du canari, voici les observations que j'ai pu recueillir. De tous les serins, le cini ou serin vert est celui qui a la voix la plus forte et qui paraît être le plus vigoureux, le plus ardent pour la propagation : il peut suffire à trois femelles canaris; il leur porte à manger sur leurs nids ainsi qu'à leurs petits. Le tarin et le chardonneret ne sont ni si vigoureux ni si vigilants, et une seule femelle canari suffit à leurs besoins.

Les oiseaux qui proviennent des mélanges du cini, du tarin, et du chardonneret avec une serine, sont ordinairement plus forts que les canaris : ils chantent plus longtemps, et leur voix très-sonore est plus forte; mais ils apprennent plus difficilement : la plupart ne sifflent jamais qu'imparfaitement, et il est rare d'en trouver qui puissent répéter un seul air sans y manquer.

Lorsqu'on veut se procurer des oiseaux par le mélange du chardonneret avec la serine de Canarie, il faut que le chardonneret ait deux ans et la serine un an, parce qu'elle est plus précoce, et pour l'ordinaire ils réussissent mieux quand on a pris la précaution de les élever ensemble; néanmoins cela n'est pas absolument nécessaire, et l'auteur du *Traité des Serins* se trompe en assurant qu'il ne faut pas que la serine se soit auparavant accouplée avec un mâle de son espèce, que cela l'empêcherait de recevoir les mâles d'une autre espèce. Voici un fait tout opposé :

« Il m'est arrivé, dit le père Bougot, de mettre ensemble douze canaris, quatre mâles et huit femelles; du mouron de mauvaise qualité fit mourir trois de ces mâles et toutes les femelles perdirent leur première ponte. Je m'avisai de substituer aux trois mâles morts trois chardonnerets mâles pris dans un battant. Je les lâchai dans la volière au commencement de mai. Sur la fin de juillet j'eus deux nids de petits mulets qui réussirent on ne peut pas mieux, et l'année suivante j'ai eu trois pontes de chaque chardonneret mâle avec les femelles canaris. Les femelles canaris ne produisent ordinairement avec les chardonnerets que depuis l'âge d'un an jusqu'à quatre, tandis qu'avec leurs mâles naturels elles produisent jusqu'à huit ou neuf ans d'âge; il n'y a que la femelle commune panachée qui produise au delà de l'âge de quatre ans avec le chardonneret. Au reste, il ne faut jamais lâcher le chardonneret dans une volière, parce qu'il détruit les nids et casse les œufs des autres oiseaux. »

On voit que les serines, quoique accoutumées aux mâles de leur espèce, ne laissent pas de se prêter à la recherche des chardonnerets, et ne s'en unissent pas moins avec eux. Leur union est même aussi féconde qu'avec leurs mâles naturels, puisqu'elles font trois pontes dans un an avec le chardonneret. Il n'en est pas de même de l'union du mâle linotte avec la serine; il n'y a pour l'ordinaire qu'une seule ponte et très-rarement deux dans l'année.

Ces oiseaux bâtards qui proviennent du mélange des canaris avec les tarins, les chardonnerets, etc., ne sont pas des mulets stériles, mais des métis féconds qui peuvent s'unir et produire non-seulement avec leurs races maternelle ou paternelle, mais même reproduire entre eux des individus féconds, dont les variétés peuvent aussi se mêler et se perpétuer. Mais il faut convenir que le produit de la génération dans ces métis n'est pas aussi certain ni aussi nombreux à beaucoup près que dans les espèces pures; ces métis ne font ordinairement qu'une ponte par an et rarement deux : souvent les œufs sont clairs, et la production réelle dépend de plusieurs petites circonstances qu'il n'est pas possible de reconnaître et moins encore d'indiquer précisément. On prétend que parmi ces métis il se trouve toujours beaucoup plus de mâles que de femelles.

« Une femelle de canari et un chardonneret, dit le P. Bougot, m'ont, dans la même année, produit en trois pontes dix-neuf œufs, qui tous ont réussi. Dans ces dix-neuf petits mulets il n'y avait que trois femelles sur seize mâles. »

Il serait bon de constater ce fait par des observations réitérées. Dans les espèces pures de plusieurs oiseaux, comme dans celle de la perdrix, on a remarqué qu'il y a aussi plus de mâles que de femelles : La même observation a été faite sur l'espèce humaine, il naît environ dix-sept garçons sur seize filles de nos climats. On ignore quelle est la proportion du nombre des mâles et de celui des femelles dans l'espèce de la perdrix; on sait seulement que les mâles sont en plus grand nombre, parce qu'il y a toujours des *bourdons* vacants dans le temps du *pariage* : mais il n'est pas à présumer que dans aucune espèce pure le nombre des mâles excède celui des femelles autant que seize excède trois, c'est-à-dire autant que dans l'espèce mêlée de la serine et du chardonneret. J'ai ouï dire seulement qu'il se trouvait de même plus de femelles que de mâles dans le nombre des mulets qui proviennet de l'âne et de la jument : mais je n'ai pu me procurer sur cela des informations assez exactes pour qu'on doive y compter. Il s'agirait donc (et cela serait assez facile) de déterminer par des observations combien il naît de mâles, et combien de femelles dans l'espèce pure du canari, et voir ensuite si le nombre des mâles est encore beaucoup plus grand dans les métis qui proviennent des espèces mêlées du chardonneret et de la serine. La raison qui me porte à le croire, c'est qu'en général le mâle influe plus que la femelle sur la force et la qualité des races. Au reste, ces oiseaux métis qui sont plus forts et qui ont la voix plus perçante, l'haleine plus longue que les canaris de l'espèce pure, vivent aussi plus longtemps. Mais il y a une observation constante qui porte sur les uns et sur les autres : c'est que plus ils travaillent à la propagation, plus ils abrégent leur vie. Un serin mâle élevé seul et sans communication avec une femelle vivra communément treize ou quatorze ans; un métis provenant du chardonneret, traité de même, vit dix-huit et même dix-neuf ans. Un métis provenant du tarin, et également privé de femelles, vivra quinze ou seize ans, tandis que le serin mâle, auquel on donne une femelle ou plusieurs, ne vit guère que dix ou onze ans, le métis tarin onze ou douze ans, et le métis chardonneret quatorze ou quinze : encore faut-il avoir l'attention de les séparer tous de leurs femelles après les pontes, c'est-à-dire depuis le mois d'août jusqu'au mois de mars; sans cela leur passion les use, et leur vie se raccourcit encore de deux ou trois années.

A ces remarques particulières, qui toutes sont intéressantes, je dois ajouter une observation générale plus importante et qui peut encore donner quelques lumières sur la génération des animaux et sur le développement de leurs différentes parties. L'on a constamment observé en mêlant les canaris, soit entre eux, soit avec des oiseaux étrangers, que les métis provenus de ces mélanges ressemblent à leur père par la tête, la queue, les jambes, et à leur mère par le reste du corps. On peut faire la même observation sur les mulets quadrupèdes; ceux qui proviennent de l'âne et de la jument ont le corps aussi gros que leur mère, et tiennent du père les oreilles, la queue, la sécheresse des jambes. Il paraît donc que dans le mélange des deux liqueurs séminales, quelque intime qu'on doive le supposer pour l'accomplissement de la génération, les molécules organiques fournies par la femelle occupent le centre de cette sphère vivante qui s'accroît dans toutes les dimensions, et que les molécules données par le mâle environnent celles de la femelle, de manière que l'en-

veloppe et les extrémités du corps appartiennent plus au père qu'à la mère. La peau, le poil et les couleurs, qu'on doit aussi regarder comme faisant partie extérieure du corps, tiennent plus du côté paternel que du côté maternel. Plusieurs métis que j'ai obtenus en donnant un bouc à des brebis avaient tous, au lieu de laine, le poil rude de leur père. Dans l'espèce humaine on peut de même remarquer que communément le fils ressemble plus à son père qu'à sa mère par les jambes, les pieds, les mains, l'écriture, la quantité et la couleur des cheveux, la qualité de la peau, la grosseur de la tête; et dans les mulâtres qui proviennent d'un blanc et d'une négresse, la teinte de noir est plus diminuée que dans ceux qui viennent d'un nègre et d'une blanche. Tout cela semble prouver que dans l'établissement local des molécules organiques fournies par les deux sexes, celles du mâle surmontent et enveloppent celles de la femelle, lesquelles forment le premier point d'appui et pour ainsi dire le noyau de l'être qui s'organise, et que, malgré la pénétration et le mélange intime de ces molécules, il en reste plus de masculines à la surface et plus de féminines à l'intérieur; ce qui paraît naturel, puisque ce sont les premières qui vont chercher les secondes : d'où il résulte que dans le développement du corps les membres doivent tenir plus du père que de la mère, et le corps doit tenir plus de la mère que du père.

Et comme en général la beauté des espèces ne se perfectionne et ne peut même se maintenir qu'en croisant les races, et qu'en même temps la noblesse de la figure, la force et la vigueur du corps dépendent presque en entier de la bonne proportion des membres, ce n'est que par les mâles qu'on peut ennoblir ou relever les races dans l'homme et dans les animaux : de grandes et belles juments avec de vilains petits chevaux ne produiront jamais que des poulains mal faits; tandis qu'un beau cheval avec une jument, quoique laide, produira de très-beaux chevaux, et d'autant plus beaux que les races du père et de la mère seront plus éloignées, plus étrangères l'une à l'autre. Il en est de même des moutons : ce n'est qu'avec des béliers étrangers qu'on peut en relever les races, et jamais une belle brebis avec un petit bélier commun ne produira que des agneaux tout aussi communs. Il me resterait plusieurs choses à dire sur cette matière importante; mais ici ce serait se trop écarter de notre sujet, dont néanmoins l'objet le plus intéressant, le plus utile pour l'histoire de la nature, serait l'exposition de toutes les observations qu'on a déjà faites et que l'on pourrait faire encore sur le mélange des animaux. Comme beaucoup de gens s'occupent ou s'amusent de la multiplication des serins et qu'elle se fait en peu de temps, on peut aisément tenter un grand nombre d'expériences sur leurs mélanges avec des oiseaux différents, ainsi que sur les produits ultérieurs de ces mélanges. Je suis persuadé que par la réunion de toutes ces observations et leur comparaison avec celles qui ont été faites sur les animaux et sur l'homme, on parviendrait à déterminer peut-être assez précisément l'influence, la puissance effective du mâle dans la génération relativement à celle de la femelle, et par conséquent à désigner les rapports généraux par lesquels on pourrait présumer que tel mâle convient ou disconvient à telle ou telle femelle, etc.

Néanmoins il est vrai que dans les animaux comme dans l'homme, et même dans nos petits oiseaux, la disconvenance du caractère, ou, si l'on veut, la différence des qualités morales, nuit souvent à la convenance des qualités physiques. Si quelque chose peut prouver que le caractère est une impression bonne ou mauvaise donnée par la nature et dont l'éducation ne peut changer les traits, c'est l'exemple de nos serins.

« Ils sont presque tous (dit M. Hervieux) différents les uns des autres par leurs inclinations; il y a des mâles d'un tempérament toujours triste, rêveurs pour ainsi dire, et presque toujours bouffis, chantant rarement et ne chantant que d'un ton lugubre... qui sont des temps infinis à apprendre et ne savent jamais que très-imparfaitement ce qu'on leur a montré, et le peu qu'ils savent, ils l'oublient aisément. . Ces mêmes serins sont souvent d'un naturel si malpropre qu'ils ont toujours les pattes et la queue sales. Ils ne peuvent plaire à leur femelle qu'ils ne réjouissent jamais par leur chant, même dans le temps que ses petits viennent d'éclore, et d'ordinaire ces petits ne valent pas mieux que leur père... Il y a d'autres serins qui sont si mauvais, qu'ils tuent la femelle qu'on leur donne, et qu'il n'y a d'autre moyen de les dompter qu'en leur en donnant deux; elles se réuniront pour leur défense commune, et l'ayant d'abord vaincu par la force, elles le vaincront ensuite par l'amour. Il y en a d'autres d'une inclination si barbare, qu'ils cassent et mangent les œufs lorsque la femelle les a pondus; ou si ce père dénaturé les laisse couver, à peine les petits sont-ils éclos qu'il les saisit avec le bec, les traîne dans la cabane et les tue. »

D'autres, qui sont sauvages, farouches, indépendants, qui ne veulent être touchés ni caressés, qu'il faut laisser tranquilles et qu'on ne peut gouverner ni traiter comme les autres : pour peu qu'on se mêle de leur ménage, ils refusent de produire; il ne faut ni toucher à leur cabane, ni leur ôter les œufs, et ce n'est qu'en les laissant vivre à leur fantaisie, qu'ils s'uniront et produiront. Il y en a d'autres enfin qui sont très-paresseux : par exemple, les gris ne font presque jamais de nid; il faut que celui qui les soigne fasse leur nid pour eux, etc. Tous ces caractères sont, comme l'on voit, très-distincts entre eux et très-différents de celui de nos serins favoris, toujours gais, toujours chantant, si familiers, si aimables, si bons maris, si bons pères, et en tout d'un caractère si doux, d'un naturel si heureux, qu'ils sont susceptibles de toutes les bonnes impressions et doués des meilleures inclinations : ils récréent sans cesse leur femelle par leur chant; ils la soulagent dans la pénible assiduité de couver; ils l'invitent à changer de situation, à leur céder la place, et couvent eux-mêmes tous les jours pendant quelques heures; ils nourrissent aussi leurs petits, et enfin ils apprennent tout ce qu'on veut leur montrer. C'est par ceux-ci seuls qu'on doit juger l'espèce, et je n'ai fait mention des autres que pour démontrer que le caractère, même dans les animaux, vient de la nature et n'appartient pas à l'éducation.

Au reste, le mauvais naturel apparent qui leur fait casser les œufs et tuer leurs petits vient souvent de leur tempérament et de leur trop grande pétulance en amour; c'est pour jouir de leur femelle plus pleinement et plus souvent qu'ils la chassent du nid et lui ravissent les plus chers objets de son affection. Aussi la meilleure manière de faire nicher ces oiseaux n'est pas de les séparer et de les mettre en cabane; il vaut beaucoup mieux leur donner une chambre bien exposée au soleil, et au levant d'hiver; ils s'y plaisent davantage et y multiplient mieux; car s'ils sont en cage ou en cabane avec une seule femelle, ils lui casseront ses œufs pour en jouir de nouveau : dans la chambre au contraire, où il doit y avoir plus de femelles que de mâles, ils en chercheront une autre et laisseront la première couver tranquillement. D'ailleurs les mâles par jalousie ne laissent pas de se donner entre eux de fortes distractions; et lorsqu'ils en voient un trop ardent tourmenter sa femelle et vouloir casser les œufs, ils le battent assez pour amortir ses désirs.

On leur donnera, pour faire les nids, de la charpie de linge fin, de la bourre de vache ou de cerf qui n'ait pas été employée à d'autres usages, de la mousse et du petit foin sec et très-menu. Les chardonnerets et les tarins qu'on met avec les serines, lorsqu'on veut se procurer des métis,

emploient le petit foin et la mousse de préférence; mais les serins se servent plutôt de la bourre et de la charpie. Il faut qu'elle soit bien hachée, crainte qu'ils n'enlèvent les œufs avec cette espèce de filasse qui s'embarrasserait dans leurs pieds.

Pour les nourrir on établit dans la chambre une trémie percée tout à l'entour, de manière qu'ils puissent y passer la tête. On mettra dans cette trémie une portion du mélange suivant : trois pintes de navette, deux d'avoine, deux de millet, et enfin une pinte de chènevis, et tous les douze et treize jours on regarnira la trémie, prenant garde que toutes ces graines soient bien nettes et bien vannées. Voilà leur nourriture tant qu'ils n'ont que des œufs : mais la veille que les petits doivent éclore on leur donnera un échaudé sec et pétri sans sel, qu'on leur laissera jusqu'à ce qu'il soit mangé, après quoi on leur donnera des œufs cuits durs; un seul œuf dur s'il n'y a que deux mâles et quatre femelles, deux œufs s'il y a quatre mâles et huit femelles; et ainsi à proportion du nombre : on ne leur donnera ni salade ni verdure pendant qu'ils nourrissent; cela affaiblirait beaucoup les petits. Mais pour varier un peu leurs aliments et les réjouir par un nouveau mets, vous leur donnerez tous les trois jours sur une assiette, au lieu de l'échaudé, un morceau de pain blanc trempé dans l'eau et pressé dans la main; ce pain, qu'on ne leur donnera qu'un seul jour sur trois, étant pour ces oiseaux une nourriture moins substantielle que l'échaudé, les empêchera de devenir trop gras pendant leur ponte. On fera bien aussi de leur fournir dans le même temps quelques graines d'alpiste, et seulement tous les deux jours, crainte de les trop échauffer : le biscuit sucré produit ordinairement cet effet, qui est suivi d'un autre encore plus préjudiciable : c'est qu'étant nourris de biscuit ils font souvent des œufs clairs ou des petits faibles et trop délicats. Lorsqu'ils auront des petits on leur fera tous les jours bouillir de la navette afin d'en ôter l'âcreté.

« Une longue expérience (dit le père Bougot) m'a appris que cette nourriture est celle qui leur convient le mieux, quoi qu'en disent tous les auteurs qui ont écrit sur les canaris. »

Après leur ponte il faut leur donner du plantain et de la graine de laitue pour les purger; mais il faut en même temps ôter tous les jeunes oiseaux, qui s'affaibliraient beaucoup par cette nourriture, qu'on ne doit fournir que pendant deux jours aux pères et mères. Quand vous voudrez élever des serins à la brochette, il ne faudra pas, comme le conseillent la plupart des oiseleurs, les laisser à leur mère jusqu'au onzième ou douzième jour; il vaut mieux lui ôter ses petits dès le huitième jour : on les enlèvera avec le nid et on ne lui laissera que le panier. On préparera d'avance la nourriture de ces petits; c'est une pâtée composée de navette bouillie, d'un jaune d'œuf et de mie d'échaudé, mêlée et pétrie avec un peu d'eau, dont on leur donnera des becquées toutes les deux heures. Il ne faut pas que cette pâtée soit trop liquide, et l'on doit, crainte qu'elle ne s'aigrisse, la renouveler chaque jour jusqu'à ce que les petits mangent seuls.

Dans ces oiseaux captifs la production n'est pas aussi constante, mais paraît néanmoins plus nombreuse qu'elle ne le serait probablement dans leur état de liberté; car il y a quelques femelles qui font quatre et même cinq pontes par an, chacune de quatre, cinq, six et quelquefois sept œufs : communément elles font trois pontes, et la mue les empêche d'en faire davantage. Il y a néanmoins des femelles qui couvent pendant la mue,

pourvu que leur ponte soit commencée avant ce temps. Les oiseaux de la même nichée ne muent pas tous en même temps. Les plus faibles sont les premiers qui subissent ce changement d'état; les plus forts ne muent souvent que plus d'un mois après. La mue des serins jonquille est plus longue et ordinairement plus funeste que celle des autres. Ces femelles jonquille ne font que trois pontes de trois œufs chacune. Les blonds mâles et femelles sont trop délicats et leur nichée réussit rarement; les isabelles ont quelque répugnance à s'apparier ensemble : le mâle prend rarement, dans une grande volière, une femelle isabelle, et ce n'est qu'en les mettant tous deux en cage qu'ils se déterminent à s'unir. Les blancs, en général, sont bons à tous; ils couvent, nichent et produisent aussi bien et mieux qu'aucun des autres, et les blancs panachés sont aussi les plus forts de tous.

Malgré ces différences dans le naturel, le tempérament et dans le nombre de la production de ces oiseaux, le temps de l'incubation est le même; tous couvent également treize jours, et lorsqu'il y a un jour de plus ou de moins, cela paraît venir de quelque circonstance particulière. Le froid retarde l'éclosion des petits et le chaud l'accélère : aussi arrive-t-il souvent que la première couvée qui se trouve au mois d'avril dure treize jours et demi ou quatorze jours au lieu de treize, si l'air est alors plus froid que tempéré; et au contraire dans la troisième couvée qui se fait pendant les grandes chaleurs du mois de juillet ou d'août, il arrive quelquefois que les petits sortent de l'œuf au bout de douze jours et demi et même de douze jours. On fera bien de séparer les mauvais œufs des bons; mais, pour les reconnaître d'une manière sûre, il faut attendre qu'ils aient été couvés pendant huit ou neuf jours; on prend doucement chaque œuf par les deux bouts, crainte de les casser: on les mire au grand jour ou à la lumière d'une chandelle, et l'on rejette tous ceux qui sont clairs : ils ne feraient que fatiguer la femelle si on les lui laissait. En triant ainsi les œufs clairs, on peut assez souvent de trois couvées n'en faire que deux; la troisième femelle se trouvera libre et travaillera bientôt à une seconde nichée. Une pratique fort recommandée par les oiseleurs, c'est d'enlever les œufs à la femelle à mesure qu'elle les pond et de leur substituer des œufs d'ivoire, afin que tous les œufs puissent éclore en même temps; on attend le dernier œuf avant de rendre les autres à la femelle et de lui ôter ceux d'ivoire. D'ordinaire le moment de la ponte est à six ou sept heures du matin : on prétend que quand elle retarde seulement d'une heure, c'est que la femelle est malade : la ponte se fait ainsi successivement. Il est donc aisé de se saisir des œufs à mesure qu'ils sont produits. Néanmoins cette pratique, qui est plutôt relative à la commodité de l'homme qu'à celle de l'oiseau, est contraire au procédé de la nature; elle fait subir à la mère une plus grande déperdition de chaleur et la surcharge tout à la fois de cinq ou six petits qui, venant tous ensemble, l'inquiètent plus qu'ils ne la réjouissent, tandis qu'en les voyant éclore successivement les uns après les autres, ses plaisirs se multiplient et soutiennent ses forces et son courage : aussi des oiseleurs très-intelligents m'ont assuré qu'en n'ôtant pas les œufs à la femelle et les laissant éclore successivement, ils avaient toujours mieux réussi que par cette substitution des œufs d'ivoire.

Au reste, nous devons dire qu'en général les pratiques trop recherchées et les soins scrupuleux que nos écrivains conseillent de donner à l'éducation de ces oiseaux sont plus nuisibles qu'utiles: il faut autant qu'il est possible se rapprocher en tout de la nature. Dans leur pays natal, les serins se tiennent sur les bords des petits ruisseaux ou des ravines

humides; il ne faut donc jamais les laisser manquer d'eau, tant pour boire que pour se baigner. Comme ils sont originaires d'un climat très-doux, il faut les mettre à l'abri de la rigueur de l'hiver : il paraît même qu'étant déjà assez anciennement naturalisés en France, ils se sont habitués au froid de notre pays; car on peut les conserver en les logeant dans une chambre sans feu, dont il n'est pas même nécessaire que la fenêtre soit vitrée : une grille maillée pour les empêcher de fuir suffira : je connais plusieurs oiseleurs qui m'ont assuré qu'en les traitant ainsi on en perd moins que quand on les tient dans des chambres échauffées par le feu. Il en est de même de la nourriture; on pourrait la rendre plus simple, et peut-être ils ne s'en porteraient que mieux. Une attention qui paraît plus nécessaire qu'aucune autre, c'est de ne jamais presser le temps de la première nichée : on a coutume de permettre à ces oiseaux de s'unir vers le 20 ou 25 de mars, et l'on ferait mieux d'attendre le 12 ou le 15 d'avril; car lorsqu'on les met ensemble dans un temps encore froid, ils se dégoûtent souvent l'un de l'autre, et si par hasard les femelles font des œufs, elles les abandonnent, à moins que la saison ne devienne plus chaude : on perd donc une nichée tout entière en voulant avancer le temps de la première.

Les jeunes serins sont différents des vieux, tant par les couleurs du plumage, que par quelques autres caractères.

« Un jeune serin de l'année, observé le 13 septembre 1772, avait la tête, le cou, le dos et les pennes des ailes noirâtres, excepté les quatre premières pennes de l'aile gauche et les six premières pennes de l'aile droite, qui étaient blanchâtres; le croupion, les couvertures des ailes, la queue, qui n'était pas encore entièrement formée, et le dessous du corps étaient aussi de couleur blanchâtre, et il n'y avait pas encore de plumes sur le ventre depuis le *sternum* jusqu'à l'*anus*. Ce jeune oiseau avait le bec inférieur rentrant dans le bec supérieur qui était assez gros et un peu crochu. »

A mesure que l'oiseau avance en âge, la disposition et les nuances de couleur changent; on distingue les vieux des jeunes par la force, la couleur et le chant : les vieux ont constamment les couleurs plus foncées et plus vives que les jeunes; leurs pattes sont plus rudes et tirant sur le noir, s'ils sont de la race grise; ils ont aussi les ongles plus gros et plus longs que les jeunes. La femelle ressemble quelquefois si fort au mâle qu'il n'est pas aisé de les distinguer au premier coup d'œil : cependant le mâle a toujours les couleurs plus fortes que la femelle, la tête un peu plus grosse et plus longue, les tempes d'un jaune plus orangé, et sous le bec une espèce de flamme jaune qui descend plus bas que sous le bec de la femelle; il a aussi les jambes plus longues; enfin il commence à gazouiller presque aussitôt qu'il mange seul. Il est vrai qu'il y a des femelles qui, dans ce premier âge, gazouillent aussi fort que les mâles. Mais en rassemblant ces différents indices on pourra distinguer même avant la première mue les serins mâles et les femelles. Après ce temps, il n'y a plus d'incertitude à cet égard, car les mâles commencent dès lors à déclarer leur sexe par le chant.

Toute expression subite de la voix est dans les animaux un indice vif de passion; et comme l'amour est de toutes les émotions intérieures celle qui les remue le plus souvent et qui les transporte le plus puissamment, ils ne manquent guère de manifester leur ardeur. Les oiseaux, par leur chant, le taureau, par son mugissement, le cheval, par le hennissement, l'ours, par son gros murmure, etc., annoncent tous un seul et même désir. L'ardeur de ce désir n'est pas à beaucoup près aussi grande, aussi

vive dans la femelle que dans le mâle, aussi ne l'exprime-t-elle que rarement par la voix : celle de la serine n'est tout au plus qu'un petit ton de tendre satisfaction, un signe de consentement qui n'échappe qu'après avoir écouté longtemps, et après s'être laissé pénétrer de la prière ardente du mâle, qui s'efforce d'exciter ses désirs en lui transmettant les siens. Néanmoins cette femelle a, comme toutes les autres, grand besoin de l'usage de l'amour dès qu'elle est une fois excitée; car elle tombe malade et meurt, lorsque, étant séparés, celui qui a fait naître sa passion ne peut la satisfaire.

Il est rare que les serins élevés en chambre tombent malades avant la ponte; il y a seulement quelques mâles qui s'excèdent et meurent d'épuisement. Si la femelle devient malade pendant la couvée, il faut lui ôter ses œufs et les donner à une autre; car quand même elle se rétablirait promptement, elle ne les couverait plus. Le premier symptôme de la maladie, surtout dans le mâle, est la tristesse; dès qu'on ne lui voit pas sa gaieté ordinaire, il faut le mettre seul dans une cage, et le placer au soleil dans la chambre où réside sa femelle. S'il devient bouffi, on regardera s'il n'a pas un bouton au-dessus de la queue : lorsque ce bouton est mûr et blanc, l'oiseau le perce souvent lui-même avec le bec; mais si la suppuration tarde trop, on pourra ouvrir le bouton avec une grosse aiguille, et ensuite étuver la plaie avec de la salive sans y mêler de sel, ce qui la rendrait trop cuisante sur la plaie. Le lendemain on lâchera l'oiseau malade, et l'on reconnaîtra par son maintien et son empressement auprès de sa femelle s'il est guéri ou non. Dans ce dernier cas, il faut le reprendre, lui souffler avec un petit tuyau de plume du vin blanc sous les ailes, le remettre au soleil, et reconnaître en le lâchant le lendemain l'état de sa santé : si la tristesse et le dégoût continuent après ces petits remèdes, on ne peut guère espérer de le sauver; il faudra dès lors le remettre en cage séparée et donner à sa femelle un autre mâle ressemblant à celui qu'elle perd, ou si cela ne se peut, on tâchera de lui donner un mâle de la même espèce qu'elle : il y a ordinairement plus de sympathie entre ceux qui se ressemblent qu'avec les autres, à l'exception des serins isabelles, qui donnent la préférence à des femelles d'autre couleur. Mais il faut que ce nouveau mâle qu'on veut substituer au premier ne soit point novice en amour, et que par conséquent il ait déjà niché. Si la femelle tombe malade, on lui fera le même traitement qu'au mâle.

La cause la plus ordinaire des maladies est la trop abondante ou la trop bonne nourriture : lorsqu'on fait nicher ces oiseaux en cage ou en cabane, souvent ils mangent trop ou prennent de préférence les aliments succulents destinés aux petits; et la plupart tombent malades de réplétion ou d'inflammation. En les tenant en chambre, on prévient en grande partie cet inconvénient, parce qu'étant en nombre, ils s'empêchent réciproquement de s'excéder. Un mâle qui mange longtemps est sûr d'être battu par les autres mâles; il en est de même des femelles. Ces débats leur donnent du mouvement, des distractions et de la tempérance par nécessité; c'est principalement pour cette raison qu'ils ne sont presque jamais malades en chambre pendant le temps de la nichée; ce n'est qu'après celui de la couvée que les infirmités et les maux se déclarent. La plupart ont d'abord le bouton dont nous venons de parler. Ensuite tous sont sujets à la mue : les uns soutiennent assez bien ce changement d'état et ne laissent pas de chanter un peu chaque jour, mais la plupart perdent la voix, et quelques-uns dépérissent et meurent. Dès que les femelles ont atteint l'âge de six ou sept ans, il en périt beaucoup dans la mue; les

mâles supportent plus aisément cette espèce de maladie, et subsistent trois ou quatre années de plus. Cependant, comme la mue est un effet dans l'ordre de la nature plutôt qu'une maladie accidentelle, ces oiseaux n'auraient pas besoin de remèdes, ou le trouveraient eux-mêmes s'ils étaient élevés par leurs pères et mères dans l'état de nature et de liberté; mais étant contraints, nourris par nous, et devenus plus délicats, la mue qui, pour les oiseaux libres, n'est qu'une indisposition, un état de santé moins parfait, devient pour ces captifs une maladie grave et très-souvent funeste, à laquelle même il y a peu de remèdes. Au reste, la mue est d'autant moins dangereuse qu'elle arrive plus tôt, c'est-à-dire en meilleure saison. Les jeunes serins muent dès la première année : six semaines après qu'ils sont nés, ils deviennent tristes, paraissent bouffis, et mettent la tête dans leurs plumes; leur duvet tombe dans cette première mue, et à la seconde, c'est-à-dire l'année suivante, les grosses plumes, même celle des ailes et de la queue, tombent aussi. Les jeunes oiseaux des dernières couvées, qui ne sont nés qu'en septembre ou plus tard, souffrent donc beaucoup plus de la mue que ceux qui sont nés au printemps; le froid est très-contraire à cet état, et ils périraient tous si on n'avait soin de les tenir alors dans un lieu tempéré et même sensiblement chaud. Tant que dure la mue, c'est-à-dire pendant six semaines ou deux mois, la nature travaille à produire des plumes nouvelles; et les molécules organiques, qui étaient précédemment employées à faire le fond de la liqueur séminale, se trouvent absorbées pour cette autre production : c'est par cette raison que, dans ce même temps de mue, les oiseaux ne se cherchent ni ne s'accouplent et qu'ils cessent de produire; car ils manquent alors de ce surplus de vie dont tout être a besoin pour pouvoir la communiquer à d'autres.

La maladie la plus funeste et la plus ordinaire, surtout aux jeunes serins, est celle qu'on appelle l'*avalure;* il semble, en effet, que leurs boyaux soient alors *avalés* et descendus jusqu'à l'extrémité de leur corps. On voit les intestins à travers la peau du ventre, dans un état d'inflammation, de rougeur et de distension : les plumes de cette partie cessent de croître et tombent, l'oiseau maigrit, ne mange plus, et cependant se tient toujours dans la mangeoire; enfin il meurt en peu de jours : la cause du mal est la trop grande quantité ou la qualité trop succulente de la nourriture qu'on leur a donnée. Tous les remèdes sont inutiles; il n'y a que par la diète qu'on peut sauver quelques-uns de ces malades dans un très-grand nombre. On met l'oiseau dans une cage séparée, on ne lui donne que de l'eau et de la graine de laitue; ces aliments rafraîchissants et purgatifs tempèrent l'ardeur qui le consume et opèrent quelquefois des évacuations qui lui sauvent la vie. Au reste, cette maladie ne vient pas de la nature, mais de l'art que nous mettons à élever ces oiseaux; car il est très-rare que ceux qu'on laisse nourrir par leurs pères et mères en soient atteints. On doit donc avoir la plus grande attention à ne leur donner que très-peu de chose en les élevant à la brochette; de la navette bouillie, un peu de mouron et point du tout de sucre ni de biscuit, et en tout plutôt moins que trop de nourriture.

Lorsque le serin fait un petit cri fréquent, qui paraît sortir du fond de la poitrine, on dit qu'il est asthmatique : il est encore sujet à une certaine extinction de voix, surtout après la mue; on guérit cette espèce d'asthme en lui donnant de la graine de plantain et du biscuit dur trempé dans du vin blanc, et on fait cesser l'extinction de voix en lui fournissant de bonnes nourritures, comme du jaune d'œuf haché avec de la mie de

pain, et pour boisson de la tisane de réglisse, c'est-à-dire de l'eau où l'on fera tremper et bouillir de cette racine.

Les serins ont quelquefois une espèce de chancre qui leur vient dans le bec : cette maladie provient des mêmes causes que celles de l'avalure ; les nourritures trop abondantes ou trop substantielles que nous leur fournissons produisent quelquefois une inflammation qui se porte à la gorge et au palais, au lieu de tomber sur les intestins; aussi guérit-on cette espèce de chancre, comme l'avalure, par la diète et par des rafraîchissants. On leur donne de la graine de laitue, et on met dans leur eau quelques semences de melon concassées.

Les mites et la gale dont ces petits oiseaux sont souvent infectés ne leur viennent ordinairement que de la malpropreté dans laquelle on les tient : il faut avoir soin de les bien nettoyer, de leur donner de l'eau pour se baigner, de ne jamais les mettre dans des cages ou des cabanes de vieux ou de mauvais bois, de ne les couvrir qu'avec des étoffes neuves et propres, où les teignes n'aient point travaillé; il faut bien vanner, bien laver les graines et les herbes qu'on leur fournit. On leur doit ces petits soins si l'on veut qu'ils soient propres et sains : ils le seraient s'ils avaient leur liberté; mais captifs et souvent mal soignés, ils sont comme tous les prisonniers, sujets aux maux de la misère. De tous ceux que nous venons d'exposer, aucun ne paraît donc leur être naturel, à l'exception de la mue. Il y a même plusieurs de ces oiseaux qui, dans ce malheureux état de captivité, ne sont jamais malades, et dans lesquels l'habitude semble avoir formé une seconde nature. En général, leur tempérament ne pèche que par trop de chaleur; ils ont toujours besoin d'eau : dans leur état de liberté, on les trouve près des ruisseaux ou dans des ravines humides. Le bain leur est très-nécessaire, même en toute saison : car si l'on met dans leur cabane ou dans leur volière un plat chargé de neige, ils se coucheront dedans et s'y tourneront plusieurs fois avec une expression de plaisir, et cela dans le temps même des plus grands froids; ce fait prouve assez qu'il est plus nuisible qu'utile de les tenir dans des endroits bien chauds.

Mais il y a encore une maladie à laquelle les serins, comme plusieurs autres oiseaux, paraissent être sujets, surtout dans l'état de captivité; c'est l'épilepsie : les serins jaunes en particulier tombent plus souvent que les autres de ce mal caduc, qui les saisit tout à coup et dans le temps même qu'ils chantent le plus fort. On prétend qu'il ne faut pas les toucher ni les prendre dans le moment qu'ils viennent de tomber; qu'on doit regarder seulement s'ils ont jeté une goutte de sang par le bec; que dans ce cas on peut les prendre, qu'ils reviennent d'eux-mêmes, et reprennent en peu de temps leurs sens et la vie; qu'il faut donc attendre de la nature cet effort salutaire qui leur fait jeter une goutte de sang; qu'enfin si on les prenait auparavant, le mouvement qu'on leur communiquerait leur ferait jeter trop tôt cette goutte de sang, et leur causerait la mort. Il serait bon de constater cette observation, dont quelques faits me paraissent douteux : ce qu'il y a de certain, c'est que quand ils ne périssent pas du premier accident, c'est-à-dire, dans le premier accès de cette espèce d'épilepsie, ils ne laissent pas de vivre longtemps et quelquefois autant que ceux qui ne sont pas atteints de cette maladie : je crois néanmoins qu'on pourrait les guérir tous en leur faisant une petite blessure aux pattes, car c'est ainsi que l'on guérit les perroquets de l'épilepsie.

Que de maux à la suite de l'esclavage! Ces oiseaux en liberté seraient-ils asthmatiques, galeux, épileptiques; auraient-ils des inflammations, des

abcès, des chancres? et la plus triste des maladies, celle qui a pour cause l'amour non satisfait, n'est-elle pas commune à tous les êtres captifs? Les femelles surtout, plus profondément tendres, plus délicatement susceptibles, y sont plus sujettes que les mâles. On a remarqué qu'assez souvent la serine tombe malade au commencement du printemps, avant qu'on l'ait appariée; elle se dessèche, languit et meurt en peu de jours. Les émotions vaines et les désirs vides sont la cause de la langueur qui la saisit subitement, lorsqu'elle entend plusieurs mâles chanter à ses côtés, et qu'elle ne peut s'approcher d'aucun. Le mâle, quoique premier moteur du désir, quoique plus ardent en apparence, résiste mieux que la femelle au mal du célibat; il meurt rarement de privation, mais fréquemment d'excès.

Au reste, le physique du tempérament dans la serine est le même que dans les femelles des autres oiseaux; elle peut, comme les poules, produire des œufs sans communication avec le mâle. L'œuf en lui-même, comme nous l'avons dit, n'est qu'une matrice que l'oiseau femelle jette au dehors; cette matrice demeure inféconde si elle n'a pas auparavant été imprégnée de la semence du mâle, et la chaleur de l'incubation corrompt l'œuf au lieu de le vivifier. On a de plus observé, dans les femelles privées de mâles, qu'elles ne font que rarement des œufs, si elles sont absolument séquestrées, c'est-à-dire si elles ne peuvent les voir ni les entendre; qu'elles en font plus souvent et en plus grand nombre lorqu'elles sont à portée d'être excitées par l'oreille ou la vue, c'est-à-dire par la présence du mâle ou par son chant : tant les objets, même de loin, émeuvent les puissances dans tous les êtres sensibles! tant le feu de l'amour a de routes pour se communiquer!

Nous ne pouvons mieux terminer cette histoire des serins que par l'extrait d'une lettre de M. Daines Barrington, vice-président de la Société royale, sur le chant des oiseaux, à M. Maty.

« La plupart de ceux qui ont des *serins des Canaries* ne savent pas que ces oiseaux chantent, ou comme la *farlouse*, ou comme le rossignol; cependant rien n'est plus marqué que ce trait du chant du rossignol que les Anglais appellent *jug*, et que la plupart des *serins du Tyrol* expriment dans leur chant, aussi bien que quelques autres phrases de la chanson du rossignol.

« Je fais mention de la supériorité des habitants de Londres dans ce genre de connaissances, parce que je suis convaincu que si l'on en consulte d'autres sur le chant des oiseaux, leur réponse ne pourra que jeter dans l'erreur. »

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX SERINS.

LE SERIN DE MOZAMBIQUE.

Les oiseaux étrangers qu'on pourrait rapporter à l'espèce du serin sont en assez petit nombre; nous n'en connaissons que trois espèces. La première est celle qui nous a été envoyée des côtes orientales de l'Afrique, sous le nom de serin de Mozambique, qui nous paraît faire la nuance entre les serins et les tarins : nous l'avons fait représenter dans nos planches enluminées. Le jaune est la couleur dominante de la partie inférieure du corps de l'oiseau, et le brun celle de la partie supérieure, excepté que le crou-

pion et les couvertures de la queue sont jaunes; ces couvertures, ainsi que celles des ailes et leurs pennes, sont bordées de blanc ou de blanchâtre. Le même jaune et le même brun se trouvent sur la tête, distribués par bandes alternatives; celle qui court sur le sommet de la tête est brune, ensuite deux jaunes qui surmontent les yeux, puis deux brunes qui prennent naissance derrière les yeux, puis deux jaunes, et enfin deux brunes qui partent des coins du bec. Ce serin est un peu plus petit que celui des Canaries : la longueur de la pointe du bec à l'extrémité de la queue (que j'appelle constamment *longueur totale*) est d'environ quatre pouces et demi; celle de la queue n'est que d'environ un pouce. La femelle est très-peu différente du mâle, soit par la grandeur, soit pour les couleurs. Cet oiseau est peut-être le même que celui de Madagascar, indiqué par Flaccourt sous le nom de *mangoiche*, qu'il dit être une espèce de serin.

Il se pourrait que ce serin, qui par les couleurs a beaucoup de rapports avec nos serins panachés, fût la tige primitive de cette race d'oiseaux panachés, et que l'espèce entière n'appartînt qu'à l'ancien continent, et aux îles Canaries, qu'on doit regarder comme parties adjacentes à ce continent; car celui dont parle M. Brisson, sous le nom de *serin de la Jamaïque*, et duquel Sloane et Ray ont donné une courte description, me paraît un oiseau d'une espèce différente et même assez éloignée de celle de nos serins, lesquels sont tout à fait étrangers à l'Amérique. Les historiens et les voyageurs nous apprennent qu'il n'y en avait point au Pérou; que le premier serin y fut porté dans l'année 1556, et que la multiplication de ces oiseaux dans l'Amérique, et notamment dans les îles Antilles, est bien postérieure à cette époque. Le père Dutertre rapporte que M. du Parquet acheta, en l'année 1657, d'un marchand qui avait abordé dans ces îles, un grand nombre de serins des Canaries, auxquels il donna la liberté; que, depuis ce temps, on les entendait ramager autour de son habitation, en sorte qu'il y a apparence qu'ils se sont multipliés dans cette contrée. Si l'on trouve de vrais serins à la Jamaïque, ils pourraient bien venir originairement de ces serins transportés et naturalisés aux Antilles dès l'année 1657. Néanmoins, l'oiseau décrit par MM. Sloane, Ray et Brisson, sous le nom de *serin de la Jamaïque*, nous paraît être trop différent du serin des Canaries, pour qu'on puisse le regarder comme provenant de ces serins transportés aux Antilles.

Tandis qu'on finissait l'impression de cet article, il nous est arrivé plusieurs serins du cap de Bonne-Espérance, parmi lesquels j'ai cru reconnaître trois mâles, une femelle et un jeune oiseau de l'année. Ce sont tous des serins panachés, mais dont le plumage est émaillé de couleurs plus distinctes et plus vives dans les mâles que dans les femelles. Ces mâles approchent beaucoup de la femelle de notre serin vert de Provence : ils en diffèrent en ce qu'ils sont un peu plus grands, qu'ils ont le bec plus gros à proportion; leurs ailes sont aussi mieux panachées; les pennes de la queue sont bordées d'un jaune décidé, et ils n'ont point de jaune sur le croupion.

Dans le jeune serin, les couleurs étaient encore plus faibles et moins tranchées que dans la femelle.

Mais, quoi qu'il en soit de ces petites différences, il me paraît prouvé de plus en plus que les serins panachés du Cap, de Mozambique, de Provence, d'Italie, dérivent tous d'une souche commune, et qu'ils appartiennent à une seule et même espèce, laquelle s'est répandue et fixée dans tous les climats de l'ancien continent dont elle a pu s'accommoder, depuis la Provence et l'Italie jusqu'au cap de Bonne-Espérance, et aux îles voisines;

seulement cet oiseau a pris plus de vert en Provence, plus de gris en Italie, plus de brun ou plus de panaché en Afrique, et semble présenter sur son plumage différemment varié l'influence des différents climats.

LE WORABÉE.

Famille des conirostres, genre moineau. (Cuvier.)

La seconde espèce, qui nous paraît avoir plus de rapports avec les serins qu'avec aucun autre genre, est un petit oiseau d'Abyssinie dont nous avons vu la figure bien dessinée et coloriée dans les portefeuilles de M. le chevalier Bruce, sous le nom de worabée d'Abyssinie.

On trouve dans ce petit oiseau, non-seulement les couleurs de certaines variétés appartenant à l'espèce des serins, le jaune et le noir, mais la même grandeur, à peu près la même forme totale, seulement un peu plus arrondie, le même bec et un appétit de préférence pour une graine huileuse comme le serin en a pour le mil et le panis. Mais le worabée a un goût exclusif pour la plante qui porte la graine dont je viens de parler, et qui s'appelle nuk en abyssin; il ne s'éloigne jamais beaucoup de cette plante et ne la perd que rarement de vue.

Le worabée a les côtés de la tête jusqu'au dessous des yeux, la gorge, le devant du cou, la poitrine et le haut du ventre jusqu'aux jambes, noirs; le dessus de la tête et de tout le corps et le bas-ventre jaunes, à l'exception d'une espèce de collier noir qui embrasse le cou par derrière, et qui tranche avec le jaune. Les couvertures et les pennes des ailes sont noires, bordées d'une couleur plus claire; les pennes de la queue sont pareillement noires, mais bordées d'un jaune verdâtre; le bec est encore noir et les pieds d'un brun clair. Cet oiseau va par troupes, et nous ne savons rien de plus sur ses habitudes naturelles.

L'OUTRE-MER.

Famille des conirostres, genre moineau. (Cuvier.)

La troisième espèce de ces oiseaux étrangers qui ont rapport au serin ne nous est connue de même que par les dessins de M. Bruce. J'appelle outre-mer cet oiseau d'Abyssinie, parce que son plumage est d'un beau bleu foncé. Dans la première année, cette belle couleur n'existe pas, et le plumage est gris comme celui de l'alouette, et cette couleur grise est celle de la femelle dans tous les âges; mais les mâles prennent cette belle couleur bleue dès la seconde année, avant l'équinoxe du printemps.

Ces oiseaux ont le bec blanc et les pieds rouges. Ils sont communs en Abyssinie, et ne passent point d'une contrée à l'autre. Leur grosseur est à peu près celle des canaris; mais ils ont la tête plus ronde; leurs ailes vont un peu au delà de la moitié de la queue. Leur ramage est fort agréable, et ce dernier rapport semble les rapprocher encore du genre de nos serins.

L'HABESCH DE SYRIE.

Famille des conirostres, genre moineau. (Cuvier.)

M. le chevalier Bruce regarde cet oiseau comme une espèce de linotte, et je dois cet égard à un si bon observateur de ne point m'écarter de son

opinion; mais M. Bruce ayant représenté cet oiseau avec un bec épais et court fort semblable à celui des serins, j'ai cru devoir le placer entre les serins et les linottes.

Il a le dessus de la tête d'un beau rouge vif; les joues, la gorge et le dessus du cou d'un brun noirâtre mêlé; le reste du cou, la poitrine, le dessus du corps et les petites couvertures des ailes variés de brun, de jaune et de noirâtre; les grandes couvertures des ailes d'un cendré foncé, bordées d'une couleur plus claire; les pennes de la queue et les grandes pennes des ailes du même cendré, bordées extérieurement d'un orangé vif; le ventre et le dessous de la queue d'un blanc sale, avec des taches peu apparentes de jaunâtre et de noirâtre; le bec et les pieds de couleur plombée. Les ailes vont presque jusqu'au milieu de la longueur de la queue qui est fourchue.

L'habesch est plus gros que notre linotte; il a aussi le corps plus plein, et il chante joliment. C'est un oiseau de passage, mais M. Bruce ignore sa marche, et il assure que dans le cours de ses voyages il ne l'a point vu ailleurs qu'à Tripoli en Syrie.

LA LINOTTE.

(LE GROS-BEC LINOTTE.)

Genre moineau, sous-genre linotte. (CUVIER.)

C'est la nature elle-même qui semble avoir marqué la place de ces oiseaux immédiatement après les serins, puisque c'est en vertu des rapports établis par elle entre ces deux espèces que leur mélange réussit mieux que celui de l'une des deux avec toute autre espèce voisine; et, ce qui annonce encore une plus grande anologie, les individus qui résultent de ce mélange sont féconds, surtout lorsqu'on a eu soin de former la première union entre le linot mâle et la femelle canari.

Il est peu d'oiseaux aussi communs que la linotte; mais il en est peut-être encore moins qui réunissent autant de qualités : ramage agréable, couleurs distinguées, naturel docile et susceptible d'attachement, tout lui a été donné, tout ce qui peut attirer l'attention de l'homme et contribuer à ses plaisirs : il était difficile avec cela que cet oiseau conservât sa liberté; mais il était encore plus difficile qu'au sein de la servitude où nous l'avons réduit, il conservât ses avantages naturels dans toute leur pureté. En effet, la belle couleur rouge dont la nature a décoré sa tête et sa poitrine, et qui, dans l'état de liberté, brille d'un éclat durable, s'efface par degrés et s'éteint bientôt dans nos cages et nos volières. Il en reste à peine quelques vestiges obscurs après la première mue.

A l'égard de son chant, nous le dénaturons, nous substituons aux modulations libres et variées que lui inspirent le printemps et l'amour, les phrases contraintes d'un chant apprêté qu'il ne répète qu'imparfaitement, et où l'on ne retrouve ni les agréments de l'art, ni le charme de la nature. On est parvenu aussi à lui apprendre à parler différentes langues, c'est-à-dire à siffler quelques mots italiens, français, anglais, etc., quelquefois même à les prononcer assez franchement. Plusieurs curieux ont fait exprès le voyage de Londres à Kensington pour avoir la satisfaction d'entendre la linotte d'un apothicaire qui articulait ces mots *pretty boy;* c'était tout son ramage, et même tout son cri, parce qu'ayant été enlevée du nid deux ou trois jours après qu'elle était éclose, elle n'avait pas

eu le temps d'écouter, de retenir le chant de ses père et mère, et que, dans le moment où elle commençait à donner de l'attention aux sons, les sons articulés de *pretty boy* furent apparemment les seuls qui frappèrent son oreille, les sons qu'elle apprit à imiter. Ce fait, joint à plusieurs autres, prouve assez bien, ce me semble, l'opinion de M. Daines Barrington, que les oiseaux n'ont point de chant inné, et que le ramage propre aux diverses espèces d'oiseaux, et ses variétés, ont eu à peu près la même origine que les langues des différents peuples, et leurs dialectes divers. M. Barrington avertit que, dans les expériences de ce genre, il s'est servi par préférence du jeune linot mâle, âgé d'environ trois semaines et commençant à avoir des ailes, non-seulement à cause de sa grande docilité, et de son talent pour l'imitation, mais encore à cause de la facilité de distinguer, dans cette espèce, le jeune mâle de la jeune femelle, le mâle ayant le côté extérieur de quelques-unes des pennes de l'aile blanc jusqu'à la côte, et la femelle l'ayant seulement bordée de cette couleur.

Il résulte des expériences de ce savant, que les jeunes linots élevés par différentes espèces d'alouettes, et même par une linotte d'Afrique appelée *vengoline*, dont nous parlerons bientôt, avaient pris non le chant de leur père, mais celui de leur institutrice : seulement quelques-uns d'eux avaient conservé ce qu'il nomme le petit cri d'appel propre à leur espèce, et commun au mâle et à la femelle, qu'ils avaient pu entendre de leurs père et mère avant d'en être séparés.

Il est plus que douteux que notre linotte ordinaire, nommée par quelques-uns *linotte grise*, soit une espèce différente de celle qui est connue sous le nom de *linotte de vignes*, ou de *linotte rouge* : car 1° les taches rouges, qui distinguent les mâles de cette dernière linotte, ne sont rien moins qu'un caractère constant, puisqu'elles s'effacent dans la cage, comme nous l'avons vu plus haut. 2° Elles ne sont pas même un caractère exclusif, puisqu'on en reconnaît des vestiges dans l'oiseau décrit comme le mâle de la linotte grise, lequel mâle a les plumes de la poitrine d'un rouge obscur dans leur partie moyenne. 3° La mue ternit et fait presque disparaître pour un temps ce rouge, qui ne reprend son éclat qu'à la la belle saison, mais qui, dès la fin du mois de septembre, colore la partie moyenne des plumes de la poitrine, comme dans l'individu que M. Brisson donne pour le mâle de la linotte ordinaire. 4° Gessner à Turin, Olina à Rome, M. Linnæus à Stockholm, Belon en France, et plusieurs autres, n'ont connu dans leurs pays respectifs que les linottes rouges. 5° Des oiseleurs expérimentés de notre pays, qui ont suivi les petites chasses des oiseaux pendant plus de trente ans, n'ont jamais pris un seul linot mâle qui n'eût cette livrée rouge au degré que comportait la saison ; et il est à remarquer que, dans ce même pays, on voit beaucoup de linottes grises en cage. 6° Ceux même qui admettent l'existence des linottes grises conviennent que l'on ne prend presque jamais de ces linottes, surtout en été ; ce qu'ils attribuent à leur naturel défiant. 7° Ajoutez que les linottes rouges et grises se ressemblent singulièrement quant au reste du plumage, à la taille, aux proportions et à la forme des parties, au ramage, aux habitudes, et il sera facile de conclure que, s'il existe des linottes grises, ce sont 1° toutes les femelles ; 2° tous les jeunes mâles de l'année avant le mois d'octobre, qui est le temps où ils commencent à marquer ; 3° celles qui, ayant été élevées à la brochette, n'ont pu prendre de rouge dans l'état de captivité ; 4° celles qui, l'ayant pris dans l'état de nature, l'ont perdu dans la cage ; 5° enfin celles en qui cette belle couleur est presque effacée par la mue, ou les maladies, ou par quelque cause que ce soit.

D'après cela, on sera peu surpris que je rapporte ces deux linottes à une seule et même espèce, et que je regarde la grise comme une variété accidentelle, que les hommes ont créée en partie, et qui a ensuite été méconnue par ses auteurs.

La linotte fait souvent son nid dans les vignes, c'est de là que lui est venu le nom de *linotte de vignes;* quelquefois elle le pose à terre; mais plus fréquemment elle l'attache entre deux perches ou au cep même : elle le fait aussi sur les genévriers, les groseilliers, les noisetiers dans les jeunes taillis, etc. On m'a apporté un grand nombre de ces nids dans le mois de mai, quelques-uns dans le moi de juillet, et un seul dans le mois de septembre : ils sont tous composés de petites racines, de petites feuilles et de mousse au dehors, d'un peu de plumes, de crins et de beaucoup de laine au dedans. Je n'y ai jamais trouvé plus de six œufs : celui du 4 septembre n'en avait que trois. Ils sont d'un blanc sale, tachetés de rouge brun au gros bout. Les linottes ne font ordinairement que deux pontes, à moins qu'on ne leur enlève leurs œufs, ou qu'on ne les oblige de les renoncer; dans ce cas, elles font jusqu'à quatre pontes : la mère, pour nourrir ses petits, leur dégorge dans le bec les aliments qu'elle leur a préparés en les avalant et les digérant à demi dons son jabot.

Lorsque les couvées sont finies et la famille élevée, les linottes vont par troupes nombreuses; ces troupes commencent à se former dès la fin d'août, temps auquel le chènevis parvient à sa maturité : on en a pris, à cette époque, jusqu'à soixante d'un seul coup de filet, et parmi ces soixante il y avait quarante mâles. Elles continuent de vivre ainsi en société pendant tout l'hiver; elles volent très-serrées, s'abattent et se lèvent toutes ensemble, se posent sur les mêmes arbres, et vers le commencement du printemps, on les entend chanter toutes à la fois : leur asile pour la nuit, ce sont des chênes, des charmes dont les feuilles, quoique sèches, ne sont point encore tombées. On les a vues sur des tilleuls, des peupliers dont elles piquaient les boutons. Elles vivent encore de toutes sortes de petites graines, notamment de celle de chardon, etc.; aussi les trouve-t-on indifféremment dans les champs cultivés. Elles marchent en sautillant; mais leur vol est suivi, et ne va point par élans répétés comme celui du moineau.

Le chant de la linotte s'annonce par une espèce de prélude. En Italie, on préfère les linottes de l'Abruzze ultérieure et de la Marche d'Ancône pour leur apprendre à chanter. On croit communément en France que le ramage de la linotte rouge est meilleur que celui de la linotte grise : cela est dans l'ordre; car l'oiseau qui a formé son chant au sein de la liberté, et d'après les impressions intérieures du sentiment, doit avoir des accents plus touchants, plus expressifs que l'oiseau qui chante sans objet, et seulement pour se désennuyer, ou par la nécessité d'exercer ses organes.

Les femelles ne chantent ni n'apprennent à chanter; les mâles adultes pris au filet ou autrement ne profiteraient point non plus des leçons qu'on pourraient leur donner : les jeunes mâles pris au nid sont les seuls qui soient susceptibles d'éducation. On les nourrit avec du gruau d'avoine et de la navette broyée dans du lait ou de l'eau sucrée; on les siffle le soir à la lueur de la chandelle, ayant attention de bien articuler les mots qu'on veut leur faire dire. Quelquefois, pour les mettre en train, on les prend sur le doigt; on leur présente un miroir, où ils se voient et où ils croient voir un autre oiseau de leur espèce; bientôt ils croient l'entendre, et cette illusion produit une sorte d'émulation, des chants plus animés et des progrès réels. On a cru remarquer qu'ils chantaient plus dans une petite cage que dans une grande.

Le nom seul de ces oiseaux indique assez la nourriture qui leur convient; on ne les a nommés linottes (*linariæ*) que parce qu'ils aiment la graine du lin, ou celle de la linaire : on y ajoute le panis, la navette, le chènevis, le millet, l'alpiste, les graines de raves, de choux, de pavots, de plantain, de poirée, et quelquefois celle du melon broyée : de temps en temps du massepain, de l'épine-vinette, du mouron, quelque épis de blé, de l'avoine concassée, même un peu de sel; tout cela varié avec intelligence. Ils cassent les petites graines dans leur bec, et rejettent les enveloppes. Il leur faut très-peu de chènevis, parce qu'il les engraisse trop, et que cette graisse excessive les fait mourir, ou tout au moins les empêche de chanter. En les nourrissant et les élevant ainsi soi-même, non-seulement on leur apprendra les airs que l'on voudra, avec une serinette, un flageolet, etc., mais on les apprivoisera. Olina conseille de les garantir du froid, et même il veut qu'on les traite dans leurs maladies; que l'on mette, par exemple, dans leur cage un petit plâtras, afin de prévenir la constipation à laquelle ils sont sujets; il ordonne l'oxymel, la chicorée et d'autres remèdes contre l'asthme, l'étisie et certaines convulsions ou battements de bec que l'on prend quelquefois, et que j'ai pris moi-même pour une caresse : on dirait que ce petit animal, pressé par le sentiment, fait tous ses efforts pour l'exprimer; on dirait qu'il parle en effet, et cette expression muette, il ne l'adresse pas indistinctement à tout le monde. Quiconque aura bien observé tout cela sera tenté de croire que c'est Olina qui s'est trompé, en prenant une simple caresse pour un symptôme de maladie. Quoi qu'il en soit, il faut surtout beaucoup d'attention sur le choix et la qualité des graines que l'on donne à ces oiseaux; beaucoup de propreté dans la nourriture, le breuvage, la volière. Avec tous ces soins, on peut les faire vivre en captivité cinq ou six années, suivant Olina, et beaucoup plus, selon d'autres. Ils reconnaissent les personnes qui les soignent; ils s'y attachent, viennent se poser sur elles par préférence, et les regardent avec l'air de l'affection. On peut, si l'on veut abuser de leur docilité, les accoutumer à l'exercice de la galère; ils en prennent les habitudes aussi facilement que le tarin et le chardonneret. Ils entrent en mue aux environs de la canicule et quelquefois beaucoup plus tard. On a vu une linotte et un tarin qui n'ont commencé à muer qu'au mois d'octobre; ils avaient chanté jusque-là, et leur chant était plus animé que celui d'aucun autre oiseau de la même volière. Leur mue, quoique retardée, se passa fort vite, et très-heureusement.

La linotte est un oiseau pulvérateur, et on fera bien de garnir le fond de sa cage d'une couche de petit sable qu'on renouvellera de temps en temps. Il lui faut aussi une petite baignoire; car elle aime également à se poudrer et à se baigner. Sa longueur totale est de cinq pouces quelques lignes; vol, près de neuf pouces; bec, cinq lignes; queue, deux pouces, un peu fourchue, dépassant les ailes d'un pouce.

Dans le mâle, le sommet de la tête et la poitrine sont rouges; la gorge et le dessous du corps d'un blanc roussâtre; le dessus couleur de marron; presque toutes les pennes de la queue et des ailes noires, bordées de blanc, d'où résulte sur les ailes repliées une raie blanche parallèle aux pennes. Communément la femelle n'a point de rouge comme on l'a dit ci-dessus, et elle a le plumage du dos plus varié que le mâle.

Variétés de la linotte.

1. La linotte blanche. J'ai vu cette variété chez le sieur Desmoulins, peintre. Le blanc dominait en effet dans son plumage; mais les pennes

des ailes et de la queue étaient noires, bordées de blanc comme dans notre linotte ordinaire, et de plus on voyait quelques vestiges du gris de linotte sur les couvertures supérieures des ailes.

2. La linotte aux pieds noirs. Elle a le bec verdâtre et la queue très-fourchue; du reste c'est la même taille, mêmes proportions, mêmes couleurs que dans notre linotte ordinaire. Cet oiseau se trouve en Lorraine, et nous en devons la connaissance à M. le docteur Lottinger, de Sarrebourg.

LE GYNTEL DE STRASBOURG.

(LE GROS-BEC LINOTTE.)

Genre moineau, sous-genre linotte. (Cuvier.)

On sait fort peu de chose de cet oiseau; mais le peu qu'on en sait ne présente guère que des traits de ressemblance avec notre linotte. Il est de même taille; il se nourrit des mêmes graines; il vole comme elle en troupes nombreuses; il pond des œufs de la même couleur; il a la queue fourchue, le dessus du corps rembruni, la poitrine rousse, mouchetée de brun, et le ventre blanc. À la vérité, il ne pond que trois ou quatre œufs, selon Gessner, et il a les pieds rouges : mais Gessner était-il assez instruit de la ponte de ces oiseaux? Et, quant aux pieds rouges, nous avons vu, nous verrons encore que cette couleur n'est rien moins qu'étrangère aux linottes, surtout aux linottes sauvages. L'analogie perce à travers ces différences mêmes, et je suis tenté de croire que lorsque le gyntel sera mieux connu, il pourrait bien se rapporter, comme variété de climat, de local, etc., à l'espèce de notre linotte.

LA LINOTTE DE MONTAGNE.

(LE GROS-BEC À GORGE ROUGE, OU DE MONTAGNE.)

Genre moineau, sous-genre linotte. (Cuvier.)

Elle se trouve en effet dans la partie montagneuse de la province de Derby en Angleterre. Elle est plus grosse que la nôtre; elle a le bec plus fin à proportion; et le rouge que notre linotte mâle a sur la tête et la poitrine, le mâle de celle-ci le porte sur le croupion. Du reste, c'est à peu près le même plumage : la poitrine et la gorge sont variées de noir et de blanc, la tête de noir et de cendré, et le dos de noir et de roussâtre. Les ailes ont une raie blanche transversale très-apparente, attendu qu'elle se trouve sur un fond noir : elle est formée par les grandes couvertures, qui sont terminées de blanc. La queue est longue de deux pouces et demi, composée de douze pennes brunes, mais dont les latérales ont une bordure blanche d'autant plus large que la penne est plus extérieure.

Il est probable que la linotte de montagne a la queue fourchue et le ramage agréable, quoique Willughby ne le dise pas expressément; mais il a rangé cet oiseau avec les linottes, et il compte ces deux caractères parmi ceux qui sont propres aux linottes. Si l'on admet cette conséquence, la linotte de montagne pourrait bien aussi n'être qu'une variété de climat ou de local.

LE CABARET.

(LE GROS-BEC SIZERIN. — LE SIZERIN OU PETITE LINOTTE.)

Genre moineau, sous-genre linotte. (Cuvier.)

Lorsqu'il s'agit d'oiseaux en qui les couleurs sont aussi variables que dans ceux-ci, on s'exposerait à une infinité de méprises si l'on voulait prendre ces mêmes couleurs pour les marques distinctives des espèces. Nous avons vu que notre linotte ordinaire, dans l'état de liberté, avait du rouge sur la tête et sur la poitrine; que la linotte captive n'en avait que sur la poitrine, encore était-il caché; que la linotte de Strasbourg l'avait aux pieds; que celle de montagne l'avait sur le croupion. M. Brisson dit que celle qu'il nomme petite linotte de vigne en a sur la tête et sur la poitrine, et Gessner ajoute sur le croupion. Willughby fait mention d'une petite linotte qui n'avait de rouge que sur la tête, et ressemblait en cela à deux autres décrites par Aldrovande, mais qui en différaient à d'autres égards. Enfin le cabaret de M. Brisson avait du rouge sur la tête et le croupion, et celui de M. Frisch n'en avait point sur la tête. Il est visible qu'une grande partie de ces variétés viennent du temps et des circonstances où ces oiseaux ont été vus : si c'est au milieu du printemps, ils avaient leurs plus belles couleurs; si c'est pendant la mue, ils n'avaient plus de rouge; si c'est d'abord après, ils n'en avaient pas encore; si c'est après avoir été tenus plus ou moins de temps en cage, ils en avaient perdu plus ou moins; et si les plumes des différentes parties tombent en des temps différents, c'est encore une source abondante de variétés. Dans cette incertitude, on est forcé d'avoir recours, pour déterminer les espèces, à des propriétés plus constantes, à la forme du corps, aux mœurs, aux habitudes. Faisant l'application de cette méthode, je trouve qu'il n'y a que deux espèces d'oiseaux à qui l'on ait donné le nom de petite linotte : l'un, qui ne chante point, qui ne paraît que tous les six ou sept ans, arrive par troupes très-nombreuses, ressemble au tarin, etc. : c'est la petite linotte de vigne, de M. Brisson; l'autre est le cabaret de cet article.

M. Daubenton le jeune a eu pendant deux ou trois ans un de ces oiseaux qui avait été pris au filet. Il était d'abord très-sauvage, mais il s'apprivoisa peu à peu, et devint tout à fait familier. Le chènevis était la graine dont il paraissait le plus friand. Il avait la voix douce et mélodieuse, presque semblable à celle de la fauvette appelée *traîne-buisson*. Il perdit tout son rouge dès la première année, et il ne le reprit point; ses autres couleurs n'éprouvèrent aucune altération. On a remarqué que lorsqu'il était en mue ou malade, son bec devenait aussitôt pâle et jaunâtre, puis reprenait par nuances sa couleur brune à mesure que l'oiseau se portait mieux. La femelle n'est pas entièrement dépourvue de belles couleurs; elle a du rouge sur la tête, mais elle n'en a point sur le croupion. Quoique plus petite que la femelle de la linotte ordinaire, elle a la voix plus forte et plus variée. Cet oiseau est assez rare soit en Allemagne, soit en France : il a le vol rapide, et ne va point par grandes troupes; son bec est un peu plus fin à proportion que celui de la linotte.

Mesures : la longueur totale du cabaret est de quatre pouces et demi; son vol a près de huit pouces; son bec, un peu plus de quatre lignes; sa queue, deux pouces; elle est fourchue, et ne dépasse les ailes que de huit lignes.

Couleurs : le dessus de la tête et le croupion rouges; une bande roussâtre sur les yeux; le dessus du corps varié de noir et de roux; le dessous du corps roux, tacheté de noirâtre sous la gorge; le ventre blanc, les pieds bruns, quelquefois noirs. Les ongles sont fort allongés, et celui du doigt postérieur est plus long que ce doigt.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A LA LINOTTE.

LA VENGOLINE.

Tout ce que l'on sait de l'histoire de cet oiseau c'est qu'il se trouve dans le royaume d'Angola, qu'il est très-familier, qu'il est compté parmi les oiseaux de ce pays qui ont le ramage le plus agréable, et que son chant n'est pas le même que celui de notre linotte. Le cou, le dessus de la tête et du corps sont variés de deux bruns; le croupion a une belle plaque de jaune, qui s'étend jusqu'aux pennes de la queue : ces pennes sont brunes, bordées et terminées de gris clair, ainsi que les pennes des ailes et leurs grandes et moyennes couvertures. Les côtés de la tête sont d'un roux clair ; il y a un trait brun sur les yeux : le dessous du corps et les côtés sont tachetés de brun sur un fond plus clair.

M. Edwards, qui nous a fait connaître la vengoline, et qui en a donné la figure au bas de la *planche* 129, incline à croire que c'est la femelle d'un autre oiseau représenté au haut de la même planche : cet autre oiseau est appelé *négral* ou *tobaque*, et son chant approche fort de celui de la vengoline. Pour moi, j'avoue que le chant de celle-ci me fait douter que ce soit une femelle : je croirais plus volontiers que ce sont deux mâles de la même espèce, mais de climats différents, dans lesquels chacun aura été nommé différemment; ou du moins que ce sont deux mâles du même climat, dont l'un ayant été élevé dans la volière, aura perdu l'éclat de son plumage, et l'autre n'ayant été pris que dans l'âge adulte, ou n'étant resté que peu de temps en cage, aura mieux conservé ses couleurs. Les couleurs du négral sont en effet plus riches et plus tranchées que celles de la vengoline. La gorge, le front, le trait qui passe sur les yeux sont noirs ; les joues blanches; la poitrine et tout le dessous du corps d'une couleur orangée sans mouchetures, et qui devient plus foncée sous le ventre et sous la queue. Ces deux oiseaux sont de la grosseur de notre linotte. M. Edwards ajoute qu'ils en ont l'œil et le regard.

LA LINOTTE GRIS DE FER.

Nous devons la connaissance de cet oiseau à M. Edwards, qui l'a eu vivant, et qui en donne la figure et la description, sans nous apprendre de quel pays il lui est venu. Son ramage est très-agréable ; il a les allures, la taille, la forme et les proportions de la linotte, à cela près que son bec est un peu plus fort. Il a le dessous du corps d'un cendré fort clair, le croupion un peu moins clair; le dos, le cou et le dessus de la tête gris de fer; les pennes de la queue et des ailes noirâtres, bordées de cendré clair, excepté toutefois les plus longues pennes des ailes, qui sont entièrement

noires vers leur extrémité, et blanches vers leur origine, ce qui forme à l'aile un bord blanc dans sa partie moyenne. Le bec inférieur a sa base entourée aussi de blanc, et cette couleur s'étend jusque sous les yeux.

LA LINOTTE A TÊTE JAUNE.

M. Edwards savait bien que cet oiseau était nommé par quelques-uns *moineau du Mexique;* et s'il lui a donné le nom de linotte, c'est en connaissance de cause, et parce qu'il lui a paru avoir plus de rapport avec les linottes qu'avec les moineaux. Il est vrai qu'il lui trouve aussi du rapport avec les serins; et d'après cela on serait fondé à le placer avec l'habesch, entre les serins et les linottes. Moins l'histoire d'un oiseau est connue, plus il est difficile de lui marquer sa véritable place.

Celui-ci a le bec couleur de chair pâle; les pieds de même couleur, mais plus sombre; la partie antérieure de la tête et de la gorge, jaunes, et, sur ce fond jaune, une bande brune de chaque côté de la tête, partant de l'œil et descendant sur les côtés du cou; tout le dessus du corps brun, mais plus foncé sur les pennes de la queue que partout ailleurs, et semé de taches plus claires sur le cou et sur le dos; la partie inférieure du corps, jaunâtre, avec des taches brunes, longitudinales et clair-semées sur le ventre et la poitrine.

Cet oiseau a été apporté du Mexique. M. Brisson dit qu'il est à peu près de la grosseur du pinson d'Ardenne; mais à juger par la figure de grandeur naturelle qu'en donne M. Edwards, il doit être plus gros.

LA LINOTTE BRUNE.

Comme cet oiseau n'est connu que par M. Edwards qui l'a dessiné vivant, j'ai cru devoir lui conserver le nom que cet habile observateur lui a donné. Presque toutes ses plumes sont noirâtres, bordées d'une couleur plus claire, laquelle tient du roussâtre sur la partie supérieure du corps. La couleur générale qui résulte de ce mélange est rembrunie, quoique variée. Il y a une teinte de cendré sur la poitrine et le croupion; le bec est aussi cendré, et les pieds sont bruns.

Il me semble que M. Brisson n'aurait pas dû confondre cet oiseau avec le *petit moineau brun* de Catesby, dont le plumage est d'un brun uniforme et sans aucune marbrure, et par conséquent assez différent : mais la différence de climat est encore plus grande; car la linotte brune de M. Edwards venait probablement du Brésil, peut-être même d'Afrique, et le petit moineau de Catesby se trouve à la Caroline et à la Virginie, où il niche et reste toute l'année. M. Catesby nous apprend qu'il vit d'insectes, et presque toujours seul; qu'il n'est pas fort commun, qu'il s'approche des lieux habités, et qu'on le voit sautillant perpétuellement sur les buissons. Nous ne connaissons point les mœurs de la linotte brune.

LE MINISTRE.

Genre moineau, sous-genre linotte. (CUVIER.)

C'est le nom que les oiseleurs donnent à un oiseau de la Caroline que d'autres appellent l'*évêque*, et qu'il ne faut pas confondre avec l'évêque du Brésil, qui est un tangara. Je le rapproche ici de la linotte, parce

qu'au temps de la mue il lui ressemble à s'y méprendre, et que la femelle lui ressemble en tout temps. La mue a lieu dans les mois de septembre et d'octobre; mais cela varie comme pour les veuves et pour beaucoup d'autres oiseaux. On dit même que souvent le ministre mue deux fois; en quoi il se rapproche encore des veuves, des bengalis, etc.

Lorsqu'il a son beau plumage, il est d'un bleu céleste, soutenu d'un peu de violet qui lui sert de pied. Le fouet de l'aile est d'un bleu foncé et rembruni dans le mâle, et d'un brun verdâtre dans la femelle; ce qui suffit pour distinguer celle-ci du mâle en mue, dont le plumage, au reste, est assez semblable à celui de la femelle.

Le ministre est de la grosseur du serin, et comme lui vit de millet, de graine d'alpiste, etc.

Catesby a fait représenter ce même oiseau sous le nom de *linotte bleue*, et nous apprend qu'il se trouve dans les montagnes de la Caroline, à cent cinquante mille de la mer; qu'il chante à peu près comme la linotte; que les plumes de la tête sont d'un bleu plus foncé; celles du dessous du corps, d'un bleu plus clair; que les pennes de la queue sont du même brun que les pennes des ailes, avec une légère teinte de bleu; enfin qu'il a le bec noirâtre et les pieds bruns, et qu'il ne pèse que deux gros et demi.

Longueur totale, cinq pouces, bec, cinq lignes; tarse, huit à neuf lignes; doigt du milieu, six lignes et demie; queue, deux pouces; elle dépasse les ailes de dix à onze lignes.

LES BENGALIS ET LES SÉNÉGALIS, ETC.

Tous les voyageurs, et d'après eux les naturalistes, s'accordent à dire que ces petits oiseaux sont sujets à changer de couleur dans la mue: quelques-uns même ajoutent des détails qu'il serait à souhaiter qui fussent vérifiés; que ces variations de plumage roulent exclusivement entre cinq couleurs principales, le noir, le bleu, le vert, le jaune et le rouge; que les bengalis n'en prennent jamais plus d'une à la fois, etc. Cependant les personnes qui ont été à portée d'observer ces oiseaux en France, et de les suivre pendant plusieurs années, assurent qu'ils n'ont qu'une seule mue par an et qu'ils ne changent point de couleur. Cette contradiction apparente peut s'expliquer par la différence des climats. Celui de l'Asie et de l'Afrique, où les bengalis et les sénégalis se trouvent naturellement, a beaucoup plus d'énergie que le nôtre, et il est possible qu'il ait une influence plus marquée sur leur plumage. D'ailleurs les bengalis ne sont pas les seuls oiseaux qui éprouvent cette influence; car, selon Mérolla, les moineaux d'Afrique deviennent rouges dans la saison des pluies, après quoi ils reprennent leur couleur, et plusieurs autres oiseaux sont sujets à de pareils changements. Quoi qu'il en soit, il est clair que ces variations de couleur qu'éprouvent les bengalis, au moins dans leur pays natal, rendent équivoque toute méthode qui tirerait de ces mêmes couleurs les caractères distinctifs des espèces; puisque ces prétendus caractères ne seraient que momentanés, et dépendraient principalement de la saison de l'année où l'individu aurait été tué. Mais, d'un autre côté, ces caractères si variables en Asie et en Afrique, devenant plus constants dans nos climats plus septentrionaux, il est difficile dans l'énumération des différentes espèces d'éviter toute méprise, et de ne pas tomber dans l'un de ces deux inconvénients, ou d'admettre comme

espèces distinctes de simples variétés, ou de donner pour variétés des espèces vraiment différentes. Dans cette incertitude, je ne puis mieux faire que de me prêter aux apparences, et de me soumettre aux idées reçues : je formerai donc autant d'articles séparés qu'il se trouvera d'individus notablement différents, soit par le plumage, soit à d'autres égards, sans prétendre déterminer le nombre des véritables espèces. Ce ne peut être que l'ouvrage du temps ; le temps amènera les faits, et les faits dissiperont les doutes.

On se tromperait fort si, d'après les noms de sénégalis et de bengalis, on se persuadait que ces oiseaux ne se trouvent qu'au Bengale et au Sénégal : ils sont repandus dans la plus grande partie de l'Asie et de l'Afrique, et même dans plusieurs des îles adjacentes, telles que celles de Madagascar, de Bourbon, de France, de Java, etc. On peut même s'attendre à en voir bientôt arriver d'Amérique, M. Sonnini en ayant laissé échapper dernièrement un assez grand nombre dans l'île de Cayenne, et les ayant revus depuis fort vifs, fort gais, en un mot, très-disposés à se naturaliser dans cette terre étrangère, et à y perpétuer leur race. Il faut espérer que ces nouveaux colons, dont le plumage est si variable, éprouveront aussi l'influence du climat américain, et qu'il en résultera de nouvelles variétés, plus propres toutefois à orner nos cabinets qu'à enrichir l'histoire naturelle.

Les bengalis sont des oiseaux familiers et destructeurs, en un mot, de vrais moineaux : ils s'approchent des cases, viennent jusqu'au milieu des villages, et se jettent par grandes troupes dans les champs semés de millet, car ils aiment cette graine de préférence : ils aiment aussi beaucoup à se baigner.

On les prend au Sénégal sous une calebasse qu'on pose à terre, la soulevant un peu, et la tenant dans cette situation par le moyen d'un support léger, auquel est attachée une longue ficelle; quelques grains de millet servent d'appât : les sénégalis accourent pour manger le millet; l'oiseleur, qui est à portée de tout voir sans être vu, tire la ficelle à propos, et prend tout ce qui se trouve sous la calebasse, bengalis, sénégalis, petits moineaux noirs à ventre blanc, etc. Ces oiseaux se transportent assez difficilement, et ne s'accoutument qu'avec peine à un autre climat; mais une fois *acclimatés*, ils vivent jusqu'à six ou sept ans, c'est-à-dire autant et plus que certaines espèces du pays : on est même venu à bout de les faire nicher en Hollande; et sans doute on aurait le même succès dans des contrées encore plus froides, car ces oiseaux ont les mœurs très-douces et très-sociables : ils se caressent souvent, surtout les mâles et les femelles, se perchent très-près les uns des autres, chantent tous à la fois, et mettent de l'ensemble dans cette espèce de cœur. On ajoute que le chant de la femelle n'est pas fort inférieur à celui du mâle.

LE BENGALI.

Genre moineau, sous-genre linotte. (Cuvier.)

Les mœurs et les habitudes de toute cette famille d'oiseaux étant à très-peu près les mêmes, je me contenterai, dans cet article et les suivants, d'ajouter à ce que j'ai dit de tous en général, les descriptions respectives de chacun en particulier. C'est surtout lorsque l'on a à faire connaître des oiseaux tels que ceux-ci, dont le principal mérite consiste dans les



LA VEUVE À QUATRE BRINS. LE SÉNÉGALI. LA VEUVE DOMINICAINE. LE BENGALI.



LE MAUVIS. LA DRAINE. LE ROUSSEROLLE.

couleurs du plumage et ses variations, qu'il faudrait quitter la plume pour prendre le pinceau, ou du moins qu'il faudrait savoir peindre avec la plume, c'est-à-dire représenter avec des mots, non-seulement les contours et les formes du tout ensemble et de chaque partie, mais le jeu des nuances fugitives qui se succèdent ou se mêlent, s'éclipsent ou se font valoir mutuellement, et surtout exprimer l'action, le mouvement et la vie.

Le bengali a de chaque côté de la tête une espèce de croissant couleur de pourpre, qui accompagne le bas des yeux, et donne du caractère à la physionomie de ce petit oiseau.

La gorge est d'un bleu clair; cette même couleur domine sur toute la partie inférieure du corps jusqu'au bout de la queue, et même sur ses couvertures supérieures. Tout le dessus du corps, compris les ailes, est d'un joli gris.

Dans quelques individus, ce même gris, un peu plus clair, est encore la couleur du ventre et des couvertures inférieures de la queue.

Dans d'autres individus venant d'Abyssinie, ce même gris avait une teinte de rouge à l'endroit du ventre.

Dans d'autres enfin, il n'y a point de croissant couleur de pourpre sous les yeux; et cette variété, connue sous le nom de *cordon bleu*, est plus commune que celle qui a été décrite la première; on prétend que c'est la femelle : mais par la raison même que le cordon bleu est si commun, je le regarde non-seulement comme une variété de sexe, mais encore comme une variété d'âge ou de climat, qui peut avoir quelque rapport pour les couleurs avec la femelle. M. le chevalier Bruce, qui a vu cet oiseau en Abyssinie, nous a assuré positivement que les deux marques rouges ne se trouvaient point dans la femelle, et que toutes ses couleurs étaient d'ailleurs beaucoup moins brillantes. Il ajoute que le mâle a un joli ramage; mais il n'a point remarqué celui de la femelle : l'un et l'autre ont le bec et les pieds rougeâtres.

M. Edwards a dessiné et colorié un *cordon bleu* venant des côtes d'Angola, où les Portugais l'appellent *azulinka*. Il différait du précédent, en ce que le dessus du corps était d'un brun cendré, légèrement teint de pourpre, le bec d'une couleur de chair rembrunie, et les pieds bruns. Le plumage de la femelle était d'un cendré brun, avec une légère teinte de bleu sur la partie inférieure du corps seulement. Il paraît que c'est une variété de climat, dans laquelle ni le mâle ni la femelle n'ont de marque rouge au-dessous des yeux, et cela explique pourquoi les cordons bleus sont si communs. Au reste, celui-ci est un oiseau fort vif. M. Edwards remarque que son bec est semblable à celui du chardonneret : il ne dit rien de son chant, n'ayant pas eu occasion de l'entendre.

Le bengali est de la grosseur du sizerin : sa longueur totale est de quatre pouces neuf lignes; son bec de quatre lignes, sa queue de deux pouces; elle est étagée et composée de douze pennes; le vol est de six à sept pouces.

LE BENGALI BRUN.

Genre moineau, sous-genre linotte. (Cuvier.)

Le brun est en effet la couleur dominante de cet oiseau; mais il est plus foncé sous le ventre, et mêlé à l'endroit de la poitrine, de blanchâtre dans

quelques individus, et de rougeâtre dans d'autres. Tous les mâles ont quelques-unes des couvertures supérieures des ailes terminées par un point blanc; ce qui produit une moucheture fort apparente : mais elle est propre au mâle; car la femelle est d'un brun uniforme et sans taches : tous deux ont le bec rougeâtre et les pieds d'un jaune clair.

Ce bengali est à peu près de la taille du roitelet : sa longueur totale est de trois pouces trois quarts, son bec de quatre lignes, son vol d'environ six pouces et demi, et sa queue d'un bon pouce.

LE BENGALI PIQUETÉ.

Genre moineau, sous-genre linotte. (Cuvier.)

De tous les bengalis que j'ai vus, celui qui était le plus moucheté, l'était sur tout le dessous du corps, sur les couvertures supérieures de la queue et des ailes, et sur les pennes des ailes les plus proches du dos : les ailes étaient brunes et les pennes latérales de la queue noires, bordées de blanc. Un brun mêlé de rouge sombre régnait sur toute la partie supérieure du corps, compris les couvertures de la queue, et de plus sous le ventre; un rouge moins sombre régnait sous tout le reste de la partie inférieure du corps, et sur les côtés de la tête. Le bec était aussi d'un rouge obscur, et les pieds d'un jaune clair.

La femelle, suivant M. Brisson, n'est jamais piquetée; elle diffère encore du mâle, en ce qu'elle a le cou, la poitrine et le ventre d'un jaune pâle, et la gorge blanche. Selon d'autres observateurs, qui ont eu beaucoup d'occasions de voir et de revoir ces oiseaux vivants, la femelle est toute brune et sans taches. Est-ce encore une variété de plumage ou bien serait-ce une simple variété de description? Ce n'est pas celle qui met le moins d'embarras dans l'histoire naturelle. Willughby a vu plusieurs de ces oiseaux venant des Indes orientales, et, comme on le peut croire, il a trouvé plusieurs différences entre les individus : ils étaient d'un brun plus ou moins foncé; les uns avaient les ailes noires; d'autres avaient la poitrine de cette même couleur, d'autres, la poitrine et le ventre noirâtres, d'autres, les pieds blanchâtres; tous avaient les ongles fort longs, mais plus arqués que dans l'alouette. Il est à croire que quelques-uns de ces oiseaux étaient en mue; car j'ai eu occasion d'observer un individu qui avait aussi le bas-ventre noirâtre, et dont le reste du plumage était comme indécis, et tel qu'il doit être dans la mue, quoiqu'il fût peint des couleurs propres à cette espèce : mais ces couleurs n'étaient pas bien démêlées.

L'individu qu'a décrit M. Brisson venait de l'île de Java. Ceux qu'a observés Charleton venaient des Indes; ils avaient un ramage fort agréable : on en tenait plusieurs ensemble dans la même cage, parce qu'ils avaient de la répugnance à vivre en société avec d'autres oiseaux.

Le bengali piqueté est d'une grosseur moyenne entre les deux précédents : sa longueur totale est d'environ quatre pouces, son bec de quatre à cinq lignes, son vol de moins de six pouces, sa queue d'un pouce quatre lignes; elle est étagée et composée de douze pennes.

LE SÉNÉGALI.

Genre moineau, sous-genre linotte. (Cuvier.)

Deux couleurs principales dominent dans le plumage de cet oiseau : le rouge vineux sur la tête, la gorge, tout le dessous du corps jusqu'aux

jambes, et sur le croupion; le brun verdâtre sur le bas-ventre et sur le dos : mais à l'endroit du dos, il a une légère teinte de rouge. Les ailes sont brunes, la queue noirâtre, les pieds gris, le bec rougeâtre, à l'exception de l'arête supérieure et inférieure, et de ses bords qui sont bruns et forment des espèces de cadres à la couleur rouge.

Cet oiseau est un peu moins gros que le bengali piqueté, mais il est d'une forme plus allongée. Sa longueur totale est de quatre pouces et quelques lignes, son bec de quatre lignes, son vol de six pouces et demi, et sa queue de dix-huit lignes; elle est composée de douze pennes.

Variétés du sénégali.

I. J'ai vu un de ces oiseaux qui avait été tué à Cayenne dans une savane, et le seul qui ait été aperçu dans cette contrée : il est probable qu'il y avait été porté par quelque curieux, et qu'il s'était échappé de la cage. Il différait en quelques points du précédent : les couvertures des ailes étaient légèrement bordées de rouge, le bec était entièrement de cette couleur, les pieds seulement rougeâtres; et ce qui décèle la grande analogie qui est entre les bengalis et les sénégalis, la poitrine et les côtés étaient semés de quelques points blancs.

II. Le danbik de M. le chevalier Bruce. Cet oiseau, fort commun dans l'Abyssinie, participe des deux précédents : il est de même taille; la couleur rouge qui règne sur toute la partie antérieure ne descend pas jusqu'aux jambes, comme dans le sénégali, mais elle s'étend sur les couvertures des ailes, où l'on aperçoit quelques points blancs, ainsi que sur les côtés de la poitrine. Le bec est pourpré, son arête supérieure et inférieure bleuâtre, et les pieds cendrés. Le mâle chante agréablement. La femelle est d'un brun presque uniforme et n'a que très-peu de pourpre.

LE SÉNÉGALI RAYÉ.

(Genre moineau, sous-genre gros-bec. Cuvier.)

Il est en effet rayé transversalement jusqu'au bout de la queue, de brun et de gris; et la rayure est plus fine, plus elle approche de la tête : la couleur générale, qui résulte de cette rayure, est beaucoup plus claire sur la partie inférieure du corps; elle est aussi nuancée de couleur de rose, et il y a une tache rouge oblongue sur le ventre. Les couvertures inférieures de la queue sont noires, sans aucune rayure; mais on en aperçoit quelques vestiges sur les pennes des ailes, qui sont brunes. Le bec est rouge, et il y a un trait, ou plutôt une bande de cette couleur sur les yeux.

On m'a assuré que la femelle ressemblait parfaitement au mâle : cependant les différences que j'ai observées moi-même dans plusieurs individus, et celles qui ont été observées par d'autres, me donnent des doutes sur cette parfaite ressemblance des deux sexes. J'en ai vu plusieurs qui venaient du Cap, dont les uns avaient le dessus du corps plus ou moins rembruni et le dessous plus ou moins rougeâtre; les autres avaient le dessus de la tête sans rayure. Les rayures de celui qu'a représenté M. Edwards, *pl.* 169, étaient de deux bruns; et les couvertures du dessous de la queue n'étaient point noires, non plus que dans le sujet que nous avons fait dessiner. Enfin, dans l'individu représenté, la rayure du dessus du corps est noire sur un fond brun; et non-seulement les cou-

vertures inférieures de la queue sont noires comme dans le sujet décrit par M. Brisson, mais encore le bas-ventre.

L'individu observé par M. Brisson venait du Sénégal; les deux de M. Edwards venaient des Grandes-Indes, et la plupart de ceux que j'ai vus avaient été envoyés du cap de Bonne-Espérance. Il est difficile que de tant de différences de plumage remarquées entre ces individus, il n'y en ait pas quelques-unes qui dépendent de la différence du sexe.

La longueur moyenne de ces oiseaux est d'environ quatre pouces et demi; le bec de trois à quatre lignes, le vol de six pouces, et la queue de deux pouces; elle est étagée et composée de douze pennes.

LE SEREVAN.

Genre moineau, sous-genre linotte. (CUVIER.)

Le brun règne sur la tête, le dos, les ailes et les pennes de la queue : le dessous du corps est gris clair, quelquefois fauve clair, mais toujours nuancé de rougeâtre; le croupion est rouge ainsi que le bec; les pieds sont rougeâtres : quelquefois la base du bec est bordée de noir, et le croupion semé de points blancs ainsi que les couvertures des ailes. Tel était le serevan envoyé de l'Ile de France par M. Sonnerat, sous le nom de *bengali*.

Celui que M. Commerson appelle *serevan* avait tout le dessous du corps fauve clair; ses pieds étaient jaunâtres : il n'avait ni le bec ni le croupion rouges, et on ne lui voyait pas une seule moucheture : c'était probablement un jeune ou une femelle.

D'autres oiseaux fort approchants de ceux-là, envoyés par M. Commerson, sous le nom de *bengalis du Cap*, avaient une teinte rouge plus marquée devant le cou et sur la poitrine; en général ils ont la queue un peu plus longue à proportion.

Tous sont à peu près de la grosseur des bengalis et des sénégalis.

LE PETIT MOINEAU DU SÉNÉGAL.

Genre moineau, sous-genre linotte. (CUVIER.)

Cet oiseau a le bec et les pieds rouges, un trait de la même couleur sur les yeux; la gorge et les côtés du cou d'un blanc bleuâtre; tout le reste du dessus du corps d'un blanc mêlé de couleur de rose, plus ou moins foncé; le croupion de même; le reste du dessous du corps bleu; le dessus de la tête d'un bleu moins foncé; les ailes et les plumes scapulaires brunes, la queue noirâtre.

Ce petit moineau est à peu près de la taille du précédent.

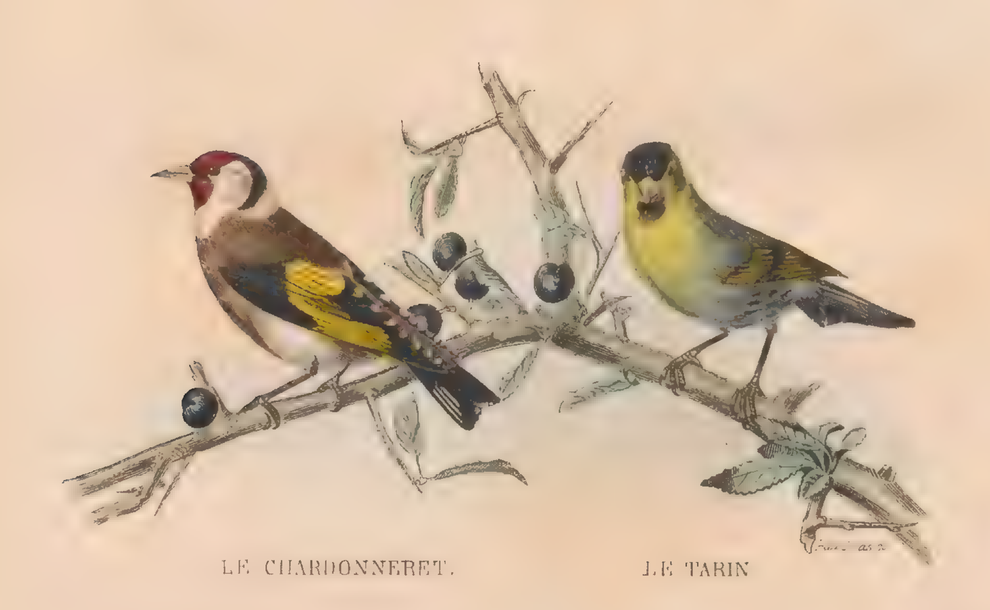
LE MAIA.

Genre moineau, sous-genre gros-bec. (CUVIER.)

Voici encore de petits oiseaux qui sont de grands destructeurs. Les maias se réunissent en troupes nombreuses pour fondre sur les champs semés de riz; ils en consomment beaucoup, et en perdent encore davantage : les pays où l'on cultive cette graine sont ceux qu'ils fréquentent par préférence, et ils auraient, comme on voit, des titres suffisants pour par-



LE PINSON. LE VERDIER.



LE CHARDONNERET. LE TARIN

tager avec le padda le nom d'*oiseaux de riz*. Mais je leur conserverai celui de maias, qui est leur vrai nom; je veux dire le nom sous lequel ils sont connus dans le pays de leur naissance, et dont Fernandez devait être bien instruit. Cet auteur nous apprend que leur chair est bonne à manger et facile à digérer.

Le mâle a la tête, la gorge et tout le dessous du corps noirâtres; le dessus, d'un marron pourpré, plus éclatant sur le croupion que partout ailleurs : il a aussi sur la poitrine une large ceinture de la même couleur, le bec gris et les pieds plombés.

La femelle est fauve dessus, d'un blanc sale dessous : elle a la gorge d'un marron pourpré, et de chaque côté de la poitrine une tache de la même couleur, répondant à la ceinture du mâle : son bec est blanchâtre, et ses pieds sont gris.

Fernandez raconte comme une merveille que le maia a le ventricule derrière le cou. Mais si cet auteur eût jeté les yeux sur les petits oiseaux auxquels on donne la becquée, il aurait vu que cette merveille est très-ordinaire, et qu'à mesure que le jabot se remplit, il se porte vers l'endroit où il trouve moins de résistance, souvent à côté du cou, et quelquefois derrière; enfin il se serait aperçu que le jabot n'est pas le ventricule. La nature est toujours admirable, mais il faut savoir l'admirer.

LE MAIAN.

Genre moineau, sous-genre gros-bec. (Cuvier.)

La Chine n'est pas le seul pays où se trouve cet oiseau : celui qu'a gravé M. Edwards venait de Malacca, et, suivant toute apparence, il n'est point exclu des contrées intermédiaires; mais on peut douter raisonnablement qu'il existe en Amérique, et qu'un si petit oiseau ait franchi les vastes mers qui séparent ces deux continents : du moins il est assez différent de celui de tous les oiseaux d'Amérique auquel il a le plus de rapport, je veux dire du maia, pour qu'on doive lui donner un nom différent. En effet, ses proportions ne sont point du tout les mêmes; car, quoiqu'il soit un peu plus grand, ses ailes et sa queue sont un peu plus courtes, son bec est tout aussi court; d'ailleurs son plumage est différent, et a beaucoup moins d'éclat.

Le maian a tout le dessus du corps d'un marron rougeâtre, la poitrine et tout le dessous du corps d'un noirâtre presque uniforme, cependant un peu moins foncé sous la queue; le bec couleur de plomb; une espèce de coqueluchon gris clair qui couvre la tête et tombe jusqu'au bas du cou : les couvertures inférieures des ailes sont de la couleur de ce coqueluchon, et les pieds couleur de chair.

Le maian de M. Brisson diffère de celui-ci en ce qu'il a la poitrine d'un brun clair, quelques-unes des premières pennes des ailes bordées de blanc, le bec et les pieds gris, etc. Ces différences sont trop sensibles pour n'être regardées que comme de simples variétés de descriptions, surtout si l'on fait attention à l'exactitude scrupuleuse des descripteurs.

LE PINSON.

(LE GROS-BEC PINSON.)

Genre moineau, sous-genre pinson. (Cuvier.)

Cet oiseau a beaucoup de force dans le bec : il sait très-bien s'en servir pour se faire craindre des autres petits oiseaux, comme aussi pour pincer

jusqu'au sang les personnes qui le tiennent ou qui veulent le prendre; et c'est pour cela que, suivant plusieurs auteurs, il a reçu le nom de *pinson*; mais comme l'habitude de pincer n'est rien moins que propre à cette espèce, que même elle lui est commune, non-seulement avec beaucoup d'autres espèces d'oiseaux, mais avec beaucoup d'animaux de classes toutes différentes, quadrupèdes, millepèdes, bipèdes, etc., je trouve mieux fondée l'opinion de Frisch, qui tire ce mot pinson de *pincio*, latinisé du mot allemand *pinck*, qui semble avoir été formé d'après le cri de l'oiseau.

Les pinsons ne s'en vont pas tous en automne; il y en a toujours un assez bon nombre qui restent l'hiver avec nous : je dis avec nous, car la plupart s'approchent en effet des lieux habités, et viennent jusque dans nos basses-cours où ils trouvent une subsistance plus facile; ce sont de petits parasites qui nous recherchent pour vivre à nos dépens, et qui ne nous dédommagent par rien d'agréable : jamais on ne les entend chanter dans cette saison, à moins qu'il n'y ait de beaux jours; mais ce ne sont que des moments, et des moments fort rares : le reste du temps ils se cachent dans des haies fourrées, sur des chênes qui n'ont pas encore perdu leurs feuilles, sur des arbres toujours verts, quelquefois même dans des trous de rochers, où ils meurent lorsque la saison est trop rude. Ceux qui passent en d'autres climats, se réunissent assez souvent en troupes innombrables; mais où vont-ils? M. Frisch croit que c'est dans les climats septentrionaux, et il se fonde : 1° sur ce qu'à leur retour ils ramènent avec eux des pinsons blancs qui ne se trouvent guère que dans ces climats; 2° sur ce qu'ils ne ramènent point de petits, comme ils feraient s'ils eussent passé le temps de leur absence dans un pays chaud où ils eussent pu nicher, et où ils n'auraient pas manqué de le faire : tous ceux qui reviennent, mâles et femelles, sont adultes; 3° sur ce qu'ils ne craignent point le froid, mais seulement la neige, qui en couvrant les campagnes les prive d'une partie de leur subsistance.

Il faut donc, pour concilier tout cela, qu'il y ait un pays au Nord où la neige ne couvre point la terre : or, on prétend que les déserts de la Tartarie sont ce pays; il y tombe certainement de la neige, mais les vents l'emportent, dit-on, à mesure qu'elle tombe, et laissent de grands espaces découverts.

Une singularité très-remarquable dans la migration des pinsons, c'est ce que dit Gessner de ceux de la Suisse, et M. Linnæus de ceux de la Suède, que ce sont les femelles qui voyagent, et que les mâles restent l'hiver dans le pays; mais ces habiles naturalistes n'auraient-ils pas été trompés par ceux qui leur ont attesté ce fait, et ceux-ci par quelque altération périodique dans le plumage des femelles, occasionnée par le froid ou par quelque autre cause? Le changement de couleur me paraît plus dans l'ordre de la nature, plus conforme à l'analogie, que cette séparation à jour nommé des mâles et des femelles, et que la fantaisie de celles-ci de voyager seules et de quitter leur pays natal où elles pourraient trouver à vivre tout aussi bien que leurs mâles.

Au reste, on sent bien que l'ordre de ces migrations doit varier dans les différents climats. Aldrovande assure que les pinsons font rarement leur ponte aux environs de Boulogne, et qu'ils s'en vont presque tous sur la fin de l'hiver pour revenir l'automne suivant. Je vois au contraire, par le témoignage de Willughby, qu'ils passent toute l'année en Angleterre, et qu'il est peu d'oiseaux que l'on y voie aussi fréquemment.

Ils sont généralement répandus dans toute l'Europe, depuis la mer

Baltique et la Suède, où ils sont fort communs et où ils nichent, jusqu'au détroit de Gibraltar, et même jusque sur les côtes d'Afrique.

Le pinson est un oiseau très-vif; on le voit toujours en mouvement; et cela, joint à la gaieté de son chant, a donné lieu sans doute à la façon de parler proverbiale, *gai comme pinson*. Il commence à chanter de fort bonne heure au printemps, et plusieurs jours avant le rossignol; il finit vers le solstice d'été. Son chant a paru assez intéressant pour qu'on l'analysât : on y a distingué un prélude, un roulement, une finale; on a donné des noms particuliers à chaque reprise, on les a presque notées, et les plus grands connaisseurs de ces petites choses s'accordent à dire que la dernière reprise est la plus agréable. Quelques personnes trouvent son ramage trop fort, trop *mordant*; mais il n'est trop fort que parce que nos organes sont trop faibles, ou plutôt parce que nous l'entendons de trop près et dans des appartements trop résonnants, où le son direct est exagéré, gâté par les sons réfléchis : la nature a fait les pinsons pour être les chantres des bois; allons donc dans les bois pour juger leur chant, et surtout pour en jouir.

Si l'on met un jeune pinson pris au nid, sous la leçon d'un serin, d'un rossignol, etc., il se rendra propre le chant de ses maîtres : on en a vu plus d'un exemple; mais on n'a point vu d'oiseaux de cette espèce qui eussent appris à siffler des airs de notre musique : ils ne savent pas s'éloigner de la nature jusqu'à ce point.

Les pinsons, outre leur ramage ordinaire, ont encore un certain frémissement d'amour qu'ils font entendre au printemps, et de plus un autre cri peu agréable qui, dit-on, annonce la pluie. On a aussi remarqué que ces oiseaux ne chantaient jamais mieux ni plus longtemps que lorsque par quelque accident ils avaient perdu la vue; et cette remarque n'a pas été plutôt faite que l'art de les rendre aveugles a été inventé : ce sont de petits esclaves à qui nous crevons les yeux pour qu'ils puissent mieux servir à nos plaisirs. Mais je me trompe, on ne leur crève point les yeux; on réunit seulement la paupière inférieure à la supérieure par une espèce de cicatrice artificielle, en touchant légèrement et à plusieurs reprises les bords de ces deux paupières avec un fil de métal rougi au feu, et prenant garde de blesser le globe de l'œil. Il faut les préparer à cette singulière opération, d'abord en les accoutumant à la cage pendant douze ou quinze jours, et ensuite en les tenant enfermés nuit et jour avec leur cage, dans un coffre, afin de les accoutumer à prendre leur nourriture dans l'obscurité. Ces pinsons aveugles sont des chanteurs infatigables, et l'on s'en sert par préférence, comme d'appeaux ou d'appelants, pour attirer dans les piéges les pinsons sauvages : on prend ceux-ci aux gluaux et avec différentes sortes de filets, entre autres celui d'alouettes; mais il faut que les mailles soient plus petites, et proportionnées à la grosseur de l'oiseau.

Le temps de cette chasse est celui où les pinsons volent en troupes nombreuses, soit en automne à leur départ, soit au printemps à leur retour : il faut, autant que l'on peut, choisir un temps calme, parce qu'alors ils volent plus bas et qu'ils entendent mieux l'appeau. Ils ne se façonnent point aisément à la captivité; les premiers jours ils ne mangent point ou presque point, ils frappent continuellement de leur bec les bâtons de la cage, et fort souvent ils se laissent mourir.

Ces oiseaux font un nid bien rond et solidement tissu : il semble qu'ils n'aient pas moins d'adresse que de force dans le bec. Ils posent ce nid sur les arbres ou les arbustes les plus touffus : ils le font quelquefois

jusque dans nos jardins, sur les arbres fruitiers; mais ils le cachent avec tant de soin, que souvent on a de la peine à l'apercevoir, quoiqu'on en soit fort près : ils le construisent de mousse blanche et de petites racines en dehors, de laine, de crins, de fils d'araignées et de plumes en dedans. La femelle pond cinq ou six œufs gris rougeâtre semés de taches noirâtres plus fréquentes au gros bout. Le mâle ne la quitte point tandis qu'elle couve, surtout la nuit; il se tient toujours fort près du nid, et le jour s'il s'éloigne un peu, c'est pour aller à la provision. Il se pourrait que la jalousie fût pour quelque chose dans cette grande assiduité; car ces oiseaux sont d'un naturel très-jaloux : s'il se trouve deux mâles dans un même verger au printemps, ils se battent avec acharnement jusqu'à ce que le plus faible cède la place ou succombe : c'est bien pis s'ils se trouvent dans une même volière où il n'y ait qu'une femelle.

Les père et mère nourrissent leurs petits de chenilles et d'insectes; ils en mangent eux-mêmes : mais ils vivent plus communément de petites graines, de celles d'épine blanche, de pavot, de bardane, de rosier, surtout de faîne, de navette et de chènevis; ils se nourrissent aussi de blé, et même d'avoine, dont ils savent fort bien casser les grains pour en tirer la substance farineuse. Quoiqu'ils soient d'un naturel un peu rétif, on vient à bout de les former au petit exercice de la galère comme les chardonnerets : ils apprennent à se servir de leur bec et de leurs pieds, pour faire monter le seau dont ils ont besoin.

Le pinson est plus souvent posé que perché : il ne marche point en sautillant, mais il coule légèrement sur la terre, et va sans cesse ramassant quelque chose. Son vol est inégal ; mais lorsqu'on attaque son nid, il plane au-dessus en criant.

Cet oiseau est un peu plus petit que notre moineau; il est trop connu pour le décrire en détail : on sait qu'il a les côtés de la tête, le devant du cou, la poitrine et les flancs d'une belle couleur vineuse; le dessus de la tête et du corps marron, le croupion olivâtre et une tache blanche sur l'aile. La femelle a le bec plus effilé et les couleurs moins vives; mais soit dans la femelle, soit dans le mâle, le plumage est fort sujet à varier. J'ai vu une femelle vivante, prise sur ses œufs le 7 mai, qui différait de celle que M. Brisson a décrite; elle avait le dessus de la tête et du dos d'un brun olivâtre, une espèce de collier gris qui environnait le cou par derrière, le ventre et les couvertures inférieures de la queue, blancs, etc. Parmi les mâles, il y en a qui ont le dessus de la tête et du cou cendré, et d'autres d'un brun marron; quelques-uns ont les pennes de la queue les plus voisines des deux intermédiaires bordées de blanc; et d'autres les ont entièrement noires : est-ce l'âge qui produit ces petites différences?

Un jeune pinson pris sous la mère, dont les pennes de la queue étaient déjà longues de six lignes, avait le dessous du corps comme la mère, le dessus d'un brun cendré, le croupion olivâtre; ses ailes avaient déjà les deux raies blanches; mais les bords du bec supérieur n'étaient point encore échancrés près de la pointe, comme ils le sont dans les mâles adultes; ce qui me ferait croire que cette échancrure, qui se trouve dans beaucoup d'espèces, ne dépend pas immédiatement de la première organisation, mais que c'est un effet secondaire et mécanique, produit par la pression continuelle de l'extrémité du bec inférieur, qui est un peu plus court, contre les bords du bec supérieur.

Tous les pinsons ont la queue fourchue et composée de douze pennes; le fond de leurs plumes est cendré obscur, et leur chair n'est pas bonne à manger. La durée de leur vie est de sept ou huit ans.

Longueur totale, six pouces un tiers; bec, six lignes; vol, près de dix pouces; queue, deux pouces deux tiers : elle dépasse les ailes d'environ seize lignes.

Variétés du pinson.

Indépendamment des variations fréquentes de plumage que l'on peut remarquer dans les pinsons d'un même pays, on a observé parmi les pinsons de différents climats des variétés plus constantes, et que les auteurs ont jugées dignes d'être décrites. Les trois premières ont été observées en Suède, et les deux autres en Silésie.

I. Le pinson a ailes et queue noires. Il a en effet les ailes entièrement noires; mais la penne extérieure de la queue et la suivante sont bordées de blanc en dehors, depuis le milieu de leur longueur. Cet oiseau se tient sur les arbres, dit M. Linnæus.

II. Le pinson brun. Il est remarquable par sa couleur brune et par son bec jaunâtre : mais cette couleur brune n'est point uniforme ; elle est moins foncée sur la partie antérieure, et participe du cendré et du noirâtre sur la partie postérieure. Cette variété a les ailes noires comme la précédente, les pieds de même couleur et la queue fourchue. Les Suédois lui donnent le nom de *riska*, dit M. Linnæus.

III. Le pinson brun huppé. Sa huppe est couleur de feu, et c'est le trait caractéristique qui le distingue de la variété précédente. M. Linnæus disait en 1746 qu'il se trouvait en Nortland, c'est-à-dire dans la partie septentrionale de la Suède; mais douze ans après il a cru le reconnaître dans la linotte noire de Klein, et il a dit en général qu'il se trouvait en Europe.

IV. Le pinson blanc. Il est fort rare, selon Schwenckfeld, et ne diffère que par la couleur de notre pinson ordinaire. Gessner atteste qu'on avait vu un pinson dont le plumage était entièrement blanc.

V. Le pinson a collier. Il a le sommet de la tête blanc, et un collier de la même couleur : cet oiseau a été pris dans les bois, aux environs de Kotzna.

LE PINSON D'ARDENNE.

(LE GROS-BEC D'ARDENNE.)

Genre moineau, sous-genre pinson. (Cuvier.)

Il pourrait se faire que ce pinson, qui passe généralement pour le pinson de montagne ou l'*orospiza* d'Aristote, ne fût que son *spiza* ou son pinson proprement dit; et que notre pinson ordinaire, qui passe généralement pour son *spiza*, fût son véritable *orospiza* ou pinson de montagne ; voici mes raisons :

Les anciens ne faisaient point de descriptions complètes; mais ils disaient un mot, soit des qualités extérieures, soit des habitudes, et ce mot indiquait ordinairement ce qu'il y avait de plus remarquable dans l'animal. L'*orospiza*, dit Aristote, est semblable au *spiza* : il est un peu moins gros; il a le cou bleu; enfin il se tient dans les montagnes. Or, toutes ces propriétés appartiennent à notre pinson ordinaire, et quelques-unes d'elles lui appartiennent exclusivement.

1° Il a beaucoup de ressemblance avec le pinson d'Ardenne par la supposition même; et pour s'en convaincre, il ne faut que les comparer

l'un à l'autre : d'ailleurs il n'est pas un seul méthodiste qui n'ait rapporté ces deux espèces au même genre.

2° Notre pinson ordinaire est un peu plus petit que le pinson d'Ardenne, suivant le témoignage des naturalistes, et suivant ce que j'ai observé moi-même.

3° Notre pinson ordinaire a le dessus de la tête et du cou d'un cendré bleuâtre, au lieu que dans le pinson d'Ardenne ces mêmes parties sont variées de noir lustré et de gris jaunâtre.

4° Nous avons remarqué ci-dessus, d'après Olina, qu'en Italie notre pinson ordinaire se retire l'été dans les montagnes pour y nicher; et comme le climat de la Grèce est fort peu différent de celui de l'Italie, on peut supposer par analogie, à défaut d'observation, qu'en Grèce notre pinson ordinaire niche aussi sur les montagnes.

5° Enfin le *spiza* d'Aristote semble chercher, suivant ce philosophe, les pays chauds pendant l'été, et les pays froids pendant l'hiver. Or, cela convient beaucoup mieux aux pinsons d'Ardenne qu'aux pinsons ordinaires, puisqu'une grande partie de ceux-ci ne voyagent point, et que ceux-là non-seulement sont voyageurs, mais qu'ils ont coutume d'arriver au fort de l'hiver, dans les différents pays qu'ils parcourent : c'est ce que nous savons par expérience, et ce qui d'ailleurs est attesté par les noms de pinson d'hiver, pinson de neige, que l'on a donnés en divers pays au pinson d'Ardenne.

De tout cela, il résulte, ce me semble, que très-probablement ce dernier est le *spiza* d'Aristote, et notre pinson ordinaire son *orospiza*.

Les pinsons d'Ardenne ne nichent point dans nos pays; ils y passent d'années à autres en très-grandes troupes. Le temps de leur passage est l'automne et l'hiver : souvent ils s'en retournent au bout de huit ou dix jours; quelquefois ils restent jusqu'au printemps. Pendant leur séjour ils vont avec les pinsons ordinaires, et se retient comme eux dans les feuillages. Il en parut des volées très-nombreuses en Bourgogne, dans l'hiver de 1774, et des volées encore plus nombreuses dans le pays de Virtenberg, sur la fin de décembre 1775; ceux-ci allaient se gîter tous les soirs dans un vallon sur les bords du Rhin, et dès l'aube du jour ils prenaient leur vol : la terre était toute couverte de leur fiente. La même chose avait été observée dans les années 1735 et 1757. On ne vit peut-être jamais un aussi grand nombre de ces oiseaux en Lorraine, que dans l'hiver de 1765; chaque nuit on en tuait plus de six cents douzaines, dit M. Lottinger, dans les forêts de sapins qui sont à quatre ou cinq lieues de Sarrebourg. On ne prenait pas la peine de les tirer, on les assommait à coups de gaule; et, quoique ce massacre eût duré tout l'hiver, on ne s'apercevait presque pas à la fin que la troupe eût été entamée. M. Willughby nous apprend qu'on en voit beaucoup aux environs de Venise, sans doute au temps du passage; mais nulle part ils ne reviennent aussi régulièrement que dans les forêts de Weissembourg, où abonde le hêtre, et par conséquent la faîne, dont ils sont très-friands. Ils en mangent le jour et la nuit; ils vivent aussi de toutes sortes de petites graines. Je me persuade que ces oiseaux restent dans leur pays natal tant qu'ils y trouvent la nourriture qui leur convient, et que c'est la disette qui les oblige à voyager : du moins il est certain que l'abondance des graines qu'ils aiment de préférence ne suffit pas toujours pour les attirer dans un pays, même dans un pays qu'ils connaissent; car en 1774, quoiqu'il y eût abondance de faîne en Lorraine, ces pinsons n'y parurent pas et prirent une autre route : l'année suivante, au contraire, on en vit quelques troupes,

quoique la faîne eût manqué. Lorsqu'ils arrivent chez nous ils ne sont point du tout sauvages, et se laissent approcher de fort près. Ils volent serrés, se posent et partent de même ; cela est au point que l'on en peut tuer douze d'un seul coup de fusil.

En pâturant dans un champ ils font à peu près la même manœuvre que les pigeons ; de temps en temps on en voit quelques-uns se porter en avant, lesquels sont bientôt suivis de toute la bande.

Ce sont, comme l'on voit, des oiseaux connus et répandus dans toutes les parties de l'Europe, du moins par leurs voyages ; mais ils ne se bornent point à l'Europe. M. Edwards en a vu qui venaient de la baie d'Hudson, sous le nom d'*oiseaux de neige* ; et les gens qui fréquentent cette contrée lui ont assuré qu'ils étaient les premiers à y reparaître chaque année au retour du printemps, avant même que les neiges fussent fondues.

La chair des pinsons d'Ardenne, quoique un peu amère, est fort bonne à manger, et certainement meilleure que celle du pinson ordinaire. Leur plumage est aussi plus varié, plus agréable, plus velouté ; mais il s'en faut beaucoup qu'ils chantent aussi bien : on a comparé leur voix à celle de la chouette et à celle du chat. Ils ont deux cris : l'un est une espèce de piaulement ; l'autre qu'ils font entendre étant posés à terre, approche de celui du traquet ; mais il n'est ni aussi fort ni aussi prononcé. Quoique nés avec si peu de talents naturels, ces oiseaux sont néanmoins susceptibles de talents acquis : lorsqu'on les tient à portée d'un autre oiseau dont le ramage est plus agréable, le leur s'adoucit, se perfectionne et devient semblable à celui qu'ils ont entendu. Au reste, pour avoir une idée juste de leur voix, il faudrait les avoir ouïs au temps de la ponte ; car c'est alors, c'est en chantant l'hymne de l'amour, que les oiseaux font entendre leur véritable ramage.

Un chasseur qui avait voyagé m'a assuré que ces oiseaux nichaient dans le Luxembourg ; qu'ils posaient leurs nids sur les sapins les plus branchus, assez haut ; qu'ils commençaient à y travailler sur la fin d'avril ; qu'ils y employaient la longue mousse des sapins au dehors, du crin, de la laine et des plumes au dedans ; que la femelle pondait quatre ou cinq œufs jaunâtres et tachetés, et que les petits commençaient à voltiger de branche en branche dès la fin de mai.

Le pinson d'Ardenne est, suivant Belon, un oiseau courageux et qui se défend avec son bec jusqu'au dernier soupir. Tous conviennent qu'il est d'un naturel plus doux que notre pinson ordinaire, et qu'il donne plus facilement dans les piéges. On en tue beaucoup à certaines chasses que l'on pratique dans le pays de Weissembourg, et qui méritent d'être connues. On se rassemble pour cela dans la petite ville de Bergzabern ; et le jour étant pris on envoie, la veille, des observateurs à la découverte, pour remarquer les arbres sur lesquels ils ont coutume de se poser le soir ; c'est communément sur de petits picéas et sur d'autres arbres toujours verts. Ces observateurs, de retour, servent de guides à la troupe ; elle part le soir avec des flambeaux et des sarbacanes : les flambeaux servent à éblouir les oiseaux et à éclairer les chasseurs ; les sarbacanes servent à ceux-ci pour tuer les pinsons avec de petites boules de terre sèche. On les tire de très-près, afin de ne les point manquer ; car s'il y en avait un seul qui ne fût que blessé, ses cris donneraient infailliblement l'alarme aux autres, et bientôt ils s'envoleraient tous à la fois.

La nourriture principale de ceux que l'on veut avoir en cage, c'est le pannis, le chènevis, la faîne, etc. Olina dit qu'ils vivent quatre ou cinq ans.

Leur plumage est sujet à varier dans les différents individus; quelques mâles ont la gorge noire, et d'autres ont la tête absolument blanche et les couleurs plus faibles. Frisch remarque que les jeunes mâles, lorsqu'ils arrivent, ne sont pas si noirs et n'ont pas les couvertures inférieures des ailes d'un jaune si vif que lorsqu'ils s'en retournent. Il peut se faire que l'âge plus avancé amène encore d'autres différences dans les deux sexes, et de là toutes celles que l'on remarque dans les descriptions.

Le pinson que j'ai observé pesait une once : il avait le front noir; le dessus de la tête et du cou et le haut du dos, variés de gris jaunâtre et de noir lustré; la gorge, le devant du cou, la poitrine et le croupion d'un roux clair; les petites couvertures de la base de l'aile d'un jaune orangé : les autres formaient deux raies transversales d'un blanc jaunâtre, séparées par une bande noire plus large. Toutes les pennes de l'aile, excepté les trois premières, avaient sur leur bord extérieur, à l'endroit où finissaient les grandes couvertures, une tache blanche d'environ cinq lignes de long; la suite de ces taches formait une troisième raie blanche, qui était parallèle aux deux autres dans l'aile étendue, mais qui, dans l'aile repliée, ne paraissait que sous la forme d'une tache oblongue presque parallèle à la côte des pennes; enfin ces mêmes pennes étaient d'un très-beau noir, bordées de blanc : les petites couvertures inférieures des ailes les plus proches du corps se faisaient remarquer par leur belle couleur jaune. Les pennes de la queue étaient noires, bordées de blanc ou de blanchâtre; la queue fourchue, les flancs mouchetés de noir; les pieds d'un brun olivâtre; les ongles peu arqués, le postérieur le plus fort de tous; les bords du bec supérieur échancrés près de la pointe; les bords du bec inférieur rentrants et reçus dans le supérieur, et la langue divisée par le bout en plusieurs filets très-déliés.

Le tube intestinal avait quatorze pouces de longueur; le gésier était musculeux, doublé d'une membrane cartilagineuse sans adhérence, précédé d'une dilatation de l'œsophage, et encore d'un jabot qui avait cinq à six lignes de diamètre; le tout rempli de petites graines sans un seul petit caillou. Je n'ai vu ni cœcum ni vésicule du fiel.

La femelle n'a point la tache orangée de la base de l'aile, ni la belle couleur jaune de ses couvertures inférieures; sa gorge est d'un roux plus clair, et elle a quelque chose de cendré sur le sommet de la tête et derrière le cou.

Longueur totale, six pouces un quart; bec, six lignes et demie; vol, près de dix pouces; queue, deux pouces un tiers ; elle dépasse les ailes d'environ quinze lignes.

LE GRAND-MONTAIN.

(LE BRUANT-MONTAIN.)

Ordre des passereaux, famille des conirostres, genre bruant. (Cuvier.)

Ce pinson est le plus grand de ceux qui habitent l'Europe; Klein dit qu'il égale l'alouette en grosseur. Il se trouve dans la Laponie, aux environs de Torneo. Il a la tête noirâtre, variée de blanc roussâtre, ornée de chaque côté d'une raie blanche, qui part de l'œil et descend le long du cou; le cou, la gorge et la poitrine d'un roux clair; le ventre et tout ce qui suit, blanc; le dessus du corps roussâtre varié de brun; les ailes noires

bordées de jaune pâle et verdâtre, et traversées par une raie blanche; la queue fourchue, composée de douze pennes presque noires, bordées de jaunâtre; le bec couleur de corne, plus foncée vers la pointe; les pieds noirs.

Longueur totale, six pouces et demi; bec, sept lignes, comme le pied et le doigt du milieu; vol, onze pouces et demi; queue, deux pouces et demi; elle dépasse les ailes de dix lignes.

LE PINSON DE NEIGE OU LA NIVEROLLE.

Genre moineau, sous-genre pinson. (Cuvier.)

Cette dénomination est fondée apparemment sur la couleur blanche de la gorge, de la poitrine et de toute la partie inférieure de l'oiseau, comme aussi sur ce qu'il habite les pays froids, et qu'il ne paraît guère dans les pays tempérés qu'en hiver, et lorsque la terre est couverte de neige. Il a les ailes et la queue noires et blanches; la tête et le dessus du cou cendré, en quoi il se rapproche de notre pinson; le dessus du corps gris brun varié d'une couleur plus claire; les couvertures supérieures de la queue tout à fait noires, ainsi que le bec et les pieds.

Longueur totale, sept pouces; bec, sept lignes; pieds, neuf lignes et demie; vol, douze pouces; queue, deux pouces sept lignes; elle dépasse les ailes de huit à neuf lignes.

LE BRUNOR.

Genre moineau, sous-genre pinson. (Cuvier.)

Ce nom renferme une description en raccourci; car l'oiseau à qui on l'a donné et qui est le plus petit de tous les pinsons connus, a la gorge, la poitrine et tout le dessous du corps d'un orangé rougeâtre : il a de plus la tête et tout le dessus du corps d'un brun foncé; mais les plumes et même les pennes sont bordées d'une nuance plus claire, ce qui produit une couleur mêlée; enfin il a le bec blanc et les pieds bruns.

M. Edwards, à qui nous devons la connaissance de cet oiseau, n'a pu découvrir de quel pays il venait. M. Linnæus dit qu'il se trouve aux Indes.

Longueur totale, trois pouces et un quart; bec, trois lignes et demie; pieds, quatre lignes et demie; queue, un pouce; elle dépasse les ailes de six lignes.

LE BRUNET.

Genre moineau, sous-genre pinson. (Cuvier.)

La couleur dominante de cet oiseau est le brun; mais elle est moins foncée sous le corps. Catesby nous dit que son pinson brun, qui est notre brunet, se trouve en Virginie; qu'il va avec les choucas et les oiseaux dont nous avons parlé, sous le nom de commandeurs, et que d'autres appellent *étourneaux à ailes rouges*. Il ajoute qu'il se plaît dans les parcs où l'on renferme les bestiaux, et que l'on n'en voit point en été.

Longueur totale, six pouces trois quarts; bec, sept lignes; queue, deux pouces et demi, elle dépasse les ailes d'environ quinze lignes; pieds, onze lignes; doigt du milieu, *idem*.

LE BONANA.

Genre moineau, sous-genre pinson. (Cuvier.)

Le bonana est un arbre d'Amérique, sur lequel se perche volontiers l'oiseau dont il s'agit ici, et c'est de là qu'il a pris son nom. Il a les plumes du dessus du corps soyeuses et d'un bleu obscur; le dessous d'un bleu plus clair; le ventre varié de jaune; les ailes et la queue d'un bleu obscur tirant sur le vert; les pieds noirs, la tête grosse à proportion du corps; et le bec court, épais et arrondi.

Cet oiseau se trouve à la Jamaïque.

Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, quatre lignes; vol, huit pouces et quelques lignes; queue, environ seize lignes; elle dépasse les ailes de cinq à six lignes.

LE PINSON A TÊTE NOIRE ET BLANCHE.

Genre moineau, sous-genre pinson. (Cuvier.)

La tête de cet oiseau est noire, ainsi que le dos et les plumes scapulaires; mais elle a de chaque côté deux raies blanches, dont l'une passe au-dessus et l'autre au-dessous de l'œil. Le cou est noir par devant, et d'un rouge obscur par derrière; cette dernière couleur règne sur le croupion et les couvertures supérieures de la queue. La gorge est jaune; la poitrine orangée; le ventre, jusques et compris les couvertures inférieures de la queue, blanc; la queue brune et les ailes de même : celles-ci ont une raie transversale blanche.

Cet oiseau est très-commun à Bahama et dans plusieurs autres contrées de l'Amérique méridionale : il est à peu près de la grosseur de notre pinson ordinaire : son poids est de six gros.

Longueur totale, six pouces et un quart; bec, sept lignes; queue, deux pouces et un tiers; elle dépasse les ailes d'environ quinze lignes.

LE PINSON NOIR AUX YEUX ROUGES.

Genre moineau, sous-genre pinson. (Cuvier.)

Le noir règne sur la partie supérieure du corps (sur le haut de la poitrine suivant Catesby) et sur les pennes de la queue et des ailes; mais celles de la queue sont bordées de blanc; le milieu du ventre est de cette dernière couleur; le reste du dessous du corps est d'un rouge obscur, le bec noir, les yeux rouges et les pieds bruns. La femelle est toute brune avec une teinte de rouge sur la poitrine.

Cet oiseau se trouve à la Caroline; il va par paires et se tient dans les bois les plus épais : il est de la grosseur d'une alouette huppée.

Longueur totale, huit pouces; bec, huit lignes; pieds, seize lignes; queue, trois pouces; elle dépasse les ailes d'environ vingt-sept lignes; d'où on peut conclure qu'il n'a pas le vol fort étendu.

LE PINSON NOIR ET JAUNE.

Genre moineau, sous-genre pinson. (Cuvier.)

La couleur générale de cet oiseau est un noir velouté, sur lequel paraît avec avantage la belle couleur jaune qui règne sur la base de l'aile, le croupion et les couvertures supérieures de la queue, et qui borde les grandes pennes des ailes; les petites pennes et les grandes couvertures sont bordées de gris; le bec et les pieds sont de cette dernière couleur.

Cet oiseau a été envoyé du cap de Bonne-Espérance; il est de la grosseur de notre pinson ordinaire.

Longueur totale, six pouces et plus; bec, huit lignes; pieds, douze lignes; doigt du milieu, dix lignes; le doigt postérieur à peu près aussi long; vol, dix pouces et un quart; queue, deux pouces deux lignes; elle dépasse les ailes de douze lignes.

LE PINSON A LONG BEC.

Genre moineau, sous-genre pinson. (Cuvier.)

Cet oiseau a la tête et la gorge noires; le dessus du corps varié de brun et de jaune; le dessous d'un jaune orangé; un collier couleur de marron; les pennes de la queue olivâtres en dehors; les grandes pennes de l'aile de même couleur, terminées de brun; les moyennes brunes, bordées de jaunâtre; le bec et les pieds gris brun. Il a été envoyé du Sénégal. Sa grosseur est à peu près celle de notre pinson ordinaire.

Longueur totale, six pouces un quart; bec, neuf lignes; pieds, onze lignes; doigt du milieu, dix lignes; vol, dix pouces un quart; queue, deux pouces un quart, dépasse les ailes d'environ un pouce. On voit que c'est de tous les pinsons connus celui qui a le plus long bec.

L'OLIVETTE.

Genre moineau, sous-genre pinson. (Cuvier.)

J'appelle ainsi un pinson venu de la Chine qui a la base du bec, les joues, la gorge, le devant du cou et les couvertures supérieures de la queue d'un vert d'olive; le dessus de la tête et du corps d'un brun olivâtre, avec une légère teinte de roux sur le dos, le croupion et les couvertures des ailes les plus proches du corps; la queue noire, bordée de jaune, terminée de blanchâtre; la poitrine et le ventre roux mêlé de jaune; les couvertures inférieures de la queue et des ailes d'un beau jaune; le bec et les pieds jaunâtres. Il est à peu près de la grosseur de la linotte. La femelle a les couleurs plus faibles, comme c'est l'ordinaire.

Longueur totale, cinq pouces; bec, six lignes; pieds, six lignes et demie; doigt du milieu, sept lignes; vol, huit pouces un tiers; queue, vingt et une lignes; elle est fourchue et ne dépasse les ailes que de cinq ou six lignes.

LE PINSON JAUNE ET ROUGE.

Genre moineau, sous-genre pinson. (Cuvier.)

Le jaune règne sur la gorge, le cou, la tête et tout le dessus du corps; le rouge, sur toutes les extrémités, savoir : le bec, les pieds, les ailes et

la queue. Ces deux couleurs se fondant ensemble forment une belle couleur orangée sur la poitrine et sur toute la partie inférieure du corps; outre cela il y a de chaque côté de la tête une marque bleue immédiatement au-dessous de l'œil.

Seba dit que cet oiseau avait été envoyé de l'île Saint-Eustache, et il l'appelle *pinson* d'*Afrique*. Apparemment que cet auteur connaissait une île Saint-Eustache en Afrique, bien différente de celle de même nom qui est l'une des petites Antilles. La grosseur du pinson jaune et rouge est à peu près celle de notre pinson ordinaire.

Longueur totale, cinq pouces et demi; bec, six lignes; pieds, six lignes et demie; doigt du milieu, sept lignes; queue, vingt et une lignes; elle dépasse les ailes d'environ dix lignes.

LA TOUITE *.

Genre moineau, sous-genre pinson. (CUVIER.)

J'adopte le nom que Seba a donné à cet oiseau, parce que c'est un nom propre qui lui a été imposé dans le pays, et qui a rapport à son cri : or, on doit sentir combien de tels noms sont préférables à ces dénominations équivoques, composées d'un nom générique et d'un nom de pays, telles, par exemple, que celle du pinson varié de la Nouvelle-Espagne, par laquelle on a désigné l'oiseau dont il s'agit ici. Il est très-probable que dans la Nouvelle-Espagne il y a plus d'un oiseau à qui le nom de pinson varié peut convenir, et qu'il n'y en a pas deux à qui les habitants de ce pays se soient accordés à donner le nom de *touite*.

Ce bel oiseau a la tête d'un rouge clair, mêlé de pourpre; la poitrine de deux jaunes; le bec jaune; les pieds rouges; tout le reste varié de rouge, de blanc, de jaune et de bleu; enfin les ailes et la queue bordées de blanc. Il est à peu près de la grosseur de notre pinson ordinaire.

Longueur totale, cinq pouces deux tiers; bec, six lignes et demie; pieds, huit lignes; doigt du milieu, sept lignes et demie; queue, deux pouces; elle dépasse les ailes d'environ onze lignes.

LE PINSON FRISÉ.

Genre moineau, sous-genre pinson. (CUVIER.)

Le nom de cet oiseau vient de ce qu'il a plusieurs plumes frisées naturellement, tant sous le ventre que sur le dos : il a en outre le bec blanc, la tête et le cou noirs, comme si on lui eût mis un coqueluchon de cette couleur ; le dessus du corps, compris les pennes de la queue et des ailes, d'un brun olivâtre; le dessous du corps jaune; les pieds d'un brun foncé.

Comme cet oiseau venait du Portugal, on a jugé qu'il avait été envoyé des principales possessions des Portugais, c'est-à-dire du royaume d'Angola ou du Brésil.

Sa grosseur est à peu près celle de notre pinson ordinaire.

Longueur totale, cinq pouces et demi; bec, cinq à six lignes; la queue est composée de douze pennes égales, et dépasse les ailes de douze à treize lignes.

* Cet oiseau est le même que le pinson noir aux yeux rouges.

LE PINSON A DOUBLE COLLIER.

Genre moineau, sous-genre pinson. (Cuvier.)

Cet oiseau a en effet deux colliers, ou plutôt deux demi-colliers, l'un par devant et l'autre par derrière : le premier, noir, est le plus bas des deux, l'autre blanc. Il a de plus la poitrine et tout le dessous du corps d'un blanc teinté de roussâtre; la gorge, le tour du bec et des yeux d'un blanc pur; la tête noire; tout le dessus du corps d'un cendré brun qui s'éclaircit sur les couvertures supérieures de la queue; les grandes pennes des ailes noires; les moyennes et les couvertures supérieures noires, bordées d'un brun rougeâtre et qui a de l'éclat; le bec noir et les pieds bruns. M. Brisson dit qu'il se trouve dans les Indes. Il est de la grosseur de notre pinson ordinaire.

Longueur totale, environ cinq pouces; bec, six lignes; queue, vingt lignes; elle est composée de douze pennes égales, et dépasse les ailes d'environ dix lignes.

LE NOIR-SOUCI.

Genre moineau, sous-genre pinson. (Cuvier.)

C'est ici une espèce nouvelle à qui j'ai cru devoir donner un nouveau nom; ce nom est formé des couleurs principales qui règnent dans le plumage de l'oiseau : il a la gorge, le devant du cou et la poitrine souci; le dessus du corps noirâtre; les pennes des ailes et de la queue de même, bordées extérieurement de bleu; la tête et le dessus du cou du même bleu; le ventre et les couvertures inférieures de la queue d'un jaune soufre; le bec noirâtre, court, fort et convexe; le bec inférieur d'une couleur plus claire; les narines rondes, situées dans la base du bec et percées à jour; la langue demi-cartilagineuse et fourchue; les pieds d'un brun rougeâtre, le doigt du milieu uni à l'extérieur par une membrane jusqu'à la première articulation; le doigt postérieur le plus gros de tous les doigts, et son ongle le plus fort de tous les ongles, lesquels, en général, sont aigus, arqués et creusés en gouttière.

Ces oiseaux vont par couples : le mâle et la femelle paraissent avoir l'un pour l'autre un attachement et une fidélité réciproques; ils se tiennent dans les terres cultivées et les jardins, et vivent d'herbes et de graines. M. Commerson, qui le premier a fait connaître cet oiseau, et qui l'a observé à Buénos-Ayres, dans le mois de septembre, marque sa place entre les pinsons et les gros-becs. Il dit que sa grosseur est égale à celle du moineau.

Longueur totale, sept pouces; bec, sept lignes; vol, onze pouces et demi; queue, trente-trois lignes; elle est composée de douze pennes égales; les ailes ont dix-sept pennes; la deuxième et la troisième sont les plus longues de toutes.

LES VEUVES.

Toutes les espèces de veuves se trouvent en Afrique ; mais elles n'appartiennent pas exclusivement à ce climat, puisqu'on en a vu en Asie

et jusqu'aux îles Philippines : toutes ont le bec des granivores, de forme conique, plus ou moins raccourci, mais toujours assez fort pour casser les graines dont elles se nourrissent : toutes sont remarquables par leur longue queue, ou plutôt par les longues plumes qui, dans la plupart des espèces, accompagnent la véritable queue du mâle, et prennent naissance plus haut et plus bas que le rang des pennes dont cette queue est composée ; toutes enfin, ou presque toutes, sont sujettes à deux mues par an, dont l'intervalle, qui répond à la saison des pluies, est de six à huit mois, pendant lesquels les mâles sont privés, non-seulement de la longue queue dont je viens de parler, mais encore de leurs belles couleurs et de leur joli ramage. Ce n'est qu'au retour du printemps qu'ils commencent à recouvrer les beaux sons de leur voix, à reprendre leur véritable plumage, leur longue queue, en un mot, tous les attributs, toutes les marques de leur dignité de mâles.

Les femelles, qui subissent les mêmes mues, non-seulement perdent moins, parce qu'elles ont moins à perdre, mais elles n'éprouvent pas même de changement notable dans les couleurs de leur plumage.

Quant à la première mue des jeunes mâles, on sent bien qu'elle ne peut avoir de temps fixe, et qu'elle est avancée ou retardée suivant l'époque de leur naissance : ceux qui sont venus des premières pontes commencent à prendre leur longue queue dès le mois de mai ; ceux au contraire qui sont venus des dernières pontes ne la prennent qu'en septembre et même en octobre.

Les voyageurs disent que les veuves font leur nid avec du coton ; que ce nid a deux étages ; que le mâle habite l'étage supérieur, et que la femelle couve au rez-de-chaussée. Il serait possible de vérifier ces petits faits en Europe et même en France, où par des soins bien entendus on pourrait faire pondre et couver les veuves avec succès, comme on l'a fait en Hollande.

Ce sont des oiseaux très-vifs, très-remuants, qui lèvent et baissent sans cesse leur longue queue : ils aiment beaucoup à se baigner, ne sont point sujets aux maladies, et vivent jusqu'à douze ou quinze ans. On les nourrit avec un mélange d'alpiste et de millet, et on leur donne pour rafraîchissement des feuilles de chicorée.

Au reste, il est assez singulier que ce nom de veuves, sous lequel ils sont généralement connus aujourd'hui, et qui paraît si bien leur convenir, soit à cause du noir qui domine dans leur plumage, soit à cause de leur queue traînante, ne leur ait été néanmoins donné que par pure méprise : les Portugais les appelèrent d'abord *oiseaux de Whidha* (c'est-à-dire de Juida), parce qu'ils sont très-communs sur cette côte d'Afrique. La ressemblance de ce mot avec celui qui signifie veuve en langue portugaise, aura pu tromper des étrangers ; quelques-uns auront pris l'un pour l'autre, et cette erreur se sera accréditée d'autant plus aisément, que le nom de veuves paraissait à plusieurs égards fait pour ces oiseaux.

On trouvera ici huit espèces de veuves, savoir : les cinq espèces déjà connues, et qui ont été décrites par M. Brisson ; deux espèces nouvelles très-distinguées et remarquables par la belle plaque rouge qu'elles ont l'une sur l'aile, et l'autre sur la poitrine. Enfin, j'ajoute à ces sept espèces celle de l'oiseau que M. Brisson a appelé *linotte à longue queue*, et qui, ne fût-ce que par cette longue queue, me paraît avoir plus de rapport avec les veuves qu'avec les linottes.

LA VEUVE AU COLLIER D'OR.

Genre moineau, sous-genre veuve. (Cuvier.)

Le cou de cette veuve est ceint par derrière d'un demi-collier fort large, d'un beau jaune doré : elle a la poitrine orangée; le ventre et les cuisses blanches; le bas-ventre et les couvertures du dessous de la queue noirâtres; la tête, la gorge, le devant du cou, le dos, les ailes et la queue noirs. Cette queue est comme celle des autres oiseaux; elle est composée de douze pennes à peu près égales, et recouverte par quatre longues plumes qui naissent aussi du croupion, mais un peu plus haut : les deux plus longues ont environ treize pouces; elles sont noires, de même que les pennes de la queue, et paraissent ondées et comme moirées; elles sont aussi un peu arquées, comme celles du coq; leur largeur, qui est de neuf lignes près du croupion, se réduit à trois lignes vers leur extrémité : les deux plus courtes sont renfermées entre les deux plus longues, et n'ont que la moitié de leur longueur; mais elles sont une fois aussi larges, et se terminent par un filet délié, par une espèce de brin de soie qui a plus d'un pouce de long.

Ces quatre plumes ont leur plan dans une situation verticale, et sont dirigées en en-bas; elles tombent tous les ans à la première mue, c'est-à-dire vers le commencement de novembre, et à cette même époque le plumage de l'oiseau change entièrement, et devient semblable à celui du pinson d'Ardenne : dans ce nouvel état la veuve a la tête variée de blanc et de noir; la poitrine, le dos, les couvertures supérieures des ailes, d'un orangé terne moucheté de noirâtre; les pennes de la queue et des ailes, d'un brun très-foncé; le ventre et tout le reste du dessous du corps, blanc; c'est là son habit d'hiver; elle le conserve jusqu'au commencement de la belle saison, temps où elle éprouve une seconde mue tout aussi considérable que la première, mais plus heureuse dans ses effets, puisqu'elle lui rend ses belles couleurs, ses longues plumes et toute sa parure : dès la fin de juin ou le commencement de juillet, elle refait sa queue en entier. La couleur des yeux, du bec et des pieds, ne varie point; les yeux sont toujours marron; le bec de couleur plombée, et les pieds couleur de chair.

Les jeunes femelles sont à peu près de la couleur des mâles en mue; mais au bout de trois ans elles deviennent d'un brun presque noir, et leur couleur ne change plus dans aucun temps.

Ces oiseaux sont communs dans le royaume d'Angola, sur la côte occidentale de l'Afrique ; on en a vu aussi qui venaient de Mozambique, petite île située près de la côte orientale de ce même continent, et qui différaient très-peu des premiers. L'individu qu'a dessiné M. Edwards a vécu quatre ans à Londres.

Longueur totale, quinze pouces; longueur prise de la pointe du bec jusqu'au bout des ongles, quatre pouces et demi; bec, quatre lignes et demie; vol, neuf pouces; fausse queue, treize pouces; queue véritable, vingt et une lignes : celle-ci dépasse les ailes d'environ un pouce.

LA VEUVE A QUATRE BRINS.

Genre moineau, sous-genre veuve. (Cuvier.)

Il en est de cet oiseau, quant aux deux mues et à leurs effets, comme du précédent : il a le bec et les pieds rouges; la tête et tout le dessus du

corps noirs; la gorge, le devant du cou, la poitrine et toute la partie inférieure aurore : mais cette couleur est plus vive sur le cou que sur la poitrine, et s'étendant derrière le cou, elle forme un demi-collier plus ou moins large, selon que la calotte noire de la tête descend plus ou moins bas. Toutes les pennes de la queue sont noirâtres; mais les quatre du milieu sont quatre ou cinq fois plus longues que les latérales, et les deux du milieu sont les plus longues de toutes. Dans la mue le mâle devient semblable à la linotte, si ce n'est qu'il est d'un gris plus vif. La femelle est brune et n'a point de longues plumes à la queue.

Cette veuve est un peu plus petite que le serin. On a vu plus d'un individu de cette espèce vivant à Paris; tous avaient été apportés des côtes d'Afrique.

Mesures prises sur plusieurs individus : longueur totale, douze à treize pouces; de la pointe du bec jusqu'au bout des ongles, quatre à cinq pouces; bec, quatre à cinq lignes; vol huit à neuf pouces; les deux pennes intermédiaires de la queue, de neuf à onze pouces; les deux suivantes, de huit à dix pouces; les latérales, de vingt à vingt-trois lignes.

LA VEUVE DOMINICAINE.

Genre moineau, sous-genre veuve. (Cuvier.)

Si la longueur de la queue est le caractère distinctif des veuves, celle-ci est moins veuve qu'une autre; car les plus longues plumes de sa queue n'ont guère plus de quatre pouces. On lui a donné le nom de *dominicaine*, à cause de son plumage noir et blanc : elle a tout le dessus du corps varié de ces deux couleurs; le croupion et les couvertures supérieures de la queue, mêlés de blanc sale et de noirâtre; le dessus de la tête d'un blanc roussâtre entouré de noir; la gorge, le devant du cou et la poitrine du même blanc qui s'étend encore en arrière, et va former un demi-collier sur la face postérieure du cou. Le ventre n'a point de teinte de roux. Le bec est rouge et les pieds sont gris.

Cette espèce subit une double mue chaque année, comme l'espèce précédente; dans l'intervalle des deux mues, le mâle n'a point sa longue queue, et son blanc est plus sale. La femelle n'a jamais à la queue ces longues plumes qu'a le mâle, et la couleur de son plumage, en tout temps, est un brun presque uniforme.

Longueur jusqu'au bout de la queue, six pouces un quart; jusqu'au bout des ongles, quatre pouces; bec, quatre lignes et demie; pieds, sept lignes; doigt du milieu, sept lignes et demie; vol, sept pouces et demi; les pennes du milieu de la queue excèdent d'environ deux pouces un quart les latérales qui sont étagées, et elles dépassent les ailes de trois pouces un quart.

LA GRANDE VEUVE.

Genre moineau, sous-genre veuve. (Cuvier.)

Le deuil de cette veuve est un peu égayé par la belle couleur rouge de son bec, par une teinte de vert bleuâtre répandue sur tout ce qui est noir, c'est-à-dire sur toute la surface supérieure; par deux bandes transversales, l'une blanche et l'autre jaunâtre, dont ses ailes sont ornées; enfin par la couleur blanchâtre de la partie inférieure du corps et des

pennes latérales de la queue. Les quatre longues plumes qui prennent naissance au-dessus de la queue véritable sont noires, ainsi que les pennes des ailes : elles ont neuf pouces de longueur, et sont fort étroites. Aldrovande ajoute que cet oiseau a les pieds variés de noir et de blanc, et les ongles noirs, très-acérés et très-crochus.

LA VEUVE A ÉPAULETTES.

Genre moineau, sous-genre veuve. (Cuvier.)

La couleur dominante dans le plumage de cet oiseau est un noir velouté : il n'y a d'exception que dans les ailes : leurs petites couvertures sont d'un beau rouge, et les moyennes d'un blanc pur, ce qui forme à l'oiseau des espèces d'épaulettes ; les grandes, ainsi que les pennes des ailes, sont noires, bordées d'une couleur plus claire.

Cette veuve se trouve au cap de Bonne-Espérance. Elle a une double queue comme toutes les autres : l'inférieure est composée de douze pennes à peu près égales ; la supérieure en a six qui sont de différentes longueurs : les plus longues ont treize pouces ; toutes ont leur plan perpendiculaire à l'horizon.

Longueur totale, dix-neuf à vingt et un pouces ; bec, huit à neuf lignes ; pieds, treize lignes ; queue, treize pouces.

LA VEUVE MOUCHETÉE.

Genre moineau, sous-genre veuve. (Cuvier.)

Toute la partie supérieure est en effet mouchetée de noir sur un fond orangé ; les pennes de l'aile et ses grandes couvertures sont noires, bordées d'orangé ; la poitrine est d'un orangé plus clair sans mouchetures : les petites couvertures de l'aile sont blanches et y forment une large bande transversale de cette couleur, qui est la couleur dominante sur toute la partie inférieure du corps ; le bec est d'un rouge vif, et les pieds sont couleur de chair.

Les quatre longues plumes qu'a cet oiseau sont d'un noir foncé : elles ne font point partie de la vraie queue, comme on pourrait le croire, mais elles forment une espèce de fausse queue qui passe sur la première. Ces longues plumes tombent à la mue, et reviennent fort vite, ce qui est dans l'ordre commun pour le grand nombre des oiseaux, mais ce qui est une singularité chez les veuves. Lorsque ces plumes ont toute leur longueur, les deux du milieu dépassent la queue inférieure de cinq pouces et demi ; les deux autres ont un pouce de moins. Les pennes de la queue inférieure, qui est la véritable, sont d'un brun obscur ; les latérales sont bordées en dehors d'une couleur plus claire, et marquées sur leur côté intérieur d'une tache blanche.

Cette veuve est de la grosseur de la dominicaine ; elle a le bec d'un rouge vif, plus court que celui du moineau, et les pieds de couleur de chair.

LA VEUVE EN FEU.

Genre moineau, sous-genre veuve. (Cuvier.)

Tout est noir dans cet oiseau, et d'un beau noir velouté, à l'exception de la seule plaque rouge qu'il a sur la poitrine, et qui paraît comme un

chardon ardent. Il a quatre longues plumes toutes égales entre elles, qui prennent naissance au-dessous de la vraie queue, et la dépassent de plus du double de sa longueur. Elles vont toujours diminuant de largeur, en sorte qu'elles se terminent presque en pointe. Cette veuve se trouve au cap de Bonne-Espérance et à l'île Panay, l'une des Philippines. Elle est de la grosseur de la veuve au collier d'or. Sa longueur totale est de douze pouces.

LA VEUVE ÉTEINTE.

Genre moineau, sous-genre veuve. (CUVIER.)

Le brun cendré règne sur le plumage de cette veuve, à cela près qu'elle a la base du bec rouge, et les ailes couleur de chair mêlée de jaune : elle a en outre deux pennes triples de la longueur du corps, lesquelles prennent naissance du croupion, et sont terminées de rouge bai.

LE GRENADIN.

Genre moineau, sous-genre linotte. (CUVIER.)

Les Portugais trouvant apparemment quelque rapport entre le plumage du grenadin et l'uniforme de quelques-uns de leurs régiments, ont nommé cet oiseau *capitaine de l'Orénoque*. Il a le bec et le tour des yeux d'un rouge vif, les yeux noirs; sur les côtés de la tête une grande plaque de pourpre presque ronde, dont le centre est sur le bord postérieur de l'œil, et qui est interrompue entre l'œil et le bec par une tache brune : l'œil, la gorge et la queue sont noirs; les pennes des ailes gris brun, bordées de gris clair; la partie postérieure du corps, tant dessus que dessous, d'un violet bleu : tout le reste du plumage est mordoré, mais sur le dos il est varié de brun verdâtre, et cette même couleur mordorée borde extérieurement les couvertures des ailes. Les pieds sont d'une couleur de chair obscure. Dans quelques individus, la base du bec supérieur est entourée d'une zone pourpre.

Cet oiseau se trouve au Brésil; il a les mouvements vifs et le chant agréable; il a de plus le bec allongé de notre chardonneret, mais il en diffère par sa longue queue étagée.

La femelle du grenadin est de même taille que son mâle : elle a le bec rouge, un peu de pourpre sous les yeux, la gorge et le dessous du corps d'un fauve pâle; le sommet de la tête d'un fauve plus foncé; le dos gris brun; les ailes brunes; la queue noirâtre; les couvertures supérieures bleues, comme dans le mâle; les couvertures inférieures et le bas-ventre blanchâtres.

Longueur totale, cinq pouces un quart; bec, cinq lignes; queue, deux pouces et demi, composée de douze pennes étagées : les plus longues dépassent les plus courtes de dix-sept lignes, et l'extrémité des ailes de deux pouces; tarse, sept lignes; l'ongle postérieur est le plus fort de tous. Dans les ailes, les quatrième et cinquième pennes sont les plus longues de toutes.

LE VERDIER.

(LE GROS-BEC VERDIER.)

Genre moineau, sous-genre gros-bec. (CUVIER.)

Il ne faut pas confondre cet oiseau avec le bruant, quoiqu'il en porte le nom dans plusieurs provinces : sans parler des autres différences, il

n'a pas de tubercule osseux dans le palais, comme en a le bruant véritable.

Le verdier passe l'hiver dans les bois; il se met à l'abri des intempéries de la mauvaise saison sur les arbres toujours verts, et même sur les charmes et les chênes touffus, qui conservent encore leurs feuilles quoique desséchées.

Au printemps il fait son nid sur ces mêmes arbres, et quelquefois dans les buissons. Ce nid est plus grand et presque aussi bien fait que celui du pinson : il est composé d'herbe sèche et de mousse en dehors, de crin, de laine et de plumes en dedans. Quelquefois il l'établit dans les gerçures des branches, lesquelles gerçures il sait agrandir avec son bec; il sait aussi pratiquer tout autour un petit magasin pour les provisions.

La femelle pond cinq ou six œufs tachetés au gros bout de rouge brun sur un fond blanc verdâtre; elle couve avec beaucoup d'assiduité, et elle se tient sur les œufs, quoiqu'on en approche d'assez près, en sorte qu'on la prend souvent avec les petits; dans tout autre cas elle est très-défiante. Le mâle paraît prendre beaucoup d'intérêt à tout ce qui regarde la famille future; il se tient sur les œufs alternativement avec la femelle, et souvent on le voit se jouer autour de l'arbre où est le nid, décrire en voltigeant plusieurs cercles dont ce nid est le centre, s'élever par petits bonds, puis retomber comme sur lui-même, en battant des ailes avec des mouvements et un ramage fort gais. Lorsqu'il arrive ou qu'il s'en retourne, c'est-à-dire au temps de ses deux passages, il fait entendre un cri fort singulier, composé de deux sons, et qui a pu lui faire donner en allemand plusieurs noms, dont la racine commune signifie une sonnette : on prétend au reste que le chant de cet oiseau se perfectionne dans les métis qui résultent de son union avec le serin.

Les verdiers sont doux et faciles à apprivoiser : ils apprennent à prononcer quelques mots, et aucun autre oiseau ne se façonne plus aisément à la manœuvre de la galère; ils s'accoutument à manger sur le doigt, à revenir à la voix de leur maître, etc. Ils se mêlent en automne avec d'autres espèces pour parcourir les campagnes. Pendant l'hiver ils vivent de baies de genièvre; ils pincent les boutons des arbres, entre autres ceux du marsaule : l'été ils se nourrissent de toutes sortes de graines, mais ils semblent préférer le chènevis. Ils mangent aussi des chenilles, des fourmis, des sauterelles, etc.

Le seul nom de verdier indique assez que le vert est la couleur dominante du plumage : mais ce n'est point un vert pur; il est ombré de gris brun sur la partie supérieure du corps et sur les flancs, et il est mêlé de jaune sur la gorge et la poitrine : le jaune domine sur le haut du ventre, les couvertures inférieures de la queue et des ailes et sur le croupion; il borde la partie antérieure et les plus grandes pennes de l'aile, et encore les pennes latérales de la queue. Toutes ces pennes sont noirâtres et la plupart bordées de blanc à l'intérieur : le bas-ventre est de cette dernière couleur, et les pieds d'un brun rougeâtre.

La femelle a plus de brun : son ventre est presque entièrement blanc, et les couvertures inférieures de la queue sont mêlées de blanc, de brun et de jaune.

Le bec est couleur de chair, de forme conique, fait comme celui du gros-bec, mais plus petit : ses bords supérieurs sont légèrement échancrés près de la pointe, et reçoivent les bords du bec inférieur qui sont un peu rentrants. L'oiseau pèse un peu plus d'une once, et sa grosseur est à peu près celle de notre moineau-franc.

Longueur totale, cinq pouces et demi; bec, six lignes et demie; vol, neuf pouces; queue, vingt-trois lignes, un peu fourchue; elle dépasse les ailes de dix à onze lignes; pieds, sept lignes et demie; doigt du milieu, neuf lignes. Ces oiseaux ont une vésicule du fiel, un gésier musculeux, doublé d'une membrane sans adhérence, et un jabot assez considérable.

Quelques-uns prétendent qu'il y a des verdiers de trois grandeurs différentes; mais cela n'est point constaté par des observations assez exactes, et il est vraisemblable que ces différences de taille ne sont qu'accidentelles et dépendent de l'âge, de la nourriture, du climat, ou d'autres circonstances du même genre.

LE PAPE.

Genre moineau (Cuvier.)

Cet oiseau doit son nom aux couleurs de son plumage, et surtout à une espèce de camail d'un bleu violet qui prend à la base du bec, s'étend jusqu'au-dessous des yeux, couvre les parties supérieures et latérales de la tête et du cou, et dans quelques individus revient sous la gorge : il a le devant du cou, tout le dessous du corps, et même les couvertures supérieures de la queue et le croupion d'un beau rouge presque feu; le dos varié de vert tendre et d'olivâtre obscur; les grandes pennes des ailes et de la queue d'un brun rougeâtre; les grandes couvertures des ailes vertes; les petites d'un bleu violet comme le camail. Mais il faut plusieurs années à la nature pour former un si beau plumage; il n'est parfait qu'à la troisième. Les jeunes papes sont tous bruns la première année; dans la seconde ils ont la tête d'un bleu vif, le reste du corps d'un bleu verdâtre, et les pennes des ailes et de la queue brunes, bordées de bleu verdâtre.

Mais c'est surtout par la femelle que cette espèce tient à celle du verdier : elle a le dessus du corps d'un vert terne, et tout le dessous d'un vert jaunâtre; les grandes pennes des ailes brunes, bordées finement de vert; les moyennes ainsi que les pennes de la queue mi-parties dans leur longueur de brun et de vert.

Ces oiseaux nichent à la Caroline sur les orangers et n'y restent point l'hiver. Ils ont cela de commun avec les veuves qu'ils muent deux fois l'année et que leurs mues avancent ou retardent suivant les circonstances : quelquefois ils prennent leur habit d'hiver vers la fin d'août ou le commencement de septembre; dans cet état, le dessous du corps devient jaunâtre, de rouge qu'il était. Ils se nourrissent comme les veuves avec le millet, l'alpiste, la chicorée... Mais ils sont plus délicats : cependant, une fois acclimatés, ils vivent jusqu'à huit ou dix ans : on les trouve à la Louisiane.

Les Hollandais, à force de soins et de patience, sont venus à bout de faire nicher les papes dans leur pays, comme ils y font nicher les bengalis et les veuves; et l'on pourrait espérer, en imitant l'industrie hollandaise, de les faire nicher dans presque toutes les contrées de l'Europe. Ils sont un peu plus petits que notre moineau-franc.

Longueur totale, cinq pouces un tiers; vol, sept pouces deux tiers; bec, six lignes; pieds, huit lignes; doigt du milieu, sept lignes; queue, deux pouces; elle dépasse les ailes de treize à quatorze lignes.

Variété du pape.

Les oiseleurs connaissent dans cette espèce une variété distinguée par la couleur du dessous du corps qui est jaunâtre; il y a seulement une

petite tache rouge sur la poitrine, laquelle s'efface dans la mue; alors tout le dessous du corps est blanchâtre, et le mâle ressemble fort à sa femelle. C'est probablement une variété de climat.

LE TOUPET BLEU.

Genre moineau, sous-genre gros-bec. (Cuvier.)

En comparant cet oiseau avec le pape et ses variétés, on reconnaît entre eux des rapports si frappants que s'ils n'eussent pas été envoyés, comme on l'assure, ceux-ci de la Louisiane et l'autre de l'île de Java, on ne pourrait s'empêcher de regarder celui dont il s'agit dans cet article comme appartenant à la même espèce : on est même tenté de l'y rapporter malgré cette différence prétendue du climat, vu la grande incertitude de la plupart des notes par lesquelles on a coutume d'indiquer le pays natal des oiseaux. Il a la partie antérieure de la tête et la gorge d'un assez beau bleu; le devant du cou d'un bleu plus faible; le milieu du ventre rouge; la poitrine, les flancs, le bas-ventre, les jambes, les couvertures inférieures de la queue et des ailes d'un beau roux; le dessous de la tête et du cou, la partie antérieure du dos et les couvertures supérieures des ailes verts; le bas du dos et le croupion d'un roux éclatant; les couvertures supérieures de la queue rouges; les pennes de l'aile brunes bordées de vert, celles de la queue de même, excepté les intermédiaires qui sont bordées de rouge; le bec couleur de plomb; les pieds gris; il est un peu plus petit que le friquet.

Longueur totale, quatre pouces; bec, six lignes; pieds, six lignes et demie; doigt du milieu, sept lignes; vol, près de sept pouces; queue, treize lignes, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes de six à sept lignes.

LE PAREMENT BLEU.

Genre moineau, sous-genre gros-bec. (Cuvier.)

On ne peut parler de cet oiseau ni le classer que sur la foi d'Aldrovande, et cet écrivain n'en a parlé lui-même que d'après un portait en couleur, porté en Italie par des voyageurs japonnais qui en firent présent à M. le marquis Fachinetto. Tels sont les documents sur lesquels se fonde ce que j'ai à dire du parement bleu. On verra facilement, en lisant la description, pourquoi je lui ai donné ce nom.

Il a toute la partie supérieure verte, toute l'inférieure blanche; les pennes de la queue et des ailes bleues, à côtes blanches; le bec d'un brun verdâtre, et les pieds noirs. Quoique cet oiseau soit un peu plus petit que notre verdier, et qu'il ait le bec et les pieds plus menus, Aldrovande était convaincu qu'Aristote lui-même n'aurait pu s'empêcher de le rapporter à ce genre. C'est ce qu'a fait M. Brisson, au défaut d'Aristote; et nous n'avons aucune raison de ne point suivre l'avis de ce naturaliste.

LE VERT-BRUNET.

Genre moineau, sous genre gros-bec. (Cuvier.)

Il a le bec et les pieds bruns; le dessus de la tête et du cou, le dos, la queue et les ailes d'un vert brun très-foncé; le croupion, la gorge et toute

la partie inférieure jaunes; les côtés de la tête variés des deux couleurs, de telle sorte que le jaune descend un peu sur les côtés du cou.

Le verdier des Indes de M. Edwards pourrait être regardé comme une variété dans cette espèce; car il a aussi tout le dessus vert brun et le dessous jaune : il ne diffère qu'en ce que le vert brun est moins foncé et s'étend sur le croupion; que les côtés de la tête ont deux bandes de cette même couleur, dont l'une passe sur les yeux, et l'autre, qui est plus foncée et plus courte, passe au-dessous de la première, et en ce que les grandes pennes des ailes sont bordées de blanc. Le vert-brunet est un peu plus gros que le serin de Canarie, et le surpasse, dit M. Edwards, par la beauté de son ramage.

Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, quatre lignes et demie; tarse, six lignes et demie; doigt du milieu, sept lignes; queue, dix-neuf lignes, un peu fourchue : elle dépasse les ailes de neuf à dix lignes.

LE VERDINÈRE.

Genre moineau, sous-genre gros-bec. (Cuvier.)

Excepté la tête, le cou et la poitrine, qui sont noirs, tout le reste du plumage est vert; on dirait que c'est un verdier qui a mis un capuchon noir. Cet oiseau est très-commun dans les bois des îles de Bahama; il chante perché sur la cime des arbustes, et répète toujours le même air comme notre pinson. Sa grosseur est égale à celle du canari.

Longueur totale, quatre pouces; bec, quatre lignes et demie; queue, dix-neuf lignes; elle dépasse les ailes de neuf à dix lignes.

LE VERDERIN.

Genre moineau, sous-genre gros-bec. (Cuvier.)

Nous appelons ainsi ce verdier, parce qu'il a moins de vert que les précédents. Il a aussi le bec plus court; le tour des yeux d'un blanc verdâtre; toutes les plumes du dessus du corps, compris les pennes moyennes des ailes, leurs couvertures et les pennes de la queue d'un vert brun, bordées d'une couleur plus claire; les grandes pennes des ailes noires; la gorge et tout le dessous du corps jusqu'aux jambes d'un roux sombre moucheté de brun; le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue d'un blanc assez pur. Cet oiseau se trouve à Saint-Domingue.

LE VERDIER SANS VERT.

Genre moineau, sous-genre gros-bec. (Cuvier.)

Il n'y aurait sans doute jamais eu de verdier, s'il n'y eût pas eu d'oiseau à plumage vert; mais le premier verdier ayant été nommé ainsi à cause de sa couleur, il s'est trouvé d'autres oiseaux qui, lui ressemblant à tous égards, excepté par les couleurs du plumage, ont dû recevoir la même dénomination de verdier : tel est l'oiseau dont il s'agit ici. C'est un verdier presque sans aucun vert, mais qui dans tout le reste a plus de rapport avec notre verdier qu'avec tout autre oiseau. Il a la gorge blanche, le dessous du corps de la même couleur; la poitrine variée de brun;

le dessus de la tête et du corps mêlé de gris et de brun verdâtre; une teinte de roux au bas du dos et sur les couvertures supérieures des ailes d'un roux décidé; les pennes moyennes bordées extérieurement de cette couleur; les grandes pennes et les grandes couvertures bordées de blanc roussâtre, ainsi que les pennes latérales de la queue; enfin la plus extérieure de ces dernières est terminée par une tache de ce même blanc, et elle est plus courte que les autres. Parmi les pennes de l'aile, la seconde et la troisième sont les plus longues de toutes.

Cet oiseau a été apporté du cap de Bonne-Espérance par M. Sonnerat.

Longueur totale six pouces un tiers; bec, six lignes; tarse, sept lignes; queue, environ deux pouces et demi: elle dépasse les ailes de seize lignes.

LE CHARDONNERET.

(LE GROS-BEC CHARDONNERET.)

Ordre des passereaux, famille des conirostres, genre moineau, sous-genre chardonneret. (Cuvier.)

Beauté du plumage, douceur de la voix, finesse de l'instinct, adresse singulière, docilité à l'épreuve; ce charmant petit oiseau réunit tout, et il ne lui manque que d'être rare et de venir d'un pays éloigné, pour être estimé ce qu'il vaut.

Le rouge cramoisi, le noir velouté, le blanc, le jaune doré, sont les principales couleurs qu'on voit briller sur son plumage, et le mélange bien entendu de teintes plus douces ou plus sombres leur donne encore plus d'éclat; tous les yeux en ont été frappés également, et plusieurs des noms qu'il porte en différentes langues sont relatifs à ces belles couleurs. Les noms de *chrysomètres*, d'*aurivittis*, de *gold-finch*, n'ont-ils pas en effet un rapport évident à la plaque jaune dont ses ailes sont décorées; celui de *rothvogel*, au rouge de sa tête et de sa gorge; ceux d'*asteres*, d'*astrolinus*, à l'éclat de ses diverses couleurs; et ceux de *poikilis*, de *varia*, à l'effet qui résulte de leur variété? Lorsque ses ailes sont dans leur état de repos, chacune présente une suite de points blancs, d'autant plus apparents qu'ils se trouvent sur un fond noir. Ce sont autant de petites taches blanches qui terminent toutes les pennes de l'aile, excepté les deux ou trois premières. Les pennes de la queue sont d'un noir encore plus foncé; les six intermédiaires sont terminées de blanc, et les deux dernières ont de chaque côté, sur leurs barbes intérieures, une tache blanche ovale très-remarquable. Au reste, tous ces points blancs ne sont pas toujours en même nombre, ni distribués de la même manière*, et il faut avouer qu'en général le plumage des chardonnerets est fort variable.

* Les chardonnerets qui ont les six pennes intermédiaires de la queue terminées de blanc s'appellent *sizains*; ceux qui en ont huit sont appelés *huitains*; ceux qui en ont quatre sont appelés *quatrains*; enfin, quelques-uns n'en ont que deux; et on n'a pas manqué d'attribuer au nombre de ces petites taches la différence qu'on a remarquée dans le chant de chaque individu. On prétend que ce sont les sizains qui chantent le mieux, mais c'est sans aucun fondement, puisque souvent l'oiseau qui était sizain pendant l'été devient quatrain après la mue, quoiqu'il chante toujours de même. Kramer dit dans son Elenchus vegetal. et animal. Austriæ inferioris, pag. 366, que les pennes de la queue et des ailes ne sont terminées de blanc que pendant l'automne, et qu'elles sont entièrement noires au printemps. Cela est dit trop généralement. J'ai sous les yeux, aujourd'hui 6 avril, deux mâles chardonnerets qui ont toutes les pennes des ailes (excepté les deux premières), et les six intermédiaires de la queue terminées de blanc, et qui ont aussi les taches blanches ovales sur le côté intérieur des deux pennes latérales de la queue.

La femelle a moins de rouge que le mâle, et n'a point du tout de noir. Les jeunes ne prennent leur beau rouge que la seconde année; dans les premiers temps leurs couleurs sont ternes, indécises, et c'est pour cela qu'on les appelle *grisets* : cependant le jaune des ailes paraît de très-bonne heure, ainsi que les taches blanches des pennes de la queue; mais ces taches sont d'un blanc moins pur.

Les mâles ont un ramage très-agréable et très-connu : ils commencent à le faire entendre vers les premiers jours du mois de mars, et ils continuent pendant la belle saison; ils le conservent même l'hiver dans les poêles où ils trouvent la température du printemps. Aldrovande leur donne le second rang parmi les oiseaux chanteurs, et M. Daines Barrington ne leur accorde que le sixième. Ils paraissent avoir plus de disposition à prendre le chant du roitelet que celui de tout autre oiseau : on en voit deux exemples, celui d'un joli métis sorti d'un chardonneret et d'une serine, observé à Paris par M. Salerne, et celui d'un chardonneret qui avait été pris dans le nid deux ou trois jours après qu'il était éclos, et qui a été entendu par M. Daines Barrington. Ce dernier observateur suppose, à la vérité, que cet oiseau avait eu occasion d'entendre chanter un roitelet, et que ces sons avaient été, sans doute, les premiers qui eussent frappé son oreille, dans le temps où il commençait à être sensible au chant et capable d'imitation; mais il faudrait donc faire la même supposition pour l'oiseau de M. Salerne, ou convenir qu'il y a une singulière analogie, quant aux organes de la voix, entre le roitelet et le chardonneret.

On croit généralement en Angleterre, que les chardonnerets de la province de Kent chantent plus agréablement que ceux de toutes les autres provinces.

Ces oiseaux sont, avec les pinsons, ceux qui savent le mieux construire leur nid, en rendre le tissu plus solide, lui donner une forme plus arrondie, je dirais volontiers plus élégante : les matériaux qu'ils y emploient sont pour le dehors la mousse fine, les lichens, l'hépatique, les joncs, les petites racines, la bourre de chardons, tout cela entrelacé avec beaucoup d'art; et pour l'intérieur, l'herbe sèche, le crin, la laine et le duvet. Ils le posent sur les arbres, et par préférence sur les pruniers et les noyers; ils choisissent d'ordinaire les branches faibles et qui ont beaucoup de mouvement : quelquefois ils nichent dans les taillis; d'autres fois, dans des buissons épineux; et l'on prétend que les jeunes chardonnerets qui proviennent de ces dernières nichées ont le plumage un peu plus rembruni, mais qu'ils sont plus gais et chantent mieux que les autres. Olina dit la même chose de ceux qui sont nés dans le mois d'août. Si ces remarques sont fondées, il faudrait élever par préférence les jeunes chardonnerets éclos dans le mois d'août, et trouvés dans des nids établis sur des buissons épineux. La femelle commence à pondre vers le milieu du printemps; cette première ponte est de cinq œufs, tachetés de brun rougeâtre vers le gros bout. Lorsqu'ils ne viennent pas à bien, elle fait une seconde ponte, et même une troisième lorsque la seconde ne réussit pas; mais le nombre des œufs va toujours en diminuant à chaque ponte. Je n'ai jamais vu plus de quatre œufs dans les nids qu'on m'a apportés au mois de juillet, ni plus de deux dans les nids du mois de septembre.

Ces oiseaux ont beaucoup d'attachement pour leurs petits : ils les nourrissent avec des chenilles et d'autres insectes, et si on les prend tous à la fois et qu'on les renferme dans la même cage, ils continueront d'en avoir soin. Il est vrai que de quatre jeunes chardonnerets que j'ai fait

ainsi nourrir en cage par leurs père et mère, prisonniers, aucun n'a vécu plus d'un mois. J'ai attribué cela à la nourriture, qui ne pouvait être aussi bien choisie qu'elle l'est dans l'état de liberté, et non à un prétendu désespoir héroïque qui porte, dit-on, les chardonnerets à faire mourir leurs petits lorsqu'ils ont perdu l'espérance de les rendre à la liberté pour laquelle ils étaient nés.

Il ne faut qu'une seule femelle au mâle chardonneret; et pour que leur union soit féconde il est à propos qu'ils soient tous deux libres. Ce qu'il y a de singulier, c'est que ce mâle se détermine beaucoup plus difficilement à s'apparier efficacement dans une volière avec sa femelle propre qu'avec une femelle étrangère; par exemple, avec une serine de Canarie, ou toute autre femelle, qui étant originaire d'un climat plus chaud, aura plus de ressources pour l'exciter.

On a vu quelquefois la femelle chardonneret nicher avec le mâle canari; mais cela est rare, et l'on voit au contraire fort souvent la femelle canari, privée de tout autre mâle, se joindre avec le mâle chardonneret. C'est cette femelle canari qui entre en amour la première, et qui n'oublie rien pour échauffer son mâle du feu dont elle brûle : ce n'est qu'à force d'invitations et d'agaceries, ou plutôt c'est par l'influence de la belle saison, plus forte ici que toutes les agaceries, que ce mâle froid devient capable de s'unir à l'étrangère, et de consommer cette espèce d'adultère physique; encore faut-il qu'il n'y ait dans la volière aucune femelle de son espèce. Les préliminaires durent ordinairement six semaines, pendant lesquelles la serine a tout le temps de faire une ponte entière d'œufs clairs, dont elle n'a pu obtenir la fécondation, quoiqu'elle n'ait cessé de la solliciter; car ce qu'on peut appeler le libertinage dans les animaux est presque toujours subordonné au grand but de la nature, qui est la reproduction des êtres. Le R. P. Bougot, qui a été déjà cité avec éloge, a suivi avec attention le petit manége d'une serine panachée, en pareille circonstance; il l'a vue s'approcher souvent du mâle chardonneret, s'accroupir comme la poule, mais avec plus d'expression, appeler ce mâle, qui d'abord ne paraît point l'écouter, qui commence ensuite à y prendre intérêt, puis s'échauffe doucement et avec toute la lenteur des gradations : il se pose un grand nombre de fois sur elle avant d'en venir à l'acte décisif, et à chaque fois elle épanouit ses ailes et fait entendre de petits cris; mais lorsqu'enfin cette femelle si bien préparée est devenue mère, il est fort assidu à remplir les devoirs de père, soit en l'aidant à faire le nid, soit en lui portant la nourriture, tandis qu'elle couve ses œufs ou qu'elle élève ses petits.

Quoique les couvées réussissent quelquefois entre une serine et un chardonneret sauvage pris au battant, néanmoins on conseille d'élever ensemble ceux dont on veut tirer de la race, et de ne les apparier qu'à l'âge de deux ans. Les métis qui résultent de ces unions forcées ressemblent plus à leur père par la forme du bec, par les couleurs de la tête, des ailes, en un mot, par les extrémités, et à leur mère par le reste du corps. On a encore observé qu'ils étaient plus forts et vivaient plus longtemps; que leur ramage naturel avait plus d'éclat, mais qu'ils adoptaient difficilement le ramage artificiel de notre musique.

Ces métis ne sont point inféconds; et lorsque l'on vient à bout de les apparier avec une serine, la seconde génération qui provient de ce mélange se rapproche sensiblement de l'espèce du chardonneret : tant l'empreinte masculine a de prépondérance dans l'œuvre de la génération.

Le chardonneret a le vol bas, mais suivi et filé comme celui de la linotte, et non pas bondissant et sautillant comme celui du moineau. C'est

un oiseau actif et laborieux; s'il n'a pas quelques têtes de pavots, de chanvre ou de chardons à éplucher pour le tenir en action, il portera et rapportera sans cesse tout ce qu'il trouvera dans sa cage. Il ne faut qu'un mâle vacant de cette espèce dans une volière de canaris pour faire manquer toutes les pontes; il inquiétera les couveuses, se battra avec les mâles, défera les nids, cassera les œufs. On ne croirait pas qu'avec tant de vivacité et de pétulance, les chardonnerets fussent si doux et même si dociles. Ils vivent en paix les uns avec les autres: ils se recherchent, se donnent des marques d'amitié en toute saison, et n'ont guère de querelles que pour la nourriture. Ils sont moins pacifiques à l'égard des autres espèces : ils battent les serins et les linottes, mais ils sont battus à leur tour par les mésanges. Ils ont le singulier instinct de vouloir toujours se coucher au plus haut de la volière, et l'on sent bien que c'est une occasion de rixe lorsque d'autres oiseaux ne veulent point leur céder la place.

A l'égard de la docilité du chardonneret, elle est connue; on lui apprend, sans beaucoup de peine, à exécuter divers mouvements avec précision, à faire le mort, à mettre le feu à un pétard, à tirer de petits seaux qui contiennent son boire et son manger : mais pour lui apprendre ce dernier exercice, il faut savoir l'*habiller*. Son habillement consiste dans une petite bande de cuir doux de deux lignes de large, percée de quatre trous, par lesquels on fait passer les ailes et les pieds, et dont les deux bouts, se rejoignant sous le ventre, sont maintenus par un anneau auquel s'attache la chaîne du petit galérien. Dans la solitude où il se trouve, il prend plaisir à se regarder dans le miroir de sa galère, croyant voir un autre oiseau de son espèce; et ce besoin de société paraît chez lui aller de front avec ceux de première nécessité : on le voit souvent prendre son chènevis grain à grain et l'aller manger au miroir, croyant sans doute le manger en compagnie.

Pour réussir dans l'éducation des chardonnerets, il faut les séparer et les élever seul à seul, ou tout au plus avec la femelle qu'on destine à chacun.

Madame Daubenton la jeune ayant élevé une nichée entière, les jeunes chardonnerets n'ont été familiers que jusqu'à un certain âge, et ils sont devenus avec le temps presque aussi sauvages que ceux qui ont été élevés en pleine campagne par les père et mère. Cela est dans la nature; la société de l'homme ne peut être, n'est en effet que leur pis-aller, et ils doivent y renoncer dès qu'ils trouvent une autre société qui leur convient davantage. Mais ce n'est point là le seul inconvénient de l'éducation commune : ces oiseaux, accoutumés à vivre ensemble, prennent un attachement réciproque les uns pour les autres, et lorsqu'on les sépare pour les apparier avec une femelle canari, ils font mal les fonctions qu'on exige d'eux, ayant le regret dans le cœur, et ils finissent ordinairement par mourir de chagrin.

L'automne, les chardonnerets commencent à se rassembler; on en prend beaucoup en cette saison parmi les oiseaux de passage qui fourragent alors les jardins : leur vivacité naturelle les précipite dans tous les piéges; mais, pour faire de bonnes chasses, il faut avoir un mâle qui soit bien en train de chanter. Au reste, ils ne se prennent point à la pipée, et ils savent échapper à l'oiseau de proie en se réfugiant dans les buissons. L'hiver ils vont par troupes fort nombreuses, au point que l'on peut en tuer sept ou huit d'un seul coup de fusil : ils s'approchent des grands chemins, à portée des lieux où croissent les chardons, la chicorée sauvage; ils savent fort bien en éplucher la graine, ainsi que les nids de

chenilles, en faisant tomber la neige. En Provence, ils se réunissent en grand nombre sur les amandiers. Lorsque le froid est rigoureux ils se cachent dans les buissons fourrés, et toujours à portée de la nourriture qui leur convient. On donne communément du chènevis à ceux que l'on tient en cage. Ils vivent fort longtemps : Gessner en a vu un à Mayence âgé de vingt-trois ans; on était obligé toutes les semaines de lui rogner les ongles et le bec, pour qu'il pût boire, manger et se tenir sur son bâton. Sa nourriture ordinaire était la graine de pavots. Toutes ses plumes étaient devenues blanches; il ne volait plus, et il restait dans toutes les situations qu'on voulait lui donner. On en a vu dans le pays que j'habite vivre seize à dix-huit ans.

Ils sont sujets à l'épilepsie, comme je l'ai dit plus haut, à la gras-fondure, et souvent la mue est pour eux une maladie mortelle.

Ils ont la langue divisée par le bout en petits filets; le bec allongé, les bords de l'inférieur rentrants et reçus dans le supérieur; les narines couvertes de petites plumes noires; le doigt extérieur uni au doigt du milieu jusqu'à la première articulation; le tube intestinal long d'un pied; de légers vestiges de cæcum; une vésicule du fiel; le gésier musculeux.

Longueur totale de l'oiseau, cinq pouces quelques lignes; bec, six lignes; vol, huit à neuf pouces; queue, deux pouces; elle est composée de douze pennes, un peu fourchue, et elle dépasse les ailes d'environ dix à onze lignes.

Variétés du chardonneret.

Quoique cet oiseau ne perde pas son rouge dans la cage aussi promptement que la linotte, cependant son plumage y éprouve des altérations considérables et fréquentes, comme il arrive à tous les oiseaux qui vivent en domesticité. J'ai déjà parlé des variétés d'âge et de sexe, comme aussi des différences multipliées qui se trouvent entre les individus, quant au nombre et à la distribution des petites taches blanches de la queue et des ailes, et quant à la teinte plus ou moins brune du plumage; je ne ferai mention ici que des variétés principales que j'ai observées ou qui ont été observées par d'autres *, et qui me paraissent n'être pour la plupart que des variétés individuelles et purement accidentelles.

I. Le chardonneret a poitrine jaune. Il n'est pas rare de voir des chardonnerets qui ont les côtés de la poitrine jaunes, et qui ont le tour du bec et les pennes des ailes d'un noir moins foncé. On croit s'être aperçu qu'ils chantaient mieux que les autres. Ce qu'il y a de certain, c'est que la femelle a les côtés de la poitrine jaunes comme le mâle.

II. Le chardonneret a sourcils et front blancs. Tout ce qui est ordinairement rouge autour du bec et des yeux dans les oiseaux de cette espèce était blanc dans celui-ci. Aldrovande, qui l'a observé, ne parle d'aucune autre différence. J'ai vu un chardonneret qui avait en blanc tout ce qui est en noir sur la tête des chardonnerets ordinaires.

III. Le chardonneret a tête rayée de rouge et de jaune. Il a été trouvé en Amérique : mais probablement il y avait été porté.

* Je ne mettrai pas au nombre de ces variétés le chardonneret à tête brune dont parle Gessner, sur la foi d'un ouï-dire, comme d'une race distincte de la race ordinaire, ni des variétés rapportées par M. Salerne, d'après les oiseleurs orléanais, telles que le vert-pré, qui a du vert au gros de l'aile, le charbonnier, qui a la barbe noire, le corps plus petit, le plumage plus grisâtre, et qui est plus plein de chant. Je ne citerai point non plus les monstres, tels que le chardonneret à quatre pieds dont Aldrovande fait mention.

J'ai remarqué dans plusieurs chardonnerets que le rouge de la tête et de la gorge était varié de quelques nuances de jaune, et aussi de la couleur noirâtre du fond des plumes, laquelle perçait en quelques endroits à travers les belles couleurs de la superficie.

IV. Le chardonneret a capuchon noir. A la vérité, le rouge propre aux chardonnerets se retrouve ici, mais par petites taches semées sur le front. Cet oiseau a encore les ailes et la queue du chardonneret : mais le dos et la poitrine sont d'un brun jaunâtre ; le ventre et les cuisses d'un blanc assez pur; l'iris jaunâtre; le bec et les pieds couleur de chair.

Albin avait appris d'une personne *digne de foi* que cet individu était né d'une femelle chardonneret fécondée par une alouette mâle. Mais un seul témoignage ne suffit pas pour constater un pareil fait. Albin ajoute, en confirmation, que son métis avait quelque chose de l'alouette dans son ramage et dans ses manières.

V. Le chardonneret blanchatre. Excepté le dessus de la tête et la gorge qui étaient d'un beau rouge comme dans le chardonneret ordinaire, la queue qui était d'un cendré brun, et les ailes qui étaient de la même couleur avec une bande d'un jaune terne, cet oiseau avait en effet le plumage blanchâtre.

VI. Le chardonneret blanc. Celui d'Aldrovande avait sur la tête le même rouge qu'ont les chardonnerets ordinaires, et de plus quelques pennes de l'aile bordées de jaune; tout le reste était blanc.

Celui de M. l'abbé Aubry a une teinte jaune sur les couvertures supérieures des ailes, quelques pennes moyennes noires depuis la moitié de leur longueur, terminées de blanc ; les pieds et les ongles blancs; le bec de la même couleur, mais noirâtre vers le bout.

J'en ai vu un chez M. le baron de Goula, qui avait la gorge et le front d'un rouge faible, le reste de la tête noirâtre; tout le dessous du corps blanc, légèrement teinté de gris cendré, mais plus pur immédiatement au-dessous du rouge de la gorge, et qui remontait jusqu'à la calotte noirâtre; le jaune de l'aile du chardonneret; les couvertures supérieures olivâtres; le reste des ailes blanc, un peu plus cendré sur les pennes moyennes les plus proches du corps; la queue à peu près du même blanc; le bec d'un blanc rosé, et fort allongé; les pieds couleur de chair. Cette dernière variété est d'autant plus intéressante qu'elle appartient à la nature : l'oiseau avait été pris adulte dans les champs.

Gessner avait entendu dire qu'on en trouvait de tout blancs dans le pays des Grisons, et tel est celui que nous avons fait représenter dans nos planches enluminées.

VII. Le chardonneret noir. On en a vu plusieurs de cette couleur. Celui d'Aspernacs dont parle André Schenberg Anderson était devenu entièrement noir, après avoir été longtemps en cage.

La même altération de couleur a eu lieu dans les mêmes circonstances sur un chardonneret que l'on nourrissait en cage dans la ville que j'habite; il était noir sans exception.

Celui de M. Brisson avait quatre pennes de l'aile, depuis la quatrième à la septième inclusivement, bordées d'une belle couleur soufre au dehors et de blanc à l'intérieur, ainsi que les moyennes, une de ces dernières terminée de blanc ; enfin le bec, les pieds et les ongles blanchâtres. Mais la description la plus exacte ne représente qu'un moment de l'individu, et son histoire la plus complète, qu'un moment de l'espèce; c'est à l'histoire générale à représenter, autant qu'il est possible, la suite et l'enchaînement des différents états par où passent et les individus et les espèces.

Il y a actuellement à Beaune deux chardonnerets noirs, sur lesquels je me suis procuré quelques éclaircissements : ce sont deux mâles : l'un a quatre ans, l'autre est plus âgé ; ils ont l'un et l'autre essuyé trois mues, et ont recouvré trois fois leurs couleurs, qui étaient très-belles ; c'est à la quatrième mue qu'ils sont devenus d'un beau noir lustré sans mélange. Ils conservent cette nouvelle couleur depuis huit mois : mais il paraît qu'elle n'est pas plus fixe que la première ; car on commence à apercevoir (25 mars) du gris sur le ventre de l'un de ces oiseaux, du rouge sur sa tête, du roux sur son dos, du jaune sur les pennes de ses ailes, du blanc à leurs extrémités et sur le bec. Il serait curieux de rechercher l'influence que peuvent avoir dans ces changements de couleurs la nourriture, l'air, la température, etc. On sait que le chardonneret électrisé par M. Klein avait entièrement perdu, six mois après, non-seulement le rouge de sa tête, mais la belle plaque citrine de ses ailes.

VIII. Le chardonneret noir a tête orangée. Aldrovande trouvait cet oiseau si différent du chardonneret ordinaire, qu'il le regardait, non comme étant de la même espèce, mais seulement du même genre. Il était plus gros que le chardonneret et aussi gros que le pinson ; ses yeux étaient plus grands à proportion ; il avait le dessus du corps noirâtre, la tête de même couleur, excepté que sa partie antérieure, près du bec, était entourée d'une zone d'un orangé vif ; la poitrine et les couvertures supérieures des ailes d'un noir verdâtre ; le bord extérieur des pennes des ailes de même, avec une bande d'un jaune faible, et non d'un beau citron comme dans le chardonneret ; le reste des pennes noir, varié de blanc ; celles de la queue noires, la plus extérieure bordée de blanc à l'intérieur ; le ventre d'un cendré brun.

Ce n'est point ici une altération de couleur produite par l'état de captivité : l'oiseau avait été pris dans les environs de Ferrare et envoyé à Aldrovande.

XI. Le chardonneret métis. On a vu beaucoup de ces métis : il serait infini et encore plus inutile d'en donner ici toutes les descriptions. Ce qu'on peut dire en général, c'est qu'ils ressemblent plus au père par les extrémités, et à la mère par le reste du corps, comme cela a lieu dans les mulets des quadrupèdes. Ce n'est pas que je regarde absolument ces métis comme de vrais mulets : les mulets viennent de deux espèces différentes, quoique voisines, et sont presque toujours stériles ; au lieu que les métis résultant de l'accouplement de deux espèces granivores, tels que les serins, chardonnerets, verdiers, tarins, bruants, linottes, sont féconds et se reproduisent assez facilement, comme on le voit tous les jours. Il pourrait donc se faire que ce qu'on appelle différentes espèces parmi les granivores ne fussent en effet que des races diverses, appartenant à la même espèce, et que leurs mélanges ne fussent réellement que des croisements de races, dont le produit est perfectionné, comme il arrive ordinairement. On remarque en effet que les métis sont plus grands, plus forts, qu'ils ont la voix plus sonore, etc. : mais ce ne sont ici que des vues ; pour conclure quelque chose, il faudrait que des amateurs s'occupassent de ces expériences, et les suivissent jusqu'où elles peuvent aller. Ce que l'on peut prédire, c'est que plus on s'occupera des oiseaux, de leur multiplication, du mélange, ou plutôt du croisement des races diverses, plus on multipliera les prétendues espèces. On commence déjà à trouver dans les campagnes des oiseaux qui ne ressemblent à aucune des espèces connues. J'en donnerai un exemple à l'article du tarin.

Le métis d'Albin provenait d'un mâle chardonneret élevé à la bro-

chette, et d'une femelle canari : il avait la tête, le dos et les ailes du chardonneret, mais d'une teinte plus faible; le dessous du corps et les pennes de la queue jaunes, celles-ci terminées de blanc. J'en ai vu qui avaient la tête et la gorge orangées; il semblait que le rouge du mâle se fût mêlé, fondu avec le jaune de la femelle.

LE CHARDONNERET A QUATRE RAIES.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans cet oiseau, ce sont ses ailes dont la base est rousse, et qui ont outre cela quatre raies transversales de diverses couleurs, dans cet ordre : noir, roux, noir, blanc; la tête et tout le dessus du corps, jusqu'au bout de la queue, est d'un cendré obscur; les pennes des ailes sont noirâtres; la poitrine rousse; la gorge blanche; le ventre blanchâtre, et le bec brun. Ce chardonneret se trouve dans les contrées qui sont à l'ouest du golfe de Bothnie, aux environs de Lulhea.

OISEAUX ÉTRANGERS
QUI ONT RAPPORT AU CHARDONNERET.

LE CHARDONNERET VERT OU LE MARACAXAO.

M. Edwards qui, le premier, a observé et décrit cet oiseau, donne la figure du mâle dessinée d'après le vivant, et celle de la femelle dessinée d'après le mort. De plus il nous apprend, dans une addition qu'il a mise à la tête de son premier volume, que c'est un oiseau du Brésil.

Ce mâle a le bec, la gorge et la partie antérieure de la tête d'un rouge plus ou moins vif, excepté un petit espace entre le bec et l'œil qui est bleuâtre; le derrière de la tête, du cou et le dos, d'un vert jaunâtre; les couvertures supérieures des ailes et les pennes moyennes verdâtres, bordées de rouge; les grandes pennes presque noires; la queue et ses couvertures supérieures d'un rouge vif; les couvertures inférieures d'un gris cendré; tout le dessous du corps rayé transversalement de brun, sur un fond qui est vert d'olive à la poitrine, et qui va toujours s'éclaircissant, jusqu'à devenir tout à fait blanc sous le ventre. Cet oiseau est de la grosseur de nos chardonnerets : il a le bec fait de même et les pieds gris.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a le bec d'un jaune clair; le dessus de la tête et du cou cendré; la base des ailes et le croupion d'un vert jaunâtre, comme le dos, sans aucune teinte de rouge; les pennes de la queue brunes, bordées en dehors d'un rouge vineux; les couvertures inférieures blanches, et les pieds couleur de chair.

LE CHARDONNERET JAUNE.

Tous ceux qui ont parlé de cet oiseau se sont accordés à lui donner le nom de chardonneret d'Amérique : mais pour que cette dénomination fût bonne, il faudrait que l'oiseau, à qui on l'a appliquée, fût le seul chardonneret qui existât dans tout le continent du Nouveau-Monde; et non-seulement cela est difficile à supposer, mais cela est démenti par le fait même, puisque le chardonneret de l'article précédent est aussi d'Amérique. J'ai donc cru devoir changer cette dénomination trop vague en une autre qui annonçât ce qu'il y a de plus remarquable dans le plumage de l'oiseau. Le chardonneret jaune a le bec à très-peu près de même

forme et de même couleur que notre chardonneret; le front noir, ce qui est propre au mâle; le reste de la tête, le cou, le dos et la poitrine, d'un jaune éclatant; les cuisses, le bas-ventre, les couvertures supérieures et inférieures de la queue d'un blanc jaunâtre; les petites couvertures des ailes jaunes à l'extérieur, blanchâtres à l'intérieur, et terminées de blanc; les grandes couvertures noires et terminées d'un blanc légèrement nuancé de brun, ce qui forme deux raies transversales bien marquées sur les ailes, qui sont noires; les pennes moyennes terminées de blanc; celles qui avoisinent le dos et leurs couvertures bordées de jaune; les pennes de la queue, au nombre de douze, égales entre elles, noires dessus, cendrées dessous: les latérales blanches à l'intérieur vers le bout; le bec et les pieds couleur de chair.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle n'a pas le front noir, mais d'un vert olive, ainsi que tout le dessus du corps, et en ce que le jaune du croupion et du dessous du corps est moins brillant, le noir des ailes moins foncé, et au contraire les raies transversales moins claires; enfin en ce qu'elle a le ventre tout blanc, ainsi que les couvertures inférieures de la queue.

Le jeune mâle ne diffère de la femelle que par son front noir.

La femelle observée par M. Edwards était seule dans sa cage, et cependant elle pondit au mois d'août 1755 un petit œuf gris de perle, sans aucune tache : mais ce qui mérite plus d'attention, c'est que M. Edwards ajoute que constamment cette femelle a mué deux fois par an, savoir : aux mois de mars et de septembre. Pendant l'hiver son corps était tout à fait brun, mais la tête, les ailes et la queue conservaient la même couleur qu'en été. Le mâle étant mort trop tôt, on n'a pu suivre cette observation sur lui; mais il est plus que vraisemblable qu'il aurait mué deux fois comme sa femelle, et comme les bengalis, les veuves, le ministre et beaucoup d'autres espèces des pays chauds.

L'individu observé par M. Brisson avait le ventre, les flancs, les couvertures inférieures de la queue et des ailes du même jaune que le reste du corps: les couvertures supérieures de la queue d'un gris blanc; le bec, les pieds et les ongles blancs: mais la plupart de ces différences peuvent venir des différents états où l'oiseau a été observé. M. Edwards l'a dessiné vivant; il paraît aussi qu'il était plus grand que celui de M. Brisson.

Catesby nous apprend qu'il est fort rare à la Caroline, moins à la Virginie, et très-commun à la Nouvelle-Yorck; celui qui est représenté dans nos planches enluminées venait du Canada, où le P. Charlevoix a vu plus d'un individu de la même espèce.

Longueur totale, quatre pouces un tiers; bec, cinq à six lignes; tarse, de même; vol, sept pouces un quart; queue, dix-huit lignes, composée de douze pennes égales ; elle dépasse les ailes de six lignes.

LE SIZERIN.

(LE GROS-BEC SIZERIN.)

Ordre des passereaux, famille des conirostres, genre moineau, sous-genre chardonneret. (CUVIER.)

M. Brisson appelle cet oiseau petite linotte de vignes. Je ne lui conserve point le nom de linotte, parce qu'il me semble avoir plus de rapport avec le tarin, et que d'ailleurs son ramage est fort inférieur à celui

de la linotte. Gessner dit qu'on lui donne le nom de *tchet-scherle*, d'après son cri qui est fort aigu ; il ajoute qu'il ne paraît guère que tous les cinq ou tous les sept ans, comme les jaseurs de Bohème, et qu'il arrive en très-grandes troupes. On voit, par le témoignage des voyageurs, qu'il pousse quelquefois ses excursions jusqu'au Groënland. M. Frisch nous apprend qu'en Allemagne il passe en octobre et en novembre, et qu'il repasse en février.

J'ai dit qu'il tenait plus du tarin que de la linotte : c'était l'avis de Gessner, et c'est celui de M. le docteur Lottinger, qui connaît bien ces petits oiseaux. M. Frisch va plus loin ; car, selon lui, le tarin peut servir d'appeau pour attirer les sizerins dans les piéges au temps du passage, et ces deux espèces se mêlent et produisent ensemble. Aldrovande a trouvé au sizerin beaucoup de ressemblance avec le chardonneret, et l'on sait qu'un chardonneret approche fort d'un tarin qui aurait du rouge sur la tête. Un oiseleur, qui a beaucoup de pratique et peu de lecture, m'a assuré, en voyant la figure enluminée du sizerin, qu'il avait pris plusieurs fois des oiseaux semblables à celui-là pêle-mêle avec des tarins auxquels ils ressemblaient fort, mais surtout les femelles aux femelles ; seulement elles ont le plumage plus rembruni et la queue plus courte. Enfin, M. Linnæus remarque que ces oiseaux se plaisent dans les lieux plantés d'aunes, et Schwenckfeld met la graine d'aune parmi celles dont ils sont friands ; or, on sait que les tarins aiment beaucoup la graine de cet arbre, ce qui est un nouveau trait de conformité entre ces deux espèces : d'ailleurs les sizerins ne mangent point de navette comme la linotte, mais bien du chènevis, de la graine d'ortie grièche, de chardons, de lin, de pavots, les boutons des jeunes branches de chêne, etc. Ils se mêlent volontiers aux autres oiseaux. L'hiver est la saison où ils sont le plus familiers ; on les approche alors de très-près sans les effaroucher ; en général ils sont peu défiants et se prennent facilement aux gluaux.

Le sizerin fréquente les bois ; il se tient souvent sur les chênes, y grimpe comme les mésanges, et s'accroche comme elles à l'extrémité des petites branches : c'est de là que lui est venu probablement le nom de *linaria truncalis*, et peut-être celui de petit chêne.

Les sizerins prennent beaucoup de graisse et sont un fort bon manger. Schwenckfeld dit qu'ils ont un jabot comme les poules, indépendamment de la petite poche formée par la dilatation de l'œsophage avant son insertion dans le gésier ; ce gésier est musculeux comme dans tous les granivores, et l'on y trouve beaucoup de petits cailloux.

Le mâle a la poitrine et le sommet de la tête rouges, deux raies blanches transversales sur les ailes ; le reste de la tête et tout le dessus du corps mêlé de brun et de roux clair ; la gorge brune ; le ventre et les couvertures inférieures de la queue et des ailes d'un blanc roussâtre ; leurs pennes brunes, bordées tout autour d'une couleur plus claire ; le bec jaunâtre, mais brun vers la pointe ; les pieds bruns. Les individus observés par Schwenckfeld avaient le dos cendré.

La femelle n'a du rouge que sur la tête, encore est-il moins vif. M. Linnæus le lui refuse tout à fait ; mais peut-être que la femelle qu'il a examinée avait été longtemps en cage.

Klein raconte qu'ayant électrisé au printemps un de ces oiseaux avec un chardonneret, sans leur causer d'incommodité apparente, ils moururent tous deux au mois d'octobre suivant, et tous deux la même nuit : mais ce qui est à observer, c'est que tous deux avaient entièrement perdu leur rouge.

Longueur totale, cinq pouces et plus; vol, huit pouces et demi; bec, cinq à six lignes; queue, deux pouces un quart; elle est un peu fourchue, composée de douze pennes, et elle dépasse les ailes de plus d'un pouce.

LE TARIN.

(LE GROS-BEC TARIN.)

Ordre des passereaux, famille des conirostres, genre moineau, sous-genre chardonneret. (CUVIER.)

De tous les granivores, le chardonneret est celui qui passe pour avoir le plus de rapport au tarin : tous deux ont le bec allongé, un peu grêle vers la pointe; tous deux ont les mœurs douces, le naturel docile et les mouvements vifs. Quelques naturalistes frappés de ces traits de ressemblance, et de la grande analogie de nature qui se trouve entre ces oiseaux, puisqu'ils s'apparient et produisent ensemble des métis féconds, les ont regardés comme deux espèces voisines appartenant au même genre; on pourrait même, sous ce dernier point de vue, les rapporter avec tous nos granivores, comme autant de variétés ou, si l'on veut, de races constantes, à une seule et même espèce, puisque tous se mêlent et produisent ensemble des individus féconds. Mais cette analogie fondamentale entre ces races diverses doit nous rendre plus attentifs à remarquer leurs différences, afin de pouvoir reconnaître l'étendue des limites dans lesquelles la nature semble se jouer, et qu'il faut avoir mesurées, ou du moins estimées par approximation avant d'oser déterminer l'identité des espèces.

Le tarin est plus petit que le chardonneret; il a le bec un peu plus court à proportion, et son plumage est tout différent : il n'a point de rouge sur la tête, mais du noir; la gorge brune; le devant du cou, la poitrine et les pennes latérales de la queue jaunes; le ventre blanc jaunâtre; le dessus du corps d'un vert d'olive moucheté de noir, qui prend une teinte de jaune sur le croupion, et plus encore sur les couvertures supérieures de la queue.

A l'égard des qualités plus intérieures et qui dépendent immédiatement de l'organisation ou de l'instinct, les différences sont encore plus grandes. Le tarin a un chant qui lui est particulier, et qui ne vaut pas celui du chardonneret; il recherche beaucoup la graine de l'aune, à laquelle le chardonneret ne touche point, et il ne lui dispute guère celle de chardon; il grimpe le long des branches et se suspend à leur extrémité comme la mésange; en sorte qu'on pourrait la regarder comme une espèce moyenne entre la mésange et le chardonneret. De plus, il est oiseau de passage, et dans ses migrations il a le vol fort élevé : on l'entend plutôt qu'on ne l'aperçoit; au lieu que le chardonneret reste toute l'année dans nos pays et ne vole jamais bien haut. Enfin l'on ne voit pas ces deux races faire volontairement société entre elles.

Le tarin apprend à faire aller la galère comme le chardonneret; il n'a pas moins de docilité que lui, et quoique moins agissant, il est plus vif à certains égards, et vif par gaieté : toujours éveillé le premier dans la volière, il est aussi le premier à gazouiller et à mettre les autres en train; mais comme il ne cherche point à nuire, il est sans défiance et donne dans tous les piéges, gluaux, trébuchets, filets, etc. On l'apprivoise plus facilement qu'aucun autre oiseau pris dans l'âge adulte; il ne faut pour cela que lui présenter habituellement dans la main une nourriture mieux

choisie que celle qu'il a à sa disposition, et bientôt il sera aussi apprivoisé que le serin le plus familier. On peut même l'accoutumer à venir se poser sur la main au bruit d'une sonnette : il ne s'agit que de la faire sonner dans les commencements, chaque fois qu'on lui donne à manger; car la mécanique subtile de l'association des perceptions a aussi lieu chez les animaux. Quoique le tarin semble choisir avec soin sa nourriture, il ne laisse pas de manger beaucoup, et les perceptions qui tiennent de la gourmandise paraissent avoir une grande influence sur lui; cependant ce n'est point là sa passion dominante, ou du moins elle est subordonnée à une passion plus noble : il se fait toujours un ami dans la volière parmi ceux de son espèce, et à leur défaut parmi d'autres espèces; il se charge de nourrir cet ami comme son enfant et de lui donner la becquée. Il est assez singulier que, sentant si vivement le besoin de consommer, il sente encore plus vivement le besoin de donner. Au reste, il boit autant qu'il mange, ou du moins il boit très-souvent, mais il se baigne peu : on a observé qu'il entre rarement dans l'eau, mais qu'il se met sur le bord de la baignoire, et qu'il y plonge seulement le bec et la poitrine sans faire beaucoup de mouvements, excepté peut-être dans les grandes chaleurs.

On prétend qu'il niche dans les îles du Rhin, en Franche-Comté, en Suisse, en Grèce, en Hongrie, et par préférence dans les forêts en montagne. Son nid est fort difficile à trouver, et si difficile à trouver, que c'est une opinion reçue par le peuple, que ces petits oiseaux savent le rendre invisible par le moyen d'une certaine pierre : aussi personne ne nous a donné de détails sur la ponte des tarins. M. Frisch dit qu'ils font, ou plutôt qu'ils cachent leur nid dans des trous; M. Cramer croit qu'ils le cachent dans les feuilles, et que c'est la raison pourquoi on n'en trouve point : mais on sent bien que cela n'est pas applicable à la plupart de nos provinces ; autrement il faudrait que les tarins eux-mêmes demeurassent aussi cachés tout l'été dans les mêmes trous, puisqu'on n'y en voit jamais dans cette saison.

Si l'on voulait prendre une idée de leurs procédés dans les diverses opérations qui ont rapport à la multiplication de l'espèce, il n'y aurait qu'à les faire nicher dans une chambre; cela est possible, quoiqu'on l'ait tenté plusieurs fois sans succès : mais il est plus ordinaire et plus aisé de croiser cette race avec celle des serins; il y a une sympathie marquée entre ces deux races, au point que si on lâche un tarin dans un endroit où il y ait des canaris en volière, il ira droit à eux, s'en approchera autant qu'il sera possible, et que ceux-ci le rechercheront aussi avec empressement; et si on lâche dans la même chambre un mâle et une femelle tarin avec bon nombre de canaris, ces derniers, comme on l'a déjà remarqué, s'apparieront indifféremment entre eux et avec les tarins, surtout avec la femelle, car le mâle reste quelquefois vacant.

Lorsqu'un tarin s'est apparié avec une femelle canari, il partage tous ses travaux avec beaucoup de zèle, il l'aide assidûment à porter les matériaux du nid et à les employer, et ne cesse de lui dégorger la nourriture tandis qu'elle couve : mais malgré toute cette bonne intelligence, il faut avouer que la plupart des œufs restent clairs. Ce n'est point assez de l'union des cœurs pour opérer la fécondation, il faut de plus un certain accord dans les tempéraments, et à cet égard le tarin est fort au-dessous de la femelle canari. Le peu de métis qui proviennent de leur union tiennent du père et de la mère.

En Allemagne, le passage des tarins commence en octobre ou même

plus tôt : ils mangent alors les graines du houblon au grand préjudice des propriétaires; on reconnaît les endroits où ils se sont arrêtés à la quantité de feuilles dont la terre est jonchée. Ils disparaissent tout à fait au mois de décembre, et reviennent au mois de février : chez nous ils arrivent au temps de la vendange, et repassent lorsque les arbres sont en fleurs; ils aiment surtout la fleur du pommier.

En Provence ils quittent les bois et descendent des montagnes sur la fin de l'automne; on en trouve alors des volées de deux cents et plus, qui se posent tous sur le même arbre ou ne s'éloignent que très-peu. Le passage dure quinze ou vingt jours, après quoi on n'en voit presque plus.

Le tarin de Provence diffère du nôtre en ce qu'il est un peu plus grand, et d'un plus beau jaune; c'est une petite variété de climat.

Ces oiseaux ne sont point rares en Angleterre, comme le croyait Turner : on en voit au temps du passage comme ailleurs : mais il en passe quelquefois un très-grand nombre, et d'autres fois très-peu. Les grands passages ont lieu tous les trois ou quatre ans : on en voit alors des nuées, que quelques-uns ont cru apportées par le vent.

Le ramage du tarin n'est point désagréable, quoique fort inférieur à celui du chardonneret, qu'il s'approprie, dit-on, assez facilement; il s'approprierait de même celui du serin, de la linotte, de la fauvette, etc., s'il était à portée de les entendre dès le premier âge.

Suivant Olina, cet oiseau vit jusqu'à dix ans; la femelle du R. P. Bougot, dont j'ai parlé ci-dessus, est parvenue à cet âge; mais il faut toujours se souvenir que les femelles d'oiseaux vivent plus que leurs mâles. Au reste, les tarins sont peu sujets aux maladies, si ce n'est à la gras-fondure, lorsqu'on ne les nourrit que de chènevis.

Le mâle tarin a le sommet de la tête noir, le reste du dessus du corps olivâtre, un peu varié de noirâtre; le croupion teinté de jaune; les petites couvertures supérieures de la queue tout à fait jaunes; les grandes, olivâtres, terminées de cendré; quelquefois la gorge brune, et même noire; les joues, le devant du cou, la poitrine et les couvertures inférieures de la queue, d'un beau jaune citron : le ventre blanc jaunâtre ; les flancs aussi, mais mouchetés de noir; deux raies transversales olivâtres ou jaunes sur les ailes, dont les pennes sont noirâtres, bordées extérieurement de vert d'olive; les pennes de la queue jaunes, excepté les deux intermédiaires qui sont noirâtres, bordées de vert d'olive; toutes ont la côte noire; le bec a la pointe brune, le reste est blanc et les pieds sont gris.

La femelle n'a pas le dessus de la tête noir comme le mâle, mais un peu varié de gris; et elle n'a la gorge ni jaune, ni brune, ni noire, mais blanche.

Longueur totale, quatre pouces trois quarts; bec, cinq lignes; vol, sept pouces deux tiers; queue, vingt et une lignes, un peu fourchue; elle dépasse les ailes de sept à huit lignes.

Variétés dans l'espèce du tarin.

I. On m'apporta l'année passée, au mois de septembre, un oiseau pris au trébuchet, lequel ne pouvait être qu'un métis de tarin et de canari, car il avait le bec de celui-ci, et à peu près les couleurs du premier : il s'était sans doute échappé de quelque volière. Je n'ai point eu occasion de l'entendre chanter ni d'en tirer de la race, parce qu'il est mort au mois de mars suivant; mais M. Guys m'assure en général que le ramage de ces métis est très-varié et très-agréable. Le dessus du corps était mêlé

de gris, de brun et d'un peu de jaune olivâtre : cette dernière couleur dominait derrière le cou, et était presque pure sur le croupion, le devant du cou et la poitrine jusqu'aux jambes; enfin elle bordait toutes les pennes de la queue et des ailes, dont le fond était noirâtre, et presque toutes les couvertures supérieures des pennes des ailes.

Longueur totale, quatre pouces un quart; bec, trois lignes et demie; vol, sept pouces et demi; queue, vingt-deux lignes, un peu fourchue, dépassant les ailes de neuf lignes; l'ongle postérieur était le plus long de tous....; l'œsophage, deux pouces trois lignes, dilaté en forme de petite poche avant son insertion dans le gésier, qui était musculeux et doublé d'une membrane cartilagineuse sans adhérence; tube intestinal, sept pouces un quart; une petite vésicule de fiel; point de cœcum.

II. Le tarin de la Nouvelle-Yorck. Il suffit de comparer cet oiseau avec le tarin d'Europe, pour voir que ce n'est qu'une variété de climat : il est un peu plus gros, et a le bec un peu plus court que le nôtre; il a la calotte noire; le jaune de la gorge et de la poitrine remonte derrière le cou, et forme une espèce de collier; cette même couleur borde la plupart des plumes du haut du dos, et reparaît encore au bas du dos et sur le croupion; les couvertures supérieures de la queue sont blanches; les pennes de la queue et des ailes sont d'un beau noir, bordées et terminées de blanc; tout le dessous du corps est d'un blanc sale. Comme les tarins sont des oiseaux voyageurs, et qu'ils ont le vol très-élevé, il peut se faire qu'ils aient franchi les mers qui séparent les deux continents du côté du Nord : il est possible aussi qu'on ait porté dans l'Amérique septentrionale des tarins d'Europe, et qu'en s'y perpetuant ils aient éprouvé quelques changements dans leur plumage.

III. L'olivarez. Le dessus du corps olivâtre; le dessous citron; la tête noire; les pennes de la queue et des ailes noirâtres, bordées plus ou moins de jaune clair; les ailes marquées d'une raie jaune : tout cela ressemble fort à notre tarin et à celui de la Nouvelle-Yorck; il est de la même grosseur et modelé sur les mêmes proportions; on ne peut s'empêcher de croire que c'est le même oiseau qui, s'étant répandu depuis peu de temps dans ces différents climats, n'en a pas encore subi toute l'influence.

La femelle a le sommet de la tête d'un gris brun, et les joues citron, ainsi que la gorge.

C'est un oiseau qui chante très-bien, et qui surpasse à cet égard tous les oiseaux de l'Amérique méridionale. On le trouve aux environs de Buenos-Ayres et du détroit de Magellan, dans les bois qui lui offrent un abri contre le froid et les grands vents. Celui qu'a vu M. Commerson s'était laissé prendre par le pied entre les deux valves d'une moule.

Il avait le bec et les pieds cendrés; la pupille bleuâtre; le doigt du milieu uni par sa première phalange au doigt extérieur; le doigt postérieur le plus gros, et son ongle le plus long de tous : enfin il pesait une once.

Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, cinq lignes; vol, huit pouces; queue, vingt-deux lignes, peu fourchue, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes d'environ un pouce; ses ailes n'ont que seize pennes.

IV. Le tarin noir. Comme il y a des chardonnerets noirs à tête orangée, il y a aussi des tarins noirs à tête jaune. Schwenckfeld en a vu un de cette couleur dans la volière d'un gentilhomme de Silésie : tout son plumage était noir, à l'exception du sommet de la tête, qui était jaunâtre.

OISEAUX ÉTRANGERS
QUI ONT RAPPORT AU TARIN.

LE CATOTOL.

On appelle ainsi au Mexique un petit oiseau de la taille de notre tarin, lequel a toute la partie supérieure variée de noirâtre et de fauve; toute la partie inférieure blanchâtre, et les pieds cendrés : il se tient dans les plaines, vit de la graine de l'arbre que les Mexicains appellent *hoauhtli*, et chante fort agréablement.

L'ACATÉCHILI.

Le peu que l'on sait de cet oiseau ne permet pas de le séparer du tarin : il est à peu près de la même grosseur; il chante comme lui; il vit des mêmes nourritures; il a la tête et tout le dessus du corps d'un brun verdâtre, la gorge et tout le dessous du corps d'un blanc nuancé de jaune. Fernandez lui donne le nom d'oiseau se frottant contre les roseaux : cela tiendrait-il à quelques-unes de ses habitudes?

LES TANGARAS.

On trouve dans les climats chauds de l'Amérique un genre très-nombreux d'oiseaux, dont quelques-uns s'appellent au Brésil *tangaras;* et les nomenclateurs ont adopté ce nom pour toutes les espèces qui composent ce genre. Ces oiseaux ont été pris par la plupart des voyageurs pour des espèces de moineaux. Ils ne diffèrent en effet de nos moineaux d'Europe que par les couleurs et par un petit caractère de conformation : c'est d'avoir la mandibule supérieure du bec échancrée des deux côtés vers son extrémité : mais ils ressemblent aux moineaux par tous les autres caractères, et même ils en ont à très-peu près les habitudes naturelles; comme eux ils n'ont qu'un vol court et peu élevé, la voix désagréable dans la plupart des espèces. On doit aussi les mettre au rang des oiseaux granivores, parce qu'ils ne se nourrissent que de très-petits fruits. Ils sont d'ailleurs presque aussi familiers que les moineaux, car la plupart viennent auprès des habitations; ils ont aussi les mœurs sociables entre eux. Ils habitent les terres sèches, les lieux découverts, et jamais les marais. Ils ne pondent que deux œufs et rarement trois : les moineaux de Cayenne n'en pondent pas davantage, tandis que ceux d'Europe en pondent cinq ou six, et cette différence est presque générale entre les oiseaux des climats chauds et ceux des climats tempérés. Le petit nombre dans le produit de chaque ponte est compensé par des pontes plus fréquentes; comme ils sont en amour dans toutes les saisons, parce que la température est toujours à très-peu près la même, ils ne font à chaque ponte qu'un moindre nombre d'œufs que les oiseaux de nos climats, qui n'ont qu'une ou deux saisons d'amour.

Le genre entier des tangaras dont nous connaissons déjà plus de trente espèces, sans y comprendre les variétés, paraît appartenir exclusivement au nouveau continent; car toutes ces espèces nous sont venues de la

Guyane et des autres contrées de l'Amérique, et pas une seule ne nous est arrivée de l'Afrique ou des Indes. Cette multitude d'espèces n'a néanmoins rien de surprenant : car nous avons observé qu'en général le nombre des espèces et des individus dans les oiseaux est peut-être dix fois plus grand dans les climats chauds que dans les autres climats, parce que la chaleur y est plus forte, les forêts plus fréquentes, les terrains moins peuplés, les nourritures plus abondantes, et que les frimas, les neiges et les glaces, qui sont inconnus dans ces pays chauds, n'en font périr aucun ; au lieu qu'un seul hiver rigoureux réduit presque à rien la plupart des espèces de nos oiseaux. Une autre cause qui doit encore produire cette différence, c'est que les oiseaux des pays chauds, trouvant leur subsistance en toutes saisons, ne sont point voyageurs : il n'y en a même que très-peu d'*erratiques;* il ne leur arrive jamais de changer de pays, à moins que les petits fruits dont ils se nourrissent ne viennent à leur manquer ; ils vont alors en chercher d'autres à une assez petite distance : l'on doit donc cesser d'être étonné de cette nombreuse multitude d'oiseaux qui se trouvent dans les climats chauds de l'Amérique.

Nous allons diviser nos trente espèces de tangaras en trois ordres pour éviter la confusion, et nous n'emploierons que la différence la plus simple, qui est celle de la grandeur.

LE GRAND TANGARA.

Ordre des passereaux, famille des dentirostres, genre tangara, sous genre gros-bec (Cuvier.)

Le grand *tangara,* connu sous le nom de *tangara des bois de Cayenne,* dénomination que nous avions alors adoptée, parce qu'on nous avait assuré qu'il ne sortait jamais des grands bois pour aller à la campagne : mais M. Sonnini de Manoncourt nous a informés que ce tangara, non-seulement habitait les grandes forêts de la Guyane, mais que souvent aussi on le voyait dans les endroits découverts, et qu'il se tenait sur les buissons. Le mâle et la femelle, qui se ressemblent beaucoup, s'accompagnent ordinairement : ils se nourrissent de petits fruits et mangent aussi quelquefois de petits insectes qu'ils trouvent sur les plantes.

Nous n'en donnons point ici la description, parce que l'on a présenté cet oiseau de grandeur naturelle, et fort exactement pour la distribution des couleurs. Au reste, ce grand tangara est une espèce nouvelle et qui n'a été indiquée par aucun naturaliste.

LA HOUPPETTE.

Genre tangara, sous genre loriot. (Cuvier.)

Cet oiseau n'est pas tout à fait si grand que le précédent, quoique dans ce genre il soit un peu plus gros ; nous l'avons appelé *houppette,* parce qu'il diffère de tous les autres tangaras par une petite huppe qu'il porte sur la tête, ou plutôt qu'il relève lorsqu'il est agité.

On l'a décrit d'abord sous le nom de *tangara huppé de la Guyane,* et encore sous le nom de *tangara huppé de Cayenne,* parce qu'on ne s'est point aperçu que c'était la même espèce d'oiseau, dont l'un n'est qu'une variété de l'autre.

Cet oiseau est fort commun dans les terres de la Guyane, où il vit de petits fruits; il a un cri aigu comme celui du pinson, sans cependant en avoir le chant. Il ne se tient ni dans les grands bois, ni dans les palétuviers, et on ne le trouve que dans les endroits découverts ou défrichés.

LE TANGAVIO.

C'est à feu M. Commerson que nous devons la connaissance de cet oiseau ; il s'en est trouvé une peau assez bien conservée dans son recueil : il l'avait nommé *bruant noir,* mais ce n'est certainement pas un bruant, puisque par tous les rapports de sa conformation il ressemble parfaitement aux tangaras. De plus, il s'en faut bien que cet oiseau soit noir : il est au contraire d'un violet foncé sur le corps et même sur le ventre, avec quelques reflets verdâtres sur les ailes et la queue; et c'est par cette raison que nous l'avons nommé *tangavio* par contraction de tangara violet.

Cet oiseau, mesuré depuis l'extrémité du bec jusqu'à celle de la queue, a huit pouces de longueur; son bec est noirâtre et long de huit à neuf lignes; sa queue, qui n'est point étagée, a trois pouces de longueur, et dépasse les ailes de dix-huit lignes; le tarse a environ un pouce de long; il est noirâtre ainsi que les doigts : les ongles sont gros et forts.

La femelle a la tête d'un noir luisant comme de l'acier poli; tout le reste de son plumage est d'un brun uniforme. L'on voit cependant sur le dessus du corps et sur le croupion quelques teintes d'un noir luisant.

Le tangavio se trouve à Buenos-Ayres, et probablement dans les autres terres du Paraguay; mais nous ne savons rien de ses habitudes naturelles.

LE SCARLATTE.

Genre tangara, sous-genre rhamphocèle (Cuvier.)

Cet oiseau est connu sous le nom de *tangara du Mexique,* appelé *le cardinal;* et comme le nom de tangara est un nom générique, et que le surnom de *cardinal* a été appliqué à des oiseaux d'un autre genre, nous avons adopté le nom scarlatte que lui ont donné les Anglais, parce que son plumage est d'un rouge d'écarlate. C'est le même oiseau que le cardinal de M. Brisson, et le même que le moineau scarlet d'Edwards. On doit aussi lui rapporter :

1° Les deux moineaux rouges et noirs d'Aldrovande, qui ne diffèrent entre eux qu'en ce que l'un des deux n'avait pas de queue, et qu'Aldrovande a fait de ce défaut un caractère spécifique en les nommant l'un *moineau rouge sans queue,* et l'autre *moineau rouge à queue.* Cette erreur et ces descriptions ont été copiées par presque tous les ornithologues;

2° Le tijepiranga de Marcgrave;

3° Le chiltototl de Fernandez;

4° Et enfin, le merle du Brésil, de Belon, qui l'a ainsi nommé, parce que ceux qui apportaient en France quelques-uns de ces oiseaux les appelaient *merles du Brésil.* Aldrovande a encore copié Belon; la seule différence essentielle que l'on trouve dans les notices données par ces auteurs ne porte que sur le chant de ces oiseaux : mais après les avoir toutes examinées, nous avons reconnu que ceux de ces oiseaux qui chantent étaient d'une taille un peu plus grande que les autres, qu'ils avaient le plumage teint d'un rouge plus éclatant; que cette couleur se voyait

aussi sur les couvertures supérieures des ailes, etc.; ce qui nous fait croire avec beaucoup de vraisemblance que l'oiseau qui chante est le mâle, et que c'est la femelle qui n'a point de ramage, comme cela arrive dans presque toutes les espèces d'oiseaux chanteurs.

Il paraît aussi que le mâle a les plumes de la tête plus longues, et qu'il les relève un peu en forme de huppe, comme Edwards l'a représenté. C'est ce qui a fait dire à quelques voyageurs, qu'il y avait au Mexique deux espèces de cardinaux, l'un qui a une huppe et qui chante assez bien, et l'autre plus petit qui ne chante pas.

Ces oiseaux appartiennent aux climats chauds du Mexique, du Pérou et du Brésil; mais ils sont fort rares à la Guyane. Belon dit que de son temps les marchands qui venaient du Brésil apportaient beaucoup de ces oiseaux et en tiraient un grand profit. Il faut croire que c'était pour faire des garnitures de robe et d'autres parures qui pouvaient alors être à la mode, et que ces oiseaux étaient dans ce temps bien plus nombreux qu'ils ne le sont aujourd'hui.

On doit présumer que c'est du scarlatte qu'il faut entendre ce que les voyageurs disent du ramage du cardinal; car le *cardinal huppé* étant du genre des gros-becs, doit être silencieux comme eux. M. Salerne après avoir dit, comme les voyageurs, que le cardinal huppé, c'est-à-dire celui du genre du gros-bec, avait un très-joli ramage, ajoute qu'il en a vu un vivant à Orléans qui ne criait qne rarement, et dont la voix n'avait rien de gracieux; contradiction qui se trouve dans la même page de l'ouvrage de cet auteur. Les voyageurs s'accordent à dire que cet oiseau a un ramage très-agréable, et qu'il est même susceptible d'instruction. Fernandez assure qu'on le trouve particulièrement à Totonocapa au Mexique, et qu'il chante très-agréablement.

Nous regardons comme des variétés de cette espèce, 1° *le cardinal tacheté*, cité par M. Brisson, qui ne diffère de notre scarlatte, qu'en ce que quelques plumes du dos et de la poitrine sont bordées de vert; ce qui forme des taches de cette couleur qui ont la figure d'un croissant. Aldrovande a fait un merle de cet oiseau, et comme ses jambes ne sont pas aussi allongées que celles du merle, il l'a appelé *merle aux pieds courts*.

2° *Le cardinal à collier*, cité par M. Brisson, qui a la taille et les couleurs du scarlatte, mais qui a de plus les petites couvertures et les bords des pennes des ailes bleus, et de chaque côté du cou deux grandes taches de la même couleur; elles sont contiguës, et ont la forme d'un croissant. Mais cet auteur décrit le cardinal tacheté ainsi que le cardinal à collier d'après Aldrovande, qui, selon la remarque de Willughby, n'avait vu que des dessins de ces deux oiseaux, non plus que des autres que nous avons cités de lui dans cet article; ce qui rend ses descriptions très-imparfaites, et l'existence de ces oiseaux assez douteuse : je n'aurais pas même fait mention de celui-ci, si les nomenclateurs ne l'avaient pas compris dans leurs listes.

3° *L'oiseau Mexicain*, que Hernandès a indiqué par la phrase suivante : *avis mexicana psittaci colore*, et que M. Brisson, d'après lui, a décrit comme s'il l'avait vu, sous le nom de *cardinal du Mexique*, tandis que Hernandès dit seulement : *Hæc avis statim in rostro (quod aduncum non-nihil et cinneritium est totum) inferiore parte ad caudam usque, hoc est in ventre toto minii colore rubet : qui idem color sursum per uropygium, ad dorsum porrigitur, nisi quod alarum versus principium cum virore rubor confunditur, qui ad ipsum ita collum protenditur, quod omnino*

virescit. Caput autem amethystino, aut hyacinthino colore diluitur. Circulus qui pupillam ambit, valde albet orbita; vero oculi est cærulei saturati coloris. Ubi suum sumunt principium alæ, color est subluteus. Sequitur primus pennarum in alis ordo cum secundo et tertio dicti hyacinthino coloris. In medio tamen harum pennarum circumferentia intercurrit linearis subviridis usque ad finem. Cauda tota est amethystini coloris absque viriditate, dilutioris tamen versus finem. Pedes, qui tres ante et unum retro digitos habent, inter cinereum ac violaceum ambigunt.

Au reste, ces oiseaux volent en troupes; on les prend facilement avec des lacets et autres petits piéges; ils s'apprivoisent aisément, et de plus ils sont gras et bons à manger.

LE TANGARA DU CANADA.

Genre tangara, sous-genre cardinal. (Cuvier.)

Cet oiseau diffère du scarlatte par la grandeur et par la couleur; il est plus petit, et son plumage est d'un rouge de feu clair, au lieu que celui du scarlatte est d'un rouge vif foncé comme l'écarlate. Le bec du tangara de Canada est de couleur de plomb dans toute son étendue, et n'a point de caractères particuliers, tandis que le bec du scarlatte est en dessus d'un noir foncé, et que la pointe de la mandibule inférieure est noire, le reste de cette mandibule blanc, et qu'elle est élargie transversalement comme la base de la mandibule inférieure de l'oiseau appelé *bec-d'argent*. Les becs de ces oiseaux sont assez mal représentés dans les figures des planches enluminées.

Le scarlatte ne se trouve que dans les climats les plus chauds de l'Amérique méridionale, au Mexique, au Pérou, au Brésil. Le tangara du Canada se trouve dans plusieurs contrées de l'Amérique septentrionale, aux Illinois, à la Louisiane, à la Floride : ainsi l'on ne peut douter qu'ils ne fassent deux espèces distinctes et séparées.

Cet oiseau a été décrit exactement par M. Brisson. Il a très-bien remarqué que la couleur rouge de son plumage est beaucoup plus claire que celle du scarlatte; les couvertures supérieures des ailes et les deux pennes les plus proches du corps sont noires; toutes les autres pennes des ailes sont brunes et bordées intérieurement de blanc jusque vers leur extrémité; la queue est composée de douze pennes noires, terminées par un petit bord d'un blanc très-clair; les latérales sont un peu plus longues que celles du milieu, ce qui rend la queue un peu fourchue.

LE TANGARA DU MISSISSIPI.

Genre tangara, sous-genre cardinal. (Cuvier.)

Le Tangara du Mississipi est une espèce nouvelle qui n'a été décrite par aucun naturaliste. Cet oiseau a beaucoup de rapport avec le tangara du Canada; seulement ce dernier oiseau a, comme le scarlatte, les ailes et la queue noires, tandis que le tangara du Mississipi les a de la même couleur que le reste du corps. Une différence plus essentielle est celle qui se trouve dans le bec; celui du tangara du Mississipi est plus grand que le bec de tous les autres tangaras, et en même temps beaucoup plus gros. Il y a de plus un caractère particulier qui indique assez évidemment que

ce tangara du Mississipi est d'une espèce différente de celle du scarlatte et de celle du tangara de Canada; c'est que les deux mandibules du bec sont convexes et renflées, ce qui ne se trouve dans aucune autre espèce de tangara, et ne se voit même que très-rarement dans tous les oiseaux. Nous devons avertir que ce caractère n'a pas été saisi par nos dessinateurs, et que cet oiseau n'ayant pas été dessiné vivant, le bec n'a ni sa forme, ni sa couleur dans la planche enluminée; car dans l'état de nature vivante le bec n'est pas noir, mais d'un brun très-clair et très-lavé, et la convexité des deux mandibules qui n'est pas exprimée dans la planche est néanmoins un caractère très-remarquable.

Au reste, cet oiseau n'a pas un chant aussi agréable que celui du scarlatte; mais il siffle d'un ton net, si haut et si perçant, qu'il romprait la tête dans les maisons, et qu'il ne faut l'entendre qu'en pleine campagne ou dans les bois.

« C'est en été, dit Dupratz, qu'on entend fréquemment le ramage du cardinal dans les bois, et l'hiver seulement sur les bords des rivières lorsqu'il a bu ; dans cette saison il ne sort point de son domicile, où il garde continuellement la provision qu'il a faite pendant le beau temps. On y a trouve en effet du grain de maïs amassé jusqu'à la quantité d'un boisseau de Paris : ce grain est d'abord artistement couvert de feuilles, puis de petites branches ou bûchettes, et il n'y a qu'une seule ouverture par où l'oiseau puisse entrer dans son magasin. »

LE CAMAIL OU LA CRAVATE.

Genre tangara, sous-genre gros-bec. (Cuvier.)

Cette espèce est nouvelle, et c'est M. Sonnini de Manoncourt qui nous l'a donnée pour le Cabinet. Nous avons tiré son nom du caractère le plus apparent, son plumage étant d'une couleur uniforme, cendrée, un peu plus claire sous le ventre, à l'exception du devant et du derrière de la tête, de la gorge et du haut de la poitrine, sur lesquelles parties s'étend une couleur noire en forme de cravate, ce qui lui a fait donner le nom de *tangara à cravate noire,* dans nos planches enluminées; mais comme cette bande noire lui passe aussi sur le front, nous avons cru devoir préférer le nom de *camail,* qui représente mieux ce caractère frappant. Les ailes et la queue sont encore d'une couleur cendrée, plus foncée que celle du dessus du corps; les pennes des ailes sont bordées extérieurement d'un cendré moins foncé, et celles de la queue d'une couleur encore plus claire.

Cet oiseau est le septième dans l'ordre de grandeur en ce genre; sa longueur totale est de sept pouces. Le bec a neuf lignes; la partie supérieure en est blanche à la base, et noire au bout; l'inférieure est entièrement noire. La queue est un peu étagée; elle a trois pouces un quart de long, et dépasse les ailes pliées de deux pouces.

Il a été trouvé à la Guyane dans les lieux découverts; mais il y est fort rare, et n'a été indiqué par aucun auteur.

LE MORDORÉ.

Cette espèce est encore nouvelle et a été apportée comme la précédente par M. Sonnini de Manoncourt. Ses dimensions sont les mêmes que celles du précédent; sa longueur est de sept pouces; la tête, les ailes et la queue

sont d'un beau noir lustré; le reste du corps est d'une belle couleur mordorée, plus foncée sur le devant du cou et la poitrine, et c'est de ce caractère très-apparent que nous avons tiré son nom. On l'a désigné dans les planches enluminées sous la dénomination de *tangara jaune à tête noire*. Ses pieds sont bruns; sa queue, qui est étagée, a trois pouces de long, et dépasse les ailes pliées de quinze lignes; le bec est noir et a neuf lignes de long.

Nous ne savons rien de ses habitudes naturelles; il se trouve à la Guyane, où il est encore plus rare que le précédent.

L'ONGLET.

Genre tangara, sous-genre cardinal. (Cuvier.)

Dans cet oiseau, chaque ongle a sur chacune des faces latérales une petite rainure concentrique au contour des bords de cette face, et c'est de ce caractère singulier que nous avons tiré son nom : il a été apporté par M. Commerson, et comme il ressemble pour tout le reste aux tangaras, il est plus que probable qu'il vient de l'Amérique méridionale.

La tête de cet oiseau est rayée de noir et de bleu; la partie antérieure du dos est noirâtre, et la postérieure d'un orangé vif; les couvertures supérieures de la queue sont d'un brun olivâtre; les couvertures supérieures des ailes, leurs pennes et celles de la queue, sont noires et bordées extérieurement de bleu; tout le dessous du corps est jaune.

Sa longueur totale est de près de sept pouces; le bec a huit lignes de long, et il est échancré vers la pointe comme celui des tangaras, le tarse a neuf lignes ainsi que le doigt du milieu.

M. Commerson ne nous a laissé aucune notice sur les habitudes naturelles de cet oiseau.

LE TANGARA NOIR ET LE TANGARA ROUX.

On a cru que ces oiseaux étaient de deux espèces différentes : mais M. Sonnini de Manoncourt nous apprend qu'ils ne font qu'une espèce, et que le tangara noir est le mâle; le *tangarou* est la femelle. Comme la femelle est entièrement rousse et que le mâle serait entièrement noir, sans une tache blanche qui couvre le haut de chaque aile, ces oiseaux n'ont pas besoin d'une plus ample description. Ils sont communs à la Guyane dans les endroits découverts; ils mangent comme les autres de petits fruits et quelquefois aussi des insectes; leur cri est aigu et ils n'ont point de chant. Ils vont toujours par paires et jamais en troupes.

LE TURQUIN.

Genre tangara, sous-genre loriot. (Cuvier.)

Nous avons donné à ce tangara le nom de *turquin*, parce qu'il a toutes les parties inférieures du corps, le dessus de la tête et les côtés du cou d'un bleu turquin; le front, le dessus du corps, les ailes et la queue sont noirs; il y a quelques taches de cette couleur noire près des jambes, et une bande assez large au bas de la poitrine.

L'oiseau décrit par M. Brisson, sous le nom de *tangara bleu du Brésil*, paraît être le même, ou bien une légère variété de cette espèce, qui se

trouve à la Guyane, quoique assez rarement. Nous ne connaissons rien de ses habitudes naturelles.

LE BEC-D'ARGENT.

Genre tangara, sous-genre rhamphocèle. (CUVIER.)

Nos colons de Cayenne ont donné à cet oiseau le nom de *bec-d'argent*, que nous avons adopté, parce qu'il exprime un caractère spécifique bien marqué, et qui consiste en ce que les bases de la mandibule inférieure du bec se prolongent jusque sous les yeux en s'arrondissant, et forment de chaque côté une plaque épaisse qui, lorsque l'oiseau est vivant, paraît être de l'argent le plus brillant; cet éclat se ternit quand l'oiseau est mort. On a manqué ce caractère dans la représentation qu'on a faite de cet oiseau, sous la dénomination de *tangara pourpré :* apparemment l'on n'a pas cru qu'il fût général dans tous les individus; il l'est néanmoins pour tous les mâles. La femelle est mieux à cet égard, parce que dans la nature son bec n'a qu'une légère trace presque insensible de ce renflement si apparent dans le mâle, et par conséquent elle n'a pas comme lui ces plaques de couleur argentée. Dans la planche 267 des Glanures d'Edwards, on voit une très-bonne représentation de cet oiseau, qu'il a donné sous le nom de *merle à gorge rouge*. Il s'est trompé, comme l'on voit, sur le genre de cet oiseau : mais il a très-bien saisi le caractère singulier du renflement du bec; seulement la couleur argentée des plaques est beaucoup plus terne, parce qu'il n'a pas dessiné l'oiseau vivant, et que le brillant de ces parties s'était dissipé.

La longueur totale de cet oiseau est de six pouces et demi; celle du bec est de neuf lignes, et il est noir sur sa partie supérieure; la tête, la gorge et l'estomac sont pourprés, et le reste du corps est noir avec quelques teintes de pourpre. L'iris des yeux est brun. La femelle diffère du mâle, non-seulement par la couleur du bec, mais encore par celle du plumage; le dessus de son corps est brun avec quelques teintes d'un pourpre obscur, et le dessous rougeâtre; la queue et les ailes sont brunes.

Un autre caractère distinctif du mâle et qui n'avait pas encore été saisi, c'est une espèce de demi-collier autour de l'occiput, formé par de longs poils ou soies pourpres, qui débordent les plumes de près de trois lignes : c'est à M. Sonnini de Manoncourt que nous devons cette nouvelle observation; nous lui devons aussi la connaissance des habitudes naturelles de cet oiseau et des autres tangaras de la Guyane.

Le bec-d'argent est de tous les tangaras celui qui est le plus répandu dans l'île de Cayenne et à la Guyane. Il y a apparence qu'il se trouve dans plusieurs autres climats chauds de l'Amérique; car Fernandès en parle comme d'un oiseau du Mexique, vers les montagnes de Tepuzcullula. Il se nourrit de petits fruits; il entame aussi les bananes, les goyaves et autres gros fruits tendres lorsqu'ils sont en maturité, et ne mange point d'insectes. Ces oiseaux fréquentent les lieux découverts, et ne fuient pas le voisinage des habitations; on en voit jusque dans les jardins : cela n'empêche pas qu'ils ne soient assez communs dans les endroits déserts et même dans les clairières des forêts; car dans les plus épaisses, lorsque les vents ont abattu un certain nombre d'arbres et que le soleil peut éclairer cet abattis et assainir le terrain, on ne manque guère d'y trouver quelques becs-d'argent, qui ne vont cependant pas en troupes, mais toujours par paires.

Leur nid est un cylindre un peu courbé qu'ils attachent entre les branches horizontalement, l'ouverture en bas, de manière que, de quelque côté que vienne la pluie, elle ne peut y entrer; ce nid est long de plus de six pouces et a quatre pouces et demi de largeur; il est construit de paille et de feuilles de balisier desséchées, et le fond du nid est bien garni intérieurement de morceaux plus larges des mêmes feuilles. C'est sur les arbres peu élevés que l'oiseau attache ce nid; la femelle y pond deux œufs elliptiques, blancs et chargés au gros bout de petites taches d'un rouge léger qui se perdent en approchant de l'autre extrémité.

Quelques nomenclateurs ont donné à cet oiseau le nom de cardinal; mais c'est improprement, parce qu'il a été appliqué, par ces mêmes nomenclateurs, à plusieurs autres espèces. D'autres ont cru qu'il y avait une variété assez apparente dans cette espèce. On voit dans le cabinet de M. Mauduit un oiseau dont tout le plumage est d'un rose pâle varié de gris; il nous a paru que cette différence n'est produite que par la mue, et que ce n'est point une variété dans l'espèce, qui, quoique très-nombreuse en individus, nous paraît très-constante dans tous ses caractères.

L'ESCLAVE.

Nous conserverons à cet oiseau le nom d'*esclave* qu'il porte à Saint-Domingue, selon M. Brisson, et nous sommes surpris qu'ayant un nom qui semble tenir à l'etat de servitude ou de domesticité, on ne se soit point informé si on le nourrit en cage, et s'il n'est pas d'un naturel doux et familier, que ce nom paraît supposer. Mais ce nom vient peut-être de ce qu'il y a à Saint-Domingue un gobe-mouche huppé qu'on y nomme le *tyran;* nom qu'on a aussi donné au gobe-mouche à queue fourchue en Canada; et comme ces oiseaux tyrans sont bien supérieurs en grandeur et en force, on aura donné le nom d'esclave à celui-ci, qui se nourrit comme eux d'insectes, auxquels ils donnent la chasse.

Cet oiseau a quelques caractères communs avec les grives : il leur ressemble par les couleurs et surtout par les mouchetures du ventre; les grives ont, comme lui et comme les autres tangaras, l'échancrure du bec à la mandibule supérieure. Ainsi le genre des grives et celui du tangara sont assez voisins l'un de l'autre, et l'esclave est peut-être de tous les tangaras celui qui ressemble le plus à la grive; néanmoins, comme il en diffère beaucoup par la grandeur, et qu'il est considérablement plus petit, on doit le placer comme nous le faisons ici dans le genre des tangaras.

L'esclave a la tête, la partie supérieure du cou, le dos, le croupion, les plumes scapulaires et les couvertures du dessus des ailes d'une couleur uniforme; tout le dessous du corps est d'un blanc sale, varié de taches brunes qui occupent le milieu de chaque plume; les pennes des ailes sont brunes, bordées extérieurement d'olivâtre et intérieurement de blanc sale; les deux pennes du milieu de la queue sont brunes; les autres sont de la même couleur avec une bordure olivâtre sur leur côté intérieur; la queue est un peu fourchue; les pieds sont bruns.

LE BLUET.

Genre tangara, sous-genre tangara proprement dit. (Cuvier.)

Cet oiseau a été indiqué dans les planches enluminées sous le nom de l'*évêque de Cayenne*, parce que les nomenclateurs l'avaient ainsi nommé.

sans faire attention à l'indécence de la dénomination, et à un inconvénient encore plus grand : c'est qu'il y a deux espèces d'oiseaux auxquels les voyageurs ont aussi donné ce nom, sans trop savoir pourquoi, si ce n'est qu'ils ont une partie de leur robe bleue : l'un est un bengali, qu'on a aussi appelé le *ministre*, apparemment par la même raison; le second est celui qu'on a appelé à Saint-Domingue l'*organiste*, et auquel nous conserverons ce nom, à cause de son chant harmonieux; et enfin le troisième *évêque* était notre bluet de Cayenne, que les habitants de cette colonie connaissent sous ce dernier nom, plus convenable que celui d'évêque pour un oiseau : il est certainement du genre des tangaras, et d'une grandeur un peu au-dessus de celle des espèces de tangaras qui composent notre second ordre de grandeur en ce genre. Dans la planche enluminée, les couleurs en général sont trop fortes : le mâle a tout le dessous du corps d'un gris bleuâtre, et la femelle a le dessus de la tête vert jaunâtre, et tout le dessous du corps, le dos, le dessus des pennes de la queue et des ailes, d'un brun olivâtre glacé de violet : la large bande des ailes qui est d'un olivâtre clair tranche beaucoup moins que dans la planche avec le brun du dos.

Les bluets sont très-communs à Cayenne : ils habitent les bords des forêts, les plantages et les anciens endroits défrichés, où ils se nourrissent de petits fruits. On ne les voit pas en grandes troupes, mais toujours par paires. Ils se réfugient le soir entre les feuilles des palmiers à leur jonction près de la tige : ils y font un bruit à peu près comme nos moineaux dans les saules, car ils n'ont point de chant et seulement une voix aiguë et peu agréable.

LE ROUGE-CAP.

Genre tangara, sous-genre tangara proprement dit. (Cuvier.)

Nous appelons cet oiseau *rouge-cap*, parce que sa tête entière est couverte d'une belle couleur rouge.

Pour se faire une idée exacte des nuances du plumage de cet oiseau, il faut substituer à la couleur brune qui couvre, dans la planche, tout le dessus du corps, une belle couleur noire; la tache de la gorge est plus étroite, plus allongée et noire avec de petites taches pourpres; les pieds sont noirs ainsi que la partie supérieure du bec; l'inférieure est jaune à sa base et noire à son extrémité : tout ceci est tel dans la nature de l'oiseau vivant, et la planche a été gravée d'après un oiseau mort.

Cette espèce n'est pas bien commune à la Guyane, et nous ne savons pas si elle se trouve ailleurs.

LE TANGARA VERT DU BRÉSIL.

Genre tangara. (Cuvier.)

Ce tangara, que nous ne connaissons que d'après M. Brisson, est plus gros que le moineau franc. Tout le dessus du corps est vert; l'on voit de chaque côté de la tête une tache noire placée entre le bec et l'œil, audessous de laquelle est une bande d'un bleu très-foncé, qui s'étend tout le long de la mandibule inférieure; les plus petites couvertures supérieures des ailes sont d'une couleur d'aigue-marine fort brillante, les autres sont vertes.

La gorge est d'un beau noir; la partie inférieure du cou est jaune, et tout le reste du dessus du corps est d'un vert jaunâtre; les ailes pliées paraissent d'un vert changeant en bleu; les pennes de la queue sont de la même couleur, à l'exception de deux intermédiaires qui sont vertes.

M. Brisson dit que l'on trouve cet oiseau au Mexique, au Pérou et au Brésil.

L'OLIVET.

Genre tangara, sous-genre loriot. (Cuvier.)

Nous lui avons donné ce nom, parce qu'il est partout d'un vert couleur d'olive, plus foncé sur le dessus du corps, et plus clair en dessous: les grandes plumes des ailes sont encore plus foncées en couleur que le dos, car elles sont presque brunes; on y distingue seulement des reflets verdâtres.

Sa longueur est d'environ six pouces, el les ailes s'étendent jusqu'à la moitié de la queue.

Ce tangara nous a été apporté de Cayenne par M. Sonnini de Manoncourt.

Les dix-sept espèces précédentes composent ce que nous avons appelé *les grands tangaras;* nous allons maintenant donner la description des espèces moyennes pour la grandeur, qui ne sont pas si nombreuses.

LE TANGARA DIABLE-ENRHUMÉ.

Genre tangara, sous-genre tangara proprement dit. (Cuvier.)

C'est le nom que les créoles de Cayenne donnent à cet oiseau, dont le plumage est mélangé de bleu, de jaune et de noir, et dont le dessus et les côtés de la tête, la gorge, le cou et le croupion, la partie antérieure du dos, sont noirs sans aucune teinte de bleu. Les petites couvertures des ailes sont cependant d'une belle couleur d'aigue-marine, et prennent au sommet de l'aile une teinte violette; le dernier rang de ces petites couvertures est noir terminé de bleu violet. Les pennes des ailes sont noires; les grandes (la première exceptée) sont bordées extérieurement de vert jusqu'à environ la moitié de leur longueur; les grandes couvertures sont noires, bordées extérieurement de bleu violet. Les pennes de la queue sont noires, bordées légèrement à l'extérieur de bleu violet, jusqu'auprès de l'extrémité; la première penne de chaque côté n'a pas cette bordure; elles sont toutes grises en dessous. Une légère couleur jaune couvre la poitrine et le ventre, dont les côtés ainsi que les couvertures des jambes sont semés de plumes noires, terminées de bleu violet et de quelques plumes jaunâtres tachetées de noir.

Nous avons cru devoir donner la description exacte des couleurs prises sur l'oiseau vivant, parce qu'elles sont différentes de celles de la planche enluminée de l'édition in-4°, qui n'a été peinte que d'après un oiseau mort; on lui a donné dans cette planche la dénomination de *tangara tacheté de Cayenne.*

Sa longueur totale est de cinq pouces et demi: le bec a six lignes de long; la queue, un pouce dix lignes; elle dépasse les ailes pliées d'un pouce.

On le trouve à la Guyane, où il n'est pas commun, et nous ne savons rien du tout de ses habitudes naturelles.

M. Brisson a pensé que cet oiseau était le même que le *teoauhtototl* de Fernandès, mais Fernandès dit seulement que cet oiseau est environ de la grandeur d'un moineau ; qu'il a le bec court, le dessus du corps bleu, et le dessous d'un blanc jaunâtre avec les ailes noires. Il n'est guère possible, d'après une description aussi incomplète, de décider si le teoauhtototl est le même oiseau que le *diable enrhumé*. Au reste, Fernandès ajoute que le teoauhtototl vit dans les campagnes et sur les montagnes de *Tetzocan* au Mexique, qu'il est bon à manger, qu'il n'a pas un chant agréable, et qu'on ne le nourrit pas dans les maisons.

LE VERDEROUX.

Genre pie-grièche. (Cuvier.)

Nous avons appelé cet oiseau *verderoux*, parce qu'il a tout le plumage d'un vert plus ou moins foncé, à l'exception du front, qui est roux des deux côtés de la tête, sur lesquels s'étendent deux bandes de cette couleur, depuis le front jusqu'à la naissance du cou en arrière de la tête : le reste de la tête est gris cendré.

Sa longueur est de cinq pouces quatre lignes : celle du bec est de sept lignes, et celle des pieds de huit lignes ; la queue n'est point étagée, et les ailes pliées ne s'étendent pas tout à fait jusqu'à la moitié de sa longueur.

Cette espèce est nouvelle : nous en devons la connaissance à M. Sonnini de Manoncourt, mais il n'a pu nous rien apprendre des habitudes naturelles de cet oiseau, qui est fort rare à la Guyane, et qu'il a trouvé dans les grandes forêts de cette contrée.

LE PASSE-VERT.

Genre tangara, sous-genre tangara proprement dit. (Cuvier.)

Nous avons déjà donné cet oiseau sous ce même nom de *passe-vert*, et on l'a décrit sous la dénomination de *moineau à tête rousse de Cayenne* : c'est cette dénomination qui nous a induit en erreur, et qui nous a fait joindre mal à propos cet oiseau au genre des moineaux, tandis qu'il appartient à celui des tangaras ; c'est le mâle de l'espèce : la femelle est le *tangara à tête rousse*. Ainsi je ne m'étais trompé que pour le mâle, dont voici la description plus détaillée pour les couleurs, quoique la planche les représente assez fidèlement ; mais c'est pour faire connaître ici la différence des couleurs entre le mâle et la femelle.

La partie supérieure de la tête est rousse ; le dessus du cou, le bas du dos et le croupion, sont d'un jaune pâle doré, brillant comme de la soie crue, et dans lequel on aperçoit, selon certains jours, une légère teinte de vert ; les côtés de la tête sont noirs ; la partie supérieure du dos, les plumes scapulaires, les petites couvertures supérieures des ailes et celles de la queue sont vertes.

La gorge est d'un gris bleu ; le reste du dessous du corps brille d'un mélange confus de jaune pâle doré, de roux et de gris bleu, et chacune de ces couleurs devient la dominante, selon les différents jours auxquels

l'oiseau est exposé; les pennes des ailes et de la queue sont brunes avec une bordure plus ou moins large d'un vert doré.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a le dessus du corps vert, et le dessous d'un jaune obscur avec quelques reflets verdâtres.

Ces oiseaux sont très-communs à Cayenne, où les créoles leur ont donné le nom de *dauphinois*, que nous eussions adopté si nous n'avions employé précédemment celui de *passe-vert*, croyant que cet oiseau était un moineau ou *passereau vert*. Il n'habite que les lieux découverts et s'approche même des habitations : il se nourrit de fruits, et pique les bananes et les goyaves, qu'il détruit en grande quantité; il dévaste aussi les champs de riz dans le temps de la maturité. Le mâle et la femelle se suivent ordinairement, mais ils ne volent pas par troupes; seulement on les trouve quelquefois en nombre dans les rizières. Ils n'ont ni chant ni ramage, mais un cri bref et aigu.

Variété du passe-vert à tête bleue.

L'on touve dans la collection académique une description d'un tangara qui paraît avoir beaucoup de rapport avec le passe-vert. Cet oiseau a, selon M. Linnæus, le devant du cou, la poitrine et le ventre d'un jaune doré; le dos jaune verdâtre, et les ailes et la queue vertes, sans mélange de jaune : mais ce tangara diffère du passe-vert par sa tête, qu'il a d'un bleu très-vif.

LE TRICOLOR.

Genre tangara, sous-genre tangara proprement dit. (Cuvier.)

La planche enluminée n° 33 de l'édition in-4° représente deux oiseaux sous les nom de *tangara varié à tête verte de Cayenne, fig.* 1, et de *tangara varié à tête bleue de Cayenne, fig* 2, qui nous paraissent ne faire qu'une variété dans la même espèce, et peut-être une simple différence de sexe, puisque ces deux oiseaux ne diffèrent guère que par la couleur de la tête, qui dans l'un est verte, et dans l'autre est bleue, et par le dessus du cou qui est rouge dans l'un et vert dans l'autre.

Nous ne connaissons rien des habitudes naturelles de ces tangaras, qui tous deux nous sont venus de Cayenne, où cependant M. Sonnini de Manoncourt ne les a pas vus. Nous avons donné à cette espèce le nom de *tricolor*, parce que les trois couleurs dominantes du plumage sont le rouge, le vert et le bleu, et toutes trois fort éclatantes.

On voit dans le cabinet de M. Aubri, curé de Saint-Louis, ce tricolor à tête bleue bien conservé, auquel on a donné le nom de *pape de Magellan;* mais il n'est pas trop croyable qu'il vienne en effet des terres voisines de ce détroit, puisque ceux qui sont au Cabinet du Roi sont venus de Cayenne.

LE GRIS-OLIVE.

Genre tangara. (Cuvier.)

Nous nommons ainsi cet oiseau, parce qu'il a le dessous du corps gris, et le dessus de couleur d'olive. Il a été décrit sous le nom de *tangara olive de la Louisiane;* mais il se trouve à la Guyane aussi bien qu'à la Louisiane. Nous ne savons rien de ses habitudes naturelles.

LE SEPTICOLOR.

Genre tangara, sous-genre tangara proprement dit. (Cuvier.)

Nous appelons *septicolor* cette espèce de tangara, parce que son plumage est varié de sept couleurs bien distinctes, dont voici l'énumération : un beau vert sur la tête et sur les petites couvertures du dessus des ailes; du noir velouté sur les parties supérieures du cou et du dos, sur les pennes moyennes des ailes, et sur la face supérieure des pennes de la queue; du couleur de feu très-éclatant sur le dos; du jaune orangé sur le croupion; du bleu violet sur la gorge, la partie inférieure du cou et les grandes couvertures supérieures des ailes; du gris foncé sur la face inférieure de la queue; et enfin du beau vert-d'eau ou couleur d'aigue-marine sur tout le dessous du corps depuis la poitrine. Toutes ces couleurs sont évidentes, même brillantes et bien tranchées; elles ont été mal mélangées dans les planches enluminées qui ont été peintes d'après des oiseaux assez mal conservés. Le premier que l'on a représenté sous le nom de *tangara* était un oiseau séché au four, qui venait du cabinet de M. de Réaumur; les gens qui avaient soin de ce cabinet lui avaient ajouté une queue étrangère, et c'est ce qui a trompé nos peintres. Le second, qui est représenté sous le nom de *tangara du Brésil*, est un peu moins défectueux; mais tous deux ne sont que le même oiseau assez mal représenté; car dans la nature c'est le plus beau, non-seulement de tous les tangaras, mais de presque tous les oiseaux connus.

Le septicolor jeune n'a pas sur le dos le rouge vif qu'il prend lorsqu'il est adulte, et la femelle n'a jamais cette couleur; le bas du dos est orangé comme le croupion, et en général ses couleurs sont moins vives et moins tranchées que celles du mâle : mais on remarque des variétés dans la distribution des couleurs; car il y a des individus mâles qui ont ce rouge vif sur le croupion aussi bien que sur le dos, et l'on a vu d'autres individus, même en assez grand nombre, qui ont le dos et le croupion entièrement de couleur d'or.

Le mâle et la femelle sont à peu près de la même grandeur; ils ont cinq pouces de longueur; le bec n'a que six lignes, et les pieds huit lignes; la queue est un peu fourchue, et les ailes pliées s'étendent jusque vers la moitié de sa longueur.

Ces oiseaux vont en troupes nombreuses; ils se nourrissent de jeunes fruits à peine noués, que porte un très-grand arbre de la Guyane, dont on n'a pu nous dire le nom; ils arrivent aux environs de l'île de Cayenne, lorsque cet arbre y est en fleurs, et ils disparaissent quelque temps après, pour suivre vraisemblablement dans l'intérieur des terres la maturité de ces petits fruits; car c'est toujours de l'intérieur des terres qu'on les voit venir. C'est ordinairement en septembre qu'ils paraissent dans la partie habitée de la Guyane; leur séjour est d'environ six semaines, et ils reviennent en avril et mai, attirés par les mêmes fruits qui mûrissent alors : ils n'abandonnent pas cette espèce d'arbre, on ne les voit jamais sur d'autres; aussi lorsqu'un de ces arbres est en fleurs, on est presque assuré d'y trouver un nombre de ces oiseaux.

Au reste, ils ne nichent pas pendant leur séjour dans la partie habitée de la Guyane. Marcgrave dit qu'au Brésil on en nourrit en cage, et qu'ils mangent de la farine et du pain. Ils n'ont point de ramage; leur cri est bref et aigu.

On ne doit pas rapporter à l'espèce du septicolor celle de l'oiseau *talao*, comme l'a fait M. Brisson; car la description qu'il a tirée de Seba ne lui convient en aucune façon.

« Le talao, dit Seba, a le plumage joliment mélangé de vert pâle, de noir, de jaune et de blanc ; les plumes de la tête et de la poitrine sont très-agréablement ombrées de vert pâle et de noir ; il a le bec, les pieds et les doigts d'un noir de poix. »

D'ailleurs ce qui prouve démonstrativement que ce n'est pas le même oiseau, c'est ce qu'ajoute cet auteur, qu'il est très-rare au Mexique, ce qui suppose qu'il ne va pas par troupes nombreuses, tandis que le septicolor voyage et arrive en très-grand nombre.

LE TANGARA BLEU.

Genre tangara, sous-genre tangara proprement dit. (Cuvier.)

Nous avons indiqué cet oiseau sous cette dénomination dans nos planches enluminées, n° 155, *fig.*1, de l'édit. in-4°. Il a en effet la tête, la gorge et le dessous du cou d'une belle couleur bleue; le derrière de la tête, la partie supérieure du cou, le dos, les ailes et la queue, noirs; les couvertures supérieures des ailes noires et bordées de bleu; la poitrine et le reste du dessous du corps d'un beau blanc.

En comparant cet oiseau avec celui que Seba a indiqué sous le nom de *moineau d'Amérique*, il nous a paru que c'était le même, ou du moins que ce ne pouvait être qu'une variété de sexe ou d'âge dans cette espèce; car la description de Seba ne présente aucune différence sensible. M. Brisson ayant apparemment trouvé la description de cet auteur trop imparfaite l'a amplifiée; mais comme il n'a pas vu cet oiseau, et qu'il ne cite pas ceux qui peuvent lui avoir donné connaissance des caractères qu'il ajoute, nous n'avons pu établir aucun jugement sur la vérité de cette description, et nous nous croyons bien fondés à regarder ce moineau de Seba comme un tangara qui ressemble beaucoup plus à celui-ci qu'à tout autre.

Au reste, cet oiseau de Seba lui avait été envoyé de la Barbade; le nôtre est venu de Cayenne, et nous ne savons rien de ses habitudes naturelles.

LE TANGARA A GORGE NOIRE.

Genre tangara, sous-genre tangara proprement dit. (Cuvier.)

Cette espèce est nouvelle : on la trouve à la Guyane, d'où elle a été apportée par M. Sonnini de Manoncourt.

Elle a la tête et tout le dessus du corps d'un vert olive; la gorge noire; la poitrine orangée; les côtés du cou et tout le dessous du corps d'un beau jaune; les couvertures supérieures des ailes, les pennes des ailes et de la queue brunes et bordées d'olivâtre; la mandibule supérieure du bec noire, l'inférieure grise, et les pieds noirâtres.

LA COIFFE NOIRE.

Genre tangara, sous-genre tangara proprement dit. (Cuvier.)

La longueur totale de cet oiseau est de quatre pouces dix lignes; son bec est noir et a neuf lignes de long; tout le dessous du corps est blanc,

légèrement varié de cendré; le dessus de la tête est d'un noir lustré qui s'étend de chaque côté du cou, par une bande noire qui tranche sur le blanc de la gorge, ce qui donne à l'oiseau l'air d'être coiffé de noir. Les pennes de la queue ne sont pas par étage et ont toutes vingt et une lignes de longueur; elles dépassent d'un pouce les ailes pliées. Le pied a neuf lignes de long.

Le *tijepiranga* de Marcgrave, dont M. Brisson a fait son *tangara cendré du Brésil*, ressemblerait parfaitement à cet oiseau, si Marcgrave eût fait mention de cette couleur noire en forme de coiffe; ce qui nous fait présumer que celui dont nous venons de donner la description est le mâle, et que le tijepiranga de Marcgrave est la femelle.

Au reste, on le trouve dans les terres de la Guyane comme dans celles du Brésil; mais on ne nous a rien appris de ses habitudes naturelles.

LES PETITS TANGARAS.

Les tangaras de moyenne grandeur dont nous venons de faire l'énumération ne sont en général pas plus gros qu'une linotte; ceux dont nous allons donner la description sont encore sensiblement plus petits, et il y en a qui ne sont pas plus gros qu'un roitelet.

LE ROUVERDIN.

Genre tangara, sous-genre tangara proprement dit. (Cuvier.)

Ce nom, que nous lui avons donné, indique pour ainsi dire toute la description des couleurs de l'oiseau, car il a le corps entièrement vert avec la tête rousse : seulement il a sur la poitrine une légère couleur bleue avec une tache jaune sur le haut de l'aile.

Cette espèce de tangara se trouve dans plusieurs contrées de l'Amérique méridionale, au Pérou, à Surinam, à Cayenne; il paraît même qu'il voyage, car on ne le voit pas aux mêmes endroits dans tous les temps de l'année. Il arrive dans les forêts de la Guyane deux ou trois fois par an, pour manger le petit fruit d'un grand arbre sur lequel ces oiseaux se perchent en troupes, et ensuite ils s'en retournent apparemment dès que cette nourriture vient à leur manquer. Comme ils sont assez rares, et qu'ils fuient constamment tous les lieux découverts et habités, on ne les a pas assez bien observés pour en savoir davantage sur leurs habitudes naturelles.

LE SYACOU.

Genre tangara, sous-genre tangara proprement dit. (Cuvier.)

L'on peut regarder le *tangara tacheté des Indes*, et le *tangara de Cayenne* comme deux oiseaux de même espèce, qui ne nous paraissent différer que par le sexe : mais ils nous sont trop peu connus pour décider absolument sur cette identité; nous présumons seulement que celui de ces oiseaux qui a le ventre blanc est la femelle, et que celui qui l'a vert est le mâle.

Cet oiseau est certainement de l'Amérique méridionale.

Nous donnons à cette espèce le nom de *syacou*, par contraction de son nom brésilien *sayacou*, car nous ne doutons pas que cet oiseau, que M. Brisson indique sous le nom de *tangara varié du Brésil*, ne soit encore le même que celui-ci.

Ces deux oiseaux nous sont venus de Cayenne, où ils sont assez rares.

L'ORGANISTE.

Genre tangara, sous-genre tangara proprement dit. (CUVIER.)

L'on a donné, à Saint-Domingue, le nom d'*organiste* à ce petit oiseau, parce qu'il fait entendre successivement tous les tons de l'octave en montant, du grave à l'aigu. Cette espèce de chant, qui suppose dans l'oreille de l'oiseau quelque conformité avec l'organisation de l'oreille humaine, est non-seulement fort singulière, mais très-agréable. M. le chevalier Fabre Deshayes nous a écrit qu'il existe dans la partie du sud, sur les hautes montagnes de Saint-Domingue, un petit oiseau fort rare et fort renommé, que l'on y appelle *musicien*, et dont le chant peut se noter : nous présumons que ce musicien de M. Deshayes est le même que notre organiste; cependant nous doutons encore que le chant de cet oiseau imite régulièrement et constamment les sons successifs de l'octave de nos sons musicaux, car nous ne l'avons point eu vivant : il m'a été donné par M. le comte de Noé, qui l'avait rapporté de la partie espagnole de Saint-Domingue, où il m'a dit qu'il était fort rare et très-difficile à apercevoir et à tirer, parce qu'il est défiant et qu'il sait se cacher; il sait même tourner autour d'une branche à mesure que le chasseur change de place, pour n'en être pas aperçu; en sorte que souvent, quoiqu'il y ait plusieurs de ces oiseaux sur un arbre, on ne peut en découvrir un seul, tant ils sont attentifs à se mettre à couvert.

Sa longueur est de quatre pouces; son plumage est bleu sur la tête et le cou; noir changeant en gros bleu sur le dos, les ailes et la queue; et jaune orangé sur le front, le croupion et tout le dessous du corps. Cette courte description suffit pour le faire reconnaître.

On trouve dans l'ouvrage de M. Le Page Dupratz la description d'un petit oiseau qu'il appelle l'*évêque*, et que nous croyons être le même que notre organiste. Voici le passage de cet auteur :

« L'évêque est un oiseau plus petit que le serin ; son plumage est bleu tirant sur le violet ; on voit par là l'origine de son nom (l'évêque). Il se nourrit de plusieurs sortes de petites graines, entre autres de *widlogouil* et de *choupichoul*, espèce de millet naturel au pays. Son gosier est si doux, ses tons si flexibles, et son ramage si tendre, que lorsqu'une fois on l'a entendu, on devient beaucoup plus réservé sur l'éloge du rossignol. Son chant dure l'espace d'un *miserere*, et dans tout le temps il ne paraît pas reprendre haleine ; il se repose ensuite deux fois autant pour recommencer aussitôt après. Cette alternative de chant et de repos dure deux heures. »

Quoique M. Dupratz ne dise pas que son oiseau fasse les sept tons de l'octave, comme on l'avance de l'organiste, nous nous croyons néanmoins fondés à le regarder comme le même oiseau; car d'abord ils se ressemblent par les couleurs et par la grandeur, suivant sa description; et en second lieu, on ne peut comparer le sien pour le chant qu'avec le scaratte, qui est tout rouge et deux fois plus grand; et si on veut le comparer à l'arada, dont le chant est si beau, on trouvera la même différence

pour les couleurs, car l'arada est tout brun. Il ne reste donc que l'organiste auquel on doive rapporter cet oiseau évêque de la Louisiane, et le détail des habitudes naturelles donné par M. Dupratz doit lui appartenir; ce qui paraît indiquer que cet oiseau, qui ne se trouve à Saint-Domingue que dans la partie espagnole, habite aussi quelques contrées de la Louisiane.

LE JACARINI.

Genre bruant. (Cuvier.)

Cet oiseau a été nommé *jacarini* par les Brésiliens. Marcgrave, qui en fait mention, ne nous a rien transmis sur ses habitudes naturelles : mais M. Sonnini de Manoncourt, qui l'a observé à la Guyane, où il est très-commun, nous apprend que ces oiseaux fréquentent de préférence les terrains défrichés et jamais les grands bois : ils se tiennent sur les petits arbres et particulièrement sur ceux de café, et ils se font remarquer par une habitude très-singulière, c'est de s'élever à un pied ou un pied et demi de hauteur verticalement au-dessus de la branche sur laquelle ils sont perchés, de se laisser tomber au même endroit, pour sauter de même toujours verticalement plusieurs fois de suite; ils ne paraissent interrompre cette suite de sauts que pour aller se percher sur un autre arbrisseau, et recommencer à sauter sur ses branches. Chacun de ces sauts est accompagné d'un petit cri de plaisir, et leur queue s'épanouit en même temps : il semble que ce soit pour plaire à leur femelle, car il n'y a que le mâle qui se donne ce mouvement dont sa compagne est témoin, parce qu'ils vont toujours par paires; elle est au contraire assez tranquille et se contente de sautiller comme les autres oiseaux. Leur nid est composé d'herbes sèches de couleur grise; il est hémisphérique sur deux pouces de diamètre : la femelle y dépose deux œufs elliptiques, longs de sept à huit lignes, et d'un blanc verdâtre semé de petites taches rouges qui sont en grand nombre, et plus foncées vers le gros bout qui en est presque entièrement couvert.

Le jacarini est aisé à reconnaître par sa couleur noire et luisante comme de l'acier poli; elle est uniforme sur tout son corps, et il n'y a que les couvertures inférieures des ailes qui soient blanches dans le mâle; car la femelle est entièrement grise, et diffère si fort du mâle par la couleur, qu'on pourrait la prendre pour un oiseau d'une autre espèce : néanmoins le mâle devient aussi tout gris dans le temps de la mue, en sorte qu'on trouve de ces oiseaux mêlés de gris et de noir, ou de noir et de gris plus ou moins, selon qu'ils approchent ou qu'ils s'éloignent du temps de leur mue. Les planches enluminées les représentent dans leur grandeur naturelle.

LE TEITÉ.

Genre tangara, sous-genre bouvreuil. ((Cuvier.)

C'est le nom que porte cet oiseau dans son pays natal au Brésil, où Marcgrave est le premier qui l'ait observé. La planche enluminée n° 114, *fig.* 2, édit in-4°, sous le nom de *tangara du Brésil*, représente exactement la grandeur et les couleurs du mâle. Marcgrave n'a point fait mention de la femelle : elle diffère si fort du mâle, qu'on pourrait la prendre

pour une autre espèce; car elle a le dessus du corps d'un vert d'olive, un peu de jaune sur le front et au-dessous du bec, et le reste d'un jaune d'olive; ce qui, comme l'on voit, est fort différent des couleurs du mâle, qui sont d'un bleu foncé sur le corps et d'un beau jaune sur le front, sous la gorge et sous le ventre.

Dans le jeune oiseau, les couleurs sont un peu différentes; il a le dessus du corps olivâtre, semé de quelques plumes du bleu foncé dont il doit devenir, et sur le front le jaune n'est pas encore d'une couleur décidée. Les plumes ne sont que grises et seulement un peu jaunes à la pointe; et à l'égard du dessous du corps, il est d'un aussi beau jaune dans l'oiseau jeune que dans l'adulte.

L'on remarque les mêmes changements dans le plumage de cet oiseau, que ceux qu'on a observés dans l'espèce précédente. Le nid est aussi fort semblable à celui du jacarini; seulement il est d'un tissu moins serré et composé d'herbes rougeâtres, au lieu que celui du jacarini est tissu d'herbes grises. La figure première de la planche enluminée n° 114 de l'édition in-4°, sous le nom de *tangara de Cayenne*, présente une variété du teité; les créoles de Cayenne lui ont donné le nom de *petit-louis*, aussi bien qu'au premier teité : tous deux sont très-communs à la Guyane, à Surinam, ainsi qu'au Brésil; ils vivent comme le jacarini dans les terres défrichées qui entourent les habitations; ils se nourrissent de même des différentes espèces de petits fruits que portent les arbrisseaux; ils se jettent aussi en grand nombre sur les plantations de riz, et l'on est obligé de les faire garder pour les en chasser.

On peut les élever en cage où ils se plaisent, pourvu qu'on les mette cinq ou six ensemble; ils ont le sifflet du bouvreuil, et on les nourrit des plantes que l'on nomme au Brésil *paco* et *mamao*.

LE TANGARA NÈGRE.

Genre tangara, sous-genre bouvreuil. (Cuvier.)

Ce petit oiseau est d'un bleu si foncé qu'il paraît parfaitement noir, et que ce n'est qu'en le regardant de près que l'œil est frappé de quelques reflets bleus : il a seulement des deux côtés de la poitrine une tache orangée qui est recouverte par l'aile, et qui ne s'aperçoit pas à moins qu'elle ne soit étendue; de sorte que dans son attitude ordinaire l'oiseau paraît entièrement noir.

Il est de la même grandeur que les précédents; il vit dans les mêmes lieux, mais il est beaucoup plus rare dans la Guyane.

Voilà tous les tangaras grands, moyens et petits dont il nous a été possible de constater les espèces; il reste sept ou huit oiseaux donnés par M. Brisson, comme formant des espèces de ce genre : mais comme il n'a pu les décrire que d'après des indications vagues et incomplètes d'auteurs peu exacts, l'on ne peut décider qu'ils sont en effet du genre des tangaras ou de quelque autre genre; nous allons néanmoins en donner l'énumération.

1° L'oiseau des herbes ou xiuhtototlt de Fernandez, qui a tout le corps bleu, semé de quelques plumes fauves; les pennes de la queue noires terminées de blanc; le dessous des ailes cendré, et le dessus varié de bleu, de fauve et de noir; le bec court, un peu épais et d'un blanc roussâtre; les pieds gris.

Cet auteur ajoute qu'il est un peu plus grand que notre moineau-franc;

qu'il est très-bon à manger; qu'on le nourrit en cage et que son ramage n'est pas désagréable. Il ne nous est pas possible, d'après cette courte indication, de décider si cet oiseau est ou non du genre des tangaras : il est vrai qu'il se trouve au Mexique, et qu'il est de la taille de nos grands tangaras; mais cela ne suffit pas pour prononcer, comme l'a fait M. Brisson, qu'il appartient en effet à ce genre.

2° L'oiseau du mexique de Seba, de la grandeur d'un moineau; il a tout le corps bleu varié de pourpre, à l'exception des ailes qui sont variées de rouge et de noir; la tête est ronde; les yeux et le jabot sont garnis en dessus et en dessous d'un duvet noirâtre; les couvertures inférieures des ailes et de la queue sont d'un cendré jaunâtre. On met cet oiseau au nombre des oiseaux de chant.

Cette indication est, comme l'on voit, beaucoup trop vague pour que l'on puisse décider, comme l'a fait M. Brisson, que cet oiseau est du genre des tangaras, parce qu'il n'a rien de commun avec eux, que de se trouver au Mexique, et d'être de la grandeur d'un moineau; car la planche de Seba ainsi que toutes les autres planches de cet auteur sont si imparfaites, qu'elles ne donnent aucune idée nette de ce qu'elles représentent.

3° Le guira perea du brésil de Marcgrave. Il est de la grosseur d'une alouette; son bec est noir, court et un peu épais; tout le dessus du corps et le ventre sont d'un jaune foncé tacheté de noir; le dessous de la tête et du cou, la gorge et la poitrine sont noirs; les ailes et la queue ont leurs pennes d'un brun noirâtre, et quelques-unes sont bordées extérieurement de vert; les pieds sont d'un cendré obscur.

Il nous paraît, par cette courte description, que l'on pourrait rapporter cet oiseau plutôt au genre du bouvreuil qu'à celui du tangara.

4° L'oiseau plus petit que le chardonneret ou le quatozli du brésil, selon Seba. Il a la moitié de la tête ornée d'une crête blanche; le cou d'un rouge clair, et la poitrine d'une belle couleur pourpre; les ailes d'un rouge foncé et pourpré; le dos et la queue sont d'un noir jaunâtre, et le ventre d'un jaune clair; le bec et les pieds sont jaunes. Seba ajoute que cet oiseau habite les montagnes de Tetzocano au Brésil.

Nous remarquerons d'abord que le nom *quatozli* que Seba donne à cet oiseau n'est pas de la langue du Brésil, mais de celle du Mexique; et en second lieu, que les montagnes de Tetzocano sont au Mexique et non pas au Brésil, et il y a toute apparence que c'est par erreur que cet auteur l'a dit oiseau du Brésil.

Ensuite nous observerons que tant par la description que par la figure donnée par Seba, cet oiseau pourrait se rapporter bien mieux au genre des manakins qu'à celui des tangaras; et enfin nous avouerons que nous ne savons pas pourquoi M. Brisson l'a nommé tangara.

5° Le calati de Seba, qui est à peu près de la grosseur d'une alouette, qui a une huppe noire sur la tête avec les côtés de la tête et la poitrine d'un beau bleu céleste; le dos noir varié d'azur; les couvertures supérieures bleues avec une tache pourpre; les pennes des ailes sont variées de vert, de bleu foncé et de noir; le croupion est varié d'un bleu pâle et de vert, et le ventre est d'un blanc de neige. Sa queue est d'une belle forme; elle est brune sur sa longueur et rousse à l'extrémité.

Seba ajoute que cet oiseau, qui lui a été envoyé d'Amboine, est d'une figure très-élégante (la planche qui le représente est fort mauvaise); il ajoute qu'il joint à la variété de son plumage un chant très-agréable. Cette courte indication doit suffire pour exclure le *calatti* du genre des

tangaras, qui ne se trouvent qu'en Amérique, et non pas à Amboine ni dans aucun autre endroit des Indes orientales.

6° L'OISEAU ANONYME de Hernandès: il a le dessus de la tête bleu; le dessus du corps varié de vert et de noir, et le dessous jaune tacheté de blanc; les ailes et la queue sont d'un vert foncé avec des taches d'un vert plus clair; les pieds sont bruns, et les doigts et les ongles sont très-longs.

Hernandès ajoute dans un corollaire que cet oiseau a le bec noir et bien crochu, et que si la courbure du bec était plus forte, et les doigts disposés comme ceux des perroquets, il n'hésiterait pas à le regarder comme un vrai perroquet.

D'après ces indications, nous nous croyons fondés à rapporter cet oiseau anonyme au genre des pies-grièches; et il est étonnant que M. Brisson se soit si fort trompé sur les caractères de cet oiseau, et qu'il l'ait rapporté au genre des tangaras.

7° LE CARDINAL BRUN de M. Brisson, qui n'est pas un tangara, mais un troupiale. Cet oiseau est le même que celui dont nous avons parlé dans cette Histoire naturelle des oiseaux, sous le nom de commandeur.

L'OISEAU SILENCIEUX.

Genre moineau. (CUVIER.)

Cet oiseau est d'une espèce que nous ne pouvons rapporter à aucun genre, et que nous ne plaçons après les tangaras que parce qu'il a par sa conformation extérieure quelque rapport avec eux : mais il en diffère tout à fait par les habitudes naturelles; car il ne fréquente pas comme eux les endroits découverts; il ne va pas en compagnie; on le trouve toujours seul dans le fond des grands bois fort éloignés des endroits habités, et on ne l'a jamais entendu ramager ni même jeter aucun cri; il sautille plutôt qu'il ne vole, et ne se repose que rarement sur les branches les plus basses des arbrisseaux, car d'ordinaire il se tient à terre. Toutes ses habitudes sont, comme l'on voit, bien différentes de celles des tangaras; mais il leur ressemble par la forme du corps et des pieds; il a une légère échancrure aux deux côtés du bec, qui néanmoins est plus allongé que le bec des tangaras; il est du même climat de l'Amérique, et ce sont ces rapports communs qui nous ont déterminés à placer cet oiseau à la suite de ce genre.

L'ORTOLAN.

(LE BRUANT ORTOLAN.)

Genre bruant. (CUVIER.)

Il est très-probable que notre ortolan n'est autre chose que la miliaire de Varron, ainsi appelée parce qu'on engraissait cet oiseau avec du millet : il est tout aussi probable que le *cenchramos* d'Aristote et de Pline est encore le même oiseau; car ce nom est évidemment formé du mot κενχρις, qui signifie aussi du millet; et ce qui donne beaucoup de force à ces probabilités fondées sur l'étymologie, c'est que notre ortolan a toutes les propriétés qu'Aristote attribue à son *cenchramos*, et toutes celles que Varron attribue à sa miliaire.

1° Le cenchramos est un oiseau de passage, qui, selon Aristote et Pline,

accompagne les cailles, comme font le râle, la barge et quelques autres oiseaux voyageurs.

2° Le cenchramos fait entendre son cri pendant la nuit; ce qui a donné lieu aux deux mêmes naturalistes de dire qu'il rappelait sans cesse ses compagnes de voyage, et les pressait nuit et jour d'avancer chemin.

3° Enfin dès le temps de Varron, l'on engraissait les miliaires ainsi que les cailles et les grives, et lorsqu'elles étaient grasses, on les vendait fort cher aux Hortensius, aux Lucullus, etc.

Or, tout cela convient à notre ortolan : car il est oiseau de passage, j'en ai pour témoins la foule des naturalistes et des chasseurs : il chante pendant la nuit, comme l'assurent Kramer, Frisch, Salerne; enfin lorsqu'il est gras, c'est un morceau très-fin et très-recherché. A la vérité, ces oiseaux ne sont pas toujours gras lorsqu'on les prend : mais il y a une méthode assez sûre pour les engraisser. On les met dans une chambre parfaitement obscure, c'est-à-dire dans laquelle le jour extérieur ne puisse pénétrer; on l'éclaire avec des lanternes entretenues sans interruption, afin que les ortolans ne puissent point distinguer le jour de la nuit : on les laisse courir dans cette chambre, où l'on a soin de répandre une quantité suffisante d'avoine et de millet; avec ce régime ils engraissent extraordinairement, et finiraient par mourir de gras-fondure, si l'on ne prévenait cet accident en les tuant à propos. Lorsque le moment a été bien choisi, ce sont de petits pelotons de graisse, et d'une graisse délicate, appétissante, exquise; mais elle pèche par son abondance même, et l'on ne peut en manger beaucoup : la nature toujours sage semble avoir mis le dégoût à côté de l'excès, afin de nous sauver de notre intempérance.

Les ortolans gras se cuisent très-facilement, soit au bain-marie, soit au bain de sable, de cendres, etc., et l'on peut très-bien les faire cuire ainsi dans une coque d'œuf naturelle ou artificielle, comme on y faisait cuire autrefois les becfigues.

On ne peut nier que la délicatesse de leur chair ou plutôt de leur graisse, n'ait plus contribué à leur célébrité que la beauté de leur ramage : cependant lorsqu'on les tient en cage, ils chantent au printemps, à peu près comme le bruant ordinaire, et chantent, ainsi que je l'ai dit plus haut, la nuit comme le jour, ce que ne fait pas le bruant. Dans les pays où il y a beaucoup de ces oiseaux, et où, par conséquent, ils sont bien connus, comme en Lombardie, non-seulement on les engraisse pour la table, mais on les élève aussi pour le chant, et M. Salerne trouve que leur voix a de la douceur. Cette dernière destination est la plus heureuse pour eux et fait qu'ils sont mieux traités et qu'ils vivent davantage; car on a intérêt de ne point abréger leur vie, et de ne point étouffer leur talent en les excédant de nourriture. S'ils restent longtemps avec d'autres oiseaux, ils prennent quelque chose de leur chant, surtout lorsqu'ils sont fort jeunes; mais je ne sache pas qu'on leur ait jamais appris à prononcer des mots, ni à chanter des airs de musique.

Ces oiseaux arrivent ordinairement avec les hirondelles ou peu après, et ils accompagnent les cailles ou les précèdent de fort peu de temps. Ils viennent de la basse Provence, et remontent jusqu'en Bourgogne, surtout dans les cantons les plus chauds où il y a des vignes : ils ne touchent cependant point aux raisins, mais ils mangent les insectes qui courent sur les pampres et sur les tiges de la vigne. En arrivant ils sont un peu maigres, parce qu'ils sont en amour. Ils font leurs nids sur les ceps, et les construisent assez négligemment, à peu près comme ceux des

alouettes : la femelle y dépose quatre ou cinq œufs grisâtres, et fait ordinairement deux pontes par an. Dans d'autres pays, tels que la Lorraine, ils font leurs nids à terre, et par préférence dans les blés.

La jeune famille commence à prendre le chemin des provinces méridionales dès les premiers jours du mois d'août; les vieux ne partent qu'en septembre et même sur la fin. Ils passent dans le Forez, s'arrêtent aux environs de Saint-Chaumont et de Saint-Étienne : ils se jettent dans les avoines qu'ils aiment beaucoup; ils y demeurent jusqu'aux premiers froids, s'y engraissent et deviennent pesants au point qu'on les pourrait tuer à coups de bâton. Dès que le froid se fait sentir, ils continuent leur route pour la Provence; c'est alors qu'ils sont bons à manger, surtout les jeunes : mais il est plus difficile de les conserver que ceux que l'on prend au premier passage. Dans le Béarn, il y a pareillement deux passes d'ortolans et par conséquent deux chasses, l'une au mois de mai, et l'autre au mois d'octobre.

Quelques personnes regardent ces oiseaux comme étant originaires d'Italie, d'où ils se sont répandus en Allemagne et ailleurs; cela n'est pas sans vraisemblance, quoiqu'ils nichent aujourd'hui en Allemagne où on les prend pêle-mêle avec les bruants et les pinsons : mais l'Italie est un pays plus anciennement cultivé; d'ailleurs il n'est pas rare de voir ces oiseaux, lorsqu'ils trouvent sur leur route un pays qui leur convient, s'y fixer et l'adopter pour leur patrie, c'est-à-dire pour s'y perpétuer. Il n'y a pas beaucoup d'années qu'ils se sont ainsi naturalisés dans un petit canton de la Lorraine, situé entre Dieuse et Mulée; qu'ils y font leur ponte; qu'ils y élèvent leurs petits; qu'ils y séjournent, en un mot, jusqu'à l'arrière-saison, temps où ils partent pour revenir au printemps.

Leurs voyages ne se bornent point à l'Allemagne; M. Linnæus dit qu'ils habitent la Suède, et fixe au mois de mars l'époque de leur migration : mais il ne faut pas se persuader qu'ils se répandent généralement dans tous les pays situés entre la Suède et l'Italie : ils reviennent constamment dans nos provinces méridionales; quelquefois ils prennent leur route par la Picardie : mais on n'en voit presque jamais dans la partie de la Bourgogne septentrionale que j'habite, dans la Brie, dans la Suisse, etc. On les prend également au filet et aux gluaux.

Le mâle a la gorge jaunâtre, bordée de cendré; le tour des yeux du même jaunâtre; la poitrine, le ventre et les flancs roux avec quelques mouchetures, d'où lui est venu le nom italien de *tordino;* les couvertures inférieures de la queue de la même couleur, mais plus claire; la tête et le cou cendré olivâtre; le dessus du corps varié de marron brun et de noirâtre; le croupion et les couvertures supérieures de la queue d'un marron brun uniforme; les pennes de l'aile noirâtres; les grandes bordées extérieurement de gris, les moyennes de roux; leurs couvertures supérieures variées de brun et de roux; les inférieures d'un jaune soufre; les pennes de la queue noirâtres, bordées de roux, les deux plus extérieures bordées de blanc; enfin le bec et les pieds jaunâtres.

La femelle a un peu plus de cendré sur la tête et sur le cou, et n'a pas de tache jaune au-dessous de l'œil : en général, le plumage de l'ortolan est sujet à beaucoup de variétés.

Il est moins gros que le moineau-franc. Longueurs : six pouces un quart, cinq pouces deux tiers : bec, cinq lignes; pied, neuf lignes; doigt du milieu, huit lignes; vol, neuf pouces; queue, deux pouces et demi, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes de dix-huit à vingt lignes.

Variétés de l'ortolan.

I. L'ortolan jaune. Aldrovande, qui a observé cette variété, nous dit que son plumage était d'un jaune paille, excepté les pennes des ailes qui étaient terminées de blanc, et dont les plus extérieures étaient bordées de cette même couleur. Autre singularité : cet individu avait le bec et les pieds rouges.

II. L'ortolan blanc. Aldrovande compare sa blancheur à celle du cygne, et dit que tout son plumage sans exception est de cette blancheur. Le sieur Burel, de Lyon, qui a nourri pendant longtemps des ortolans, m'assure qu'il en a vu plusieurs, lesquels ont blanchi en vieillissant.

III. L'ortolan noiratre. Le sieur Burel a aussi vu des ortolans qui avaient sans doute le tempérament tout autre que ceux dont on vient de parler, puisqu'ils ont noirci en vieillissant. L'individu observé par Aldrovande avait la tête et le cou verts, un peu de blanc sur la tête et sur deux pennes de l'aile; le bec rouge et les pieds cendrés; tout le reste était noirâtre.

IV. L'ortolan a queue blanche. Il ne diffère de l'ortolan que par la couleur de sa queue et en ce que toutes les teintes de son plumage sont plus faibles.

V. J'ai observé un individu qui avait la gorge jaune mêlé de gris, la poitrine grise, et le ventre roux.

L'ORTOLAN DE ROSEAUX

(le bruant de roseau) (mâle).

Genre bruant. (Cuvier.)

En comparant les divers oiseaux de cette famille, j'ai trouvé des rapports si frappants entre l'ortolan de cet article et les quatre suivants, que je les eusse rapportés tous à une seule et même espèce, si j'avais pu réunir un nombre de faits suffisants pour autoriser cette petite innovation : il est plus que probable que tous ces oiseaux et plusieurs autres du même nom, s'accoupleraient ensemble, si l'on savait s'y prendre; il est probable que ces accouplements seraient avoués de la nature, et que les métis qui en résulteraient auraient la faculté de se reproduire; mais une conjecture, quelque fondée qu'elle soit, ne suffit pas toujours pour s'écarter de l'ordre établi. D'ailleurs, je vois quelques-uns de ces ortolans qui subsistent depuis longtemps dans le même pays sans se mêler, sans se rapprocher, sans rien perdre des différences qui les distinguent les uns des autres; je remarque aussi qu'ils n'ont pas tous absolument les mêmes mœurs ni les mêmes habitudes : je me conformerai donc aux idées, ou, pour mieux dire, aux conventions reçues, en séparant ces races diverses et les regardant en effet comme autant de races distinctes, sortant originairement d'une même tige, et qui pourront s'y réunir un jour; mais en me soumettant ainsi à la pluralité des voix, je protesterai hautement contre la fausse multiplication des espèces, source trop abondante de confusion et d'erreurs.

Les ortolans de roseaux se plaisent dans les lieux humides, et nichent dans les joncs, comme leur nom l'annonce; cependant ils gagnent quelquefois les hauteurs dans les temps de pluie : au printemps on les voit le

long des grands chemins, et sur la fin d'août ils se jettent dans les blés. M. Kramer assure que le millet est la graine qu'ils aiment le mieux. En général, ils cherchent leur nourriture le long des haies et dans les champs cultivés, comme les bruants; ils s'éloignent peu de terre et ne se perchent guère que sur les buissons. Jamais ils ne se rassemblent en troupes nombreuses; on n'en voit guère que trois ou quatre à la fois. Ils arrivent en Lorraine vers le mois d'avril, et s'en retournent en automne; mais ils ne s'en retournent pas tous, et il y en a toujours quelques-uns qui restent dans cette province pendant l'hiver. On en trouve en Suède, en Allemagne, en Angleterre, en France, et quelquefois en Italie, etc.

Ce petit oiseau a presque toujours l'œil au guet, comme pour découvrir l'ennemi; et lorsqu'il a aperçu quelques chasseurs, il jette un cri qu'il répète sans cesse, et qui non-seulement les ennuie, mais quelquefois avertit le gibier, et lui donne le temps de faire sa retraite. J'ai vu des chasseurs fort impatientés de ce cri qui a du rapport avec celui du moineau. L'ortolan de joncs a outre cela un chant fort agréable au mois de mai, c'est-à-dire au temps de la ponte.

Cet oiseau est un véritable hoche-queue; car il a dans la queue un mouvement de haut en bas, assez brusque et plus vif que les lavandières.

Le mâle a le dessus de la tête noir; la gorge et le devant du cou variés de noir et de gris roussâtre; un collier blanc qui n'embrasse que la partie supérieure du cou; une espèce de sourcil, et une bande au-dessous des yeux de la même couleur; le dessus du corps varié de roux et de noir; le croupion et les couvertures supérieures de la queue variés de gris et de roussâtre; le dessous du corps d'un blanc teinté de roux; les flancs un peu tachetés de noirâtre; les pennes des ailes brunes, bordées de différentes nuances de roux; les pennes de la queue de même, excepté les deux plus extérieures de chaque côté, lesquelles sont bordées de blanc; le bec brun, et les pieds d'une couleur de chair fort rembrunie.

La femelle n'a point de collier; sa gorge est moins noire, et sa tête est variée de noir et de roux clair; le blanc qui se trouve dans son plumage n'est point pur, mais presque toujours altéré par une teinte de roux.

Longueurs, cinq pouces trois quarts, cinq pouces; bec, quatre lignes et demie; pied, neuf lignes; doigt du milieu, huit lignes; vol, neuf pouces; queue, deux pouces et demi, composée de douze pennes, dépassant les ailes d'environ quinze lignes.

LA COQUELUCHE.

(LE BRUANT DE ROSEAUX) (femelle).

Genre bruant. (CUVIER.)

Une espèce de coqueluchon d'un beau noir recouvre la tête, la gorge et le cou de cet oiseau, puis descend en pointe sur sa poitrine, à peu près comme dans l'ortolan de roseaux : tout ce noir n'est égayé que par une petite tache blanche, placée de chaque côté fort près de l'ouverture du bec; le reste du dessous du corps est blanchâtre, mais les flancs sont mouchetés de noir. Le coqueluchon dont j'ai parlé est bordé de blanc par derrière : tout le reste du dessus du corps est varié de roux et de noirâtre. Les pennes de la queue sont de cette dernière couleur, mais les deux intermédiaires sont bordées de roussâtre; les deux plus extérieures ont une grande tache blanche oblique; les trois autres n'ont aucune tache.

Longueur totale, cinq pouces; bec, six lignes, noir partout; tarse, neuf lignes; queue, deux pouces, un peu fourchue, dépassant les ailes d'environ treize lignes.

LE GAVOUÉ DE PROVENCE.

Genre bruant. (Cuvier.)

Il est remarquable par une plaque noire qui couvre la région de l'oreille, par une ligne de la même couleur qui lui descend de chaque côté du bec en guise de moustaches, et par la couleur cendrée qui règne sur la partie inférieure du corps; le dessus de la tête et du corps est varié de roux et de noirâtre; les pennes de la queue et des ailes sont aussi miparties des mêmes couleurs, le roux en dehors et apparent, et le noirâtre en dedans et caché. Il y a un peu de blanchâtre autour des yeux et sur les grandes couvertures des ailes. Cet oiseau se nourrit de graines; il aime à se percher, et dans le mois d'avril son chant est assez agréable.

C'est une espèce ou race nouvelle que nous devons à M. Guys.

Longueur totale, quatre pouces deux tiers; bec, cinq lignes; queue, vingt lignes, un peu fourchue; elle dépasse les ailes de treize lignes.

LE MITILÈNE DE PROVENCE, LE BRUANT MITILÈNE.

Genre bruant. (Cuvier.)

Cet oiseau diffère du précédent en ce que le noir qu'il a sur les côtés de la tête se réduit à trois bandes étroites, séparées par des espaces blancs, et en ce que le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont nuancés de plusieurs roux; mais ce qui établit entre ces deux races d'ortolans une disparité bien marquée, c'est que le mitilène ne commence à faire entendre son chant qu'au mois de juin; qu'il est plus rare, plus farouche, et qu'il avertit les autres oiseaux, par ses cris répétés, de l'apparition du milan, de la buse et de l'épervier; en quoi son instinct paraît se rapprocher de celui de l'ortolan de roseaux. Les Grecs de Metelin ou de l'ancienne Lesbos, l'ont établi d'après la connaissance de cet instinct, pour être le gardien de leur basse-cour : seulement ils ont soin de le tenir dans une cage un peu forte; car on comprend bien que sans cela il ne troublerait pas impunément les oiseaux de proie dans la possession immémoriale de dévorer les oiseaux faibles.

L'ORTOLAN DE LORRAINE.

(LE BRUANT-FOU OU DE PRÉ) (mâle). — (LE BRUANT DE SEIGLE) (femelle).

Genre bruant. (Cuvier.)

M. Lottinger nous a envoyé cet oiseau de Lorraine, où il est assez commun : il a la gorge, le devant du cou, la poitrine d'un cendré clair moucheté de noir; le reste du dessous du corps d'un roux foncé; le dessus de la tête et du corps roux moucheté de noir; l'espace autour des yeux d'une couleur plus claire; un trait noir sur les yeux; les petites couvertures des ailes d'un cendré clair sans mouchetures; les autres parties de roux et de noir; les premières pennes des ailes noires, bordées de cendré clair, les suivantes de roux; les deux pennes du milieu de la

queue rousses, bordées de gris; les autres mi-parties de noir et de blanc, mais les plus extérieures ont toujours plus de blanc; le bec d'un brun roux, et les pieds moins rembrunis.

Longueur totale, six pouces et demi; bec, cinq lignes et demie; queue, deux pouces quatre lignes : elle dépasse les ailes de quinze lignes.

La femelle a une espèce de collier mêlé de roux et de blanc, dont on voit la naissance dans la figure; tout le reste du dessous du corps est d'un blanc roussâtre : le dessus de la tête est varié de noir, de roux et de blanc, mais le noir disparaît derrière la tête, et le roux va s'affaiblissant, en sorte qu'il résulte de tout cela un gris roussâtre presque uniforme. Cette femelle a des espèces de sourcils blancs; les joues d'un roux foncé; le bec d'un jaune orangé à la base, noir à la pointe; les bords du bec inférieur rentrants et reçus dans le supérieur; la langue fourchue et les pieds noirs.

On m'a apporté, le 10 janvier, un de ces oiseaux qui venait d'être tué sur une pierre au milieu du grand chemin : il pesait une once; il avait dix pouces d'intestins; deux très-petits *cæcum*; un gésier très-gros, long d'environ un pouce, large de sept lignes et demie, rempli de débris de matières végétales et de beaucoup de petits graviers : la membrane cartilagineuse dont il était doublé avait plus d'adhérence qu'elle n'en a communément dans les oiseaux.

Longueur totale, cinq pouces dix lignes; bec, cinq lignes et demie; vol, douze pouces; queue, deux pouces et demi, un peu fourchue, dépassant les ailes d'environ un pouce; ongle postérieur, quatre lignes et demie, et plus long que le doigt.

L'ORTOLAN DE LA LOUISIANE.

Genre bruant. (Cuvier.)

On trouve sur la tête de cet oiseau d'Amérique la bigarrure de blanchâtre et de noir qui est commune à presque tous nos ortolans; mais au lieu d'avoir la queue un peu fourchue, il l'a au contraire un peu étagée. Le sommet de la tête présente un fer à cheval, noir, qui s'ouvre du côté du bec, et dont les branches passent au-dessus des yeux pour aller se réunir derrière la tête : il a au-dessous des yeux quelques autres taches irrégulières; le roux domine sur toute la partie inférieure du corps, plus foncé sur la poitrine, plus clair au-dessus et au-dessous; la partie supérieure du corps est variée de roux et de noir, ainsi que les grandes et moyennes couvertures et la penne des ailes la plus voisine du corps : mais toutes les autres pennes et les petites couvertures de ces mêmes ailes sont noires, ainsi que le croupion, la queue, et ses couvertures supérieures; le bec a des taches noirâtres sur un fond roux; les pieds sont cendrés.

Longueur totale, cinq pouces un quart; bec, cinq lignes; vol, neuf pouces; queue, deux pouces un quart, composée de douze pennes un peu étagées : elle dépasse les ailes de quatorze lignes.

L'ORTOLAN A VENTRE JAUNE

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Genre bruant. (Cuvier.)

Nous devons cet ortolan à M. Sonnerat; c'est un des plus beaux de la famille : il a la tête d'un noir lustré, égayé par cinq raies blanches à peu près

parallèles, dont celle du milieu descend jusqu'au bas du cou. Tout le dessous du corps est jaune : mais la teinte la plus foncée se trouve sur la poitrine, d'où elle va se dégradant par nuances insensibles au-dessus et au-dessous; en sorte que la naissance de la gorge et les dernières couvertures inférieures de la queue sont presque blanches. Une bande grise transversale sépare le cou du dos; le dos est d'un roux brun, varié d'une couleur plus claire; le croupion gris; la queue brune, bordée de blanc des deux côtés, et tant soit peu au bout; les petites couvertures des ailes gris cendré; ce qui paraît des moyennes, blanc; les grandes brunes bordées de roux; les pennes des ailes noirâtres bordées de blanc, excepté les plus voisines du corps qui sont bordées de roux; la troisième et la quatrième sont les plus longues de toutes : à l'égard des pennes de la queue, la plus extérieure et l'intermédiaire de chaque côté sont plus courtes; en sorte qu'en partageant la queue en deux parties égales, quoique la queue en totalité soit un peu fourchue, chacune de ces deux parties est étagée; la plus grande différence de longueur des pennes est de trois lignes.

La femelle a les couleurs moins vives et moins tranchées.

Longueur totale, six pouces un quart; bec, six lignes; queue, deux pouces trois quarts, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes de quinze lignes : tarse, huit à neuf lignes; l'ongle postérieur est le plus fort de tous.

L'ORTOLAN DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Genre bruant. (Cuvier.)

Si l'ortolan à ventre jaune du cap de Bonne-Espérance efface tous les autres ortolans par la beauté de son plumage, celui-ci semble être venu du même pays tout exprès pour les faire briller par la comparaison de ses couleurs sombres, faibles ou équivoques : il a cependant deux traits noirs, l'un sur les yeux, l'autre au-dessous, qui lui donnent une physionomie de famille : mais le dessus de la tête et du cou est varié de gris sale et de noirâtre; le dessus du corps de noir et de roux jaunâtre; la gorge, la poitrine et tout le dessous du corps sont d'un gris sale; il a les petites couvertures supérieures des ailes rousses; les grandes et les pennes, et même les pennes de la queue noirâtres bordées de roussâtre; le bec et les pieds noirâtres.

Longueur totale, cinq pouces trois quarts; bec, cinq lignes; près de neuf pouces de vol; queue, deux pouces et demi, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes de quinze lignes.

L'ORTOLAN DE NEIGE.

(LE BRUANT DE NEIGE.)

Genre bruant. (Cuvier.)

Les montagnes du Spitzberg, les Alpes Lapones, les côtes du détroit d'Hudson et peut-être des pays encore plus septentrionaux sont le séjour favori de cet ortolan pendant la belle saison, si toutefois il est une belle saison dans des climats aussi rigoureux. On sait quelle est leur influence sur la couleur du poil des quadrupèdes, comme sur celle des plumes des

oiseaux, et l'on ne doit pas être surpris de ce que l'oiseau dont il s'agit dans cet article est blanc pendant l'hiver, comme le dit M. Linnæus, non plus que du grand nombre de variétés que l'on compte dans cette espèce, et dont toute la différence consiste dans plus ou moins de blanc, de noir ou de roussâtre. On sent que les combinaisons de ces trois couleurs principales doivent varier continuellement, en passant de la livrée d'été à la livrée d'hiver, et que chaque combinaison observée doit dépendre en grande partie de l'époque de l'observation : souvent aussi elle dépendra du degré de froid que ces oiseaux auront éprouvé; car on peut leur conserver toute l'année leur livrée d'été, en les tenant l'hiver dans un poêle ou dans tout autre appartement bien échauffé.

En hiver, le mâle a la tête, le cou, les couvertures des ailes et tout le dessus du corps blancs comme de la neige, avec une teinte légère et comme transparente de roussâtre sur la tête seulement; le dos noir; les pennes des ailes et de la queue mi-parties de noir et de blanc. En été, il se répand sur la tête, le cou, le dessous du corps et même sur le dos des ondes transversales de roussâtre plus ou moins foncé, mais jamais autant que dans la femelle, dont cette couleur est, pour ainsi dire, la couleur dominante, et sur laquelle elle forme des raies longitudinales. Quelques individus ont du cendré sur le cou, du cendré varié de brun sur le dos; une teinte de pourpre autour des yeux, de rougeâtre sur la tête, etc. : la couleur du bec est aussi variable, tantôt jaune, tantôt cendrée à la base, et assez constamment noire à la pointe. Dans tous, les narines sont rondes, un peu relevées et couvertes de petites plumes; la langue un peu fourchue; les yeux petits et noirs, les pieds noirs ou noirâtres.

Ces oiseaux quittent leurs montagnes lorsque la gelée et les neiges suppriment leur nourriture; elle est la même que celle de la gelinotte blanche, et consiste dans la graine d'une espèce de bouleau, et quelques autres graines semblables. Lorsqu'on les tient en cage, ils s'accommodent très-bien de l'avoine qu'ils épluchent fort adroitement, des pois verts, du chènevis, du millet, de la graine de cascute, etc.; mais le chènevis les engraisse trop vite et les fait mourir de gras-fondure.

Ils repassent au printemps pour regagner leurs sommets glacés. Quoiqu'ils ne tiennent pas toujours la même route, on les voit ordinairement en Suède, en Saxe, dans la Basse-Silésie, en Pologne, dans la Russie-Rouge, la Podolie, en Angleterre, dans la province d'York. Ils sont très-rares dans le midi de l'Allemagne, et presque tout à fait inconnus en Suisse et en Italie.

Au temps du passage ils se tiennent le long des grands chemins, ramassant les petites graines et tout ce qui peut leur servir de nourriture : c'est alors qu'on leur tend des piéges. Si on les recherche, ce n'est que pour la singularité de leur plumage et la délicatesse de leur chair, mais non à cause de leur voix; car jamais on ne les a entendus chanter dans la volière : tout leur ramage connu se réduit à un gazouillement qui ne signifie rien, ou à un cri aigre approchant de celui du geai, qu'ils font entendre lorsqu'on veut les toucher. Au reste, pour les juger définitivement sur ce point, il faudrait les avoir entendus au temps de l'amour, dans ce temps où la voix des oiseaux prend un nouvel éclat et de nouvelles inflexions; et l'on ignore les détails de leur ponte et même les endroits où ils la font : c'est sans doute dans les contrées où ils passent l'été; mais il n'y a pas beaucoup d'observateurs dans les Alpes Lapones.

Ces oiseaux n'aiment point à se percher; ils se tiennent à terre, où ils courent et piétinent comme nos alouettes dont ils ont les allures, la taille,

presque les longs éperons, etc., mais dont ils diffèrent par la forme du bec et de la langue et, comme on a vu, par les couleurs, l'habitude des grands voyages, leur séjour sur les montagnes glaciales, etc.

On a remarqué qu'ils ne dormaient point ou que très-peu la nuit, et que dès qu'ils apercevaient de la lumière ils se mettaient à sautiller : c'est peut-être la raison pourquoi ils se plaisent pendant l'été sur le sommet des hautes montagnes du Nord, où il n'y a point de nuit dans cette saison, et où ils peuvent ne pas perdre un seul instant de leur perpétuelle insomnie.

Longueur totale, six pouces et demi ; bec, cinq lignes, ayant au palais un tubercule ou grain d'orge qui caractérise cette famille ; doigt postérieur, égal à celui du milieu, et il a l'ongle beaucoup plus long et moins crochu ; vol, onze pouces un quart ; queue, deux pouces deux tiers, un peu fourchue, composée de douze pennes : elle dépasse les ailes de dix lignes.

Variétés de l'ortolan de neige.

On juge bien d'après ce que j'ai dit du double changement que l'ortolan de neige éprouve chaque année dans les couleurs de son plumage, et de la différence qui est entre sa livrée d'été et sa livrée d'hiver ; on juge bien, dis-je, qu'il ne sera ici question d'aucune variété qui pourra appartenir, soit aux deux époques principales, soit aux époques intermédiaires, ces variétés n'étant au vrai que les variations produites par l'action du froid et du chaud dans le plumage du même individu, que les nuances successives par lesquelles chacune des deux livrées se rapproche insensiblement de l'autre.

I. L'ortolan jacobin. C'est une variété de climat, qui a le bec, la poitrine et le ventre blancs, les pieds gris, tout le reste noir. Cet oiseau paraît tous les hivers à la Caroline et à la Virginie, et disparaît tous les étés. Il est probable qu'il va nicher du côté du Nord.

II. L'ortolan de neige a collier. Il a la tête, la gorge et le cou blancs ; deux espèces de colliers au bas du cou ; le supérieur de couleur plombée ; l'inférieur de couleur bleue, tous deux séparés par la couleur du fond, qui forme une espèce de collier blanc intermédiaire ; les plumes des ailes blanches, teintées de jaune verdâtre, et entremêlées de quelques plumes noires ; les huit pennes du milieu de la queue et les deux extérieures blanches, les deux autres noires ; tout le reste du plumage d'un brun rougeâtre, tacheté d'un jaune verdâtre ; le bec rouge bordé de cendré ; l'iris blanc et les pieds couleur de chair. Cet oiseau a été pris dans la province d'Essex ; et ce n'est qu'après un très-long temps et beaucoup de tentatives inutiles qu'on est venu à bout de l'attirer dans le piége.

M. Kramer a remarqué que les ortolans, ainsi que les bruants, les pinsons et les bouvreuils avaient les deux pièces du bec mobiles ; et c'est par cette raison, dit-il, que ces oiseaux épluchent les graines et ne les avalent pas tout entières.

L'AGRIPENNE OU L'ORTOLAN DE RIZ.

Genre linotte. (Cuvier.)

Cet oiseau est voyageur, et le motif de ses voyages est connu : on en voit au mois de septembre des troupes nombreuses, ou plutôt on les



LE BOUVREUIL. LE BRUANT.



L'OUETTE. LE PITPIT BLEU. LE CORDON BLEU.

entend passer pendant la nuit, venant de l'île de Cuba, où le riz commence à durcir, et se rendant à la Caroline, où cette graine est encore tendre. Ces troupes ne restent à la Caroline que trois semaines, et au bout de ce temps elles continuent leur route du côté du nord, cherchant des graines moins dures; elles vont ainsi de stations en stations jusqu'au Canada et peut-être plus loin. Mais ce qui pourrait surprendre, et qui n'est cependant pas sans exemple, c'est que ces volées ne sont composées que de femelles. On s'est assuré, dit-on, par la dissection d'un grand nombre d'individus, qu'il n'arrivait au mois de septembre que les femelles, au lieu qu'au commencement du printemps les femelles et les mâles passent ensemble; et c'est en effet l'époque marquée par la nature pour le rapprochement des deux sexes.

Le plumage des femelles est roussâtre presque par tout le corps; celui des mâles est plus varié. Ils ont la partie antérieure de la tête et du cou, la gorge, la poitrine, tout le dessous du corps, la partie supérieure du dos et les jambes noires, avec quelque mélange de roussâtre; le derrière de la tête et du cou roussâtre; la partie inférieure du dos et le croupion d'un cendré olivâtre; les grandes couvertures supérieures des ailes de même couleur, bordées de blanchâtre; les petites couvertures supérieures des ailes et les couvertures supérieures de la queue d'un blanc sale; les pennes de l'aile noires, terminées de brun et bordées, les grandes de jaune soufre, les moyennes de gris. Les pennes de la queue sont à peu près comme les grandes pennes des ailes; mais elles ont une singularité, c'est que toutes sont terminées en pointe. Enfin le bec est cendré et les pieds sont bruns. On a remarqué que cet ortolan était plus haut sur jambes que les autres.

Longueur totale, six pouces trois quarts; bec, six lignes et demie; vol, onze pouces; queue, deux pouces et demi, un peu fourchue : elle dépasse les ailes de dix lignes.

Variété de l'agripenne ou ortolan de riz.

L'AGRIPENNE OU ORTOLAN DE LA LOUISIANE.

Je ne puis m'empêcher de rapporter cet oiseau à l'espèce précédente, comme simple variété de climat; en effet, c'est la même taille, le même port, les mêmes proportions, la même forme jusque dans les pennes de la queue qui sont pointues : il n'y a de différence que dans les couleurs du plumage. L'ortolan de la Louisiane a la gorge et tout le dessous du corps d'un jaune clair, et qui devient encore plus clair sur le bas-ventre, le dessus de la tête et du corps, les petites couvertures supérieures des ailes d'un brun olivâtre; le croupion et les couvertures supérieures de la queue jaunes, rayés finement de brun; les pennes de la queue noirâtres, celles du milieu bordées de jaune, les latérales de blanc, les intermédiaires de nuances intermédiaires entre le jaune et le blanc; les grandes couvertures supérieures des ailes noires, bordées de blanc; les pennes de même, excepté les moyennes qui ont plus de blanc.

Les dimensions sont à peu près les mêmes que dans l'ortolan de riz.

LE BRUANT DE FRANCE.

(LE BRUANT JAUNE.)

Ordre des passereaux, famille des conirostres, genre bruant. (CUVIER.)

Le tubercule osseux ou grain d'orge que cet oiseau a dans le palais est le titre incontestable par lequel il prouve sa parenté avec les ortolans; il

a encore avec eux plusieurs autres traits de conformité, soit dans la forme extérieure du bec et de la queue, soit dans la proportion des autres parties et dans le bon goût de sa chair. M. Salerne remarque que son cri est à peu près le même, et que c'est d'après ce cri, semblable, dit-il, à celui de l'ortolan, qu'on l'appelle dans l'Orléanais *binery*.

Le bruant fait plusieurs pontes, la dernière en septembre. Il pose son nid à terre, sous une motte, dans un buisson, sur une touffe d'herbe, et dans tous ces cas il le fait assez négligemment ; quelquefois il l'établit sur les basses branches des arbustes; mais alors il le construit avec un peu plus de soin. La paille, la mousse et les feuilles sèches sont les matériaux qu'il emploie pour le dehors; les racines et la paille plus menue, le crin et la laine sont ceux dont il se sert pour matelasser le dedans. Ses œufs, le plus souvent au nombre de quatre ou cinq, sont tachetés de brun de différentes nuances, sur un fond blanc : mais les taches sont plus fréquentes au gros bout. La femelle couve avec tant d'affection, que souvent elle se laisse prendre à la main, en plein jour. Ces oiseaux nourrissent leurs petits de graines, d'insectes et même de hannetons, ayant la précaution d'ôter à ceux-ci les enveloppes de leurs ailes qui seraient trop dures. Ils sont granivores, mais on sait bien que cette qualité ne leur interdit pas les insectes. Le millet et le chènevis sont les graines qu'ils aiment le mieux. On les prend au lacet avec un épi d'avoine pour tout appât : mais ils ne se prennent pas, dit-on, à la pipée. Ils se tiennent l'été autour des bois, le long des haies et des buissons; quelquefois dans les vignes, mais presque jamais dans l'intérieur des forêts. L'hiver une partie change de climat; ceux qui restent se rassemblant entre eux, et se réunissant avec les pinsons, les moineaux, etc., forment des troupes très-nombreuses, surtout dans les jours pluvieux; ils s'approchent des fermes, et même des villes et des grands chemins, où ils trouvent leur nourriture sur les buissons, et jusque dans la fiente des chevaux, et dans cette saison ils sont presque aussi familiers que les moineaux. Leur vol est rapide; ils se posent au moment où l'on s'y attend le moins, et presque toujours dans le plus épais du feuillage, rarement sur une branche isolée. Leur cri ordinaire est composé de sept notes, dont les six premières égales et sur le même ton, et la dernière plus aiguë et plus traînée, *ti, ti, ti, ti, ti, ti, ti*.

Les bruants sont répandus dans toute l'Europe, depuis la Suède jusqu'à l'Italie inclusivement, et par conséquent peuvent s'accoutumer à des températures très-différentes : c'est ce qui arrive à la plupart des oiseaux qui se familiarisent plus ou moins avec l'homme, et savent tirer parti de sa société.

Le mâle est remarquable par l'éclat des plumes jaunes qu'il a sur la tète et sur la partie inférieure du corps : mais sur la tête, cette couleur est variée de brun; elle est pure sur les côtés de la tête, sous la gorge, sous le ventre et sur les couvertures du dessous des ailes, et elle est mêlée de marron clair sur tout le reste de la partie inférieure. L'olivâtre règne sur le cou et les petites couvertures supérieures des ailes; le noirâtre mêlé de gris et de marron clair sur les moyennes et les plus grandes, sur le dos et même sur les quatre premières pennes de l'aile; les autres sont brunes et bordées, les grandes de jaunâtre, les moyennes de gris; les pennes de la queue sont brunes aussi et bordées, les deux extérieures de blanc, et les dix autres de gris blanc ; enfin leurs couvertures supérieures sont d'un marron clair, terminées de gris blanc. La femelle a moins de jaune que le mâle, et elle est plus tachetée sur le cou, la poitrine et le ventre; tous deux ont les bords du bec inférieur rentrants et

reçus dans le supérieur; les bords de celui-ci échancrés près de la pointe; la langue divisée en filets déliés par le bout : enfin l'ongle postérieur est le plus long de tous. L'oiseau pèse cinq à six gros; il a sept pouces et demi de tube intestinal : des vestiges de cœcum; l'œsophage long de deux pouces et demi, se dilatant près du gésier; le gésier musculeux; la vésicule du fiel très-petite. Dans l'ovaire de toutes les femelles que j'ai disséquées il s'est trouvé des œufs de grosseur inégale.

Longueur totale, six pouces un tiers; bec, cinq lignes; pieds, huit à neuf lignes; doigt du milieu presque aussi long; vol neuf pouces un quart; queue, deux pouces trois quarts, composée de douze pennes, un peu fourchue, non-seulement parce que les pennes intermédiaires sont plus courtes que les latérales, mais aussi parce que les six pennes de chaque côté se tournent naturellement en dehors : elle dépasse les ailes de vingt et une lignes.

Variétés du bruant.

On peut bien s'imaginer que le jaune et les autres couleurs propres à cette espèce varient dans différents individus, dans différents climats, etc., soit pour la teinte, soit pour la distribution. Quelquefois le jaune s'étend sur toute la tête, sur le cou, etc.; d'autres individus ont la tête d'un cendré jaunâtre; le cou cendré tacheté de noir; le ventre, les jambes et les pieds d'un jaune de safran; la queue brune bordée de jaune, etc.

LE ZIZI OU BRUANT DE HAIE.

Genre bruant. (CUVIER.)

Je donne à cet oiseau le nom de *zizi* d'après son cri ordinaire, assez semblable à celui du premier bruant. On le voit tantôt perché, tantôt courant sur la terre, et par préférence dans les champs nouvellement labourés où il trouve des grains, de petits vers et d'autres insectes : aussi a-t-il presque toujours le bec terreux. Il donne assez facilement dans tous les piéges; et lorsqu'il est pris aux gluaux, il y reste le plus souvent, ou bien il ne s'en tire qu'en perdant presque toutes ses plumes, et il tombe ne pouvant plus voler. Il s'apprivoise aisément dans la volière, cependant il n'est pas absolument insensible à la perte de sa liberté; et ce qui le prouve, c'est que pendant les deux ou trois premiers mois il ne fait entendre que son cri ordinaire, lequel il répète fréquemment et avec inquiétude lorsqu'il voit quelqu'un s'approcher de sa cage : il lui faut tout ce temps pour se faire à la captivité, quelque douce qu'elle soit, et pour reprendre son ramage. S'il faisait bien, il ne le reprendrait jamais, afin que l'homme eût un motif de moins de le tenir en servitude. Il a à peu près la même taille et les mêmes mœurs que notre premier bruant; en sorte qu'on peut légitimement soupçonner que ces deux oiseaux, étant mieux connus, pourront se rapporter à la même espèce.

Les zizis ne se trouvent point dans les pays du nord, et il semble au contraire qu'ils soient plus communs dans les pays méridionaux; mais ils sont rares dans plusieurs de nos provinces de France. On les voit souvent avec les pinsons, dont ils imitent le chant, et avec lesquels ils forment des volées nombreuses, surtout dans les jours de pluie. Ils se nourrissent des mêmes choses que les granivores, et vivent environ six ans, selon Olina; ce qu'il faut toujours entendre de l'état de domesticité,

car il serait assez difficile d'établir un calcul juste sur les probabilités de la vie des oiseaux jouissant de l'air et de la liberté.

Le mâle a le dessus de la tête tacheté de noirâtre, sur un fond vert olive, une plaque jaune sur les côtés, coupée en deux parties inégales par un trait noir qui passe sur les yeux; la gorge brune ainsi que le haut de la poitrine; un collier jaune entre deux; le reste du dessous du corps d'un jaune qui va s'éclaircissant vers la queue, et tacheté de brun sur les flancs; le dessus du cou et du dos varié de roux et de noirâtre; le croupion d'un roux olivâtre, et les couvertures supérieures de la queue d'un roux plus franc; les pennes des ailes brunes bordées d'olivâtre, excepté les plus voisines du dos qui sont rousses; les pennes de la queue brunes aussi, bordées, les deux extérieures de blanc, les suivantes de gris olivâtre, et les deux du milieu de gris roussâtre; enfin le bec cendré et les pieds bruns.

La femelle a moins de jaune et n'a point la gorge brune, ni la tache de la même couleur sur la poitrine. Au reste, Aldrovande avertit que les couleurs du plumage sont fort variables dans cette espèce : l'individu qu'il a fait représenter avait sur la poitrine une teinte de vert obscur; et parmi ceux que j'ai observés, il s'en est trouvé un qui avait la partie supérieure du cou olivâtre, presque sans aucun mélange.

Longueur totale, six pouces un quart; bec, environ six lignes; vol, neuf pouces deux tiers; queue, près de trois pouces, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes d'environ dix-huit lignes; elle est fourchue à peu près comme dans les bruants.

LE BRUANT FOU.

(LE BRUANT FOU OU DE PRÉ.)

Genre bruant. (CUVIER.)

Les Italiens ont ainsi appelé cet oiseau, parce qu'il donne indifféremment dans tous les piéges, et que cette insouciance de soi-même et de sa propre conservation est en effet la plus grande marque de folie, même dans les animaux; mais comme nous l'avons remarqué, le bruant et le zizi participent plus ou moins à cette espèce de folie, et l'on peut la regarder comme une maladie de famille, que le bruant dont il s'agit ici a seulement dans un plus haut degré : je lui ai donc conservé le nom qu'il porte en Italie, avec d'autant plus de raison que celui de bruant des prés me paraît ne lui point convenir, les oiseleurs et les chasseurs les plus attentifs m'ayant assuré unanimement qu'ils n'avaient jamais vu dans les prés de ces prétendus bruants des prés.

Ainsi que le zizi, le bruant fou ne se trouve point dans les pays septentrionaux, et son nom ne paraît point dans les Zoologies locales de la Suède, du Danemarck, etc. : il cherche la solitude et se plaît sur les montagnes; il est fort commun et très-connu dans celles qui sont autour de Nantua. M. Hébert l'y a vu souvent et d'assez près, soit à terre, soit sur des noyers; les gens du pays lui ont assuré que sa chair était un très-bon manger. Son chant est fort ordinaire et a rapport à celui de notre bruant. Les oiseleurs prussiens prennent souvent de ces oiseaux, et ils ont remarqué que lorsqu'on les met dans une volière où il y a d'autres oiseaux de différentes espèces, ils s'approchent des bruants ordinaires avec une prédilection marquée; ils semblent les reconnaître pour leurs

parents : ils ont en effet le même cri, comme nous venons de le dire, la même taille, la même conformation que les bruants, et ils n'en diffèrent que par quelques habitudes et par le plumage. Le mâle a toute la partie supérieure variée de noirâtre et de gris : mais ce gris est plus franc sur la tête, et il est roussâtre partout ailleurs, excepté sur quelques-unes des couvertures moyennes des ailes où il devient presque blanc ; ce même gris roussâtre borde presque toutes les pennes des ailes et de la queue dont le fond est brun, seulement les deux pennes extérieures de la queue sont bordées et terminées de blanc. Le tour des yeux est blanc roussâtre ; les côtés de la tête et du cou sont gris ; la gorge est de cette dernière couleur pointillée de noirâtre, et bordée de chaque côté et par le bas d'une ligne presque noire, qui forme une espèce de cadre irrégulier à la plaque grise des côtés de la tête ; tout le dessous du corps est d'un roux plus ou moins clair, mais pointillé ou varié de noirâtre sur la gorge, la poitrine et les flancs ; le bec et les pieds sont gris.

Longueur totale, six pouces un quart ; bec, cinq à six lignes ; vol, neuf à dix pouces ; queue, deux pouces un tiers, un peu fourchue, composée de douze pennes ; elle dépasse les ailes de seize lignes.

LE PROYER.

(LE BRUANT PROYER.)

Genre bruant. (Cuvier.)

C'est un oiseau de passage et que l'on voit arriver de bonne heure au printemps. Je suis surpris qu'on ne l'ait pas appelé *bruant des prés*, car il ne s'éloigne guère des prairies dans la belle saison : il y établit son nid, ou bien dans les orges, les avoines, les millières, etc., rarement à plate-terre, mais trois ou quatre pouces au-dessus du sol, dans l'herbe la plus serrée et assez forte pour porter ce nid. La femelle y pond quatre, cinq et quelquefois six œufs, et tandis qu'elle les couve, le mâle pourvoit à sa nourriture, et, se posant sur la cime d'un arbre, il répète sans cesse son désagréable cri, *tri, tri, tri, tiritz*, qu'il ne conserve que jusqu'au mois d'août : ce cri est plus vif et plus court que celui du bruant.

On a remarqué que lorsque le proyer s'élevait de terre pour s'aller poser sur une branche, ses pieds étaient pendants, et que ses ailes, au lieu de se mouvoir régulièrement, paraissaient agitées d'un mouvement de trépidation propre à la saison de l'amour. Le reste du temps, par exemple, en automne, il vole très-bien et très-vite, et même il s'élève à une assez grande hauteur.

Les petits quittent leur nid bien avant de pouvoir s'envoler : ils se plaisent à courir dans l'herbe, et il semble que les père et mère ne posent leur nid à terre que pour leur en donner la facilité : les chiens couchants les rencontrent fort souvent lorsque l'on chasse aux cailles vertes. Le père et la mère continuent de les nourrir et de veiller sur eux jusqu'à ce qu'ils soient en état de voler : mais leur sollicitude est quelquefois indiscrète ; car lorsqu'on approche de la couvée, ils contribuent eux-mêmes à la déceler, en voltigeant au-dessus d'un air inquiet.

La famille élevée, ils se jettent par bandes nombreuses dans les plaines, surtout dans les champs d'avoine, de fèves et autres menues graines, dont la récolte se fait la dernière. Ils partent un peu après les hirondelles, et il est très-rare qu'il en reste quelques-uns pendant l'hiver,

comme avait fait celui qui fut apporté à Gessner, dans cette saison.

On a remarqué que le proyer ne voltige pas de branche en branche, mais qu'il se pose sur l'extrémité de la branche la plus haute, la plus isolée, soit d'un arbre, soit d'un buisson; qu'au moment même il se met à chanter; qu'il s'y tient des heures entières dans la même place à répéter son ennuyeux *tri, tri;* enfin qu'en prenant sa volée il fait craquer son bec.

La femelle chante aussi, lorsque ses soins ne sont plus nécessaires à ses petits; mais elle ne chante que perchée sur une branche, et lorsque le soleil est au méridien ou qu'il en est peu éloigné : elle se tait le reste du jour et fait très-bien, car elle ne chante pas mieux que le mâle : elle est un peu plus petite et son plumage est à peu près le même; tous deux se nourrissent de graines et de petits vers qu'ils trouvent dans les prés et dans les champs. Ces oiseaux sont répandus dans toute l'Europe, ou plutôt ils embrassent toute l'Europe dans leur migration; mais Olina prétend qu'on en voit une plus grande quantité à Rome et dans les environs que partout ailleurs. Les oiseleurs les gardent en cage pour leur servir d'appeaux ou d'appelants dans leurs petites chasses d'automne; et ces appeaux attirent dans le piége, non-seulement des bruants fous, mais encore plusieurs autres petits oiseaux de différentes espèces. On tient ces appelants dans des cages basses, et où il n'y a point de bâtons ou juchoirs, sans doute parce qu'on s'est aperçu qu'ils n'aimaient pas à se percher, au moins de cette manière.

Le proyer a le dessus de la tête et du corps varié de brun et de roux; la gorge et le tour des yeux est d'un roux clair; la poitrine et tout le reste du dessous du corps d'un blanc jaunâtre tacheté de brun sur la poitrine et les flancs; les couvertures supérieures des ailes, les pennes de ces mêmes ailes et celles de la queue brunes, bordées de roux plus ou moins clair; le bec et les pieds gris brun.

La femelle a le croupion d'un gris tirant sur le roux, sans aucune tache; les couvertures supérieures de la queue de la même couleur bordées de blanchâtre; et en général ses plumes et les pennes de sa queue et de ses ailes sont bordées de couleurs plus claires.

Le bec de ces oiseaux est d'une forme remarquable : les deux pièces en sont mobiles comme dans les ortolans; leurs bords sont rentrants de même que dans le bruant ordinaire. et ils ne se joignent point par une ligne droite, mais par une ligne anguleuse; chaque bord du bec inférieur forme, vers le tiers de sa longueur, un angle saillant obtus, lequel est reçu dans un angle rentrant que forme le bord correspondant du bec supérieur : ce bec supérieur est plus solide et plus plein que dans la plupart des autres oiseaux. La langue est étroite, épaisse et taillée à sa pointe en manière de cure-dent; les narines sont recouvertes dans leur partie supérieure par une membrane en forme de croissant, et dans leur partie inférieure par de petites plumes; la première phalange du doigt extérieur est unie à celle du doigt du milieu.

Tube intestinal, treize pouces et demi; gésier musculeux, précédé d'une médiocre dilatation de l'œsophage, contenant des débris de substances végétales, entre autres des noyaux mêlés avec de petites pierres; de légers vestiges de cœcum; point de vésicule de fiel; grand axe des testicules, quatre lignes; petit axe, trois lignes; longueur totale de l'oiseau, sept pouces et demi; bec, sept lignes; vol, onze pouces un tiers; queue, près de trois pouces, un peu fourchue, composée de douze pennes : elle dépasse les ailes de dix-huit lignes.

OISEAUX ÉTRANGERS
QUI ONT RAPPORT AUX BRUANTS.

LE GUIRNEGAT.

Genre moineau. (Cuvier.)

Si ce bruant n'était point de l'Amérique méridionale, et que son cri ne fût point différent de celui de notre bruant, je ne l'aurais donné que comme une variété de celui-ci : il est même en quelque sorte plus bruant que le nôtre ; car il a plus de jaune que le nôtre n'en a communément, et je ne doute pas que ces deux races ne se croisassent avec succès, et qu'il ne résultât de leur mélange des individus féconds et perfectionnés.

Le jaune règne sans mélange sur la tête, le cou et tout le dessous du corps, et cette même couleur borne presque toutes les couvertures supérieures et les pennes de la queue et des ailes qui sont brunes : sur le dos elle est mêlée de brun et de vert : le bec et les yeux sont noirs et les pieds bruns.

Cet oiseau se trouve au Brésil, et selon toute apparence il en est originaire, puisqu'il a été nommé par les naturels du pays. Marcgrave fait l'éloge de son ramage, et le compare à celui du pinson.

La femelle est fort différente du mâle, puisque, suivant le même auteur, elle a le plumage et le cri du moineau.

LA THÉRÈSE JAUNE.

Comme je ne connais que le portrait de cet oiseau du Mexique et son cadavre, je ne puis en dire autre chose, sinon que par le plumage il approche beaucoup de notre bruant commun. Il a presque toute la tête, la gorge et les côtés du cou d'un jaune orangé ; la poitrine et le dessous du corps mouchetés de brun sur un fond blanc sale ; le derrière de la tête et du cou et tout le dessus du corps, bruns : cette dernière couleur se prolonge de chaque côté sur le cou en forme de pointe, et s'étend presque jusqu'à l'œil ; les pennes des ailes et de la queue et leurs couvertures sont brunes, bordées d'un brun plus clair.

LA FLAVÉOLE.

Elle a le front et la gorge jaunes, et tout le reste du plumage gris. Sa taille est à peu près celle du tarin. M. Linnæus, qui a fait connaître cette espèce, dit qu'elle se trouve dans les pays chauds, mais il ne dit pas à quel continent elle appartient.

L'OLIVE.

Ce petit bruant, qui se trouve à Saint-Domingue, n'est guère plus gros qu'un roitelet. Il a toute la partie supérieure et même la queue et les pennes des ailes d'un vert olive ; la gorge d'un jaune orangé ; une petite plaque de cette couleur entre le bec et l'œil ; le devant du cou noirâtre ; tout le dessous du corps d'un gris très-clair, teinté d'olivâtre ; la partie antérieure des ailes bordée de jaune clair : le bec et les pieds bruns.

La femelle n'a ni la cravate noire du mâle, ni la gorge jaune orangé, ni la petite plaque de la même couleur entre le bec et l'œil.

Longueur totale, trois pouces trois quarts; bec, quatre lignes et demie: vol, six pouces; queue, dix-huit lignes, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes de sept à huit lignes.

L'AMAZONE.

Cet oiseau se trouve à Surinam. On le compare, pour la grosseur, à notre mésange. Il a le dessus de la tête fauve; les couvertures inférieures des ailes blanchâtres; le reste du plumage brun.

L'EMBERISE A CINQ COULEURS.

Nous ne savons de cet oiseau de Buenos-Ayres que ce que nous en a dit M. Commerson, lequel n'a parlé que de son plumage et de ses parties extérieures, sans dire un seul mot de ses habitudes naturelles : nous ne le rapportons même aux bruants que sur la parole de ce naturaliste; car il l'appelle bruant, sans nous apprendre s'il a les caractères distinctifs de l'espèce, entre autres le tubercule osseux du bec supérieur.

Cet oiseau a tout le dessus du corps d'un vert brun tirant au jaune; la tête et le dessus de la queue d'une teinte plus obscure; le dessous de la queue d'une teinte plus jaunâtre; le dos marqué de quelques traits noirs; le bord antérieur des ailes d'un jaune vif; les pennes des ailes et les plus extérieures de celles de la queue, bordées de jaunâtre; le dessous du corps d'un blanc cendré; la pupille d'un bleu noirâtre; l'iris marron; le bec cendré, convexe et pointu; les bords de la pièce inférieure rentrants; les narines recouvertes d'une membrane et fort voisines de la base du bec; la langue terminée par de petits filets; les pieds de couleur plombée.

Longueur totale, huit pouces; bec, huit lignes; vol, dix pouces; queue, quatre pouces; ongle postérieur, le plus grand de tous.

LE MORDORÉ.

Tout le corps de cet oiseau est mordoré, tant dessus que dessous, et presque partout de la même teinte; les couvertures des ailes, leurs pennes et celles de la queue sont brunes, bordées d'un mordoré plus ou moins clair; le bec est brun et les pieds sont jaunâtres, teintés légèrement de mordoré; en sorte que c'est avec raison que nous avons donné à cet oiseau le nom de mordoré. On le trouve dans l'île de Bourbon. Sa taille est à peu près celle du bruant; mais il a la queue plus courte et les ailes plus longues : celles-là ne dépassent celles-ci que de dix lignes environ.

LE GONAMBOUCH.

Seba nous apprend que cet oiseau est très-commun à Surinam; qu'il a la taille de l'alouette, et qu'il chante comme le rossignol, par conséquent beaucoup mieux qu'aucun de nos bruants; ce qui est remarquable dans un oiseau d'Amérique. Les habitants du pays disent qu'il aime beaucoup le maïs ou blé de Turquie, et qu'il se perche très-souvent sur cette plante, tout au haut de sa tige.

Sa couleur dominante est un gris clair, mais il y a une teinte de rouge sur la poitrine, la queue, les couvertures et les pennes des ailes; ces dernières pennes sont blanches par-dessous.

Longueur totale, cinq pouces; bec, cinq lignes; queue, dix-huit lignes; elle dépasse les ailes de dix.

LE BRUANT FAMILIER.

J'adopte le nom de M. Linnæus, parce qu'il ne faut pas multiplier les dénominations sans nécessité, et que celle-ci peut avoir rapport au naturel de l'oiseau. Il a la tête et le bec noirs; le dessus du corps cendré et tacheté de blanc; le dessous cendré sans taches; le croupion et la partie du dos qui est recouverte par les ailes, jaunes; lés couvertures et l'extrémité des pennes de la queue blanches. Cet oiseau se trouve en Asie; il est à peu près de la taille du tarin.

LE CUL-ROUSSET.

Nous devons cette espèce à M. Brisson, qui l'a décrite sur un individu venant du Canada. Cet individu avait le dessus de la tête varié de brun et de marron; le dessus du cou, le dos et les couvertures des ailes variés de même avec un mélange de gris; le croupion, de cette dernière couleur sans taches; les couvertures supérieures et inférieures de la queue d'un blanc sale et roussâtre; la gorge et tout le dessous du corps d'un blanc sale varié de taches marron, plus rares néanmoins sous le ventre; les pennes de la queue et des ailes brunes, bordées d'un gris tirant sur le marron; le bec et les pieds gris brun.

Longueur totale, cinq pouces et demi; bec, cinq lignes et demie; vol, huit pouces un quart; queue, deux pouces et demi, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes d'environ vingt lignes.

L'AZUROUX.

C'est encore M. Brisson qui a fait connaître cet oiseau, lequel est aussi originaire du Canada. Il a le dessus de la tête d'un roux obscur; la partie supérieure du cou et le dessus du corps variés de ce même roux obscur et de bleu; le roux est moins foncé sur les petites couvertures des ailes ainsi que sur les grandes, qui sont bordées et terminées de cette couleur; les pennes des ailes et de la queue sont brunes, bordées de gris bleu; le bec et les pieds gris brun.

Longueur totale, quatre pouces un quart; bec, cinq lignes; vol, sept pouces un tiers; queue, un pouce, composée de douze pennes; elle ne dépasse les ailes que de quatre lignes.

LE BONJOUR-COMMANDEUR.

Genre moineau. (Cuvier.)

On appelle ainsi dans l'île de Cayenne une espèce de bruant qui a coutume de chanter au point du jour, et que les colons sont à portée d'entendre, parce qu'il vit autour des maisons. Quelques-uns l'appellent bruant de Cayenne : il ressemble si parfaitement à celui du cap de Bonne-Espérance, représenté dans les planches enluminées, n° 386, *fig.* 2, de l'édition in-4°, que M. de Sonnini le regarde comme le même oiseau sous deux noms différents : d'où il suit nécessairement que l'une de ces deux dénominations est fautive; et comme, suivant M. de Sonnini, ce bruant est naturel à l'île de Cayenne, il est plus que probable qu'il ne se trouve au cap de Bonne-Espérance que lorsqu'il y est porté par les vaisseaux. Une autre conséquence plus générale que l'on doit tirer de là, c'est

que toutes ces dénominations, en partie géographiques, où l'on fait entrer le nom du pays comme marque distinctive, sont équivoques, incertaines, et ne valent pas à beaucoup près celles que l'on tire des caractères propres à l'animal dénommé, 1° parce que cet animal peut se trouver dans plusieurs pays; 2° parce qu'il arrive souvent qu'un animal n'est point aborigène du pays d'où on le tire, surtout d'un pays tel que le cap de Bonne-Espérance, où abordent des vaisseaux venant de toutes les parties du monde.

Les bonjour-commandeurs ont le cri aigu de nos moineaux de France; ils sont le plus souvent à terre, comme les bruants, et presque toujours deux à deux.

Le mâle a sur la tête une calotte noire traversée par une bande grise; les joues cendrées; une raie noire qui s'étend de la base du bec à la calotte d'ont j'ai parlé; au-dessous de cette calotte, par derrière, un demi-collier roux; le dessus du corps d'un brun verdâtre, varié sur le dos par des taches noires oblongues; les couvertures des ailes bordées de roussâtre; tout le dessous du corps cendré.

Il est un peu plus petit que notre zizi, n'ayant que cinq pouces de longueur totale : ses ailes sont courtes et vont à peine à la moitié de la queue.

LE CALFAT.

M. Commerson, qui a décrit cet oiseau de l'Ile de France sur les lieux nous apprend qu'il a le dessus de la tête noir; toute la partie supérieure du corps, compris les ailes et la queue, d'un cendré bleuâtre; la queue bordée de noir, la gorge de cette dernière couleur; la poitrine et le ventre d'une couleur vineuse; une bande blanche qui va de l'angle de l'ouverture du bec à l'occiput; le tour des yeux nu et couleur de rose : l'iris, le bec et les pieds aussi couleur de rose; les couvertures inférieures de la queue blanches.

Le calfat est d'une taille moyenne, entre le moineau et la linotte.

LE BOUVREUIL.

(LE BOUVREUIL COMMUN.)

Genre bouvreuil (CUVIER.)

La nature a bien traité cet oiseau; car elle lui a donné un beau plumage et une belle voix. Le plumage a toute sa beauté d'abord après la prmière mue, mais la voix a besoin des secours de l'art pour acquérir sa perfection. Un bouvreuil qui n'a point eu de leçons n'a que trois cris, tous fort peu agréables : le premier, je veux dire celui par lequel il débute ordinairement, est une espèce de coup de sifflet : il n'en fait d'abord entendre qu'un seul, puis deux de suite, puis trois et quatre, etc. Le son de ce sifflet est pur; et quand l'oiseau s'anime, il semble articuler cette syllabe répétée *tui, tui, tui,* et ses sons ont plus de force. Ensuite il fait entendre un ramage-plus suivi, mais plus grave, presque enroué et dégénérant en fausset. Enfin, dans les intervalles il a un petit cri intérieur, sec et coupé, fort aigu, mais en même temps fort doux, et si doux qu'à peine on l'entend. Il exécute ce son, fort ressemblant à celui d'un ventriloque, sans aucun mouvement apparent du bec ni du gosier, mais seulement avec un mouvement sensible dans les muscles de l'abdomen. Tel

est le chant du bouvreuil de la nature, c'est-à-dire du bouvreuil sauvage abandonné à lui-même, et n'ayant eu d'autre modèle que ses père et mère, aussi sauvages que lui; mais lorsque l'homme daigne se charger de son éducation, lorsqu'il veut bien lui donner des leçons de goût, lui faire entendre avec méthode des sons plus beaux, plus moelleux, mieux filés, l'oiseau docile, soit mâle, soit femelle, non-seulement les imite avec justesse, mais quelquefois les perfectionne et surpasse son maître, sans oublier pour cela son ramage naturel. Il apprend aussi à parler sans beaucoup de peine, et à donner à ses petites phrases un accent pénétrant, une expression intéressante qui ferait presque soupçonner en lui une âme sensible, et qui peut bien nous tromper dans le disciple, puisqu'elle nous trompe si souvent dans l'instituteur. Au reste, le bouvreuil est très-capable d'attachement personnel, et même d'un attachement très-fort et très-durable. On en a vu d'apprivoisés s'échapper de la volière, vivre en paix dans les bois pendant l'espèce d'une année, et au bout de ce temps reconnaître la voix de la personne qui les avait élevés, et revenir à elle, pour ne la plus abandonner. On en a vu d'autres qui, ayant été forcés de quitter leur premier maître, se sont laissés mourir de regret. Ces oiseaux se souviennent fort bien, et quelquefois trop bien, de ce qui leur a nui : un d'eux ayant été jeté par terre, avec sa cage, par des gens de la plus vile populace, n'en parut pas fort incommodé d'abord; mais dans la suite on s'aperçut qu'il tombait en convulsion toutes les fois qu'il voyait des gens mal vêtus, et il mourut dans un de ces accès, huit mois après le premier événement.

Les bouvreuils passent la belle saison dans les bois ou sur les montagnes; ils y font leur nid sur les buissons, à cinq ou six pieds de haut, et quelquefois plus bas. Le nid est de mousse en dehors et de matières plus mollettes en dedans; il a, dit-on, son ouverture du côté le moins exposé au mauvais vent. La femelle y pond de quatre à six œufs, d'un blanc sale, un peu bleuâtre, environnés près du gros bout d'une zone formée par des taches de deux couleurs, les unes d'un violet éteint, les autres d'un noir bien tranché. Cette femelle dégorge la nourriture à ses petits, ainsi que les chardonnerettes, linottes, etc.; et le mâle a aussi grand soin de sa femelle. M. Linnæus dit qu'il tient quelquefois fort longtemps une araignée dans son bec pour la donner à sa compagne. Les petits ne commencent à siffler que lorsqu'ils commencent à manger seuls; et dès lors ils ont l'instinct de la bienfaisance, si ce qu'on m'a assuré est vrai, que de quatre jeunes bouvreuils d'une même nichée, tous quatre élevés ensemble, les trois aînés, qui savaient manger seuls, donnaient la becquée au plus jeune qui ne le savait pas encore. Après que l'éducation est finie, les père et mère restent appariés et le sont encore tout l'hiver; car on les voit toujours deux à deux, soit qu'ils voyagent, soit qu'ils restent : mais ceux qui restent dans le même pays quittent les bois au temps des neiges, descendent de leurs montagnes, abandonnent les vignes où ils se jettent sur l'arrière-saison et s'approchent des lieux habités, ou bien se tiennent sur les haies le long des chemins : ceux qui voyagent partent avec les bécasses, aux environs de la Toussaint, et reviennent dans le mois d'avril. Ils se nourrissent en été de toutes sortes de graines, de baies, d'insectes, de prunelles, et l'hiver, de grains de genièvre, des bourgeons du tremble, de l'aune, du chêne, des arbres fruitiers, du marsaule, etc., d'où leur est venu le nom d'*ébourgeonneux*. On les entend pendant cette saison siffler, se répondre, et égayer par leur chant, quoiqu'un peu triste, le silence encore plus triste qui règne alors dans la nature.

Ces oiseaux passent auprès de quelques personnes pour être attentifs et réfléchis : du moins ils ont l'air pesant, et à juger par la facilité qu'ils ont d'apprendre, on ne peut nier qu'ils ne soient capables d'attention jusqu'à un certain point; mais aussi à juger par la facilité avec laquelle ils se laissent approcher et se prennent dans les différents piéges, on ne peut s'empêcher d'avouer que leur attention est souvent en défaut. Comme ils ont la peau très-fine, ceux qui se prennent aux gluaux perdent en se débattant une partie de leurs plumes et même de leurs pennes, à moins que l'on n'aille les débarrasser promptement. Il faut encore remarquer que les individus dont le plumage sera le plus beau, seront ceux qui auront le moins de disposition pour apprendre à siffler ou à chanter, parce que ce seront les plus vieux et par conséquent les moins dociles. Au reste, quoique vieux, ils s'accoutument facilement à la cage, pourvu que dans les premiers jours de leur captivité on leur donne à manger largement. Ils se privent aussi très-bien, comme je l'ai dit plus haut, mais il y faut du temps, de la patience et des soins raisonnés : c'est pourquoi l'on n'y réussit pas toujours. Il est rare que l'on n'en prenne qu'un seul à la fois; le second se fait bientôt prendre, pour peu qu'il entende son camarade : ils redoutent moins l'esclavage qu'ils ne craignent de se séparer.

On a dit, on a écrit, que le serin, qui s'allie avec tant d'autres espèces, ne s'alliait jamais avec celle du bouvreuil; et on en a donné pour raison que le mâle bouvreuil ouvre le bec lorsqu'il est en amour, et que cela fait peur à la serine; mais c'est une nouvelle preuve du risque que l'on court en avançant légèrement des propositions négatives qu'un seul fait peut réfuter et détruire. M. le marquis de Piolenc m'a assuré avoir vu un bouvreuil mâle apparié avec une femelle canari; que de cette union il résulta cinq petits qui étaient éclos vers le commencement d'avril. Ils avaient le bec plus gros que les petits serins du même âge, et ils commençaient à se revêtir d'un duvet noirâtre; ce qui donnait lieu de croire qu'ils tiendraient plus du père que de la mère : malheureusement ils moururent tous dans un petit voyage qu'on tenta de leur faire faire. Et ce qui donne du poids à cette observation, c'est que Frisch indique la manière d'apparier le mâle bouvreuil avec la femelle canari : il conseille de prendre ce mâle de la plus petite taille parmi ceux de son espèce, et de le tenir longtemps dans la même volière avec la femelle du canari ; il ajoute qu'il se passe souvent une année entière avant que cette femelle le laisse approcher et lui permette de manger dans son auget; ce qui suppose que cette union est difficile, mais qu'elle n'est pas impossible.

On a remarqué que les bouvreuils avaient dans la queue un mouvement brusque de haut en bas, comme la lavandière, mais moins marqué. Ils vivent cinq à six ans. Leur chair est mangeable, suivant quelques-uns; elle n'est point bonne à manger, selon d'autres, à cause de son amertume : cela dépend de l'âge, de la saison et de la nourriture. Ils sont de la grosseur de notre moineau et pèsent environ une once. Ils ont le dessus de la tête, le tour du bec et la naissance de la gorge d'un beau noir lustré, qui s'étend plus ou moins, soit en avant, soit en arrière ; le devant du cou, la poitrine et le haut du ventre d'un beau rouge; le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue et des ailes, blancs; le dessus du cou, le dos et les scapulaires, cendrés; le croupion blanc; les couvertures supérieures et les pennes de la queue d'un beau noir tirant sur le violet, et une tache blanchâtre sur la penne la plus extérieure; les pennes des ailes d'un cendré noirâtre, d'autant plus foncé qu'elles sont

plus voisines du corps; la dernière de toutes, rouge en dehors; les grandes couvertures des ailes d'un beau noir changeant, terminées de gris clair rougeâtre; les moyennes cendrées, les petites d'un cendré noirâtre bordé de rougeâtre; l'iris noisette; le bec noirâtre et les pieds bruns.

Les côtés de la tête, les côtés et le devant du cou, la poitrine, le haut du ventre, en un mot presque tout ce qui est rouge dans le mâle est d'un cendré vineux dans la femelle, quelquefois même le bas-ventre : elle n'a pas non plus ce beau noir changeant et lustré que le mâle a sur la tête et ailleurs : mais j'ai vu de ces femelles qui avaient la dernière des pennes de l'aile bordée de rouge, et qui n'avaient point de blanc sur la plus extérieure de celles de la queue. M. Linnæus ajoute qu'elle a le bout de la langue divisé en petits filets; cependant je l'ai toujours trouvée bien entière comme celle du mâle, ayant la forme d'un bec de cure-dent fort court.

Plusieurs jeunes bouvreuils, que j'ai observés sur la fin de juin, avaient le front d'un roux clair; le devant du cou et la poitrine d'un brun roussâtre; le ventre et les couvertures inférieures de la queue, d'un fauve qui allait toujours se dégradant du côté de la queue : le dessus du corps plus ou moins rembruni; la raie blanche de l'aile chargée d'une forte teinte de roussâtre; le croupion d'un blanc plus ou moins pur. On sent bien que tout cela est sujet à beaucoup de petites variétés.

Longueur totale, six pouces; bec, cinq lignes, épais et crochu. Kramer a remarqué que ses deux pièces sont mobiles, comme dans les pinsons et les bruants. Vol, neuf pouces un quart; queue, deux pouces un tiers, un peu fourchue (mais pas toujours dans les femelles), composée de douze pennes; doigt extérieur uni par sa première phalange au doigt du milieu; ongle postérieur plus fort et plus crochu que les autres.

Voici les dimensions intérieures d'une femelle que j'ai disséquée. Tube intestinal, dix-huit pouces; vestiges de cœcum; œsophage, deux pouces et demi, dilaté en forme de poche dans sa partie contiguë au gésier; cette poche distinguée de l'œsophage par un rebord saillant; le gésier musculeux, contenant beaucoup de petites pierres, et même deux ou trois petites graines jaunes bien entières, quoique cet oiseau fût resté deux jours et demi dans une cage sans rien manger; grappe de l'ovaire, d'un volume médiocre, garnie de petits œufs presque tous égaux entre eux; *oviductus* développé, trois pouces et plus; la trachée formait une espèce de nœud assez gros à l'endroit de sa bifurcation.

Variétés du bouvreuil.

Roger Sibbald n'a écrit qu'une seule ligne sur le bouvreuil, et dans cette ligne il dit qu'il y en a diverses espèces en Écosse, sans en indiquer d'autre que l'espèce commune. Il est probable que ces espèces dont il parle ne sont autre chose que les variétés dont nous allons bientôt faire mention.

Frisch nous dit que l'on distingue des bouvreuils de trois grandeurs différentes; M. le marquis de Piolenc en connaît de deux grandeurs; enfin d'autres prétendent qu'ils sont plus petits en Nivernais qu'en Picardie. M. Lottinger assure que le bouvreuil de montagne est plus grand que celui de la plaine; et cela explique assez naturellement l'origine de ces variétés de grandeur, qui dépendent en effet, du moins à plusieurs égards, de la différence de l'habitation, mais dont les limites ne sont point assez connues, et les caractères, c'est-à-dire les mesures

relatives aux circonstances locales, ne sont point assez déterminées pour que l'on puisse traiter de chacune dans un article séparé : je me contenterai donc d'indiquer ici les seules variétés de plumage.

I. Le bouvreuil blanc. Schwenckfeld parle d'un bouvreuil blanc que l'on avait pris aux environs du village de Frischbach en Silésie, et qui avait seulement quelques plumes noires sur le dos. Ce fait a été confirmé par M. de l'Isle.

« Il y a dans ce canton (de Bérésow en Sibérie), dit cet habile astronome, des pivoines ou bouvreuils blancs, dont le dos est un peu noirâtre, et grisonne vers l'été. Ces oiseaux ont le chant agréable, fin et beaucoup plus beau que les pivoines d'Europe. »

Il paraît vraisemblable que le climat du Nord a beaucoup influé sur ce changement de couleur.

II. Le bouvreuil noir. Je comprends sous cette dénomination, non-seulement les bouvreuils entièrement ou presque entièrement noirs, mais encore ceux qui commencent sensiblement à le devenir : tel était celui que j'ai vu chez M. le baron Goula : il avait la gorge noire ainsi que le croupion ; les couvertures inférieures de la queue et le bas-ventre, le haut de la poitrine, variés de roux vineux et de noir, et il n'y avait point de tache blanche sur la dernière penne de la queue. Ceux dont parlent And. Schœnberg Anderson et M. Salerne étaient tout noirs, d'un noir de charbon, comme les corbeaux, dit ce dernier. Celui de M. de Réaumur, dont parle M. Brisson, était exactement noir par tout le corps. J'en ai observé un qui était devenu noir et d'un beau noir lustré à la première mue, mais qui avait conservé un peu de rouge de chaque côté du cou, et un peu de gris derrière le cou et sur les petites couvertures supérieures des ailes ; il avait les pieds couleur de chair, et l'intérieur du bec rouge. Celui d'Albin avait quelques plumes rouges sous le ventre ; les cinq premières pennes de l'aile bordées de blanc ; l'iris blanc et les pieds couleur de chair. Albin remarque que cet oiseau était d'une grande douceur, comme sont tous les bouvreuils. Il arrive souvent que cette couche de noir disparaît à la mue, et fait place aux couleurs naturelles ; mais quelquefois aussi elle se renouvelle à chaque mue, et se soutient pendant plusieurs années : tel était celui de M. de Réaumur. Cela ferait croire que ce changement de couleur n'est pas l'effet d'une maladie.

III. Le grand bouvreuil noir d'Afrique. Quoique cet oiseau soit d'un pays fort éloigné, et qu'il surpasse en grosseur notre bouvreuil d'Europe, je ne puis m'empêcher de le regarder comme analogue à la variété que j'ai décrite sous le nom de bouvreuil noir, et de soupçonner que les grandes chaleurs de l'Afrique noircissent le plumage de ces oiseaux, comme les grands froids de la Sibérie le blanchissent. Ce bouvreuil est tout noir, à l'exception d'une très-petite tache blanche sur les grandes couvertures de l'aile. Il faut encore excepter le bec, qui est gris, et les pieds, qui sont cendrés. On l'a vu vivant à Paris, où il avait été apporté des côtes d'Afrique.

Longueur totale, sept pouces un quart ; bec, six lignes ; vol, onze pouces un quart ; queue, deux pouces et demi, composée de douze pennes ; elle dépasse les ailes de dix-huit lignes.

OISEAUX ÉTRANGERS
QUI ONT RAPPORT AU BOUVREUIL.

LE BOUVERET.

Jé réunis sous ce nom deux oiseaux annoncés comme étant l'un de l'île de Bourbon, et l'autre du cap de Bonne-Espérance. Ils se ressemblent trop en effet pour qu'on puisse ne pas les rapporter à la même espèce. D'ailleurs, on sait combien il y a de communication entre le cap de Bonne-Espérance et l'île de Bourbon.

Le noir et l'orangé vif sont les couleurs dominantes de celui de ces oiseaux que je regarde comme le mâle : l'orangé règne sur la gorge, le cou, et sur tout le corps sans exception; le noir règne sur la tête, la queue et les ailes; mais les pennes sont bordées d'orangé, et quelques-unes terminées de blanc.

La femelle a toute la tête, la gorge et le devant du cou recouverts d'une espèce de capuchon noir; le dessous du corps blanc; le dessus d'un orangé moins vif qu'il n'est dans le mâle, et dont la teinte se répand en s'affaiblissant encore sur les pennes de la queue; les pennes des ailes sont finement bordées de gris clair presque blanc; l'un et l'autre ont le bec brun et les pieds rougeâtres.

Longueur totale, environ quatre pouces et demi; bec, un peu moins de quatre lignes; vol, près de sept pouces; queue, vingt lignes, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes d'environ quinze lignes.

LE BOUVREUIL A BEC BLANC.

C'est ici le seul oiseau de la Guyane que M. de Sonnini reconnaisse pour un véritable bouvreuil. Son bec est de couleur de corne dans l'oiseau desséché; mais on assure qu'il est blanc dans le vivant : la gorge, le devant du cou et tout le dessus du corps, sans excepter les ailes et la queue, sont noirs; il y a sur les ailes une petite tache blanche qui souvent est cachée sous les grandes couvertures; la poitrine et le ventre sont d'un marron foncé.

Cet oiseau est de la grosseur de notre bouvreuil; il a de longueur totale quatre pouces deux tiers, et sa queue dépasse ses ailes de presque toute sa longueur.

LE BOUVERON.

Genre bouvreuil. (Cuvier.)

J'appelle ainsi cet oiseau, parce qu'il me paraît faire la nuance entre les bouvreuils d'Europe et les becs-ronds d'Amérique, dont je parlerai bientôt. Sa taille ne surpasse pas celle du cabaret : un beau noir changeant en vert règne sur les plumes de la tête, de la gorge et de toute la partie supérieure du corps, compris les pennes et les couvertures de la queue et des ailes, ou, pour parler plus juste, sur ce qui paraît de ces plumes; car le côté intérieur et caché ou n'est pas noir, ou du moins n'est pas de ce beau noir changeant : il faut encore excepter une très-petite tache blanche sur chaque aile, et trois taches de même couleur,

mais plus grandes, l'une sur le sommet de la tête, et les deux autres au-dessous des yeux. Toute la partie inférieure du corps est blanche; les plumes du ventre et les couvertures inférieures de la queue sont frisées dans quelques individus : car on ne peut s'empêcher de regarder le bouvreuil à plumes frisées du Brésil comme appartenant à l'espèce du bouveron, puisque ces deux oiseaux ne diffèrent entre eux que par la frisure des plumes, différence trop superficielle et trop légère pour former un caractère spécifique, et d'autant moins que cette frisure n'est nullement permanente, et qu'elle tombe en certaines circonstances. Il est probable que les individus frisés sont les mâles, puisqu'en général parmi les animaux la nature semble avoir choisi les mâles pour leur accorder exclusivement le don de la beauté et tout le luxe des ornements qui peuvent la faire valoir. Mais, dira-t-on, comment supposer que le mâle se trouve au Brésil et la femelle en Afrique? Je réponds : 1° que rien n'est moins connu que le pays natal des oiseaux qui viennent de loin et passent par plusieurs mains. Je réponds, en second lieu, que si l'on a pu transporter à Paris ceux dont nous parlons, et les transporter vivants, on a pu les transporter de même de l'Amérique méridionale en Afrique. Quiconque aura jeté un regard de comparaison sur ces oiseaux, admettra sans hésiter l'une de ces deux suppositions, plutôt que de les rapporter à deux espèces différentes.

Longueur totale, quatre pouces un tiers; bec, quatre lignes; vol, sept pouces et demi; queue, vingt et une lignes, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes d'environ un pouce.

LE BEC-ROND A VENTRE ROUX.

Genre moineau, sous-genre bouvreuil. (Cuvier.)

L'Amérique a ses bouvreuils, et j'en ai fait connaître une espèce d'après M. de Sonnini : elle a aussi ses becs-ronds, qui ont, à la vérité, du rapport avec les bouvreuils, mais qui en diffèrent assez pour qu'on doive les désigner par une autre dénomination. Leur bec est beaucoup moins crochu et plus arrondi, d'où le nom de bec-rond leur a été donné.

Celui dont il s'agit dans cet article demeure apparié toute l'année avec sa femelle. Ils sont très-vifs et peu farouches; ils vivent autour des lieux habités, dans les terrains qui étaient auparavant en culture, et qui ont été abandonnés depuis peu. Ils se nourrissent de fruits et de graines, et font entendre, en sautillant, un cri assez semblable à celui du moineau, mais plus aigu. Ils font avec une certaine herbe rougeâtre un petit nid rond de deux pouces de diamètre intérieur, et le posent sur les mêmes arbustes où ils trouvent leur nourriture; la femelle y pond trois ou quatre œufs.

Cet oiseau a le dessus de la tête, du cou et du dos d'un gris brun; les couvertures des ailes, leurs pennes et celles de la queue de la même couleur, à peu près, bordées de blanc ou de marron clair : la gorge, le devant du cou, le dessous du corps, les couvertures inférieures de la queue et le croupion, d'un marron foncé; le bec et les pieds bruns.

Dans quelques individus, la gorge est du même gris brun que le dessus de la tête.

LE BEC-ROND, OU BOUVREUIL BLEU D'AMERIQUE.

M. Brisson fait mention de deux bouvreuils bleus d'Amérique, dont il fait deux espèces séparées : mais comme ils sont tous deux d'Amé-

rique, tous deux de même grosseur, tous deux proportionnés à peu près de même, tous deux du même bleu, et qu'ils ne diffèrent que par la couleur des ailes, de la queue et du bec, j'ai cru devoir les rapporter à une seule et même espèce, et regarder leurs différences comme produites par l'influence du climat.

Dans l'un et l'autre le bleu foncé est la couleur dominante : celui de l'Amérique méridionale a une petite tache noire entre le bec et l'œil; les pennes de la queue, celles des ailes et les grandes couvertures de celle-ci noires, bordées de bleu; le bec noirâtre et les pieds gris.

Celui de l'Amérique septentrionale a la base du bec entourée d'une zone noire qui va rejoindre les yeux; les pennes de la queue, celles de l'aile et leurs grandes couvertures, d'un brun teinté de vert; leurs moyennes couvertures rouges, formant une bande transversale de cette couleur; le bec brun et les pieds noirs. Le plumage de la femelle est uniforme, et partout d'un brun foncé mêlé d'un peu de bleu.

A l'égard des mœurs et des habitudes de ces oiseaux, on ne peut les comparer, parce qu'on ne sait rien de celles du premier. Voici ce que Catesby nous apprend de celui de la Caroline. C'est un oiseau fort solitaire et fort rare; il reste toujours apparié avec sa femelle, et ne se met point en troupes; on ne le voit jamais l'hiver à la Caroline; son chant est très-monotone, et ne roule que sur une seule note. Je vois dans tout cela beaucoup de traits de conformité avec notre bouvreuil.

LE BOUVREUIL OU BEC-ROND NOIR ET BLANC.

Il faudrait avoir vu cet oiseau, ou du moins sa dépouille, pour savoir s'il est bouvreuil ou bec-rond : il a un peu de blanc sur le bord antérieur et sur la base des deux premières pennes de l'aile; tout le reste du plumage est absolument noir, même le bec et les pieds; le bec supérieur a une échancrure considérable de chaque côté.

Cet oiseau est du Mexique; sa grosseur est à peu près celle du serin. Longueur totale, cinq pouces un quart; bec, cinq lignes; queue, deux pouces; elle dépasse les ailes d'un pouce.

LE BOUVREUIL OU BEC-ROND VIOLET DE LA CAROLINE.

Tout est violet dans cet oiseau, et d'un violet obscur, excepté le ventre qui est blanc, les couvertures supérieures des ailes, où le violet est un peu mêlé de brun, et les pennes de la queue et des ailes, qui sont mi-parties de violet et de brun, les premières suivant leur largeur, et les dernières suivant leur longueur.

La femelle est brune par tout le corps, et elle a la poitrine tachetée comme notre mauvis.

Ces oiseaux paraissent au mois de novembre, et se retirent avant l'hiver par petites volées. Ils vivent de genièvre, et détruisent, comme nos bouvreuils, les bourgeons des arbres fruitiers. Leur grosseur est à peu près celle du pinson.

Longueur totale, cinq pouces deux tiers; bec, cinq lignes; queue, deux pouces, un peu fourchue, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes de sept à huit lignes.

LE BOUVREUIL OU BEC-ROND VIOLET A GORGE ET SOURCILS ROUGES.

Cet oiseau est encore plus violet que le précédent, car les pennes de la queue et des ailes sont aussi de cette couleur : mais ce qui relève son

plumage et donne du caractère et du jeu à sa physionomie, c'est sa gorge rouge, ce sont de beaux sourcils rouges que la nature s'est plu à dessiner sur ce fond violet. La couleur rouge reparaît encore sur les couvertures inférieures de la queue; le bec et les pieds sont gris.

La femelle a les mêmes marques rouges que le mâle, mais le fond de son plumage est brun, et non pas violet.

Ces oiseaux se trouvent dans les îles de Bahama; ils sont à peu près de la grosseur de notre moineau-franc.

Longueur totale, cinq pouces deux tiers; bec, cinq à six lignes; queue, deux pouces et demi; elle dépasse les ailes de treize à quatorze lignes.

LA HUPPE NOIRE.

Le plumage de cet oiseau est peint des plus riches couleurs; la tête noire, surmontée d'une huppe de même couleur; le bec blanc; tout le dessus du corps d'un rouge brillant; le dessous d'un beau bleu; une marque noire devant le cou. Voilà de quoi justifier ce que dit Seba de cet oiseau, qui ne le cède en beauté à aucun oiseau chanteur. On peut conclure de là, ce me semble, qu'il a quelque ramage. Il se trouve en Amérique.

M. Brisson le juge beaucoup plus gros que notre bouvreuil. Voici comment il détermine ses dimensions principales, autant qu'on peut le faire d'après une figure dont l'exactitude n'est pas trop bien garantie.

Longueur totale, six pouces; bec, six lignes; queue, dix-huit lignes et plus; elle dépasse les ailes d'environ six lignes.

L'HAMBOUVREUX.

Genre moineau, sous-genre moineau proprement dit. (Cuvier.)

Quoique ce prétendu bouvreuil habite notre Europe, je ne le place cependant qu'après ceux d'Afrique et d'Amérique, parce que ce n'est point l'ordre géographique que je suis, et que son habitude de grimper, soit en montant, soit en descendant, le long des branches des arbres, comme les mésanges, celle de vivre de cerfs-volants et d'autres insectes, et sa queue étagée, semblent l'éloigner plus de nos bouvreuils qu'une distance de deux mille lieues entre le pays natal des uns et des autres.

Cet oiseau a le dessus de la tête et du cou d'un brun rougeâtre, teinté de pourpre; la gorge brune; un large collier de même couleur sur un fond blanc; la poitrine d'un brun jaunâtre, semé de taches noires un peu longuettes; le ventre et les couvertures inférieures de la queue blancs; le dos, les scapulaires et tout le dessus du corps comme la poitrine; deux taches blanches sur chaque aile; les pennes des ailes d'un brun clair et jaunâtre; celles de la queue d'un brun sombre dessus, mais blanches dessous; l'iris jaune et le bec noir.

L'hambouvreux est un peu plus grand que notre moineau-franc : il se trouve aux environs de la ville de Hambourg.

Longueur totale, cinq pouces trois quarts; bec, six lignes; queue, vingt et une lignes, un peu étagée; elle dépasse les ailes de presque toute sa longueur.

LE COLIOU.

(Genre colion. Cuvier.)

Il nous paraît que le genre de cet oiseau doit être placé entre celui des veuves et celui des bouvreuils : il tient au premier par les deux longues plumes qu'il porte comme les veuves au milieu de la queue; et il s'approche du second par la forme du bec, qui serait précisément la même que celle du bouvreuil, s'il était convexe en dessous comme en dessus; mais il est aplati dans la partie inférieure, et du reste tout semblable à celui du bouvreuil, étant également un peu crochu et proportionnellement de la même longueur. D'autre côté, nous devons observer que la queue du coliou diffère de celle des veuves en ce qu'elle est composée de plumes étagées, dont les deux dernières ou celles qui recouvrent et excèdent les autres ne les surpassent que de trois ou quatre pouces, au lieu que les veuves ont une queue proprement dite et des appendices à cette queue. J'entends par la queue proprement dite un amas de plumes attachées au croupion et d'égale longueur. Mais outre cette queue qu'ont toutes les veuves, les unes, comme la veuve commune et la veuve dominicaine, ont deux plumes; les autres en ont quatre, comme la veuve à quatre brins; et les autres enfin ont six ou huit plumes, comme les veuves du cap de Bonne-Espérance. Toutes ces plumes excèdent celles de la queue proprement dite; et cet excédant, dans certaines espèces, n'est que de la longueur de la queue proprement dite, et dans les autres cet excédant est du double et du triple de cette longueur. Les colious n'ont point cette queue proprement dite, car leur queue n'est composée que de plumes étagées. On doit encore observer que dans les veuves les plumes qui excèdent les autres plumes ont des barbes assez longues et égales des deux côtés; que ces barbes vont insensiblement en diminuant de longueur de la base à la pointe de la plume, excepté dans la veuve dominicaine et la veuve à quatre brins : dans la première, les plumes excédantes n'ont que des barbes fort courtes, qui vont en diminuant sensiblement de la base à la pointe de la plume; dans la veuve à quatre brins, au contraire, les quatre plumes excédantes n'ont dans leur longueur que des barbes très-courtes qui s'allongent et forment un épanouissement au bout des plumes; et dans les colious les plumes de la queue, soit celles qui excèdent, soit celles qui sont excédées, ont également des barbes qui vont en diminuant de la base à la pointe des plumes. Ainsi le rapport réel entre la queue des veuves et celle des colious n'est que dans la longueur, et celle de toutes les veuves dont la queue ressemble le plus à la queue des colious est la veuve dominicaine.

M. Mauduit a fait à cette occasion deux remarques intéressantes. La première est que les longues queues et les autres appendices ou ornements que portent certains oiseaux, ne sont pas des parties surabondantes et particulières à ces oiseaux, dont les autres soient dépourvus; ce ne sont au contraire que les mêmes parties communes à tous les autres oiseaux, mais seulement beaucoup plus étendues; de sorte qu'en général les longues queues ne consistent que dans le prolongement de toutes les plumes ou seulement de quelques plumes de la queue. De même les huppes ne sont que l'allongement des plumes de la tête. Il en est encore de même des plumes longues et étroites qui forment des moustaches à l'oiseau de paradis; elles ne paraissent être qu'une extension des plumes

fines, étroites et oblongues, qui, dans tous les oiseaux, servent à couvrir le *méat auditif externe*. Les plumes longues et flottantes qui partent de dessous les ailes de l'oiseau de paradis commun, et celles qui représentent comme des doubles ailes dans le roi des oiseaux de paradis, sont les mêmes plumes qui partent des aisselles dans tous les autres oiseaux. Lorsque ces plumes sont couchées, elles sont dirigées vers la queue; et lorsqu'elles sont relevées, elles sont transversales à l'axe du corps de l'oiseau. Ces plumes diffèrent dans tous les oiseaux des autres plumes en ce qu'elles ont les barbes égales des deux côtés du tuyau, elles représentent, quand elles sont relevées, de véritables rames, et l'on peut croire qu'elles servent non-seulement à soutenir les oiseaux, mais à prendre la direction du vent lorsqu'ils volent. Ainsi tous les ornements du plumage des oiseaux ne sont que des prolongements ou des excroissances des mêmes plumes plus petites dans le commun des oiseaux.

La seconde remarque de M. Mauduit est que ces ornements des plumes prolongées sont assez rares dans les climats froids et tempérés de l'un et l'autre continent, tandis qu'ils sont assez communs dans les oiseaux des climats les plus chauds, surtout dans l'ancien continent. Il n'y a guère d'oiseaux à longue queue en Europe que les faisans, les coqs, qui sont en même temps souvent huppés, et qui ont de longues plumes flottantes sur les côtés, les pies et la mésange à longue queue; et de même nous ne connaissons guère en Europe d'autres oiseaux huppés que le grand, le moyen et le petit duc, la huppe, le cochevis et la mésange huppée. Quelques oiseaux d'eau, tels que les canards et les hérons, ont souvent de longues queues ou des ornements composés de plumes, des aigrettes, et des plumes flottantes sur le croupion. Ce sont là tous les oiseaux des zones froides et tempérées auxquels on voie des ornements de plumes : dans la zone torride au contraire, et surtout dans l'ancien continent, le plus grand nombre des oiseaux ont de ces ornements; on peut citer avec les colious, tous les oiseaux de paradis, toutes les veuves, les kakatoës, les pigeons couronnés, les huppes, les paons qui sont originaires des climats chauds de l'Asie, etc.

Les colious appartiennent à l'ancien continent, et se trouvent dans les contrées les plus chaudes de l'Asie et de l'Afrique, mais jamais on n'en a trouvé en Amérique, non plus qu'en Europe.

Nous en connaissons assez imparfaitement trois espèces ou variétés, dont nous ne pouvons donner ici que les descriptions, car nous ne savons rien de leurs habitudes naturelles.

1° Le coliou du cap de Bonne-Espérance que nous avons décrit d'après un individu qui est au Cabinet du Roi, et qui est représenté dans la planche enluminée n° 282, *fig.* 1, de l'édition in-4°. Nous ne savons si c'est le mâle ou si c'est la femelle : il a tout le corps d'une couleur cendrée pure sur le dos et le croupion, et mêlée sur la tête; la gorge et le cou d'une légère teinte de lilas, plus foncé sur la poitrine; le ventre est d'un blanc sale. Les pennes de la queue sont cendrées, mais les deux latérales de chaque côté sont bordées extérieurement de blanc; les deux pennes intermédiaires sont longues de six pouces neuf lignes; celles des côtés vont toutes en diminuant de longueur par degré, et la plus extérieure de chaque côté n'a plus que dix lignes de long; les pieds sont gris et les ongles noirâtres; le bec est gris à sa base et noirâtre à son extrémité. Ce coliou a dix pouces trois lignes, y compris les longues plumes de la queue; ainsi le corps de l'oiseau n'a réellement que trois pouces et demi de grandeur. Il se trouve au cap de Bonne-Espérance.

2° Le coliou huppé du Sénégal ressemble beaucoup au précédent, et l'on pourrait le regarder comme une variété de cette espèce, quoiqu'il en diffère par la grandeur ; car il a deux pouces de longueur de plus que le coliou du Cap : il a de plus une espèce de huppe formée par des plumes plus longues sur le sommet de la tête, et cette huppe est du même ton de couleur que le reste du corps. On voit une bande bien marquée d'un beau bleu céleste derrière la tête ; à la naissance du cou ce bleu est beaucoup plus vif et plus marqué qu'il n'est représenté dans la planche. La queue de ce coliou se rétrécit de la base à la pointe. Le bec n'est pas entièrement noir ; la mandibule supérieure est blanche depuis la base jusqu'aux deux tiers de sa longueur ; le bout de cette mandibule est noir. Ces différences, quoique assez grandes, ne le sont cependant pas assez pour prononcer si ce coliou huppé du Sénégal est une espèce différente ou une simple variété de celui du cap de Bonne-Espérance.

3° Une troisième espèce ou variété encore un peu plus grande que la précédente est le coliou rayé, que nous avons vu dans le cabinet de M. Mauduit. Il a treize pouces de longueur, y compris les longues plumes de la queue, lesquelles ont elles seules huit pouces et demi, et dépassent les ailes de sept pouces et demi ; le bec a neuf lignes ; il est noir en dessus et blanchâtre en dessous.

On l'appelle *coliou rayé* parce que tout le dessous de son corps est rayé, d'abord sous la gorge, de bandes brunes sur un fond gris roussâtre, et sous le ventre, de bandes également brunes sur un fond roux : le dessus du corps n'est point rayé ; il est d'un gris terne légèrement varié de couleur de lilas qui devient plus rougeâtre sur le croupion et la queue, laquelle est verte et tout à fait semblable à celle des autres colious.

M. Mauduit, auquel nous devons la connaissance de cet oiseau, croit qu'il est natif des contrées voisines du cap de Bonne-Espérance, parce qu'il lui a été apporté du Cap avec plusieurs autres oiseaux que nous connaissons et que nous savons appartenir à cette partie de l'Afrique.

4° Le coliou de l'île Panay. Nous tirons du voyage de M. Sonnerat la notice que nous allons donner de cet oiseau :

« Il est, dit ce voyageur, de la taille du gros-bec d'Europe ; la tête, le cou, le dos, les ailes et la queue sont d'un gris cendré, avec une teinte jaune ; la poitrine est de la même couleur, traversée de raies noires ; le bas du ventre et le dessus de la queue sont roussâtres ; les ailes s'étendent un peu au delà de l'origine de la queue, qui est extrêmement longue, composée de douze plumes d'inégale longueur : les deux premières sont très-courtes ; les deux suivantes de chaque côté sont plus longues, et ainsi de paires en paires jusqu'aux deux dernières plumes qui excèdent toutes les autres la quatrième et la cinquième paires diffèrent peu de longueur entre elles. Le bec est noir ; les pieds sont de couleur de chair pâle. Les plumes qui couvrent la tête sont étroites et assez longues ; elles forment une huppe que l'oiseau baisse ou élève à volonté. »

LES MANAKINS.

Ces oiseaux sont petits et fort jolis ; les plus grands ne sont pas si gros qu'un moineau, et les autres sont aussi petits que le roitelet. Leurs caractères communs et généraux sont d'avoir le bec court, droit, comprimé par les côtés vers le bout ; la mandibule supérieure convexe en dessus et légèrement échancrée sur les bords, un peu plus longue que la mandibule inférieure qui est plane et droite sur sa longueur. Tous ces oiseaux ont aussi la queue courte et coupée carrément, et la même disposition dans

les doigts que les coqs-de-roche, les todiers et les calaos, c'est-à-dire le doigt du milieu réuni étroitement au doigt extérieur par une membrane jusqu'à la troisième articulation, et le doigt intérieur jusqu'à la première articulation seulement; et autant ils ressemblent au coq-de-roche par cette disposition des doigts, autant ils diffèrent des cotingas par cette même disposition : néanmoins quelques auteurs ont mêlé les manakins avec les cotingas; d'autres les ont réunis aux moineaux, aux mésanges, aux linottes, aux tangaras, au roitelet; enfin les nomenclateurs ont encore eu plus de tort de les appeler *pipra*, ou de les réunir dans la même section avec le coq-de-roche auquel ils ne ressemblent réellement que par cette disposition des doigts et par la queue coupée carrément; car ils en diffèrent constamment, non-seulement par la grandeur, puisqu'un coq-de-roche est aussi gros par rapport à un manakin, qu'une de nos poules l'est en comparaison d'un moineau, mais encore par plusieurs caractères évidents. Les manakins ne ressemblent en aucune façon au coq-de-roche par la conformation du corps : ils ont le bec à proportion beaucoup plus court; ils n'ont communément point de huppe, et dans les espèces qui sont huppées, ce n'est point une huppe double comme dans le coq-de-roche, mais une huppe de plumes simples un peu plus longues que les autres plumes de la tête. On doit donc séparer les manakins, non-seulement des cotingas, mais encore des coqs-de-roche, et en faire un genre particulier, dont les espèces ne laissent pas d'être assez nombreuses.

Les habitudes naturelles qui leur sont communes à tous n'étaient pas connues, et ne sont pas encore aujourd'hui autant observées qu'il serait nécessaire pour en donner un détail exact. Nous ne rapporterons ici que ce que nous en a dit M. de Manoncourt, qui a vu un grand nombre de ces oiseaux dans leur état de nature. Ils habitent les grands bois des climats chauds de l'Amérique, et n'en sortent jamais pour aller dans les lieux découverts, ni dans les campagnes voisines des habitations. Leur vol, quoique assez rapide, est toujours court et peu élevé : ils ne se perchent pas au faîte des arbres, mais sur les branches à une moyenne hauteur; ils se nourrissent de petits fruits sauvages, et ils ne laissent pas de manger aussi des insectes. On les trouve ordinairement en petites troupes de huit ou dix de la même espèce, et quelquefois ces petites troupes se confondent avec d'autres troupes d'espèces différentes de leur même genre, et même avec des compagnies d'autres petits oiseaux de genre différent, tels que les *pitpits*, etc. C'est ordinairement le matin qu'on les trouve ainsi réunis en nombre, ce qui semble les rendre joyeux; car ils font alors entendre un petit gazouillement fin et agréable. La fraîcheur du matin leur donne cette expression de plaisir; car ils sont en silence pendant le jour, et cherchent à éviter la grande chaleur en se séparant de la compagnie, et se retirant seuls dans les endroits les plus ombragés et les plus fourrés des forêts. Quoique cette habitude soit commune à plusieurs espèces d'oiseaux, même dans nos forêts de France, où ils se réunissent pour gazouiller le matin et le soir, les manakins ne se rassemblent jamais le soir et ne demeurent ensemble que depuis le lever du soleil jusqu'à neuf ou dix heures du matin; après quoi ils se séparent pour tout le reste de la journée et pour la nuit suivante. En général ils préfèrent les terrains humides et frais aux endroits plus secs et plus chauds; cependant ils ne fréquentent ni les marais ni le bord des eaux.

Le nom manakin a été donné à ces oiseaux par les Hollandais de Surinam. Nous en connaissons six espèces bien distinctes : mais nous ne pourrons désigner que la première par le nom qu'elle porte dans son

pays natal. Nous indiquerons les autres par des dénominations relatives à leurs caractères les plus apparents.

LE TIJÉ OU GRAND MANAKIN.

Ordre des passereaux, famille des dentirostres, genre manakin. (Cuvier.)

Cette espèce a été bien indiquée par Marcgrave, car elle est en effet la plus grande de toutes. La longueur de l'oiseau est de quatre pouces et demi, et il est à peu près de la grosseur d'un moineau; le dessus de la tête est couvert de plumes d'un beau rouge, qui sont plus longues que les autres et que l'oiseau relève à volonté, ce qui lui donne alors l'air d'avoir une huppe; le dos et les petites couvertures supérieures des ailes sont d'un beau bleu; le reste du plumage est noir velouté; l'iris des yeux est d'une belle couleur de saphir: le bec est noir et les pieds sont rouges.

M. l'abbé Aubry, curé de Saint-Louis, a dans son cabinet, sous le nom de *tijé-guacu de Cuba*, un oiseau qui est une variété peut-être de sexe ou d'âge de celui-ci; car il n'en diffère que par la couleur des grandes plumes du dessus de la tête, qui sont d'un rouge faible et même un peu jaunâtres. Cette dénomination semblerait indiquer que l'espèce de *tijé* ou *grand manakin* se trouve dans l'île de Cuba, et peut-être dans d'autres climats de l'Amérique, aussi bien que dans celui du Brésil; néanmoins il est fort rare à Cayenne, et comme ce n'est point un oiseau de long vol, il n'est guère probable qu'il ait traversé la mer pour arriver à l'île de Cuba.

Le manakin vert à huppe rouge, représenté dans nos planches enluminées, est le tijé jeune. On a vu plusieurs manakins verts déjà mêlés de plumes bleues; et il faut observer qu'ils ne sont jamais, dans l'état de nature, d'un vert décidé comme il l'est dans la planche enluminée : leur vert est plus sombre. Il faut que les tijés jeunes et adultes soient assez communs dans les climats chauds de l'Amérique, puisqu'on les envoie souvent avec les autres oiseaux de ces mêmes climats.

LE CASSE-NOISETTE.

Genre manakin. (Cuvier.)

Nous donnons le nom de *casse-noisette* à cet oiseau, parce que son cri représente exactement le bruit du petit outil avec lequel nous cassons des noisettes. Il n'a nul autre chant ni ramage. On le trouve assez communément à la Guyane, surtout dans les lisières des grands bois; car il ne fréquente pas plus que les autres manakins les savanes et les lieux découverts. Les casse-noisettes vivent en petites troupes comme les autres manakins, mais sans se mêler avec eux; ils se tiennent plus ordinairement à terre, se posent rarement sur les branches et toujours sur les plus basses. Il semble aussi qu'ils mangent plus d'insectes que de fruits. On les trouve souvent à la suite des colonnes de fourmis, qui les piquent au pied et les font sauter et faire leur cri de casse-noisette, qu'ils répètent très-souvent. Ils sont fort vifs et très-agiles; on ne les voit presque jamais en repos, quoiqu'ils ne fassent que sautiller sans pouvoir voler au loin.

Le plumage de cet oiseau est noir sur la tête, le dos, les ailes et la queue, et blanc sur tout le reste du corps; le bec est noir et les pieds sont jaunes. La planche enluminée n° 302, *fig.* 1, de l'édition in-4°, présente une

variété de cette espèce, sous le nom de *manakin du Brésil* : mais c'est certainement un casse-noisette, car il a le même cri, et nous présumons que ce n'est qu'une différence de sexe ou d'âge. Il ne diffère en effet du premier que par la couleur des petites couvertures supérieures des ailes, qui sont blanches, au lieu qu'elles sont noires dans l'autre.

LE MANAKIN ROUGE.

Genre manakin. (Cuvier.)

Le mâle, dans cette espèce, est d'un beau rouge vif sur la tête, le cou, le dessus du dos et la poitrine; orangé sur le front, les côtés de la tête et la gorge; noir sur le ventre avec quelques plumes rouges et orangées sur cette même partie; noir aussi sur le reste du dessus du corps, les ailes et la queue : toutes les pennes des ailes, excepté la première, ont sur la face intérieure et vers le milieu de leur longueur, une tache blanche qui forme une bande de cette même couleur, lorsque l'aile est déployée : le haut des ailes est d'un jaune très-foncé, et leurs couvertures inférieures sont jaunâtres; le bec et les pieds sont noirâtres.

La femelle a le dessus du corps olivâtre avec un vestige d'une couronne rouge sur la tête; et le dessous de son corps est d'un jaune olivâtre; elle est au reste de la même figure et de la même grandeur que le mâle.

L'oiseau jeune a tout le corps olivâtre avec des taches rouges sur le front, la tête, la gorge, la poitrine et le ventre.

Cette espèce est, à la Guyane, la plus commune de toutes celles des manakins.

LE MANAKIN ORANGE.

Genre manakin. (Cuvier.)

Edwards est le premier auteur qui ait donné la figure de cet oiseau; mais il a cru mal à propos qu'il était la femelle du précédent. Nous venons de décrire cette femelle du manakin rouge; et il est très-certain que celui-ci est d'une autre espèce, car il est extrêmement rare à la Guyane, tandis que le manakin rouge y est très-commun. Linnæus est tombé dans la même erreur, parce qu'il n'a fait que copier Edwards.

Ce manakin a la tête, le cou, la gorge, la poitrine et le ventre d'une belle couleur orangée; tout le reste de son plumage est noir : seulement on remarque sur les ailes les mêmes taches blanches que porte le manakin rouge : il a aussi comme lui les pieds noirâtres : mais son bec est blanc; en sorte que, malgré ses rapports de la bande des ailes, de la couleur des pieds, de la grandeur et de la forme du corps, on ne peut pas le regarder comme une simple variété d'âge ou de sexe dans l'espèce du manakin rouge.

I. LE MANAKIN A TÊTE D'OR.

II. LE MANAKIN A TÊTE ROUGE.

LE MANAKIN A TÊTE BLANCHE.

Genre manakin *. (Cuvier.)

Nous présumons que ces trois oiseaux ne sont que trois variétés de cette cinquième espèce; car ils sont tous trois exactement de la même

* Ce chapitre ne comprend que deux espèces distinctes : 1° le manakin à tête d'or,

grandeur, n'ayant que trois pouces huit lignes de longueur, tandis que toutes les espèces précédentes, que nous avons données par ordre de grandeur, ont quatre pouces et demi, quatre pouces trois quarts, etc. D'ailleurs tous trois sont de la même forme de corps, et se ressemblent même par les couleurs, à l'exception de celles de la tête, qui dans le premier est d'un beau jaune, dans le second est d'un rouge vif, et dans le troisième d'un beau bleu. On ne trouve aucune autre différence sensible dans tout le reste de leur plumage, qui est en tout et partout d'un beau noir luisant. Tous trois ont aussi les plumes qui couvrent les jambes d'un jaune pâle avec une tache oblongue d'un rouge vif sur la face extérieure de ces plumes. Seulement le premier de ces manakins a le bec blanchâtre et les pieds noirs; le second, le bec noir et les pieds cendrés; et le troisième, le bec gris brun et les pieds rougeâtres : mais ces légères différences ne nous ont pas paru des caractères assez tranchés pour faire trois espèces distinctes, et il se pourrait même que de ces trois oiseaux l'un fût la femelle d'un autre. Cependant M. Mauduit, auquel j'ai communiqué cet article, m'a assuré qu'il n'avait jamais vu au manakin à tête blanche les plumes rouges qui recouvrent le genou dans le manakin à tête dor. Si cette différence était constante, on pourrait croire que ces deux manakins forment deux espèces différentes; mais M. de Manoncourt nous a assuré qu'il avait vu des manakins à tête blanche avec ces plumes rouges aux genoux, et il y a quelque apparence que les individus observés par M. Mauduit étaient défectueux.

Ces manakins se trouvent dans les mêmes endroits, et sont assez communs à la Guyane. Il paraît même que l'espèce en est répandue dans plusieurs autres climats chauds, comme au Brésil et au Mexique. Néanmoins l'on ne nous a rien appris de particulier sur leurs habitudes naturelles. Nous pouvons seulement assurer qu'ils se tiennent, comme tous les autres manakins, constamment dans les bois, et qu'ils ont le gazouillement qui leur est commun à tous, à l'exception de celui que nous avons appelé le casse-noisette, lequel n'a d'autre voix ou plutôt d'autre cri que celui d'une noisette qu'on casse en la serrant.

Variété du manakin à gorge blanche.

Genre manakin. (Cuvier.)

Une troisième variété dans cette même espèce est le manakin à gorge blanche, qui ne diffère des précédents que par la couleur de la tête, laquelle est d'un noir luisant, comme tout le reste du plumage, à l'exception d'une sorte de cravate blanche qui prend depuis la gorge et finit en pointe sur la poitrine. Il est exactement de la même grandeur que les trois précédents, n'ayant comme eux que trois pouces huit lignes de longueur. Nous ignorons de quel climat il est, ne l'ayant vu que dans des cabinets particuliers où il était indiqué par ce nom, mais sans aucune autre notice. M. de Manoncourt ne l'a pas rencontré à la Guyane; cependant il y a toute apparence qu'il est, comme les trois autres, originaire des climats chauds de l'Amérique.

dont le manakin à tête rouge n'est qu'une variété; 2° le manakin à tête blanche. Cuvier les cite toutes les deux comme exemples de la division des manakins proprement dits.

LE MANAKIN VARIÉ.

Genre manakin. (Cuvier.)

Nous donnons la dénomination de manakin varié à cet oiseau, parce que son plumage est en effet varié de plaques de différentes couleurs, toutes très-belles et très-tranchées. Il a le front d'un beau blanc mat; le sommet de la tête d'une belle couleur d'aigue-marine; le croupion d'un bleu éclatant; le ventre d'une couleur brillante orangée, et tout le reste du plumage d'un beau noir velouté : le bec et les pieds sont noirs. C'est le plus joli et le plus petit de tous les manakins, n'ayant que trois pouces et demi de longueur, et n'étant pas plus gros qu'un roitelet. Il se trouve à la Guyane, d'où il nous a été envoyé; mais il y est très-rare, et nous ne savons rien de ses habitudes naturelles.

Indépendamment des six espèces et de leurs variétés, que nous venons de décrire, les nomenclateurs modernes ont appelé *manakins*, quatre oiseaux indiqués par Seba, dont nous ne faisons ici mention que pour faire remarquer les méprises où l'on pourrait tomber en suivant cette nomenclature.

Le premier de ces oiseaux a été indiqué par Seba, dans les termes suivants :

Oiseau nommé par les Brésiliens, MAIZI DE MIACATOTOTL.

« Son corps est orné de plumes noirâtres, et ses ailes de plumes d'un bleu turquin ; sa tête, qui est d'un rouge de sang, porte un collier d'un jaune doré autour du cou et du jabot ; le bec et les pieds sont d'un jaune pâle. »

M. Brisson, sans avoir vu cet oiseau, ne laisse pas d'ajouter à cette indication des dimensions et des détails de couleurs qui ne sont point rapportés par Seba ni par aucun autre auteur. On doit aussi être étonné de ce que Seba a donné le surnom de *miacatototl* à cet oiseau, qu'il dit venir du Brésil, car ce nom n'est pas de la langue du Brésil, mais de celle du Mexique, dans laquelle il signifie *oiseau de maïs*. La preuve évidente que ce nom a été mal appliqué par Seba, c'est que Fernandès a indiqué, sous ce même nom, un oiseau du Mexique fort différent de celui-ci, et qu'il décrit dans les termes suivants :

DE MIACATOTOTL, SEU AVE GERMINIS MAIZI.

Avicula est satis parva, ita nuncupata quod germinibus maizi insidere soleat : ventre pallente ac reliquo corpore nigro, plumis tamen candentibus intersertis alæ caudaque inferne cinereæ sunt. Frigidis degit locis, ac bono constat alimento.

Il est aisé de voir, en comparant ce que dit ici Fernandès avec ce qu'a dit Seba, que ce sont deux oiseaux différents, mal à propos indiqués sous ce même nom; mais comme la description de Fernandès est à peu près aussi imparfaite que celle de Seba, et que la figure que ce dernier a donnée est encore plus imparfaite que sa description, il n'est pas possible de rapporter cet oiseau, qui se repose sur les maïs, au genre du manakin plutôt qu'à tout autre genre.

Il en sera de même d'un autre oiseau donné par Seba sous le nom de

RUBETRA OU OISEAU D'AMÉRIQUE HUPPÉ.

« Il n'est pas un des moindres oiseaux de chant, dit cet auteur. Il a la crête jaune, le bec jaune aussi, excepté dessous qu'il est brun ; son plumage est, autour du cou

et sur le corps, d'un roux jaune; la queue et les grosses plumes des ailes sont d'un bleu éclatant, tandis que les petites plumes sont d'un jaune pâle. »

M. Brisson, d'après cette description de Seba, a cru pouvoir prononcer que cet oiseau était un manakin. Cependant, s'il eût consulté la figure donnée par cet auteur, quelque imparfaite qu'elle soit, il aurait reconnu que la queue est très-longue, et le bec mince, courbé et allongé, caractères très-différents de ceux des manakins. Il me paraît donc évident que cet oiseau est encore plus éloigné que le précédent du genre des manakins.

Un troisième oiseau que nos nomenclateurs ont appelé *manakin*, est celui que Seba indique sous le nom de

PICICITLI OU OISEAU DU BRÉSIL TRÈS-PETIT ET HUPPÉ.

« Il a, dit cet auteur, le corps et les ailes d'un pourpre qui est par-ci par-là plus ou moins haut ; la crête est d'un jaune des plus beaux et forme comme un petit faisceau de plumes ; son bec pointu et sa queue sont rouges. En un mot, ce petit oiseau est tout à fait joli de quelque côté qu'on le voie. »

M. Brisson, d'après une description aussi mal faite, a néanmoins jugé que cet oiseau devait être un manakin, quoique Seba dise qu'il a le bec pointu; et il y ajoute des dimensions et d'autres détails, sans dire d'où il les a tirés; car la figure donnée par Seba ne présente rien d'exact. D'ailleurs cet auteur s'est encore trompé en disant que cet oiseau est du Brésil; car son nom *picicitli* est mexicain, et Fernandès a indiqué par ce même nom un autre oiseau qui est vraiment du Mexique, et duquel il fait mention dans les termes suivants :

Tetzcoquensis etiam avis Picicitli, parvula totaque cinereo corpore, si caput excipias et collum quæ atra sunt, sed candente macula oculos (qui magni sunt) ambiente, cujus acumen in pectus usque procedit; apparent post imbres, educatæque domi brevi moriuntur : carent cantu, bonum præstant alimentum, sed nesciunt Indi referre ubi producant sobolem.

En comparant ces deux descriptions, il est aisé de voir que l'oiseau donné par Seba n'a d'autres rapports que le nom avec celui de Fernandès, et que c'est fort mal à propos que ce premier auteur a été chercher ce nom pour l'appliquer à un oiseau du Brésil, fort différent du vrai *picicitli du Mexique*.

Il en est encore de même d'un quatrième oiseau indiqué par Seba sous le nom de

COQUANTOTOTL OU PETIT OISEAU HUPPÉ DE LA FIGURE DU MOINEAU.

« Il a, dit cet auteur, le bec jaune, court, recourbé, et se jetant en arrière. On observe au-dessus des yeux une tache jaune ; son estomac et son ventre tirent sur un jaune blafard ; ses ailes sont de la même couleur et mélangées de quelques plumes grêles incarnat, tandis que les maîtresses plumes sont cendré gris ; le reste du corps est gris : il porte sur le derrière de la tête une petite crête. »

Sur cette indication, M. Brisson a encore jugé que cet oiseau était un manakin *. Cependant la seule forme du bec suffit pour démontrer le contraire ; et d'ailleurs, puisqu'il est de la figure du moineau, il n'est pas de celle des manakins. Il paraît donc bien certain que cet oiseau, dont le nom est encore de la langue du Mexique, est très-éloigné du genre des manakins. Nous invitons les voyageurs curieux des productions de la nature, à nous donner quelques renseignements sur ces quatre espèces d'oiseaux, que nous ne pouvons, jusqu'à présent, rapporter à aucun

* Celui-ci est le *grey-manakin* de Latham, *pipra grisea* de Gmelin.

genre connu, mais qu'en même temps nous nous croyons fondés à exclure de celui des manakins.

ESPÈCES VOISINES DU MANAKIN.

LE PLUMET BLANC.

Ordre des passereaux, famille des dentirostres, genre pie-grièche. (Cuvier.)

Cette espèce est nouvelle et se trouve à la Guyane, où néanmoins elle est assez rare. M. de Manoncourt nous a rapporté l'individu qui est au Cabinet, et dont la planche enluminée représente très-bien la forme et les couleurs. Cet oiseau est remarquable par sa très-longue huppe blanche, composée de plumes d'un pouce de longueur, et qu'il relève à volonté. Il diffère des manakins d'abord par la grandeur, ayant six pouces de longueur, tandis que les plus grands manakins n'ont que quatre pouces et demi : il en diffère encore par la forme et la grandeur de la queue, qui est longue et étagée, au lieu que celle des manakins est courte et coupée carrément; son bec est aussi beaucoup plus long à proportion et plus crochu que celui des manakins, et il n'y a guère que par la disposition des doigts qu'il leur ressemble; si même il n'avait pas cette disposition dans les doigts, il serait du genre des fourmiliers; nous pouvons donc le regarder comme formant la nuance entre l'un et l'autre de ces genres, et nous n'avons rien à dire au sujet de ses habitudes naturelles.

L'OISEAU CENDRÉ DE LA GUYANE.

Cette espèce est nouvelle, et la planche enluminée représente l'oiseau assez exactement pour que nous puissions nous dispenser d'en faire la description. Nous observerons seulement qu'on ne doit pas le regarder comme un vrai manakin; car il en diffère par sa queue, qui est beaucoup plus longue et étagée : il en diffère encore par son bec, qui est considérablement plus long. Mais comme il ressemble aux manakins par la conformation des doigts et par la figure du bec, on doit le mettre à la suite de ce genre.

Cet oiseau cendré se trouve à la Guyane, où il est assez rare, et il a été apporté pour le Cabinet du Roi par M. de Manoncourt.

LE MANIKOR.

Genre gobe-mouches. (Cuvier.)

Nous avons donné à cet oiseau le nom de manikor, par contraction de *manakin orangé,* croyant d'abord que c'était une espèce de manakin; mais nous avons reconnu depuis que nous nous étions trompés ; c'est une espèce nouvelle qui a été apportée de la Nouvelle-Guinée au Cabinet par M. Sonnerat, et qui diffère des manakins par les deux pennes du milieu de la queue, qui sont plus courtes que les pennes latérales, et par le défaut de l'échancrure qui se trouve dans la mandibule supérieure du bec de tous les manakins; en sorte qu'on doit l'exclure de ce genre, d'autant qu'il n'est pas vraisemblable que les manakins, qui tous sont d'Amérique, se trouvent à la Nouvelle-Guinée.



LE COQ DE ROCHE. LE ROI DES GOBE-MOUCHES.



L'OUTARDE. LA PETITE OUTARDE.

Le manikor a tout le dessus du corps noir avec des reflets verdâtres; le dessous du corps d'un blanc sale : il porte sur la poitrine une tache orangée de figure oblongue, qui s'étend jusqu'auprès du ventre; son bec et ses pieds sont noirs : mais M. Sonnerat ne nous a rien appris sur ses habitudes naturelles.

LE COQ DE ROCHE.

Ordre des passereaux, famille des dentirostres, genre manakin. (Cuvier.)

Cet oiseau, quoique d'une couleur uniforme, est l'un des plus beaux de l'Amérique méridionale, parce que cette couleur est très-belle, et que son plumage est parfaitement étagé. Il se nourrit de fruits, peut-être faute de grains; car il serait du genre des gallinacés s'il n'en différait pas par la forme des doigts, qui sont joints par une membrane, le premier et le second jusqu'à la troisième articulation, et le second au troisième jusqu'à la première seulement. Il a le bec comprimé par les côtés vers l'extrémité, la queue très-courte, et coupée carrément, ainsi que quelques plumes des couvertures des ailes; quelques-unes des plumes ont une espèce de frange de chaque côté, et la première grande plume de chaque aile est échancrée du tiers de sa longueur de la pointe à la base. Mais ce qui le distingue et le caractérise plus particulièrement, c'est la belle huppe qu'il porte sur la tête : elle est longitudinale en forme de demi-cercle. Dans les descriptions détaillées que MM. Brisson et Vosmaër ont données de cet oiseau, la huppe n'est pas bien indiquée; car cette huppe n'est pas simple, mais double, étant formée de deux plans inclinés qui se rejoignent au sommet. Du reste, leurs descriptions sont assez fidèles; seulement ils n'ont donné que celle du mâle. Nous nous dispenserons d'en faire une nouvelle ici, parce que cet oiseau est très-différent de tous les autres et fort aisé à reconnaître. Les figures de nos planches enluminées représentent le mâle et la femelle; un coup d'œil sur la planche suffira pour faire remarquer qu'elle diffère du mâle, en ce que le plumage de celui-ci est d'une belle couleur rouge, au lieu que celui de la femelle est entièrement brun; on aperçoit seulement quelques teintes de roux sur le croupion, la queue et les pennes des ailes. Sa huppe, double comme celle du mâle, est moins fournie, moins élevée, moins arrondie, et plus avancée sur le bec que celle du mâle. Tous deux sont ordinairement plus gros et plus grands qu'un pigeon ramier : mais il y a apparence que les dimensions varient dans les différents individus, puisque M. Brisson donne à cet oiseau la grosseur d'un gros pigeon romain, et que M. Vosmaër assure qu'il est un peu plus petit que le pigeon commun; différence qui peut aussi venir de la manière de les empailler : mais, dans l'état de nature, la femelle, quoiqu'un peu plus petite que le mâle, est certainement bien plus grosse qu'un pigeon commun.

Le mâle ne prend qu'avec l'âge sa belle couleur rouge; dans la première année il n'est que brun comme la femelle : mais à mesure qu'il grandit, son plumage prend des pointes et des taches de couleur rousse qui deviennent tout à fait rouges lorsqu'il est adulte et peut-être même âgé; car il est assez rare d'en trouver qui soient peints partout et uniformément d'un beau rouge.

Quoique cet oiseau ait dû frapper les yeux de tous ceux qui l'ont rencontré, aucun voyageur n'a fait mention de ses habitudes naturelles. M. de Manoncourt est le premier qui l'ait observé. Il habite non-seule-

ment les fentes profondes des rochers, mais même les grandes cavernes obscures, où la lumière du jour ne peut pénétrer; ce qui a fait croire à plusieurs personnes que le coq de roche était un oiseau de nuit : mais c'est une erreur; car il vole et voit très-bien pendant le jour. Cependant il paraît que l'inclination naturelle de ces oiseaux les rappelle plus souvent à leur habitation obscure qu'aux endroits éclairés, puisqu'on les trouve en grand nombre dans les cavernes où l'on ne peut entrer qu'avec des flambeaux. Néanmoins, comme on en trouve aussi pendant le jour en assez grand nombre aux environs de ces mêmes cavernes, on doit présumer qu'ils ont les yeux comme les chats, qui voient très-bien pendant le jour et très-bien aussi pendant la nuit. Le mâle et la femelle sont également vifs et très-farouches; on ne peut les tirer qu'en se cachant derrière quelque rocher, où il faut les attendre souvent pendant plusieurs heures avant qu'ils se présentent à la portée du coup, parce que dès qu'ils vous aperçoivent ils fuient assez loin, par un vol rapide mais court et peu élevé. Ils se nourrissent de petits fruits sauvages, et ils ont l'habitude de gratter la terre, de battre des ailes et de se secouer comme les poules : mais ils n'ont ni le chant du coq ni la voix de la poule; leur cri pourrait s'exprimer par la syllabe *ké*, prononcée d'un ton aigu et traînant. C'est dans un trou de rocher qu'ils construisent grossièrement leur nid avec de petits morceaux de bois sec : ils ne pondent communément que deux œufs sphériques et blancs, de la grosseur de l'œuf des plus gros pigeons.

Les mâles sortent plus souvent des cavernes que les femelles, qui ne se montrent que rarement, et qui probablement sortent pendant la nuit. On peut les apprivoiser aisément, et M. de Manoncourt en a vu dans le poste hollandais du fleuve Maroni, qu'on laissait en liberté vivre et courir avec les poules.

On les trouve en assez grande quantité dans la montagne *Luca*, près d'Oyapock, et dans la montagne *Courouaye*, près de la rivière d'Aprouack. Ce sont les seuls endroits de cette partie de l'Amérique où l'on puisse espérer de se procurer quelques-uns de ces oiseaux. On les recherche à cause de leur beau plumage, et ils sont fort rares et très-chers, parce que les sauvages et les nègres, soit par superstition ou par timidité, ne veulent point entrer dans les cavernes obscures qui leur servent de retraites.

LE COQ DE ROCHE DU PÉROU.

Genre manakin. (Cuvier)

Il y a une autre espèce ou plutôt une variété du coq de roche, dans les provinces du Pérou, qui diffère de celui-ci, en ce qu'il a la queue beaucoup plus longue, et que les plumes ne sont pas coupées carrément : celles des ailes ne sont pas frangées comme dans le précédent. Au lieu d'être d'un rouge uniforme partout, il a les ailes et la queue noires, et le croupion d'une couleur cendrée. La huppe est aussi différente, moins élevée et composée de plumes séparées. Mais pour tout le reste des caractères, cet oiseau du Pérou ressemble si fort au coq de roche de la Guyane, qu'on ne doit le regarder que comme une variété de cette même espèce.

On pourrait croire que ces oiseaux sont les représentants de nos coqs et de nos poules dans le nouveau continent : mais j'ai été informé qu'il

existe dans l'intérieur des terres de la Guyane et au Mexique, des poules sauvages qui ressemblent beaucoup plus que les coqs de roche à nos poules; on peut même les regarder comme très-approchantes du genre de nos poules et de nos coqs d'Europe; elles sont, à la vérité, bien plus petites, n'étant guère que de la grosseur d'un pigeon commun; elles sont ordinairement brunes et rousses; elles ont la même figure de corps, la même petite crête charnue sur la tête, et la même démarche que nos poules; elles ont aussi la queue semblable, et la portent de même : le cri des mâles est aussi le même que celui de nos coqs, seulement il est plus faible. Les sauvages de l'intérieur des terres connaissent parfaitement ces oiseaux : cependant ils ne les ont pas réduits en domesticité, et cela n'est pas étonnant, parce qu'ils n'ont rendu domestique aucun des animaux, qui néanmoins auraient pu leur être très-utiles, surtout les hoccos, les marails, les agamis parmi les oiseaux; les tapirs, les pécaris et les pacas parmi les quadrupèdes. Les anciens Mexicains, qui, comme l'on sait, étaient civilisés, avaient au contraire réduit en domesticité quelques animaux, et particulièrement ces petites poules brunes. Gemelli Carreri rapporte qu'ils les appelaient *Chiacchialacca;* et il ajoute qu'elles ressemblent en tout à nos poules domestiques, à l'exception qu'elles ont les plumes brunâtres et qu'elles sont un peu plus petites.

LES COTINGAS.

Il est peu d'oiseaux d'un aussi beau plumage que les cotingas : tous ceux qui ont eu occasion de les voir, naturalistes ou voyageurs, en ont été comme éblouis, et n'en parlent qu'avec admiration. Il semble que la nature ait pris plaisir à ne rassembler sur la palette que des couleurs choisies, pour les répandre avec autant de goût que de profusion sur l'habit de fête qu'elle leur avait destiné. On y voit briller toutes les nuances de bleu, de violet, de rouge, d'orangé, de pourpre, de blanc pur, de noir velouté, tantôt assorties et rapprochées par les gradations les plus suaves, tantôt opposées et contrastées avec une entente admirable, mais presque toujours multipliées par des reflets sans nombre qui donnent du mouvement, du jeu, de l'intérêt, en un mot, tout le charme de la peinture la plus expressive à des tableaux muets, immobiles en apparence, et qui n'en sont que plus étonnants, puisque leur mérite est de plaire par leur beauté propre, sans rien imiter, et d'être eux-mêmes inimitables.

Toutes les espèces, ou si l'on veut toutes les races qui composent la brillante famille des cotingas, appartiennent au nouveau continent, et c'est sans fondement que quelques-uns ont cru qu'il y en avait dans le Sénégal. Il paraît qu'ils se plaisent dans les pays chauds; on ne les trouve guère au delà du Brésil du côté du sud, ni au delà du Mexique du côté du nord; et par conséquent il leur serait difficile de traverser les vastes mers qui séparent les deux continents à ces hauteurs.

Tout ce qu'on sait de leurs habitudes, c'est qu'ils ne font point de voyages de long cours, mais seulement des tournées périodiques qui se renferment dans un cercle assez étroit. Ils reparaissent deux fois l'année aux environs des habitations; et quoiqu'ils arrivent tous à peu près dans le même temps, on ne les voit jamais en troupes. Ils se tiennent le plus souvent au bord des criques, dans les lieux marécageux; ce qui leur a fait donner par quelques-uns le nom de poule d'eau. Ils trouvent en abondance sur

les palétuviers qui croissent dans ces sortes d'endroits, les insectes dont ils se nourrissent, et surtout ceux qu'on nomme *karias*, en Amérique, et qui sont des poux de bois suivant les uns, et des espèces de fourmis suivant les autres. Les créoles ont, dit-on, plus d'un motif de leur faire la guerre : la beauté de leur plumage qui charme les yeux, et selon quelques-uns, la bonté de leur chair qui flatte le goût. Mais il est difficile de concilier tous les avantages, et l'une des intentions fait souvent tort à l'autre; car en dépouillant un oiseau pour manger sa chair, il est rare qu'on le dépouille comme il faut pour avoir son plumage bien conservé. Cela explique assez naturellement pourquoi tous les jours il nous arrive d'Amérique tant de cotingas imparfaits. On ajoute que ces oiseaux se jettent aussi sur les rizières et y causent un dégât considérable. Si cela est vrai, les créoles ont une raison de plus pour leur donner la chasse.

La grandeur des différentes espèces varie depuis celle du petit pigeon à celle du mauvis, et même au-dessous. Toutes ces espèces ont le bec large à la base; les bords du bec supérieur et très-souvent ceux du bec inférieur, échancrés vers la pointe; et la première phalange du doigt extérieur unie à celle du doigt du milieu : enfin, la plupart ont la queue un peu fourchue ou rentrante et composée de douze pennes.

LE CORDON BLEU.

Ordre des passereaux, famille des dentirostres, genre gobe-mouches, sous-genre cotinga. (Cuvier.)

Un bleu éclatant règne sur le dessus du corps, de la tête et du cou, sur le croupion, les couvertures supérieures de la queue et les petites couvertures des ailes : cette même couleur reparaît encore sur les couvertures inférieures de la queue, le bas-ventre et les jambes. Un beau pourpre violet règne sur la gorge, le cou, la poitrine et une partie du ventre jusqu'aux jambes : sur ce fond on voit se dessiner à l'endroit de la poitrine une ceinture du même bleu que celui du dos, et qui a valu à cette espèce le nom de cordon bleu. Au-dessous de cette première ceinture, quelques individus en ont une autre d'un beau rouge, outre plusieurs taches de feu répandues sur le cou et sur le ventre : ces taches ne sont pas disposées tout à fait aussi régulièrement que dans notre planche, mais elles sont jetées avec cette liberté qui semble plaire par-dessus tout à la nature, et que l'art imite si difficilement.

Toutes les pennes de la queue et des ailes sont noires, mais celles de la queue et les moyennes des ailes ont le côté extérieur bordé de bleu.

L'individu que j'ai observé venait du Brésil; sa longueur totale était de huit pouces; bec, dix lignes; vol, treize pouces; queue, deux pouces deux tiers, composée de douze pennes; elle dépassait les ailes de dix-huit lignes. L'individu décrit par M. Brisson avait toutes ses dimensions un peu plus fortes, et il était de la grosseur d'une grive.

La femelle n'a ni l'une ni l'autre ceinture, ni les marques de feu sur le ventre et la poitrine; pour le reste elle ressemble au mâle; l'un et l'autre ont le bec et les pieds noirs, et dans tous deux le fond des plumes bleues est noirâtre; celui des plumes couleur de pourpre est blanc, et le tarse est garni par derrière d'une sorte de duvet.

LE QUEREIVA.

Sous-genre cotinga. (Cuvier.)

Si l'on voulait avoir égard à la couleur dont chaque plume est teinte dans toute son étendue, il est certain que la couleur dominante du quereiva serait le noir : car la plus grande partie de chaque plume, à compter depuis son origine, est noire ; mais comme en fait de plumage il s'agit de ce qui se voit et non de ce qui est caché, et qu'en cette occasion l'apparent est le réel, on peut et on doit dire que la couleur dominante de cet oiseau est un bleu d'aigue-marine, parce que cette couleur, qui termine les plumes de presque tout le corps, est celle qui paraît le plus lorsque ces plumes sont couchées les unes sur les autres. A la vérité, le noir perce en quelques endroits sur la partie supérieure du corps ; mais il n'y forme que de petites mouchetures, et il ne perce point du tout à travers le bleu qui règne sous le corps : on voit seulement dans quelques individus, près du croupion et des jambes, quelques petites plumes qui sont en partie noires, et en partie d'un rouge pourpré.

La gorge et une partie du cou sont recouvertes par une espèce de plaque d'un pourpre violet très-éclatant ; cette plaque est sujette à varier de grandeur et à s'étendre plus ou moins dans les différents individus. Les couvertures des ailes, leurs pennes et celles de la queue sont presque toutes noires, bordées ou terminées d'un bleu d'aigue-marine ; le bec et les pieds sont noirs.

Cet oiseau se trouve à Cayenne ; il est de la grosseur du mauvis, et modelé sur les mêmes proportions que le précédent, excepté que ses ailes, dans leur repos, ne vont qu'à la moitié de la queue qu'il a un peu plus longue.

LA TERSINE *.

M. Linnæus est le premier et même le seul, jusqu'à présent, qui ait décrit cet oiseau. Il a la tête, le haut du dos, les pennes des ailes et de la queue, noirs ; la gorge, la poitrine, le bas du dos, le bord extérieur des pennes des ailes, d'un bleu clair ; une bande transversale de cette dernière couleur sur les couvertures supérieures de ces mêmes pennes ; le ventre blanc jaunâtre, et les flancs d'une teinte plus foncée. M. Linnæus ne dit point de quel pays est cet oiseau ; mais il est plus que probable qu'il est d'Amérique ainsi que les autres cotingas : je serais même fort tenté de le regarder comme une variété du quereiva, attendu que le bleu et le noir sont les couleurs dominantes de la partie supérieure du corps, et que celles de la partie inférieure sont des couleurs affaiblies, comme elles ont coutume de l'être dans les femelles, les jeunes, etc. Mais pour décider cette question, il faudrait avoir vu l'oiseau.

LE COTINGA A PLUMES SOYEUSES.

Sous-genre cotinga. (Cuvier.)

Presque toutes les plumes du dessus et du dessous du corps, et même

* M. Cuvier, d'après M. Temminck, considère la tersine comme une simple variété de l'espèce précédente, qu'il laisse parmi les cotingas proprement dits. M. Vieillot partage si peu cette opinion, qu'il fait un genre particulier de cet oiseau, en laissant le quereiva dans le genre cotinga. (Note de M. Desmarest.)

les couvertures des ailes et de la queue sont effilées, décomposées dans cet oiseau, et ressemblent plus à des poils soyeux qu'à de véritables plumes; ce qui doit le distinguer de toutes les autres espèces de cotingas. La couleur générale du plumage est un bleu éclatant changeant en un beau bleu d'aigue-marine, comme dans l'espèce précédente : il faut seulement excepter la gorge qui est d'un vert foncé, et les pennes de la queue et des ailes dont la couleur est noirâtre; encore la plupart sont-elles bordées extérieurement de bleu. Les plumes de la tête et du dessous du cou sont longues et étroites, et le fond en est brun : le fond des plumes du dessus et du dessous du corps, de la poitrine, etc., est de deux couleurs; il est d'abord blanc à l'origine de ces plumes, puis d'un violet pourpré; cette dernière couleur perce en quelques endroits à travers le bleu des plumes supérieures. Le bec est brun, et les pieds sont noirs.

Longueur totale, sept pouces un tiers; bec, neuf à dix lignes; tarse de même; vol, treize pouces un tiers; queue, trois pouces environ, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes d'un pouce.

LE PACAPAC OU POMPADOUR.

Sous-genre cotinga. (CUVIER.)

Tout le plumage de ce bel oiseau est d'un pourpre éclatant et lustré, à l'exception des pennes des ailes qui sont blanches, terminées de brun, et des couvertures inférieures des ailes qui sont totalement blanches : ajoutez encore que le dessous de la queue est d'un pourpre plus clair; que le fond des plumes est blanc sur tout le corps; les pieds noirâtres; le bec gris brun, et que de chaque côté de sa base sort un petit trait blanchâtre qui, passant au-dessous des yeux, forme et dessine le contour de la physionomie.

Cet oiseau a les grandes couvertures des ailes singulièrement conformées; elles sont longues, étroites, roides, pointues et faisant la gouttière; leurs barbes sont détachées les unes des autres; leur côte est blanche et n'a point de barbes à son extrémité; ce qui a quelque rapport avec ces appendices qui terminent les pennes moyennes de l'aile du jaseur, et ne sont autre chose qu'un prolongement du bout de la côte au delà des barbes. Ce trait de conformité n'est pas le seul qui soit entre ces deux espèces; elles se ressemblent encore par la forme du bec, par la taille, par les dimensions relatives de la queue, des pieds, etc.; mais il faut avouer qu'elles diffèrent notablement par l'instinct, puisque celle du jaseur se plaît sur les montagnes, et toutes les espèces de cotingas dans les lieux bas et aquatiques.

Longueur totale, sept pouces et demi; bec, dix à onze lignes; tarse, neuf à dix lignes; vol, quatorze pouces et plus; queue, deux pouces et demi, composée de douze pennes : elle dépasse les ailes de sept à huit lignes.

Le pompadour est un oiseau voyageur; il paraît dans la Guyane aux environs des lieux habités, vers les mois de mars et de septembre, temps de la maturité des fruits qui lui servent de nourriture : il se tient sur les grands arbres au bord des rivières. Il niche sur les plus hautes branches, et jamais ne s'enfonce dans les grands bois. L'individu qui a servi de sujet à cette description venait de Cayenne.

Variétés du pacapac.

I. LE PACAPAC GRIS POURPRE. Il est un peu plus petit que le précédent, mais ses proportions sont exactement les mêmes : il a les mêmes singu-

larités dans la conformation des grandes couvertures des ailes, et il est du même pays. Tant de choses communes ne permettent pas de douter que ces deux oiseaux, quoique de plumage différent, n'appartiennent à la même espèce; et comme celui-ci est un peu plus petit, je serais porté à le regarder comme une variété d'âge, c'est-à-dire comme un jeune oiseau qui n'a pas encore pris son entier accroissement, ni ses couleurs décidées. Tout ce qui est pourpre dans le précédent est varié dans celui-ci de pourpre et de cendré; le dessous de la queue est couleur de rose; les pennes de la queue sont brunes : ce qui paraît de celles des ailes est brun aussi; leur côté intérieur et caché est blanc depuis l'origine de chaque penne jusqu'aux deux tiers de sa longueur; et de plus, les moyennes ont le bord extérieur blanc.

II. Nous avons vu, M. Daubenton le jeune et moi, chez M. Mauduit, un cotinga gris qui nous a paru appartenir à l'espèce du pacapac, et n'être qu'un oiseau encore plus jeune que le précédent, mais qu'il ne faut pas confondre avec un autre oiseau auquel on a aussi donné le nom de cotinga gris, et dont je parlerai plus bas sous le nom de *guirarou*.

Il est probable que ce ne sont pas là les seules variétés qui existent dans cette espèce, et qu'on en découvrira d'autres parmi les femelles de différents âges.

L'OUETTE OU COTINGA ROUGE DE CAYENNE.

Sous-genre cotinga (CUVIER.)

Le rouge domine en effet dans le plumage de cet oiseau; mais ce rouge se diversifie par les différentes teintes qu'il prend en différents endroits : la teinte la plus vive, et qui est d'un rouge écarlate, est répandue sur la partie supérieure de la tête, et forme une espèce de couronne ou de calotte dont les plumes sont assez longues, et peuvent se relever en manière de huppe, suivant la conjecture de M. Edwards. Cette même couleur écarlate règne sous le ventre, sur les jambes, sur la partie inférieure du dos, et presque jusqu'au bout des pennes de la queue, lesquelles sont terminées de noir; les côtés de la tête, le cou, le dos et les ailes ont des teintes plus ou moins rembrunies, qui changent le rouge en un beau mordoré velouté : mais la plus sombre de toutes ces teintes est celle d'une espèce de bordure qui environne la calotte écarlate; cette teinte s'éclaircit un tant soit peu derrière le cou et sur le dos, et encore plus sur la gorge et la poitrine. Les couvertures des ailes sont bordées de brun, et les grandes pennes vont toujours s'obscurcissant de plus en plus de la base à la pointe, où elles sont presque noires; le bec est d'un rouge terne; les pieds d'un jaune sale, et l'on y remarque une singularité, c'est que le tarse est garni par derrière d'une sorte de duvet jusqu'à l'origine des doigts.

L'ouette voyage ou plutôt circule comme le pacapac; mais elle est plus commune dans l'intérieur de la Guyane.

Longueur totale, sept pouces environ; bec, neuf lignes; pieds, sept lignes; queue, deux pouces et demi; elle dépasse les ailes d'environ vingt lignes; d'où il suit que ce cotinga a moins d'envergure que les précédents.

LE GUIRA PANGA OU COTINGA BLANC.

Sous-genre cotinga, division des procnias. (CUVIER.)

Laët est le seul qui ait parlé de cet oiseau, et tout ce qu'il nous en apprend se réduit à ceci : qu'il a le plumage blanc et la voix très-forte.

Depuis ce temps l'espèce s'en était en quelque sorte perdue, même à Cayenne; et c'est par les soins de M. de Manoncourt qu'elle vient de se retrouver.

Le mâle et la femelle étaient tous deux perchés sur des arbres à portée d'un marécage lorsqu'ils furent tués; ils furent découverts par leur cri, et ce cri était très-fort, comme le dit Laët. Ceux qui les avaient tués l'exprimèrent par ces deux syllabes, *in. an*, prononcées d'une voix fort traînante.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans ces oiseaux, c'est une espèce de caroncule qu'ils ont sur le bec, comme les dindons, mais qui a une organisation, et par conséquent un jeu tout différent : elle est flasque et tombante dans son état de repos et lorsque l'animal est tranquille ; mais au contraire, lorsqu'il est animé de quelque passion, elle se gonfle, se relève, s'allonge, et dans cet état de tension et d'effort elle a deux pouces et plus de longueur, sur trois ou quatre lignes de circonférence à sa base : cet effet est produit par l'air que l'oiseau sait faire passer par l'ouverture du palais dans la cavité de la caroncule, et qu'il sait y retenir.

Cette caroncule diffère encore de celle du dindon, en ce qu'elle est couverte de petites plumes blanches. Au reste, elle n'appartient point exclusivement au mâle; la femelle en est aussi pourvue, mais elle a le plumage tout à fait différent. Dans le mâle le bec et les pieds sont noirs; tout le reste est d'un blanc pur et sans mélange, si vous en exceptez quelques teintes de jaune que l'on voit sur le croupion et sur quelques pennes de la queue et des ailes. Le plumage de la femelle n'est pas à beaucoup près aussi uniforme; elle a le dessus de la tête et du corps, les couvertures supérieures des ailes, et la plus grande partie des pennes des ailes et de la queue de couleur olivâtre, mêlée de gris; les pennes latérales de la queue grises, bordées de jaune; les joues et le front blancs; les plumes de la gorge grises, bordées d'olivâtre; celles de la poitrine et de la partie antérieure du ventre grises, bordées d'olivâtre, terminées de jaune; le bas-ventre et les couvertures du dessous de la queue d'un jaune citron; les couvertures inférieures des ailes blanches, bordées du même jaune.

Le mâle et la femelle sont à peu près de même grosseur; voici leurs dimensions principales : longueur totale, douze pouces; longueur du bec, dix-huit lignes; sa largeur à la base, sept lignes; longueur de la queue, trois pouces neuf lignes : elle est composée de douze pennes égales, et dépasse les ailes repliées de vingt et une lignes.

L'AVERANO.

Sous-genre cotinga. (Cuvier.)

Sa tête est d'un brun foncé; les pennes de ses ailes sont noirâtres; leurs petites couvertures noires; les grandes couvertures noirâtres avec quelque mélange de vert brun; tout le reste du plumage cendré, mêlé de noirâtre, principalement sur le dos, et de verdâtre sur le croupion et sur la queue. Cet oiseau a le bec large à sa base comme les cotingas; la langue courte; les narines découvertes; l'iris des yeux d'un noir bleuâtre; le bec noir, les pieds noirâtres ; mais ce qui le rapproche un peu du cotinga blanc, et le distingue de tous les autres cotingas, ce sont plusieurs appendices noirs et charnus qu'il a sous le cou, et dont la forme est à peu près celle d'un fer de lance.

L'averano est presque aussi gros qu'un pigeon; la longueur de son bec, qui est d'un pouce, est aussi la mesure de sa plus grande largeur; ses

pieds ont douze à treize lignes; sa queue a trois pouces, et dépasse les ailes repliées de presque toute sa longueur.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, et n'a point d'appendices charnus sous le cou : elle ressemble à la litorne par sa forme et par sa grosseur. Son plumage est un mélange de noirâtre, de brun et de vert clair; mais ces couleurs sont distribuées de façon que le brun domine sur le dos, et le vert clair sur la gorge, la poitrine et le dessous du corps.

Ces oiseaux prennent beaucoup de chair, et une chair succulente. Le mâle a la voix très-forte, et la modifie de deux manières différentes : tantôt c'est un bruit semblable à celui qu'on ferait en frappant sur un coin de fer avec un instrument tranchant (*kock, kick*); tantôt c'est un son pareil à celui d'une cloche fêlée (*kur, kur, kur*). Au reste, dans toute l'année il ne se fait entendre que pendant environ six semaines du grand été, c'est-à-dire en décembre et janvier, d'où lui vient son nom portugais *ave de verano,* oiseau d'été. On a observé que sa poitrine est marquée extérieurement d'un sillon qui en parcourt toute la longueur, et que de plus il a la trachée-artère fort ample; ce qui peut avoir quelque influence sur la force de sa voix.

LE GUIRAROU.

Si la beauté du plumage était un attribut caractéristique de la famille des cotingas, l'oiseau dont il s'agit ici et celui de l'article précédent ne pourraient passer tout au plus que pour des cotingas dégénérés. Le guirarou n'a rien de remarquable ni dans ses couleurs ni dans leurs distributions, si ce n'est peut-être une bande noire qui passe par ses yeux, dont l'iris est couleur de saphir, et qui donne un peu de physionomie à cet oiseau. Au reste, un gris clair uniforme règne sur la tête, le cou, la poitrine et tout le dessous du corps; les jambes et le dessus du corps sont cendrés; les pennes et les couvertures de l'aile noirâtres; les pennes de la queue noires, terminées de blanc, et ses couvertures supérieures blanches; enfin, le bec et les pieds sont noirs.

La forme un peu aplatie et le peu de longueur du bec du guirarou, la force de sa voix assez semblable à celle du merle, mais plus aiguë, et son séjour de préférence sur le bord des eaux, sont les rapports les plus marqués que cet oiseau ait avec les cotingas : il est aussi de la même taille à peu près, et il habite les mêmes climats. Mais tout cela n'a pas empêché Willughby de le rapporter à la famille des motteux, ni d'autres ornithologistes fort habiles d'en faire un gobe mouches. Pour moi, je n'en fais ni un motteux, ni un gobe-mouches, ni même un cotinga; mais je lui conserve le nom qu'il porte dans son pays natal, en attendant que des observations plus détaillées, faites sur un plus grand nombre d'individus, et d'individus vivants, me mettent en état de lui fixer sa véritable place. Les guirarous sont assez communs dans l'intérieur de la Guyane, mais non pas à Cayenne. Ils voyagent peu : on en trouve ordinairement plusieurs dans le même canton. Ils se perchent sur les branches les plus basses de certains grands arbres, où ils trouvent des graines et des insectes qui leur servent de nourriture. De temps en temps ils crient tous à la fois, mettant un intervalle entre chaque cri : ce cri, peu agréable en lui-même, est un renseignement précieux pour les voyageurs égarés, perdus dans les immenses forêts de la Guyane; ils sont sûrs de trouver une rivière en allant à la voix des guirarous.

L'individu observé par M. de Manoncourt avait neuf pouces et demi

de longueur totale; son bec, douze lignes de long, sept de large, cinq d'épaisseur à la base : il était entouré de barbes; la queue était carrée : elle avait quatre pouces de long, et dépassait les ailes de deux pouces et demi; le tarse avait un pouce comme le bec.

Variété du guirarou.

Sous-genre cotinga. (Cuvier.)

Je n'en connais qu'une seule; c'est l'oiseau connu sous le nom de *cotinga gris;* et nous soupçonnons, M. Daubenton et moi, que c'est une variété d'âge, parce qu'il est plus petit, n'ayant que sept pouces et demi de longueur totale, et que sa queue est un peu plus courte, ne dépassant les ailes que de la moitié de sa longueur. D'ailleurs, je remarque que toutes ses autres différences sont en moins ou par défaut; il n'a ni la bande noire sur les yeux, ni la queue bordée de blanc, ni ses couvertures supérieures blanches; les pennes des ailes sont bordées de blanc, mais elles sont moins noirâtres, et celles de la queue moins noires que dans le guirarou.

LES FOURMILIERS.

Dans les terres basses, humides et mal peuplées du continent de l'Amérique méridionale, les reptiles et les insectes semblent dominer, par le nombre, sur toutes les autres espèces vivantes. Il y a dans la Guyane et au Brésil des fourmis en si grand nombre, que pour en avoir une idée, il faut se figurer des aires de quelques toises de largeur sur plusieurs pieds de hauteur : et ces monceaux immenses accumulés par les fourmis sont aussi remplis, aussi peuplés que nos petites fourmilières, dont les plus grandes n'ont que deux ou trois pieds de diamètre ; en sorte qu'une seule de ces fourmilières d'Amérique peut équivaloir à deux ou trois cents de nos fourmilières d'Europe; et non-seulement ces magasins, ces nids formés par ces insectes en Amérique, excèdent prodigieusement ceux d'Europe par la grandeur, mais ils les excèdent encore de beaucoup par le nombre. Il y a cent fois plus de fourmilières dans les terres désertes de la Guyane que dans aucune contrée de notre continent; et comme il est dans l'ordre de la nature que les unes de ses productions servent à la subsistance des autres, on trouve dans ce même climat des quadrupèdes et des oiseaux qui semblent être faits exprès pour se nourrir de fourmis. Nous avons donné l'histoire du tamanoir, du tamandua, et des autres fourmiliers quadrupèdes; nous allons donner ici celle des oiseaux fourmiliers qui ne nous étaient pas connus avant que M. de Manoncourt les eût apportés pour le Cabinet du Roi.

Les fourmiliers sont des oiseaux de la Guyane qui ne ressemblent à aucun de ceux d'Europe, mais qui pour la figure du corps, du bec, des pattes et de la queue, ont beaucoup de ressemblance avec ceux que nous avons appelés *breves*, et que les nomenclateurs avaient mal à propos confondus avec les merles; mais comme les brèves se trouvent aux Philippines, aux Moluques, à l'île de Ceylan, au Bengale et à Madagascar, il est plus que probable qu'ils ne sont pas de la même famille que les fourmiliers d'Amérique. Ces derniers me paraissent former un nouveau genre qui est entièrement dû aux recherches de M. de Manoncourt, que j'ai déjà cité plusieurs fois, parce qu'il a fait une étude approfondie sur les oiseaux étrangers, dont il a donné au Cabinet du Roi plus de cent

soixante espèces. Il a bien voulu me communiquer aussi toutes les observations qu'il a faites dans ses voyages au Sénégal et en Amérique : c'est de ces mêmes observations que j'ai tiré l'histoire et la description de plusieurs oiseaux, et en particulier celle des fourmiliers.

Dans la Guyane française, ainsi que dans tous les pays où l'on n'est pas instruit en histoire naturelle, il suffit d'apercevoir dans un animal un caractère ou une habitude qui ait de la conformité avec les caractères et les habitudes d'un genre connu, pour lui imposer le nom de ce genre; c'est ce qui est arrivé au sujet des fourmiliers. L'on a remarqué qu'ils ne se perchaient point ou très-peu, et qu'ils couraient à terre comme les perdrix : il n'en a pas fallu davantage pour ne plus les distinguer que par la taille, et sans faire attention aux traits nombreux de dissemblance, on les a nommés à Cayenne *petites perdrix.*

Mais ces oiseaux ne sont ni des perdrix ni des merles, ni même des brèves : ils ont seulement comme ces derniers, pour principaux caractères extérieurs, les jambes longues, la queue et les ailes courtes, l'ongle du doigt postérieur plus arqué et plus long que les antérieurs, le bec droit et allongé, la mandibule supérieure échancrée à son extrémité qui se courbe à sa jonction avec la mandibule inférieure qu'elle déborde d'environ une ligne : mais ils ont de plus ou de moins que les brèves (car nous ne connaissons pas la forme de la langue de ces oiseaux) la langue courte et garnie de petits filets cartilagineux et charnus vers sa pointe : les couleurs sont aussi très-différentes, comme on le verra par leurs descriptions particulières, et il y a toute apparence que les fourmiliers diffèrent encore des brèves par leurs habitudes naturelles, puisqu'ils sont de climats très-éloignés, et dont les productions étant différentes, les nourritures ne peuvent guère être les mêmes. Lorsque nous avons parlé des brèves, nous n'avons rien pu dire de leurs habitudes naturelles, parce qu'aucun voyageur n'en a fait mention : ainsi nous ne pouvons pas leur comparer à cet égard les fourmiliers d'Amérique.

En général les fourmiliers se tiennent en troupes et se nourrissent de petits insectes, et principalement de fourmis, lesquelles pour la plupart sont assez semblables à celles d'Europe. On rencontre presque toujours ces oiseaux à terre, c'est-à-dire sur les grandes fourmilières, qui communément, dans l'intérieur de la Guyane, ont plus de vingt pieds de diamètre. Ces insectes, par leur multitude presque infinie, sont très-nuisibles aux progrès de la culture, et même à la conservation des denrées dans cette partie de l'Amérique méridionale.

L'on distingue plusieurs espèces dans ces oiseaux mangeurs de fourmis; et quoique différentes entre elles, on les trouve assez souvent réunies dans le même lieu : on voit ensemble ceux des grandes et ceux des petites espèces, et aussi ceux qui ont la queue un peu longue et ceux qui l'ont très-courte. Au reste, il est rare, si l'on en excepte les espèces principales qui se réduisent à un petit nombre : il est rare, dis-je, de trouver dans aucune des autres deux individus qui se ressemblent parfaitement, et l'on peut présumer que ces variétés si multipliées proviennent de la facilité que les petites espèces ont de se mêler et de produire ensemble; de sorte qu'on ne doit les regarder pour la plupart que comme de simples variétés, et non pas comme des espèces distinctes et séparées.

Tous ces oiseaux ont les ailes et la queue fort courtes, ce qui les rend peu propres pour le vol; elles ne leur servent que pour courir et sauter légèrement sur quelques branches peu élevées. On ne les voit jamais voler en plein air : ce n'est pas faute d'agilité, car ils sont très-vifs et

presque toujours en mouvement; mais c'est faute des organes ou plutôt des instruments nécessaires à l'exécution du vol, leurs ailes et leur queue étant trop courtes pour pouvoir les soutenir et les diriger dans un vol élevé et continu.

La voix des fourmiliers est aussi très-singulière; ils font entendre un cri qui varie dans les différentes espèces, mais qui dans plusieurs a quelque chose de fort extraordinaire, comme on le verra dans la description de chaque espèce particulière.

Les environs des lieux habités ne leur conviennent pas; les insectes dont ils font leur principale nourriture, détruits ou éloignés par les soins de l'homme, s'y trouvent avec moins d'abondance : aussi ces oiseaux se tiennent-ils dans les bois épais et éloignés, et jamais dans les savanes ni dans les autres lieux découverts, et encore moins dans ceux qui sont voisins des habitations. Ils construisent, avec des herbes sèches assez grossièrement entrelacées, des nids hémisphériques, de deux, trois et quatre pouces de diamètre selon leur propre grandeur; ils attachent ces nids ou les suspendent par les deux côtés, sur des arbrisseaux à deux ou trois pieds au-dessus de terre : les femelles y déposent trois ou quatre œufs presque ronds.

La chair de la plupart de ces oiseaux n'est pas bonne à manger : elle a un goût huileux et désagréable, et le mélange digéré des fourmis et des autres insectes qu'ils avalent exhale une odeur infecte lorsqu'on les ouvre.

LE ROI DES FOURMILIERS.

Ordre des passereaux, famille des dentirostres, genre fourmilier. (Cuvier.)

Celui-ci est le plus grand et le plus rare de tous les oiseaux de ce genre : on ne le voit jamais en troupes et très-rarement par paires, et comme il est presque toujours seul parmi les autres qui sont en nombre, et qu'il est plus grand qu'eux, on lui a donné le nom de *roi des fourmiliers*. Nous avons d'autant plus de raison d'en faire une espèce particulière et différente de toutes les autres, que cette affectation avec laquelle il semble fuir tous les autres oiseaux et même ceux de son espèce, est assez extraordinaire. Et si un observateur aussi exact que M. de Manoncourt ne nous avait pas fait connaître les mœurs de cet oiseau, il ne serait guère possible de le reconnaître à la simple inspection pour un fourmilier; car il a le bec d'une grosseur et d'une forme différentes de celles du bec de tous les autres fourmiliers : mais comme il a plusieurs habitudes communes avec ces mêmes oiseaux, nous sommes fondés à présumer qu'il est du même genre. Ce roi des fourmiliers se tient presque toujours à terre, et il est beaucoup moins vif que les autres, qui l'environnent en sautillant; il fréquente les mêmes lieux et se nourrit de même d'insectes et surtout de fourmis : sa femelle est, comme dans toutes les autres espèces de ce genre, plus grosse que le mâle.

Cet oiseau, mesuré du bout du bec à l'extrémité de la queue, a sept pouces et demi de longueur. Son bec est brun, un peu crochu, long de quatorze lignes, et épais de cinq lignes à sa base, qui est garnie de petites moustaches; les ailes pliées aboutissent à l'extrémité de la queue qui n'a que quatorze lignes de longueur; les pieds sont bruns et longs de deux pouces.

Le dessous du corps est varié de roux brun, de noirâtre et de blanc, et c'est la première de ces couleurs qui domine jusqu'au ventre, où elle

devient moins foncée, et où le blanchâtre est la couleur dominante : deux bandes blanches descendent des coins du bec et accompagnent la plaque de couleur sombre de la gorge et du cou; l'on remarque sur la poitrine une tache blanche à peu près triangulaire : le roux brun est la couleur du dessus du corps; il est nuancé de noirâtre et de blanc, excepté le croupion et la queue où il est sans mélange. Au reste, les dimensions en grandeur et les teintes des couleurs sont sujettes à varier dans les différents individus; car il y en a de plus ou moins colorés, comme aussi de moins grands et de plus grands, quoique adultes, et nous en avons présenté ici le terme moyen.

L'AZURIN.

Genre fourmilier. (CUVIER.)

Nous avons donné à la suite des merles la description de cet oiseau, à laquelle nous n'avons rien à ajouter. Nous avons déjà observé qu'il n'était certainement pas un merle; par sa forme extérieure il doit se rapporter au genre des fourmiliers : nous ne connaissons cependant pas ses habitudes naturelles. Il est assez rare à la Guyane, d'où néanmoins il a été envoyé à M. Mauduit *.

LE GRAND BÉFROI.

Genre fourmilier. (CUVIER.)

Ce n'est que par comparaison avec un autre plus petit, que nous donnons à cet oiseau l'épithète de grand; car sa longueur totale n'est que de six pouces et demi. Sa queue, longue de seize lignes, dépasse de six lignes les ailes pliées; le bec, long de onze lignes, est noir en dessus et blanc en dessous, large à sa base de trois lignes et demie ; les pieds ont dix-huit lignes de longueur, et sont, ainsi que les doigts, d'une couleur plombé clair.

La planche enluminée, n° 706 de l'édition in-4°, représente les couleurs du plumage, mais les teintes en varient presque dans chaque individu : les dimensions varient de même, et nous venons d'en présenter le terme moyen.

Dans cette espèce les femelles sont beaucoup plus grosses que les mâles, et plus à proportion que dans la première espèce; c'est un rapport que tous les fourmiliers ont avec les oiseaux de proie, dont les femelles sont plus grosses que les mâles.

Ce qui distingue plus particulièrement cet oiseau, auquel nous avons donné le nom de *béfroi*, c'est le son singulier qu'il fait entendre le matin et le soir; il est semblable à celui d'une cloche qui sonne l'alarme. Sa voix est si forte, qu'on peut l'entendre à une grande distance, et l'on a peine à s'imaginer qu'elle soit produite par un oiseau de si petite taille. Ces sons aussi précipités que ceux d'une cloche sur laquelle on frappe rapidement, se font entendre pendant une heure environ : il semble que ce soit une espèce de rappel comme celui des perdrix, quoique ce bruit singulier se fasse entendre en toutes saisons et tous les jours, les matins au

* L'azurin n'est point de Cayenne, mais des Indes orientales.

lever du soleil, et les soirs avant son coucher; mais on doit observer que, comme la saison des amours n'est pas fixée dans ces climats, les perdrix, ainsi que nos fourmiliers, se rappellent dans tous les temps de l'année.

Au reste, le roi des fourmiliers et le béfroi sont les seuls oiseaux de ce genre dont la chair ne soit pas mauvaise à manger.

Variété du petit béfroi.

Genre fourmilier. (Cuvier.)

Il y a dans cette espèce une différence sensible pour la grandeur, et c'est par cette raison que nous l'appellerons le *petit béfroi.*

Sa longueur est de cinq pouces et demi; le dessus du corps est d'une couleur olivâtre, qui devient moins foncée sur le croupion; la queue, dont les pennes sont brunes, ainsi que celles des ailes, dépasse celles-ci de dix lignes; le dessous de la gorge est blanc; ensuite les plumes deviennent grises et tachetées de brun roussâtre jusqu'au ventre, qui est de cette dernière couleur.

Par cette description, il est facile d'apercevoir les rapports frappants des couleurs de cet oiseau avec celles du grand béfroi, et du reste la conformation est la même.

LE PALIKOUR OU FOURMILIER PROPREMENT DIT.

Genre fourmilier. (Cuvier.)

Il a près de six pouces de longueur; le corps moins gros et le bec plus allongé que le petit béfroi; les yeux, dont l'iris est rougeâtre, sont entourés d'une peau d'un bleu céleste; les pieds et la partie inférieure du bec sont de la même couleur.

La gorge, le devant du cou et le haut de la poitrine sont couverts d'une plaque noire en forme d'une cravate, avec une bordure noire et blanche, qui s'étend derrière le cou et y forme un demi-collier; le reste du dessous du corps est cendré.

Les oiseaux de cette espèce sont très-vifs : mais ils ne volent pas plus que les autres en plein air; ils grimpent sur les arbrisseaux à la manière des pics et en étendant les plumes de leur queue.

Ils font entendre une espèce de fredonnement coupé par un petit cri bref et aigu.

Les œufs sont bruns, gros à peu près comme des œufs de moineau; le gros bout est semé de taches d'une couleur brun foncé : le nid est plus épais et mieux tissu que celui des autres fourmiliers, et a de plus une couche de mousse qui le revêt à l'extérieur.

Nous avons mis à la suite des merles plusieurs fourmiliers; mais maintenant que M. de Manoncourt nous a fait connaître pleinement ce nouveau genre, il faut rapporter à l'espèce du *palikour* ou *fourmilier proprement dit,* le *merle à cravate de Cayenne,* le *merle roux de Cayenne,* et le *petit merle brun à gorge rousse de Cayenne.* On peut les regarder comme des variétés de cette quatrième espèce de fourmilier. Au reste, la description en est bonne et n'exige aucun changement : nous observerons seulement que les dimensions du merle à cravate et du merle roux ont été prises sur de grands individus; ce qui pourrait les faire juger plus grands que le grand béfroi dont nous n'avons donné que la grandeur moyenne, et qui est réellement plus gros que ceux-ci.

LE COLMA.

Genre fourmilier. (Cuvier.)

Le colma peut encore être regardé comme une variété ou comme une espèce très-voisine du palikour ou fourmilier proprement dit : tout son plumage est brun sur le corps, gris brun en dessous et cendré sur le ventre; il a seulement au bas de la tête, derrière le cou, une espèce de demi-collier roux et la gorge blanche piquetée de gris brun. C'est de ce dernier caractère que nous lui avons donné le nom de *colma*. Quelques individus n'ont pas ce demi-collier roux.

LE TÉTÉMA.

Le tétéma est un oiseau de Cayenne qui nous paraît avoir beaucoup de rapport avec le colma, non-seulement par sa grandeur, qui est la même, et sa forme, qui est assez semblable, mais encore par la disposition des couleurs, qui sont à peu près les mêmes sur presque tout le dessus du corps. La plus grande différence dans les couleurs de ces oiseaux, se trouve sur la gorge, la poitrine et le ventre, qui sont d'un brun noirâtre; au lieu que dans le colma, le commencement du cou et la gorge sont d'un blanc varié de petites taches brunes, et la poitrine et le ventre sont d'un gris cendré; ce qui pourrait faire présumer que ces différences ne viennent que du sexe. Je serais donc porté à regarder le tétéma comme le mâle et le colma comme la femelle, parce que celui-ci a généralement les couleurs plus claires.

LE FOURMILIER HUPPÉ.

Genre pie-grièche. (Cuvier.)

La longueur moyenne de cette espèce de fourmilier est de près de six pouces : le dessus de la tête est orné de longues plumes noires que l'oiseau redresse à sa volonté en forme de huppe; il a l'iris des yeux noir, le dessous de la gorge couvert de plumes noires et blanches, la poitrine et le dessous du cou noirs : tout le reste du corps et gris cendré.

La queue a deux pouces quatre lignes de long; elle est composée de douze plumes étagées, bordées et terminées de blanc : elle dépasse d'un pouce les ailes pliées, dont les couvertures supérieures noires sont terminées de blanc. Ces mêmes couvertures supérieures des ailes sont dans quelques individus de la couleur générale du corps, c'est-à-dire gris cendré.

La femelle a aussi une huppe ou plutôt les mêmes longues plumes sur la tête; mais elles sont rousses, et son plumage ne diffère de celui du mâle que par une légère teinte de roussâtre sur le gris.

Ces fourmiliers ont le cri semblable à celui d'un petit poulet; ils pondent trois œufs et plusieurs fois l'année.

Nous avons donné, sous le nom de *Grisin de Cayenne*, une variété de ce fourmilier huppé : nous n'avons rien à ajouter à sa description.

LE FOURMILIER A OREILLES BLANCHES.

Genre gobe-mouches, sous-genre moucherolle. (Cuvier.)

Il est long de quatre pouces neuf lignes; le dessus de la tête est brun, et les bas côtés du devant de la tête et la gorge sont noirs : depuis l'angle

postérieur de l'œil jusqu'au bas de la tête descend une petite bande d'un beau blanc luisant, dont les plumes sont plus larges et plus longues que celles de la tête.

Le reste du plumage n'a rien de remarquable : la couleur du dessus du corps est un mélange peu agréable d'olive et de roussâtre. La partie supérieure du dessous du corps est rousse, et le reste gris.

La queue est longue de quinze lignes ; les ailes pliées aboutissent à son extrémité ; les pieds sont bruns. Au reste, les habitudes naturelles de cet oiseau sont les mêmes que celles des précédents.

LE CARILLONNEUR.

Genre merle. (Cuvier.)

La longueur totale de cet oiseau est de quatre pouces et demi, et sa queue dépasse les ailes pliées de neuf lignes. Nous renvoyons pour les couleurs à la planche enluminée, qui les représente assez fidèlement.

Outre les habitudes communes à tous les fourmiliers, le carillonneur en a qui lui sont particulières ; car quoiqu'il se nourrisse de fourmis et qu'il habite comme les autres fourmiliers les terrains où ces insectes sont le plus abondants, cependant il ne se mêle pas avec les autres espèces, et il fait bande à part. On trouve ordinairement ces oiseaux en petites compagnies de quatre ou six. Le cri qu'ils font entendre en sautillant est très-singulier ; ils forment parfaitement entre eux un carillon pareil à celui de trois cloches d'un ton différent : leur voix est très-forte, si on la compare à leur petite taille. Il semble qu'ils chantent en partie, quoiqu'il y ait à présumer que chacun d'eux fait successivement les trois tons : cependant on n'en est pas assuré, parce que jusqu'à ce jour l'on n'a pas pris soin d'élever ces oiseaux en domesticité. Leur voix n'est pas, à beaucoup près, aussi forte que celle du béfroi, qui ressemble vraiment au son d'une assez grosse cloche ; on n'entend distinctement que de cinquante pas la voix de ces carillonneurs, au lieu que l'on entend celle du béfroi de plus d'une demi-lieue. Ces oiseaux continuent leur singulier carillon pendant des heures entières sans la moindre interruption.

Au reste, cette espèce est assez rare, et ne se trouve que dans les forêts tranquilles de l'intérieur de la Guyane.

LE BAMBLA.

Genre fourmilier. (Cuvier.)

Nous l'avons ainsi nommé parce qu'il a une bande blanche transversale sur chaque aile. La planche enluminée donne une idée exacte de la taille et des couleurs de ce petit oiseau, qui est très-rare, et dont les habitudes naturelles ne nous sont pas connues ; mais par sa ressemblance avec les autres fourmiliers, il nous paraît être du même genre, en faisant néanmoins une espèce particulière.

Outre ces huit espèces de fourmiliers, nous en avons encore vu trois autres espèces ; mais nous ne connaissons que la figure de ces oiseaux, qui, tous trois, nous sont venus de Cayenne sans la moindre notice sur leurs habitudes naturelles.

L'ARADA.

Genre fourmilier. (CUVIER.)

On a représenté cet oiseau sous la dénomination de *musicien de Cayenne*, nom que lui avait d'abord donné M. de Manoncourt; mais comme ce même nom de *musicien* a été imposé à d'autres oiseaux de genres différents, je conserve à celui-ci le nom d'*arada* qu'il porte dans son pays natal.

Ce n'est pas précisément un fourmilier; mais nous avons cru devoir le placer à la suite de ces oiseaux, parce qu'il a tous les caractères extérieurs communs avec eux. Il en diffère néanmoins par les habitudes naturelles, car il est solitaire. Il se perche sur les arbres, et ne descend à terre que pour y prendre les fourmis et autres insectes dont il fait aussi sa nourriture. Il en diffère encore par un grand caractère : tous les fourmiliers ne forment que des cris ou des sons sans modulation, au lieu que l'arada a le ramage le plus brillant : il répète souvent les sept notes de l'octave par lesquelles il prélude; il siffle ensuite différents airs modulés sur un grand nombre de tons et d'accents différents, toujours mélodieux, plus graves que ceux du rossignol et plus ressemblants aux sons d'une flûte douce : l'on peut même assurer que le chant de l'arada est en quelque façon supérieur à celui du rossignol; il est plus touchant, plus tendre et plus flûté. D'ailleurs l'arada chante presque dans toutes les saisons, et il a de plus que son chant une espèce de sifflet par lequel il imite parfaitement celui d'un homme qui en appelle un autre. Les voyageurs y sont souvent trompés : si l'on suit le sifflet de cet oiseau, c'est un sûr moyen de s'égarer; car à mesure qu'on s'approche, il s'éloigne peu à peu en sifflant de temps en temps.

L'arada fuit les environs des lieux habités; il vit seul dans l'épaisseur des bois éloignés des habitations, et l'on est agréablement surpris de rencontrer dans ces vastes forêts un oiseau dont le chant mélodieux semble diminuer la solitude de ces déserts : mais on ne le rencontre pas aussi souvent qu'on le désirerait; l'espèce n'en paraît pas nombreuse, et l'on fait souvent beaucoup de chemin sans en entendre un seul.

Je dois avouer, à l'occasion de cet oiseau dont le chant est si agréable, que je n'étais pas informé de ce fait lorsque j'ai dit dans mon Discours sur la nature des oiseaux, qu'en général dans le Nouveau-Monde, et surtout dans les terres désertes de ce continent, presque tous les oiseaux n'avaient que des cris désagréables; celui-ci, comme l'on voit, fait une grande exception à cette espèce de règle, qui néanmoins est très-vraie pour le plus grand nombre. D'ailleurs on doit considérer que, proportion gardée, il y a peut-être dix fois plus d'oiseaux dans ces climats chauds que dans les nôtres, et qu'il n'est pas surprenant que dans un aussi grand nombre il s'en trouve quelques-uns dont le chant est agréable : sur près de trois cents espèces que nos observateurs connaissent en Amérique, on n'en peut guère citer que cinq ou six; savoir : l'arada, le tangara-cardinal ou scarlatte, celui que l'on appelle l'*organiste de Saint-Domingue*, le cassique jaune, le merle des savanes de la Guyane et le roitelet de Cayenne, presque tous les autres n'ayant au lieu de chant qu'un cri désagréable. En France au contraire, sur cent ou cent-vingt espèces d'oiseaux, nous pourrions compter aisément vingt ou vingt-cinq espèces chantantes avec agrément pour notre oreille.

Les couleurs du plumage de l'arada ne répondent pas à la beauté de

son chant; elles sont ternes et sombres. Car il faut observer que dans notre planche les couleurs sont trop vives et trop tranchées : elles sont plus sombres et plus vagues dans l'oiseau même.

Au reste, la longueur totale de l'arada n'est que de quatre pouces, et la queue, rayée transversalement de roux brun et de noirâtre, dépasse les ailes de sept lignes.

On peut rapporter à l'arada un oiseau que M. Mauduit nous a fait voir et qui ne peut être d'aucun autre genre que de celui des fourmiliers : néanmoins il diffère de toutes les espèces de fourmiliers, et se rapproche davantage de celle de l'arada, dont il se pourrait même qu'il ne fût qu'une variété; car il ressemble à l'arada par la longueur et la forme du bec, par celle de la queue, par la longueur des pieds, et par quelques plumes blanches mêlées dans les plumes brunes sur les côtés du cou; il a aussi la même grandeur à très-peu près et la même forme de corps : mais il en diffère en ce qu'il a l'extrémité du bec plus crochue, la gorge blanche avec un demi-collier noir au-dessus, et que son plumage est d'une couleur uniforme et non rayée de lignes brunes, comme celui de l'arada, dont la gorge et le dessus du cou sont rouges. Ces différences sont assez grandes pour qu'on puisse regarder cet oiseau de M. Mauduit comme une race très-distincte dans celle de l'arada, ou peut-être comme une espèce voisine; car il se trouve de même à Cayenne : mais comme nous ne connaissons rien de ses habitudes naturelles, et que nous ne sommes pas informés s'il a le chant de l'arada, nous ne pouvons décider, quant à présent, de l'identité ou de la diversité de l'espèce de ces deux oiseaux.

LES FOURMILIERS ROSSIGNOLS.

Ces oiseaux, par leur conformation extérieure, forment un genre moyen entre les fourmiliers et les rossignols; ils ont le bec et les pieds des fourmiliers, et par leur longue queue ils se rapprochent des rossignols. Ils vivent en troupes dans les grands bois de la Guyane, courent à terre et sautent sur les branches peu élevés, sans voler en plein air; ils se nourrissent de fourmis et d'autres petits insectes. Ils sont très-agiles, et font entendre en sautillant une espèce de fredonnement suivi d'un petit cri aigu, qu'ils répètent plusieurs fois de suite lorsqu'ils se rappellent.

Nous n'en connaissons que de deux espèces.

LE CORAYA.

Nous l'avons ainsi nommé parce qu'il a la queue rayée transversalement de noirâtre. La longueur de cet oiseau est de cinq pouces et demi, mesuré depuis l'extrémité du bec jusqu'à celle de la queue; la gorge et le devant du cou sont blancs; la poitrine est moins blanche, et prend une teinte de cendré; il y a un peu de roussâtre sous le ventre et sur les jambes; la tête est noire, et le dessus du corps d'un brun roux : la queue étagée est longue de deux pouces : elle dépasse les ailes de dix-huit lignes au moins; l'ongle postérieur est, comme dans les fourmiliers, le plus long et le plus fort de tous.

L'ALAPI.

Cette seconde espèce de fourmilier-rossignol est un peu plus grande que la première. Cet oiseau a près de six pouces de longueur; la gorge,

le devant du cou et la poitrine sont noirs; le reste du dessous du corps est cendré; une couleur brun olivâtre couvre le dessus de la tête, du cou et du dos; le reste du dessus du corps est d'un cendré plus foncé que celui du ventre; l'on remarque une tache blanche sur le milieu du dos; la queue noirâtre et un peu étagée dépasse d'un pouce et demi les ailes, dont les pennes sont brunes en dessus et noirâtres en dessous; et les couvertures supérieures sont d'un brun très-foncé, piqueté de blanc, ce qui a fait donner à cet oiseau le nom d'*alapi*.

La femelle n'a pas la tache blanche sur le dos; sa gorge est blanche, et le reste du dessous du corps roussâtre avec des plumes gris cendré sur les côtés du bas-ventre et sur celles qui forment les couvertures inférieures de la queue; les points des couvertures des ailes sont aussi roussâtres, et la couleur du dessus du corps est moins foncée que dans le mâle.

Au reste, ces teintes de couleurs et les couleurs elles-mêmes sont sujettes à varier dans les différents individus de cette espèce, comme nous l'avons observé dans celle des fourmiliers.

L'AGAMI.

Ordre des échassiers, famille des cultrirostres, genre grue. (CUVIER.)

Nous rendons à cet oiseau le nom d'*agami*, qu'il a toujours porté dans son pays natal, afin d'éviter les équivoques dans lesquelles l'on ne tombe que trop souvent par la confusion des noms : nous-mêmes avons déjà parlé de cet oiseau sous le nom de *caracara*, sans savoir que ce fût l'agami; mais tout ce que nous avons dit d'après le père Dutertre doit néanmoins se rapporter à cet oiseau, qui n'est point un faisan, comme le dit cet auteur, et qui est encore plus éloigné du *caracara* de Marcgrave, lequel est un oiseau de proie, et dont le père Dutertre avait mal à propos emprunté le nom.

L'agami n'est donc ni le caracara ni un faisan; mais ce n'est pas non plus une poule sauvage, comme l'a écrit Barrère, ni une grue, comme il est dénommé dans l'ouvrage de M. Pallas, ni même un grand oiseau d'eau de la famille des vanneaux, comme M. Adanson paraît l'insinuer, en disant qu'il est de cette famille à cause de ses genouillères relevées et du doigt postérieur situé un peu plus haut que les trois antérieurs, et qu'il forme un genre intermédiaire entre le jacana et le kamichi.

Il est vrai que l'agami a quelque rapport avec les oiseaux d'eau, par ce caractère très-bien saisi par M. Adanson, et encore par la couleur verdâtre de ses pieds; mais il en diffère par tout le reste de sa nature, puisqu'il habite les montagnes sèches et les forêts sur les hauteurs, et qu'on ne le voit jamais ni dans les marécages ni sur le bord des eaux. Nous n'avions pas besoin de ce nouvel exemple pour démontrer l'insuffisance de toutes les méthodes, qui ne portant jamais que sur quelques caractères particuliers, se trouvent très-souvent en défaut lorsqu'on vient à les appliquer; car tout méthodiste rangera, comme M. Adanson, l'agami dans la classe des oiseaux d'eau, et se trompera autant qu'il est possible de se tromper, puisqu'il ne fréquente pas les eaux, et qu'il vit dans les bois comme les perdrix et les faisans.

Cependant ce n'est point un faisan ni un hocco; car il diffère de ce genre, non-seulement par les pieds et les jambes, mais encore par les doigts et les ongles, qui sont beaucoup plus courts : il diffère encore plus

de la poule, et l'on ne doit pas non plus le placer avec les grues, parce qu'il a le bec, le cou et les jambes beaucoup plus courts que la grue, qu'on doit mettre avec les oiseaux d'eau, au lieu que l'agami doit être rangé dans les gallinacés.

L'agami a vingt-deux pouces de longueur; le bec, qui ressemble parfaitement à celui des gallinacés, a vingt-deux lignes; la queue est très-courte, n'ayant que trois pouces un quart; de plus, elle est couverte et un peu dépassée par les couvertures supérieures, et elle n'excède pas les ailes lorsqu'elles sont pliées; les pieds ont cinq pouces de hauteur et sont revêtus tout autour de petites écailles, comme dans les autres gallinacés; et ces écailles s'étendent jusqu'à deux pouces au-dessus des genouillères, où il n'y a point de plumes.

La tête en entier, ainsi que la gorge et la moitié supérieure du cou, en dessus et en dessous, sont également couvertes d'un duvet court, bien serré et très-doux au toucher; la partie antérieure du bas du cou, ainsi que la poitrine, sont couvertes d'une belle plaque de près de quatre pouces d'étendue, dont les couleurs éclatantes varient entre le vert, le vert doré, le bleu et le violet; la partie supérieure du dos et celle du cou qui y est contiguë sont noires; après quoi le plumage se change sur le bas du dos en une couleur de roux brûlé; mais tout le dessous du corps est noir ainsi que les ailes et la queue; seulement les grandes plumes qui s'étendent sur le croupion et sur la queue sont d'un cendré clair; les pieds sont verdâtres. La planche enluminée présente une image assez fidèle de la forme et des couleurs de cet oiseau.

Non-seulement les nomenclateurs avaient pris l'agami pour un faisan, une poule ou une grue, mais ils l'avaient encore confondu avec le *macucagua* de Marcgrave, qui est le grand tinamou, et dont nous parlerons dans l'article suivant, sous le nom de *magoua*. M. Adanson est le premier qui ait remarqué cette dernière erreur.

MM. Pallas et Vosmaër ont très-bien observé la faculté singulière qu'a cet oiseau de faire entendre un son sourd et profond qu'on croyait sortir de l'anus; ils ont reconnu que c'était une erreur. Nous observerons seulement qu'il y a beaucoup d'oiseaux qui, comme l'agami, ont la trachée-artère d'abord osseuse et ensuite cartilagineuse, et qu'en général ces oiseaux ont la voix grave; mais il y a aussi beaucoup d'oiseaux qui ont au contraire la trachée-artère d'abord cartilagineuse, et ensuite osseuse à l'entrée de la poitrine, et ce sont ordinairement ceux-ci qui ont la voix aiguë et perçante.

Mais à l'égard de la formation du son singulier que rend cet oiseau, elle peut en effet provenir de la plus grande étendue de son poumon, et des cloisons membraneuses qui le traversent : cependant on doit observer que c'est par un faux préjugé qu'on est porté à croire que tous les sons qu'un animal fait entendre passent par la gorge ou par l'extrémité opposée; car, quoique le son en général ait besoin de l'air pour véhicule, cependant on entend tous les jours dans le grouillement des intestins des sons qui ne passent ni par la bouche ni par l'anus, et qui sont cependant très-sensibles à l'oreille. Il n'est donc pas nécessaire même de supposer que l'agami ouvre un peu le bec, comme le dit M. Vosmaër, pour que ce son se fasse entendre; il suffit qu'il soit produit dans l'intérieur du corps de l'animal pour être entendu au dehors, parce que le son perce à travers les membranes et les chairs, et qu'étant une fois excité au dedans, il est nécessaire qu'il se fasse entendre plus ou moins au dehors. D'ailleurs ce son sourd que l'agami fait entendre ne lui est pas particulier; le hocco

rend souvent un son de même nature, et qui même est plus articulé que celui de l'agami; il prononce son nom et le fait entendre par syllabes, *co, hocco, co, co, co,* d'un ton grave, profond, et bien plus fort que celui de l'agami. Il n'ouvre pas le bec, en sorte qu'on peut les comparer parfaitement à cet égard. Et, comme dans leur conformation intérieure il n'y a rien d'assez sensiblement différent de celle des autres oiseaux, nous croyons qu'on ne doit regarder ce son que comme une habitude naturelle, commune à un grand nombre d'oiseaux, mais seulement plus sensible dans l'agami et le hocco. Le son grave que font entendre les coqs-d'Inde avant leur cri, le roucoulement des pigeons, qui s'exécute sans qu'ils ouvrent le bec, sont des sons de même nature; seulement ils se produisent dans une partie plus voisine de la gorge : l'on voit celle du pigeon s'enfler et se distendre, au lieu que le son du hocco, et surtout celui de l'agami, sont produits dans une partie plus basse, si éloignée de la gorge qu'on est tenté de rapporter leur issue à l'ouverture opposée, par le préjugé dont je viens de parler; tandis que ce son intérieur, semblable aux autres sons qui se forment au dedans du corps des animaux, et surtout dans le grouillement des intestins, n'a point d'autre issue que la perméabilité des chairs et de la peau qui laisse passer le son au dehors du corps. Ces sons doivent moins étonner dans les oiseaux que dans les animaux quadrupèdes; car les oiseaux ont plus de facilité de produire ces sons sourds, parce qu'ils ont des poumons et des réservoirs d'air bien plus grands à proportion que les autres animaux : et comme le corps entier des oiseaux est plus perméable à l'air, ces sons peuvent aussi sortir et se faire entendre d'une manière plus sensible; en sorte que cette faculté, au lieu d'être particulière à l'agami, doit être regardée comme une propriété générale que les oiseaux exercent plus ou moins, et qui n'a frappé, dans l'agami et le hocco, que par la profondeur du lieu où se produit ce son, au lieu qu'on n'y a point fait attention dans les coqs-d'Inde, les pigeons, et dans d'autres où il se produit plus à l'extérieur, c'est-à-dire, dans la poitrine ou dans le voisinage de la gorge.

A l'égard des habitudes de l'agami, dans l'état de domesticité, voici ce qu'en dit M. Vosmaër :

« Quand ces oiseaux sont entretenus avec propreté, ils se tiennent aussi fort nets, et font souvent passer par leur bec les plumes du corps et des ailes : lorsqu'ils jouent quelquefois entre eux, cela se fait tout en sautant, et avec d'assez forts mouvements et battements d'ailes. La différence du climat et des aliments amortit certainement ici (en Hollande) leur ardeur naturelle pour la propagation, dont ils ne donnent que de très-faibles marques. Leur nourriture ordinaire est du grain, tel que le blé-sarrasin, etc. ; mais ils mangent aussi fort volontiers de petits poissons, de la viande et du pain. Leur goût pour le poisson, et leurs jambes passablement longues, font assez voir qu'en ceci ils tiennent encore de la nature des hérons et des grues, qu'ils sont amis des eaux, et qu'ils appartiennent à la classe des oiseaux aquatiques. »

Nous devons remarquer ici que ce goût pour le poisson n'est pas une preuve, puisque les poules en sont aussi friandes que de toute autre nourriture.

« Ce que *Pistorius* nous raconte, continue M. Vosmaër, de la reconnaissance de cet oiseau, peut faire honte à bien des gens. Cet oiseau, dit-il, est reconnaissant quand on l'a apprivoisé, et distingue son maître ou bienfaiteur par-dessus tout autre; je l'ai expérimenté moi-même, en ayant élevé un tout jeune. Lorsque, le matin, j'ouvrais sa cage, cette caressante bête me sautait autour du corps, les deux ailes étendues, trompetant (c'est ainsi que plusieurs ont cru devoir exprimer ce son) du bec et du derrière, comme si, de cette manière, il voulût me souhaiter le bonjour.

Il ne me faisait pas un accueil moins affectueux quand j'étais sorti, et que je revenais au logis : à peine m'apercevait-il de loin, qu'il courait à moi, bien que je fusse même dans un bateau, et en mettant pied à terre il me félicitait de mon arrivée par les mêmes compliments; ce qu'il ne faisait qu'à moi seul en particulier, et jamais a d'autres. »

Nous pouvons ajouter à ces observations beaucoup d'autres faits qui nous ont été communiqués par M. de Manoncourt.

Dans l'état de nature, l'agami habite les grandes forêts des climats chauds de l'Amérique, et ne s'approche pas des endroits découverts, et encore moins des lieux habités. Il se tient en troupes assez nombreuses et ne fréquente pas de préférence les marais ni le bord des eaux; car il se trouve souvent sur les montagnes et autres terres élevées. Il marche et court plutôt qu'il ne vole, et sa course est aussi rapide que son vol est pesant; car il ne s'élève jamais que de quelques pieds, pour se reposer à une petite distance sur terre ou sur quelques branches peu élevées. Il se nourrit de fruits sauvages comme les hoccos, les marails et autres oiseaux gallinacés. Lorsqu'on le surprend, il fuit et court plus souvent qu'il ne vole, et il jette en même temps un cri aigu semblable à celui du dindon.

Ces oiseaux grattent la terre au pied des grands arbres pour y creuser la place du dépôt de leurs œufs; car ils ne ramassent rien pour le garnir et ne font point de nid. Ils pondent des œufs en grand nombre, de dix jusqu'à seize, et ce nombre est proportionné, comme dans tous les oiseaux, à l'âge de la femelle. Ces œufs sont presque sphériques, plus gros que ceux de nos poules, est peints d'une couleur de vert clair. Les jeunes agamis conservent leur duvet ou plutôt leurs premières plumes effilées, bien plus longtemps que nos poussins ou nos perdreaux. On en trouve qui les ont longues de près de deux pouces; en sorte qu'on les prendrait pour des animaux couverts de poil ou de soie jusqu'à cet âge, et ce duvet ou ces soies sont très-serrées, très-fournies et très-douces au toucher; les vraies plumes ne viennent que quand ils ont pris plus du quart de leur accroissement.

Non-seulement les agamis s'apprivoisent très-aisément, mais ils s'attachent même à celui qui les soigne avec autant d'empressement et de fidélité que le chien : ils en donnent les marques les moins équivoques; car si l'on garde un agami dans la maison, il vient au-devant de son maître, lui fait des caresses, le suit ou le précède, et lui témoigne la joie qu'il a de l'accompagner ou de le revoir : mais aussi lorsqu'il prend quelqu'un en guignon, il le chasse à coups de bec dans les jambes, et le reconduit quelquefois fort loin, toujours avec les mêmes démonstrations d'humeur ou de colère, qui souvent ne provient pas de mauvais traitements ou d'offenses, et qu'on ne peut guère attribuer qu'au caprice de l'oiseau, déterminé peut-être par la figure déplaisante, ou par l'odeur désagréable de certaines personnes. Il ne manque pas aussi d'obéir à la voix de son maître; il vient même auprès de tous ceux qu'il ne hait pas dès qu'il est appelé. Il aime à recevoir des caresses, et présente surtout la tête et le cou pour les faire gratter; et lorsqu'il est une fois accoutumé à ces complaisances, il en devient importun, et semble exiger qu'on les renouvelle à chaque instant. Il arrive aussi, sans être appelé, toutes les fois qu'on est à table, et il commence par chasser les chats et les chiens, et se rendre le maître de la chambre avant de demander à manger; car il est si confiant et si courageux, qu'il ne fuit jamais, et les chiens de taille ordinaire sont obligés de céder, souvent après un combat long, et dans lequel il sait éviter la dent du chien en s'élevant en l'air, et retombant

ensuite sur son ennemi, auquel il cherche à crever les yeux et qu'il meurtrit à coups de bec et d'ongles; et lorsqu'une fois il s'est rendu vainqueur, il poursuit son ennemi avec un acharnement singulier, et finirait par le faire périr si on ne les séparait. Enfin il prend dans le commerce de l'homme presque autant d'instinct relatif que le chien, et l'on nous a même assuré qu'on pouvait apprendre à l'agami à garder et conduire un troupeau de moutons. Il paraît encore qu'il est jaloux contre tous ceux qui peuvent partager les caresses de son maître; car souvent lorsqu'il vient autour de la table, il donne de violents coups de bec contre les jambes nues des nègres ou des autres domestiques quand ils approchent de la personne de son maître.

La chair de ces oiseaux, surtout celle des jeunes, n'est pas de mauvais goût, mais elle est sèche et ordinairement dure. On découpe dans leurs dépouilles la partie brillante de leur plumage; c'est cette plaque de couleur changeante et vive que l'on a soin de préparer pour faire des parures.

M. de la Borde nous a aussi communiqué les notices suivantes au sujet de ces oiseaux :

« Les agamis sauvages, dit-il, sont écartés dans l'intérieur des terres, de manière qu'il n'y en a plus aux environs de Cayenne..., et ils sont très-communs dans les terres éloignées ou inhabitées... On les trouve toujours dans les grands bois, en nombreuses troupes de dix à douze, jusqu'à quarante... Ils se lèvent de terre pour voler à des arbres peu élevés, sur lesquels ils restent tranquilles; les chasseurs en tuent quelquefois plusieurs sans que les autres fuient... Il y a des hommes qui imitent leur bourdonnement ou son sourd si parfaitement, qu'ils les font venir à leurs pieds... Quand les chasseurs ont trouvé une compagnie d'agamis, ils ne quittent pas prise qu'ils n'en aient tué plusieurs. Ces oiseaux ne volent presque pas, et leur chair n'est pas bien bonne : elle est noire, toujours dure, mais celle des jeunes est moins mauvaise... Il n'y a pas d'oiseau qui s'apprivoise plus aisément que celui-ci; il y en a toujours plusieurs dans les rues de Cayenne... Ils vont aussi hors de la ville, et reviennent exactement se retirer chez leur maître. On les approche et on les manie tant qu'on veut; ils ne craignent ni les chiens ni les oiseaux de proie, dans les basses-cours : ils se rendent maîtres des poules et ils s'en font craindre. Ils se nourrissent comme les poules, les marails, les paraguas; cependant les agamis très-jeunes préfèrent les petits vers et la viande à toute autre nourriture.

« Presque tous ces oiseaux prennent à tic de suivre quelqu'un dans les rues ou hors de la ville, des personnes même qu'ils n'auront jamais vues : vous avez beau vous cacher, entrer dans les maisons, ils vous attendent, reviennent toujours à vous, quelquefois pendant plus de trois heures. Je me suis mis à courir quelquefois, ajoute M. de la Borde, ils couraient plus que moi et me gagnaient toujours le devant : quand je m'arrêtais, ils s'arrêtaient aussi fort près de moi. J'en connais un qui ne manque pas de suivre tous les étrangers qui entrent dans la maison de son maître, et de les suivre dans le jardin, où il fait dans les allées autant de tours de promenade qu'eux, jusqu'à ce qu'ils se retirent. »

Comme les habitudes naturelles de cet oiseau étaient très-peu connues, j'ai cru devoir rapporter mot à mot les différentes notices que l'on m'en a données. Il en résulte que de tous les oiseaux l'agami est celui qui a le plus d'instinct et le moins d'éloignement pour la société de l'homme. Il paraît à cet égard être aussi supérieur aux autres oiseaux que le chien l'est aux autres animaux. Il a même l'avantage d'être le seul qui ait cet instinct social, cette connaissance, cet attachement bien décidé pour son maître; au lieu que dans les animaux quadrupèdes, le chien, quoique le premier, n'est pas le seul qui soit susceptible de ces sentiments relatifs. Et puisque l'on connaît ces qualités dans l'agami, ne devrait-on pas tâcher de multiplier l'espèce? Dès que ces oiseaux aiment la domesticité, pourquoi ne les pas élever, s'en servir et chercher à perfectionner encore

leur instinct et leurs facultés? Rien ne démontre mieux la distance immense qui se trouve entre l'homme sauvage et l'homme policé que les conquêtes de celui-ci sur les animaux : il s'est aidé du chien, s'est servi du cheval, de l'âne, du bœuf, du chameau, de l'éléphant, du renne, etc. Il a réuni autour de lui les poules, les oies, les dindons, les canards, et logé les pigeons : le sauvage a tout négligé ou plutôt n'a rien entrepris, même pour son utilité ni pour ses besoins : tant il est vrai que le sentiment du bien-être, et même l'instinct de la conservation de soi-même, tient plus à la société qu'à la nature, plus aux idées morales qu'aux sensations physiques!

LES TINAMOUS.

Ces oiseaux qui sont propres et particuliers aux climats chauds de l'Amérique, doivent être regardés comme faisant partie des oiseaux gallinacés; car ils tiennent de l'outarde et de la perdrix, quoiqu'ils en diffèrent par plusieurs caractères : mais on se tromperait si l'on prenait pour caractères constants certaines habitudes naturelles qui ne dépendent souvent que du climat ou d'autres circonstances : par exemple, la plupart des oiseaux qui ne se perchent point en Europe et qui demeurent toujours à terre, comme les perdrix, se perchent en Amérique; et même les oiseaux d'eau à pieds palmés, que nous n'avons jamais vus dans nos climats se percher sur les arbres, s'y posent communément; ils vont sur l'eau pendant le jour, et retournent la nuit sur les arbres au lieu de se tenir à terre. Il paraît que ce qui détermine cette habitude qu'on aurait d'abord jugée contraire à leur nature, c'est la nécessité où ils se trouvent d'éviter, non-seulement les jaguars et autres animaux de proie, mais encore les serpents et les nombreux insectes dont la terre fourmille dans ces climats chauds, et qui ne leur laisseraient ni tranquillité ni repos; les fourmis seules arrivant toujours en colonnes pressées et en nombre immense, feraient bientôt autant de squelettes des jeunes oiseaux qu'elles pourraient envelopper pendant leur sommeil, et l'on a reconnu que les serpents avalent souvent des cailles, qui sont les seuls oiseaux qui se tiennent à terre dans ces contrées. Ceci semble d'abord faire une exception à ce que nous venons de dire; tous les oiseaux ne se perchent donc pas, puisque les cailles restent à terre dans ce climat comme dans ceux de l'Europe. Mais il y a toute apparence que ces cailles, qui sont les seuls oiseaux qui se tiennent à terre en Amérique, n'en sont pas originaires; il est de fait que l'on y en a porté d'Europe en assez grand nombre, et il est probable qu'elles n'ont pas eu encore le temps de conformer leurs habitudes aux nécessités et aux convenances de leur nouveau domicile, et qu'elles prendront peut-être, à la longue et à force d'être incommodées, le parti de se percher comme le font tous les autres oiseaux.

Nous aurions dû placer le genre des tinamous après celui de l'outarde; mais ces oiseaux du nouveau continent ne nous étaient pas alors assez connus, et c'est à M. de Manoncourt que nous devons la plus grande partie des faits qui ont rapport à leur histoire, ainsi que les descriptions exactes qu'il nous a mis en état de faire, d'après les individus qu'il nous a donnés pour le Cabinet du Roi.

Les Espagnols de l'Amérique, et les Français de Cayenne, ont également donné aux tinamous le nom de *perdrix*; et ce nom, quoique très-impropre, a été adopté par quelques nomenclateurs : mais le tinamou

diffère de la perdrix en ce qu'il a le bec grêle, allongé et mousse à son extrémité, noir par-dessus et blanchâtre en dessous, avec les narines oblongues et posées vers le milieu de la longueur du bec ; il a aussi le doigt postérieur très-court et qui ne pose point à terre ; les ongles sont fort courts, assez larges et creusés en gouttière par-dessous : les pieds diffèrent encore de ceux de la perdrix ; car ils sont chargés par derrière comme ceux des poules, et sur toute leur longueur, d'écailles qui ont la forme de petites coquilles, mais dont la partie supérieure se relève et forme autant d'inégalités, ce qui n'est pas si sensible sur le pied des poules. Tous les tinamous ont aussi la gorge et le jabot assez dégarnis de plumes, qui sont très-écartées et clair-semées sur ces parties ; les pennes de la queue sont si courtes, que dans quelques individus elles sont entièrement cachées par les couvertures supérieures. Ainsi ces oiseaux ont été très-mal à propos appelés *perdrix*, puisqu'ils en diffèrent par tant de caractères essentiels.

Mais ils diffèrent aussi de l'outarde par quelques-uns de leurs principaux caractères, et particulièrement par ce quatrième doigt qu'ils ont en arrière et qui manque à l'outarde ; en sorte que nous avons cru devoir en faire un genre particulier, sous le nom qu'ils portent dans leur pays natal.

Les habitudes communes à toutes les espèces de tinamous sont, comme nous l'avons dit, de se percher sur les arbres pour y passer la nuit, et de s'y tenir aussi quelquefois pendant le jour, mais de ne jamais se placer au faîte des grands arbres, et de ne se poser que sur les branches les moins élevées. Il semble donc que ces oiseaux, ainsi que beaucoup d'autres, ne se perchent que malgré eux, et parce qu'ils y sont contraints par la nécessité : on en a un exemple évident par les perdrix de cette contrée, qui ne diffèrent pas beaucoup de celles de l'Europe, et qui ne quittent la terre que le plus tard qu'elles peuvent chaque jour ; elles ne se perchent même que sur les branches les plus basses, à deux ou trois pieds de hauteur de terre. Ces perdrix de la Guyane ne nous étaient pas bien connues lorsque nous avons écrit l'histoire de ce genre d'oiseaux ; mais nous en donnerons la description à la suite de cet article.

En général, les tinamous sont tous bons à manger ; leur chair est blanche, ferme, cassante et succulente, surtout celle des ailes, dont le goût a beaucoup de rapport à celui de la perdrix rouge. Les cuisses et le croupion ont d'ordinaire une amertume qui les rend désagréables ; cette amertume vient des fruits de balisier dont ces oiseaux se nourrissent, et l'on trouve la même amertume dans les pigeons ramiers qui mangent de ces fruits : mais lorsque les tinamous se nourrissent d'autres fruits, comme de cerises sauvages, etc., alors toute leur chair est bonne, sans cependant avoir de fumet. Au reste, on doit observer que comme l'on ne peut garder aucun gibier plus de vingt-quatre heures, à la Guyane, sans qu'il soit corrompu par la grande chaleur et l'humidité du climat, il n'est pas possible que les viandes prennent le degré de maturité nécessaire à l'excellence du goût, et c'est par cette raison qu'aucun gibier de ce climat ne peut acquérir de fumet. Ces oiseaux, comme tout ceux qui ont un jabot, avalent souvent les fruits sans les broyer ni même sans les casser ; ils aiment de préférence, non-seulement les cerises sauvages, mais encore les fruits du palmier *Comon*, et même ceux de l'arbre de café, lorsqu'ils se trouvent à portée d'en manger. Ce n'est pas sur les arbres mêmes qu'ils cueillent ces fruits ; ils se contentent de les ramasser à terre ; ils les cherchent. Ils grattent aussi la terre et la creusent pour y faire leur

nid, qui n'est composé, pour l'ordinaire, que d'une couche d'herbes sèches. Ils font communément deux pontes par an, et toutes deux très-nombreuses; ce qui prouve encore que ces oiseaux, ainsi que l'agami, sont de la classe des gallinacés, lesquels pondent tous en beaucoup plus grand nombre que les autres oiseaux. Leur vol est aussi comme celui des gallinacés, pesant et assez court; mais ils courent à terre avec une grande vitesse. Ils vont en petites troupes, et il est assez rare de les trouver seuls ou par paires; ils se rappellent en tout temps, matin et soir, et quelquefois aussi pendant le jour : ce rappel est un sifflement lent, tremblant et plaintif que les chasseurs imitent pour les attirer à leur portée; car c'est l'un des meilleurs gibiers et le plus commun qui soit dans ce pays.

Au reste, nous observerons, comme une chose assez singulière, que dans ce genre d'oiseau, ainsi que dans celui des fourmiliers, la femelle est néanmoins plus grosse que le mâle; ce qui n'appartient guère, dans nos climats, qu'à la classe des oiseaux de proie : mais du reste les femelles tinamous sont presque entièrement semblables aux mâles par la forme du corps ainsi que par l'ordre et la distribution des couleurs.

LE MAGOUA.

Ordre des gallinacés, genre tétras, sous genre tinamou. (Cuvier.)

Nous donnons au plus grand des tinamous le nom de *Magoua*, par contraction de *Macoucagoua*, nom qu'il porte au Brésil. Cet oiseau est au moins de la grandeur d'un faisan; son corps est si charnu, qu'il a, selon Marcgrave, le double de la chair d'une bonne poule. Il a la gorge et le bas du ventre blancs; le dessus de la tête d'un roux foncé; le reste du corps d'un gris brun varié de blanc sur le haut du ventre, les côtés et les couvertures des jambes; un peu de verdâtre sur le cou, la poitrine, le haut du dos et les couvertures supérieures des ailes et de la queue, sur lesquelles on remarque quelques taches transversales noirâtres, qui sont moins nombreuses aux couvertures de la queue; le gris brun est plus foncé sur le reste du corps, et il est varié de taches transversales noires qui deviennent moins nombreuses vers le croupion; l'on voit aussi quelques petites taches noires sur les pennes latérales de la queue : les pennes moyennes des ailes sont variées de roux et de gris brun, et terminées par un bord roussâtre; les grandes pennes sont cendrées, sans taches et sans bordures; les pieds sont noirâtres, et les yeux noirs, derrière lesquels, à une petite distance, l'on voit les oreilles comme dans les poules. Pison a observé que toutes les parties intérieures de cet oiseau étaient semblables à celles de la poule.

La grandeur n'est pas la même dans tous les individus de cette espèce. Voici à peu près le terme moyen de leurs dimensions. La longueur totale est de quinze pouces; le bec de vingt lignes; la queue de trois pouces et demi; et les pieds de deux pouces trois quarts; la queue dépasse les ailes pliées d'un pouce deux lignes.

Le sifflement par lequel ces oiseaux se rapppellent est un son grave qui se fait entendre de loin et régulièrement à six heures du soir, c'est-à-dire au moment même du coucher du soleil dans ce climat; de sorte que quand le ciel est couvert et qu'on entend le magoua, on est aussi sûr de l'heure que si l'on consultait une pendule. Il ne siffle jamais la nuit, à moins que quelque chose ne l'effraie.

La femelle pond de douze à seize œufs presque ronds, un peu plus gros que des œufs de poule, d'un bleu verdâtre, et très-bons à manger.

LE TINAMOU CENDRÉ.

Sous-genre tinamou. (Cuvier.)

Nous avons adopté cette dénomination, parce qu'elle fait, pour ainsi dire, la description de l'oiseau, qui n'était connu d'aucun naturaliste, et que nous devons à M. de Manoncourt. C'est de tous les tinamous le moins commun à la Guyane. Il est en effet d'un brun cendré uniforme sur tout le corps, et cette couleur ne varie que sur la tête et le haut du cou, où elle prend une teinte de roux. Nous n'en donnons pas la représentation, parce qu'on peut aisément se faire une idée de cet oiseau en jetant les yeux sur le grand tinamou, et le supposant plus petit, avec une couleur uniforme et cendrée.

Sa longueur est d'un pied; son bec de seize lignes; sa queue de deux pouces et demi, et ses pieds d'autant.

LE TINAMOU VARIÉ.

Sous-genre tinamou. (Cuvier.)

Cette espèce, qui est la troisième dans l'ordre de grandeur, diffère des deux premières par la variété du plumage. C'est par cette raison que nous lui avons donné le nom de *tinamou varié*: les créoles de Cayenne l'appellent *perdrix pintade*, quoique cette dénomination ne lui convienne point: car il ne ressemble en rien à la pintade, et son plumage n'est pas piqueté, mais rayé. Il a la gorge et le milieu du ventre blancs; le cou, la poitrine et le haut du ventre roux; les côtés et les jambes rayés obliquement de blanc, de brun et de roux; le dessus de la tête et du haut du cou noir; tout le dessus du corps, les couvertures supérieures de la queue et des ailes, et les pennes moyennes des ailes rayées transversalement de noir et de brun olivâtre, plus foncé sur le dos, et plus clair sur le croupion et les côtés; les grandes pennes des ailes sont brunes uniformément, sans aucune tache; les pieds sont noirâtres.

Sa longueur totale est de onze pouces; son bec de quinze lignes; sa queue de deux pouces; elle dépasse les ailes pliées de six lignes.

Il est assez commun dans les terres de la Guyane, quoique en moindre nombre que le magoua, qui de tous est celui que l'on trouve le plus fréquemment dans les bois: car aucune des trois espèces que nous venons de décrire ne fréquente les lieux découverts. Dans celle-ci la femelle pond dix ou douze œufs, un peu moins gros que ceux de la poule faisane, et qui sont très-remarquables par la belle couleur de lilas dont ils sont peints partout et assez uniformément.

LE SOUI.

Sous-genre tinamou. (Cuvier.)

C'est le nom que cet oiseau porte à la Guyane, et qui lui a été donné par les naturels du pays. Il est le plus petit des oiseaux de ce genre,

n'ayant que huit à neuf pouces de longueur, et n'étant pas plus gros qu'une perdrix. Sa chair est aussi bonne à manger que celle des autres espèces, mais il ne pond que cinq ou six œufs, et quelquefois trois ou quatre, un peu plus gros que des œufs de pigeon; ils sont presque sphériques, et blancs comme ceux des poules. Les souïs ne font pas comme les magouas leur nid en creusant la terre; ils le construisent sur les branches les plus basses des arbrisseaux, avec des feuilles étroites et longues; ce nid de figure hémisphérique est d'environ six pouces de diamètre et cinq pouces de hauteur. C'est la seule des quatre espèces de tinamous qui ne reste pas constamment dans les bois; car ceux-ci fréquentent souvent les halliers, c'est-à-dire, les lieux anciennement défrichés. et qui ne sont couverts que de petites broussailles; ils s'approchent même des habitations.

Le souï a la gorge variée de blanc et de roux; tout le dessous du corps et les couvertures des jambes d'un roux clair; le dessus de la tête et le haut du cou noirs; le bas du cou, le dos et tout le dessus du corps, d'un brun varié de noirâtre peu apparent; les couvertures supérieures et les pennes moyennes des ailes sont brunes bordées de roux; les grandes pennes des ailes sont brunes sans aucune tache ni bordure; la queue dépasse les ailes pliées de dix lignes, et elle est dépassée elle-même par ses couvertures.

LE TOCRO OU PERDRIX DE LA GUYANE.

Genre tétras, sous-genre colin. (Cuvier.)

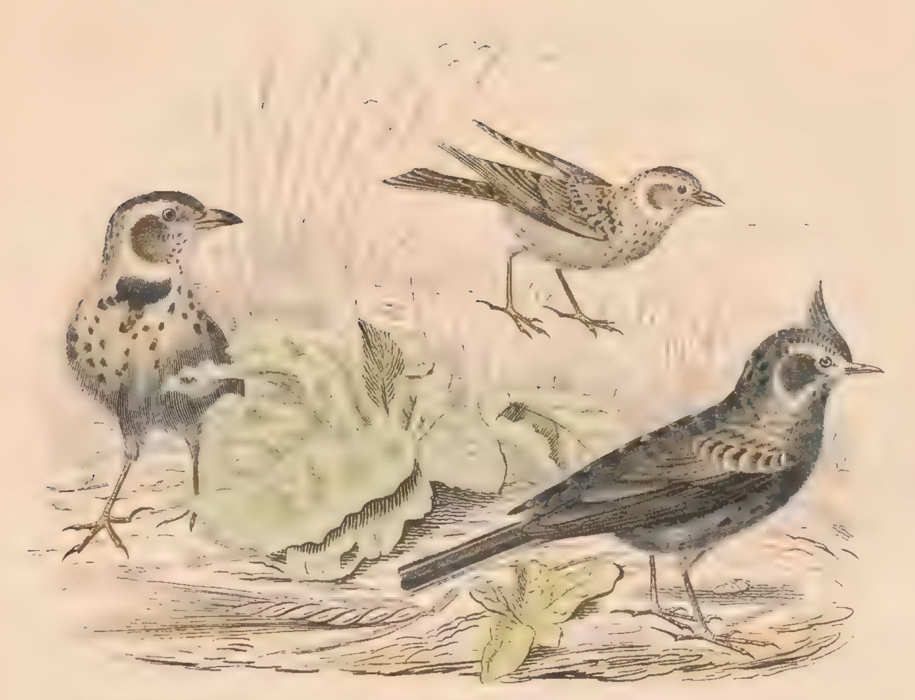
Le tocro est un peu plus gros que notre perdrix grise, et son plumage est d'un brun plus foncé; du reste, il lui ressemble en entier, tant par la figure et la proportion du corps que par la brièveté de la queue, la forme du bec et des pieds. Les naturels de la Guyane l'appellent *tocro*, mot qui exprime assez bien son cri.

Ces perdrix du nouveau continent ont à peu près les mêmes habitudes naturelles que nos perdrix d'Europe; seulement elles ont conservé l'habitude de se tenir dans les bois, parce qu'il n'y avait point de lieux découverts avant les défrichements. Elles se perchent sur les plus basses branches des arbrisseaux, et seulement pour y passer la nuit; ce qu'elles ne font que pour éviter l'humidité de la terre et peut-être les insectes dont elle fourmille. Elles produisent ordinairement douze ou quinze œufs qui sont tout blancs. La chair des jeunes est excellente, cependant sans fumet. On mange aussi les vieilles perdrix, dont la chair est même plus délicate que celle des nôtres, mais comme on ne peut pas les garder plus de vingt-quatre heures avant de les faire cuire, ce gibier ne peut acquérir le bon goût qu'il prendrait s'il était possible de le conserver plus longtemps.

Comme nos perdrix grises ne se mêlent point avec nos perdrix rouges, il y a toute apparence que ces perdrix brunes de l'Amérique ne produiraient ni avec l'une ni avec l'autre, et que par conséquent elles forment une espèce particulière dans le genre des perdrix.

LES GOBE-MOUCHES, MOUCHEROLLES ET TYRANS.

Au-dessous du dernier ordre de la grande classe des oiseaux carnassiers, la nature a établi un petit genre d'oiseaux chasseurs plus innocents et plus utiles, et qu'elle a rendus très-nombreux. Ce sont tous ces



LE CALANDRE. L'ALOUETTE. LE COCHEVIS



L'ALOUETTE DES MARAIS. LE GOBE-MOUCHE. LE GOBE-MOUCHE DE LORRAINE.

oiseaux qui ne vivent pas de chair, mais qui se nourrissent de mouches, de moucherons et d'autres insectes volants, sans toucher ni aux fruits ni aux graines.

On les a nommés gobe-mouches, moucherolles et tyrans; c'est un des genres d'oiseaux les plus nombreux en espèces. Les unes sont plus petites que le rossignol, et les plus grandes approchent de la pie-grièche ou l'égalent; d'autres espèces moyennes remplissent tous les degrés intermédiaires de ces deux termes de grandeur.

Cependant des rapports de ressemblance et des formes communes caractérisent toutes ces espèces : un bec comprimé, large à sa base et presque triangulaire, environné de poils ou de soies hérissées, courbant sa pointe en un petit crochet dans plusieurs des moyennes espèces, et plus fortement courbé dans toutes les grandes; une queue assez longue, et dont l'aile pliée ne recouvre pas la moitié, sont des caractères que portent tous les gobe-mouches, moucherolles et tyrans. Ils ont aussi le bec échancré vers la pointe; caractère qu'ils partagent avec le genre du merle, de la grive et de quelques autres oiseaux.

Leur naturel paraît en général sauvage et solitaire, et leur voix n'a rien de gai ni de mélodieux. Trouvant à vivre dans les airs, ils quittent peu le sommet des grands arbres. On les voit rarement à terre; il semble que l'habitude et le besoin de serrer les branches sur lesquelles ils se tiennent constamment, leur ait agrandi le doigt postérieur, qui, dans la plupart des espèces de ce genre, est presque aussi long que le grand doigt antérieur.

Les terres du Midi, où jamais les insectes ne cessent d'éclore et de voler, sont la véritable patrie de ces oiseaux : aussi contre deux espèces de gobe-mouches que nous trouvons en Europe, en comptons-nous plus de huit dans l'Afrique et les régions chaudes de l'Asie, et près de trente en Amérique, où se trouvent aussi les plus grandes espèces; comme si la nature, en multipliant et agrandissant les insectes dans ce nouveau continent, avait voulu y multiplier et fortifier les oiseaux qui devaient s'en nourrir. Mais l'ordre de grandeur étant le seul suivant lequel on puisse bien distribuer un aussi grand nombre d'espèces, que les ressemblances dans tout le reste réunissent, nous ferons trois classes de ces oiseaux *muscivores* : la première, de ceux qui sont au-dessous de la grandeur du rossignol, et ce sont les *gobe-mouches* proprement dits; la seconde, sous le nom de *moucherolles*, de ceux qui égalent ou surpassent un peu la taille de ce même oiseau; dans la troisième, qui est celle des *tyrans*, ils sont tous ou à peu près, si même ils ne l'excèdent, de la grandeur de l'écorcheur ou pie-grièche rousse, du genre de laquelle ils se rapprochent par l'instinct, les facultés et la figure : ils terminent ainsi ce genre nombreux d'oiseaux chasseurs aux mouches, en le rejoignant à la dernière espèce des oiseaux carnassiers.

LE GOBE-MOUCHES.

(LE GOBE-MOUCHES GRIS.)

Ordre des passereaux, famille des dentirostres, genre gobe-mouches. (Cuvier.)

Nous conserverons le nom générique de gobe-mouches à celui d'Europe, comme étant généralement connu sous ce seul et même nom. D'ailleurs ce gobe-mouches nous servira de terme de comparaison pour toutes les autres espèces. Celui-ci a cinq pouces huit lignes de longueur; huit pouces

et demi de vol; l'aile pliée s'étend jusqu'au milieu de la queue, qui a deux pouces de longueur; le bec est aplati, large à sa base, long de huit lignes, environné de poils; tout le plumage n'est que de trois couleurs, le gris, le blanc et le cendré noirâtre; la gorge est blanche; la poitrine et le cou, sur les côtés, sont tachetés d'un brun faible et mal terminé; le reste du dessous du corps est blanchâtre; le dessus de la tête paraît varié de gris et de brun; toute la partie supérieure du corps, la queue et l'aile sont brunes; les pennes et leurs couvertures sont légèrement frangées de blanchâtre.

Les gobe-mouches arrivent en avril, et partent en septembre. Ils se tiennent communément dans les forêts, où ils cherchent la solitude et les lieux couverts et fourrés; on en rencontre aussi quelquefois dans les vergers épais. Ils ont l'air triste, le naturel sauvage, peu animé et même assez stupide. Ils placent leur nid tout à découvert, soit sur les arbres, soit sur les buissons : aucun oiseau faible ne se cache aussi mal, aucun n'a l'instinct si peu décidé. Ils travaillent leurs nids différemment; les uns le font entièrement de mousse, et les autres y mêlent de la laine. Ils emploient beaucoup de temps et de peines pour faire un mauvais ouvrage, et l'on voit quelquefois ce nid entrelacé de si grosses racines, qu'on n'imaginerait pas qu'un ouvrier aussi petit pût employer de tels matériaux. Il pond trois ou quatre œufs et quelquefois cinq, couverts de taches rousses.

Ces oiseaux prennent le plus souvent leur nourriture en volant, et ne se posent que rarement et par instants à terre, sur laquelle ils ne courent pas. Le mâle ne diffère de la femelle qu'en ce qu'il a le front plus varié de brun, et le ventre moins blanc. Ils arrivent en France au printemps, mais les froids qui surviennent quelquefois vers le milieu de cette saison leur sont funestes. M. Lottinger remarque qu'ils périrent presque tous dans les neiges qui tombèrent en Lorraine, en avril 1767 et 1772, et qu'on les prenait à la main. Tout degré de froid qui abat les insectes volants dont cet oiseau fait son unique nourriture, devient mortel pour lui : aussi abandonne-t-il nos contrées avant les premiers froids de l'automne, et on n'en voit plus dès la fin de septembre. Aldrovande dit qu'il ne *quitte point le pays;* mais cela doit s'entendre de l'Italie ou de pays encore plus chauds.

LE GOBE-MOUCHES NOIR A COLLIER, OU GOBE-MOUCHES DE LORRAINE.

Genre gobe-mouches. (Cuvier.)

Le gobe-mouches noir à collier est la seconde des deux espèces de gobe-mouches d'Europe. On l'a nommé aussi *gobe-mouches de Lorraine ;* et cette dénomination peut avec raison s'ajouter à la première, puisque c'est dans cette province qu'il a été, pour la première fois, bien vu et bien décrit, et où il est plus connu et apparemment plus commun. Il est un peu moins grand que le précédent, n'ayant guère que cinq pouces de longueur. Il n'a d'autres couleurs que du blanc et du noir par plaques et taches bien marquées; néanmoins son plumage varie plus singulièrement que celui d'aucun autre oiseau.

Suivant les différentes saisons, l'oiseau mâle paraît porter quatre habits différents : l'un, qui est celui d'automne ou d'hiver, n'est guère ou point différent de celui de sa femelle, laquelle n'est pas sujette à ces chan-

gements de couleur; leur plumage ressemble alors à celui du *mûrier*, vulgairement *petit pinson des bois*. Dans le second état, lorsque ces oiseaux arrivent en Provence ou en Italie, le plumage du mâle est tout pareil à celui du becfigue : le troisième état est celui qu'il prend quelque temps après son arrivée dans notre pays, et qu'on peut appeler son habit de printemps. C'est comme la nuance par laquelle il passe au quatrième, qui est celui d'été, et qu'on peut nommer avec raison, dit M. Lottinger, son *habit de noces*, puisqu'il ne le prend que lorsqu'il s'apparie, et qu'il le quitte aussitôt après les nichées. L'oiseau est alors dans toute sa beauté. Un collier blanc de trois lignes de hauteur environne son cou, qui est du plus beau noir, ainsi que la tête, à l'exception du front et de la face qui sont d'un très-beau blanc; le dos et la queue sont du noir de la tête: le croupion est varié de noir et de blanc; un trait blanc large d'une ligne borde, sur quelque longueur, la penne la plus extérieure de la queue près de son origine; les ailes, composées de dix-sept pennes, sont d'un marron foncé[1]; la troisième penne et les quatre suivantes sont terminées par un brun beaucoup plus clair, ce qui, l'aile étant pliée, fait un très-bel effet; toutes les pennes, excepté les deux premières, ont sur le côté extérieur une tache blanche qui augmente à mesure qu'elle approche du corps; en sorte que le côté extérieur de la dernière penne est entièrement de cette couleur; la gorge, la poitrine et le ventre sont blancs; le bec et les pieds noirs. Un lustre et une fraîcheur singulière relèvent tout ce plumage; mais ces beautés disparaissent dès le commencement de juillet : les couleurs deviennent faibles et brunissent; le collier s'évanouit le premier, et tout le reste bientôt se ternit et se confond. Alors l'oiseau mâle est tout à fait méconnaissable; il perd son beau plumage dans les premiers jours de juillet.

« J'ai été trouver plusieurs fois, dit M. Lottinger, des oiseleurs qui avaient des *tendues* sur des fontaines, dans des lieux où nichent ces oiseaux, et quoique ce ne fût qu'en juillet, ils me dirent qu'ils prenaient fréquemment des femelles, mais pas un seul mâle. »

Tant les mâles étaient devenus semblables aux femelles. C'est aussi sous leur livrée qu'ils reviennent avec elles, dans leur retour au printemps : mais M. Lottinger ne nous écrit pas, avec le même détail, l'habit que ce gobe-mouches prend dans son passage aux provinces méridionales; je veux dire le quatrième changement, qui lui donne l'apparence de becfigue. Aldrovande paraît indiquer le changement de ce gobe-mouches qu'il a bien désigné ailleurs, lorsque le rappelant de nouveau parmi les becfigues, il dit l'avoir surpris l'instant même de sa métamorphose, et où il n'était ni *becfigue* ni *tête-noire*. Il avait déjà cependant, ajoute-t-il, le collier blanc, la tache blanche au front, du blanc dans la queue et sur l'aile, le dessous du corps blanc et le reste noir. A ces traits le gobe-mouches à collier est pleinement reconnaissable.

Cet oiseau arrive en Lorraine vers le milieu d'avril. Il se tient dans les forêts, surtout dans celles de haute futaie; il y niche dans des trous d'arbre, quelquefois assez profonds et à une distance de terre assez considérable. Son nid est composé de petits brins d'herbe et d'un peu de mousse qui couvre le fond du trou où il s'est établi. Il pond jusqu'à six œufs. Lorsque les petits sont éclos, le père et la mère ne cessent d'entrer et de sortir pour leur porter à manger; et par cette sollicitude ils décèlent eux-mêmes leur nichée, que sans cela il ne serait pas facile de découvrir.

Ils ne se nourrissent que de mouches et autres insectes volants; on ne les voit pas à terre, et presque toujours ils se tiennent fort élevés, voltigeant d'arbre en arbre. Leur voix n'est pas un chant, mais un accent plaintif très-aigu, roulant sur une consonne aigre, *crrî, crrî*. Ils paraissent sombres et tristes: mais l'amour de leurs petits leur donne de l'activité et même du courage.

La Lorraine n'est pas la seule province de France où l'on trouve ce gobe-mouches à collier. M. Hébert nous a dit en avoir vu dans la Brie, où néanmoins il est peu connu, parce qu'il est sauvage et passager. Nous avons trouvé un de ces gobe-mouches, le 10 mai 1773, dans un petit parc près de Montbard, en Bourgogne; il était dans le même état de plumage que celui qu'a décrit M. Brisson. Les grandes couvertures des ailes, qu'il représente terminées de blanc, ne l'étaient que sur les plus voisines du corps; les plus éloignées n'étaient que brunes: les seules couvertures du dessous de la queue étaient blanches; celles du dessus d'un brun noirâtre; le croupion était d'un gris de perle terne; et le derrière du cou, dans l'endroit du collier, moins foncé que la tête et le dos; les pennes moyennes de l'aile étaient, vers le bout, du même brun que les grandes pennes; la langue nous parut effrangée par le bout, large pour la grosseur de l'oiseau, mais proportionnée à la largeur de la base du bec; le tube intestinal était de huit à neuf pouces de longueur; le gésier musculeux, précédé d'une dilatation dans l'œsophage; quelques vestiges de cœcum; point de vésicule du fiel. Cet oiseau était mâle, et des testicules paraissaient d'environ une ligne de diamètre : il pesait trois gros.

Dans cette espèce de gobe-mouches, le bout des ailes se rejoint et s'étend au delà du milieu de la queue, ce qui fait une exception dans ce genre, où l'aile pliée n'atteint pas le milieu de la queue. L'oiseau ne la tient pas élevée; le blanc du devant de la tête est aussi plus étendu, et M. Lottinger juge qu'on a donné un mâle commençant à changer d'habit, pour une femelle : il observe de plus que le collier du mâle devrait environner tout le cou sans être coupé de noir. L'on doit avoir égard aux remarques de cet observateur exact, qui, le premier, nous a fait connaître les habitudes et les changements de couleur de ces oiseaux.

Au reste, ce petit oiseau triste et sauvage, mène pourtant une vie tranquille, sans danger, sans combats, protégée par la solitude. Il n'arrive qu'à la fin du printemps, lorsque les insectes dont il fait sa proie ont pris leurs ailes, et part dans l'arrière-saison pour retrouver aux contrées du Midi sa pâture, sa solitude et ses amours.

Il pénètre assez avant dans le Nord puisqu'on le trouve en Suède : mais il paraît s'être porté beaucoup plus loin vers le Midi, qui est véritablement son climat natal; car nous ne croyons pas devoir faire deux espèces du gobe-mouches du cap de Bonne-Espérance, décrit sous le nom de *gobe-mouches à collier du Cap*, et de notre gobe-mouches de Lorraine, la ressemblance étant frappante, à une tache rousse près que le premier a sur la poitrine; différence, comme l'on voit, très-légère, vu l'intervalle des climats, et surtout dans un plumage qui nous a paru si susceptible de diverses teintes, et sujet à des changements si rapides et si singuliers. Un second *gobe-mouches du Cap*, qu'on aurait pu aussi nommer à *collier* (puisque si l'autre en a un qui lui ceint le cou par derrière, celui-ci en porte un par devant), ne nous paraissant que la femelle, doit se rapporter encore à notre gobe-mouches à collier, dont on retrouve dans ces deux variétés le même port, la même figure et plus de ressemblances que l'on n'a droit d'en attendre à cette distance de climat.

LE GOBE-MOUCHES DE L'ILE-DE-FRANCE.

Genre gobe-mouches. (Cuvier.)

Nous avons au Cabinet deux gobe-mouches envoyés de l'Ile-de-France, l'un plutôt noir que brun, et l'autre simplement brun : tous deux ont le corps un peu moins gros et surtout plus court que nos gobe-mouches d'Europe. Le premier a la tête d'un brun noirâtre, et les ailes d'un brun roussâtre; le reste du plumage est un mélange de blanchâtre et de brun pareil à celui de la tête et des ailes, disposé par petites ondes ou petites taches, sans beaucoup de régularité.

Le second paraît n'être que la femelle du premier. En effet, leurs différences sont trop légères pour en faire deux espèces, surtout n'ayant que deux individus, dont la grandeur, le port et même le fond de couleur, aux nuances près, sont semblables. Ce dernier a plus de blanc, mêlé de roussâtre sur la poitrine et sur le ventre; le gris brun de la tête et du corps est moins foncé. Ces différences en moins dans le ton de couleur sont presque générales de la femelle au mâle dans toutes les espèces des oiseaux. Nous ne donnons pas la figure de ces gobe-mouches qui n'ont rien de remarquable.

LE GOBE-MOUCHES A BANDEAU BLANC DU SÉNÉGAL.

Genre gobe-mouches. (Cuvier.)

Nous comprendrons sous cette dénomination les deux oiseaux désignés dans nos planches enluminées sous le nom de *gobe-mouches à poitrine rousse du Sénégal*, et *gobe-mouches à poitrine noire du Sénégal*. Ces deux jolis oiseaux peuvent être décrits ensemble; ils sont de la même grandeur et du même climat : ils se ressemblent aussi par l'ordre et la distribution de leurs couleurs; il y a même toute apparence que l'un est le mâle et l'autre la femelle d'une même espèce : la ligne blanche qui passe sur l'œil et ceint leur tête d'une sorte de petit couronnement ou de diadème, ne paraît dans aucun autre de leur genre aussi entière et aussi distincte. Le premier est le plus petit et n'a guère que trois pouces et demi de longueur : une tache rousse lui couvre le sommet de la tête qu'entoure le bandeau blanc : de l'angle extérieur de l'œil s'étend une plaque noire ovale qui confine au-dessus avec le bandeau, et s'étend en pointe vers l'angle du bec; la gorge est blanche; une tache d'un roux léger marque la poitrine; le dos est gris clair sur blanc; la queue et les ailes sont noirâtres; dans leurs couvertures moyennes passe obliquement une ligne blanche, et les petites couvertures sont bordées en écailles du roux de la poitrine; un velouté transparent règne sur tout le joli plumage de cet oiseau, et ce lustre est encore plus frais et plus clair sur celui de l'autre, qui, plus simple en couleur, n'est qu'un mélange de gris léger, de blanc et de noir, et n'en est pas moins agréable : le bandeau blanc lui passe sur les yeux; un plastron de même couleur prend en pointe sous le bec et se coupe carrément sur la poitrine, qu'une zone noire distingue, tenant au noir du haut du cou, qui se fond dans le gris sur blanc du dos; les pennes sont noires, frangées de blanc, et la ligne blanche des couvertures s'élargit en festons : les épaules sont noires, mais il s'entrelace dans tout ce noir un petit frangé blanc, et sur le blanc de

tout le plumage règnent de petites ombres noires d'une teinte si transparente et si légère, que, sans avoir de brillantes couleurs, ce petit oiseau est plus paré que d'autres ne le paraissent être avec des teintes d'éclat et de riches nuances.

LE GOBE-MOUCHES HUPPÉ DU SÉNÉGAL.

Genre gobe-mouches, sous genre-mouch rolle. (CUVIER.)

Avec le gobe-mouches huppé du Sénégal, est représenté dans la même planche de l'édition in-4°, un *gobe-mouches huppé de l'île de Bourbon*, que nous ne séparerons pas du premier, persuadés qu'il n'en est qu'une variété. L'île de Bourbon, jetée au milieu d'un vaste océan, située entre les tropiques, dont le climat constant n'a pas d'oiseaux inquiets ni voyageurs, n'était peuplée d'aucun oiseau de terre lorsque les premiers vaisseaux européens y abordèrent. Ceux qu'elle nourrit à présent y ont été transportés, soit à dessein, soit par hasard. Ce n'est donc pas dans cette île qu'il faut chercher les espèces originaires : et trouvant ici dans le continent l'analogue de l'oiseau de l'île, nous n'hésitons pas d'y rapporter ce dernier. En effet, il y a entre ces deux gobe-mouches des différences qui n'excèdent pas celles que l'âge ou le sexe produisent en diverses espèces de leur genre, et plusieurs ressemblances qui, dans tous les genres, font juger les espèces comme très-voisines. La figure, la grosseur, les masses de couleur sont les mêmes. Tous deux ont la tête garnie de petites plumes à demi relevées en huppe noire à reflets verts et violets : ce noir, dans celui du Sénégal, descend en plaque carrée sur la gorge et le devant du cou ; dans celui de Bourbon, représenté dans la planche, le noir n'enveloppe que la tête avec l'œil et le dessous du bec : mais dans d'autres individus nous avons vu cette couleur envelopper aussi le haut du cou. Tous deux ont le dessous du corps d'un beau gris d'ardoise clair, et tous deux le dessus d'un rouge-bai, plus vif dans celui de Bourbon, plus foncé et marron dans celui du Sénégal; et cette couleur, qui s'étend également sur toute l'aile et la queue du dernier, est coupée par un peu de blanc à l'origine de celle de l'autre, et cède sur l'aile à une teinte plus foncée dans les couvertures : elles sont aussi frangées de trois traits plus clairs; le noirâtre des pennes n'a qu'un léger bord roussâtre au côté extérieur, et blanchâtre à l'intérieur des barbes. La plus grande différence est dans la queue : celle du gobe-mouches de Bourbon est courte et carrée, n'ayant que deux pouces et demi ; la queue de celui du Sénégal a plus de quatre pouces, et elle est étagée depuis les deux pennes du milieu, qui sont les plus longues, jusqu'aux plus extérieures qui sont plus courtes de deux pouces. Cette différence pouvant être le produit de l'âge, de la saison ou du sexe, ces deux oiseaux ne forment à nos yeux qu'une espèce. Si quelque observation survient qui engage à les distinguer, c'est de l'union même et du rapprochement que nous en aurons fait ici, que résultera l'attention à les séparer dans la suite.

LE GOBE-MOUCHES A GORGE BRUNE DU SÉNÉGAL.

Genre gobe-mouches. (CUVIER.)

Ce gobe-mouches a été apporté du Sénégal par M. Adanson. C'est celui que décrit M. Brisson sous le nom peu approprié de *gobe-mouches à*

collier du Sénégal, puisque ni la tache brune qui n'est qu'une simple plaque sur la gorge, ni la ligne noire qui la termine ne font l'effet d'un collier. Une tache d'un brun marron lui prend sous le bec et sous l'œil carrément, couvre la gorge au large, mais ne descend pas sur la poitrine. une ligne noire la tranchant net au bas du cou; cette ligne a peu de largeur, et l'estomac est blanc avec le reste du dessous du corps; le dessus est d'un beau gris bleuâtre; la queue noirâtre; la penne la plus extérieure est blanche du côté extérieur; les grandes couvertures de l'aile sont blanches aussi, les petites sont noirâtres; les pennes sont d'un cendré foncé, frangé de blanc, et les deux plus près du corps sont blanches dans leur moitié extérieure; le bec, large et aplati, est hérissé de soies aux angles.

LE PETIT AZUR, GOBE-MOUCHES BLEU DES PHILIPPINES.

(Genre gobe-mouches. (Cuvier.)

Un beau bleu d'azur couvre le dos, la tête et tout le devant du corps de ce joli petit gobe-mouches, à l'exception d'une tache noire sur le derrière de la tête, et d'une autre tache noire sur la poitrine : le bleu s'étend en s'affaiblissant sur la queue; il teint les petites barbes des pennes de l'aile, dont le reste est noirâtre, et on l'aperçoit encore dans le blanc des plumes du ventre.

Cet oiseau est un peu moins grand, plus mince et plus haut sur ses jambes que notre gobe-mouches. Longueur totale, cinq pouces; bec, sept à huit lignes, point échancré ni crochu; queue, deux pouces, tant soit peu étagée. Le bleu du plumage a beaucoup de lustre et de reflets, mais sans sortir de sa teinte.

LE BARBICHON DE CAYENNE.

Genre gobe-mouche. (Cuvier.)

Tous les gobe-mouches ont plus ou moins le bec garni de poils ou de soies : mais dans celui-ci, elles sont si longues qu'elles se portent en avant jusqu'au bout du bec, et c'est pour exprimer ce caractère que le nom de barbichon lui a été donné. Cet oiseau a près de cinq pouces de longueur; son bec est fort large à sa base, et très-aplati dans toute sa longueur; la mandibule supérieure déborde un peu l'inférieure; tout le dessus du corps est d'un brun olivâtre foncé, excepté le haut de la tête que recouvrent des plumes orangées, en partie cachées sous les autres plumes; le dessous du corps est d'un jaune verdâtre, qui, sur le croupion, se change en un beau jaune.

La femelle est un peu plus grande que le mâle; tout le dessus de son corps est d'un brun noirâtre, mêlé d'une légère teinte de verdâtre, moins sensible que dans le mâle; le jaune du sommet de la tête ne forme qu'une tache oblongue, que des plumes de la couleur générale recouvrent encore en partie ; la gorge et le haut du cou sont blanchâtres ; les plumes du reste du cou, de la poitrine et du dessous des ailes, ont leur milieu brun et le reste jaunâtre; le ventre et le dessous de la queue sont entièrement d'un jaune pâle ; le bec est moins large que celui du mâle, et n'a que quelques petits poils courts de chaque côté.

Ce gobe-mouches n'a pas la voix aigre, et il siffle doucement *pipi*. Le mâle et la femelle vont ordinairement de compagnie. L'instinct borné des gobe-mouches dans la manière de placer leur nid, se marque singulièrement dans celui-ci : ce n'est point dans les rameaux touffus qu'il le pose, c'est aux endroits découverts, sur les branches les moins garnies de feuilles : il est d'autant plus apparent qu'il est d'une grosseur excessive ; il a douze pouces de haut, sur plus de cinq de diamètre, et tout entier de mousse. Ce nid est fermé au-dessus, l'ouverture étroite est dans le flanc, à trois pouces du sommet. C'est à M. de Manoncourt que nous devons la connaissance de cet oiseau.

LE GOBE-MOUCHES BRUN DE CAYENNE.

Genre gobe-mouches. (Cuvier.)

Ce gobe-mouches est petit, ayant à peine quatre pouces de longueur. Les plumes de la tête et du dos sont d'un brun noirâtre, bordées de brun fauve, le fauve est plus foncé et domine sur les pennes de l'aile, et noir sur celles de la queue, qui sont bordées d'une frange blanchâtre; cette dernière couleur est celle de tout le dessous du corps, excepté une teinte fauve sur la poitrine; la queue est carrée, l'aile pliée en couvre la moitié; le bec aigu est garni de petites soies à sa racine : ce sont tous les traits qu'on peut remarquer dans ce petit oiseau. Son espèce a néanmoins une variété, si les différences que nous trouvons dans un second individu ne sont pourtant pas celles du mâle à la femelle ou du jeune à l'adulte. Sur le fond cendré brun de tout le plumage de ce second individu, paraît sous le ventre une teinte jaunâtre, et à la poitrine un brun olive; le cendré noirâtre de la tête et du dos est un peu teint de vert olive foncé, et l'on voit sur les grandes pennes des ailes quelques traits plus clairs sur leurs petites barbes, tandis que les grandes barbes des petites pennes montrent, en se développant, un jaune rosat, léger et pâle.

LE GOBE-MOUCHES ROUX A POITRINE ORANGÉE DE CAYENNE.

Genre gobe-mouches. (Cuvier.)

Ce gobe-mouches se trouve dans la Guyane, à la rive des bois et le long des savanes. L'orangé de la poitrine et le roux du reste du corps sont les couleurs qui frappent assez pour le faire reconnaître. Il a quatre pouces neuf lignes de longueur; son bec est fort aplati et très-large à sa base; la tête et le haut du cou sont d'un brun verdâtre; le dos est d'un roux surchargé de la même teinte de vert; la queue est rousse en entier; le noir des pennes de l'aile, quand elle est pliée, ne paraît qu'à la pointe, leurs petites barbes étant rousses : au défaut de la tache orangée de la poitrine, le blanc ou le blanchâtre couvre le dessous du corps. Nous n'en avons qu'un individu au Cabinet du Roi.

LE GOBE-MOUCHES CITRIN DE LA LOUISIANE.

Genre gobe-mouches. (Cuvier.)

On peut comparer à la lavandière jaune ce gobe-mouches pour la grandeur et la couleur. Un beau jaune citron couvre la poitrine et le ventre,

et cette couleur est encore plus vive sur le devant de la tête, la joue et la tempe; le reste de la tête et du cou est encapuchonné d'un beau noir qui remonte jusque sous le bec, et descend en plastron arrondi jusque sous la poitrine : un gris verdâtre recouvre sur le dos et les épaules le cendré qui y fait le fond du plumage, et se marque par lignes sur les petites barbes des grandes pennes de l'aile. Par la vivacité et la netteté de ses couleurs, par son noir velouté, bien tranché dans le jaune clair, et par la teinte uniforme de son manteau verdâtre, ce gobe-mouches est un des plus jolis, et peut disputer de beauté avec tous les oiseaux de son genre.

LE GOBE-MOUCHES OLIVE DE LA CAROLINE ET DE LA JAMAIQUE.

Genre gobe-mouches. (Cuvier.)

Nous aurions voulu rapporter à cette espèce le *gobe-mouches olive de Cayenne;* mais celui-ci est de beaucoup plus petit : ainsi nous le donnerons séparément, et avec d'autant plus de raison qu'il faut en reconnaître deux espèces ou variétés, l'une décrite par M. Edwards, et l'autre par Catesby. Le premier de ces oiseaux a la grosseur et la proportion des gobe-mouches d'Europe. Le dessus de la tête et du corps est d'un olive brun; le dessous d'un blanc sale, mêlé confusément de brun olivâtre; la bandelette blanche se montre au-dessus des yeux; le fond de la couleur des pennes est d'un brun cendré, et elles sont frangées d'une couleur d'olive sur une assez grande largeur.

La seconde espèce ou variété est le gobe-mouches décrit par Catesby, et qu'il nomme *moucherolle aux yeux rouges*, en remarquant qu'il a l'iris et les pieds de cette couleur. Ce caractère, joint à la différence des couleurs un peu plus sombres que celles du gobe-mouches d'Edwards, indique une variété ou même une espèce différente. Celui-ci niche dans la Caroline, et se retire vers la Jamaïque en hiver; cependant Hans Sloane n'en fait aucune mention : mais M. Browne le regarde comme un oiseau de passage à la Jamaïque; il le met au nombre des oiseaux chanteurs, en disant néanmoins qu'il n'a pas dans la voix beaucoup de tons, mais qu'ils sont forts et doux. Ceci serait une affection particulière; car tous les autres gobe-mouches ne font entendre que quelques sons aigres et brefs.

LE GOBE-MOUCHES HUPPÉ DE LA MARTINIQUE.

Genre gobe-mouches. (Cuvier.)

Un beau brun, plus foncé sur la queue, couvre tout le dessus du corps de ce gobe-mouches jusque sur la tête, dont les petites plumes, peintes de quelques traits de brun roux plus vif, se hérissent à demi pour former une huppe au sommet; sous le bec, un peu de blanc cède bientôt au gris ardoisé clair qui couvre le devant du cou, de la poitrine et de l'estomac : ce même blanc se retrouve au ventre. Les pennes de l'aile sont d'un brun noirâtre, frangées de blanc : leurs couvertures, frangées de même, rentrent par degrés dans le roux des épaules; la queue est un peu étagée, recouverte par l'aile au tiers, et longue de deux pouces. L'oiseau entier en a cinq et demi.

LE GOBE-MOUCHES NOIRATRE DE LA CAROLINE.

Genre gobe-mouches. (CUVIER.)

Cet oiseau est à peu près de la grandeur du rossignol. Son plumage, depuis la tête à la queue, est d'un brun uniforme et morne : la poitrine et le ventre sont blancs, avec une nuance de vert jaunâtre ; les jambes et les pieds noirs. La tête du mâle est d'un noir plus foncé que celle de la femelle ; ils ne diffèrent que par là. Ils nichent à la Caroline, au rapport de Catesby, et en partent à l'approche de l'hiver.

LE GILLIT OU GOBE-MOUCHES PIE DE CAYENNE.

Genre gobe-mouches. (CUVIER.)

Cet oiseau, qui se trouve à la Guyane, se nomme *gillit* en langue garipone, et nous avons cru devoir adopter ce nom comme nous l'avons toujours fait pour les autres oiseaux, et pour les animaux qui ne peuvent jamais être mieux indiqués que par les noms de leur pays natal. La tête, la gorge, tout le dessous du corps, et jusqu'aux deux pattes de cet oiseau sont d'un blanc uniforme. Le croupion, la queue et les ailes sont noirs, et les petites pennes de celles-ci sont bordées de blanc ; une tache noire prend derrière la tête, tombe sur le cou, et y est interrompue par un chaperon blanc qui fait cercle sur le dos. La longueur de ce gobe-mouches est de quatre pouces et demi. Le plumage de la femelle est partout d'un gris uniforme et léger. On les trouve ordinairement dans les savanes noyées.

Le *gobe-mouches à ventre blanc de Cayenne* ne diffère presque en rien du gillit, et nous ne les séparons pas, de peur de multiplier les espèces dans un genre déjà si nombreux, et où elles ne sont séparées que par de très-petits intervalles.

Nous rapporterons aussi à ce gobe-mouches à ventre blanc, la *moucherolle blanche et noire* d'Edwards, de Surinam, et dont les couleurs sont les mêmes, excepté du brun aux ailes et du noir au sommet de la tête : différences qui ne sont rien moins que spécifiques.

LE GOBE-MOUCHES BRUN DE LA CAROLINE.

Genre gobe-mouches. (CUVIER.)

Celui-ci est le *petit preneur de mouches brun* de Catesby. Il est de la taille et de la figure du gobe-mouches olive aux yeux et pieds rouges, donné par le même auteur, et nous aurions voulu les réunir ; mais cet observateur exact les distingue. Une teinte brune et morne qui couvre uniformément tout le dessus du corps de cet oiseau, n'est coupée que par le brun roussâtre des pennes de l'aile et de la queue ; le dessous du corps est blanc sale avec une nuance jaune : les jambes et les pieds sont noirs ; le bec est aplati, large et un peu crochu à la pointe ; il a huit lignes, la queue deux pouces ; l'oiseau entier, cinq pouces huit lignes ; il ne pèse que trois gros. C'est tout ce qu'en a dit Catesby, d'après lequel seul on a parlé de ce petit oiseau.

LE GOBE-MOUCHES OLIVE DE CAYENNE.

Genre gobe-mouches. (Cuvier.)

Ce gobe-mouches n'est pas plus grand que le *pouillot* d'Europe ; il a sa taille et ses couleurs, si ce n'est que le verdâtre domine un peu plus ici sur le cendré et le blanc sale, qui font le fond du plumage de ces petits oiseaux : celui-ci, par son bec aplati, appartient à la famille des gobe-mouches ; nos pouillots et soucis, sans y être expressément compris, en ont les mœurs : ils vivent de même de mouches et moucherons. C'est pour les saisir que dans les jours d'été ils ne cessent de voleter, et quand la saison rigoureuse a fait disparaître tous les insectes volants, le souci et le pouillot les cherchent encore en chrysalides, sous les écorces où ils sont cachés.

Longueur totale, quatre pouces et demi ; bec, sept lignes ; queue, vingt lignes, laquelle dépasse l'aile pliée de quinze lignes.

LE GOBE-MOUCHES TACHETÉ DE CAYENNE.

Genre gobe-mouches. (Cuvier.)

Le gobe-mouches de Cayenne est à peu près de la grandeur du gobe-mouches olive, naturel au même climat. Le blanc sale, mêlé sur l'aile de quelque ombre de rougeâtre, et de quelques taches de blanc jaunâtre plus distinctes, avec du cendré brun sur la tête et le cou, et du cendré noirâtre sur les ailes, forment, avec confusion, le mélange des taches du plumage de cet oiseau ; une petite mentonnière de plumes blanchâtres et hérissées lui prend sous le bec, et les plumes cendrées du sommet de la tête, mêlées de filets jaunes, se soulèvent en demi-huppe. Le bec est de la même grandeur que celui du gobe-mouches olive, la queue de même longueur, mais la couleur les différencie. L'olive paraît aussi avoir la taille plus fine, le mouvement plus vif que le tacheté, autant du moins qu'on peut en juger par leurs dépouilles.

LE PETIT NOIR AURORE, GOBE-MOUCHES D'AMÉRIQUE.

Genre gobe-mouches. (Cuvier.)

Nous caractérisons ainsi, des deux couleurs qui tranchent agréablement dans son plumage, ce petit gobe-mouches que les naturalistes avaient jusqu'à présent nommé vaguement *gobe-mouches d'Amérique*, comme si ce nom pouvait le faire distinguer au milieu de la foule d'oiseaux du même genre qui habitent également ce nouveau continent. Celui-ci est à peine aussi grand que le pouillot ; un noir vif lui couvre la tête, la gorge, le dos et les couvertures ; un beau jaune aurore brille par pinceaux sur le fond gris blanc de l'estomac, et se renforce sous le pli de l'aile : cette même couleur perce en traits entre les pennes de l'aile, et couvre les deux tiers de celles de la queue, dont la pointe est noire ou noirâtre, ainsi que les pennes de l'aile. Ce sont là les couleurs du mâle, la femelle en diffère en ce que tout ce que le mâle a d'un noir vif, elle l'a d'un noirâtre faible, et d'un jaune simple tout ce qu'il a d'aurore ou d'orangé. Edwards a donné

les figures de la femelle et du mâle, que Catesby représente aussi, sous le nom de *rossignol de muraille,* mais d'une taille plus grande que celui d'Edwards et que celui de nos planches enluminées ; ce qui fait imaginer une variété dans l'espèce.

LE RUBIN, OU GOBE-MOUCHES ROUGE HUPPÉ DE LA RIVIÈRE DES AMAZONES.

Genre gobe-mouches. (CUVIER.)

De toute la nombreuse famille des gobe-mouches, celui-ci est le plus brillant : une taille fine et légère assortit l'éclat de sa robe : une huppe de petites plumes effilées d'un beau rouge cramoisi se hérisse et s'étale en rayons sur sa tête ; le même rouge reprend sous le bec, couvre la gorge, la poitrine, le ventre, et va s'étendre aux couvertures de la queue; un cendré brun, coupé de quelques ondes blanchâtres au bord des couvertures et même des pennes, couvre tout le dessus du corps et les ailes. Le bec, très-aplati, a sept lignes de longueur ; la queue, deux pouces : elle dépasse les ailes de dix lignes, et la longueur totale de l'oiseau est de cinq pouces et demi. M. Commerson l'avait nommé *mésange cardinal :* mais ce petit oiseau étant encore moins cardinal que mésange, nous lui avons donné un nom immédiatement relatif à la vivacité de sa couleur. Ce serait, sans contredit, un des plus jolis oiseaux que l'on pût renfermer en cage : mais la nature, dans le genre de nourriture qu'elle lui a prescrite, paraît l'avoir éloigné de toute vie commune avec l'homme, et lui avoir assuré, après le plus grand des biens, le seul qui en répare la perte : la liberté ou la mort.

LE GOBE-MOUCHES ROUX DE CAYENNE.

Genre gobe-mouches. (CUVIER.)

Ce gobe-mouches, long de cinq pouces et demi, est à peu près de la grosseur du rossignol. Il est sur tout le dessus du corps d'un beau roux clair qui a du feu ; cette teinte s'étend jusque sur les petites pennes de l'aile, qui, couvrant les grandes lorsqu'elle est pliée, n'y laissent voir qu'un petit triangle noir, formé par leur extrémité : une tache brune couvre le sommet de la tête ; tout le devant et le dessous du corps est blanchâtre, avec quelques teintes légèrement ombrées de roux ; la queue, qui est carrée, s'étale ; le bec large, court et robuste, et dont la pointe est recourbée, fait nuance à cet égard entre le gobe-mouches et les tyrans. Nous ne savons si l'on doit rapporter à cette espèce le gobe-mouches roux de Cayenne de M. Brisson. C'est une chose désolante que cette contrariété d'objets sous une même dénomination, à quoi rien n'est comparable que la contrariété de dénominations sur le même objet, non moins fréquente chez les nomenclateurs. Quoi qu'il en soit, le *gobe-mouches roux de Cayenne* a, selon M. Brisson, huit pouces de longueur, et le nôtre n'en a que cinq. Voyez en outre la différence des couleurs, en comparant sa phrase avec notre description. Au reste, le gobe-mouches roux à poitrine orangée, dont nous avons donné ci-devant la description, ne diffère de celui-ci par aucun autre caractère essentiel que par la grandeur ; car sans cela on pourrait le regarder comme une variété de sexe, d'autant plus que dans

ce genre les femelles sont communément plus grandes que les mâles : car si cette différence dans la grandeur était produite par l'âge, et que le plus petit de ces deux oiseaux fût en effet le plus jeune, la tache orangée qu'il porte sur la poitrine serait moins vive que dans l'adulte.

LE GOBE-MOUCHES A VENTRE JAUNE.

Genre gobe-mouches. (Cuvier.)

Ce beau gobe-mouches habite en Amérique le continent et les îles. Celui que représente la planche enluminée venait de Cayenne; un autre a été envoyé de Saint-Domingue au Cabinet, sous le nom de *gobe-mouches huppé de Saint-Domingue*. Nous croyons apercevoir entre ces deux individus la différence du mâle à la femelle. Celui qui est venu de Saint-Domingue paraît être le mâle; il a le jaune doré du sommet de la tête beaucoup plus vif et plus large que l'autre, où ce jaune plus faible se montre à peine à travers les plumes noirâtres de cette partie de la tête. Du reste, ces deux oiseaux se ressemblent, ils sont un peu moins gros que le rossignol. Leur longueur est de cinq pouces huit lignes; le bec, à peine courbé à la pointe, a huit lignes : la queue, deux pouces et demi; l'aile pliée ne l'atteint pas à moitié. La tache orangée de la tête est bordée de cendré noirâtre; une bande blanche traverse la tempe sur les yeux, au-dessous desquels prend une tache du même cendré noirâtre, qui vient se confondre dans le brun roussâtre du dos : ce brun roussâtre couvre les ailes et la queue, et s'éclaircit un peu au bord des petites barbes des pennes. Un beau jaune orangé couvre la poitrine et le ventre; cette couleur éclatante distingue ce gobe-mouches de tous les autres. Quoique les plumes jaunes dorées du sommet de la tête paraissent devoir se relever au gré de l'oiseau, comme nous le remarquons dans nos petits soucis d'Europe, cependant on ne peut pas proprement nommer celui-ci *gobe-mouches huppé*, puisque ces plumes habituellement couchées ne forment pas une véritable huppe, mais un simple couronnement qui ne se relève et ne paraît que par instants.

LE ROI DES GOBE-MOUCHES.

Genre gobe-mouches. (Cuvier.)

On a donné à cet oiseau le nom de *roi des gobe-mouches*, à cause de la belle couronne qu'il porte sur la tête, et qui est posée transversalement, au lieu que les huppes de tous les autres oiseaux sont posées longitudinalement. La figure, dans la planche enluminée, ne rend pas assez sensible cette position transversale de la couronne; elle est composée de quatre à cinq rangs de petites plumes arrondies, étalées en éventail sur dix lignes de largeur, toutes d'un rouge bai très-vif, et toutes terminées par un petit œil noir, en sorte qu'on la prendrait pour la miniature d'une queue de paon.

Cet oiseau a aussi la forme singulière, et paraît rassembler les traits des gobe-mouches, des moucherolles et des tyrans : il n'est guère plus gros que le gobe-mouches d'Europe, et porte un bec disproportionné, très-large, très-aplati, long de dix lignes, hérissé de soies qui s'étendent jusqu'à sa pointe, qui est crochue; le reste ne répond point à cette arme :

le tarse est court, les doigts sont faibles : l'aile n'a pas trois pouces de longueur, la queue, pas plus de deux. On voit sur l'œil un petit sourcil blanc; la gorge est jaune; un collier noirâtre ceint le cou et se rejoint à cette teinte qui couvre le dos, et se change sur l'aile en brun fauve foncé; les pennes de la queue sont bai clair; la même couleur, mais plus légère, teint le croupion et le ventre, et le blanchâtre de l'estomac est traversé de noirâtre en petites ondes. Ce roi des gobe-mouches est très-rare; on n'en a encore vu qu'un seul apporté de Cayenne, où même il ne paraît que rarement.

LES GOBE-MOUCHERONS.

Ici la nature a proportionné le chasseur à la proie; les moucherons sont celle de ces petits oiseaux, que telle grosse mouche ou scarabé d'Amérique attaquerait avec avantage. Nous les avons au Cabinet du Roi, et leur description sera courte. Le premier de ces gobe-moucherons est plus petit qu'aucun gobe-mouches; il l'est plus que le souci, le plus petit des oiseaux de notre continent : il en a aussi à peu près la figure et même les couleurs: un gris d'olive, un peu plus foncé que celui du souci et sans jaune sur la tête, fait le fond de la couleur de son plumage; quelques ombres faibles de verdâtre se montrent au bas du dos, ainsi que sur le ventre, et de petites lignes d'un blanc jaunâtre sont tracées sur les plumes noirâtres et sur les couvertures de l'aile. On le trouve dans les climats chauds du nouveau continent.

La seconde espèce est celui que nous avons fait représenter dans nos planches enluminées, sous le nom de *petit gobe-mouches tacheté de Cayenne*. Il est encore un peu plus petit que le premier; tout le dessous du corps de ce très-petit oiseau est d'un jaune clair, tirant sur la couleur paille. C'est un des plus petits oiseaux de ce genre; il a à peine trois pouces de longueur. La tête et le commencement du cou sont partie jaunes et partie noirs, chaque plume jaune ayant dans son milieu un trait noir qui fait paraître les deux couleurs disposées par taches longues et alternatives; les plumes du dos, des ailes et leurs couvertures sont d'un cendré noir et bordées de verdâtre : la queue est très-courte, l'aile encore plus. Le bec effilé se prolonge; ce qui porte toute la figure de ce petit gobe-mouches en avant, et lui donne un air tout particulier et très-reconnaissable.

Nous ne pouvons mieux terminer l'histoire de tous ces petits oiseaux chasseurs aux mouches, que par une réflexion sur le bien qu'ils nous procurent : sans eux, sans leurs secours, l'homme ferait de vains efforts pour écarter les tourbillons d'insectes volants dont il serait assailli : comme la quantité en est innombrable et leur pullulation très-prompte, ils envahiraient notre domaine, ils rempliraient l'air et dévasteraient la terre, si les oiseaux n'établissaient pas l'équilibre de la nature vivante, en détruisant ce qu'elle produit de trop. La plus grande incommodité des climats chauds est celle du tourment continuel qu'y causent les insectes; l'homme et les animaux ne peuvent s'en défendre : ils les attaquent par leurs piqûres; ils s'opposent aux progrès de la culture des terres, dont ils dévorent toutes les productions utiles; ils infectent de leurs excréments ou de leurs œufs toutes les denrées que l'on veut conserver : ainsi les oiseaux bienfaisants qui détruisent ces insectes ne sont pas encore assez nombreux dans les climats chauds, où néanmoins les espèces en sont très-multipliées. Et dans nos pays tempérés, pourquoi sommes-nous plus

tourmentés des mouches au commencement de l'automne qu'au milieu de l'été? Pourquoi voit-on, dans les beaux jours d'octobre, l'air rempli de myriades de moucherons? C'est parce que tous les oiseaux *insectivores*, tels que les hirondelles, les rossignols, fauvettes, gobe-mouches, etc., sont partis d'avance, comme s'ils prévoyaient que le premier froid doit détruire le fonds de leur subsistance, en frappant d'une mort universelle tous les êtres sur lesquels ils vivent. Et c'est vraiment une prévoyance; car ces oiseaux trouveraient encore, pendant les quinze ou vingt jours qui suivent celui de leur départ, la même quantité de subsistance, la même fourniture d'insectes qu'auparavant : ce petit temps pendant lequel ils abandonnent trop tôt notre climat suffit pour que les insectes nous incommodent, par leur multitude, plus qu'en aucune autre saison; et cette incommodité ne ferait qu'augmenter, car ils se multiplieraient à l'infini, si le froid n'arrivait pas tout à propos pour en arrêter la pullulation, et purger l'air de cette vermine aussi superflue qu'incommode.

LES MOUCHEROLLES.

Pour mettre de l'ordre et de la clarté dans l'énumération des espèces du genre très-nombreux des gobe-mouches, nous avons cru devoir les diviser en trois ordres relativement à leur grandeur, et nous sommes convenus d'appeler *moucherolles* ceux qui étant plus grands que les gobe-mouches ordinaires, le sont moins que les tyrans, et forment entre ces deux familles une famille intermédiaire, où s'observent les nuances et les passages de l'une et de l'autre.

On trouve des moucherolles, ainsi que des gobe-mouches, dans les deux continents; mais dans chacun les espèces sont différentes, et aucune ne paraît commune aux deux. L'Océan est pour ces oiseaux, comme pour tous les autres animaux des pays méridionaux, une large barrière de séparation que les seuls oiseaux palmipèdes ont pu franchir, par la faculté qu'ils ont de se reposer sur l'eau.

Les climats chauds sont ceux du luxe de la nature; elle y pare ses productions, et quelquefois les charge de développements extraordinaires. Plusieurs espèces d'oiseaux, tels que les veuves, les guêpiers et les moucherolles, ont la queue singulièrement longue, ou prolongée de pennes exorbitantes : ce caractère les distingue des gobe-mouches, desquels ils diffèrent encore par le bec, qui est plus fort et un peu plus courbé en crochet à la pointe que celui des gobe-mouches.

LE SAVANA.

Genre gobe-mouches, sous-genre tyran. (Cuvier.)

Ce moucherolle approche des tyrans par la grandeur, et il est représenté dans nos planches enluminées sous la dénomination de *tyran à queue fourchue de Cayenne*. Néanmoins son bec, plus faible et moins crochu que celui des tyrans, le réunit à la famille des moucherolles. On l'appelle *veuve* à Cayenne : mais ce nom, ayant été donné à un autre genre d'oiseaux, ne doit pas être adopté pour celui-ci qui ne ressemble aux veuves que par sa longue queue. Comme il se tient toujours dans les savanes noyées, le nom de *savana* nous a paru lui convenir. On le voit, perché

sur les arbres, descendre à tout moment sur les mottes de terre ou les touffes d'herbes qui surnagent, hochant sa longue queue comme les lavandières. Il est gros comme l'alouette huppée : les pennes de la queue sont noires; les deux extérieures ont neuf pouces de longueur et s'écartent en fourche; les deux qui les suivent immédiatement n'ont que trois pouces et demi, et les autres vont en décroissant jusqu'aux deux du milieu qui n'ont qu'un pouce. Ainsi cet oiseau à qui, en le mesurant de la pointe du bec à celle de la queue, on trouve quatorze pouces, n'en a que six du bec aux ongles. Au sommet de la tête est une tache jaune, laquelle cependant manque à plusieurs individus, qui sont apparemment les femelles. Du reste, une coiffe noirâtre, courte et carrée lui couvre le derrière de la tête : au delà le plumage est blanc, et ce blanc remonte jusque sous le bec, et descend sur tout le devant et le dessous du corps; le dos est d'un gris verdâtre, et l'aile brune. On voit ce moucherolle au bord de la rivière de la Plata, et dans les bois de *Montevideo*, d'où il a été rapporté par M. Commerson.

LE MOUCHEROLLE HUPPÉ A TÊTE COULEUR D'ACIER POLI.

Genre gobe-mouches, sous genre moucherolle. (CUVIER.)

Ce moucherolle se trouve au cap de Bonne-Espérance, au Sénégal et à Madagascar; il est donné trois fois dans l'Ornithologie de M. Brisson, sous trois dénominations différentes : 1° sous le nom de *gobe-mouches huppé du cap de Bonne-Espérance;* 2° sous le nom de *gobe-mouches blanc du cap de Bonne-Espérance;* 3° sous le nom de *gobe-mouches huppé du Brésil.* Ces trois espèces n'en font qu'une, dans laquelle l'oiseau rouge est le mâle, et le blanc la femelle, qui est un peu plus grande que son mâle, comme nous l'avons observé dans l'espèce du *barbichon.* Cette différence, qui ne se trouve guère que dans la classe des oiseaux de proie, en rapproche le genre subalterne des gobe-mouches, moucherolles et tyrans.

Ce moucherolle mâle a sept pouces de longueur, et la femelle, huit pouces un quart, cet excès de longueur étant presque tout dans la queue : cependant elle a aussi le corps un peu plus épais, et à peu près de la grosseur de l'alouette commune. Tous deux ont la tête et le haut du cou, à le trancher circulairement à la moitié, enveloppés d'un noir luisant de vert ou de bleuâtre, dont l'éclat est pareil à celui de l'acier bruni. Une belle huppe de même couleur, dégagée et jetée en arrière en plumet, pare leur tête où brille un œil couleur de feu. Au coin du bec, qui est long de dix lignes, un peu arqué vers la pointe, et rougeâtre, sont des soies assez longues. Tout le reste du corps de la femelle est blanc, excepté les grandes pennes dont le noir perce à la pointe de l'aile pliée. On voit deux rangs de traits noirs dans les petites pennes et dans les grandes couvertures; et la côte des plumes de la queue est également noire dans toute sa longueur.

Dans le mâle, au-dessous de la coiffe noire, la poitrine est d'un gris bleuâtre, et l'estomac ainsi que tout le dessous du corps sont blancs; un manteau rouge bai vif en couvre tout le dessus jusqu'au bout de la queue; cette queue est coupée en ovale et régulièrement étagée : les deux pennes du milieu étant les plus grandes, les autres s'accourcissent de deux en deux lignes ou de trois en trois, jusqu'à la plus extérieure; et de même dans la femelle.

Ce beau moucherolle est venu du cap de Bonne-Espérance; on le

trouve aussi au Sénégal et à Madagascar : selon M. Adanson, il habite sur les mangliers qui bordent les eaux, dans les lieux solitaires et peu fréquentés du Niger et de la Gambria. Seba place ce moucherolle au Brésil, en le rangeant parmi les oiseaux de paradis, et lui donnant le nom brésilien d'*acamacu;* mais on sait assez que ce collecteur d'histoire naturelle a souvent donné aux choses qu'il décrit des noms empruntés sans discernement; et d'ailleurs nous ne croirions pas qu'un oiseau vu et reconnu aux rives du Niger par un excellent observateur tel que M. Adanson, soit en même temps un oiseau du Brésil : néanmoins, c'est uniquement sur la foi de Seba que M. Brisson l'y place, quoique lui-même observe l'erreur où il tombe, et remarque à la fin de ce prétendu gobe-mouches huppé du Brésil, qu'apparemment Seba *se trompe en le nommant ainsi, et que cet oiseau nous vient d'Afrique et de Madagascar.* Klein le prend pour une *grive huppée*, et Mohering pour un *choucas.* Exemple de la confusion dont la manie des méthodes a rempli l'histoire naturelle; et s'il en fallait un plus frappant, nous le trouverions encore sans quitter cet oiseau : c'était peu de l'avoir fait grive et choucas, M. Linnæus a voulu en faire un *corbeau*, à cause de sa queue allongée, un *corbeau de paradis;* et c'est à son espèce blanche que M. Brisson applique la phrase où cet auteur fait de ce moucherolle un corbeau.

LE MOUCHEROLLE DE VIRGINIE.

Genre merle (Cuvier.)

Catesby nomme ce moucherolle *oiseau-chat (the cat-bird)*, parce que sa voix ressemble au miaulement du chat. On le voit en été en Virginie, où il vit d'insectes; il ne se perche pas sur les grands arbres, et ne fréquente que les arbrisseaux et les buissons. *Il est aussi gros*, dit cet auteur, *et même un peu plus gros qu'une alouette.* Il approche donc, par la taille, de celle du petit tyran; mais son bec droit et presque sans crochet l'éloigne de cette famille. Son plumage est sombre, la couleur en est mêlée de noir et de brun plus ou moins clair et foncé; le dessus de la tête est noir, et le dessus du corps, des ailes et de la queue est d'un brun foncé, noirâtre même sur la queue; le cou, la poitrine et le ventre sont d'un brun plus clair; une teinte de rouge terne paraît aux couvertures du dessous de la queue; elle est composée de douze plumes, toutes d'égale longueur; les ailes pliées n'en couvrent que le tiers; elle a trois pouces de longueur : le bec a dix lignes et demie, et l'oiseau entier, huit pouces. Ce moucherolle niche en Virginie; ses œufs sont bleus, et il quitte cette contrée à l'approche de l'hiver.

LE MOUCHEROLLE BRUN DE LA MARTINIQUE.

Genre gobe-mouches, sous-genre moucherolle. (Cuvier.)

Ce moucherolle n'est pas à longue queue comme les précédents. Par sa grandeur et sa figure, on pourrait le regarder comme le plus gros des gobe-mouches : il diffère des tyrans par la forme du bec, qui n'est pas assez crochu, et qui d'ailleurs est moins fort que le bec du plus petit des tyrans, il a néanmoins huit lignes de longueur, et l'oiseau entier, six pouces et demi. Un brun foncé de teinte assez égale lui couvre tout le

dessus du corps, la tête, les ailes et la queue; le dessous du corps est ondulé transversalement de blanc, de gris et de teintes claires et faibles d'un brun roux; quelques plumes plus décidément rougeâtres servent de couvertures inférieures à la queue; elle est carrée et le bord des pennes extérieures est frangé de lignes blanches.

LE MOUCHEROLLE A QUEUE FOURCHUE DU MEXIQUE.

Genre gobe-mouches, sous-genre moucherolle. (Cuvier.)

Ce moucherolle est plus gros que l'alouette; sa longueur totale est de dix pouces, dans laquelle la queue est pour cinq; ses yeux sont rouges; le bec, long de huit lignes, est droit, aplati et assez faible. Ses couleurs sont un gris très-clair qui couvre la tête et le dos, sur lequel devrait être jetée, dans la figure enluminée, une légère teinte rougeâtre; le rouge du dessous de l'aile perce encore sur le flanc dans le blanc qui couvre tout le dessous du corps; les petites couvertures, sur un fond cendré, sont bordées de lignes blanches en écailles; le même frangé borde les grandes couvertures, qui sont noirâtres; les grandes pennes de l'aile sont tout à fait noires et entourées de gris roussâtre; les plumes les plus extérieures dans la queue sont les plus longues, et se fourchent comme la queue de l'hirondelle; les suivantes divergent moins et s'accourcissent jusqu'à celle du milieu, qui n'a que deux pouces : toutes sont d'un noir velouté et frangé de gris roussâtre; les barbes extérieures des deux plus grandes plumes de chaque côté paraissent blanches dans presque toute leur longueur. Quelques individus ont la queue moins longue que ne l'avait celui qui est représenté dans la planche, et qui avait été envoyé du Mexique à M. de Boynes, alors secrétaire d'Etat au département de la marine.

LE MOUCHEROLLE DES PHILIPPINES.

Genre gobe-mouches, sous-genre moucherolle. (Cuvier.)

Ce moucherolle est de la grandeur du rossignol; son plumage est gris brun sur toute la partie supérieure du corps; les ailes et la queue sont blanchâtres sur toute la partie inférieure depuis le dessous du bec; une ligne blanche passe sur les yeux; des poils longs et divergents paraissent aux angles du bec. C'est là le peu de traits obscurs et monotones dont on puisse peindre cet oiseau, qui est au Cabinet, et sur lequel du reste nous n'avons d'autre indication que celle de sa terre natale.

LE MOUCHEROLLE DE VIRGINIE A HUPPE VERTE.

Genre gobe-mouches, sous-genre tyran. (Cuvier.)

L'on a donné, d'après M. Brisson, le nom de gobe-mouches à cet oiseau dans nos planches enluminées. Catesby l'a indiqué sous la dénomination de *preneur de mouches*, et il en a donné la figure; mais sa longue queue et son long bec indiquent assez qu'il doit être placé parmi les moucherolles, et non pas avec les gobe-mouches. Il est d'ailleurs un peu plus grand que ces derniers, ayant huit pouces de longueur, dont la queue fait près de moitié; son bec aplati, garni de soies, et à peine crochu à

sa pointe, est long de douze lignes et demie; la tête garnie de petites plumes couchées en demi-huppe; le haut du cou et tout le dos sont d'un vert sombre; la poitrine et le devant du cou sont d'un gris plombé; le ventre est d'un beau jaune; l'aile est brune ainsi que la plupart de ses grandes pennes, qui sont bordées de rouge bai; celles de la queue de même. Cet oiseau n'a pas encore la forme des tyrans; mais il paraît déjà participer de leur naturel triste et méchant. Il semble, dit Catesby, par les cris désagréables de ce preneur de mouches, qu'il soit toujours en colère : il ne se plaît avec aucun autre oiseau. Il fait ses petits à la Caroline et à la Virginie, et se retire en hiver dans des pays encore plus chauds.

LE SCHET DE MADAGASCAR.

Genre gobe-mouches, sous-genre moucherolle. (Cuvier.)

On nomme *schet*, à Madagascar, un beau moucherolle à longue queue; et on y donne à deux autres les noms de *schet-all* et de *schet-vouloulou*, qui signifient apparemment *schet roux* et *schet varié*, et qui ne désignent que deux variétés d'une même espèce. M. Brisson en compte trois : mais quelques diversités de couleurs ne peuvent former des espèces différentes, quand la forme, la taille, et tout le reste des proportions sont les mêmes.

Les schets ont la figure allongée de la lavandière; ils sont un peu plus grands, ayant six pouces et demi de longueur jusqu'à l'extrémité de la vraie queue, sans parler des deux plumes qui l'agrandiraient extrêmement si on les faisait entrer dans la mesure, le schet que nous avons sous les yeux ayant onze pouces à le prendre de l'extrémité du bec à celle de ces deux pennes : le bec de ces oiseaux a sept lignes; il est triangulaire, très-aplati, très-large à sa base, garni de soies aux angles et tant soit peu crochu à la pointe. Une belle huppe d'un vert noir, avec l'éclat de l'acier poli, couchée et troussée en arrière, couvre la tête de ces trois schets; ils ont l'iris de l'œil jaune et la paupière bleue.

Dans le premier, le même noir de la huppe enveloppe le cou, couvre le dos, les grandes pennes de l'aile et de la queue, dont les deux longues plumes ont sept pouces de longueur, et sont blanches ainsi que les petites pennes de l'aile et tout le dessous du corps.

Dans le *schet-all*, ce vert noir de la huppe ne se trouve que sur les grandes pennes de l'aile, dont les couvertures sont marquées de larges lignes blanches; tout le reste du plumage est d'un rouge bai, vif et doré, qu'Edwards définit *belle couleur cannelle éclatante*, qui s'étend également sur la queue et sur les deux longs brins : ces brins sont semblables à ceux qui prolongent la queue du rollier d'Angola ou de celui d'Abyssinie, avec la différence que dans le rollier ces deux plumes sont les plus extérieures, au lieu que dans le moucherolle de Madagascar, ce sont les deux intérieures qui sont les plus longues.

Le troisième schet ou le *schet vouloulou* ne diffère presque du précédent que par les deux longues plumes de la queue, qui sont blanches, le reste de son plumage étant rouge bai, comme celui du schet-all. Dans le schet-all du Cabinet du Roi, ces deux pennes ont six pouces; dans un autre individu que nous avons également mesuré, elles en avaient huit, avec les barbes extérieures bordées de noir aux trois quarts de leur longueur, et le reste blanc; dans un troisième ces deux longues plumes

manquaient, soit qu'un accident en eût privé cet individu, soit qu'il n'eût pas encore atteint l'âge où la nature les donne à son espèce, ou qu'il eût été pris dans le temps de la mue, qu'Edwards croit être de six mois de durée pour ces oiseaux.

Au reste, on les trouve à Ceylan et au cap de Bonne-Espérance, comme à Madagascar. Knox les décrit assez bien. Edwards donne le troisième schet, sous le nom d'*oiseau de paradis pie*, quoique ailleurs il relève une pareille erreur de Seba. En effet, ces oiseaux diffèrent des oiseaux de paradis par autant de caractères qu'ils en ont qui les unissent au genre des moucherolles.

LES TYRANS.

Le nom de tyran, donné à des oiseaux, doit paraître plus que bizarre. Suivant Belon, les anciens appelèrent le petit souci huppé, *tyrannus*, roitelet : ici cette dénomination a été donnée non-seulement à la tête huppée ou couronnée, mais encore au naturel qui commence à devenir sanguinaire. Triste marque de la misère de l'homme, qui a toujours joint l'idée de la cruauté à l'emblème du pouvoir! Nous eussions donc changé ce nom affligeant et absurde, s'il ne s'était trouvé trop établi chez les naturalistes; et ce n'est pas la première fois que nous avons laissé malgré nous le tableau de la nature défiguré par ces dénominations trop disparates, mais trop généralement adoptées.

Nous laisserons donc le nom de tyrans à des oiseaux du nouveau continent, qui ont, avec les gobe-mouches et les moucherolles, le rapport de la même manière de vivre, mais qui en diffèrent, comme étant plus gros, plus forts et plus méchants : ils ont le bec plus grand et plus robuste; aussi leur naturel plus dur et plus sauvage les rend audacieux, querelleurs, et les rapproche des pies-grièches, auxquelles ils ressemblent encore par la grandeur du corps et la forme du bec.

LES TITIRIS OU PIPIRIS.

Genre gobe-mouches, sous genre tyran. (CUVIER.)

La première espèce des tyrans est le titiri ou pipiri : il a la taille et la force de la pie-grièche grise; huit pouces de longueur, treize pouces de vol; le bec aplati, mais épais, long de treize lignes, hérissé de moustaches, et droit jusqu'à la pointe où se forme un crochet plus fort que ne l'exprime la figure : la langue est aiguë et cartilagineuse. Les plumes du sommet de la tête, jaunes à la racine, sont terminées par une moucheture noirâtre qui en couvre le reste lorsqu'elles sont couchées; mais quand dans la colère l'oiseau les relève, sa tête paraît alors comme couronnée d'une large huppe du plus beau jaune. Un gris brun clair couvre le dos, et vient se fondre aux côtés du cou avec le gris blanc ardoisé du devant et du dessous du corps; les pennes brunes de l'aile et de la queue sont bordées d'un filet roussâtre.

La femelle, dans cette espèce, a aussi sur la tête la tache jaune, mais moins étendue; et toutes ses couleurs sont plus faibles ou plus ternes que celles du mâle. Une femelle mesurée à Saint-Domingue par M. le chevalier Deshayes avait un pouce de plus en longueur que le mâle, et les

autres dimensions plus fortes à proportion; d'où il paraîtrait que les individus plus petits, qu'on dit remarquer généralement dans cette espèce, sont les mâles.

A Cayenne, ce tyran s'appelle *titiri*, d'après son cri qu'il prononce d'une voix aiguë et criarde. On voit ordinairement le mâle et la femelle ensemble dans les abattis des forêts; ils se perchent sur les arbres élevés et sont en grand nombre à la Guyane : ils nichent dans des creux d'arbre ou sur la bifurcation de quelque branche, sous le rameau le plus feuillu. Lorsqu'on cherche à enlever leurs petits, ils les défendent, ils combattent, et leur audace naturelle devient une fureur intrépide ; ils se précipitent sur le ravisseur, ils le poursuivent; et lorsque, malgré tous leurs efforts, ils n'ont pu sauver leurs chers petits, ils viennent les chercher et les nourrir dans la cage où ils sont renfermés.

Cet oiseau, quoique assez petit, ne paraît redouter aucune espèce d'animal :

« Au lieu de fuir comme les autres oiseaux, dit M. Deshayes, ou de se cacher à l'aspect des *malfinis*, des émouchets et des autres tyrans de l'air, il les attaque avec intrépidité, les provoque, les harcèle avec tant d'ardeur et d'obstination, qu'il parvient à les écarter. On ne voit aucun animal approcher impunément de l'arbre où il a posé son nid. Il poursuit à grands coups de bec, et avec un acharnement incroyable, jusqu'à une certaine distance, tous ceux qu'il regarde comme ennemis, les chiens surtout, et les oiseaux de proie. »

L'homme même ne lui impose pas; comme si ce maître des animaux était encore peu connu d'eux dans ces régions où il n'y a pas longtemps qu'il règne. Le bec de cet oiseau, en se refermant avec force dans ces instants de colère, fait entendre un craquement prompt et réitéré.

A Saint-Domingue on lui a donné le nom de pipiri, qui exprime aussi bien que titiri, le cri ou le piaulement qui lui est le plus familier. On en distingue deux variétés, ou deux espèces très-voisines : la première est celle du grand pipiri, dont nous venons de parler, et qu'on appelle dans le pays, *pipiri à tête noire*, ou *pipiri gros-bec*; l'autre nommée *pipiri à tête jaune*, ou *pipiri de passage*, est plus petite et moins forte : le dessus du corps de celui-ci est frangé de blanc partout, au lieu qu'il est brun frangé de roux dans le grand pipiri. Le naturel des petits pipiris est aussi beaucoup plus doux; ils sont moins sauvages que le grand pipiri, qui toujours se tient seul dans les lieux écartés, et qu'on ne rencontre que par paires; au lieu que les petits pipiris paraissent souvent en bandes, et s'approchent des habitations : on les voit réunis en assez grandes troupes pendant le mois d'août, et fréquentent alors les cantons qui produisent certaines baies dont les scarabées et les insectes se nourrissent de préférence. Ces oiseaux sont très-gras dans ce temps, et c'est celui où communément on leur donne la chasse.

Quoiqu'on les ait appelés pipiris de passage, il n'y a pas d'apparence, dit M. Deshayes, qu'ils quittent l'île de Saint-Domingue, qui est assez vaste pour qu'ils puissent y voyager. A la vérité, on les voit disparaître dans certaines saisons des cantons où ils se plaisent le plus : ils suivent de proche en proche la maturité des espèces de fruits qui attirent les insectes. Toutes les autres habitudes naturelles sont les mêmes que celles des grands pipiris. Les deux espèces sont très-nombreuses à Saint-Domingue, et il est peu d'oiseaux qu'on y voie en aussi grand nombre.

Ils se nourrissent de chenilles, de scarabées, de papillons, de guêpes. On les voit perchés sur la plus haute pointe des arbres, et surtout sur les palmistes : c'est de là qu'ils s'élancent sur leur proie, qu'une vue

perçante leur fait discerner dans le vague de l'air; l'oiseau ne l'a pas plutôt saisie qu'il retourne sur son rameau. C'est depuis sept heures du matin jusqu'à dix, et depuis quatre jusqu'à six du soir, qu'il paraît le plus occupé de sa chasse : on le voit, avec plaisir, s'élancer, bondir, voleter dans l'air pour saisir sa proie fugitive; et son poste isolé aussi bien que le besoin de découvrir à l'entour de lui, l'exposent en tout temps à l'œil du chasseur.

Aucun oiseau n'est plus matinal que le pipiri, et l'on est assuré, quand on entend sa voix, que le jour commence à poindre : c'est de la cime des plus hauts arbres que ces oiseaux habitent, et où ils se sont retirés pour passer la nuit, qu'ils la font entendre. Il n'y a pas de saison bien marquée pour leurs amours. On les voit nicher, dit M. Deshayes, *pendant les chaleurs en automne, et même pendant les fraîcheurs de l'hiver*, à Saint-Domingue, quoique le printemps soit la saison où ils font plus généralement leur couvée : elle est de deux ou trois œufs, quelquefois quatre, de couleur blanchâtre tachetée de brun. Barrère fait de cet oiseau un guêpier, et lui donne le nom de *petit-ric*.

LE TYRAN DE LA CAROLINE.

Genre gobe-mouches, sous-genre tyran. (Cuvier.)

Au caractère et à l'instinct que Catesby donne à cet oiseau de la Caroline, nous n'hésiterons pas d'en faire une même espèce avec celle du pipiri de Saint-Domingue : même hardiesse, même courage et mêmes habitudes naturelles; mais la couronne rouge que celui-ci porte au sommet de la tête l'en distingue, aussi bien que la manière de placer son nid, qu'il fait tout à découvert, sur des arbrisseaux ou des buissons, et ordinairement sur le sassafras; au contraire, le pipiri cache son nid ou même l'enfouit dans des trous d'arbres. Du reste, le tyran de la Caroline est à peu près de la même grosseur que le grand pipiri : son bec paraît moins crochu. Catesby dit seulement *qu'il est large et plat, et qu'il va en diminuant*. La tache rouge du dessus de la tête est fort brillante, et entourée de plumes noires qui la cachent, lorsqu'elles se resserrent. Cet oiseau paraît à la Virginie et à la Caroline vers le mois d'avril; il y fait ses petits, et se retire au commencement de l'hiver.

Un oiseau envoyé au Cabinet du Roi, sous le nom de *tyran de la Louisiane*, paraît être exactement le même que le tyran de la Caroline de Catesby : il est plus grand que le tyran de Cayenne, cinquième espèce, et presque égal au grand pipiri de Saint-Domingue. Le cendré presque noir domine sur tout le dessus du corps, depuis le sommet de la tête jusqu'au bout de la queue, qui est terminée par une petite bande blanche en festons : de légères ondes blanchâtres s'entremêlent dans les petites pennes de l'aile; et à travers les plumes noirâtres du sommet de la tête, percent et brillent quelques petits pinceaux d'un orangé foncé presque rouge; la gorge est d'un blanc assez clair, qui se ternit et se mêle de noir sur la poitrine, pour s'éclaircir de nouveau sur l'estomac et jusque sous la queue.

LE BENTAVEO OU LE CUIRIRI.

Genre gobe-mouches, sous-genre tyran. (Cuvier.)

Ce tyran, appelé *bentaveo* à Buenos-Ayres d'où l'a rapporté M. Commerson, et *pitangua-guacu* par les Brésiliens, a été décrit par Marcgrave :

il lui donne la taille de l'étourneau (nous observerons qu'elle est plus ramassée et plus épaisse); un bec gros, large, pyramidal, tranchant par les bords, long de plus d'un pouce; une tête épaisse et élargie; le cou accourci; la tête, le haut du cou, tout le dos, les ailes et la queue d'un brun noirâtre, légèrement mêlé d'une teinte de vert obscur; la gorge blanche, ainsi que la bandelette sur l'œil; la poitrine et le ventre jaunes, et les petites pennes de l'aile frangées de roussâtre. Marcgrave ajoute qu'entre ces oiseaux les uns ont une tache orangée au sommet de la tête, les autres une jaune. Les Brésiliens nomment ceux-ci *cuiriri*, du reste tout semblables au *pitangua-guacu*. Seba applique mal à propos ce nom de cuiriri à une espèce toute différente.

Ainsi le bentaveo de Buenos-Ayres, le pitangua et le cuiriri du Brésil ne font qu'un même oiseau, dont les mœurs et les habitudes naturelles sont semblables à celles du grand pipiri de Saint-Domingue, ou tiriri de Cayenne; mais les couleurs, la taille épaisse, le gros et large bec du bentaveo sont des caractères assez apparents pour qu'on puisse le distinguer aisément du pipiri.

LE TYRAN DE CAYENNE.

Genre gobe-mouches, sous-genre tyran. (Cuvier.)

Le tyran de Cayenne est un peu plus grand que la pie-grièche d'Europe nommée l'*écorcheur*. L'individu que nous avons au Cabinet a tout le dessus du corps d'un gris cendré, se nuançant jusqu'au noir sur l'aile, dont quelques pennes ont un léger bord blanc; la queue est de la même teinte noirâtre; elle est un peu étalée et longue de trois pouces: l'oiseau entier a sept pouces, et le bec dix lignes; un gris plus clair couvre la gorge, et se teint de verdâtre sur la poitrine; le ventre est jaune paille ou soufre clair; les petites plumes du haut et du devant de la tête relevées à demi, laissent apercevoir entre elles quelques pinceaux jaune citron et jaune aurore: le bec, aplati et garni de ses soies, se courbe en crochet à la pointe. La femelle est d'un brun moins foncé.

Le petit tyran de Cayenne est un peu plus petit que le précédent, et n'en est qu'une variété. Celui que décrit M. Brisson n'est aussi qu'une variété de celui de la page 298 de son ouvrage.

LE CAUDEC.

Genre gobe-mouches, sous-genre tyran. (Cuvier.)

C'est le *gobe-mouches tacheté de Cayenne* des planches enluminées; mais le bec crochu, la force, la taille et le naturel s'accordent pour exclure cet oiseau du nombre des gobe-mouches et en faire un tyran. A Cayenne on le nomme *caudec*. Il a huit pouces de longueur; le bec, échancré par les bords vers sa pointe crochue, et hérissé de soies, a treize lignes. Le gris noir et le blanc mêlé de quelques lignes roussâtres sur les ailes composent et varient son plumage: le blanc domine au-dessous du corps, où il est grivelé de taches noirâtres allongées; le noirâtre, à son tour, domine sur le dos où le blanc ne forme que quelques bordures; deux lignes blanches passent obliquement l'une sur l'œil, l'autre dessous; de petites plumes noirâtres couvrent à demi la tache jaune du sommet de

la tête; les pennes de la queue, noires dans le milieu, sont largement bordées de roux; l'ongle postérieur est le plus fort de tous. Le caudec vit le long des criques, se perchant sur les branches basses des arbres, surtout des palétuviers, et chassant apparemment aux mouches aquatiques. Il est moins commun que le titiri, dont il a l'audace et la méchanceté. La femelle n'a point de tache jaune sur la tête, et dans quelques mâles cette tache est orangée : différence qui probablement tient à celle de l'âge.

LE TYRAN DE LA LOUISIANE.

Genre gobe-mouches, sous-genre tyran. (Cuvier.)

Cet oiseau envoyé de la Louisiane au Cabinet du Roi, sous le nom de *gobe-mouches*, doit être placé parmi les tyrans; il est de la grandeur de la pie-grièche rousse, nommée *écorcheur*. Il a le bec long, aplati, garni de soies et crochu; le plumage gris brun sur la tête et le dos, ardoisé clair à la gorge, jaunâtre au ventre, et roux clair sur les grandes pennes: quelques traits blanchâtres se marquent sur les grandes couvertures; les ailes ne recouvrent que le tiers de la queue, laquelle est de couleur cendré brun, lavée du petit roux de l'aile. Nous ne connaissons rien de ses mœurs; mais ses traits semblent les indiquer suffisamment, et avec la force des pipiris, il en a vraisemblablement les habitudes.

OISEAUX
QUI ONT RAPPORT AUX GENRES DES GOBE-MOUCHES, MOUCHEROLLES ET TYRANS.

LE KINKI-MANOU DE MADAGASCAR.

Cet oiseau, qui s'éloigne des gobe-mouches par la taille, étant presque aussi grand que la pie-grièche, leur ressemble néanmoins par plusieurs caractères, et doit être mis au nombre de ces espèces qui, quoique voisines d'un genre, ne peuvent y être comprises, et restent indécises, pour nous convaincre que nos divisions ne font point ligne de séparation dans la nature, et qu'elle a un ordre différent de celui de nos abstractions. Le kinki-manou est gros et épais dans sa longueur, qui est de huit pouces et demi. Il a la tête noirâtre : cette couleur descend en chaperon arrondi sur le haut du cou et sous le bec; le dessus du corps est cendré, et le dessous cendré bleu. Le bec, légèrement crochu à la pointe, n'a pas la force de celui de la pie-grièche, ni même de celui du petit tyran; quelques soies courtes sortent de l'angle du bec. Les pieds de couleur plombée sont gros et forts. Les habitants de Madagascar lui ont donné le nom de *kinki-manou*, que nous avons adopté.

LE PRENEUR DE MOUCHES ROUGE.

Genre tangara. (Cuvier.)

Il ne nous paraît pas que l'oiseau donné par Catesby sous le nom de *preneur de mouches rouge*, et dont M. Brisson a fait son *gobe-mouches*



LE DRONGO.



LE FIGUIER GRIS DE FER. LE FIGUIER TACHETÉ.

rouge de la Caroline, puisse être compris dans le genre des gobe-mouches ni dans celui des moucherolles; car, quoiqu'il en ait la taille, la longue queue, et apparemment la façon de vivre, il a le bec épais, gros et jaunâtre : caractère qui l'éloigne de ces genres, et le renvoie plutôt à celui des bruants. Néanmoins, comme la nature, qui se joue de nos méthodes, semble avoir mêlé cet oiseau de deux genres différents en lui donnant l'appétit et les formes de l'un avec le bec d'un autre, nous le placerons à la suite des gobe-mouches, comme une de ces espèces anomales, que des yeux libres de prévention de nomenclature aperçoivent aux confins de presque tous les genres. Voici la description qu'en donne Catesby :

« Il est environ de la grosseur d'un moineau : il a de grands yeux noirs; son bec est épais, grossier et jaunâtre. Tout l'oiseau est d'un beau rouge, excepté les franges intérieures des plumes de l'aile qui sont brunes; mais ces franges ne paraissent que quand les ailes sont étendues. C'est un oiseau de passage, qui quitte la Caroline et la Virginie en hiver. La femelle est brune avec une nuance de jaune »

Edwards décrit le même oiseau (*Glan. pag.* 63), et lui reconnaît le bec des granivores, mais *plus allongé*.

« Je pense, ajoute-t-il, que Catesby a découvert que ces oiseaux se nourrissent de mouches, puisqu'il leur a donné le nom latin de *muscicapa rubra*. »

LE DRONGO.

Genre gobe-mouches, sous-genre drongo. (CUVIER.)

Quoique les nomenclateurs aient placé cet oiseau à la suite des gobe-mouches, il paraît en différer par de si grands caractères, aussi bien que des moucherolles, que nous avons cru devoir totalement l'en séparer, et lui conserver le nom de drongo qu'il porte à Madagascar. Ces caractères sont : 1° la grosseur, étant aussi grand que le merle et plus épais; 2° la huppe sur l'origine du bec; 3° le bec moins aplati; 4° le tarse et les doigts bien plus robustes. Tout son plumage est d'un noir changeant en vert : immédiatement sur la racine du demi-bec supérieur s'élèvent droit de longues plumes très-étroites qui ont jusqu'à un pouce huit lignes de hauteur; elles se courbent en devant, et lui font une sorte de huppe fort singulière : les deux plumes extérieures de la queue dépassent les deux du milieu d'un pouce sept lignes, les autres étant de grandeur intermédiaire se courbent en dehors, ce qui rend la queue très-fourchue. M. Commerson assure que le drongo a un beau ramage qu'il compare au chant du rossignol; ce qui marque une grande différence entre cet oiseau et les tyrans, qui n'ont tous que des cris aigres, et qui d'ailleurs sont indigènes en Amérique. Ce drongo a premièrement été apporté de Madagascar par M. Poivre : on l'a aussi apporté du cap de Bonne-Espérance et de la Chine. Nous avons remarqué que la huppe manque à quelques-uns; et nous ne doutons pas que l'oiseau envoyé au Cabinet du Roi, sous le nom de *gobe-mouches à queue fourchue de la Chine*, ne soit un individu de cette espèce, et c'est peut-être la femelle, la ressemblance, au défaut de huppe près, étant entière entre cet oiseau de la Chine et le drongo.

On trouve aussi une espèce de drongo à la côte de Malabar, d'où il nous a été envoyé par M. Sonnerat. Il est un peu plus grand que celui de Madagascar ou de la Chine : il a comme eux le plumage entièrement noir; mais il a le bec plus fort et plus épais : il manque de huppe, et le caractère qui le distingue le plus consiste en deux longs brins qui partent

de la pointe des deux pennes extérieures de la queue ; ces brins sont presque nus, sur six pouces de longueur, et vers leur extrémité ils sont garnis de barbes comme à leur origine. Nous ne savons rien des habitudes naturelles de cet oiseau du Malabar ; mais la notice sous laquelle il nous est décrit nous indique qu'il les a communes avec le drongo de Madagascar, puisqu'il lui ressemble par tous les caractères extérieurs.

LE PIAUHAU.

Genre cotinga. (Cuvier.)

Plus grand que tous les tyrans, le piauhau ne peut pas être un gobe-mouches ; le caractère du bec est le seul qui paraisse le faire tenir à ce genre : mais il est si éloigné de toutes les espèces de gobe-mouches, moucherolles et tyrans, qu'il faut lui laisser ici une place isolée, comme celle qu'il paraît occuper dans la nature.

Le piauhau a onze pouces de longueur, et il est plus grand que la grande grive nommée *draine*. Tout son plumage est d'un noir profond, hors une belle tache d'un pourpre foncé qui couvre la gorge du mâle, et que n'a pas la femelle : l'aile pliée s'étend jusqu'au bout de la queue ; le bec, long de seize lignes, large de huit à la base, très-aplati, forme un triangle presque isocèle, avec un petit crochet à la pointe.

Les piauhaux marchent en bandes, et précèdent ordinairement les toucans, toujours en criant aigrement *pihauhau*. On dit qu'ils se nourrissent de fruits comme les toucans ; mais apparemment ils mangent aussi des insectes volants, à la capture desquels la nature paraît avoir destiné le bec de ces oiseaux. Ils sont très-vifs et presque toujours en mouvement. Ils n'habitent que les bois, comme les toucans, et on ne manque guère de les voir dans les lieux où on rencontre le piauhau.

M. Brisson demande si le jacapu de Marcgrave n'est point le même que son grand gobe-mouches noir de Cayenne, ou que notre piauhau : on peut lui répondre que non. Le jacapu de Marcgrave est, à la vérité, un oiseau noir, et qui a une tache pourpre ou plutôt rouge sous la gorge ; mais en même temps il a *la queue allongée, l'aile accourcie, avec la taille de l'alouette*. Ce n'est point là le piauhau.

Ainsi le kinki-manou et le drongo de Madagascar, le preneur de mouches rouge de Virginie et le piauhau de Cayenne, sont des espèces voisines, et néanmoins essentiellement différentes de toutes celles des gobe-mouches, moucherolles et tyrans, mais que nous ne pouvions mieux placer qu'à leur suite.

L'ALOUETTE.

(L'ALOUETTE DES CHAMPS.)

Ordre des passeraux, famille des conirostres genre alouette. (Cuvier.)

Cet oiseau, qui est fort répandu aujourd'hui, semble l'avoir été plus anciennement dans nos Gaules qu'en Italie, puisque son nom latin *alauda*, selon les auteurs latins les plus instruits, est d'origine gauloise.

Les Grecs en connaissaient de deux espèces : l'une qui avait une huppe sur la tête, et que par cette raison l'on avait nommée κορυδὸς, κορυδαλὸς *galerita, cassita* ; l'autre qui n'avait point de huppe, et dont il s'agit dans

cet article. Willughby est le seul auteur, que je sache, où l'on trouve que cette dernière relève quelquefois les plumes de sa tête, en forme de huppe, et je m'en suis assuré moi-même à l'égard du mâle, en sorte que les noms de *galerita* et de κορυδὸς peuvent aussi lui convenir. Les Allemands l'appellent *lerch*, qui se prononce en plusieurs provinces *lerich*, et paraît visiblement imité de son chant. M. Barrington la met au nombre des alouettes qui chantent le mieux, et l'on s'est fait une étude de l'élever en volière pour jouir de son ramage en toute saison, et par elle, du ramage de tout autre oiseau qu'elle prend fort vite, pour peu qu'elle ait été à portée de l'entendre quelque temps, et cela même après que son chant propre est fixé; aussi M. Daines Barrington l'appelle-t-il oiseau moqueur, imitateur; mais elle imite avec cette pureté d'organe, cette flexibilité de gosier qui se prête à tous les accents, et qui les embellit. Si l'on veut que son ramage, acquis ou naturel, soit vraiment pur, il faut que ses oreilles ne soient frappées que d'une seule espèce de chant, surtout dans le temps de la jeunesse, sans quoi ce ne serait plus qu'un composé bizarre et mal assorti de tous les ramages qu'elle aurait entendus.

Lorsqu'elle est libre, elle commence à chanter dès les premiers jours du printemps, qui sont pour elle le temps de l'amour, et elle continue pendant toute la belle saison : le matin et le soir sont les temps de la journée où elle se fait le plus entendre, et le milieu du jour, celui où on l'entend le moins. Elle est du petit nombre des oiseaux qui chantent en volant : plus elle s'élève, plus elle force la voix, et souvent elle la force à un tel point, que, quoiqu'elle se soutienne au haut des airs et à perte de vue, on l'entend encore distinctement, soit que ce chant ne soit qu'un simple accent d'amour ou de gaieté, soit que ces petits oiseaux ne chantent ainsi en volant que par une sorte d'émulation et pour se rappeler entre eux. Un oiseau de proie, qui compte sur sa force et médite le carnage, doit aller seul, et garder dans sa marche un silence farouche, de peur que le moindre cri ne fût pour ses pareils un avertissement de venir partager sa proie, et pour les oiseaux faibles, un signal de se tenir sur leurs gardes; c'est à ceux-ci à se rassembler, à s'avertir, à s'appuyer les uns les autres, et à se rendre, ou du moins à se croire forts par leur réunion. Au reste, l'alouette chante rarement à terre, où néanmoins elle se tient toujours lorsqu'elle ne vole point; car elle ne se perche jamais sur les arbres, et on doit la compter parmi les oiseaux pulvérateurs : aussi ceux qui la tiennent en cage ont-ils grand soin d'y mettre dans un coin une couche assez épaisse de sablon où elle puisse se poudrer à son aise, et trouver du soulagement contre la vermine qui la tourmente; ils y ajoutent du gazon frais souvent renouvelé, et ils ont l'attention que la cage soit un peu spacieuse.

On a dit que ces oiseaux avaient de l'antipathie pour certaines constellations, par exemple, pour *Arcturus*, et qu'ils se taisaient lorsqne cette étoile commençait à se lever en même temps que le soleil; apparemment que c'est dans ce temps qu'ils entrent en mue, et sans doute ils y entreraient toujours quand *Arcturus* ne se lèverait pas.

Je ne m'arrêterai point à décrire un oiseau aussi connu : je remarquerai seulement que ses principaux attributs sont d'avoir le doigt du milieu étroitement uni avec le plus extérieur de chaque pied, par sa première phalange; l'ongle du doigt postérieur fort long et presque droit; les ongles antérieurs très-courts et peu recourbés : le bec point trop faible quoique en alène; la langue assez large, dure et fourchue; les na-

rines rondes et à demi découvertes; l'estomac charnu et assez ample, relativement au volume du corps; le foie partagé en deux lobes fort inégaux, le lobe gauche paraissant avoir été gêné et arrêté dans son accroissement par le volume de l'estomac; environ neuf pouces de tube intestinal: deux très-petits cæcum communiquant à l'intestin; une vésicule du fiel, le fond des plumes noirâtre: douze pennes à la queue et dix-huit aux ailes, dont les moyennes ont le bout coupé presque carrément et partagé dans son milieu par un angle rentrant, caractère commun à toutes les alouettes. J'ajouterai encore que les mâles sont un peu plus bruns que les femelles, qu'ils ont un collier noir, plus de blanc à la queue, et la contenance plus fière; qu'ils sont un peu plus gros, quoique cependant le plus pesant de tous ne pèse pas deux onces; enfin, qu'ils ont, comme dans presque toutes les autres espèces, le privilege exclusif du chant. Olina semble supposer qu'ils ont l'ongle postérieur plus long, mais je soupçonne, avec M. Klein, que cela dépend autant de l'âge que du sexe.

Lorsqu'aux premiers beaux jours du printemps, ce mâle est pressé de s'unir à sa femelle, il s'élève dans l'air en répétant sans cesse son cri d'amour, et embrassant dans son vol un espace plus ou moins étendu, selon que le nombre de femelles est plus petit ou plus grand : lorsqu'il a découvert celle qu'il cherche, il se précipite et s'accouple avec elle. Cette femelle fécondée fait promptement son nid; elle le place entre deux mottes de terre; elle le garnit intérieurement d'herbes, de petites racines sèches, et prend beaucoup plus de soin pour le cacher que pour le construire; aussi trouve-t-on très-peu de nids d'alouette, relativement à la quantité de ces oiseaux. Chaque femelle pond quatre ou cinq petits œufs qui ont des taches brunes sur un fond grisâtre : elle ne les couve que pendant quinze jours au plus, et elle emploie encore moins de temps à conduire et à élever ses petits. Cette promptitude a souvent trompé ceux qui voulaient enlever des couvées qu'ils avaient découvertes, et Aldrovande tout le premier. Elle dispose aussi à croire, d'après le témoignage du même Aldrovande et d'Olina, qu'elles peuvent faire jusqu'à trois couvées dans un été : la première, au commencement de mai, la seconde, au mois de juillet, et la dernière, au mois d'août; mais si cela a lieu, c'est surtout dans les pays chauds, dans lesquels il faut moins de temps aux œufs pour éclore, aux petits pour arriver au terme où ils peuvent se passer des soins de la mère, et à la mère elle-même pour recommencer une nouvelle couvée. En effet, Aldrovande et Olina, qui parlent des trois couvées par an, écrivaient et observaient en Italie; Frisch, qui rend compte de ce qui se passe en Allemagne, n'en admet que deux, et Schwenckfeld n'en admet qu'une seule pour la Silésie.

Les petits se tiennent un peu séparés les uns des autres, car la mère ne les rassemble pas toujours sous ses ailes; mais elle voltige souvent au-dessus de la couvée, la suivant de l'œil, avec une sollicitude vraiment maternelle, dirigeant tous ses mouvements, pourvoyant à tous ses besoins, veillant à tous ses dangers.

L'instinct qui porte les alouettes femelles à élever et soigner ainsi une couvée, se déclare quelquefois de très-bonne heure, et même avant celui qui les dispose à devenir mères, et qui, dans l'ordre de la nature, devrait, ce semble, précéder. On m'avait apporté, dans le mois de mai, une jeune alouette qui ne mangeait pas encore seule; je la fis élever, et elle était à peine sevrée lorsqu'on m'apporta d'un autre endroit une couvée de trois ou quatre petits de la même espèce; elle se prit d'une affection singulière pour ces nouveaux venus, qui n'étaient pas beaucoup plus

jeunes qu'elle; elles les soignait nuit et jour, les réchauffait sous ses ailes, leur enfonçait la nourriture dans la gorge avec le bec : rien n'était capable de la détourner de ces intéressantes fonctions; si on l'arrachait de dessus ses petits, elle revolait à eux dès qu'elle était libre, sans jamais songer à prendre sa volée, comme elle l'aurait pu cent fois. Son affection ne faisant que croître, elle en oublia à la lettre le boire et le manger; elle ne vivait plus que de la becquée qu'on lui donnait en même temps qu'à ses petits adoptifs, et elle mourut enfin consumée par cette espèce de passion maternelle : aucun de ces petits ne lui survécut; ils moururent tous les uns après les autres : tant ses soins leur étaient devenus nécessaires; tant ces mêmes soins étaient non-seulement affectionnés, mais bien entendus.

La nourriture la plus ordinaire des jeunes alouettes sont les vers, les chenilles, les œufs de fourmis et même de sauterelles : ce qui leur a attiré, et à juste titre, beaucoup de considération dans les pays qui sont exposés aux ravages de ces insectes destructeurs : lorsqu'elles sont adultes, elles vivent principalement de graines, d'herbe, en un mot, de matières végétales.

Il faut, dit-on, prendre en octobre ou novembre celles que l'on veut conserver pour le chant, préférant les mâles autant qu'il est possible, et leur liant les ailes lorsqu'elles sont trop farouches, de peur qu'en s'élançant trop vivement elles ne se cassent la tête contre le plafond de leur cage. On les apprivoise assez facilement; elles deviennent même familières jusqu'à venir manger sur la table et se poser sur la main : mais elles ne peuvent se tenir sur le doigt, à cause de la conformation de l'ongle postérieur, trop long et trop droit pour pouvoir l'embrasser; c'est sans doute par la même raison qu'elles ne se perchent pas sur les arbres. D'après cela on juge bien qu'il ne faut point de bâtons en travers dans la cage où on les tient.

En Flandre, on nourrit les jeunes avec de la graine de pavot mouillée, et lorsqu'elles mangent seules, avec de la mie de pain aussi humectée : mais dès qu'elles commencent à faire entendre leur ramage, il faut leur donner du cœur de mouton ou de veau bouilli, haché avec des œufs durs; on y ajoute le blé, l'épeautre et l'avoine mondés, le millet, la graine de lin, de pavots et de chènevis écrasés, tout cela détrempé dans du lait; mais M. Frisch avertit que lorsqu'on ne leur donne que du chènevis écrasé pour toute nourriture, leur plumage est sujet à devenir noir. On prétend aussi que la graine de moutarde leur est contraire : à cela près, il paraît qu'on peut les nourrir avec toute sorte de graine, et même avec tout ce qui se sert sur nos tables, et en faire des oiseaux domestiques. Si l'on en croit Frisch, elles ont l'instinct particulier de goûter la nourriture avec la langue avant de manger. Au reste, elles sont susceptibles d'apprendre à chanter et d'orner leur ramage naturel de tous les agréments que notre mélodie artificielle peut y ajouter. On a vu de jeunes mâles qui, ayant été sifflés avec une turlutaine, avaient retenu en fort peu de temps des airs entiers, et qui les répétaient plus agréablement qu'aucune linotte ou serin n'aurait su faire. Celles qui restent dans l'état de sauvage habitent pendant l'été les terres les plus élevées et les plus sèches; l'hiver elles descendent dans la plaine, se réunissent par troupes nombreuses et deviennent alors très-grasses, parce que dans cette saison, étant presque toujours à terre, elles mangent, pour ainsi dire, continuellement. Au contraire elles sont fort maigres en été, temps où elles sont presque toujours deux à deux, volant sans cesse, chantant beaucoup,

mangeant peu et ne se posant guère à terre que pour faire l'amour. Dans les plus grands froids, et surtout lorsqu'il y a beaucoup de neige, elles se réfugient de toutes parts aux bords des fontaines qui ne gèlent point; c'est alors qu'on leur trouve de l'herbe dans le gésier; quelquefois même elles sont réduites à chercher leur nourriture dans le fumier de cheval qui tombe le long des grands chemins; et malgré cela elles sont encore plus grasses alors que dans aucun temps de l'été.

Leur manière de voler est de s'élever presque perpendiculairement et par reprises, et de se soutenir à une grande hauteur, d'où, comme je l'ai dit, elles savent très-bien se faire entendre; elles descendent au contraire en filant pour se poser à terre, excepté lorsqu'elles sont menacées par l'oiseau de proie, ou attirées par une compagne chérie; car dans ces deux cas elles se précipitent comme une pierre qui tombe.

Il est aisé de croire que de petits oiseaux qui s'élèvent très-haut dans l'air, peuvent quelquefois être emportés par un coup de vent fort loin dans les mers, et même au delà des mers.

« Sitôt qu'on approche des terres d'Europe, dit le père Dutertre, on commence à voir des oiseaux de proie, des alouettes des chardonnerets, qui, étant emportés par les vents, perdent la vue des terres, et sont contraints de venir se percher sur les mâts et les cordages des navires. »

C'est par cette raison que le docteur Hans Sloane en a vu à quarante milles en mer dans l'Océan, et le comte Marsigli dans la Méditerranée. On peut même soupçonner que celles qu'on a retrouvées en Pensylvanie, en Virginie, et dans d'autres régions de l'Amérique, y ont été transportées de la même façon. M. le chevalier des Mazis m'assure que les alouettes passent à l'île de Malte dans le mois de novembre, et quoiqu'il ne spécifie par les espèces, il est probable que l'espèce commune est du nombre; car M. Lottinger a observé qu'en Lorraine il y en a un passage considérable, qui finit précisément dans ce même mois de novembre, et qu'alors on n'en voit que très-peu; que les passagères entraînent avec elles celles qui sont nées dans le pays; mais bientôt après il en reparaît autant qu'auparavant, soit que d'autres leur succèdent, soit que celles qui avaient d'abord suivi les voyageuses reviennent sur leurs pas, ce qui est plus vraisemblable. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'elles ne passent pas toutes, puisqu'on en voit presque en toute saison dans notre pays, et que dans la Beauce, la Picardie, et beaucoup d'autres endroits, on en prend en hiver des quantités considérables : c'est même une opinion générale en ces endroits, qu'elles ne sont point oiseaux de passage; que si elles s'absentent quelques jours pendant la plus grande rigueur du froid, et surtout lorsque la neige tient longtemps, c'est le plus souvent parce qu'elles vont sous quelque rocher, dans quelque caverne, a une bonne exposition, et comme j'ai dit, près des fontaines chaudes; souvent même elles disparaissent subitement au printemps, lorsqu'après des jours doux qui les ont fait sortir de leurs retraites, il survient des froids vifs qui les y font rentrer. Cette occultation de l'alouette était connue d'Aristote, et M. Klein dit qu'il s'en est assuré par sa propre observation.

On trouve cet oiseau dans presque tous les pays habités des deux continents, et jusqu'au cap de Bonne-Espérance, selon Kolbe; il pourrait même subsister dans les terres incultes qui abonderaient en bruyères et en genévriers; car il se plaît beaucoup sous ces arbrisseaux, qui le mettent à l'abri, lui et sa couvée, contre les atteintes de l'oiseau de proie. Avec cette facilité de s'accoutumer à tous les terrains et à tous les climats,

il paraîtra singulier qu'il ne s'en trouve point à la Côte-d'Or, comme l'assure Villaut, ni même dans l'Andalousie, s'il en faut croire Averroès.

Tout le monde connaît les différents piéges dont on se sert ordinairement pour prendre les alouettes, tels que collets, traîneaux, lacets, pantières; mais il en est un qu'on y emploie plus communément, et qui en a tiré sa dénomination de *filets d'alouettes*. Pour réussir à cette chasse, il faut une matinée fraîche, un beau soleil, un miroir tournant sur son pivot, et une ou deux alouettes vivantes qui rappellent les autres : car on ne sait pas encore imiter leur chant d'assez près pour les tromper; c'est par cette raison que les oiseleurs disent qu'elles ne suivent point l'appeau; mais elles paraissent attirées plus sensiblement par le jeu du miroir : non sans doute qu'elles cherchent à se mirer, comme on les en a accusées d'après l'instinct qui leur est commun avec presque tous les autres oiseaux de volière, de chanter devant une glace avec un redoublement de vivacité et d'émulation, mais parce que les éclairs de lumière que jette de toutes parts ce miroir en mouvement excitent leur curiosité, ou parce qu'elles croient cette lumière envoyée par la surface mobile des eaux vives qu'elles recherchent dans cette saison : aussi en prend-on tous les ans des quantités considérables pendant l'hiver aux environs des fontaines chaudes où j'ai dit qu'elles se rassemblaient; mais aucune chasse n'en détruit autant à la fois que la chasse aux gluaux qui se pratique dans la Lorraine française et ailleurs, et dont je donnerai ici le détail, parce qu'elle est peu connue. On commence par préparer quinze cents ou deux mille gluaux : ces gluaux sont des branches de saule bien droites ou du moins bien dressées, longues d'environ trois pieds dix pouces, aiguisées et même un peu brûlées par l'un des bouts; on les enduit de glu par l'autre de la longueur d'un pied : on les plante par rangs parallèles dans un terrain convenable, qui est ordinairement une plaine en jachère, et où l'on s'est assuré qu'il y a suffisamment d'alouettes pour indemniser des frais qui ne laissent pas d'être considérables; l'intervalle des rangs doit être tel, que l'on puisse passer entre deux sans toucher aux gluaux; l'intervalle des gluaux de chaque rang doit être d'un pied, et chaque gluau doit répondre aux intervalles des gluaux des rangs joignants.

L'art consiste à planter ces gluaux bien régulièrement, bien à plomb, et de manière qu'ils puissent rester en situation tant que l'on n'y touche point, mais qu'ils puissent tomber pour peu qu'une alouette les touche en passant.

Lorsque tous ces gluaux sont plantés, ils forment un carré long qui présente l'un de ses côtés au terrain où sont les alouettes, c'est le front de la chasse : on plante à chaque bout un drapeau pour servir de point de vue aux chasseurs, et dans certains cas pour leur donner des signaux.

Le nombre des chasseurs doit être proportionné à l'étendue du terrain que l'on veut embrasser. Sur les quatre ou cinq heures du soir, selon que l'on est plus ou moins avancé dans l'automne, la troupe se partage en deux détachements égaux, commandés chacun par un chef intelligent, lequel est lui-même subordonné à un commandant général qui se place au centre.

L'un de ces détachements se rassemble au drapeau de la droite, l'autre au drapeau de la gauche, et tous deux, gardant un profond silence, s'étendent chacun de leur côté sur une ligne circulaire pour se rejoindre l'un à l'autre à environ une demi-lieue du front de la chasse, et former

un seul cordon qui se resserre toujours davantage en se rapprochant des gluaux, et pousse toujours les alouettes en avant.

Vers le coucher du soleil, le milieu du cordon doit se trouver à deux ou trois cents pas du front : c'est alors que l'on *donne*, c'est-à-dire que l'on marche avec circonspection, que l'on s'arrête, que l'on se met ventre à terre, que l'on se relève et qu'on se remet en mouvement à la voix du chef. Si toutes ces manœuvres sont commandées à propos et bien exécutées, la plus grande partie des alouettes renfermées dans le cordon, et qui à cette heure-là ne s'élèvent que de trois ou quatre pieds, se jettent dans les gluaux, les font tomber, sont entraînées par leur chute, et se prennent à la main.

S'il y a encore du temps, on forme du côté opposé un second cordon de cinquante pas de profondeur, et l'on ramène les alouettes qui avaient échappé la première fois : cela s'appelle *revirer*.

Les curieux inutiles se tiennent aux drapeaux, mais un peu en arrière, afin d'éviter toute confusion.

On prend jusqu'à cent douzaines d'alouettes et plus dans une de ces chasses; et l'on regarde comme très-mauvaise celle où l'on n'en prend que vingt-cinq douzaines. On y prend aussi quelquefois des compagnies de perdrix et même des chouettes; mais on en est très-fâché, parce que ces événements font *enlever* les alouettes, ainsi que le passage d'un lièvre qui traverse l'enceinte, et tout autre mouvement ou bruit extraordinaire.

Les oiseaux voraces détruisent aussi beaucoup d'alouettes pendant l'été; car elles sont leur proie la plus ordinaire, même des plus petits; et le coucou, qui ne fait point de nid, tâche quelquefois de s'approprier celui de l'alouette, et de substituer ses œufs à ceux de la véritable mère : cependant malgré cette immense destruction, l'espèce paraît toujours fort nombreuse; ce qui prouve sa grande fécondite et ajoute un nouveau degré de vraisemblance à ce qu'on a dit de ses trois pontes par an. Il est vrai que cet oiseau vit assez longtemps pour un si petit animal : huit à dix ans, selon Olina; douze ans selon d'autres; vingt-deux, suivant le rapport d'une personne digne de foi, et jusqu'à vingt-quatre, si l'on en croit Rzaczynski.

Les anciens ont prétendu que la chair de l'alouette, bouillie, grillée, et même calcinée et réduite en cendres, était une sorte de spécifique contre la colique; il résulte au contraire de quelques observations modernes qu'elle la donne fort souvent, et M. Linnæus croit qu'elle est contraire aux personnes qui ont la gravelle. Ce qui paraît le mieux avéré, c'est que la chair des alouettes ou mauviettes est une nourriture fort saine et fort agréable lorsqu'elles sont grasses, et que les picotements d'estomac ou d'entrailles qu'on éprouve quelquefois après en avoir mangé viennent de ce qu'on a avalé, par mégarde, quelques fragments de leurs petits os, lesquels fragments sont très-fins et très-aigus. Cet oiseau pèse plus ou moins, selon qu'il a plus ou moins de graisse, de sept ou huit gros à dix ou douze.

Longueur totale, environ sept pouces; bec, six ou sept lignes; ongle postérieur droit, six lignes; vol, douze à treize pouces; queue, deux pouces trois quarts, un peu fourchue, composée de douze pennes ; elle dépasse les ailes d'onze lignes.

Variétés de l'alouette.

I. L'ALOUETTE BLANCHE. MM. Brisson et Frisch ont eu raison de regarder cette alouette comme une variété de l'espèce précédente : c'est en

effet une véritable alouette qui, suivant M. Frisch, nous vient du Nord, comme le moineau et l'étourneau blancs, l'hirondelle et la fauvette blanches, etc., lesquels portent tous sur leur plumage l'empreinte de leur climat natal. M. Klein n'est point de cet avis, et il se fonde sur ce qu'à Dantzick, qui est plus au nord que les pays où il paraît quelquefois des alouettes blanches, on n'en a pas vu une seule depuis un demi-siècle. S'il m'était permis de prononcer sur cette question, je dirais que l'avis de M. Frisch, qui fait venir toutes les alouettes blanches du Nord, me semble trop exclusif, et que la raison que M. Klein fait valoir contre cet avis n'est rien moins que décisive : en effet, l'observation prouve et prouvera qu'il y a des alouettes blanches ailleurs que dans le Nord; mais il faut convenir aussi que les alouettes blanches qui se trouvent dans la partie du Nord où est la Norwége, la Suède, le Danemarck, ont plus de facilité à se répandre de là dans la partie occidentale de l'Allemagne, laquelle n'est séparée de ces pays par aucune mer considérable, qu'à se rendre à l'embouchure de la Vistule, en traversant la mer Baltique. Quoi qu'il en soit, outre les alouettes blanches qui paraissent quelquefois aux environs de Berlin, suivant M. Frisch, on en a vu plusieurs fois aux environs de Hildesheim dans la Basse-Saxe. La blancheur de leur plumage est rarement pure : dans l'individu observé par M. Brisson, elle était mêlée d'une teinte de jaune; mais le bec, les pieds et les ongles étaient tout à fait blancs. Dans le moment où j'écrivais ceci, on m'a apporté une alouette blanche qui avait été tirée sous les murailles de la petite ville que j'habite : elle avait le sommet de la tête et quelques places sur le corps de la couleur ordinaire; le reste de la partie supérieure, compris la queue et les ailes, était varié de brun et de blanc, la plupart des plumes et même des pennes étant bordées de cette dernière couleur : le dessous du corps était blanc moucheté de brun, surtout dans la partie antérieure et du côté droit; le bec inférieur était aussi plus blanc que le supérieur, et les pieds d'un blanc sale varié de brun. Cet individu m'a semblé faire la nuance entre l'alouette ordinaire et celle qui est tout à fait blanche.

J'ai vu depuis une autre alouette dont tout le plumage était parfaitement blanc, excepté sur la tête, où paraissaient quelques vestiges d'un gris d'alouette à demi-effacé; on l'avait trouvée dans les environs de Montbard : il n'y a pas d'apparence que ni l'une ni l'autre de ces alouettes vînt des côtes septentrionales de la mer Baltique.

II. L'ALOUETTE NOIRE. Je regarde encore, avec M. Brisson, cette alouette comme une variété de l'alouette ordinaire, soit que ce changement de couleur soit un effet du chènevis, lorsqu'on le donne à ces oiseaux pour toute nourriture, soit qu'il ait une autre cause. L'individu que nous avons fait représenter avait du roux brun à la naissance du dos, et les pieds d'un brun clair.

Albin, qui a vu et décrit d'après nature cette variété, nous la représente comme étant partout d'un brun sombre et rougeâtre, tirant sur le noir : partout, dis-je, excepté derrière la tête où il y avait du jaune rembruni, et sous le ventre où il y avait quelques plumes bordées de blanc : les pieds, les doigts et les ongles étaient d'un jaune sale. Le sujet d'après lequel Albin fait sa description avait été pris au filet, dans un pré aux environs de Highgate, et il paraît qu'on n'y en trouve pas souvent de pareils.

M. Mauduit m'a assuré avoir vu une alouette parfaitement noire, qui avait été prise dans la plaine de Montrouge, près de Paris.

L'ALOUETTE NOIRE A DOS FAUVE.

Si cette alouette, qui a été rapportée de Buenos-Ayres par M. Commerson, n'était pas beaucoup plus petite, et si elle n'était pas originaire d'un pays très-différent du nôtre, il serait difficile de ne pas la regarder comme une variété dans l'espèce de l'alouette, identique avec la variété précédente, tant la ressemblance du plumage est frappante. Elle a la tète, le bec, les pieds, la gorge, le devant du cou, toute la partie inférieure du corps, et les couvertures supérieures de la queue d'un brun noirâtre; les pennes des ailes et de la queue d'une teinte un peu moins foncée; la plus extérieure de ces dernières, bordée de roux; le derrière du cou, le dos, les scapulaires, d'un fauve orangé; les petites et moyennes couvertures des ailes noirâtres, bordées du même fauve.

Longueur totale, un peu moins de cinq pouces; bec, six à sept lignes, ayant les bords de la pièce supérieure un peu échancrés vers la pointe; tarse, neuf lignes; doigt postérieur, deux lignes et demie; son ongle, quatre lignes, légèrement recourbé; queue, dix-huit lignes, un peu fourchue, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes de sept à huit lignes. En y regardant de près, on reconnaît que ses dimensions relatives ne sont pas non plus les mêmes que dans la variété précédente.

LE CUJELIER.

(L'ALOUETTE LULU.)

Genre alouette. (Cuvier.)

Je crois cet oiseau assez différent de l'alouette commune pour en faire une espèce particulière. En effet, il en diffère par le volume et par la forme totale, ayant le corps plus court et plus ramassé, étant beaucoup moins gros, et ne pesant au plus qu'une once : il en diffère par son plumage, dont les couleurs sont plus faibles, et où en général il y a moins de blanc, et par une espèce de couronne blanchâtre plus marquée dans cet oiseau que dans l'alouette ordinaire; il en diffère par les pennes de l'aile, dont la première et la plus extérieure est plus courte que les autres d'un demi-pouce; il en diffère par ses habitudes naturelles, puisqu'il se perche sur les arbres, tandis qne l'alouette commune ne se pose jamais qu'à terre : à la vérité, il se perche sur les plus grosses branches sur lesquelles il peut se tenir sans être obligé de les embrasser avec ses doigts; ce qui ne serait guère possible, vu la conformation de son doigt trop long, ou plutôt de son ongle postérieur et trop peu crochu pour saisir la branche; il en diffère en ce qu'il se plaît et niche dans les terres incultes qui avoisinent les taillis, ou à l'entrée des jeunes taillis, d'où lui est venu, sans doute, le nom d'*alouette de bois*, quoiqu'il ne s'enfonce jamais dans les bois, au lieu que l'alouette ordinaire se tient dans les grandes plaines cultivées; il en diffère par son chant, qui ressemble beaucoup plus à celui du rossignol qu'à celui de l'alouette, et qu'il fait entendre non-seulement le jour, mais encore la nuit comme le rossignol, non-seulement en volant, mais aussi étant perché sur une branche. M. Hébert a remarqué que les fifres des Cent-Suisses de la garde imitent assez exactement le ramage du cujelier; d'où l'on peut conclure, ce me

semble, que cet oiseau est commun dans les montagnes de Suisse, comme il l'est dans celles du Bugey. Il diffère de l'alouette par la fécondité; car quoique les hommes fassent moins la guerre au cujelier, sans doute comme étant une proie trop petite, et quoiqu'il ponde quatre ou cinq œufs comme l'alouette ordinaire, l'espèce est cependant moins nombreuse. Il en diffère par le temps de la ponte, car nous avons vu que l'alouette commune ne faisait pas sa première ponte avant le mois de mai, au lieu que les petits de celle-ci sont quelquefois en état de voler dès la mi-mars.

Enfin, il en diffère par la délicatesse du tempérament, puisque, selon la remarque du même Albin, il n'est pas possible, quelque soin que l'on prenne, d'élever les petits que l'on tire du nid; ce qui néanmoins doit se restreindre au climat de l'Angleterre et autres semblables ou plus froids, puisque Olina, qui vivait dans un pays plus chaud, dit positivement qu'on prend dans le nid les petits de la *tottorilla*, qui est notre cujelier; que dans les commencements on les élève de même que les rossignols dont ils ont le chant, et qu'ensuite on les nourrit de panis et de millet.

Dans tout le reste, le cujelier a beaucoup de rapport avec l'alouette ordinaire; comme elle il s'élève très-haut en chantant, et se soutient en l'air; il vole par troupes pendant les froids; fait son nid à terre et le cache sous une motte de gazon; vit de huit à dix ans; se nourrit de scarabées, de chenilles, de graines; a la langue fourchue, le ventricule musculeux et charnu, point d'autre jabot qu'une dilatation assez médiocre de la partie inférieure de l'œsophage, et les *cæcum* fort petits.

Olina a remarqué que les plumes du sommet de la tête sont d'un brun moins obscur dans la femelle que dans le mâle, et que celui-ci a l'ongle postérieur plus long : il aurait pu ajouter qu'il a la poitrine plus tachetée et les grandes pennes des ailes bordées d'olivâtre, au lieu qu'elles sont bordées de gris dans la femelle. Il dit encore qu'on prend le cujelier comme l'alouette, ce qui est vrai : et il prétend que cette espèce n'est guère connue que dans la campagne de Rome, ce qui est contredit avec raison par les naturalistes modernes mieux instruits. En effet, il est plus que probable que le cujelier n'est point fixé à un seul pays; car on sait qu'il se trouve en Suède selon M. Linnæus, et en Italie suivant Olina; et puisqu'il s'accommode de ces deux climats qui sont fort différents, on peut croire qu'il est répandu dans les climats intermédiaires, et par conséquent dans la plus grande partie de l'Europe. Ces oiseaux sont assez gras en automne, et leur chair est alors un fort bon manger.

Albin prétend qu'on les chasse en trois saisons, savoir, pendant l'été, temps où se prennent les petits *branchiers*, qui gazouillent d'abord, mais pour peu de temps, parce que bientôt après ils entrent en mue.

Le mois de septembre est la seconde saison, et celle où ils volent en troupes, et rôdent d'un pays à l'autre, parcourant les pâturages, et se perchant volontiers sur les arbres à portée des fours à chaux. C'est encore le temps où les jeunes oiseaux changent de plumes et ne peuvent guère être distingués des plus vieux.

La troisième et la meilleure saison commence avec le mois de janvier, et s'étend jusqu'à la fin de février, temps auquel ces oiseaux se séparent deux à deux pour former des sociétés plus intimes. Les jeunes cujeliers pris alors sont ordinairement les meilleurs pour le chant; ils gazouillent peu de jours après qu'on les a pris, et cela d'une manière plus distincte que ceux qui ont été pris en toute autre saison.

Longueur totale, six pouces; bec, sept lignes; vol, neuf pouces (dix selon M. Lottinger); queue, deux pouces un quart, un peu fourchue, composée de douze pennes: elle dépasse les ailes d'environ treize lignes.

LA FARLOUSE OU L'ALOUETTE DE PRÉS.

(LE PIPIT FARLOUSE. — LE PIPIT DES ARBRES.)

Genre farlouse. (Cuvier.)

Belon et Olina disent que c'est la plus petite de toutes les alouettes, mais c'est parce qu'ils ne connaissaient pas l'alouette pipit, dont nous parlerons dans la suite. La farlouse pèse six à sept gros et n'a pas neuf pouces de vol. La couleur dominante du dessus du corps est l'olivâtre varié de noir dans la partie antérieure, et l'olivâtre pur et sans mélange dans la partie postérieure; le dessous du corps est d'un blanc jaunâtre, avec des taches noires longitudinales sur la poitrine et les côtés; le fond des plumes est noir; les pennes des ailes presque noires, bordées d'olivâtre; celles de la queue de même, excepté la plus extérieure qui est bordée de blanc, et la suivante qui est terminée de cette même couleur.

Cet oiseau a des espèces de sourcils blancs, que M. Linnaeus a choisis pour caractériser l'espèce. En général le mâle a plus de jaune que la femelle à la gorge, à la poitrine, aux jambes, et même sous les pieds, suivant Albin.

La farlouse part rapidement au moindre bruit, et se perche sur les arbres, quoique difficilement : elle niche à peu près comme le cujelier, pond le même nombre d'œufs, etc.; mais elle en diffère en ce qu'elle a la première penne des ailes presque égale aux suivantes, et le chant un peu moins varié, quoique fort agréable. Les auteurs de la *Zoologie britannique* trouvent à ce chant de la ressemblance avec un ris moqueur, et Albin, avec le ramage du serin de Canarie; tous deux l'accusent d'être trop bref et trop coupé : mais Belon et Olina s'accordent à dire que ce petit oiseau est recherché par son *plaisant chanter*, et j'avoue qu'ayant eu occasion de l'entendre, je le trouvai en effet très-flatteur, quoique un peu triste, et approchant de celui du rossignol, quoique moins suivi. Il est à remarquer que l'individu que j'ai ouï chanter était une femelle, puisqu'en la disséquant je lui ai trouvé un ovaire : il y avait dans cet ovaire trois œufs plus gros que les autres, lesquels semblaient annoncer une seconde ponte. Olina dit qu'on nourrit cet oiseau comme le rossignol, mais qu'il est fort difficile à élever; et comme il ne vit que trois ou quatre ans, cela explique pourquoi l'espèce est peu nombreuse, et pourquoi le mâle, lorsqu'il s'élève pour aller à la découverte d'une femelle, embrasse dans son vol un cercle beaucoup plus étendu que l'alouette ordinaire, et même que le cujelier. Albin pretend que cette alouette est de longue vie, peu sujette aux maladies, et qu'elle pond ordinairement cinq ou six œufs. Si cela était, l'espèce devrait être beaucoup plus nombreuse qu'elle ne l'est en effet.

Suivant M. Guys, la farlouse se nourrit principalement de vermisseaux et d'insectes qu'elle cherche dans les terres nouvellement labourées. Willughby lui a trouvé en effet dans l'estomac des scarabées et de petits vers. J'y ai trouvé moi-même des débris d'insectes et de plus de petites graines et de petits cailloux. Si l'on en croit Albin, elle a l'habitude en mangeant d'agiter sa queue de côté et d'autre.

Les farlouses nichent ordinairement dans les prés, et même dans les près bas et marécageux; elles posent leur nid à terre, et le cachent très-bien : tandis que la femelle couve, le mâle se tient perché sur un arbre dans le même voisinage, et s'élève de temps à autre, en chantant et battant des ailes.

M. Willughby, qui paraît avoir observé cet oiseau de fort près, dit, avec raison, qu'il a l'iris noisette, le bout de la langue divisé en plusieurs filets, le ventricule médiocrement charnu, les *cæcum* un peu plus longs que l'alouette, et une vésicule du fiel. J'ai vérifié tout cela, et j'ajoute qu'il n'a point de jabot, et même que l'œsophage n'a presque point de renflement à l'endroit de sa jonction avec le ventricule, et que le ventricule ou gésier est gros à proportion du corps. J'ai regardé un de ces oiseaux pendant une année entière, ne lui faisant donner que de petites graines pour toute nourriture.

La farlouse se trouve en Italie, en France, en Allemagne, en Angleterre et en Suède. Albin nous dit qu'elle paraît (sans doute dans le canton de l'Angleterre qu'il habite) au commencement d'avril, avec le rossignol, et qu'elle s'en va vers le mois de septembre. Elle part quelquefois dès la fin d'août, suivant M. Lottinger, et semble avoir une longue route à faire. Dans ce cas elle pourrait être du nombre de ces alouettes qu'on voit passer à Malte dans le mois de novembre, en supposant qu'elle s'arrête en chemin dans les contrées où elle trouve une température qui lui convient. En automne, c'est-à-dire au temps des vendanges, elle se tient autour des grandes routes. M. Guys remarque qu'elle aime beaucoup la compagnie de ses semblables, et qu'à défaut de cette société de prédilection, elle se mêle dans les troupes des pinsons et des linottes qu'elle rencontre sur son passage.

Au reste, en comparant ce que les auteurs ont dit de la farlouse, je vois des différences qui me feraient croire que cette espèce est sujette à beaucoup de variétés, ou qu'on l'a confondue quelquefois avec des espèces voisines, telles que le cujelier et l'alouette pipit *.

Longueur totale, cinq pouces et demi; bec, six lignes, bords de la pièce supérieure un peu échancrés vers la pointe; vol, environ neuf pouces; queue, deux pouces, un peu fourchue, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes de huit lignes; l'ongle postérieur est moins long et plus arqué que dans les espèces précédentes.

Variété de la farlouse.

La farlouse blanche ne diffère de la précédente que par son plumage, qui est presque universellement d'un blanc jaunâtre, mais plus jaune sur les ailes; elle a le bec et les pieds bruns : telle était celle qu'Aldrovande a vue en Italie; et quoique le jésuite Rzaczynski lui donne place parmi les oiseaux de Pologne, je doute qu'elle se trouve dans ce pays, ou du moins qu'il l'y ait vue, d'autant qu'il se sert des paroles mêmes d'Aldrovande sans y rien ajouter.

* La disposition des taches du plumage est à peu près la même dans ces trois espèces, quoique les couleurs de ces taches soient différentes dans chacune, et les habitudes encore plus différentes, mais moins cependant que les opinions des divers auteurs sur les propriétés de la farlouse et sur les détails de son histoire.

OISEAUX ÉTRANGERS
QUI ONT RAPPORT A LA FARLOUSE

LA FARLOUZANNE.

(LE PIPIT SPIPOLETTE.)

Je donne ce nom à une alouette de la Louisiane, que j'ai vue chez M. Mauduit et qui m'a paru avoir beaucoup de rapport avec la farlouse : elle a la gorge d'un gris jaunâtre; le cou et la poitrine grivelés de brun sur ce même fond; le reste du dessous du corps fauve; le dessus de la tête et du corps mêlé de brun verdâtre et de noirâtre : mais comme ce sont des couleurs sombres, elles tranchent peu l'une sur l'autre, et il résulte de leur mélange une teinte presque uniforme de brun obscur; les couvertures supérieures d'un brun verdâtre sans mélange; les pennes de la queue, brunes; la plus extérieure mi-partie de brun noirâtre et de blanc, le blanc en dehors, et la suivante terminée de blanc; les pennes et les couvertures supérieures des ailes, d'un brun noirâtre, bordé d'un brun plus clair.

Longueur totale, près de sept pouces; bec, sept lignes; tarse, neuf lignes; doigt postérieur avec l'ongle, un peu moins de huit lignes; cet ongle, un peu plus de quatre lignes, légèrement courbé; queue, deux pouces et demi; elle dépasse les ailes de seize lignes.

L'ALOUETTE PIPI.

(LE PIPI DE BUISSON.)

Genre alouette. (CUVIER.)

C'est la plus petite de nos alouettes de France; son nom allemand *piep-lerche*, et son nom anglais *pipit*, sont évidemment dérivés de son cri, et ces sortes de dénominations sont toujours les meilleures, puisqu'elles représentent l'objet dénommé autant qu'il est possible : aussi n'avons-nous pas hésité d'adopter ce nom de *pipi*. On compare le cri de cette alouette, du moins son cri d'hiver, à celui d'une sauterelle; mais il est un peu plus fort et plus perçant. L'oiseau le fait entendre soit en volant, soit en se perchant sur les branches les plus élevées des buissons; car il se perche même sur les petites branches, quoiqu'il ait l'ongle de derrière fort long (moins long cependant et plus recourbé que dans l'alouette ordinaire); mais il sait fort bien se servir de ses ongles antérieurs pour saisir les petites branches et s'y tenir perché; il se tient aussi à terre[1], et court très-légèrement.

Au printemps, lorsque le mâle pipi chante sur sa branche, c'est avec beaucoup d'action : il se redresse alors, il entr'ouvre le bec, il épanouit ses ailes, et tout annonce que c'est un chant d'amour : de temps en temps il s'élève assez haut; il plane quelques moments, et retombe presque à la même place, en continuant toujours de chanter, et de chanter fort agréablement. Son ramage est simple, mais il est doux, harmonieux et nettement prononcé. Ce petit oiseau fait son nid dans des endroits solitaires, et le cache sous une motte de gazon; aussi ses petits sont-ils souvent la

proie des couleuvres : sa ponte est de cinq œufs marqués de brun vers le gros bout. Il a la tête plutôt longue que ronde ; le bec très-délicat et noirâtre ; les bords de la pièce supérieure échancrés près de la pointe ; les narines à demi recouvertes par une membrane convexe de même couleur que le bec, et cachée en partie sous de petites plumes qui reviennent en avant ; seize pennes à chaque aile ; le dessus du corps d'un brun verdâtre varié, ou plutôt ondé de noirâtre ; le dessous d'un blanc jaunâtre, moucheté irrégulièrement sur la poitrine et sur le cou ; le fond des plumes cendré foncé ; enfin deux raies blanchâtres sur les ailes, dont M. Linnæus a fait un des caractères de l'espèce.

Les alouettes pipi paraissent en Angleterre vers le milieu de septembre, et on en prend alors une grande quantité dans les environs de Londres ; elles fréquentent les bruyères et les plaines, et voltigent plutôt qu'elles ne volent ; car elles ne s'élèvent jamais beaucoup. Il en reste ordinairement quelques-unes pendant l'hiver sur les marais des environs de Sarrebourg.

On peut juger par la forme et la délicatesse du bec de l'alouette pipi qu'elle se nourrit principalement d'insectes et de petites graines, et par sa petitesse qu'elle ne vit pas fort longtemps. Elle se trouve en Allemagne, en Angleterre et même en Suède, à ce que dit M. Linnæus dans son *Système de la Nature*, quoiqu'il n'en fasse aucune mention dans la *Fauna suecica*, du moins dans la première édition. Cet oiseau est assez haut monté.

Longueur totale, environ cinq pouces et demi ; bec, six à sept lignes ; doigt postérieur, quatre lignes ; son ongle, cinq ; vol, huit pouces un tiers ; queue, deux pouces : elle dépasse les ailes d'un pouce ; tube intestinal, six pouces et demi ; œsophage, deux pouces et demi, dilaté avant son insertion dans le gésier, qui est musculeux ; deux très-petits *cœcum* ; je n'ai point trouvé de vésicule du fiel. Le gésier occupait la partie gauche du bas-ventre ; il était recouvert par le foie, et nullement par les intestins.

LA LOCUSTELLE.

(LE BEC-FIN LOCUSTELLE.)

Genre bec-fin. (CUVIER.)

Cette alouette est encore plus petite que la précédente, et elle est la plus petite de toutes celles de notre Europe. Les auteurs de la *Zoologie britannique*, à qui seuls nous devons la connaissance de cette espèce, lui ont donné le nom d'*alouette des saules*, parce qu'on la voit tous les ans revenir visiter certaines saussaies du territoire de Whiteford en Flint-shire, où elle passe tout l'été. La locustelle ne diffère de l'alouette pipi, ni par son éperon, ni par ses allures, ni par son chant, qui ressemble par conséquent à celui d'une cigale ; et c'est par cette raison que je lui ai conservé le nom de locustelle que lui a donné Willughby. Quant au plumage, elle a la tête et le dessus du corps d'un brun jaunâtre, avec des taches obscures ; les pennes des ailes brunes, bordées de jaune sale ; celles de la queue d'un brun foncé ; des espèces de sourcils blanchâtres, et le dessous du corps d'un blanc teinté de jaune.

LA SPIPOLETTE.

(LE PIPIT SPIONCELLE.)

Genre alouette. (CUVIER.)

J'adopte ce nom que l'on donne à Florence à l'oiseau dont il s'agit ici. Il est un peu plus gros que la farlouse, et se tient dans les friches et les

bruyères. Il a le doigt postérieur fort long, comme l'alouette, mais son corps est plus effilé; et il diffère encore de cette dernière par le mouvement de sa queue, semblable à celui de la lavandière et de la farlouse. Ces oiseaux se plaisent dans les bruyères, les friches, et surtout dans les éteules d'avoine, peu après la moisson; ils s'y rassemblent en troupes assez nombreuses.

Au printemps, le mâle se perche pour rappeler ou découvrir sa femelle; quelquefois même il s'élève en l'air, en chantant de toutes ses forces, puis revient bien vite se poser à terre, où est toujours le rendez-vous.

Lorsqu'on approche du nid, la mère se trahit bientôt par ses cris; en quoi son instinct paraît différer de celui des autres alouettes qui, lorsqu'elles craignent quelque danger, se taisent et demeurent immobiles.

M. Willughby a vu un nid de spipolette sur un genêt épineux, fort près de terre, composé de mousse en dehors, et en dedans de paille et de crin de cheval.

On est assez curieux d'élever les jeunes mâles à cause de leur ramage; mais cela demande des précautions. Il faut au commencement couvrir leur cage d'une étoffe verte, ne leur laisser que peu de jour, et leur prodiguer les œufs de fourmis. Lorsqu'ils sont accoutumés à manger et à boire dans leur prison, on peut diminuer par degrés la quantité des œufs de fourmis, y substituant insensiblement le chènevis écrasé, mêlé avec de la fleur de farine et des jaunes d'œufs.

On prend les spipolettes au filet traîné, comme nos alouettes, et encore avec des gluaux que l'on place sur les arbres où elles ont fixé leur domicile; elles vont de compagnie avec les pinsons; il paraît même qu'elles partent et qu'elles reviennent avec eux.

Les mâles diffèrent peu des femelles à l'extérieur : mais une manière sûre de les reconnaître, c'est de leur présenter un autre mâle enfermé dans une cage; ils se jetteront bientôt dessus comme sur un ennemi, ou plutôt comme sur un rival.

Willughby dit que la spipolette diffère des autres alouettes par la couleur noire de son bec et de ses pieds. Il ajoute que le bec est grêle, droit et pointu, les coins de la bouche bordés de jaune; qu'elle n'a pas, comme le cujelier, les premières pennes de l'aile plus courtes que les suivantes, et que le mâle a les ailes un peu plus noires que la femelle.

Cet oiseau se trouve en Italie, en Allemagne, en Angleterre, en Suède, etc.

M. Brisson regarde l'alouette des champs de Jessop comme étant de la même espèce que la sienne, quoiqu'elles diffèrent entre elles par l'ongle postérieur qui est fort long dans la dernière, et beaucoup plus court dans l'alouette de Jessop : mais on sait que la longueur de cet ongle est sujette à varier suivant l'âge, le sexe, etc. Il y a une différence plus marquée entre l'alouette de champ de M. Brisson et celle de M. Linnæus, quoique ces deux naturalistes les regardent comme appartenant à la même espèce; l'individu décrit par M. Linnæus avait toutes les pennes de la queue, à l'exception des deux intermédiaires, blanches depuis la base jusqu'au milieu de leur longueur; au lieu que celui de M. Brisson n'avait de blanc qu'aux deux pennes les plus extérieures, sans parler de beaucoup d'autres différences de détail, qui suffisent avec les précédentes pour constituer une variété.

Les spipolettes vivent de petites graines et d'insectes; leur chair, lorsqu'elle est grasse, est un très-bon manger. Elles ont la tête et tout le dessus du corps d'un gris brun teinté d'olivâtre; les sourcils, la gorge et tout le dessous du corps d'un brun jaunâtre, avec des taches brunes

oblongues sur le cou et la poitrine; les pennes et les couvertures des ailes, brunes, bordées d'un brun plus clair; les pennes de la queue noirâtres, excepté les deux intermédiaires qui sont d'un gris brun, la plus extérieure qui est bordée de blanc, et la suivante qui est terminée de même; enfin, le bec noirâtre et les pieds bruns.

Longueur totale, six pouces et demi; bec, six à sept lignes; vol, onze pouces et plus; queue, deux pouces et demi, un peu fourchue, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes de quinze lignes.

LA GIROLE.

Genre alouette. (CUVIER.)

M. Brisson soupçonne, avec une grande apparence de raison, que l'individu observé par Aldrovande était un jeune oiseau dont la queue, extrêmement courte et composée de plumes très-étroites, n'était pas entièrement formée, et qui avait encore la commissure du bec bordée de jaune: mais il y aurait eu, ce me semble, une seconde conséquence à tirer de là : c'est que c'était une simple variété d'âge, appartenant à une espèce connue, d'autant plus qu'Aldrovande, le seul auteur qui en ait parlé, n'a jamais vu que ce seul individu. Il était de la taille de notre alouette commune; il en avait le principal attribut, c'est-à-dire le long éperon à chaque pied. Le plumage de la tète et de tout le dessus du corps était varié de brun marron, de brun plus clair, de blanchâtre et de roux vif; Aldrovande le compare à celui de la caille ou de la bécasse. Il avait le dessous du corps blanc; le derrière de la tète ceint d'une espèce de couronne blanchâtre; les pennes des ailes brun marron, bordées d'une couleur plus claire; celles de la queue, du moins les quatre paires intermédiaires, de la même couleur; la paire suivante mi-partie de marron et de blanc, et la dernière paire toute blanche; la queue un peu fourchue, longue d'un pouce; le fond des plumes cendré; le bec rouge à large ouverture; les coins de la bouche jaunes; les pieds couleur de chair; les ongles blanchâtres; l'ongle postérieur long de six lignes, presque droit et seulement un peu recourbé par le bout.

Cet oiseau avait été tué aux environs de Bologne, sur la fin du mois de mai. Je le présente ici seulement comme un problème à résoudre aux naturalistes qui sont à portée de l'observer et de le rapporter à sa véritable espèce : car, encore une fois, je doute beaucoup que l'on en doive faire une espèce distincte et séparée. M. Ray lui trouve beaucoup de rapport avec le cujelier, et ne voit de différence que dans les couleurs des pennes de la queue : cependant il aurait dû y voir aussi une différence de grandeur, puisqu'il est aussi gros que l'alouette ordinaire, et par conséquent plus gros que le cujelier; différence à laquelle on doit avoir encore plus égard, si l'on suppose avec M. Brisson que l'oiseau d'Aldrovande était jeune.

LA CALANDRE, OU GROSSE ALOUETTE.

Genre alouette. (CUVIER.)

Oppien, qui vivait dans le second siècle de l'ère chrétienne, est le premier parmi les anciens qui ait parlé de cet oiseau, en indiquant la meilleure façon de le prendre, et cette façon est précisément celle que

propose Olina : elle consiste à tendre le filet à portée des eaux où la calandre a coutume d'aller boire.

Cet oiseau est plus grand que l'alouette; il a aussi le bec plus court et plus fort, en sorte qu'il peut casser les graines : de plus, l'espèce est moins nombreuse et moins répandue. A ces différences près, la calandre ressemble tout à fait à notre alouette : même plumage, à peu près même port, même conformation dans l'ensemble et dans les détails, mêmes mœurs et même voix, si ce n'est qu'elle est plus forte, mais elle est aussi agréable; et cela est si bien reconnu, qu'en Italie on dit communément chanter comme une calandre, pour dire chanter bien. De même que l'alouette ordinaire, elle joint à ce talent naturel celui de contrefaire parfaitement le ramage de plusieurs oiseaux, tels que le chardonneret, la linotte, le serin, etc., et même le piaulement des petits poussins, le cri d'appel de la chatte, en un mot, tous les sons analogues à ses organes, et qui s'y sont imprimés lorsqu'ils étaient encore tendres.

Pour avoir des calandres qui chantent bien, il faut, selon Olina, prendre les jeunes dans le nid, et du moins avant leur première mue, préférant, autant qu'il est possible, celle de la couvée du mois d'août ; on les nourrira d'abord avec de la pâtée composée en partie de cœur de mouton; on pourra leur donner ensuite des graines avec de la mie de pain, etc., ayant soin qu'elles aient toujours dans leur cage un plâtras pour s'aiguiser le bec, et un petit tas de sablon pour s'y égayer lorsqu'elles sont tourmentées par la vermine. Malgré toutes ces précautions, on n'en tirera pas beaucoup de plaisir la première année : car la calandre est un oiseau sauvage, c'est-à-dire ami de la liberté, et qui ne se façonne pas tout de suite à l'esclavage. Il faut même dans les commencements ou lui lier les ailes, ou substituer au plafond de la cage une toile tendue. Mais aussi lorsqu'elle est civilisée, et qu'elle a pris le pli de sa condition, elle chante sans cesse; sans cesse elle répète ou son ramage propre ou celui des autres oiseaux; et elle se plaît tellement à cet exercice, qu'elle en oublie quelquefois la nourriture.

On distingue le mâle en ce qu'il est plus gros, et qu'il a plus de noir autour du cou; la femelle n'a qu'un collier fort étroit; quelques individus, au lieu du collier, ont une grande plaque noire sur le haut de la poitrine; tel était l'individu que nous avons fait représenter. Cette espèce niche à terre comme l'alouette ordinaire, sous une motte de gazon bien fournie d'herbe, et elle pond quatre ou cinq œufs. Olina, qui nous apprend ces détails, ajoute que la calandre ne vit pas plus de quatre ou cinq ans, et par conséquent beaucoup moins que l'alouette ordinaire. Belon conjecture qu'elle va par troupes, comme cette dernière espèce. Il ajoute qu'on ne la verrait point en France, si on ne l'y apportait d'ailleurs : mais cela signifie seulement qu'on n'en voit point au Mans ni dans les provinces voisines; car cette espèce est commune en Provence, où elle se nomme *coulassade*, à cause de son collier noir, et où l'on a coutume de l'élever à cause de son chant. A l'égard de l'Allemagne, de la Pologne, de la Suède et des autres pays du Nord, il ne paraît pas qu'elle y soit fréquente. On la trouve en Italie, vers les Pyrénées, en Sardaigne. Enfin M. Russel a dit à M. Edwards qu'elle était commune aux environs d'Alep ; et ce dernier nous a donné la figure coloriée d'une vraie calandre, qui venait, disait-on, de la Caroline. Elle pouvait y avoir été transportée, elle ou ses père et mère, non-seulement par un coup de vent, mais encore par quelque vaisseau européen; et comme c'est un pays chaud, il est très-probable que l'espèce peut y prospérer et s'y naturaliser.

M. Adanson regarde la calandre comme tenant le milieu entre l'alouette et la grive : ce qui ne doit s'entendre que du plumage et de la forme extérieure; car les habitudes de la grive et de la calandre sont fort différentes, entre autres dans la construction du nid.

Longueur totale, sept pouces et un quart; bec, neuf lignes; vol, treize pouces et demi; queue, deux pouces un tiers, composée de douze pennes, dont les deux paires les plus extérieures sont bordées de blanc, la troisième paire terminée de même, la paire intermédiaire gris brun; tout le reste noirâtre; ces pennes dépassent les ailes de quelques lignes : doigt postérieur, dix lignes.

OISEAUX ÉTRANGERS
QUI ONT RAPPORT A LA CALANDRE.

LA CRAVATE JAUNE OU CALANDRE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Genre farlouse. (Cuvier.)

Je n'ai point vu l'individu qui a servi de modèle à la fig. 2 de la planche 504, de l'éd. in-4°, mais j'en ai vu plusieurs de la même espèce. En général les mâles ont le dessus du corps brun, varié de gris; la gorge et le haut du cou d'un bel orangé, et cette espèce de cravate est bordée de noir dans toute sa circonférence : cette même couleur orangée se retrouve encore au-dessus des yeux en forme de sourcils, sur les petites couvertures de l'aile, par petites taches, et sur le bord antérieur de cette même aile dont elle dessine le contour. Ils ont la poitrine variée de brun, de gris et de jaunâtre; le ventre et les flancs d'un rouge orangé; le dessous de la queue grisâtre; les pennes de la queue plus ou moins brunes, mais les quatre paires les plus extérieures bordées et terminées de blanc : les pennes des ailes brunes aussi bordées, les grandes de jaune, et les moyennes de gris; enfin le bec et les pieds d'un gris brun plus ou moins foncé.

Deux femelles que j'ai observées avaient la cravate non pas orangée, mais d'un roux clair, la poitrine grivelée de brun sur le même fond, qui devenait plus foncé en s'éloignant de la partie antérieure; enfin le dessus du corps plus varié, parce que les plumes étaient bordées d'un gris plus clair.

Longueur totale, sept pouces et demi; bec, dix lignes; vol, onze pouces et demi; doigt postérieur, ongle compris, plus long que celui du milieu; queue, deux pouces et demi, un peu fourchue, composée de douze pennes : elle dépasse les ailes de quinze lignes. J'ai vu et mesuré un individu qui avait un pouce de plus de longueur totale, et les autres parties à proportion.

LE HAUSSE-COL NOIR OU L'ALOUETTE DE VIRGINIE.

Genre alouette. (Cuvier.)

Je rapproche cette alouette américaine de la cravate jaune avec laquelle elle a beaucoup de rapport; mais elle en diffère cependant par le climat,

par la grosseur et par quelques détails du plumage. Elle passe quelquefois en Allemagne dans le temps de neige, et c'est par cette raison que M. Frisch l'a appelée *alouette d'hiver*; mais il ne faut pas la confondre avec le lulu, à qui, selon Gessner, on pourrait donner le même nom, puisqu'il paraît dans le temps où la terre est couverte de neige. M. Frisch nous dit qu'elle est peu connue en Allemagne, et qu'on ne sait ni d'où elle vient ni où elle va.

On en a pris aussi quelquefois aux environs de Dantzick, avec d'autres oiseaux, dans les mois d'avril et de decembre; et l'une d'elles a vécu plusieurs mois en cage. M. Klein présume qu'elles avaient été apportées par un coup de vent, de l'Amérique septentrionale dans la Norwége ou dans les pays qui sont encore plus voisins du pôle, d'où elles avaient pu facilement passer dans des climats plus doux.

Il paraît d'ailleurs que ce sont des oiseaux de passage; car nous apprenons de Catesby qu'elles ne paraissent que l'hiver dans la Virginie et la Caroline, venant du nord de l'Amérique par grandes volées, et qu'au commencement du printemps elles retournent sur leurs pas. Pendant leur séjour elles fréquentent les dunes, et se nourrissent de l'avoine qui croît dans les sables.

Cette alouette est de la grosseur de la nôtre, et son chant est à peu près le même : elle a le dessus du corps brun; le bec noir; les yeux placés sur une bande jaune qui prend à la base du bec; la gorge et le reste du cou de la même couleur, et ce jaune est en partie terminé de chaque côté par une bande noire qui, partant des coins de la bouche, passe sous les yeux et tombe jusqu'à la moitié du cou; il est terminé au bas du cou par une espèce de collier ou hausse-col noir : la poitrine et tout le dessous du corps sont d'une couleur de paille foncée.

Longueur totale, six pouces et demi; bec, sept lignes; le doigt et l'ongle postérieurs encore plus longs que dans notre alouette; queue, deux pouces et demi, un peu fourchue, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes de dix à onze lignes.

L'ALOUETTE AUX JOUES BRUNES DE PENSYLVANIE.

Voici encore une alouette de passage et qui est commune aux deux continents; car M. Bartran, qui l'a envoyée à M. Edwards, lui a mandé qu'elle commençait à se montrer en Pensylvanie dans le mois de mars, qu'elle prenait sa route par le Nord, et qu'on n'en voyait plus à la fin de mai; et d'un autre côté M. Edwards assure l'avoir trouvée dans les environs de Londres.

Cet oiseau est de la grosseur de la spipolette : il a le bec mince, pointu et de couleur foncée; les yeux bruns, bordés d'une couleur plus claire, et situés dans une tache brune, de forme ovale, qui descend sur les joues, et qui est circonscrite par une zone en partie blanche, en partie d'un fauve vif. Tout le dessus du corps est d'un brun obscur, à l'exception des deux pennes extérieures de la queue, qui sont blanches; le cou, la poitrine et tout le dessous du corps sont d'un fauve rougeâtre, moucheté de brun : les pieds et les ongles sont d'un brun foncé comme le bec; l'ongle postérieur est fort long, mais cependant un peu moins que dans l'alouette commune. Enfin, une singularité de cette espèce, c'est que l'aile étant repliée et dans son repos, la troisième penne, en comptant depuis le corps, atteint l'extrémité des plus longues pennes ; ce qui est,

selon M. Edwards, le caractère constant des lavandières : et ce n'est pas le seul trait de ressemblance qui se trouve entre ces deux espèces; car nous avons déjà vu à la spipolette et à la farlouse un mouvement de queue semblable à celui des lavandières, auxquelles on a donné trop exclusivement, comme on voit, le nom de *hoche-queue*.

LA ROUSSELINE, OU L'ALOUETTE DE MARAIS.

(LE PIPIT ROUSSELINE.)

Genre farlouse. (CUVIER.)

Cette alouette, qui se trouve en Alsace, est d'une grosseur moyenne entre l'alouette commune et la farlouse. Je l'appelle *rousseline*, parce que la couleur dominante de son plumage est un roux plus ou moins clair. Elle a le dessus de la tête et du corps varié de cette couleur et de brun; les côtés de la tête roussâtres, rayés de trois raies brunes presque parallèles, dont la plus haute passe sous l'œil; la gorge d'un roux très-clair; la poitrine d'un roux un peu plus foncé, et semé de petites taches brunes fort étroites, le ventre et les couvertures inférieures de la queue d'un roux clair; les pennes de la queue et des ailes noirâtres, bordées du même roux; le bec et les pieds jaunâtres.

Cette alouette fait entendre son chant dès le matin, comme plusieurs autres espèces de ce genre, et son ramage est fort agréable, selon Rzaczynski. Son nom d'alouette de marais indique assez qu'elle se tient près des eaux; on la voit souvent sur la grève : quelquefois elle niche sur les bords de la Moselle, dans les environs de Metz, où elle paraît tous les ans en octobre, et où l'on en prend alors quelques-unes.

M. Mauduit m'a parlé d'une alouette rousse qui avait les plumes du dessus du corps terminées de blanc, ainsi que les pennes latérales de la queue : c'est probablement une variété dans l'espèce de la rousseline.

Longueur totale, six pouces un quart; bec, huit lignes; tarse, un pouce; doigt postérieur, quatre lignes; son ongle, trois lignes et demie, un peu courbé; queue, deux pouces un quart; elle dépasse les ailes de dix-huit lignes.

LA CEINTURE DE PRÊTRE, OU L'ALOUETTE DE SIBÉRIE.

(L'ALOUETTE HAUSSE-COL NOIR.)

Genre alouette. (CUVIER.)

De tous les oiseaux à qui on a donné le nom d'alouette, c'est celui-ci qui a le plus beau plumage et le plus distingué : il a la gorge, le front et les côtés de la tête d'un joli jaune, relevé par une petite tache noire entre l'œil et le bec, laquelle se réunit à une autre tache plus grande, située immédiatement sous l'œil; la poitrine décorée d'une large ceinture noire; le reste du dessous du corps blanchâtre; les flancs un peu jaunâtres, variés par des taches plus foncées; le dessus de la tête et du corps, varié de roussâtre et de gris brun; les couvertures supérieures de la queue jaunâtres, les pennes noirâtres, bordées de gris, excepté les plus extérieures qui le sont de blanc; les pennes des ailes grises, bordées finement d'une couleur plus noire; les couvertures supérieures du même gris, bordées de roussâtre; le bec et les pieds gris de plomb.

Cet oiseau a été envoyé de Sibérie ou il n'est point commun. Le voyageur Jean Wood parle de petits oiseaux semblables à l'alouette, vus dans la Nouvelle-Zemble. On pourrait soupçonner que ces petits oiseaux sont de la même espèce que celui de cet article, puisque les uns et les autres se plaisent dans les climats septentrionaux. Enfin je trouve dans le catalogue des oiseaux de Russie une *alauda tungustica aurita;* ce qui semble indiquer une alouette huppée du pays des Tonguses, voisin de la Sibérie. Il faut attendre les observations pour mettre ces oiseaux à leur place.

Longueur totale, cinq pouces trois quarts; bec, six à sept lignes; doigt supérieur, quatre lignes et demie; son ongle, cinq lignes et demie; queue, deux pouces, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes d'un pouce.

OISEAUX ÉTRANGERS
QUI ONT RAPPORT AUX ALOUETTES.

LA VARIOLE.

Genre farlouse (Cuvier.)

C'est M. Commerson qui nous a rapporté cette jolie petite alouette des pays qu'arrose la rivière de la Plata. Le nom de variole, que nous lui avons donné, a rapport à l'émail très-varié et très-agréable de son plumage: elle a en effet le dessus de la tête et du corps noirâtre, joliment varié de différentes teintes de roux; le devant du cou émaillé de même; la gorge et tout le dessous du corps blanchâtre; les pennes de la queue brunes, bordées, les huit intermédiaires de roux clair, et les deux paires extérieures de blanc; les grandes pennes des ailes grises, et les moyennes brunes, toutes bordées de roussâtre; le bec brun, échancré près de la pointe; les pieds jaunâtres.

Longueur totale, cinq pouces un quart; bec, huit lignes; tarse, sept ou huit lignes; doigt postérieur, trois lignes; son ongle, quatre lignes; queue, vingt lignes, un peu fourchue, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes d'un pouce.

LA CENDRILLE.

Genre alouette. (Cuvier.)

J'ai vu le dessin d'une alouette du cap de Bonne-Espérance ayant la gorge et tout le dessous du corps blancs, le dessus de la tête roux, et cette espèce de calotte bordée de blanc depuis la base du bec jusqu'au delà des yeux; de chaque côté du cou, une tache rousse bordée de noir par en haut; la partie supérieure du cou et du corps cendrée; les couvertures supérieures des ailes et leurs pennes moyennes grises; les grandes noires ainsi que les pennes de la queue.

Longueur totale, cinq pouces; bec, huit lignes; ongle du doigt postérieur droit et pointu, égal à ce doigt; queue, dix-huit à vingt lignes, dépassant les ailes de neuf lignes.

Y aurait-il quelque rapport entre la cendrille et cette alouette cendrée que l'on voit en grand nombre, selon M. Shaw, aux environs de Biserte, qui est l'ancienne Utique ? Toutes deux sont d'Afrique : mais il y a loin des côtes de la Méditerranée au cap de Bonne-Espérance ; et d'ailleurs l'alouette cendrée de Biserte n'est pas assez connue pour qu'on puisse la rapporter à sa véritable espèce : peut-être faudra-t-il la rapprocher de la grisette du Sénégal.

LE SIRLI DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Genre alouette. (CUVIER.)

Si cet oiseau semble s'éloigner du genre des alouettes par la courbure de son bec, il s'en rapproche beaucoup par la longueur de son éperon, c'est-à-dire de son ongle postérieur.

Il a toute la partie supérieure variée de brun plus ou moins foncé, de roux plus ou moins clair et de blanc ; les couvertures des ailes, leurs pennes et celles de la queue brunes, bordées de blanchâtre, quelques-unes ayant une double bordure, l'une blanchâtre et l'autre roussâtre ; toute la partie inférieure du corps blanchâtre, semée de taches noirâtres ; le bec noir et les pieds bruns.

Longueur totale, huit pouces ; bec, un pouce ; tarse, treize lignes ; doigt postérieur, quatre lignes ; l'ongle de ce doigt, sept lignes, droit et pointu ; queue, environ deux pouces et demi, composée de douze pennes ; elle dépasse les ailes de dix-huit lignes.

LE COCHEVIS OU LA GROSSE ALOUETTE HUPPÉE.

Genre alouette. (CUVIER.)

Cette alouette a été nommée *cochevis*, parce qu'on a regardé l'aigrette de plumes dont sa tête est surmontée comme une espèce de crête, et conséquemment comme un trait de ressemblance avec le coq. Cette crête, ou plutôt cette huppe, est composée de quatre plumes de principale grandeur, suivant Belon, de quatre ou six suivant Olina, et d'un grand nombre, selon d'autres, qui le portent jusqu'à douze. On ne s'accorde pas plus sur leur situation et le jeu de ces plumes que sur leur nombre : elles sont toujours relevées, selon les uns, et selon d'autres l'oiseau peut les élever ou les abaisser, les étendre ou les resserrer à son gré ; soit que cette différence dépende du climat, comme l'insinue Turner, ou de la saison, ou du sexe, ou de quelque autre circonstance. C'est une preuve de plus, ajoutée à mille autres, qu'il est difficile de se former une idée complète de l'espèce, d'après l'examen, même attentif, d'un petit nombre d'individus.

Le cochevis est un oiseau peu farouche, dit Belon, qui se réjouit à la vue de l'homme et se met à chanter lorsqu'il le voit approcher. Il se tient dans les champs et les prairies sur les revers des fossés et sur la crête des sillons. On le voit fort souvent au bord des eaux et sur les grands chemins, où il cherche sa nourriture dans le crottin de cheval, surtout pendant l'hiver. M. Frisch dit qu'on le rencontre aussi à l'entrée des bois, perché sur un arbre : mais cela est rare, et il est encore plus rare qu'il s'enfonce dans les grandes forêts. Il se pose quelquefois sur les toits, les murs de clôture, etc.

Cette alouette, sans être aussi commune que l'alouette ordinaire, est cependant répandue assez généralement dans l'Europe, si ce n'est dans la partie septentrionale. On en trouve en Italie, suivant Olina; en France, suivant Belon; en Allemagne, selon Willughby; en Pologne, selon Rzaczynski; en Écosse, selon Sibbald : mais je doute qu'il y en ait en Suède, vu que M. Linnæus n'en a point fait mention dans sa *Fauna suecica*.

Le cochevis ne change pas de demeure pendant l'hiver : mais Belon ne devait point pour cela soupçonner une faute dans le texte d'Aristote, car ce texte ne dit point que le cochevis quitte le pays; il dit seulement qu'il se cache pendant l'hiver, et c'est un fait qu'on en voit moins dans cette saison que pendant l'été.

Le chant des mâles est fort élevé, et cependant si agréable et si doux, qu'un malade le souffrirait dans sa chambre : pour en pouvoir jouir à toute heure, on les tient en cage; ils l'accompagnent ordinairement du trémoussement de leurs ailes. Ils sont les premiers à annoncer chaque année le retour du printemps, et chaque jour le lever de l'aurore, surtout quand le ciel est serein; et même alors ils gazouillent quelquefois pendant la nuit; car c'est le beau temps qui est l'âme de leur chant et de leur gaieté. Au contraire, un temps pluvieux et sombre leur inspire la tristesse et les rend muets. Ils continuent ordinairement de chanter jusqu'à la fin de septembre. Au reste, comme ces oiseaux s'accoutument difficilement à la captivité et qu'ils vivent fort peu de temps en cage, il est à propos de leur donner tous les ans la volée sur la fin de juin, qui est le temps où ils cessent de chanter, sauf à en reprendre d'autres au printemps suivant : ou bien on peut encore conserver son ramage en perdant l'oiseau; il ne faut pour cela que tenir quelque temps auprès d'eux une jeune alouette ordinaire ou un jeune serin, qui s'approprieront leur chant à force de l'entendre.

Outre la prérogative de mieux chanter, qui distingue le mâle de la femelle, il s'en distingue encore par un bec plus fort, une tête plus grosse, et parce qu'il a plus de noir sur la poitrine. Sa manière de chercher sa femelle et de la féconder est la même que celle du mâle de l'espèce ordinaire, excepté qu'il décrit dans son vol un plus grand cercle, par la raison que l'espèce est moins nombreuse.

La femelle fait son nid comme l'alouette commune, mais le plus souvent dans le voisinage des grands chemins; elle pond quatre ou cinq œufs, qu'elle couve assez négligemment; et l'on prétend qu'il ne faut en effet qu'une chaleur fort médiocre, jointe à celle du soleil, pour les faire éclore : mais les petits ont-ils percé leur coque, et commencent-ils à implorer son secours par leur cris répétés, c'est alors qu'elle se montre véritablement leur mère, et qu'elle se charge de pourvoir à leurs besoins jusqu'à ce qu'ils soient en état de prendre la volée.

M. Frisch dit qu'elle fait deux pontes, par an, et qu'elle établit son nid par préférence sous les genévriers : mais cela doit s'entendre principalement du pays où l'observation a été faite.

La première éducation des petits réussit d'abord fort aisément : mais dans la suite elle devient toujours plus difficile, et il est rare, comme je l'ai dit d'après M. Frisch, qu'on puisse les conserver en cage une année entière, même en leur donnant la nourriture qui leur convient le mieux, c'est-à-dire, les œufs de fourmis, le cœur de bœuf ou de mouton haché menu, le chènevis écrasé, le millet. Il faut avoir grande attention en leur donnant à manger, et en leur introduisant les petites boulettes dans le gosier, de ne pas leur renverser la langue; ce qui pourrait les faire périr.

L'automne est la bonne saison pour tendre des piéges à ces oiseaux; on les prend alors en grand nombre et en bonne chair, à l'entrée des bois. M. Frisch remarque qu'ils suivent l'appeau, ce que ne font pas les alouettes communes. Voici d'autres différences : le cochevis ne vole point en troupes: son plumage est moins varié, et a plus de blanc; il a le bec plus long, la queue et les ailes plus courtes : il s'élève moins en l'air; il est plus le jouet des vents, et reste moins de temps sans se poser. Dans tout le reste les deux espèces sont semblables, même dans la durée de leur vie, je veux dire de leur vie sauvage et libre.

Il semblerait, d'après ce que j'ai rapporté des mœurs de l'alouette huppée, qu'elle a le naturel plus indépendant, plus éloigné de la domesticité que les autres alouettes, puisque, malgré son inclination prétendue pour l'homme, elle ne connaît point d'équivalent à la liberté, et qu'elle ne peut vivre longtemps dans la prison la plus douce et la plus commode; on dirait même qu'elle ne vit solitaire que pour ne point se soumettre aux assujettissements inséparables de la vie sociale : cependant il est certain qu'elle a une singulière aptitude pour apprendre en peu de temps à chanter un air qu'on lui aura montré; qu'elle peut même en apprendre plusieurs et les répéter sans les mêler avec son ramage qu'elle semble oublier parfaitement.

L'individu observé par Willughby avait la langue large, un peu fourchue, les *cæcum* très-courts, et le fiel d'un vert obscur et bleuâtre; ce que ce naturaliste attribue à quelque cause accidentelle.

Aldrovande donne la figure d'un cochevis fort âgé, dont le bec était blanc autour de sa base; le dos cendré; le dessous du corps blanchâtre, et la poitrine aussi, mais pointillée de brun; les ailes presque toutes blanches, et la queue noire. Il ne faut pas manquer l'occasion de reconnaître les effets de la vieillesse dans les animaux, surtout dans ceux qui sont utiles, et auxquels nous ne donnons guère le temps de vieillir. D'ailleurs cette espèce a bien d'autres ennemis que l'homme : les plus petits oiseaux carnassiers lui donnent la chasse, et Albert en a vu dévorer un par un corbeau; aussi la présence d'un oiseau de proie l'effraie, au point de venir se mettre à la merci de l'oiseleur, qui lui semble moins à craindre, ou de rester immobile dans un sillon, jusqu'à se laisser prendre à la main.

Longueur totale, six pouces trois quarts; bec, huit à neuf lignes; doigt postérieur avec l'ongle, le plus long de tous, neuf à dix lignes; vol, dix à onze pouces; queue, deux pouces un quart, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes d'environ treize lignes.

LE LULU, OU LA PETITE ALOUETTE HUPPÉE OU CUJELIER.

Genre alouette. (Cuvier.)

Cette alouette, que je nomme *lulu* d'après son chant, ne diffère pas seulement du cochevis par sa taille qui est beaucoup plus petite; par la couleur de son plumage qui est moins sombre; par celle de ses pieds qui sont rougeâtres; par son chant ou plutôt par son cri désagréable, qu'elle ne fait jamais entendre qu'en volant, selon l'observation d'Aldrovande; enfin par l'habitude qu'elle a de contrefaire ridiculement les autres oiseaux, mais encore par le fond de l'instinct; car on la voit courir par troupes dans les champs, au lieu que le cochevis va seul, comme je l'ai remarqué; elle en diffère même dans le trait principal de sa ressemblance avec

lui, car les plumes qui composent sa huppe sont plus longues à proportion.

On trouve le lulu en Italie, en Autriche, en Pologne, en Silésie, et même dans les contrées septentrionales de l'Angleterre, telles que la province d'York; mais son nom ne paraît pas dans la liste des oiseaux qui habitent la Suède.

Il se tient ordinairement dans des endroits fourrés, dans les bruyères et même dans les bois, d'où lui est venu le nom allemand de *Wald-Lerche :* c'est là qu'il fait son nid, et presque jamais dans les blés.

Lorsque le froid est rude, et surtout lorsque la terre est couverte de neige, il se réfugie sur les fumiers et s'approche des granges pour y trouver à vivre : il fréquente aussi les grands chemins, et sans doute par la même raison.

Suivant Longolius, c'est un oiseau de passage qui reste en Allemagne tout l'hiver, et qui s'en va autour de l'équinoxe.

Gessner fait mention d'une autre alouette huppée, dont il n'avait vu que le portrait, et qui ne différait de la précédente que par quelque variété de plumage, où l'on voyait plus de blanc autour des yeux et du cou, et sous le ventre; mais ce pouvait être un effet de la vieillesse, comme nous avons vu un exemple à l'article du cochevis, ou de quelque autre cause particulière; et il n'y a certainement pas là de quoi établir une autre espèce, ni même une variété : aussi son nom allemand est-il tout à fait ressemblant à celui que les Anglais donnent au cochevis.

Je dois remarquer que l'éperon ou l'ongle postérieur n'a pas, dans la figure de Gessner, la longueur qu'il a communément dans les alouettes.

LA COQUILLADE.

(L'ALOUETTE COCHEVIS.)

Genre alouette (CUVIER.)

C'est une espèce nouvelle que M. Guys nous a envoyée de Provence : je la rapproche du cochevis parce qu'elle a sur la tête une petite huppe couchée en arrière, et que sans doute elle sait relever dans l'occasion : elle est proprement l'oiseau du matin; car elle commence à chanter dès la pointe du jour, et semble donner le ton aux autres oiseaux. Le mâle ne quitte point sa femelle, selon le même M. Guys : et tandis que l'un des deux cherche sa nourriture, c'est-à-dire des insectes tels que chenilles et sauterelles, et même des limaçons, l'autre a l'œil au guet et avertit son camarade des dangers qui menacent.

La coquillade a la gorge et tout le dessous du corps blanchâtres, avec de petites taches noirâtres sur le cou et sur la poitrine; les plumes de la huppe noires, bordées de blanc; le dessus de la tête et du corps, varié de noirâtre et de roux clair; les grandes couvertures des ailes terminées de blanc; les pennes de la queue et des ailes brunes, bordées de roux clair, excepté quelques pennes des ailes qui sont bordées ou terminées de blanc; le bec brun dessus, blanchâtre dessous; les pieds jaunâtres.

Longueur totale, six pouces trois quarts; bec, onze lignes, assez fort; tarse, dix lignes; doigt postérieur, neuf à dix lignes, ongle compris; cet ongle, six lignes; queue, deux pouces, dépassant les ailes de sept à huit lignes.

M. Sonnerat a rapporté du cap de Bonne-Espérance une alouette fort ressemblante à celle-ci, soit par sa grosseur et ses proportions, soit par son



LE ROSSIGNOL. LE ROITELET.



LA PETITE CHARBONNIÈRE. LE BOUVREUIL NOIR. LA GROSSE MÉSANGE.

plumage; elle n'en diffère qu'en ce qu'elle n'a point de huppe; que la couleur du dessous du corps est plus jaunâtre, et que parmi les pennes de la queue et des ailes, il n'y en a aucune qui soit bordée de blanc : mais ces différences sont trop petites pour constituer une variété dans cette espèce; c'était peut-être une femelle ou un jeune oiseau de l'année.

Dans le *Voyage au Levant* de M. F. Hasselquist, il est fait mention de l'alouette d'Espagne, que ce naturaliste vit dans la Méditerranée, au moment où elle quittait le rivage; mais il n'en dit rien de plus, et je ne trouve dans les auteurs aucune espèce d'alouette qui ait été désignée sous ce nom.

OISEAU ÉTRANGER
QUI A RAPPORT AU COCHEVIS.

LA GRISETTE OU LE COCHEVIS DU SÉNÉGAL.

On doit à M. Brisson presque tout ce que l'on sait de ce cochevis étranger : il a l'attribut caractéristique des cochevis, c'est-à-dire une espèce de huppe, composée de plumes plus longues que celles qui couvrent le reste de la tête. La grosseur de l'oiseau est à peu près celle de l'alouette commune. Il appartient à l'Afrique et se perche sur les arbres qui se trouvent aux bords du Niger : on le voit aussi dans l'île du Sénégal. Il a le dessus du corps varié de gris et de brun; les couvertures supérieures de la queue d'un gris roussâtre; le dessous du corps blanchâtre, avec de petites taches brunes sur le cou; les pennes de l'aile gris brun, bordées de gris; les deux intermédiaires de la queue grises; les latérales brunes, excepté la plus extérieure qui est d'un blanc roussâtre, et la suivante qui est bordée de cette même couleur; le bec couleur de corne; les pieds et les ongles gris.

J'ai vu une femelle dont la huppe était couchée en arrière comme celle du mâle, et variée, ainsi que la tête et le dessus du corps, de traits bruns sur un fond roussâtre; le reste du plumage était conforme à la description précédente. Cette femelle avait le bec plus long et la queue plus courte.

Longueur totale, six pouces et demi; bec, neuf lignes et demie; vol, onze pouces; doigt postérieur, ongle compris, égal au doigt du milieu; queue, deux pouces deux lignes, un peu fourchue, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes de six à sept lignes.

LE ROSSIGNOL.

(LE BEC-FIN ROSSIGNOL.)

Ordre des passereaux, famille des dentirostres, genre bec-fin, sous-genre fauvette. (CUVIER.)

Il n'est point d'homme bien organisé à qui ce nom ne rappelle quelques-unes de ces belles nuits de printemps où le ciel étant serein, l'air calme, toute la nature en silence, et pour ainsi dire attentive, il a écouté avec ravissement le ramage de ce chantre des forêts. On pourrait citer quelques autres oiseaux chanteurs dont la voix le dispute à certains égards à

celle du rossignol. Les alouettes, le serin, le pinson, les fauvettes, la linotte, le chardonneret, le merle commun, le merle solitaire, le moqueur d'Amérique, se font écouter avec plaisir, lorsque le rossignol se tait : les uns ont d'aussi beaux sons, les autres ont le timbre aussi pur et plus doux, d'autres ont des tours de gosier aussi flatteurs; mais il n'en est pas un seul que le rossignol n'efface par la réunion complète de ces talents divers et par la prodigieuse variété de son ramage; en sorte que la chanson de chacun de ces oiseaux, prise dans toute son étendue, n'est qu'un couplet de celle du rossignol. Le rossignol charme toujours, et ne se répète jamais, du moins jamais servilement : s'il redit quelque passage, ce passage est animé d'un accent nouveau, embelli par de nouveaux agréments; il réussit dans tous les genres; il rend toutes les expressions; il saisit tous les caractères, et de plus il sait en augmenter l'effet par les contrastes. Ce coryphée du printemps se prépare-t-il à chanter l'hymne de la nature, il commence par un prélude timide, par des tons faibles, presque indécis, comme s'il voulait essayer son instrument et intéresser ceux qui l'écoutent : mais ensuite, prenant de l'assurance, il s'anime par degrés, il s'échauffe, et bientôt il déploie dans leur plénitude toutes les ressources de son incomparable organe : coups de gosier éclatants; batteries vives et légères; fusées de chant, où la netteté est égale à la volubilité; murmure intérieur et sourd qui n'est point appréciable à l'oreille, mais très-propre à augmenter l'éclat des tons appréciables; roulades précipitées, brillantes et rapides, articulées avec force et même avec une dureté de bon goût; accents plaintifs, cadencés avec mollesse; sons filés sans art, mais enflés avec âme; sons enchanteurs et pénétrants; vrais soupirs d'amour et de volupté qui semblent sortir du cœur et font palpiter tous les cœurs, qui causent à tout ce qui est sensible une émotion si douce, une langueur si touchante. C'est dans ces tons passionnés que l'on reconnaît le langage du sentiment qu'un époux heureux adresse à une compagne chérie, et qu'elle seule peut lui inspirer; tandis que dans d'autres phrases plus étonnantes peut-être, mais moins expressives, on reconnaît le simple projet de l'amuser et de lui plaire, ou bien de disputer devant elle le prix du chant à des rivaux jaloux de sa gloire et de son bonheur.

Ces différentes phrases sont entremêlées de silences, de ces silences qui dans tout genre de mélodies concourent si puissamment aux grands effets : on jouit des beaux sons que l'on vient d'entendre, et qui retentissent encore dans l'oreille; on en jouit mieux, parce que la jouissance est plus intime, plus recueillie, et n'est point troublée par des sensations nouvelles. Bientôt on attend, on désire une autre reprise; on espère que ce sera celle qui plaît : si l'on est trompé, la beauté du morceau que l'on entend ne permet pas de regretter celui qui n'est que différé, et l'on conserve l'intérêt de l'espérance pour les reprises qui suivront. Au reste, une des raisons pourquoi le chant du rossignol est plus remarqué et produit plus d'effet, c'est, comme dit très bien M. Barrington, parce que chantant la nuit, qui est le temps le plus favorable, et chantant seul, sa voix a tout son éclat, et n'est offusquée par aucune autre voix. Il efface tous les autres oiseaux, suivant le même M. Barrington, par ses sons moelleux et flûtés, et par la durée non interrompue de son ramage qu'il soutient quelquefois pendant vingt secondes. Le même observateur a compté dans ce ramage seize reprises différentes, bien terminées par leurs première et dernière notes, et dont l'oiseau sait varier avec goût les notes intermédiaires. Enfin il s'est assuré que la sphère que remplit la

voix du rossignol n'a pas moins d'un mille de diamètre, surtout lorsque l'air est calme; ce qui égale au moins la portée de la voix humaine.

Il est étonnant qu'un si petit oiseau, qui ne pèse pas une demi-once, ait tant de force dans les organes de la voix : aussi M. Hunter a-t-il observé que les muscles du larynx, ou si l'on veut du gosier, étaient plus forts à proportion dans cette espèce que dans toute autre; et même plus forts dans le mâle, qui chante, que dans la femelle, qui ne chante point.

Aristote, et Pline d'après lui, disent que le chant du rossignol dure dans toute sa force quinze jours et quinze nuits sans interruption, dans le temps où les arbres se couvrent de verdure; ce qui doit ne s'entendre que des rossignols sauvages, et n'être pas pris à la rigueur, car ces oiseaux ne sont pas muets avant ni après l'époque fixée par Aristote : à la vérité ils ne chantent pas alors avec autant d'ardeur ni aussi constamment. Ils commencent d'ordinaire au mois d'avril, et ne finissent tout à fait qu'au mois de juin, vers le solstice; mais la véritable époque où leur chant diminue beaucoup, c'est celle où leurs petits viennent à éclore, parce qu'ils s'occupent alors du soin de les nourrir, et que dans l'ordre des instincts la nature a donné la prépondérance à ceux qui tendent à la conservation des espèces. Les rossignols captifs continuent de chanter pendant neuf ou dix mois, et leur chant est non-seulement plus longtemps soutenu, mais encore plus parfait et mieux formé : de là M. Barrington tire cette conséquence, que dans cette espèce, ainsi que dans bien d'autres, le mâle ne chante pas pour amuser sa femelle, ni pour charmer ses ennuis durant l'incubation : conséquence juste et de toute vérité. En effet, la femelle qui couve remplit cette fonction par un instinct, ou plutôt par une passion plus forte en elle que la passion même de l'amour : elle y trouve des jouissances intérieures dont nous ne pouvons bien juger, mais qu'elle paraît sentir vivement, et qui ne permettent pas de supposer que dans ces moments elle ait besoin de consolation. Or, puisque ce n'est ni par devoir ni par vertu que la femelle couve, ce n'est point non plus par procédé que le mâle chante; il ne chante pas en effet durant la seconde incubation : c'est l'amour, et surtout le premier période de l'amour, qui inspire aux oiseaux leur ramage. C'est au printemps qu'ils éprouvent et le besoin d'aimer et celui de chanter : ce sont les mâles qui ont le plus de désirs, et ce sont eux qui chantent le plus; ils chantent la plus grande partie de l'année lorsqu'on sait faire régner autour d'eux un printemps perpétuel qui renouvelle incessamment leur ardeur, sans leur offrir aucune occasion de l'éteindre. C'est ce qui arrive aux rossignols que l'on tient en cage, et même, comme nous venons de le dire, à ceux que l'on prend adultes : on en a vu qui se sont mis à chanter de toutes leurs forces peu d'heures après avoir été pris. Il s'en faut bien cependant qu'ils soient insensibles à la perte de leur liberté, surtout dans les commencements : ils se laisseraient mourir de faim les sept ou huit premiers jours, si on ne leur donnait la becquée; et ils se casseraient la tête contre le plafond de leur cage, si on ne leur attachait les ailes; mais à la longue la passion de chanter l'emporte, parce qu'elle est entretenue par une passion plus profonde. Le chant des autres oiseaux, le son des instruments, les accents d'une voix douce et sonore, les excitent aussi beaucoup; ils accourent, ils s'approchent, attirés par les beaux sons; mais les duos semblent les attirer encore plus puissamment : ce qui prouverait qu'ils ne sont pas insensibles aux effets de l'harmonie. Ce ne sont point des auditeurs muets; ils se mettent à l'unisson, et font tous leurs efforts pour éclipser leurs rivaux, pour couvrir toutes les

autres voix et même tous les autres bruits : on prétend qu'on en a vu tomber morts aux pieds de la personne qui chantait; on en a vu un autre qui s'agitait, gonflait sa gorge et faisait entendre un gazouillement de colère, toutes les fois qu'un serin qui était près de lui se disposait à chanter, et il était venu à bout par ses menaces de lui imposer silence : tant il est vrai que la supériorité n'est pas toujours exempte de jalousie! Serait-ce par une suite de cette passion de primer, que ces oiseaux sont si attentifs à prendre leurs avantages, et qu'ils se plaisent à chanter dans un lieu résonnant ou bien à portée d'un écho?

Tous les rossignols ne chantent pas également bien : il y en a dont le ramage est si médiocre que les amateurs ne veulent point les garder; on a même cru s'apercevoir que les rossignols d'un pays ne chantaient pas comme ceux d'un autre. Les curieux en Angleterre préfèrent, dit-on, ceux de la province de Surry à ceux de Middlesex, comme ils préfèrent les pinsons de la province d'Essex, et les chardonnerets de celle de Kent. Cette diversité de ramage dans des oiseaux d'une même espèce a été comparée, avec raison, aux différences qui se trouvent dans les dialectes d'une même langue : il est difficile d'en assigner les vraies causes, parce que la plupart sont accidentelles. Un rossignol aura entendu, par hasard, d'autres oiseaux chanteurs : les efforts que l'émulation lui aura fait faire auront perfectionné son chant, et il l'aura transmis ainsi perfectionné à ses descendants; car chaque père est le maître à chanter de ses petits ; et l'on sent combien, dans la suite des générations, ce même chant peut être encore perfectionné ou modifié diversement par d'autres hasards semblables.

Passé le mois de juin, le rossignol ne chante plus, et il ne lui reste qu'un cri rauque, une sorte de croassement, où l'on ne reconnaît point du tout la mélodieuse Philomèle; et il n'est pas surprenant qu'autrefois en Italie on lui donnât un autre nom dans cette circonstance : c'est en effet un autre oiseau, un oiseau absolument différent, du moins quant à la voix, et même un peu quant aux couleurs du plumage.

Dans l'espèce du rossignol, comme dans toutes les autres, il se trouve quelquefois des femelles qui participent à la constitution du mâle, à ses habitudes et spécialement à celle de chanter. J'ai vu une de ces femelles chantantes qui était privée; son ramage ressemblait à celui du mâle : cependant il n'était ni aussi fort ni aussi varié; elle le conserva jusqu'au printemps; mais alors, subordonnant l'exercice de ce talent, qui lui était étranger, aux véritables fonctions de son sexe, elle se tut pour faire son nid et sa ponte, quoiqu'elle n'eût point de mâle. Il semble que dans les pays chauds, tels que la Grèce, il est assez ordinaire de voir de ces femelles chantantes, et dans cette espèce et dans beaucoup d'autres ; du moins c'est ce qui résulte d'un passage d'Aristote.

Un musicien, dit M. Frisch, devrait étudier le chant du rossignol et le noter : c'est ce qu'essaya jadis le jésuite Kircher, et ce qu'a tenté nouvellement M. Barrington; mais, de l'aveu de ce dernier, ça été sans aucun succès. Ces airs notés, étant exécutés par le plus habile joueur de flûte, ne ressemblaient point du tout au chant du rossignol. M. Barrington soupçonne que la difficulté vient de ce qu'on ne peut apprécier au juste la durée relative, ou, si l'on veut, la valeur de chaque note. Cependant, quoiqu'il ne soit point aisé de déterminer la mesure que suit le rossignol lorsqu'il chante, de saisir ce rhythme si varié dans ses mouvements, si nuancé dans ses transitions, si libre dans sa marche, si indépendant de toutes nos règles de convention, et par cela même si

convenable au chantre de la nature, ce rhythme, en un mot, fait pour être finement senti par un organe délicat, et non pour être marqué à grand bruit par un bâton d'orchestre, il me paraît encore plus difficile d'imiter avec un instrument mort les sons du rossignol, ses accents si pleins d'âme et de vie, ses tours de gosier, son expression, ses soupirs : il faut pour cela un instrument vivant et d'une perfection rare; je veux dire une voix sonore, harmonieuse et légère, un timbre pur, moelleux, éclatant, un gosier de la plus grande flexibilité, et tout cela guidé par une oreille juste, soutenu par un tact sûr, et vivifié par une sensibilité exquise : voilà les instruments avec lesquels on peut rendre le chant du rossignol. J'ai vu deux personnes qui n'en auraient pas noté un seul passage, et qui cependant l'imitaient dans toute son étendue et de manière à faire illusion : c'étaient deux hommes ; ils sifflaient plutôt qu'ils ne chantaient : mais l'un sifflait si naturellement qu'on ne pouvait distinguer à la conformation de ses lèvres si c'était lui ou son voisin qu'on entendait; l'autre sifflait avec plus d'effort, il était même obligé de prendre une attitude contrainte; mais, quant à l'effet, son imitation n'était pas moins parfaite. Enfin on voyait, il y a fort peu d'années, à Londres, un homme qui par son chant savait attirer les rossignols au point qu'ils venaient se percher sur lui et se laissaient prendre à la main.

Comme il n'est pas donné à tout le monde de s'approprier le chant du rossignol par une imitation fidèle, et que tout le monde est curieux d'en jouir, plusieurs ont tâché de se l'approprier d'une manière plus simple, je veux dire en se rendant maîtres du rossignol lui-même, et le réduisant à l'état de domesticité : mais c'est un domestique d'une humeur difficile, et dont on ne tire le service désiré qu'en ménageant son caractère. L'amour et la gaieté ne se commandent pas, encore moins les chants qu'ils inspirent. Si l'on veut faire chanter le rossignol captif, il faut le bien traiter dans sa prison; il faut en peindre les murs de la couleur de ses bosquets, l'environner, l'ombrager de feuillages, étendre de la mousse sous ses pieds, le garantir du froid et des visites importunes, lui donner une nourriture abondante et qui lui plaise; en un mot, il faut lui faire illusion sur sa captivité et tâcher de la rendre aussi douce que la liberté, s'il était possible. A ces conditions le rossignol chantera dans la cage. Si c'est un vieux, pris dans le commencement du printemps, il chantera au bout de huit jours et même plus tôt, et il recommencera à chanter tous les ans au mois de mai et sur la fin de décembre. Si ce sont des jeunes de la première ponte, élevés à la brochette, ils commenceront à gazouiller dès qu'ils commenceront à manger seuls; leur voix se haussera, se formera par degrés; elle sera dans toute sa force sur la fin de décembre, et ils l'exerceront tous les jours de l'année, excepté au temps de la mue; ils chanteront beaucoup mieux que les rossignols sauvages : ils embelliront leur chant naturel de tous les passages qui leur plairont dans le chant des autres oiseaux qu'on leur fera entendre, et de tous ceux que leur inspirera l'envie de les surpasser; ils apprendront à chanter des airs, si on a la patience et le mauvais goût de les siffler avec la *rossignolette*; ils apprendront même à chanter alternativement avec un chœur, et à répéter leur couplet à propos; enfin, ils apprendront à parler quelle langue on voudra. Les fils de l'empereur Claude en avaient qui parlaient grec et latin : mais ce qu'ajoute Pline est plus merveilleux; c'est que tous les jours ces oiseaux préparaient de nouvelles phrases et même des phrases assez longues, dont ils régalaient leurs maîtres. L'adroite flatterie a pu faire croire cela à de jeunes

princes : mais un philosophe tel que Pline ne devait se permettre ni de le croire, ni de chercher à le faire croire, parce que rien n'est plus contagieux que l'erreur appuyée d'un grand nom. Aussi plusieurs écrivains, se prévalant de l'autorité de Pline, ont renchéri sur le merveilleux de son récit. Gessner, entre autres, rapporte la lettre d'un homme digne de foi (comme on va le voir), où il est question de deux rossignols appartenant à un maître d'hôtellerie de Ratisbonne, lesquels passaient les nuits à converser, en allemand, sur les intérêts politiques de l'Europe, sur ce qui s'était passé, sur ce qui devait arriver bientôt, et qui arriva en effet. A la vérité, pour rendre la chose plus croyable, l'auteur de la lettre avoue que ces rossignols ne faisaient que répéter ce qu'ils avaient entendu dire à quelques militaires, ou à quelques députés de la Diète, qui fréquentaient la même hôtellerie : mais avec cet adoucissement même, c'est encore une histoire absurde et qui ne mérite pas d'être réfutée sérieusement.

J'ai dit que les vieux prisonniers avaient deux saisons pour chanter, le mois de mai et celui de décembre : mais ici l'art peut encore faire une seconde violence à la nature, et changer à son gré l'ordre de ces saisons, en tenant les oiseaux dans une chambre rendue obscure par degrés, tant que l'on veut qu'ils gardent le silence, et leur redonnant le jour, aussi par degrés, quelque temps avant celui où l'on veut les entendre chanter; le retour ménagé de la lumière, joint à toutes les autres précautions indiquées ci-dessus, aura sur eux les effets du printemps. Ainsi l'art est parvenu à leur faire chanter et dire ce qu'on veut et quand on veut; et si l'on a un assez grand nombre de ces vieux captifs, et qu'on ait la petite industrie de retarder et d'avancer le temps de la mue, on pourra, en les tirant successivement de la chambre obscure, jouir de leur chant toute l'année sans aucune interruption. Parmi les jeunes qu'on élève, il s'en trouve qui chantent la nuit : mais la plupart commencent à se faire entendre le matin sur les huit à neuf heures dans le temps des courts jours, et toujours plus matin à mesure que les jours croissent.

On ne se douterait pas qu'un chant aussi varié que celui du rossignol est renfermé dans les bornes étroites d'une seule octave; c'est cependant ce qui résulte de l'observation attentive d'un homme de goût, qui joint la justesse de l'oreille aux lumières de l'esprit. A la vérité, il a remarqué quelques sons aigus qui allaient à la double octave, et passaient comme des éclairs, mais cela n'arrive que très-rarement, et lorsque l'oiseau par un effort de gosier, fait octavier sa voix, comme un flûteur fait octavier sa flûte en forçant le vent.

Cet oiseau est capable à la longue de s'attacher à la personne qui a soin de lui : lorsqu'une fois la connaissance est faite, il distingue son pas avant de la voir, il la salue d'avance par un cri de joie; et s'il est en mue, on le voit se fatiguer en efforts inutiles pour chanter, et suppléer par la gaieté de ses mouvements, par l'âme qu'il met dans ses regards, à l'expression que son gosier lui refuse. Lorsqu'il perd sa bienfaitrice, il meurt quelquefois de regret; s'il survit, il lui faut longtemps pour s'accoutumer à un autre; il s'attache fortement parce qu'il s'attache difficilement, comme font tous les caractères timides et sauvages. Il est aussi très-solitaire; les rossignols voyagent seuls, arrivent seuls au mois d'avril et de mai, s'en retournent seuls au mois de septembre; et lorsque au printemps le mâle et la femelle s'apparient pour nicher, cette union particulière semble fortifier encore leur aversion pour la société générale; car ils ne souffrent

alors aucun de leurs pareils dans le terrain qu'ils se sont approprié; on croit que c'est afin d'avoir une chasse assez étendue pour subsister, eux et leur famille; et ce qui le prouve, c'est que la distance des nids est beaucoup moindre dans un pays où la nourriture abonde. Cela prouve aussi que la jalousie n'entre pour rien dans leurs motifs, comme quelques-uns l'ont dit; car on sait que la jalousie ne trouve jamais les distances assez grandes, et que l'abondance des vivres ne diminue ni ses ombrages ni ses précautions.

Chaque couple commence à faire son nid vers la fin d'avril et au commencement de mai : ils le construisent de feuilles, de joncs, de brins d'herbe grossière en dehors, de petites fibres, de racines, de crin, et d'une espèce de bourre en dedans; ils le placent à une bonne exposition, un peu tournée au levant, et dans le voisinage des eaux; ils le posent ou sur les branches les plus basses des arbustes, tels que les groseillers, épines blanches, pruniers sauvages, charmilles, etc., ou sur une touffe d'herbe, et même à terre au pied de ces arbustes; c'est ce qui fait que leurs œufs ou leurs petits, et quelquefois la mère, sont la proie des chiens de chasse, des renards, des fouines, des belettes, des couleuvres, etc.

Dans notre climat, la femelle pond ordinairement cinq œufs, d'un brun verdâtre uniforme, excepté que le brun domine au gros bout, et le verdâtre au petit bout : la femelle couve seule; elle ne quitte son poste que pour chercher à manger, et elle ne le quitte que sur le soir, et lorsqu'elle est pressée par la faim : pendant son absence le mâle semble avoir l'œil sur le nid. Au bout de dix-huit ou vingt jours d'incubation, les petits commencent à éclore. Le nombre des mâles est communément plus que double de celui des femelles : aussi lorsqu'au mois d'avril on prend un mâle apparié, il est bientôt remplacé auprès de la veuve par un autre, et celui-ci par un troisième; en sorte qu'après l'enlèvement successif de trois ou quatre mâles, la couvée n'en va pas moins bien. La mère dégorge la nourriture à ses petits, comme font les femelles des serins; elle est aidée par le père dans cette intéressante fonction; c'est alors que celui-ci cesse de chanter, pour s'occuper sérieusement du soin de la famille : on dit même que durant l'incubation il chante rarement près du nid, de peur de le faire découvrir : mais lorsqu'on approche de ce nid, la tendresse paternelle se trahit par des cris que lui arrache le danger de la couvée et qui ne font que l'augmenter. En moins de quinze jours les petits sont couverts de plumes, et c'est alors qu'il faut sevrer ceux qu'on veut élever : lorsqu'ils volent seuls, les père et mère recommencent une autre ponte, et après cette seconde, une troisième; mais, pour que cette dernière réussisse, il faut que les froids ne surviennent pas de bonne heure. Dans les pays chauds, ils font jusqu'à quatre pontes, et partout les dernières sont les moins nombreuses.

L'homme, qui ne croit posséder que lorsqu'il peut user et abuser de ce qu'il possède, a trouvé le moyen de faire nicher les rossignols dans la prison : le plus grand obstacle était l'amour de la liberté, qui est très-vif dans ces oiseaux; mais on a su contrebalancer ce sentiment naturel par des sentiments aussi naturels et plus forts, le besoin d'aimer et de se reproduire, l'amour de la géniture, etc. On prend un mâle et une femelle appariés, et on les lâche dans une grande volière, ou plutôt dans un coin de jardin planté d'ifs, de charmilles et autres arbrisseaux, et dont on aura fait une volière, en l'environnant de filets : c'est la manière la plus douce et la plus sûre d'obtenir de leur race. On peut encore y réussir,

mais plus difficilement, en plaçant ce mâle et cette femelle dans un cabinet peu éclairé, chacun dans une cage séparée; leur donnant tous les jours à manger aux mêmes heures; laissant quelquefois les cages ouvertes afin qu'ils fassent connaissance avec le cabinet, la leur ouvrant tout à fait au mois d'avril, pour ne la plus fermer, et leur fournissant alors les matériaux qu'ils ont coutume d'employer à leurs nids, tels que feuilles de chêne, mousse, chiendent épluché, bourre de cerf, des crins, de la terre, de l'eau; mais on aura soin de retirer l'eau quand la femelle couvera. On a aussi cherché le moyen d'établir des rossignols dans un endroit où il n'y en a point encore eu; pour cela on tâche de prendre le père, la mère et toute la couvée avec le nid; on transporte ce nid dans un site qu'on aura choisi le plus semblable à celui d'où on l'aura enlevé; on tient les deux cages qui renferment le père et la mère à portée des petits, jusqu'à ce qu'ils aient entendu leur cri d'appel : alors on leur ouvre la cage, sans se montrer; le mouvement de la nature les porte droit au lieu où ils ont entendu crier leurs petits; ils leur donnent tout de suite la becquée; ils continueront de les nourrir tant qu'il sera nécessaire, et l'on prétend que l'année suivante ils reviendront au même endroit. Ils y reviendront, sans doute, s'ils y trouvent une nourriture convenable et les commodités pour nicher; car sans cela tous les autres soins seraient à pure perte, et avec cela ils seront à peu près superflus.

Si l'on veut élever soi-même de jeunes rossignols, il faut préférer ceux de la première ponte, et leur donner tel instituteur que l'on jugera à propos : mais les meilleurs, à mon avis, ce sont d'autres rossignols, surtout ceux qui chantent le mieux.

Au mois d'août, les vieux et les jeunes quittent les bois pour se rapprocher des buissons, des haies vives, des terres nouvellement labourées, où ils trouvent plus de vers et d'insectes; peut-être aussi ce mouvement général a-t-il quelque rapport à leur prochain départ : il n'en reste point en France pendant l'hiver, non plus qu'en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Grèce, etc.; et comme on assure qu'il n'y en a point en Afrique, on peut juger qu'ils se retirent en Asie. Cela est d'autant plus vraisemblable que l'on en trouve en Perse, à la Chine et même au Japon, où ils sont fort recherchés, puisque ceux qui ont la voix belle s'y vendent, dit-on, vingt cobangs. Ils sont généralement répandus dans toute l'Europe, jusqu'en Suède et en Sibérie, où ils chantent très-agréablement. Mais en Europe comme en Asie, il y a des contrées qui ne leur conviennent point, et où ils ne s'arrêtent jamais; par exemple, le Bugey jusqu'à la hauteur de Nantua, une partie de la Hollande, l'Écosse, l'Irlande, la partie nord du pays de Galles et même de toute l'Angleterre, excepté la province d'York; le pays des Dauliens aux environs de Delphes, le royaume de Siam, etc. Partout ils sont connus pour des oiseaux voyageurs; et cette habitude innée est si forte en eux, que ceux que l'on tient en cage s'agitent beaucoup au printemps et en automne, surtout la nuit, aux époques ordinaires marquées pour leurs migrations : il faut donc que cet instinct qui les porte à voyager, soit indépendant de celui qui les porte à éviter le grand froid et à chercher un pays où ils puissent trouver une nourriture convenable; car dans la cage ils n'éprouvent ni froid ni disette, et cependant ils s'agitent.

Cet oiseau appartient à l'ancien continent, et quoique les missionnaires et les voyageurs parlent du rossignol du Canada, de celui de la Louisiane, de celui des Antilles, etc., on sait que ce dernier est une espèce de moqueur : que celui de la Louisiane est le même que celui des

Antilles, puisque, selon le Page Duprat, il se trouve à la Martinique et à la Guadeloupe; et l'on voit, par ce que dit le père Charlevoix de celui du Canada, ou que ce n'est point un rossignol, ou que c'est un rossignol dégénéré. Il est possible en effet que cet oiseau, qui fréquente les parties septentrionales de l'Europe et de l'Asie, ait franchi les mers étroites qui, à cette hauteur, séparent les deux continents, ou qu'il ait été porté dans le nouveau par un coup de vent ou par quelque navire, et que trouvant le climat peu favorable, soit à cause des grands froids, soit à cause de l'humidité ou du défaut de nourriture, il chante moins bien au nord de l'Amérique qu'en Asie et en Europe, de même qu'il chante moins bien en Écosse qu'en Italie; car c'est une règle générale que tout oiseau ne chante que peu ou point du tout lorsqu'il souffre du froid, de la faim, etc.; et l'on sait d'ailleurs que le climat de l'Amérique, et surtout du Canada, n'est rien moins que favorable au chant des oiseaux : c'est ce qu'aura éprouvé notre rossignol transplanté au Canada; car il est plus que probable qu'il s'y trouve aujourd'hui, l'indication trop peu circonstanciée du père Charlevoix ayant été confirmée depuis par le témoignage positif d'un médecin résidant à Québec et de quelques voyageurs.

Comme les rossignols, du moins les mâles, passent toutes les nuits du printemps à chanter, les anciens étaient persuadés qu'ils ne dormaient point dans cette saison; et de cette conséquence peu juste est née cette erreur que leur chair était une nourriture antisoporeuse, qu'il suffisait d'en mettre les cœurs et les yeux sous l'oreiller d'une personne pour lui donner une insomnie; enfin ces erreurs gagnant du terrain et passant dans les arts, le rossignol est devenu l'emblème de la vigilance. Mais les modernes, qui ont observé de plus près ces oiseaux, se sont aperçus que dans la saison du chant, ils dormaient pendant le jour, et que ce sommeil du jour, surtout en hiver, annonçait qu'ils étaient prêts à reprendre leur ramage. Non-seulement ils dorment, mais ils rêvent, et d'un rêve de rossignol : car on les entend gazouiller à demi-voix et chanter tout bas. Au reste, on a débité beaucoup d'autres fables sur cet oiseau, comme on fait sur tout ce qui a de la célébrité : on a dit qu'une vipère, ou, selon d'autres, un crapaud, le fixant lorsqu'il chante, le fascine par le seul ascendant de son regard, au point qu'il perd insensiblement la voix et finit par tomber dans la gueule béante du reptile. On a dit que les père et mère ne soignaient parmi leurs petits que ceux qui montraient du talent, et qu'ils tuaient les autres, ou les laissaient périr d'inanition (il faut supposer qu'ils savent excepter les femelles). On a dit qu'ils chantaient beaucoup mieux lorsqu'on les écoutait que lorsqu'ils chantaient pour leur plaisir. Toutes ces erreurs dérivent d'une source commune, de l'habitude où sont les hommes de prêter aux animaux leurs faiblesses, leurs passions et leurs vices.

Les rossignols qu'on tient en cage ont coutume de se baigner après qu'ils ont chanté : M. Hébert a remarqué que c'était la première chose qu'ils faisaient le soir, au moment où l'on allumait la chandelle. Il a aussi observé un autre effet de la lumière sur ces oiseaux, dont il est bon d'avertir : un mâle qui chantait très-bien, s'étant échappé de sa cage, s'élança dans le feu où il périt avant qu'on pût lui donner aucun secours.

Ces oiseaux ont une espèce de balancement du corps qu'ils élèvent et abaissent tour à tour, et presque parallèlement au plan de position. Les mâles que j'ai vus avaient ce balancement singulier; mais une femelle que j'ai gardée deux ans ne l'avait pas : dans tous, la queue a un mouvement propre de haut en bas, fort marqué, et qui sans doute a donné

occasion à M. Linnæus de les ranger parmi les hochequeues ou *motacilles*.

Les rossignols se cachent au plus épais des buissons : ils se nourrissent d'insectes aquatiques et autres, de petits vers, d'œufs ou plutôt de nymphes de fourmis; ils mangent aussi des figues, des baies, etc. : mais comme il serait difficile de fournir habituellement ces sortes de nourritures à ceux que l'on tient en cage, on a imaginé différentes pâtées dont ils s'accommodent fort bien. Je donnerai dans les notes celle dont se sert un amateur de ma connaissance *, parce qu'elle est éprouvée, et j'ai vu un rossignol qui, avec cette seule nourriture, a vécu jusqu'à sa dix-septième année : ce vieillard avait commencé à grisonner dès l'âge de sept ans; à quinze, il avait des pennes entièrement blanches aux ailes et à la queue; ses jambes, ou plutôt ses tarses, avaient beaucoup grossi, par l'accroissement extraordinaire qu'avaient pris les lames dont ces parties sont recouvertes dans les oiseaux; enfin, il avait des espèces de nodus aux doigts comme les goutteux, et on était obligé de temps en temps de lui rogner la pointe du bec supérieur : mais il n'avait que cela des incommodités de la vieillesse; il était toujours gai, toujours chantant, comme dans son plus bel âge, toujours caressant la main qui le nourrissait. Il faut remarquer que ce rossignol n'avait jamais été apparié; l'amour semble abréger les jours, mais il les remplit; il remplit de plus le vœu de la nature; sans lui les sentiments si doux de la paternité seraient inconnus; enfin, il étend l'existence dans l'avenir, et procure au moyen des générations qui se succèdent une sorte d'immortalité : grands et précieux dédommagements de quelques jours de tristesse et d'infirmités qu'il retranche peut-être à la vieillesse!

On a reconnu que les drogues échauffantes et les parfums excitaient les rossignols à chanter; que les vers de farine et ceux du fumier leur convenaient lorsqu'ils étaient trop gras, et les figues lorsqu'ils étaient trop maigres; enfin, que les araignées étaient pour eux un purgatif. On conseille de leur faire prendre tous les ans ce purgatif au mois d'avril : une demi-douzaine d'araignées sont la dose; on recommande aussi de ne leur rien donner de salé.

Lorsqu'ils ont avalé quelque chose d'indigeste, ils le rejettent sous la forme de pilules ou de petites pelottes, comme font les oiseaux de proie; et ce sont en effet des oiseaux de proie très-petits, mais très-féroces, puisqu'ils ne vivent que d'êtres vivants. Il est vrai que Belon admire *la providence qu'ils ont de n'avaler aucun petit ver qu'ils ne l'aient premièrement fait mourir;* mais c'est apparemment pour éviter la sensation désagréable que leur causerait une proie vivante, et qui pourrait continuer de vivre dans leur estomac à leurs dépens.

Tous les piéges sont bons pour les rossignols; ils sont peu défiants,

* M. Le Moine donne des pâtées différentes, selon les différents âges. Celle du premier âge est composée de cœur de mouton, mie de pain, chênevis et persil, parfaitement pilés et mêlés; il en faut tous les jours de la nouvelle. La seconde consiste en parties égales d'omelette hachée et de mie de pain, avec une pincée de persil haché. La troisième est plus composée et demande plus de façon : prenez deux livres de bœuf maigre, une demi-livre de pois-chiches, autant de millet jaune ou écorcé, de semence de pavot blanc et d'amandes douces, une livre de miel blanc, deux onces de fleur de farine, douze jaunes d'œufs frais, deux ou trois onces de beurre frais et un gros et demi de safran en poudre, le tout séché, chauffé longtemps en remuant toujours, et réduit en une poussière tres-fine, passée au tamis de soie. Cette poudre se conserve et sert pendant un an.

quoique assez timides. Si on les lâche dans un endroit où il y a d'autres oiseaux en cage, ils vont droit à eux, et c'est un moyen, entre beaucoup d'autres, pour les attirer. Le chant de leurs camarades, le son des instruments de musique, celui d'une belle voix, comme on l'a vu plus haut, et même des cris désagréables, tels que ceux d'un chat attaché au pied d'un arbre, et que l'on tourmente exprès, tout cela les fait venir également. Ils sont curieux et même badauds; ils admirent tout et sont dupes de tout. On les prend à la pipée, aux gluaux, avec le trébuchet des mésanges, dans des reginglettes tendues sur la terre nouvellement remuée, où l'on a répandu des nymphes de fourmis, des vers de farine, ou bien ce qui y ressemble, comme de petits morceaux de blancs d'œufs durcis, etc. Il faut avoir l'attention de faire ces reginglettes et autres pieges de même genre avec du taffetas et non avec du filet, où leurs plumes s'embarrasseraient, et où ils en pourraient perdre quelques-unes, ce qui retarderait leur chant : il faut au contraire, pour l'avancer au temps de la mue, leur arracher les pennes de la queue, afin que les nouvelles soient plus tôt revenues; car tant que la nature travaille à reproduire ces plumes, elle leur interdit le chant.

Ces oiseaux sont fort bons à manger lorsqu'ils sont gras, et le disputent aux ortolans : on les engraisse en Gascogne pour la table; cela rappelle la fantaisie d'Héliogabale, qui mangeait des langues de rossignols, de paons, etc., et le plat fameux du comédien Ésope, composé d'une centaine d'oiseaux tous recommandables par leur talent de chanter ou par celui de parler.

Comme il est fort essentiel de ne pas perdre son temps à élever des femelles, on a indiqué beaucoup de marques distinctives pour reconnaître les mâles : ils ont, dit-on, l'œil plus grand, la tête plus ronde, le bec plus long, plus large à sa base, surtout étant vu par-dessous; le plumage plus haut en couleur, le ventre moins blanc, la queue plus touffue et plus large lorsqu'ils la déploient : ils commencent plus tôt à gazouiller, et leur gazouillement est plus soutenu; ils ont l'anus plus gonflé dans la saison de l'amour, et ils se tiennent longtemps en la même place, portés sur un seul pied; au lieu que la femelle court çà et là dans la cage. D'autres ajoutent que le mâle a à chaque aile deux ou trois pennes dont le côté extérieur et apparent est noir, et que ses jambes, lorsqu'on regarde la lumière au travers, paraissent rougeâtres, tandis que celles de la femelle paraissent blanchâtres. Au reste, cette femelle a dans la queue le même mouvement que le mâle, et lorsqu'elle est en joie elle sautille comme lui, au lieu de marcher. Ajoutez à cela les différences intérieures qui sont plus décisives. Les mâles que j'ai disséqués au printemps avaient deux testicules fort gros, de forme ovoïde : le plus gros des deux (car ils n'étaient pas égaux) avait trois lignes et demie de long, sur deux de large. L'ovaire des femelles que j'ai observées dans le même temps contenait des œufs de différentes grosseurs, depuis un quart de ligne jusqu'à une ligne de diamètre.

Il s'en faut bien que le plumage de cet oiseau réponde à son ramage : il a tout le dessus du corps d'un brun plus ou moins roux; la gorge, la poitrine et le ventre, d'un gris blanc; le devant du cou d'un gris plus foncé; les couvertures inférieures de la queue et des ailes d'un blanc roussâtre, plus roussâtre dans les mâles; les pennes des ailes d'un gris brun tirant au roux; la queue d'un brun plus roux; le bec brun, les pieds aussi, mais avec une teinte de couleur de chair; le fond des plumes cendré foncé.

On prétend que les rossignols qui sont nés dans les contrées méridionales ont le plumage plus obscur, et que ceux des contrées septentrionales ont plus de blanc. Les jeunes mâles sont aussi, dit-on, plus blanchâtres que les jeunes femelles, et en général la couleur des jeunes est plus variée avant la mue, c'est-à-dire avant la fin de juillet; et elle est si semblable à celle des jeunes rouges-queues, qu'on les distinguerait à peine s'ils n'avaient pas un cri différent; aussi ces deux espèces sont-elles amies.

Longueur totale, six pouces un quart; bec, huit lignes, jaune dedans, ayant une grande ouverture, les bords de la pièce supérieure échancrés près de la pointe; tarse, un pouce; doigt extérieur, uni à celui du milieu par sa base; ongles déliés, le postérieur le plus fort de tous; vol, neuf pouces; queue, trente lignes, composée de douze pennes : elle dépasse les ailes de seize lignes.

Tube intestinal, du ventricule à l'anus, sept pouces quatre lignes; œsophage, près de deux pouces, se dilatant en une espèce de poche glanduleuse avant son insertion dans le gésier; celui-ci musculeux : il occupait la partie gauche du bas-ventre, n'était point recouvert par les intestins, mais seulement par un lobe du foie; deux très-petits *cæcum;* une vésicule du fiel; le bout de la langue garni de filets et comme tronqué, ce qui n'était pas ignoré des anciens *, et peut avoir donné lieu à la fable de Philomèle qui eut la langue coupée.

Variétés du rossignol.

I. Le grand rossignol ou bec-fin philomèle. Il est certain qu'il y a variété de grandeur dans cette espèce : mais il y a beaucoup d'incertitudes et de contrariétés dans les opinions des naturalistes sur les endroits où se trouvent les grands rossignols : c'est dans les plaines et au bord des eaux, selon Schwenckfeld, qui assigne aux petits les coteaux agréables ; c'est dans les forêts, selon Aldrovande; selon d'autres, au contraire, ceux qui habitent les forêts sèches, et n'ont que la pluie et les gouttes de rosée pour se désaltérer, sont les plus petits, ce qui est très-vraisemblable. En Anjou il est une race de rossignols beaucoup plus gros que les autres, laquelle se tient et niche dans les charmilles; les petits se plaisent sur les bords des ruisseaux et des étangs. M. Frisch parle aussi d'une race un peu plus grande que la commune, laquelle chante plus la nuit, et même d'une manière un peu différente. Enfin, l'auteur du *Traité du Rossignol* admet trois races de rossignols : les mieux chantants dans les buissons à portée des eaux; les moyens dans les plaines; et les plus petits de tous sur les montagnes. Il résulte de tout cela qu'il existe une race, ou, si l'on veut, des races de grands rossignols, mais qui ne sont point attachées à une demeure bien fixe. Le grand rossignol est le plus commun en Silésie; il a le plumage cendré avec un mélange de roux, et il passe pour chanter mieux que le petit.

II. Le rossignol blanc. Cette variété était fort rare à Rome : Pline rapporte qu'on en fit présent à Agrippine, femme de l'empereur Claude, et que l'individu qui lui fut offert coûta six mille sesterces, que Budé évalue à quinze mille écus de notre monnaie, sur le pied où elle était de

* Proprium lusciniæ et atricapillæ ut summæ linguæ acumine careant. Aristote, Hist. animal., lib. IX, cap. xv. Au reste, il faut remarquer que suivant les Grecs, qui sont ici les auteurs originaux, ce fut Progné qui fut métamorphosée en rossignol, et Philomèle, sa sœur, en hirondelle; ce sont les écrivains latins qui ont changé ou brouillé les noms, et leur erreur a passé en force de loi.



LA FAUVETTE À TÊTE NOIRE.



LA FAUVETTE GRISE. LA FAUVETTE DES ROSEAUX.

son temps, et qui s'évaluerait aujourd'hui à une somme numéraire presque double : cependant Aldrovande prétend qu'il y a erreur dans les chiffres, et que la somme doit être encore plus grande. Cet auteur a vu un rossignol blanc; mais il n'entre dans aucun détail. M. le marquis d'Argence en a actuellement un de cette couleur qui est de la plus grande taille, quoique jeune, et dont le chant est déjà formé, mais moins fort que celui des vieux :

« Il a, dit M. le marquis d'Argence, la tête et le cou du plus beau blanc, les ailes et la queue de même ; sur le milieu du dos ses plumes sont d'un brun fort clair et mêlées de petites plumes blanches... celles qui sont sous le ventre sont d'un gris blanc. Ce nouveau venu paraît causer une jalousie étonnante à un vieux rossignol que j'ai depuis quelque temps. »

OISEAU ÉTRANGER
QUI A RAPPORT AU ROSSIGNOL.

LE FOUDI-JALA.

Ce rossignol, qui se trouve à Madagascar, est de la taille du nôtre, et lui ressemble à beaucoup d'égards : seulement il a les jambes et les ailes plus courtes, et il en diffère aussi par les couleurs du plumage; il a la tête rousse avec une tache brune de chaque côté; la gorge blanche; la poitrine d'un roux clair; le ventre d'un brun teinté de roux et d'olive; tout le dessus du corps, compris ce qui paraît des pennes de la queue et des ailes, d'un brun olivâtre; le bec et les pieds d'un brun foncé. M. Brisson, à qui l'on doit la connaissance de cette espèce, ne dit point si elle chante, à moins qu'il n'ait cru l'avoir dit assez en lui donnant le nom de rossignol.

Longueur totale, six pouces cinq lignes; bec, neuf lignes; tarse, neuf lignes et demie; vol, huit pouces et demi; queue, deux pouces et demi, composée de douze pennes, un peu étagée; elle dépasse les ailes d'environ vingt lignes.

LA FAUVETTE.

Première espèce.

(LE BEC-FIN ORPHÉE.)

Ordre des passereaux, famille des dentirostres, genre bec-fin, sous-genre fauvette. (CUVIER.)

Le triste hiver, saison de mort, est le temps du sommeil, ou plutôt de la torpeur de la nature : les insectes sans vie, les reptiles sans mouvement, les végétaux sans verdure et sans accroissement, tous les habitants de l'air détruits ou relégués, ceux des eaux renfermés dans des prisons de glace, et la plupart des animaux terrestres confinés dans les cavernes, les antres et les terriers; tout nous présente les images de la langueur et de la dépopulation. Mais le retour des oiseaux au printemps est le premier signal et la douce annonce du réveil de la nature vivante; et les feuillages renaissants, et les bocages revêtus de leur nouvelle

parure, sembleraient moins frais et moins touchants sans les nouveaux hôtes qui viennent les animer et y chanter l'amour.

De ces hôtes des bois, les fauvettes sont les plus nombreuses, comme les plus aimables : vives, agiles, légères et sans cesse remuées, tous leurs mouvements ont l'air du sentiment; tous leurs accents, le ton de la joie; et tous leurs jeux, l'intérêt de l'amour. Ces jolis oiseaux arrivent au moment où les arbres développent leurs feuilles et commencent à laisser épanouir leurs fleurs; ils se dispersent dans toute l'étendue de nos campagnes : les uns viennent habiter nos jardins, d'autres préfèrent les avenues et les bosquets; plusieurs espèces s'enfoncent dans les grands bois, et quelques-unes se cachent au milieu des roseaux. Ainsi les fauvettes remplissent tous les lieux de la terre, et les animent par les mouvements et les accents de leur tendre gosier.

A ce mérite des grâces naturelles, nous voudrions réunir celui de la beauté; mais en leur donnant tant de qualités aimables, la nature semble avoir oublié de parer leur plumage. Il est obscur et terne : excepté deux ou trois espèces qui sont légèrement tachetées, toutes les autres n'ont que des teintes plus ou moins sombres, de blanchâtre, de gris et de roussâtre.

La première espèce, ou la fauvette proprement dite, est de la grosseur du rossignol. Tout le manteau, qui dans le rossignol est roux brun, est gris brun dans cette fauvette, qui de plus est légèrement teinte de gris roussâtre à la frange des couvertures des ailes et le long des barbes de leurs petites pennes; les grandes sont d'un cendré noirâtre, ainsi que les pennes de la queue, dont les deux plus extérieures sont blanches du côté extérieur, et des deux côtés à la pointe : sur l'œil, depuis le bec, s'étend une petite ligne blanche en forme de sourcil, et l'on voit une tache noirâtre sous l'œil et un peu en arrière; cette tache confine au blanc de la gorge, qui se teint de roussâtre sur les côtés, et plus fortement sous le ventre.

Cette fauvette est la plus grande de toutes, excepté celle des Alpes, dont nous parlerons dans la suite. Sa longueur totale est de six pouces; son vol de huit pouces dix lignes; son bec, de la pointe aux angles, a huit lignes et demie; sa queue, deux pouces six lignes; son pied, dix lignes.

Elle habite avec d'autres espèces de fauvettes plus petites dans les jardins, les bocages et les champs semés de légumes, comme fèves ou pois; toutes se posent sur la ramée qui soutient ces légumes; elles s'y jouent, y placent leur nid, sortent et rentrent sans cesse, jusqu'à ce que le temps de la récolte, voisin de celui de leur départ, vienne les chasser de cet asile, ou plutôt de ce domicile d'amour.

C'est un petit spectacle de les voir s'égayer, s'agacer et se poursuivre; leurs attaques sont légères, et ces combats innocents se terminent toujours par quelques chansons. La fauvette fut l'emblème des amours volages, comme la tourterelle, de l'amour fidèle; cependant la fauvette, vive et gaie, n'en est ni moins aimante, ni moins fidèlement attachée; et la tourterelle, triste et plaintive, n'en est que plus scandaleusement libertine. Le mâle de la fauvette prodigue à sa femelle mille petits soins pendant qu'elle couve; il partage sa sollicitude pour les petits qui viennent d'éclore, et ne la quitte pas même après l'éducation de la famille : son amour semble durer encore après ses désirs satisfaits.

Le nid est composé d'herbes sèches, de brins de chanvre et d'un peu de crin en dedans; il contient ordinairement cinq œufs que la mère aban-

donne lorsqu'on les a touchés, tant cette approche d'un ennemi lui paraît d'un mauvais augure pour sa future famille. Il n'est pas possible non plus de lui faire adopter des œufs d'un autre oiseau : elle les reconnaît, sait s'en défaire et les rejeter.

« J'ai fait couver à plusieurs petits oiseaux des œufs étrangers, dit M. le vicomte de Querhoënt, des œufs de mésanges aux roitelets, des œufs de linotte à un rouge-gorge ; je n'ai jamais pu réussir à les faire couver par des fauvettes : elles ont toujours rompu les œufs; lorsque j'y ai substitué d'autres petits, elles les ont tués aussitôt. »

Par quel charme donc, s'il en faut croire la multitude des oiseleurs, et même des observateurs, se peut-il faire que la fauvette couve l'œuf que le coucou dépose dans son nid après avoir dévoré les siens; qu'elle se charge avec affection de cet ennemi qui vient de lui naître, et qu'elle traite comme sien ce hideux petit étranger? Au reste, c'est dans le nid de la fauvette babillarde que le coucou, dit-on, dépose le plus souvent son œuf; et dans cette espèce, le naturel pourrait être différent. Celle-ci est d'un caractère craintif; elle fuit devant des oiseaux tout aussi faibles qu'elle, et fuit encore plus vite et avec plus de raison devant la pie-grièche, sa redoutable ennemie : mais l'instant du péril passé tout est oublié, et le moment d'après, notre fauvette reprend sa gaieté, ses mouvements et son chant. C'est des rameaux les plus touffus qu'elle le fait entendre; elle s'y tient ordinairement couverte, ne se montre que par instants au bord des buissons, et rentre vite à l'intérieur, surtout pendant la chaleur du jour. Le matin on la voit recueillir la rosee, et, après ces courtes pluies qui tombent dans les jours d'été, courir sur les feuilles mouillées et se baigner dans les gouttes qu'elle secoue du feuillage.

Au reste, presque toutes les fauvettes partent en même temps, au milieu de l'automne, et à peine en voit-on encore quelques-unes en octobre : leur depart se fait avant que les premiers froids viennent détruire les insectes et flétrir les petits fruits dont elles vivent : car non-seulement on les voit chasser aux mouches, aux moucherons, et rechercher les vermisseaux, mais encore manger les baies de lierre, de mézéréon et de ronces; elles engraissent même beaucoup dans la saison de la maturité des graines de sureau, de l'hièble et du troëne.

Dans cet oiseau, le bec est très-légèrement échancré vers la pointe; la langue est effrangée par le bout et paraît fourchue; le dedans du bec, noir vers le bout, est jaune dans le fond; le gésier est musculeux et précédé d'une dilatation de l'œsophage; les intestins sont longs de sept pouces et demi : communément on ne trouve point de vésicule du fiel, mais deux petits *cœcum*; le doigt exterieur est uni à celui du milieu par la première phalange, l'ongle postérieur est le plus fort de tous. Les testicules, dans un mâle pris le 18 de juin, avaient cinq lignes au grand diamètre, quatre dans le petit. Dans une femelle ouverte le 4 du même mois, l'*oviductus*, très-dilaté, renfermait un œuf, et la grappe offrait les rudiments de plusieurs autres d'inégale grosseur.

Dans nos provinces méridionales et en Italie, on nomme assez indistinctement becfigues la plupart des espèces de fauvettes : méprise à laquelle les nomenclateurs avec leur nom générique (*Ficedula*) n'ont pas peu contribué. Aldrovande n'a donné les espèces de ce genre que d'une manière incomplète et confuse; il semble ne l'avoir pas assez connu. Frisch remarque que le genre des fauvettes est en effet un des moins éclaircis et des moins déterminés dans toute l'ornithologie. Nous avons tâché d'y porter quelques lumières en suivant l'ordre de la nature. Toutes nos descrip-

tions, excepté celle d'une seule espèce, ont été faites sur l'objet même, et c'est tant sur nos propres observations que sur des faits donnés par d'excellents observateurs, que nous avons représenté les différences, les ressemblances et toutes les habitudes naturelles de ces petits oiseaux.

LA PASSERINETTE, OU PETITE FAUVETTE.

Seconde espèce.

(LE BEC-FIN PASSERINETTE.)

Genre bec-fin, sous-genre fauvette. (CUVIER.)

Nous adoptons pour cet oiseau le nom de passerinette qu'il porte en Provence; c'est une petite fauvette qui diffère de la grande, non-seulement par la taille, mais aussi par la couleur du plumage, et par son refrain monotone *tip, tip,* qu'elle fait entendre à tout moment, en sautillant dans les buissons, après de courtes reprises d'une même phrase de chant. Un gris blanc fort doux couvre tout le devant et le dessous du corps, en se chargeant sur les côtés d'une teinte brune très-claire; du gris cendré égal et monotone occupe tout le dessus, en se chargeant un peu et tirant au noirâtre dans les grandes pennes des ailes et de la queue; un petit trait blanchâtre en forme de sourcil lui passe sur l'œil. Sa longueur est de cinq pouces trois lignes; son vol d'environ huit pouces.

La passerinette fait son nid près de terre sur les arbustes : nous avons vu un de ces nids sur un groseillier dans un jardin; il était fait en demi-coupe, composé d'herbes sèches, assez grossières en dehors, plus fines en dedans et mieux tissues; il contenait quatre œufs, fond blanc sale, avec des taches vertes et verdâtres, répandues en plus grand nombre vers le gros bout. Cet oiseau a l'iris des yeux d'un brun marron, et l'on voit une très-petite échancrure près de la pointe du demi-bec supérieur : l'ongle postérieur est le plus fort de tous; les pieds sont de couleur plombée; le tube intestinal, du gésier à l'anus, a sept pouces, et deux pouces du gésier au pharynx; le gésier est musculeux et précédé d'une dilatation de l'œsophage; on n'a point trouvé de vésicule du fiel ni de cœcum dans l'individu observé, qui était femelle; la grappe de l'ovaire portait des œufs d'inégale grosseur.

LA FAUVETTE A TÊTE NOIRE.

Troisième espèce.

(LE BEC-FIN A TÊTE NOIRE.)

Genre bec-fin, sous-genre fauvette. (CUVIER.)

Aristote, en parcourant les divers changements que la révolution des saisons apporte à la nature des oiseaux, comme plus immédiatement soumis à l'empire de l'air, dit que le becfigue se change dans l'automne en fauvette à *tête noire*. Cette prétendue métamorphose, qui a fort exercé les naturalistes, a été regardée des uns comme merveilleuse, et rejetée des autres comme incroyable; cependant elle n'est ni l'un ni l'autre, et nous paraît très-simple. Les petits de la fauvette dont nous parlons ici sont pendant tout l'été très-semblables par le plumage au becfigue : ce n'est qu'à la première mue qu'ils prennent leurs couleurs, et c'est alors

que ces prétendus becfigues se changent en fauvettes à tête noire. Cette même interprétation est celle du passage où Pline parle de ce changement.

Aldrovande, Jonston et Frisch, après avoir décrit la fauvette à tête noire, paraissent faire une seconde espèce de la fauvette à tête brune : cependant celle-ci n'est que la femelle de l'autre, et il n'y a d'autres différences entre le mâle et la femelle que dans cette couleur de la tête, noire dans le premier, et brune dans la seconde. En effet, une calotte noire couvre, dans le mâle, le derrière de la tête et le sommet, jusque sur les yeux; au-dessous et autour du cou est un gris ardoisé, plus clair à la gorge, et qui s'éteint sur la poitrine dans du blanc, ombré de noirâtre vers les flancs; le dos est d'un gris brun, plus clair aux barbes extérieures des pennes, plus foncé sur les inférieures, et lavé d'une faible teinte olivâtre. L'oiseau a de longueur cinq pouces cinq lignes; huit pouces et demi de vol.

La fauvette à tête noire est de toutes les fauvettes celle qui a le chant le plus agréable et le plus continu : il tient un peu de celui du rossignol, et l'on en jouit bien plus longtemps; car plusieurs semaines après que ce chantre du printemps s'est tu, l'on entend les bois résonner partout du chant de ces fauvettes; leur voix est facile, pur et légère, et leur chant s'exprime par une suite de modulations peu étendues, mais agréables, flexibles et nuancées. Ce chant semble tenir de la fraîcheur des lieux où il se fait entendre; il en peint la tranquillité, il en exprime même le bonheur; car les cœurs sensibles n'entendent pas, sans une douce émotion, les accents inspirés par la nature, aux êtres qu'elle rend heureux.

Le mâle a pour sa femelle les plus tendres soins : non-seulement il lui apporte sur le nid des mouches, des vers et des fourmis, mais il la soulage de l'incommodité de sa situation; il couve alternativement avec elle. Le nid est placé près de terre, dans un taillis soigneusement caché, et contient quatre ou cinq œufs, fond verdâtre avec des tâches d'un brun léger. Les petits grandissent en peu de jours; et pour peu qu'ils aient de plumes, ils sautent du nid dès qu'on les approche et l'abandonnent. Cette fauvette ne fait communément qu'une ponte dans nos provinces : Olina dit qu'elle en fait deux en Italie, et il en doit être ainsi de plusieurs espèces d'oiseaux dans un climat plus chaud et où la saison des amours est plus longue.

A son arrivée au printemps, lorsque les insectes manquent, par quelque retour du froid, la fauvette à tête noire trouve une ressource dans les baies de quelques arbustes, comme du lauréole et du lierre. En automne, elle mange aussi les petits fruits de la bourdaine et ceux du cormier des chasseurs. Dans cette saison elle va souvent boire, et on la prend aux fontaines sur la fin d'août : elle est alors très-grasse et d'un goût délicat.

On l'élève aussi en cage; et de tous les oiseaux qu'on peut mettre en volière, dit Olina, cette fauvette est un des plus aimables. L'affection qu'elle marque pour son maître est touchante; elle a pour l'accueillir un accent particulier, une voix plus affectueuse; à son approche, elle s'élance vers lui contre les mailles de sa cage, comme pour s'efforcer de rompre cet obstacle et de le joindre; et par un continuel battement d'ailes accompagné de petits cris, elle semble exprimer l'empressement et la reconnaissance.

Les petits élevés en cage, s'ils sont à portée d'entendre le rossignol,

perfectionnent leur chant, et le disputent à leur maître. Dans la saison du départ, qui est à la fin de septembre, tous ces prisonniers s'agitent dans la cage, surtout pendant la nuit et au clair de lune, comme s'ils savaient qu'ils ont un voyage à faire; et ce désir de changer de lieu est si profond et si vif, qu'ils périssent alors en grand nombre du regret de ne pouvoir le satisfaire.

Cet oiseau se trouve communément en Italie, en France, en Allemagne et jusqu'en Suède : cependant on prétend qu'il est assez rare en Angleterre.

Aldrovande nous parle d'une variété dans cette espèce, qu'il appelle *fauvette variée*, sans nous dire si cette variété n'est qu'individuelle, ou si c'est une race particulière. M. Brisson, qui la donne sous le nom de *fauvette noire et blanche*, n'en dit pas davantage; et il paraît que la *fauvette à dos noir* de Frisch n'est encore que cette même variété de la fauvette à tête noire.

La *petite colombaude* des Provençaux est une autre variété de cette même fauvette; elle est seulement un peu plus grande, et a tout le dessus du corps d'une couleur plus foncée et presque noirâtre, la gorge blanche et les côtés gris : elle est leste et très-agile; elle aime les ombrages et les bois les plus touffus, et se délecte à la rosée qu'elle reçoit avidement.

Dans une fauvette à tête noire, femelle, ouverte le 4 juin, l'ovaire se trouva garni d'œufs de différentes grosseurs; le tube intestinal, de l'anus au gésier, était long de sept pouces un quart; il y avait deux *cœcum* bien marqués, de deux lignes de long : le gésier musculeux était long de cinq lignes; la langue effilée et fourchue par le bout; le bec supérieur tant soit peu échancré; le doigt extérieur uni à celui du milieu par sa première phalange; l'ongle postérieur le plus fort de tous.

Dans un mâle ouvert le 19 juin, les testicules avaient quatre lignes de longueur et trois de large; la trachée-artère avait un nœud renflé à l'endroit de la bifurcation; et l'œsophage, long d'environ deux pouces, formait une poche avant son insertion dans le gésier.

LA GRISETTE OU FAUVETTE GRISE, EN PROVENCE PASSERINE.

Quatrième espèce.

(LE BEC-FIN GRISETTE.)

Genre bec-fin, sous-genre fauvette. (CUVIER.)

Aldrovande parle de cette fauvette grise, sous le nom de *stoparola*, que lui donnent les oiseleurs bolonais; apparemment, dit ce naturaliste, parce qu'elle fréquente les buissons et les halliers, où elle fait son nid.

Nous avons vu l'un de ces nids sur un prunellier à trois pieds de terre : il est en forme de coupe et composé de mousse des prés entrelacée de quelques brins d'herbes sèches; quelquefois il est entièrement tissu de ces brins d'herbes plus fines en dedans, plus grossières en dehors. Ce nid contenait cinq œufs fond gris verdâtre, semés de taches roussâtres et brunes, plus fréquentes au gros bout.

La mère fut prise avec les petits : elle avait l'iris couleur de marron; les bords du bec supérieur légèrement échancrés à la pointe; les deux paupières garnies de cils blancs; la langue effrangée par le bout : le tube intestinal, du gésier à l'anus, était de six pouces de longueur ; il y avait deux *cœcum* longs de deux lignes, adhérents à l'intestin ; de l'œsophage

au gésier, la distance était de deux pouces, et le premier, avant son insertion, formait une dilatation; la grappe de l'ovaire était garnie d'œufs d'inégale grosseur.

Dans un mâle ouvert au milieu du mois de mai, les viscères se trouvèrent à très-peu près les mêmes; des deux testicules, le droit était plus gros que le gauche, et avait dans son grand diamètre quatre lignes, et deux lignes trois quarts dans le petit. On observa le gésier musculeux, dont les deux membranes se dédoublent; il contenait quelques débris d'insectes et point de graviers. L'iris était mordoré clair, dans un autre il parut orangé; ce qui montre que cette partie est sujette à varier en couleurs, et ne peut point fournir un caractère spécifique.

Aldrovande remarque que l'œil de la grisette est petit, mais qu'il est vif et gai. Le dos et le sommet de la tête sont gris cendré; les tempes, dessus et derrière l'œil, marquées d'une tache plus noirâtre; la gorge est blanche jusque sous l'œil; la poitrine et l'estomac sont blanchâtres, lavés d'une teinte de roussâtre clair, comme vineuse. Cette fauvette est un peu plus grosse que le becfigue : sa longueur totale est de cinq pouces sept lignes; elle a huit pouces de vol. On l'appelle *passerine* en Provence, et sous cet autre ciel, elle a d'autres habitudes et d'autres mœurs : elle aime à se reposer sur le figuier et l'olivier, se nourrit de leurs fruits, et sa chair devient très-délicate. Son petit cri semble répéter les deux dernières syllabes de son nom de passerine.

M. Guys nous a envoyé de Provence une petite espèce de fauvette, sous le nom de *bouscarle*. L'espèce avec laquelle la bouscarle nous paraît avoir plus de rapport, tant par la forme du bec que par la grandeur, est la grisette; cependant la bouscarle en diffère par le ton de couleur qui est plutôt fauve et brun que gris.

LA FAUVETTE BABILLARDE.

Cinquième espèce.

(LE BEC-FIN BABILLARD.)

Genre bec-fin, sous-genre fauvette. (Cuvier.)

Cette fauvette est celle que l'on entend le plus souvent et presque incessamment au printemps; on la voit aussi s'élever fréquemment d'un petit vol, droit au-dessus des haies, pirouetter en l'air, et retomber en chantant une petite reprise de ramage fort vif, fort gai, toujours le même, et qu'elle répète à tout moment; ce qui lui a fait donner le nom de *babillarde*. Outre ce refrain, qu'elle chante le plus souvent en l'air, elle a une autre sorte d'accent ou de sifflement fort grave, *bjie, bjie*, qu'elle fait entendre de l'épaisseur des buissons, et qu'on n'imaginerait pas sortir d'un oiseau si petit. Ses mouvements sont aussi vifs, aussi fréquents que son babil est continu; c'est la plus remuante et la plus leste des fauvettes. On la voit sans cesse s'agiter, voleter, sortir, rentrer, parcourir les buissons, sans jamais pouvoir la saisir dans un instant de repos. Elle niche dans les haies, le long des grands chemins, dans les endroits fourrés, près de terre, et sur les touffes même des herbes engagées dans le pied des buissons : ses œufs sont verdâtres, pointillés de brun.

Suivant Belon, les Grecs modernes appellent cette fauvette *potamida*, oiseau du bord des rivières ou des ruisseaux; c'est sous ce nom qu'il l'a reconnue en Crète; comme si dans un climat plus chaud, elle affectait

davantage de rechercher la proximité des eaux que dans nos contrées tempérées où elle trouve plus aisément de la fraîcheur. Les insectes que l'humidité échauffée fait éclore font sa principale nourriture. Son nom, dans Aristote, désigne un oiseau qui cherche sans cesse les vermisseaux ; cependant on voit rarement cette fauvette à terre, et ces vermisseaux qui font sa pâture sont les chenilles qu'elle trouve sur les arbustes et les buissons.

Belon, qui l'appelle d'abord *fauvette brune*, lui donne ensuite le surnom de *plombée*, qui représente beaucoup mieux la vraie teinte de son plumage. Elle a le sommet de la tête cendré, tout le manteau cendré brun; le devant du corps blanc lavé de roussâtre; les pennes de l'aile brunes, leur bord intérieur blanchâtre; l'extérieur des grandes pennes est cendré, et celui des moyennes est gris roussâtre; les douze plumes de la queue sont brunes, bordées de gris, excepté les deux plus extérieures qui sont blanches en dehors comme dans la fauvette commune; le bec et les pieds sont d'un gris plombé. Elle a cinq pouces de longueur et six pouces et demi de vol; sa grosseur est celle de la grisette, et en tout elle lui ressemble beaucoup.

C'est à cette espèce qu'on doit rapporter, non-seulement le *becfigue de chanvre* d'Olina, qu'il dit être si fréquent dans les chènevières de la Lombardie, mais encore la *canevarola* d'Aldrovande, et la fauvette *titling* de Turner. Au reste, cette fauvette se prive aisément; comme elle habite autour de nous dans nos près, nos bosquets, nos jardins, elle est déjà familière à demi. Si l'on veut l'élever en cage, ce que l'on fait quelquefois pour la gaieté de son chant, il faut, dit Olina, attendre à l'enlever du nid qu'elle ait poussé ses plumes, et lui donner une baignoire dans sa cage; car elle meurt dans le temps de la mue si elle n'a pas la facilité de se baigner : avec cette précaution et les soins nécessaires, on pourra la garder huit à dix ans en cage.

LA ROUSSETTE, OU LA FAUVETTE DES BOIS.

Sixième espèce.

(L'ACCENTEUR MOUCHET.)

Genre bec-fin, sous-genre fauvette. (CUVIER.)

Si Belon ne distinguait pas aussi expressément qu'il le fait la *roussette* ou *fauvette des bois*, de son *mouchet*, que nous verrons être la fauvette d'hiver, nous aurions regardé ces deux oiseaux comme le même, et nous n'en eussions fait qu'une espèce : nous ne savons pas encore si elles sont différentes; car les ressemblances paraissent si grandes et les différences si petites que nous réunirions ces deux oiseaux, si Belon, qui les a peut-être mieux observés que nous, ne les avait pas séparés d'espèce et de nom.

Comme toutes les fauvettes, celle-ci est toujours gaie, alerte, vive, et fait souvent entendre un petit cri : elle a de plus un chant qui, quoique monotone, n'est point désagréable; elle le perfectionne lorsqu'elle est à portée d'entendre des modulations plus variées et plus brillantes. Ses migrations semblent se borner à nos provinces méridionales; elle y paraît l'hiver, et chante dans cette saison : au printemps elle revient dans nos bois, préfère les taillis et y construit son nid de mousse verte et de laine; elle pond quatre ou cinq œufs d'un bleu céleste.

Ses petits sont aisés à élever et à nourrir, et l'on en prend volontiers la peine pour le plaisir que donne leur familiarité, leur petit ramage et leur gaieté. Ces oiseaux ne laissent pas d'être courageux.

« Ceux que j'élevais, dit M. de Querhoënt, se faisaient redouter de beaucoup d'oiseaux aussi gros qu'eux. Au mois d'avril je donnai la liberté à tous mes petits prisonniers; les roussettes furent les dernières à en profiter. Comme elles allaient souvent faire de petites promenades, les sauvages de la même espèce les poursuivaient, mais elles se réfugiaient sur la tablette de ma fenêtre, où elles tenaient bon : elles hérissaient leurs plumes; chaque parti fredonnait une petite chanson et becquetait la planche à la manière des coqs, et le combat s'engageait aussitôt avec vivacité. »

Cette fauvette est la seule que nous n'ayons pu décrire d'après nature : la description qu'on nous donne du plumage nous confirme dans la pensée que cette espèce est au moins très-voisine de celle de la fauvette d'hiver, si ce n'est pas précisément la même : celle-ci a la tête, le dessus du cou, la poitrine, le dos et le croupion, variés de brun et de roux, chaque plume étant dans son milieu de la première couleur, et bordée de la seconde; les plumes scapulaires, les couvertures du dessus des ailes et de la queue, variées de même et des mêmes couleurs; la gorge, la partie inférieure du cou, le ventre et les côtés roussâtres; les pennes des ailes brunes, bordées de roux; celles de la queue tout à fait brunes. Elle est de la grandeur de la fauvette, première espèce. La robe des fauvettes est généralement terne et obscure; celle de la roussette ou fauvette des bois est une des plus variées, et Belon peint avec expression l'agrément de son plumage. Il remarque en même temps que cet oiseau n'est guère connu que des oiseleurs et des paysans voisins des bois, et qu'on le prend dans les chaleurs, lorsqu'il va boire aux mares.

LA FAUVETTE DE ROSEAUX.

Septième espèce.

(LE BEC-FIN DES ROSEAUX, OU EFFARVATTE.)

Genre bec-fin, sous-genre fauvette. (CUVIER.)

La fauvette de roseaux chante dans les nuits chaudes du printemps comme le rossignol : ce qui lui a fait donner par quelques-uns le nom de rossignol des saules ou des osiers. Elle fait son nid dans les roseaux, dans les buissons, au milieu des marécages, et dans les taillis au bord des eaux. Nous avons vu un de ces nids sur les branches basses d'une charmille près de terre : il est composé de paille et de brins d'herbe sèche, d'un peu de crin en dedans; il est construit avec plus d'art que celui des autres fauvettes : on y trouve ordinairement cinq œufs, blanc sale, marbrés de brun, plus foncé et plus étendu vers le gros bout.

Les petits, quoique fort jeunes et sans plumes, quittent le nid quand on l'approche de trop près : cette habitude qui est propre aux petits de toute la famille des fauvettes, et même à cette espèce qui niche au milieu des eaux, semble devoir être un caractère distinctif du naturel de ces oiseaux.

On voit pendant tout l'été cette fauvette s'élancer du milieu des roseaux pour saisir au vol les *demoiselles* et autres insectes qui voltigent sur les eaux : elle ne cesse en même temps de faire entendre son ramage; et pour dominer seule dans un petit canton, elle en chasse les autres

oiseaux, et demeure maîtresse dans son domicile, qu'elle ne quitte qu'au mois de septembre pour partir avec sa famille.

Elle est de la grandeur de la fauvette à tête noire, ayant cinq pouces quatre lignes de longueur, et huit pouces huit lignes de vol : son bec est long de sept lignes et demie; les pieds de neuf; sa queue de deux pouces : l'aile pliée s'étend un peu au delà du milieu de la queue. Elle a tout le dessus du corps d'un gris roussâtre clair, tirant un peu à l'olivâtre près du croupion; les pennes des ailes plus brunes que celles de la queue; les couvertures inférieures des ailes sont d'un jaune clair; la gorge et tout le devant du corps jaunâtre sur un fond blanchâtre, altéré sur les côtés et vers la queue de teintes brunes.

Il n'y a nulle apparence que la *petronella* de Schwenckfeld, oiseau qui *niche sous les rochers et à plate-terre*, qu'on *ne voit que dans les endroits escarpés* des montagnes, qui *remue incessamment la queue*, comme la lavandière, soit notre fauvette de roseaux : et nous ne voyons pas sur quoi M. Brisson a pu l'y rapporter; car, suivant le plumage même que lui donne Schwenckfeld, ce serait plutôt une sorte de rossignol de muraille ou de queue-rouge.

Si *l'oiseau de sauge* (*sedge-bird*) d'Albin est aussi la fauvette de roseaux, la figure qu'il en donne est bien mauvaise, et toutes les couleurs en sont fausses. Ce n'est point peindre, c'est masquer la nature que de la charger d'images infidèles. La figure donnée dans Aldrovande et empruntée de Gessner, sous le nom de *salicaria*, porte un bec beaucoup trop gros, et qui ne peut appartenir au genre des fauvettes; et si l'oiseau de la page 733 (*Avis consimilis stoparolæ, et magnanimæ*) est la fauvette de roseaux, comme le dit M. Brisson, et comme on peut le croire, il est très-difficile d'imaginer que la *salicaria* de la page 737 soit le même. Tel est l'embarras de démêler dans Aldrovande les espèces qu'il a voulu rapporter à un genre qu'il paraît n'avoir pas connu par lui-même; et on voit par l'exemple de ce naturaliste, si estimable d'ailleurs, combien il est dangereux de ne parler que sur des relations souvent fautives, souvent confuses, et qui ne peignent jamais la nature avec la vérité nécessaire pour la reconnaître et la juger.

LA PETITE FAUVETTE ROUSSE.

Huitième espèce.

(BEC-FIN VÉLOCE.)

Genre bec-fin, sous-genre fauvette. (CUVIER.)

Belon dit avoir pris beaucoup de peine à trouver à la petite fauvette rousse *une appellation antique*, et il finit par se tromper en lui appliquant celle de *troglodyte*; il semble même s'en apercevoir quand il rapporte sa *fauvette rousse* au *troglodyte* indiqué par Aétius et Paul Æginette : car il observe que leur texte s'applique bien mieux au roitelet brun qu'à la fauvette rousse; et ce roitelet est en effet le véritable troglodyte, auquel nous rendrons, à son article, ce nom qui lui appartient de tout temps.

La fauvette rousse n'est donc point le troglodyte : cette dénomination ne peut convenir qu'à un oiseau qui fréquente les cavernes, les trous des rochers et des murs; habitude qui n'est celle d'aucune fauvette, et que néanmoins Belon leur suppose, entraîné par son idée et par la prévention d'une fausse étymologie du nom de *fauvette, a foveis.*

Celle-ci fait communément cinq petits; mais ils deviennent souvent la proie des oiseaux ennemis, surtout des pies-grièches. Les œufs de cette fauvette sont fond blanc verdâtre, et portent deux sortes de taches : les unes peu apparentes et presque effacées, répandues également sur la surface; les autres plus foncées et tranchant sur le fond, plus fréquentes au gros bout.

« C'est une chose infaillible, dit Belon, qu'elle fait son nid dedans quelque herbe ou buisson par les jardins, comme sur une ciguë ou autre semblable, ou bien derrière quelque muraille de jardin ez villes ou villages. »

Le dedans est garni de crin de cheval : mais le nid dont parle Belon avait le fond percé à claire-voie; sur quoi il attribue une intention à l'oiseau, tandis que ce n'était apparemment que par accident que ce nid était percé, une semblable disposition ne se rencontrant dans aucun des nids, étant même essentiellement contraire au but de la nidification, qui est de recueillir et de concentrer la chaleur.

Le même naturaliste rencontre mieux lorsqu'il dit que cette petite fauvette est toute d'une seule couleur, qui est celle de la queue du rossignol : cette comparaison est juste et nous dispense de faire une description plus longue du plumage de cet oiseau; nous remarquerons seulement qu'il y a un peu de roux tracé dans les grandes couvertures de l'aile, et plus faiblement sur les petites barbes de ses pennes, avec une teinte très-lavée et très-claire de roussâtre sur le gris du dos et de la tête, et sur le blanchâtre des flancs. Ce n'est, comme l'on voit, qu'assez improprement que cette fauvette a été nommée *fauvette rousse*, par le peu de traits de cette couleur dont se peignent assez faiblement quelques parties de son plumage.

Elle n'a que quatre pouces huit lignes de longueur totale, six pouces dix lignes de vol : c'est une des plus petites, elle est encore moindre que la grisette; mais Belon semble exagérer sa petitesse quand il dit qu'*elle n'est pas plus grosse que le bout du doigt*.

LA FAUVETTE TACHETÉE.

Neuvième espèce.

Le plumage des fauvettes est ordinairement uniforme et monotone : celle-ci se distingue par quelques taches noires sur la poitrine; mais du reste son plumage ressemble à celui des autres. Elle est de la grandeur de la petite fauvette, seconde espèce; elle a cinq pouces quatre lignes de longueur, et les ailes pliées couvrent la moitié de la queue : tout le manteau, du sommet de la tête à l'origine de la queue, est varié de brun roussâtre, de jaunâtre et de cendré; les pennes de l'aile sont noirâtres, bordées extérieurement de blanc; celles de la queue de même; la poitrine est jaunâtre et marquée de taches noires; la gorge, le devant du cou, le ventre et les côtés sont blancs.

Cette fauvette est plus commune en Italie, et apparemment aussi dans nos provinces méridionales, que dans les septentrionales, où on la connaît peu. Suivant Aldrovande, on en voit bon nombre aux environs de Bologne, et le nom qu'il lui donne semble lui supposer l'habitude de suivre les troupeaux dans les prairies et les pâturages,

Elle niche en effet dans les prés, et pose son nid à un pied de terre, sur quelques plantes fortes, comme de fenouil, de myrrhis, etc.; elle ne sort pas de son nid lorsqu'on en approche, et se laisse prendre dessus plutôt

que de l'abandonner, oubliant le soin de sa vie pour celui de sa progéniture : tant est grande la force de cet instinct, qui, d'animaux faibles, fugitifs, fait des animaux courageux, intrépides ! tant il est vrai que dans tous les êtres qui suivent la sage loi de la nature, l'amour paternel est le principe de tout ce qu'on peut appeler vertus !

LE TRAINE-BUISSON, OU MOUCHET, OU LA FAUVETTE D'HIVER.

Dixième espèce.

(L'ACCENTEUR MOUCHET. — LE PÉGOT MOUCHET.)

Genre bec-fin, sous-genre fauvette. (CUVIER.)

Toutes les fauvettes partent au milieu de l'automne; c'est alors au contraire qu'arrive celle-ci : elle passe avec nous toute la mauvaise saison, et c'est à juste titre qu'on l'a nommée *fauvette d'hiver;* on l'appelle aussi *traîne-buisson*, *passe-buse*, *rossignol d'hiver*, dans nos différentes provinces de France; en Italie, *paisse-sauvage* (*passara salvatica*), et en Angleterre, *moineau de haie* (*hedge-sparrow*). Ces deux derniers noms désignent la ressemblance de son plumage varié de noir, de gris et de brun roux avec celui du moineau, ou plutôt du friquet; ressemblance que Belon trouvait entière.

En effet, les couleurs de la fauvette d'hiver sont d'un ton beaucoup plus foncé que celles de toutes les autres fauvettes : sur un fond noirâtre, toutes ses pennes et ses plumes sont bordées d'un brun roux; les joues, la gorge, le devant du cou et la poitrine, sont d'un cendré bleuâtre; sur la tempe est une tache roussâtre; le ventre est blanc : sa grosseur est celle du rouge-gorge; elle a huit pouces de vol. Le mâle diffère de la femelle en ce qu'il a plus de roux sur la tête et le cou, et celle-ci plus de cendré.

Ces oiseaux voyagent de compagnie; on les voit arriver ensemble vers la fin d'octobre et au commencement de novembre; ils s'abattent sur les haies, et vont de buisson en buisson, toujours assez près de terre, et c'est de cette habitude qu'est venu son nom de *traîne-buisson*. C'est un oiseau peu défiant et qui se laisse prendre aisément au piége. Il n'est point sauvage; il n'a point la vivacité des autres fauvettes, et son naturel semble participer du froid et de l'engourdissement de la saison.

Sa voix ordinaire est tremblante; c'est une espèce de frémissement doux, *titit-titit*, qu'il répète assez fréquemment; il a de plus un petit ramage, qui, quoique plaintif et peu varié, fait plaisir à entendre dans une saison où tout se tait : c'est ordinairement vers le soir qu'il est plus fréquent et plus soutenu. Au fort de cette saison rigoureuse, le traîne-buisson s'approche des granges et des aires où l'on bat le blé, pour démêler dans les pailles quelques menus grains. C'est apparemment l'origine du nom de *gratte-paille* qu'on lui donne en Brie. M. Hébert dit avoir trouvé dans son jabot quelques grains de blé tout entiers : mais son bec menu n'est point fait pour prendre cette nourriture, et la nécessité seule le force de s'en accommoder; dès que le froid se relâche, il continue d'aller dans les haies, cherchant sur les branches les chrysalides et les cadavres des pucerons.

Il disparaît au printemps des lieux où on l'a vu l'hiver, soit qu'il s'enfonce alors dans les grands bois, et retourne aux montagnes, comme dans celles de Lorraine, où nous sommes informés qu'il niche, soit qu'il

se porte en effet dans d'autres régions, et apparemment dans celles du Nord, d'où il semble venir en automne, et où il est très-fréquent en été. En Angleterre, on le trouve alors presque dans chaque buisson, dit Albin; on le voit en Suède; et même il semblerait, à un des noms que lui donne M. Linnæus, qu'il ne s'en éloigne pas l'hiver, et que son plumage, soumis à l'effet des rigueurs du climat, y blanchit dans cette saison. Il niche également en Allemagne : mais il est très-rare dans nos provinces de trouver le nid de cet oiseau; il le pose près de terre ou sur la terre même, et le compose de mousse en dehors, de laine et de crin à l'intérieur. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs, d'un joli bleu clair uniforme et sans taches. Lorsqu'un chat ou quelque autre animal dangereux approche du nid, la mère, pour lui donner le change, par un instinct semblable à celui de la perdrix devant le chien, se jette au-devant et voltige terre à terre jusqu'à ce qu'elle l'ait suffisamment éloigné. Albin dit qu'elle a en Angleterre des petits dès le commencement de mai, qu'on les élève aisément, qu'ils ne sont point farouches et deviennent même très-familiers, et qu'enfin ils se font estimer pour leur ramage, quoique moins gai que celui des autres fauvettes.

Leur départ de France au printemps, leur fréquence dans les pays plus septentrionaux dans cette saison, est un fait intéressant dans l'histoire de la migration des oiseaux; et c'est la seconde espèce à bec effilé, après l'alouette pipi, dont il a été parlé à l'article des alouettes, pour qui la température de nos étés semble être trop chaude, et qui ne redoute pas les rigueurs de nos hivers, que fuient néanmoins tous les autres oiseaux de leur genre; et cette habitude est peut-être suffisante pour les en séparer ou du moins pour les en éloigner à une petite distance.

LA FAUVETTE DES ALPES. L'ACCENTEUR PÉGOT OU DES ALPES.

(Genre bec-fin, sous-genre fauvette. CUVIER.)

On trouve sur les Alpes et sur les hautes montagnes du Dauphiné et de l'Auvergne cet oiseau qui est au moins de la taille du proyer, et qui par conséquent surpasse de beaucoup toutes les fauvettes en grandeur, mais il se rapproche de leur genre par tant de caractères, que nous ne devons pas l'en séparer. Il a la gorge fond blanc, tacheté de deux teintes différentes de brun : la poitrine est d'un gris cendré; tout le reste du dessous du corps est varié de gris plus ou moins blanchâtre et de roux; les couvertures inférieures de la queue sont marquées de noirâtre et de blanc; le dessus de la tête et du cou, gris cendré; le dos est de la même couleur, mais varié de brun; les couvertures supérieures des ailes sont noirâtres, tachetées de blanc à la pointe; les pennes de l'aile sont brunes, bordées extérieurement, les grandes de blanchâtre, les moyennes de roussâtre; les couvertures supérieures de la queue sont d'un brun bordé de gris verdâtre, et vers le bout de roussâtre; toutes les pennes de la queue sont terminées en dessus par une tache roussâtre sur le côté intérieur; le bec a huit lignes de longueur; il est noirâtre dessus, jaune dessous à la base, et n'a point d'échancrure; les pieds sont jaunâtres; le tarse est long d'un pouce; l'ongle postérieur est beaucoup plus épais que les autres. La queue est longue de deux pouces et demi; elle est un peu fourchue et dépasse les ailes de près d'un pouce. La longueur entière de l'oiseau est de sept pouces. La langue est fourchue; l'œsophage a un peu plus de trois

pouces : il se dilate en une espèce de poche glanduleuse avant son insertion dans le gésier qui est très-gros, ayant un pouce de long sur huit lignes de large ; il est musculeux, doublé d'une membrane sans adhérence ; on y a trouvé des débris d'insectes, diverses petites graines et de très-petites pierres. Le lobe gauche du foie, qui recouvre le gésier, est plus petit qu'il n'est ordinairement dans les oiseaux. Il n'y a point de vésicule du fiel, mais deux *cæcum* d'une ligne et demie chacun. Le tube intestinal a dix à onze pouces de longueur.

Quoique cet oiseau habite les montagnes des Alpes, voisines de France et d'Italie, et même celles de l'Auvergne et du Dauphiné, aucun auteur n'en a parlé. M. le marquis de Piolene a envoyé plusieurs individus à M. Gueneau de Montbeillard, qui ont été tués dans son comté de Montbel, le 18 janvier 1778. Ces oiseaux ne s'éloignent des hautes montagnes que quand ils y sont forcés par l'abondance des neiges ; aussi ne les connaît-on guère dans les plaines : ils se tiennent communément à terre, où ils courent vite en filant comme la caille et la perdrix, et non en sautillant comme les autres fauvettes ; ils se posent aussi sur les pierres, mais rarement sur les arbres : ils vont par petites troupes, et ils ont pour se rappeler entre eux un cri semblable à celui de la lavandière. Tant que le froid n'est pas bien fort, on les trouve dans les champs ; et lorsqu'il devient plus rigoureux, ils se rassemblent dans les prairies humides où il y a de la mousse, et on les voit alors courir sur la glace : leurs dernières ressources ce sont les fontaines chaudes et les ruisseaux d'eau vive ; on les y rencontre souvent en cherchant des bécassines. Ils ne sont pas bien farouches, et cependant ils sont difficiles à tuer, surtout au vol.

LE PITCHOU.

(LE BEC-FIN PITCHOU. — LA FAUVETTE PITCHOU.)

Genre bec-fin, sous genre fauvette. (CUVIER.)

On nomme en Provence *pitchou* un très-petit oiseau qui nous paraît plus voisin des fauvettes que d'aucun autre genre ; il a cinq pouces un tiers de longueur totale, dans laquelle la queue est pour près de moitié : on pourrait croire que le nom de pitchou lui vient de ce qu'il se cache sous les choux : en effet, il y cherche les petits papillons qui y naissent, et le soir il se tapit et se loge entre les feuilles du chou pour s'y mettre à l'abri de la chauve-souris son ennemie, qui rôde autour de ce froid domicile. Mais plusieurs personnes m'ont assuré que le nom *pitchou* n'a nul rapport aux choux, et signifie simplement en provençal *petit* et *menu*, ce qui est conforme à l'étymologie italienne, et convient parfaitement à cet oiseau presque aussi petit que le roitelet.

Le bec du pitchou est long relativement à sa petite taille ; il a sept lignes ; il est noirâtre à sa pointe, blanchâtre à sa base ; le demi-bec supérieur est échancré vers son extrémité ; l'aile est fort courte et ne couvre que l'origine de la queue ; le tarse a huit lignes ; les ongles sont très-minces, et le postérieur est le plus gros de tous. Tout le dessus du corps, du front au bout de la queue, est cendré foncé ; les pennes de la queue et les grandes des ailes sont bordées de cendré clair en dehors, et noirâtres à l'intérieur ; la gorge et le dessous du corps, ondés de roux varié de blanc ; les pieds sont jaunâtres. Nous devons à M. Guys de Marseille la connaissance de cet oiseau.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX FAUVETTES.

I. La fauvette tachetée du cap de Bonne-Espérance. Cette fauvette, décrite par M. Brisson, est des plus grandes, puisqu'il la fait égale en grosseur au pinson d'Ardennes et lui donne sept pouces trois lignes de longueur. Le sommet de la tête est d'un roux varié de taches noirâtres, tracées dans le milieu des plumes; celles du haut du cou, du dos et des épaules, sont nuées, excepté que leur bord est gris sale; vers le croupion, aux couvertures des ailes et du dessus de la queue, elles sont bordées de roux : tout le dessous et le devant du corps est blanc roussâtre, varié de quelques taches noirâtres sur les flancs; de chaque côté de la gorge est une petite bande noire; les plumes de l'aile sont brunes, avec le bord extérieur roux; les quatre du milieu de la queue de même, les autres rousses : toutes sont étroites et pointues; le bec est de couleur de corne et a huit lignes de longueur; les pieds, longs de dix, sont gris brun.

II. La petite fauvette tachetée du cap de Bonne-Espérance. Cette fauvette est une espèce nouvelle, représentée dans les planches enluminées, n° 752 de l'édit. in-4°, apportée du cap de Bonne-Espérance par M. Sonnerat; elle est plus petite que la fauvette babillarde, et a la queue plus longue que le corps; tout le manteau est brun, et la poitrine est tachetée de noirâtre sur un fond blanc jaunâtre.

III. La fauvette tachetée de la Louisiane. Elle est de la grandeur de l'alouette des prés, et lui ressemble par la manière dont tout le dessous de son corps est tacheté de noirâtre sur un fond blanc jaunâtre : ces taches se trouvent jusqu'à l'entour des yeux et aux côtés du cou; une trace de blanc part de l'angle du bec pour aboutir à l'œil; tout le manteau, depuis le sommet de la tête au bout de la queue, est mêlé de cendré et de brun foncé.

Nous n'eussions pas hésité de rapporter à cette espèce, comme variété d'âge ou de sexe, une autre fauvette qui nous a été envoyée également de la Louisiane, dont le plumage, d'un gris plus clair, ne porte que quelques ombres de taches nettement peintes sur le plumage de l'autre; le dessus du corps est blanchâtre : un soupçon de teinte jaunâtre paraît aux flancs et au croupion. D'ailleurs ces deux oiseaux sont de la même grandeur; les pennes et les grandes couvertures de l'aile du dernier sont frangées de blanchâtre. Mais une différence essentielle entre eux se trouve dans le bec : le premier l'a aussi grand que la fauvette de roseaux; le second à peine égal à celui de la petite fauvette. Cette diversité dans la partie principale paraissant spécifique, nous ferons de cette fauvette une seconde espèce sous le nom de fauvette ombrée de la Louisiane.

IV. La fauvette a poitrine jaune de la Louisiane. *Planche enluminée* n° 709, n° 3, édit. in-4°. Cette fauvette est une des plus jolies, et la plus brillante en couleur de toute la famille des fauvettes : un demi-masque noir lui couvre le front et les tempes jusqu'au delà de l'œil; ce masque est surmonté d'un bord blanc; tout le manteau est olivâtre; tout le dessous du corps jaune, avec une teinte orangée sur les flancs. Elle est

de la grandeur de la grisette, et nous a été apportée de la Louisiane par M. Lebeau.

Une quatrième espèce est la FAUVETTE VERDATRE de la même contrée : elle est de la grandeur de la fauvette tachetée dont nous venons de parler; son bec est aussi long et plus fort; sa gorge est blanche; le dessous de son corps gris blanc; un trait blanc lui passe sur l'œil et au delà; le sommet de la tête est noirâtre; le dessous du cou cendré foncé; les côtés avec le dos sont verdâtres sur un fond brun clair; le verdâtre plus pur borde les pennes de la queue et l'extérieur de celles de l'aile dont le fond est noirâtre. Elle paraît, à cause de sa calotte noirâtre, former le pendant de notre fauvette à tête noire, qu'elle égale en grandeur.

V. LA FAUVETTE DE CAYENNE A QUEUE ROUSSE. Sa longueur totale est de cinq pouces un quart : elle a la gorge blanche, entourée de roussâtre pointillé de brun; la poitrine d'un brun clair; le reste du dessous du corps est blanc avec une teinte de roussâtre aux couvertures inférieures de la queue; tout le manteau, du sommet de la tête à l'origine de la queue, est brun, avec une teinte de roux sur le dos; les couvertures des ailes sont rousses; leurs pennes sont bordées extérieurement de roux, et la queue entière est de cette couleur.

VI. LA FAUVETTE DE CAYENNE A GORGE BRUNE ET VENTRE JAUNE. La gorge, le dessus de la tête et du corps de cette fauvette, sont d'un brun verdâtre; les pennes et les couvertures de l'aile, sur le même fond, sont bordées de roussâtre; celles de la queue de verdâtre; la poitrine et le ventre sont d'un jaune ombré de fauve. Cette fauvette, qui est une des plus petites, n'est guère plus grande que le pouillot; elle a le bec élargi et aplati à sa base, et par ce caractère elle paraît se rapprocher des gobe-mouches, dont le genre est effectivement très-voisin de celui des fauvettes, la nature ne les ayant séparés que par quelques traits légers de conformation, et les ayant rapprochés par un grand caractère, celui d'une commune manière de vivre.

VII. LA FAUVETTE BLEUATRE DE SAINT-DOMINGUE. Cette jolie petite fauvette, qui n'a de longueur que quatre pouces et demi, a tout le dessus de la tête et du corps en entier cendré bleu; les pennes de la queue sont bordées de la même couleur sur un fond brun; on voit une tache blanche sur l'aile, dont les pennes sont brunes; la gorge est noire; le reste du dessous du corps blanc.

Nous ne savons rien des mœurs de ces différents oiseaux, et nous en avons du regret : la nature inspire à tous les êtres qu'elle anime un instinct, des facultés, des habitudes relatives aux divers climats, et variées comme eux; ces objets sont partout dignes d'être observés et presque partout manquent d'observateurs. Il en est peu d'aussi intelligents, d'aussi laborieux que celui auquel nous devons, dans un détail intéressant, l'histoire d'une autre petite fauvette de Saint-Domingue, nommée *cou-jaune* dans cette île.

LE COU-JAUNE.

Genre bec-fin, sous-genre roitelet. (CUVIER.)

Les habitants de Saint-Domingue ont donné le nom de *cou-jaune* à un petit oiseau qui joint une jolie robe à une jaille dégagée et à un ramage agréable : il se tient sur les arbres qui sont en fleurs; c'est de là qu'il fait résonner son chant. Sa voix est déliée et faible, mais elle est variée et

délicate; chaque phrase est composée de cadences brillantes et soutenues. Ce que ce petit oiseau a de charmant, c'est qu'il fait entendre son joli ramage, non-seulement pendant le printemps, qui est la saison des amours, mais aussi dans presque tous les mois de l'année. On serait tenté de croire que ses désirs amoureux seraient de toutes les saisons; et l'on ne serait pas étonné qu'il chantât avec tant de constance un pareil don de la nature. Dès que le temps se met au beau, surtout après ces pluies rapides et de courte durée qu'on nomme aux îles *grains*, et qui y sont fréquentes, le mâle déploie son gosier et en fait briller les sons pendant des heures entières. La femelle chante aussi, mais sa voix n'est pas aussi modulée, ni les accents aussi cadencés ni d'aussi longue tenue que ceux du mâle.

La nature, qui peignit des plus riches couleurs la plupart des oiseaux du Nouveau-Monde, leur refusa presque à tous l'agrément du chant, et ne leur donna, sur ces terres désertes, que des cris sauvages. Le cou-jaune est du petit nombre de ceux dont le naturel vif et gai s'exprime par un chant gracieux, et dont en même temps le plumage est paré d'assez belles couleurs; elles sont bien nuancées et relevées par le beau jaune qui s'étend sur la gorge, le cou et la poitrine : le gris noir domine sur la tête; cette couleur s'éclaircit en descendant vers le cou, et se change en gris foncé sur les plumes du dos; une ligne blanche qui couronne l'œil se joint à une petite moucheture jaune placée entre l'œil et le bec; le ventre est blanc, et les flancs sont grivelés de blanc et de gris noir; les couvertures des ailes sont mouchetées de noir et de blanc par bandes horizontales; on voit aussi de grandes taches blanches sur les pennes, dont le nombre est de seize à chaque aile, avec un petit bord gris blanc à l'extrémité des grandes barbes; la queue est composée de douze pennes, dont les quatre extérieures ont de grandes taches blanches; une peau écailleuse et fine, d'un gris verdâtre, couvre les pieds. L'oiseau a quatre pouces neuf lignes de longueur, huit pouces de vol, et pèse un gros et demi.

Sous cette jolie parure on reconnaît dans le cou-jaune la figure et les proportions d'une fauvette; il en a aussi les habitudes naturelles. Les bords des ruisseaux, les lieux frais et retirés près des sources et des ravines humides, sont ceux qu'il habite de préférence; soit que la température de ces lieux lui convienne davantage, soit que, plus éloignés du bruit, ils soient plus propres à sa vie chantante. On le voit voltiger de branche en branche, d'arbre en arbre, et tout en traversant les airs il fait entendre son ramage; il chasse aux papillons, aux mouches, aux chenilles, et cependant il entame, dans la saison, les fruits du goyavier, du sucrin, etc., apparemment pour chercher dans l'intérieur de ces fruits les vers qui s'y engendrent lorsqu'ils atteignent un certain degré de maturité. Il ne paraît pas qu'il voyage ni qu'il sorte de l'île de Saint-Domingue; son vol, quoique rapide, n'est pas assez élevé, assez soutenu pour passer les mers, et on peut avec raison le regarder comme indigène dans cette contrée.

Cet oiseau, déjà très-intéressant par la beauté et la sensibilité que sa voix exprime, ne l'est pas moins par son intelligence et la sagacité avec laquelle on lui voit construire et disposer son nid : il ne le place pas sur les arbres, à la bifurcation des branches, comme il est ordinaire aux autres oiseaux; il le suspend à des lianes pendantes de l'entrelacs qu'elles forment d'arbre en arbre, surtout à celles qui tombent des branches avancées sur les rivières ou les ravines profondes; il attache, ou, pour

mieux dire, enlace avec la liane le nid, composé de brins d'herbe sèche, de fibrilles de feuilles, de petites racines fort minces, tissues avec le plus grand art; c'est proprement un petit matelas roulé en boule, assez épais et assez bien tissu partout pour n'être point percé par la pluie : et ce matelas roulé est attaché au bout du cordon flottant de la liane, et bercé au gré des vents, sans en recevoir d'atteinte.

Mais ce serait peu pour la prévoyance de cet oiseau de s'être mis à l'abri de l'injure des éléments, dans des lieux où il a tant d'autres ennemis. Aussi semble-t-il employer une industrie réfléchie pour garantir sa famille de leurs attaques : son nid, au lieu d'être ouvert par le haut ou dans le flanc, a son ouverture placée au plus bas; l'oiseau y entre en montant, et il n'y a précisément que ce qu'il lui faut de passage pour parvenir à l'intérieur où est la nichée, qui est séparée de cette espèce de corridor par une cloison qu'il faut surmonter pour descendre dans le domicile de la famille; il est rond et tapissé mollement d'une sorte de lichen qui croît sur les arbres, ou bien de la soie de l'herbe nommée par les Espagnols *mort à cabaye*.

Par cette disposition industrieuse, le rat, l'oiseau de proie ni la couleuvre ne peuvent avoir d'accès dans le nid, et la couvée éclôt en sûreté. Aussi le père et la mère réussissent-ils assez communément à élever leurs petits jusqu'à ce qu'ils soient en état de prendre l'essor. Néanmoins c'est à ce moment qu'ils en voient périr plusieurs; les chats-marrons, les fresayes, les rats leur déclarent une guerre cruelle, et détruisent un grand nombre de ces petits oiseaux, dont l'espèce reste toujours peu nombreuse, et il en est de même de toutes celles qui sont douces et faibles, dans ces régions où les espèces malfaisantes dominent encore par le nombre.

La femelle du cou-jaune ne pond que trois ou quatre œufs, elle répète ses pontes plus d'une fois par an, mais on ne le sait pas au juste : on voit des petits au mois de juin, et l'on dit qu'il y en a dès le mois de mars; il en paraît aussi à la fin d'août, et jusqu'en septembre; ils ne tardent pas à quitter leur mère, mais sans s'éloigner jamais beaucoup du lieu de leur naissance.

LE ROSSIGNOL DE MURAILLE.

(LE BEC-FIN DE MURAILLE.)

Genre bec-fin, sous-genre rubiette. (CUVIER.)

Le chant de cet oiseau n'a pas l'étendue ni la variété de celui du rossignol, mais il a quelque chose de sa modulation; il est tendre et mêlé d'un accent de tristesse : du moins c'est ainsi qu'il nous affecte : car il n'est sans doute, pour le chantre lui-même, qu'une expression de joie et de plaisir, puisqu'il est l'expression de l'amour, et que ce sentiment intime est également délicieux pour tous les êtres. Cette ressemblance ou plutôt ce rapport du chant est le seul qu'il y ait entre le rossignol et cet oiseau : car ce n'est point un rossignol, quoiqu'il en porte le nom; il n'en a ni les mœurs, ni la taille, ni le plumage : cependant nous sommes forcés par l'usage de lui laisser la dénomination de *rossignol de muraille*, qui a été généralement adoptée par les oiseleurs et les naturalistes.

Cet oiseau arrive avec les autres au printemps, et se pose sur les tours et les combles des édifices inhabités; c'est de là qu'il fait entendre son

ramage. Il sait trouver la solitude jusqu'au milieu des villes dans lesquelles il s'établit sur le pignon d'un grand mur, sur un clocher, sur une cheminée, cherchant partout les lieux les plus élevés et les plus inaccessibles; on le trouve aussi dans l'épaisseur des forêts les plus sombres. Il vole légèrement, et lorsqu'il s'est perché il fait entendre un petit cri, secouant incessamment la queue par un trémoussement assez singulier, non de bas en haut, mais horizontalement et de droite à gauche. Il aime les pays de montagne et ne paraît guère dans les plaines. Il est beaucoup moins gros que le rossignol, et même un peu moins que le rouge-gorge; sa taille est plus menue, plus allongée; un plastron noir lui couvre la gorge, le devant et les côtés du cou; ce même noir environne les yeux, et remonte jusque sous le bec : un bandeau blanc masque son front; le haut, le derrière de la tête, le dessus du cou et le dos, sont d'un gris lustré, mais foncé; dans quelques individus, apparemment plus vieux, tout ce gris est presque noir : les pennes de l'aile, cendré noirâtre, ont leurs barbes extérieures plus claires et frangées de gris blanchâtre; au-dessous du plastron noir, un beau roux de feu garnit la poitrine au large, se porte, en s'éteignant un peu, sur les flancs, et reparaît dans sa vivacité sur tout le faisceau des plumes de la queue, excepté les deux du milieu qui sont brunes; le ventre est blanc; les pieds sont noirs; la langue est fourchue au bout comme celle du rossignol.

La femelle est assez différente du mâle pour excuser la méprise de quelques naturalistes qui en ont fait une seconde espèce : elle n'a ni le front blanc, ni la gorge noire; ces deux parties sont d'un gris mêlé de roussâtre, et le reste du plumage est d'une teinte plus faible.

Ces oiseaux nichent dans des trous de murailles, à la ville et à la campagne, ou dans des creux d'arbres et des fentes de rocher; leur ponte est de cinq ou six œufs bleus; les petits éclosent au mois de mai. Le mâle, pendant tout le temps de la couvée, fait entendre sa voix de la pointe d'une roche ou du haut de quelque édifice isolé, voisin du domicile de sa famille : c'est surtout le matin et dès l'aurore qu'il prélude à ses chants.

On prétend que ces oiseaux craintifs et soupçonneux abandonnent leur nid s'ils s'aperçoivent qu'on les observe pendant qu'ils y travaillent, et l'on assure qu'ils quittent leurs œufs si on les touche; ce qui est assez croyable : mais ce qui ne l'est point du tout, c'est ce qu'ajoute Albin, que dans ce même cas ils délaissent leurs petits ou les jettent hors du nid.

Le rossignol de muraille, quoique habitant près de nous ou parmi nous, n'en demeure pas moins sauvage; il vient dans le séjour de l'homme sans paraître le remarquer ni le connaître; il n'a rien de la familiarité du rouge-gorge, ni de la gaieté de la fauvette, ni de la vivacité du rossignol; son instinct est solitaire, son naturel sauvage, et son caractère triste. Si on le prend adulte, il refuse de manger et se laisse mourir; ou s'il survit à la perte de sa liberté, son silence obstiné marque sa tristesse et ses regrets. Cependant en le prenant au nid et l'élevant en cage, on peut jouir de son chant; il le fait entendre à toute heure et même pendant la nuit; il le perfectionne, soit par les leçons qu'on lui donne, soit en imitant celui des oiseaux qu'il est à portée d'écouter.

On le nourrit de mie de pain et de la même pâtée que le rossignol : il est encore plus délicat. Dans son état de liberté il vit de mouches, d'araignées, de chrysalides, de fourmis et de petites baies ou fruits tendres. En Italie il va becqueter les figues. Olina dit qu'on le voit encore dans ce pays en novembre, tandis que dès le mois d'octobre il a déjà disparu de nos contrées. Il part quand le rouge-gorge commence à venir près des

habitations : c'est peut-être ce qui a fait croire à Aristote et à Pline que c'était le même oiseau qui paraissait rouge-gorge en hiver et rossignol de muraille en été. Dans leur départ non plus qu'à leur retour, les rossignols de muraille ne démentent point leur instinct solitaire ; ils ne paraissent jamais en troupes, et passent seul à seul.

On en connaît quelques variétés, dont les unes ne sont vraisemblablement que des variétés d'âge, et les autres de climat. Aldrovande fait mention de trois : mais la première n'est que la femelle ; il donne pour la seconde la figure très-imparfaite de Gessner, et ce n'est que le rossignol de muraille lui-même défiguré ; il n'y a que la troisième qui soit une véritable variété ; l'oiseau porte un long trait blanc sur le devant de la tête ; c'est celui que M. Brisson appelle *rossignol de muraille cendré*, et que Willughby et Ray indiquent d'après Aldrovande. Frisch donne une autre variété de la femelle du rossignol de muraille, dans laquelle la poitrine est marquetée de taches rousses, et c'est de cette variété que Klein fait sa seconde espèce. Le rouge-queue gris d'Edwards (*the grey red-start*) envoyé de Gibraltar à M. Catesby, et dont M. Brisson fait sa seconde espèce, pourrait bien n'être qu'une variété de climat. La taille de cet oiseau est la même que celle de notre rossignol de muraille : la plus grande différence consiste en ce qu'il n'y a point de roux sur la poitrine, et que les bords extérieurs des pennes moyennes de l'aile sont blancs.

Encore une variété à peu près semblable est l'oiseau que nous a donné M. d'Orcy, dans lequel la couleur noire de la gorge s'étend sur la poitrine et les côtés, au lieu que dans le rossignol de muraille commun ces mêmes parties sont rousses ; nous ne savons pas d'où cet oiseau a été envoyé à M. d'Orcy : il avait une tache blanche dans l'aile, dont les pennes sont noirâtres ; tout le cendré du dessus du corps est plus foncé que dans le rossignol de muraille, et le blanc du front est beaucoup moins apparent.

De plus, il existe en Amérique une espèce de rossignol de muraille que décrit Catesby, et que nous laisserons indécise, sans la joindre expressément à celle d'Europe, moins à cause des différences de caractère que de celle du climat. En effet, Catesby prête au rossignol de muraille de Virginie les mêmes habitudes que nous voyons au nôtre : il fréquente, dit-il, les bois les plus couverts, et on ne le voit qu'en été ; la tête, le cou, le dos et les ailes sont noirs, excepté une petite tache de roux vif dans l'aile ; le roux de la poitrine est séparé en deux par le prolongement du gris de l'estomac ; la pointe de la queue est noire : ces différences sont-elles spécifiques et plus fortes que celles que doit subir un oiseau sous les influences d'un autre hémisphère ?

Au reste, le *charbonnier du Bugey*, suivant la notice que nous en donne M. Hébert, est le rossignol de muraille. Nous en dirons autant du *cul-rousset* ou *cul-rousset farnou* de Provence, que nous a fait connaître M. Guys. Nous pensons, de plus, que l'oiseau nommé dans le même pays *fourmeiron* ou *fourneiron de cheminée* n'est également qu'un rossignol de muraille ; du moins l'analogie de mœurs et d'habitudes, autant que la ressemblance des caractères, nous le font présumer.

FIN DU HUITIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU HUITIÈME VOLUME.

